00085133

Fr. 915·1
DuH/Des
85133

THE
ASIATIC SCOIETY OF BOMBAY
Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from
Observer Research Foundation
on 22 February, 2019

DESCRIPTION

DE L'EMPIRE DE LA CHINE

ET

DE LA TARTARIE CHINOISE.

DESCRIPTION
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE,
POLITIQUE, ET PHYSIQUE
DE L'EMPIRE DE LA CHINE
ET
DE LA TARTARIE CHINOISE,

ENRICHIE DES CARTES GENERALES ET PARTICULIERES de ces Pays, de la Carte générale & des Cartes particulieres du Thibet, & de la Corée, & ornée d'un grand nombre de Figures & de Vignettes gravées en Taille-douce.

Par le P. J. B. DU HALDE, *de la Compagnie de* JESUS.

TOME SECOND.

85133
ac

A PARIS,

Chez P. G. LE MERCIER, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques, au Livre d'Or.

M. DCC. XXXV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

00085133

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS DANS CE SECOND VOLUME.

De l'ancienneté & de l'étendue de la Monarchie Chinoise, Page 1.

De l'autorité de l'Empereur, des Sceaux de l'Empire, de ses revenus, de ses dépenses ordinaires, de son Palais, de ses Equipages, & de sa marche lorsqu'il sort de son Palais, 9

De la forme du Gouvernement de la Chine, des differens Tribunaux, des Mandarins, des honneurs qu'on leur rend, de leur pouvoir, & de leurs fonctions, 22

Du Gouvernement Militaire, des forces de l'Empire, des Forteresses, des gens de guerre, de leurs armes, & de leur artillerie, 43

De la police de la Chine, soit dans les Villes pour y maintenir le bon ordre, soit dans les grands chemins, pour la sûreté des Voyageurs; des Douanes, des Postes, 50

De la Noblesse, 58

De la fertilité des terres, de l'agriculture, & de l'estime qu'on fait de ceux qui s'y appliquent, 64

De l'adresse des artisans, & de l'industrie du menu Peuple, 72

Du genie & du caractere de la Nation Chinoise, 75

De l'air & de la physionomie des Chinois, de leurs modes, de leurs maisons, & des meubles dont elles sont ornées, 80

De la magnificence des Chinois dans les voyages, dans les ouvrages publics; tels que sont les Ponts, les Arcs de Triomphe, les Portes, les Tours, & les Murs de Ville, dans leurs Fêtes, &c. 88

Des céremonies qu'ils observent dans leurs devoirs de civilitez, dans leurs visites, & les présens qu'ils se font les uns aux autres, dans les lettres qu'ils s'écrivent, dans leurs festins, leurs mariages, & leurs funérailles, 98

Des prisons où l'on renferme les criminels, & des châtimens dont on les punit, 131

De l'abondance qui regne à la Chine, 138

Des Lacs, des Canaux, & des Rivieres dont l'Empire de la Chine est arrosé ; des Barques, des Vaisseaux, ou Sommes Chinoises, 155

[illegible] Monnoye qui en différens tems a eu cours à la Chine, 163

[illegible]ommerce des Chinois, 169

[illegible] Vernis de la Chine, 173

De la Porcelaine, 177

Des Soyeries, 205

Extrait d'un ancien Livre Chinois, qui enseigne la maniere d'élever & de nourrir les vers à soye, pour l'avoir & meilleure & plus abondante, 208

De la Langue Chinoise, 224

De la prononciation Chinoise, & de l'Ortographe des mots Chinois en caracteres d'Europe, 230

Abrégé de la Grammaire Chinoise, 233

Du papier, de l'Encre, des Pinceaux [illegible]imerie, & de la reliûre des Livres de la Chine, 239

De quelle maniere on fait étudier les [illegible]ois, des divers degrez par où ils passent, & combien ils ont d'examens à subir pour parvenir au Doctorat, 251

Extrait d'un Livre Chinois intitulé : l'Art de rendre le Peuple heureux en établissant des Ecoles publiques, 259

Extrait d'un Traitté sur le même sujet fait par Tchu hi, l'un des plus célebres Docteurs de la Chine, qui florissoit sous la dix-neuviéme Dynastie nommée Song, 266

Traduction du Chapitre Kiang hio, ou Modele que donne l'Auteur d'un discours, tel qu'il peut se faire dans le Hio, ou Salle des Assemblées de Lettrez, 277

Traduction du Chapitre Chinois, où est proposé le projet & les réglemens d'une Académie, ou Societé de Sçavans, 279

De la Littérature Chinoise, 284

Des King Chinois, ou des Livres Canoniques du premier Ordre, 286

L'Y king, premier Livre Canonique du premier Ordre, 288

Le Chu King, second Livre Canonique du premier Ordre, 295

Divers Extraits du Chu king. Maximes des anciens Rois, Dialogue, 298

Harangue qu'on dit que Tchong hoei fit à l'Empereur Tching tang, 302

*Instruction qu'*Y yun *donna au jeune* Tai Kia, 304
Histoire de l'Empereur Cao tsong *& de* Fou yue, *son Ministre,* 305
Le Chi king, *troisiéme Livre canonique du premier Ordre,* 308
Odes Choisies du Chi King, *premiere Ode; un jeune Roy prie ses Ministres de l'instruire,* 309
Seconde & troisiéme Ode à la loüange de Ven vang, ibid.
Quatriéme Ode, conseils donnez à un Roy, 311
Cinquiéme Ode, sur la perte du genre humain, 313
Sixiéme ou septiéme Ode, lamentations sur les miseres du genre humain, 314. 315
Huitiéme Ode, avis à un Roy, 316
Le Tchun tsiou, *quatriéme Livre canonique du premier Ordre,* 317
Le Li ki, *cinquiéme Livre canonique du premier Ordre,* 318
Des Livres classiques ou canoniques du second Ordre, 319
Vie de Cong fou tseë, *ou Confucius,* ibid.
Le Ta hio, *ou l'Ecole des Adultes, premier Livre classique ou canonique du second Ordre,* 325
Tchong yong, *ou le milieu immuable, second Livre classique ou canonique du second Ordre,* 327
Lun yu, *ou Livre des Sentences, troisiéme Livre classique ou canonique du second Ordre,* 329
Meng tseë, *ou le Livre de Mencius, quatriéme Livre classique ou canonique du second Ordre, divisé en deux parties & plusieurs Chapitres,* 334
Hiao king, *ou du respect filial, cinquiéme Livre classique,* 363
Siao hio, *ou l'Ecole des enfans, sixiéme Livre classique, divisé en plusieurs Chapitres & Paragraphes,* 365

De l'éducation de la jeunesse, 366
Des cinq devoirs, des devoirs du pere & du fils, 367
Des devoirs du Roy & de son Ministre, 368
Des devoirs du mari & de la femme, *ibid.*
Du devoir des jeunes gens à l'égard des personnes âgées, 369

De la vigilance qu'on doit avoir sur soi-même, 371

Régles pour bien gouverner son cœur, 371
Régles pour apprendre à composer son extérieur, *ibid.*
Régles pour le vêtement, 372
Régles pour le repas, 373

Exemples par rapport à ces maximes, tirez de l'antiquité, 373

Exemples des anciens sur la bonne éducation, 373

Exemples des anciens sur les cinq devoirs. 374

Maximes des Auteurs modernes, 375

Maximes sur l'éducation de la jeunesse, 375

Maximes sur les cinq devoirs, 377

Maximes sur le soin avec lequel on doit veiller sur soi-même, 378

Exemples tirez des Auteurs modernes, 379

Exemples sur l'éducation de la jeunesse, 379

Exemples sur les cinq devoirs, 380

Exemples sur le soin avec lequel on doit veiller sur soi-même, 383

Récüeil Impérial, contenant les Edits, les Déclarations, les Ordonnances, & les Instructions des Empereurs des différentes Dynasties; les Remontrances & les Discours des plus habiles Ministres sur le bon & le mauvais Gouvernement, & diverses autres Piéces recüeillies par l'Empereur Cang hi; *& terminées par de courtes Réflexions, écrites du pinceau rouge, c'est-à-dire, de sa propre main,* 384

Extrait d'une compilation faite sous la [illegible] Ming, *par un Lettré célebre de cette Dynastie,* 612

Lié niu, *ou femmes illustres,* 668

Fin de la Table des Articles de ce second Volume.

DESCRIPTION
GEOGRAPHIQUE, HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, POLITIQUE, ET PHYSIQUÉ DE L'EMPIRE DE LA CHINE ET DE LA TARTARIE CHINOISE.

De l'ancienneté & de l'étenduë de la Monarchie Chinoiſe.

LA Chine a cet avantage ſur toutes les autres Nations du Monde, que durant plus de 4000. ans elle a été gouvernée preſque toûjours par les Princes naturels du pays, avec la même forme d'habit, de mœurs, de loix, de coûtumes & de manieres, ſans avoir jamais rien changé à ce que ſes anciens Legiſlateurs avoient ſagement établi dès la naiſſance de l'Empire.

Comme ſes Habitans trouvent chez eux tout ce qui eſt neceſſaire aux commoditez & aux délices de la vie, ils ont cru ſe ſuffire à eux-mêmes, & ont affecté de n'avoir aucun commerce avec le reſte des hommes. L'ignorance dans laquelle ils ont vécu des pays éloignez, les a en-

tretenus dans là persuasion ridicule, qu'ils étoient les maîtres du Monde, qu'ils en occupoient la plus considérable partie, & que tout ce qui n'étoit pas la Chine, n'étoit habité que par des Nations barbares. Cet éloignement de tout commerce avec les Etrangers, joint au génie ferme & solide de ces Peuples, n'a pas peu contribué à conserver parmi eux cette constante uniformité de leurs usages.

Il y a parmi les Sçavans de la Chine deux opinions sur l'origine & le commencement de leur Empire; car ils ne s'arrêtent pas aux réveries d'un Peuple ignorant & crédule, qui sur la foi de quelques Livres apocrifes & fabuleux, cherchent la source de leur Monarchie dans des siécles imaginaires, qui précedent la création du monde. Les Historiens les plus célebres distinguent dans la Chronologie Chinoise, ce qui est manifestement fabuleux, ce qui est douteux & incertain, & ce qui est sûr & indubitable. Ainsi ne voulant s'attacher qu'à ce qui leur paroît avoir quelque fondement de verité, ils marquent d'abord comme une chose sûre, qu'on ne doit faire nulle attention aux tems qui ont précedé *Fo hi*, lesquels sont incertains, c'est-à-dire, qu'on ne peut les ranger suivant une exacte & vraye Chronologie, & que ce qui précede *Fo hi*, doit passer pour Mythologique.

Ces Auteurs regardent donc *Fo hi* comme le Fondateur de leur Monarchie, lequel environ 200 ans après le déluge, suivant la version des Septante, regna d'abord vers les confins de la Province de *Chen si*, & ensuite dans la Province de *Ho nan*, qui est située presque au milieu de l'Empire, après quoi il défricha toutes les terres qui s'étendent jusqu'à la Mer Orientale.

C'est là le sentiment de presque tous les Lettrez, & cette Chronologie fondée sur une tradition constante, & établie dans leurs plus anciennes Histoires, qui n'ont pu être alterées par les Etrangers, est regardée de la plûpart des Sçavans comme incontestable.

D'autres Auteurs Chinois ne font remonter leur Monarchie qu'au regne d'*Yao*, qui selon l'opinion des premiers, n'est que leur cinquiéme Empereur; mais si quelqu'un s'avisoit de la borner à des tems posterieurs, non-seulement il se rendroit ridicule, mais il s'exposeroit encore à être châtié séverement, & même à être puni de mort. Il suffiroit aux Missionnaires de donner un simple soupçon en cette matiere dont ensuite on eût connoissance, pour les faire chasser de l'Empire.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la Chine a été peuplée plus de 2155. ans avant la naissance de Jesus-Christ, & c'est ce qui se démontre par une éclypse de soleil arrivée cette année là, comme on le peut voir par les observations Astronomiques tirées de l'Histoire & d'autres Livres Chinois, lesquelles ont été données au public en l'année 1729.

On a vû finir les plus anciens Empires, il y a long-tems que ceux des Assyriens, des Médes, des Persans, des Grecs, & des Romains ne subsistent plus; au lieu que la Chine semblable à ces grands Fleuves, dont on a de la peine à découvrir la source, & qui roulent constamment leurs eaux avec une majesté toûjours égale, n'a rien perdu pendant une si longue suite de siécles, ni de son éclat, ni de sa splendeur.

Si cette Monarchie a été quelquefois troublée par des guerres intestines, par la foiblesse & la mauvaise conduite des Empereurs, ou par une domination étrangere, ces intervales de troubles & de divisions ont été courts, & elle s'en est presque aussi-tôt relevée, trouvant dans la sagesse de ses loix fondamentales, & dans les heureuses dispositions des Peuples, une ressource aux malheurs dont elle sortoit.

Ainsi pendant 4000. ans & d'avantage le Trône Impérial a été occupé sans interruption par vingt-deux différentes familles, & l'on compte deux cens tren-

te-quatre Empereurs Chinois, qui ont regné successivement jusqu'à l'invasion du Roy Tartare, qui s'empara de la Couronne il y a environ 85. ans, & qui a donné jusqu'ici à la Chine trois Empereurs de sa famille, sçavoir *Chun tchi* qui a regné 17. ans, *Cang hi* qui en a regné 61. & *Yong tching* qui est sur le Trône depuis l'année 1722.

Cette conquête qui se fit avec une facilité surprenante, fut le fruit de la mésintelligence des Chinois, & des diverses factions qui partageoient la Cour & l'Empire. La plus grande partie des Troupes Impériales étoient alors vers la grande muraille, occupée à repousser les efforts d'un Roy des Tartares Orientaux, appellez *Mantcheoux*.

Ce Prince pour se vanger de l'injustice faite à ses sujets dans leur commerce avec les Marchands Chinois, & du peu de cas que la Cour avoit fait de ses plaintes, étoit entré dans le *Leao tong*, à la tête d'une puissante Armée: La guerre dura quelques années: il y eut différens combats donnez, des Villes assiegées, des courses & des irruptions faites sur les terres de la Chine, sans qu'on pût dire de quel côté panchoit la victoire, parce qu'elle favorisoit tour à tour l'un & l'autre parti.

L'Empereur *Tsong tching* demeuroit tranquille dans sa Capitale, & il n'avoit gueres sujet de l'être. Le supplice injuste auquel il avoit condamné un Ministre accredité & lié avec les Principaux de la Cour, sa séverité excessive, & son extrême avarice, qui l'empêcherent de rien relâcher des tributs ordinaires qu'il exigeoit du Peuple, & cela dans le tems de la plus grande disette, aigrirent extrémement les esprits & les porterent à la révolte: les mécontens se multiplierent dans la Capitale & dans les Provinces.

Un Chinois de la Province de *Se tchuen* nommé *Li cong tse*, homme hardi & entreprenant, profita de ces conjonctures, & se mit à la tête d'un grand nombre de séditieux. Son armée grossissoit tous les jours, par la multitude des mécontens qui s'y joignoient. En peu de tems il se rendit maître de plusieurs Villes considérables, il conquit des Provinces entieres, & gagna les Peuples en les éxemptant des tributs dont ils étoient surchargez, en destituant les Magistrats, & en les remplaçant par d'autres, sur la fidélité desquels il comptoit, & à qui il commandoit de traiter ses Sujets avec douceur. D'un autre côté il saccageoit les Villes où il trouvoit la moindre résistance, & les abandonnoit au pillage de ses Soldats.

Enfin après s'être enrichi des dépoüilles de la délicieuse Province de *Honan*, il pénétra dans la Province de *Chen si*, où il crut qu'il étoit tems de se déclarer Empereur. Il prit le nom de *Tien chun* qui signifie, *celui qui obéit au Ciel*, afin de persuader aux Peuples qu'il étoit l'instrument dont le Ciel se servoit, pour les délivrer de la cruelle tyrannie des Ministres qui les opprimoient.

Quand le Rebelle se vit dans le voisinage de *Peking*, où la division qui régnoit parmi les Grands, lui avoit donné lieu de ménager par ses Emissaires des intelligences secretes, il ne perdit point de tems, & songea sérieusement à se rendre maître de cette Capitale: elle se trouvoit désarmée d'une grande partie des troupes, qu'on avoit envoyées sur la frontiere de Tartarie: plusieurs des Chefs de celles qui y restoient, étoient gagnez, & prêts à seconder le dessein du Tyran: de plus, il avoit fait glisser dans la Ville grand nombre de ses plus braves Soldats déguisez en Marchands, ausquels il avoit donné dequoi lever des Boutiques, & faire le commerce, afin que dispersez dans tous les quartiers, ils pussent y répandre la terreur, & favoriser son irruption, lorsqu'il se présenteroit avec son armée devant les murailles.

Des mesures si bien prises lui réüssirent: à peine parut-il, qu'une des Portes de la Ville lui fut ouverte avant le

lever du Soleil : la résistance que firent quelques Soldats fidéles, ne fut pas longue. *Li cong tse* traversa toute la Ville en conquerant, & alla droit au Palais. Il avoit déja forcé la premiere enceinte, sans que l'Empereur en eût connoissance, & ce malheureux Prince n'apprit sa triste destinée, que lorsqu'il ne lui étoit plus libre d'échaper à la fureur de son Ennemi. Trahi, abandonné de ses courtisans, & craignant plus que la mort de tomber vif entre les mains d'un sujet rebelle, il fit un coup de désespéré, il descendit dans un de ses jardins avec sa fille, & après l'avoir abbatue à ses pieds d'un coup de sabre, il se pendit à un arbre.

Après cette mort, tout se soumit à cette nouvelle puissance. Le Tyran pour s'affermir sur le Trône, commença par faire mourir plusieurs grands Mandarins, & tira des autres de grosses sommes d'argent. Il n'y eut qu'*Ou san guey* Général des troupes postées sur les frontiéres de la Tartarie, qui refusa de le reconnoître pour Souverain. Ce Général avoit son pere à *Peking* nommé *Ou*. C'étoit un vieillard vénérable par son âge & par ses dignitez. Le nouvel Empereur le fit venir, & lui ordonna de le suivre dans l'expédition qu'il alloit faire.

Aussi tôt il part à la tête de son armée, pour aller réduire le Général des troupes Chinoises, qui s'étoit renfermé dans une Ville de *Leao tong*. Après en avoir formé le Siége, il fit approcher des murailles le vieillard chargé de fers, & menaça le Général de faire egorger son pere à ses yeux, s'il ne se soumettoit de bonne grace.

Ou san guey sentit à ce moment les divers combats, que d'un côté l'amour de la Patrie, & de l'autre la tendresse filiale livroient tour à tour à la bonté de son cœur : dans des agitations si violentes, il ne prit conseil que de sa vertu : l'amour de la patrie l'emporta, & il lui sacrifia ce qu'il devoit à son pere. Le vieillard lui-même loüa la généreuse fidelité de son fils, & avec un fermeté héroïque, se livra à la rage & à la cruauté du Tyran.

Un sang si cher que le Général vit couler, ne servit qu'à allumer dans son cœur un plus grand désir de vengeance. Mais comme il étoit difficile qu'il pût résister long-tems aux efforts de l'usurpateur, il crut qu'en picquant la générosité du Roy Tartare, il pourroit non seulement faire la paix avec lui, mais encore l'engager à le secourir de toutes ses forces : *Tsong te* (c'est le nom de ce Roy) moins flatté des richesses qui lui étoient offertes par le Général Chinois, que picqué d'une ambition secrete, goûta si fort cette proposition, que dès le jour même il parut à la tête de quatre-vingt mille hommes. L'usurpateur informé de la reünion des Armées Chinoises & Tartares, n'osa en venir aux mains avec deux si grands Capitaines ; il se retira en hâte à *Peking*, & après avoir fait charger plusieurs chariots de ce qu'il y avoit de plus précieux dans le Palais, il y mit le feu, & s'enfuit dans la Province de *Chen si*, où il eut tant de soin de se cacher, qu'on ne pût jamais découvrir le lieu de sa retraite. Quelque diligence qu'il fit, une partie du butin tomba entre les mains de la Cavalerie Tartare qui le poursuivoit.

Cependant *Tsong te* qui pouvoit aisément dissiper son armée, aima mieux se rendre à *Peking*, où il fut reçu aux acclamations des Grands & du Peuple, & regardé comme leur libérateur. Il sçut si bien tourner les esprits, qu'on le pria de gouverner l'Empire : les vœux des Chinois s'accordérent avec ses vues : mais une mort précipitée l'empêcha de joüir du fruit de sa conquête. Il eut le tems de déclarer pour successeur son fils *Chun tchi*, qui n'avoit que six ans, & il confia son éducation & le gouvernement de l'Etat, à un de ses freres nommé *Amavan*.

Ce Prince eut le courage & l'adresse de

de soumettre la plûpart des Provinces, qui avoient de la peine à subir le joug Tartare, & pouvant retenir l'Empire pour lui-même, il fut assez désinteressé pour le remettre entre les mains de son neveu, aussi tôt qu'il eut atteint l'âge de gouverner.

Le jeune Empereur parut tout-à-coup si habile en l'art de régner, qu'il gagna en peu de tems le cœur de ses Sujets. Rien n'échapoit à sa vigilance & à ses lumiéres, & il trouva le moyen d'unir tellement les Chinois & les Tartares, qu'ils sembloient ne plus faire qu'une même Nation. Il soutint pendant son régne la Majesté de l'Empire, avec une supériorité de génie, qui lui attira pendant sa vie l'admiration, & à sa mort les regrets de tout le Peuple. Lorsqu'il fut prêt de mourir, n'ayant encore que 24. ans, il appella les quatre premiers Ministres. Après leur avoir témoigné le déplaisir qu'il avoit de n'avoir pu récompenser le mérite de tant de fidéles Sujets, qui avoient servi son pere, il leur déclara que parmi ses enfans, celui qui lui paroissoit le plus propre à lui succeder, étoit *Cang hi*, qui n'avoit alors que huit ans: qu'il le recommandoit à leurs soins; & qu'il attendoit de leur probité & de leur fidele attachement, qu'ils le rendroient digne de l'Empire, qu'il lui laissoit sous leur tutelle.

Dès le lendemain de la mort de l'Empereur *Chun tchi*, son corps ayant été mis dans le cercüeil, on proclama *Cang hi* Empereur. Il monta sur le Trône, & tous les Princes, les Seigneurs, les premiers Officiers de l'armée & de la Couronne, & les Mandarins de tous les Tribunaux, allerent se prosterner à ses pieds jusqu'à trois fois, & à chaque génuflexion frapperent la terre du front, & firent les neuf révérences accoutumées.

Rien n'étoit si magnifique que la grande cour où se fit cette cérémonie. Tous les Mandarins occupoient les deux côtez, vêtus d'habits de soye à fleurs d'or en forme de roses: cinquante portoient de grands parasols de brocard d'or & de soye avec leurs bâtons dorez, & s'étant rangez 25. d'un côté, & 25. de l'autre sur les aîles du Trône, ils avoient à leurs côtez trente autres Officiers, avec de grands évantails en broderie d'or & de soye. Près de ceux-ci étoient 28. grands étendards, semez d'étoiles d'or en broderie, avec de grands Dragons & la figure de la nouvelle Lune, de la pleine Lune, & de la Lune en décours, & selon toutes les phases & apparences différentes, pour marquer les 28 mansions qu'elle a dans le Ciel, & ses conjonctions & oppositions diverses avec le Soleil, qui se font dans des interséctions de cercles, que les Astronomes nomment nœuds, ou tête & queue de Dragons. Cent autres étendards suivoient ceux des mansions de la Lune, & tous les autres portoient des masses d'armes, des haches, des marteaux d'armes, & d'autres semblables instrumens de guerre ou de cérémonie, avec des têtes bizarres de monstres & d'animaux.

L'autorité n'a jamais été si absolue que sous ce Monarque: pendant un des plus longs regnes qu'on ait vu, il ne fut pas seulement pour les Peuples de l'Asie un objet de vénération; son mérite & la gloire de son regne pénetrerent encore au-delà de ces vastes Mers qui nous séparent de son Empire, & lui attirerent l'attention & l'estime de toute l'Europe. C'est lui qui vint à bout de reünir la Chine & les deux Tartaries en un seul Etat, & de ranger sous sa domination une étenduë immense de pays, qui n'est coupé nulle part par les Terres d'aucun Prince étranger.

Les Tartares Occidentaux étoient les seuls qui pouvoient troubler la tranquillité de son regne; mais partie par force, partie par adresse, il les obligea d'aller demeurer à trois cens mille au-delà de la grande muraille, où leur ayant distribué des terres & des pâturages, il établit à leur place les Tartares ses sujets.

Enfin il divisa cette vaste étendue de pays en plusieurs Provinces qui lui furent soumises & tributaires. Il les retint encore dans le devoir par le moyen des *Lamas* qui ont tout pouvoir sur l'esprit des Tartares, & que les Peuples adorent presque comme des Divinitez.

A cette adresse politique ce Prince en joignit une autre, ce fut qu'au lieu que ses prédécesseurs demeuroient dans leur Palais, où ils étoient, comme dans un Sanctuaire, invisible à leurs Peuples; lui au contraire en sortoit trois fois l'année pour des voyages, ou pour des parties de chasse semblables à des expéditions militaires.

Dès qu'il eut établi une paix solide dans ses vastes Etats, il rappella les meilleures Troupes des diverses Provinces où elles étoient dispersées, & de tems en tems pour empêcher que le luxe & le repos n'amollit leur courage, il partoit pour la Tartarie, & leur faisoit faire de longues & pénibles marches; elles étoient armées de fleches & de cimeterres, dont elles ne se servoient que pour faire la guerre aux cerfs, aux sangliers, aux ours, aux tygres, & aux autres bêtes féroces.

Ce grand corps d'Armée qui accompagnoit l'Empereur dans ses longs voyages, étoit divisé par Compagnies, & marchoit en ordre de bataille au bruit des Tambours & des Trompettes. Il y avoit avant-garde, arriere-garde, corps de bataille, aile droite, & aile gauche, que commandoient autant de Princes & de Grands Seigneurs. On conduisoit pour ce grand nombre de personnes toutes les provisions & munitions nécessaires sur des chariots, sur des chevaux, sur des chameaux & des mulets. Il falloit camper toutes les nuits, car il n'y a dans la Tartarie Occidentale ni Villes, ni Bourgs, ni Villages. Les Peuples n'ont pour maisons que des tentes dressées de tous côtez dans les campagnes, où ils font paître leurs bœufs, leurs chevaux, & leurs chameaux. Ils ne sçavent ce que c'est que de semer des grains, & de cultiver la terre : ils se contentent de ce que la terre produit d'elle-même pour l'entretien de leurs troupeaux, ils transportent leurs Tentes dans les divers endroits où les pâturages sont plus abondans & plus commodes, ne vivans que de lait, de fromages, & du gibier que la chasse leur fournit.

En tenant ainsi les Troupes en haleine, & les Tartares dans l'obéïssance, *Cang hi* ne relâchoit rien de son application ordinaire aux affaires de l'Etat; ses conseils étoient reglez, il écoutoit ses Ministres sous une Tente comme dans son Palais, & leur donnoit ses ordres. Se faisant instruire de tout, gouvernant son Empire par lui-même, il étoit l'ame qui donnoit le mouvement à tous les membres d'un si grand corps; aussi ne se reposa-t-il jamais du soin de l'Etat, ni sur les Colaos, ni sur aucun des Grands de la Cour, comme il ne souffrit jamais que les Eunuques du Palais, qui avoient tant de pouvoir sous les regnes précedens, eussent la moindre autorité.

Un autre trait de sa politique fut de remplir les Tribunaux, partie de Chinois, & partie de Tartares : ce sont comme autant d'inspecteurs les uns des autres, & par ce moyen il y a moins à craindre qu'ils tentent quelque entreprise contre le bien commun des deux Nations.

D'un autre côté, les Tartares furent obligez de s'appliquer de bonne-heure à l'étude, afin de pouvoir entrer dans les Charges, car ils ne sont promus aux derniers dégrez, de même que les Chinois, qu'après avoir donné des preuves de leur capacité dans les Lettres, selon l'ancien usage de l'Empire.

Depuis la paix que ce Prince a conclu avec les Moscovites, par le moyen des Plénipotentiaires qui se rendirent de part & d'autre à *Nipchou*, & qui convinrent des limites, on connoît au juste l'étenduë de ce grand Empire : depuis la pointe la plus méridionale de *Hai nan*,

jusqu'à l'extrémité de la Tartarie soumise à l'Empereur, on trouve que ses Etats ont plus de 900 lieuës communes de France.

C'est ce florissant Empire que *Cang hi* laissa vers la fin de l'année 1722. à son quatriéme fils, qu'il nomma son successeur quelques heures avant sa mort. Ce Prince montant sur le Trône prit le titre d'*Yong tching*, qui signifie, *paix ferme, concorde indissoluble*. Il paroît avoir de l'esprit, il parle bien, mais quelquefois vîte, & sans donner le tems de lui répondre. Il y en a qui croyent que c'est une affectation de sa part, pour ne pas écouter des raisons qui pourroient lui faire changer des résolutions déja prises.

Du reste il est appliqué aux affaires de son Etat, ferme & décisif, infatigable dans le travail, toûjours prêt à recevoir des Mémoriaux & à y répondre, ne songeant qu'à ce qui peut procurer le bonheur des Peuples. C'est même lui faire sa cour que de lui proposer quelque dessein qui tende à l'utilité publique & au soulagement des peuples; il y entre avec plaisir, & l'exécute sans nul égard à la dépensé. Enfin il est aussi absolu, & aussi redouté que l'Empereur son pere; mais par la conduite qu'il a tenu à l'égard des Ouvriers Evangéliques, il est bien différent de ce grand Prince qui les a constamment favorisé, & qui s'est toûjours declaré le protecteur de notre sainte Religion.

Outre l'étenduë prodigieuse de cet Empire, qui tout grand qu'il étoit déja, s'est si fort accru par l'union des Tartares avec les Chinois, il y a encore d'autres Royaumes qui sont tributaires de l'Empereur: la Corée, le Tong king, la Cochinchine, Siam, &c. lui doivent un tribut reglé: c'est lui qui en quelques occasions nomme les Rois, du moins il faut toûjours qu'il les confirme. Néanmoins ces Etats ont leur gouvernement particulier, & n'ont guerre de ressemblance avec la Chine, soit qu'on fasse attention à la fertilité des terres, au nombre, à la beauté, & à la grandeur des Villes; soit qu'on ait égard à la Religion, à l'esprit, aux mœurs, & à la politesse des habitans. Aussi les Chinois en font-ils très-peu de cas; ils les regardent comme des barbares, & évitent avec soin leur alliance.

On a déja dit que la Chine est divisée en 15 Provinces, mais ces Provinces ne sont pas toutes également peuplées. Depuis *Peking* jusqu'à *Nan tchang* qui est la Capitale de la Province de *Kiang si*, il s'en faut bien que le Peuple y fourmille comme dans les Provinces de *Tche kiang*, de *Kiang nan*, de *Quang tong*, de *Fo kien*, & quelques autres: c'est ce qui fait que les Missionnaires qui n'ont parcouru que ces belles & nombreuses Provinces, où les Villes & les grands chemins sont remplis de Peuples jusqu'à embarasser le passage, ont pu augmenter le nombre des habitans de cet Empire. A tout prendre, il paroît cependant qu'il y a à la Chine beaucoup plus de monde que dans toute l'Europe.

Quoique *Peking* soit plus grand que Paris pour l'étendue du terrain, je ne crois pas que le nombre des habitans puisse monter à plus de trois millions. La supputation en est d'autant plus sûre, que tous les chefs de famille sont obligez de rendre compte aux Magistrats du nombre de personnes qui les composent, de leur âge, & de leur sexe.

Plusieurs choses contribuent à cette multitude prodigieuse d'habitans, la multiplicité des femmes qui est permise aux Chinois, la bonté du climat qu'on a vu jusqu'à présent exempt de peste, leur sobrieté, & la force de leur temperament, le mépris qu'ils font des autres Nations, qui les empêche de s'aller établir ailleurs, & même de voyager: mais ce qui y contribuë plus que toute autre chose, c'est la paix presque perpétuelle dont ils joüissent.

Il y a dans chaque Province un grand nombre de Villes du premier, du second, & du troisiéme ordre; la plûpart sont

bâties sur des Rivieres navigables, & ont de chaque côté de fort grands Fauxbourgs. Les Capitales de chaque Province sont très-grandes, & mériteroient d'être le Siége de l'Empire.

Outre ces Villes, il y a quantité de Places de guerre, une infinité de Forts, de Châteaux, de Bourgs, & de Villages. On voit de ces Bourgs, sur tout ceux qu'on appelle *Tching*, qui vont de pair avec les Villes pour leur grandeur, le nombre des habitans, & le grand commerce qui s'y fait: on ne les appelle que Bourgs, parce qu'ils ne sont ni entourez de murailles, ni gouvernez par des Magistrats particuliers, mais par ceux des Villes voisines: tel est, par exemple, *Kin te ching*, où se travaille la belle porcelaine, & qui est de la dépendance d'une Ville, laquelle est dans le district de *Iao tcheou*; *Fo chan* qui dépend de *Canton*, dont il n'est éloigné que de quatre lieuës, &c.

La plûpart des Villes de la Chine se ressemblent; ce sont autant de quarrez oblongs, formez par quatre longs pans de murailles tirez au cordeau, & unis à angles droits. Il ne faut pas croire néanmoins que toutes soient de forme quarrée, ceux qui l'on assûre, ont fait la regle trop générale. Il est vrai qu'ils observent cette regle le plus qu'ils peuvent, & alors les murailles regardent les quatre points cardinaux, ou peu s'en faut: il en est de même de leurs maisons, qui de quelque maniere que les rues soient disposées, doivent toûjours regarder le Sud, qui est l'aspect favorable de ce pays, la partie opposée n'étant pas tenable contre les vents de Nord. C'est par cette raison que pour l'ordinaire, la porte par où l'on entre, est de biais dans un des côtez de la cour.

Les murailles qui forment l'enceinte de la plûpart des Villes sont larges & hautes, bâties de briques ou de pierres quarrées. Derriere est un rempart de terre, & tout autour un large fossé, avec des tours hautes & quarrées à une certaine distance les unes des autres. Chaque Porte est double & a doubles battans: entre ces Portes est une Place d'Armes pour l'exercice des Soldats: quand on entre par la premiere, on ne voit pas la seconde, parce qu'elle est de côté: au-dessus des Portes, il y a de belles Tours: ce sont comme de petits Arsenaux, & le Corps de garde des Soldats. Hors des Portes sont souvent de grands Fauxbourgs, qui renferment presque autant d'habitans que la Ville.

On voit dans les endroits les plus fréquentez de chaque Ville une ou même plusieurs Tours, dont la hauteur & l'architecture sont très-belles. Ces Tours sont de neuf étages, ou du moins de sept. Communément les ruës principales sont droites, mais souvent assez étroites: en quoi elles sont bien différentes des ruës de la Ville Impériale. Ses ruës, sur-tout les grandes, sont également longues & larges, & les plus commodes qui soient peut-être dans aucune Ville du monde, sur-tout pour la Cavalerie & les Chariots. Tous les Edifices, à la réserve des Tours & de quelques Bâtimens à divers étages qui s'élevent fort haut au-dessus des toits des maisons, sont extrêmement bas, & tellement couverts des murailles de la Ville, que sans un grand nombre de Tours quarrées, *qui en interrompent la continuité, on diroit à la* voir de loin dans la campagne, que ce ne seroit que l'enceinte d'un vaste Parc quarré.

On voit encore quelques Villes, dont une partie du terrain est désert & vuide de maisons, parce qu'elles n'ont point été rétablies, depuis qu'elles ont été ruinées par les Tartares qui conquirent la Chine. Mais ce qu'il y a de particulier, c'est qu'auprès des grandes Villes, surtout dans les Provinces méridionales, on voit des especes de Villes flotantes; c'est une multitude prodigieuse de barques rangées des deux côtez de la riviere, où logent une infinité de familles qui n'ont point d'autres maisons. Ainsi l'eau est presque aussi peuplée que la terre ferme.

Il n'y a proprement que deux Ordres dans l'Empire : celui des Nobles, & celui du Peuple : ce premier comprend les Princes du Sang, les Ducs, les Comtes, les Mandarins, soit de lettres, soit d'armes : ceux qui ont été Mandarins & qui ne le sont plus : les Lettrez, qui par leur étude & par les premiers degrez de littérature, ausquels ils sont parvenus, aspirent à la Magistrature & aux dignitez de l'Empire. Dans le second, qui est celui du Peuple, sont compris les Laboureurs, les Marchands, & les Artisans. Il faut donner la connoissance de ces différens états ; & c'est ce que je ferai en suivant la méthode que je me suis prescrite.

De l'autorité de l'Empereur, des Sceaux de l'Empire, de ses dépenses ordinaires, de son Palais, de ses équipages, & de sa marche lorsqu'il sort du Palais.

IL n'y a jamais eu d'Etat plus Monarchique que celui de la Chine : l'Empereur a une autorité absolue ; & à en juger par les apparences, c'est une espece de Divinité. Le respect qu'on a pour lui, va jusqu'à l'adoration ; ses paroles sont comme autant d'oracles, & ses moindres volontez exécutées comme s'il étoit descendu du Ciel ; personne ne peut lui parler qu'à genoux, non pas même son frere quoi que son aîné, & l'on n'oseroit paroître devant lui en cérémonie que dans cette posture, à moins qu'il n'ait ordonné autrement. Il n'est permis qu'aux Seigneurs qui l'accompagnent de se tenir debout, & de ne fléchir qu'un genouil quand ils lui parlent.

La même chose se pratique envers les Officiers, lorsqu'ils représentent la personne de l'Empereur, & qu'ils intiment ses ordres ; ou comme Envoyez, ou comme Mandarins de la présence. On a presque les mêmes égards pour les Gouverneurs, lorsqu'ils rendent la Justice ; de sorte qu'on peut dire que, quant à la vénération & au respect qu'on a pour eux, ils sont Empereurs à l'égard du Peuple, & qu'ils sont Peuple à l'égard de ceux qui sont au-dessus d'eux. Ordre admirable qui contribue plus que toute autre chose, au repos & à la tranquilité de l'Empire. On ne regarde point qui vous êtes, mais la personne que vous représentez.

Non seulement les Mandarins, les Grands de la Cour, & même les premiers Princes du Sang se prosternent en présence de l'Empereur, mais encore ils portent souvent le même respect à son Fauteuil, à son Trône, & à tout ce qui sert à son usage, & quelque fois ils vont jusqu'à se mettre à genoux à la vue de son habit, & de sa ceinture. Ce n'est pas qu'ils s'aveuglent sur ses défauts, ou qu'ils les approuvent : au fond du cœur ils blament ses vices ; & ils le condamnent, lorsqu'il se livre à la colere, à l'avarice, ou à d'autres passions honteuses ; mais ils croyent devoir donner publiquement ces marques d'une profonde vénération pour leur Prince, afin de maintenir la subordination si essentielle à tout bon gouvernement, & d'inspirer par leur exemple aux Peuples, la soumission & l'obéissance qu'ils doivent à ses ordres.

C'est ce profond respect qui les porte à donner à leur Empereur les titres les plus superbes : ils le nomment *Tien tsee*, fils du Ciel ; *Hoang ti*, Auguste & Souverain Empereur : *Ching hoang*, saint Empereur, *Chao ting*, Palais Royal : *Van soui*, dix mille années : ces noms & plusieurs autres semblables, ne font pas seulement connoître le respect que ses Sujets ont pour sa personne, mais ils marquent encore les vœux qu'ils font pour sa conservation.

Il n'y a personne de quelque qualité

& de quelque rang qu'il soit, qui ose passer à cheval ou en chaise devant la grande porte de son Palais ; dès qu'il en approche, il doit mettre pied à terre, & ne remonter à cheval qu'à l'endroit marqué : car on a déterminé le lieu où l'on doit descendre, & celui où l'on peut remonter.

Chaque semaine ou chaque mois il y a des jours fixez, où tous les Grands doivent s'assembler en habits de cérémonie dans une des cours du Palais, pour lui rendre leurs hommages, quoi qu'il ne paroisse pas en personne, & se courber jusqu'à terre devant son Trône. S'il tombe malade, & qu'il y ait à craindre pour sa vie, l'allarme est générale : on a vu alors les Mandarins de tous les Ordres, s'assembler dans une vaste cour du Palais, y passer le jour & la nuit à genoux, pour dônner des marques de leur douleur, & pour obtenir du Ciel le rétablissement de sa santé, sans craindre ni les injures de l'air, ni la rigueur de la saison. L'Empereur souffre, cela suffit ; tout l'Etat souffre dans sa personne, & sa perte est l'unique malheur que ses Sujets doivent craindre.

Au milieu des cours du Palais Impérial, il y a un chemin pavé de grandes pierres, sur lequel l'Empereur marche quand il sort. Lorsqu'on passe par ce chemin, il faut se presser & courir assez vîte; c'est une marque de respect qui s'observe, lorsqu'on passe devant une personne d'un caractere distingué. Mais il y a maniere de courir, & en cela les Chinois trouvent de la bonne grace, comme on en trouve en Europe à bien faire la révérence. C'est à quoi nos premiers Missionnaires dûrent s'exercer, lorsqu'ils allerent saluer le feu Empereur à leur arrivée à *Peking*. Après avoir passé huit grandes cours, ils arriverent à son appartement : il étoit dans un *Cong* (c'est ainsi qu'on nomme de grands salons isolez où l'Empereur habite, qui sont portez sur des massifs de marbre blanc.)

Ce *Cong* étoit composé d'une sale où il y avoit un Trône, & d'une chambre où il étoit assis sur un *Can* ou estrade élevé de trois pieds, qui prenoit toute la longueur de la chambre. Le *Can* étoit couvert d'un simple feutre blanc : peut-être affectoit-il cette simplicité, parce qu'il portoit le deüil de son ayeule : son vêtement étoit simplement de satin noir, doublé de fourures de zibeline, tel que le portent la plûpart des Officiers un peu considérables : il étoit assis à la Tartare les jambes croisées. Il fallut faire le salut Impérial tel qu'il se pratique, lorsqu'on a audience de ce Prince.

Aussi tôt qu'on est à la porte, on se met à courir avec grace jusqu'à ce qu'on soit arrivé au fond de la chambre, qui est vis-à-vis de l'Empereur. Pour lors étant de front sur une même ligne, on demeure un moment debout, tenant les bras étendus sur les côtez ; ensuite ayant fléchi les genoux, on se courbe jusqu'à terre à trois differentes reprises. Après quoi on se releve, & un moment après on fait une seconde fois les mêmes cerémonies, puis encore une troisiéme, jusqu'à ce qu'on avertisse d'avancer, & de se tenir à genoux aux pieds de l'Empereur.

La couleur jaune est la couleur Impériale qui est interdite à tout autre qu'à lui : sa veste est parsemée de dragons : c'est là sa devise, & il n'y a que lui qui les puisse porter à cinq ongles : si quelqu'un s'avisoit sans sa permission de s'attribuer cette marque de dignité Impériale, il se rendroit coupable, & s'exposeroit au châtiment. Il datte ses Lettres, ses Edits, & tous les Actes publics, des années de son régne & du jour de la Lune : par exemple : De mon régne le 16. le 6. de la quatriéme Lune.

Les sentimens de la plus profonde vénération à l'égard de l'Empereur, dans lesquels on éleve les Chinois dès leur enfance, sont bien fortifiez par le pouvoir absolu & sans bornes que les Loix lui donnent. Lui seul est l'arbitre Souverain de la vie & de la fortune de ses

Sujets: ni les Viceroìs, ni les Tribunaux, ni aucune Cour Souveraine, ne peuvent faire exécuter à mort un criminel, si la Sentence qui le condamne, n'a été confirmée par l'Empereur.

Les Princes du Sang Imperial, quelque élevez qu'ils soient au-dessus des autres, n'ont ni puissance ni crédit. On leur donne le titre de Regulo, on leur assigne un Palais, une Cour, des Officiers avec des revenus conformes à leur rang; mais ils n'ont pas la moindre autorité sur le Peuple, qui cependant conserve pour eux le plus grand respect. Autrefois lorsqu'ils étoient dispersez dans les Provinces, les Officiers de la Couronne leur envoyoient leurs revenus tous les trois mois, afin que le dépensant à mesure qu'ils le recevoient, ils n'eussent pas la pensée d'amasser, ni de faire des épargnes, dont ils auroient pu se servir pour remuer & semer la division. Il leur étoit même défendu sous peine de la vie, de sortir du lieu qu'on avoit fixé pour leur sejour. Mais depuis que les Tartares sont maîtres de la Chine, les choses ont changé. L'Empereur a cru qu'il étoit à plus propos que tous les Princes demeurassent à la Cour & sous ses yeux. Outre les depenses de leur maison que Sa Majesté leur fournit, ils ont des terres, des maisons, des revenus; ils font valoir leur argent par l'industrie de leurs Domestiques, & il y en a qui sont extraordinairement riches.

Ainsi tout l'Empire est gouverné par un seul maître. C'est lui seul qui dispose de toutes les Charges de l'Etat, qui établit les Viceroìs & les Gouverneurs, qui les éleve & les abaisse selon qu'ils ont plus ou moins de capacité & de mérite, (car généralement parlant, aucune Charge ne se vend dans l'Empire) qui les prive de leurs gouvernemens, & les destitue de tout employ, dès qu'il est tant soit peu mecontent de leur conduite. Les Princes même de son Sang n'en peuvent porter le nom sans sa permission expresse, & ils ne l'obtiendroient pas, s'ils s'en rendoient indignes par leur mauvaise conduite, ou par le peu d'attention qu'ils apporteroient à leurs devoirs.

C'est l'Empereur qui choisit parmi ses enfans, celui qu'il juge le plus propre à lui succeder: & même, lorsqu'il ne trouve point dans sa famille des Princes capables de bien gouverner, il lui est libre de fixer son choix à celui de ses Sujets qu'il en croit le plus digne: on en a vu des éxemples dans les tems les plus reculez, & ces Princes sont encore aujourd'hui l'objet de la vénération des Peuples, pour avoir préferé le bien public de l'Etat, à la gloire & à la splendeur de leur famille.

Cependant depuis plusieurs siecles, l'Empereur a toûjours nommé un Prince de son Sang pour être heritier de sa Couronne. Ce choix tombe sur qui il lui plaît, pourvû qu'il ait un vrai merite, & les talens propres pour gouverner: sans quoi il perdroit sa réputation, & causeroit infailliblement du trouble; au contraire si au lieu de jetter les yeux sur l'aîné, il en choisit un autre qui ait plus de merite, son nom devient immortel. Si celui qui a été déclaré son successeur avec les solemnitez ordinaires, s'écarte de la soumission qu'il lui doit, ou tombe dans quelque faute d'éclat, il est le maître de l'exclure de l'héritage, & d'en nommer un autre à sa place.

Le feu Empereur *Cang hi* usa de ce droit en déposant d'une maniere éclatante un de ses fils, le seul qu'il eut de sa femme légitime, qu'il avoit nommé Prince héritier, & dont la fidelité lui étoit devenue suspecte. On vit avec étonnement chargé de fers, celui qui peu auparavant marchoit presque de pair avec l'Empereur: ses enfans & ses principaux Officiers furent enveloppez dans sa disgrace; & les Gazettes publiques furent aussitôt remplies de manifestes, par lesquels l'Empereur informoit ses Sujets des raisons qu'il avoit eu d'en venir à ce coup d'éclat.

Les Arrêts de quelque Tribunal que ce soit, ne peuvent avoir de force qu'ils ne soient ratifiez par l'Empereur : mais pour ceux qui émanent immediatement de l'autorité Impériale, ils sont perpetuels & irrévocables : les Viceroìs & les Tribunaux des Provinces n'oseroient differer d'un moment de les enregistrer, & d'en faire la publication dans tous les lieux de leur jurisdiction.

L'autorité du Prince ne se borne pas aux vivans, elle s'étend encore sur les morts. L'Empereur pour récompenser ou leur mérite personnel, ou celui de leurs descendans, leur donnent des titres d'honneur, qui rejaillissent sur toute leur famille.

Ce pouvoir attaché à la dignité Impériale, tout absolu qu'il est, trouve un frein qui le modere, dans les mêmes loix qui l'ont établi. C'est un principe qui est né avec la Monarchie, que l'Etat est une grande famille, qu'un Prince doit être à l'egard de ses Sujets, ce qu'un Pere de famille est à l'egard de ses Enfans, qu'il doit les gouverner avec la même bonté & la même affection ; cette idée est gravée naturellement dans l'esprit de tous les Chinois. Ils ne jugent du mérite du Prince & de ses talens, que par cette affection paternelle envers ses peuples, & par le soin qu'il prend de leur en faire sentir les effets, en procurant leur bonheur. C'est pourquoi il doit être, selon la maniere dont ils s'expriment, le pere & la mere du peuple : il ne doit se faire craindre, qu'à proportion qu'il se fait aimer par sa bonté & par ses vertus : ce sont de ces traits qu'ils peignent leurs Grands Empereurs, & leurs Livres sont tous remplis de cette maxime.

Ainsi selon l'idée générale de la Nation, un Empereur est obligé d'entrer dans le plus grand détail de tout ce qui regarde son peuple ; ce n'est pas pour se divertir qu'il est placé dans ce rang suprême : il faut qu'il mette son divertissement à remplir les devoirs d'Empereur, & à faire en sorte par son application, par sa vigilance, par sa tendresse pour ses Sujets, qu'on puisse dire de lui avec vérité, qu'il est le pere & la mere du peuple. Si sa conduite n'est pas conforme à cette idée, il tombe dans un souverain mépris. Pourquoi, disent les Chinois, le *Tien* l'a-t-il mis sur le Trône ? n'est-ce pas pour nous servir de pere & de mere ?

C'est aussi à se conserver cette réputation, qu'un Empereur de la Chine s'étudie continuellement : si quelque Province est affligée de calamitez, il s'enferme dans son Palais, il jeûne, il s'interdit tout plaisir, il porte des Edits par lesquels il l'exempte du tribut ordinaire, & lui procure des secours abondans ; & dans ses Edits il affecte de faire connoître, jusqu'à quel point il est touché des miseres de son peuple : je le porte dans mon cœur, dit-il, je gémis nuit & jour sur ses malheurs, je pense sans cesse aux moyens de le rendre heureux. Enfin il se sert d'une infinité d'expressions semblables, pour donner des preuves à ses sujets de la tendre affection qu'il a pour eux.

L'Empereur regnant a porté son zéle pour le peuple, jusqu'à ordonner dans tout l'Empire, que si quelque endroit étoit menacé de calamitez, on l'en informât sur le champ par un *Courrier* extraordinaire, parce qu'il se croit responsable des malheurs de l'Empire, & qu'il veut par sa conduite prendre des mesures pour appaiser la colere du *Tien*.

Un autre frein que les loix ont mis à l'autorité souveraine, pour contenir un Prince, qui seroit tenté d'abuser de son pouvoir, c'est la liberté qu'elle donne aux Mandarins de représenter à l'Empereur dans de très-humbles & de très-respectueuses Requêtes, les fautes qu'il feroit dans l'administration de son Etat, & qui pourroient renverser le bon ordre d'un sage gouvernement. S'il n'y avoit aucun egard, ou s'il faisoit ressentir les effets de son indignation au Mandarin qui a eu le zéle & le courage de

l'avertir,

l'avertir, il se décrieroit absolument dans l'esprit de ses peuples, & la fermeté héroïque du Mandarin qui se seroit ainsi sacrifié au bien public, deviendroit le sujet des plus grands éloges, & immortaliseroit à jamais sa mémoire. On a vu à la Chine plus d'un exemple de ces martyrs du bien public, que ni les supplices, ni la mort n'ont pu retenir dans le silence, lorsque le Prince s'écartoit des regles d'une sage administration.

D'ailleurs la tranquilité de l'Empire, dépend entierement de l'application du Prince, à faire observer les loix. Tel est le génie des Chinois, que si lui & son Conseil étoient peu fermes, & moins attentifs à la conduite de ceux qui ont autorité sur les Peuples, les Viceroís, & les Mandarins éloignez gouverneroient les Sujets selon leur caprice, ils deviendroient autant de petits Tyrans dans les Provinces, & l'équité seroit bientôt bannie des Tribunaux. Alors le Peuple, qui est infini à la Chine, se voyant foulé & opprimé s'attrouperoit, & de semblables attroupemens seroient bientôt suivis d'une révolte générale dans la Province. Le soulevement d'une Province se communiqueroit en peu de tems aux Provinces voisines, l'Empire seroit tout-à-coup en feu, car c'est le caractere de cette Nation, que les premieres semences de rébellion, si l'autorité ne les étouffe d'abord, produisent en peu de tems les plus dangereuses révolutions. La Chine en fournit divers exemples, qui ont appris aux Empereurs, que leur autorité n'est hors de toute atteinte, qu'autant qu'ils y veillent infatigablement, & qu'ils marchent sur les traces des grands Princes qui les ont précédez.

Entre les marques de l'autorité Impériale, l'une des plus considérables, est celle des Sçeaux qu'on employe à autoriser les Actes publics, & toutes les décisions des Tribunaux de l'Empire. Le Sçeau de l'Empereur est quarré & d'environ huit doigts. Il est d'un jaspe fin, qui est une pierre précieuse, fort estimée à la Chine: il n'y a que lui qui puisse en avoir de cette matiere. Cette pierre dont on fait le Sçeau de l'Empereur, & qui s'appelle *Yu che*, se tire de la Montagne *Yn yu chan*, c'est-à-dire, Montagne du Sçeau d'agathe.

Les Chinois content diverses fables de cette Montagne: ils disent entre autres choses, qu'autrefois le *Fong hoang* ayant paru sur cette Montagne, se reposa sur une pierre brute, & qu'un habile Lapidaire l'ayant cassée, y trouva cette pierre fameuse, dont on fit le Sçeau de l'Empire. Cet oiseau appellé *Fong hoang* est le Phœnix de la Chine; c'est selon eux un oiseau de prospérité & le précurseur du siecle d'or, mais il n'exista jamais que dans leurs Livres, & dans les peintures chimériques qu'ils en font.

Les Sçeaux qu'on donne par honneur aux Princes, sont d'or; ceux des Viceroís, des grands Mandarins, ou Magistrats du premier ordre, sont d'argent: ils ne peuvent être que de cuivre ou de plomb pour les Mandarins ou Magistrats des ordres inférieurs. Quand ils l'usent à force de s'en servir, ils doivent en avertir le Tribunal, qui leur en envoye un autre, avec obligation de rendre l'ancien. La forme en est plus grande ou plus petite selon les degrez des Mandarins, & le rang qu'ils tiennent dans les Tribunaux. Depuis l'établissement des Tartares à la Chine, les Sçeaux sont de caracteres Chinois & Tartares, de même que les Tribunaux sont composez d'Officiers & de Magistrats de ces deux Nations.

Quand l'Empereur envoye dans les Provinces des Visiteurs pour examiner la conduite des Gouverneurs, des Magistrats, & des particuliers, il leur donne à chacun des Sçeaux pour les fonctions de leur Charge.

Un de ces Visiteurs après avoir exercé pendant quelque tems son emploi dans la Province qui lui avoit été assignée, disparut tout d'un coup, & quand on

s'adressoit à ses Domestiques, ils répondoient qu'une maladie dangereuse ne permettoit pas à leur Maître, de recevoir les plaintes ni les Requêtes de ceux qui venoient lui demander justice. Un Mandarin de ses amis se douta que c'étoit là une maladie feinte, & craignant qu'une pareille négligence ne lui nuisit à la Cour, il va le trouver. Après avoir été plusieurs fois rebuté par les Domestiques, il trouve enfin le secret de pénétrer dans le cabinet de son ami, & lui demande par quelle raison il se tenoit ainsi caché. Le Visiteur ne manqua pas de pretexter sa maladie.

Mais le Mandarin peu crédule le pressa si fort, en lui protestant qu'il le serviroit au péril même de sa vie, s'il étoit nécessaire, que le Magistrat se détermina à lui faire confidence de sa peine. « On m'a volé, dit-» il, les Sçeaux que j'avois reçû de l'Em-» pereur, & ne pouvant plus sceller les Ex-» péditions, j'ai pris le parti de me ren-» dre invisible. » Le Mandarin qui voïoit les tristes suites d'une affaire, où il ne s'agissoit de rien moins que de perdre sa Charge, sa fortune, & celle de sa famille, lui demanda s'il n'avoit point d'ennemis. » Hélas ! répondit le Visiteur en soupi-» rant, c'est ce qui m'accable & me déses-» pere. Le premier Magistrat de la Ville » s'est declaré contre moi dans toutes les » occasions où il a fallu exercer les fonc-» tions de ma Charge ; il me déférera in-» failliblement à la Cour, aussi-tôt qu'il » sçaura que je n'ai plus les Sçeaux, & je » suis un homme perdu. Suivez mon con-» seil reprit le Mandarin qui étoit un hom-» me d'esprit, faites transporter dans l'ap-» partement le plus reculé de votre Palais » tout ce que vous avez de plus précieux, » & sur le commencement de la nuit, met-» tez vous-même le feu à cet Apparte-» ment, & faites donner l'allarme à tout » le quartier. Cet Officier ne manquera » pas, selon le devoir de sa Charge, de ve-» nir donner ses ordres. Alors en présence » de tout le monde, portez-lui le petit cof-» fre où étoient les Sçeaux, & dites lui que » n'ayant rien de plus précieux que ce dé-» pôt de l'Empereur, vous le mettez en-» tre ses mains, pour le retirer quand vous » en aurez besoin. Si c'est lui, Seigneur, » ajoûta-t-il, qui vous ait fait enlever vos » Sçeaux pour vous rendre un mauvais » office, il les remettra dans le coffre pour » vous les rendre, ou vous pourrez l'accu-ser de les avoir perdus. » L'affaire réüssit, comme le Mandarin l'avoit prévu, & les Sçeaux furent rendus au Visiteur.

Les Magistrats qui ont reçû les Sceaux de l'Empereur, les font porter devant eux dans les grandes cérémonies, ou lorsqu'ils rendent visite à une personne à qui ils veulent témoigner du respect. Ils sont renfermez dans un coffre doré, & portez par deux hommes sur un brancard qui précede la chaise du Mandarin. Quand il arrive dans le lieu où il va rendre visite, on dresse un buffet qu'on couvre d'un tapis, sur lequel on pose le coffre où les Sceaux sont renfermez.

Si l'Empereur de la Chine est si puissant par la vaste étendue des Etats qu'il possede, il ne l'est pas moins par les revenus qu'il en tire. Il n'est pas facile de déterminer au juste à quelles sommes ils montent, car le tribut annuel se paye partie en argent, partie en *denrées*. On le tire de toutes les terres, même des montagnes, du sel, des soyes, des etoffes de chanvre & de coton, & de diverses autres denrées, des ports, des doüanes, des barques, de la marine, des forêts, des jardins Royaux, des confiscations, &c.

Le tribut personnel de tous ceux qui ont vingt ans jusqu'à soixante, monte à des sommes immenses, à cause du grand nombre des Habitans de l'Empire : on tient communément qu'autrefois il y avoit plus de 58. millions de personnes qui payoient ce tribut. Dans le dénombrement qui se fit sous le feu Empereur *Cang hi*, au commencement de son régne, on trouva onze millions cinquante-deux mille huit cens soixante-

douze familles ; & d'hommes capables de porter les armes, cinquante neuf millions sept cens quatre-vingt-huit mille trois cens soixante-quatre. On ne compte ici ni les Princes, ni les Officiers de la Cour, ni les Mandarins, ni les Soldats qui ont servi & obtenu leur congé, ni les Lettrez, les Licentiez, les Docteurs, ni les Bonzes, ni les enfans qui n'ont pas encore atteint l'âge de 20. ans, ni la multitude de ceux qui demeurent sur les rivieres, ou sur mer, dans des barques. Le nombre des Bonzes monte à beaucoup plus d'un million. Il y en a dans *Peking* au moins deux mille qui ne sont pas mariez ; & dans les Temples des Idoles en divers endroits, on en compte trois cens cinquante mille établis avec des Patentes de l'Empereur. Le nombre des seuls Bacheliers est d'environ quatre-ving dix mille. Mais depuis ce tems-là où les guerres civiles & l'établissement des Tartares avoient fait périr un Peuple sans nombre ; la Chine s'est extrémement peuplée pendant la longue suite des années qu'elle a joui d'une paix profonde.

De plus, on entretient dix mille barques aux frais de l'Empereur, qui sont destinées à porter tous les ans à la Cour le tribut qui se paye en ris, en étoffes, en soyes, &c. L'Empereur reçoit chaque annee quarante millions cent cinquante-cinq mille quatre cens quatre-vingt-dix sacs de six vingt livres chacun, de ris, de froment & de mil : un million trois cens quinze mille neuf cens trente-sept pains de sel de 50. livres chacun. Deux cens dix mille quatre cens soixante-dix sacs de féve, & vingt-deux millions cinq cens quatre-vingt-dix-huit mille cinq cens quatre-vingt-dix-sept bottes de paille pour la nourriture de ses chevaux.

En étoffes ou en soye, les Provinces lui fournissent cent quatre-vingt-onze mille cinq cens trente livres de soye travaillée, & la livre est de 20. onces ; quatre cens neuf mille huit cens quatre-vingt-seize livres de soye non travaillée ; trois cens quatre-vingt-seize mille quatre cens quatre-vingt piéces de toile de coton, cinq cens soixante mille deux cens quatre-vingt piéces de toile de chanvre, sans compter la quantité d'étoffes de velours, de satin, de damas, & autres semblables, le vernis, les bœufs, les moutons, les cochons, les oyes, les canards, le gibier, les poissons, les fruits, les légumes, les épiceries, les différentes sortes de vins, qui s'apportent continuellement au Palais Impérial. En supputant tout ce que l'Empereur perçoit, & le réduisant à nos livres de France, tous ses revenus ordinaires sont estimez d'environ deux cens millions de taëls. Un taël est une once d'argent qui vaut cent sols de notre monnoye valeur intrinseque.

L'Empereur peut encore imposer de nouveaux tributs sur ses Peuples, lorsque les besoins pressans de l'Etat le demandent : mais c'est un pouvoir dont il n'use presque jamais, les tributs réglez étant suffisans pour les dépenses qu'il est obligé de faire ; & bien loin d'avoir recours aux subsides extraordinaires, il n'y a guere d'années qu'il n'exempte quelque Province de tout tribut, lorsqu'elle a été affligée de la disette, ou de quelque autre calamité.

Comme les terres sont mesurées, & qu'on sçait le nombre des familles, & ce qui est dû à l'Empereur, on n'a nulle peine à déterminer ce que chaque Ville doit payer chaque année. Ce sont les Officiers des Villes qui levent ces contributions : on ne confisque point les biens de ceux qui sont lents à payer, ou qui par des délais continuels chercheroient à éluder le payement ; ce seroit ruiner les familles ; c'est pourquoi depuis qu'on commence à labourer les terres, ce qui se fait vers le milieu du Printems, jusqu'au tems de la récolte, il n'est pas permis aux Mandarins d'inquiéter les paysans : la prison ou la bastonnade est le moyen dont on se sert pour les réduire.

On employe encore un autre expédient : comme il y a dans chaque Ville un nombre de pauvres & de vieillards qui sont nourris des charitez de l'Empereur, les Officiers leur donnent des billets pour se faire payer. Ils vont aussitôt dans les maisons de ceux qui doivent le tribut, & si l'on refuse de satisfaire, ils y demeurent, & s'y font nourrir autant de tems qu'il est nécessaire, pour consommer ce qui étoit dû à l'Empereur.

Ces Officiers rendent compte de leur recette au *Pou tching sée*, c'est le Trésorier général de la Province, & le premier Officier après le Viceroy. Ils sont obligez à certains tems de lui faire tenir les deniers de leur recette : ils les envoyent sur des mulets : chaque mulet porte deux mille taels dans deux especes de barils de bois fort longs, qui sont fermez avec des crampons de fer. Le *Pou tching sée* rend ses comptes au *Hou pou*, qui est le second des Tribunaux souverains de la Cour : c'est ce Tribunal qui est chargé de tout ce qui concerne l'administration des Finances, & qui à son tour en rend compte à l'Empereur. Rien n'est mieux ordonné que l'imposition & la levée des tributs, si l'on en excepte quelques fraudes inévitables, dont les petits Officiers usent à l'égard du Peuple.

La Chine a cela de singulier, que l'Empereur est dans ses Etats, comme un grand chef de famille qui pourvoit à tous les besoins de ses Officiers : cet usage qui n'a point varié parmi les Chinois, est assez conforme à ce qui se pratiquoit anciennement dans la Cour de nos Rois, où il se faisoit des distributions de pain, de vin, de viandes, de chandelles, & d'autres choses semblables, qu'on nommoit *livraisons*, d'où est venu le nom de livrée, pour les gens de service qui étoient d'une même livrée ou d'une même distribution, c'est-à-dire, qui appartenoient au même maître.

Une grande partie des deniers Impériaux se consomme dans les Provinces, par les pensions, l'entretien des pauvres, & sur tout des vieillards & des invalides, qui sont en grand nombre, les appointemens des Mandarins, le payement des Troupes, les ouvrages publics, &c. Le surplus est porté à *Peking*, & est employé aux dépenses ordinaires du Palais, & de la Capitale où le Prince réside, & où il nourrit plus de cent soixante mille hommes de Troupes reglées, sans compter leur solde qui se paye en argent.

De plus, on distribue tous les jours dans *Peking* à près de cinq mille Mandarins, une certaine quantité de viande, de poisson, de sel, de légumes, &c. & tous les mois du ris, des féves, du bois, du charbon, & de la paille ; tout cela se livre avec la derniere exactitude.

La même chose s'observe à l'égard de ceux qui sont appellez des Provinces à la Cour, ou que la Cour envoye dans les Provinces : ils sont servis & défrayez sur toute la route eux & leur suite : on leur fournit des barques, des chevaux, des voitures, & des hôtelleries entretenues aux dépens de l'Empereur.

Voici comme la chose se pratique, lors qu'un Mandarin est envoyé de la Cour, on lui donne un *Cang ho*, c'est-à-dire, un ordre dépêché de la Cour par le *Ping pou* ou Tribunal de la Milice, scellé du Sçeau de ce Tribunal, en vertu duquel les Officiers des Postes & des Villes fournissent sans délai ce qui est porté dans cet ordre, & pour faire foi qu'ils l'ont exécuté, ils y apposent leur Sçeau. On fournit des hommes pour tirer les Barques, d'autres pour porter les bagages, & c'est l'Officier général des Postes qui fait peser ces bagages, & qui donne autant d'hommes qu'il en faut pour les porter, à raison de 50 livres Chinoises par homme.

Les Troupes que l'Empereur nourrit & entretient, soit le long de la grande Muraille, soit dans toutes les Villes & les

Places

Places murées montoient autrefois au nombre de sept cens soixante & dix mille Soldats : ce nombre dans la suite a été encore augmenté, & subsiste toûjours, car on ne fait point de reforme. Ils doivent servir de Gardes, & faire escorte aux grands Mandarins, aux Gouverneurs, aux Officiers & Magistrats : ils les accompagnent même dans leurs voyages, & pendant la nuit ils font la garde autour de leur barque ou de leur Hôtel. Ils ne sont qu'un jour en exercice, parce que les Soldats de chaque lieu où arrive le Mandarin, se succedent les uns aux autres, & ils retournent à leur poste après leur jour de service. L'Empereur nourrit pareillement environ cinq cens soixante-cinq mille chevaux pour monter la Cavalerie, & pour le service des Postes & des Courriers, qui portent ses ordres & ceux des Tribunaux dans les Provinces.

Les Ambassadeurs des Puissances étrangeres sont aussi defrayez aux dépens de l'Empereur, depuis le premier jour qu'ils entrent sur les terres de l'Empire, jusqu'à ce qu'ils en soient sortis. Il leur fournit des chevaux, des barques, & toutes les voitures necessaires pour le voyage : il fait toute la dépense de leur table, & quand ils sont arrivez à la Cour, il les loge dans un Palais, ou pour marque d'amitié il leur envoye tous les deux jours des mets de sa table; & quand il veut donner des marques particulieres de son affection, il envoye de tems en tems des mets extraordinaires.

Je ne parle point des autres dépenses que fait l'Empereur pour tous les ouvrages publics, qui peuvent servir ou à l'ornement des Villes, ou à la commodité des Peuples, ni de celles que demande l'entretien de son Palais, qui, quoique d'un goût bien different de celui que nous avons de l'architecture, ne laisse pas d'avoir quelque chose d'auguste & de convenable à la majesté d'un si puissant Prince. L'idée qu'on en a déja donnée au commencement de cet ouvrage sembleroit suffire; cependant sans repéter ce qui a été dit, je suppléerai à ce qui y manque par une description plus détaillée qu'en a fait un des Missionnaires, qui eurent l'honneur d'être admis en sa présence, & de le saluer jusques dans son appartement.

C'est, dit-il, un amas étonnant de bâtimens, & une longue suite de cours, de galleries, & de jardins, qui forment un tout véritablement magnifique.

Comme la Porte du Midi ne s'ouvre que pour l'Empereur, nous entrâmes par celle qui regarde l'Occident, & qui conduit à une vaste cour, qui est au Midi par rapport au Palais. Cette cour a la figure d'une double équerre, à chaque extrémité de laquelle on voit un gros Edifice oblong à double toit, dont l'étage d'en bas est percé en trois endroits en forme de Porte de Ville. Cette cour a Nord Sud plus de deux cens pas géométriques de long, & la croisée environ autant, elle est pavée de grosses briques posées de champ, avec des allées de pierres plattes & larges; avant que d'entrer dans une autre cour, il faut passer un Canal à demi sec qui court Est Oüest, & qui est parallele aux murs de cette seconde cour. Nous passâmes ce canal sur un des six ponts de marbre blanc, qui sont vers le milieu, vis-à-vis de cinq portes voutées & ouvertes, sur lesquelles est un gros Edifice avec une platte forme ou donjon à double toit, qui a plus de vingt pas géométriques d'épaisseur. A l'entrée & à la sortie du Pont qui conduit à la porte du milieu, il y a deux grandes colomnes rondes de marbre blanc, dressées sur un large piedestal entouré d'une balustrade de même, avec deux gros lions qui ont sept à huit pieds de haut sur leur base, lesquels semblent avoir été faits d'un même bloc.

Les portes conduisent vers le Nord dans la seconde cour dont je parle, qui n'a gueres que cent pas géométriques

de longueur, & environ la moitié de largeur. A l'entrée de cette cour, on trouve deux autres colomnes de marbre blanc ornées de Dragons en relief, avec deux petites aîles un peu au-deſſous d'un chapiteau plat & fort large.

De là on paſſe dans une troiſiéme deux fois plus longue que la ſeconde, & un peu plus large. On y entre par cinq portes ſemblables aux précédentes, ſur leſquelles porte un gros Edifice de même ſtructure. Ces portes ſont épaiſſes & couvertes de lames de fer, qui y ſont attachées par pluſieurs rangs de clouds de cuivre, dont la tête eſt plus groſſe que le poing. Tous les Edifices du Palais ſont poſez ſur un ſocle à hauteur d'homme, bâti de groſſes pierres de marbre d'un gris rouſsâtre, mal polies, & ornées de moulures.

Toutes ces cours ſont entourées d'Edifices fort bas, & couverts de tuiles jaunâtres. Au fond de cette troiſiéme cour, on voit un aſſez long Edifice flanqué de deux pavillons qui touchent à deux aîles, leſquelles ſont terminées par deux autres pavillons ſemblables aux premiers, c'eſt-à-dire, qui ſont à double toit, & environnées de leurs galleries, de même que les aîles du fond de cet édifice, qui eſt élevé ſur une platte forme de brique avec ſon parapet & ſes petites embraſures, laquelle a environ trente-cinq pieds de haut. Le bas de la platte forme, juſqu'à ſix pieds hors du rez de chauſſée eſt bâti de marbre. Le fond eſt percé de trois ouvertures voutées, & qui ſe ferment par trois portes ſemblables aux précédentes, avec cette difference, que les clouds & les ferrures en ſont dorez.

Il y avoit pluſieurs Gardes à cette porte, & entre autres un *Colao* ou Miniſtre d'Etat, qui ayant été accuſé d'avoir reçu ſous main de l'argent dans l'adminiſtration de ſa Charge, fut condamné à garder cette porte du Palais, avec une Compagnie de Soldats dans laquelle on l'avoit enrôlé. Ceux qui paſſoient devant lui, ne laiſſoient pas de le ſaluer & de fléchir le genoux, reſpectant encore, nonobſtant l'état humiliant où il ſe trouvoit, cette haute fortune dont il venoit de décheoir.

Apres avoir paſſé ces trois cours qui n'ont rien de bien remarquable que leur étenduë, nous entrâmes dans une quatriéme, qui a environ quatre-vingts pas géometriques en quarré. Cette Cour eſt tout-à-fait riante; elle eſt environnée de galleries interrompuës d'eſpace en eſpace par des petits ſalons tout ouverts & plus exhauſſez, vis-à-vis deſquels il y a des eſcaliers avec leurs rampes de marbre blanc, qui regnent preſque tout au tour. Cette cour eſt coupée dans ſa largeur par un petit canal revêtu de marbre blanc; les bords ſont ornez de baluſtrades de la même forme. On paſſe ce canal ſur quatre ou cinq ponts d'une ſeule arcade. Ces ponts ſont de marbre blanc, embellis de moulures & de bas reliefs. Dans le fond de la cour eſt un grand & magnifique ſalon fort propre, où l'on monte par trois grands eſcaliers, avec leurs rampes ornées des mêmes baluſtrades.

Suit une cinquiéme cour à peu prés de la même forme & de la même grandeur: elle a néanmoins quelque choſe qui frappe davantage: on y voit un grand perron quarré à triple étage, & bordé à chaque étage de baluſtrades de marbre blanc; ce perron occupe près de la moitié de la longueur de la cour, & près des deux tiers de ſa largeur. Il a environ dix-huit pieds de haut, & eſt bâti ſur un ſocle Siamois de marbre plus groſſier, qui eſt haut de plus de ſix pieds. On monte ſur ce perron par trois eſcaliers: celui du milieu eſt le plus conſidérable. Huit gros vaſes ou caſſolettes de bronze hautes d'environ ſept pieds, ornent le haut du perron, au bas duquel, proche du maître eſcalier, il y a deux groſſes figures de lion de bronze. Ce perron eſt vis-à-vis une grande & magnifique ſalle, où l'Empereur reçoit les

Mémoriaux, les Requêtes, ou Placets que les Mandarins des Tribunaux Souverains viennent lui présenter chaque jour, après avoir fait leurs prosternemens accoûtumez au bas de l'escalier.

On passe ensuite deux autres cours assez peu différentes de cette derniere : elles ont des perrons de la même forme & de la même grandeur, & sont entourées d'édifices semblables, avec les escaliers & les balustrades qui regnent autour.

Lorsque nous eûmes traversé la seconde de ces cours, on nous conduisit par une porte qui est à côté sur la droite, dans une autre cour longue d'environ deux cens pas : c'est une espéce d'hippodrome, au bout duquel on entre à main gauche dans une Grande salle ouverte. Nous y trouvâmes des gardes, & nous y attendîmes quelque tems le Mandarin qui devoit venir nous prendre, pour nous introduire dans l'appartement de l'Empereur.

Enfin on vint nous chercher, & l'on nous fit entrer dans une neuviéme cour un peu plus petite, mais du moins aussi magnifique. Au fond se voit un grand édifice de figure oblongue, à double toit de même que les précedens, & couvert pareillement de tuilles vernissées de jaune. Une espéce de chemin ou de levée haute de six ou sept pieds, bordée de balustres de marbre blanc, & pavée de même, conduit à ce Palais où est l'appartement de l'Empereur. Il n'y a que lui qui puisse passer par cet endroit, ainsi que par le milieu des autres cours.

Tout brille dans ce Palais, par l'éclat que donnent les ornemens de sculpture, le vernis, les dorures, & les peintures. Au fond de ce grand édifice régne une espéce de platte forme, pavée de grands carreaux d'un très beau marbre jaspé, poli comme une glace, & dont les morceaux sont tellement unis, qu'à peine peut-on distinguer l'endroit où ils se joignent.

A l'entrée de la grande salle, se trouve une porte qui conduit dans une grande chambre quarrée, où l'Empereur étoit assis sur une estrade à la maniere Tartare. Cette chambre étoit pavée de marbre, les poutres étoient portées par des colonnes de bois vernissées de rouge, & engagées de telle sorte dans le mur, qu'elles étoient de niveau avec sa surface. Nous fîmes les cérémonies ordinaires, c'est-à-dire, que nous nous rangeâmes sur une même ligne vis-à-vis de l'Empereur ; que nous nous mîmes à genoux à trois reprises, & qu'à chacune nous nous courbâmes trois fois jusqu'à terre. C'étoit une grande faveur qu'il nous faisoit, de recevoir en personne ces marques de notre respect : quand les Mandarins des six Cours Souveraines, de cinq en cinq jours, au premier jour de l'an, & au jour de la naissance de l'Empereur, viennent faire la même cérémonie, ce Prince n'est presque jamais présent, & est quelquefois bien éloigné de l'endroit du Palais où ils rendent leurs hommages.

Après avoir satisfait à ce devoir, nous approchâmes de sa personne, & nous étant mis à genoux de côté & sur une même ligne, il s'informa de notre nom, de notre âge, de notre patrie, & nous entretint avec une douceur & une affabilité, qu'on admireroit dans tout autre Prince que dans un Empereur de la Chine.

On ne peut nier que cette suite de cours de plein pied & sur une même ligne, que cet assemblage, quoique confus & informe, de corps de logis, de pavillons, de galleries, de colonnades, de balustrades, & de dégrez de marbre, que cette multitude de toits couverts de tuiles d'un vernis jaune si luisant & si beau, que quand le soleil y donne, ils paroissent dorez, on ne peut nier, dis-je, que tout cela ne présente à la vue je ne sçai quoi de magnifique, qui frappe, & qui donne à connoître que c'est le Palais d'un grand Empereur.

Si l'on y ajoûte les cours, qu'on y a pratiquées sur les aîles pour les offices

& les écuries, les Palais des Princes du Sang, ceux de l'Impératrice & des femmes, les jardins, les étangs, les lacs, les bois où l'on nourrit toutes sortes d'animaux, tout cela paroîtra avoir quelque chose de singulier. Ce n'est pourtant là que le Palais intérieur du Prince, qui est séparé par une grande muraille du Palais extérieur, lequel est fermé d'un mur élevé & fort épais, & qui a environ deux lieues de circuit. C'est comme une petite Ville où logent les différens Officiers de la Cour, & un grand nombre d'ouvriers de toutes les sortes, qui y sont entretenus pour le service de l'Empereur.

Fort près de *Peking* se voit la maison de plaisance des anciens Empereurs : elle est d'une étendue prodigieuse : car elle a bien de tour dix lieues communes de France : mais elle est bien différente des maisons Royales d'Europe. Il n'y a ni marbre, ni jets d'eau, ni murailles de pierre : quatre petites rivieres d'une belle eau l'arrosent : leurs bords sont plantez d'arbres. On y voit trois édifices fort propres & bien entendus. Il y a plusieurs étangs, des paturages pour les cerfs, les chevreuils, les mules sauvages, & autres bêtes fauves ; des étables pour les troupeaux ; des jardins potagers, des gazons, des vergers, & même quelques pieces de terre ensemencées ; en un mot tout ce que la vie champêtre a d'agrément s'y trouve. C'est là qu'autrefois les Empereurs se déchargeant du poids des affaires, & quittant pour un tems cet air de Majesté qui gêne, alloient goûter les douceurs d'une vie privée.

Cependant ces Empereurs ne sortoient que rarement de leur Palais, & moins ils se montroient à leurs Peuples, plus ils croyoient se concilier de respect. Les Tartares qui occupent maintenant le Trône, se sont humanisez, & sans trop s'écarter du génie de la Nation, ils sont devenus beaucoup plus populaires.

Lorsque l'Empereur sort de son Palais, la coûtume est qu'il soit accompagné d'une grande partie des Seigneurs de sa Cour. Tout brille dans ce cortége, les armes, les harnois des chevaux, les banderoles, les parasols, les évantails, & toutes les autres marques de la dignité Impériale. Ce sont les Princes & les Seigneurs qui ouvrent la marche, & qui sortent les premiers à cheval ; ils sont suivis des Colao, ou principaux Ministres, & des grands Mandarins : ils marchent sur deux aîles & assez près des maisons, de sorte qu'ils laissent toute la rue libre. On porte après eux 24. bannieres de soye jaune, qui est la livrée de l'Empereur, brodées de Dragons d'or, qui sont comme ses armoiries. Ces bannieres sont suivies de 24. parasols de même couleur, & d'autant de grands évantails fort riches & fort précieux. Les Gardes du Corps sont tous vêtus de jaune, avec des especes de casque en tête, & une sorte de javelot ou demie pique dorée, terminée en haut par la figure d'un Soleil ou d'un Croissant, ou de la tête de quelque animal. Douze Estafiers vêtus des mêmes couleurs, portent sur leurs épaules la chaise de l'Empereur qui est superbe. Il y a en divers endroits sur la route un grand nombre de ces Estafiers, pour se relever dans la marche. Une troupe de Musiciens, de Trompettes, & de Joueurs d'instrumens accompagnent l'Empereur, & font grand bruit. Enfin un grand nombre de Pages & de Valets de pieds ferment la marche.

Mais comme les Empereurs maintenant sortent plus souvent de leur Palais, ils se délivrent volontiers de l'embarras que cause un si grand cortége. Quand l'Empereur *Cang hi* visitoit les Provinces méridionales, il montoit une barque neuve & faite exprès pour son voyage, accompagné de ses enfans, de grands Seigneurs, & d'une infinité d'Officiers de confiance ; il y avoit tant de troupes sur sa route, qu'il sembloit marcher au milieu d'une armée. Alors il alloit à petites journées, s'arrêtant de

tems

tems en tems pour examiner par lui-même, & se faire rendre un compte exact de tout : mais en retournant à *Peking*, sa barque marchoit jour & nuit.

Je ne dis rien de ses voyages en Tartarie, lorsqu'il y alloit prendre le divertissement de la chasse, c'est alors qu'il marchoit véritablement à la tête d'une armée, & l'on eût dit qu'il alloit à la conquête d'un Empire. Je décris ailleurs la magnificence qui éclatoit dans le train, dans les habits, dans les tentes & les équipages de ce Prince, & de tous les Grands de sa suite : ainsi sans m'y arrêter à présent, je ne parlerai que de l'éclat & de la pompe, avec laquelle il alloit offrir solemnellement des sacrifices dans le Temple du *Tien*. Le détail que j'en tire de la relation qu'en a fait le P. Magalhaens est d'autant plus sûr, que l'ordre de ces sortes de cerémonies, est reglé de tous les tems, & s'observe invariablement.

Cette marche commence par 24. tambours rangez en deux files, & 24. trompettes. Ces trompettes sont faites d'un bois fort estimé des Chinois, qu'ils nomment *Ou tong chu* : elles ont plus de trois pieds de longueur, & environ huit pouces de diametre à l'embouchure : elles sont en forme de cloches ornées de cercles d'or, & s'accordent parfaitement avec les tambours.

Suivent sur la même ligne 24. hommes, armez de bâtons longs de sept à huit pieds, vernissez de rouge, & ornez de feuillages dorez : puis cent Soldats portant des hallebardes, dont le fer se termine en croissant, cent Massiers dont les lances sont peintes d'un vernis rouge mêlé de fleurs, & dorées à l'extrémité, quatre cens grandes lanternes fort ornées & travaillées avec beaucoup d'art, quatre cens flambeaux faits d'un bois qui brûle long-tems, & qui répand une grande lumiere : deux cens lances enrichies les unes de floccons de soye de diverses couleurs, les autres de queües de Pantheres, de Renards, & d'autres animaux : 24. bannieres sur lesquelles on a peint les signes du Zodiaque, que les Chinois divisent en 24. parties; cinquante-six autres bannieres, où sont représentées les 56. constellations, ausquelles les Chinois réduisent toutes les étoiles : deux cens évantails, soutenus par de longs bâtons dorez, où sont peintes diverses figures de Dragons, d'oiseaux, & d'autres animaux : 24. parasols richement ornez, & un buffet porté par les Officiers de la bouche, & garni de divers utenciles d'or, comme de bassins, d'éguieres, &c.

Après qu'on a vu marcher tout ce cortége en bon ordre, l'Empereur paroît à cheval superbement vêtu, avec un air grave & majestueux; on soutient à ses côtez un riche parasol qui est assez grand pour donner de l'ombre & à lui & à son cheval : il est environné de dix chevaux de main de couleur blanche, dont les selles & les brides sont enrichies d'or & de pierreries, de cent lanciers, & des Pages de la Chambre.

Après quoi l'on voit venir dans le même ordre & à sa suite tous les Princes du Sang, les Regulos, les premiers Mandarins, & les Seigneurs de sa Cour, tous en habits de cérémonie, cinq cens jeunes Gentilshommes du Palais richement vêtus, mille Valets de pied en robbes rouges, brodées de fleurs & d'étoiles d'or & d'argent. Immédiatement après trente-six hommes portent une chaise découverte, qui est suivie d'une autre fermée & beaucoup plus grande, laquelle est soutenue par six vingts porteurs; enfin quatre grands chariots, dont deux sont traînez par des éléphans, & les deux autres par des chevaux couverts de housses en broderie : chaque chaise & chaque chariot est suivi d'une Compagnie de 50. hommes pour sa garde.

Cette marche est fermée par deux mille Mandarins de Lettres, & par deux autres mille Mandarins d'armes ou Officiers de guerre, vêtus magnifiquement de leurs habits de cerémonie.

Telle est la grandeur & la puissance du Maître qui gouverne un si vaste Empire. C'est à lui seul que tout se rapporte : il est l'ame qui donne le mouvement, à un si grand corps, & qui en maintient toutes les parties dans la plus parfaite subordination, ainsi qu'on le verra dans la suite.

De la forme du gouvernement de la Chine, des différens Tribunaux, des Mandarins, des honneurs qu'on leur rend, de leur pouvoir & de leurs fonctions.

Le gouvernement politique de la Chine roule tout entier sur les devoirs des peres à l'égard de leurs enfans, & des enfans envers leurs peres. L'Empereur est appellé le pere de tout l'Empire, le Viceroy est le pere de la Province qui lui est soumise, & le Mandarin est de même le pere de la Ville qu'il gouverne. C'est sur ce principe général qui est très-simple, qu'est fondé ce grand respect & cette prompte obéïssance, que les Chinois rendent aux Officiers, qui aident l'Empereur à soutenir le poids du gouvernement.

On ne peut s'empêcher d'être surpris lorsqu'on voit qu'un Peuple infini, naturellement inquiet, interessé jusqu'à l'excès, & toûjours en mouvement pour s'enrichir, est néanmoins gouverné & retenu dans les régles du devoir par un petit nombre de Mandarins, qui sont à la tête de chaque Province. Tant il est vrai que l'ombre seule de l'autorité Impériale qui paroît dans leurs personnes, a tout pouvoir sur l'esprit de ces Peuples.

Dès les premiers tems de la Monarchie, les Mandarins ont été partagez en neuf ordres différens : la subordination de ces ordres est si grande & si parfaite, que rien ne se peut comparer au respect & à la soumission, que les Mandarins d'un ordre inférieur ont pour ceux qui sont d'un ordre supérieur.

Le premier ordre des Mandarins est celui des *Colao* ou Ministres d'Etat, des premiers Présidens des Cours Souveraines, & autres premiers Officiers de la Milice ; c'est le plus haut degré auquel les Gens de Lettres puissent parvenir, à moins que pour des services importans rendus à l'Empire, l'Empereur ne jugeât à propos de leur donner des titres encore plus honorables, comme ceux de Comtes, de Ducs, &c.

Le nombre des *Colao* n'est pas fixé, mais il dépend de la volonté du Prince, qui les choisit comme il veut, & qui les tire des autres Tribunaux. Cependant ils ne sont gueres que cinq ou six. Il y en a un d'ordinaire parmi eux qui est plus distingué que les autres, & qu'on nomme *Cheou siang* : c'est lui qui est le chef du Conseil, & qui a surtout la confiance de l'Empereur.

Le Tribunal de ces *Colao* se tient dans le Palais, à main gauche de la salle Impériale, qui est le côté le plus honorable. C'est dans cette salle que l'Empereur donne audience quand il paroît en *public*, & qu'il reçoit les respects & les hommages que les Mandarins viennent lui rendre. Comme il a dans son Palais plusieurs autres salles magnifiques & superbement ornées, on attribuë une de ces salles à chacun d'eux, pour examiner les différentes affaires qui lui sont adressées en particulier ; & on lui donne le nom de cette salle, comme un titre d'honneur qu'on ajoûte à son nom ordinaire, par exemple, un tel, *Colao*, suprême salle du milieu.

Ce Tribunal qu'on nomme *Nui yüen*, c'est-à-dire, la Cour du dedans, parce qu'il est au dedans du Palais, est composé de trois ordres de Mandarins. Les premiers sont à proprement parler les Ministres d'Etat ; ce sont eux qui voyent &

qui examinent presque toutes les Requêtes que les Tribunaux Souverains doivent présenter à l'Empereur, soit pour les affaires d'Etat, & qui concernent la guerre, ou la paix, soit pour les affaires civiles ou criminelles. Ils lisent ces Requêtes, & après les avoir luës, ils permettent qu'on les donne à l'Empereur, à moins qu'ils ne trouvassent quelque obstacle, dont ils avertiroient Sa Majesté, qui reçoit ou qui rejette leurs avis, comme il lui plaît, se réservant quelquefois à lui seul la connoissance des affaires, & l'examen des Mémoires qu'on lui a présentez.

Les Mandarins qui composent le second ordre de ce Tribunal, sont comme les Assesseurs des premiers : c'est de leur corps que se tirent les Vicerois des Provinces, & les Présidens des autres Tribunaux ; on leur donne le titre de *Ta hio se*, c'est-à-dire, Lettrez, ou Magistrats d'une capacité reconnuë, & on les prend dans le second ou le troisiéme ordre des Mandarins.

Les Mandarins du troisiéme ordre s'appellent *Tchong chu co*, c'est-à-dire, école des Mandarins. Ils sont les Sécretaires de l'Empereur, & ont soin de faire écrire toutes les affaires dont on délibere dans le Tribunal. On les prend dans le quatriéme, le cinquiéme, ou le sixiéme ordre des Mandarins.

Ce sont là les Officiers qui composent le Conseil de l'Empereur, & c'est à ce Tribunal que s'examinent & se décident la plûpart des grandes affaires, à moins que l'Empereur ne fasse assembler le Grand Conseil pour en décider. Ce Grand Conseil est composé de tous les Ministres d'Etat, des premiers Présidens & Assesseurs des six Cours Souveraines, & de ceux de trois autres Tribunaux considérables. Car outre ce Conseil du dedans, il y a dans *Peking* six Cours Souveraines qu'on appelle *Leou pou*, dont le pouvoir & l'autorité s'étendent sur toutes les Provinces de l'Empire. De tout tems il y a eu dans chacune un Président, qui est d'ordinaire Mandarin du premier ordre, & deux Assesseurs qui sont du second ordre : sans compter les Tribunaux subalternes, au nombre de quarante-quatre, qui ont chacun un Président, & au moins douze Conseillers.

C'est ainsi que ces Tribunaux ont été composez sous les Empereurs Chinois, mais depuis que les Tartares se sont rendus maîtres de la Chine, on a doublé les Officiers, tant dans les Cours supérieures que dans les subalternes ; & l'on y a mis autant de Tartares que de Chinois. Trait de politique dans le Conquérant, qui a trouvé le moyen de faire entrer les Tartares dans l'administration de l'Etat, sans mécontenter les Chinois qui auroient eu lieu de se plaindre, si on les eût exclus des Charges de l'Empire.

La fonction de la premiere de ces Cours Souveraines qui s'appelle *Lij pou*, est de fournir de Mandarins toutes les Provinces de l'Empire, de veiller sur leur conduite, d'examiner leurs bonnes ou mauvaises qualitez, d'en rendre compte à l'Empereur, afin qu'il récompense la vertu & le mérite des uns, en les élevant à de plus grands emplois, & qu'il punisse les autres en les dégradant, lorsque par quelque endroit, ils se sont rendus indignes du poste, où on les avoit placez : ce sont à proprement parler des Inquisiteurs d'Etat.

Cette Cour a quatre Tribunaux subalternes. Le premier qui a soin de choisir ceux qui par leur science & leurs autres qualitez méritent de posseder des Charges dans l'Empire. Le second qui examine la bonne ou la mauvaise conduite des Mandarins. Le troisiéme qui doit sceller tous les Actes juridiques, donner aux différens Mandarins les Sçeaux convenables à leurs dignitez & à leurs emplois, & examiner si les Sceaux des dépéches qu'on envoye à la Cour sont véritables ou supposez. Enfin le quatriéme qui est chargé d'examiner le mérite des Grands de l'Empire, c'est-à-dire, des Princes du Sang Impérial, des

Régulos, de ceux qu'on a honoré de titres à peu près semblables à ceux de nos Ducs, de nos Marquis, & de nos Comtes, & généralement de toutes les personnes d'un rang & d'une qualité distinguée.

La seconde Cour Souveraine, appellée *Hou pou*, c'est-à-dire, grand Trésorier du Roy, a la Surintendance des Finances, & a le soin du domaine, des trésors, de la dépense, & des revenus de l'Empereur; elle expédie les ordres pour les appointemens & les pensions; elle ordonne les livraisons de ris, de piéces de soye, & d'argent qui se distribuent aux Grands Seigneurs & à tous les Mandarins de l'Empire; elle tient un rôle exact de toutes les familles, de tous les droits qui doivent se payer, des douanes, & des magazins publics Pour l'aider dans ce prodigieux détail, elle a quatorze Tribunaux subalternes pour les affaires des quatorze Provinces dont est composé l'Empire; car la Province de *Pe tche li* étant la Province de la Cour, & par conséquent supérieure aux autres, joüit en beaucoup de choses des prérogatives de la Cour & de la Maison de l'Empereur. La Province de *Kiang nan*, dont *Nan king* est capitale, avoit autrefois les mêmes privileges, à cause de la résidence qu'y faisoient les Empereurs: mais elle a été réduite en Province comme les autres par les Tartares, qui ont changé le nom de *Nan king*, en celui de *Kiang nin*.

Li pou est le nom de la troisiéme Cour Souveraine, c'est-à-dire, Tribunal des Rits. Quoique le nom de cette Cour paroisse le même que celui de la premiere Cour, dont nous venons de parler, il y a cependant une grande différence dans la langue Chinoise, & c'est la prononciation qui le détermine. *Lij* signifie Mandarin, & *Pou* Tribunal, c'est ce qui exprime le Tribunal des Mandarins: au lieu qu'ici *Li* signifie, Rit, & joint avec *Pou* exprime le Tribunal des Rits. C'est à cette Cour qu'il appartient de veiller sur l'observation des Rits & des cerémonies, sur les sciences & les arts; c'est elle qui a soin de la Musique Impériale, qui examine ceux qui aspirent aux degrez, & qui permet qu'on les admette aux examens: c'est elle qui donne son avis sur les titres d'honneur, & sur les distinctions dont l'Empereur veut gratifier ceux qui le méritent: De plus elle a soin des Temples & des Sacrifices que l'Empereur a coûtume d'offrir: ce soin s'étend aux festins que le Prince donne à ses Sujets ou aux Etrangers: c'est à elle à recevoir, à régaler, à congédier les Ambassadeurs: elle a la direction des arts libéraux, & enfin des trois Loix ou Religions qui ont cours, ou qui sont tolérées dans l'Empire, sçavoir, des Lettrez, des *Tao ssée*, & des Disciples de *Fo*. Enfin c'est comme une espéce de Tribunal Ecclésiastique, devant lequel les Prédicateurs de l'Evangile ont été obligez de comparoître dans le tems des persécutions.

Quatre Tribunaux subalternes aident cette Cour dans ses fonctions. Le premier a soin de délibérer sur les affaires les plus importantes, comme lorsqu'il s'agit d'expédier les Brevets pour les plus grandes Charges de l'Empire, telles que sont celles des *Tsong tou* ou des Vicerois. Le second a soin des sacrifices que fait l'Empereur, des Temples, des Mathématiques, & des Religions approuvées ou tolerées. Le troisiéme est chargé de recevoir ceux qui sont envoyez à la Cour. Le quatriéme a la direction de la table de l'Empereur, & des festins que donne sa Majesté, soit aux Grands de l'Empire, soit aux Ambassadeurs.

La quatriéme Cour Souveraine se nomme *Ping pou*, c'est-à-dire, le Tribunal des armes. La milice de tout l'Empire est de son ressort. C'est de ce Tribunal que dépendent les Officiers de guerre généraux & particuliers; c'est lui qui les examine en leur faisant faire l'exercice, qui entretient les forteresses, qui remplit les arsenaux, & les magazins d'ar-

mes

mes offenſives & deffenſives, & de munitions de guerre & de bouche, qui fait fabriquer toutes ſortes d'armes, & qui a ſoin généralement de tout ce qui eſt néceſſaire pour la défenſe & la ſûreté de l'Empire.

Elle a quatre Tribunaux inférieurs. Le premier diſpoſe de toutes les Charges militaires, & veille à ce que les troupes ſoient bien diſciplinées. Le ſecond diſtribue les Officiers & les Soldats dans les divers poſtes, pour y maintenir la tranquillité, & a ſoin de purger les Villes & les grands chemins de voleurs. Le troiſiéme à la ſur-intendance de tous les chevaux de l'Empire, des poſtes, des relais, des hôtelleries Impériales, & des barques deſtinées à porter les vivres & les autres proviſions aux Soldats. Le quatriéme a ſoin de faire fabriquer toutes ſortes d'armes, & à en remplir les arſenaux.

On a donné le nom de *Hing pou* à la cinquiéme Cour Souveraine. Elle eſt comme la Tournelle ou la Chambre Criminelle de l'Empire. Il lui appartient d'examiner ceux qui ſont coupables de quelque crime, de les juger, & de les punir d'une maniere conforme à ce que les Loix ont ſagement établi. Elle a quatorze Tribunaux ſubalternes, ſelon le nombre des quatorze Provinces de l'Empire.

La ſixiéme & derniere Cour Souveraine appellée *Cong pou*, c'eſt-à-dire, Tribunal des ouvrages publics, a ſoin d'entretenir les Palais, tant de l'Empereur, que des Tribunaux, des Princes du Sang, & des Vicerois, les ſépulcres des Empereurs, les Temples, &c. Elle a l'intendance des tours, des arcs de triomphes, des ponts, des chauſſées, des digues, des rivieres, & des lacs, & de tous les ouvrages néceſſaires pour les rendre navigables; des rues, des grands chemins, des barques, & de tous les bâtimens néceſſaires pour la navigation.

Cette Cour a pareillement quatre Tribunaux ſubalternes. Le premier dreſſe les plans & les deſſeins des ouvrages publics. Le ſecond a la direction de tous les atteliers, qui ſont dans toutes les Villes du Royaume. Le troiſiéme a ſoin d'entretenir les canaux, les ponts, les chauſſées, les chemins, &c. & de rendre les rivieres navigables. Le quatriéme a ſoin des maiſons Royales, des jardins, & des vergers: il les fait cultiver & en perçoit les revenus.

Chacun de ces Tribunaux inférieurs, a ſon Palais particulier avec ſes ſalles, & eſt compoſé de deux Préſidens, & de 24. Conſeillers, partie Tartares, & partie Chinois. On ne parle point d'une infinité de petits Officiers qui ſont attachez à chaque Tribunal, tels que ſont les Ecrivains, les Greffiers, les Huiſſiers, les Courriers, les Prevôts, les Sergens, & le reſte.

Comme il ſeroit à craindre que des corps en qui réſide tant de puiſſance, ne vinſſent à affoiblir peu à peu l'autorité Impériale, les Loix ont prévenu cet inconvénient en deux manieres.

Premierement, il n'y a aucun de ces Tribunaux qui ait un pouvoir abſolu dans les affaires qui ſont de ſon reſſort, & qui n'ait beſoin pour l'exécution de ſes jugemens, du ſecours d'un autre Tribunal, & quelquefois de tous enſemble. Par exemple, toutes les troupes ſont ſoumiſes au quatriéme Tribunal Souverain, qui eſt celui de la guerre: mais le payement des troupes, eſt du reſſort du deuxiéme: les barques, les chariots, les tentes, les armes, &c. dépendent du ſixiéme. Ainſi nulle entrepriſe militaire ne peut s'exécuter ſans le concert de ces différens Tribunaux. Il en eſt de même de toutes les affaires importantes de l'Etat.

Secondement, rien n'eſt plus capable de tenir en bride la puiſſance des Magiſtrats, dont les Tribunaux ſuprêmes ſont compoſez, que la précaution qu'on a priſe de nommer un Officier, qui veille à ce qui ſe paſſe dans chaque Tribunal.

Son office est d'assister à toutes les assemblées, d'en revoir tous les actes qui lui sont communiquez : il ne peut rien décider par lui-même, il est simple inspecteur pour observer toutes choses, & en rendre compte à la Cour : sa charge l'oblige d'informer secrettement l'Empereur, des fautes que les Mandarins commettent, non seulement dans l'administration publique des affaires de l'Etat, mais encore dans leur conduite particuliere : rien n'échappe à leur vigilance, ils n'épargnent pas même la personne de l'Empereur, lorsqu'il est repréhensible ; & afin qu'on ne puisse les gagner en leur faisant espérer une fortune plus grande, ni les intimider par des menaces, on les retient constamment dans leur emploi, & on ne les en tire que pour les élever à une charge plus considérable.

Ces sortes d'Inspecteurs ou de Censeurs publics, qu'on appelle *Co tao*, se font extrémement redouter, & il y a des traits étonnans de leur hardiesse & de leur fermeté. On en a vu accuser des Princes, des Grands Seigneurs, des Vicerois Tartares, quoi qu'ils fussent sous la protection de l'Empereur ; il est même assez ordinaire, que soit par entêtement, soit par vanité, ils aiment mieux tomber dans la disgrace du Prince, & même être mis à mort, que de se désister de leurs poursuites, quand ils croyent qu'elles sont conformes à l'équité, & aux régles d'un sage gouvernement.

L'un d'eux ayant accusé au feu Empereur *Cang hi*, quatre *Colao* & quatre grands Officiers, & les ayant convaincus de s'être laissez corrompre par argent, pour la nomination des Charges, ils furent cassez sur le champ, & réduits à la condition de Gardes, qui sont de petits Officiers du menu Peuple ; ainsi l'on peut bien dire des Officiers de cette Cour, ce qu'un Courtisan de Perse disoit de ceux de son Prince : Ils sont entre les mains du Roy mon maître comme des jettons, qui ne valent que ce qu'il veut les faire valoir.

Lorsque l'Empereur renvoye selon la coûtume, les Requêtes de ces Censeurs aux Tribunaux pour en délibérer, il est rare que les Mandarins donnent le tort aux Censeurs, par la crainte où ils sont d'être accusez eux-mêmes. C'est ce qui donne à ces Officiers un grand crédit dans l'Empire ; mais aussi c'est ce qui tient tout dans le devoir, & dans la subordination si nécessaire, pour maintenir l'autorité Impériale.

Cependant quelque déférence qu'aïent tous les Mandarins, non seulement pour les ordres, mais pour les moindres inclinations de l'Empereur, ils ne laissent pas dans l'occasion de faire paroître beaucoup de fermeté. Lorsque l'Empereur interroge les Tribunaux, & qu'ils répondent selon les Loix, on ne peut ni les blâmer, ni leur faire aucun reproche ; au lieu que s'ils répondent d'une autre maniere, les Censeurs de l'Empire ont droit de les accuser, & l'Empereur de les faire punir, pour n'avoir pas suivi les Loix.

Il y a encore à *Peking* un autre Tribunal, uniquement établi pour y traiter les affaires des Princes : on ne veut pas qu'ils soient confondus avec le *commun du* Peuple. Les Présidens *& les* Officiers de ce Tribunal sont des Princes titrez : on choisit les Officiers subalternes parmi les Mandarins ordinaires ; c'est à ceux-ci de dresser les actes de procédure, & de faire les autres écritures nécessaires. C'est aussi dans les Registres de ce Tribunal, qu'on inscrit tous les Enfans de la famille Impériale à mesure qu'ils naissent, qu'on marque les titres & les dignitez dont on les honore, qu'on les juge, & qu'on les punit s'ils le méritent. Les Regulos, outre leurs femmes légitimes, en ont ordinairement trois autres, ausquelles l'Empereur donne des titres, & dont les noms s'inscrivent dans ce Tribunal. Les enfans qui en naissent, ont rang après les enfans légitimes, & sont plus consi-

dérez que ceux qui naissent de simples concubines, que les Princes peuvent avoir en aussi grand nombre qu'ils le souhaittent.

Je n'entrerai point dans un plus grand, détail des divers Tribunaux établis dans la Ville Impériale, il suffit d'avoir parlé un peu au long des six principaux ausquels ils sont subordonnez; mais je n'en puis omettre un qui est singulier en son genre, & qui fait connoître le cas quon fait à la Chine des gens de Lettres.

Tous les trois ans tout ce qu'il y a de *Kiu gin*, c'est-à-dire de Licentiez dans l'Empire, se rendent à *Peking* pour parvenir au degré de Docteur; on les examine rigoureusement durant 13. jours, & il n'y en a qu'environ trois cens qui soient élevez à ce degré. On choisit parmi ces nouveaux Docteurs, ceux qui ont fait paroître le plus d'esprit & de capacité, pour composer le Tribunal dont je parle, & qui se nomme *Han lin yuen*; c'est une espece d'Academie, qui ne compte parmi ses membres, que les plus sçavans & les plus beaux génies de l'Empire.

Ce sont ces Docteurs qui ont l'Intendance de l'éducation du Prince héritier, & qui doivent lui enseigner la vertu, les sciences, les regles de la civilité, & le grand art de bien gouverner. Ils sont chargez d'écrire les évenemens considérables, qui méritent d'être transmis aux races futures, & l'histoire générale de l'Empire. Leur profession est de continuellement étudier, & de faire des Livres utiles. Ce sont proprement les gens de Lettres de l'Empereur; il s'entretient avec eux des sciences, & c'est souvent de leur corps qu'il choisit des *Colao*, & les Présidens des Tribunaux suprêmes. Les membres de ce Tribunal sont dans une grande estime, & en même tems fort craints & fort respectez.

C'est l'Empereur qui nomme pareillement les Mandarins, ausquels il donne toute autorité dans les Provinces. Elles sont gouvernées par deux Officiers généraux, dont dépendent tous les autres : l'un qui s'appelle *Fou yuen*; c'est ce que nous nommons en Europe Viceroy ou Gouverneur de Province : un autre, dont la jurisdiction est bien plus étenduë, puisque deux & quelquefois trois Provinces lui sont soumises. Celui-ci se nomme *Tsong tou*.

L'un & l'autre sont à la tête d'un Tribunal suprême de la Province, où toutes les affaires importantes, soit civiles, soit criminelles, se décident : c'est à eux que l'Empereur envoye immédiatement ses ordres, & ils ont soin de les signifier aussi-tôt dans toutes les Villes de leur ressort.

Quelque grande que soit l'autorité du *Tsong tou*, elle ne diminuë en rien celle des Viceroís particuliers: tout y est reglé de telle sorte, qu'il n'y a jamais parmi eux aucun conflit de jurisdiction. Ce Tribunal suprême de chaque Province, a dans son département plusieurs autres Tribunaux, qui lui sont subordonnez, & un certain nombre de Mandarins inférieurs, qui aident le Viceroy à expédier les affaires.

Dans toutes les Villes Capitales des Provinces, on a établi deux Tribunaux, l'un pour les affaires civiles, & l'autre pour les affaires criminelles : le premier s'appelle *Pou tching ssee* : il a un Président & deux Assesseurs : ils sont tous trois Mandarins du second ordre. Le Président l'est du premier dégré, & les Assesseurs du second dégré. Le Tribunal criminel, qu'on nomme *Ngan tcha ssée*, a un Président du troisiéme ordre, & au lieu d'Assesseurs il a deux classes de Mandarins, qu'on appelle *Tao li*.

Ces Mandarins sont les Visiteurs des différens districts qui partagent chaque Province, & ils y ont leurs Tribunaux. Leur Charge est d'en rendre compte à l'Empereur, sur-tout quand dans la Province il n'y a point de Visiteur envoyé de la Cour.

Les uns appellez *Y tchuen tao* ont soin

de l'entretien des Postes, des Hôtelleries Royales, & des Barques de leur département, qui appartiennent à l'Empereur. D'autres qu'on nomme *Ping pi tao*, ont inspection sur les Troupes. D'autres veillent à la réparation des grands chemins, on les nomme *Tun tien tao*: il y en a qui ont soin des rivieres, & qu'on appelle *Ho tao*; & d'autres, dont l'emploi est de visiter les côtes de la mer, ils s'appellent *Hai tao*. Ils ont tout pouvoir de faire châtier les criminels, & ils sont comme les Substituts des six Tribunaux suprêmes de la Cour.

Pour ce qui est des Villes particulieres, comme elles sont de trois ordres différens, elles ont aussi leurs Gouverneurs, & plusieurs Mandarins qui rendent la justice.

Le Mandarin des Villes du premier ordre s'appelle *Tchi fou*. Il est Mandarin du quatriéme ordre: ses trois Assesseurs sont Mandarins du sixiéme & du septiéme ordre: il a encore sous lui un certain nombre de Mandarins inférieurs, qui se multiplient à proportion de l'étenduë de son territoire, & du nombre des Villes qui sont de sa dépendance.

Le Mandarin des Villes du second ordre se nomme *Tchi tcheou*: il est du second dégré du cinquiéme ordre: ses deux Assesseurs sont du second dégré du sixiéme & du septiéme ordre.

Enfin toutes les autres Villes de l'Empire ont un Tribunal, dont le Président s'appelle *Tchi hien*. C'est un Mandarin du septiéme ordre qui a deux Assesseurs, l'un du huitiéme, & l'autre du neuviéme ordre.

Outre ces Tribunaux qui sont communs à toutes les Provinces, il y en a encore d'autres, qui sont propres de certains lieux, ou qui ont des fonctions particulieres, tels que sont, par exemple, les Mandarins du sel qui ont soin de le faire distribuer dans toutes les Provinces par des personnes sûres, & d'empêcher que des Marchands particuliers n'en débitent, & ne fassent tort aux droits du Prince: Le Président de ce Tribunal s'appelle *Yen fa tao*; le Mandarin général du tribut du ris, qu'on nomme *Leang tao*; un autre Mandarin général, lequel préside aux examens des Etudians de la Province, & de tous ceux qui aspirent aux dégrez de litterature, qui se nomme *Hio tao*: & plusieurs autres qui ont des Offices particuliers, & dont le détail seroit trop long.

Le nombre de ces Mandarins de Lettres répandus dans tout l'Empire, monte à plus de treize mille six cens: on en imprime quatre fois l'année un catalogue exact, où l'on marque leur nom, leurs titres, leur pays, & le tems auquel ils ont été graduez. Je parlerai ailleurs des Mandarins d'armes ou Officiers de guerre.

Les Gouverneurs des Villes, qui sont des Mandarins inférieurs, ne reglent pas ordinairement par eux-mêmes les affaires importantes; mais ils sont obligez d'en faire leur rapport aux Mandarins supérieurs, c'est-à-dire, au *Pou tching ssée* que les Européans appellent le Trésorier général de la Province, & au *Fou yüen*, à qui nous donnons le nom de Viceroy.

Ces deux grands Mandarins ne reconnoissent au-dessus d'eux que les Tribunaux de *Peking*. Pour ce qui est du *Tsong tou*, qui est au-dessus des Vicerois, & qui a le gouvernement de deux ou trois Provinces, il est dépendant des mêmes Tribunaux; mais sa Charge est si considérable, qu'on ne peut l'élever qu'en le faisant Ministre d'Etat, ou Président d'une des Cours Souveraines.

Tous les Mandarins sont infiniment jaloux des marques de leur dignité, qui les distinguent non seulement du commun du Peuple, mais encore des autres Lettrez, & de tous ceux qui sont d'un rang inférieur.

Cette marque consiste dans une piéce d'étoffe quarrée qu'ils portent sur la poitrine; elle est richement travaillée, & au milieu se voit la devise propre de leurs emplois: aux uns c'est un dragon à quatre

Cortege d'un Viceroy toutes les fois qu'il sort de son Palais.

tre ongles, aux autres un aigle, ou un soleil, & ainsi du reste. Pour ce qui est des Mandarins d'armes, ils portent des Pantheres, des Tygres, des Lions, &c.

Il y a pareillement de la distinction affectée aux ceintures qu'ils portent : autrefois avant que les Chinois eussent pris l'habit Tartare, elles étoient divisées en petits carreaux, & s'attachoient par devant avec de grandes agraffes faites de cornes de buffle, de rhinoceros, d'yvoire, d'écailles de tortuë, de bois d'aigle, d'argent, d'or, & de pierreries : cette matiere des agraffes étoit différente selon la diversité des emplois : il n'y avoit que les *Colao* qui pussent porter celle qui est de pierres précieuses, & c'est l'Empereur qui la leur donnoit, lorsqu'il les mettoit en possession de leur Charge. Maintenant c'est la ceinture de soye qui est toûjours en usage.

Il y a une dépendance absoluë entre ces diverses puissances qui gouvernent l'Etat. Le plus petit des Mandarins a tout pouvoir dans l'étenduë de son gouvernement, mais il releve d'autres Mandarins, dont le pouvoir est plus grand ; ceux-ci dépendent des Officiers généraux de chaque Province ; ces derniers, des Tribunaux de la Ville Impériale ; & les Présidens des Cours Souveraines, devant qui tremblent tous les Mandarins, tremblent eux-mêmes devant l'Empereur, en qui réside la souveraine puissance.

Voici comment se distribuent les Charges des Mandarins, c'est-à-dire, des Officiers : quand des trois degrez de litterature, on en a passé au moins deux, on est en état de posseder des Charges ; les noms de ces trois sortes de sçavans, c'est-à-dire, des *Si eou tsai* ou Bacheliers, des *Kiu gin* ou Licentiez, & des *Tsing sée* ou Docteurs, s'écrivent dans les Registres du Tribunal, appellé *Lji pou*, qui distribuë les Officiers chacun dans son rang & selon son mérite.

Lorsque leur tems est venu, & qu'il vaque des Charges, ils se rendent à la Cour : on ne les éleve ordinairement, même les *Tsing sée*, qu'aux Charges de Gouverneurs de Villes du second & du troisiéme ordre. Supposé que quatre de ces Charges viennent à vaquer, on commence par en informer l'Empereur, & on appelle les quatre Lettrez qui sont les premiers sur la liste ; puis dans une boëte élevée, où l'on ne peut atteindre qu'à peine avec la main, on met quatre bulletins, où sont écrits les noms des quatre gouvernemens, ensuite chacun tire en son rang, & est fait Gouverneur de la Ville dont le nom lui est échu.

Outre les examens ordinaires, on en fait encore un autre, pour s'assurer de quelle sorte de gouvernement un Lettré est capable ; & l'on dit que quand on a des amis, ou de l'argent à donner, les Chinois ne manquent pas de diverses adresses, pour faire tomber les meilleurs Gouvernemens, à ceux qu'ils ont dessein de favoriser.

La facilité avec laquelle un seul Mandarin, un *Tchi fou* par exemple, gouverne un si grand Peuple, est admirable. Qu'il publie ses ordres sur un simple quarré de papier, scellé de son sceau, & affiché aux Carrefours des Villes & des Villages, il est aussitôt obéi.

Une si prompte obéïssance a pour base cette profonde vénération, & cette soumission sans réserve à l'égard des parens, dans laquelle les Chinois sont élevez dès leur enfance : elle vient aussi du respect que ce Mandarin s'attire, par la maniere dont il conduit un Peuple accoûtumé à le regarder comme l'Empereur, dont il représente la personne. Le Peuple ne lui parle qu'à genoux, lorsqu'il rend la justice dans son Tribunal. Il ne paroît jamais en public qu'avec un grand appareil, & son train est majestueux. Il est superbement vêtu, son visage est grave & sévere ; quatre hommes le portent assis sur une chaise fort propre, découverte & dorée si c'est en Eté, & fermée d'un tour de soye si c'est en Hyver : il est précédé de tous les gens

de son Tribunal, dont les bonnets & les habits sont d'une forme extraordinaire.

Ces Officiers marchent en ordre des deux côtez de la ruë : les uns tiennent devant lui un parasol de soye, les autres frappent de tems en tems sur un bassin de cuivre, & d'espace en espace ils avertissent à haute voix le Peuple, de se tenir en respect à son passage. Quelques-uns portent de grands foüets, d'autres traînent de longs bâtons, ou des chaînes de fer ; le fracas de tous ces instrumens fait trembler un Peuple naturellement timide, & qui sçait qu'il n'échapperoit pas aux châtimens que lui feroit souffrir le Mandarin, s'il contrevenoit publiquement à ses ordres.

Ainsi dès qu'il paroît, tout le Peuple, qui est dans les ruës, lui témoigne son respect, non pas en le saluant, de quelque maniere que ce soit, ce seroit une familiarité punissable ; mais en se retirant à l'écart, se tenant debout, les pieds joints l'un auprès de l'autre, les bras pendans & serrez le long des côtez ; & il demeure dans cette posture la plus respectueuse, jusqu'à ce que le Mandarin soit passé.

Si un Mandarin du cinquiéme ordre, tel que le *Tchi fou*, marche avec cette Pompe, on peut juger quelle est la magnificence de la marche du *Tsong tou*, ou du Viceroy. Il a toûjours pour le moins une centaine d'hommes qui l'accompagnent, & cette longue suite qui n'a rien d'embarrassant, parce que chacun sçait son poste, occupe quelquefois toute une ruë. C'est au milieu de ce cortege qu'il paroît revêtu de ses habits de cérémonie, & élevé sur une chaise fort grande & bien dorée, que huit hommes portent sur leurs épaules.

D'abord paroissent deux timballiers, qui frappent sur des bassins de cuivre pour avertir de la marche : viennent ensuite huit Porte-Enseignes de bois vernissé, où sont écrits en gros caractéres les titres d'honneur du Viceroy ; quatorze Drapeaux où l'on voit les Symboles propres de sa charge, tels que sont le Dragon, le Tygre, le Phénix, la Tortue volante, & d'autres animaux aîlez : six Officiers qui portent une planche, faite en forme de pelle fort large, élevée, & suspendue, où l'on lit en gros caractere d'or les qualitez particulieres de ce Mandarin. Deux autres portent, l'un un parasol de soye jaune à triple étage, & l'autre l'étui où se conserve ce parasol ; deux Archers à cheval qui sont à la tête des premiers Gardes : des Gardes armez de faux redressées & ornées de floccons de soye à quatre étages ; deux autres files de gens armez, les uns de masses à long manche, les autres de masses en forme de poignet au serpent de fer, & d'autres armez de grands marteaux, & de longues haches en croissant ; de nouveaux Gardes portant les uns des haches d'armes au tranchant redressé, & les autres armez de faux droites comme les premieres ; quelques Soldats portant ou hallebardes à triple pointe, ou des fléches, ou des haches ; deux porteurs chargez d'une espéce de coffre très propre, dans lequel est enfermé le Sceau de sa dignité. Deux nouveaux timballiers qui avertissent que le Mandarin approche ; deux Officiers armez de cannes pour tenir le monde en respect, qui sont couverts d'un feutre ombragé de deux plumes d'oye. On voit ensuite deux porte-masses à Dragons de grosse sculpture dorez, & un grand nombre d'Officiers de Justice, les uns armez de foüets ou de bâtons plats pour donner la bastonnade, les autres armez de chaînes, de foüets, de coutelas, & d'écharpes de soye. Deux Guidons, & un Capitaine commandant cette escouade : tout cet appareil précede le Viceroy porté dans sa chaise, & environné de ses Pages & de ses Valets de pied, ayant près de sa personne un Officier qui porte un grand évantail en forme d'écran. Il est suivi de plusieurs Gardes, dont les uns sont armez de masses polyedres, &

les autres de sabres à long manche ; après quoi viennent plusieurs Enseignes & Cornettes, avec un grand nombre de Domestiques à cheval, qui portent chacun ce qui est à l'usage du Mandarin, comme un second bonnet renfermé dans son étui, en cas que le tems l'oblige d'en changer, &c.

Quand il marche pendant la nuit, on porte, non pas des flambeaux comme en Europe, mais plusieurs grosses lanternes très propres, sur lesquelles on a écrit en lettres cubitales, les titres & les qualitez du Mandarin, avec l'ordre de son Mandarinat, pour imprimer à chacun le respect qui lui est dû, & afin que les passans s'arrêtent, & que ceux qui sont assis se levent respectueusement.

C'est le Gouverneur de chaque *Hien* ou de chaque *Tcheou*, qui est chargé d'administrer la Justice, de recevoir le tribut que chaque famille doit à l'Empereur, de visiter en personne les corps de ceux qui ont été tuez dans quelques démêlez, ou que le désespoir a porté à se donner la mort.

Deux fois le mois il doit donner audience à tous les Chefs de quartier, & s'informer exactement de tout ce qui se passe dans son ressort : c'est à lui de distribuer les passe-ports aux barques & aux vaisseaux, d'écouter les plaintes & les accusations, qui sont presque continuelles parmi un grand Peuple : tous les Procès viennent à son Tribunal, il fait punir à grands coups de bâtons celui des plaideurs qu'il juge coupable : enfin c'est lui qui condamne à mort les criminels ; mais sa Sentence, de même que celle des autres Mandarins qui sont au-dessus de lui, ne peut être exécutée, qu'elle ne soit ratifiée par l'Empereur. Les causes de peu d'importance se jugent en premier ressort par les trois Mandarins subalternes, dont les charges ressemblent à celles de Lieutenans particuliers de nos Présidiaux.

Quelque redoutable que soit l'autorité de ces Mandarins, ils ne peuvent gueres se maintenir dans leurs emplois, qu'en se faisant la réputation d'être les Peres du Peuple, & de n'avoir d'autre attention que celle de procurer leur bonheur.

Aussi c'est à rendre le Peuple heureux, qu'un bon Mandarin doit mettre toute sa gloire. Tel d'entre eux a fait venir de son pays plusieurs ouvriers, pour apprendre à élever des vers à soye, & à faire des étoffes dans tout son district, & par ce moyen là a enrichi sa Ville, & s'est attiré les plus grands éloges.

On en a vu un autre qui dans un tems d'orage, ne se contenta pas de deffendre qu'on traversât la riviere, mais encore se transporta sur le rivage, & y demeura tout le jour, pour empêcher par sa présence, que quelque téméraire se laissant emporter par l'avidité du gain, ne s'exposât au danger de périr misérablement.

Un Mandarin qui seroit trop sévére, & en qui on ne verroit point cette affection pour le Peuple qui lui est soumis, ne manqueroit pas d'être noté dans les informations, que les Vicerois envoyent de trois en trois ans à la Cour, & cette note suffiroit pour le dépoüiller de sa Charge : si un prisonnier vient à mourir dans la prison, il faut une infinité d'attestations, qui prouvent que le Mandarin n'a pas été suborné pour lui procurer la mort ; qu'il est venu le visiter lui-même ; qu'il a fait venir le Medecin ; & qu'il lui a fait fournir tous les remedes convenables, &c. car on doit avertir l'Empereur, & lui rendre compte de tous ceux qui meurent dans les prisons, & de la maniere dont ils sont morts ; & sur l'avis que l'Empereur en reçoit, il fait faire souvent des informations extraordinaires.

Il y a sur tout certaines occasions, où les Mandarins affectent le plus de marquer leur sensibilité pour le Peuple ; & c'est lorsqu'on craint que la recolte ne manque, ou par la sécheresse, ou par l'abondance des pluyes, ou par quelque

autre accident, comme par la multitude des sauterelles qui inondent quelquefois certaines Provinces. Alors le Mandarin soit par affection, soit par interêt, ou par grimace, n'oublie rien pour se rendre populaire.

La plûpart, bien qu'ils soient Lettrez, & qu'ils détestent les Idoles de *Fo* & du *Tao*, ne laissent pas de parcourir solemnellement tous les Temples, & cela à pied contre leur coûtume, pour demander à ces Idoles de la pluye ou du beau tems.

Ainsi lorsqu'il arrive de ces sortes de calamitez, aussi-tôt le Mandarin fait afficher par tout des Ordonnances, qui prescrivent un jeûne général : il est défendu aux Bouchers & aux Traiteurs de vendre de la viande, sous des peines griéves : cependant quoi qu'ils n'étalent pas la viande sur leurs boutiques, ils ne laissent pas d'en vendre en cachette, moyennant quelque argent qu'ils donnent sous main aux gens du Tribunal, qui veillent à l'observation de l'Ordonnance.

Le Mandarin va au Temple de l'Idole, à pied, vêtu négligemment, quelquefois même avec des souliers de paille, & accompagné de ses Mandarins subalternes : il est pareillement suivi des principaux de la Ville ; il allume sur l'Autel deux ou trois petites baguettes de parfums, après quoi tous s'asseyent : pour passer le tems, ils prennent du thé, ils fument, ils causent une ou deux heures ensemble, & enfin ils se retirent.

Telle est la cérémonie qu'ils observent pour demander de la pluye ou du beau tems. C'est, comme l'on voit, traiter assez cavalierement l'Idole. Si elle se fait trop prier pour accorder cette faveur, on la met quelquefois à la raison à grands coups de bâton, ce qui néanmoins arrive rarement.

On dit que cela se fit à *Kiang tcheou*, dans la Province de *Chan si*. L'Idole, pour avoir refusé de la pluye trop opiniâtrément durant la sécheresse, fut mis en piéces à force de coups, & cela par l'ordre des Officiers. On juge bien que pendant cette exécution, il se chantoit de beaux cantiques à sa loüange.

Quand ensuite la pluye vint à tomber, on lui refit une autre statuë, ce qui n'étoit pas difficile, car la plûpart de ces statuës ne sont que de terre ou d'une espece de plastre : on la promena en triomphe dans la Ville, on lui fit des sacrifices, en un mot elle rentra dans tous les droits de sa Divinité.

Le Viceroy d'une Province en agit de la même sorte avec une autre Idole, qui ne se laissoit point fléchir par ses demandes réitérées : il ne put contenir son impatience : il envoya un petit Mandarin dire de sa part à l'Idole, que s'il n'y avoit pas de pluye à tel jour qu'il désignoit, il la chasseroit de la Ville, & feroit raser son Temple. Apparemment que l'Idole ne comprit pas ce langage, ou qu'elle s'effraya peu de ces menaces, car le jour marqué arriva sans qu'il y eût de pluye.

Le Viceroy offensé de ce refus, songea à tenir sa parole ; il défendit au peuple de porter son offrande à l'Idole, il ordonna qu'on fermât son Temple, & qu'on en scellât les portes, ce qui fut executé sur le champ. Mais la pluye étant venue quelques jours après, la colere du Viceroy s'appaisa, & il fut permis de l'honorer comme auparavant.

Dans ces sortes de calamitez publiques, c'est principalement à l'Esprit tutelaire protecteur de la Ville, que le Mandarin s'adresse selon l'ancien usage, & voici la formule, dont il a accoûtumé de se servir, pour implorer son secours.

» Esprit tutelaire, si je suis le Pasteur
» & le Gouverneur de cette Ville, vous
» l'êtes encore plus que moi, tout invi-
» sible que vous êtes. Cette qualité de
» Pasteur m'oblige à procurer au peuple
» ce qui lui est avantageux, & à écarter
» ce qui pourroit lui nuire ; mais c'est
» de vous proprement que le peuple re-

çoit

» çoit son bonheur; c'est vous qui le pré- » servez des malheurs dont il est mena- » cé. Au reste quoique vous soyez in- » visible à nos yeux, cependant lors que » vous agréez, nos offrandes & que vous » exaucez nos vœux, vous vous mani- » festez, & vous vous rendez en quelque » sorte visible. Que si l'on vous prioit » en vain, le cœur n'auroit point de part » aux honneurs qu'on vous rend. Vous » seriez à la verité ce que vous êtes, « mais vous seriez peu connu : de même » que moi qui suis chargé par état de pro- » teger & de défendre le peuple, je ferois » douter de mon Mandarinat, si je » n'agissois jamais en Mandarin. Dans les » calamitez publiques ausquelles on ne » voit point de remede, nous devons » implorer votre secours, & vous exposer » nos besoins. Voyez donc la désolation » où est le peuple. Depuis le sixiéme » mois jusqu'au huitiéme il n'est point » tombé de pluye, on n'a encore re- » cueilli aucun grain ; si tout perit, » comment pourra-t'on ensemencer » les terres? C'est ce que je dois vous » représenter. J'ai ordonné plusieurs jours » de jeûne, les bouchers ont défense » d'ouvrir leurs boutiques; on s'interdit » l'usage de la viande, du poisson, & mê- » me du vin; on songe serieusement à » se purifier le cœur, à examiner ses dé- » fauts, & à s'en repentir. Mais nos ver- » tus & nos mérites ne sont gueres ca- » pables de fléchir le *Tien*. Pour vous, » ô Esprit gouverneur invisible de » cette Ville, vous approchez de lui, » vous pouvez demander des graces pour » nous autres mortels, & le supplier de » mettre fin à nos maux. Une telle fa- » veur obtenue par votre entremise, met- » tra le peuple au comble de ses vœux; » je verrai accompli ce que mon employ » m'oblige de souhaitter avec ardeur; » votre culte croîtra de plus en plus dans » cette Ville, lors qu'on verra que ce » n'est point en vain que vous y présidez

Comme le Mandarin n'est établi que pour soutenir & proteger le peuple, il doit être toujours prêt à écouter les plaintes qu'on a à lui porter, non-seulement quand il tient son Audience, mais encore à toutes les heures du jour. Si c'est une affaire pressée, alors on va à son Hôtel, & on frappe à grands coups sur une espece de timballe, qui est quelquefois à côté de la salle où l'on rend justice; mais presque toujours hors de l'Hôtel même, afin que nuit & jour le peuple puisse y frapper.

A ce signal, qui ne se donne que dans quelque accident extraordinaire, le Mandarin, quelque occupé qu'il soit, doit tout quitter sur l'heure, pour accorder l'Audience qu'on lui demande. Il est vrai qu'il en coûte la bastonnade à celui qui donne l'allarme, à moins qu'il ne s'agisse de quelque injustice criante, qui demande un prompt remede.

Une de ses principales fonctions est encore d'instruire son peuple : il tient la place de l'Empereur, lequel, disent les Chinois, n'est pas seulement Empereur pour gouverner, & Pontife pour sacrifier, mais qui est encore maître pour enseigner; & c'est pourquoi de tems en tems il assemble à *Peking* tous les Grands de la Cour, & tous les premiers Mandarins des Tribunaux, pour leur faire une instruction, dont le sujet est toujours tiré des Livres Canoniques.

De même le premier & le quinziéme de chaque mois, les Mandarins s'assemblent en cérémonie dans un lieu, où l'on fait une ample instruction au peuple. Cette pratique est ordonnée par un Statut de l'Empire : le Gouverneur fait en cela l'office d'un pere qui instruit sa famille. C'est l'Empereur lui-même qui a assigné les matieres qu'on doit traitter dans ces sortes de discours : elles sont comprises en seize Ordonnances Imperiales, que je vais rapporter.

Premiere Ordonnance. Qu'on pratique avec un grand soin les devoirs que prescrit la pieté filiale, & la déférence que le cadet doit à son frere aîné; on apprendra par là à estimer les obligations

essentielles, que la nature impose à tous les hommes.

Deuxiéme Ordonnance. Qu'on conserve toûjours un souvenir respectueux des ancestres de sa famille ; on y verra constamment regner l'union, la concorde, & la paix.

Troisiéme Ordonnance. Que l'union regne dans les Villages ; c'est le moyen d'en bannir les querelles & les procez.

Quatriéme Ordonnance. Qu'on estime beaucoup la profession des Laboureurs, & de ceux qui cultivent les meuriers dont on nourrit les vers à soye ; on ne manquera jamais de grains pour se nourrir, ni de vêtemens pour se couvrir.

Cinquiéme Ordonnance. Qu'on s'accoûtume à une prudente œconomie par la frugalité, la tempérance, & la modestie ; & ce sera le moyen d'éviter beaucoup de folles dépenses.

Sixiéme Ordonnance. Qu'on ait grand soin de faire fleurir les Ecoles publiques, afin d'instruire les jeunes étudians aux bonnes mœurs.

Septiéme Ordonnance. Qu'on s'applique aux fonctions propres de son Etat ; c'est un moyen infaillible d'avoir l'esprit & le cœur en repos.

Huitiéme Ordonnance. Qu'on extirpe les sectes & les erreurs dans leur naissance, afin de conserver dans sa pureté la véritable & solide Doctrine.

Neuviéme Ordonnance. Qu'on inculque souvent au peuple les Loix pénales établies par l'autorité souveraine ; la crainte retiendra dans le devoir les esprits grossiers & indociles.

Dixiéme Ordonnance. Qu'on s'instruise parfaitement des Loix de la civilité & de l'honnesteté ; les bonnes coûtumes que la bienséance a établies, seront toûjours exactement pratiquées.

Onziéme Ordonnance. Qu'on s'applique de toutes ses forces à donner une bonne éducation aux Enfans & aux freres cadets ; on empêchera par ce moyen là qu'ils ne se livrent au vice & au déréglement de leurs passions.

Douziéme Ordonnance. Qu'on s'abstienne de toute accusation calomnieuse ; l'innocence & la simplicité n'auront rien à craindre.

Treiziéme Ordonnance. Qu'on se garde bien de receler les coupables, que leurs crimes obligent à mener une vie errante & vagabonde ; on évitera par ce moyen là d'être enveloppé dans leur malheur.

Quatorziéme Ordonnance. Qu'on soit exact à payer les contributions établies par le Prince ; on sera à couvert des recherches & des véxations de ceux qui les éxigent.

Quinziéme Ordonnance. Qu'on agisse de concert avec les chefs de quartier établis dans chaque Ville ; c'est le moyen de prévenir les larcins, & de ne pas laisser échapper ceux qui en sont coupables.

Seiziéme Ordonnance. Qu'on réprime les saillies de la colere ; on sera à couvert de tout péril.

Ce sont ces Ordonnances qui servent de texte aux discours des Mandarins. Le discours de l'un d'eux sur la troisiéme Ordonnance, fera connoître la maniere dont ils s'y prennent pour instruire le peuple : le voici.

» L'Empereur vous ordonne de conserver l'union dans les Villages, afin d'en bannir les querelles & les procès : écoutez attentivement l'explication que je vais faire de cette Ordonnance.

» Lors que vous demeurez dans un même lieu, parens ou non, peu importe, vous passez pour Habitans de ce lieu ou de cette Bourgade. Vous y vivez avec des parens ou des alliez, avec des personnes avancées en âge, & avec vos condisciples : Vous ne sçauriez sortir sans vous voir : le matin & le soir, en tout tems vous vous rencontrez les uns les autres. Or cet assemblage de quelques familles réunies dans un même lieu, c'est ce que j'appelle un Village : Dans ce Village il y a

» des riches & des pauvres : il y en a qui » sont au dessus de vous, il y en a qui » sont au dessous, enfin vous y avez des » égaux.

» Ayez dabord pour maxime, que vo» tre crédit ne doit point être employé » à vous faire redouter, qu'il ne vous » est jamais permis d'user de ruses, & » de dresser des pieges à vos voisins. » Parler du prochain avec mépris, étaler » avec pompe vos belles qualitez, cher» cher à vous enrichir au dépens des » autres, ce sont de ces choses que vous » devez absolument vous interdire.

» Un ancien a sagement remarqué » que dans un lieu où il y a des vieil» lards & des jeunes gens, ceux-ci doi» vent respecter les premiers, & que sans » examiner s'ils sont riches ou pauvres, » sçavans ou ignorans, ils ne doivent » avoir égard qu'au nombre des années.

» Si étant à votre aise vous méprisez » les pauvres, si étant dans l'indigence » vous regardez les riches avec des yeux » d'envie, les divisions seront éternelles. » Quoi, dira ce riche orgueilleux, vous » ne voulez pas me ceder, & moi je » vais vous écraser.

» En effet si vous avez des Terres ou » des Maisons, il tâchera de vous les en» lever, il employera la force pour empié» ter sur votre fond ; ni vos femmes ni » vos filles ne pourront être à l'abri d'un » pareil créancier ; comme vous êtes insol» vable, il vous les ravira sous le titre » specieux d'une équitable compensa» tion : tantôt dans un mouvement de » colere, il lâchera ses bœufs & ses che» vaux dans vos campagnes, qui dévo» reront vos terres nouvellement ense» mencées : Tantôt dans la chaleur du » vin il se livrera aux plus grands excez : » les gens de bien ne seront point à cou» vert de ses insultes : les voisins poussez » à bout, éclateront, ils s'adresseront aux » gens de chicane, pour intenter un pro» cès dans les formes : ces esprits malins » & artificieux ne manqueront pas de » grossir les objets, afin de les engager » dans une affaire d'éclat : d'un étang ils » feront une mer irritée, dont les flots » écumans s'éleveront jusqu'aux nuës : » une bagatelle deviendra une affaire sé» rieuse. Cependant l'accusation sera por» tée dans tous les Tribunaux, & les dé» penses qu'on sera obligé de faire, au» ront des suites dont on se ressentira le » reste de ses jours.

» Etes vous en voyage ? Si le hasard » vous fait rencontrer un homme de vo» tre Village, à peine l'avez-vous recon» nu à son langage, que rien n'est com» parable au plaisir secret que vous res» sentez : vous logez ensemble, vous » vous aimez comme si vous étiez véri» tablement freres : & comment se fait» il que lors que vous demeurez dans le » même endroit, au lieu de maintenir la » paix & le bon ordre, vous y excitez » des querelles, vous y semez la divi» sion.

» Ne parlez jamais mal des autres, » on vous laissera en repos : ne vous » broüillez avec personne ; cedez volon» tiers aux autres ; ayez une patience à » l'épreuve des contradictions, & vous » n'aurez point à craindre qu'on vous » outrage, ou qu'on vous insulte.

» Quand il s'éleve un different entre » deux personnes, si des gens charita» bles s'approchoient pour les mettre » d'accord ; quand le feu de la division » s'allume dans une famille, si les voisins » accouroient pour l'éteindre ; si lors qu'un » homme s'échauffe, quelqu'un le tiroit à » l'écart, & lui parlant avec douceur, tâ» choit de modérer sa colere, ce grand » feu qui sembloit menacer le Ciel, s'é» vanoüiroit dans le moment, & cette » affaire importante qu'on vouloit porter » au Tribunal des Grands, se termine» roit avec autant de facilité, qu'on fond » un morceau de glace, ou qu'on déta» che une tuile du toit. Mais si un bou» te-feu s'en mesle, semblable à une gros» se pierre, qui tombant avec roideur bri» se tout ce quelle rencontre, il vous en» gagera par ses pernicieux conseils dans

» des chicanes qui vous conduiront au » précipice.

» Mais puisque je parle des suites funestes où engagent les querelles & les » Procès, écoutez attentivement ce que » j'ai encore à vous dire.

» Dès que le Mandarin a pris connoissance de l'affaire, il faut que l'un ou » l'autre succombe, ou vous, ou votre » partie adverse : si vous avez du dessous, » comme vous n'êtes pas d'humeur à céder, vous chercherez par tout de l'appui & de la protection ; vous tâcherez » de gagner les bonnes graces de ceux » qui ont la confiance du Mandarin, & » il faudra bien payer leurs démarches : » vous voudrez mettre dans votre parti, » & vous rendre favorables les gens de » l'Audience ; & combien de festins faudra-t-il leur donner ? Aurez-vous dequoi fournir à tous ces frais ?

» Mais si vous tombez entre les mains » d'un mauvais Juge, qui pour vous » perdre, emprunte les couleurs & les » apparences de la droiture & de l'équité, » en vain avez-vous interessé ceux qui » ont de l'accès auprès de lui, & pour » qui il a de la considération ; en vain » les gens de l'Audience, ces ames vénales, ces sangsuës du Peuple, se déclareront ils en votre faveur : après bien » des dépenses que vous aurez faites, » vous pour opprimer votre ennemi, & » votre ennemi pour se dérober à votre » fureur, vous serez forcez d'en venir » enfin tous les deux à un accommodement.

» Si vous refusez d'y entrer, si ayant » été condamné dans un Tribunal subalterne, vous en appellez à une Cour » supérieure, on verra tous les jours des » Requêtes courir tous les Tribunaux, » le Procès traînera en longueur bien des » années par les artifices de la chicane, » les témoins en souffriront, une infinité de personnes seront enveloppées » dans votre affaire, les uns seront mis » en prison, les autres seront punis par la » justice ; enfin la Sentence ne sera pas » encore portée, qu'une infinité de familles seront réduites à une honteuse » mendicité.

» Concluez de tout ce que je viens de » dire, que quand vous auriez une Montagne de cuivre & des mines d'or, à peine pourroient-elles fournir à de pareilles dépenses ; & que quand vous auriez » un corps de fer, à peine pourriez-vous » suffire aux fatigues qu'il vous faudra » essuyer.

» L'Empereur dont la compassion pour » son Peuple n'a point de bornes, vous » défend les Procès, & a la bonté de vous » donner lui-même des instructions, pour » appaiser les troubles, qui pourroient s'élever parmi vous : il veut que vous viviez dans une parfaite union.

» Pour y parvenir, respectez la vieillesse, honorez la vertu, ayez pour les » riches de la déférence, & de la compassion pour les pauvres ; ne vous mêlez point de relever ce qui ne vous paroît pas dans l'ordre : il vous vient des » soupçons qu'on a voulu vous décrier ; » ne cherchez point à en tirer vengeance : vous avez parmi vous des libertins, » exhortez les avec politesse & avec douceur à changer de vie : dans les corvées » publiques, qu'on s'apperçoive de votre » union, par l'empressement que vous » témoignerez à vous aider les uns les » autres.

» Voici un autre avis qui n'est pas » moins interessant : vous êtes dans l'opulence ; ne mettez pas votre gloire à » faire bonne chere, ni à porter des habits somptueux : vous avez de l'autorité & du crédit ; ne vous en servez jamais » pour opprimer des hommes foibles & » sans appui. Ce que je vous demande, » c'est que vous soyez modestes dans la » prosperité, & également actifs & vigilans à remplir vos devoirs : ce que je » souhaite, c'est qu'éloignez de toute ambition, vous sçachiez vous contenter » de peu, c'est qu'on vous distingue par » votre douceur, par votre moderation, » & sur tout par votre œconomie.

Faites

» Faites attention à ces années qui » viennent de tems en tems, où les mala- » dies populaires, jointes à la cherté des » grains, portent par tout la désolation; » votre devoir est alors, d'avoir pitié de » vos chers concitoyens, & de les soula- » ger de votre superflu.

» Ce point mérite toute votre atten- » tion: il y va de votre interêt, car par » ce moyen vos laboureurs vous demeu- » reront fideles, vos campagnes ne se- » ront point abandonnées, vos voisins » veilleront à votre conservation, vos » interêts seront ceux du public. D'un » autre côté, le Ciel par des voyes qui vous » sont inconnuës, vous protegera, & vous » comblera de biens.

» Parlons maintenant aux Artisans, » & à tous ceux qui sont employez aux » ouvrages méchaniques. Quoique par » les loix immuables d'une cause supé- » rieure, ils soient nez dans la pauvreté » & dans l'humiliation, leur bonheur » consiste à vivre selon leur état, à ne » point se chagriner de leur pauvreté, & » à ne point envier aux riches leurs ri- » chesses.

» Cette morale sera pour eux une » source de paix & de consolation. Un » homme de bien ne manque jamais de » prosperer; la vertu quand elle est soli- » de, ne peut être long-tems dans l'ob- » scurité.

» Vous sçavez maintenant les inten- » tions de l'Empereur, c'est à vous à vous » y conformer. Si vous le faites, comme » je n'en doute point, vous en retirerez » les plus grands avantages, vous conten- » terez le cœur paternel de Sa Majesté, » on ne verra plus de divisions parmi » vous, vous épargnerez aux Manda- » rins la peine de multiplier les Arrêts & » les supplices, vous procurerez à l'Em- » pire le calme & la tranquillité. Quand » vous serez de retour chacun chez vous, » appliquez-vous sérieusement à la pra- » tique d'une doctrine si utile. »

Telle est la maniere, dont les Mandarins instruisent deux fois chaque mois le Peuple aux bonnes mœurs: c'est une partie si essentielle à son ministere, que si l'on commettoit dans son département des crimes d'une certaine espece, on l'en rend responsable.

Quand dans une Ville il s'est commis un vol ou un assassinat, il faut qu'il découvre les voleurs ou les assassins, autrement il est destitué de sa Charge. S'il se commettoit un crime énorme, comme par exemple, si un fils étoit assez dénaturé pour tuer son pere, le crime n'est pas plûtôt déferé aux Tribunaux de la Cour, qu'on dépoüille de leurs emplois tous les Mandarins du département. C'est leur faute, dit-on: ce malheur ne seroit pas arrivé, s'*ils* avoient veillé avec plus de soin aux bonnes mœurs. Il y a pareillement des cas extraordinaires, où par la même raison, on punit de mort les parens avec les enfans coupables.

Rien ne seroit comparable au bel ordre, que les loix Chinoises ont établies pour le gouvernement de l'Empire, si tous les Mandarins, au lieu de suivre leurs passions, se conformoient à des loix si sages; & l'on peut dire qu'il n'y auroit point d'Etat plus heureux: mais comme parmi un si grand nombre, il s'en trouve toûjours, qui bornent leur félicité aux biens de la vie présente, & à tout ce qui peut la rendre commode & agréable, *ils* font quelquefois peu de scrupule de ne pas suivre les loix les plus sacrées de la raison & de la justice, & de les sacrifier à leur propre interêt.

Il n'y a point de ruses, ni d'artifices, ausquels quelques Officiers inférieurs n'ayent recours, pour tromper les Mandarins supérieurs; & parmi ceux-ci il ne laisse pas de s'en trouver, qui tâchent d'en imposer aux Tribunaux suprêmes de la Cour, & même de surprendre l'Empereur. Ils sçavent si bien couvrir leurs passions, sous les expressions les plus humbles & les plus flatteuses; & ils affectent, dans les Mémoires qu'ils présentent, un tel air de désinteressement, qu'il est diffi-

cile que le Prince ne prenne souvent le mensonge pour la vérité.

D'ailleurs comme leurs appointemens, ne suffisent pas toûjours pour entretenir leur faste & leur luxe, les injustices, pourvu qu'elles soient sécrettes, ne leur coûtent gueres: on a vu des Ministres d'Etat, & les premiers Présidens des Cours Souveraines, rançonner sous main les Vicerois des Provinces: & ceux-ci, forcez de se dédommager de la même maniere sur leurs subalternes, ne manquent pas de tirer sur les Peuples, de quoi fournir à ces frais.

Les loix ont prévu ce désordre, en y remédiant par diverses précautions, qui retiennent les Mandarins dans le devoir, & qui mettent le Peuple à l'abri des vexations. L'Empereur regnant y a encore remedié plus efficacement, car il a augmenté leurs appointemens, il a déclaré qu'il ne vouloit recevoir aucun présent, & leur a défendu de rien recevoir au-delà de ce qui leur est dû, sous les peines portées par la loi, laquelle ordonne, qu'un Mandarin qui auroit reçu, ou exigé injustement 80. onces d'argent, sera puni de mort.

Outre cela, 1°. Il est difficile qu'il n'y ait du mouvement parmi le Peuple, quand il gémit sous l'oppression: & le moindre soulevement qui arrive dans une Province, est imputé au Viceroy: s'il n'est promptement appaisé, il est presque sûr de perdre sa Charge. Il est, disent les loix, comme le chef d'une grande famille; si la paix est troublée, c'est sa faute: c'est à lui de gouverner les Officiers subalternes, & d'empêcher qu'ils n'oppriment le Peuple: quand le joug est doux, on ne le porte point à regret, encore moins cherche-t-on à le secoüer.

2°. Les loix prescrivent, qu'on ne donne à personne aucune Charge de Mandarin du Peuple, non-seulement dans sa propre Ville, mais même dans la Province où demeure sa famille; & d'ordinaire il ne possede pas la même Charge un grand nombre d'années dans le même lieu, mais on l'avance; d'où il arrive qu'il ne contracte point de liaisons avec les gens du pays, qu'il n'a point l'occasion de se partialiser; & que presque tous les Mandarins qui gouvernent avec lui dans la même Province, lui étant inconnus, il est rare qu'il ait des raisons de les favoriser.

Si on lui donne un emploi dans une Province qui confine avec la sienne, il doit être placé dans un lieu, qui en soit au moins éloigné de cinquante lieuës. La raison est, qu'un Mandarin ne doit penser qu'au bien public. S'il exerçoit une Charge dans son pays, il ne manqueroit pas d'être troublé par les sollicitations de ses proches & de ses amis, & il seroit dangereux qu'en leur faveur, ou pour leur complaire, il ne commît quelque injustice dans ses jugemens, ou qu'il n'abusât de son autorité pour perdre, ou pour opprimer par esprit de vengeance, ceux dont il auroit autrefois reçu quelque outrage, ou dans sa propre personne, ou dans celle de ses parens.

On porte même cette délicatesse, jusqu'à ne pas permettre, qu'un fils, qu'un frere, qu'un neveu, &c. soit Mandarin subalterne, où son frere, son oncle, &c. seroient Mandarins supérieurs. Par exemple un tel est Mandarin dans une Ville du troisiéme ordre, & l'Empereur vient d'envoyer son frere aîné, pour Viceroy de la même Province; le cadet doit aussi-tôt avertir la Cour, & la Cour lui donne dans une autre Province, un Mandarinat de même dégré, que celui qu'il avoit dans la Province, dont son frere a été nommé Viceroy.

La raison de ce reglement est, qu'on doit craindre que le frere aîné supérieur, ne soit favorable à son cadet inférieur, qu'il ne tolere, qu'il ne dissimule ses fautes; ou que le cadet ne se prévale de la dignité & de la protection de son frere, pour exercer son emploi avec moins d'équité & d'exactitude. D'une autre part, il seroit bien dur pour un frere, d'être obli-

gé de porter accusation contre son propre frere.

Pour éviter ces inconvéniens, on ne permet point qu'ils soient dans des emplois, qui mettent entre eux quelque relation de dépendance: & ce que je dis d'un pere, d'un frere aîné, d'un oncle Mandarins supérieurs, doit s'entendre également d'un fils, d'un frere, d'un neveu Mandarins supérieurs, à l'égard d'un pere, d'un frere aîné, ou d'un oncle inférieur, en un mot de tous les proches parens.

3°. De trois en trois ans on fait une revûë générale de tous les Mandarins de l'Empire, & l'on examine les bonnes ou les mauvaises qualitez qu'ils ont pour le gouvernement. Chaque Mandarin supérieur examine la conduite que ses subalternes ont tenuë, depuis les dernieres informations qui ont été faites, ou depuis qu'ils sont en Charge, & il leur donne à chacun des notes, qui contiennnent des éloges ou des réprimandes. Par exemple, le premier Mandarin d'une Ville du troisiéme ordre a sous lui trois ou quatre petits Mandarins: il leur donne ses notes, & les envoye au Mandarin de la Ville du second ordre, duquel il dépend. Celui-ci qui a sous lui plusieurs Mandarins, qui gouvernent les Villes du troisiéme ordre, examine ces notes, & s'y conforme, ou en ajoûte d'autres, selon les connoissances qu'il a.

Quand ce Mandarin de la Ville du second ordre, a reçu les notes de tous les Mandarins des Villes du troisiéme ordre, il leur donne à eux-mêmes sa note, puis il envoye le Catalogue de tous les Mandarins de son département aux Mandarins généraux de la Province, qui demeurent à la Capitale. Ce Catalogue passe de leurs mains en celles du Viceroy, qui après l'avoir examiné d'abord en particulier, & ensuite avec les quatre Mandarins généraux, l'envoye en Cour avec ses notes particulieres, afin que le premier Tribunal ait une connoissance exacte de tous les Mandarins de l'Empire, & qu'il récompense ou punisse ceux qui méritent ou récompense, ou châtiment. On récompense un Mandarin en l'élevant de quelques dégrez, ou en le mettant dans une plus grande place: on le châtie en l'abaissant de quelques dégrez, ou en le destituant de son emploi.

Pendant deux mois que dure cet examen, le Viceroy ne voit personne, il n'admet aucune visite, & ne reçoit aucune Lettre de ceux de son gouvernement. Il doit tenir cette conduite, afin de paroître integre, & de montrer qu'il n'a égard qu'au seul mérite. Voici à peu près quelles sont ces notes, qu'on donne aux Mandarins.

Au-dessous de leur nom, & du titre de leur Mandarinat, on écrit: c'est un homme avide d'argent, il est trop sévere dans ses châtimens, il traite le Peuple avec dureté: ou bien, il est d'un âge trop avancé, il n'est plus en état de faire ses fonctions. Celui-ci est fier, bisarre, capricieux, d'une humeur inégale: celui-là est brusque, emporté, il ne sçait pas se posseder: cet autre est foible dans sa maniere de gouverner, il ne sçait pas se faire obéir: ou bien il est lent, il n'expédie pas les affaires, il est peu instruit des loix & des coûtumes, &c.

Les notes favorables sont, par exemple, c'est un homme integre, qui ne vexe pas le Peuple, qui est attentif à tous ses devoirs: ou bien, c'est un homme d'expérience, il est ferme sans dureté, & se fait aimer du Peuple, il sçait l'art de gouverner, &c.

Quand ce catalogue des notes est arrivé à *Peking*, le Tribunal suprême auque il est adressé, les examine, & le renvoye au Viceroi, après avoir marqué la récompense, ou la punition, qu'il ordonne pour chaque Mandarin de la Province.

On casse de leurs emplois ceux qui ont de mauvaises notes, pour peu qu'elles interessent le bon gouvernement: on éleve ceux qui sont notez avec éloge, à un Mandarinat supérieur. Tel, par

exemple, qui étoit Mandarin d'une Ville du troisiéme Ordre, & qui a donné des preuves de sa capacité, est élevé au gouvernement d'une Ville du second Ordre, pour lequel il paroît avoir les talens nécessaires.

Il y en a d'autres qu'on se contente d'élever ou d'abaisser de quelques dégrez. Les Mandarins sont alors obligez de mettre à la tête de leurs Ordonnances, le nombre de dégrez qui les élevent ou qui les abaissent : Par exemple, Moi, un tel Mandarin de cette Ville, élevé de trois dégrez *Kia san kie*, ou bien abaissé de trois dégrez *Kiang san kie*, fais sçavoir & ordonne &c. Par ce moyen le Peuple est instruit de la récompense ou de la punition que le Mandarin a mérité. Quand il est élevé de dix dégrez, il a lieu de se flatter qu'il montera bien-tôt à un autre Mandarinat supérieur : si au contraire il vient à être abaissé de dix dégrez, il court risque de perdre son emploi.

4°. Comme les Officiers généraux pourroient se laisser corrompre par l'argent, que leur donneroient les Gouverneurs particuliers des Villes, & se rendroient faciles à conniver aux injustices des Mandarins qui véxeroient le Peuple; de tems en tems l'Empereur envoye secrettement des Inspecteurs dans les Provinces, qui parcourent les Villes, qui se glissent dans les Tribunaux, pendant que le Mandarin tient l'Audience, qui s'informent adroitement des Artisans, & du Peuple, de quelle maniere il se conduit dans l'administration de sa Charge; & lorsqu'après des informations secrettes, il s'est convaincu de quelque désordre, alors il découvre les marques de sa dignité, & se déclare Envoyé de l'Empereur.

Comme son autorité est absolue, il fait à l'instant le Procès aux Mandarins coupables, & les punit selon toute la sévérité des Loix : ou bien, si les injustices ne sont pas si criantes, il envoye ses informations à la Cour, afin qu'elle en décide.

Il y a quelques années, que l'Empereur nomma de ces sortes de Commissaires, pour la Province de *Canton* : il s'agissoit d'une affaire qui concernoit le Viceroy & le Contrôleur Général du sel, lesquels avoient envoyé à *Peking* des accusations l'un contre l'autre. Le Peuple de la Province, qui souffroit de la cherté du sel, dont le prix étoit augmenté considérablement, prenoit le parti du Viceroy contre le Contrôleur; & la plûpart des Mandarins Généraux parloient en faveur du dernier, contre le premier.

La Cour attentive à ce démêlé, & voulant connoître le coupable, envoya à *Canton* en qualité de Commissaires, le *Tsong tou* des Provinces de *Tche kiang* & de *Fo kien*, & le *Tsong tou* des Provinces de *Kiang nan* & de *Kiang si*.

A leur arrivée à *Canton*, ils refuserent les honneurs, que la coûtume prescrivoit pour leur réception, afin de ne donner aucun lieu de soupçonner, qu'ils se fussent laissez gagner par des présens : ils n'eurent même avec les Mandarins aucune communication, qu'à mesure qu'ils les citoient les uns après les autres, pour prendre les informations sur l'affaire qu'ils étoient venus examiner. C'est pourquoi sans recevoir ni faire de visite, ils allerent droit à l'Hôtel qui leur avoit été préparé, & ils s'y tinrent renfermez, jusqu'à ce qu'ayant cité le Viceroy & le Contrôleur Général, ils commencerent le Procès par des interrogatoires réitérez de ces deux Mandarins, qui comparurent plusieurs fois devant leurs Juges en posture de criminels.

Le Viceroy pendant tout le tems que durerent les informations, étoit obligé de quitter tous les matins son Palais, pour se rendre dans un lieu près de l'Audience, & y demeurer jusqu'à la nuit. En cela il étoit traité avec plus de distinction que le Contrôleur Général, qui fut obligé pendant tout ce tems-là, de s'absenter de son Tribunal, & d'être continuellement à la porte de l'Audience.

Toutes les boutiques furent fermées dans la Ville, & le Peuple par ses députez porta ses accusations contre le Contrôleur; elles furent reçues des Commissaires, aussi bien que celles qui furent produites par les Mandarins. Les informations étant finies, les Commissaires les envoyerent à *Peking* par un courrier extraordinaire; après quoi ils reçurent les visites de tous les Mandarins, excepté du Contrôleur général.

5°. Quoi qu'on ne choisisse pour inspecteur des Provinces, que des Officiers considérables, & d'une probité connue, il se pourroit faire néanmoins, que quelques-uns abuseroient de leur pouvoir, & seroient tentez de s'enrichir aux dépens des coupables, dont ils dissimuleroient les injustices: c'est pour les tenir sur leur garde, que lorsqu'on s'y attend le moins, l'Empereur prend quelquefois le parti de visiter en personne quelques Provinces, pour écouter lui-même les justes plaintes, que le Peuple auroit à faire de ceux qui le gouvernent. Ces sortes de visites, où le Prince affecte de se rendre populaire, font trembler les Mandarins, dont la conduite est tant soit peu repréhensible.

En l'année 1689. feu l'Empereur *Cang hi* fit un de ces voyages dans les Provinces du Midi: il passa par les Villes de *Sou tcheou*, de *Yang tcheou*, & de *Nan king*. Il étoit à cheval, suivi de ses Gardes du Corps, & d'environ trois mille Cavaliers: ce fut ainsi qu'il fit son entrée dans *Nan king*.

On vint le recevoir avec des étendards, des drapeaux de soye, des dais, des parasols, & d'autres ornemens sans nombre: de vingt en vingt pas, on avoit élevé dans les rues des arcs de triomphe, revêtus des plus belles étoffes, & ornez de festons, de rubans, de houpes de soye, sous lesquels il passoit. Les rues étoient bordées d'un Peuple infini, mais dans un si grand respect, dans un silence si profond, qu'on n'entendoit pas le moindre bruit.

Il coucha dans sa barque à *Yang tcheou*, & le lendemain il fit son entrée à cheval: les rues étoient tapissées: il demanda si les Mandarins leur en avoient donné l'ordre: les Habitans répondirent que non, & que c'étoit de leur propre mouvement, qu'ils avoient voulu donner ce témoignage public de leur respect envers Sa Majesté. Il leur en témoigna sa satisfaction. Les rues étoient si pleines d'hommes & d'enfans, qui s'échappoient au milieu des chevaux, que l'Empereur s'arrêtoit à tout moment, & paroissoit y prendre plaisir.

A *Sou tcheou* on avoit étendu des tapis sur le pavé des rues: l'Empereur descendit de cheval à l'entrée de la Ville, & commanda à sa Cavalerie de s'arrêter, pour ne point gâter tant de belles pieces de soye qui appartenoient au Peuple. Il marcha à pied jusqu'au Palais qu'on lui avoit préparé, & honora pendant deux jours cette Ville de sa présence.

C'est dans ces sortes de voyages, où l'Empereur se déclare le protecteur & le pere du Peuple, que la Justice est prompte & sévere à l'égard des Mandarins, dont on a de justes sujets de plainte. Le Pere le Comte rapporte un de ces exemples de justice & de sévérité, par lesquels feu l'Empereur *Cang hi* se rendit redoutable aux Mandarins, & également aimable à son Peuple.

» Ce grand Prince s'étant un jour » éloigné de sa suite, dit ce Pere, apperçut un veillard qui pleuroit amérement: il lui demanda le sujet de ses larmes: Seigneur, lui répondit cet homme qui ne le connoissoit pas, je n'avois qu'un enfant qui faisoit toute ma joie, sur lequel je me reposois du soin de ma famille; un Mandarin Tartare me l'a enlevé, je suis à présent privé de tout secours, & apparemment je le serai toute ma vie; car comment est-ce qu'un homme foible & pauvre comme moi, peut obliger le Gouverneur à me rendre justice? Cela n'est pas si difficile

» que vous pensez, lui dit l'Empereur, » montez en croupe derriere moi, & » conduisez moi à la maison de cet in- » juste ravisseur. Ce bon homme obéït » sans façon, & ils arriverent ainsi tous » deux après deux heures de chemin » chez le Mandarin, qui ne s'attendoit » pas à une visite si extraordinaire.

» Cependant les Gardes, & une foule » de Seigneurs, après avoir long-tems » couru, s'y rendirent, & sans sçavoir en- » core dequoi il étoit question, entou- » rerent la maison, ou y entrerent avec » l'Empereur; alors ce Prince ayant con- » vaincu le Mandarin de la violence dont » on l'accusoit, il le condamna sur le » champ à perdre la tête. Après quoi se » retournant du côté du pere affligé, qui » avoit perdu son fils : pour vous dédom- » mager entierement, lui dit-il d'un ton » sérieux, je vous donne la charge du » coupable qui vient de mourir, ayez soin » de la remplir avec plus de modération » que lui; & profitez de sa faute & de sa » punition, de crainte qu'à votre tour » vous ne serviez d'exemple aux autres.

6. Enfin rien n'est plus instructif & plus capable de maintenir les Mandarins dans l'ordre, & de prévenir les fautes dans lesquelles ils pourroient tomber, que la Gazette qui s'imprime chaque jour à *Peking*, & qui se répand delà dans toutes les Provinces. On n'y insére que ce qui a raport au Gouvernement, & comme le Gouvernement Chinois est parfaitement Monarchique, & que toutes les affaires tant soit peu considérables se rapportent à l'Empereur, elle ne contient rien qui ne puisse beaucoup servir à diriger les Mandarins dans l'exercice de leur charge, & à instruire les Lettrez & le Peuple.

On y lit, par exemple, le nom des Mandarins qui ont été destituez de leurs emplois & pour quelle raison : l'un, parce qu'il a été négligent à exiger le tribut Impérial, ou qu'il l'a dissipé; l'autre, parce qu'il est trop indulgent, ou trop sévere dans ses châtimens : celui-ci, à cause de ses concussions; celui là, parce qu'il a peu de talens pour bien gouverner. Si quelqu'un des Mandarins a été élevé à quelque charge considérable, ou s'il a été abaissé; ou bien si on l'a privé pour quelque faute, de la pension annuelle qu'il devoit recevoir de l'Empereur, la Gazette en fait aussi-tôt mention.

Elle parle aussi de toutes les affaires criminelles, qui vont à punir de mort le coupable; on voit les noms des Officiers qui remplacent les Mandarins cassez de leurs emplois; les calamitez arrivées dans telle, ou telle Province, & les secours qu'ont donnez les Mandarins du lieu par l'ordre de l'Empereur; l'extrait des dépenses faites pour la subsistance des Soldats, pour les besoins du Peuple, pour les ouvrages Publics, & pour les bienfaits du Prince; les remontrances que les Tribunaux supérieurs prennent la liberté de faire à Sa Majesté sur sa propre conduite, ou sur ses décisions.

On y marque le jour que l'Empereur a labouré la terre, afin de réveiller par son exemple dans l'esprit des Peuples, & d'inspirer à ceux qui les gouvernent, l'amour du travail, & l'application à la culture des campagnes; le jour qu'il doit assembler à *Peking* tous les Grands de la Cour, & tous les premiers Mandarins des Tribunaux, pour leur faire une instruction sur leurs devoirs. On y apprend les Loix & les Coûtumes nouvelles qu'on établit; on y lit les loüanges que l'Empereur a données à un Mandarin, ou les réprimandes qu'il lui a faites : par exemple, un tel Mandarin n'a pas une réputation saine; s'il ne se corrige, je le punirai.

Enfin la Gazette Chinoise se fait de telle sorte, qu'elle est très utile, pour apprendre aux Mandarins à bien gouverner les Peuples : aussi la lisent-ils exactement; & comme elle fait connoître toutes les affaires publiques qui se passent dans ce vaste Empire, la plûpart mettent par écrit des observations

sur les choses qu'elle contient, & qui peuvent diriger leur conduite.

On n'imprime rien dans cette Gazette qui n'ait été présenté à l'Empereur, ou qui ne vienne de l'Empereur même : ceux qui en prennent soin, n'oseroient y rien ajoûter, pas même leurs propres réfléxions, sous peine de punition corporelle.

En 1726. l'Ecrivain d'un Tribunal, & un autre Ecrivain qui étoit employé dans le Bureau de la Poste, furent condamnez à mort, pour avoir inséré dans la Gazette quelques circonstances qui se trouvoient fausses; la raison sur laquelle le Tribunal des affaires criminelles, fonda son jugement, c'est qu'en cela ils avoient manqué de respect à Sa Majesté, & que la Loy porte, que quiconque manque au respect qu'il doit à l'Empereur, mérite la mort.

Au reste les Loix interdisent aux Mandarins la plûpart des plaisirs ordinaires. Il ne leur est permis que de régaler quelquefois leurs amis, & de leur donner la Comédie. Ils risqueroient leur fortune, s'ils se permettoient le jeu, la promenade, les visites particulieres, ou s'ils assistoient à des assemblées publiques. Ils n'ont de divertissemens, que ceux qu'ils peuvent prendre dans l'interieur de leur Palais.

Du Gouvernement militaire, des forces de l'Empire, des Forteresses, des Gens de guerre, de leurs Armes, & de leur Artillerie.

Comme il y avoit autrefois en France des Chevaliers d'Armes, & des Chevaliers ès loix, il y a à la Chine des Docteurs Lettrez, & des Docteurs Militaires : nous avons parlé des premiers, sur qui roule tout le Gouvernement de l'Etat : il faut maintenant faire connoître les seconds, qui sont destinez à maintenir la tranquillité de l'Empire, à tenir les voisins dans le respect, & à étouffer ou prévenir les révoltes.

Les Mandarins d'Armes ou Officiers de guerre, doivent passer par divers examens, de même que les Mandarins de Lettres, & donner des preuves de leur force, de leur adresse, & de leur expérience dans l'Art militaire. Ainsi il y a parmi eux trois dégrez où ils doivent parvenir, celui de Bachelier, celui de Licentié, & celui de Docteur aux Armes. C'est dans la Capitale de chaque Province, que se fait l'examen des Bacheliers, pour être Licentiez de la maniere que je l'ai expliqué ailleurs.

Il y a à *Peking* cinq Tribunaux des Mandarins d'Armes, qui s'appellent *Ou fou*, c'est-à-dire, les cinq classes ou troupes de Mandarins de guerre.

La premiere Classe, est celle des Mandarins de l'arriere-garde, appellé *Heou fou*.

La seconde, est des Mandarins de l'aîle gauche, qui se nomme *Tso fou*.

La troisiéme, des Mandarins de l'aîle droite, nommée *Yeou fou*.

La quatriéme, des Mandarins de l'avant-garde du corps de bataille, qu'on nomme *Tchong fou*.

La cinquiéme, des Mandarins de l'avant-garde, appellée *Tsien fou*.

Ces cinq Classes ont à leur tête un Chef & deux Assesseurs : ils sont du premier ordre des Mandarins. On choisit ordinairement pour ces postes, de Grands Seigneurs de l'Empire, & ce sont eux qui commandent les Officiers de la Cour, & tous les Soldats.

Ces cinq Tribunaux dépendent d'un Tribunal suprême de la guerre, appellé *Jong tching fou*. Le Chef est un des plus Grands Seigneurs de l'Empire. Son autorité s'étend sur ces cinq Tribunaux, & sur tous les Officiers & les Soldats de la Cour : mais pour prévenir l'abus qu'il

pourroit faire d'un pouvoir si étendu, & qui le rend le maître de tant de troupes, on lui a donné pour Assesseur un Mandarin de Lettres, qui a le titre de Surintendant des Armes, avec deux Inspecteurs nommez par l'Empereur, qui prennent part à toutes les affaires; & de plus lorsqu'il s'agit de l'exécution de quelque projet militaire, ils dépendent absolument de la quatriéme des six Cours Souveraines, appellée *Ping pou*, dont nous avons parlé, & qui a dans son ressort toute la milice de l'Empire.

Quoiqu'il y ait des Grands Seigneurs, qui tenant dans l'Empire le rang de Princes, de Ducs, & de Comtes, sont au-dessus de tous les ordres des Mandarins par leur rang, par leur mérite, & par leur service; cependant il n'y a aucun d'eux, qui ne se tienne honoré du titre que leur donne leur Mandarinat, & la qualité de Chef des cinq Tribunaux des Mandarins d'Armes. On ne peut avoir plus de passion qu'en ont les Chinois pour commander, & ils font consister toute leur gloire & leur bonheur, à avoir de l'autorité dans l'Etat.

Le premier des Mandarins d'Armes, a le même rang que les Généraux en Europe, & ses fonctions sont à peu près les mêmes: il a sous lui dans quelques endroits, quatre Mandarins, & dans d'autres deux seulement, dont l'emploi répond assez à celui de nos Lieutenans Généraux, lesquels ont pareillement quatre Mandarins subalternes, qui sont comme les Colonels: ceux-ci en ont encore d'autres au-dessous d'eux, qu'on peut regarder comme Capitaines, qui ont pareillement d'autres Officiers subalternes, comme nos Capitaines en Europe ont leurs Lieutenans, & Sous-Lieutenans.

Chacun de ces Mandarins a un train conforme à sa dignité: quand il paroît en public, il est toûjours escorté d'une troupe d'Officiers de son Tribunal. Tous ensemble commandent un grand nombre de troupes, partie Cavalerie, partie Infanterie.

Ces Officiers font faire régulierement l'exercice à leurs Soldats: cet exercice consiste, ou en des marches assez tumultueuses & sans ordre, qu'ils font à la suite des Mandarins, ou à former des escadrons, ou à defiler en ordre, ou à se choquer les uns les autres, ou à se rallier au son du cor & des trompettes; du reste ils ont beaucoup d'adresse à tirer de l'arc, & à bien manier le sabre.

Ils font aussi de tems en tems la revuë de leurs Troupes. Alors on visite attentivement leurs chevaux, leurs fusils, leurs sabres, leurs fleches, leurs cuirasses, & leurs casques: pour peu qu'il y ait de roüille sur leurs Armes, leur négligence est punie à l'heure même de trente ou quarante coups de bâton, s'ils sont Chinois; & de foüet, s'ils sont Tartares. Hors de là il leur est libre de faire tel commerce qu'il leur plaît, à moins qu'ils ne soient fixez à un poste qui les occupe entierement, comme seroit de garder une Porte de Ville, ou de demeurer dans un corps de garde sur les grands chemins.

Comme le métier de la guerre ne les occupe pas beaucoup dans un pays, où la paix regne depuis tant d'années, bien loin qu'on soit obligé d'enrôler les Soldats par force, ou par argent, comme il se pratique en Europe, cette profession est regardée de la plus part, comme une fortune, qu'ils tâchent de se procurer par la protection de leurs amis, ou par les présens qu'ils font aux Mandarins. Ils sont la plûpart du pays même où ils servent, & y ont leur famille.

Les trois Provinces Septentrionales donnent beaucoup de Soldats pour le service de l'Empereur; on leur paye de trois en trois mois leur solde, qui est de cinq sols d'argent fin, & d'une mesure de ris par jour, ce qui suffit pour l'entretien d'un homme. Il y en a qui ont double paye: les Cavaliers ont cinq sols de plus, & deux mesures de petites feves,

pour

pour nourrir les chevaux qui leur sont fournis par l'Empereur.

On compte plus de dix-huit mille Mandarins de guerre, & plus de sept cens mille Soldats répandus dans toutes les Provinces, dans les Forteresses, dans les Villes & les Places de guerre, & le long de la grande muraille.

Ces Troupes sont bien vêtuës & bien armées, & ont quelque chose de brillant dans une marche, ou dans une revuë, mais il s'en faut bien qu'elles soient comparables à nos Troupes d'Europe, soit pour le courage, soit pour la discipline; le moindre effort est capable de les déconcerter, & de les mettre en déroute.

Outre que les Chinois sont naturellement mous, & que les Tartares sont presque devenus Chinois; la paix profonde dont ils joüissent depuis tant d'années, ne leur donne pas lieu de s'aguerrir : d'ailleurs l'estime qu'ils font des Lettres, preférablement à toute autre profession, la dependance où les gens de guerre sont des Lettrez, l'éducation qu'on donne à la jeunesse, où l'on ne met devant ses yeux que des Livres & des caracteres, où l'on ne l'instruit qu'à un air grave & sérieux, où l'on ne lui parle que de loix & de politique; cette éducation, dis-je, n'est gueres capable de former des guerriers.

Ces Troupes ne servent gueres, sur tout depuis que la Tartarie est soumise, qu'à prévenir les révoltes des Peuples, ou à appaiser les premiers mouvemens qui s'éleveroient dans une Ville, ou dans une Province. Vingt-quatre Officiers ont dans le Palais la dignité de Capitaines généraux, il y a autant de Mestres de Camp. Ce sont les Tartares qui les ont instituez.

Outre ces Officiers Tartares, il y a aussi des Officiers du *Ping pou*, ou Tribunal de la guerre, qui ont intendance sur les Troupes Chinoises de tout l'Empire. Ceux-ci ont des Courriers toûjours prêts à partir, pour porter en diligence dans les Provinces les ordres nécessaires, & cela se fait dans un grand secret. Leur soin principal est de purger la campagne des voleurs, qu'ils font suivre & observer avec tant d'exactitude, qu'on ne manque presque jamais de les saisir. Lorsqu'il s'agit de pareilles exécutions, les ordres s'envoyent à la Ville la plus proche du lieu où se trouvent les voleurs; & s'il est nécessaire, on employe les forces de plusieurs Villes. En cas de guerre, on en fait défiler quelques Bataillons de chaque Province, pour composer un corps d'Armée.

Avant l'union des Tartares avec les Chinois, il y avoit le long de la grande muraille, une quantité prodigieuse de Troupes destinées à la garder, & à couvrir l'Empire, contre les entreprises d'ennemis si redoutables : il n'y en a maintenant que dans les Places les plus importantes.

La nature a pris soin de fortifier la Chine dans tous les autres endroits par où elle pourroit être attaquée. La mer qui environne six Provinces, est si basse vers les côtes, qu'il n'y a point de grand Vaisseau qui puisse en approcher sans se briser; & les tempêtes y sont si fréquentes, qu'il n'est point d'Armée navale qui puisse s'y tenir en sûreté. Il y a à l'Occident des Montagnes inaccessibles, qui ne couvrent pas moins la Chine de ce côté-là, qu'elle est couverte des autres côtez par la mer, & par sa vaste muraille.

Ce fut 215. ans avant la naissance de Jesus-Christ, que ce prodigieux ouvrage, fut construit par les ordres du premier Empereur de la famille *Tsin*, afin de renfermer trois grandes Provinces, & de les couvrir contre les irruptions des Tartares.

Aussitôt qu'il eut pris ce dessein, il fit venir de toutes les Provinces de son Empire, le tiers des hommes capables d'y travailler. Pour en jetter les fondemens du côté de la mer, il fit couler à fond plusieurs Vaisseaux pleins de fer, & de grands quartiers de pierre, sur les-

quels il fit élever l'ouvrage avec tant d'exactitude, qu'il y alloit de la vie pour les ouvriers, de laisser entre les assiettes de pierre, la moindre fente où le fer pût entrer.

C'est ce qui a fait durer cet ouvrage jusqu'à maintenant, presque aussi entier que s'il ne venoit que d'être construit. Sa longueur est d'environ cinq cens lieuës, & sa largeur est telle, que six Cavaliers y peuvent marcher de front.

Deux choses font particulierement admirer cette entreprise: la premiere, que dans sa vaste étenduë de l'Orient à l'Occident, elle passe en plusieurs endroits par dessus des Montagnes très-hautes, sur lesquelles elle s'éleve peu à peu, étant fortifiée à certaines distances de grosses Tours, qui ne sont éloignées les unes des autres, que de deux traits d'arbalête, pour ne point laisser d'endroits hors de défense.

On ne comprend pas, comment on a pu élever cet énorme Boulevart, jusqu'à la hauteur où on le voit dans des lieux secs & arides, où l'on a été obligé de porter de fort loin, & avec des travaux incroyables, l'eau, la brique, le ciment, & tous les materiaux nécessaires, pour la construction d'un pareil ouvrage.

La seconde, est que cette muraille n'est pas continuée sur une même ligne, ainsi qu'on le peut voir dans la Carte, mais qu'elle est recourbée en divers endroits, selon la disposition des montagnes, de telle maniere qu'au lieu d'un mur, on pourroit dire, qu'il y en a presque trois, qui entourent cette grande partie de la Chine vers le Septentrion, où elle regarde la Tartarie.

Pour ce qui est des Villes de guerre, il n'y a que leur situation qui les rend d'un accès difficile, & par où elles paroissent mieux fortifiées que les Villes communes. Toute l'invention des Ingénieurs Chinois pour fortifier les Places, se borne à un excellent rempart, à des murailles de brique, à des Tours, & à un large fossé plein d'eau; & dans le fond cette sorte de fortification suffit, pour les mettre à couvert de toute insulte; & elle est proportionnée aux efforts d'ennemis aussi peu habiles à attaquer, qu'à se défendre.

Les Forteresses, les Places d'Armes, les Citadelles sont en grand nombre : elles sont distinguées en sept ordres différens, que les Chinois nomment *Quan*, *Guei*, *So*, *Tchin*, *Pao*, *Pou*, *Tchai*. Il y en a environ six cens du premier ordre; cinq cens & d'avantage du second; trois cens onze du troisiéme; trois cens du quatriéme; cent cinquante du cinquiéme, & trois cens du dernier : ce qui fait plus de deux mille Places d'Armes, sans compter les Tours, les Châteaux, & les Redoutes de la fameuse Muraille, qui ont chacune leur nom, & leur garnison.

Parmi les dernieres, il y a des lieux de refuge au milieu des champs, où les Laboureurs & les Habitans des campagnes, se retirent avec leurs troupeaux & leurs meubles, en cas de troubles, ce qui arrive rarement, ou de courses subites de voleurs. C'est là qu'ils se mettent à couvert de toute insulte. Il y en a d'autres qui sont bâties sur la cime des rochers, ou sur des montagnes escarpées, où l'on ne peut grimper que par des escaliers taillez dans le roc, ou par des échelles.

Ces Places qui ne sont que des retraites de Paysans, ne sont point environnées de murailles; elles ne sont défenduës que par leur situation, qui les rend inaccessibles; ou par quelques fossez larges & profonds, capables d'arrêter des révoltes, qui ne font que passer.

On compte outre cela plus de trois mille Tours ou Châteaux, qu'ils appellent *Tai*, où il y a en tout tems des Sentinelles & des Soldats en faction, & qui dès qu'ils découvrent quelques desordres, donnent le signal; si c'est durant le jour, avec une banniere qu'ils arborent sur le haut de la Tour; & avec une torche allumée, si c'est pendant la

nuit, afin d'avertir les garnisons voisines : car dans tout l'Empire il n'y a ni Province, ni Ville, ni Place murée, qui n'ait des Soldats pour sa deffense, & pour sa sûreté.

Quoique l'usage de la poudre soit ancien à la Chine, l'artillerie y est assez moderne, & l'on ne s'est gueres servi de la poudre depuis son invention, que pour les feux d'artifice, en quoi les Chinois excellent. Il y avoit cependant trois ou quatre bombardes courtes & renforcées aux Portes de *Nan king*, assez anciennes pour faire juger, qu'ils ont eu quelque connoissance de l'artillerie; ils paroissoient cependant en ignorer l'usage, & elles ne servoient là, qu'à être montrées comme des piéces curieuses. Ils avoient aussi quelques pierriers sur leurs bâtimens de Marine, mais ils manquoient d'adresse pour s'en servir.

Ce fut en l'année 1621. que la Ville de *Macao* fit présent à l'Empereur de trois piéces de canon, avec des hommes pour les servir; on en fit l'essai dans *Peking* en présence des Mandarins, qui furent d'abord surpris, & ensuite consternez, quand ils virent qu'après avoir tiré une de ces piéces, elle tua en reculant un Portugais & trois Chinois, qui ne se retirerent pas assez promptement.

Ces piéces furent menées sur les frontieres de l'Empire du côté des Tartares, qui étant venus en troupes auprès de la grande muraille, furent tellement épouvantez du ravage qu'elles firent, quand on les eût tiré sur eux, qu'ils prirent la fuite, & n'oserent plus en approcher.

En l'année 1636. que la persécution étoit allumée contre les Prédicateurs de l'Evangile, & que depuis environ dix ans, ils se tenoient cachez sans oser paroître, les Tartares firent une nouvelle irruption dans l'Empire. Les Mandarins de guerre délibérerent des moyens de s'opposer aux courses de ces barbares, & parlerent de fortifier les Places, & de les garnir d'artillerie.

On se souvint qu'on avoit souvent oüi dire au Docteur *Paul Siu*, ce Colao si zelé pour le Christianisme; que les Missionnaires sçavoient l'art de fondre du canon : ils supplierent aussi-tôt l'Empereur, d'ordonner au Pere *Adam Schaal* Président du Tribunal des Mathematiques d'en faire fondre. Sa Majesté voulut sçavoir auparavant si ce Pere en avoit la pratique : mais les Mandarins s'étant chargez de le sçavoir adroitement de lui-même, sans qu'il s'apperçut de leur dessein, supplierent l'Empereur d'en faire expédier l'ordre, dont ils ne se serviroient qu'à propos.

Ils obtinrent ce qu'ils souhaitoient, & étant allez visiter le Pere, sous prétexte de lui proposer quelques difficultez d'astronomie, ils l'interrogerent sur diverses parties des Mathématiques, & lui demanderent comme par occasion, s'il sçavoit les regles qu'il falloit observer pour fondre du canon. Le Pere ayant répondu qu'il en sçavoit les principes, ils lui présenterent à l'instant l'ordre de l'Empereur.

Le Missionnaire eût beau s'en défendre, en répétant sans cesse que la pratique étoit bien differente de la théorie, il lui fallut obéir, & instruire des ouvriers. On lui assigna un lieu propre attenant du Palais, afin qu'il pût être aidé des Eunuques de la Cour.

Dans la suite les divers ouvrages d'optique, de statique, d'architecture tant militaire que civile, & divers instrumens de bois & de cuivre, que le Pere Ferdinand Verbiest avoit fait faire pour l'Observatoire de *Peking*, persuaderent aux Mandarins, qu'il ne seroit pas moins habile à fondre des canons, pour défendre l'Empire des insultes de ses ennemis, & en particulier de certains voleurs, qui infestoient les côtes de la Chine & les Provinces frontieres, dont on avoit beaucoup de peine à les chasser.

C'est pourquoi ils présenterent à l'Empereur un Mémoire, par lequel ils le

supplioient d'ordonner au Pere Verbiest, pour la conservation de l'Etat, d'instruire des ouvriers de la maniere de fondre & de fabriquer des canons. Le Missionnaire qui avoit lû dans les archives de l'Eglise de *Peking*, que sous la derniere famille des Empereurs Chinois, on s'étoit servi de ce moyen, pour introduire dans l'Empire un grand nombre d'ouvriers Evangeliques, crut que ce service, qu'il rendroit à un si grand Prince, ne manqueroit pas de le rendre favorable à la Religion Chrétienne. Il fit fondre 130. canons avec un succès admirable.

Quelque tems après, le Conseil des premiers Mandarins de guerre, présenta un Mémoire à l'Empereur, pour lui faire connoître la necessité où ils étoient, d'avoir, pour la defense de leurs Places, 320. pieces de canon de calibres différens, à la façon de ceux d'Europe. L'Empereur répondit à cette Requête, en ordonnant qu'on travaillât à la fonte de ces canons, & que *Nan hoai gin*, (c'étoit le nom Chinois du Pere Verbiest) présidât à ce travail, mais qu'auparavant il lui présentât un mémorial, où fussent peintes les figures, & les modeles des canons qu'il feroit fondre.

Le Pere obéït à l'ordre de l'Empereur, & le 11^e^. Février de l'année 1681. il présenta ces modeles; ils furent agréez, & l'ordre fut donne au Tribunal, qui a l'intendance des bâtimens & des ouvrages publics, d'y faire travailler incessamment, & de fournir pour cet effet toutes les choses nécessaires.

On employa plus d'un an à la fabrique de ces canons. La plus grande difficulté qu'eut le Pere, vint de la part des Eunuques du Palais : ils souffrirent impatiemment qu'un Etranger fût si avant dans les bonnes graces de l'Empereur; il n'y a point d'efforts qu'ils ne firent, pour empêcher le succès de l'ouvrage. Ils se plaignoient à tout moment de la lenteur des ouvriers, tandis qu'ils faisoient voler le métal par de bas Officiers de la Cour. Aussitôt qu'un des plus gros canons fut achevé, avant même qu'on eût pu le polir en dedans, ils y firent insérer avec violence un boulet de fer, pour en rendre l'usage inutile. Mais le Pere après l'avoir fait charger de poudre par l'embrasure, y fit mettre le feu, & le boulet sortit avec tant de fracas, que l'Empereur ayant oüi le coup de son Palais, en voulut voir l'effet sur le champ.

Quand tous ces canons furent achevez, on les conduisit, pour en faire l'essai, au pied des montagnes qui sont vers l'Occident, à une demie journée de la Ville de *Peking*. Plusieurs Mandarins s'y rendirent pour les voir tirer; & l'Empereur ayant appris le succès de cette épreuve, y alla lui-même avec quelques Gouverneurs de la Tartarie Occidentale, qui se trouverent à *Peking* : il y conduisit toute sa Cour, & les principaux Officiers de ses milices : on les chargea en sa présence, & on les tira plusieurs fois contre certains endroits qu'il avoit désignez.

Ayant vu que les boulets ne manquoient jamais d'y porter, par le soin que prenoit le Pere de les dresser avec ses instrumens, il en eut tant de joye, qu'il fit sous des tentes & au milieu de la campagne, un festin solemnel aux Gouverneurs Tartares, & à ses principaux Officiers de guerre : il but dans sa coupe d'or à la santé de son Beau-Pere, de ses Officiers, & même de ceux qui avoient pointé le canon d'une maniere si juste.

Enfin s'adressant au Pere Verbiest, qu'il avoit fait loger auprès de sa tente, & qu'il fit appeller en sa présence, il lui dit : « Les canons que vous nous fites » faire l'an passé, nous ont fort bien servi contre les rebelles, dans les Pro- » vinces de *Chen si*, de *Hou quang*, & » de *Kiang si* : je suis fort content de vos » services ; & alors se dépoüillant de sa veste fourrée de Martres d'un grand prix, & de sa robbe de dessous, il les lui donna comme un témoignage de son amitié.

On

On continua durant plusieurs jours l'essai des canons, & l'on tira vingt-trois mille boulets, avec une grande satisfaction des Mandarins, qui les faisoient servir par leurs Officiers. Ce fut en ce tems-là, que le Pere composa un traitté de la fonte des canons, & de leur usage, & le présenta à l'Empereur, avec 44. tables des figures nécessaires à l'intelligence de cet art, & des instrumens propres à pointer les canons, pour les tirer où l'on veut.

Quelques mois après, le Tribunal qui examine le mérite des personnes qui ont bien servi l'Etat, présenta un mémorial à l'Empereur, par lequel il le supplioit d'avoir égard au service, que le Pere Verbiest avoit rendu, par la fonte de tant de piéces d'artillerie. Sa Majesté agréa la Requête, & l'honora d'un titre d'honneur, semblable à celui que l'on donne aux Viceroіs, qui se sont fait un mérite singulier dans le Gouvernement des Provinces, par la sagesse de leur conduite.

Pour prévenir la superstition des Chinois, qui sacrifient aux esprits de l'air, des montagnes, & des rivieres, selon les divers evénemens de la nature, & la diversité des ouvrages qu'ils commencent, ou qu'ils achevent; le Pere Verbiest fixa un jour pour faire une bénédiction solemnelle de ces canons : il fit dresser pour cela un Autel dans la fonderie, sur lequel il plaça l'image de Jesus crucifié ; puis revêtu du surplis & de l'étolle, il adora le vrai Dieu, se prosternant neuf fois, & frappant de la tête contre terre : & comme c'est l'usage de la Chine, de donner solemnellement un nom à de pareils ouvrages, le Pere donna à chaque piéce le nom d'un Saint ou d'une Sainte que l'Eglise révere, & le traça lui-même sur la culasse pour y être gravé.

Quelques personnes dont le zéle est très-ardent, quand ils croyent pouvoir rendre odieux les Jesuites, publierent en Espagne, & en Italie, des libelles contre le Pere Verbiest, où ils disoient qu'il étoit indigne d'un Prêtre & d'un Religieux, de porter des armes aux infidéles, & que ce Pere avoit encouru les excommunications des Papes, qui l'ont défendu.

Le Pere répondit sagement, que l'intention de l'Eglise en faisant cette défense, avoit été d'empêcher que les infidéles ne se servissent de ces armes contre les Chrétiens; que rien de semblable ne pouvoit arriver à la Chine, puisque les Chinois & les Tartares ne pouvoient pas faire la guerre aux Chrétiens; qu'au contraire, c'étoit par ce moyen là que la Religion s'établissoit dans la Chine, puisqu'en effet l'Empereur, en reconnoissance de ces services, laissoit la liberté aux Prêtres & aux Religieux Européans, de prêcher l'Evangile dans toute l'étendue de ses Etats.

Mais le Pere Verbiest fut bien mieux dédommagé de ces invectives, par le Bref honorable que le Pape Innocent XI. lui adressa, où il le loüoit d'employer si sagement les sciences profanes pour le salut des Chinois, & où il l'exhortoit de continuer ses soins, afin d'avancer par les industries de son zéle & de son sçavoir, les avantages de la Religion, lui promettant tous les secours du Saint Siége, & de son autorité Pontificale.

De la Police de la Chine, soit dans les Villes pour y maintenir le bon ordre, soit dans les grands chemins, pour la sûreté & la commodité des voyageurs; des Douanes, des Postes, &c.

DAns un aussi vaste Etat que la Chine, où il y a un si grand nombre de Villes, & une multitude prodigieuse d'Habitans, tout seroit rempli de confusion & de trouble, si les réglemens de Police qu'on y fait exactement observer, ne prévenoient pas les moindres désordres. La tranquillité qui y regne, est l'effet des sages Loix qu'on y a établies.

Chaque Ville est divisée en quartiers: chaque quartier a un Chef qui veille sur un certain nombre de maisons: il répond de tout ce qui s'y passe; & s'il y arrivoit quelque tumulte, dont il n'avertit pas aussitôt le Mandarin, il seroit puni très-sévérement.

Les peres de famille sont également responsables de la conduite de leurs enfans, & de leurs domestiques. On s'en prend à celui qui a toute l'autorité, lorsque les inférieurs qui lui doivent l'obeïssance & le respect, ont commis quelque action punissable.

Il n'y a pas jusqu'aux voisins, qui dans un accident qui surviendroit, comme seroit, par exemple, un vol nocturne, ne soient obligez de se prêter mutuellement secours, & dans de pareils événemens, une maison répond de la maison voisine.

Il y a aux Portes de chaque Ville une bonne Garde, qui examine tous ceux qui y entrent: pour peu que quelque chose de singulier rende un homme suspect; ou que sa physionomie, son air, ou son accent fasse juger qu'il est étranger, on l'arrête sur l'heure, & l'on en donne avis au Mandarin.

C'est une de leurs principales maximes, & qu'ils croyent contribuer le plus au bon Gouvernement, de ne pas souffrir que des étrangers s'établissent dans l'Empire; outre leur ancienne fierté, & le mépris qu'ils font des autres Nations, qu'ils regardent comme des barbares; ils sont persuadez que cette différence de Peuples, introduiroit parmi eux une diversité, de mœurs, de coûtumes, & d'usages, qui peu à peu aboutiroient à des querelles personnelles, ensuite à des partis qui se formeroient, & enfin à des révoltes qui troubleroient la tranquillité de l'Etat.

Au commencement de la nuit, les Portes de la Ville se ferment exactement; on ferme aussi les barrieres qui sont dans chaque rue: d'espace en espace, il y a des Sentinelles qui arrêtent ceux qui ne seroient pas retirez dans leurs maisons: il y a de même dans quelques endroits, une patroüille à cheval sur les remparts, qui fait continuellement la ronde: la nuit, disent-ils, est faite pour le repos, & le jour pour le travail.

Cette Loy est si bien observée, qu'il n'y a point d'honnêtes gens, qui se trouvent pendant la nuit dans les rues: si par hazard on trouve quelqu'un, on le regarde, ou comme un homme de la plus vile populace, ou comme un voleur, qui à la faveur des ténébres, cherche à faire un mauvais coup, & on l'arrête. C'est pourquoi il est très-dangereux d'être alors hors de chez soi, & il est difficile d'échapper à la sévérité de la Justice, quand on seroit même innocent.

Il y a dans chaque Ville de grosses cloches, ou un tambour d'une grandeur extraordinaire, qui servent à marquer les veilles de la nuit. Chaque veille est de deux heures: la premiere commence vers les huit heures du soir. Pendant les deux heures que dure cette pre-

miere veille, on frappe de tems en tems un coup, ou sur la cloche, ou sur le tambour. Quand elle est finie, & que la seconde veille commence, on frappe deux coups tant qu'elle dure : on en frappe trois à la troisiéme, & ainsi de toutes les autres : de sorte qu'à tous les momens de la nuit, on peut sçavoir à peu près quelle heure il est; les cloches n'ont pas un son fort harmonieux, parce que le marteau dont on les frappe, n'est ni de fer, ni de métal, mais simplement de bois.

Le Port des Armes n'est permis qu'aux gens de guerre, encore ne sont-ils ordinairement armez que quand ils doivent faire leurs fonctions, comme par exemple, en tems de guerre, lorsqu'ils sont en sentinelle, qu'ils passent en revuë, ou qu'ils accompagnent des Mandarins : hors de là ils vacquent, ou à leur negoce, ou à leur profession particuliere.

S'il s'éleve quelque démêlé parmi les gens du Peuple, & qu'après les querelles & les injures, ils en viennent aux voyes de fait, ils ont une extrême attention qu'il n'y ait point de sang répandu; c'est pourquoi, si par hazard ils avoient entre les mains un bâton, ou quelque instrument de fer, ils le quittent aussitôt, & se battent à coups de poing.

Le plus souvent ils terminent leurs querelles, en allant porter leurs plaintes au Mandarin. Ce Magistrat assis gravement dans son fauteüil, & environné de ses Officiers de justice, écoute d'un grand froid les deux Parties, qui plaident chacune leur cause; après quoi il fait donner en sa présence la bastonnade au coupable, & quelquefois à tous les deux ensemble.

Il y a des femmes publiques & prostituées à la Chine comme ailleurs, mais comme ces sortes de personnes sont ordinairement la cause de quelques désordres, il ne leur est pas permis de demeurer dans l'enceinte des Villes : leur logement doit être hors des murs; encore ne peuvent-elles pas avoir des maisons particulieres; elles logent plusieurs ensemble, & souvent sous la conduite d'un homme, qui est responsable du desordre, s'il en arrivoit; au reste ces femmes libertines ne sont que tolerées, & on les regarde comme infames : c'est pourquoi il y a des Gouverneurs de Ville, qui n'en souffrent point dans leur district.

Enfin l'éducation qu'on donne à la jeunesse, contribuë beaucoup à la paix, & à la tranquillité qui regne dans les Villes. Comme on ne parvient aux Charges & aux dignitez de l'Empire, qu'à proportion du progrez qu'on a fait dans les sciences, on occupe continuellement les jeunes gens à l'étude : le jeu, & tout divertissement propre à entretenir l'oisiveté, leur est absolument interdit; à peine leur laisse-t-on le tems de respirer; & par cette application assiduë à cultiver leur esprit & à exercer leur mémoire, ils s'acoûtument à moderer le feu des passions, & se trouvent dégagez de la plûpart des vices, qu'une vie oisive & fainéante ne manque jamais de produire.

En veillant ainsi à la tranquillité des Villes, le Gouvernement Chinois n'a pas oublié de pourvoir à la sûreté, à l'embellissement, & à la commodité des grands chemins : les canaux dont la Chine est toute traversée, & qui sont si utiles pour le transport des marchandises, sont bordez en plusieurs Provinces de quais de pierre de taille; & dans les lieux bas, marécageux, & aquatiques, on a élevé de tres-longues digues, pour la commodité des voyageurs.

On a grand soin d'unir & d'égaler les chemins, & on les pave, sur tout dans les Provinces Méridionales, où l'on ne se sert, ni de chevaux, ni de chariots. Ces chemins sont d'ordinaire fort larges; & comme en bien des endroits la terre est légere, elle se séche aisément, aussitôt que la pluye a cessé. On a pratiqué des passages sur les plus hautes montagnes, en coupant les rochers, en applanissant le sommet de ces montagnes, & en comblant les vallées.

Il y a de certaines Provinces, où les grands chemins sont comme autant de grandes allées, bordées d'arbres fort hauts, & quelquefois renfermées entre deux murs, de la hauteur de huit à dix pieds, pour empêcher les voyageurs d'entrer dans les campagnes. Ces murs ont des ouvertures dans les chemins de traverse, qui aboutissent à différens Villages.

Dans les grands chemins on trouve d'espace en espace des reposoirs qui sont propres, & commodes, soit pendant les rigueurs de l'Hyver, soit pendant les grandes chaleurs de l'Eté: il n'y a gueres de Mandarin, qui etant hors de Charge, & obligé de retourner dans sa *patrie*, ne cherche à se rendre recommandable par ces sortes d'ouvrages.

On y trouve aussi des Temples & des Pagodes, où l'on peut se retirer pendant le jour; mais quelque bon accüeil qu'on fasse, il n'est pas toûjours sûr d'y passer la nuit: il n'y a que les Mandarins qui soient privilegiez: les Bonzes les servent avec beaucoup d'affection; ils les reçoivent au son de leurs instrumens, & leur cedent leurs appartemens. Ils y placent le bagage, & logent même les Domestiques & les portefaix.

Ces Messieurs qui en usent fort librement avec leurs Dieux, employent les Temples à tous les usages qui leur conviennent, ne faisant point de difficulté de croire, que cette familiarité peut s'accorder avec le respect qui leur est du.

En Eté des personnes charitables ont des gens à leurs gages, qui donnent gratuitement du thé aux pauvres voyageurs: & l'Hyver, de l'eau où l'on a fait infuser du gingembre: tout ce qu'on leur demande, c'est de ne pas oublier le nom de leur bienfaiteur.

On ne manque point d'Hôtelleries dans les chemins, on en voit un assez grand nombre: mais rien n'est plus miserable, ni plus mal propre, si vous en exceptez les grandes routes, où vous en trouvez qui sont fort vastes & fort belles; mais il faut toûjours porter son lit avec soi, ou bien se résoudre à coucher sur une simple natte. Il est vrai que les Chinois, sur tout le petit Peuple, ne se servent gueres de draps, & qu'ils se contentent de s'envelopper, quelques fois même tout nuds, dans une couverture, dont la doublure est de toile: ainsi leur lit n'est pas difficile à porter.

La maniere dont on est traitté, s'accorde parfaitement avec la maniere dont on y est logé: c'est un grand bonheur quand on y trouve ou du poisson, ou quelque morceau de viande. Il y a cependant des endroits où les faisans sont à meilleur marché que la volaille: on en a quelquefois quatre pour dix sols.

Quelques-unes de ces Hôtelleries paroissent mieux accommodées que les autres, mais elles ne laissent pas d'être très-pauvres: ce sont pour la plûpart quatre murailles de terre battuë, & sans enduit, qui portent un toît, dont on compte les chevrons, encore est-on heureux quand on ne voit pas le jour à travers; souvent les salles ne sont point pavées, & sont remplies de trous.

Il y a des Provinces, où ces sortes d'Auberges ne sont bâties que de terre & de roseaux. Dans les Villes, les Hôtelleries sont de briques, & assez raisonnables. Dans les Provinces du Nord on y trouve ce qu'ils appellent des *Can*: c'est une grande estrade de briques, qui occupe la largeur de la salle, & sous laquelle il y a un fourneau: on étend dessus une natte de roseaux, & rien plus. Si vous avez un lit, vous l'étendez sur la natte.

On a soin d'imprimer un Itineraire public, qui contient tous les chemins, & la route qu'on doit tenir, soit par terre, ou par eau, depuis *Peking*, jusqu'aux extrémitez de l'Empire. Les Mandarins qui partent de la Cour, pour aller remplir quelques Charges dans les Provinces, se servent de ce Livre, qui leur marque leur route, & la distance d'un lieu

lieu à un autre. A la fin de chaque journée se trouve une maison destinée à recevoir les Mandarins, & tous ceux qui voyagent par l'ordre de l'Empereur, où ils sont logez & défrayez aux dépens de Sa Majesté. Ces sortes de maisons se nomment *Cong quan*.

Un jour avant que le Mandarin se mette en route, on fait partir un Courrier, qui porte une Tablette, où l'on écrit le nom & la Charge de cet Officier. On prépare aussi-tôt le logis, où il doit passer la nuit. Les préparatifs sont proportionnez à sa dignité : on lui fournit tout ce qui lui est nécessaire, comme les viandes, les portefaix, les chevaux, les chaises, ou les barques, s'il fait le voyage par eau. Les Courriers qui annoncent l'arrivée du Mandarin, trouvent toûjours des chevaux prêts, & afin qu'on n'y manque pas, un ou deux lys,* avant que d'arriver, il frappe fortement & à diverses reprises sur un bassin, afin d'avertir qu'on selle promptement le cheval, s'il ne l'étoit pas encore.

*Dix lys font une lieue commune de France.

Ces maisons destinées à loger les Mandarins, ne sont pas aussi belles que leur destination pourroit le faire imaginer : c'est pourquoi, lorsqu'on lit dans les relations des pays étrangers, des descriptions de choses semblables, on doit d'ordinaire les entendre avec modification : ce n'est pas toûjours que ceux qui les écrivent, exaggerent ; mais ils empruntent quelquefois ces descriptions des gens du pays, à qui des choses très-médiocres semblent être magnifiques : d'ailleurs on est obligé de se servir de termes, lesquels en Europe forment de grandes idées.

Quand on dit, par exemple, que ces *Cong quan* se preparent pour loger les Mandarins, & ceux qui sont entretenus aux frais de l'Empereur, on s'imagine aussitôt que ce sont des maisons superbes : quand on ajoûte, ce qui est encore vrai, qu'on envoye au-devant un Officier, afin que tout se trouve prêt à l'arrivée du Mandarin, il est naturel de croire, qu'on s'empresse à tendre des tapisseries, & à orner un appartement des plus beaux meubles : la frugalité Chinoise, & le grand nombre d'Envoyez qu'on dépêche de la Cour, exemptent de tout cet embarras : les préparatifs consistent en quelques feutres, quelques nattes, deux ou trois chaises, une table, & un bois de lit couvert d'une natte, quand il n'y a point de *Can*. Que si c'est un Mandarin considérable envoyé de la Cour, & que le *Cong quan* ordinaire ne soit pas convenable à sa dignité, on le loge dans une des plus riches maisons de la Ville, dont on emprunte un appartement.

Ces *Cong quan* sont plus ou moins grands : il y en a d'assez propres & d'assez commodes. Par celui de *Canton*, qui n'est que du commun, on pourra juger des autres : il est de mediocre grandeur : il y a deux cours, & deux principaux édifices, dont l'un qui est au fond de la premiere cour, est un *Ting* ; c'est-à-dire, une grande salle toute ouverte, destinée à recevoir les visites : l'autre qui termine la seconde cour, est partagé en trois : le milieu sert de salon ou d'antichambre, à deux grandes chambres, qui sont des deux côtez, & qui ont chacune un cabinet derriere. Cette disposition est ordinaire à la Chine, dans la plûpart des maisons des personnes de quelque considération. La salle & le salon sont ornez chacun de deux grosses lanternes de soye claire & peintes, suspenduës en forme de lustres : la porte de la ruë, & celle des deux Cours, sont éclairées chacune de deux autres grosses lanternes de papier, ornées de gros caracteres.

On trouve dans les grands chemins d'espace en espace des Tours, sur lesquelles il y a des guérites pour des sentinelles, & des bâtons de pavillon pour les signaux en cas d'allarmes : ces Tours sont faites de gazon ou de terre battuë : leur hauteur est de douze pieds, la forme en est quarrée, elles ont des creneaux, & on les éleve en talut.

Dans quelques Provinces il y a sur ces Tours des cloches de fer fondu assez grosses. La plûpart de celles qui ne sont point sur les chemins qui conduisent à la Cour, n'ont ni guérites, ni créneaux.

Les loix ordonnent que dans les routes fréquentees, elles soient disposées de telle maniere, que de cinq en cinq lys il s'en trouve une, c'est-à-dire, qu'à cinq lys, il y en ait une petite ; à dix lys une grande ; à quinze lys une petite, & toûjours de même alternativement. Chacune doit avoir des Soldats qui y soient continuellement en faction, pour veiller sur ce qui se passe, & empêcher toute insulte.

Ces Soldats sortent tous de leur corps de garde, & se mettent en rang, quand il doit passer quelque Officier considérable : on y est très-régulier, sur tout dans le *Pe tcheli*, qui est la Province de la Cour, & il y a toûjours une sentinelle dans la guérite.

Dans quelques autres Provinces, on voit de ces Tours qui sont tombées : de tems en tems on donne ordre de les rétablir & d'y faire la garde, sur tout quand on entend parler de voleurs, ou qu'il y a à craindre quelques troubles ; alors le nombre des Soldats ne suffisant pas, on détermine des Villages pour prêter main forte tour à tour. Les Mandarins en dressent un Catalogue, & c'est aux habitans de chaque Village à s'accommoder entre eux, pour partager cette corvée.

Si cette loy s'observoit à la rigueur, il n'y auroit jamais de voleurs ; car de demie lieuë en demie lieuë on trouveroit des gardes, pour arrêter ceux qui seroient soupçonnez de larcin ; & cela non seulement sur le chemin des Capitales, mais encore sur ceux qui conduisent de chaque Ville à une autre ; & comme il y en a un grand nombre, & que toute la campagne est coupée de grands chemins, à tous momens on trouve de ces Tours.

Aussi les voleurs de grand chemin sont-ils très-rares à la Chine ; il s'en trouve quelquefois dans les Provinces voisines de *Peking*, mais ils n'ôtent presque jamais la vie à ceux dont ils prennent la bourse : quand ils ont fait leur coup, il se sauvent lestement. Dans les autres Provinces, on parle très-peu de voleurs de grand chemin.

Ces Tours ont encore un autre usage, c'est de marquer les distances d'un lieu à un autre, à peu près comme les Romains le faisoient par des pierres.

Quand les chemins sont trop rudes pour aller à cheval, on se sert de chaises que les Chinois nomment *Quan kiao*, c'est-à-dire, chaises à la Mandarine, parce que les chaises dont se servent les Mandarins, sont à peu près de la même forme.

Le corps de la chaise approche assez pour la figure, de celles où l'on se fait porter dans les ruës de Paris, mais il est plus large, plus élevé, & plus léger. Il est construit de bambous, c'est-à-dire, d'une espece de cannes, également fortes & légeres, croisées à jour en forme de treillis, & liées fortement ensemble avec du rotin, (c'est une autre espece de canne forte & déliée, qui croît en rampant jusqu'à huit cens ou mille pieds de longueur.)

Ce treillis est entierement couvert, depuis le haut jusqu'en bas, d'une garniture ou ornement de toile de couleur, ou bien d'étoffe de laine, ou de soye, selon que le demande la saison, avec une seconde garniture de taffetas huilé, qu'on met pardessus en tems de pluye.

Cette chaise qui a les dimensions nécessaires pour y être assis fort à l'aise, est soutenuë par deux bras, semblables à ceux de nos chaises portatives ; si elle n'est portée que par deux hommes, les deux bâtons sont appuyez sur leurs épaules : si c'est une chaise à quatre porteurs, les extrémitez tant devant que derriere, sont passées dans deux nœuds coulans d'une grosse corde forte & lâche, pendue par le milieu à un gros bâton, dont le [illegible] de chaises soutiennent chacun [illegible] sur une épaule, & alors on a d[illegible]

huit porteurs, afin qu'ils puissent se relever les uns les autres.

Lorsque pour eviter la chaleur, on voyage pendant la nuit, sur tout le long des Montagnes, qui sont infestées de Tygres, on prend des guides sur les lieux, qui portent des torches allumées; ces torches servent à éclairer, & empêchent les Tygres d'approcher, parce que le feu leur cause naturellement de la frayeur. Elles sont faites de branches de pin sechées au feu, & préparées de telle sorte, que le vent & la pluye ne font que les allumer davantage.

Avec ce secours, on marche toute la nuit à travers les Montagnes, avec autant d'assurance & de facilité, qu'on marcheroit en plein jour, & en rase campagne : quatre ou cinq de ces guides avec des torches, suffisent pour conduire sûrement : on en change de lieuë en lieuë; chaque torche qui a six à sept pieds de long, dure près d'une heure.

Dans les pays de Montagnes, on trouve communément de distance en distance ces sortes de commoditez, pour la sûreté des personnes qui voyagent. Cependant il n'y a gueres que les Envoyez de la Cour, les Mandarins, & autres grands Seigneurs, qui fassent ces sortes de voyages pendant la nuit; car ayant un grand cortége à leur suite, ils n'ont rien à craindre, ni des Tygres, ni des voleurs.

Ce n'est pas un petit agrément pour les voyageurs, que la quantité de Villages qu'ils trouvent sur leur route, & le grand nombre de Pagodes qui sont dans ces Villages : vis-à-vis de ces Pagodes, & sur le grand chemin, on voit quantité de monumens de pierre appellez *Che pei*, sur lesquels il y a des inscriptions.

Ces *Che pei* sont de grandes pierres posées debout, sur des bases qui sont aussi de pierre : la plûpart sont de marbre. Les Chinois ouvrent une mortoise dans cette base, & ils taillent un tenon dans la pierre, puis ils les assemblent sans autre façon. On voit de ces pierres qui ont bien huit pieds de haut, sur deux de large, & presque un pied d'épaisseur. Les communes ne passent pas quatre à cinq pieds, & le reste à proportion.

Les grandes sont portées le plus souvent sur des tortues de pierre : en quoi les Architectes Chinois, si cependant ils méritent ce nom, ont eu plus d'égard à la vrai-semblance que les Architectes Grecs, qui ont introduit les caryatides & les termes; & pour rendre encore cette invention plus bizarre, quelques uns se sont avisez de mettre des coussins sur la tête de ces caryatides, de crainte apparemment, que de si lourds fardeaux les incommodassent.

Il y a de ces *Che pei* qui sont enfermez dans de grands salons, mais ils sont en petit nombre. Les autres, pour éviter la dépense, sont enchassez dans un petit édifice de brique, couvert d'un toit fort propre. Ils sont parfaitement quarrez, excepté le haut qui va un peu en s'arrondissant, ou pour couronnement, on grave quelque grotesque. Ce couronnement est souvent d'un autre morceau de pierre.

Quand on l'éleve pour des graces qu'on a obtenues de l'Empereur, ou pour des honneurs qu'il a fait, on grave deux dragons diversement entortillez. Les Peuples des Villes en élevent à leurs Mandarins après leur départ, quand ils sont satisfaits de l'équité de leur Gouvernement : les Officiers en élevent pour éterniser la mémoire des honneurs extraordinaires, qu'ils ont reçus de l'Empereur, ou pour diverses autres raisons.

Une grande commodité pour ceux qui voyagent par terre à la Chine, c'est la facilité & la sûreté avec laquelle leurs ballots se transportent. Il y a dans chaque Ville un grand nombre de porte-faix, qui ont leur Chef, & à qui l'on s'adresse : quand vous êtes convenu avec lui du prix, il vous donne autant de

marques que vous avez arrêté de porteurs, moyennant quoi, il vous les fournit à l'instant, & répond de tout ce que contiennent vos ballots. Lorsque les porte-faix ont rendu leur charge au lieu arrêté, vous leur donnez à chacun une marque; ils la portent à leur Chef, qui les satisfait sur l'argent que vous lui avez payé d'avance.

Dans les lieux de grand passage, comme seroit, par exemple, la Montagne de *Meilin*, qui sépare la Province de *Kiang si* de celle de *Quang-tong*, il y a dans la Ville qu'on quitte, un grand nombre de Bureaux, qui ont leurs correspondans dans la Ville, où l'on doit se rendre après avoir passé la Montagne; tous ceux, soit de la Ville, soit de la Campagne, qui se font porte-faix, donnent à ces Bureaux leurs noms, avec une bonne & sûre caution. Si l'on a besoin de 200. 300. ou 400. porteurs, on les fournit. Alors le Chef du Bureau dresse en très-peu de tems, une liste exacte de tout ce que vous portez, soit de coffres, ou de choses découvertes; il convient du prix par livre, tout se pese, & vous lui donnez l'argent dont vous êtes convenu, qui est d'ordinaire d'environ dix sols par cent livres, pour le transport de la journée. Vous ne vous embarrassez de rien, le Chef donne à chaque porte-faix sa charge, avec un billet de tout ce qu'il porte: quand vous êtes arrivé au terme, vous recevez du correspondant tout qui vous appartient, avec une grande fidélité.

Ces porte-faix se servent de perches de *Bamboux*, au milieu desquelles ils suspendent le fardeau avec des cordes: à chaque perche, il y a deux hommes qui portent les deux bouts sur leurs épaules. Si le fardeau est trop pesant, on y met quatre hommes avec deux perches: on en change tous les jours, & ils sont obligez de faire les mêmes journées que ceux qui les employent.

Quand un homme porte seul un fardeau, il trouve le secret de rendre sa charge bien moins pesante: il le partage en deux parties égales, & il les attache avec des cordes, ou avec des crochets, aux deux bouts d'une longue perche platte de *Bamboux*: ensuite il pose cette perche par le milieu sur son épaule, ensorte qu'elle se tient en équilibre à la façon d'une balance, elle plie & se releve alternativement, à mesure qu'il avance. Lorsqu'il est las de porter le fardeau sur une épaule, il fait faire adroitement un tour à la perche par dessus le col, & la fait passer sur l'autre épaule. Il y en a qui de cette maniere portent de très-lourds fardeaux: car comme ils sont payez à la livre, ils portent le plus qu'ils peuvent, & l'on en voit qui font dix lieuës par jour, portant 160. de nos livres.

Dans certaines Provinces, on se sert, pour transporter les ballots & les marchandises, de mulets, & encore plus souvent de chariots à une rouë. Ces chariots sont de véritables brouettes, si ce n'est que la rouë en est fort grande, & placée au milieu; l'essieu s'avance des deux côtez, & soutient de chaque côté un treillis, sur lequel on place les fardeaux avec un poids égal; l'usage en est fort commun en plusieurs endroits de la *Chine*: un homme seul pousse ce chariot; ou si la charge est forte, on en ajoute un second qui tire par devant, ou bien un âne, & quelquefois l'un & l'autre. Ils ont aussi des brouettes semblables aux nôtres, & dont la rouë est par devant, mais ils ne s'en servent gueres pour les voyages.

Quand on fait porter son bagage sur des mulets, le prix ordinaire est, par exemple, pour 25. jours, de quatre taels & demi, ou tout au plus de cinq taëls. Cela dépend des saisons différentes, & du prix des vivres: si c'est pour le retour, on donne beaucoup moins.

Les Muletiers sont obligez de nourrir leurs mulets, & sont chargez des frais du retour, en cas qu'ils ne trouvent pas à se loüer. Ces mulets sont fort petits

petits, si on les compare à ceux d'Europe, ils ne laissent pas d'être forts, & leur charge ordinaire est de 180. ou 190. livres Chinoises; à 200. la charge seroit trop forte. La livre Chinoise est de quatre onces plus forte que la nôtre.

Il y a des Douanes à la Chine, mais elles sont bien plus douces que celles des Indes, où les visites se font sans égard, ni à l'humanité, ni à la pudeur. On n'y fait point ces recherches rigoureuses, qui se pratiquent ailleurs; on ne s'avise pas même de fouiller un homme. Quoique les Commis ayent le droit d'ouvrir les ballots, il est rare qu'ils le fassent; & quand c'est un homme qui a quelque apparence, non seulement ils n'ouvrent point ses coffres, mais même ils n'exigent rien: Nous voyons bien, disent-ils, que Monsieur n'est pas Marchand.

Il y a des Douanes où l'on paye par piece, & alors le Marchand en est cru sur son livre. Il y en a d'autres où l'on paye par charge, & cela ne souffre nulle difficulté. Quoiqu'on aye un *Cang ho* de l'Empereur, il ne donne aucune exemption de payer le droit des Douanes; cependant le Mandarin de la Douane par honneur, le laisse passer sans rien exiger, si l'on en exempte la Douane de *Peking*, où communément on est un peu plus exact.

Lorsque les grands Officiers de la Cour reçoivent, ou envoyent quelques ballots, on colle sur chaque ballot une grande bande de papier, sur laquelle on écrit le tems auquel le ballot a été fermé, leur nom, & leur dignité; & si ces Officiers sont considérables, on ne se hazarde gueres de les ouvrir. Ce papier qui se colle, s'appelle *Fong tiao*.

Autrefois les Douanes s'affermoient, & le Mandarin de chaque Douane se changeoit tous les ans. Ce Mandarin par son emploi étoit un Officier considérable, qui avoit droit de mémorial, c'est-à-dire, d'avertir immédiatement l'Empereur. Depuis environ douze ans, l'Empereur a chargé du soin des Douanes le Viceroy de chaque Province, qui nomme un Mandarin de confiance pour percevoir les droits. Il n'y a que pour les Douanes des Ports de *Canton* & de *Fo kien*, qu'on a été obligé depuis peu d'y remettre un Mandarin particulier, à cause des embarras que le commerce de la mer leur attire.

Dans tous les lieux où il y a des Postes, il se trouve un Mandarin qui en a soin: les chevaux de Poste sont tous à l'Empereur, & personne ne peut s'en servir que les courriers de l'Empire, les Officiers, & ceux qui sont envoyez de la Cour. Ceux qui sont chargez des ordres de l'Empereur, ont ces ordres renfermez dans un grand rouleau, couvert d'une piece de soye de couleur jaune, qu'ils portent en écharpe derriere le dos: ce sont ordinairement des gens de quelque considération, & ils sont escortez par plusieurs Cavaliers. Leurs chevaux n'ont pas beaucoup d'apparence, mais ils n'en sont pas moins bons, ni moins capables de soutenir les longues courses qu'on leur fait faire: on leur fait courir pour l'ordinaire 60. & 70. lys sans en changer. Une Poste se nomme *Tchan*: deux Postes sont deux *Tchan*.

Ces Postes où l'on change les chevaux, ne sont pas toûjours en égale distance les unes des autres; les plus proches sont de 50. lys, il y en a rarement de 40. Les courriers ordinaires portent leur valise attachée sur le dos; & dans le mouvement du cheval, la valise porte sur un coussin appuyé sur la croupe du cheval. Leurs valises ne sont pas pesantes, car ils ne portent que les dépêches de l'Empereur, ou celles des Cours Souveraines, ou les avis des Officiers des Provinces. Ils ne laissent pas de porter aussi, quoiqu'un peu à la dérobée, des lettres de particuliers, & c'est en cela que consistent leurs menus profits.

La plus grande & presque l'unique incommodité qui se trouve lorsqu'on voyage, principalement durant l'Hyver,

& dans la partie Septentrionale de la Chine, c'est la poussiere; car il n'y pleut presque jamais durant l'Hyver, & il y tombe quantité de neiges, sur tout en certaines Provinces, mais moins à *Peking*.

Lorsque le vent souffle avec violence, il s'éleve des tourbillons de poussiere si épais, & si fréquents, que le Ciel en est obscurci, & qu'à peine peut-on respirer: on est souvent obligé de se couvrir le visage d'un voile, ou de lunettes qui s'appliquent immédiatement sur les yeux, & qui étant enchassez, dans de la peau ou dans de la soye, s'attachent par derriere la tête, de sorte qu'on voit fort clair, sans être incommodé de la poussiere. Comme les terres sont très legeres, elles se détachent aisément, & se réduisent en poussiere, quand la pluye leur manque durant un tems considérable.

La même chose arrive dans les autres chemins de l'Empire, qui sont fort fréquentez & battus par une infinité de gens qui voyagent à pied ou à cheval, ou sur des chariots. Ce mouvement continuel éleve un nuage épais, d'une poussiere très-fine, qui seroit capable d'aveugler, si l'on ne prenoit ses précautions.

Cette incommodité ne se fait pas sentir dans les Provinces du Sud, mais ce qu'on y auroit à craindre, ce seroit le regorgement des eaux, si l'on n'y avoit pas pourvû, par la quantité de Ponts de bois & de pierre qu'on y a construits.

De la Noblesse.

LA Noblesse n'est point héréditaire à la Chine, quoiqu'il y ait des dignitez qui restent dans quelques familles, & qui se donnent par l'Empereur, à ceux de la famille qu'il juge avoir le plus de talens. L'on n'y a de rang qu'autant qu'on a de capacité & de mérite. Quelque illustre qu'ait été un homme, fut-il même parvenu à la premiere dignité de l'Empire, les enfans qu'il laisse après lui, ont leur fortune à faire; & s'ils sont dépourvus d'esprit, ou amateurs de leur repos, ils ramperont avec le Peuple, & seront souvent obligez d'embrasser les plus viles professions.

Il est vrai qu'on peut succeder aux biens de son pere, mais on ne succede ni à ses dignitez, ni à sa réputation; il faut s'y élever par les mêmes dégrez que lui: c'est pourquoi ils font leur capital de l'étude la plus constante, & ils ne manquent gueres de s'avancer de quelque condition qu'ils soient, quand ils ont de la disposition aux Lettres. Aussi voit-on tous les jours à la Chine des élévations de fortune non moins surprenantes, que celles qui se font quelquefois en Italie pour les Ecclésiastiques, où des gens de la plus basse extraction, peuvent aspirer à la premiere dignité du monde Chrétien.

Tout est Peuple, ou Lettré, ou Mandarin à la Chine. Il n'y a que ceux de la famille regnante qui soient distinguez; ils ont le rang de Princes, & c'est en leur faveur qu'on a établi cinq dégrez de noblesse titulaire, à peu près semblables aux titres qu'on donne en Europe, de Ducs, de Marquis, de Comtes, de Barons, & de Seigneurs.

On accorde ces titres aux descendans de la famille Impériale, tels que sont les enfans de l'Empereur, & ceux que l'Empereur fait entrer dans son alliance, en leur donnant ses filles en mariage. On leur assigne des revenus propres à soutenir leurs dignitez, mais on ne leur donne aucun pouvoir: il y a cependant d'autres Princes qui ne sont point alliez

à la famille Impériale, soit qu'ils viennent des Dynasties precedentes, soit que leurs ancêtres ayent acquis ce titre, par les services rendus à l'Empire. Les Provinces ne sont gouvernées que par les Mandarins envoyez par l'Empereur, qui nomme immédiatement aux principaux emplois, & qui confirme ceux qui les font tirer au sort, comme nous l'avons dit ailleurs, après les avoir fait venir en sa présence, & les avoir examinez par lui-même.

L'Empereur qui regne aujourd'hui n'est que le troisiéme de ceux qui ont regné depuis 99. ans sur toute la Chine & la Tartarie; mais il est le cinquiéme, si l'on remonte jusqu'à son bisayeul, & son trisayeul.

Celui-ci après avoir subjugué son propre pays, conquit encore toute la Tartarie Orientale, le Royaume de Corée, & la Province de *Leao tong*, au-delà de la grande muraille, & établit sa Cour dans la Capitale appellée *Chin yang* par les Chinois, & *Moukeden*, par les Tartares *Mantcheoux*. On lui donna dès lors le nom de *Tai tsou*: c'est un nom commun à tous les conquérans, qui sont les premiers auteurs d'une Dynastie; & comme ses freres qui étoient en grand nombre avoient beaucoup contribué par leur valeur à la conquête de tant de pays, il leur donna des titres d'honneur; il fit les uns *Tsin vang*, les autres *Kiun vang*, & *Pei lé*: il a plu aux Européans d'appeller ces sortes de dignitez, du nom de Régulos, ou Princes du premier, du second, & du troisiéme Ordre. Il fut reglé alors que parmi les enfans de ces Régulos, on en choisiroit toûjours un, pour succeder à son pere dans la même dignité.

Outre ces trois dignitez, ce même Empereur en établit encore quelques autres qui leur sont inférieures, & qui se donnent aux autres enfans qui s'en rendent le plus dignes. Ceux du quatriéme degré s'appellent *Pei tse*, ceux du cinquiéme *Cong heou*, & ainsi des autres.

Ce cinquiéme degré est au-dessus des plus grands Mandarins de l'Empire. Les autres qui suivent, n'ont pas, comme les précédens, des marques extérieures, qui les distinguent des Mandarins, soit dans leurs équipages, soit dans leurs habits: ils ne portent que la ceinture jaune, qui est commune à tous les Princes du Sang, tant à ceux qui possedent des dignitez, qu'à ceux qui n'en ont pas: mais ceux-ci ont honte de la faire paroître, & ils ont coûtume de la cacher, lorsque leur indigence les met hors d'état d'avoir un equipage convenable à leur rang & à leur naissance.

C'est pourquoi ce seroit se faire une fausse idée des Princes du Sang de la Chine, si on les comparoit à ceux d'Europe, & sur tout de la France, où la suite glorieuse de tant de Rois leurs ancêtres, les éleve beaucoup au-dessus des personnes mêmes les plus distinguées de l'Etat. Leur petit nombre leur attire encore plus d'attention & de respect, & ce respect s'augmente dans l'esprit des Peuples, à proportion qu'ils approchent de plus près du Trône.

Il n'en est pas ainsi à la Chine: les Princes du Sang touchent presque à leur origine: ils ne comptent que cinq générations; & cependant leur nombre s'est tellement multiplié en si peu de tems, qu'on en compte aujourd'hui plus de deux mille: cette multitude en les éloignant du Trône, les avilit, sur tout ceux, qui d'ailleurs étant dépourvus de titres & d'emplois, ne peuvent figurer d'une maniere conforme à leur naissance: c'est ce qui met une grande différence entre les Princes du même Sang.

La pluralité des femmes, fait que ces Princes se multiplient extrêmement; mais à force de se multiplier, ils se nuisent les uns aux autres: comme ils n'ont point de fonds de terre, & que l'Empereur ne peut pas donner des pensions à tous, il y en a qui vivent dans une extrême pauvreté, quoiqu'ils portent la ceinture jaune.

Sur la fin de la Dynastie des *Ming*, il y en avoit plus de trois mille familles dans la Ville de *Kiang tcheou*, dont plusieurs étoient réduits à l'aumône. Le *bandit* qui s'empara de *Peking*, & qui passa par cette Ville, se défit de tous ces Princes, en les faisant presque tous passer par le fil de l'épée: c'est ce qui rendit déserte une partie de la Ville.

Quelques-uns qui échaperent à sa cruauté, quitterent la ceinture jaune, & changeant de nom se mirent au rang du Peuple. Ils sont encore connus pour être du Sang Impérial des *Ming*: l'un d'eux a été Domestique de nos Missionnaires dans une maison que notre Compagnie a dans cette Ville, & cette maison a été bâtie par un de ces Princes, qui sçachant que les Tartares le cherchoient, prit la fuite & disparut.

Ces Princes, outre leur femme légitime, en ont ordinairement trois autres, ausquelles l'Empereur donne des titres, & dont les noms s'inscrivent dans le Tribunal des Princes: les enfans qui en naissent, ont leur rang après les enfans légitimes, & sont plus considerez que ceux qui naissent de simples concubines, qu'ils peuvent avoir en aussi grand nombre qu'ils souhaitent.

Ils ont pareillement deux sortes de *Domestiques: les uns qui sont proprement esclaves; les autres qui sont des* Tartares ou des Chinois Tartarisez, que l'Empereur donne en grand ou petit nombre, à proportion de la dignité dont il honore les Princes de son Sang.

Ces derniers font l'équipage du Régulo, & on les appelle communément les gens de sa porte: il y a parmi eux des Mandarins considérables, des Viceroís, & même des *Tsong tou*: quoiqu'ils ne soient pas esclaves comme les premiers, ils sont presque également soumis aux volontez du Régulo, tant qu'il conserve sa dignité. Ils passent après sa mort au service de ses enfans, s'ils sont honorez de la même dignité.

Si le Prince pendant sa vie vient à décheoir de son rang, ou si le conservant jusqu'à la mort, sa dignité ne passe pas à d'autres de ses enfans, cette espece de Domestiques est mise en réserve, & on les donne à quelques autres Princes du Sang, lorsqu'on fait sa maison, & qu'on l'éleve à la même dignité.

L'occupation de ces Princes, en remontant du cinquiéme Ordre jusqu'au premier, est pour l'ordinaire d'assister aux cérémonies publiques, de se montrer tous les matins au Palais de l'Empereur, puis de se retirer dans leur Hôtel, où ils n'ont d'autre soin que celui de gouverner leur famille, les Mandarins, & les autres Officiers dont l'Empereur a composé leur Maison. Il ne leur est pas permis de se visiter les uns les autres, ni de coucher hors de la Ville, sans une permission expresse.

Il est aisé de voir pour quelle raison on les assujettit à des loix si génantes: il suffit de dire qu'elles leur donnent un grand loisir, & que la plûpart ne l'employent pas trop utilement. Il y en a cependant que l'Empereur occupe dans les affaires publiques, & qui rendent de grands services à l'Empire. Tel a été le treiziéme frere de l'Empereur regnant.

On met encore au rang des Nobles.

En premier lieu, *ceux* qui ont été autrefois Mandarins dans d'autres Provinces, car, comme je l'ai dit, nul ne peut l'être dans son propre pays, soit qu'ils ayent été cassez de leurs emplois, & presque tous sont de ce nombre; soit que d'eux-mêmes ils se soient retirez avec l'agrément du Prince, ou qu'ils y ayent été forcez par la mort de leur pere, ou de leur mere; car un Mandarin qui a fait une semblable perte, doit aussitôt se dépoüiller de sa Charge, & donner par là une marque publique de sa douleur.

En second lieu, ceux qui n'ayant pas eu assez de capacité pour parvenir aux degrez litteraires, se sont procurés par la faveur ou par des présens, certains titres d'honneur, à l'aide desquels ils entretiennent

tiennent avec les Mandarins un commerce de visites qui les fait craindre & respecter du Peuple.

En troisiéme lieu, une infinité de gens d'étude, qui depuis l'âge de 15. à 16. ans, jusqu'à celui de 40. viennent tous les trois ans pour les examens au Tribunal du Gouverneur, qui leur donne le sujet de leur composition. C'est bien plus l'ambition, que le désir de se rendre habiles, qui les soutient dans une si longue étude. Outre que le degré de Bachelier, quand ils y sont une fois parvenus, les met à couvert des châtimens du Mandarin public, il leur donne le privilege d'être admis à son Audience, de s'asseoir en sa présence, & de manger avec lui: honneur qui est infiniment estimé à la Chine, & qui ne s'accorde presque jamais à aucune personne du Peuple.

La famille qui passe aujourd'hui pour la plus noble de la Chine, & qu'on peut regarder comme la plus noble du monde, si l'on a égard à son ancienneté, est la famille des descendans de Confucius, ce célebre Philosophe que les Chinois ont en si grande vénération. Il n'y a proprement que la noblesse de cette famille qui soit héréditaire, & qui se conserve en ligne directe depuis plus de deux mille ans, dans la personne d'un de ses neveux, qu'on appelle pour cela *Chinggin ti chu eul*, c'est-à-dire, le neveu du grand homme, ou du sage par excellence: car c'est ainsi que les Chinois appellent le restaurateur de leur Philosophie morale; & en considération de cette origine, tous les Empereurs ont constamment honoré un des descendans du Philosophe, de la dignité de *Cong*, qui répond assez à celle de nos Ducs ou de nos anciens Comtes.

C'est avec les honneurs dûs à ce rang, que celui qui vit encore aujourd'hui, marche dans les ruës de *Peking*, lorsqu'il s'y rend tous les ans de *Kio feou*, Ville de la Province de *Chan tong*, qui est le lieu de la naissance de son illustre ayeul; de plus c'est toûjours un Lettré de cette famille que l'Empereur nomme Gouverneur de la susdite Ville de *Kio feou*.

L'une des principales marques de noblesse, est d'avoir reçu de l'Empereur des titres d'honneur qu'on ne donne qu'aux personnes d'un mérite éclatant. Le Prince les donne quelquefois pour cinq, six, huit ou dix générations, selon les services plus ou moins grands qu'on a rendu à l'Etat. C'est de ces titres honorables, que les Mandarins se qualifient dans leurs Lettres, & sur le Frontispice de leurs Maisons.

En Europe la Noblesse passe des peres aux enfans & à leur posterité: mais quelquefois à la Chine elle passe des enfans au pere & aux ayeux. Quand quelqu'un s'est distingué par un merite extraordinaire, l'Empereur ne se contente pas de l'élever aux honneurs dont je viens de parler; mais par autant de Patentes, il étend ces titres au pere & à la mere, à l'ayeul & à l'ayeule de celui qu'il a honoré; ou pour mieux dire, il donne à chacun un titre d'honneur particulier, en reconnoissance de ce qu'ils ont mis au monde, & elevé avec soin, un homme d'un mérite si distingué, & si utile à l'Etat.

Je n'en sçaurois donner un exemple plus solemnel que celui du Pere Ferdinand Verbiest Jésuite Flamand, Président du Tribunal des Mathématiques à la Cour de *Peking*. Ce Pere qui y avoit été appellé pour aider le Pere Adam Schaal en la réformation du Calendrier, eut ordre de dresser des Tables des mouvemens célestes & des Eclypses pour deux mille ans; il y travailla avec soin, & il appliqua tous les Mandarins de la premiere classe du Tribunal de l'Astronomie, à calculer les mouvemens des Planettes, selon les regles qu'il leur donna. Enfin ayant achevé ce grand ouvrage, il en fit trente-deux Volumes de Cartes, avec leurs explications, & les présenta à l'Empereur l'an 1678. sous ce titre: *l'Astronomie perpétuelle de l'Empereur Canghi.*

Il se fit alors une assemblée générale des Mandarins de tous les Ordres, des Princes, des Viceroіs, & des Gouverneurs des Provinces, qui étoient allez saluer l'Empereur, & se réjouir avec lui de la déclaration qu'il avoit fait de son fils pour son successeur à l'Empire. Ce Prince reçut agréablement le présent du Pere Verbiest, & fit mettre cet ouvrage dans les Archives du Palais : en même tems il voulut reconnoître le travail infatigable du Pere, & pour cela il le fit Président du Tribunal du premier Ordre, & lui donna le titre de cette dignité.

Le Pere lui présenta une Requête, où il remontroit que la profession Religieuse qu'il avoit embrassée, ne lui permettoit pas d'accepter cet honneur : il ne fut pas écouté, & de crainte d'offenser l'Empereur, & de nuire aux progrez de la Religion dans l'Empire, il lui fallut obéir. Voici la teneur des Patentes, par lesquelles il lui conferoit cette dignité.

» Nous Empereur par ordre du Ciel, » ordonnons : la forme d'un Etat bien » réglé, demande que les belles actions » soient connuës, & que les services » rendus à l'Etat avec une prompte vo» lonté, soient récompensez, & reçoi» vent les éloges qu'ils méritent. Il est » aussi du devoir d'un Prince, qui gou» verne sagement selon les Loix, de » loüer la vertu, & d'éxalter le mérite. » C'est ce que nous faisons par ces Let» tres Patentes, que nous voulons être » publiées par tout notre Empire, pour » faire connoître à tous nos Sujets, quel » égard nous avons à des services, qui » nous sont rendus avec tant d'applica» tion & de diligence.

» C'est pourquoi, Ferdinand Verbiest, » à qui j'ai commis le soin de mon Calen» drier Impérial, le naturel droit & since» re, & la vigilance que vous avez fait pa» roître à mon service, aussi bien que le » profond sçavoir, que vous avez acquis » par l'application continuelle de votre es» prit en toutes sortes de sciences, m'ont » obligé de vous établir à la tête de mon » Academie Astronomique : vous avez » répondu par vos soins à notre attente, » & travaillant jour & nuit, vous avez » rempli les devoirs de cette charge : en» fin vous êtes heureusement venu à » bout de tous vos desseins, avec un tra» vail infatigable, dont nous avons nous » mêmes été témoins.

» Il est convenable que dans la con» joncture d'une si grande fête, où tout » mon Empire est venu me donner des » marques de sa joye, je vous fasse ressen» tir les effets de ma faveur Impériale, » & de l'estime que je fais de votre per» sonne. C'est pourquoi par une grace » singuliere & de notre propre mouve» ment, nous vous accordons le titre de » grand homme, qui doit être par tout » rendu célébre, & nous ordonnons que » ce titre soit envoyé dans tous les lieux » de notre Empire, pour y être publié.

» Prenez de nouvelles forces à notre » service. Ce titre d'honneur qui com» mence en votre personne, s'étend à » tous vos parens & à tous ceux de vo» tre sang ; vous avez mérité par vos » soins & par votre application singu» liere, ces éloges & cette dignité ; & vos » mérites sont si grands, qu'ils répon» dent entierement à l'honneur que nous » vous faisons. Recevez donc cette gra» ce avec le respect qui lui est dû. Vous » êtes l'unique à qui je l'aye conferé ; que » ce soit un nouveau motif d'employer » pour notre service tous vos talens, & » toutes les forces de votre esprit.

De semblables titres d'honneur remontent, comme je l'ai dit, jusqu'aux Ancêtres de celui qui les reçoit : tous ses parens s'en glorifient : ils les font écrire en divers lieux de leurs maisons, & jusques sur les lanternes qu'ils font porter devant eux, lorsqu'ils marchent pendant la nuit ; ce qui leur attire de grands respects.

Comme le P. Verbiest étoit Européan, il n'avoit pas de parens à la Chine qui

pussent partager cet honneur avec lui : mais par un bonheur singulier pour la Religion, tous les Missionnaires, Jesuites & autres, passoient pour ses freres, & étoient considérez sous ce titre par les Mandarins. Ce fut cette qualité qui facilita à Monseigneur l'Evêque d'Heliopolis, son entrée à la Chine, & la plûpart des Religieux faisoient mettre ce titre sur la porte de leur maison.

Après avoir ainsi honoré le P. Verbiest, l'Empereur communiqua les mêmes titres à ses ancêtres, par autant de Patentes qu'il fit dresser : l'une, pour son ayeul nommé Pierre Verbiest; l'autre, pour Paschasie de Wolff son ayeule; la troisiéme, pour Louis Verbiest son pere, & la quatriéme, pour Anne Vanherke sa mere. Je ne rapporterai que celles qui concernent l'ayeul & l'ayeule du Missionnaire, elles suffiront pour faire connoître le caractere d'esprit de cette Nation.

Les Patentes accordées à l'ayeul du P. Verbiest, étoient ainsi exprimées.

» Nous Empereur &c. Les honneurs » que nous accordons à ceux, qui par » leur mérite se sont élevez aux dignitez » de Mandarins, & de premiers Magis» trats, se doivent rapporter aux soins » de leurs Ancêtres comme à leur source, » puisque c'est par l'instruction, par l'é» ducation, & par les bons exemples » qu'ils ont reçu d'eux, qu'ils ont prati» qué la vertu, & se sont rendus dignes » de ces honneurs.

» C'est pourquoi voulant remonter » jusqu'à la premiere source du mérite, » j'étends jusqu'à vous mes bienfaits, » Pierre Verbiest, qui êtes l'ayeul du » Pere Ferdinand, que j'ai honoré du ti» tre de, &c. votre vertu comme un ar» bre bien planté, a jetté de profondes » racines, & ne tombera jamais : elle » soutient encore votre postérité, & per» sévere dans votre petit fils, qui par un » mérite si distingué, nous fait connoî» tre quel a été le vôtre. C'est pourquoi » vous considérant comme l'origine de » sa grandeur, par une faveur singuliere, » je vous confere les mêmes titres d'hon» neur, &c.

L'ayeule du P. Verbiest fut pareillement honorée des mêmes titres, par des Patentes, dont voici le sens.

» Nous Empereur &c. Lorsque selon » les loüables coûtumes de notre Em» pire, nous voulons récompenser le mé» rite de ceux qui nous ont fidélement » servi; & par ces récompenses, les exci» ter à nous continuer leurs services, il » est juste qu'une partie de la gloire qu'ils » acquierent pour ces services, passe jus» qu'à leurs Ancêtres.

» C'est pourquoi considérant les soins » que vous avez pris de l'éducation du » P. Ferdinand, qui s'acquitte si digne» ment des charges & des emplois que » je lui ai confiez, je vous confere par » ces présentes, le titre que l'on donne » à la femme de celui qui est Mandarin » du premier Ordre, sous le titre de, &c. » Joüissez de ce titre d'honneur, qui re» leve les soins que vous avez pris de » l'éducation de vos enfans, & qui ex» citera les soins des autres, lorsqu'ils » verront que nos faveurs Impériales » s'étendent jusqu'à ceux qui ont con» tribué en quelque chose à la vertu, & au » mérite des personnes que nous hono» rons. Votre postérité en sera plus glo» rieuse, & aura pour vous plus de res» pect : c'est pour cela que nous vou» lons par ces Patentes relever la gloire » de votre nom.

On voit qu'à la réserve de la famille de Confucius, & des Princes issus de la famille régnante, on n'est noble à la Chine, qu'autant qu'on a un mérite reconnu par l'Empereur, & qu'on y occupe un rang où lui seul éleve ceux qu'il en juge dignes : tout ce qui n'est point gradué, est de condition roturiere; & par là, il n'y a point à craindre que des familles se perpétuant dans un certain éclat, que donne l'ancienneté de la Noblesse, s'avisent d'établir dans les Provinces, une autorité dangereuse à celle du Souverain.

De la fertilité des terres, de l'Agriculture, & de l'estime qu'on fait de ceux qui s'y appliquent.

DAns un Empire qui est, comme nous l'avons remarqué, si vaste & si étendu, la nature des terres ne peut pas être par tout la même : elle est différente, selon qu'elles s'approchent ou s'éloignent le plus du midi. Mais telle est l'industrie des Laboureurs, & ils sont si durs au travail & si infatigables, qu'il n'y a point de Province qui ne soit très fertile, & qu'il n'y en a gueres, qui ne puisse faire subsister la multitude inconcevable de ses Habitans.

Outre la bonté des terres, la quantité prodigieuse de canaux dont elles sont coupées, ne contribuent pas peu à cette fertilité, & l'on recueille tant de différens grains, qu'on en employe beaucoup à faire du vin & de l'eau-de-vie : mais lorsque l'on craint la stérilité dans un endroit, les Mandarins qui ont de l'expérience, ne manquent pas d'empêcher pendant un tems, qu'on ne fasse de ces sortes de boissons. L'Agriculture y est fort estimée, & les Laboureurs, dont la profession est regardee comme la plus nécessaire à un Etat, y tiennent un rang considérable ; on leur accorde de grands privileges, & on les prefere aux Marchands & aux Artisans.

La plus grande attention des Laboureurs, est pour la culture du ris : ils fument extrémement les terres, & il n'y a point d'ordures qu'ils ne ramassent pour cela, avec un soin extraordinaire, même les excrémens des hommes, des chiens, des cochons, & des autres animaux, qu'ils changent avec du bois, des herbes, ou avec de l'huile de lin.

C'est à dessein de faire ce trafic, que lorsqu'ils ne sont point occupez dans les campagnes, ils vont sur les montagnes pour y couper du bois, ou bien ils cultivent les jardins potagers : car les Chinois sont bien éloignez de préferer l'agréable à l'utile, & d'occuper la terre de choses superflues, ou infructueuses, comme à former des parteres, à cultiver des fleurs, à dresser des allées ; ils croyent qu'il est du bien public, & ce qui les touche encore plus, de leur interêt particulier, que tout soit semé, & produise des choses utiles.

Cette espece de fumier, qui ailleurs seroit capable de brûler les plantes, est excellent pour les terres de la Chine : aussi ont-ils l'art de le temperer avec de l'eau ordinaire, avant que de s'en servir ; ils portent des sçeaux qui sont ordinairement couverts ; dans lesquels ils ramassent ce fumier, & le chargent sur leurs épaules ; c'est ce qui contribue beaucoup à la netteté des Villes, dont on enleve tous les jours les ordures.

Pour mieux faire croître le ris, ils ont soin dans certains endroits, comme dans la Province de *Tche kiang*, quand ils le sement, d'enterrer des pelotons de poil de cochon, ou même de cheveux, qui selon eux, donnent de la force à la terre & de la vigueur au ris : ceux dont le métier est de raser la tête, les ramassent soigneusement, jusqu'à ce que les habitans de ces lieux là viennent les acheter ; on les vend environ un sol la livre, on les met dans des sacs, & on en voit quelquesfois des Barques toutes remplies.

Quand la plante commence à grener, si leurs champs sont arrosez d'eau de fontaine, ils y mêlent de la chaux vive : ils pretendent que cette chaux tuë les vers & les insectes ; qu'elle détruit les mauvaises herbes ; & donne à la terre une chaleur, qui sert beaucoup à la rendre féconde.

Ce pays a, comme tous les autres, ses

plaines

plaines & ses montagnes : toutes les plaines sont cultivees ; on n'apperçoit ni hayes, ni fossez, ni presque aucun arbre, tant ils craignent de perdre un pouce de terre : en plusieurs Provinces elles portent deux fois l'an ; & même entre les deux recoltes, on y seme de petits grains & des legumes.

Les Provinces qui sont au Nord & à l'Occident, comme celles de *Pe tche li*, de *Chan si*, de *Chen si*, de *Se tchuen*, portent du froment, de l'orge, diverses sortes de millet, du tabac, des poix toûjours verds, des poix noirs & jaunes, dont on se sert au lieu d'avoine, pour engraisser les chevaux : elles portent aussi du ris, mais en moindre quantité, & en plusieurs endroits dans des terres seches : il est vrai que le ris est plus dur, & qu'il a besoin de cuire plus longtems : celles du Midi, & sur-tout de *Hou quang*, de *Kiang nan*, de *Tche kiang* portent du ris, parce que les terres sont basses, & le pays aquatique.

Les Laboureurs jettent d'abord les grains sans ordre ; ensuite quand l'herbe a crû environ d'un pied ou d'un pied & demi, ils l'arrachent avec sa racine, & ils en font des bouquets ou de petites gerbes, qu'ils plantent au cordeau & en échiquier, afin que les épis appuyez les uns sur les autres, se soutiennent aisément en l'air, & soient plus en état de résister à la violence des vents.

Mais avant que de transplanter le ris, ils ont soin d'unir les terres & de les mettre toutes de niveau. C'est ainsi qu'ils s'y prennent : après avoir donné à la terre trois ou quatre labours consécutifs, toûjours le pied dans l'eau, ils en rompent les mottes avec la tête de leur hoyau ; ensuite par le moyen d'une machine de bois, sur laquelle un homme se tient debout, & est tiré par un buffle qu'il conduit, ils applanissent le terroir, afin que l'eau si nécessaire au ris, se distribue par tout à une égale hauteur. De maniere que ces plaines ressemblent plutôt à de vastes jardins, qu'à une simple campagne.

Dans les Provinces, où les plaines sont mêlées de collines & de montagnes, il y en a de stériles en quelques endroits ; mais la plûpart sont de bonne terre, & on les cultive jusques sur les bords des précipices.

C'est un spectacle très agréable, de voir quelquefois des plaines de trois ou quatre lieues, environnées de collines & de montagnes, coupées en terrasses depuis le bas jusqu'au sommet. Ces terrasses se surmontent les unes les autres au nombre de vingt ou trente, à la hauteur chacune de trois ou quatre pieds.

Ces montagnes ne sont pas d'ordinaire pierreuses comme celles d'Europe : la terre en est légere, poreuse, & facile à couper, & même si profonde en plusieurs Provinces, qu'on y peut creuser trois & quatre cens pieds sans trouver le roc.

Quand les montagnes sont pierreuses, les Chinois en détachent les pierres, & en font de petites murailles pour soutenir les terrasses ; ils applanissent ensuite la bonne terre, & y sement le grain. Une entreprise si pénible fait assez voir combien le Peuple de la Chine est laborieux : mais on le verra encore mieux par ce que je vais dire.

Quoiqu'il y ait dans quelques Provinces, des montagnes desertes & incultes, les vallons & les campagnes qui les séparent en mille endroits, sont très fertiles & très bien cultivées ; on n'y voit pas un seul pouce de terre labourable, qui ne soit couvert du plus beau ris. L'industrie Chinoise a sçu applanir entre ces montagnes, tout le terrain inégal qui est capable de culture.

Les Laboureurs divisent comme en parterres, celui qui est de même niveau, & par étages en forme d'amphitheâtre, celui qui suivant le penchant des vallons, a des hauts & des bas : & comme le ris ne peut se passer d'eau, ils pratiquent par tout de distance en distance,

& à différentes élévations, de grands reſervoirs pour ramaſſer l'eau de pluye, & celle qui coule des montagnes, afin de la diſtribuer également dans tous leurs parterres de ris : c'eſt à quoi ils ne plaignent ni ſoins, ni fatigues, ſoit en laiſſant couler l'eau par ſa pente naturelle, des réſervoirs ſupérieurs dans les parterres les plus bas; ſoit en la faiſant monter des réſervoirs inférieurs, & d'étage en étage, juſqu'aux parterres les plus élevez.

Ils ſe ſervent pour cela de certains chapelets, ou engins hydrauliques, aſſez ſimples pour faire circuler l'eau, & en arroſer continuellement leurs terres : de ſorte que d'un côté, quelque tems qu'il faſſe, le Laboureur eſt comme aſſuré de voir chaque année la terre qu'il cultive, lui rapporter une moiſſon proportionnée à ſon induſtrie & à ſon travail; & d'un autre côté, le voyageur goûte un plaiſir toûjours nouveau, en promenant ſucceſſivement ſa vûe dans ces vallons & ces campagnes charmantes, qui, quoiqu'aſſez ſemblables pour la verdure dont elles ſont également couvertes, ne laiſſent pas de préſenter autant de ſcenes admirablement diverſifiées, par la différente diſpoſition ou figure de montagnes qui les environnent; & il ſe trouve à toute heure agréablement ſurpris, par le nouveau ſpectacle qu'offrent continuellement à ſa vûe, une ſuite perpétuelle d'amphithéâtres verdoyans, qu'il découvre les uns après les autres dans ſa route.

Cette eſpece de chapelet dont ils ſe ſervent eſt très-ſimple, ſoit par ſa ſtructure, ſoit par la maniere dont on le fait joüer. Il eſt compoſé d'une chaîne ſans fin de bois, & d'un grand nombre de petites planches de ſix ou ſept pouces en quarré, enfilées parallelement à égales diſtances & à angles droits par le milieu dans la chaîne de bois; ce chapelet eſt étendu le long d'un canal de bois fait de trois planches unies, en forme d'auge, de telle ſorte que la moitié inférieure du chapelet porte ſur le fond de cet auge, & en occupe toute la capacité; & la ſupérieure qui lui eſt parallele, porte ſur une planche poſée le long de l'ouverture du canal. Une des extrémitez du chapelet, je veux dire, celle d'en bas eſt paſſée autour d'un cylindre mobile, dont l'axe eſt poſé ſur les deux côtez de l'extrêmité inférieure du canal; & l'autre extrêmité du chapelet, ſçavoir celle d'enhaut, eſt montée ſur une maniere de tambour garni de petites planches, ſituées de telle ſorte, qu'elles engrainent exactement avec les planches du chapelet, & que ce tambour venant à tourner par le moyen de la puiſſance qui eſt appliquée à ſon eſſieu, fait tourner le chapelet; & comme l'extrêmité ſupérieure du canal, où porte ce tambour, eſt appuyée à la hauteur où l'on veut faire monter l'eau, & que l'extrêmité inférieure eſt plongée dans l'eau qu'on veut élever, il eſt néceſſaire que la partie inférieure du chapelet, qui occupe exactement, comme nous l'avons dit, la capacité du canal de bois, monte le long de ce canal; & que toutes les petites planches, en levant avec elles autant d'eau qu'elles en rencontrent, c'eſt-à-dire, autant que le canal en peut contenir; il ſe forme un ruiſſeau d'eau, qui monte ſans interruption à la hauteur qu'on ſouhaitte, tant que la machine eſt en mouvement : & cependant la partie ſupérieure du chapelet deſcendant uniformément le long de la planche, ſur laquelle elle porte, ces deux mouvemens joints enſemble, font tout le jeu de la machine qui eſt miſe en mouvement dans les trois manieres ſuivantes.

Premierement, avec la main par le moyen d'une ou de deux manivelles, attachées immédiatement aux extrêmitez de l'eſſieu du tambour.

Secondement, avec les pieds, par le moyen de certaines chevilles de bois fort groſſes, plantées avec ſaillie d'un demi pied autour de l'arbre ou eſſieu du tambour allongé tout exprès.

Ces chevilles ont de grosses têtes oblongues & arrondies en dehors, c'est-à-dire, de figure propre à appliquer la plante du pied nud, de sorte qu'un ou plusieurs hommes, suivant le nombre des rangs des chevilles, ou debout, ou assis, peuvent en se joüant & en remuant seulement les jambes, sans aucun effort, tenant d'une main un parasol, & de l'autre un évantail, faire monter un ruisseau perpétuel dans leurs terres arides.

Troisiémement, par le moyen d'un bufle ou de quelque autre animal, qu'on attache à une grande roüe, d'environ deux toises de diametre, située horizontalement, à la circonférence de laquelle on a planté un grand nombre de chevilles ou de dents, qui engrainant exactement avec des dents semblables, plantées autour de l'essieu du tambour, font tourner la machine, quoique plus grande, avec beaucoup de facilité.

Lorsqu'on nettoye un Canal, ce qui arrive de tems en tems, on le coupe de distance en distance par des digues, & l'on en assigne une partie à chacun des Villages circonvoisins : on voit aussitôt différentes troupes de paysans, qui apportent une espece de chapelet composé de petites planches quarrées, dont ils se servent pour élever l'eau du Canal dans la campagne ; & comme les rives sont fort hautes, ils dressent leurs chapelets à triple étage, & se portent ainsi l'eau les uns aux autres. Ce travail quoique long & pénible, est aussitôt achevé par la multitude de ceux qui y sont occupez.

Il y a des endroits où les montagnes qui ne sont pas fort hautes, se touchent les unes les autres, & sont presque sans vallées : on en voit de semblables dans la Province de *Fo kien* : cependant elles sont toutes cultivées, par le secret qu'ont les laboureurs, d'y faire couler de l'eau autant qu'ils veulent, en la conduisant d'une montagne à l'autre par des canaux de bambou.

La peine & les travaux continuels de ces pauvres gens, devient quelquefois inutile, sur tout en certaines Provinces, par la multitude de sauterelles qui ravagent leurs campagnes : c'est un fleau terrible, à en juger, par ce que rapporte un Auteur Chinois : on en voit, dit-il, une multitude étonnante, qui couvre tout le ciel : elles sont si pressées, que leurs aîles paroissent se tenir les unes aux autres ; elles sont en si grand nombre qu'en élevant les yeux, on croit voir sur sa tête de hautes & vertes montagnes, c'est son expression ; le bruit qu'elles font en volant, approche du bruit que fait un tambour.

Le même Auteur a remarqué qu'on ne voit d'ordinaire cette quantité incroyable de sauterelles, que lorsque les inondations sont suivies d'une année de grande sécheresse ; & philosophant à sa maniere, il prétend que les œufs des poissons qui se sont répandus sur la terre, venant à éclore par la chaleur, produisent cette multitude prodigieuse d'insectes, qui ruinent en peu de tems l'espérance des plus abondantes récoltes.

C'est alors qu'on voit les Laboureurs désolez, suer toute la journée sous un Ciel brûlant, pour écarter ces insectes, avec des drapeaux qu'ils promenent sur la cime de leurs moissons. Cette funeste playe est assez ordinaire dans la Province de *Chan tong*, au tems d'une grande sécheresse : quelquefois elle ne se répand qu'à une lieuë au loin, & les moissons sont très-belles dans le reste de la Province.

Ce qui soutient dans leurs travaux, ceux qui cultivent la terre avec tant de soins & de fatigues, ce n'est pas seulement leur propre interêt, c'est encore plus la vénération où est l'agriculture, & l'estime que les Empereurs en ont toûjours fait depuis la naissance de l'Empire. C'est une opinion commune qu'elle leur a été enseignée par un de leurs premiers Empereurs nommé *Chin nong*, & ils le réverent encore aujourd'hui comme l'inventeur d'un Art si utile aux Peuples.

L'Agriculture fut encore plus accré-

ditée par un autre de leurs premiers Empereurs, qui fut tiré de la charuë, pour monter ſur le Trône : l'hiſtoire en eſt rapportée dans les Livres de leurs anciens Philoſophes.

L'Empereur *Yao*, à ce qu'ils racontent, qui commença à regner 2357 ans avant Jeſus-Chriſt, & dont le regne fut ſi long, après avoir inſtitué les divers Tribunaux des Magiſtrats, qui ſubſiſtent encore aujourd'hui, penſa à ſe décharger ſur un autre du poids du gouvernement : il en conféra avec ſes principaux Miniſtres ; ils répondirent qu'il ne pouvoit mieux faire, que de remettre le ſoin de ſes Etats à l'aîné de ſes enfans, qui étoit un Prince ſage, d'un beau naturel, & d'une grande eſperance. *Yao* connoiſſant mieux que ſes Miniſtres le génie de ſon fils, qui étoit diſſimulé & artificieux, regarda ce conſeil comme l'effet d'une vaine complaiſance : c'eſt pourquoi, ſans rien conclure, il rompit l'aſſemblée, & remit l'affaire à un autre jour.

Quelque tems après, ayant déja regné 70. ans, il fit appeller l'un de ſes plus fideles Miniſtres, & lui dit : « Vous avez de » la probité, de la ſageſſe, & de l'experien- » ce ; je croi que vous remplirez bien ma » place, & je vous la deſtine. Grand Em- » pereur, répondit le Miniſtre, je ſuis » tout-à-fait indigne de l'honneur que » vous me faites, & je n'ai pas les quali- » tez que demande un emploi ſi écla- » tant, & ſi difficile à remplir ; mais puiſ- » que vous cherchez quelqu'un qui mé- » rite de vous ſucceder, & qui puiſſe con- » ſerver la paix, la juſtice, & le bon ordre » que vous avez mis dans vos Etats, je » vous dirai ſincerement que je n'en con- » nois point de plus capable, qu'un jeune » Laboureur qui n'eſt pas encore marié : » Il n'eſt pas moins l'amour que l'admi- » ration de tous ceux qui le connoiſſent, » par ſa probité, par ſa ſageſſe, & par l'ega- » lité de ſon eſprit, dans une fortune ſi » baſſe, & au milieu d'une famille où il a » infiniment à ſouffrir de la mauvaiſe hu- » meur d'un pere chagrin, & des empor- » temens d'une mere qui ne garde point » de meſure. Il a des freres fiers, vio- » lens, & querelleurs, avec qui perſon- » ne n'a pu vivre juſqu'à préſent. Lui » ſeul a ſçu trouver la paix, ou plûtôt a ſçu » la mettre dans une maiſon compoſée » d'eſprits ſi bizarres & ſi déraiſonnables. » Je juge, Seigneur, qu'un homme qui » ſe conduit avec tant de ſageſſe dans » une fortune privée, & qui joint à cette » douceur de naturel, un travail, une » adreſſe, & une application infatigable, » eſt le plus capable de gouverner votre » Empire, & d'y maintenir les ſages loix » qui y ſont établies. »

Yao également touché, & de la modeſtie de ſon Miniſtre qui refuſoit le Trône, & du recit qu'il lui faiſoit de ce jeune Laboureur, lui ordonna de le faire venir, & l'obligea de demeurer à ſa Cour. Il obſerva ſes démarches durant pluſieurs années, & de quelle maniere il s'acquittoit des emplois qu'il lui confia : enfin ſe ſentant accablé de vieilleſſe, il l'appella, & lui dit, « *Chun*, » (c'étoit le nom du jeune homme) j'ai » aſſez long-tems éprouvé votre fideli- » té, pour m'aſſurer que vous ne trom- » perez pas mon attente, & que vous » gouvernerez mes Peuples avec ſageſſe : » je vous remets toute mon autorité, » ſoyez leur pere plûtôt que leur maître, » & ſouvenez-vous que je vous fais Em- » pereur, non pour vous faire ſervir par » vos Peuples, mais pour les protéger, » pour les aimer, & pour les ſecourir » dans leurs beſoins. Regnez avec équi- » té, & rendez leur la juſtice qu'ils atten- » dent de vous. »

Ce choix d'un Empereur tiré de la campagne, a inſpiré aux Chinois une grande eſtime pour l'agriculture. *Yu* qui ſucceda à *Chun*, parvint au Trône par la même voye.

Au commencement de la fondation de l'Empire, pluſieurs baſſes Contrées ſe trouverent encore couvertes d'eaux : ce fut lui qui trouva le ſecret d'ouvrir divers canaux, pour les faire écouler

dans

dans la Mer : il s'en servit ensuite pour fertiliser les campagnes : il écrivit plusieurs Livres, sur la maniere de cultiver la terre en la fumant, en la labourant, & en l'arrosant pour la rendre plus féconde : ce fut-là ce qui porta *Chun* à le nommer son successeur.

Tant de Livres sur une matiere si utile, qui sont les ouvrages d'un Empereur, ont augmenté le crédit de l'Agriculture, que l'on voit n'avoir pas été indigne des soins, & de l'application d'un grand Prince.

Plusieurs autres Empereurs ont donné des marques de leur zéle, pour la culture des terres : *Kang vang* qui fut troisiéme Empereur de la famille *Tcheou*, fit mesurer & arpenter les terres, par *Tchao kong* l'un de ses Ministres : il visita lui-même toutes les Provinces de ses Etats, & fit planter des bornes pour prévenir les disputes & les contestations des Laboureurs. *Tchao kong* écoutoit leurs plaintes, & leur rendoit la justice sous un Saule, qui fut long-tems en vénération parmi ces Peuples.

King vang qui fut le vingt-quatriéme Empereur de la même famille, & qui regnoit au tems que nacquit Confucius, 531 ans avant la naissance de Jesus-Christ, fit un nouveau partage des terres, & renouvella les loix qui avoient été faites pour la culture des champs.

Enfin il n'y a point d'Empereur qui ait tant contribué à l'estime de l'Agriculture que *Ven ti*, qui régnoit 179. ans avant la venuë de Jesus-Christ ; car ce Prince voyant que les guerres avoient ruiné son pays, assembla son Conseil pour déliberer sur les moyens de le rétablir, & pour engager ses Sujets à la culture des terres, il leur en donna l'exemple lui-même, en cultivant de ses mains Royales les terres de son Palais, ce qui obligea les Ministres, & tous les Seigneurs de sa Cour à en faire de même.

On croit que c'est là ce qui a donné lieu à une grande Fête, qui se célebre tous les ans dans toutes les Villes de la Chine, le jour que le Soleil entre au quinziéme degré du signe du Verseau, qu'ils regardent comme le commencement de leur Printems.

Ce jour là le Gouverneur, ou le premier Mandarin sort de son Palais, porté dans sa chaise, précédé d'étendarts & de flambeaux allumez, avec divers instrumens. Il est couronné de fleurs, & marche en cet équipage vers la Porte de la Ville, qui regarde l'Orient, comme pour aller au-devant du Printems. Il est accompagné de plusieurs Brancarts peints & ornez de divers tapis de soye, sur lesquels sont des figures, & des représentations des personnes illustres, qui ont exercé l'Agriculture, & quelques histoires sur le même sujet. Les ruës sont tapissées, on éleve d'espace en espace, des Arcs de triomphe ; on suspend des Lanternes, & l'on fait des illuminations.

Entre les Figures, est une grande vache de terre cuite, d'une si énorme grandeur, que quelquefois 40. hommes ont de la peine à la porter : derriere cette Vache dont les cornes sont dorées, est un jeune enfant qui a un pied nud, & l'autre chaussé : ils l'appellent l'esprit du travail & de la diligence. Cet enfant frappe sans cesse d'une verge la Vache de terre, comme pour la faire avancer. Elle est suivie de tous les Laboureurs avec leurs instrumens : des compagnies de Masques & de Comédiens suivent, en faisant diverses représentations.

C'est ainsi qu'on se rend devant le Palais du Gouverneur ; & là on dépoüille la Vache de tous ses ornemens, on tire de son ventre un nombre prodigieux de petites vaches d'argile, & on les distribue à toute la troupe : on met en même tems la vache en piéces, & l'on en distribue pareillement les morceaux. Après quoi le Gouverneur fait un petit discours, par lequel il recommande le soin de l'Agriculture, comme l'une des choses les plus nécessaires à un Etat.

L'attention des Empereurs & des Mandarins pour la culture des terres, est si

grande, que lorsqu'il vient à la Cour des députez de la part des Vicerois, l'Empereur ne manque jamais de leur demander en quel état ils ont vu les campagnes. Une pluye tombée à propos est un sujet de rendre visite au Mandarin, & de le complimenter.

Tous les ans au Printems, à l'exemple des anciens Fondateurs de cette belle Monarchie, l'Empereur va solemnellement lui-même labourer quelques sillons, pour animer par son exemple les Laboureurs à la culture des terres. Les Mandarins de chaque Ville font la même cérémonie.

Yong tching qui est aujourd'hui sur le Trône, déclara, aussitôt que le tems de son deüil fut expiré, qu'il vouloit se conformer tous les ans à cette ancienne & loüable coutume. Il avoit déja publié quelques mois auparavant une instruction signée du pinceau rouge, c'est-à-dire, de sa propre main, pour exhorter le Peuple à s'adonner sans relâche à l'Agriculture. Tel est l'ordre qui s'observe dans cette cérémonie.

Au commencement du Printems Chinois, c'est-à-dire, dans le mois de Fevrier, le Tribunal des Mathématiques ayant eu ordre d'examiner quel étoit le jour convenable à la cérémonie du labourage, détermina le 24. de la deuxiéme Lune, & ce fut par le Tribunal des Rits que ce jour fut annoncé à l'Empereur par un Mémorial, où l'on avoit marqué ce que ce Prince devoit faire pour se préparer à cette Fête.

Selon ce Mémorial, premierement, l'Empereur doit nommer les douze personnes illustres qu'il choisit pour l'accompagner, & labourer après lui; sçavoir trois Princes, & neuf Présidens des Cours souveraines. Si quelques-uns des Présidens étoient trop vieux ou infirmes, l'Empereur nomme leurs Assesseurs pour tenir leur place.

Secondement, cette cérémonie ne consiste pas seulement à labourer la terre, pour exciter l'émulation par son exemple, mais elle renferme encore un sacrifice que l'Empereur comme grand Pontife offre au *Chang ti*, pour lui demander l'abondance en faveur de son Peuple. Or pour se préparer à ce Sacrifice, il doit jeûner, & garder la continence les trois jours précedens. La même préparation doit être observée par tous ceux qui sont nommez pour accompagner Sa Majesté, soit Princes, soit Mandarins de Lettres ou de Guerre.

Troisiémement, la veille de la cérémonie, Sa Majesté choisit quelques Seigneurs de la premiere qualité, & les envoye à la Salle de ses ancêtres se prosterner devant la tablette, & les avertir, comme s'ils étoient encore en vie, que le jour suivant il offrira le grand Sacrifice.

Voilà en peu de mots ce que le Tribunal des Rits marquoit pour la personne de l'Empereur: il déclaroit aussi les préparatifs que les différens Tribunaux étoient chargez de faire: l'un doit préparer ce qui doit servir au Sacrifice: un autre doit composer les paroles que l'Empereur récite en faisant le Sacrifice: un troisiéme doit faire porter & dresser les Tentes, sous lesquelles l'Empereur doit dîner, au cas qu'il ait ordonné d'y porter un repas. Un quatriéme doit assembler quarante ou cinquante vénérables vieillards Laboureurs de profession, qui soient présens, lorsque l'Empereur laboure la terre. On fait venir aussi une quarantaine de Laboureurs plus jeunes, pour disposer la charuë, atteler les bœufs, & préparer les grains qui doivent être semez. L'Empereur seme cinq sortes de grains, qui sont censez les plus nécessaires, & sous lesquels sont compris tous les autres, le froment, le ris, le millet, la feve, & une autre espece de mil, qu'on appelle *Cao leang*.

Ce furent là les préparatifs; le vingt-quatriéme jour de la Lune, l'Empereur se rendit avec toute sa Cour en habit de cérémonie au lieu destiné à offrir au *Chang ti* le Sacrifice du Printems, par lequel on le prie de faire croître, & de conser-

ver les biens de la terre : c'eſt pour cela qu'il l'offre, avant que de mettre la main à la charuë : ce lieu eſt une élévation de terre à quelques ſtades de la Ville du côté du Midi. Il doit avoir cinquante pieds. quatre pouces de hauteur. A côté de cette élévation eſt le champ, qui doit être labouré par les mains Impériales.

L'Empereur ſacrifia, & après le ſacrifice, il deſcendit avec les trois Princes & les neuf Préſidens qui devoient labourer avec lui. Pluſieurs grands Seigneurs portoient les coffres précieux, qui renfermoient les grains qu'on devoit ſemer. Toute la Cour y aſſiſta en grand ſilence : l'Empereur prit la charuë, & fit en labourant pluſieurs allées & venues : lorſqu'il quitta la charuë, un Prince du Sang la conduiſit & laboura à ſon tour : ainſi du reſte. Après avoir labouré en divers endroits, l'Empereur ſema les différens grains : on ne laboure pas alors tout le champ entier, mais les jours ſuivans les Laboureurs de profeſſion achevent de le labourer.

Il y avoit cette année là 44. anciens Laboureurs, & 42. plus jeunes. La cérémonie ſe termina par une récompenſe que l'Empereur leur fit donner : elle eſt réglée, & elle conſiſte en quatre piéces de coton teintes en couleur, qu'on donne à chacun d'eux, pour ſe faire des habits.

Le Gouverneur de la Ville de *Peking*, va ſouvent viſiter ce champ qu'on cultive avec grand ſoin : il parcourt les ſillons, il examine s'il n'y a point d'épis extraordinaires & de bon augure. Par exemple, il avertit dans cette occaſion qu'il y avoit tel tuyau, qui portoit juſqu'à treize épis.

Dans l'Automne, c'eſt ce même Gouverneur qui doit faire amaſſer les grains : on les met dans des ſacs de couleur jaune, qui eſt la couleur Impériale, & ces ſacs ſe gardent dans un magazin conſtruit exprès, qui s'appelle le magazin Impérial. Ces grains ſe réſervent pour les cérémonies les plus ſolemnelles : lorſque l'Empereur ſacrifie au *Tien* ou au *Chang ti*, il en offre comme étant le fruit de ſes mains ; & à certains jours de l'année, il en ſert à ſes ancêtres comme il leur en ſerviroit, s'ils étoient encore vivans.

Parmi pluſieurs beaux Réglemens, que le même Empereur a fait depuis ſon avénement à la Couronne, pour le gouvernement de ſon Empire, il a eu une attention ſinguliere pour les Laboureurs : afin de les exciter au travail, il a ordonné aux Gouverneurs de toutes les Villes, de l'informer chaque année de celui, qui parmi les gens de cette profeſſion, ſe ſera le plus diſtingué dans leur diſtrict, par ſon application à la culture des terres, par l'intégrité de ſa réputation, par le ſoin d'entretenir l'union dans ſa famille, & la paix avec ſes voiſins ; enfin par ſon œconomie, & ſon éloignement de toute dépenſe inutile.

Sur le rapport du Gouverneur, Sa Majeſté élevera ce ſage & actif Laboureur, au degré de Mandarin du huitiéme Ordre, & lui envoyera des Patentes de Mandarin honoraire. Cette diſtinction lui donnera droit de porter l'habit de Mandarin, de viſiter le Gouverneur de la Ville, de s'aſſeoir en ſa préſence, & de prendre du thé avec lui : il ſera reſpecté le reſte de ſes jours, & après ſa mort, on lui fera des obſéques convenables à ſon degré, & ſon titre d'honneur ſera écrit dans la ſalle des ancêtres. Quelle joie pour ce vénérable veillard & pour toute ſa famille ! outre l'émulation qu'une telle récompenſe excite parmi les Laboureurs, l'Empereur donne encore un nouveau luſtre à une profeſſion ſi importante à l'Etat, & qui de tout tems a été eſtimée dans l'Empire.

De l'adresse des Artisans, & de l'industrie du menu Peuple.

ON distingue parmi le Peuple, comme je l'ai dit, trois sortes de professions : celle des Laboureurs, qui est la plus estimée ; celle des Marchands, dont je parlerai, lorsqu'il s'agira du commerce qui se fait à la Chine ; & enfin celle des Artisans qui vivent du travail de leurs mains, & qui étant continuellement occupez aux Arts Méchaniques, fournissent aux nécessitez & aux commoditez de la vie.

Le menu Peuple ne peut gueres satisfaire, ni pourvoir à son entretien, que par un pénible & continuel travail : aussi ne voit-on gueres de Nation plus sobre & plus laborieuse. Un Chinois passera les jours entiers à remuer la terre à force de bras ; souvent il sera dans l'eau jusqu'aux genoux, & le soir il se croira heureux de trouver du ris, des herbes cuites, avec un peu de thé.

Il est à observer qu'à la Chine, le ris se cuit toûjours à l'eau, & il est à l'égard des Chinois, ce que le pain est à l'égard des Européans, sans jamais causer de dégoût : ces Peuples s'accoûtument de bonne heure à souffrir ; & les travaux dans lesquels on les éléve dès leur enfance, contribuent beaucoup à conserver l'innocence de leurs mœurs.

Les ouvrages de vernis, les belles porcelaines, & ces différentes étoffes de soye si bien travaillées, qui nous viennent de la Chine, prouvent assez l'adresse & l'habileté des ouvriers Chinois : ils ne travaillent pas moins délicatement toutes sortes d'ouvrages d'ébene, d'écaille, d'yvoire, d'ambre, & de corail : leurs piéces de sculpture, de même que les ouvrages publics, tels que sont les Portes des grandes Villes, les Arcs de triomphe, leurs Ponts & leurs Tours, ont quelque chose de grand & de noble : enfin ils réüssissent également dans tous les Arts, qui sont nécessaires aux usages ordinaires de la vie, ou qui peuvent contribuer à une certaine propreté : & s'ils n'ont pas atteint le dégré de perfection, que nous voyons dans plusieurs ouvrages d'Europe, c'est qu'ils sont arrêtez par la frugalité Chinoise, qui a mis des bornes aux dépenses des particuliers.

Il est vrai qu'ils ne sont pas aussi inventifs que nos Artisans, mais les outils dont ils se servent sont plus simples, & ils imitent assez bien tous les ouvrages qui leur ont été apportez, & qui leur étoient inconnus. Ainsi on leur voit faire maintenaint, aussi bien qu'en Europe, des montres, des horloges, du verre, des fusils, des pistolets, & plusieurs autres choses, dont ils n'avoient pas même l'idée, ou qu'ils ne faisoient que fort imparfaitement.

Il y a dans toutes les Villes des Artisans de toute sorte, dont les uns travaillent dans leurs boutiques à leurs atteliers, & les autres vont de rue en rue offrir leurs services, à ceux qui en ont besoin : la plûpart travaillent dans les maisons des particuliers : Si, par exemple, vous voulez vous faire faire un habit, le Tailleur vient de grand matin dans votre maison, & s'en retourne le soir chez lui : il en est de même des autres ouvriers : il n'y a pas jusqu'aux forgerons, qui portent avec eux leurs outils, leur enclume, & leurs fourneaux pour les ouvrages ordinaires.

Grand nombre de Barbiers parcourent la Ville avec une espéce de sonnette, pour avertir ceux qui ont besoin de leur service : ils portent sur leurs épaules un siége, leur bassin, leur coquemart, & du feu, avec le linge & leur trousse ; & sur le champ, où l'on veut, dans la rue, au milieu d'une place, sur la porte des maisons, ils rasent fort proprement

la

la tête, n'y laissant qu'une longue tresse de cheveux sur le derriere, à la maniere des Tartares qui ont introduit cet usage ; ils ajustent les sourcils, nettoyent les oreilles avec des instrumens propres à cet usage, tirent les bras, frottent les épaules, & font cela pour 18. deniers, qu'ils reçoivent avec beaucoup de reconnoissance. Puis ils recommencent avec leur sonnette à chercher d'autres pratiques.

Plusieurs gagnent leur vie à fournir des voitures pour aller par la Ville, particulierement dans *Peking*. On trouve dans toutes les places & les carrefours, des chevaux sellez & tout prêts à être montez, des mulets, des chaises ; & l'on peut à toute heure avoir en chaque endroit, cinquante ou cent de ces voitures, à un prix fort modique.

Il n'y a point d'inventions ausquelles ils n'ayent recours, pour trouver le moyen de subsister : comme il n'y a pas dans tout l'Empire un pouce de terre inutile, aussi n'y a-t'il personne, ni homme, ni femme, quelque avancé qu'il soit en âge, quelque incommodité qu'il ait, fût-il sourd & aveugle, qui ne gagne aisément sa vie. On ne se sert gueres à la Chine pour moudre le grain, que de moulins à bras : une infinité de ces pauvres gens s'occupent à ce travail, qui ne demande que le mouvement des mains.

Ce n'est pas qu'il n'y ait aussi des moulins à eau : on en voit sur les rivieres qui servent à broyer les écorces, dont ensuite on fait des pastilles. La rouë de ces moulins est posée horizontalement : elle a une double jante à un pied ou un pied & demi l'une de l'autre : ces jantes sont unies par de petites planches obliquement, de sorte que par le haut elles laissent une ouverture assez grande, & par le bas une fente peu large : l'eau qui tombe en nappe de deux pieds de haut sur ces petites planches, fait tourner la rouë assez vîte.

Les choses qui paroissent les plus inutiles, un Chinois sçait les mettre à profit : quantité de familles à *Peking* ne subsistent qu'en vendant de la méche & des allumettes : d'autres n'ont point d'autre mêtier que de ramasser dans les rues des chifons d'étoffes de soye, de toile, de coton, & de chanvre ; des plumes de poules, des os de chien, des morceaux de papier qu'ils lavent & vendent ensuite à d'autres. On y fait même trafic de choses, qu'on jette bien loin en Europe pendant l'obscurité de la nuit. On voit dans toutes les Provinces une infinité de gens qui portent des sceaux pour cet usage : en quelques endroits ils vont avec leurs barques dans des canaux qui regnent sur le derriere des maisons, & remplissent ces barques presques à toutes les heures du jour.

Ce spectacle, dans des Villes aussi policées que celles de la Chine, surprend fort un Européan : mais c'est proprement à la Chine qu'on peut dire, *lucri bonus odor ex re qualibet*. Les Chinois n'en sont pas plus étonnez, qu'on l'est en Europe de voir passer des porteurs d'eau. Les Paysans viennent l'acheter dans les maisons, ils cherchent à se prévenir les uns les autres, & donnent en échange du bois, de l'huile, & des légumes. Il y a dans toutes les rues des commoditez pour les Passans, dont les maîtres tirent avantage par ces échanges.

Cependant quelque sobre & quelque industrieux que soit le Peuple de la Chine, le grand nombre de ses Habitans y cause beaucoup de misere. On en voit de si pauvres, que ne pouvant fournir à leurs enfans les alimens nécessaires, ils les exposent dans les rues, sur tout lorsque les meres tombent malades, ou qu'elles manquent de lait pour les nourrir. Ces petits innocens sont condamnez en quelque maniere à la mort, presque au même instant qu'ils ont commencé de vivre : cela frappe dans les grandes Villes, comme *Peking*, *Canton* ; car dans les autres Villes, à peine s'en apperçoit-on.

C'est ce qui a porté les Missionnaires

à entretenir dans ces endroits très peuplez, un nombre de Cathechiſtes, qui en partagent entre eux tous les quartiers, & les parcourent tous les matins, pour procurer la grace du Baptême, à une multitude d'enfans moribonds.

Dans la même vuë on a quelquefois gagné des ſage-femmes infidéles, afin qu'elles permiſſent à des filles Chrétiennes, de les ſuivre dans les différentes maiſons où elles ſont appellées : car il arrive quelquefois que les Chinois ſe trouvant hors d'état de nourrir une nombreuſe famille, engagent ces ſage-femmes à étouffer dans un baſſin plein d'eau, les petites filles auſſi-tôt qu'elles ſont nées; ces Chrétiennes ont ſoin de les baptiſer, & par ce moyen ces triſtes victimes de l'indigence de leurs parens, trouvent la vie éternelle dans ces mêmes eaux, qui leur raviſſent une vie courte & periſſable.

C'eſt cette même miſere qui produit une multitude prodigieuſe d'Eſclaves, ou plûtôt de gens qui s'engagent à condition de pouvoir ſe racheter, ce qui eſt plus ordinaire parmi les Chinois ; car parmi les Tartares, ils ſont véritablement Eſclaves : un grand nombre de valets, & de filles de ſervice d'une maiſon ſont ainſi engagées : il y en a auſſi à qui on donne des gages comme en Europe.

Un homme vend quelquefois ſon fils, & ſe vend lui-même avec ſa femme, pour un prix très modique ; mais s'il le peut, il ſe contente d'engager ſa famille. Souvent un grand Mandarin Tartare ou Chinois Tartariſé, c'eſt-à-dire, rangé ſous la banniere Tartare, qui a pour Domeſtiques une foule d'Eſclaves, eſt lui-même l'Eſclave d'un Seigneur de la Cour, auquel il donne de tems en tems des ſommes conſidérables. Un Chinois pauvre, mais qui a du mérite, dès qu'il ſe donne à un Prince Tartare, peut compter d'être bien-tôt grand Mandarin ; c'eſt ce qui devient plus rare ſous l'Empereur regnant. Si on le deſtitue de ſon emploi, il retourne auprès de ſon maître, pour exécuter ſes ordres dans certaines fonctions honorables.

Les riches en mariant leurs filles, leur donnent pluſieurs familles d'Eſclaves, à proportion de leurs richeſſes. Il arrive aſſez ſouvent qu'on leur rend la liberté ; il y en a d'autres qu'on laiſſe à demi libres, à condition qu'ils payeront tous les ans une certaine ſomme : ſi quelques-uns d'eux s'enrichiſſent par leur induſtrie ou dans le négoce, leur maître ne les dépoüille pas de leurs biens, il ſe contente d'en tirer de gros préſens, & les laiſſe vivre avec honneur, ſans néanmoins conſentir qu'ils ſe rachetent.

Ces Eſclaves ſont d'une fidélité à toute épreuve, & d'un attachement inviolable pour leurs maîtres : auſſi le maître les traitte-t'il comme ſes propres enfans, & ſouvent il leur confie les affaires les plus importantes. Du reſte ſon autorité ſur ſes Eſclaves, ſe borne aux choſes qui ſont de ſon ſervice ; & ſi l'on pouvoit prouver en juſtice qu'un maître eût abuſé de cette autorité, pour prendre des libertés criminelles avec la femme de ſon Eſclave, il ſeroit perdu ſans reſource.

Du génie & du caractere de la Nation Chinoise.

A Parler en général les Chinois sont d'un esprit doux, traitable, & humain ; il regne beaucoup d'affabilité dans leur air & dans leurs manieres, & l'on n'y voit rien de dur, d'aigre, ni d'emporté.

Cette modération se remarque même parmi les gens du Peuple. Je me trouvai un jour, dit le Pere de Fontaney, dans un chemin étroit & profond, où il se fit en peu de tems, un grand embarras de charettes. Je crus qu'on alloit s'emporter, se dire des injures, & peut-être se battre, comme on fait souvent en Europe : mais je fus fort surpris de voir des gens qui se saluoient, qui se parloient avec douceur, comme s'ils se fussent connus & aimez depuis long-tems, & qui s'aidoient mutuellement à se débarasser.

C'est sur tout à l'égard des vieillards qu'on doit marquer toute sorte de respect & de déférence. L'Empereur en donne lui-même l'exemple à ses Peuples. Un petit Mandarin du Tribunal des Mathématiques âgé de cent ans, se rendit au Palais le premier jour de l'année Chinoise, pour saluer feu l'Empereur *Cang hi*. Ce Prince qui ne voyoit personne ce jour là, ordonna néanmoins qu'on le fit entrer dans la salle ; comme ce bon vieillard étoit assez mal vêtu, chacun s'empressa de lui prêter des habits. On le conduisit dans l'Appartement de l'Empereur : Sa Majesté qui étoit assise sur une estrade à la maniere Tartare, se leva, alla au-devant de lui, & le reçut avec de grands témoignages d'affection. Il voulut se mettre à genoux, mais l'Empereur le releva aussi-tôt, & lui prenant les deux mains avec bonté : Vénérable vieillard, lui dit-il, « je vous » admettrai désormais en ma présence, » toutes les fois que vous viendrez me » saluer, mais je vous avertis pour toû» jours, que je vous dispense de toutes sor» tes de cerémonies. Pour moi je me le» verai à votre arrivée, & j'irai au-devant » de vous. Ce n'est pas à votre personne » que je rends cet honneur, c'est à votre » âge ; & pour vous donner des marques » réelles de mon affection, je vous fais » dès maintenant premier Président du » Tribunal des Mathématiques. » Ce fut pour ce vieillard le comble du bonheur ; jamais de sa vie il ne goûta une joye si pure.

Lorsqu'on a à traitter avec les Chinois, il faut bien se donner de garde de se laisser dominer à un naturel trop vif ou trop ardent : le génie du pays demande qu'on soit maître de ses passions, & sur tout d'une certaine activité turbulente qui veut tout faire, & tout emporter. Les Chinois ne sont pas capables d'écouter en un mois, ce qu'un François pourroit leur dire en une heure : il faut souffrir, sans prendre feu, ce flegme qui semble leur être plus naturel qu'à aucune autre Nation ; car ils ne manquent pas de feu & de vivacité, mais ils apprennent de bonne heure à se rendre maîtres d'eux-mêmes. Aussi se piquent-ils d'être plus polis, & plus civilisez, qu'on ne l'est ailleurs.

Il en coûte à un Etranger pour se rendre civil & poli, selon leur goût. Leur cérémonial en plusieurs occasions est gênant & embarrassant : c'est une affaire que de l'apprendre, & c'en est une autre que de l'observer ; mais cet embarras ne regarde gueres que la maniere de traitter avec les personnes à qui on doit un grand respect, ou certains cas particuliers, comme les premieres visites, les jours de la naissance d'un Mandarin, &c. Car quand on s'est vu plusieurs fois, on agit ensemble avec la même familiarité & la mê-

me aiſance qu'on peut faire en Europe. Et ſi l'on veut uſer de cerémonies, ils ſont les premiers à vous dire : *pou iao tso ke*, ne faites pas avec moi l'Etranger, ſans façon, ſans façon.

Si les Chinois ſont doux & paiſibles dans le commerce de la vie, & quand on ne les irrite pas, ils ſont violens & vindicatifs à l'excès, lorſqu'on les a offenſez. En voici un exemple: on s'apperçut dans une Province Maritime, que le Mandarin avoit détourné à ſon profit une grande partie du ris, que l'Empereur dans un tems de ſterilité envoyoit, pour être diſtribué à chaque famille de la campagne; les Peuples l'accuſerent à un Tribunal ſupérieur, & prouverent que de quatre cens charges de ris qu'il avoit reçues, il n'en avoit donné que quatre-vingt-dix. Le Mandarin fut caſſé ſur l'heure de ſon emploi.

Quand il fut ſorti de la Ville pour prendre le chemin de la Mer, il fut bien ſurpris qu'au lieu de trouver à ſon paſſage des tables chargées de parfums, de nouvelles bottes à changer, comme on uſe à l'égard de ceux qui ſe ſont fait eſtimer & aimer du Peuple; il ſe vit environné d'une foule prodigieuſe de Peuples, non pas pour lui faire honneur; mais pour l'inſulter, & lui reprocher ſon avarice. Les uns l'inviterent par dériſion à demeurer dans le pays, juſqu'à ce qu'il eût achevé de manger le ris, que l'Empereur lui avoit confié pour le ſoulagement des Peuples : d'autres le tirerent hors de ſa chaiſe & la briſerent : pluſieurs ſe jetterent ſur lui, déchirerent ſes habits, & mirent en piéces ſon paraſol de ſoye : tous le ſuivirent juſqu'au Vaiſſeau, en le chargeant d'injures & de malédictions.

Quoique les Chinois, pour leurs interêts particuliers, ſoient naturellement vindicatifs, ils ne ſe vangent jamais qu'avec méthode; ils diſſimulent leur mécontentement, & comme ils n'en viennent jamais aux voyes de fait, ſur tout les perſonnes d'une certaine diſtinction, ils gardent avec leurs ennemis les dehors & les bienſéances; on diroit qu'ils ſont inſenſibles. Mais l'occaſion de détruire leur ennemi ſe préſente-elle? ils la ſaiſiſſent ſur le champ; & s'ils ont paru ſi patiens, ce n'a été que pour trouver le moment favorable de porter plus ſeurement leur coup.

Il y a des cantons, où les Peuples aiment de telle ſorte le Procès, qu'ils engagent leurs terres, leurs maiſons, leurs meubles, tout ce qu'ils ont, pour avoir le plaiſir de plaider, & de faire donner une quarantaine de coups de bâtons à leur ennemi : & il arrive quelquefois que celui-ci, moyennant une plus groſſe ſomme, qu'il donne ſous main au Mandarin, a l'adreſſe d'éluder le châtiment, & de faire tomber les coups de bâton ſur le dos de celui qui l'avoit appellé en juſtice. De là naiſſent entre eux les haines mortelles, qu'ils conſervent toûjours dans le cœur, juſqu'à ce qu'ils ayent trouvé l'occaſion de tirer une vengeance qui les ſatisfaſſe.

Une des voyes qu'ils employent pour ſe vanger, quoique rarement, c'eſt de mettre le feu pendant la nuit à la maiſon de leur ennemi : les pailles allumées qui le réveillent en tombant ſur lui, le font reſſouvenir des coups de bâton qu'il a fait donner. Ce crime eſt un des capitaux de l'Empire; ſelon les loix, ceux qui en ſont convaincus, doivent être punis de mort, & les Mandarins ſont très-adroits pour découvrir le coupable.

Il n'eſt pas ſurprenant de trouver de pareils excès, chez un Peuple qui n'eſt pas éclairé des lumieres de l'Evangile. On en voit pourtant, à qui les ſeules lumieres de la raiſon, inſpirent de l'horreur pour ces ſortes de crimes, & qui ſe reconcilient de bonne foi avec leurs ennemis.

Leur modeſtie eſt ſurprenante : les Lettrez ont toûjours un air compoſé, & ils ne feroient pas le moindre geſte, qui ne fût entierement conforme aux regles de la bienſéance.

La pudeur ſemble être née avec les perſonnes

personnes du sexe : elles vivent dans une continuelle retraite : elles sont decemment couvertes, jusqu'à leurs mains qui ne paroissent jamais, & qu'elles tiennent toûjours cachées sous de longues & larges manches. Si elles ont quelque chose à donner, même à leurs freres & à leurs parens, elles le prennent de la main toûjours couverte de leur manche, & le mettent sur la table, où les parens peuvent le prendre.

L'interêt est le grand foible de cette Nation : il fait joüer aux Chinois toute sorte de personnages, même celui de desinteressé. Qu'il y ait quelque gain à faire, ils y employeront toute la subtilité de leur esprit : on les voit s'insinuer avec adresse auprès des personnes qui peuvent favoriser leurs prétentions, ménager de longue main leur amitié par de fréquens services, s'ajuster à tous les caractéres avec une souplesse étonnante, & tirer avantage des moindres ouvertures qu'on leur donne, pour parvenir à leurs fins ; l'interêt est comme le mobile de toutes leurs actions : dès qu'il se présente le moindre profit, rien ne leur coûte, & ils entreprendront les voyages les plus pénibles : enfin c'est là ce qui les met dans un mouvement continuel, & ce qui remplit les rues, les rivieres, les grands chemins d'un Peuple infini, qui va & qui vient, & qui est toûjours en action.

Quoique généralement parlant, ils ne soient pas aussi fourbes & aussi trompeurs que le P. le Comte les dépeint, il est néanmoins vrai que la bonne foi n'est pas leur vertu favorite, sur tout lorsqu'ils ont à traitter avec les étrangers : ils ne manquent gueres de les tromper s'ils le peuvent, & ils s'en font un mérite : il y en a même qui étant surpris en faute, sont assez impudens pour s'excuser sur leur peu d'habileté. » Je ne suis » qu'une bête, comme vous voyez, di- » sent-ils, vous êtes beaucoup plus ha- » bile que moi, une autre fois je ne me » jouerai pas à un Européan. » Et en effet, on dit que quelques Européans n'ont pas laissé de leur en apprendre.

Rien n'est plus risible que ce qui arriva au Capitaine d'un Vaisseau Anglois: il avoit fait marché avec un négociant Chinois de *Canton*, d'un grand nombre de balles de soye, qu'il devoit lui fournir : quand elles furent prêtes, le Capitaine va avec son interprete chez le Chinois, pour examiner par lui-même, si cette soye étoit bien conditionnée : On ouvre le premier ballot, & il la trouva telle qu'il l'a souhaitoit ; mais les ballots suivans qu'il fit ouvrir, ne contenoient que des soyes pourries : sur quoi le Capitaine s'échauffa fort, & reprocha au Chinois dans les termes les plus durs, sa méchanceté & sa friponnerie : le Chinois l'écouta de sang froid, & pour toute réponse, « prenez vous-en, Monsieur, » lui dit-il, à votre fripon d'interprete, il » m'avoit protesté que vous ne feriez pas » la visite des ballots. »

Cette adresse à tromper, se remarque principalement parmi les gens du Peuple, qui ont recours à mille ruses, pour falsifier tout ce qu'ils vendent : il y en a qui ont le secret d'ouvrir l'estomac d'un chapon, & d'en tirer toute la chair, de remplir ensuite le vuide, & de fermer l'ouverture si adroitement, qu'on ne s'en apperçoit que dans le tems que l'on veut le manger.

D'autres contrefont si bien les vrais jambons, en couvrant une piéce de bois d'une terre qui tient lieu de la chair, & d'une peau de cochon, que ce n'est qu'après l'avoir servi & ouvert avec le couteau, qu'on découvre la supercherie. Il faut avoüer néanmoins qu'ils n'usent gueres de ces sortes de ruses qu'avec les Etrangers : & dans les autres endroits, les Chinois ont peine à les croire.

Les voleurs n'usent presque jamais de violence, ce n'est que par subtilité & par adresse qu'ils cherchent à dérober : il s'en trouve qui suivent les Barques, & se coulent parmi ceux qui les tirent sur le Canal Impérial, dans la Province de

Chan tong, où l'on en change tous les jours; ce qui fait qu'ils sont moins connus : ils se glissent alors dans les Barques pendant la nuit; & on dit même que par le moyen de la fumée d'une certaine drogue qu'ils brûlent, ils endorment tellement tout le monde, qu'ils ont toute liberté de foüiller de tous côtez, & d'emporter ce qu'ils veulent, sans qu'on s'en apperçoive. Il y a de ces voleurs qui suivent quelquefois un Marchand deux ou trois jours, jusqu'à ce qu'il ait trouvé le moment favorable de faire son coup.

La plûpart des Chinois sont tellement attachez à leur interêt, qu'ils ont de la peine à s'imaginer qu'on puisse rien entreprendre que par des vues interessées. Ce qu'on leur dit des motifs qui portent les hommes Apostoliques à quitter leurs pays, leurs parens, & tout ce qu'ils ont de plus cher au monde, dans la seule vuë de glorifier Dieu & de sauver les ames, les surprend étrangement, & leur paroît presque incroyable. Ils les voyent traverser les plus vastes mers avec des dangers & des fatigues immenses; ils sçavent que ce n'est ni le besoin qui les attire à la Chine, puisqu'ils y subsistent, sans leur rien demander, & sans attendre d'eux le moindre secours; ni l'envie d'amasser des richesses, puisqu'ils sont témoins du mépris qu'en font les Ouvriers Evangeliques; ils ont recours à des desseins politiques, & quelques-uns sont assez simples, pour se persuader qu'ils viennent tramer des changemens dans l'Etat, & par des intrigues secrettes, se rendre maîtres de l'Empire.

Quelque extravagant que soit ce soupçon, il y a eu des gens capables de le concevoir : *Yang quang sien* ce redoutable ennemi du nom Chretien, qui fit souffrir au Pere Adam Schaal une si cruelle persécution, & qui vouloit envelopper tous les Missionnaires dans la ruine de ce grand homme, leur imposa ce crime affreux.

Une accusation si déraisonnable trouva créance dans des esprits naturellement défians & soupçonneux; & si la main de Dieu par des prodiges inesperez, n'eût déconcerté le projet de cet ennemi du Christianisme, c'étoit fait de la sainte Loi, & des Prédicateurs qui l'annonçoient. Il y en a cependant & en grand nombre, qui connoissant de plus près les Missionnaires, sont si frappez de leur extrême désinteressement, que c'est là un des plus pressans motifs, qui les portent à se faire Chrétiens.

L'extrême attachement à la vie est un autre foible de la Nation Chinoise. Il n'y a guéres de Peuples qui aiment tant à vivre, quoique pourtant il s'en trouve plusieurs, sur tout parmi les personnes du sexe, qui se procurent la mort, ou par colere, ou par désespoir. Mais il semble, à voir ce qui se passe, sur tout parmi le pauvre Peuple, qu'ils craignent encore plus de manquer de cercüeil après leur mort. Il est étonnant de voir jusqu'où va leur prévoyance sur cet article; tel qui n'aura que neuf ou dix pistoles, l'employera à se faire construire un cercueil plus de vingt ans, avant qu'il en ait besoin, & il le regarde comme le meuble le plus précieux de sa maison.

On ne peut nier pourtant que le commun des Chinois, lorsqu'ils sont dangereusement malades, n'attendent la mort assez tranquillement : & il n'est pas nécessaire de prendre beaucoup de précautions pour la leur annoncer.

Pour ne rien omettre du caractere de l'esprit Chinois, je dois ajoûter qu'il n'y a point de Nation plus fiere de sa prétendue grandeur, & de la prééminence qu'elle se donne sur tous les autres Peuples. Cet orgüeil qui est né avec eux, inspire, même à la plus vile populace, un mépris souverain pour toutes les autres Nations. Entêtez de leurs pays, de leurs mœurs, de leurs coûtumes, & de leurs maximes, ils ne peuvent se persuader qu'il y ait rien de bon hors de la Chine, ni rien de vrai que leurs Sçavans ayent ignoré : ils ne se sont un

peu désabusez, que depuis que les Européans sont entrez dans leur Empire. Au commencement qu'ils les virent, ils leur demandoient s'il y avoit des Villes, des Villages, & des Maisons en Europe.

Nos Missionnaires ont eu souvent le plaisir d'être témoins de leur surprise, & de leur embarras à la vuë d'une Mappemonde. Quelques Lettrez prierent un jour l'un d'eux * de leur en faire voir une: ils y chercherent long-tems la Chine: enfin ils prirent pour leur pays, un des deux Hemispheres, qui contient l'Europe, l'Afrique, & l'Asie. L'Amérique leur paroissoit trop grande pour le reste de l'Univers. Le Pere les laissa quelque tems dans l'erreur, jusqu'à ce qu'enfin il y en eut un qui lui demanda l'explication des Lettres & des noms qui étoient sur la Carte. Vous voyez l'Europe, lui dit le Pere, l'Afrique, & l'Asie: Dans l'Asie voici la Perse, les Indes, la Tartarie. Où est donc la Chine, s'écrierent-ils! c'est dans ce petit coin de terre, répondit le Pere, & en voici les limites. Saisis d'étonnement, ils se regardoient les uns les autres, & se disoient ces mots Chinois: *Siao te kin*, c'est-à-dire, elle est bien petite.

* Le Pere Chavagnac.

Quelque éloignez qu'ils soient d'atteindre à la perfection où l'on a porté les Arts & les Sciences en Europe, on ne gagnera jamais sur eux de rien faire à la maniere Européane: on eut de la peine à obliger les Architectes Chinois, à bâtir l'Eglise, qui est dans le Palais, sur le modele venu d'Europe. Leurs Vaisseaux sont assez mal construits: ils admirent la bâtisse de ceux d'Europe: quand on les exhorte à l'imiter, ils sont surpris qu'on leur en fasse même la proposition: c'est la construction de la Chine, répondent-ils; mais elle ne vaut rien, leur dit-on: n'importe, dès que c'est celle de l'Empire, elle suffit, & ce seroit un crime d'y rien changer.

Mais si les Ouvriers répondent de la sorte, cela ne vient pas seulement de l'attachement qu'ils ont à leurs usages, mais encore de la crainte où ils sont, qu'en s'écartant de leur méthode, ils ne contentent pas l'Européan qui les employe; car les bons Ouvriers entreprennent & executent aisément tous les modeles qu'on leur propose, dès qu'il y a de l'argent à gagner, & qu'on a la patience de les diriger.

Enfin pour donner le dernier trait qui caractérise les Chinois, il me suffit de dire que, quoiqu'ils soient vicieux, ils aiment naturellement la vertu & ceux qui la pratiquent. La chasteté qu'ils n'observent pas, ils l'admirent dans les autres, & sur tout dans les veuves; & lorsqu'il s'en trouve qui ont vécu dans la continence, ils en conservent le souvenir par des Arcs de triomphe, qu'ils élevent à leur gloire, & ils honorent leur vertu par des inscriptions durables. Il n'est pas de la bienséance pour une honnête femme de se marier après la mort de son mari

Comme ils sont fins & rusez, ils sçavent garder les dehors, & ils couvrent leurs vices avec tant d'adresse, qu'ils trouvent le moyen de les dérober à la connoissance du Public. Ils portent le plus grand respect à leurs parens, & à ceux qui ont été leurs maîtres: ils détestent toute action, toute parole, & même les gestes, où il paroît de la colere ou de l'émotion; mais aussi ils sçavent parfaitement dissimuler leur haine. On ne leur permet point de porter des armes, même dans les voyages; l'usage en est abandonné aux seuls gens de guerre.

Ils n'ont d'estime & d'ardeur que pour les sciences, qui sont le seul principe de la Noblesse: parce que, comme je l'ai dit, on n'a d'honneurs & de prérogatives, que selon le rang qu'elles donnent dans l'Empire.

De l'air & de la physionomie des Chinois, de leurs modes, de leurs maisons, & des meubles dont elles sont ornées.

ON ne doit pas juger de l'air & de la physionomie des Chinois, par les portraits qu'on voit sur leurs cabinets de vernis, & sur leurs porcelaines; s'ils réussissent à peindre des fleurs, des arbres, des animaux, & des paysages; ils sont très ignorans, lorsqu'il s'agit de se peindre eux-mêmes : ils s'estropient,& se défigurent de telle sorte,qu'ils sont méconnoissables, & qu'on les prendroit pour de vrais grotesques.

Il est vrai néanmoins que comme la beauté dépend du goût, & qu'elle consiste plus dans l'imagination que dans la réalité, ils en ont une idée un peu différente de celle qu'on se forme en Europe : car généralement parlant, ce qui nous paroît beau, est de leur goût, & ce qui est de leur goût en fait de véritable beauté, nous paroîtroit également beau. Ce qui leur agrée principalement, & en quoi ils font consister la beauté,c'est à avoir le front large, le nez court, la barbe claire, les yeux petits à fleur de tête & bien fendus, la face large & quarrée, les oreilles larges & grandes, la bouche médiocre, & les cheveux noirs : ils ne sçauroient souffrir ceux qui les ont blonds ou roux; il faut cependant que toutes ces parties entre elles ayent une certaine proportion, qui rendent le tout agréable.

Pour ce qui est de la taille, l'avoir fine & dégagée, ce n'est pas chez eux un agrément, parce que leurs vêtemens sont larges, & ne sont point ajustez à la taille comme en Europe: ils trouvent un homme bien fait, quand il est grand, gros & gras, & qu'il remplit bien son fauteüil.

La couleur de leur visage n'est pas telle que nous le disent ceux qui n'ont vu de Chinois, que sur les côtes des Provinces Méridionales. A la vérité, les grandes chaleurs qui regnent dans ces Provinces, sur tout dans celles de *Quang tong*, de *Fo kien*, d'*Iun nan*, donnent aux Artisans & aux gens de la campagne, un teint bazané & olivâtre; mais dans les autres Provinces, ils sont naturellement aussi blancs qu'en Europe, & généralement parlant, leur physionomie n'a rien de rebutant.

Les Lettrez & les Docteurs dans certaines Provinces, les jeunes gens pour l'ordinaire jusques vers l'âge de 30. ans, ont la peau du visage très fine, & le coloris fort beau. Les Lettrez & les Docteurs, sur tout s'ils sont sortis d'une basse famille, affectent de laisser croître leurs ongles au petit doigt : ils ne les rognent point, ils se contentent de les tailler, & ils les ont ordinairement longs d'un pouce ou d'avantage; ils prétendent faire voir par là, que la nécessité ne les assujettit point à un travail mercénaire.

Pour ce qui est des femmes, elles sont d'ordinaire d'une taille médiocre : elles ont le nez court, les yeux petits, la bouche bien faite, les lévres vermeilles, les cheveux noirs, les oreilles longues & pendantes; leur teint est fleuri, il y a de la gayeté dans leur visage, & les traits en sont assez réguliers.

On assure qu'elles se frottent tous les matins d'une espéce de fard, qui releve la blancheur de leur teint, & leur donne du coloris, mais qui de bonne heure leur sillonne la peau, & la couvre de rides.

Parmi les agrémens de ce sexe, ce n'en est pas un médiocre que la petitesse des pieds; dès qu'une fille vient au monde, les nourrices sont très-attentives à lui lier étroitement les pieds, de peur qu'ils ne croissent : les Dames Chi-

noises se ressentent toute leur vie de cette gêne, à laquelle on les assujettit dès leur enfance; & leur démarche en est lente, mal assurée, & désagréable à nos yeux Européans. Cependant telle est la force de l'usage, non seulement elles souffrent volontiers cette incommodité, mais encore elles l'augmentent, & se les rendent les plus petits qu'il est possible; elles s'en font un mérite, & elles affectent de les montrer lorsqu'elles marchent.

On ne peut dire certainement quelle est la raison d'une mode si bizarre: les Chinois eux-mêmes n'en sont pas sûrs; il y en a qui traittent de fable l'idée qu'on a eue, que c'étoit une invention des anciens Chinois, qui pour obliger les femmes à garder la maison, avoient mis les petits pieds à la mode. Le plus grand nombre au contraire, croit que c'est un trait de politique, & qu'on a eu en vue de tenir les femmes dans une continuelle dépendance. Il est certain qu'elles sont extrémement resserrées, & qu'elles ne sortent presque jamais de leur appartement, qui est dans le lieu le plus intérieur de la maison, & où elles n'ont de communication qu'avec les femmes qui les servent.

Cependant elles ont pour la plûpart l'entêtement ordinaire de leur sexe, & quoi qu'elles ne doivent être vues que de leurs Domestiques, elles passent tous les matins plusieurs heures à s'ajuster & à se parer. Leur coëffure consiste d'ordinaire en plusieurs boucles de cheveux, mêlez de tous côtez de petits bouquets de fleurs d'or & d'argent.

Il y en a qui ornent leur tête de la figure d'un oyseau appellé *Fong hoang*, oyseau fabuleux, dont l'antiquité dit beaucoup de choses mysterieuses. Cet oyseau est fait de cuivre ou de vermeil doré, selon la qualité des personnes. Ses aîles déployées tombent doucement sur le devant de leur coëffure, & embrassent le haut des temples: sa queue longue & ouverte fait comme une aigrette sur le milieu de la tête; le corps est au-dessus du front: le col & le bec tombent au-dessus du nez, mais le col est attaché au corps de l'animal, avec une charniere qui ne paroît point, afin qu'il ait du jeu, & qu'il branle au moindre mouvement de tête. L'oyseau entier tient sur la tête par les pieds, qui sont fichez dans les cheveux. Les femmes de la premiere qualité portent quelquefois un ornement entier de plusieurs de ces oyseaux entrelacez ensemble, qui font comme une couronne sur leur tête: le seul travail de cet ornement est d'un grand prix.

Pour l'ordinaire, les jeunes Demoiselles portent une espéce de couronne faite de carton, & couverte d'une belle soye: le devant de cette couronne s'éleve en pointe au-dessus du front, & est couvert de perles, de diamans, & d'autres ornemens. Le dessus de la tête est couvert de fleurs, ou naturelles, ou artificielles, entre-mêlées d'aiguilles, au bout desquelles on voit briller des pierreries.

Les femmes un peu âgées, sur tout celles du commun, se contentent de se servir d'un morceau de soye fort fine, dont elles font plusieurs tours à la tête, ce qui s'appelle *Pao teou*, c'est-à-dire, enveloppe de tête.

Mais ce qui releve beaucoup les graces naturelles des Dames Chinoises, c'est la pudeur & l'extrême modestie qui éclate dans leurs regards, dans leur contenance, & dans leurs vêtemens. Leurs robbes sont fort longues, & leur prennent depuis le col jusqu'aux talons, en sorte qu'elles n'ont de découvert que le visage. Leurs mains sont toûjours cachées sous des manches fort larges, & si longues, qu'elles traîneroient presque jusqu'à terre, si elles ne prenoient pas le soin de les relever. La couleur de leurs habits est indifférente, elle peut-être ou rouge, ou bleue, ou verte, selon leur goût: il n'y a gueres que les Dames avancées en âge, qui s'habillent de noir ou de violet.

Au reste ce que j'appelle ici mode,

n'eſt gueres conforme à l'idée qu'on s'en fait en Europe, où la maniere de ſe vêtir eſt ſujette à tant de changemens. Il n'en eſt pas de même à la Chine, & ce qui marque le bon ordre qui s'y obſerve, & l'uniformité du gouvernement, juſques dans les choſes les moins importantes, c'eſt que cette forme de vêtement a toûjours été la même, & n'a point varié depuis la naiſſance de l'Empire, juſqu'à l'entrée des Tartares, qui ſans rien changer à la forme de l'ancien Gouvernement des Chinois, les ont ſeulement obligez de ſe conformer à celle de leurs vêtemens.

L'habillement des hommes ſe reſſent de la gravité qu'*ils* affectent : il conſiſte dans une longue veſte qui deſcend juſqu'à terre, dont un pan ſe replie ſur l'autre, en telle ſorte que celui de deſſus, s'étend juſqu'au côté droit, où on l'attache avec quatre ou cinq boutons d'or ou d'argent, un peu éloignez les uns des autres. Les manches qui ſont larges auprès de l'épaule, vont peu à peu ſe retreciſſant juſqu'au poignet, & ſe terminent en forme de fer à cheval, qui leur couvre les mains, & ne laiſſe paroître tout au plus que le bout des doigts; car elles ſont toûjours plus longues que la main. Ils ſe ceignent d'une large ceinture de ſoye, dont les bouts pendent juſqu'aux genoux, & à laquelle ils attachent un étui qui contient un couteau, & les deux bâtonnets qui leur ſervent de fourchetes, une bourſe, &c. Les Chinois autrefois ne portoient point de couteau, & encore à préſent les Lettrez le portent aſſez rarement.

Sous la veſte, ils portent en Eté un caleçon de lin, qu'ils couvrent quelquefois d'un autre caleçon de taffetas blanc; & durant l'Hyver, des haut-de-chauſſes de ſatin fourré de coton, ou de ſoye crue; ou ſi c'eſt dans les Pays Septentrionaux, de peaux qui ſont fort chaudes. Leur chemiſe qui eſt de differente toile ſelon les ſaiſons, eſt fort ample & fort courte; & pour conſerver la propreté de leurs habits durant les ſueurs de l'Eté, pluſieurs portent immédiatement ſur la chair, une eſpéce de retz de ſoye, qui empêche que leur chemiſe ne s'applique à la peau.

En Eté ils ont le col tout nud, ce qui nous paroît déſagréable; mais en Hyver ils le couvrent d'un collet qui eſt, ou de ſatin, ou de zibeline, ou de peau de renard, & qui tient à la veſte. En Hyver, leur veſte eſt fourrée de peaux de moutons; d'autres la portent piquée ſeulement de ſoye & de coton. Les gens de qualité la doublent entierement de ces belles peaux de zibeline, qui leur viennent de Tartarie; ou bien de belles peaux de renard, avec un bord de zibeline; ſi c'eſt au Printems ils les portent doublez d'hermine. Au-deſſus de la veſte, ils portent un ſurtout à manches larges & courtes, qui eſt doublé ou bordé de la même maniere.

Toutes les couleurs ne ſont pas permiſes également à tout le monde; il n'y a que l'Empereur & les Princes du Sang, qui puiſſent porter des habits de couleur jaune. Le ſatin à fond rouge eſt affecté à certains Mandarins, dans les jours de cérémonie. On s'habille communément en noir, en bleu, ou en violet. Le Peuple eſt vêtu pour l'ordinaire de toile de coton teinte en bleu ou en noir.

Autrefois ils oignoient fort leurs cheveux, & ils étoient ſi jaloux de cet ornement, que lorſque les Tartares après la conquête de leur Pays, les obligerent de ſe raſer la tête à la maniere Tartare, pluſieurs aimerent mieux perdre la vie, que d'obéir en ce point aux ordres de leurs Conquérans, quoique ces nouveaux maîtres ne touchaſſent point aux autres uſages de la Nation. Ils ont donc maintenant la tête raſée, excepté par derriere, où au milieu, ils laiſſent croître autant de cheveux qu'il en faut, pour faire une longue queue cordonnée en forme de treſſe.

Ils ſe couvrent la tête en Eté d'une eſ-

habillement des Chinois

péce de petit chapeau ou bonnet, fait en forme d'entonnoir : le dedans est doublé de satin, & le dessus est couvert d'un rotin travaillé très-finement : à la pointe de ce bonnet est un gros flocon de crin rouge qui le couvre, & qui se répand jusques sur les bords. Ce crin est une espéce de poil très fin & très leger qui croît aux jambes de certaines vaches, & qui se teint en un rouge vif & éclatant; c'est celui qui est le plus en usage, & dont tout le monde peut se servir.

Il y en a un autre que le Peuple n'ose porter, & qui n'est propre qu'aux Mandarins & aux gens de Lettres.

Il est de la même forme que l'autre, mais fait de carton, entre deux satins, dont le dessous est d'ordinaire, ou rouge, ou bleu; & le dessus d'un satin blanc, couvert d'un gros flocon de la plus belle soye rouge, qui flotte irréguliérement. Les gens de distinction se servent aussi du premier, quand il leur plaît, mais sur tout lorsqu'ils vont à cheval, ou que le tems est mauvais, parce qu'il résiste à la pluye, & qu'il défend suffisamment du soleil, par devant & par derriere la tête.

En Hyver, ils portent un bonnet fort chaud bordé de zibeline, ou d'hermine, ou de peau de renard, dont le dessus est couvert d'un flocon de soye rouge. Ce bord de fourrures est large de deux à trois pouces, & a fort bel air, sur tout quand il est fait de ces belles zibelines noires & luisantes, qui se vendent jusqu'à 40. & 50. taëls.

Les Chinois, sur tout ceux qui sont qualifiez, n'oseroient paroître en public, sans être bottez : ces bottes sont ordinairement de satin, de soye, ou de toile de coton, teinte en couleur, & assez justes au pied; elles n'ont ni talon, ni genoüilliere : s'ils font un long voyage à cheval, ces bottes sont de cuir de vache, ou de cheval, si bien apprêté que rien n'est plus souple; leurs bas à bottes sont d'une étoffe piquée & doublée de coton, ils montent plus haut que la botte, & à cet endroit là ils ont un gros bord de velours ou de panne.

Si cette chaussure est commode en Hyver pour défendre les jambes du froid, elle n'est guéres tolérable dans le tems des grandes chaleurs; c'est pourquoi ils en ont d'autres qui sont plus fraiches; elle n'est pas fort en usage parmi le Peuple, qui souvent pour épargner, se contente d'une espece de patins de toile noire : les gens de qualité en portent dans leurs maisons, qui sont faits d'une étoffe de soye, & qui sont très-propres & très-commodes.

Enfin voici comme l'on doit être ajusté toutes les fois qu'on sort de la maison, ou que l'on rend une visite de conséquence : sans parler des habits intérieurs qui sont, ou de toile ou de satin, on porte par-dessus une longue robbe d'une étoffe de soye, assez souvent bleuë, avec une ceinture : sur le tout un petit habit noir ou violet, qui descend aux genoux, fort ample, & à manches larges & courtes; un petit bonnet fait en forme de cône racourci, chargé tout autour de soyes flottantes, ou de crin rouge; des bottes d'étoffe aux pieds, & un éventail à la main.

Les Chinois aiment la propreté dans leurs maisons; mais il ne faut pas esperer d'y rien trouver de bien magnifique : leur architecture n'est pas fort élégante, & ils n'ont guéres de bâtimens réguliers que les Palais des Empereurs, quelques Edifices publics, les Tours, les Arcs de Triomphe, les Portes, & les Murailles des grandes Villes, les Digues, les Levées, les Ponts, & les Pagodes. Les maisons des particuliers sont très-simples, & l'on n'y a égard qu'à la commodité. Les personnes riches y ajoûtent des ornemens de vernis, de sculpture, & de dorure, qui rendent leurs maisons riantes, & agréables.

Ils commencent d'ordinaire à élever les colomnes & à y placer le toît, parce que le gros de leurs Edifices ne devant être que de bois, ils n'ont pas be-

soin de creuser des fondemens bien avant en terre: ils ne vont guéres que jusqu'à deux pieds: ils font leurs murailles de briques ou de terres battuës, & en certains endroits elles sont toutes de bois. Ces maisons n'ont pour l'ordinaire que le rez de chaussée; celles des Marchands le plus souvent ont un étage, qu'on appelle *Leou*: c'est dans cet étage qu'ils mettent leurs marchandises.

Dans les Villes, presque toutes les maisons sont couvertes de tuiles: ces tuiles sont toutes en demi canal, & fort épaisses; on couche ces tuiles sur la partie convexe, & pour couvrir les fentes dans les endroits, où les côtez se touchent, on en met de nouvelles, mais renversées. Les chevrons & les pannes sont rondes ou quarrées: sur les chevrons on couche des briques minces, & de la forme de nos grands carreaux, ou de petites planches de bois, ou des nattes de roseaux, sur quoi on met un enduit de mortier; quand il est un peu sec on couche les tuiles: ceux qui sont en état de faire de la dépense, lient les tuiles avec de la chaux. Le commun se sert de mortier.

Dans la plûpart des maisons, après la premiere entrée il y a une salle exposée au Midi, de la longueur d'environ 30 à 35 pieds; derriere cette salle sont trois ou cinq chambres, qui vont d'Orient en Occident. Le milieu sert de salon intérieur: le toît de la maison est porté sur des colomnes; par exemple, si la salle a 30. pieds de long, elle en aura au moins 15. de large, & le plus souvent 24. colomnes portent le toît sur le devant, un pareil nombre sur le derriere, & une de chaque côté: chaque colomne est élevée sur des bases de pierre: ces colomnes portent des poitrails de long, & entre deux colomnes ils mettent une piéce de bois en travers. Sur ces grandes poutres, & sur les deux colomnes qui sont aux côtez, ils posent d'autres piéces de bois qui portent le comble du toît; après quoi ils commencent à bâtir les murailles. Les colomnes ont ordinairement dix pieds de haut.

La magnificence des maisons, selon le goût Chinois, consiste d'ordinaire dans la grosseur des poutres, & des colomnes, dans le choix du bois le plus précieux, & dans la belle sculpture des portes. Ils n'ont point d'autres dégrez, que ceux qui servent à élever un peu la maison au-dessus du rez de chaussée. Mais le long du corps de logis regne une gallerie couverte, de la largeur de six à sept pieds, & revêtuë de belles pierres de taille.

On voit plusieurs maisons, où les portes du milieu de chaque corps de logis se répondent; ainsi l'on découvre d'abord en y entrant une longue suite de corps de logis. Chez les gens du commun les murailles sont faites de brique qui n'est pas cuite, mais par le devant elles sont incrustées de briques cuites: en certains endroits elles sont de terre battuë entre deux ais: il y en a d'autres, où l'on ne se sert point de muraille; ils ferment leurs maisons avec des clayes, qu'ils enduisent de terre & de chaux. Mais chez les personnes de distinction les murailles sont toutes de briques polies, & souvent cizelées avec art.

Dans les Villages, sur tout en quelques Provinces, les maisons sont la plûpart de terre & fort basses: le toît fait un angle si obtus, ou bien est tellement arrondi peu à peu, qu'il paroît plat: il est de roseaux couverts de terre, & soutenu par des nattes de petits roseaux qui portent sur des pannes, & sur des solives. Il y a des Provinces, où au lieu de bois de chauffage on se sert de charbon de terre, ou bien de roseaux, ou de paille. Comme ils se servent de fourneaux dont la cheminée est fort étroite, & que quelquefois il n'y en a point qui donne issuë à la fumée, si, outre la cuisine, on s'en sert dans la chambre, elle est bientôt empestée de cette odeur de charbon de terre, & de roseaux

ſeaux brûlez, qui eſt inſuportable à ceux qui n'y ſont pas accoûtumez.

Les maiſons des grands Seigneurs, & des perſonnes riches comparées aux nôtres, ne méritent pas beaucoup d'attention : ce ſeroit abuſer des termes que de leur donner le nom de Palais : elles n'ont que le rez de chauſſée, mais elles ſont plus élevées que les maiſons ordinaires : la couverture eſt propre, & le haut du toît a divers ornemens : le grand nombre des cours & des appartemens propres à loger leurs domeſtiques, ſupplée à leur beauté, & à leur magnificence.

Ce n'eſt pas que les Chinois n'aiment le faſte & la dépenſe : mais la coutume du pays, & le danger qu'il y a de faire des dépenſes ſuperfluës & contraires à l'uſage, les arrêtent malgré eux : les Tribunaux où ſe rend la juſtice, ne ſont gueres plus ſuperbes ; les cours en ſont grandes, les portes élevées, on y voit même quelquefois des ornemens de ſculpture d'aſſez bon goût ; mais les ſalles interieures, & les Chambres d'Audience, n'ont ni magnificence, ni grande propreté.

Il faut avoüer néanmoins que les Hôtels des principaux Mandarins, des Princes, & des perſonnes riches & puiſſantes, ſurprennent par leur vaſte étenduë : ils ont quatre ou cinq avant-cours, avec autant de corps de logis dans chacune des cours. A chaque frontiſpice il y a trois portes : celle du milieu eſt plus grande, & les deux côtez ſont ornez de lions de marbre. Proche de la grande porte eſt une place environnée de barrieres couvertes d'un beau vernis rouge ou noir. Aux côtez ſont deux petites Tours où il y a des tambours, & d'autres inſtrumens de muſique, dont on joue à différentes heures du jour, & ſur tout lorſque le Mandarin ſort, ou qu'il entre, ou qu'il monte à ſon Tribunal.

Au-dedans on voit d'abord une grande place, où s'arrêtent ceux qui ont des Procès, ou des Requêtes à préſenter : des deux côtez ſont de petites maiſons qui ſervent d'Etude aux Officiers du Tribunal. Puis on voit trois autres portes, qui ne s'ouvrent que quand le Mandarin monte au Tribunal : celle du milieu eſt fort grande, & il n'y a que les perſonnes de diſtinction qui y paſſent : les autres entrent par celles qui ſont à côté ; après quoi on apperçoit une autre grande cour, au bout de laquelle eſt une grande ſalle où le Mandarin rend la juſtice : ſuivent l'une après l'autre deux ſales deſtinées à recevoir les viſites : elles ſont propres, garnies de ſiéges, & de divers meubles. Tels ſont dans la plûpart des endroits les Tribunaux des grands Mandarins.

Les Officiers dont je viens de parler ſont des Ecrivains, des eſpeces de Notaires, &c. Il y en a de ſix ſortes, qui ſont chargez, chacun dans leur Etude, des ſix différentes affaires, qui ont rapport aux ſix Cours Souveraines de *Peking* : de ſorte qu'un Mandarin particulier fait en petit dans ſon Tribunal, ce qu'il fera un jour dans une des Cours Souveraines, à l'égard de tout l'Empire. Ils ſont entretenus des deniers publics, & ils ſont ſtables ; c'eſt pourquoi les affaires vont toûjours leur chemin, quoique les Mandarins changent ſouvent, ou parce qu'on les caſſe, ou parce qu'ils ſont envoyez en d'autres Provinces.

On paſſe enſuite une autre cour, & l'on entre dans une autre ſalle, beaucoup plus belle que la premiere, où l'on n'admet que les amis particuliers : tout autour eſt le logement des Domeſtiques du Mandarin. Après cette ſalle eſt une autre cour ; on trouve une grande porte qui ferme l'appartement des femmes & des enfans, où aucun homme n'oſeroit entrer : tout y eſt propre & commode. On y voit des jardins, des bois, des lacs, & tout ce qui peut récréer la vuë ; il y en a qui y forment des rochers & des montagnes artificielles, percées de tous côtez, avec divers détours, en forme de labyrinthes, pour y prendre le frais :

quelques-uns y nourrissent des cerfs & des dains, quand ils ont assez d'espace pour faire une espece de parc : ils y ont pareillement des viviers, pour des poissons & pour des oiseaux de riviere.

L'Hôtel du *Tsiang kun*, ou Genéral des Troupes Tartares qui sont à *Canton*, passe pour un des plus beaux qui soit dans toute la Chine; il avoit été bâti par le fils de ce riche & puissant Prince, appellé *Ping nan vang*, c'est-à-dire, pacificateur du Midi. L'Empereur *Cang hi* l'avoit fait en quelque sorte Roy de *Canton*, en reconnoissance des services qu'il avoit rendus à l'Etat, en achevant d'assujettir aux Tartares quelques-unes des Provinces Australes de la Chine : mais comme il oublia bientôt son devoir, il attira peu d'années après la disgrace de l'Empereur sur sa personne & sur toute sa maison, & finit sa vie à *Canton*, en s'étranglant lui-même avec une écharpe de soye rouge, que l'Empereur lui envoya de *Peking* en poste par un des Gentilshommes de sa Chambre.

Ce qui fait la beauté & la magnificence des Palais chez les Chinois, est bien différent de ce qu'on admire dans ceux d'Europe. Quoi qu'en y entrant, l'œil juge à la grandeur des cours & des édifices, que ce doit être la demeure d'un grand Seigneur; néanmoins le goût d'un European est peu frappé de cette sorte de magnificence, qui ne consiste que dans le nombre & l'etendue des Cours, dans la largeur & la capacité de quelques grandes salles, dans la grosseur des colomnes, & dans quelques morceaux de marbre grossierement travaillé.

Le marbre est très-commun dans les Provinces de *Chan tong*, & de *Kiang nan* : mais les Chinois ne sçavent guéres profiter de cet avantage; car ils ne s'en servent pour l'ordinaire qu'à revêtir quelque Canal, ou à construire des Ponts, des Arcs de Triomphe, des inscriptions, leur pavé, le seuil de leurs portes, & les fondemens de quelques Pagodes.

Les Chinois ne sont pas curieux, comme en Europe, d'orner & d'embellir l'intérieur de leurs maisons : on n'y voit ni tapisseries, ni miroirs, ni dorures : comme les Hôtels que les Mandarins habitent, appartiennent à l'Empereur qui les loge, & que leurs Charges ne sont proprement que des Commissions, dont on les dépoüille, quand ils ont fait des fautes; que, quand même on est content de leur conduite, ils ne sont pas stables dans le lieu où on les a placez, & que lorsqu'ils y pensent le moins, on leur donne un Gouvernement dans une autre Province; ils n'ont garde de faire de grandes dépenses pour meubler richement une maison, qu'ils sont à tout moment en danger d'abandonner.

D'ailleurs comme les visites ne se reçoivent jamais dans les appartemens intérieurs, mais seulement dans une grande salle qui est sur le devant de la maison, il n'est pas étonnant qu'ils en retranchent des ornemens assez inutiles, puisqu'ils ne seroient vûs de personne.

Les principaux ornemens dont leurs salles & leurs appartemens sont embellis, étant bien ménagez, ne laissent pas d'avoir un grand air de propreté, & de plaire à la vûë : on y voit de grosses lanternes de soye peintes & suspenduës au plancher : des tables, des cabinets, des paravents, des chaises de ce beau vernis noir & rouge, qui est si transparent qu'au travers on apperçoit les veines du bois, & si clair qu'il paroît comme une glace de miroir ; diverses figures d'or & d'argent, ou d'autres couleurs peintes sur ce vernis lui donnent un nouvel éclat. De plus les tables, les buffets, les cabinets sont ornez de ces beaux vases de porcelaine que nous admirons, & qu'on n'a jamais pû imiter en Europe.

Outre cela ils suspendent en divers endroits des pieces de satin blanc, sur lesquelles on a peint des fleurs, des oyseaux, des montagnes, & des paysages : sur quelques autres ils écrivent en gros caracteres des sentences morales, où il y a

presque toûjours quelque obscurité ; elles sont tirées des histoires, & ont souvent un autre sens que le sens naturel des paroles. Ces sentences sont d'ordinaire deux à deux, & sont conçuës dans un pareil nombre de lettres. Il y en a qui se contentent de blanchir les chambres, ou d'y coller fort proprement du papier, en quoi les ouvriers Chinois excellent.

Quoiqu'on ne paroisse jamais dans les chambres où ils couchent, & que ce seroit une impolitesse d'y conduire un Etranger, leurs lits, sur tout parmi les grands Seigneurs, ne laissent pas d'avoir leur beauté & leur agrément : le bois est peint, doré, & orné de sculpture ; les rideaux sont différens selon les saisons : en hyver & dans le Nord, ils sont d'un double satin ; & en été, ou d'un simple taffetas blanc semé de fleurs, d'oyseaux, & d'arbres ; ou d'une gaze très-fine, qui n'empêche pas l'air de passer, & qui est assez serrée pour garantir des moucherons, lesquels sont extrêmement incommodes dans les Provinces du Midi. Les gens du commun en ont de toile d'une espece de chanvre fort claire. Les matelats dont ils se servent, sont bourrez de coton fort épais.

Dans les Provinces Septentrionales on dresse des briques cruës en forme de lit, qui est plus ou moins large, selon que la famille est plus ou moins nombreuse. A côté est un petit fourneau, où l'on met le charbon dont la flamme & la chaleur se répandent de tous côtez par des tuyaux faits exprès, qui aboutissent à un conduit, lequel porte la fumée jusqu'au dessus du toît. Chez les personnes de distinction le fourneau est percé dans la muraille, & c'est par dehors qu'on l'allume. Par ce moyen le lit s'échauffe, & même toute la maison. Ils n'ont pas besoin de lits de plumes comme en Europe : ceux qui craignent de coucher immédiatement sur la brique chaude, se contentent de suspendre sur ces lits de briques une espece d'estrapontin : il est fait de cordes ou de rotin, qui a le même effet que les sangles dont on se sert pour les lits d'Europe.

Le matin tout cela se leve, & on met à la place des tapis ou des nattes sur lesquelles on s'assied. Comme ils n'ont point de cheminées, rien ne leur est plus commode : toute la famille y travaille sans ressentir le moindre froid, & sans qu'il soit nécessaire de prendre des habits fourrez de peaux : c'est à l'ouverture du fourneau que le menu peuple fait cuire sa viande ; & comme les Chinois boivent toûjours chaud, il y fait chauffer son vin, & il y prépare son thé. Les lits sont plus grands dans les Hôtelleries, afin que plusieurs Voyageurs y trouvent leur place.

De la magnificence des Chinois dans leurs Voyages, dans les Ouvrages publics, tels que sont les Ponts, les Arcs de Triomphe, les Portes, les Tours, & les Murs des Villes, dans leurs Fêtes, &c.

LA magnificence de l'Empereur & de sa Cour, & les richesses des Mandarins, surpassent ce que l'on en peut dire: on est frappé d'abord de ne voir que soye, que porcelaines, que meubles & cabinets, qui n'étant pas plus riches, ont quelque chose de plus brillant que le commun des ouvrages d'Europe. Mais ce n'est pas en cela principalement que consiste la magnificence des Seigneurs de la Chine : ils se négligent d'ordinaire dans le Domestique, & les Loix en bannissent le luxe & le faste : elles ne le leur permettent, & ne l'approuvent, que lorsqu'ils paroissent en public, lorsqu'ils font ou reçoivent des visites, ou quand ils font leur cour à l'Empereur, & qu'ils sont admis en sa présence.

J'ai deja parlé du train superbe des Mandarins, & de la suite nombreuse de leurs Officiers : les gens de guerre qui vont d'ordinaire à cheval n'affectent pas moins un air de grandeur qui surprend. A la vérité leurs chevaux ne sont pas fort beaux, mais le harnois en est magnifique: le mords & les etriers sont dorez, ou d'argent ; la selle est très-riche ; la bride est de trois lesses de gros satin piqué, large de deux doigts : à la naissance du poitrail pendent deux gros flocons de ce beau crin rouge, dont ils couvrent leurs bonnets : ces flocons sont suspendus par des anneaux de fer doré ou argenté ; ils sont toûjours précedez & suivis d'un grand nombre de Cavaliers, qui leur font cortege ; sans compter leurs Domestiques, qui selon la qualité de leur Maître, sont vêtus ou de satin noir, ou de toile de coton teinte en couleur.

Mais où la magnificence Chinoise éclate d'avantage, c'est lorsque l'Empereur donne audience aux Ambassadeurs, ou qu'assis sur son Trône, il voit à ses pieds les principaux Seigneurs de sa Cour, & tous les grands Mandarins en habits de cérémonie, qui lui rendent leurs hommages.

C'est un spectacle véritablement auguste, que ce nombre prodigieux de Soldats sous les armes, cette multitude inconcevable de Mandarins avec toutes les marques de leur dignité, & placez chacun selon son rang dans un très-grand ordre ; les Ministres d'Etat, les Chefs des Cours Souveraines, les Regulos, & les Princes du Sang, tout cela a un air de grandeur extraordinaire, & qui donne une haute idée du Souverain, auquel on rend de si profonds respects. On n'y dispute jamais du rang, chacun sçait distinctement sa place : le nom de chaque Charge est gravé sur des lames de cuivre enclavées dans le pavé de marbre.

Ce n'est pas dans les voyages qu'on cherche en Europe à paroître magnifique ; on y est au contraire fort negligé & assez mal en ordre. On a une autre methode à la Chine ; un grand Mandarin ne voyage qu'avec pompe & avec appareil. Si c'est en barque, il monte lui-même une barque superbe, & il a à sa suite un grand nombre d'autres barques qui portent tout son train. S'il fait son voyage par terre, outre les Domestiques & les Soldats qui le précedent & qui le suivent avec des lances & des étendarts, il a pour sa personne, une litiere, une chaise portée par des mulets, ou par huit hommes, & plusieurs chevaux en lesse. Il se sert de ces voitures tour à tour, selon sa commodité & les divers changemens de tems.

J'ai déja dit que la Chine est toute coupée de canaux larges & profonds, & souvent

vent tirez au cordeau : il y a ordinairement dans chaque Province une grande Riviere, ou un large Canal renfermé entre deux levées revêtuës de pierres plattes ou de marbre, qui tient lieu de grand chemin : celui qu'on appelle le grand Canal, traverse tout l'Empire depuis *Canton* jusqu'à *Peking*, & rien n'est plus commode que de faire six cens lieues depuis la Capitale jusqu'à *Macao*, comme si l'on étoit dans sa propre maison, sans aller par terre qu'une seule journée, pour traverser la Montagne de *Mei lin*, qui sépare la Province de *Kiang si* de celle de *Quang tong*. On peut même éviter cette journée, & continuer sa route en barque, sur-tout lorsque les eaux sont grandes.

C'est pourquoi les Mandarins qui vont prendre possession de leur Gouvernement, & les Envoyez de la Cour font le plus souvent leur voyage par eau. On leur fournit une de ces barques qui sont entretenuës par l'Empereur, & dont la grandeur égale celle de nos vaisseaux du troisiéme rang.

Ces barques Impériales sont de trois ordres differens, & rien n'est plus propre : elles sont peintes, dorées, historiées de dragons, & enduites de vernis en dedans & par dehors. Les médiocres dont on se sert plus communément, ont plus de seize pieds de large sur environ quatre-vingt de long, & neuf de hauteur de bord. La forme en est quarrée & platte, excepté la prouë qui va en s'arrondissant.

Outre l'appartement du Patron de la barque qui a sa famille, sa cuisine, deux grandes places, une à l'avant, & l'autre à l'arriere ; il y a une salle haute de six à sept pieds, & qui en a onze de largeur, ensuite une antichambre & deux ou trois chambres avec un réduit sans ornemens, tout cela de plein pied : c'est ce qui fait l'appartement du Mandarin. Tout est vernissé de ce beau vernis de la Chine blanc & rouge, avec quantité de sculptures, de peintures, & de dorures au plafond & sur les côtez. Les tables & les chaises sont vernissées de rouge ou de noir. La salle a des deux côtez des fenêtres, qui peuvent s'ôter quand on le juge à propos. Au lieu de vitres, on se sert d'écailles d'huitres fort minces, ou d'etoffes fines enduites d'une cire luisante, & enrichies de fleurs, d'arbres, & de diverses figures : le tillac est environné de galeries, où les matelots peuvent aller & venir, sans incommoder ceux qui y sont logez.

Cet appartement est couvert d'une platte forme, ou d'une espéce de belvedere, ouverte de tous côtez, destinée pour la musique, qui consiste en quatre ou cinq joüeurs d'instrumens, dont l'harmonie ne peut flatter que des oreilles Chinoises. Le dessous, qui est comme le fond de cale, est partagé en plusieurs soutes qui contiennent le bagage. Les voiles sont faites de nattes, qui se replient de même que les feüilles de soufflets ; chaque voile est divisée en plusieurs quarrez oblongs, lesquels étant étendus, forment la voile. Lorsqu'on la plie, elle n'occupe presque point de place. Ces voiles sont commodes, en ce qu'elles tiennent plus près du vent que d'autres, & que si un grand vent fait manquer l'écoute, il n'en arrive aucun inconvenient à la Barque ou au Vaisseau.

Pour pousser ces grandes Barques, ils se servent de longues & grosses perches faites en forme de potence, ou de T. dont un bout va jusqu'au fond de l'eau, & l'autre est appuyé contre le devant de l'épaule, pour faire plus d'effort, & faire avancer la Barque plus vîte ; ou bien ils se servent de rames, qui sont de diverses figures : c'est d'ordinaire un bois long, qui se termine en forme de pelle : il y a un trou au milieu, pour recevoir des chevilles qui sont fichées sur le bord de la Barque. Ils en ont d'autres qui ne sortent jamais de l'eau : ils gouvernent de telle sorte l'extremité de la rame, à la droite & à la gauche, qu'elle imite le mouvement de la queue d'un poisson, &

coupe toûjours le haut obliquement, comme font les oiseaux de rapine, en volant sans remuer les aîles, & se servant pour rames de leurs queues.

La commodité qu'on y trouve, c'est que les rameurs n'occupent presque point de place sur la Barque; ils sont rangez au bord sur des aix, & leurs rames font l'effort du timon ; elles rompent rarement, & quoiqu'elles ne sortent jamais de l'eau, elles poussent toûjours la Barque.

Il y a de ces Barques qui se tirent à la corde, lorsque le vent est contraire, ou qu'on est obligé d'aller contre le courant : cette corde se fait en plusieurs endroits d'éclises de cannes : on coupe ces cannes en parties minces & longues, & l'on en fait un tissu comme de la corde : l'eau ne les pourrit jamais, & elles sont d'une force surprenante : il y a d'autres endroits où l'on se sert de corde de chanvre.

La Barque qui porte un grand Mandarin, est toûjours suivie de plusieurs autres, comme nous avons dit, parmi lesquelles il y en a toûjours du moins une appellée *Ho che tchouen*, ou Barque des provisions ; elle porte la cuisine, les provisions de bouche, & les Officiers qui preparent à manger ; une autre qui est pour l'escorte, où il y a des Soldats ; une troisiéme beaucoup plus petite & plus legere, qu'on pourroit appeller Barque de Fourriers, parce qu'elle est destinée à courir devant en diligence, pour donner avis & faire preparer les choses necessaires sur la route, afin que tout se trouve prêt au passage, & qu'on ne soit pas obligé d'attendre.

Ces Barques ont leurs rameurs, & en cas de besoin sont aussi tirées à la corde le long du rivage, par un certain nombre d'hommes, que les Mandarins de chaque Ville fournissent, & qui se changent tous les jours. Le nombre de ces hommes se détermine suivant le nombre des chevaux marquez sur le *Cang ho*, ou Patente de l'Empereur, sçavoir, trois hommes par cheval : en sorte que si l'on a marqué huit chevaux pour un Envoyé, on lui fournira vingt-quatre hommes pour tirer sa Barque.

Sur la route d'eau, il y a de lieuë en lieuë des *Tang*, ou corps de garde, postez à une certaine distance les uns des autres, afin que dans le besoin ils puissent se donner réciproquement les avis nécessaires par des signaux. Ils donnent ces signaux le jour, par le moyen d'une épaisse fumée, qu'ils font élever en l'air en brûlant des feüilles & des branches de Pin, dans trois petits fourneaux de figure pyramidale, & percez en haut. La nuit ces signaux se donnent par le bruit d'une petite piéce d'artillerie. Les Soldats de chaque *Tang*, qui sont au nombre tantôt de dix, tantôt de cinq, ou quelquefois moins selon les lieux, se rangent d'ordinaire en haye le long du rivage, par respect pour le Mandarin : l'un d'eux tient l'enseigne déployée, les autres sont dans la posture que demandent les armes qu'ils portent.

Si c'est un Envoyé, on met à la prouë & à la pouppe de ces barques quatre fanaux, où l'on lit en grands caracteres d'or ces paroles, *Kin tchai ta gin*, c'est-à dire, Grand Envoyé de la Cour : ces inscriptions sont accompagnées de banderolles & d'étendards de soye de diverses couleurs, qui voltigent au gré du vent.

Toutes les fois qu'on jette l'ancre, comme il arrive sur le soir, ou qu'on la leve le matin pour partir, le corps de garde salue le Mandarin d'une décharge de boëtes, à laquelle les trompettes répondent par plusieurs fanfares. Lorsque la nuit approche, on allume les fanaux à la pouppe & à la proüe, de même que treize autres lanternes plus petites, qui sont suspendues en forme de chapelet le long du mât, sçavoir, dix en bas en ligne perpendiculaire, & trois autres en haut en ligne horisontale.

Dès que les lanternes sont allumées, le Capitaine du lieu se présente vis-à-vis des barques avec sa troupe, & il

compte à haute voix les hommes qu'il a amenez, pour veiller & faire la sentinelle toute la nuit : alors le Patron de la barque prononce une longue formule, par laquelle il explique en détail tous les accidens qui sont à craindre, comme le feu, les voleurs, &c. & avertit les Soldats, que si quelqu'un de ces accidens arrivoit, ils en seront responsables.

Les Soldats répondent à chaque article par un grand cri ; après quoi ils se retirent comme pour former un corps de garde, & laissent l'un d'eux qui fait la sentinelle, & qui se promenant sur le quay, frappe continuellement deux bâtons de bambou l'un contre l'autre, afin qu'on ne doute point de sa vigilance, & qu'on soit sûr qu'il ne s'est pas endormi. Ces sentinelles se relevent d'heure en heure, & font le même bruit & le même manege pendant toute la nuit, chacune à son tour. Si c'est un grand Mandarin, ou un grand Seigneur de la Cour, on lui rend les mêmes honneurs.

La quantité de canaux qu'on voit à la Chine, a quelque chose de singulier, ils sont souvent revêtus de côté & d'autre, même jusqu'à dix ou douze pieds de haut, de belles pierres de taille quarrées, qui paroissent en plusieurs endroits, être d'un marbre gris couleur d'ardoise.

Il y a de ces canaux dont les rives sont de vingt à vingt-cinq pieds de haut, de niveau de part & d'autre, de sorte qu'il faut un grand nombre de chapelets, pour en faire couler l'eau dans la campagne. On en voit qui vont plus de dix lieues en ligne droite, tel que celui qui va depuis *Sou tcheou*, jusqu'à *Vou si hun*.

Le canal qui est au Nord-Ouëst de la Ville de *Hang tcheou*, s'étend de même fort loin en ligne droite : il a partout plus de quinze toises de largeur : il est revêtu de part & d'autre de pierres de taille, & bordé de maisons aussi serrées que dans les rues de la Ville, & aussi remplies de monde. Les deux bords du canal sont tout couverts de barques : dans les endroits où le rivage est bas & inondé, on a bâti des ponts plats faits de grandes pierres, posées trois à trois, de sept à huit pieds de longueur chacune, en forme de levée.

Les grands canaux qui se trouvent en chaque Province, dechargent leurs eaux à droit & à gauche dans plusieurs autres plus petits, qui forment ensuite un grand nombre de ruisseaux, lesquels se distribuent dans les plaines, & vont aboutir aux Villages, & souvent à de grandes Villes. D'espace en espace ils sont couverts d'une infinité de ponts, pour communiquer avec les terres : ces ponts sont de trois, de cinq, ou de sept arches : celle du milieu a quelquefois 36. & même 45. pieds de largeur, & est fort élevée, afin que les barques y puissent passer sans abaisser leurs mats : celles des côtez n'en ont gueres moins de trente, & vont en diminuant selon les deux taluts du pont.

On en voit qui n'ont qu'une seule arche : les uns ont la voute ronde & en demi cercle : ces voutes sont construites de pierres arcuées, longues de cinq à six pieds, & épaisses de cinq à six pouces seulement. Il y en a qui sont anguleuses ou polygones.

Comme ces arches ont peu d'épaisseur par le haut, elles en sont plus foibles, mais aussi n'y passe-t'il point de charettes ; car les Chinois ne se servent gueres que de porte-faix pour porter leurs ballots. On passe ces Ponts en montant & descendant des escaliers plats & doux, dont les dégrez ou marches, n'ont pas trois pouces d'épaisseur.

On trouve de ces Ponts, qui au lieu d'arches ou de voûtes, ont trois ou quatre grandes pierres posées sur des piles en forme de planches : il y en a dont les pierres ont dix, douze, quinze, & dix-huit pieds de longueur : on en trouve un grand nombre qui sont bâtis très proprement sur le grand canal, & dont les

piles sont si étroites, que les arches paroissent suspendues en l'air.

On ne sera pas fâché de sçavoir de quelle maniere les Ouvriers Chinois construisent leurs Ponts. Après avoir maçonné des culées, quand le Pont doit être d'une seule arche, ou levé des piles, quand il en doit avoir plusieurs, ils choisissent des pierres de quatre à cinq pieds de long, sur un demi pied de large, qu'ils posent alternativement debout dans toute leur hauteur, & de plat ou couchées de long, en sorte que celles qui doivent faire la clef, soient posées de plat. Le haut de l'arche n'a d'ordinaire que l'epaisseur d'une de ces pierres ; & parce que ces Ponts, sur tout quand ils sont d'une seule arche, ont quelquefois quarante ou cinquante pieds entre piles, & que par conséquent ils sont très exhaussez, & fort au-dessus de la levée, on y monte des deux côtez par des degrez, qui d'assez loin s'élevent peu à peu sur des taluts. Il y en a où les chevaux auroient de la peine à passer. Tout l'ouvrage est assez bien entendu.

Parmi la quantité de ces Ponts, on en voit plusieurs d'une structure très belle. Celui qui s'appelle *Lou ko kiao*, lequel est à deux lieuës & demie de *Peking* vers l'Ouest, & qui fut renversé en partie par une subite inondation, étoit un des plus beaux qu'on pût voir. Il étoit tout de marbre blanc, bien travaillé, & d'une très belle architecture : des colomnes regnoient sur les bords : il y en avoit soixante-dix de chaque côté. Ces colomnes étoient séparées par des cartouches d'une belle pierre de marbre, où l'on avoit ciselé delicatement des fleurs, des feüillages, des oiseaux, & diverses sortes d'animaux ; à l'entrée du Pont du coté de l'Orient, on voyoit de part & d'autre deux piedestaux de marbre, sur lesquels etoient posez deux lions d'une grandeur extraordinaire : on avoit aussi taillé dans les pierres plusieurs lionceaux qui montoient sur les lions, ou qui descendoient, & d'autres qui se glissoient entre leurs jambes. A l'autre bout du côté de l'Occident, on voyoit deux autres piedestaux aussi de marbre, qui soutenoient deux figures d'enfans, travaillés avec le même art.

On doit mettre au rang des ouvrages publics, les monumens que les Chinois ont élevés presque dans toutes leurs Villes, pour eterniser la mémoire de leurs Heros, c'est-à-dire, des Capitaines, des Généraux d'armée, des Princes, des Philosophes, des Mandarins, qui ont rendu service au public, & qui se sont signalez par de grandes actions.

On voit, par exemple, auprès de la Ville de *Nan hiong*, dans la Province de *Quang tong*, une haute montagne, d'où sortent deux rivieres, & qui autrefois étoit inaccessible : un Colao né dans la Province, entreprit de couper cette montagne, & d'y faire un passage libre aux voyageurs. Pour conserver la mémoire d'un bienfait si insigne, on éleva un monument au haut de la montagne, & on y plaça sa Statuë, devant laquelle on brûle des parfums, à dessein de perpetuer la mémoire de ce grand homme, qui a exécuté un si bel ouvrage & si utile à ses concitoyens.

On compte plus d'onze cens monumens élevez à la gloire de leurs Princes, & de leurs hommes illustres en science ou en vertu. Les femmes ont part à cette gloire, & ils en distinguent plusieurs qui ont mérité & obtenu de semblables titres d'honneur, & dont les vertus héroïques sont celebrées tous les jours par les vers & par les chansons de leurs plus fameux Poëtes.

Ces monumens consistent particuliérement en des Arcs de Triomphe, qu'ils nomment *Pai fang*, ou *Pai leou* : on en voit quantité dans toutes les Villes : il y en a plusieurs dont le travail est assez grossier, & qui ne méritent pas d'attention ; mais il y en a d'autres qui sont

ſont eſtimables; quelques-uns ſont de bois, à la réſerve des piedeſtaux qui ſont de marbre.

Ceux qu'on voit à *Ning po*, ont ordinairement trois portes, une grande au milieu, & deux petites aux côtez: des colomnes à pans, ou poteaux de pierre d'une piéce, font le jambage de ces portes: l'entablement eſt composé de trois ou quatre faces, le plus ſouvent ſans saillie & ſans moulure, excepté la derniere, ou la pénultiéme, qui tient lieu de friſe, & ſur laquelle on grave quelque inſcription.

Au lieu de corniche, il y a un toît qui ſert de couronnement à la porte, & qui appuye ſur ſes jambages. Il n'y a que le crayon qui puiſſe bien repréſenter cette eſpece de toît; notre Architecture même gothique n'a rien de ſi bizarre. Chaque porte eſt composée des mêmes pieces, mais plus baſſes & plus petites à proportion. Toutes ces pieces qui ſont de pierre, ſont aſſemblées ſur des poteaux à tenons & à mortoiſes, comme ſi elles étoient de charpente.

Les appuys des Ponts, qui ſont en grand nombre ſur les canaux, ſont du même goût: ce ſont de grands paneaux de pierre, coulez dans des rainures taillées dans les poteaux à cet effet.

Sur ces Arcs de triomphe, qui ne paſſent guéres vingt à vingt-cinq pieds de haut, on voit des figures humaines, des groteſques, des fleurs, des oyſeaux hors d'œuvre, qui s'elancent avec diverſes attitudes, & d'autres ornemens aſſez bien travaillez. Ils ont beaucoup de ſaillie, pluſieurs ſont preſque détachez. On voit entre autres pluſieurs cordelieres ou lacis fort relevez, & vuidez avec beaucoup d'art.

Ces ſortes d'ouvrages, quoiqu'aſſez minces, ne laiſſent pas d'avoir leur beauté; & quand on en voit pluſieurs, placez de diſtance en diſtance, dans une ruë, ſur tout ſi elle eſt étroite, cet ornement a de la grandeur, & forme une agréable perſpective.

En parlant des Murs, & des Portes de la Ville de *Peking*, j'ai déja fait connoître une partie de la magnificence Chinoiſe dans les ouvrages publics. La plûpart des Villes en ont de ſemblables: j'ajoûterai ſeulement que ces Murs ſont tellement élevez, qu'ils dérobent à la vuë tous les bâtimens; & qu'ils ſont ſi larges, qu'on peut y aller à cheval: les Murs de *Peking* qui ſont de brique, ont quarante pieds de hauteur: ils ſont flanquez, de vingt en vingt toiſes, de petites Tours quarrées en égale diſtance, & très-bien entretenues. Il y a de grandes rampes en quelques endroits, afin que la Cavallerie y puiſſe monter.

Pour ce qui eſt des Portes, ſi elles ne ſont pas ornées de figures & de bas reliefs, comme les autres ouvrages publics, elles frappent extrêmement par la prodigieuſe hauteur de deux pavillons qui les forment, par leurs voûtes qui ſont de marbre en quelques endroits, par leur épaiſſeur, & par la ſolidité de leur maçonnerie.

Les Tours élevées dans preſque toutes les Villes, ſur tout dans certaines Provinces, ne ſont pas un des moindres ornemens qui les embelliſſent. Elles s'appellent en Chinois *Pao ta*. Elles ſont de pluſieurs étages, & vont en diminuant, à meſure qu'elles s'élevent, avec des fenêtres de tous les côtez de chaque étage. Celle de la Ville de *Nan king*, dans la Province de *Kiang nan* eſt la plus célebre. On l'appelle communément la grande Tour, ou la Tour de porcelaine. J'en ai déja parlé au commencement de cet ouvrage, mais la deſcription beaucoup plus détaillée, qu'en a fait le Pere le Comte, mérite d'être rapportée.

Il y a, dit ce Pere, hors de la Ville, & non pas en dedans, comme quelques-uns l'ont écrit, un Temple que les Chinois nomment le Temple de la reconnoiſſance, bâti par l'Empereur *Yong lo*. Il eſt élevé ſur un maſſif de brique, qui forme un grand perron, entouré d'une ba-

luſtrade de marbre brut; on y monte par un eſcalier de dix à douze marches, qui regne tout le long. La ſalle qui ſert de *Temple*, a cent pieds de profondeur, & porte ſur une petite baſe de marbre, haute d'un pied, laquelle en débordant, laiſſe tout autour une banquette large de deux. La façade eſt ornée d'une galerie & de quelques piliers. Les toîts (car ſelon la coutume de la Chine, ſouvent il y en a deux, l'un qui naît de la muraille, l'autre qui la couvre) les toîts, dis-je, ſont de tuiles vertes, luiſantes, & verniſſées ; la charpente qui paroît en dedans eſt peinte & chargée d'une infinité de pieces différemment engagées les unes dans les autres, ce qui n'eſt pas un petit ornement pour les Chinois. Il eſt vrai que cette foreſt de poutres, de tirans, de pignons, de ſolives, qui regnent de toutes parts, a je ne ſçai quoi de ſingulier, & de ſurprenant ; parce qu'on conçoit qu'il y a dans ces ſortes d'ouvrages du travail, & de la dépenſe, quoiqu'au fond, cet embarras ne vient que de l'ignorance des ouvriers, qui n'ont encore pû trouver cette belle ſimplicité, qu'on remarque dans nos bâtimens, & qui en fait la ſolidité & la beauté.

La ſalle ne prend le jour que par ſes portes ; il y en a trois à l'Orient extrêmement grandes, par leſquelles on entre dans la fameuſe Tour, dont je veux parler, & qui fait partie de ce Temple. Cette Tour eſt de figure octogone, large d'environ 40 pieds, de ſorte que chaque face en a quinze. Elle eſt entourée par dehors d'un mur de même figure, éloigné de deux toiſes & demie, & portant à une médiocre hauteur un toît couvert de tuiles verniſſées, qui paroît naître du corps de la Tour, & qui forme au-deſſous une galerie aſſez propre. La Tour a neuf étages, dont chacun eſt orné d'une corniche de trois pieds à la naiſſance des fenêtres, & diſtingué par des toîts ſemblables, à celui de la galerie ; à cela près qu'ils ont beaucoup moins de ſaillie, parce qu'ils ne ſont pas ſoutenus d'un ſecond mur ; ils deviennent même beaucoup plus petits, à meſure que la Tour s'éleve & ſe rétrecit.

Le mur a du moins ſur le rez de chauſſée douze pieds d'épaiſſeur, & plus de huit & demi par le haut. Il eſt incruſté de porcelaines poſées de champ ; la pluye & la pouſſiere en ont diminué la beauté, cependant il en reſte encore aſſez pour faire juger que c'eſt en effet de la porcelaine, quoique groſſiere ; car il y a apparence que la brique depuis trois cens ans que cet ouvrage dure, n'auroit pas conſervé le même éclat.

L'eſcalier qu'on a pratiqué en dedans, eſt petit & incommode, parce que les dégrez en ſont extrêmement hauts : chaque étage eſt formé par de groſſes poutres miſes en travers, qui portent un plancher, & qui forment une chambre dont le lambris eſt enrichi de diverſes peintures, ſi néanmoins les peintures de la Chine ſont capables d'enrichir un appartement. Les murailles des étages ſuperieurs ſont percées d'une infinité de petites niches, qu'on a remplis d'idoles en bas reliefs, ce qui fait une eſpece de marquetage très-propre. Tout l'ouvrage eſt doré, & paroît de marbre ou de pierre cizelée ; mais je crois que ce n'eſt en effet qu'une brique moulée & poſée de champ ; car les Chinois ont une adreſſe merveilleuſe pour imprimer toute ſorte d'ornemens dans leurs briques, dont la terre extrêmement fine & bien ſaſſée, eſt plus propre que la nôtre à prendre les figures du moule.

Le premier étage eſt le plus élevé, mais les autres ſont entre eux d'une égale diſtance. J'y ai compté cent quatre-vingt-dix marches preſque toutes de dix bons pouces, que je meſurai exactement : ce qui fait cent cinquante huit pieds. Si l'on y joint la hauteur du maſſif, celle du neuviéme étage qui n'a point de dégrez, & le couronnement, on trouvera que la Tour eſt élevée ſur le rez de chauſſée de plus de deux cens pieds.

Le comble n'eſt pas une des moindres beautez de cette Tour; c'eſt un gros mât qui prend au plancher du huitiéme étage, & qui s'éleve plus de trente pieds en dehors. Il paroît engagé dans une large bande de fer de la même hauteur, tournée en volute, & éloignée de plusieurs pieds de l'arbre; de ſorte qu'elle forme en l'air une eſpece de cône vuidé & percé à jour, ſur la pointe duquel on a poſé un globe doré d'une groſſeur extraordinaire. Voilà ce que les Chinois appellent la Tour de porcelaine, & que quelques Européans nommeroient peut-être la Tour de brique. Quoi qu'il en ſoit de ſa matiere, c'eſt aſſurément l'ouvrage le mieux entendu, le plus ſolide, & le plus magnifique qui ſoit dans l'Orient.

Parmi les Edifices publics où les Chinois font paroître le plus de ſomptuoſité, on ne doit pas omettre les Temples ou les Pagodes, que la ſuperſtition des Princes & des Peuples a élevez à de fabuleuſes Divinitez: on en voit une multitude prodigieuſe à la Chine: les plus célébres ſont bâtis dans les montagnes.

Quelque arides que ſoient ces Montagnes, l'induſtrie Chinoiſe a ſuppléé aux embelliſſemens & aux commoditez que refuſoit la nature. Des Canaux travaillez à grands frais conduiſent l'eau des Montagnes dans des baſſins & des réſervoirs deſtinez à la recevoir; des Jardins, des Boſquets, des Grottes pratiquées dans les rochers, pour ſe mettre à l'abri des chaleurs exceſſives d'un climat brûlant, rendent ces ſolitudes charmantes.

Les Bâtimens conſiſtent en des Portiques pavez de grandes pierres quarrées & polies, en des Salles, en des Pavillons qui terminent les angles des cours, & qui communiquent par de longues galeries ornées de Statuës de pierre, & quelquefois de bronze. Les toîts de ces Edifices brillent par la beauté de leurs briques, couvertes de vernis jaune & verd, & ſont enrichis aux extrémités de dragons en ſaillie de même couleur.

Il n'y a gueres de ces Pagodes où l'on ne voye une grande Tour iſolée, qui ſe termine en Dôme; on y monte par un bel eſcalier qui regne tout autour: au milieu du Dôme eſt d'ordinaire un Temple de figure quarrée; la voûte eſt ſouvent ornée de Moſaïque, & les murailles ſont revêtuës de figures de pierre en relief, qui repréſentent des animaux & des monſtres.

Telle eſt la forme de la plûpart des Pagodes, qui ſont plus ou moins grands, ſelon la devotion & les moyens de ceux qui ont contribué à les conſtruire. C'eſt la demeure des Bonzes ou des Prêtres des Idoles, qui mettent en œuvre mille ſuperchéries, pour ſurprendre la crédulité des peuples, qu'on voit venir de fort loin en pelerinage à ces Temples conſacrez au Démon. Mais comme les Chinois, dans le culte qu'ils rendent à leurs Idoles, n'ont pas une conduite bien ſuivie, il arrive ſouvent qu'ils reſpectent peu & la Divinité & ſes Miniſtres.

Généralement parlant, les Bonzes ſont dans un grand mépris, & il n'y a point d'honnête Chinois qui voulut embraſſer leur état; de ſorte qu'étant preſque tous tirez de la lie du peuple, ils ſont ſouvent obligez pour ſe multiplier, d'acheter de jeunes enfans qu'ils forment à leur maniere de vie, afin de les faire ſucceder à leur diabolique miniſtere.

Mais en parlant de la magnificence des Chinois, je manquerois à un point eſſentiel, ſi je ne diſois rien de leurs Fêtes. Il y en a deux principales qu'ils célebrent avec beaucoup de dépenſes. L'une eſt le commencement de leur année; l'autre qui arrive le 15. du premier mois, eſt celle qu'ils nomment la Fête des Lanternes. J'entends par le commencement de l'année la fin de la douziéme Lune, & environ vingt jours de la premiere Lune de l'année ſuivante. C'eſt proprement le tems de leurs vacations.

Alors toutes les affaires ceſſent, on ſe fait des préſens; les Poſtes ſont arrêtées, & les Tribunaux ſont fermez dans tout l'Empire: c'eſt ce qu'ils appellent *fermer*

les Sceaux, parce qu'en effet on ferme en ce tems-là avec beaucoup de cérémonie, le petit coffre où l'on garde les Sceaux de chaque Tribunal.

Ces vacations durent un mois, & c'est un tems de grande réjoüissance. Ce sont sur-tout les derniers jours de l'année qui expire, qu'on célebre avec beaucoup de solemnité. Les Mandarins inférieurs vont saluer leurs Supérieurs, les enfans leurs peres, les Domestiques leurs Maîtres, &c. c'est ce qu'ils appellent congédier l'année. Le soir toute la famille s'assemble, & on fait un grand repas.

Dans quelques endroits il s'est glissé une superstition assez bizarre, c'est de ne souffrir chez eux aucun Etranger, pas même un seul de leurs plus proches parens, de crainte qu'au moment que commence la nouvelle année, il n'enleve le bonheur qui doit descendre sur la maison, & ne le détourne chez lui, au préjudice de son hôte.

Ce jour-là chacun se renferme dans son domestique, & se réjoüit uniquement avec sa famille. Mais le lendemain & les jours suivans, ce sont des démonstrations de joye extraordinaires : toutes les boutiques de la Ville sont fermées, & on n'est par tout occupé que de jeux, de festins, de comédies ; il n'y a personne, quelque pauvre qu'il soit, qui ne prenne ces jours-là l'habit le plus propre qu'il ait : ceux qui sont à leur aise, s'habillent magnifiquement : on va visiter ses amis, ses parens, ses freres aînez, ses Protecteurs, & tous ceux dont on a intérêt de ménager les bonnes graces. On représente des comédies, on se régale, on se souhaitte réciproquement toutes sortes de prospéritez : enfin tout l'Empire est en mouvement, & l'on n'y respire que la joye & le plaisir.

Le quinziéme du premier mois est encore très-solemnel : toute la Chine est illuminée, & si l'on pouvoit la contempler de quelque lieu élevé, on la verroit toute en feu.

La Fête commence dès le treiziéme au soir jusqu'au seize ou dix-septiéme. Il n'y a personne dans les Villes & à la Campagne, sur les côtes ou sur les Rivieres, qui n'allume des Lanternes peintes, & diversement façonnées ; point de maison, quelque pauvre qu'elle soit, qui n'en ait de suspenduës dans les cours, & aux fenêtres : chacun veut se distinguer : les pauvres en ont à assez bon compte : celles des personnes riches vont quelquefois jusqu'à deux cens francs : les grands Mandarins, les Vicerois, & l'Empereur en font faire qui coûtent trois à quatre mille livres.

C'est un spectacle pour toute la Ville : on y accourt de toutes parts, & pour contenter le peuple, on laisse tous ces soirs là les portes de la Ville ouvertes : il lui est permis d'aller jusques dans les Tribunaux des Mandarins, qui se font honneur de les bien orner, pour donner idée de leur magnificence.

Ces Lanternes sont très-grandes : il y en a qui sont composées de six paneaux, dont le cadre est de bois vernissé & orné de dorures : on tend à chaque paneau une toille de soye fine & transparente, sur laquelle on a eu soin de peindre des fleurs, des arbres, des animaux, & des figures humaines : il y en a d'autres qui sont rondes, & faites d'une corne transparente, & de couleur bleuë d'une grande beauté : on met dans ces Lanternes beaucoup de lampes, & un grand nombre de bougies, dont la lumiere anime ces figures rangées avec art. Le haut de cette machine est couronné par divers ouvrages de sculpture, d'où pendent à chaque angle, des banderolles de satin & de soye de diverses couleurs.

Il y en a plusieurs où l'on représente des spectacles propres à amuser, & à divertir le peuple : on y voit des chevaux qui galopent, des vaisseaux qui voguent, des armées en marche, des danses, & diverses autres choses de cette nature. Des gens cachez, par le moyen de quelques fils imperceptibles, font mouvoir toutes ces figures.

D'autres fois ils font paroître dans un

bres qui repréſentent des Princes & des Princeſſes, des Soldats, des Bouffons, & d'autres perſonnages, dont les geſtes ſont ſi conformes aux paroles de ceux qui les remuent avec tant d'artifice, qu'on croiroit les entendre parler véritablement. Il y en a d'autres qui portent un dragon plein de lumieres, depuis la tête juſqu'à la queuë, & long de 60. à 80. pieds, auquel ils font faire les mêmes évolutions que feroit un ſerpent.

Mais ce qui donne un nouvel éclat à cette fête, ce ſont les feux d'artifice qui ſe font preſque dans tous les quartiers de la Ville. C'eſt à quoi l'on prétend que les Chinois excellent. Le Pere Magaillaens rapporte qu'il fut extraordinairement frappé d'un de ces feux qui ſe fit en ſa preſence : une treille de raiſins rouges étoit repréſentée ; la treille brûloit ſans ſe conſumer. Le ſep de la vigne, les branches, les feüilles, & les grains ne ſe conſumoient que très-lentement. On voyoit les grappes rouges, les feuilles vertes, & la couleur du bois de la vigne y étoit auſſi repréſentée ſi naturellement qu'on y étoit trompé.

On en jugera encore mieux par la deſcription de celui que le feu Empereur *Cang hi* fit tirer pour le divertiſſement de ſa Cour : ceux de nos Miſſionnaires qui étoient à ſa ſuite, en furent témoins.

L'artifice commença par une demie douzaine de gros cylindres plantez en terre, qui formoient en l'air comme autant de jets de flammes, à la hauteur de douze pieds, & retomboient enſuite en pluye d'or ou de feu.

Ce ſpectacle fut ſuivi d'un grand caiſſon d'artifice guindé à deux grands pieux, ou colomnes, d'où il ſortit une pluye de feu, avec pluſieurs lanternes, des Ecriteaux en gros caracteres de couleur de flamme de ſouffre, & enfin une demie douzaine de luſtres, en forme de colomnes, à divers étages de lumieres, rangées en cercle, blanches, & argentines, qui étoient très-agréables à la vue, & qui tout à coup firent de la nuit un jour très-clair.

Enfin l'Empereur mit de ſa propre main le feu au corps de l'artifice, & en peu de tems le feu paſſa dans tous les quartiers de la Place, qui avoit quatre-vingt pieds de long, ſur quarante ou cinquante de large. Le feu s'étant attaché à diverſes perches, & à des figures de papier plantées de tous côtez, on vit une multitude prodigieuſe de fuſées faire leur jeu en l'air, avec un grand nombre de lanternes & de luſtres, qui s'allumerent par toute la Place.

Ce jeu dura plus d'une *demie heure*, & de tems en tems il paroiſſoit en quelques endroits des flammes violettes & bleuâtres, en forme de grappes de raiſins attachées à une treille, ce qui joint à la clarté des lumieres, qui brilloient comme autant d'étoiles, faiſoient un ſpéctacle très-agréable.

Entre les cérémonies qu'ils obſervent, il y en a une remarquable. Dans la plûpart des maiſons les chefs de famille écrivent en gros caracteres ſur une feuille de papier rouge, ou ſur une planche vernissée, les Lettres ſuivantes *Tien ti*, *San Kiai*, *Che ſan*, *Van lin*, *Tchin tçai*, dont voici le ſens : au véritable Gouverneur du Ciel, de la Terre, des trois Bornes, (c'eſt-à-dire, du monde univerſel) des dix milles intelligences,) c'eſt-à-dire, d'une multitude innombrable) les hommes ſont compris dans ce terme de *Lin*. Ce papier eſt tendu ſur un chaſſis, ou appliqué ſur une planche : ils l'élevent dans la Cour ſur une table, où ils rangent du bled, du pain, de la viande, ou autre choſe de cette nature, puis ſe proſternans à terre ils offrent des bâtons de paſtille.

Des cérémonies qu'ils observent dans leurs devoirs de civilitez, dans leurs visites, & les présens qu'ils se font les uns aux autres, dans les Lettres qu'ils s'écrivent, dans leurs festins, leurs mariages, & leurs funérailles.

IL n'y a rien où la Nation Chinoise paroisse plus scrupuleuse, qu'aux cérémonies & aux civilitez dont elle use : elle est persuadée qu'une grande attention à s'acquitter de tous les devoirs de la vie civile, est capable plus que toute autre chose, d'ôter aux esprits une certaine rudesse, avec laquelle on naît, d'inspirer de la douceur, & de maintenir la paix, le bon ordre, & la subordination dans un Etat : c'est, disent les Chinois, par la modestie & la politesse dans la societé civile, que les hommes se distinguent des bêtes féroces.

Parmi leurs Livres, qui contiennent ces regles de civilité, il y en a un, où l'on en compte plus de trois mille différentes. Tout y est prescrit dans le détail : les saluts ordinaires, les visites, les présens, les festins, tout ce qui se pratique en public, ou dans le particulier, sont plûtôt des loix, que des usages introduits peu à peu par la coûtume.

Cette police des civilitez publiques se réduit presque toute, à regler la maniere dont on doit s'incliner, se mettre à genoux, se prosterner une ou plusieurs fois, selon le tems ou le lieu, selon l'âge & la qualité des personnes, sur tout quand on se visite, quand on fait des présens, ou qu'on donne à manger à ses amis.

Les Etrangers qui sont obligez de se conformer à ces usages, sont d'abord étonnez de ces fatigantes cérémonies. Les Chinois qui y sont élevez dès l'enfance, loin de s'en rebuter, s'en font un mérite, & croyent que c'est faute d'une semblable éducation, que les autres Nations sont devenues barbares.

Et afin qu'avec le tems on ne se relâche point dans l'observation de ces usages, il y a un Tribunal à *Peking*, dont la principale fonction est de conserver les cérémoniaux de l'Empire.

Ce Tribunal est si rigoureux, qu'il ne veut pas même que les Etrangers y manquent. C'est pour cela qu'avant que d'introduire les Ambassadeurs à la Cour, la coutume est de les instruire en particulier pendant quarante jours, & de les exercer aux cérémonies du pays, à peu près comme on exerce nos Comédiens, quand ils doivent représenter une Piece sur le Théâtre.

On raconte que dans une Lettre que le Grand-Duc de Moscovie écrivoit autrefois à l'Empereur de la Chine, il prioit Sa Majesté de pardonner à son Ambassadeur, si faute de bien sçavoir les coûtumes de l'Empire, il faisoit quelque incongruité ; le *Li pou*, qui est le Tribunal dont je parle, lui répondit galamment en ces termes, que les Peres de *Peking* traduisirent fidelement par ordre de l'Empereur. *Legatus tuus multa fecit rusticè.* Votre Ambassadeur a fait paroître en beaucoup de choses de la grossiereté.

Cette affectation de gravité & de politesse paroît d'abord ridicule à un Européan, mais il faut bien qu'il s'y fasse, à moins qu'il ne veüille passer pour incivil & grossier. Après tout, chaque Nation a son génie & ses manieres, & il n'en faut pas juger par les préventions de l'enfance, pour approuver, ou pour condamner ses mœurs & ses usages. Si en comparant les coutumes de la Chine, avec les nôtres, nous sommes tentez de regarder une Nation si sage, comme une Nation bizarre ; les Chinois à leur tour, selon les idées particulieres qu'ils se sont formées, nous regardent aussi comme

des barbares : on se trompe de part & d'autre ; la plûpart des actions humaines sont indifférentes d'elles-mêmes, & ne signifient que ce qu'il a plu aux Peuples d'y attacher dès leur premiere institution.

C'est ce qui fait que souvent ce qu'on regarde dans un pays comme une marque d'honneur, est regardé dans un autre comme un signe de mépris. En bien des endroits, c'est faire un affront à un honnête homme que de lui prendre la barbe ; en d'autres, c'est témoigner qu'on a de la vénération pour lui, & qu'on veut lui demander quelque grace. Les Européans se levent & se découvrent pour recevoir ceux qui les visitent ; les Japonois au contraire ne se remuent point, & ne se découvrent point, mais se déchaussent seulement, & à la Chine c'est une incivilité grossiere de parler tête nue à une personne. La Comédie & les instrumens de musique sont presque par tout une marque de joye, cependant on s'en sert à la Chine dans les funérailles.

Sans donc ni louer, ni blâmer des usages qui choquent nos préjugez, il suffit de dire que ces cérémonies, toutes gênantes qu'elles nous paroissent, sont regardées des Chinois comme très-importantes au bon ordre & au repos de l'Etat : c'est une étude que de les apprendre, & une science que de les posseder : on les y forme dès leur plus tendre jeunesse, & quelque embarrassantes qu'elles soient, elles leur deviennent dans la suite comme naturelles.

Mais aussi tout étant réglé sur cet article, chacun est sûr de ne manquer à aucun devoir de la vie civile. Les Grands sçavent ce qu'ils doivent à l'Empereur & aux Princes, & la maniere dont il faut qu'ils se traittent les uns les autres : il n'y a pas jusqu'aux Artisans, aux Villageois, & aux gens de la lie du Peuple, qui n'observent les formalitez que prescrit la politesse Chinoise, & qui n'ayent ensemble des manieres douces & honnêtes. On le connoîtra par le détail où je vais entrer de ces cérémonies.

Il y a certains jours où les Mandarins viennent en habit de cérémonie saluer l'Empereur, & quand même il ne paroîtroit pas en public, ils saluent son Trône, & c'est de même que s'ils saluoient sa personne. En attendant le signal pour entrer dans la cour du *Tchao*, (c'est la cour qui est devant la salle du Trône) ils sont assis chacun sur son coussin dans la cour qui est devant la porte Méridionale du Palais : cette cour est pavée de briques, & propre comme une salle : les coussins sont différens, suivant le rang des Mandarins.

Ceux qui ont droit de coussin, car tous ne l'ont pas, le portent en Eté de soye qui se distingue par les couleurs ; & c'est sur tout le milieu du coussin qui fait la différence du rang ; & en Hyver, de peaux qui se distinguent par le prix. Dans cette grande multitude, où il semble que devroit regner la confusion & le tumulte, tout est admirablement réglé, & se passe dans le plus grand ordre : chacun connoît sa place & à qui il doit ceder : on ne sçait ce que c'est que de se disputer le pas.

Lorsqu'on transporta le corps de la feue Impératrice, un des premiers Princes du Sang ayant apperçu un des *Colao*, l'appella pour lui parler. Le *Colao* s'approcha & lui répondit à genoux, & le Prince le laissa dans cette posture, sans lui dire de se relever. Le lendemain un *Coli* accusa le Prince & tous les *Colao* devant l'Empereur : le Prince, pour avoir souffert qu'un Officier si considérable se tînt devant lui dans une posture si humiliante ; les *Colao*, & principalement celui qui avoit fléchi les genoux, pour avoir deshonoré la plus haute Charge de l'Empire ; & les autres, pour ne s'y être pas opposez, ou du moins pour n'en avoir pas donné avis à l'Empereur.

Le Prince s'excusa sur ce qu'il ne

sçavoit pas que la coûtume ou la Loi eût rien réglé sur cet article, & que d'ailleurs il n'avoit pas exigé cette soumission. Le *Coli* repliqua en alleguant une Loi d'une ancienne Dynastie : surquoi l'Empereur donna ordre au *Li pou*, auquel la connoissance de cette affaire appartenoit, de chercher cette Loi dans les archives, & en cas qu'elle ne se trouvât pas, de faire sur cela un reglement pour l'avenir.

Le cérémonial est pareillement réglé dans toutes les autres occasions, où quelque événement demande que les Grands viennent complimenter l'Empereur : tel fut, par exemple, & c'est le seul que je citerai, l'occasion où l'Empereur regnant déclara le choix qu'il avoit fait d'une de ses femmes, pour être Impératrice. D'abord deux Docteurs des plus distinguez, & qui sont membre du Grand Conseil, furent chargez de faire le compliment, & de le remettre au Tribunal des Rits : car c'est à ces Docteurs qu'appartient le droit & l'honneur de faire ces piéces d'éloquence. Aussi-tôt qu'il eût été accepté par le Tribunal des Rits, on se prépara à la cérémonie.

Le jour marqué, dès le matin on porta à la premiere porte du Palais, qui est à l'Orient (car la grande porte qui regarde le midi, ne s'ouvre que pour l'Empereur, ou pour des cérémonies qui ont rapport à ses ancêtres) on porta, dis-je, une espéce de table, sur laquelle se posent quatre colomnes aux quatre coins, & par dessus ces colomnes un espéce de Dôme. Ce petit cabinet portatif étoit garni de soye jaune, & d'autres ornemens.

A l'heure qu'on avoit déterminée, on mit sur cette table un petit Livre fort propre, où étoit écrit le compliment qu'on avoit composé pour l'Empereur : on y avoit aussi écrit les noms des Princes, des Grands, & des Cours Souveraines, qui venoient en corps faire la cérémonie.

Quelques Mandarins revêtus de l'habit convenable à leur charge, leverent cette table couronnée, & marcherent. Tous les Princes du Sang, les autres Princes, & les Seigneurs de la premiere Noblesse, avoient déja précedé selon leur rang, & attendoient près d'une des portes intérieures du Palais.

Les autres grands Officiers, comme les premiers Ministres de l'Empire, les Docteurs du premier Ordre, les Présidens des Cours Souveraines, & les autres Mandarins Tartares & Chinois, soit de lettres, soit de guerre, tous revêtus des plus beaux habits de cérémonie, chacun selon leur degré, suivoient à pied la même table.

Plusieurs instrumens de musique formoient un concert très agréable, sur tout aux oreilles Chinoises. Les tambours & les trompettes se faisoient aussi entendre en differens endroits du Palais. On commença la marche, & lorsqu'on fut près de la porte appellée *Ou muen*, les Princes se joignirent aux autres qui accompagnoient le compliment, & se mirent à leur tête.

Alors ils marcherent tous ensemble jusqu'à la grande salle d'audience. (C'est la salle dans laquelle l'Empereur admet les Ambassadeurs, où il fait les instructions publiques deux ou trois fois l'année, & où il reçoit le premier jour de l'an Chinois, les respects de tous les Officiers qui sont à *Peking*.)

Lorsqu'ils furent entrez dans cette salle, on tira de dessus la table portative, le compliment relié en forme de petit Livre, & on le plaça sur une autre table, préparée exprès au milieu de la grande salle d'audience.

Tous s'étant rangez dans un bel ordre, firent les révérences ordinaires devant le Trône Impérial, comme si Sa Majesté y eût été placée : c'est-à-dire, que tous étant debout, chacun à la place qu'il doit occuper selon son rang & sa charge, ils se mirent à genoux, frapperent trois fois du front contre terre

avec un grand reſpect, & ſe releverent. Enſuite ils ſe mirent à genoux, & frapperent encore trois fois du front contre terre, & ſe releverent : enfin ils ſe mirent une troiſiéme fois à genoux avec la même cérémonie.

Alors chacun ſe tenant à la même place dans un grand ſilence, les inſtrumens de muſique recommencerent à jouer, & les Préſidens du Tribunal des Rits, avertirent le premier Eunuque de la préſence, que tous les Grands de l'Empire ſupplioient Sa Majeſté de venir s'aſſeoir ſur ſon précieux Trône.

Ces paroles ayant été portées à l'Empereur, il parut, & monta ſur ſon Trône. Auſſitôt deux Docteurs du premier Ordre qui avoient été nommez, s'avancerent près de la table, firent quelques révérences à genoux, & ſe releverent. Un d'eux ayant pris le petit Livre, lut d'une voix haute & diſtincte, le compliment que cette auguſte Compagnie faiſoit à ſa Majeſté. La lecture du compliment qui ne doit pas être fort long, étant achevée, & les Docteurs s'étant retirez à leur place, l'Empereur deſcendit de ſon Trône, & rentra dans l'intérieur de ſon Palais.

L'après midi les Princeſſes du Sang, les autres Princeſſes, & les Dames de la premiere qualité, ſe rendirent au Palais avec le femmes de tous les grands Mandarins, dont je viens de parler ; chacune en ſon rang & ſelon ſa dignité, s'avança vers le Palais de l'Impératrice : elles furent conduites par une Dame de diſtinction, qui dans cette ſorte d'occaſion, fait la fonction de préſider aux cérémonies, & eſt à l'égard des femmes, ce que les Préſidens du Tribunal des Rits ont été à l'égard des hommes. Nul Seigneur, nul Mandarin n'oſeroit paroître.

Lorſque toutes ces Dames furent arrivées près du Palais de l'Impératrice, ſon premier Eunuque ſe préſenta. Celle qui préſidoit à la cérémonie, s'adreſſant à lui : » Je prie, dit-elle, très-humblement l'Impératrice de la part de cette » Aſſemblée, de daigner ſortir de ſon » Palais, & de venir ſe placer ſur ſon » Trône. » Les femmes ne portent point leur compliment dans un petit Livre, comme on avoit fait pour l'Empereur ; mais elles préſentent une feüille d'un papier particulier, ſur lequel le compliment eſt écrit avec differens ornemens. L'Impératrice ſortit, & s'aſſit ſur ſon Trône, élevé dans une des ſalles de ſon Palais.

Après que le papier eût été offert, les Dames étant debout, firent dabord deux révérences. Les femmes Chinoiſes font la révérence comme les femmes la font en Europe. Cette révérence s'appelle *Van fo* : *Van* ſignifie dix mille : *fo* ſignifie bonheur : *Van fo*, toute ſorte de bonheur.

Au commencement de la Monarchie que la ſimplicité regnoit, on permettoit aux femmes, même en faiſant la révérence à un homme, de dire ces deux mots *Van fo* ; mais dans la ſuite l'innocence des mœurs s'étant un peu alterée, on a jugé qu'il n'étoit pas de la décence qu'une femme dit ces mots à un homme, & on n'a accordé aux femmes qu'une révérence muette ; & pour leur en ôter tout à fait l'habitude, on ne leur a plus permis de le dire même aux femmes.

Après ces deux révérences, les Dames ſe mirent à genoux, & frapperent ſeulement une fois du front contre terre ; c'eſt ainſi que le Tribunal des Rits l'avoit preſcrit. Alors elles ſe leverent, & ſe tinrent debout avec reſpect, toûjours avec le même ordre & dans un grand ſilence, pendant que l'Impératrice deſcendoit de ſon Trône, & ſe retiroit.

Il n'eſt pas étonnant qu'il y ait un cérémonial reglé pour la Cour ; mais ce qui ſurprend, c'eſt qu'on ait établi dans le plus grand détail, des regles pour la maniere dont les particuliers doivent en agir les uns avec les autres, quand ils ont à traitter, ſoit avec leurs égaux,

85133

ſoit avec ceux qui ſont d'un rang ſupérieur. Nul état ne ſe diſpenſe de ces regles ; & depuis les Mandarins, juſqu'aux plus vils Artiſans, chacun garde admirablement la ſubordination que le rang, le mérite, ou l'âge exigent.

Le ſalut ordinaire conſiſte à joindre les mains fermées devant la poitrine, en les remuant d'une maniere affectueuſe, & à courber tant ſoit peu la tête, en ſe diſant réciproquement *Tſin tſin* : c'eſt un mot de compliment qui ſignifie tout ce qu'on veut ; quand ils rencontrent une perſonne, pour qui l'on doit avoir plus de déference, ils joignent les mains, les élevent & les abaiſſent juſqu'à terre, en inclinant profondédement tout le corps.

Lorſqu'après une longue abſence deux perſonnes de connoiſſance ſe rencontrent, ils ſe mettent l'un & l'autre à genoux, & ſe baiſſent juſqu'à terre ; ils ſe relevent & recommencent la même cérémonie juſqu'à deux & trois fois. *Fo* qui ſignifie bonheur, eſt un mot dont ils ſe ſervent communément dans les honnêtetez qu'ils ſe font les uns les autres.

Si quelqu'un eſt nouvellement arrivé, ils lui demandent d'abord *Na fo*, ſi toutes choſes ont bien été pendant ſon voyage. Quand on leur demande comment ils ſe portent : fort bien, répondent ils, grace à votre abondante félicité : *Cao lao ye hung fo*. Lorſqu'ils voyent un homme qui ſe porte bien, ils lui diſent *yung fo*, comme qui diroit, la proſpérité eſt peinte ſur votre viſage, vous avez un viſage heureux.

Dans les Villages comme dans les Villes, on garde pareillement toutes les bienſéances qui conviennent au rang d'un chacun ; ſoit qu'ils marchent enſemble, ſoit qu'ils ſe ſaluent, les termes dont ils ſe ſervent ſont toûjours pleins de reſpect & de civilité.

Quand, par exemple, on ſe donne quelque peine pour leur faire plaiſir, *Fei ſin*, diſent-ils, vous prodiguez votre cœur. Si on leur a rendu quelque ſervice, *Sie pou tſin* ; mes remercimens ne peuvent avoir de fin. Pour peu qu'ils détournent une perſonne occupée, *Fan lao*, je vous ſuis bien importun ; *Te tſoui*, c'eſt avoir fait une grande faute, que d'avoir pris cette liberté. Quand on les prévient de quelque honnêteté, *Pou can*, *pou can*, *pou can*, je n'oſe, je n'oſe, je n'oſe ; c'eſt-à-dire, ſouffrir que vous preniez cette peine pour moi. Si l'on dit quelque parole tant ſoit peu à leur loüange, *Ki can*, comment oſerois-je ; c'eſt-à-dire, croire de telles choſes de moi. Lorſqu'ils conduiſent un ami à qui ils ont donné à manger, *Yeou man*, ou bien *Tai man*, nous vous avons bien mal receu, nous vous avons bien mal traitté.

Les Chinois ont toûjours à la bouche de ſemblables paroles, qu'ils prononcent d'un ton affectueux ; mais il ne s'enſuit pas delà que le cœur y ait beaucoup de part. Parmi les gens même du commun, ils donnent toûjours le premier rang aux perſonnes les plus âgées : ſi ce ſont des étrangers, ils le donnent à celui qui vient de plus loin, à moins que le rang ou la qualité de la perſonne, n'exigeât le contraire : dans les Provinces où la main droite eſt la plus honorable, (car il y en a d'autres, où c'eſt la gauche,) ils ne manquent pas de la donner.

Quand deux Mandarins ſe rencontrent dans la rue, ce qu'ils évitent le plus qu'ils peuvent, s'ils ſont d'un rang fort différent ; mais s'ils ſont d'un rang égal, ils ſe ſaluent mutuellement ſans ſortir de leur chaiſe, & ſans même ſe lever, en baiſſant les mains jointes, & les relevant juſqu'à la tête, ce qu'ils recommencent pluſieurs fois, juſqu'à ce qu'ils ayent ceſſé de ſe voir. Si l'un d'eux eſt d'un rang inférieur, il fait arrêter ſa chaiſe ; ou s'il eſt à cheval, il met pied à terre, & fait une profonde révérence au Mandarin ſon ſupérieur.

Rien n'eſt comparable au reſpect que les Enfans ont pour leurs Peres, & les

disciples envers leurs maîtres : ils parlent peu, & se tiennent debout en leur présence : leur coûtume est, sur tout en certains jours, comme au commencement de l'année, au jour de leur naissance, & en diverses autres occasions, de les saluer en se mettant à genoux, & battant plusieurs fois la terre du front.

Lorsque les Chinois s'entretiennent ensemble, ils s'expriment en des termes les plus humbles & les plus respectueux, & à moins qu'ils ne parlent familierement, & entre amis, ou à des personnes d'un rang fort inférieur, ils ne disent jamais *je* & *vous*, à la premiere & à la seconde personne : ce seroit une incivilité grossiere : ainsi au lieu de dire, je suis très sensible au service que vous m'avez rendu, ils diront; le service que le Seigneur, ou bien le Docteur a rendu à son petit serviteur, ou bien à son disciple, m'a été extrémement sensible. De même un fils parlant à son pere, s'appellera son petit fils, quoiqu'il soit l'aîné de sa famille, & qu'il ait lui-même des enfans.

Souvent même ils se servent de leur nom propre ; pour s'exprimer d'une maniere plus respectueuse : car il est à remarquer qu'on donne aux Chinois plusieurs noms conformes à leur âge & à leur rang. D'abord on leur donne à leur naissance le nom de famille, qui est commun à tous ceux qui descendent du même ayeul : environ un mois après qu'ils sont nez, le pere & la mere donnent un petit nom à leur fils, un nom de lait, comme ils l'appellent, & c'est d'ordinaire le nom d'une fleur, d'un animal, ou de quelque autre chose semblable. Quand ils commencent à s'appliquer à l'étude, il reçoit un nouveau nom de son maître, qui se joint au nom de famille, & c'est de ce nom composé qu'on l'appelle dans l'école. Lorsqu'il a atteint l'âge viril, il prend parmi ses amis un autre nom, & c'est celui qu'il conserve, & qu'il signe d'ordinaire à la fin de ses lettres où d'autres écrits. Enfin quand il parvient à quelque charge considérable, on l'appelle d'un nom particulier convenable à son rang & à son mérite, & c'est de ce nom là que la politesse veut qu'on se serve en lui parlant : ce seroit une incivilité de l'appeller de son nom de famille, à moins qu'on ne fût d'un rang fort supérieur au sien.

Ces manieres polies & modestes ausquelles on forme de bonne heure les Chinois, inspirent au Peuple le plus profond respect pour ceux qui les gouvernent, & qu'ils regardent comme leurs peres. Mais les marques qu'ils donnent de leur vénération, ne nous paroissent pas moins extraordinaires.

Lorsqu'un Gouverneur de Ville se retire dans une autre Province, après avoir exercé sa charge avec l'approbation du Public, le Peuple lui rend à l'envi les plus grands honneurs. Dès qu'il commence son voyage, il trouve sur le grand chemin durant deux ou trois lieues, des tables rangées d'espace en espace ; elles sont entourées d'une longue piéce de soye qui pend jusqu'à terre ; on y brûle des parfums ; on y voit des chandeliers, des bougies, des viandes, des légumes, & des fruits : à côté sur d'autre tables, on trouve préparez le thé & le vin qu'on doit lui offrir.

Aussitôt que le Mandarin paroît, le Peuple se met à genoux, & courbe la tête jusqu'à terre : les uns pleurent, ou plûtôt font semblant de pleurer ; les autres le prient de descendre pour recevoir les derniers témoignages de leur reconnoissance : on lui présente le vin & les viandes préparées, & on l'arrête continuellement à mesure qu'il avance.

Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'il trouve des gens qui lui tirent à plusieurs reprises ses bottes, pour lui en donner de nouvelles. Toutes ces bottes qui ont touché au Mandarin, sont reverees par ses amis, & ils les conservent précieusement dans leurs maisons. Les premieres qu'on lui a tirées, se mettent par recon-

noissance dans une espece de cage, au-dessus de la Porte de la Ville, par laquelle il est sorti.

De même, quand les Chinois veulent honorer le Gouverneur de leur Ville le jour de sa naissance, les plus distinguez de la Ville s'assemblent, & vont en corps le saluer dans son Palais. Outre les présens ordinaires, dont ils accompagnent la visite, ils portent souvent avec eux une longue boëtte de vernis, ornée de fleurs d'or, & divisée dans le fonds par huit ou douze petits compartimens, qu'on a remplis de diverses sortes de confitures.

Dès qu'ils sont arrivés dans la salle où doit se faire la cérémonie, ils se rangent tous sur une même ligne, ils s'inclinent profondément, ils se mettent à genoux, & courbent la tête jusqu'à terre, à moins que le Gouverneur ne les releve, ce qu'il fait ordinairement. Souvent le plus considérable d'entre eux prend du vin dans une coupe, l'éleve en l'air avec les deux mains, l'offre à ce Mandarin, & dit tout haut, par forme de souhait: *Fo tsiou*, voilà le vin qui porte bonheur. *Cheou tsiou*, voilà le vin qui donne une longue vie; un moment après un autre s'avance, & élevant en l'air des confitures qu'il présente avec respect, voilà, dit-il, du sucre de longue vie; d'autres répetent jusqu'à trois fois ces mêmes cérémonies, & font toûjours les mêmes souhaits.

Mais quand c'est un Mandarin qui s'est extraordinairement distingué par son équité, par son zéle, & par sa bonté pour le Peuple, & qu'ils veulent lui témoigner avec éclat leur reconnoissance, ils ont un autre moyen assez particulier de lui faire connoître l'estime que tout le Peuple fait de son heureux gouvernement. Les Lettrez font faire un habit composé de petits carreaux de satin, de diverses couleurs, rouges, bleues, vertes, noires, jaunes, &c. & le jour de sa naissance ils le portent tous ensemble en grande cérémonie, avec des instrumens de musique; quand ils sont arrivez dans la salle extérieure qui lui sert de Tribunal, ils le font prier de sortir de la salle intérieure, pour passer dans cette salle publique: alors ils lui présentent cet habit, & ils le prient de s'en vêtir. Le Mandarin ne manque pas de faire quelque difficulté, en se disant indigne d'un tel honneur: enfin il se rend aux instances des Lettrez, & de tout le Peuple, qui a accouru, & qui remplit la cour: on le dépoüille de son habit extérieur, & on le revêt de l'habit qu'ils ont apporté.

Ils prétendent par ces diverses couleurs représenter toutes les Nations qui ont des habits différens, & déclarer que tous les Peuples le regardent comme leur pere, & qu'il mérite de les gouverner: c'est pourquoi ces habits s'appellent *Ouan gin y*, c'est-à-dire, habits de toutes les Nations. A la vérité le Mandarin ne s'en sert que dans ce moment là; mais on le conserve précieusement dans sa famille, comme un titre d'honneur & de distinction; on ne manque pas d'en instruire le Viceroy, & souvent cela passe jusqu'aux Cours Souveraines. Le Pere Contancin se trouva une fois à cette cérémonie, lorsqu'il alla faire ses complimens à un Gouverneur le jour de sa naissance.

Toutes les fois qu'on va visiter un Gouverneur, ou quelque autre personne de considération, il faut y aller avant le dîner; ou s'il arrive qu'on déjeune, il faut du moins s'abstenir de vin: ce seroit manquer au respect dû à un homme de qualité, que de paroître devant lui, avec un visage qui fasse juger qu'on ait bû, & le Mandarin se tiendroit offensé, si celui qui lui rend visite, sentoit tant soit peu le vin. Quand cependant c'est une visite qu'on rend le même jour qu'on l'a reçuë, on peut la faire l'après-dîner, car alors c'est une marque de l'empressement que vous avez d'honorer la personne qui vous a visité.

C'est aussi un devoir indispensable pour

pour les Lettrez, qui seuls doivent avoir part au gouvernement, de rendre des honneurs extraordinaires à leurs anciens Legislateurs, & aux plus célebres Philosophes de l'Empire, sur tout à Confucius, qui pendant sa vie a beaucoup contribué à la forme parfaite du gouvernement, & qui en a laissé après lui les principales maximes. Tout ce qu'ils doivent faire dans une pareille occasion, est reglé par le cérémonial de l'Empire.

En chaque Ville on a élevé un Palais qui sert aux assemblées des Sçavans: les Lettrez lui ont donné divers noms: ils l'appellent d'ordinaire *Pouan cong*, salle Royale: ou bien *Ta ching tien*, salle de sagesse ou de perfection; *Ta hyo*, le grand College; *Quoe hyo*, le College de l'Empire. On y voit diverses petites planches dorées & vernies, suspendues à la muraille, où l'on a écrit les noms de ceux qui se sont distinguez dans les Sciences: Confucius tient le premier rang, & tous les Letttez sont obligez d'honorer ce Prince de leurs Philosophes. Voici les cérémonies qu'ils pratiquent.

Ceux qui après de rigoureux examens ont été jugez capables d'être mis au nombre des *Sieou tsai*, ou Bacheliers, se rendent dans la maison du *Ti hio tao*, ou Mandarin, avec des vestes de toile noire, & un bonnet ordinaire.

Dès qu'ils sont en sa présence, ils s'inclinent, ils se mettent à genoux, & se prosternent ensuite plusieurs fois: après quoi ils se relevent, & se rangent à droite & à gauche sur deux lignes, jusqu'à ce que le Mandarin ait donné ordre de leur présenter des habits propres des Bacheliers. On leur apporte des vestes, des surtouts, & des bonnets de soye: chacun prend son habit, & retourne se mettre en ordre, pour se prosterner de nouveau devant le Tribunal du Mandarin.

De là ils marchent avec gravité jusqu'au Palais de Confucius, ils s'inclinent profondément, & courbent la tête quatre fois jusqu'à terre devant son nom, & devant ceux des plus célebres Philosophes, comme ils avoient fait auparavant dans la maison du Mandarin. Cette premiere fonction des Bacheliers se fait dans une Ville du premier ordre, & personne ne peut en être dispensé, à moins qu'il n'ait des raisons ou de deüil, ou de maladie bien averées.

Quand les *Sieou tsai* sont de retour en leur patrie, ceux du même territoire vont ensemble se prosterner devant le Gouverneur qui les attend, & qui reçoit sur son Tribunal ces nouvelles marques d'honneur. Il se leve ensuite, il leur offre du vin dans des coupes qu'il éleve auparavant en l'air. Dans plusieurs endroits, on leur distribue des pieces de soye rouge, dont chacun se fait une espece de baudrier: ils reçoivent aussi deux baguettes entourées de fleurs d'argent, qu'ils attachent à droite & à gauche sur leurs bonnets en forme de caducée. Puis le Gouverneur à leur tête, ils marchent jusqu'au Palais de Confucius, pour achever la cérémonie par ce salut ordinaire, dont nous venons de parler. C'est là comme le sceau qui les établit, & qui les met en possession de leur nouvelle dignité, parce qu'alors ils reconnoissent Confucius pour leur maître, & que par cette action ils témoignent qu'ils veulent suivre ses maximes dans le gouvernement de l'Etat.

Outre cela, les Empereurs ont voulu, que les Docteurs & les gens de Lettres fissent comme au nom de l'Empire, un festin à ce grand homme. La veille destinée à cette fête, on a soin de tout préparer: un Maître Boucher vient tuer le cochon, des Valets du Tribunal apportent du vin, des fruits, des fleurs, & des légumes qu'on range sur une table, parmi des bougies & des cassolettes.

Le lendemain les Gouverneurs, les Docteurs, & les Bacheliers se rendent au son des Tambours, & des hauts-bois dans la salle du festin. Le Maître des cérémonies qui doit regler toute l'action, ordonne tantôt de s'incliner, tantôt de

se mettre à genoux, tantôt de se courber jusqu'à terre, tantôt de se relever.

Quand le tems de la cérémonie est venu, le premier Mandarin prend successivement les viandes, le vin, les légumes, & les présente devant la Tablette de Confucius, au son des instrumens de musique, qui chantent quelques vers en l'honneur de ce grand Philosophe. On fait ensuite son éloge, qui n'est gueres que de huit ou dix lignes, & qui est le même dans toutes les Villes de l'Empire; on loue sa science, sa sagesse, ses bonnes mœurs. Ces honneurs qu'on rend en la personne de Confucius à tous les Sçavans, piquent extrêmement les Docteurs d'émulation.

L'action finit par des inclinations, & des révérences réiterées, par le son des flûtes & des hauts-bois, & par les civilitez réciproques que les Mandarins se rendent les uns aux autres. Enfin on enterre le sang & le poil de l'animal qui ont été offerts, & on brûle en signe de joye une grande piece de soye, qui est attachée au bout d'une pique, & qui flotte jusqu'à terre à la maniere des drapeaux.

On va ensuite dans une seconde salle rendre quelques honneurs aux anciens Gouverneurs des Villes, & des Provinces, qui se sont autrefois rendus célebres dans l'administration de leurs Charges. Enfin l'on se rend dans une troisiéme salle, où sont les noms des Citoyens, qui sont devenus illustres par leur vertu, & par leurs talens, & l'on y fait encore quelques cérémonies.

On raconte d'un Empereur Chinois, nommé *Kia tsing*, qu'avant que de commencer ses études, il alla au Palais de Confucius pour lui offrir ses présens. Ce Prince étant devant le tableau du fameux Docteur, lui parla de la sorte.

» Moi, Empereur, je viens aujourd'hui offrir ces loüanges & ces présens, comme des marques de mon respect, pour tous les anciens Docteurs de notre Nation, & nommément pour le Prince *Tcheou kong*, & pour Confucius. Moi donc qui ne surpasse point en esprit le dernier de leurs disciples, je suis obligé de m'attacher aux ouvrages, c'est-à-dire, aux Livres que ces Grands hommes & ces sages Maîtres de l'antiquité nous ont laissez, & au recüeil de leurs maximes, sur lesquelles la posterité doit regler ses mœurs. C'est pourquoi ayant résolu de me mettre dès demain à les étudier, j'appliquerai sérieusement toute l'étendue & la portée de mon esprit à les lire, & à les relire sans cesse, comme le moindre des Disciples de ces incomparables Docteurs, pour m'en instruire à fonds, & pour achever heureusement le cours de mes études. »

Un des devoirs de la politesse Chinoise, est de se visiter les uns les autres: il y a des jours durant le cours de l'année, & il arrive des évenemens, où ces visites sont indispensables, sur tout pour les Disciples à l'égard de leurs Maîtres, & les Mandarins par rapport à ceux de qui ils dépendent.

Ces jours, sont celui de la naissance, le commencement d'une nouvelle année, certaines Fêtes qui se célebrent, lorsqu'il naît un fils, quand il se fait un mariage, qu'on est élevé à quelque Charge, que quelqu'un de la famille vient à mourir, qu'on entreprend un long voyage, &c.

Dans toutes ces occasions on ne peut se dispenser, sans une grande raison, de faire des visites, & elles doivent ordinairement être accompagnées de quelques présens, lesquels consistent assez souvent en des choses qui ne sont pas de grande valeur, qui peuvent être utiles à celui auquel on les offre, & qui dans la vie civile ne contribuent pas peu à entretenir les liaisons d'amitié, ou de dépendance.

Pour ce qui est des visites ordinaires, il n'y a point de tems fixé, & quoiqu'elles se fassent sans façon entre amis intimes & familiers, la coûtume & les loix prescrivent pour les autres beaucoup

Plan

Du Ti vang miao, ou Salle de ceremonie, où l'on rend des honneurs Solemnels aux Empereurs qui ont esté chefs de toutes les familles Imperiales de la Monarchie, et aux grands personnages qui ont le plus cotribué a les etablir sur le Trône.

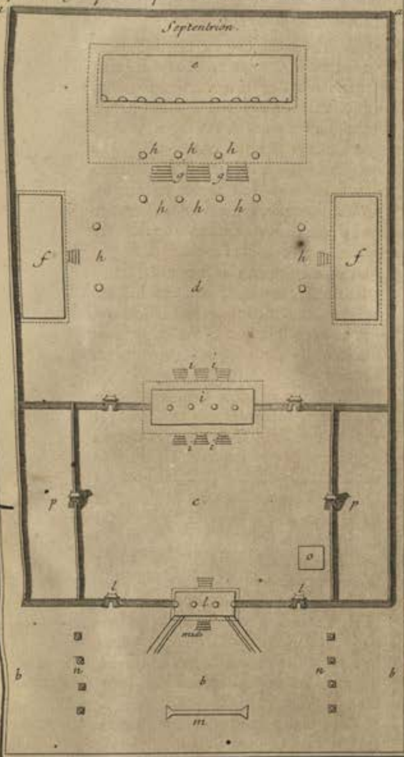

a. Enceinte de tout l'espace partagé en deux cours.
b. Grande rue d'orient en Occident
C. Cour anterieure.
d Cour interieure.
e Tien, ou Salle Imperiale, où sont placées les tablettes et les noms des 21 Monarques qui ont été chefs des 21 familles Imperiales qui se sont succedé les unes aux autres, jusqu'a celle d'aujourd'hui dont Chun chi est fondateur, et qui n'y sera placé, que quand une autre famille aura succedé a celle cy.
f Deux Salles laterales où l'on voit les tablettes de 39. hommes illustres par leur vertu et par leur valeur,
g. Terrasse ou perron de la Salle Imperiale ou l'on monte par trois escaliers.
h Grandes urnes ou cassolettes de bronze pour les parfums qu'on brusle en l'honneur de tous les heros qu'on honnore d[s] trois salles.
i. Porte, terasse, et escaliers, de l'entrée de la cour interieure.
l. Portes, terrasse, et escaliers de l'entrée de la Cour anterieure qui est sur la rue.
m. Mur de respect vis a vis de la porte, derriere lequel sont obligez de passer ceux qui ne veulent pas mettre pied a terre
n. Deux grands arcs de triomphe de bois peint et doré qui flanquent l'entrée de ce lieu,
o. Tour de la cloche qui sert a regler le temps et les actions de la ceremonie
p. Cours laterales dans l'une des quelles le Mandarin qui garde ce lieu fait sa demeure: l'autre sert a préparer les Viandes et autres choses, qu'on a coutume d'offrir aux heros de l'Empire pour honorer leur vertu et leur memoire

Plan

Du Koue tse Kien ou Salle de ceremonie, où l'on rend à Confucius au nom de tout l'Empire des honneurs Solemnels pour honnorer la vertu et la memoire de ce grand Philosophe.

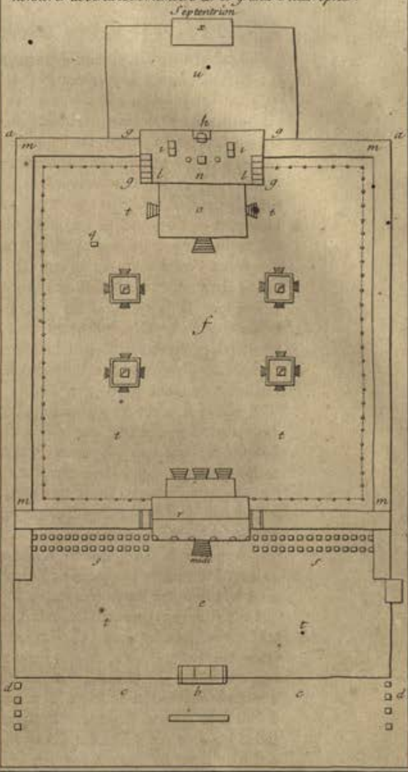

a. Enceinte de tout l'espace partagé en deux cours.
b. Entrée avec un mur de respect vis a vis de la porte: ceux qui sont a cheval, sont obligez de passer derriere ce mur, ou de mettre pied a terre.
c. la rue.
d. deux arcs de triomphe.
e. Cour anterieure.
f. Cour interieure.
g. Grande Salle de ceremonie.
h. Principal endroit de la Salle où est placée la tablette de Confucius avec cette inscription, tchi ching sien tse cong tse chin guei, c'est a dire, lieu où l'on honnore l'ancien et tres Sage Maitre Confucius.
i. Places des tablettes des quatre principaux Disciples de Confucius qu'on honore comme sages du second ordre
l. Places des tablettes de dix autres Disciples de Confucius qu'on honore comme Sages du troisieme ordre.
m. Edifices ou Salles qui regnent autour de cette cour avec une galerie. Dans ces salles sont placées les tablettes de 97 hommes de divers âges illustres pour leur Sagesse et pour leur Scavoir, qu'on honore aussi d[ans] ce lieu
n. Table où l'on brusle des parfums en l'honneur de Confucius.
o. Terrasse ou perron de la Salle de ceremonie bordée d'une balustrade de marbre. On y monte par trois escaliers.
p. Quatre petits salons quarrez percez des quatre costez ou sont dressez quatre monumens de marbre avec des inscriptions de divers Empereurs a la louange de Confucius, on monte dans ces salons par q[uat]re escaliers
q. Petite cavité ou l'on jette le sang des animaux qu'on egorge pour etre offerts dans ce lieu.
r Salle et entrée de la cour interieure avec ses escaliers et son perron en dedans,
s Double file de monumens de marbre avec autant d'inscriptions de divers Docteurs a la louange de Confucius.
t Vieux cyprès qui remplissent les vuides des deux cours principales.
u Cour posterieure.
x Salle particuliere où l'on honore le pere de Confucius qu'on honore comme Sage du troisieme ordre.

de cérémonies, qui sont d'abord très-génantes à tout autre qu'à des Chinois.

Lorsqu'on fait une visite, il faut commencer d'abord par faire présenter au Portier de la personne qu'on vient voir, un billet de visite, qui s'appelle *Tie tsëe*: c'est un cahier de papier rouge, semé légerement de fleurs d'or, & plié en forme de paravent.

Sur un des plis on écrit son nom, & l'on se sert de termes respectueux & proportionnez au rang de la personne que l'on vient visiter. On dira, par exemple, l'ami tendre & sincere de votre Seigneurie, & le disciple perpétuel de sa doctrine, se présente en cette qualité pour vous rendre ses devoirs, & vous faire la révérence jusqu'à terre, ce qu'ils expriment par ces mots: *Tun cheou pai*. Quand c'est un ami familier qu'on visite, ou une personne du commun, il suffit d'y donner un billet d'un simple feuillet. Que si l'on est en deüil, il doit être de papier blanc.

Le Mandarin qu'on va voir, se contente quelquefois de recevoir le *Tie tsëe* que le Portier lui met entre les mains, & alors, suivant le style Chinois, c'est la même chose que s'il recevoit personnellement la visite. Il lui fait dire que pour ne point l'incommoder, il le prie de ne point descendre de sa chaise; ensuite, ou le jour même, ou l'un des trois jours suivans, il va rendre la visite, & présenter un *Tie tsëe* semblable à celui qu'il a reçu.

S'il reçoit la visite, & que ce soit d'une personne considérable, on fait passer la chaise au travers des deux premieres cours du Tribunal, qui sont fort vastes, jusqu'à l'entrée d'une salle où le Maître de la maison vient recevoir celui qui arrive.

Dès que vous entrez dans la deuxiéme cour, vous appercevez sur le devant de la salle deux Domestiques, qui tiennent quelquefois le parasol & le grand éventail du Mandarin, inclinez l'un vers l'autre, * de sorte que vous ne pouvez ni appercevoir le Mandarin qui s'avance pour vous recevoir, ni en être apperçu.

* Cette sorte de visite en cérémonie regarde les personnes d'égale distinction, comme de Mandarin à un autre Mandarin, à peu près de même ordre.

Lorsque vous êtes descendu de chaise, votre Domestique retire le grand éventail, qui vous cachoit pareillement, & alors vous vous trouvez à une juste distance du Mandarin, pour lui faire la révérence.

C'est en ce moment là que commencent les cérémonies qui sont marquées toutes en détail dans le cérémonial Chinois; on y trouve le nombre d'inclinations qu'il faut faire, les termes dont il faut se servir, & les titres honorables qu'on doit se donner, les génuflexions réciproques, les détours qu'on doit prendre pour être tantôt à droite, tantôt à gauche; car cette place d'honneur varie selon les Provinces: les civilitez muëttes par lesquelles le Maître de la maison vous invite de la main à entrer, en ne disant que ce seul mot *Tsin tsin*; le refus honnête que vous faites de passer le premier, en répondant *Pou can*, je n'ose; le salut que le Maître de la maison doit faire à la chaise qu'il vous destine, car il doit se courber devant elle avec respect, & l'épousseter légerement avec un pan de sa veste, pour en ôter la poussiere.

Est-on assis? il vous faut exposer d'un air grave & sérieux le motif de votre visite, & l'on vous répond avec la même gravité par diverses inclinations; du reste vous devez vous tenir droit sur votre chaise, sans vous appuyer contre le dossier, avoir les yeux un peu baissez, sans regarder de côté & d'autre, les mains étendues sur les genoux, & les pieds également avancez.

Après un moment de conversation de part & d'autre, un Domestique revêtu d'un habit propre, apporte sur un bandege autant de tasses de thé qu'il y a de personnes: autre attention à observer pour la maniere de prendre la tasse, de la porter à la bouche, & de la rendre au Domestique.

Enfin la visite étant finie, vous vous retirez avec d'autres cérémonies : le maître du logis vous conduit jusqu'à votre chaise : quand vous y êtes entré, il s'avance un peu, attendant que les porteurs ayent élevé la chaise, & alors prêt de partir, vous lui dites encore adieu, & il répond de la même maniere à votre honnêteté.

C'est sur tout lorsqu'un *Kin tchai* ou Envoyé de la Cour, rend visite aux grands Mandarins des lieux par où il passe, qu'on observe religieusement toutes les formalitez prescrites, soit pour la maniere de le recevoir, soit pour le cortége qui doit l'accompagner.

Lorsqu'il sort pour aller faire ses visites, la chaise sur laquelle il est porté, est précedée d'environ trente personnes rangées deux à deux, dont les uns portent à la main des bassins de cuivre, qu'ils frappent de tems en tems en forme de tambour, les autres portent des drapeaux, ceux-ci de petites planches de bois vernissées, où l'on voit en gros caractere d'or, *Kin tchai ta gin*, c'est-à-dire, Seigneur Envoyé de la Cour; il y en a qui ont le foüet à la main, d'autre portent des chaînes : plusieurs portent sur l'épaule certains instrumens peints de diverses figures & dorez, les uns en forme de grosses crosses terminées par des têtes de dragon, & les autres en forme de bâtons de Chantre : quelques uns ne sont distinguez que par un haut bonnet de feutre, de figure cylindrique, & de couleur rouge, duquel pendent deux grosses plumes d'or, & qui sont gagez seulement pour crier par les rues, & avertir le Peuple de faire place.

A la tête de cette marche est un portier ou petit Officier du Tribunal, qui porte dans un porte-feüille les *Tie tsëe*, ou billets de visite, qu'il a fait préparer auparavant, pour tous les Mandarins & autres personnes distinguées qu'il veut visiter. Aux deux côtez de la chaise, marchent deux ou quatre Domestiques proprement vêtus. Enfin cette marche est fermée par plusieurs autres Domestiques du *Kin tchai*; car tout le reste de ceux qui accompagnent, sont des gens gagez & entretenus exprès, pour escorter l'Envoyé tout le tems qu'il doit séjourner dans une Ville.

Il y a encore quinze personnes qui ne sortent point de sa maison. Six se tiennent à la porte avec des hauts-bois, des fifres & des tambours, qui semblent gagez pour étourdir à tout moment le voisinage du bruit de leurs instrumens; ce qu'ils font particulierement, toutes les fois que quelques personnes de considération entrent ou sortent de la maison. Le reste est occupé aux Offices du dedans.

La maniere dont les Mandarins doivent recevoir un Envoyé de la Cour, est également accompagnée de cérémonies, ausquelles ils n'oseroient manquer. On les connoîtra par la réception qui se fit à *Nan tchang fou* au Pere Bouvet, lorsqu'accompagné d'un grand Mandarin nommé *Tong lao ye*, il fut envoyé en cette qualité par l'Empereur en Europe. Il avoit fait le voyage jusqu'à cette Ville, partie à cheval, partie en chaise, & ce ne fut que là qu'il prit des Barques.

Dès qu'ils furent arrivez, ils trouverent une de ces Barques grosses comme des Navires de médiocre grandeur, toutes peintes & dorées, qu'on avoit préparées pour leur voyage. Avant que de s'embarquer, les sous-Secretaires du Viceroi & des grands Mandarins, qui avoient été envoyez au-devant d'eux, présenterent selon l'usage des *Tie tsëe*, ou billets de complimens de la part de leur Maîtres. Ils passerent ensuite la Riviére.

La Barque n'eut pas plûtôt touché l'autre rivage, qu'ils trouverent le Viceroi & les grands Mandarins de la Ville, qui venoient les recevoir, qui les invitérent à mettre pied à terre, & les conduisirent dans un *Cong quan* ou grand

Hôtel

Hôtel fort propre, lequel est sur le bord de la Riviére.

Quand ils furent arrivez au milieu de la seconde Cour ; le Viceroi avec tous les Mandarins qui l'accompagnoient, s'étant mis à genoux vis-à-vis de la grande salle au bas du grand éscalier, se tourna vers eux, & demanda en cérémonie au nom de la Compagnie, des nouvelles de la santé de l'Empereur, (il n'y a que les Officiers de ce rang qui ayent droit de s'informer ainsi en cérémonie, de la santé de l'Empereur) surquoi *Tong lao ye* les ayant satisfait, le Viceroi & les Mandarins se levérent.

On fit entrer les Envoyez dans la salle, où l'on avoit préparé deux rangs de fauteüils, sur lesquels on s'assit dans l'ordre qu'on y étoit entré. Aussitôt on leur présenta du thé à la Tartare & à la Chinoise, qu'on but en cérémonie, c'est-à-dire, que chacun de la Compagnie tenant de la main droite la coupe de thé Tartare, fit une inclination profonde au Viceroi qui faisoit ce régal, avant que de boire, & après avoir bu. Pour ce qui est du thé Chinois, la coûtume est de prendre la tasse des deux mains, & de la porter jusqu'à terre en faisant une inclination profonde, après quoi on boit peu à peu à diverses reprises, tenant la tasse de la main gauche.

Après ce premier régal, le Viceroi & le Général des armes se levant avec toute la Compagnie, présenterent aux Envoyez des *Tie tsëe* ou billets des présens, qu'ils devoient leur faire de provisions pour mettre sur leurs Barques : ensuite ils les convierent à se mettre à table. Le dîner étoit préparé au fond de la salle, où il y avoit deux rangs de tables qui se répondoient les unes aux autres. Le festin se fit partie à la Tartare, partie à la Chinoise ; ainsi l'on se dispensa d'une grande partie des cérémonies génantes, qu'on observe dans les festins Chinois. Le festin étant fini, les Envoyez se rembarquerent.

Peu après les grands Mandarins leur envoyerent des billets de visite, & ils vinrent ensuite en personne les uns après les autres. Le *Tchi fou* Gouverneur de la Ville, accompagné des deux *Tchi hien* ou Présidens des deux Tribunaux subalternes, imiterent l'exemple des grands Mandarins. Ces visites étoient accompagnées d'autant de *Tie tsëe* ou billets de présens, qu'ils devoient leur faire en provisions & en rafraîchissemens.

Sur la route d'eau, au lieu de tables couvertes de mets, que les Mandarins des lieux tiennent prêtes, pour regaler le *King tchai*, la coûtume est d'envoyer de semblables provisions sur la Barque qui l'accompagne. On peut juger de la nature de ces présens par celui que fit le Viceroi, dont voici la liste : deux mesures ou boisseaux de ris blanc & fin, deux mesures de farine, un cochon, deux oyes, quatre poules, quatre canards, deux paquets d'herbages de mer, deux paquets de nerfs de cerfs, (ces nerfs décharnez & dessechez, passent à la Chine pour un mets exquis,) deux paquets des entrailles d'un certain poisson de mer, deux paquets de seche ou de *me yu*, c'est-à-dire, poisson à l'encre, & deux jarres de vin. Les présens des autres Mandarins étoient à peu près les mêmes pour la qualité.

Comme c'est l'usage par toutes les Villes où l'on passe, de recevoir de ces sortes de présens de la part des Mandarins, il n'est pas nécessaire de faire d'autres provisions sur les Barques, parce qu'elles suffisent & de reste pour la table du *Kin tchai*, & pour l'entretien de tout son monde.

Quand on offre un présent, outre le *Tie tsëe* ou billet de visite, on joint un *Ly tan*, c'est un morceau de papier rouge, semblable au *Tie tsëe*, sur lequel on écrit le nom de celui qui le fait, & le nombre des choses qui le composent. Lorsque celui qui fait le présent,

vient lui-même en personne, après les civilitez ordinaires, il vous offre le billet que vous prenez de sa main, & que vous donnez à garder à un de vos Domestiques; ensuite vous faites une profonde révérence pour remerciment. Quand la visite est finie, vous lisez le billet, & vous recevez ce que vous jugez à propos. Si vous recevez tout ce qui est marqué, vous gardez le billet, & vous en donnez un autre sur le champ, pour remercier, & pour faire connoître que vous avez tout reçu. Si vous n'en recevez qu'une partie, vous marquez sur le billet de remerciment ce que vous recevez. Si vous ne recevez rien du tout, vous renvoyez le billet & le présent qui l'accompagnent, avec un billet de remerciment, sur lequel vous écrivez *Pi sié*, c'est-à-dire, ce sont des perles précieuses, je n'oserois y toucher.

Mais si la personne qui fait le présent, se contente de vous l'envoyer par des valets, ou bien il envoye les choses marquées dans le billet, avec le billet même, & alors vous gardez les mêmes cérémonies, que lorsqu'il l'offre en personne : ou bien il vous envoye le billet, se réservant à acheter les choses marquées, en cas que vous les receviez; alors si vous voulez recevoir quelque chose, vous prenez un pinceau, & vous marquez des cercles sur les choses que vous acceptez : on va les acheter sur le champ, & on vous les apporte; ensuite vous écrivez un billet de remerciment, où vous marquez ce que vous avez reçu, & vous ajoûtez *Yu pi*, pour le reste ce sont des perles précieuses : mais quand il y a du vin, les valets ne manquent gueres de se décharger d'une partie du poids, sans qu'on s'en apperçoive, que quand on vient à l'ouverture des pots ou des jarres.

Il y a plusieurs occasions où quand vous avez reçu un présent, la politesse demande que vous en fassiez un à votre tour : cela se pratique sur tout vers le commencement de l'année, à la cinquiéme Lune, &c. Quand c'est une personne considérable, ou par sa naissance, ou par son emploi, qui fait un présent, celui qui le reçoit, doit s'incliner profondément devant le présent.

Il n'y a pas jusqu'aux lettres que les particuliers écrivent, qui ne soient sujettes à un grand nombre de formalitez, dont plusieurs Lettrez sont même quelquefois embarrassez. Si l'on écrit à une personne de considération, il faut se servir d'un papier blanc, qui ait dix ou douze replis à la maniere des paravents : on en vend exprès avec les petits sacs, & de petites bandes de papier rouge, qui doivent accompagner la lettre : c'est sur le second repli qu'on commmence la lettre, & à la fin on met son nom.

Il faut avoir grande attention au stile, lequel doit être différent de celui qui est en usage dans les entretiens ordinaires : le caractere qu'on employe, demande une nouvelle attention; plus il est petit, plus il est respectueux : il y a des distances à garder entre les lignes, & des termes d'honneur à employer, selon le rang & la qualité des personnes à qui l'on écrit. Le cachet, si on l'applique, se met en deux endroits, sur le nom propre de celui qui écrit, & sur les premiers caracteres de la lettre; mais pour l'ordinaire, on se contente de l'appliquer sur le sachet qui sert d'enveloppe.

Si la personne qui écrit est en deüil, elle met un petit papier bleu sur le nom propre. La lettre une fois écrite, on la met dans un petit sac de papier, sur le milieu duquel on colle une bande rouge de la longueur de la lettre, & large d'environ deux doigts, & on écrit ces deux mots *Nuy han*, c'est-à-dire, la lettre est dedans : on la met ensuite dans un second sac de papier plus fort, qui a une bande de papier rouge semblable à la premiere, sur laquelle se mettent en gros caracteres, le nom & la qualité de celui à qui on écrit,

& à côté on écrit en plus petits caractères la Province, la Ville, & le lieu de sa demeure. Ce second sac se colle en haut & au bas, & le cachet s'imprime sur les deux ouvertures, avec ces lettres *Hou fong*, c'est-à-dire, gardé & scellé; & du haut en bas d'une ouverture à l'autre, on écrit l'année & le jour qu'on a livré la lettre.

Lorsqu'il s'agit des dépêches que les Mandarins envoyent en Cour pour une affaire fort pressée, on attache une plume au paquet, & alors il faut que le courrier qui le porte, marche nuit & jour, & fasse une extrême diligence.

Les Chinois, de même que les autres Nations, s'invitent souvent à des festins, où ils se donnent des marques réciproques d'estime & d'amitié : mais c'est principalement dans ces festins que regnent, pour un Européan, la gêne & la contrainte d'une politesse, qui est naturelle aux Chinois : tout y est compassé, tout s'y passe en formalitez & en cérémonies. Ils font deux sortes de festins; les uns ordinaires, qui sont de douze ou de seize mets; & d'autres plus solemnels, où l'on sert jusqu'à 24. plats sur chaque table, & où l'on affecte encore plus de façons.

Quand on veut observer exactement toutes les cérémonies, un festin doit être toûjous précedé de trois invitations, qui se font par autant de *Tie tsëe* ou de billets, qu'on écrit à ceux qu'on veut régaler. La premiere invitation se fait la veille, ou tout au plus l'avant veille, ce qui est rare. La seconde se fait le matin, le jour même destiné au repas, pour faire ressouvenir les convives de la priere qu'on leur a faite, & les prier de nouveau de n'y pas manquer. Enfin la troisiéme se fait, lorsque tout est prêt, & que le maître du festin est libre, par un troisiéme billet qu'il leur fait porter par un de ses gens, pour leur dire l'impatience extrême qu'il a de les voir.

La salle où doit se donner le festin, est d'ordinaire parée de vases de fleurs, de peintures, de porcelaines & d'autres ornemens semblables: il y a autant de tables que de personnes invitées, à moins que le grand nombre des convives n'oblige d'en mettre deux à chaque table; car dans ces grands festins il est rare qu'on en mette trois.

Ces tables sont toutes sur la même ligne le long des deux côtez de la salle, & répondent les unes aux autres, en sorte que les convives soient assis sur des fauteüils, & placez vis-à-vis l'un de l'autre: le devant des tables a des ornemens de soye, faits à l'éguille, qui ressemblent assez à nos paremens d'Autel : quoiqu'on n'y mette ni nappes, ni serviettes, le vernis admirable de la Chine les rend très-propres.

Les bords de chaque table sont souvent couverts de plusieurs grands plats chargez de viandes coupées & arrangées en pyramides, avec des fleurs, & de gros citrons au-dessus sur les côtez de la table. On ne touche point à ces viandes, qui ne servent qu'à l'ornement, à peu près comme on fait à l'égard des figures de sucre, qu'on met sur la table dans les festins d'Italie.

Quand celui qui donne le repas, introduit ses hôtes dans la salle du festin, il les salue tous les uns après les autres, après quoi il se fait donner du vin dans une petite coupe, qui est ou d'argent, ou de bois précieux, ou de porcelaine, posée sur une petite soucoupe de vernis; il la tient des deux mains, & faisant la révérence à tous les conviez qui l'accompagnent, il se tourne vers la grande cour du logis, & s'avance sur le devant de la salle, où il leve les yeux & les mains vers le Ciel avec sa coupe, dont il répand aussi-tôt après le vin à terre, comme pour reconnoître que les biens qu'il a, il les a reçu du Ciel.

Il fait ensuite verser du vin dans une tasse de porcelaine ou d'argent, & après avoir fait la révérence au plus considérable des convives, il va la poser sur la table qui lui est destinée. Celui-ci ré-

pond à cette civilité, par les mouvemens qu'il se donne, pour l'empêcher de prendre ce soin; & en même tems il se fait apporter du vin dans une tasse, & fait quelques pas pour la porter vers la place du maître du festin, qui est toûjours la derniere, & qui à son tour l'en empêche avec certains termes ordinaires de civilité.

Aussitôt après le Maître d'Hôtel apporte les deux petits bâtons d'yvoire, ornez d'or ou d'argent, dont se servent les Chinois au lieu de fourchettes, & il les pose sur la table en ligne parallele devant le fauteüil, s'ils n'y avoient pas été posez auparavant, comme c'est assez l'ordinaire.

Après cette cérémonie, il conduit le premier convive à son fauteüil, qui est couvert d'un riche tapis de soye à fleurs, & il lui fait de nouveau une profonde révérence, & l'invite à s'asseoir. Celui-ci ne l'accepte qu'après bien des formalitez, par lesquelles il s'excuse de prendre une place si honorable. Il se met en devoir de faire le même honneur aux autres convives, mais ils ne lui permettent pas de prendre cette peine.

Il est à remarquer que suivant les anciens usages de la Chine, la place d'honneur se donne aux étrangers préférablement aux autres; & parmi les étrangers, à celui qui vient de plus loin, ou bien à celui qui est le plus avancé en âge, à moins qu'un autre ne fut revêtu de quelque dignité considérable.

Après toutes ces cérémonies, on se met à table. C'est alors qu'on voit entrer dans la salle quatre ou cinq des principaux Comédiens richement vêtus: ils s'inclinent profondément tous ensemble, & frappent quatre fois la terre du front, au milieu des deux rangs de tables, le visage tourné vers une longue table dressée en forme de buffet, & chargée de lumieres & de cassolettes remplies de parfums. Ils se relevent, & l'un d'eux s'adressant au premier des convives, lui présente un Livre, en forme de longues tablettes, sur lesquelles sont écrits en caracteres d'or les noms de cinquante ou soixante Comédies qu'ils sçavent par cœur, & qu'ils sont prêts à représenter sur le champ, comme pour le prier d'en choisir une.

Ce premier convive s'en excuse, & le renvoye poliment au second, avec un signe d'invitation; le second au troisiéme, &c. Tous s'excusent, & lui font reporter le Livre: il se rend enfin, il ouvre le Livre, le parcourt des yeux en un instant, & détermine la Comédie qu'il croit devoir le plus agréer à la Compagnie; s'il y a quelque inconvénient à la représenter, le Comédien doit l'en avertir. Un des inconvéniens seroit, par exemple, qu'un des principaux personnages de la Comédie portât le nom de quelqu'un de ceux qui sont présens. Après quoi le Comédien montre à tous les conviez le nom de la Comédie dont on a fait choix, & chacun par un signe de tête témoigne qu'il l'approuve.

La représentation commence au bruit des instrumens propres de cette nation: ce sont des bassins d'airain ou d'acier, dont le son est aigre & percant, des tambours de peaux de buffle, des flûtes, des fifres, & des trompettes, dont l'harmonie ne peut gueres charmer que les Chinois.

Il n'y a nulle décoration pour ces Comédies, qui se représentent pendant un festin; on se contente de couvrir le pavé de la Salle d'un tapis; & c'est de quelques chambres voisines du balcon que sortent les Acteurs, pour joüer leur rôle, en présence des conviez, & d'un grand nombre de personnes connues, que la curiosité y attire, que les Domestiques laissent entrer, & qui de la cour voyent ces sortes de spectacles. Les Dames qui veulent y assister, sont hors de la salle, placées vis-à-vis les Comediens, où à travers une jalousie faite de bambous entrelassez, & de fils de soye à rezeau, elles voyent & entendent tout ce qui s'y passe sans être apperçuës. Les meurtres apparens, les pleurs, les

soupirs,

soupirs, & quelquefois les hurlemens de ces Comédiens, font juger à un Européan qui ne sçait pas encore la langue, que leurs pieces sont remplies d'évenemens tragiques.

On commence toûjours le festin par boire du vin pur : le Maître d'Hôtel un genou en terre, y exhorte à haute voix tous les convives : *Tsing lao ye men kiu poi*, dit-il, ce qui signifie ; on vous invite, Messieurs, à prendre la tasse.

A ces mots chacun prend sa tasse des deux mains, & l'éleve jusqu'au front, puis la baissant plus bas que la table, & la portant tous ensuite près de la bouche, ils boivent lentement à trois ou quatre reprises, & le Maître ne manque pas de les inviter à tout boire ; c'est ce qu'il fait le premier, puis montrant le fonds de sa tasse, il leur fait voir qu'il l'a entierement vuidée, & que chacun doit faire de même.

On sert du vin deux ou trois fois, & tandis qu'ils boivent, on met au milieu de chaque table une grande porcelaine de viande, où tout est en ragoût, ce qui fait qu'ils n'ont pas besoin de couteaux. Le Maître d'Hôtel les invite à manger, de même qu'il les a invitez à boire ; aussitôt chacun prend adroitement un morceau de viande dans la porcelaine : on sert vingt ou vingt-quatre de ces plats, avec les mêmes céremonies à chaque plat qu'on apporte : ce qui engage à boire autant de fois ; mais on ne boit qu'autant qu'on veut, & d'ailleurs les tasses sont alors très-petites.

Après qu'on a cessé de manger du premier plat, on ne le leve pas de dessus la table, non plus que tous ceux qu'on sert jusqu'à la fin du repas. Entre six ou huit mets on apporte du boüillon de viande ou de poisson dans une porcelaine, & dans un plat une espece de petits pains ou de petits patez, que l'on prend avec les petits bâtons, pour les tremper dans le boüillon, & les manger sans aucune ceremonie : jusqu'alors on n'a mangé que de la viande.

En même tems on sert du thé, qui est l'une de leurs boissons la plus ordinaire, laquelle se prend chaude, aussi bien que le vin, car les Chinois n'ont jamais eu l'usage de boire frais. Ainsi il y a toûjours des serviteurs, avec des vases pleins de vin fort chaud, pour en verser dans les tasses, & pour mettre dans d'autres vases de porcelaine, celui qui reste & qui s'est refroidi.

Quand les convives ont quitté leurs petits bâtons, & cessent de manger, on sert à boire, & on apporte un autre plat : le Maître du logis les invite encore à manger ou à boire, ce qu'il pratique à chaque nouveau plat qu'on apporte ; en servant les plats l'un après l'autre, les Domestiques ménagent le tems de telle sorte, que les vingt ou vingt-quatre plats de service se trouvent rangez sur la table, dans l'endroit où la Comédie doit être interrompue. On sert du vin, on présente du ris, on offre du thé. Puis on se leve de table, on va au bas de la salle faire des complimens au Maître du festin, lequel alors les conduit, ou dans le jardin, ou dans une salle pour s'y entretenir, & prendre un peu de relâche avant qu'on serve le fruit.

Pendant ce tems-là, les Comédiens prennent leur repas, & les Domestiques sont occupez, les uns à vous apporter dans le salon où vous êtes des bassins d'eau tiéde, pour vous laver les mains, & même le visage, si vous le jugez à propos ; d'autres à desservir les tables, & à y préparer le dessert qui est pareillement de vingt ou vingt-quatre plats de sucrerie, de fruits, de compotes, de jambons, de canards salez sechés au soleil, d'un goût exquis, & de petits entremets de choses qui leur viennent de la Mer.

Quand tout est prêt, un Domestique s'approche de son Maître, un genou en terre, & l'en avertit tout bas. Le Maître prenant le tems que l'entretien cesse, se leve & invite avec politesse les conviez à retourner dans la salle du festin.

Alors on se rend au bas de la salle, on fait encore quelques cérémonies pour les places, & enfin chacun se remet dans celle où il etoit pendant le repas; on change les tasses, & l'on en apporte de plus grandes; c'est pendant ce service qu'on vous presse, & qu'on vous engage, s'il'on peut, à boire à longs traits. On continue la Comédie, ou bien quelquefois pour se divertir d'avantage, on se fait apporter le Livre de farces, & chacun choisit la sienne; il s'en représente de fort agréables.

Il y a pour ce service, de même que pour le premier, cinq grands plats de parade sur les côtez de la table. Durant ce tems-là on donne à manger aux Domestiques des conviez dans une des chambres voisines; on les traite très-bien, mais sans aucune cérémonie.

Au commencement du second service, chaque convié fait apporter par un de ses valets un bandege, où sont divers petits sacs de papier rouge, qui contiennent un peu d'argent, pour le Cuisinier, pour les Maîtres d'Hôtel, pour les Comediens, & pour ceux qui servent à table. On donne plus ou moins, selon la qualité de la personne qui vous a regale: mais l'on ne fait ce petit present, que lorsque le festin est accompagné de la Comedie. Chaque Domestique porte son bandege devant celui qui a donné le festin, lequel après avoir fait quelques difficultez, y consent enfin, & fait signe à un de ses Domestiques de le prendre, pour en faire la distribution.

Ces festins durent quatre ou cinq heures: c'est presque toûjours la nuit ou vers la nuit qu'ils se font, & ils ne finissent gueres qu'à minuit: on se sépare avec les mêmes cérémonies que nous avons decrites, en parlant des visites. Les Domestiques qui attendent leurs Maîtres, marchent devant leurs chaises, portant de grandes lanternes de papier huilé, où les qualitez de leurs Maîtres sont écrits en gros caracteres, & quelquesfois leurs noms. Le lendemain matin chacun des conviez envoye par un de ses Domestiques un *Tie tsée*, ou billet, pour remercier celui qui les a si bien regalez.

L'un de ces repas solemnels fut celui auquel le Pere Bouvet assista à *Canton*, lorsque, comme je l'ai déja dit, il fut envoyé par l'Empereur en Europe. Il fut invité à ce regal avec *Tong lao ye* grand Mandarin de la Cour qui l'accompagnoit, & deux autres Missionnaires, par le *Tsong tou* de la Province; & comme ce Mandarin réside d'ordinaire à la Ville de *Tchao king*, qui est à vingt-deux lieuës de *Canton*, il avoit emprunté l'Hôtel du *Tsiang kiun* pour cette Fête.

Bien que les cérémonies soient à peu près les mêmes, cependant la description qu'en fait le Pere Bouvet dans une Lettre qu'il écrivit en ce tems-là en Europe, mérite d'être rapportée, à cause des particularitez qu'elle contient.

Le lieu où se fit le régal, est un grand & vaste edifice, au fond de deux grandes cours quarrées, composé de trois grandes salles, bâties sur trois lignes paralleles, une sur le devant, une autre sur le derriere, & la troisiéme au milieu, en sorte que la salle antérieure & la postérieure communiquent à celle du milieu, par le moyen de deux longues & larges galeries, qui ont chacune leur cour de part & d'autre.

La salle du milieu qui est la plus grande & la plus belle des trois, & où se fit le festin, étoit remarquable par la longueur & la grosseur extraordinaire, tant des colomnes, que des poutres, & des autres piéces de charpente, dont les Chinois affectent de charger leurs toîts par magnificence. La salle antérieure est le lieu où les conviez furent reçûs à leur arrivée, le *Tsong tou* prenant la peine d'aller au-devant des principaux jusqu'à l'escalier, pour leur faire honneur. Les premiers des conviez faisoient aussi quelques pas au-devant de ceux qui arrivoient. Ceux-ci pour répondre à leur civilité, après avoir salué en particulier

le Maître du festin, & en général toute la compagnie, alloient ensuite saluer de nouveau chacun en particulier à la Tartare, & à la Chinoise, selon les différentes personnes, & en recevoient un pareil nombre de révérence, avec une extrême politesse.

Après toutes ces révérences, chacun prit sa place dans des fauteüils rangez sur deux lignes, vis-à-vis les uns des autres, en attendant que tous les conviez fussent arrivez : cependant on servit du thé Tartare & Chinois.

Parmi ceux qui assisterent à ce festin, outre *Tong lao ye* qui me conduisoit, dit le Pere Bouvet, & deux autres Missionnaires qui m'accompagnoient, on y avoit encore invité tous les Officiers Généraux de la Province, sçavoir, 1°. Le Viceroy, le *Tsiang kiun*, les deux *Tou tong*, *L'yen yuen*, qui étoient les plus distinguez. 2°. Les Mandarins en chef de la Doüane : comme ils changent tous les ans, ils portent le titre de *Kin tchai*, c'est-à-dire, d'Envoyez de la Cour, & par cette raison les Mandarins qui suivent, leur cedent le pas. 3°. Le *Pou tching ssée*, ou Tresorier général; le *Ngan tcha ssée*; les *Tao*, qui bien qu'Officiers Généraux & de considération, & néanmoins d'un rang inférieur aux premiers, étoient assis sur une ligne différente, c'est-à-dire, que leurs chaises étoient un peu retirées en arriere, différence qui s'observe aussi à table.

Lorsque tous les conviez furent arrivez, on passa de la premiere salle dans celle du milieu, où étoient disposez deux rangs de tables, vis-à-vis les unes des autres, suivant le nombre des conviez. Dans ce mouvement, de même que quand il fut question de s'asseoir à table, il fallut faire & recevoir beaucoup de révérences à la Chinoise; après lesquelles il n'y eût pas moyen de se défendre de l'honneur que le *Tsong tou*, & à son exemple tous ces Grands Mandarins, firent aux *Kin tchai* de s'asseoir aux premieres tables.

Ensuite, selon ce qui se pratique dans les festins qui se font avec les cérémonies Chinoises, tel qu'étoit celui-ci, il prit des deux mains une petite tasse d'argent, remplie de vin, avec la soucoupe, & me l'ayant adressée il se mit en devoir de la porter lui-même sur la table qui m'étoit destinée, avec une paire de *Quai tsée*, (ce sont les petits bâtons dont les Chinois se servent à table, au lieu de fourchette) j'allai au-devant de lui, pour l'arrêter & l'empêcher de prendre cette peine. Puis ayant voulu faire le même honneur aux autres conviez, ils s'excuserent de la même maniere, après quoi chacun prit sa place, & se mit à la table qui lui avoit été marquée.

Ces tables étoient toutes de la même forme; de figure quarrée & vernissées au nombre de 16. ou 18. autant qu'il y avoit de conviez : elles étoient rangées sur deux lignes vis-à-vis les unes des autres, de telle sorte que les tables d'en haut & des principaux conviez, étoient un peu avancées sur le devant, & celles d'en bas un peu retirées en arriere.

Toutes les tables d'en haut étoient ornées par devant d'un parement de satin violet, relevé d'un dragon à quatre ongles en broderie d'or; & les fauteüils, dont les bras & le dossier formoient un demi cercle obliquement incliné, étoient couverts d'une garniture semblable.

La garniture des tables & des chaises d'en bas n'étoient différentes de celles d'en haut, que par la figure de la broderie, qui étoit une espece de cigogne.

Comme ce festin fut interrompu & divisé, pour ainsi dire, en deux repas, que celui du matin se fit plus cavalierement, & que celui du soir fut accompagné de toutes les cérémonies Chinoises; pour donner une juste idée de ces cérémonies, je ne parlerai que de celui du soir.

Lorsque les conviez allerent pour se mettre à table sur le soir, ils trouve-

rent toutes les tables doublées, c'est-à-dire, qu'au devant de chaque table du matin, il y en avoit une seconde, chargée d'un banquet de parade, qui consistoit en seize pyramides de viandes, d'autres sortes de mets, de fruits, &c. chaque pyramide étoit haute d'un pied & demi, & toutes étoient peintes & ornées de fleurs.

J'ai dit d'un banquet de parade, parce que ces sortes de tables n'étant dressées que pour la montre, & pour régaler les yeux des conviez; à peine sont-ils assis, qu'on les retire toutes, & on les distribue à la fin du repas aux domestiques des conviez, ou plûtôt à leurs porteurs de chaise, & aux petits valets du Tribunal.

L'autre table portoit sur son bord antérieur un petit piedestal, sur lequel étoient une petite cassolette de cuivre, une boëte de parfums, une phiole d'eau odoriferante, avec un tube ou cornet façon d'agathe, qui contenoit les petits instrumens propres à mettre les parfums dans la cassolette, & à remuer la cendre.

Sur les deux coins antérieurs de la table, étoient dressées deux petites planches vernissées, qu'ils nomment *Ouei*, ornées d'une emblême d'un côté, & de l'autre de quelques petites pieces de poësies.

Les deux autres coins de la table étoient garnis chacun de trois petites assiettes de porcelaine, qui contenoient chacune de petites herbes & des légumes confits au sel & au vinaigre, pour exciter l'appetit : entre deux, il y avoit une petite tasse d'argent avec sa soucoupe.

Ces sortes de festins sont ordinairement accompagnez de la Comédie. Au commencement du repas, les Comédiens deja revêtus de leurs habits, se disposoient à jouer leur personnage. Le chef de la troupe s'étant avancé au haut de la salle, me vint présenter le livre qui contenoit la liste de toutes ses Comédies, & me pria de marquer celle que je voulois qu'ils jouassent, (car ils en sçavent ordinairement cinquante ou soixante par cœur, qu'ils sont également prêts de représenter, selon le choix des conviez.)

Comme j'étois nouveau pour ces sortes de cérémonies, & que je sçavois peu la langue, je craignis, faute d'experience, qu'il n'y eût dans les Comédies Chinoise, quelque chose capable de choquer les oreilles Chrétiennes; c'est pour quoi je fis entendre à *Tong lao ye* notre conducteur, que la Comédie n'étoit pas un divertissement convenable à des gens de notre profession. Surquoi le *Tsong tou* & les autres Mandarins, eurent la complaisance de se priver de ce divertissement, d'ailleurs assez innocent parmi eux, comme je l'ai appris dans la suite. Ils se contenterent de la symphonie de diverses sortes d'instrumens, qui jouant régulierement & tous ensemble par intervalle, réglerent le tems de chaque service.

Pendant tout le festin, toutes les paroles & les mouvemens, tant des conviez que de ceux qui servoient, furent tellement compassez, que sans le sérieux & la gravité de ceux qui y firent personnage, un Européan en le voyant pour la premiere fois, eût pu dire que c'étoit plûtôt une Comédie qu'un festin. Nous autres Européans nous avions bien de la peine à nous empêcher de rire.

Ce festin fut partagé comme en plusieurs scenes ou differens services, tous distinguez par la symphonie. Les préludes du festin furent deux petites coupes de vin consécutives, environ d'une bonne cuillerée chacune, que deux maîtres de cerémonie nous inviterent à boire de la part du *Tsong tou*. Ils étoient à genoux & au milieu de la salle, disant fort gravement & à haute voix : *Ta lao ye tsing tsiou* : c'est-à-dire, Monseigneur vous invite à boire : après que chacun eût bu une partie de sa tasse, il cria une seconde fois *Tsing tchao kan*, c'est-à-dire, vuidez, s'il vous plaît, jusqu'à la derniere goutte.

Cette

Cette cerémonie s'observe & se réitere durant tout le festin, non seulement à chaque fois qu'il est question de boire, mais encore autant de fois qu'on sert des plats sur la table, ou que l'on touche à quelque mets nouveau.

Dès qu'on a posé un nouveau plat sur la table, les deux maîtres de cerémonie se mettant à genoux, invitent à prendre le *Quai tsëe*, ou les petits batons, & à goûter les mets nouvellement servis. Le *Tsong tou* les invite en même tems par signes, & tous les conviez obéïssent.

Les mets principaux du festin consistoient en ragouts de viandes hachées & bouillies avec diverses sortes d'herbes ou de légumes, & servies avec le bouillon, qui se met dans des vases de porcelaines fines, presque aussi profondes que larges.

On servit sur chaque table vingt de ces sortes de plats, tous de même forme & de même grandeur. Ceux qui les servoient, alloient les prendre au bas de la salle, ou autant de valets de cuisine qu'il y avoit de tables & de conviez, les apportoient un à un sur des bandeges vernissez, & les présentoient à genoux.

Les domestiques qui les recevoient, avant que de les porter sur la table, rangeoient quatre à quatre sur diverses lignes les premiers ausquels on avoit touché, de sorte qu'à la fin du repas, tous les plats qu'on n'enlevoit pas après les avoir servis, formoient une espéce de quarré de vingt plats; ce qui faisoit le corps du festin.

C'est à la fin de chaque acte de ce festin comique, c'est-à-dire, à chaque quatriéme plat qui paroissoit sur la table, que pour faire quelque distinction, on servoit un bouillon particulier, & une assiette de pâtisserie, semblable aux pâtez à la Mazarine pour la figure, mais d'un goût bien different. Enfin tout se conclut par une tasse de thé.

Il fallut goûter de tout & avec les mêmes cérémonies, qui nous parurent fort importunes, car c'étoit la premiere fois que j'avois assisté à un repas semblable : j'y avois été cependant invité plusieurs fois, mais je m'en étois excusé pour des raisons, qui ne deplurent pas à ceux qui me faisoient cet honneur.

Quand il y a Comedie, c'est l'usage à la fin du repas, comme je l'ai deja dit, que chacun des conviez fasse un petit présent aux Officiers qui ont servi : un valet de chacun porte à la main quatre ou cinq petits sacs de papier rouge avec un peu d'argent dans chacun, & après avoir pris l'ordre de son maître, il va ranger ses sacs sur une table, qu'on apporte quelquefois au bas de la salle, à la vuë de tous les conviez, tandis que le maître fait voir par divers signes, la repugnance qu'il a d'accepter cette gratification pour ses gens.

Enfin la cerémonie du festin se termine par de grands remercimens réciproques, & après un quart d'heure de conversation, chacun se retire. Le lendemain matin, suivant la coûtume, j'envoyai au *Tsong tou* un *Tie tsëe* ou billet de remerciment, sur les honneurs qu'il m'avoit fait la veille.

Telles sont les cérémonies que la politesse Chinoise exige, & qui s'observent presque toûjours dans les festins solemnels; il est vrai cependant que les Tartares qui n'aiment gueres à se gêner, en ont retranché une bonne partie. Quoique leurs viandes & leurs poissons se servent coupez en morceaux ou bouillis, leurs cuisiniers ont l'art d'assaisonner leurs mets de telle sorte, qu'ils sont très agréables au goût.

Pour faire leurs bouillons qui sont exquis, ils se servent ou de la graisse de cochon, qui est excellente à la Chine, ou du suc de différentes viandes, telles que sont le cochon, la poule, le canard, &c. & même pour apprêter les viandes qui se servent coupées par morceaux dans des vases de porcelaine, ils achevent de les cuire dans ce jus.

Dans toutes les saisons de l'année,

il croît une forte d'herbes & de légumes qu'on ne connoît point en Europe : de la graine de ces herbes, on fait une huile qui est aussi d'un bon usage pour les sauces. Les cuisiniers de France qui ont le plus rafiné sur ce qui peut reveiller l'appetit, seroient surpris de voir que les Chinois ont porté l'invention en matiere de ragoût, encore plus loin qu'eux, & à bien moins de frais.

On aura de la peine à se persuader qu'avec de simples féves qui croissent dans leur Pays, ou qui leur viennent de la Province de *Chan tong*, & avec la farine qu'ils tirent de leur ris & de leur bled, ils préparent une infinité de mets tous differens les uns des autres à la vuë, & au goût. Ils diversifient leurs ragoûts, en y mêlant diverses épiceries & des herbes fortes.

Leurs mets le plus délicieux & le plus en usage dans les festins des Grands, sont les nerfs de cerf, & les nids d'oiseau qu'ils préparent avec soin. Ils exposent ces nerfs au Soleil pendant l'Eté, & pour les conserver, ils les renferment avec de la fleur de poivre & de muscade. Quand ils veulent les apprêter pour les servir à table, ils les amollissent en les trempant dans de l'eau de ris ; & les ayant fait cuire dans du jus de chevreau, ils les assaisonne de plusieurs épiceries.

Pour ce qui est des nids d'oiseau, ils se prennent le long des côtes du *Tong king*, de *Java*, de la *Cochinchine*, &c. Ces oiseaux qui ressemblent par le plumage aux hirondelles, font leurs nids, & les attachent aux rochers qui sont sur le bord de la mer : on ne sçait pas de quelle matiere ils composent ces nids, on croit que c'est de petits poissons qu'ils tirent de la Mer.

Ce qu'on sçait certainement, c'est qu'ils jettent par le bec une humeur gluante, dont ils se servent comme de gomme, pour attacher leur nid au rocher. On les voit aussi prendre de l'écume de Mer, en volant à fleur d'eau, dont ils lient ensemble toutes les parties du nid, de même que les hirondelles les lient avec de la boue. Cette matiere étant desséchée, devient solide, transparente, & d'une couleur qui tire quelquefois un peu sur le verd, mais qui est toûjours blanche, lorsqu'ils sont frais.

Aussitôt que les petits ont quitté leurs nids, les gens du lieu s'empressent de les détacher, & en remplissent des Barques entieres. Ils sont de la grandeur & de la forme de la moitié d'une écorce de gros citron confit : on les mêle avec d'autres viandes, & ils en relevent le goût.

Quoiqu'il croisse du bled dans toute la Chine, & abondamment dans certaines Provinces, on se nourrit plus communément de ris, sur tout dans les contrées Méridionales. On ne laisse pas d'y faire de petits pains qui se cuisent au bain-marie en moins d'un quart d'heure, & qui sont très-tendres. Les Européans les font un peu rotir ensuite ; ils sont bien levez & très délicats. On fait aussi dans la Province de *Chan tong* une espece de galette de bled qui n'est pas mauvaise, sur tout quand elle se mêle avec de certaines herbes appétissantes.

Pour moudre le bled & le réduire en farine, ils se servent d'une espece de moulin fort simple. Il consiste en une table de pierre ronde, posée horisontalement comme une meule, sur laquelle ils font rouler circulairement un cylindre de pierre, qui de son poids écrase le bled.

Le thé est leur boisson la plus ordinaire, comme je l'ai déja dit, mais ils ne laissent pas de boire souvent du vin : ils le font d'une espece particuliere de ris différent de celui dont ils se nourrissent : le débit en est grand parmi le Peuple. Il y en a différentes sortes, & diverses façons de le faire : en voici une : ils laissent tremper le ris dans l'eau, avec quelques ingrédiens qu'ils y jettent pendant vingt & quelquefois trente jours ; ils le font cuire ensuite : quand il s'est liquefié

au feu, il fermente aussitôt, & se couvre d'une écume vaporeuse, assez semblable à celle de nos vins nouveaux : sous cette écume se trouve un vin très-pur, on le tire au clair, & on le verse dans des vases de terre bien vernissez. De la lie qui reste, on fait une eau-de-vie qui n'est gueres moins forte que celle d'Europe ; il s'en fait même de plus forte, & qui s'allume plus aisément.

Les Mandarins font venir du vin pour leur table, de certaines Villes où il passe pour être-très délicat. Celui de *Vou sie*, Ville du troisieme Ordre, est fort estimé, & c'est la bonté de l'eau qu'on y trouve, qui le rend excellent: on fait encore plus de cas de celui de *Chao hing*, parce qu'il est meilleur pour la santé. On porte de ces vins par toute la Chine, même à *Peking*.

Ils ont une espece d'eau-de-vie, ou d'eau distillée, qu'on dit être tirée de la chair de mouton, & dont l'Empereur *Cang hi* usoit quelquefois, mais qui n'est guéres en usage que parmi les Tartares : elle n'est pas agréable au goût, & donne aisément dans la tête: on assure qu'elle est fort substantielle.

Ils ont de même un vin extraordinaire qui se fait dans la Province de *Chen si*, & qui se nomme *Cao yang tsieou*, (c'est-à-dire vin d'agneau) il a beaucoup de force, & l'odeur en est desagréable ; mais au goût Chinois, ou plûtôt au goût Tartare, il passe pour un vin exquis. Ce n'est point un vin qu'on transporte ailleurs, on le consomme dans le Pays.

Venons maintenant à leurs mariages : les loix que la police Chinoise a établies, & qui sont exactément marquées dans le cérémonial de l'Empire, suivent :

Premierement, du grand principe qui est comme la base de leur gouvernement politique, je veux dire le respect & la soumission des enfans envers leurs parens ; & ce sentiment de pieté filiale, ils l'étendent jusqu'apres la mort de leurs peres, à qui ils continuent de rendre les mêmes devoirs, que pendant leur vie.

Secondement, de l'autorité absolue que les peres ont sur leurs enfans ; car c'est une maxime de leur Philosophe, que les Rois doivent avoir dans l'Empire toute la tendresse d'un pere, & que les peres dans leurs familles doivent avoir toute l'autorité des Rois.

C'est en conséquence de ces maximes qu'un pere vit en quelque maniere sans honneur, & n'a pas le cœur content, s'il ne marie pas tous ses enfans ; qu'un fils manque au premier devoir de fils, s'il ne laisse pas une posterité qui perpétue sa famille ; qu'un frere aîné, n'eut-il rien herité de son pere, doit élever ses cadets, & les marier, parce que si la famille venoit à s'éteindre par leur faute, les ancêtres seroient privez des honneurs & des devoirs que leurs descendans doivent leur rendre ; & parce qu'en l'absence du pere, le fils aîné doit servir de pere à ses cadets.

De même on ne consulte point les inclinations des enfans, quand il s'agit de les unir par les liens du mariage ; le choix d'une épouse est réservé au pere, ou au plus proche parent de celui qu'on veut marier ; & c'est avec le pere, ou avec les parens de la fille qu'on convient du mariage, & qu'on passe le Contrat ; car il n'y a point de dot pour les filles à la Chine, & la coûtume est que les parens de l'époux futur conviennent avec les parens de l'épouse, d'une certaine somme qu'ils donneront pour arrêter le mariage, laquelle s'employe à acheter les habits & autres utenciles que la mariée emporte le jour de ses nôces : c'est ce qui se pratique sur tout parmi les personnes de basse condition, car pour ce qui est des Grands, des Mandarins, des Lettrez, & des personnes riches, ils dépensent beaucoup plus que ne valent les présens qu'ils ont reçu.

C'est par la même raison qu'un Chinois qui a peu de bien, va souvent à l'Hôpital des enfans trouvez demander une

fille, afin de l'elever, & de la donner pour épouse à son fils. Il y trouve trois avantages : il epargne l'argent qu'il lui faudroit fournir pour l'achat d'une femme ; elle est élevée comme la fille de la maison ; elle s'accoûtume par là à avoir beaucoup de respect pour la belle mere ; & il y a lieu de croire qu'une fille ainsi tirée de l'Hôpital, sera plus soumise à son mari.

Il est rare qu'avant le tems des nôces, il se passe rien contre la décence & l'honnêteté. La mere qui ne sort pas de la maison, a continuellement sa petite Bru sous ses yeux ; outre que la pudeur qui regne à la Chine parmi les personnes du sexe, seroit seule un rempart assûré contre un semblable desordre.

On dit que les riches qui n'ont point d'enfans, feignent quelquefois que leur femme est enceinte, puis ils vont la nuit, sans se faire connoître, chercher un enfant dans l'Hôpital, qu'ils font passer pour leur propre fils. Ces enfans etant crus légitimes, lorsqu'ils étudient, se font examiner, & parviennent aux degrés de Bachelier & de Docteur ; c'est un droit qui ne s'accorderoit pas aux enfans adoptifs tirés de l'Hôpital.

Il est à remarquer que dans la même vûë de se procurer une postérité, les Chinois qui n'ont point d'enfans mâles, adoptent le fils de leur frere, ou de quelqu'un de leurs parens. Ils peuvent adopter aussi le fils d'un etranger, & ils donnent quelquefois de l'argent aux parens ; mais généralement parlant, ces adoptions sont fort recherchées, & on employe souvent le crédit de ses amis, pour les obtenir, & les conclure.

L'enfant adopté entre dans tous les droits d'un véritable fils ; il prend le nom de celui qui l'a adopté ; il en porte le deüil après sa mort, il devient son héritier. & s'il arrivoit qu'après cette adoption, le pere eut des enfans dont il fût véritablement le pere, le fils qui ne l'est que par adoption, partageroit également l'héritage avec les autres enfans, à moins que le pere ne fit quelque avantage à son propre fils.

C'est encore dans le dessein de ne pas manquer de postérité qu'il est permis, selon les Loix, de prendre des concubines, outre la femme légitime. Le nom de concubine, ou plûtôt de seconde femme, n'a rien d'infamant à la Chine, ces sortes de femmes étant subalternes, & subordonnées à la premiére.

Mais ce qui a servi de prétexte à une pareille Loi, n'est pas toûjours le motif qui engage maintenant les Chinois à prendre plusieurs femmes ; il leur suffit d'être riches, & en état de les entretenir, pour se les procurer. Il y a néanmoins une Loi qui défend au Peuple de prendre une seconde femme, à moins que la femme légitime n'ait atteint l'âge de quarante ans, sans avoir eu d'enfans.

Comme les personnes du séxe sont toûjours enfermées dans leurs appartemens, & qu'il n'est pas permis aux hommes de les voir, ni de les entretenir, les mariages ne se contractent que sur le témoignage des parens de la fille qu'on recherche, ou sur le portrait qu'en font de vieilles femmes, dont le métier est de s'entremettre de ces sortes d'affaires. Les parens ont soin, par des présens qu'ils leur font, de les engager à faire une peinture flattée de la beauté, de l'esprit, & des talens de leur fille ; mais on ne s'y fie guéres, & si elles portoient la mauvaise foi jusqu'à un certain point, elles en seroient sévérement punies.

Quand par le moyen de ces entremetteuses on est convenu de tout, on passe le contrat, on délivre la somme arrêtée, & l'on se prépare à la célébration des nôces : elles sont précédées de quelques cérémonies : les principales consistent à envoyer de part & d'autre demander le nom de la fille, & le nom de l'époux qui doivent s'épouser, & à faire aux parens des présens d'étoffes de soye, de toiles de coton, de viandes, de vin, & de fruits ; il y en a plusieurs qui consultent les jours heureux marqués dans le Calendrier

Noce Chinoise

lendrier pour déterminer le jour des nôces, & c'est l'affaire des parens de la fille. On envoye à la future épouse des bagues, des pendans d'oreilles, & d'autres bijoux de cette nature. Tout cela se fait par des médiateurs, & par des espéces de lettres qu'on s'écrit des deux côtés. C'est-là ce qui se pratique parmi les gens du commun; car pour les gens de qualité, ces mariages se ménagent, & se conduisent d'une maniere plus noble, & avec une véritable magnificence.

Lorsque le jour des nôces est venu, on enferme la fiancée dans une chaise magnifiquement ornée : toute la dot qu'elle porte, l'accompagne, & la suit. Parmi le menu peuple, elle consiste en des habits de nôces, enfermés dans des coffres, en quelques nippes, & en d'autres meubles, que le pere donne. Un cortége de gens qui se loüent, l'accompagne avec des torches & des flambeaux, même en plein midi. Sa chaise est précedée de fifres, de hauts-bois & de tambours, & suivie de ses parens, & des amis particuliers de la famille. Un domestique affidé garde la clef de la porte qui ferme la chaise, pour ne la donner qu'au mari; celui-ci magnifiquement vêtu attend à sa porte l'épouse qu'on lui a choisie.

Aussi-tôt qu'elle est arrivée, il reçoit la clef que lui remet le domestique, & il ouvre avec empressement la chaise. C'est alors que s'il la voit pour la premiere fois, il juge de sa bonne ou de sa mauvaise fortune. Il s'en trouve, qui mécontens de leur sort, referment aussi-tôt la chaise, & renvoyent la fille avec ses parens, aimant mieux perdre l'argent qu'ils ont donné, que de faire une si mauvaise acquisition. C'est néanmoins ce qui arrive rarement par les précautions qu'on a eu soin de prendre.

Dès que l'épouse est sortie de la chaise, l'époux se met à côté d'elle; ils passent tous deux ensemble dans une salle, & là ils font quatre révérences au *Tien*, & après en avoir fait quelques autres aux parens de l'époux, on la remet entre les mains des Dames qu'on a invitées à la cérémonie : elles passent ce jour-là toutes ensemble en divertissemens & en festins, tandis que le nouveau marié régale ses amis dans un autre appartement.

Quoique selon les Loix on ne puisse avoir qu'une femme légitime, & que dans le choix qu'on en fait, on ait égard à l'égalité de l'âge & du rang, il est permis néanmoins, comme je l'ai déja dit, d'avoir plusieurs concubines. On les reçoit dans la maison sans presque aucune formalité : on se contente de passer un écrit avec leurs parens, par lequel en donnant la somme dont on est convenu, on promet de bien traitter leur fille.

Ces secondes femmes vivent dans une entiére dépendance de la femme légitime; elles la servent, & la respectent comme la seule Maîtresse de la maison. Les enfans qui naissent d'une concubine, sont censez appartenir aussi à la véritable femme, & parmi les Chinois ont également part à la succession : ce n'est qu'à celle-ci qu'ils donnent le nom de mere, & si celle dont ils ont reçû le jour, vient à mourir, ils ne sont pas absolument obligez de porter le deüil durant trois ans, ni de s'absenter des examens, ni de quitter leurs Charges & leurs Gouvernemens, comme c'est l'usage à la mort de leur pere, & de la femme légitime, bien qu'elle ne soit pas leur mere. On en voit cependant très-peu qui se dispensent de donner à leur propre mere, cette marque de tendresse & de respect.

Il y en a plusieurs, qui se picquant de probité, & voulant se faire la réputation de bons maris, ne prennent des concubines, qu'avec l'agrément & la permission de leurs épouses, ausquelles ils persuadent qu'ils n'ont d'autre intention, que de leur fournir un plus grand nombre de femmes pour les servir.

Il y en a d'autres qui ne prennent une concubine, que pour avoir un enfant mâle, & au moment qu'il est né, si elle déplaît à leurs femmes, ils la congédient,

lui donnent la liberté de se marier à qui il lui plaît, ou lui cherchent eux-mêmes un époux, ce qui est le plus ordinaire.

Les Villes d'*Yang tcheou*, & de *Sou tcheou* ont la réputation de fournir un grand nombre de ces sortes de concubines : on y éleve de jeunes filles bien faites, qu'on a achetées ailleurs : on leur fait apprendre à chanter, à joüer des instrumens, & on les forme à tous les exercices propres des filles de qualité, pour les vendre ensuite bien chérement à quelque riche Mandarin.

Les hommes de même que les femmes, peuvent contracter un nouveau mariage, lorsque la mort a brisé les prémiers liens qui les engageoient. Ceux-là, qui dans la premiere alliance qu'ils avoient contractée, devoient avoir égard au rang de la personne avec laquelle ils s'allioient, ne sont plus dans la même obligation, lorsqu'ils passent à de secondes nôces ; il leur est libre d'épouser solemnellement qui ils veulent, & de choisir même parmi leurs concubines, celle qui leur plaît d'avantage, pour l'élever au rang & aux honneurs de femme légitime. Mais pour ces seconds mariages, il y a peu de formalitez à observer.

Pour ce qui est des Veuves, quand elles ont des enfans, elles deviennent absolument maîtresses d'elles-mêmes, & leurs parens ne peuvent les contraindre ni à demeurer dans la viduité, ni à s'engager par un nouveau mariage. On sçauroit même mauvais gré à une Veuve, qui ayant des enfans, passeroit sans grande nécessité à de secondes nôces, surtout si c'est une femme de condition : quand elle n'auroit été mariée que quelques heures, ou même simplement arrêtée, elle se croit obligée de passer le reste de ses jours dans le veuvage, & de témoigner par-là le respect qu'elle conserve pour la mémoire de son mari défunt, ou de celui avec qui elle étoit engagée.

Il n'en est pas de même des personnes d'une condition médiocre : les parens qui cherchent à se dédommager d'une partie de la somme qu'elle a coûté au premier mari, peuvent la remarier, si elle n'a point d'enfans mâles, & souvent la forcent à le faire ; il arrive même quelquefois que le mari est arrêté, & l'argent livré, sans qu'elle en ait la moindre connoissance. Si elle a une fille qui soit encore à la mammelle, elle entre dans le marché de la mere. Elle n'a qu'un moyen de se délivrer de cette oppression, c'est qu'elle ait de quoi subsister de la part de ses parens, qu'elle dédommage ceux du mari défunt, ou bien qu'elle se fasse Bonzesse ; mais c'est un état si décrié, qu'elle ne peut guéres l'embrasser, sans se deshonorer. Cette violence est plus rare parmi les Tartares.

Aussi-tôt qu'une pauvre Veuve a été venduë de la sorte, on voit arriver une chaise à porteur, avec bon nombre de gens affidés, qui la transportent dans la maison de son nouveau mari. La Loi qui défend de vendre une femme, avant que le tems de son deüil soit expiré, est quelquefois négligée, tant on se presse de s'en défaire. Néanmoins lorsqu'on se plaint de son infraction, on embarrasse le Mandarin, pour peu qu'il ait usé de connivence.

Les mariages que les Chinois contractent avec les solemnités prescrites, les lient indissolublement. Il y a des peines sévéres décernées par les Loix contre ceux qui prostitueroient leurs femmes, ou qui les vendroient secrettement à d'autres ; si une femme s'enfuyoit de la maison de son mari, celui-ci peut la vendre, après qu'elle a subi le châtiment ordonné par la Loi. Si le mari abandonnoit sa maison & sa femme, après trois ans d'absence, elle peut présenter une Requête aux Mandarins, & leur exposer sa situation, lesquels, après avoir mûrement examiné toutes choses, peuvent lui donner la liberté de prendre un autre époux. Elle seroit rigoureusement châtiée, si elle se marioit sans observer cette formalité.

Il se trouve néanmoins des cas particuliers, où un mari peut répudier sa femme, tels que sont l'adultere, qui est très-rare par les précautions qui se prennent à l'égard du séxe; l'antipathie, ou l'incompatibilité des humeurs, la jalousie, l'indiscrétion, la désobéissance portées aux plus grands excès, la stérilité, & les maladies contagieuses. Dans ces occasions la Loi autorise le divorce; mais c'est ce qui arrive très-rarement parmi les gens de qualité, & dont on ne trouve des exemples que parmi le peuple: si un homme sans être autorisé par la Loi, s'avisoit de vendre sa femme; & lui, & celui qui l'auroit achetée, de même que ceux qui y auroient coopéré par leur entremise, seroient très-sévérement punis.

Il y a d'autres occasions où l'on ne peut contracter un mariage, & où s'il avoit été contracté, il devient absolument nul.

1°. Si une fille a été promise à un jeune homme, de telle sorte que les présens ayent été envoyés & acceptés par les parens des deux familles, elle ne peut plus se marier à un autre.

2°. Si l'on a usé de supercherie, comme par exemple, si à la place d'une belle personne, qu'on avoit fait voir à l'entremetteuse, on en substituoit une autre d'une figure désagréable; ou si l'on marioit la fille d'un homme libre avec son esclave; ou bien si celui qui donneroit son esclave à une fille libre, persuadoit aux parens de la fille, qu'il est son fils, ou son parent; le mariage est déclaré nul, & tous ceux qui ont trempé dans cette fraude, sont rigoureusement châtiez.

3°. Il n'est pas permis à un Mandarin de Lettres de s'allier à aucune famille de la Province, ou de la Ville dont il est Gouverneur, & s'il lui arrivoit de transgresser cette Loi, non seulement le mariage seroit nul; mais il seroit condamné à une rude bastonnade.

4°. Dans le tems du deüil de la mort d'un pere & d'une mere, tout mariage est interdit à leurs enfans. Si les promesses s'étoient faites avant cette mort, l'engagement cesse, & le jeune homme qui a fait une semblable perte, doit en avertir par un billet les parens de la fille qui lui étoit promise: ceux-ci ne se tiennent point dégagez pour cette raison: ils attendent que le tems du deüil soit expiré, & ils écrivent à leur tour au jeune homme, pour le faire ressouvenir de son engagement: s'il n'écoute pas la proposition, la fille est libre, & peut être mariée à un autre.

Il en est de même, s'il arrivoit quelque affliction extraordinaire dans la famille, comme si, par exemple, le pere ou un proche parent étoit emprisonné: le mariage n'est pas permis, à moins que le prisonnier n'y donne son agrément, & alors on ne fait point le festin des nôces, & l'on s'abstient de tous les témoignages de joye, qui se donnent en de pareilles occasions.

5°. Enfin les personnes qui sont d'une même famille, ou qui portent le même nom, quelque éloigné que soit leur dégré d'affinité, ne peuvent se marier ensemble. Ainsi les Loix ne permettent pas à deux freres d'épouser les deux sœurs, ni à un homme veuf de marier son fils avec la fille de la veuve qu'il épouse.

Si la police Chinoise a eu tant de soin de régler les cérémonies, qui doivent accompagner les fonctions publiques & particulieres, de même que tous les devoirs de la vie civile: & si le cérémonial entre sur cela dans les plus grands détails, il n'a eu garde d'oublier les devoirs de la piété filiale, sur laquelle, comme je l'ai dit plus d'une fois, toute la forme du Gouvernement Chinois est appuyée. Les jeunes gens témoins du respect & de la vénération à l'égard des parens défunts, par les honneurs qu'on ne cesse pas de leur rendre, comme s'ils vivoient encore, apprennent de bonne heure ce qu'ils

doivent de soumission & d'obéïssance, à leurs peres encore vivans.

Leurs anciens sages ont été convaincus, que ce profond respect qu'on inspire aux enfans pour leurs parens, les rend parfaitement soumis ; que cette soumission entretient la paix dans les familles ; que cette paix qui regne dans les familles particulieres, produit le calme & la tranquillité dans les Villes ; que ce calme empêche les révoltes dans les Provinces, & met l'ordre dans tout l'Empire ; c'est pourquoi ils ont prescrit tout ce qu'on doit observer dans le tems du deüil, dans les funérailles, & dans les honneurs qu'on doit rendre aux parens défunts.

Le deüil ordinaire doit durer trois ans, qu'on réduit communément à 27. mois ; & pendant ce tems là, on ne peut exercer aucune charge publique ; un Mandarin est obligé de quitter son Gouvernement ; & un Ministre d'Etat, le soin des affaires de l'Empire, pour vivre dans la retraitte, & ne s'y occuper que de sa douleur & de la perte qu'il a faite, à moins que l'Empereur pour de grandes raisons ne l'en dispense, ce qu'il fait très-rarement ; ce n'est qu'après les trois ans expirez, qu'il lui est permis de reprendre son emploi.

Ces trois années passées dans la tristesse, marquent la reconnoissance qu'ils ont des soins que leurs parens ont pris d'eux, pendant les trois premieres années de leur enfance, où ils avoient besoin d'un secours continuel. Le deüil des autres parens est plus ou moins long, selon le dégré de parenté.

Cette pratique s'observe si inviolablement, que leurs annales conservent précieusement le souvenir de la piété de *Ven kong* Roy de *Cin* : ce Prince avoit été chassé des Etats de son pere *Hien kong*, par les adresses & les violences de *Li ki* sa marastre ; il voyageoit en divers Pays pour dissiper son chagrin, & pour éviter les piéges que cette femme ambitieuse ne cessoit de lui tendre ; lorsqu'il fut averti de la mort de son pere, & appellé par *Mo kong*, qui lui offroit des Soldats, des armes, & de l'argent, pour se mettre en possession de ses Etats ; sa réponse fut, qu'étant un homme mort depuis sa retraite & son exil, il n'estimoit plus rien que la vertu & la piété envers ses parens ; que c'étoit là son trésor ; & qu'il aimoit mieux perdre son Royaume dont il étoit déja depoüillé, que de manquer aux derniers devoirs de piété, qui ne lui permettoient pas de prendre les armes en un tems destiné à la douleur, & aux honneurs funébres qu'il devoit à la mémoire de son pere.

Le blanc est la couleur des habits de deüil, & parmi les Princes & parmi les plus vils Artisans ; ceux qui portent le deüil complet, ont leur bonnet, leur veste, leur surtout, leur bas, leurs bottes de couleur blanche. Dans les prémiers mois du deüil qu'ils portent de leur pere ou de leur mere, leur habit est une espece de sac de toile de chanvre, rousse & fort claire, à peu près semblable à nos toiles d'emballage ; une espçce de de corde éparpillée leur sert de ceinture : leur bonnet dont la figure est assez bizarre, est aussi de toile de chanvre. C'est par cet air lugubre, & par cet extérieur négligé, qu'ils affectent de témoigner la douleur qu'ils ressentent, d'avoir perdu ce qu'ils avoient de plus cher.

Ils lavent rarement les corps morts, mais ils revêtent le défunt de ses plus beaux habits, & le couvrent des marques de sa dignité : ensuite ils le mettent dans le cercüeil qu'on lui a acheté, ou qu'il s'étoit fait construire pendant sa vie : car il est étonnant de voir jusqu'où va la prévoyance des Chinois, pour ne point manquer de cercüeil après leur mort : tel qui n'aura pour tout bien que neuf ou dix pistoles, en employera une partie à se préparer un cercüeil, quelquefois plus de vingt ans avant qu'il en ait besoin ; il le garde comme le meuble le plus précieux de sa maison,

ſon, & il le conſidére avec complaiſance; quelquefois même le fils ſe vend ou s'engage, pour avoir dequoi procurer un cercüeil à ſon pere.

Les cercüeils des perſonnes aiſées, ſont faits de groſſes planches épaiſſes d'un demi pied & davantage, & ſe conſervent long-tems: ils ſont ſi bien enduits en dedans de poix & de bitume, & ſi bien verniſſez en dehors, qu'ils n'exhalent aucune mauvaiſe odeur. On en voit qui ſont cizelez delicatement, & tout couverts de dorures: il y a des gens riches qui employent juſqu'à trois cens, cinq cens, & même mille écus, pour avoir un cercüeil de bois précieux, orné de quantité de figures.

Avant que de placer le corps dans la biere, on répand au fond un peu de chaux: & quand le corps y eſt placé, on y met ou un couſſin, ou beaucoup de coton, afin que la tête ſoit ſolidement appuyée, & ne remue pas aiſément: le coton & la chaux ſervent à recevoir l'humeur qui pourroit ſortir du cadavre; on met auſſi du coton ou autres choſes ſemblables, dans tous les endroits vuides, pour le maintenir dans la ſituation où il a été mis. Ce ſeroit ſelon leur maniere de penſer, une cruauté inouie d'ouvrir un cadavre, & d'en tirer le cœur & les entrailles pour les enterrer ſéparément: de même que ce ſeroit une choſe monſtrueuſe de voir, comme en Europe, des oſſemens de morts, entaſſez les uns ſur les autres.

Il eſt defendu aux Chinois d'enterrer leurs morts dans l'enceinte des Villes, & dans les lieux qu'on habite; mais il leur eſt permis de les conſerver dans leurs maiſons, enfermez dans des cercüeils tels que je les ai dépeints: ils les gardent pluſieurs mois, & même pluſieurs années comme en dépôt, ſans qu'aucun Magiſtrat puiſſe les obliger de les inhumer.

On peut même les tranſporter dans d'autres Provinces, & c'eſt ce qui ſe pratique, non ſeulement parmi les perſonnes de qualité, leſquels meurent hors de leur patrie dans les charges & dans les emplois qui leur ont été confiez: mais encore parmi le Peuple qui eſt à ſon aiſe, & qui meurt dans une Province éloignée, comme il arrive ſouvent aux gens de commerce. Un fils vivroit ſans honneur, ſur tout dans ſa famille, s'il ne faiſoit pas conduire le corps de ſon pere au tombeau de ſes ancêtres, & on refuſeroit de placer ſon nom dans la ſalle où on les honore. Quand on les tranſporte d'une Province à une autre, il n'eſt pas permis ſans un ordre de l'Empereur, de les faire entrer dans les Villes, ou de les faire paſſer au travers, mais on les conduit autour des murailles.

On n'enterre point pluſieurs perſonnes, même les parens, dans une même foſſe, tant que le ſépulchre garde ſa figure. On vient quelquefois de fort loin viſiter les ſépulchres, pour examiner à la couleur des oſſemens, ſi un étranger a fini ſa vie par une mort naturelle, ou par une mort violente; mais il faut que ce ſoit le Mandarin qui préſide à l'ouverture du cercüeil, & il y a dans les Tribunaux de petits Officiers, dont l'emploi eſt de faire ce diſcernement; ils y ſont très-habiles. Il s'en trouve qui ouvrent les ſépulchres pour dérober des joyaux, ou des habits précieux: c'eſt un crime à la Chine qui eſt puni très-ſévérement.

Les ſépultures ſont donc hors des Villes, & autant qu'on le peut, ſur des hauteurs: ſouvent on y plante des pins & des cyprès. Juſqu'à environ une lieuë de chaque Ville, on trouve des Villages, des Hameaux, des maiſons diſperſées çà & là, & diverſifiées de boſquets, & d'un grand nombre de petites collines couvertes d'arbres, & fermées de murailles: ce ſont autant de ſépultures différentes, leſquelles forment un point de vûe qui n'eſt pas déſagréable.

La forme des ſépulchres eſt différente

ſelon les différentes Provinces : la plûpart ſont bien blanchis, faits en forme de fer à cheval, & d'une conſtruction aſſez jolie. On écrit le nom de la famille ſur la principale pierre. Les pauvres ſe contentent de couvrir le cercüeil de chaume, ou de terre élevée de cinq à ſix pieds, en eſpéce de pyramide. Pluſieurs enferment le cercüeil dans une petite loge de brique, en forme de tombeau.

Pour ce qui eſt des Grands & des Mandarins, leurs ſépulchres ſont d'une ſtructure magnifique ; ils conſtruiſent une voute, dans laquelle ils renferment le cercüeil : ils forment au-deſſus une élévation de terre battue, haute d'environ douze pieds, & de huit ou dix pieds de diametre, qui a à peu près la figure d'un chapeau : ils couvrent cette terre de chaux & de ſable, dont ils font un maſtic, afin que l'eau n'y puiſſe point pénétrer. Autour ils plantent avec ordre & ſymmétrie, des arbres de différentes eſpéces. Vis-à-vis eſt une grande & longue table de marbre blanc & poli, ſur laquelle eſt une caſſolette, deux vaſes, & deux candélabres auſſi de marbre, & très-bien travaillez : de part & d'autre on range en pluſieurs files quantité de figures d'Officiers, d'Eunuques, de Soldats, de lions, de chevaux ſellez, de chameaux, de tortues, & d'autres animaux en différentes attitudes, qui marquent du reſpect & de la douleur : car les Chinois ſont habiles à donner de l'ame aux ouvrages de ſculpture, & à y exprimer toutes les paſſions.

On voit beaucoup de Chinois, qui pour donner de plus grands témoignages de leur reſpect & de leur tendreſſe pour leurs peres décédez, gardent trois ou quatre ans leurs cadavres ; tout le tems que dure le deüil, ils n'ont point d'autre chaiſe pour s'aſſeoir pendant le jour, qu'un eſcabeau couvert d'une ſerge blanche, & la nuit ils ſe couchent auprès du cercüeil, ſur une ſimple natte faite de roſeaux. Ils s'interdiſent tout uſage de viande & de vin ; ils ne peuvent aſſiſter à aucun repas de cérémonie, ni ſe trouver dans aucune aſſemblée publique. S'ils ſont obligez de ſortir en Ville, ce qu'ils ne font d'ordinaire qu'après un certain tems, la chaiſe même dans laquelle ils ſe font porter, eſt quelquefois couverte d'une toile blanche. Le *Tiao* ou la cérémonie ſolemnelle qu'on rend au défunt, dure ordinairement ſept jours, à moins que quelque raiſon n'oblige à ſe contenter de trois jours.

Pendant qu'il eſt ouvert, tous les parens, & les amis qu'on a eu ſoin d'inviter, viennent rendre leurs devoirs au défunt ; les plus proches parens reſtent même dans la maiſon : le cercüeil eſt expoſé dans la principale ſalle, qu'on a parée d'étoffes blanches, qui ſont ſouvent entre-mêlées de piéces de ſoye noire & violette, & d'autres ornemens de deüil : on met une table devant le cercüeil : l'on place ſur cette table, ou l'image du défunt, ou bien un cartouche où ſon nom eſt écrit, & qui eſt accompagné de chaque côté de fleurs, de parfums, & de bougies allumées.

Ceux qui viennent faire leurs complimens de condoléance, ſaluent le défunt à la maniere du Pays, c'eſt-à-dire, qu'ils ſe proſternent & frappent pluſieurs fois la terre du front devant la table, ſur laquelle ils mettent enſuite quelques bougies & quelques parfums, qu'ils apportent ſelon la coûtume. Ceux qui étoient amis particuliers, accompagnent ces cérémonies de gémiſſemens, & de pleurs, qui ſe font entendre quelquefois de fort loin.

Tandis qu'ils s'acquittent de ces devoirs, le fils aîné accompagné de ſes freres, ſort de derriere le rideau qui eſt à côté du cercüeil, ſe traînant à terre avec un viſage, ſur lequel eſt peinte la douleur, & fondant en larmes, dans un morne & profond ſilence : ils rendent les ſaluts avec la même cérémonie qu'on a pratiquée devant le cercüeil. Le même rideau cache les f. r. . . . q. i

Obseques des Chinois.

poussent à diverses reprises les cris les plus lugubres.

Quand on a achevé la cérémonie, on se léve, & un parent éloigné du défunt, ou un ami étant en deüil, fait les honneurs; & comme il a été vous recevoir à la porte, il vous conduit dans un autre appartement, où l'on vous présente du thé, & quelquefois des fruits secs, & d'autres semblables rafraichissemens, après quoi il vous accompagne jusqu'à votre chaise.

Ceux qui sont peu éloignés de la Ville, y viennent exprès, pour rendre ces devoirs en personne; ou si la distance des lieux ne leur permettoit pas, ou qu'ils fussent indisposés, ils envoyent un Domestique avec un billet de visite, & leurs présens, pour faire leurs excuses. Les enfans du défunt, ou du moins le fils aîné sont ensuite obligez de rendre la visite à tous ceux qui sont venus s'acquitter de ce devoir d'amitié; mais on les exempte de la peine qu'ils auroient à voir tant de personnes; il suffit qu'ils se présentent à la porte de chaque maison, & qu'ils y fassent donner un billet de visite par un Domestique.

Lorsqu'on a fixé le jour des obseques, on en donne avis à tous les parens & amis du défunt, qui ne manquent pas de se rendre au jour marqué: la marche du Convoi commence par ceux qui portent différentes statuës de carton, lesquelles représentent des Esclaves, des Tygres, des Lions, des Chevaux, &c. Diverses troupes suivent, & marchent deux à deux; les uns portent des Etendarts, des Banderolles, ou des Cassolettes remplies de parfums; plusieurs joüent des airs lugubres sur divers instrumens de musique.

Il y a des endroits où le tableau du défunt est élevé au-dessus de tout le reste: on y voit écrits en gros caracteres d'or son nom & sa dignité: paroît ensuite le cercueïl couvert d'un Dais en forme de Dôme, qui est entierement d'étoffe de soye violette, avec des houpes de soye blanche aux quatre coins, qui sont brodées, & très-proprement entrelassées de cordons. La machine dont nous parlons, & sur laquelle on a posé le Cercueïl, est portée par soixante-quatre hommes. Ceux qui ne sont point en état d'en faire la dépense, se servent d'une machine, qui n'exige pas un si grand nombre de porteurs. Le fils aîné à la tête des autres enfans, & des petits fils, suit à pied, couvert d'un sac de chanvre, appuyé sur un bâton, le corps tout courbé, & comme accablé sous le poids de sa douleur.

On voit ensuite les parens & les amis tous vêtus de deüil, & un grand nombre de chaises couvertes d'étoffe blanche, où sont les filles, les femmes & les esclaves du défunt, qui font retentir l'air de leurs cris.

Rien n'est plus surprenant que les pleurs que versent les Chinois, & les cris qu'ils font à ces sortes d'obseques; mais comme tout paroît à un Européan y être reglé, & se faire par mesure, l'affectation avec laquelle ils semblent témoigner leurs regrets, n'est pas capable d'exciter dans lui les mêmes sentimens de douleur dont il est témoin.

Quand on est arrivé au lieu de la sépulture, on voit à quelques pas de la tombe, des tables rangées dans des salles qu'on a fait élever exprès; & tandis que les cérémonies accoûtumées se pratiquent, les Domestiques y préparent un repas, qui sert ensuite à regaler toute la compagnie.

Quelquefois après le repas, les parens & les amis se prosternent de nouveau, en frappant la terre du front devant le tombeau. Ordinairement on se contente de faire des remerciemens. Le fils aîné & les autres enfans répondent à leurs honnêtetez par quelques signes extérieurs, mais dans un profond silence. S'il s'agit d'un grand Seigneur, il y a plusieurs appartemens à sa sépulture, & après qu'on y a porté le cercueil, un grand nombre de parens y demeurent

un ou même deux mois, pour y renouveller tous les jours, avec les enfans du défunt, les marques de leur douleur.

Aux funérailles des Chrétiens, on porte la Croix sur une grande machine fort parée, & soûtenuë de plusieurs personnes, avec les Images de la Sainte Vierge, & de S. Michel Archange. On verra le détail des autres cérémonies, dans la description que je fais plus bas, de celles qu'on observa à la mort du P. Verbiest.

Celles qui se firent à l'enterrement du P. Broglio parurent si magnifiques aux Chinois, qu'ils en firent imprimer la description. L'Empereur honora son tombeau d'une épitaphe, & pour en faire les frais, il envoya dix pieces de toile blanche pour le deüil, deux cens onces d'argent, avec un Mandarin, & d'autres Officiers pour assister de sa part aux obséques.

Le deüil devient général dans tout l'Empire, quand la mort attaque le Trône. Lorsque l'Impératrice mere fut enlevée au feu Empereur *Cang hi*, le grand deüil dura cinquante jours. Pendant tout ce tems-là les Tribunaux furent fermez, & l'on ne parla d'aucune affaire à l'Empereur; les Mandarins passoient tout le jour au Palais, uniquement occupez à pleurer, ou à en faire semblant; plusieurs y passoient la nuit assis à l'air pendant le plus grand froid; les fils même de l'Empereur dormoient au Palais, sans quitter leurs vêtemens. Tous les Mandarins à cheval, vêtus de blanc, & sans grande suite, allerent pendant trois jours faire les cérémonies ordinaires devant le Tableau de l'Impératrice defunte. La couleur rouge étoit proscrite; ainsi ils portoient le bonnet sans soye rouge, & sans aucun ornement.

Quand on porta le corps de l'Impératrice au lieu de son dépôt, l'Empereur voulut qu'on le fit passer par les portes ordinaires du Palais, affectant de montrer par-là combien il méprisoit les idées superstitieuses des Chinois; car c'est parmi eux un usage de faire de nouvelles ouvertures à leurs maisons, quand on doit transporter le corps de leurs parens décédez au lieu de leur sépulture, & de les refermer aussi-tôt, afin de s'épargner la douleur que leur causeroit le fréquent souvenir du défunt, qui se renouvelleroit toutes les fois qu'ils passeroient par la même porte où est passé le cercuëil. Hors de la Ville on bâtit un vaste & grand Palais tout de nattes neuves, avec les cours, les salles, & les corps de logis, pour y placer le corps, jusqu'à ce qu'on le portât au lieu de la sépulture Impériale.

Quatre jeunes Demoiselles qui la servoient avec affection pendant sa vie, vouloient l'accompagner à la mort, pour lui rendre les mêmes services dans l'autre monde; elles avoient pris leurs atours, dans le dessein, selon l'ancienne coûtume des Tartares, d'aller s'immoler devant le corps de leur Maîtresse; mais l'Empereur, qui désapprouvoit une coûtume si barbare, les empêcha d'en venir à l'exécution. Ce Prince a défendu d'observer désormais dans son Empire, cette coûtume extravagante qu'avoient les Tartares, de brûler les richesses, & même quelquefois des Domestiques des grands Seigneurs, lorsqu'on faisoit leurs funérailles en brûlant leurs corps.

Les cérémonies qu'on observe aux obséques des Grands, ont quelque chose de magnifique. On en pourra juger par celles qui se firent à la mort de *Tavangye*, frere aîné du feu Empereur *Cang hi*, ausquelles quelques-uns de nos Missionnaires furent obligez d'assister.

Le Convoi commença par une troupe de Trompettes & de Joueurs d'instrumens; après quoi venoient deux à deux dans l'ordre suivant:

Dix Porteurs de masses, qui étoient de cuivre doré.

Quatre Parassols, & quatre Dais de drap d'or.

Six Chameaux à vuide, avec une peau de zibeline penduë au col.

Six

Six Chameaux chargez de tentes & d'equipages de chasse, couverts de grandes houlses rouges, qui traînoient jusqu'à terre.

Six Chiens de chasse menez en lesse.

Quatorze Chevaux de main sans selle, ayant seulement la bride jaune, & la zibeline pendante.

Six autres Chevaux, portans de magnifiques valises pleines des habits qu'on doit brûler.

Six autres Chevaux, avec des selles brodées, des étriers dorez, &c.

Quinze Cavaliers portant des fléches, des arcs, des carquois, &c.

Huit hommes portans chacun à la main une ceinture à la Tartare toute compleite, d'où pendoient des bourses, chargées de perles.

Dix hommes portans à la main des bonnets de toutes les saisons.

Une Chaise découverte, semblable à celle où l'on porte l'Empereur dans le Palais.

Une autre Chaise avec des coussins jaunes.

Les deux Fils du Prince défunt, appuyez sur des Eunuques, & s'efforçans de pleurer.

Le Cercueil avec sa grande Impériale jaune, porté par soixante ou quatre-vingts hommes, habillez de verd, avec des aigrettes rouges sur leurs bonnets.

Les *Age* en pelotons, entourez de leurs gens.

Les *Regulos*, & autres Princes.

Deux autres Cercueils où étoient renfermées deux Concubines qui s'étoient penduës, pour servir le Prince dans l'autre monde, comme elles l'avoient servi dans celui-ci.

Les Grands de l'Empire.

Les Chaises de la femme du Prince défunt, & des Princesses ses parentes.

Une foule de peuples, de *Lamas*, de *Bonzes* fermoient la marche.

Toutes les huit Banniéres, avec tous les Mandarins grands & petits, étoient allées devant, & étoient rangées comme en bataille, pour recevoir le corps à l'entrée du Jardin où il devoit être déposé, jusqu'à ce qu'on eût construit le tombeau du Prince.

Enfin l'on comptoit à cette cérémonie plus de seize mille personnes.

Les devoirs & les honneurs qu'on rend dans chaque famille aux ancêtres défunts, ne se bornent pas au tems du deüil & de leur sépulture. Il y a deux autres sortes de céremonies qui doivent s'observer chaque année à leur égard.

Les premieres se pratiquent dans la salle des Ancêtres, à certains mois de l'année; car il n'y a point de famille qui n'ait un bâtiment fait exprès pour cette cérémonie. Ce bâtiment se nomme *Tsetang*, c'est-à-dire, la salle des Ancêtres. Là se rendent toutes les branches d'une même famille, composée quelquefois de sept à huit mille personnes; car on a vû de ces Assemblées qui étoient composées de 87. branches de la même famille. Alors il n'y a point de distinction de rang : l'Artisan, le Laboureur, le Mandarin, le Lettré, sont confondus ensemble, & ne se méconnoissent point. C'est l'âge qui regle tout, & le plus âgé, quoique le plus pauvre, aura le premier rang.

Il y a dans cette salle une longue table placée contre la muraille, & chargée de gradins. On voit sur cette table assez souvent l'image du plus considérable des Ancêtres, ou du moins son nom avec les noms des hommes, des femmes, & des enfans de la famille, rangez des deux cotez, & écrits sur des tablettes, ou petites planches de bois, de la hauteur d'environ un pied, avec l'âge, la qualité, l'emploi & le jour que chacun d'eux est décédé.

Tous les parens s'assemblent dans cette salle au printemps, & quelquefois dans l'automne : les plus riches font préparer un festin ; on charge plusieurs tables d'une quantité de plats de viandes, de ris, de fruits, de parfums, de vin, & de bougies, à peu-près avec les mêmes cérémonies, que leurs enfans pratiquoient à leur égard, lorsqu'ils étoient vivans, & qui se pratiquent à l'égard des Mandarins le jour

de leur naissance, ou quand ils prennent possession de leurs Gouvernemens. Pour ce qui est de ceux du petit peuple, qui n'ont pas le moyen d'avoir un bâtiment destiné à ces usages, ils se contentent de placer le nom des ancêtres les plus proches, dans l'endroit le plus apparent de leur maison.

Les autres cérémonies se pratiquent au moins une fois l'année, au lieu même de la sépulture des Ancêtres. Comme les tombeaux sont hors de la Ville, & souvent dans des Montagnes, les enfans s'y rendent avec leurs parens chaque année, à un certain tems qui se trouve depuis le commencement d'Avril jusqu'au commencement de May : ils commencent par arracher les herbes & les broussailles qui environnent le sepulchre; après quoi ils leur donnent des marques de respect, de reconnoissance, & de douleur, avec les mêmes ceremonies qu'ils ont observées à leur mort; puis ils mettent sur le tombeau du vin & des viandes, qui leur servent ensuite à se regaler tous ensemble.

On ne peut disconvenir que les Chinois, qui sont excessifs dans toutes leurs ceremonies, ne le soient encore plus dans la maniere dont ils honorent les defunts; mais c'est une maxime établie par leurs Loix & par l'usage, qu'il faut rendre à ceux qui sont decedez, les mêmes honneurs qu'on leur rendoit quand ils étoient vivans.

Dans le Livre *Lu nyu* Confucius dit, *qu'il faut rendre les devoirs aux Morts, comme s'ils étoient présens & pleins de vie* : un de ses Disciples expliquant ces paroles, dit que quand son Maître offroit aux Morts ce qu'on a coûtume de leur presenter, il le faisoit avec beaucoup d'affection; & pour s'y porter d'avantage, il s'imaginoit qu'il les voyoit, & qu'il les entendoit; & parce qu'il y avoit longtems qu'ils étoient morts, il se les rappelloit de tems en tems dans l'esprit.

Dans le Livre du *Li ki*, le fameux *Pe hu tung* qui vivoit sous l'Empire de *Han chao*, dit que la raison pour laquelle on fait ce petit tableau, est que l'ame ou l'esprit du mort étant invisible, il faut un objet sensible, qui porte un enfant à se ressouvenir de ses parens, qui puisse arrêter son cœur & sa vûë, & lui donner de la consolation. Un pere étant enterré, il ne reste plus rien aux enfans qui puisse fixer leurs cœurs; c'est ce qui les porte à faire un tableau, pour lui faire honneur.

Les anciens Chinois se servoient d'un petit enfant, comme d'une image vivante, pour représenter le défunt : ceux qui sont venus depuis, ont substitué l'image ou la tablette, pour tenir en quelque sorte sa place, & ils rendent à cette représentation les mêmes devoirs qu'ils rendroient à leurs Ancêtres, s'ils étoient en vie; parce qu'il leur est plus aisé d'avoir cette tablette, que de trouver un enfant, toutes les fois qu'ils veulent témoigner à leurs parens morts, la reconnoissance qu'ils leur doivent de la vie, des biens, & de la bonne éducation qu'ils ont reçûë d'eux.

Il est vrai que l'Idolatrie ayant été introduite dans l'Empire, les Bonzes ou *Tao ssée*, que des vûës interessées engageoient à tromper le peuple, ont mêlé dans ces cérémonies plusieurs pratiques superstitieuses, telles que sont celles de brûler du papier doré en forme de monnoye, & même des étoffes de soye blanche, comme si ces choses pouvoient leur servir dans l'autre monde; de prêcher que les ames se trouvent sur les tablettes où leurs noms sont écrits, & qu'elles se repaissent de la fumée des viandes & des parfums qu'on brûle.

Ces coutumes ridicules sont très-éloignées de la véritable doctrine Chinoise, & n'ont de force que parmi une troupe ignorante qui suit ces sortes de sectes; & même quoique ces Bonzes ayent introduit leurs superstitions particulieres, ils ne laissent pas de regarder toûjours les anciennes cérémonies, comme autant de marques du respect filial, que les enfans doivent à leurs parens défunts.

Des Prisons où l'on renferme les Criminels, & des châtimens dont on les punit.

Quoique la Justice de la Chine nous paroisse lente, par les longues procedures qu'elle observe, pour ne pas priver mal-à-propos les hommes d'un bien aussi considérable que la vie & l'honneur, elle ne laisse pas de punir sévérement les criminels, & de proportionner la peine à l'énormité des crimes.

Les affaires criminelles passent le plus souvent par cinq ou six Tribunaux, avant qu'on en vienne à une Sentence decisive : ces Tribunaux sont subordonnez les uns aux autres, & ont droit de revoir tous les Procès, & de faire des informations exactes sur la vie & les mœurs des accusateurs & des témoins, aussi bien que sur les crimes des personnes qu'ils doivent juger.

Cette lenteur dans les procédures est favorable aux accusez, en ce qu'il est rare que l'innocence soit opprimée, mais aussi elle les fait rester long-tems dans les prisons. Ces prisons n'ont ni l'horreur, ni la salleté des prisons d'Europe, & elles sont beaucoup plus commodes & plus spacieuses : elles sont bâties de la même sorte presque dans tout l'Empire, & situées dans des lieux peu éloignez de leurs Tribunaux.

Quand on est entré par la premiere porte qui donne sur la rue, on marche dans une allée qui conduit à une seconde porte, par où l'on entre dans une basse cour, qu'on traverse pour arriver à une troisieme porte, qui est le logement des Geoliers. De-là on entre dans une grande cour quarrée. Aux quatre côtez de cette cour sont les chambres des prisonniers, elevées sur de grosses colomnes de bois, qui forment une espece de galerie. Aux quatre coins sont des prisons secrettes, où l'on renferme les scélerats : il ne leur est pas libre de sortir pendant le jour, ni de s'entretenir dans la cour, comme on le permet quelquefois aux autres prisonniers. Cependant avec de l'argent, ils peuvent obtenir pour quelques heures cet adoucissement ; mais on a la précaution de les retenir pendant la nuit arrêtez par de grosses chaines, dont on leur lie les mains, les pieds, & le milieu du corps ; ces chaines leur pressent les flancs, & les serrent de telle sorte, qu'à peine peuvent-ils se remuer. Quelque argent donné encore à propos, peut être aussi un moyen d'adoucir la sévérité des Geoliers, & de rendre leurs fers plus supportables.

Pour ce qui est de ceux dont les fautes ne sont pas considérables, & qui ont la liberté pendant le jour de se promener, & de prendre l'air dans les cours de la prison, on les assemble tous les soirs, on les appelle l'un après l'autre, & on les enferme dans une grande salle obscure ; ou bien dans leurs petites chambres, quand ils en ont loué pour être logez plus commodément.

Une Sentinelle veille toute la nuit, pour tenir tous les prisonniers dans un profond silence, & si l'on entendoit le moindre bruit, ou si la lampe qui doit être allumée, venoit à s'éteindre, on avertiroit aussitôt les Geoliers pour remédier au désordre.

D'autres sont chargez de faire continuellement la ronde, & il est difficile qu'aucun des prisonniers s'expose à tenter des moyens de s'évader, parce qu'aussitôt il seroit découvert, & ne manqueroit pas d'être sévérement puni par le Mandarin, qui visite très-souvent les prisons, & qui doit être toûjours en etat d'en rendre compte ; car s'il y a des malades, il en doit répondre ; c'est à lui

de faire venir les Medecins, de faire fournir les remedes aux frais de l'Empereur, & d'apporter tous ses soins pour rétablir leur santé. On est obligé d'avertir l'Empereur de tous ceux qui y meurent, & souvent Sa Majesté ordonne aux Mandarins Supérieurs, d'examiner si le Mandarin de la Justice Subalterne a fait son devoir.

C'est dans ces tems de visite que ceux qui sont coupables de quelque crime qui mérite la mort, paroissent avec un air triste, un visage hâve & défiguré, la tête panchée, & les pieds chancellans; ils tâchent par-là d'exciter la compassion, mais fort inutilement; car ce n'est pas seulement pour s'assûrer de leurs personnes qu'on les retient en prison, mais en partie pour les mattει, & leur faire subir un commencement de la peine qu'ils méritent.

Il y a de grandes Prisons comme celles de la Cour Souveraine de *Peking*, où l'on permet aux Marchands & aux Ouvriers, tels que sont les Tailleurs, les Bouchers, les Marchands de ris & d'herbes, &c. d'entrer dans les Prisons pour le service & la commodité de ceux qui y sont détenus. Il y a même des Cuisiniers qui apprêtent à manger, & tout s'y fait avec un grand ordre par la vigilance des Officiers.

La prison des femmes est séparée de celle des hommes; on ne leur peut parler que par une grille, ou par le tour qui sert à leur fournir leurs besoins; mais il est très-rare qu'aucun homme en approche.

Il y a encore quelques endroits, où, lorsqu'un prisonnier vient à mourir, on ne permet pas de faire passer son cadavre par la porte ordinaire de la Prison, mais par une ouverture qu'on a soin de pratiquer au mur de la premiere cour, & qui ne sert qu'au passage des morts.

Les personnes d'un certain rang, qui se trouvent dans la Prison en danger de mort, demandent en grace d'en sortir avant qu'elles expirent, pour que leurs corps ne passent pas par cette ouverture, ce qu'elles regardent comme une tâche infamante; aussi la plus affreuse imprécation qu'un Chinois puisse faire contre celui à qui il souhaite du mal, c'est de lui dire: Puisses-tu être traîné par le trou de la Prison.

Il n'y a point de fautes impunies à la Chine: tout est déterminé: la bastonnade est le châtiment ordinaire pour les fautes les plus légeres. Le nombre des coups est plus ou moins grand, selon la qualité de la faute: c'est la peine dont les Officiers de Guerre punissent quelquefois sur le champ les Soldats Chinois, mis en sentinelle toutes les nuits dans les ruës & les Places publiques des grandes Villes, quand on les trouve endormis.

Quand le nombre des coups ne passe pas vingt, c'est une correction paternelle, qui n'a rien d'infamant, & l'Empereur la fait quelquefois donner à des personnes de grande considération, & ensuite les voit, & les traitte comme à l'ordinaire.

Il faut très-peu de chose pour être ainsi paternellement châtié: avoir volé une bagatelle, s'être emporté de paroles, avoir donné quelques coups de poing: si cela va jusqu'au Mandarin, il fait joüer aussitôt le *Pan tsée*; c'est ainsi que s'appelle l'instrument dont on bat les coupables. Après avoir subi le châtiment, ils doivent se mettre à genoux devant le Juge, se courber trois fois jusqu'à terre, & le remercier du soin qu'il prend de leur éducation.

Ce *Pan tsée* est une grosse canne fenduë, à demi platte, de quelques pieds de longueur; elle a par le bas la largeur de la main, & par le haut elle est polie & deliée, afin qu'elle soit plus aisée à empoigner; elle est de bambou, qui est un bois dur, massif, & pesant.

Lorsque le Mandarin tient son Audience, il est assis gravement devant une table, sur laquelle est un étui rempli de petits bâtons longs de plus d'un demi-pied, & larges de deux doigts; plusieurs

Estafiers

Estafiers armez de *Pan tsëe* l'environnent: au signe qu'il donne en tirant & jettant ces bâtons, on saisit le coupable, on l'étend ventre contre terre, on lui abaisse le haut de chausses jusqu'aux talons, & autant de petits bâtons que le Mandarin tire de son etui, & qu'il a jetté par terre, autant d'Estafiers se succedent, qui appliquent les uns après les autres chacun cinq coups du *Pan tsëe* sur la chair nuë du coupable. On change d'Executeur de cinq coups en cinq coups, ou plûtôt deux Exécuteurs frappent alternativement chacun cinq coups, afin qu'ils soient plus pesans, & que le châtiment soit plus rude.

Il est néanmoins à remarquer que quatre coups sont toûjours réputez pour cinq, & c'est ce qui s'appelle la grace de l'Empereur, qui comme pere, par compassion pour son peuple, diminuë toûjours quelque chose de la peine. Il y a un moïen de l'adoucir, c'est de gagner par argent ceux qui frappent: ils ont l'art de se ménager de telle sorte, que les coups ne portent que legerement, & que le châtiment devient presque insensible. Un jeune Chinois ayant vû son pere condamné à cette peine, & prêt à la souffrir, se jetta sur lui pour recevoir les coups, & toucha si fort le Juge par cette action de piété, qu'il fit grace au pere, en considération du fils.

Ce n'est pas seulement dans son Tribunal, qu'un Mandarin a le pouvoir de faire donner la bastonnade; il a le même droit en quelque endroit qu'il se trouve, même hors de son district; c'est pourquoi quand il sort, il a toûjours dans son cortege des Officiers de Justice, qui portent des *Pan tsëe*.

Pour un homme du peuple, il suffit de n'avoir pas mis pied à terre à son passage, si l'on est à cheval; ou d'avoir traversé la ruë en sa présence, pour recevoir cinq ou dix coups de bâtons par son ordre: l'exécution est si promte, qu'elle est souvent faite avant que ceux qui sont présens s'en soient presque apperçus. Les Maîtres usent du même châtiment à l'égard de leurs disciples, les peres à l'égard de leurs enfans, & les Seigneurs pour punir leurs Domestiques, avec cette différence que le *Pan tsëe* est moins long & moins large.

Un autre châtiment moins douloureux, mais plus infamant, est une espéce de Carcan auquel on attache le coupable, & que les Portugais ont appellé *la Cangue*. Cette Cangue est composée de deux morceaux de bois échancrez au milieu, pour y insérer le col du coupable: dès qu'il y a été condamné par le Mandarin, on prend ces deux morceaux de bois, on les pose sur ses épaules, & on les unit ensemble, de maniere qu'il n'y a de place vuide que pour le col. Alors le patient ne peut ni voir ses pieds, ni porter la main à la bouche, & il a besoin du secours de quelqu'un pour lui donner à manger. Il porte nuit & jour ce désagréable fardeau, qui est ou plus pésant, ou plus leger, selon la grieveté ou la legereté de la faute que l'on punit.

Il y a de ces Cangues qui pesent jusqu'à deux cens livres, & qui de leur poids accablent le criminel, de sorte que quelquefois le chagrin, la confusion, la douleur, le défaut de nourriture & de sommeil, lui causent la mort. On en voit de trois pieds en quarré, & d'un bois épais de cinq ou six pouces. Les ordinaires pésent cinquante à soixante livres.

Les patients ne laissent pas de trouver differens moyens d'adoucir ce supplice; les uns marchent accompagnez de leurs parens ou de leurs amis, qui soulevent la Cangue par les quatre coins, afin qu'elle ne porte pas sur les épaules: d'autres l'appuyent sur une table, ou sur un banc: d'autres font faire une chaise où ils sont assis entre quatre colomnes d'une égale hauteur qui supportent la Cangue. Il y en a qui se couchent sur le ventre, & qui se servent du trou où leur tête est passée, comme d'une fenêtre, par laquelle ils regardent effrontement tout ce qui se fait dans la ruë.

Lorſqu'en préſence du Mandarin on a réüni les deux pieces de bois au col du coupable, on colle deſſus à droite & à gauche deux longues bandes de papier larges de quatre doigts, auſquelles on applique une eſpéce de ſceau, afin que les deux pieces qui forment la Cangue, ne puiſſent pas ſe ſéparer ſans qu'on s'en apperçoive. Puis on y écrit en gros caractéres le crime pour lequel le coupable eſt puni, & le tems que doit durer le châtiment : par exemple, c'eſt un voleur, c'eſt un broüillon & un ſéditieux, c'eſt un perturbateur du repos des familles, c'eſt un joüeur, &c. il portera la Cangue durant trois mois en tel endroit.

Le lieu où on les expoſe, eſt d'ordinaire, ou la porte d'un Temple célébre par le concours des peuples, ou un carrefour fort fréquenté, ou la porte de la Ville, ou une Place publique, ou même la premiere porte du Tribunal du Mandarin.

Quand le tems de la punition eſt écoulé, les Officiers du Tribunal repréſentent le coupable au Mandarin, qui après l'avoir exhorté à ſe corriger, le delivre de la Cangue, & pour le congédier, lui fait donner une vingtaine de coups de bâtons ; car c'eſt l'uſage aſſez ordinaire de la Juſtice Chinoiſe, de ne point impoſer de peine, à la réſerve des amendes pecuniaires, qui ne ſoit precedée & ſuivie de la baſtonnade ; de ſorte qu'on peut dire que le Gouvernement Chinois ne ſubſiſte guéres que par l'exercice du bâton.

Ce châtiment eſt plus commun pour les hommes que pour les femmes ; cependant un ancien Miſſionnaire * qui viſitoit un Mandarin d'une Ville du premier ordre, trouva près de ſon Tribunal une femme portant la Cangue : c'étoit une Bonzeſſe, c'eſt-à-dire, une de ces filles qui vivent en communauté dans une eſpece de Monaſtere, dont l'entrée eſt interdite à tout le monde ; qui s'y occupent du culte des Idoles & du travail ; qui ne gardent point de clôture, mais qui neanmoins ſont obligées de vivre dans la continence, tandis qu'elles demeurent dans le Monaſtere.

* Le P. Contancin.

Cette Bonzeſſe ayant été accuſée d'avoir eu un enfant d'un commerce illégitime, le Mandarin ſur la plainte qu'on lui porta, la fit comparoître à ſon Tribunal, & après lui avoir fait une ſévére reprimande, il lui dit que puiſqu'elle avoit de la peine à garder la continence, il falloit qu'elle quittât le Monaſtere, & qu'elle ſe mariât ; cependant pour la châtier, il la condamna à porter la Cangue : on y écrivit ſa faute, & on ajoûta que ſi quelqu'un vouloit ſe marier avec elle, le Mandarin la livreroit, & donneroit une once & demie d'argent pour les frais du mariage. Cette ſomme vaut à peu-près ſept livres dix ſols de notre monnoye : cinquante ſols devoient être employez à loüer une chaiſe, & à payer les Joüeurs d'inſtrumens : les cinq livres de ſurplus étoient deſtinées aux frais du feſtin qu'on feroit avec les voiſins le jour des nôces. Elle ne fut pas longtems ſans trouver un mari qui la demanda au Mandarin, & à qui elle fut accordée.

Outre le châtiment de la *Cangue*, il y a encore d'autres peines qu'on impoſe pour des fautes légeres. Le même Miſſionnaire entrant dans la ſeconde Cour du même Tribunal, y trouva de jeunes gens à genoux : les uns portoient ſur la tête une pierre qui peſoit bien ſept à huit livres ; d'autres tenoient un livre à la main, & le liſoient avec application.

Parmi ceux-ci étoit un jeune homme marié, d'environ trente ans, qui aimoit le jeu à l'excès : il y avoit perdu une partie de l'argent que ſon pere lui avoit fourni pour ſon petit commerce : exhortations, reprimandes, menaces, rien n'avoit pû le guérir de la paſſion du jeu. Son pere qui vouloit le corriger d'une inclination ſi pernicieuſe à ſes intérêts, le conduiſit au Tribunal du Mandarin.

Le Mandarin homme d'honneur & de probité, admit la plainte du pere : il fit approcher le jeune homme, & après l'avoir reprimandé d'un ton ſevere, &

lui avoir fait une instruction pathétique sur la soumission & la docilité, il étoit sur le point de lui faire donner la bastonnade, lorsque sa mere entrant tout-à-coup, se jetta aux pieds du Mandarin, & lui demanda les larmes aux yeux la grace de son fils.

Le Mandarin se laissa attendrir, & s'étant fait apporter un Livre composé par l'Empereur, pour l'instruction de l'Empire, il l'ouvrit, & choisit l'article qui concernoit l'obéissance filiale. » Vous » me promettez, dit-il au jeune hom» me, de renoncer au jeu, & de vous » rendre docile aux volontez de votre » pere : je vous pardonne pour cette » fois; allez vous mettre à genoux dans » la galerie à côté de la salle d'audien» ce, apprenez par cœur cet article de » l'obéissance filiale ; vous ne sortirez » point du Tribunal que vous ne l'ayez » recité, & que vous n'ayez promis de » l'observer le reste de votre vie. » Cet ordre fut exécuté à la lettre : le jeune homme resta trois jours dans la galerie, apprit l'article, & fut congédié.

Il y a certains crimes pour lesquels on condamne les coupables à être marquez sur les deux joües, & la marque qu'on leur imprime, est un caractere Chinois qui indique leur crime. Il y en a d'autres pour lesquels on condamne, ou au bannissement, ou à tirer des Barques Royales : cette servitude ne dure gueres plus de trois ans.

Pour ce qui est du bannissement, il est souvent perpétuel, sur tout si c'est en Tartarie qu'on exile : mais avant le départ, on ne manque jamais de donner la bastonnade; le nombre des coups est proportionné à la faute qui a mérité cette peine.

Ils ont trois manieres différentes d'exécuter à mort, ceux dont les crimes ont mérité ce supplice.

La premiere qui est la plus douce, est de les étrangler, & c'est le supplice dont on punit les crimes moins griefs qui méritent la mort. C'est ainsi qu'on punit un homme, qui en se battant auroit tué son adversaire.

La seconde est de trancher la tête, & c'est de ce supplice qu'on punit les crimes qui ont quelque chose d'énorme, tel que seroit un assassinat; cette mort est regardée comme plus honteuse, parce que la tête qui est la principale partie de l'homme, est séparée du corps, & qu'en mourant il ne conserve pas son corps aussi entier qu'il l'a reçu de ses parens.

Dans quelques endroits on étrangle avec une espéce d'arc, dont on passe la corde au col du criminel qui est à genoux; on tire l'arc, & par ce moyen on lui serre le gossier, & en lui ôtant la respiration, on l'étouffe; en d'autres endroits on met une corde longue de sept à huit pieds au col du coupable, en y faisant un nœud coulant. Deux valets du Tribunal la tirent fortement chacun de leur côté : un moment après ils la lâchent tout-à-coup, puis ils la tirent encore comme ils avoient fait d'abord, & à ce second coup, ils sont sûrs que le criminel est mort.

Les personnes d'un rang un peu distingué qui sont condamnez à mort, sont toûjours portez au lieu du supplice, dans des chaises, ou dans des charettes couvertes. Lorsqu'un criminel doit être condamné à mort, le Mandarin le fait tirer de prison & conduire à son tribunal, où ordinairement on a préparé un petit repas. Au moins avant que de lui lire sa Sentence, on ne manque guéres à lui présenter du vin, ce qui s'appelle *Tçi seng*. Ce mot de *Tçi* est le même, que celui dont on se sert, lorsqu'on offre quelque chose aux ancêtres. Ensuite on lui lit sa Sentence.

Le criminel qui se voit condamné à mort, éclate quelquefois en injures & en reproches contre ceux qui l'ont condamné. Quand cela arrive, le Mandarin écoute à la vérité ces invectives avec patience & compassion, mais on lui met un baillon dans la bouche, & on

le conduit au ſupplice : on en voit quelquefois qui ſont conduits à pied, qui vont en chantant au lieu de l'exécution, & boivent gayement le vin que leur préſentent leurs amis, qui les attendent au paſſage, pour leur donner cette derniere marque d'amitié.

Il y a un autre genre de mort très-cruelle, dont on a puni autrefois les révoltez & les criminels de leze Majeſté: c'eſt ce qu'ils appelloient être haché en dix mille piéces. L'Exécuteur attachoit le criminel à un poteau, il lui cernoit la tête, & en arrachant la peau de force, il l'abbattoit ſur ſes yeux; enſuite il lui déchiquetoit toutes les parties du corps qu'il coupoit en pluſieurs morceaux, & après s'être laſſé dans ce barbare exercice, il l'abandonnoit à la cruauté de la populace & des ſpectateurs.

C'eſt ce qui s'eſt pratiqué en certaines occaſions ſous le regne de quelques Empereurs, qui ſont regardez comme barbares. Car ſelon les Loix, ce troiſiéme ſupplice conſiſte à couper le corps du criminel en pluſieurs morceaux, à lui ouvrir le ventre, & à jetter le corps ou dans la riviere, ou dans une foſſe commune pour les grands criminels.

A la réſerve de certains cas extraordinaires, qui ſont marquez dans le corps des Loix Chinoiſes, ou pour leſquels l'Empereur permet d'exécuter ſur le champ, nul Mandarin, nul Tribunal ſupérieur ne peut prononcer définitivement un Arrêt de mort. Tous les jugemens de crimes dignes de mort doivent être examinez, décidez, & ſouſcrits par l'Empereur. Les Mandarins envoyent en Cour l'inſtruction du procès, & leur déciſion, marquant l'article de la Loi qui les a déterminez à prononcer de la ſorte : par exemple, un tel eſt coupable de crime : la Loi porte qu'on étranglera ceux qui en ſont convaincus ; ainſi je condamne un tel à être étranglé.

Ces informations étant arrivées à la Cour, le Tribunal ſupérieur des affaires criminelles examine le fait, les circonſtances, & la déciſion; ſi le fait n'eſt pas clairement exposé, ou que le Tribunal ait beſoin de nouvelles informations, il préſente un mémorial à l'Empereur, qui contient l'exposé du crime & la déciſion du Mandarin inférieur, & il ajoûte : pour juger ſainement, il paroît qu'il faut être inſtruit de telle circonſtance; ainſi nous opinons à renvoyer l'affaire à tel Mandarin, afin qu'il nous donne les éclairciſſemens que nous ſouhaittons.

L'Empereur ordonne ce qu'il lui plaît, mais ſa clémence le porte toûjours à renvoyer l'affaire, afin que quand il s'agit de la vie d'un homme, on ne décide point légerement, & ſans avoir les preuves les plus convaincantes. Lorſque le Tribunal ſupérieur a reçu les informations qu'il demandoit, il préſente de nouveau ſa déliberation à l'Empereur.

Alors l'Empereur ſouſcrit à la déliberation du Tribunal, ou bien il diminue la rigueur du châtiment; quelquefois même il renvoye le mémorial en écrivant ces paroles de ſa main : » Que »le Tribunal délibere encore ſur cette »affaire, & me faſſe ſon rapport. » On apporte à la Chine l'attention la plus ſcrupuleuſe, quand il s'agit de condamner un homme à la mort.

L'Empereur regnant ordonna en 1725. que dans la ſuite on ne puniroit perſonne du ſupplice de mort, que ſon procès ne lui fut préſenté trois fois. Conformément à cet ordre, le Tribunal des crimes tint la conduite ſuivante. Quelque tems avant le jour déterminé, il fit tranſcrire dans un livre toutes les informations, qui pendant le cours de l'année lui avoient été envoyées des Juſtices ſubalternes : on y joignit le jugement que chaque Juſtice avoit porté, & celui du Tribunal de la Cour.

Ce Tribunal s'aſſembla enſuite pour lire, revoir, corriger, ajoûter, retrancher, ce qu'il jugeroit à propos. Après quoi il en fit tirer deux copies au net; l'une qu'il préſenta à l'Empereur, afin que ce Prince pût la lire & l'examiner

en particulier; l'autre qu'il garda pour la lire en présence de tous les principaux Officiers des Tribunaux souverains, & la réformer selon leurs avis.

Ainsi à la Chine on accorde à l'homme le plus vil & le plus misérable, ce qui ne s'accorde en Europe comme un grand privilége, qu'aux personnes les plus distinguées, c'est-à-dire, le droit de n'être jugé & condamné que par toutes les Chambres du Parlement assemblées en corps.

Cette seconde copie ayant été examinée & corrigée, on la présenta à l'Empereur, puis l'on en tira quatre-vingt dix-huit copies en langue Tartare, & quatre-vingt dix-sept en langue Chinoise. Toutes ces copies se remirent entre les mains de Sa Majesté, qui les donna encore à examiner aux plus habiles Officiers, soit Tartares, soit Chinois qui étoient à *Peking*.

Lorsque le crime est fort énorme, l'Empereur en souscrivant à la mort du criminel, ajoûte : *Aussitôt qu'on aura reçu cet ordre, qu'on l'exécute sans aucun délai.* Pour ce qui est des crimes de mort qui n'ont rien d'extraordinaire, l'Empereur écrit au bas de la Sentence : *Qu'on retienne le criminel en prison, & qu'on l'exécute au tems de l'Automne.* Il y a un jour fixé dans l'Automne, pour exécuter à mort tous les criminels.

La question ordinaire qui est en usage à la Chine, pour tirer la vérité de la bouche des criminels, est douloureuse & très-sensible : elle se donne aux pieds ou aux mains : on se sert pour les pieds d'un instrument qui consiste en trois bois croisez, dont celui du milieu est fixe, & les deux autres se tournent & se remuent : on met les pieds du patient dans cette machine, & on les y serre avec tant de violence, que la cheville du pied s'applatit. Quand on la donne aux mains, c'est par le moyen de petits bois, qu'on insere entre les doigts du coupable, on les lie très-étroitement avec des cordes, & on les laisse pendant quelque tems dans cette torture.

Les Chinois ont des remedes pour diminuer, & même pour amortir le sentiment de la douleur : après la question ils en ont d'autres, qu'ils employent pour guerir le patient, lequel en effet par leur moyen recouvre, quelquefois même en peu de jours, le premier usage de ses jambes.

De la question ordinaire on passe à l'extraordinaire, qui se donne pour les grands crimes, & sur tout pour ceux de leze Majesté, afin de découvrir les complices, quand le crime est avéré. Elle consiste à faire de légeres taillades sur le corps du criminel, & à lui enlever la peau par bandes en forme d'aiguilletes.

Voilà toutes les espéces de châtimens, que les Loix Chinoises prescrivent pour la punition des crimes. Il y a, comme je l'ai dit, quelques Empereurs qui en ont fait souffrir de beaucoup plus cruels ; mais ils sont détestez de la Nation, & regardez comme des tyrans. Tel fut l'Empereur *Tcheou*, dont on lit les horribles cruautez dans les annales de l'Empire.

Ce Prince, à l'instigation de *Ta kia* l'une de ses concubines, dont il étoit éperduëment amoureux, inventa un nouveau genre de supplice nommé *Pao lo* : c'étoit une colomne de bronze haute de vingt coudées & large de huit, creusée en dedans comme le taureau de Phalaris, & ouverte en trois endroits pour y mettre du feu : on y attachoit les criminels, & on la leur faisoit embrasser des bras & des jambes : ensuite on allumoit un grand feu en-dedans, & on les faisoit ainsi rotir jusqu'à ce qu'ils fussent réduits en cendre en présence de cette femme impudique, qui se faisoit un spectacle agréable d'un si épouvantable supplice.

De l'Abondance qui régne à la Chine.

On peut dire ſans craindre de trop s'avancer, que la Chine eſt une des plus fertiles portions de l'univers, comme elle en eſt une des plus vaſtes & des plus belles : une ſeule de ces Provinces pourroit faire un Etat conſidérable, & flatter l'ambition d'un Prince. Il n'y a preſque rien dans les autres Pays qui ne ſe trouve à la Chine, & il y a une infinité de choſes qu'on chercheroit vainement ailleurs.

Cette abondance doit être attribuée, & à la profondeur des terres, & à l'induſtrie laborieuſe de ces peuples, & à la quantité de Lacs, de Fleuves, de Rivieres, & de Canaux, dont tout le pays eſt arroſé. Il n'y a guéres de Villes dans les Provinces du Midi, ni même de Bourgs, où l'on ne puiſſe aller en bateau, parce que par-tout il y a des Rivieres ou des Canaux. Le Ris ſe ſeme en quelques Provinces deux fois l'année ; il eſt bien meilleur que celui qui croît en Europe : la Terre y produit pluſieurs autres eſpéces de grains, telles que ſont le froment, l'orge, diverſes ſortes de millets, les féves, les pois toujours verds, les pois noirs & jaunes, dont on ſe ſert, au lieu d'avoine, pour engraiſſer les chevaux : mais dans les parties Méridionales, on fait moins de cas de tous ces grains que du ris, qui y eſt la nourriture ordinaire ; car dans les parties Septentrionales on ſe nourrit ſur-tout de froment.

Parmi les animaux que l'on mange en Europe, & dont les Chinois tous les jours font uſage, ſur-tout les gens riches, qui ont ſoin de ſe bien régaler, la chair de Cochon eſt, ſelon leur goût, la viande la plus delicieuſe ; ils la préferent à toute autre, & elle fait comme la baſe de leurs repas. Il y a peu de maiſons où l'on n'en nourriſſe, & où on ne les engraiſſe : auſſi en mangent-ils toute l'année. Il faut avoüer qu'elle a bien meilleur goût qu'en Europe, & d'ailleurs ſa chair eſt ſaine & n'eſt nullement indigeſte : c'eſt un excellent manger qu'un jambon de la Chine.

La chair des Jumens ſauvages eſt auſſi fort eſtimée : outre le gibier, les volatiles, & autres animaux que nous avons en quantité, les nerfs de cerfs, & les nids d'oyſeaux, dont j'ai déja parlé, les pattes d'ours, & les pieds de divers animaux ſauvages, qui leur viennent ſalez de Siam, de Camboye, & de la Tartarie, font les délices de la table des grands Seigneurs.

Le peuple s'accommode fort de la chair des chevaux, & des chiens, quoique morts de vieilleſſe, ou de maladie ; il n'a pas même de repugnance à manger celle des chats, des rats, & d'autres pareils animaux, qui ſe vend dans les ruës. C'eſt un divertiſſement aſſez agréable, de voir les Bouchers, lorſqu'ils portent de la chair de chien en quelque lieu, ou quand ils vont chargez de cinq ou ſix chiens pour les tuer. Tous les chiens attirez par les cris de ceux qu'on va tuer, ou par l'odeur de ceux qu'on a déja tuez, ſe jettent en troupes ſur les Bouchers, qui ſont obligez de marcher toûjours armez d'un long bâton, ou d'un long foüet, pour ſe défendre de leurs inſultes ; & de ſe tenir en des lieux fermez, pour exercer paiſiblement leur métier.

Outre les oyſeaux domeſtiques, ils trouvent encore ſur leurs Rivieres & ſur leurs Lacs quantité d'oyſeaux de Riviere, & principalement de Canards ſauvages. La maniere dont ils les prennent, mérite d'être rapportée : ils ſe mettent la tête dans de groſſes citroüilles ſeches, où il y a quelques trous pour voir & pour reſpirer, puis ils marchent nuds dans l'eau, ou bien ils nagent ſans rien faire paroître au dehors, que la tête couverte

de la citroüille. Les Canards accoûtumez à voir de ces citroüilles flottantes, autour desquelles ils se jouent, s'en approchent sans crainte, & le Chasseur les tirant par les pieds dans l'eau pour les empêcher de crier, leur tord le col, & les attache à sa ceinture. Il ne quitte point cet exercice, qu'il n'en ait pris un grand nombre.

Le Gibier y foisonne: on voit à *Peking* pendant l'hyver dans diverses places, plusieurs monceaux de diverses sortes d'animaux, volatiles, terrestres, & aquatiques, durcis par le froid, & exempts de toute corruption: on y voit une quantité prodigieuse de Cerfs, de Dains, de Sangliers, de Chevres, d'Elans, de Lievres, de Lapins, d'Ecureuils, de Chats & de Rats sauvages, d'Oyes, de Canards, de Poules de bois, de Perdrix, de Faisans, de Cailles, & plusieurs autres animaux qui ne se trouvent point en Europe, & qui se vendent à très-grand marché.

Les Rivieres, les Lacs, les Etangs, & même les Canaux dont toute la Chine est arrosée, sont remplis de toute sorte de poissons. On en trouve un grand nombre jusques dans les fossez, qu'ils ont soin de pratiquer au milieu des campagnes, pour y conserver de l'eau, dont le ris a un continuel besoin.

Des bateaux pleins de l'eau où se trouve de la semence de poissons, comme nous l'avons expliqué, parcourent la Chine. On achete de cette eau, & l'on en remplit les fossez: les poissons qui s'y trouvent étant fort petits & presque imperceptibles, on les nourrit avec des lentilles de marais, ou avec des jaunes d'œuf, à peu-près comme on nourrit les animaux domestiques en Europe. Les grands poissons se conservent par le moyen de la glace; on en remplit de grands bateaux qu'on transporte jusqu'à *Peking*.

Il n'y a guéres de poissons en Europe qui ne se trouvent à la Chine: on y voit des Lamproyes, des Carpes, des Solles, des Saumons, des Truites, des Aloses, des Esturgeons, &c. mais il y en a beaucoup d'autres d'un goût excellent, qui nous sont tout-à-fait inconnus. Il n'est pas possible d'en rapporter toutes les especes: je ne m'attacherai qu'à quelques-unes qui feront juger des autres.

Un de ceux que l'on estime le plus, & qui pese environ quarante livres, est celui qu'ils appellent *Tcho kia yu*, c'est-à-dire, l'encuirassé. Ils le nomment ainsi, parce qu'en effet il a sur le dos, sous le ventre, & aux deux côtez une suite d'écailles tranchantes, rangées en lignes droites, & posées les unes sur les autres, à peu-près comme sont les tuiles sur nos toits. C'est un poisson admirable, dont la chair est fort blanche, & qui ressemble assez à celle du veau pour le goût.

Quand le tems est doux, on pêche une autre sorte de poisson fort délicat, que les gens du pays appellent poisson de farine, à cause de son extrême blancheur, & parce que ses prunelles noires semblent être enchassées dans deux cercles d'argent fort brillant: il y en a dans les Mers du côté de la Province de *Kiang nan* une quantité si prodigieuse, qu'on en tire jusqu'à quatre cens livres pesant d'un seul coup de filet.

Un des meilleurs poissons qui soit dans toute la Chine, est celui qu'on pêche à la quatriéme & cinquiéme Lune: il approche assez de nos Brames de mer, & il pese cinq à six livres: il se vend d'ordinaire huit deniers la livre, & tout au plus le double à vingt lieuës dans les terres où on le transporte.

Quand cette pêche est finie, il arrive des côtes de la Province de *Tche kiang*, de grandes barques chargées d'une autre espece de poisson frais, qui ressemble assez aux Moruës de Terre-neuve. Il n'est pas croyable combien il s'en consomme dans la saison depuis les côtes de *Fo kien* jusqu'à celles de *Chan tong*, outre la quantité prodigieuse, qu'on sale dans le Pays même où se fait la pêche.

On le vend à très-vil prix, quoique les Marchands ne puissent l'aller chercher sans beaucoup de frais: car il leur

faut d'abord acheter du Mandarin la permission de faire ce commerce, loüer ensuite une Barque, acheter le poisson à mesure qu'on le tire du filet, & l'arranger dans le fond de calle sur des couches de sel, de la même maniere qu'à Dieppe on arrange les harengs dans des tonnes. C'est par ce moyen que malgré les plus grandes chaleurs ce poisson se transporte dans les Provinces les plus éloignées. Il est aisé de juger combien cette pêche doit être abondante, puisque le poisson se vend à si bon compte, nonobstant la dépense que font les Marchands qui l'apportent.

Outre cette espece de Moruë dont nous venons de parler ; depuis la sixiéme jusqu'à la neuviéme Lune on fait venir une quantité surprenante d'autre poisson salé des côtes de la Mer. Dans la Province de *Kiang nan* on voit sur-tout de gros poissons venant de la mer ou du fleuve Jaune, qui se jettent dans de vastes plaines toutes couvertes d'eau : tout y est disposé de telle sorte, que les eaux s'écoulent aussi-tôt qu'ils y sont entrez. Ces poissons demeurans à sec, on les prend sans peine; on les sale, on les vend aux Marchands qui en chargent leurs Barques à peu de frais.

Dans le grand fleuve *Yang tse kiang*, vis-à-vis de la Ville de *Kieou kiang*, où il a plus d'une demie-lieuë de largeur, on pêche toute sorte d'excellens poissons, & entre autres une espéce nommée *Hoang yu*, c'est-à-dire, poisson jaune. Il est d'une grosseur extraordinaire, & d'un goût admirable. On en prend quelquefois qui pesent plus de huit cens livres : on ne voit guéres de poissons qui ait la chair plus ferme. On ne le pêche qu'en certain tems, sçavoir lorsqu'il passe du lac *Tong ting hou* dans cette Riviere.

Ce Lac est le plus grand qui soit à la Chine, & c'est beaucoup dire ; car il n'y a guéres de Provinces, où il ne se trouve des Lacs d'une étenduë prodigieuse, tels que sont le Lac *Hong se hou*, le Lac *Ta hou*, le Lac *Po yang hou*, &c. Celui-ci, par exemple, qu'on appelle encore le Lac de *Iao tcheou* est formé par le confluent de quatre Rivieres aussi grandes que la Loire, qui sortent de la Province de *Kiang si* : il a trente lieuës de circuit, & on y essuie des typhons, comme sur les Mers de la Chine.

Nous avons déja parlé dans l'idée générale que nous avons donné de cet Empire, d'un certain poisson extraordinaire, appellé poisson d'or, ou poisson d'argent, que les grands Seigneurs conservent ou dans leurs cours, ou dans leurs jardins, comme un ornement particulier de leurs Palais. Le P. le Comte qui en a fait la description, ajoûte à ce que nous en avons dit, des particularitez que je ne dois pas » omettre. « Ces poissons, dit ce Pere, » sont d'ordinaire de la longueur du doigt » & gros à proportion. Le mâle est d'un » beau rouge depuis la tête jusqu'à la » moitié du corps, & même davantage, » le reste avec toute la queuë en est doré, » mais d'un or si lustré & si éclatant, que » nos véritables dorures n'en approchent » pas. La femelle est blanche ; elle a la » queuë, & même une partie du corps » parfaitement argentée. La queuë de » l'un & de l'autre n'est pas unie & platte » comme celle des autres poissons, mais » formée en bouquet, grosse, longue, » & qui donne un agrément particulier » à ce petit animal, dont le corps est » d'ailleurs parfaitement bien propor- » tionné.

» Ceux qui les veulent nourrir, doivent » en prendre un grand soin, parce qu'ils » sont extraordinairement délicats & sensibles aux moindres injures de l'air. On » les met dans un bassin fort profond & » fort large, au fond duquel on a accoû- » tumé de renverser un pot de terre troüé » par les côtez, afin qu'ils puissent durant » les grandes chaleurs s'y retirer, & se » mettre ainsi à couvert du soleil. On jette » aussi sur la surface de l'eau certaines » herbes particulieres, qui s'y conser- » vent toûjours vertes, & qui y entre- » tiennent la fraîcheur. Cette eau se

» change deux ou trois fois la semaine; » de maniere néanmoins qu'on en met » de nouvelle, à mesure qu'on vuide le » bassin, qu'il ne faut jamais laisser à sec. » Si l'on est obligé de transporter le poisson d'un vase à un autre, il se faut bien » donner de garde de le prendre avec la » main; tous ceux qu'on touche, meurent bien-tôt après, ou se flétrissent; » il faut pour cela se servir d'une petite » cüilliere de fil attachée par le haut à » un cercle de bois, dans laquelle on les » engage insensiblement. Quand ils y » sont entrez d'eux-mêmes, on a soin » de ne les pas heurter, mais de les tenir » toûjours dans la premiere eau, qui ne » se vuide que lentement, & qui donne » le tems de les transporter dans l'eau » nouvelle. Le grand bruit, comme celui de l'artillerie, ou du tonnerre, une » odeur trop forte, un mouvement violent, tout cela leur est nuisible, & quelquefois même les fait mourir, comme » je l'ai souvent remarqué sur mer où » nous en portions, toutes les fois qu'on » tiroit le canon, ou qu'on faisoit fondre » du gaudron. D'ailleurs ils vivent presque de rien; les vers insensibles qui se » forment dans l'eau, ou les parties les » plus terrestres qui y sont mêlées, suffisent presque pour les empêcher de » mourir. On y jette néanmoins de tems » en tems de petites boules de pâte, mais » il n'y a rien de meilleur que du pain » à chanter, qui étant détrempé, fait une » espéce de bouillie dont ils sont extrêmement avides, & qui est en effet très-proportionnée à leur délicatesse naturelle.

» Dans les Pays chauds, ils multiplient » beaucoup, pourvû qu'on ait soin de retirer les œufs qui surnagent, & qu'ils » mangent presque tous. On les place » dans un vase particulier exposé au Soleil, & on les y conserve jusqu'à ce » que la chaleur les ait fait éclorre. Les » poissons en sortent avec une couleur » noire, que quelques-uns d'eux conservent toûjours, mais qui se change peu » à peu dans les autres en rouge, en » blanc, en or, en argent, selon leur différente espece. L'or & l'argent commencent à se former à l'extrémité de » la queuë, & s'étendent un peu plus » ou un peu moins, selon leur disposition particuliere. »

De nouvelles connoissances qu'on a tirées des Chinois, qui font trafic de ces petits poissons, & qui gagnent leur vie à les élever, & à les vendre, me donnent lieu de faire ici quelques observations.

1°. Quoiqu'assez communément ils n'ayent guéres que la longueur d'un doigt, il y en a néanmoins qui sont aussi longs & aussi gros que les plus grands harengs.

2°. Ce n'est pas la couleur rouge ou blanche qui distingue le mâle de la femelle. On reconnoît les femelles à divers points blancs qu'elles ont vers les oüies, & vers les petites nageoires qui en sont proches; & les mâles, en ce qu'ils ont ces endroits brillans & éclatans.

3°. Quoiqu'assez ordinairement ils ayent la queuë en forme de bouquet, plusieurs néanmoins ne l'ont point différente de celles des poissons ordinaires.

4°. Outre les petites boules de pâte, dont on les nourrit, on leur donne le jaune d'un œuf de poulle durci, de la chair maigre de cochon sechée au Soleil, & réduite en poussiére très-fine. On jette quelquefois des escargots dans le vase où on les conserve : leur bave attachée aux parois du vase, est un ragoût exquis pour ces petits poissons qui s'y jettent à l'envi les uns des autres pour la sucer. De petits vers rougeâtres qu'on trouve dans l'eau en certains réservoirs, est encore pour eux un mets friand.

5°. Il est rare qu'ils multiplient lorsqu'ils sont renfermez dans des vases, parce qu'ils y sont à l'étroit; si l'on veut qu'ils deviennent féconds, il faut les mettre dans des réservoirs, où l'eau soit vive & profonde en quelques endroits.

6°. Quand on a tiré l'eau du puits

pour en remplir le vase où sont les poissons, il faut auparavant la laisser reposer cinq ou six heures, sans quoi elle seroit trop cruë, & leur deviendroit nuisible.

7°. Si l'on s'apperçoit que les poissons frayent & donnent des œufs, ce qui arrive vers le commencement de May, on doit répandre des herbes sur la surface de l'eau : les œufs s'y attachent, & lorsqu'on voit que le fray est fini, c'est-à-dire, que les mâles ne cherchent plus les femelles ; il faut retirer les poissons du vase pour les transporter dans un autre ; exposer pendant trois ou quatre jours au grand Soleil le vase plein d'œufs, & en changer l'eau au bout de 40. ou 50. jours, parce que les petits poissons ont alors une forme sensible.

Ces observations ne seroient pas inutiles, si l'on s'avisoit quelque jour de transporter de ces petits poissons dorez en Europe, de même que les Hollandois en ont transportez à Batavie.

Outre les filets, dont les Chinois se servent pour prendre le poisson dans les grandes pêches, & la ligne dont ils usent dans les pêches particulieres, ils ont une autre maniere de pêcher, qui est assez singuliere, & très-divertissante. En diverses Provinces ils elevent un certain Oiseau, qui ressemble assez au Corbeau, mais dont le col est fort long, & le bec long, crochu & pointu : c'est une espece de cormorans qu'ils dressent à la pêche du poisson, à peu près comme on dresse les chiens à prendre des lievres.

Le matin au lever du Soleil on voit sur les Rivieres un bon nombre de bateaux, & plusieurs de ces Oiseaux qui sont perchez sur la prouë. Les pêcheurs font caracoller leurs bateaux sur la riviere, & au signal qu'ils donnent en battant l'eau d'une de leurs rames, les Cormorans volent dans la riviere, qu'ils partagent entre eux ; ils font le plongeon, & cherchant les poissons au fond de l'eau, ils saisissent ceux qu'ils trouvent par le milieu du corps, puis revenant sur l'eau, ils les portent à leur bec chacun vers sa barque, où le pêcheur ayant reçu le poisson, prend l'Oiseau, lui renverse la tête en bas, & lui passant la main sur le col, lui fait jetter les petits poissons qu'il avoit avalez, & qui sont retenus par un anneau qu'on leur met au bas du col, & qui leur serre le gosier. Ce n'est qu'à la fin de la pêche qu'on leur ôte cet anneau, & qu'on leur donne à manger. Quand le poisson est trop gros, ils se prêtent secours mutuellement, l'un le prend par la queuë, l'autre par la tête, & de compagnie ils l'apportent au bateau de leur maître.

Ils ont une autre maniere de prendre le poisson qui est fort simple, & qui ne leur donne aucune peine. Ils se servent de longs bateaux forts étroits : ils clouent d'un bout à l'autre sur les bords une planche large de deux pieds, & enduite d'un vernis blanc & très-lustré. Cette planche s'incline en dehors d'une maniere imperceptible, jusqu'à ce qu'elle soit presque à fleur d'eau. On s'en sert pendant la nuit, & on la tourne du côté de la Lune, afin que la réflexion de la lumiere en augmente l'éclat. Les poissons qui jouent, confondent aisément la couleur de la planche vernissée avec celle de l'eau, ils s'élancent souvent de ce côté là, & tombent ou sur la planche, ou dans le bateau.

Il y a des endroits où les Soldats tirent le poisson à l'arc avec beaucoup d'adresse. La fleche est attachée à l'arc avec une ficelle, afin de ne pas perdre la fleche, & de tirer le poisson lorsqu'il a été percé : dans d'autres endroits il y en a en si grande quantité dans la bourbe, que des hommes dans l'eau jusqu'à la ceinture, les percent avec un trident, & les tirent.

Si les Rivieres & les Lacs sont si fertiles en toutes sortes de poissons, la terre ne l'est pas moins par la multitude & la diversité des fruits qu'elle porte. On y mange des poires, des pommes, des

Pêches, des abricots, des coins, des figues, des raisins, & principalement une espece de fort bons muscats: on y voit des noix, des prunes, des cerises, des chataignes, des grenades, & presque tous les autres fruits qui se trouvent en Europe, sans parler de plusieurs autres qui ne s'y trouvent pas.

Cependant il faut avouer que tous ces fruits, à la réserve de ces muscats, & des grenades, ne peuvent se comparer aux nôtres, parce que les Chinois n'ont pas, comme en Europe, l'art & le soin de cultiver les arbres, pour en corriger ou perfectionner le goût. Ils ont trop besoin de leurs terres pour le ris & le froment; leurs pêches néanmoins ne sont guéres moins bonnes que les nôtres; il y en a même une espece qui est meilleure. En quelques endroits elles ne sont pas saines. Il faut en manger sobrement, parce qu'elles causent une dysenterie qui est très-dangereuse à la Chine. Leurs abricots ne seroient pas mauvais, si on leur laissoit le tems de mûrir sur l'arbre.

C'est de la Chine que nous sont venus les oranges, mais nous n'en avons eu que d'une seule espece, & il y en a plusieurs sortes qui sont excellentes: il y en a une espece qu'on estime: elles sont petites, & ont la peau fine, unie, & très-douce; il vient dans la Province de *Fo kien* une sorte d'oranges qui sont d'un goût admirable. Elles sont grosses, & la peau est d'un beau rouge: les Européans disent communément, qu'un plat de ces oranges, figureroit à merveille sur les premieres tables de l'Europe. On en mange à Canton de plus grosses, qui sont jaunes, fort agréables au goût, & fort saines; on en donne même aux malades, après les avoir ramollis sous la cendre chaude, les avoir coupées en deux, & les avoir remplies de sucre qui s'y incorpore; on tient que l'eau qui en sort, est très-salutaire à la poitrine. Il y en a d'autres qui ont un goût aigre, & dont les Européans se servent pour assaisonner les viandes.

Les limons & les citrons sont très-communs: dans quelques Provinces méridionales, il y en vient de gros ausquels on ne touche gueres: ils ne servent que d'ornemens dans les maisons: on en met sept ou huit sur un plat de porcelaine, & c'est uniquement pour divertir la vûe & flatter l'odorat: ils sont cependant excellens en confiture.

Une autre espece de limon, qui n'est pas plus gros qu'une noix, & qui est rond, verd, & aigre, est aussi tres-estimé, & passe pour admirable dans les ragoûts: l'arbre qui les porte, se met quelquefois dans des caisses, & sert dans les maisons à orner les cours ou les salles.

Outre les melons semblables à ceux que nous avons en Europe, la Chine en a encore deux especes différentes: les uns qui sont fort petits, jaunes au dedans, & d'un goût sucré, qui peuvent se manger avec la peau, de même que nous mangeons quelquesfois les pommes.

On nomme les autres, melons d'eau: ils sont gros & longs, la chair en est blanche & quelquefois rouge, & ils sont pleins d'une eau sucrée & rafraîchissante, qui désaltere, & ne fait jamais de mal, même dans les plus grandes chaleurs. On peut y ajoûter d'autres melons encore meilleurs, qui viennent d'un endroit de Tartarie nommé *Hami*, fort éloigné de *Peking*. Ces melons ont cela de particulier, qu'ils se conservent cinq ou six mois dans leur fraîcheur. L'on en fait chaque année une grande provision pour l'Empereur. Nous en avons déja parlé ailleurs.

A tous ces fruits que nous connoissons, on doit en ajoûter d'autres qui ne sont connus que par nos relations, & qui paroissent avoir été transportez à la Chine des Isles voisines, où ils se trouvent en très-grande abondance. Je parle des ananas, des goyaves, des bananes, des cocos, &c. mais outre toutes ces diverses sortes de fruits, qui lui sont communs avec les autres pays, elle en a encore

plusieurs autres d'une espece particuliere & d'un fort bon goût, qui ne se trouvent nulle part ailleurs. Tels que sont le *Tse tse*, le *Li tchi*, le *Long yuen*, dont j'ai fait la description.

Le terrain est tellement ménagé dans les campagnes pour la culture du ris, qu'on n'y voit presque aucun arbre; mais les montagnes, sur tout celles de *Chen si*, de *Honan*, de *Quang tong*, & de *Fo kien* sont couvertes de Forêts, où l'on trouve des arbres de toute espece, grands, droits, & propres pour tous les ouvrages publics, & sur tout pour la construction des vaisseaux.

Il y a des pins, des frênes, des ormes, des chênes, des especes de palmiers, des cedres, & beaucoup d'autres qui sont peu connus en Europe.

Les autres Montagnes sont célebres par leurs mines qui contiennent toutes sortes de métaux, par leurs fontaines médicinales, leurs simples, & leurs minéraux. On y trouve des mines d'or, d'argent, de fer, d'airain, d'étain, de cuivre blanc, de cuivre rouge, de mercure; de la pierre d'azur, du vermillon, du vitriol, de l'alun, du jaspe, des rubis, du Crystal de roche, des pierres d'aimant, du porphire, & des carrieres de differens marbres.

On trouve encore dans les Montagnes, sur tout des Provinces du Nord, des Mines très-abondantes de charbon de pierre, & il s'en fait un grand débit. Ces pierres sont noires, elles sont entre les roches dans des veines fort profondes, on les casse en plusieurs morceaux, & on les allume dans le fourneau de la cuisine. Il y en a qui les pilent, & qui les ayant détrempées avec de l'eau, en font des masses; c'est sur tout ce qui est en usage parmi le menu Peuple.

On a d'abord de la peine à allumer ce charbon, mais quand il est une fois enflammé, le feu est fort ardent & dure long-tems. Il rend quelquefois une mauvaise odeur, & pourroit causer la mort à ceux qui dormiroient auprès, si l'on n'avoit la précaution de tenir tout proche un vase plein d'eau. La fumée s'y attache de telle sorte, que l'eau à la longue prend une odeur aussi désagréable que celle de la fumée même.

Les cuisiniers des Grands & des Mandarins s'en servent d'ordinaire, de même que les Artisans, comme sont les Forgerons, les Traitteurs, les Teinturiers, les Serruriers, &c. Ceux-ci néanmoins trouvent qu'il rend le fer cru; il est encore d'un grand usage pour ces Fours qu'on nomme en Italie fours à vent, & où on fond le cuivre. Il y a de ces mines de charbon dans de hautes Montagnes peu éloignées de *Peking*; on diroit qu'elles sont inépuisables: depuis le tems qu'on s'en sert dans une si grande Ville, & dans toute la Province, on n'en a jamais manqué: cependant il n'y a point de famille, quelque pauvre qu'elle soit, qui n'ait un fourneau échauffé par ce charbon, lequel entretient le feu beaucoup plus long-tems que ne feroit le charbon de bois.

Leurs jardins potagers sont bien fournis d'herbes, de racines, & de légumes de toutes les sortes: outre les espéces que nous avons, ils en ont beaucoup d'autres que nous ne connoissons point, & qui sont encore plus estimables que les nôtres: ils les cultivent avec grand soin, & c'est avec le ris presque tout ce qui fait la nourriture du Peuple. Il y a une infinité de chariots & de bêtes de charge, qui entrent tous les matins à *Peking*, pour y porter des herbes & des légumes.

Comme il seroit difficile de transporter du sel des côtes de la mer, dans les parties Occidentales qui joignent la Tartarie, la Providence a pourvu admirablement à ce besoin. Outre les puits d'eau salée qu'on trouve en certaines Provinces, il y a d'autres endroits où l'on voit une terre grise, répandue par arpens dans divers cantons, qui fournit une prodigieuse quantité de sel.

La maniere dont ce sel se tire de la terre

terre est remarquable. On unit d'abord cette terre comme une glace, & l'on l'eleve un peu en talut, afin d'empêcher que les eaux ne s'y arrêtent. Quand le Soleil en a séché la surface, & qu'elle paroît toute blanche des particules de sel qui y sont attachées, on l'enleve, & on la met en divers monceaux, qu'on a soin de bien battre de tous côtez, afin que la pluie puisse s'y insinuer : ensuite on étend cette terre sur de grandes tables un peu panchées, & qui ont des bords de quatre ou cinq doigts de hauteur : puis on verse dessus une certaine quantité d'eau douce, laquelle pénétrant par tout, entraîne en s'écoulant toutes les particules de sel dans un grand vase de terre, où elle tombe goutte à goutte par un petit canal fait exprès.

Cette terre ainsi épurée, ne devient pas pour cela inutile, on la met à quartier : au bout de quelques jours, quand elle est seche, on la réduit en poussiere, après quoi on la répand sur le terrain d'où elle a été tirée : elle n'y a pas demeuré sept à huit jours, qu'il s'y mêle comme auparavant, une infinité de particules de sel, qu'on tire encore une fois de la maniere que je viens d'expliquer.

Tandis que les hommes travaillent ainsi à la campagne, les femmes avec leurs enfans s'occupent dans des cabanes bâties sur le lieu même, à faire boüillir les eaux salées. Elles en remplissent de grands bassins de fer fort profonds, qui se posent sur un fourneau de terre, percé de telle sorte, que la flâmme se partage également sous les bassins, & s'exhale en fumée par un long tuyau en forme de cheminée à l'extrémité du fourneau.

Quand ces eaux salées ont boüilli quelque tems, elles s'épaississent & se changent peu à peu en un sel très-blanc, qu'on remue sans cesse avec une large espatule de fer, jusqu'à ce qu'il soit entierement sec. Des forêts entieres suffiroient à peine, pour entretenir le feu nécessaire au sel, qui se fait pendant toute l'année ; mais comme souvent il n'y a point d'arbres en ces lieux là, la Providence y a suppléé, en faisant croître tous les ans des forêts de roseaux aux environs de ces salines.

A la vérité, les terres de la Chine ne produisent point d'épiceries, à la réserve d'une espéce de poivre, qui est bien différent de celui des Indes ; mais les Chinois en trouvent chez des Nations si voisines de leur Empire, & ils ont si peu de peine à se les procurer par le commerce, qu'ils n'en sont pas moins fournis, que si leurs terres étoient capables de les produire.

Quoique la plûpart des choses nécessaires à la vie, se trouvent dans tout l'Empire, chaque Province a quelque chose de plus particulier ou en plus grande abondance, comme on le peut voir dans la description que j'ai faite des Provinces de cet Empire.

La Tartarie, quoique pleine de forêts & de sable, n'est pas tout à fait stérile : elle fournit de belles peaux de zibelines, de renards, de tigres qui servent aux fourrures ; beaucoup de racines & de simples très-utiles pour la médecine, & une infinité de chevaux pour la remonte des Troupes, & des troupeaux de bestiaux en quantité, qui servent à nourrir les parties Septentrionales de la Chine.

Nonobstant cette abondance, il est pourtant vrai de dire, ce qui semble un paradoxe, que le plus riche & le plus florissant Empire du monde, est dans un sens assez pauvre : la terre, quelque étenduë & quelque fertile qu'elle soit, suffit à peine pour nourrir ses habitans : on ose dire qu'il faudroit deux fois autant de terres pour les mettre à leur aise. Dans la seule Ville de *Canton*, où tant d'Européans abordent chaque année, il y a plus d'un million d'ames, & dans une grande Bourgade qui n'en est éloignée que de trois ou quatre lieuës, il y a encore plus de monde qu'à *Canton* même.

Une misere extrême porte à de ter-

tribles excès : ainsi quand on voit à Canton les choses de près, on est moins surpris que les parens exposent plusieurs de leurs enfans, qu'ils donnent leurs filles pour esclaves, & que l'esprit d'interêt anime un si grand Peuple : on s'étonne plûtôt qu'il n'arrive quelque chose de plus funeste, & que dans les tems de disette, tant de Peuples se voyent en danger de périr par la faim, sans avoir recours aux violences, dont on lit tant d'exemples dans les histoires de l'Europe.

Quoique j'aye parlé assez au long des arbres & des animaux qui se trouvent à la Chine, il y en a quelques-uns plus extraordinaires que je vais décrire plus en détail ; si je ne dis rien de tous les autres, c'est que mon dessein n'est pas de donner une histoire naturelle de cet Empire ; cette entreprise me meneroit trop loin & doit être la matiere d'un autre ouvrage.

Un des arbres le plus singulier, & qui ne se voit nulle part ailleurs, est celui qui porte un fruit dont on tire du suif, & que les Chinois nomment *Ou kieou mou* : il est fort commun dans les Provinces de *Tche kiang*, de *Kiang nan*, & de *Kiang si* : le P. Martini en a donné une assez juste idée, lorsqu'il a parlé de la Ville de *Kin hoa* dans la Province de *Tche kiang*. Cet arbre que ce Pere compare à nos poiriers, a aussi beaucoup de rapport au tremble & au bouleau, du moins pour ce qui regarde ses feüilles & leur long pédicule : la plûpart sont de la grandeur & de la forme de nos cerisiers par le tronc & les branches : il y en a quelques-uns aussi hauts que nos grands poiriers.

L'écorce en est d'un gris blancheâtre un peu douce au toucher ; les petites branches sont longues, déliées, fléxibles, & garnies de feüilles, seulement depuis le milieu jusqu'à l'extrémité, où elles sont comme en touffe, mais plus petites, & souvent recoquillées & creuses en forme de gondole : elles sont d'un verd obscur, lissées par dessus, & blancheâtres par dessous, fort minces, séches, médiocrement grandes, & de figure de lozange, dont les angles latéraux sont arrondis, & l'extrémité allongée en pointe : elles sont attachées aux branches par des pédicules longs, secs & déliez, la côte de la feüille & ses fibres sont aussi rondes, seches, & déliées : ses feüilles sur l'arriere saison, c'est-à-dire, vers le mois de Novembre & de Decembre, deviennent rouges avant que de tomber, comme il arrive aux feüilles de vigne & de poirier.

Le fruit croît à l'extrémité des branches par bouquets : il y est attaché par des pédicules ligneux fort courts, & qui ne semblent être qu'une continuation de la branche même : ce fruit est renfermé dans une capsule dure & ligneuse, brune, un peu raboteuse, & de figure triangulaire, dont les angles sont arrondis à peu près de la façon que le sont ces petits fruits ou grains rouges, que porte le troësne, nommez vulgairement bonnets de Prêtre.

Ces capsules ou étuis, renferment ordinairement trois petits noyaux chacun de la grosseur d'un petit pois, ronds en dehors, & un peu applatis par les côtez qui se touchent : chacun de ces noyaux est couvert d'une légere couche de suif très-blanc & assez dur, le pédicule se partage comme en trois autres plus petits, qui ne sont que des filets, & pénetre par le milieu du fruit entre ces trois noyaux, de sorte que les extrémitez de ces filets vont s'inserer à la pointe supérieure de chacun des noyaux, ausquels ils paroissent attachez & pendans.

Lorsque la capsule, qui est composée de six petits feüillages creux & de forme ovale, vient à s'entrouvrir, & à tomber d'elle même peu à peu, le fruit paroît hors de ses enveloppes, ce qui fait un très-bel effet à la vûe, sur tout pendant l'hyver ; ces arbres paroissent alors tout couverts de petits bouquets blancs, qu'on prendroit de loin pour autant de

bouquets de fleurs. Le suif dont ce fruit est couvert, étant écrasé dans la main, se fond, & rend une odeur de graisse qui approche de celle du suif ordinaire.

Avant que ce fruit soit parvenu à sa maturité, il paroît rond; & c'est apparemment ce qui a fait dire au Pere Martini qu'il étoit de figure ronde, à moins que ce Pere n'en ayant peut-être examiné que quelques-uns, qui n'étoient pas parfaits dans leur espéce, & qui n'avoient qu'un seul noyau, ait cru que c'étoit là leur figure naturelle; car effectivement on en trouve qui étant défectueux, & n'ayant qu'un ou deux noyaux, n'ont pas la figure naturelle qu'ils devroient avoir.

Le noyau dont la coque est assez dure, contient une espece de petite noisette de la grosseur d'un gros grain de chenevi, laquelle est fort huileuse: elle est enveloppée d'une tunique brune. Les Chinois en font de l'huile à brûler dans la lampe, de même qu'ils font des chandelles de ce suif, dont les noyaux sont couverts.

Les chandelles qu'ils en font, sont comme le tronçon d'un cône qu'ils commencent à brûler par la baze, & dont la mêche est un petit roseau creux, ou un petit bâton, autour duquel on a roulé un fil de coton, ou bien de la moële d'un petit jonc de la même grosseur (ce jonc sert aussi de mêche dans la lampe) l'un des bouts de ce roseau ou de ce petit bâton sert à allumer la chandelle, & l'autre à la mettre sur le chandelier, dont on doit faire entrer une pointe dans le bas du roseau.

Cette sorte de chandelle est dense & pesante, & se fond aisément dans la main quand on la touche: elle rend une flamme assez claire, mais un peu jaunâtre, & comme cette mêche est solide, & qu'en brûlant elle se change en charbon dur, elle n'est pas facile à moucher: on se sert de cizeaux faits exprès pour cet usage.

On tire le suif de ce fruit en cette maniere: on le pile tout entier, c'est-à-dire, la coque avec la noisette, & on le fait boüillir dans de l'eau, puis on ramasse toute la graisse, ou l'huile qui surnage: cette graisse se fige comme du suif en se refroidissant. Sur dix livres, on en met quelquefois trois d'huile de lin ou de gergelin, & un peu de cire pour donner du corps à cette masse, dont on fait de la chandelle qui est très-blanche: on en fait aussi de rouge, en y mêlant du vermillon.

L'arbrisseau qui produit le coton, est un des plus utiles qui se trouvent à la Chine: le jour même que les Laboureurs Chinois ont moissonné leurs grains, ils sement le coton dans le même champ, & se contentent de remuer avec un rateau la surface de la terre.

Quand cette terre a été humectée par la pluie, ou par la rosée, il se forme peu à peu un arbrisseau, de la hauteur de deux pieds: les fleurs paroissent au commencement ou vers le milieu du mois d'Août: d'ordinaire elles sont jaunes, & quelquefois rouges. A cette fleur succede un petit bouton, qui croît en forme de gousse, de la grosseur d'une noix.

Le quarantiéme jour depuis la fleur, cette gousse s'ouvre d'elle-même, & se fendant en trois endroits, elle montre trois ou quatre petites enveloppes de coton, d'une blancheur extrême, & de la figure des coques de vers à soye: elles sont attachées au fond de la gousse ouverte, & contiennent les semences de l'année suivante. Alors il est tems de faire la recolte: néanmoins, quand il fait beau tems, on laisse le fruit encore deux ou trois jours exposé au Soleil, la chaleur l'enfle, & le profit en est plus grand.

Comme tous les fibres du coton sont fortement attachées aux semences qu'elles renferment, on se sert d'un roüet pour les en séparer: ce roüet a deux rouleaux fort polis, l'un de bois, & l'autre de fer, de la longueur d'un pied, & de la grosseur d'un pouce: ils sont tellement appliquez l'un à l'autre, qu'il n'y paroît

aucun vuide : tandis qu'une main donne le mouvement au premier de ces rouleaux, & que le pied le donne au second, l'autre main leur applique le coton, qui se détache par le mouvement, & passe d'un côté, pendant que la semence reste nuë & dépoüillée de l'autre. On carde ensuite le coton, on le file, & l'on en fait des toiles.

Il y a un autre arbre appellé *Kou chu*, qui ressemble assez à nos figuiers, soit par le bois de ses branches, soit par ses feüilles : sa racine pousse ordinairement plusieurs tiges ou petits troncs en forme de buisson, quelquefois un seul : on en voit dont le tronc est droit, rond, & dont la grosseur a plus de neuf ou dix pouces de diametre. Les branches sont d'un bois leger, moëleux, & couvert d'une écorce semblable à celle du figuier. Les feüilles sont profondément découpées : deux découpures principales les refendent chacune en trois feüillages artistement échancrez de part & d'autre. La couleur, soit en dessus, soit en dessous & la contexture des fibres, est la même que dans les feüilles de figuier, mais elles sont plus grandes, plus épaisses & plus rudes à toucher par le dessus, au lieu que par le dessous elles sont fort douces, à cause d'un coton court & fin, dont elles sont couvertes. Il y en a quelques-unes, qui n'étant nullement échancrées, sont de la figure d'un cœur allongé.

Cet arbre rend un lait, dont les Chinois se servent pour appliquer l'or en feüille : ils tirent ce lait en cette maniere : ils font une ou plusieurs incisions horisontales & de bas en haut au tronc de cet arbre, & dans la fente ils inserent le bord d'une coquille de mer, ou quelque autre semblable recipient, dans lequelle lait ayant distillé, ils le ramassent, & s'en servent avec le pinceau, dont ils font la figure qu'il leur plaît sur le bois, ou sur quelque autre matiere que ce soit : ils appliquent aussi-tôt des feüilles d'or sur ces figures qui les attirent si fortement, que jamais l'or ne s'en détache.

L'arbre que les Chinois appellent *Lung ju çu*, a le tronc gros comme nos grands pruniers : il se partage de bonne heure en deux ou trois grosses branches, & celles-ci en de plus petites : son écorce est d'un gris tirant sur le roux, & moucheté comme le coudrier : l'extrémité des branches est noüeuse, tortuë, inégale, & pleine de moële, comme dans le noyer.

Le fruit qui pend a de longs pédicules verds & fibreux, comme ceux des cerises, est rond & un peu oblong, de la couleur & de la figure des cerises, quand elles sont vertes : le pédicule auquel ce fruit est attaché, est extrêmement long, & partagé en différens rameaux, au bout de chacun desquels est un de ces petits fruits ; la peau de ce fruit est parsemée en quelques endroits de petits points roux : elle est assez dure, & renferme une substance ou parenchyme verdâtre, qui se met en boüillie, quand il est meur. On s'en sert en hyver pour se frotter les mains & les préserver des engelures.

Ce fruit a un noyau fort dur, aussi bien que nos cerises, mais rond & un peu oblong, & canelé : il y a cinq, six, ou sept canelures à chacun de ces noyaux. Ce noyau reçoit sa nourriture par une ouverture ronde & assez large, laquelle va se retrécissant en cône posé obliquement à côté de l'amande qu'il renferme, & qui a son issuë à l'autre extrémité du noyau. Cette amande est petite, recouverte d'une tunique noirâtre, & moins dure que celle qui renferme les pepins de nos pommes. Du tronc de cet arbre on fait des planches pour les usages ordinaires.

Si les Chinois se plaisoient, comme on fait en Europe, à orner des jardins, & à dresser de belles allées, ils pourroient en cultivant les fleurs que la terre porte, & employant certains arbres qui leur sont particuliers, se faire des promenades très-agréables : mais comme il leur paroît que rien n'est plus risible, que d'aller & de venir, sans autre dessein que de se promener, ils apportent peu de

soin

soin à profiter des avantages que la nature leur donne.

Parmi les arbres dont je parle, il y en a un qu'ils appellent *Molien*, qui est gros comme le bas de la jambe. Ses branches sont rares, deliées, remplies de moëlle, & couvertes d'une peau rousse, marquetée de petits points blancheâtres, comme nos coudriers. Elles sont peu chargées de feüilles; mais en récompense les feüilles sont fort grandes, plus larges par le haut que par le milieu & par le bas, peu épaisses & assez séches. Leurs côtes & les maîtresses fibres qui en partent, sont couvertes d'un petit duvet blancheâtre: elles sont attachées par des pédicules qui s'élargissent par le bas d'une telle maniere, qu'on diroit qu'ils embrassent la branche, & que la branche en sort comme d'un petit tube, faisant un coude en cet endroit.

De l'aisselle des pédicules il sort de petits boutons de figure ovale, & couverts de duvet, qui s'ouvrant au mois de Décembre ou au cœur de l'hyver, forment des fleurs grandes à peu-près comme celles des martagons, composées de sept ou huit feüilles de figure ovale, oblongues & pointues par les extrémitez remplies de longs filets. Il y a de ces arbres qui ont la fleur jaune, d'autres l'ont rouge, & d'autres l'ont blanche. Les feüilles tombent en même tems, & souvent aussi avant que les fleurs s'ouvrent.

Un autre arbre qu'on nomme *La moë*, a quelque rapport à notre laurier pour sa grandeur, sa figure, & le contour de ses branches, qui sont néanmoins plus évasées, & garnies de feüilles opposées & attachées deux à deux par des pédicules courts. Les plus grandes feüilles égalent presque la grandeur de celles du laurier ordinaire: elles ne sont pas si épaisses ni si séches: elles vont en diminuant, à mesure qu'elles s'éloignent de l'extrémité de la branche. Au cœur de l'hyver il sort de l'aisselle de ses feüilles de petites fleurs jaunes, dont l'odeur est agréable, & approche assez de l'odeur de la rose.

Rien ne seroit plus propre à embellir un jardin, que l'arbre qu'ils nomment *Ou tong chu*: il est très-grand, & ressemble au sicomore. Ses feüilles sont longues, larges, & attachées à une queuë d'un pied de long. Cet arbre est si touffu & chargé de bouquets si pressez, que les rayons du Soleil ne peuvent les pénétrer. La maniere dont il porte son fruit est extraordinaire: vers le mois d'Août il se forme sur la pointe des branches de petits bouquets de feüilles différentes des autres: elles sont plus blanches, plus molles, moins larges, & tiennent lieu de fleurs. Sur le bord de chacune de ses feüilles naissent trois ou quatre petits grains gros comme nos pois, qui renferment une substance blanche, d'un goût semblable à celui d'une noisette, qui n'est pas encore mûre.

L'arbre nommé *Tcha hoa* seroit aussi d'un grand ornement dans les jardins: il y en a quatre espéces qui portent toutes des fleurs, & qui ont du rapport à notre laurier d'Espagne par le bois & par le feüillage. Les feüilles ne meurent point pendant l'hyver. D'ordinaire il est gros comme la jambe par le tronc. Son sommet a la forme du laurier d'Espagne, son bois est d'un gris blancheâtre & lissé. Ses feüilles sont rangées alternativement de part & d'autre à côté des branches: elles sont grandes comme celles du laurier d'Espagne, mais de figure ovale, & terminées en pointe à ses extrémitez, crenelées en forme de scie par les bords, plus épaisses & plus fermes, d'un verd obscur par dessus, comme la feüille d'oranger, & jaunâtre en dessous, attachées aux branches par des pédicules assez gros.

De l'aisselle des pédicules il sort des boutons de la grosseur, de la figure, & de la couleur d'une noisette: ils sont couverts d'un petit poil blanc & couché comme il se voit au satin. De ces boutons il se forme des fleurs au mois de Décembre de la grandeur d'une piéce de 24. sols: ces fleurs sont doubles & rougeâtres, comme de petites roses, & sou-

tenuës d'un calice: elles sont attachées à la branche immédiatement, & sans pédicules.

Les arbres de la seconde espéce sont fort hauts: la feüille en est arrondie par l'extrémité, & ses fleurs qui sont grandes & rouges, mêlées avec les feüilles vertes, font un fort bel effet.

Les deux autres especes en portent aussi, mais plus petites & blancheâtres: le milieu de cette fleur est rempli de quantité de petits filets, qui portent chacun un sommet jaune & plat, à peu-près comme dans les roses simples, avec un petit pistille rond au milieu, au bas duquel est une petite boule verte, laquelle en grossissant forme le péricarpe qui renferme la graine.

Il y a une autre espéce d'arbre assez singulier, qui tient du geniévre, & du cyprès, & que les Chinois nomment pour cette raison *Tse song*, qui veut dire genievre, & *Yuen pe*, qui signifie cyprès. Le tronc qui a environ un pied & demi de circuit, pousse presque dès le bas des branches de tous côtez, qui se partagent en une infinité d'autres, lesquelles s'éloignant assez du tronc, forment comme un buisson verd, épais, & touffu; car cet arbre est couvert d'une multitude de feüilles semblables, partie à celles de cyprès, & partie à celle de geniévre: c'est-à-dire, que ces dernieres sont longues, étroites, & piquantes, ayant cela de particulier, qu'elles sont disposées le long des rameaux par files, qui tantôt sont au nombre de quatre ou de cinq, & tantôt au nombre de six: ce qui fait que regardant ces rameaux par l'extrémité, on voit comme des étoiles de quatre, de cinq, & de six rayons, chacune de celles du premier rang, couvrant exactement celles qui leur repondent en dessous, de sorte que les intervalles paroissent vuides, & fort distincts jusqu'au bas. Les rameaux ou scions qui sont couverts de ces feüilles longues, se trouvent principalement en dessous, & au bas des branches, tout le haut & le dessus n'étant que cyprès.

Au reste la nature a tellement pris plaisir à se joüer dans le mêlange de ces deux sortes de feüilles, qu'il se trouve des branches entieres qui ne tiennent que du cyprès, & celles-ci sont plus grandes & en plus grand nombre; d'autres qui sont purement geniévre; quelques-unes moitié l'un, moitié l'autre; & quelques autres enfin, où il ne se trouve que quelques feüilles de cyprès entées à l'extrémité d'un rameau de geniévre, ou quelque petit rameau de geniévre, qui sort de l'aisselle d'une branche de cyprès.

L'écorce de cet arbre est un peu raboteuse, d'un gris brun, tirant sur le rouge en certains endroits: le bois est d'un blanc rougeâtre, semblable à celui de geniévre, ayant quelque chose de résineux; les feüilles outre l'odeur du cyprès, ont je ne sçais quoi d'aromatique: elles sont d'un goût fort amer mêlé de quelque âcreté.

Cet arbre porte de petits fruits verds, ronds, & un peu plus gros que les grains de geniévre: le parenchyme est d'un verd olivâtre, & d'une odeur forte: le fruit est attaché aux branches par des pédicules longs & de même nature que les feüilles: il contient deux grains roussâtres en forme de petits cœurs, & durs comme les grains de raisin.

Il y a de ces arbres dont le tronc est haut & grêle, n'ayant de branches qu'à leur sommet, & se terminant presque en pointe comme les cyprès. Il y en a d'autres qui sont nains, & qui ne croissent jamais plus hauts que sept à huit pieds: leur tronc & leurs branches tortuës & frisées font juger que les Chinois les empêchent de croître en les tondant. Quand cet arbre est jeune, il a toutes les feüilles longues comme le geniévre; quand il est vieux, il les a comme le cyprès.

Je serois infini si je voulois décrire tant d'autres arbres ou arbrisseaux singuliers qu'on trouve à la Chine; il n'est pas possible néanmoins de ne rien dire de la fameuse plante de *Gin seng* dont on fait tant de cas dans tout l'Empire, qui y est d'un très-grand prix, & que les Medecins

Chinois regardent comme le plus excellent cordial. Elle ne croît que dans la Tartarie; car celle qui croît dans la Province de *Se tchuen* ne mérite pas qu'on en parle; c'est en dressant la carte de ce Pays-là par ordre de l'Empereur, que le P. Jartoux eut l'occasion & le loisir de bien examiner cette plante qu'on lui apporta fraîchement cueïllie, de la dessiner dans toutes ses dimensions, & d'en expliquer les proprietez & l'usage.

Les plus habiles Medecins de la Chine, dit ce Pere, la font entrer dans tous les remedes qu'ils donnent aux grands Seigneurs; car elle est d'un trop grand prix pour le commun du peuple. Ils prétendent que c'est un remede souverain pour les épuisemens causez par des travaux excessifs de corps & d'esprit, qu'elle dissoud les flegmes, qu'elle guérit la foiblesse des poulmons & la pleurésie, qu'elle arrête les vomissemens, qu'elle fortifie l'orifice de l'estomach, & ouvre l'appétit, qu'elle dissipe les vapeurs, qu'elle remedie à la respiration foible & précipitée en fortifiant la poitrine, qu'elle fortifie les esprits vitaux, & produit de la lymphe dans le sang, enfin qu'elle est bonne pour les vertiges & les éblouissemens, & qu'elle prolonge la vie aux vieillards.

On ne peut guéres s'imaginer que les Chinois & les Tartares fissent un si grand cas de cette racine, si elle ne produisoit constamment de bons effets. Ceux mêmes qui se portent bien, en usent souvent pour se rendre plus robustes. Pour moi je suis persuadé qu'entre les mains des Européans qui entendent la pharmacie, ce seroit un excellent remede, s'ils en avoient assez pour faire les épreuves nécessaires, pour en examiner la nature par la voye de la Chymie, & pour l'appliquer dans la quantité convenable, suivant la nature du mal auquel elle peut être salutaire.

Ce qui est certain, c'est qu'elle subtilise le sang, qu'elle le met en mouvement, qu'elle l'échauffe, qu'elle aide à la digestion, & qu'elle fortifie d'une maniere sensible. Après avoir dessiné celle que je décrirai dans la suite, je me tâtai le poux, pour sçavoir dans quelle situation il étoit: je pris ensuite la moitié de cette racine toute crûë sans aucune préparation; & une heure après je me trouvai le poux beaucoup plus plein & plus vif; j'eus de l'appetit, je me sentis beaucoup plus de vigueur, & une facilité pour le travail que je n'avois pas auparavant.

Cependant je ne fis pas grand fond sur cette épreuve, persuadé que ce changement pouvoit venir du repos que nous prîmes ce jour-là: mais quatre jours après, me trouvant si fatigué & si épuisé de travail, qu'à peine pouvois-je me tenir à cheval, un Mandarin de notre troupe qui s'en apperçut, me donna une de ces racines: j'en pris sur le champ la moitié, & une heure après je ne ressentis plus de foiblesse. J'en ai usé ainsi plusieurs fois depuis ce tems-là, & toûjours avec le même succès. J'ai remarqué encore que la feüille toute fraîche, & sur-tout les fibres que je mâchois, produisoient à peu-près le même effet.

Nous nous sommes souvent servis de feüilles de *Gin seng* à la place de thé, ainsi que font les Tartares; & je m'en trouvois si bien, que je préferois sans difficulté cette feüille à celle du meilleur thé: la couleur en est aussi agréable, & quand on en a pris deux ou trois fois, on lui trouve une odeur & un goût qui font plaisir.

Pour ce qui est de la racine, il faut la faire boüillir un peu plus que le thé, afin de donner le tems aux esprits de sortir: c'est la pratique des Chinois quand ils en donnent aux malades, & alors ils ne passent guéres la cinquiéme partie d'une once de racine séche. A l'égard de ceux qui sont en santé, & qui n'en usent que par précaution, ou pour quelque legere incommodité, je ne voudrois pas que d'une once, ils en fissent moins de dix prises, & je ne leur conseillerois pas d'en prendre tous les jours.

Voici de quelle maniere on la prépare: on coupe la racine en petites tranches,

qu'on met dans un pot de terre bien vernissé, où l'on a versé un demi-septier d'eau. Il faut avoir soin que le pot soit bien fermé : on fait cuire le tout à petit feu, & quand de l'eau qu'on y a mis, il ne reste que la valeur d'un gobelet, il faut la boire sur le champ. On remet ensuite autant d'eau sur le marc, on le fait cuire de la même maniere, pour achever de tirer tout le suc, & ce qui reste des parties spiritueuses de la racine. Ces deux doses se prennent, l'une le matin, & l'autre le soir.

A l'égard des lieux où croît cette racine, on peut dire en général, que c'est entre le trente-neuviéme & le quarante-septiéme dégré de latitude Boréale, & entre le dixiéme & le vingtiéme dégré de longitude Orientale, en comptant depuis le méridien de *Peking*. Là se découvre une longue suite de Montagnes, que d'épaisses forêts, dont elles sont couvertes & environnées, rendent comme impénétrables.

C'est sur le penchant de ces Montagnes, & dans ces Forêts épaisses, sur le bord des ravines, ou autour des rochers, au pied des arbres & au milieu de toutes sortes d'herbes, que se trouve la plante de *Gin seng*. On ne la trouve point dans les plaines, dans les vallées, dans les marécages, dans le fonds des ravines, ni dans les lieux trop découverts.

Si le feu prend à la Forêt, & la consume, cette plante n'y reparoît que trois ou quatre ans après l'incendie, ce qui prouve qu'elle est ennemie de la chaleur; aussi se cache-t'elle du Soleil le plus qu'elle peut. Tout cela feroit croire que s'il s'en trouve en quelque autre pays du monde, ce doit être principalement en Canada, dont les Forêts & les Montagnes, au rapport de ceux qui y ont demeuré, ressemblent assez à celles-ci.

Les endroits où croît le *Gin seng*, sont tout-à-fait séparez de la Province de *Quan tong*, appellée *Leaotong* dans nos anciennes Cartes, par une barriere de pieux de bois qui renferme toute cette Province, & aux environs de laquelle des Gardes rôdent continuellement, pour empêcher les Chinois d'en sortir, & d'aller chercher cette racine.

Cependant quelque vigilance qu'on y apporte, l'avidité du gain inspire aux Chinois le secret de se glisser dans ces deserts, quelquefois jusqu'au nombre de deux ou trois mille, au risque de perdre leur liberté, & le fruit de leurs peines, s'ils sont surpris en sortant de la Province, ou en y rentrant.

L'Empereur souhaittant que les Tartares profitassent de ce gain préférablement aux Chinois, avoit donné ordre en 1709. à dix mille Tartares d'aller ramasser eux-mêmes tout ce qu'ils pourroient de *Gin seng*, à condition que chacun d'eux en donneroit à Sa Majesté deux onces du meilleur, & que le reste seroit payé au poids d'argent fin.

Par ce moyen on comptoit que l'Empereur en auroit cette année-là environ vingt mille livres Chinoises, qui ne lui coûteroient guéres que la quatriéme partie de ce qu'elles valent. Nous rencontrâmes par hazard quelques-uns de ces Tartares au milieu de ces affreux déserts. Leurs Mandarins qui n'étoient pas éloignez de notre route, vinrent les uns après les autres nous offrir des bœufs pour notre nourriture, selon le commandement qu'ils en avoient reçû de l'Empereur.

Voici l'ordre que garde cette armée d'Herboristes. Après s'être partagé le terrain selon leurs étendarts, chaque troupe au nombre de cent s'étend sur une même ligne jusqu'à un terme marqué, en gardant de dix en dix une certaine distance : ils cherchent ensuite avec soin la plante dont il s'agit, en avançant insensiblement sur un même rumb, & de cette maniere ils parcourent durant un certain nombre de jours l'espace qu'on leur a marqué.

Dès que le terme est expiré, les Mandarins placez avec leurs tentes dans des lieux propres à faire paître les chevaux, envoyent visiter chaque troupe, pour lui

lui intimer leurs ordres, & pour s'informer si le nombre est complet. En cas que quelqu'un manque, comme il arrive assez souvent, ou pour s'être égaré, ou pour avoir été dévoré par les bêtes, on le cherche un jour ou deux, après quoi on recommence de même qu'auparavant.

Ces pauvres gens ont beaucoup à souffrir dans cette expédition, ils ne portent ni tentes, ni lit, chacun d'eux étant assez chargé de sa provision de millet rôti au four, dont il se doit nourrir tout le tems de son voyage. Ainsi ils sont contraints de prendre leur sommeil sous quelque arbre, se couvrant de branches, ou de quelques écorces qu'ils trouvent. Les Mandarins leur envoyent de tems en tems quelques piéces de bœuf ou de gibier, qu'ils dévorent après les avoir montrées au feu.

C'est ainsi que ces dix mille hommes ont passé six mois de l'année: ils ne laissoient pas, malgré ces fatigues, d'être robustes, & de paroître bons Soldats. Les Tartares qui nous escortoient, n'étoient guéres mieux traittez, n'ayant que les restes d'un bœuf qu'on tuoit chaque jour, & qui devoit servir auparavant à la nourriture de cinquante personnes.

Pour vous donner maintenant quelque idée de cette plante, dont les Tartares & les Chinois font un si grand cas, je vais en expliquer la figure que j'envoye, & que j'ai dessinée avec le plus d'exactitude qui m'a été possible.

A. représente la racine dans sa grosseur naturelle. Quand je l'eus lavée, elle étoit blanche, & un peu raboteuse, comme le sont d'ordinaire les racines des autres plantes.

B. C. C. D. représentent la tige dans toute sa longueur & son épaisseur: elle est toute unie, & assez ronde; sa couleur est d'un rouge un peu foncé, excepté vers le commencement B. où elle est plus blanche, à cause du voisinage de la terre.

Le point D. est une espece de nœud formé par la naissance des quatre branches qui en sortent comme d'un centre, & qui s'écartent ensuite également l'une de l'autre, sans sortir d'un même plan. Le dessous de la branche est d'un verd temperé de blanc: le dessus est assez semblable à la tige, c'est-à-dire, d'un rouge foncé, tirant sur la couleur de mure. Les deux couleurs s'unissent ensuite par les côtez avec leur dégradation naturelle. Chaque branche a cinq feüilles, de la grandeur & de la figure qui se voit dans la planche. Il est à remarquer que ces branches s'écartent égalment l'une de l'autre, aussi bien que de l'horison, pour remplir avec leurs feuilles un espace rond, à peu près parallele au plan du sol.

Quoique je n'aye dessiné exactement que la moitié d'une de ces feüilles F. on peut aisément concevoir & achever toutes les autres sur le plan de cette partie. Je ne sçache point avoir jamais vû de feüilles de cette grandeur si minces & si fines: les fibres en sont très-bien distinguées; elles ont par dessus quelques petits poils un peu blancs. La pellicule qui est entre les fibres, s'éleve un peu vers le milieu au-dessus du plan des mêmes fibres. La couleur de la feüille est d'un verd obscur par dessus, & par dessous d'un verd blancheâtre, & un peu luisant. Toutes les feüilles sont dentelées, & les denticules en sont assez fines.

Du centre D. des branches de cette plante, s'élevoit une seconde tige D. E. fort droite & fort unie, tirant sur le blanc depuis le bas jusqu'en haut, dont l'extrémité portoit un bouquet de fruit fort rond & d'un beau rouge. Ce bouquet étoit composé de vingt-quatre fruits: j'en ai seulement dessiné deux dans leur grandeur naturelle, que j'ai marqué dans ces deux chiffres 9. 9. La peau rouge qui enveloppe ce fruit, est fort mince, & très-unie: elle couvre une chair blanche & un peu molle. Comme ces fruits étoient doubles, (car il s'en trouve de simples,) ils avoient chacun deux noyaux

mal polis, de la grosseur & de la figure de nos lentilles ordinaires, séparez néanmoins l'un de l'autre, quoique posez sur le même plan. Ce noyau n'a pas le bord tranchant comme nos lentilles, il est presque par tout également épais. Chaque fruit est porté par un filet uni, égal de tous côtez, assez fin, & de la couleur de celui de nos petites cerises rouges. Tous ces filets sortoient d'un même centre, & s'écartant en tous sens comme les rayons d'une Sphére, ils formoient le bouquet rond des fruits qu'ils portoient. Ce fruit n'est pas bon à manger: le noyau ressemble aux noyaux ordinaires; il est dur, & renferme le germe. Il est toûjours posé dans le même plan que le filet qui porte le fruit. De-là vient que ce fruit n'est pas rond, & qu'il est un peu applati des deux côtez. S'il est double, il a une espéce d'enfoncement au milieu, dans l'union des deux parties qui le composent: il a aussi une petite barbe diamétralement opposée au filet, auquel il est suspendu. Quand le fruit est sec, il n'y reste que la peau toute ridée qui se colle sur les noyaux: elle devient alors d'un rouge obscur & presque noir.

Au reste cette plante tombe & renaît tous les ans. On connoît le nombre de ses années par le nombre de tiges qu'elle a déja poussées, dont il reste toûjours quelque trace; comme on le voit marqué dans la figure, par les petits caracteres b. b. b. par là on voit que la racine A. étoit dans sa septiéme année, & que la racine H. étoit dans sa quinziéme.

Au regard de la fleur, comme je ne l'ai pas vûë, je ne puis pas en faire la description: quelques-uns m'ont dit qu'elle étoit blanche & fort petite. D'autres m'ont assuré que cette plante n'en avoit point, & que personne n'en avoit jamais vû. Je croirois plûtôt qu'elle est si petite & si peu remarquable, qu'on n'y fait pas d'attention; & ce qui me confirme dans cette pensée, c'est que ceux qui cherchent le *Gin seng*, n'ayant en vûe que la racine, méprisent & rejettent d'ordinaire tout le reste comme inutile.

Il y a des plantes, qui outre le bouquet des fruits que j'ai décrit ci-dessus, ont encore un ou deux fruits tout-à-fait semblables aux premiers, situez à un pouce ou à un pouce & demi au-dessous du bouquet: & alors on dit qu'il faut bien remarquer l'aire de vent que ces fruits indiquent, parce qu'on ne manque guéres de trouver encore cette plante à quelques pas de-là sur ce même rumb, ou aux environs. La couleur du fruit, quand il y en a, distingue cette plante de toutes les autres, & la fait remarquer d'abord: mais il arrive souvent qu'elle n'en a point, quoique la racine soit fort ancienne. Telle étoit celle que j'ai marquée dans la figure par la lettre H. qui ne portoit aucun fruit, bien qu'elle fut dans sa quinziéme année.

Comme on a eu beau semer la graine, sans que jamais on l'ait vû pousser, il est problable que c'est ce qui a donné lieu à cette fable qui a cours parmi les Tartares. Ils disent qu'un oyseau la mange dès qu'elle est en terre, que ne la pouvant digérer, il la purifie dans son estomac, & qu'elle pousse ensuite dans l'endroit où l'oyseau la laisse avec sa fiente. J'aime mieux croire que ce noyau demeure fort long-tems en terre avant que de pousser aucune racine: & ce sentiment me paroît fondé sur ce qu'on trouve de ces racines qui ne sont pas plus longues, & qui sont moins grosses que le petit doigt, quoiqu'elles ayent poussé successivement plus de dix tiges en autant de différentes années.

Quoique la plante que j'ai décrite, eût quatre branches, on en trouve néanmoins qui n'en ont que deux, d'autres qui n'en ont que trois; quelques-unes en ont cinq, ou même sept; & celles-ci sont les plus belles. Cependant chaque branche a toûjours cinq feüilles, de même que celle que j'ai dessinée, à moins que le nombre n'en ait été diminué par quelque accident. La hau-

Plante de Gin-seng
Ta hoang ou Rhubarbe
Ou tong chu
Fou lin
Tcha ou Thé
Cotonnier
Bambous ou Roseaux
Jaca
Betel
Li tchi

teur des plantes eſt proportionnée à leur groſſeur & au nombre de leurs branches ; celles qui n'ont point de fruits, ſont d'ordinaire petites & fort baſſes.

La racine la plus groſſe, la plus uniforme, & qui a moins de petits liens, eſt toûjours la meilleure. C'eſt pourquoi celle qui eſt marquée par la lettre H. l'emporte ſur l'autre. Je ne ſçai pourquoi les Chinois l'ont nommée *Gin ſeng*, qui veut dire, *repréſentation de l'homme* : je n'en ai point vû qui en approchât tant ſoit peu, & ceux qui la cherchent de profeſſion, m'ont aſſuré qu'on n'en trouvoit pas plus qui euſſent de la reſſemblance avec l'homme, qu'on en trouve parmi les autres racines, qui ont quelquefois par hazard des figures aſſez bizarres. Les Tartares l'appellent avec plus de raiſon *Orhota*, c'eſt-à-dire, *la premiere des plantes.*

Au reſte, il n'eſt pas vrai que cette plante croiſſe dans la Province de *Pe tche li*, ſur les Montagnes de *Yung pin fou*, comme le dit le Pere Martini ſur le témoignage de quelques Livres Chinois. On a pû aiſément s'y tromper, parce que c'eſt là qu'elle arrive quand on l'apporte de Tartarie à la Chine.

Ceux qui vont chercher cette plante, n'en conſervent que la racine, & ils enterrent dans un même endroit tout ce qu'ils en peuvent amaſſer durant dix ou quinze jours. Ils ont ſoin de bien laver la racine, & de la nettoyer en ôtant avec une broſſe tout ce qu'elle a de matiere étrangere. Ils la trempent enſuite un inſtant dans de l'eau preſque boüillante, & la font ſécher à la fumée d'une eſpéce de millet jaune, qui lui communique un peu de ſa couleur.

Le millet renfermé dans un vaſe avec un peu d'eau, ſe cuit à un petit feu : les racines couchées ſur de petites traverſes de bois au-deſſus du vaſe, ſe ſéchent peu à peu ſous un linge, ou ſous un autre vaſe qui les couvre. On peut auſſi les ſécher au Soleil, ou même au feu : mais bien qu'elles conſervent leur vertu, elles n'ont pas alors cette couleur, que les Chinois aiment. Quand ces racines ſont ſéches, il faut les tenir renfermées dans un lieu qui ſoit auſſi bien ſec, autrement elles ſeroient en danger de ſe pourrir, ou d'être rongées des vers.

Pour ce qui eſt des animaux, outre ceux dont j'ai déja parlé, il y a à la Chine quantité de bêtes fauves de toutes les ſortes ; on y voit des ſangliers, des tigres, des buffles, des ours, des chameaux, des cerfs, des rhinoceros, &c. mais on n'y voit point de lions. Comme ces ſortes de bêtes ſont aſſez connues, je ne parlerai que de deux autres qui ſont plus particulieres à la Chine, & qu'on ne voit guéres en d'autres Pays.

La premiere eſpéce d'animaux ſinguliers bien différens de ceux qu'on connoît en Europe, ſont des chameaux extraordinaires, qui ne ſont pas plus hauts que le ſont nos chevaux. Ils ont deux boſſes ſur le dos couvertes de longs poils, qui forment comme une ſelle. La boſſe de devant ſemble être formée par l'épine du dos, & par la partie ſupérieure des omoplattes ; elle eſt recourbée en arriere, & reſſemble aſſez à cette boſſe que les bœufs des Indes ont ſur les épaules ; l'autre boſſe eſt placée au-devant de la crouppe : cet animal n'eſt pas ſi haut en jambes à proportion que les chameaux ordinaires, il a auſſi le col plus court, beaucoup plus gros, & couvert d'un poil épais, & long comme celui des chevres : il y en a qui ſont d'une couleur iſabelle, & d'autres d'une couleur tirant un peu ſur le roux, & noirâtre en quelques endroits : les jambes ne ſont pas non plus ſi déliées que celles des chameaux ordinaires : de ſorte que cette eſpéce de chameau ou de dromadaire, paroît à proportion plus propre à porter des fardeaux.

L'autre animal eſt une eſpéce de chevreüil que les Chinois nomment *Hiang tchang tſe*, c'eſt-à-dire, chevreüil odoriférant, chevreüil muſqué ou qui porte le muſc. *Tchang tſe* ſignifie chevreüil,

& *Hiang* signifie proprement odeur : mais il signifie odoriférant quand il est joint à un substantif, parce qu'alors il devient adjectif. Un Missionnaire Jesuite qui en a fait la description suivante, ne dit rien sur cet animal qu'il n'ait vû lui-même. Je l'achetai, dit-il, comme on venoit de le tuer à dessein de me le vendre, & je conservai la partie qu'on coupa selon la coûtume pour avoir son musc, qui est plus cher que l'animal même. Voici comme la chose se passa.

A l'Occident de la Ville de *Peking* se voit une chaîne de Montagnes, au milieu desquelles nous avons une Chrétienté & une petite Eglise. On trouve dans ces Montagnes des Chevreüils odoriférans. Pendant que j'étois occupé aux exercices de ma Mission, de pauvres habitans du Village allerent à la chasse, dans l'espérance que j'acheterois leur gibier, pour le porter à *Peking*: ils tuerent deux de ces animaux, un mâle & une femelle, qu'ils me présenterent encore chauds & sanglans.

Avant que de convenir du prix, ils me demanderent si je voulois prendre aussi le musc, & ils me firent cette question, parce qu'il y en a qui se contentent de la chair de l'animal, laissant le musc aux Chasseurs, qui le vendent à ceux qui en font commerce. Comme c'étoit principalement le musc que je souhaittois, je leur répondis que j'acheterois l'animal entier. Ils prirent aussi-tôt le mâle, ils lui couperent la vessie, de peur que le musc ne s'évaporât, ils la lierent en haut avec une ficelle. Quand on veut la conserver par curiosité, on la fait sécher ; l'animal & son musc ne me coûterent qu'un écu.

Le musc se forme dans l'intérieur de la vessie, & s'y attache autour comme une espece de sel. Il s'y en forme de deux sortes: celui qui est en grain est le plus précieux : il s'appelle *Teou pan hiang*. L'autre qui est moins estimé, & qu'on nomme *Mihiang*, est fort menu & fort délié. La femelle ne porte point de musc, ou du moins ce qu'elle porte qui en a quelque apparence, n'a nulle odeur.

La chair de serpent est, à ce qu'on me dit, la nourriture la plus ordinaire de cet animal. Bien que ces serpens soient d'une grandeur énorme, le chevreüil n'a nulle peine à les tuer, parce que dès qu'un serpent est à une certaine distance du chevreüil, il est tout à coup arrêté par l'odeur du musc ; ses sens s'affoiblissent, & il ne peut plus se mouvoir.

Cela est si constant, que les Paysans qui vont chercher du bois, ou faire du charbon sur ces Montagnes, n'ont point de meilleur secret pour se garantir de ces serpens, dont la morsure est très-dangereuse, que de porter sur eux quelques grains de musc. Alors ils dorment tranquillement après leur dîner. Si quelque serpent s'approche d'eux, il est tout d'un coup assoupi par l'odeur du musc, & il ne va pas plus loin.

Ce qui se passa quand je fus de retour à *Peking*, confirme en quelque sorte ce que j'ai dit, que la chair de serpent est la principale nourriture de l'animal musqué. On servit à souper une partie du chevreuil: un de ceux qui étoient à table, a une horreur extrême du serpent. Cette horreur est si grande, qu'on ne peut même en prononcer le nom en sa présence, qu'il ne lui prenne aussi-tôt de violentes nausées. Il ne sçavoit rien de ce qui se dit de cet animal & du serpent, & je me donnai bien de garde de lui en parler, mais j'étois fort attentif à sa contenance. Il prit du chevreuil comme les autres, avec intention d'en manger ; mais à peine en eût-il porté un morceau à la bouche, qu'il sentit un soulevement de cœur extraordinaire, & qu'il refusa d'y toucher davantage. Les autres en mangeoient volontiers, & il fut le seul qui témoigna de la répugnance pour cette sorte de mets.

Des Lacs, des Canaux, & des Rivieres dont l'Empire de la Chine est arrosée; des Barques, des Vaisseaux, ou Sommes Chinoises.

SI la Chine joüit d'une si heureuse abondance, elle en est redevable non seulement à la profondeur & à la bonté de ses terres, mais encore plus à la quantité des Rivieres, des Lacs, & des Canaux dont elle est arrosée. Il n'y a point de Ville, ni même de Bourgade, sur-tout dans les Provinces Meridionales, qui ne soit sur les bords ou d'une Riviere, ou d'un Lac, ou de quelque Canal. J'ai eu occasion d'en parler assez au long dans plusieurs endroits de cet Ouvrage; ainsi pour ne point tomber dans des redites, je me bornerai à en rappeller simplement le souvenir.

Parmi les Lacs qu'on voit dans la plûpart de ses Provinces, les plus célébres sont celui de *Tong ting hou* dans la Province de *Hou quang*, qui a 80. lieuës & davantage de circuit; celui de *Hong se hou*, qui est partie dans la Province de *Kiang nan*, & partie dans celle de *Tche kiang*, & enfin celui de *Po yang hou*, dans la Province de *Kiang si* qu'on appelle autrement le Lac de *Iao tcheou*. Ce dernier a trente lieuës de circuit, & est formé par le confluent de quatre Rivieres aussi grandes que la Loire, qui sortent de la Province de *Kiang si*. On y essuie des typhons, comme sur les Mers de la Chine, c'est-à-dire, qu'en moins d'un quart-d'heure, le vent tourne aux quatre côtez opposez, & submerge quelquefois les meilleures Barques.

Quand on approche de l'endroit le plus périlleux du Lac, on voit un Temple placé sur un rocher escarpé. Les Matelots Chinois battent alors d'une espece de tambour de cuivre, pour avertir l'Idole de leur passage: ils allument en son honneur des bougies sur le devant de la Barque; ils brûlent des parfums, & sacrifient un coq. On tâche de prévenir ces dangers par des Barques qu'on y entretient, pour aller au secours de ceux qui courent risque de naufrage. Mais il arrive quelquefois que ceux qui sont établis dans ces Barques pour prêter du secours, sont les premiers à faire périr les Marchands, afin de s'enrichir de leurs dépoüilles, sur-tout s'ils esperent de n'être pas découverts.

Cependant la vigilance des Magistrats de la Chine est très-grande: un Mandarin fait consister sa gloire à assister le peuple, & à montrer qu'il a pour lui un cœur de pere. Dans un tems d'orage on a vû le Mandarin de *Iao tcheou*, après avoir défendu de traverser le Lac, se transporter lui-même sur le rivage, & y demeurer tout le jour, pour empêcher par sa présence que quelque téméraire se laissant emporter à l'avidité du gain, ne s'exposât au danger de périr.

Outre ces principaux Lacs il y en a un grand nombre d'autres dans les diverses Provinces, lesquels joints à la quantité de sources, de ruisseaux, & de torrens qui se précipitent des Montagnes, ont donné lieu à l'industrie Chinoise de construire une infinité de Canaux, dont toutes les terres sont coupées. Il n'y a guéres de Provinces, où l'on ne trouve un large Canal d'une eau claire & profonde, renfermé entre deux petites levées revêtuës de pierres plattes, ou de tables de marbre, posées de champ, & engagées par des rainures dans de gros poteaux de même matiere.

Les Canaux sont couverts d'espace en espace de ponts, qui ont ou trois, ou cinq, ou sept arches, afin de donner la com-

munication libre des terres. L'arche du milieu est extrêmement haute, afin que les Barques puissent y passer avec leurs mâts. Les voûtes sont bien ceintrées, & les piles si étroites, qu'on diroit de loin que toutes les arches sont suspenduës en l'air.

Ce principal Canal se décharge à droit & à gauche dans plusieurs autres plus petits Canaux, qui se partagent ensuite en un grand nombre de ruisseaux, lesquels vont aboutir à différentes Bourgades, & même à des Villes assez considérables. Souvent ils forment des étangs, & de petits Lacs, dont les plaines voisines sont arrosées.

Les Chinois ne se contentent pas de ces Canaux qui sont d'une commodité infinie pour les voïageurs & pour les gens de commerce, ils en creusent plusieurs autres, où ils ramassent les pluyes avec une adresse & un soin admirable, pour arroser les campagnes couvertes de ris; car le ris demande à être presque toujours dans l'eau.

Mais rien n'est comparable au grand Canal appellé *Yun leang*, ou Canal Roïal, qui a trois cens lieuës de longueur. C'est l'Empereur *Chi tsou* Chef des Tartares Occidentaux, & Fondateur de la vingtiéme Dynastie des *Yuen*, lequel entreprit & fit exécuter ce grand ouvrage, qui est une des merveilles de l'Empire. Ce Prince ayant conquis toute la Chine, & étant déja maître de la Tartarie Occidentale, qui s'étend depuis la Province de *Pe tche li* jusqu'au Mogol, à la Perse, & à la Mer Caspienne, résolut de fixer son séjour à *Peking*, afin d'être comme au centre de ses vastes Etats, pour les gouverner avec plus de facilité. Comme les Provinces Septentrionales ne pouvoient pas fournir les provisions, que demandoit la subsistance d'une si grande Ville, il fit construire un grand nombre de vaisseaux & de longues barques, pour faire venir des Provinces voisines de la Mer, du ris, des toiles de coton, des soyes, des marchandises, & les autres denrées nécessaires pour l'entretien de sa nombreuse Cour, & de ses Troupes.

Mais ayant éprouvé que cette voye étoit périlleuse; que les calmes arrêtoient trop long-tems les provisions; & que les tempêtes causoient beaucoup de naufrages; il employa des Ouvriers sans nombre, qui avec des frais immenses, & avec une industrie qu'on admire encore aujourd'hui, ouvrirent au travers de plusieurs Provinces ce prodigieux Canal, sur lequel on transporte toutes les richesses du Midi au Septentrion.

Il traverse la Province de *Pe tche li* & celle de *Chan tong*. Il entre ensuite dans la Province de *Kiang nan*, & se décharge dans ce grand & rapide Fleuve, que les Chinois nomment *Hoang ho*, ou fleuve Jaune. On navigue sur ce fleuve pendant environ deux jours, & l'on entre dans une autre Riviere, ou peu après on trouve de nouveau le Canal qui conduit à la Ville de *Hoai ngan*: il passe ensuite par plusieurs Villes & Bourgades, & arrive à la Ville de *Yang tcheou*, l'un des plus célébres ports de l'Empire. Peu après il entre dans le grand fleuve *Yang tse Kiang*, à une journée de *Nan king*.

On continue sa route sur ce fleuve jusqu'au Lac *Po yang* de la Province de *Kiang si* qu'on traverse, après quoi l'on entre dans la Riviere de *Kan kiang* qui divise en deux parties presque égales cette Province de *Kiang si*, & qui remonte jusqu'à *Nan ngan*. Là on fait une journée par terre jusqu'à *Nan hiong* premiere Ville de la Province de *Quang tong*, où l'on s'embarque sur une Riviere qui conduit à *Canton*: en sorte qu'on peut voyager très-commodément ou sur des Rivieres, ou sur des Canaux, depuis la Capitale jusqu'à l'extrémité de la Chine, c'est-à-dire, qu'on peut faire par eau environ six cens lieuës.

On donne ordinairement une brasse & demie d'eau à ce Canal, pour faciliter la navigation. Quand les eaux sont grandes, & qu'il est à craindre que les campagnes voisines n'en soient inondées, on

a soin de pratiquer des rigoles en divers endroits, pour conserver l'eau à une certaine hauteur; & l'on entretient des Inspecteurs qui visitent continuellement le Canal avec des ouvriers, pour en réparer les ruines.

Les Rivieres navigables sont pareillement en très-grand nombre, ainsi qu'on l'a pu voir dans la description des Provinces que j'ai faite : & c'est pourquoi il me suffit de parler ici de deux grands Fleuves qui traversent ce vaste Empire.

Le premier qui se nomme *Yang tse kiang*, qu'on traduit ordinairement, le fils de la Mer; ou *Ta kiang*, c'est-à-dire, grand Fleuve; ou simplement *Kiang*, qui veut dire le Fleuve par excellence, coule de l'Occident à l'Orient, & prend sa source dans les Montagnes du Pays des *Toufan*, vers le 33^{e}. dégré de latitude. Il a différens noms selon la diversité des endroits par où il passe, & se divisant en plusieurs bras, il forme quantité d'Isles qui sont couvertes de joncs, lesquels servent au chauffage des Villes d'alentour. Il traverse une partie de la Province de *Yun nan*, les Provinces de *Se tchuen*, de *Hou quang*, & de *Kiang nan*. Son cours est très-rapide, mais après plusieurs détours qu'il fait dans ces Provinces, où il perd & reprend son nom de *Ta kiang* jusqu'à la Ville de *Kin tcheou*, il commence à être retenu par le reflux de la Mer, qui va jusquà la Ville de *Kieou kiang*, & il coule avec plus de lenteur. En tout tems, mais sur tout à la nouvelle & à la pleine Lune, il est si tranquille, que l'on y peut aller à la voile: il passe ensuite par *Nan king*, & va se jetter dans la Mer Orientale, vis-à-vis l'Isle de *Tsong ming*.

Ce Fleuve est large, profond, & extrêmement poissonneux. Les Chinois disent communément que la Mer est sans rivage, & le *Kiang* sans fond : *Hai vou pin*, *Kiang vou ti*. Ils prétendent que dans plusieurs endroits ils ne trouvent point le fond avec la sonde, & que dans d'autres il y a deux & trois cens brasses d'eau. Mais il y a de l'apparence qu'ils exaggerent, & que leurs Pilotes ne portant que cinquante ou soixante brasses de corde, en ont jugé ainsi, parce qu'ils ne trouvoient pas le fond avec leurs sondes ordinaires.

Il paroît qu'ils se trompent pareillement lorsqu'ils traduisent *Yang tse* par le fils de la Mer : car le caractere dont on se sert pour écrire *Yang*, est différent de celui qui signifie la Mer, quoique le son & l'accent soient les mêmes. Parmi plusieurs significations qu'il a, celle qu'on lui donnoit autrefois, appuye cette conjecture : du tems de l'Empereur *Yu*, il signifioit une Province de la Chine, que ce Fleuve borne au sud, & il est croyable qu'on lui a donné ce nom, parce que cet Empereur détourna dans ce Fleuve, les eaux qui inondoient cette Province.

Le second Fleuve s'appelle *Hoang ho* ou Fleuve jaune. On lui a donné ce nom, à cause de la couleur de ses eaux mêlées de terre jaunâtre, qu'il détache de son lit par la rapidité de son cours. Il prend sa source dans les Montagnes du Pays des Tartares de *Ko ko nor*, vers le 35. dégré de latitude. Après avoir arrosé ce Pays, il coule durant quelque tems le long de la grande Muraille, il se jette ensuite sur les terres des Tartares *Ortos*, & rentre dans la Chine entre les Provinces de *Chan si* & de *Chen si* : puis il traverse la Province de *Ho nan*, une partie de celle de *Kiang nan*, & après un cours d'environ six cens lieuës, il se décharge dans la Mer Orientale, assez près de l'embouchure du Fleuve *Yang tse kiang*.

Quoique ce Fleuve soit fort large, & qu'il traverse une grande étendue de Pays, il n'est pas trop navigable, parce qu'il est presque impossible de le remonter, à moins qu'on n'ait un vent favorable & forcé. Il fait quelquefois de grands ravages dans les lieux par où il passe, & il est souvent arrivé que ruinant ses rives, il a inondé tout-à-coup les campagnes,

& submergé des Villages & des Villes entieres. Aussi est-on obligé d'en faire soutenir les eaux en certains endroits, par de longues & de fortes digues. Comme les terres de la Province de *Ho nan* sont basses, & que les digues peuvent se rompre, ainsi qu'il arriva autrefois, comme je l'ai expliqué ailleurs, on y use de la précaution suivante; on fait à la plûpart des Villes, à la distance d'un demi quart de lieue des murs, une forte enceinte, & comme une levée de de terre revêtue de gazon.

Les Canaux, de même que les Riviéres, sont tout couverts de Barques grandes, moyennes, ou plus petites : on en voit quelquefois plus d'un quart de lieuë de suite : elles sont si serrées, qu'il n'est pas possible d'y en insérer aucune. On en compte environ dix mille qui sont entretenues par l'Empereur, & uniquement destinées à porter des Provinces à la Cour, le tribut & toutes sortes de provisions : ces Barques Impériales se nomment *Leang tchouen*, Barques des vivres. Elles sont toutes à varangue platte, & le corps du bâtiment est également large de la poupe à la prouë.

Il y en a d'autres qui sont destinées à porter les étoffes, les brocards, les piéces de soye, &c. qu'on nomme *Long y tchouen*, c'est-à-dire, Barques des habits à dragon, parce que la devise & les armoiries de l'Empereur sont des dragons à cinq ongles, & que ses habits & ses meubles sont toûjours ornez de figures de dragons en broderie ou en peinture.

Chaque Barque ne fait qu'un voyage par an, & ne porte que le quart de sa charge. On tire du trésor Royal une certaine somme qu'on donne au Patron de la Barque, à proportion de la distance qu'il y a jusqu'à la Cour. Par éxemple de la Province de *Kiang si*, qui est à plus de trois cens lieuës de *Peking*, on donne cent taëls. Cette somme paroît n'être pas suffisante pour les dépenses qu'il doit faire : mais il s'en dédommage & de reste, par les places qu'il donne aux passagers, & par les marchandises qu'il transporte, & qui passent les Doüanes sans rien payer.

On voit une troisiéme sorte de Barques appellées *Tso tchouen*, qui sont destinées à transporter les Mandarins dans les Provinces où ils vont exercer leurs charges, & les personnes considérables qui sont envoyées de la Cour, ou qui y sont appellées : elles sont plus légeres & plus petites que les autres : elles ont deux ponts : sur le premier ou sur le tillac, il y a d'un bout à l'autre un appartement complet, & qui s'éleve au-dessus des bords d'environ sept à huit pieds; les chambres en sont peintes en dedans & en dehors, vernissées, dorées, & d'une grande propreté. J'en ai fait ailleurs une description fort détaillée. On y peut prendre son sommeil & ses repas, y étudier, y écrire, y recevoir des visites, &c. enfin un Mandarin s'y trouve aussi commodément & aussi proprement que dans son propre Palais. Il est impossible de voyager plus agréablement que dans ces Barques.

Il y a encore une infinité de Barques qui appartiennent à des particuliers, les unes très-propres, qui se louent à bon compte aux Lettrez & aux personnes riches qui voyagent; les autres bien plus grandes, & dont les Marchands se servent pour leur commerce : enfin une multitude prodigieuse d'autres Barques où logent des familles entieres, qui n'ont que cette seule habitation, & où ils sont plus commodément que dans des maisons. Dans les plus petites où il n'y a point de chambre, ils ont quantité de nattes fort minces, d'environ cinq pieds en quarré, & qu'ils dressent en forme de voute, pour se deffendre de la pluye & des ardeurs du Soleil.

On en voit encore qu'on pourroit nommer des espéces de galeres, & qui sont propres à naviguer sur les Riviéres, sur les côtes de la Mer, & entre les Isles. Ces Barques sont aussi longues que des Navires du port de 350. tonneaux, mais

comme elles sont peu profondes, qu'elles ne tirent qu'environ deux pieds d'eau, & que d'ailleurs les rames sont longues & appuyées, non de travers sur les bords de la Barque, comme celles d'Europe, mais hors des bords, & presque en ligne parallele au corps de la Barque, chaque rame est aisément agitée par un petit nombre de rameurs, & elles vont fort vîte. Je ne parle point de certaines petites Barques faites en forme de dragon, & fort ornées, qui leur servent chaque année dans un jour de fête, dont j'explique ailleurs l'origine.

Ceux qui font commerce de bois & de sel, & qui sont les plus riches Marchands de la Chine, ne se servent point de Barques pour voiturer leurs marchandises : ils y employent une sorte de radeau construit de la maniere suivante.

Après avoir transporté sur les bords du Fleuve *Kiang*, le bois qu'ils ont coupé sur les montagnes, & dans les forêts voisines de la Province de *Se tchuen*, ils en prennent autant qu'il est nécessaire, pour donner au radeau quatre ou cinq pieds de hauteur, sur dix de largeur. Ils font des trous aux deux extrémitez du bois, où ils passent des cordes faites d'une espéce d'osier tordu, ils enfilent d'autres bois à ces cordes, laissant dériver le radeau sur la Riviére, jusqu'à ce qu'il soit de la longueur qu'ils souhaitent.

Ces radeaux sont longs à proportion que le Marchand est riche : il y en a qui ont une demie lieuë de longueur. Toutes les parties du radeau ainsi formées sont très-fléxibles, & se remuent aussi aisément que les anneaux d'une chaîne. Quatre ou cinq hommes le gouvernent sur le devant avec des perches & des rames : d'autres sont le long du radeau à une distance égale, qui aident à le conduire. Ils bâtissent au-dessus d'espace en espace, des maisons de bois couvertes de planches ou de nattes, où ils enferment leurs meubles, où ils font leur cuisine, & où ils prennent leur sommeil. Dans les différentes Villes où ils abordent, & où l'on achete leur bois, ils vendent leurs maisons toutes entieres. Ils font ainsi plus de six cens lieuës sur l'eau, quand ils transportent leur bois jusqu'à *Peking*.

Les Chinois naviguent sur la Mer de même que sur les Riviéres. De tout tems ils ont eû d'assez bons Vaisseaux; on prétend même que plusieurs années avant la naissance du Sauveur, ils ont parcouru les Mers des Indes. Cependant quelque connoissance qu'ils ayent eû de la navigation, ils ne l'ont pas plus perfectionnée que leurs autres sciences.

Leurs Vaisseaux qu'ils nomment *Tchouen*, d'un nom commun aux Bateaux & aux Barques, sont appellez *Soma* ou *Sommes* par les Portugais, sans qu'on sçache la raison qui les a portez à les nommer de la sorte. Ces Vaisseaux ne peuvent pas se comparer aux nôtres; les plus gros ne sont que de 250. à 300. tonneaux de port : ce ne sont, à proprement parler, que des Barques plattes à deux mats : ils n'ont guéres que 80. à 90. pieds de longueur. La prouë coupée & sans éperon, est relevée en haut de deux espéces d'aillerons en forme de corne, qui font une figure assez bizarre : la pouppe est ouverte en dehors par le milieu, afin que le gouvernail y soit à couvert des coups de Mer. Ce gouvernail qui est large de 5. à 6. pieds, peut aisément s'élever & s'abaisser par le moyen d'un cable qui le soutient sur la pouppe.

Ces Vaisseaux n'ont ni artimon, ni beaupré, ni mâts de hune. Toute leur mâture consiste dans le grand mâts & le mâts de misaine, ausquels ils ajoûtent quelquefois un fort petit mâts de perroquet, qui n'est pas d'un grand secours. Le grand mâts est placé assez près du mâts de misaine; qui est fort sur l'avant. La proportion de l'une à l'autre est communément comme 2. à 3. & celle du grand mâts au Vaisseau ne va jamais au-dessous, étant ordinairement

plus des deux tiers de toute la longueur du Vaiſſeau.

Leurs voiles ſont faites de nattes de bambou, ou d'une eſpéce de cannes communes à la Chine, leſquelles ſe diviſent par feüilles en forme de tablettes, arrêtées dans chaque jointure par des perches qui ſont auſſi de bambou. En haut & en bas ſont deux pieces de bois : celle d'en haut ſert de vergue; celle d'en bas faite en forme de planche & large d'un pied & davantage, ſur 5. à 6. pouces d'épaiſſeur, retient la voile lorſqu'on veut la hiſſer, ou qu'on veut la ramaſſer.

Ces ſortes de bâtimens ne ſont nullement bons voiliers : ils tiennent cependant beaucoup mieux le vent que les nôtres, ce qui vient de la roideur de leurs voiles qui ne cédent point au vent : mais auſſi comme la conſtruction n'en eſt pas avantageuſe, ils perdent à la dérive l'avantage qu'ils ont ſur nous en ce point.

Ils ne calfatent point leurs Vaiſſeaux avec du gaudron, comme on fait en Europe. Leur calfas eſt fait d'une epéce de gomme particuliere, & il eſt ſi bon, qu'un ſeul puits ou deux à fond de cale du Vaiſſeau, ſuffit pour le tenir ſec. Juſqu'ici ils n'ont eu aucune connoiſſance de la pompe.

Leurs ancres ne ſont point de fer comme les nôtres : ils ſont d'un bois dur & peſant, qu'ils appellent pour cela *tie mou*, c'eſt-à-dire, bois de fer. Ils prétendent que ces ancres vallent beaucoup mieux que celles de fer, parce que, diſent-ils, celles ci ſont ſujettes à ſe fauſſer, ce qui n'arrive pas à celles de bois qu'ils employent. Cependant pour l'ordinaire ils ſont armez de fer aux deux extrémitez.

Les Chinois n'ont ſur leur bord ni Pilote, ni Maître de manœuvre, ce ſont les ſeuls Timoniers qui conduiſent le Vaiſſeau & qui commandent la manœuvre. Il faut avouer néanmoins qu'ils ſont aſſez bons Manœuvriers & bons Pilotes coſtiers, mais aſſez mauvais Pilotes en haute Mer. Ils mettent le cap ſur le rumb qu'ils croyent devoir faire, & ſans ſe mettre en peine des élans du Vaiſſeau, ils courent ainſi comme ils le jugent à propos. Cette négligence vient ſans doute de ce qu'ils ne ſont pas de voyages de long cours. Cependant quand ils veulent, ils naviguent aſſez bien.

Les cinq Miſſionnaires Jeſuites qui partirent de Siam pour ſe rendre à la Chine, & qui s'embarquerent le 17. de Juin de l'année 1687. ſur une Somme Chinoiſe, dont le Capitaine étoit de la Ville de *Canton*, eurent tout le tems pendant cette traverſée, d'examiner la ſtructure de ces ſortes de bâtimens ; la deſcription détaillée qu'ils en ont faite, donnera une plus parfaite connoiſſance de la Marine Chinoiſe.

Cette Somme qu'ils monterent, ſuivant la maniere de compter, qui a cours parmi les Portugais des Indes, étoit du port de 1900. pics : ce qui à raiſon de 100. catis ou 125. livres par pic, revient à près de 120. tonneaux : la peſanteur d'un tonneau eſt évaluée à deux mille livres. Le gabarit en étoit aſſez beau, à la réſerve de la prouë qui étoit coupée, platte, & ſans éperon. Sa mâture étoit différente de celle de nos Vaiſſeaux, par la diſpoſition, par le nombre, & par la force des mâts. Son grand mâts étoit placé, ou peu s'en falloit, au lieu où nous plaçons notre mâts de miſaine, de ſorte que ces deux mâts étoient aſſez proches l'un de l'autre. Ils avoient pour étay & pour haubans un ſimple cordage, qui ſe tranſportoit de bas bord à ſtribord, pour être toûjours amarré au-deſſus du vent. Elle avoit un beaupré, & un artimon qui étoit rangé à bas bord. Au reſte ces trois derniers mâts étoient fort petits, & méritoient à peine ce nom. Mais en récompenſe le grand mâts étoit extrémement gros par rapport à la Somme & pour le fortifier encore davantage, il étoit ſaiſi par deux jumelles, qui le prenoient depuis la carlingue juſqu'au-deſ-

ſus du ſecond pont. Deux pieces de bois plattes, fortement chevillées à la tête du grand mâts, & dont les extrémitez alloient ſe réunir ſept ou huit pieds au-deſſus de cette tête, tenoient lieu de mâts de hune.

Pour ce qui eſt de la voilure, elle conſiſtoit en deux voiles quarrées faites de nattes, à ſçavoir la grande voile & la miſaine. La premiere avoit plus de 45. pieds de hauteur ſur 28. ou 30. de largeur : la ſeconde étoit proportionnée au mâts qui la portoit. Elles étoient garnies des deux côtez de pluſieurs rangs de bambous, couchez ſur la largeur de la voile, à un pied près les uns des autres en dehors, & beaucoup moins ſerrez du côté des mâts, dans leſquels elles étoient enfilées par le moyen de pluſieurs chapelets, qui prenoient environ le quart de la largeur de la voile, en commençant au côté qui étoit ſans écoute : de ſorte que les mâts les coupoient en deux parties fort inégales, laiſſant plus des trois quarts de la voile du côté de l'écoute, ce qui lui donnoit le moyen de tourner ſur ſon mâts comme ſur un pivot, ſur lequel elle pouvoit parcourir ſans obſtacle du côté de la pouppe au moins 26. rumbs, quand il falloit revirer de bord, portant ainſi tantôt ſur le mâts, & tantôt y étant ſeulement attachée par les chapelets. Les vergues y ſervoient de ralingue par le haut : un gros rouleau de bois égal en groſſeur à la vergue, faiſoit le même office par le bas. Ce rouleau ſervoit à tenir la voile tendue ; & afin qu'il ne la déchirât pas, il étoit ſoutenu en deux endroits par deux ais, qui étoient ſuſpendus chacun par deux amarres, leſquels deſcendoient du haut du mâts à cet effet. Chacune de ces voiles n'avoit qu'une écoute, un couet, &, ce que les Portugais nomment aragnée, qui eſt une longue ſuite de petites manœuvres qui prennent le bord de la voile depuis le haut juſqu'au bas, à un ou deux pieds de diſtance les unes des autres, & dont toutes les extrémitez s'amarroient ſur l'écoute, où elles faiſoient un gros nœud.

Ces ſortes de voiles ſe plient & ſe déplient comme des paravents. Quand on vouloit hiſſer la grande voile, on ſe ſervoit de deux virevaux & de trois driſſes, qui paſſoient ſur trois roüets de poulies enchaſſées dans la tête du grand mât. Quand il étoit queſtion de l'amener, ils y enfonçoient deux crocs de fer, & après avoir largué les driſſes, ils en ſerroient les différens pans à diverſes repriſes, en halant avec force ſur les crocs.

Ces manœuvres ſont rudes, & emportent beaucoup de tems. Auſſi les Chinois, pour s'en épargner la peine, laiſſoient battre leur voile durant le calme. Il eſt aiſé de voir que le poids énorme de cette voile, joint à celui du vent qui agiſſoit ſur le mât, comme ſur un levier, eût dû faire plonger dans la mer toute la prouë, ſi les Chinois n'avoient prévenu dans l'arrimage cet inconvenient, en chargeant beaucoup plus l'arriere que l'avant, pour contrebalancer la force du vent. De-là vient que quand on étoit à l'ancre, la prouë étoit toute hors de l'eau, tandis que la pouppe y paroiſſoit fort enfoncée. Ils tirent cet avantage de la grandeur de cette voile, & de la ſituation ſur l'avant, qu'ils font un grand chemin de vent arriere, & peuvent, ſi on veut les en croire, le diſputer à nos meilleurs voiliers, & même les laiſſer de l'arriere : mais en échange, de vent largue & de bouline ils ne peuvent tenir & ne font que dériver ; ſans parler du danger où ils ſont de virer, quand ils ſe laiſſent ſurprendre d'un coup de vent.

Dans le beau tems on portoit outre cela une civadiere, un hunier, un grand coutelas qui ſe mettoit au côté de la voile laquelle étoit ſans écoute, des bonnettes, & une voile quarrée à l'artimon. Toutes ces voiles étoient de toiles de coton.

La pouppe étoit fenduë par le milieu, pour faire place au gouvernail dans une eſpece de chambre, qui le mettoit à couvert des coups de mer dans le gros tems.

Cette chambre étoit formée par les deux côtez de la pouppe, qui laissant une large ouverture en dehors, se rapprochoient peu à peu en dedans, où ils faisoient un angle rentrant, dont la pointe étoit coupee, pour donner au jeu du gouvernail toute la liberté nécessaire.

Ce gouvernail étoit suspendu par deux cables, dont les extrémitez étoient roulées sur un vireveau placé sur la dunete, afin de le baisser & de le lever à propos. Deux autres cables, qui après avoir passé par dessous le vaisseau, venoient remonter par la prouë à l'avant, où on les bandoit à l'aide d'un vireveau, quand ils étoient relâchez, tenoient la place des gonds qui attachent les nôtres à l'Estambort. Il y avoit une barre de sept à huit pieds de long sans manivelle & sans poulie, pour augmenter la force du timonier. Quatre manœuvres attachées deux à chaque bord du vaisseau, & dont une de chaque côté faisoit quelques tours sur le bout de la barre, servoient au timonier à le tenir en état.

Un gouvernail de cette maniere ne se peut faire sentir que foiblement à un vaisseau, non seulement parce que les cables, par le moyen desquels il lui communique son mouvement, prêtent beaucoup, & s'allongent aisément, mais principalement à cause des élans continuels qu'ils lui donnent par le tremoussement où il est sans cesse; d'où naît un autre inconvénient, qui est qu'on a toutes les peines du monde à tenir constamment le même rumb dans cette agitation continuëlle. On a commencé à faire des Sommes, que les Portugais nomment *Mestiças*, ou Mestisses, parce que, sans rien changer à la construction Chinoise, on leur donne le gouvernail à l'Européane. Le Roi de Siam en avoit fait faire de cette sorte, qui étoient du port de sept à huit cens tonneaux. C'est sans comparaison les plus grandes qu'on voye.

Le Pilote ne se servoit point de compas de marine. Il regloit sa route avec de simples boussoles, dont le limbe extérieur de la boëtte étoit partagé en 24. parties égales, qui marquoient les rumbs de vent: elles étoient placées sur une couche de sable, qui servoit bien moins à les asseoir mollement, & à les garantir des secousses du vaisseau, dont l'agitation ne laissoit pas de faire perdre à tout moment l'équilibre aux éguilles, qu'à porter les bâtons de pastilles dont on les parfumoit sans cesse. Ce n'étoit pas le seul régal que la superstition Chinoise faisoit à ces boussoles, qu'ils regardoient comme les guides assurez de leur voyage; ils en venoient jusqu'à ce point d'aveuglement, que de leur offrir des viandes en sacrifice.

Le Pilote avoit grand soin sur-tout de bien garnir son habitacle de clouds: ce qui fait connoître combien cette Nation est peu entenduë en fait de Marine. Les Chinois, dit-on, ont été les premiers inventeurs de la boussolle; mais si cela est, comme on l'assûre, il faut qu'ils ayent bien peu profité de leur invention. Ils mettoient le cap au rumb où ils vouloient porter, par le moyen d'un filet de soye, qui coupoit la surface extérieure de la boussole en deux parties égales du Nord au Sud: ce qu'ils pratiquoient en deux manieres différentes; par exemple, pour porter au Nord Est, ils mettoient ce rumb parallele à la quille du vaisseau, & détournoient ensuite le vaisseau jusqu'à ce que l'éguille fut parallele au filet. Ou bien, ce qui revient au même, mettant le filet parallele à la quille, ils faisoient porter l'éguille sur le Nord-Ouest. L'éguille de la plus grande de ces boussoles n'avoit pas plus de trois pouces de longueur. Elles avoient toutes été faites à *Nangazaqui*: un bout étoit terminé par une espece de fleur de lys, & l'autre par un trident.

Le fond de cale étoit partagé en cinq ou six grandes soutes séparées les unes des autres par de fortes cloisons de bois. Pour toute pompe il y avoit un puits au pied du grand mât, dont sans autre artifice on tiroit l'eau avec des sceaux. Quoi-

que

que les Mers fussent extrêmement hautes, & la Somme excessivement chargée, cependant par la force de ses membrures & la bonté de son calfas, elle ne fit presque point d'eau.

Ce calefas est une espéce de composition de chaux, d'une espece d'huile, ou plûtôt de resine, qui découle d'un arbre nommé *Tong yeou*, & de filasse de bamboux. La chaux en est la base, & quand tout est sec, on diroit que ce n'est que de la chaux pure & sans aucun mêlange. Outre que le Bâtiment en est beaucoup plus propre, on ne sent point comme dans nos Vaisseaux, cette odeur de gaudron insupportable à quiconque n'y est point accoûtumé; mais il y a encore en cela un avantage plus considérable, c'est que par-là ils se garantissent des accidens du feu, auquel notre bray de gaudron expose nos Vaisseaux.

Les ancres étoient de bois; il n'y a que celles de reserve qui avoient le bout des pattes armé de lames de fer.

Toutes les manœuvres aussi-bien que les cables étoient de rotin; c'est une espece de petite canne, ou de filasse de coco, que les Portugais nomment *Cairo*.

L'Equipage étoit composé de 47 personnes en y comprenant les Officiers. Le Pilote n'avoit d'autre soin que celui de placer la boussole, & de donner le rumb. Le Timonier commandoit la manœuvre, & le Capitaine nourrissoit l'Equipage. Du reste il n'ordonnoit rien; cependant tout s'exécutoit avec une ponctualité surprenante.

La raison de cette bonne intelligence, vient de l'intérêt que tous ceux qui composent l'Equipage, ont à la conservation du Vaisseau: tous ont part à la charge: au lieu de payer les Officiers & les Matelots, on leur laisse la liberté de mettre une certaine quantité de marchandises sur le Vaisseau, dans lequel chacun a son petit appartement particulier dans l'entre deux des ponts, qui est partagé en différentes loges. Du reste l'on peut dire en général que les Chinois sont vigilans, attentifs, & laborieux; il ne leur manque qu'un peu plus d'expérience, pour être d'habiles gens de Mer.

De la Monnoye qui en différens tems a eu cours à la Chine.

IL n'y a que deux sortes de Métaux, sçavoir l'argent & le cuivre, qui ayent cours à la Chine, pour le prix des achats, & pour la facilité du commmerce. L'or n'y a de cours que comme les pierres précieuses l'ont en Europe: on l'achete de même que les autres Marchandises, & les Européans qui y trafiquent, retirent de ce commerce un gain considérable.

Pour ce qui est de l'argent, il n'est pas monnoyé comme en Europe: on le coupe en divers morceaux, grands ou petits, selon le besoin, & c'est au poids, & non pas à la marque du Prince, qu'on en connoît la valeur. Ils ont pour le peser de petites balances portatives, renfermées dans un étuy de vernis fort propre. Cette sorte de balance est assez semblable à la balance Romaine: elle est composée d'un petit plat, d'un bras d'yvoire ou d'ébenne, & d'un poids courant. Ce bras qui est divisé en de très-petites parties sur trois faces différentes, est suspendu par des fils de soye à l'un des bouts en trois différens points, afin de peser plus aisément toutes sortes de poids. Ces balances sont d'une grande précision. Ils pesent depuis 15. & 20. taels jusqu'à un sol & au-delà, & avec tant de justesse, que la milliéme partie d'un écu fait pancher la balance d'une maniere sensible.

Leur argent n'eſt pas tout du même titre : ils diviſent le titre en cent parties, comme nous fixons à vingt-quatre carats le plus grand rafinement de l'or. Cependant il s'en trouve du titre de 90. juſqu'à celui de 100. qui eſt le plus fin. On en voit auſſi du titre de 80. c'eſt celui qui eſt de plus bas aloi : il n'eſt point de miſe, à moins que l'on n'en augmente le poids, juſqu'à la valeur de celui qui doit paſſer dans le commerce.

Les lingots qui ſont de l'argent le plus fin, ne s'employent que pour payer de groſſes ſommes : Les Chinois ſont très-habiles à juger du titre de l'argent par la ſeule vûë, & ils ne s'y méprennent preſque jamais. La difficulté eſt de s'en ſervir dans le détail : il faut quelquefois les mettre au feu, les battre, les applatir à grands coups de marteau, afin de pouvoir les couper plus aiſément en petites parties, & en donner le poids dont on eſt convenu. D'où il arrive que le payement eſt toûjours plus long & plus embarraſſant que n'a été l'achat.

Ils avoüent qu'il ſeroit bien plus commode d'avoir, comme en Europe, des Monnoyes d'un prix fixe & d'un poids déterminé ; mais ils diſent que les Provinces fourmilleroient de Faux Monnoyeurs, ou de gens qui altereroient les Monnoyes, & que cet inconvénient n'eſt plus à craindre, quand on coupe l'argent à meſure qu'on en a beſoin, pour payer le prix de ce qu'on achete.

Il eſt difficile qu'en coupant ſi ſouvent de l'argent, il n'en échappe quelque paillette ; auſſi voit-on les gens du menu peuple occupez à recüeillir & à laver les immondices, qui ſe jettent des boutiques dans la ruë, & ils y trouvent un gain ſuffiſant pour les faire ſubſiſter.

La Monnoye de cuivre eſt la ſeule où il y ait empreinte de caractéres ; elle eſt d'uſage dans le petit commerce. Ce ſont des deniers de cuivre ronds & troüez par le milieu, qu'on enfile dans de petites cordes centaine par centaine juſqu'au nombre de mille. Le métal n'en eſt ni pur, ni battu. Il en faut dix pour faire un ſol : dix ſols font la dixiéme partie de l'écu Chinois qu'on nomme *Leang*, & que les Portugais appellent *Taels*, qui vaut environ cent ſols de notre Monnoye.

Ces deniers ont été de tout tems la Monnoye courante de la Chine, & les curieux en conſervent des Dynaſties les plus reculées, qui ont paſſé de famille en famille ; ou qui ont été trouvées dans les ruines des Palais & des Villes. Ce que je m'en vais dire eſt tiré d'un ancien livre ſur les Monnoyes, composé par un Auteur Chinois, qui vivoit ſous la Dynaſtie des *Song*, lequel m'a été envoyé par le P. Dentrecolles.

Il traite de la matiere & de la forme des Monnoyes ; de leurs inſcriptions ; de leur valeur, & des Dynaſties où elles ont eu cours ; il parle enſuite des Monnoyes incertaines ; c'eſt-à-dire, dont on ignore le tems où elles avoient cours ; des Monnoyes Etrangeres qui ont été reçûës dans le commerce ; & enfin des Monnoyes ſuperſtitieuſes, c'eſt-à-dire, auxquelles dans la ſuite du tems, la biſarrerie du peuple a attaché certaines idées remplies de ſuperſtitions.

Le mot Chinois *Tsuen*, dont on ſe ſervoit autrefois, pour exprimer ce que nous appellons Monnoye, ſignifie dans le ſens propre une eau de ſource qui coule ſans ceſſe ; & dans le figuré cette eſpece de métal, qui paſſe continuellement de main en main. Mais depuis long-tems on lui donne le nom de *Tsien*, & l'on dit *Tong sien*, Monnoye de cuivre : *In tsien*, Monnoye d'argent. C'eſt ainſi que l'on nomme à *Canton* les piaſtres & les écus de France.

Le cuivre dont on ſe ſert pour cette baſſe Monnoye n'eſt point pur, comme je l'ai dit, & il y a toûjours du mélange. Les deniers de bon aloy ont quatre parts de plomb ſur ſix parts de cuivre. Cet alliage eſt cauſe que le cuivre rouge perd ſa couleur, qu'il ceſſe d'être ſonnant, & que les deniers qui en ſont fabriquez, quoiqu'ils ſoient épais, ſe peuvent rom-

A. Sommes et barques Chinoises. B. Espece de galere. C. Barque en forme de Dragon pour une feste qui se celebre chaque année. D. Différentes sortes de Bateaux. E. Radeau.

A. Humblot delin.

Maniere Singuliere de pêcher le poisson décrite page 142

[illegible] Sculp.

Maniere de prendre les canards décrite pag 138. col. 2.

pre aisément avec les doigts quand on a de la force. Ces deniers sont d'usage dans les petits achats : si la somme devient un peu considérable, on les donne enfilez en forme de chapelets, dont chacun est de mille.

Il y a eu des tems où la Monnoye d'or & d'argent a eu cours à la Chine, de même que celle de cuivre. L'Auteur Chinois cite d'anciens Livres, qui assûrent, que sous le Regne d'*Yu* Fondateur de la premiere Dynastie nommée *Hia*, on se servoit de Monnoyes d'or, d'argent, & de cuivre ; & que sous d'autres Dynasties, il y a eu d'anciens Empereurs qui avoient permis dans toutes les Provinces de l'Empire, l'usage des pieces Etrangeres d'or & d'argent.

Il y a eû aussi des Monnoyes d'étain, de plomb, de fer, & même de terre cuite, sur laquelle on avoit imprimé des figures & des caracteres. On rapporte qu'après le Regne de *Han*, un Prince fit faire de cette Monnoye de terre sigillée & liée avec de la colle forte ; que la fantaisie lui avoit pris d'abolir la Monnoye de cuivre, qu'il en ramassa le plus qu'il lui fut possible, & qu'en ayant fait enfoüir dans terre une quantité prodigieuse, il fit mourir les Ouvriers qui avoient servi à cette expédition, afin d'en dérober entierement la connoissance.

Certains petits coquillages appellez *Poei* à la Chine, & *Coris* dans le Royaume de Bengale, ont servi pareillement de petite Monnoye. Il en falloit donner plusieurs pour égaler la valeur d'un denier. L'usage d'une pareille Monoye n'a pas été de longue durée.

Au regard de la forme des Monnoyes, il y en a eu de différentes figures assez bizarres sous les différens regnes. Depuis la précédente Dynastie, les deniers ont toûjours été de figure ronde, avec un trou quarré au milieu, garni d'une bordure qui a un peu de saillie. Ce trou a été fait pour pouvoir les enfiler, & les porter sur soi comptez par mille. Chaque centaine est separée par un cordon entrelassé dans le dernier, qui finit la centaine. On trouve dans l'histoire de la Dynastie des *Han* qui est très-ancienne, que dès ce tems là la Monnoye avoit une pareille ouverture.

Selon un ancien Auteur, outre les Monnoyes de figure ronde, il y en avoit dès le commencement de la premiere Dynastie, qui étoient faites en forme de coutelas, & qu'on nommoit *Tao*, qui signifie coutelas. D'autres ressembloient au dos d'une tortue, & pour cette raison se nommoient *Kouei.* Enfin d'autres s'appelloient *Pou*, d'une forme assez extraordinaire, & telle qu'on la verra gravee dans la planche. Les Monnoyes rondes avoient pour l'ordinaire un pouce ou un pouce & demi de diametre : on ne laissoit pas d'y en avoir qui étoient deux fois plus grandes.

Les Monnoyes appellées *Pou* & *Tao* étoient longues de cinq pouces, & paroissoient avoir du rapport aux coupans du Japon. Quoiqu'elles fussent percées en haut, elles étoient incommodes dans l'usage, & c'est ce qui les fit abolir.

On a vû pendant un tems des deniers si petits, qu'on les avoit nommez des yeux d'oye : ils étoient si minces, qu'ils surnageoient dans l'eau, & qu'en les maniant, on couroit risque de les briser. Il en falloit dix mille pour acheter une mesure de ris, suffisante pour la nourriture d'un homme pendant dix jours. Ces deniers parurent pour la premiere fois sous le regne des *Song*, & ne subsisterent que peu de tems, parce qu'on les rebutoit dans le commerce.

Sous la premiere Dynastie des *Tang*, les rivages du Fleuve jaune s'étant éboulées, on avertit l'Empereur qu'on avoit trouvé trois mille trois cens piéces de Monnoye qui avoient trois pieds : les caracteres qui y étoient imprimez ne paroissoient plus, & la terre les avoit rongez. Une Monnoye si ancienne étoit sans doute des premieres Dynasties *Hia*, *Chang*, & *Tcheou* ; car les Empereurs de ces tems là, tinrent sou-

vent leur Cour assez près de ce grand Fleuve.

Mais quelle est la marque, ou l'inscription de ces Monnoyes? En Europe elles sont marquées au coin du Prince. Il n'en est pas de même à la Chine. Ce seroit, selon le génie de cette nation, une chose indécente & peu respectueuse pour la Majesté Impériale, que le portrait du Prince passât continuellement par les mains des Marchands & de la plus vile populace.

Les inscriptions des Monnoyes sont assez ordinairement des titres pompeux, que les Princes regnants ont donné aux différentes années de leur regne, comme, par exemple, *l'éternellement éclatant*, *le souverainement pacifique*, *le magnanime*, *&c.* Les Sçavans ne se méprennent pas à ces titres, & ils n'ont garde d'en conclure que chaque titre marqué sur la Monnoye, désigne un nouvel Empereur: c'est ce qui a trompé quelques Européans, qui connoissoient peu les usages de cet Empire, & ce qui leur a fait augmenter le nombre des Empereurs. L'Empereur *Cang hi* est peut être le seul, qui sous un des plus longs regnes qu'on ait vu, n'ait point affecté de se donner de semblables titres.

On voit marqué sur d'autres Monnoyes, les noms ou de la famille regnante, ou du Tribunal qui a présidé à la fabrique de la Monnoye, ou bien de la Ville où elle a été fabriquée. Quelques-unes marquent le prix auquel le Prince les a taxées: il y aura, par éxemple, pour inscription ces mots *Pouan leang*, qui signifient, demi taël. On en voit une où l'inscription est assez singuliere: on y lit ces quatre caracteres: *Kouei yu tching ti*: c'est-à-dire, la Monnoye a cours, & enfin elle revient au Prince.

A l'égard des Monnoyes anciennes, telles que sont les *Pou*, les *Tao*, & d'autres semblables, on a de la peine à en déchiffrer les caracteres: les plus habiles Chinois avouent ingénuement, que non seulement ils ne les connoissent pas, mais qu'ils ignorent même en quel sens ils doivent être situez.

Il y a de ces Monnoyes qui sont couvertes de figures, & l'on juge qu'elles sont des tems les plus reculez, & que pour éviter la peine & la dépense, on s'est borné dans la suite à des inscriptions plus simples, telles que sont les caracteres. On en trouvera trois gravées, dont le métal est mélangé d'argent & du bel étain de la Chine. L'une qui est ronde & qui pesoit huit taëls, représente un dragon au milieu des nuages; l'autre d'une forme quarrée, où l'on voit un cheval qui galope: elle étoit du poids de six taëls. La troisiéme est oblongue, & a la forme du dos d'une tortue: on y lit sur chaque compartiment la lettre *Vang*, qui veut dire Roy; celle-ci ne pesoit que quatre taëls.

Un certain Auteur attribue l'invention de cette Monnoye à *Tching tang*, fondateur de la Dynastie *Chang*. Les caracteres qui étoient sur le revers sont effacez. Les Chinois donnent des sens mystérieux à ces représentations. La tortue, disent-ils, marque ceux qui rampent à terre. Le cheval désigne ceux qui y tiennent moins, & qui s'élevent de tems en tems; & le dragon volant, est une image de ceux qui sont tout-à-fait détachez de toutes les choses terrestres. On voit d'autres Monnoyes anciennes avec des dragons; c'est sans doute parce que le dragon est le symbole de la Nation Chinoise, de même que l'aigle étoit le symbole des Romains.

Il n'est pas aisé d'éclaircir quel étoit le juste prix de ces Monnoyes anciennes: il devoit dépendre, ce me semble, & de la qualité du métal, & de son poids: mais c'est à quoi on n'a pas toûjours eu égard: les Princes qui les taxoient, les ont souvent haussé ou baissé selon les conjonctures où ils se trouvoient, & selon que les espéces devenoient plus rares.

Mais pour mieux connoître le prix des Monnoyes, soit anciennes, soit nouvelles,

velles, il faut sçavoir que la livre Chinoise est de seize onces, que les Chinois appellent *Leang*, & les Portugais *Taëls* : le *Leang* se divise en dix parties nommées *Tsien*, que les Portugais appellent *Maz*. Le *Tsien* ou le *Maz* se divise en dix *Fuen* qui sont dix sols : le *Fuen* ou le sol se divise en dix *Li* d'argent. Le bras de la balance Chinoise ne pousse pas plus loin ses divisions.

Cependant quand il s'agit d'un poids d'or ou d'argent considérable, les divisions vont bien plus loin, & les Chinois les poussent jusqu'aux parties les plus imperceptibles : c'est dequoi l'on ne peut pas donner l'idée en notre langue. Ils divisent le *li* en dix *hoa*, le *hoa* en dix *se*, le *se* en dix *fou*, le *fou* en dix *tchin*, le *tchin* qui veut dire grain de poussiere, en dix *yai*, le *yai* en dix *miao*, le *miao* en dix *mo*, le *mo* en dix *tsiun*, & le *tsiun* en dix *sun*.

Cela supposé, on ne peut point encore assurer quelle étoit la juste valeur des anciennes Monnoyes ; car bien que le poids y soit marqué, on en trouve qui valoient beaucoup plus que ne comportoit le poids. Il y a eu un tems où la rareté des espéces obligeoit les Empereurs à taxer à un haut prix des pieces très-légeres, en sorte que le denier courant valoit dix deniers semblables des tems antérieurs : c'est ce qui a souvent causé des émotions populaires, parce que les Marchands haussoient à proportion le prix des marchandises.

Cette rareté d'espéces arrivoit, ou par des irruptions subites des étrangers, qui chargeoient des Barques entieres de ces Monnoyes qu'ils emportoient avec eux ; ou par la précaution des Peuples, qui dans des tems de guerre, avoient soin de les enfouir, & qui mouroient ensuite sans découvrir l'endroit où elles étoient cachées.

Il y eut un tems où le cuivre manqua de telle sorte, que l'Empereur fit détruire près de 1400. Temples de *Fo*, & fit fondre toutes les Idoles de cuivre pour en faire de la Monnoye. D'autres fois il y eut de séveres défenses à tous les particuliers, de garder chez soi des vases ou d'autres utenciles de cuivre, & on les obligeoit de les livrer au lieu où l'on fabriquoit la Monnoye.

On porta les choses bien plus loin les premieres années du regne de *Hong vou*, fondateur de la vingt-uniéme Dynastie appellée *Ming* : la Monnoye étant devenue très-rare, on payoit les Mandarins & les Soldats partie en argent, & partie en papier : on leur donnoit une feüille de papier scellée du Sceau Impérial, qui étoit estimée mille deniers, & qui valoit un taël d'argent. Ces feüilles sont encore aujourd'huy fort recherchées de ceux qui bâtissent ; ils les suspendent par rareté à la maîtresse poutre de leur maison. Dans l'idée du Peuple (& parmi les personnes de qualité combien de Chinois sont peuples !) cette feüille préserve une maison de tout malheur.

Une pareille Monnoye ne fit pas fortune. Les Marchands ne pouvoient se résoudre à donner leurs Marchandises & leurs denrées pour un morceau de papier. Les querelles, les procès, & beaucoup d'autres inconvéniens qui arrivoient chaque jour, obligerent l'Empereur à la supprimer.

On l'avoit employé avec aussi peu de succès sous la Dynastie des *Yuen* : Marc Paul Gentilhomme Venitien, qui en parle au 18. Chapitre de son second Livre, s'est trompé lorsqu'il a dit, que pour faire le papier qui étoit le corps de cette Monnoye, on se servoit de l'écorce de meuriers. Les Chinois n'ont garde de détruire des arbres qui leur sont si précieux : c'est de l'écorce de l'arbre nommé *Cou tchu* qui est assez inutile, & qui ressemble au sureau par l'abondance de sa séve, qu'on fait une sorte de papier plus fort que celui qui se fait de bambou, & c'est de cette écorce que se faisoit le papier dont il s'agit.

La Monnoye de cuivre ne se bat point comme en Europe, mais elle se

jette en fonte, & ne se fabrique maintenant qu'à la Cour. Il y avoit autre fois dans l'Empire jusqu'à 22. endroits où l'on faisoit de la Monnoye, mais il falloit pour cela un ordre de l'Empereur; & dans le tems même qu'il y avoit des Princes si puissans, que ne se contentant point du titre de Duc, ils prirent la qualité de Roy, aucun d'eux n'osa jamais s'attribuer le droit de fabriquer de la Monnoye pour ses Etats : elle avoit toûjours la marque qui désignoit l'Empereur regnant, quelque foible que fût son autorité.

On peut juger combien il y auroit de faux monnoyeurs à la Chine, si l'argent étoit monnoyé de même que le cuivre, puisque les deniers de cuivre ont souvent été alterez par les Chinois. Ceux qui font ce métier, marquent la fausse Monnoye des mêmes caracteres qui se trouvent sur la véritable, mais le métal qu'ils employent est moins pur, & le poids bien plus léger. S'ils sont decouverts, ils doivent être punis de mort selon les Loix. Il y a eu cependant des Princes qui se sont contentez de leur faire couper le poing, & d'autres qui les ont simplement condamnez à l'éxil.

Quelques-uns même, dans les tems où cette petite Monnoye étoit extrêmement rare, ont fermé les yeux sur ce désordre, jusqu'à ce que ces Monnoyes contrefaites fussent repanduës dans tout l'Empire. Alors ils les confisquoient pour les mettre sur le pied de la vraye Monnoye Impériale.

Comme les petits deniers ne sont plus maintenant d'usage, ceux qui en ont, les battent avec le marteau, & les élargissent jusqu'à ce qu'ils soient de la grandeur des deniers courans. Ils les mettent dans une enfilade de ces deniers, qui étant pressez les uns contre les autres, ne sont point apperçus des Marchands. Il y en a qui poussent la fraude jusqu'à couper du carton en forme de deniers, qu'ils mettent de côté & d'autre dans l'enfilade, & l'on ne s'apperçoit de la supercherie, que quand on donne les piéces en détail.

Parmi les Monnoyes anciennes qui ont eu cours à la Chine, j'en ai fait graver plusieurs dont on ne peut pas donner des connoissances certaines. Les unes sont des Pays Etrangers, sans qu'on puisse sçavoir quels étoient ces Pays, parce que les Chinois défigurent tellement les noms, qu'ils sont tout-à-fait méconnoissables. Par exemple ils appellent la Hollande le Royaume des Rousseaux *Hung mao koue*, & cela, parce qu'ils ont vû des Hollandois qui avoient les cheveux blonds, & la barbe un peu rousse. Lorsqu'ils désignent de la sorte un Pays, il n'est pas possible de le reconnoître.

Il y a d'autres Monnoyes dont l'origine est très-incertaine, on conjecture seulement qu'elles sont, ou des Tartares de *Leao tong*, qui pendant un tems ont été les maîtres de la Province de *Pe tche li*; ou bien de quelques grands Seigneurs ou de petits Rois, qui s'etant revoltez, avoient pris le titre d'Empereur.

Enfin il y a des Monnoyes, ausquelles le peuple attache maintenant des idées superstitieuses, qu'elles n'avoient pas dans le tems qu'on les a fabriquées. Les caracteres ou les figures qui y sont empreintes, marquoient des époques de tems, ou des faits historiques dont on a perdu le souvenir. Telle est, par exemple, la Monnoye sur laquelle on voit le *Fong hoang* & le *Kilin*, deux animaux fabuleux dont les Chinois racontent cent merveilles.

Ce *Fong hoang* est un oyseau dont nous avons eû souvent occasion de parler. Le *Kilin* est un animal, selon eux, qui est composé de différentes parties de plusieurs animaux. Il est de la hauteur d'un bœuf & en a l'encolure; son corps est couvert de larges & de dures écailles; il a une corne au milieu du front, des yeux & des moustaches semblables aux yeux & aux moustaches du Dragon Chinois. Cet animal est le symbole des Mandarins d'armes du premier Ordre.

Le feu Empereur *Cang hi* s'étoit fait un

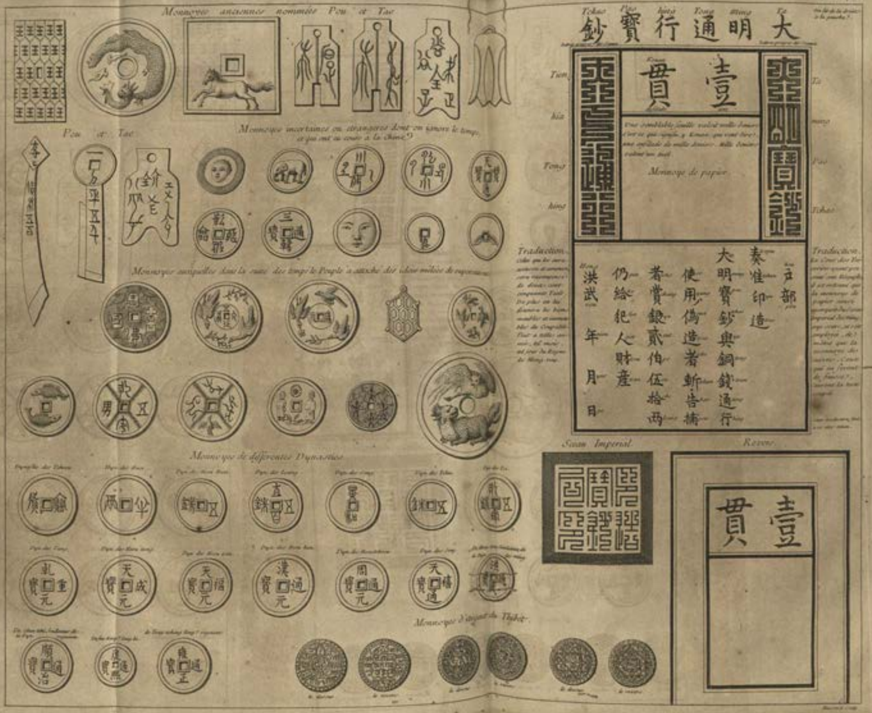
Monnoyes anciennes nommées Pou et Tao
Pou et Tao
Monnoyes incertaines ou étrangeres dont on ignore le temps, et qui ont eu cours à la Chine
Monnoyes auxquelles dans la suite des temps le Peuple a attaché des idées mêlées de
Monnoyes de différentes Dynasties
Monnoyes d'argent du Thibet
大明通行寶鈔
壹貫
Monnoye de papier
Traduction
戶部
奏准印造
大明寶鈔與銅錢通行
使用偽造者斬告捕
者賞銀貳伯伍拾兩
仍給犯人財產
洪武 年 月 日
Sceau Imperial
Revers
壹貫

cabinet, où il avoit rassemblé toutes les pieces de Monnoyes anciennes & modernes, rangées selon l'ordre des Dynasties. Ce fut un Mandarin nommé *Tsiang* Président de l'Academie des premiers Docteurs de l'Empire, qui fut chargé de les mettre chacune selon son rang. Dans ce curieux assemblage de Monnoyes on remonte jusqu'aux premiers tems. Les plus anciennes qu'on ait, sont du tems de *Yao.* Il y en a du tems de *Tching tang*, Fondateur de la deuxiéme Dynastie, & assez grand nombre des trois célébres Dynasties, dont il est parlé dans le Livre Canonique appellé *Chu king*, & qu'on nomme *Hia*, *Chang*, & *Tcheou*, mais surtout de cette derniere.

Si ces piéces de Monnoye étoient supposées, & faites à plaisir dans les tems postérieurs, on en auroit également supposé de tous les Empereurs de ces premieres Dynasties: mais comme il en manque de ces tems si reculez, il ne s'en est pas conservé non plus des Regnes moins anciens. On a suppléé à celles qui manquent, par des Monnoyes de carton qu'on a faites, selon l'idée qu'en donnent d'anciens livres. Les proportions sont si bien gardées, & les couleurs du métal si bien imitées, que ces Monnoyes contrefaites paroissent de veritables antiques. Cette suite de Monnoyes ajoûte un nouveau dégré de certitude à la connoissance qu'on a d'ailleurs de l'histoire Chinoise: car peut-on douter qu'il y ait eû une telle Dynastie, & tel Empereur, lorsque les Monnoyes fabriquées de leurs tems, ont été conservées depuis tant de siecles entre les mains des Chinois?

Du Commerce des Chinois.

Les richesses particulieres de chaque Province de l'Empire, & la facilité du transport des marchandises, que procure la quantité de Rivieres & de Canaux dont il est arrosé, y ont rendu de tout tems le commerce très-florissant. Celui qui se fait au dehors, ne mérite presque pas d'attention; les Chinois qui trouvent chez eux, tout ce qui est nécessaire à l'entretien & aux délices même de la vie, ne vont guéres que dans quelques Royaumes peu éloignez de leur pays.

Leurs ports, sous les Empereurs de leur Nation, furent toûjours fermez aux Etrangers: mais depuis que les Tartares sont devenus les maîtres de la Chine, ils les ont ouverts à toutes les Nations. Ainsi pour donner une connoissance entiere du commerce des Chinois, il faut parler de celui qui se fait au dedans de leur Empire, de celui qu'ils font au dehors, & enfin de celui que les Européans vont faire chez eux.

Le commerce qui se fait dans l'intérieur de la Chine est si grand, que celui de l'Europe entiere ne doit pas lui être comparé. Les Provinces sont comme autant de Roïaumes, qui se communiquent les unes aux autres ce qu'elles ont de propre; & c'est ce qui unit entr'eux tous ces peuples, & qui porte l'abondance dans toutes les Villes.

Les Provinces de *Hou quang* & de *Kiang si* fournissent le ris aux Provinces qui en sont le moins pourvûës. La Province de *Tche kiang* fournit la plus belle soye; celle de *Kiang nan* le vernis, l'encre, & les plus beaux ouvrages en toutes sortes de matieres. Celles de *Yun nan*, de *Chen si*, de *Chan si* le fer, le cuivre, & plusieurs autres métaux, les chevaux, les mulets, les chameaux, les fourrures &c. Celle de *Fo kien* le sucre, & le meilleur thé; celle de *Se tchuen* les plantes, les herbes médicinales, la rhubarbe, &c. & ainsi de toutes les autres; car il n'est pas pos-

ſible de rapporter en détail les richeſſes particulieres de chaque Province.

Toutes ces marchandiſes qui ſe tranſportent aiſément ſur les Rivieres, ſe débitent en très-peu de tems. On voit par exemple des Marchands, qui trois ou quatre jours après leur arrivée dans une Ville, ont vendu juſqu'à ſix mille bonnets propres de la ſaiſon. Le commerce n'eſt interrompu qu'aux deux premiers jours de leur premiere Lune, qu'ils employent aux divertiſſemens, & aux viſites ordinaires de leur nouvelle année. Hors de-là tout eſt en mouvement dans toutes les Villes & à la campagne. Les Mandarins même ont leur part au négoce, & il y en a pluſieurs d'entr'eux qui donnent leur argent à des Marchands affidez, pour le faire valoir par la voye du commerce.

Enfin il n'y a pas juſqu'aux familles les plus pauvres, qui avec un peu d'économie trouvent le moyen de ſubſiſter aiſément de leur trafic. On voit quantité de ces familles, qui n'ont pour tout fond que cinquante ſols ou un écu, & cependant le pere & la mere avec deux ou trois enfans vivent de leur petit négoce, ſe donnent des habits de ſoye aux jours de cérémonie, & amaſſent en peu d'années de quoi faire un commerce bien plus conſidérable.

C'eſt ce qu'on a peine à comprendre, & pourtant ce qui arrive tous les jours. Un de ces petits Marchands, par exemple, qui ſe voit cinquante ſols, achete du ſucre, de la farine & du ris: il en fait de petits gâteaux, qu'il fait cuire une ou deux heures avant le jour, pour allumer, comme ils parlent, le cœur des voyageurs. A peine ſa boutique eſt-elle ouverte, que toute ſa marchandiſe lui eſt enlevée par les Villageois, qui dès le matin viennent en foule dans chaque Ville, par les Ouvriers, par les Portefaix, par les Plaideurs, & les enfans du quartier. Ce petit négoce lui produit au bout de quelques heures vingt ſols au-de-là de la ſomme principale, dont la moitié ſuffit pour l'entretien de ſa petite famille.

En un mot les Foires les plus fréquentées, ne ſont qu'une foible image de cette foule incroyable de peuples, qu'on voit dans la plûpart des Villes, occupez à vendre, ou à acheter toutes ſortes de marchandiſes. Ce qui ſeroit à ſouhaitter dans les Marchands Chinois, ce ſeroit un peu plus de bonne foi dans leur négoce, ſurtout lorſqu'ils ont à traiter avec les Etrangers. Ils tâchent toûjours de vendre le plus cher qu'ils peuvent, & ſouvent ils ne ſe font nul ſcrupule de falſifier leurs marchandiſes.

Leur maxime eſt que celui qui achete, donne le moins qu'il lui eſt poſſible, & même ne donneroit rien, ſi l'on y conſentoit; & poſé ce principe, ils croyent être en droit de leur côté d'exiger les plus groſſes ſommes, & de les recevoir, ſi celui qui achete, eſt aſſez ſimple, ou aſſez peu intelligent pour les donner. Ce n'eſt pas le Marchand qui trompe, diſent-ils, c'eſt celui qui achete qui ſe trompe lui-même. L'on ne fait nulle violence à l'acheteur, & le gain que retire le Marchand, eſt le fruit de ſon induſtrie. Cependant ceux des Chinois qui ſe conduiſent par ces déteſtables principes, ſont les premiers à loüer la bonne foi & le déſintéreſſement dans les autres: en quoi ils ſe condamnent eux-mêmes.

Le commerce étant auſſi abondant, que je viens de le dire, dans toutes les Provinces de la Chine; il n'eſt pas ſurprenant que les Habitans ſe mettent ſi peu en peine de commercer au dehors, ſur-tout quand on fait attention au mépris naturel qu'ils ont pour toutes les Nations Etrangeres. Auſſi dans leurs voyages ſur mer, ne paſſent-ils jamais le détroit de la *Sonde*. Leurs plus grandes navigations ne s'étendent du côté de *Malaque* que juſqu'à *Achen*; du côté du détroit de la *Sonde*, que juſqu'à *Batavie*, qui appartient aux Hollandois, & du côté du Nord que juſqu'au *Japon*. Je vais donc expliquer le plus briévement qu'il me ſera poſſible, quels ſont les endroits ſur ces mers où ils vont faire leur commerce,

merce, & quelle est la nature des marchandises qu'ils y portent, ou qu'ils en rapportent.

I. Le Japon est un des Royaumes qu'ils fréquentent le plus. Ordinairement ils mettent à la voile dans le mois de Juin ou de Juillet au plus tard. Ils vont à *Camboye* ou à *Siam*, où ils portent des marchandises propres de ces Pays-là, & en prennent d'autres qui sont d'un grand débit au Japon. Quand ils sont de retour en leur Pays, ils trouvent qu'ils ont fait un profit de deux cens pour cent.

Si des Ports de la Chine, c'est-à-dire, de *Canton*, d'*Emouy*, ou de *Ningpo*, ils vont en droiture au Japon, voici les marchandises qu'ils y portent: 1°. Des drogues, comme ginseng, aristoloche, rhubarbe, esquine, mirabolans, & autres drogues semblables. 2°. De l'écorce d'arecque, du sucre blanc, des cuirs de busle & de bœuf: ils gagnent beaucoup sur le sucre, le gain va quelquefois à mille pour cent. 3°. Toutes sortes de piéces de soye, & principalement des satins, des taffetas, & des damas de diverses couleurs, mais sur-tout de couleur noire. Il y a de ces piéces qui ne leur ont coûté que six *taels* à la Chine, & qu'ils vendent au Japon jusqu'à 15. *taels*. 4°. Des cordes de soye pour les instrumens, du bois d'aigle & de sandal qui est très-recherché des Japonnois pour les parfums, parce que sans cesse ils parfument leurs Idoles. 5°. Enfin des draps d'Europe, & des camelots dont l'on a un prompt débit; mais comme les Hollandois y en portent, les Chinois ne s'en chargent guéres, à moins qu'ils ne puissent les vendre au même prix, & ils assurent qu'ils y gagnent cinquante pour cent, ce qui fait voir combien le profit des Hollandois doit être considérable.

Les marchandises que les négocians Chinois chargent sur leurs vaisseaux pour le retour, sont,

1°. Des perles fines qui leur coûtent plus ou moins, à proportion de leur beauté, & de leur grosseur: il y a des occasions, où ils gagnent mille pour cent.

2°. Le cuivre rouge en barre, qu'ils achetent depuis trois jusqu'à quatre *taels* & demi, & qu'ils vendent à la Chine dix & douze *taels*; du cuivre en œuvre, comme balances, réchaux, cassolettes, bassins, &c. qu'ils revendent bien cher dans leur pays: ce cuivre est beau, & agréable à la vûë.

3°. Des lames de sabre qui sont fort estimées des Chinois: elles ne s'achetent qu'une piastre au Japon, & se vendent quelquefois jusqu'à dix piastres à la Chine.

4°. Du papier à fleurs & uni, dont les Chinois font des éventails.

5°. Des porcelaines qui sont très-belles, mais qui ne sont pas du même usage que celles de la Chine, parce qu'elles souffrent difficilement l'eau boüillante. Elles se vendent au Japon au même prix à peu près, qu'on vend à *Canton* celles de la Chine.

6°. Des ouvrages de vernis. Il ne s'en fait point de pareils au reste du monde. Le prix n'en est pas reglé, mais les Chinois ne s'en chargent guéres, dans la crainte où ils sont de ne pouvoir s'en défaire; & quand ils en apportent, ils le vendent extrêmement cher. Un cabinet qui n'avoit que deux pieds de hauteur, & un peu plus de largeur, a été vendu à la Chine jusqu'à cent piastres. Les Marchands d'*Emouy* & de *Ning po*, sont ceux qui s'en chargent le plus volontiers, parce qu'ils les portent à *Manille*, & à *Batavie*, & qu'ils y gagnent considérablement avec les Européans, qui sont avides de ces sortes d'ouvrages.

7°. De l'or qui est très-pur, & un certain métal appellé Tombac, sur lequel ils gagnent 50. ou 60. pour cent à *Batavie*. Si l'on pouvoit compter sur la fidélité des Chinois, il seroit aisé aux Européans d'avoir commerce par leur moyen avec le Japon: mais cela est comme impossible, à moins qu'on ne les accompagne, qu'on ne soit maître de ses effets, & qu'on

n'ait la force en main, pour prévenir leurs insultes.

II. Les Chinois font aussi commerce à *Manille*; mais il n'y a guéres que les Marchands d'*Emouy* qui s'en mêlent. Ils portent quantité de soye, de satins rayez & à fleurs de différentes sortes de couleurs, des broderies, des tapis, des coussins, des robbes de chambre, des bas de soye, du thé, des porcelaines, des ouvrages de vernis, des drogues, &c. où ils gagnent d'ordinaire cinquante pour cent. Ils n'en rapportent que des piastres.

III. Le commerce que les Chinois font le plus régulierement, c'est à *Batavie*: ils le trouvent & plus aisé & plus lucratif. Il n'y a point d'année qu'il ne parte pour cette Ville des vaisseaux de *Canton*, d'*Emouy*, & de *Ning po*. C'est vers la onziéme Lune, c'est-à-dire, au mois de Décembre, qu'ils se mettent en mer. Les marchandises dont ils se chargent, sont:

1°. Une espece de thé verd, qui est très-fin & de bonne odeur: le thé qu'on appelle *Song lo*, & le thé boui ne sont pas si fort recherchez des Hollandois.

2°. Des porcelaines qui s'y vendent à aussi bon marché qu'à *Canton*.

3°. De l'or en feüille, & du fil d'or qui n'est que du papier doré. Il y en a qui ne s'achete pas au poids, mais par petits écheveaux, & celui-ci est cher, parce qu'il est couvert du plus bel or: celui que les Chinois portent à Batavie, ne se vend qu'au poids; il est par paquets avec de grandes queuës de soye rouge, qu'ils mettent exprès pour rehausser la couleur de l'or, & pour rendre les paquets plus pesans. Les Hollandois n'en font pas usage, mais ils le portent sur les terres des Malais, où ils font un gain considérable.

4°. De la toutenaque) c'est un métal qui tient de la nature du fer & de l'étain) qui produit aux Marchands cent, & quelquesfois cent cinquante, pour cent.

5°. Des drogues, & sur-tout de la rhubarbe.

6°. Quantité d'utenciles de cuivre jaune, comme bassins, chaudieres, réchaux, &c.

Ils emportent de Batavie, 1°. De l'argent en piastres: 2°. Des épiceries, & en particulier du poivre; des clouds de girofle, des noix muscades, &c. 3°. des écailles de tortue, dont les Chinois font de très-jolis ouvrages, & entre autres des peignes, des boetes, des tasses, des manches de couteaux, des pipes, & des tabatieres prises sur le modéle de celles d'Europe, & qu'ils ne vendent que dix sols. 4°. Du bois de sandal, du bois rouge & noir, propre à être mis en œuvre; d'autre bois rouge, dont on se sert pour les teintures, & qu'on appelle communément bois de Bresil. 5°. Des pierres d'agathe taillées, dont les Chinois font les ornemens de leur ceinture, les boutons qu'ils attachent à leurs bonnets, & des especes de chapelets qu'ils portent au col. 6°. De l'ambre jaune en masse qu'ils ont à grand marché. 7°. Enfin des draperies d'Europe, qu'ils ont de même à bon compte, & qu'ils vendent au Japon.

C'est là le plus grand commerce que les Chinois fassent hors de chez eux. Ils vont encore, mais plus rarement, à Achen, à Malaque, à Ihor, à Patane, à Ligor, qui dépend du Royaume de Siam, à la Cochinchine, &c. le commerce qu'ils font à Ihor est le plus aisé & le plus lucratif. Ils ne tireroient pas même les frais de leur voyage, lorsqu'ils vont à Achen, s'ils manquoient de s'y rendre dans les mois de Novembre, & de Décembre, qui est le tems où les Bâtimens de Surate, & de Bengale sont à la côte.

Ils ne rapportent guéres de ces Pays-là que des épiceries, comme du poivre, de la canelle, &c. des nids d'oyseaux qui font les délices des repas Chinois, du ris, du camphre, du rotin, (c'est une espece de cannes fort longues qu'on tresse ensemble comme de petites cordes,) des torches faites de certaines

feüilles d'arbres qui brûlent comme de la poix résine, & qui servent de flambeaux, quand on marche pendant la nuit; de l'or, de l'étain, &c.

Il ne reste plus à parler que du commerce que les Européans vont faire chez les Chinois. Il n'y a gueres que le Port de Canton qui leur soit ouvert maintenant en certains tems de l'année; non pas que les Vaisseaux Européans viennent jusqu'à Canton même, car ils jettent l'ancre dans la riviere, environ quatre lieuës au-dessous, en un lieu qu'on nomme *Hoang pou*. La riviere paroît comme une grande forêt, par la multitude des Vaisseaux qui s'y trouvent. On y portoit autrefois des draps, des cristaux, des sabres, des horloges, des montres sonnantes, des pendules à répétition, des lunettes d'approche, des miroirs, des glaces, &c. mais depuis que les Anglois y vont régulierement chaque année, toutes ces marchandises y sont à aussi bon marché qu'en Europe: le corail même ne peut plus gueres s'y vendre qu'avec perte.

Ainsi à parler en général, ce n'est plus qu'avec de l'argent qu'on peut trafiquer utilement à la Chine. On trouve un gain considérable à acheter de l'or qui y est marchandise. L'or qui se vend à *Canton*, se tire en partie des Provinces de la Chine, & en partie des Pays étrangers, comme d'Achen, de la Cochinchine, du Japon, &c. Les Chinois de *Canton* refondent tout l'or qu'ils reçoivent d'ailleurs, hormis celui de la Cochinchine, qui d'ordinaire est le plus beau & le plus pur qu'on voye, lorsque c'est du Roy de ces pays-là qu'on l'achete: car le Peuple en vend sous main, qui n'est pas si pur, & qu'on a soin de rafiner à *Canton*.

Les Chinois divisent leur or par degrez, comme on fait en Europe: celui qui se débite ordinairement est depuis 90 carats jusqu'à 100. Il est plus ou moins cher selon le tems où on l'achete. On l'a à bien meilleur compte dans les mois de Mars, d'Avril & de May: Il devient beaucoup plus cher depuis le mois de Juillet, jusqu'au mois de Décembre & de Janvier, parce que c'est la saison où les Vaisseaux sont en grand nombre dans le Port ou à la rade de *Canton*.

On peut encore acheter à la Chine d'excellentes drogues, différentes sortes de thé, de l'or filé, du musc, des pierres précieuses, des perles, du vif argent, &c. Mais le plus grand commerce qu'y fassent les Européans, consiste principalement dans les ouvrages de vernis, dans la porcelaine, & dans toutes sortes d'étoffes de soye. C'est sur quoi aussi je vais m'étendre un peu plus au long.

Du Vernis de la Chine.

Il s'en faut bien que les ouvrages de vernis qui se font à *Canton*, soient aussi beaux, & d'un aussi bon usage que ceux qu'on travaille au Japon, au *Tong king*, & à *Nang king* Capitale de la Province de *Kiang nan*: ce n'est pas que les Ouvriers n'y employent le même vernis & la même dorure, mais c'est qu'ils travaillent ces sortes d'ouvrages avec trop de précipitation, & que dès là qu'ils plaisent à l'œil des Européans, ils s'en contentent.

Un ouvrage d'un bon vernis doit être fait à loisir, & un Eté suffit à peine pour lui donner sa perfection. Il est rare que les Chinois en tiennent de prêts & qui soient faits de longue main: ils attendent presque toûjours l'arrivée des

Vaisseaux pour y travailler, & pour se conformer au goût des Européans.

Ce vernis qui donne un si beau lustre aux ouvrages, & qui les fait si fort rechercher en Europe, n'est point une composition, ni un secret particulier, comme quelques-uns se le sont imaginé. Pour les détromper, il suffit de faire connoître d'où les Chinois tirent leur vernis, & ensuite la maniere dont les Ouvriers l'appliquent.

Le vernis que les Chinois nomment *Tsi*, est une gomme roussâtre qui découle de certains arbres, par des incisions qu'on fait à l'écorce jusqu'au bois, sans cependant l'entamer. Ces arbres se trouvent dans les Provinces de *Kiang si*, & de *Se tchuen*. Ceux du territoire de *Kan tcheou*, Ville des plus méridionales de la Province de *Kiang si*, donnent le vernis le plus estimé.

Pour tirer du vernis de ces arbres, il faut attendre qu'ils ayent sept ou huit ans. Celui qu'on en tireroit avant ce tems-là, ne seroit pas d'un bon usage. Le tronc des arbres les plus jeunes, dont on commence à tirer le vernis, ont un pied Chinois de circuit; & ce pied Chinois est beaucoup plus grand que le pied de Roy ne l'est en France. On dit que le vernis qui découle de ces arbres, vaut mieux que celui qui coule des arbres plus vieux, mais qu'ils en donnent beaucoup moins: On ne sçait pas sur quel fondement cela se dit, car dans la pratique les Marchands ne font point de difficulté de mêler l'un & l'autre ensemble.

Ces arbres dont la feuille & l'écorce ressemblent assez à la feuille & à l'écorce du frêne, n'ont jamais gueres plus de quinze pieds de hauteur: la grosseur de leur tronc est alors d'environ deux pieds & demi de circuit. On assure qu'ils ne portent ni fleurs, ni fruits, & qu'ils multiplient de la maniere suivante.

Au Printems quand l'arbre pousse, on choisit le rejetton le plus vigoureux qui sorte du tronc, & non pas des branches: quand ce rejetton est long d'environ un pied, on l'enduit par le bas de mortier fait de terre jaune. Cet enduit commence environ deux pouces au-dessus du lieu où il sort du tronc, & descend au-dessous quatre ou cinq pouces: son épaisseur est au moins de trois pouces. On couvre bien cette terre, & on l'enveloppe d'une natte qu'on lie avec soin, pour la défendre des pluyes & des injures de l'air. On laisse le tout en cet état depuis l'équinoxe du Printems, jusqu'à celui d'Automne. Alors on ouvre tant soit peu la terre, pour examiner en quel état sont les racines, que le rejetton a coûtume d'y pousser, & qui se divisent en plusieurs filets: si ces filets sont de couleur jaunâtre ou roussâtre, on juge qu'il est tems de séparer le rejetton de l'arbre; on le coupe adroitement sans l'endommager, & on le plante. Si ces filets étoient encore blancs, c'est signe qu'ils sont trop tendres; ainsi on referme l'enduit de terre, comme il étoit auparavant, & on differe au Printems suivant à couper le rejetton pour le planter. Mais soit qu'on le plante au Printems, ou en Automne, il faut mettre beaucoup de cendres dans le trou qu'on a préparé, sans quoi les fourmis, à ce qu'on assure, devoreroient les racines encore tendres, ou du moins en tireroient tout le suc, & les feroient sécher.

L'Eté est la seule saison où l'on puisse tirer le vernis des arbres: il n'en sort point pendant l'Hyver; & celui qui sort au Printems ou en Automne, est toûjours mêlé d'eau: d'ailleurs ce n'est que pendant la nuit que le vernis coule des arbres; il n'en coule jamais pendant le jour.

Pour tirer le vernis, on fait plusieurs incisions de niveau à l'écorce de l'arbre autour du tronc, qui, selon qu'il est plus ou moins gros, peut en souffrir plus ou moins. Le premier rang de ces incisions n'est éloigné de terre que de sept pouces. A la même distance plus haut, se fait un second rang d'incisions, & ainsi de sept en

en ſept pouçes, non ſeulement juſqu'au haut du tronc, mais encore juſqu'aux branches qui ont une groſſeur ſuffiſante.

On ſe ſert pour faire ces inciſions, d'un petit couteau fait en demi cercle. Chaque inciſion doit être un peu oblique de bas en haut, auſſi profonde que l'écorce eſt épaiſſe, & non pas davantage. Celui qui la fait d'une main, à dans l'autre une coquille, dont il inſere auſſitôt les bords dans l'inciſion autant qu'elle peut y entrer; c'eſt environ un demi pouce Chinois. Cela ſuffit pour que la coquille s'y ſoutienne ſans autre appuy. Ces coquilles fort communes à la Chine, ſont plus grandes que les plus grandes coquilles d'huitre qu'on voye en Europe. On fait ces inciſions le ſoir, & le lendemain matin on va recueillir ce qui a coulé dans les coquilles. Le ſoir on les inſere de nouveau dans les mêmes inciſions, & l'on continue de la même maniere juſqu'à la fin de l'Eté.

Ce ne ſont point d'ordinaire les proprietaires de ces arbres, qui en font tirer le vernis : ce ſont des Marchands, qui dans la ſaiſon traittent avec ces proprietaires, moyennant cinq ſols par pied. Ces Marchands louent des ouvriers, auſquels ils donnent par mois une once d'argent, tant pour leur travail, que pour leur nourriture; ou s'ils ſe déchargent de les nourrir, ce qui eſt rare, ils leur donnent trois ſols par jour. Un de ces ouvriers ſuffit pour cinquante pieds d'arbre.

Il y a des précautions à prendre, pour garantir les ouvriers des impreſſions malignes du vernis: ainſi, ſoit que le Marchand les nourriſſe on non, il eſt obligé d'avoir chez lui un grand vaſe d'huile de rabette, où l'on a fait bien boüillir certaine quantité de ces filamens charnus, qui ſe trouvent entre-mêlez dans la graiſſe des cochons, & qui ne ſe fondent point quand on fait fondre le ſain doux. La proportion eſt d'une once ſur une livre d'huile.

Quand les ouvriers vont placer les coquilles aux arbres, ils portent avec eux un peu de cette huile, dont ils ſe frottent le viſage & les mains. Le matin lorſqu'après avoir recueilli le vernis, ils reviennent chez le Marchand, ils ſe frottent encore plus exactement de cette huile.

Après le repas, ils ſe lavent tout le corps avec de l'eau chaude, que le Marchand doit tenir prête, dans laquelle on a fait boüillir certaine quantité des drogues ſuivantes; ſçavoir, de l'écorce exterieure & heriſſée des châtaignes, de l'écorce de bois de ſapin, du ſalpêtre criſtalliſé, & d'une herbe qu'on mange à la Chine & aux Indes, qui eſt une eſpéce de blette, laquelle a du rapport au tricolor; toutes ces drogues paſſent pour être froides.

Chaque ouvrier emplit de cette eau un petit baſſin, & s'en lave en particulier. Mais au lieu que les baſſins ordinaires où les Chinois mettent de l'eau, pour ſe laver le viſage tous les matins, ſont aſſez communément de cuivre; les ouvriers qui travaillent au vernis, rejettent ce métal, & ne ſe ſervent que de vaſes d'étain.

Dans les tems qu'ils travaillent auprès des arbres, ils s'enveloppent la tête d'un ſac de toile qu'ils lient autour du col, où il n'y a que deux trous vis-à-vis les yeux. Ils ſe couvrent le devant du corps d'une eſpéce de tablier fait de peau de daim paſſée, qu'ils ſuſpendent au col par des cordons, & qu'ils arrêtent par une ceinture. Ils ont auſſi des bottines de la même matiere, & aux bras des gands de peau fort longs.

Quand il s'agit de recueillir le vernis, ils ont un vaſe fait de peau de bœuf attaché à leur ceinture: d'une main ils dégagent les coquilles, & de l'autre ils les raclent avec un petit inſtrument de fer, juſqu'à ce qu'ils en ayent tiré tout le vernis. Au bas de l'arbre eſt un panier où on laiſſe les coquilles juſqu'au ſoir. Pour faciliter la recolte du vernis, les

proprietaires des arbres ont soin de les planter à peu de distance les uns des autres. Quand le tems de la recolte est venu, ils attachent avec des cordes un grand nombre de traversiers d'un arbre à l'autre, qui servent comme d'échelles pour y monter.

Le Marchand a soin de tenir prêt chez lui un grand vase de terre, sur lequel est un chassis de bois soutenu par quatre pieds, à peu près comme une table quarrée, dont le milieu seroit vuide. Sur le chassis est une toile claire, arrêtée par les quatre coins avec des anneaux. On tient cette toile un peu lâche, & on y verse le vernis. Le plus liquide s'étant écoulé de lui-même, on tord la toile pour faire couler le reste. Le peu qui demeure dans la toile se met à part; on le vend aux droguistes, parce qu'il est de quelque usage dans la medecine. On est content de la recolte, lorsque dans une nuit mille arbres donnent vingt livres de vernis.

La recolte étant faite, le Marchand met son vernis dans des sceaux de bois bien calfatez au dehors, & dont le couvercle est attaché avec de bons clouds. La livre de vernis tous frais faits, revient à environ quarante sols. Le Marchand en tire le double & davantage, selon que les endroits où il le transporte sont plus éloignez.

Il en coûte cher aux ouvriers qui recueillent le vernis, quand ils ne prennent pas les précautions dont je viens de parler. Le mal commence par des espéces de dartres, qui leur couvrent en un jour & le visage & le reste du corps; car elles s'étendent en peu d'heures, & deviennent très-rouges : bientôt le visage du malade se bouffit, & son corps qui s'enfle extraordinairement, paroît tout couvert de lépre.

Pour guerir un homme attaqué de ce mal, on lui fait boire d'abord quelques écuellées de l'eau droguée, dont j'ai dit que les ouvriers se lavent pour prévenir ces accidens. Cette eau le purge violemment : on lui fait ensuite recevoir une forte fumigation de la même eau, en le tenant bien enveloppé de couvertures; moyennant quoi, l'enflure & la bouffissure disparoissent : mais la peau n'est pas sitôt saine. Elle se déchire en divers endroits, & rend beaucoup d'eau. Pour y remédier, on prend de cette herbe que j'ai nommée espéce de blette, on la seche, & on la brûle; puis on applique la cendre sur les parties du corps les plus maltraitées : cette cendre s'imbibe de l'humeur acre qui sort de ces parties déchirées, la peau se seche, tombe, & se renouvelle.

Le vernis de la Chine, outre l'éclat qu'il donne aux moindres ouvrages auxquels on l'applique, a encore la proprieté de conserver le bois, & d'empêcher que l'humidité n'y pénétre. On peut y répandre tout ce qu'on veut de liquide; en passant un linge mouillé sur l'endroit, il n'y reste aucun vestige, pas même l'odeur de ce qui a été répandu. Mais il y a de l'art à l'appliquer, & quelque bon qu'il soit de sa nature, on a encore besoin d'une main habile & industrieuse pour le mettre en œuvre. Il faut sur tout de l'adresse & de la patience dans l'ouvrier, pour trouver ce juste tempérament que demande le vernis, afin qu'il ne soit ni trop liquide, ni trop épais, sans quoi il ne réussiroit que médiocrement dans ce travail.

Le vernis s'applique en deux manieres, l'une qui est plus simple se fait immédiatement sur le bois. Après l'avoir bien poli, on passe deux ou trois fois de cette espéce d'huile que les Chinois appellent *Tong yeou*; quand elle est bien seche, on applique deux ou trois couches de vernis. Il est si transparent, qu'au travers on voit toutes les veines du bois. Si l'on veut cacher toute la matiere sur laquelle on travaille, on multiplie le nombre des couches de vernis, & il devient alors si éclatant, qu'il ressemble à une glace de miroir. Quand l'ouvrage est sec, on y peint en or ou en

argent diverses sortes de figures, comme des fleurs, des hommes, des oiseaux, des arbres, des montagnes, des Palais, &c. sur lesquels on passe encore une légere couche de vernis, qui leur donne de l'éclat & qui les conserve.

L'autre maniere qui est moins simple, demande plus de préparation; car elle se fait sur une espéce de petit mastic, qu'on a auparavant appliqué sur le bois. On compose de papier, de filasse, de chaux, & de quelques autres matieres bien battues, une espéce de carton qu'on cole sur le bois, & qui forme un fond très-uni & tres-solide, sur lequel on passe deux ou trois fois de l'huile dont j'ai parlé, après quoi l'on applique le vernis à différentes couches, qu'on laisse sécher l'une après l'autre. Chaque ouvrier à son secret particulier, qui rend l'ouvrage plus ou moins parfait, selon qu'il est plus ou moins habile.

Il arrive souvent qu'à force de répandre du thé ou des liqueurs chaudes sur des utenciles de vernis, le lustre s'en efface, parce que le vernis se ternit & devient jaune. Le moyen, dit un Auteur Chinois, de lui rendre le noir éclatant qu'il avoit, c'est de l'exposer une nuit à la gelée blanche, & encore mieux, de le tenir quelque tems dans la neige.

De la Porcelaine.

LA porcelaine qui est un des meubles les plus ordinaires des Chinois & qui fait l'ornement de leurs maisons, a été si recherchée en Europe, & il s'y en fait encore un si grand commerce, qu'il est à propos de faire connoître la maniere dont elle se travaille. Quelques Auteurs ont écrit qu'elle se faisoit de coques d'œufs, ou de coquilles de certains poissons enfoüies en terre durant vingt, trente, & même cent ans: c'est une pure imagination d'écrivains, qui ont hazardé sur cela leurs conjectures, comme ils ont fait sur beaucoup de choses qui concernent ce vaste Empire, dont en divers tems ils ont donné les idées les plus fausses, & souvent les plus ridicules.

On ne travaille à la porcelaine que dans une seule Bourgade de la Province de *Kiang si.* Cette Bourgade nommée *King te tching* qui a une lieuë de longueur, & plus d'un milion d'ames, n'est éloignée que d'une lieuë de *Feou leang*, Ville du troisiéme Ordre dont elle dépend. *Feou leang* est de la dépendance de *Iao tcheou*, l'une des Villes du premier Ordre de la Province. Le Pere Dentrecolles avoit une Eglise dans *King te tching*, & parmi ses Chrêtiens il en comptoit plusieurs qui travailloient à la porcelaine, ou qui en faisoient un grand commerce: c'est d'eux qu'il a tiré des connoissances exactes de toutes les parties de ce bel art.

Outre cela il s'est instruit par ses propres yeux, & a consulté les Livres Chinois qui traittent de cette matiere, sur tout l'Histoire ou les Annales de *Feou leang*: car c'est un usage à la Chine, que chaque Ville imprime l'Histoire de son district, laquelle comprend la situation, l'étenduë, & la nature du pays, les mœurs de ses habitans, les personnes qui s'y sont distinguées par les armes, par les lettres, ou par la probité; les événemens extraordinaires, & sur tout les marchandises & les denrées qui en sortent ou qui s'y débitent.

Ce Pere y a cherché inutilement quel est celui qui a inventé la porcelaine: ces Annales n'en parlent point, & ne disent pas même à quelle tentative ni à quel hazard on est redevable de cette invention. Elles disent seulement que

la porcelaine étoit anciennement d'un blanc exquis & n'avoit nul défaut; que les ouvrages qu'on en faisoit, & qui se transportoient dans les autres Royaumes, ne s'appelloient pas autrement que les bijoux précieux de *Iao tcheou.* Plus bas on ajoûte : la belle porcelaine qui est d'un blanc vif & éclatant, & d'un beau bleu céleste, sort toute de *King te tching*. Il s'en fait dans d'autres endroits, mais elle est bien différente soit pour la couleur, soit pour la finesse.

En effet sans parler des ouvrages de poterie qu'on fait par toute la Chine, ausquels on ne donne jamais le nom de porcelaine, il y a quelques Provinces, comme celle de *Canton* & de *Fo kien*, où l'on travaille en porcelaine, mais les étrangers ne peuvent s'y méprendre : celle de *Fo kien* est d'un blanc de neige qui n'a nul éclat, & qui n'est point mélangé de couleurs. Des ouvriers de *King te tching* y porterent autrefois tous leurs matériaux, dans l'espérance d'y faire un gain considérable, à cause du grand commerce que les Européans faisoient alors à *Emouy* : mais ce fut inutilement, ils ne purent jamais y réussir.

L'Empereur *Cang hi* qui ne vouloit rien ignorer, fit conduire à *Peking* des ouvriers en porcelaine, & tout ce qui s'employe à ce travail. Ils n'oublierent rien pour réussir sous les yeux du Prince; cependant on assûre que leur ouvrage manqua. Il se peut faire que des raisons d'interêt & de politique eurent part à ce peu de succès : quoiqu'il en soit, c'est uniquement *King te tching* qui a l'honneur de donner de la porcelaine à toutes les parties du monde. Le Japon même vient en acheter à la Chine.

Tout ce qu'il y a à sçavoir sur la Porcelaine, dit le P. Dentrecolles, (car c'est lui qui parlera dans la suite de cet article) se réduit à ce qui entre dans sa composition, & aux préparatifs qu'on y apporte; aux différentes especes de porcelaine, & à la maniere de les former ; à l'huile qui lui donne de l'éclat, & à ses qualitez; aux couleurs qui en font l'ornement, & à l'art de les appliquer ; à la cuisson, & aux mesures qui se prennent, pour lui donner le degré de chaleur qui convient. Enfin on finira par quelques réfléxions sur la porcelaine ancienne, sur la moderne, & sur certaines choses qui rendent impraticables aux Chinois des ouvrages, dont on a envoyé, & dont on pourroit envoyer des desseins. Ces ouvrages où il est impossible de réüssir à la Chine, se feroient peut-être facilement en Europe, si l'on y trouvoit les mêmes matériaux.

Mais avant que de commencer, il est à propos de détromper ceux, qui croiroient peut-être que le nom de porcelaine vient du mot Chinois. A la vérité il y a des mots, quoi qu'en petit nombre, qui sont François & Chinois tout ensemble. Ce que nous appellons thé, par exemple, a pareillement le nom de thé dans la Province de *Fo kien*, quoi qu'il s'appelle *tcha* dans la Langue Mandarine. *Papa* & *Mama* sont aussi des noms, qui en certaines Provinces, & à *King te tching* en particulier, sont dans la bouche des enfans, pour signifier pere, mere, & grand-mere; mais pour ce qui est du nom de porcelaine, c'est si peu un mot Chinois, qu'aucune des syllabes qui le composent, ne peut ni être prononcée, ni être écrite par des Chinois, ces sons ne se trouvant point dans leur langue. Il y a apparence que c'est des Portugais qu'on a pris ce nom, quoique parmi eux *Porcellana* signifie proprement une tasse, ou une écuelle, & que *Loça* soit le nom qu'ils donnent généralement à tous les ouvrages que nous nommons porcelaine. Les Chinois l'appellent communément *Tse ki.*

La matiere de la porcelaine se compose de deux sortes de terre, l'une appellée *Pe tun tse*, & l'autre qu'on nomme *Kao lin*. Celle-ci est parsemée de corpuscules, qui ont quelque éclat; l'autre est simplement blanche & très-fine au toucher.

cher. En même tems qu'un grand nombre de grosses barques remontent la Riviere de *Iao tcheou* à *King te ching*, pour se charger de porcelaines, il en descend de *Ki muen* presque autant de petites, qui sont chargées de *Pe tun tse*, & de *Kaolin* réduits en forme de briques: car *King te tching* ne produit aucun des matériaux propres à la porcelaine.

Les *Pe tun tse* dont le grain est si fin, ne sont autre chose que des quartiers de rochers, qu'on tire des carrieres, & ausquels on donne cette forme. Toute sorte de pierre n'est pas propre à former le *Pe tun tse*; autrement il seroit inutile d'en aller chercher à vingt ou trente lieuës dans la Province voisine. La bonne pierre, disent les Chinois, doit tirer un peu sur le verd.

Voici quelle est la premiére préparation: on se sert d'une massuë de fer pour briser ces quartiers de pierre; après quoi on met les morceaux brisez dans des mortiers, & par le moyen de certains leviers, qui ont une tête de pierre armée de fer, on acheve de les réduire en une poudre très-fine. Ces leviers joüent sans cesse, ou par le travail des hommes, ou par le moyen de l'eau, de la même maniere que font les martinets dans les Moulins à papier.

On jette ensuite cette poussiere dans une grande urne remplie d'eau; & on la remuë fortement avec une pesle de fer. Quand on la laisse reposer quelques momens, il surnage une espéce de crême épaisse de quatre à cinq doigts: on la leve, & on la verse dans un autre vase plein d'eau. On agite ainsi plusieurs fois l'eau de la premiere urne, recüeillant à chaque fois le nuage qui s'est formé, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que le gros marc que son poids précipite d'abord. On le tire, & on le pile de nouveau.

Au regard de la seconde urne où a été jetté ce que l'on a recüeilli de la premiere, on attend qu'il se soit formé au fond une espéce de pâte: lorsque l'eau paroît au-dessus fort claire, on la verse par inclination, pour ne pas troubler le sédiment, & l'on jette cette pâte dans de grands moules propres à la sécher. Avant qu'elle soit tout-à-fait durcie, on la partage en petits carreaux, qu'on achete par centaines. Cette figure & sa couleur lui ont fait donner le nom de *Pe tun tse*.

Les moules où se jette cette pâte, sont des espéces de caisses fort grandes & fort larges. Le fond est rempli de briques placées selon leur hauteur, de telle sorte que la superficie soit égale. Sur le lit de briques ainsi rangées, on étend une grosse toile qui remplit la capacité de la caisse: alors on y verse la matiere, qu'on couvre peu après d'une autre toile, sur laquelle on met un lit de briques couchées de plat les unes auprès des autres. Tout cela sert à exprimer l'eau plus promptement, sans que rien se perde de la matiere de la porcelaine, qui en se durcissant, reçoit aisément la figure des briques.

Il n'y auroit rien à ajoûter à ce travail, si les Chinois n'étoient pas accoûtumez à altérer leurs marchandises; mais des gens qui roulent de petits grains de pâte dans de la poussiere de poivre, pour les en couvrir, & les mêler avec du poivre véritable, n'ont garde de vendre le *Pe tun tse*, sans y mêler du marc. C'est pourquoi on est obligé de les purifier encore à *King te tching*, avant que de les mettre en œuvre.

Le *Kao lin* qui entre dans la composition de la porcelaine, demande un peu moins de travail que les *Pe tun tse*: la nature y a plus de part. On en trouve des Mines dans le sein des Montagnes, qui sont couvertes au dehors d'une terre rougeâtre. Ces Mines sont assez profondes: on y trouve par grumeaux la matiere en question, dont on fait des quartiers en forme de carreaux, en observant la même méthode que j'ai marquée par rapport au *Pe tun tse*. Je ne ferois pas difficulté de croire que la terre blanche de Malthe, qu'on appelle terre de S. Paul,

auroit dans sa matrice beaucoup de rapport avec le *Kao lin* dont je parle, quoiqu'on n'y remarque pas les petites parties argentées, dont est semé le *Kao lin*.

C'est du *Kaolin*, que la porcelaine fine tire toute sa fermeté : il en est comme les nerfs. Ainsi c'est le mélange d'une terre molle qui donne de la force aux *Pe tun tse*, lesquels se tirent des plus durs rochers. Un riche Marchand m'a conté que des Anglois ou des Hollandois (car le nom Chinois est commun aux deux Nations) firent acheter il y a quelques années des *Pe tun tse*, qu'ils emporterent dans leur pays, pour y faire de la porcelaine; mais que n'ayant point pris de *Kaolin*, leur entreprise échoua, comme ils l'ont avoüé depuis. Sur quoi le Marchand Chinois disoit en riant : ils vouloient avoir un corps, dont les chairs se soûtinssent sans ossemens.

On a trouvé depuis peu de tems une nouvelle matiere propre à entrer dans la composition de la porcelaine : c'est une pierre, ou une espece de craye qui s'appelle *Hoa ché*, dont les Medecins Chinois font une espéce de tisanne, qu'ils disent être détersive, apéritive, & rafraîchissante. Ils prennent six parts de cette pierre, & une part de réglisse, qu'ils pulvérisent : ils mettent une demie cuillerée de cette poudre dans une tasse d'eau fraîche, qu'ils font boire au malade, & ils prétendent que cette tisanne rafraîchit le sang, & tempere les chaleurs internes.

Les ouvriers en porcelaine se sont avisez d'employer cette même pierre à la place du *Kao lin*. Peut-être que tel endroit de l'Europe, où l'on ne trouvera point de *Kao lin*, fournira la pierre *Hoa ché*. Elle se nomme *Hoa*, parce qu'elle est glutineuse, & qu'elle approche en quelque sorte du savon.

La porcelaine faite avec le *Hoa ché*, est rare, & beaucoup plus chere que l'autre : elle a un grain extrêmemement fin, & pour ce qui regarde l'ouvrage du pinceau, si on la compare à la porcelaine ordinaire, elle est à peu-près ce qu'est le vélin au papier. De plus, cette porcelaine est d'une legereté qui surprend une main accoûtumée à manier d'autres porcelaines : aussi est-elle beaucoup plus fragile que la commune, & il est difficile d'attraper le véritable dégré de sa cuite. Il y en a, qui ne se servent pas du *Hoa ché*, pour faire le corps de l'ouvrage ; ils se contentent d'en faire une colle assez déliée, où ils plongent la porcelaine, quand elle est séche, afin qu'elle en prenne une couche, avant que de recevoir les couleurs & le vernis. Par-là elle acquiert quelques dégrez de beauté.

Mais de quelle maniere met-on en œuvre le *Hoa ché*? C'est ce qu'il faut expliquer. 1°. L'orsqu'on l'a tiré de la Mine, on le lave avec de l'eau de Riviere, ou de pluye, pour en séparer un reste de terre jaunâtre, qui y est attachée. 2°. On le brise, on le met dans une cuve d'eau, pour le dissoudre, & on le prépare, en lui donnant les mêmes façons qu'au *Koa lin*. On assûre qu'on peut faire de la porcelaine avec le seul *Hoa ché* préparé de la sorte, & sans aucun mélange : cependant un de mes Néophytes, qui a fait de semblables porcelaines, m'a dit que sur huit parts de *Hoa ché*, il mettoit deux parts de *Pe tun tse* ; & que pour le reste on procédoit selon la méthode qui s'observe, quand on fait la porcelaine ordinaire avec le *Pe tun tse*, & le *Kao lin*. Dans cette nouvelle espéce de porcelaine, le *Hoa ché* tient la place du *Kao lin* ; mais l'un est beaucoup plus cher que l'autre. La charge de *Kao lin* ne coûte que 20. sols, au lieu que celle de *Hoa ché* revient à un écu. Ainsi il n'est pas surprenant que cette sorte de porcelaine coûte plus que la commune.

Je ferai encore une observation sur le *Hoa ché*. Lorsqu'on l'a préparé, & qu'on la disposé en petits carreaux, semblables à ceux de *Pe tun tse*, on délaye dans l'eau une certaine quantité de ces petits carreaux, & l'on en forme une colle bien claire, ensuite on y trempe le pinceau,

puis on trace ſur la porcelaine divers deſſeins; après quoi, lorſqu'elle eſt ſéche, on lui donne le vernis. Quand la porcelaine eſt cuite, on apperçoit ces deſſeins, qui ſont d'une blancheur différente, de celle qui eſt ſur le corps de la porcelaine. Il ſemble que ce ſoit une vapeur déliée répanduë ſur la ſurface. Le blanc de *Hoa ché* s'appelle blanc d'yvoire *Siang ya pé*.

On peint des figures ſur la porcelaine avec le *Che kao*, qui eſt une eſpéce de pierre ou de minéral ſemblable à l'alun, de même qu'avec le *Hoa ché*; ce qui lui donne une autre eſpéce de couleur blanche; mais le *Che kao* a cela de particulier, qu'avant que de le préparer comme le *Hoa ché*, il faut le rôtir dans le foyer; après quoi on le briſe, & on lui donne les mêmes façons qu'au *Hoa ché*: on le jette dans un vaſe plein d'eau; on l'y agite, on ramaſſe à diverſes repriſes la crême qui ſurnage, & quand tout cela eſt fait, on trouve une maſſe pure, qu'on employe de même que le *Hoa ché* purifié.

Le *Che kao* ne ſçauroit ſervir à former le corps de la porcelaine; on n'a trouvé juſqu'ici que le *Hoa ché*, qui pût tenir la place du *Kao lin*, & donner de la ſolidité à la porcelaine. Si, à ce qu'on m'a dit, l'on mettoit plus de deux parts de *Pe tun tse* ſur huit parts de *Hoa ché*, la porcelaine s'affaiſſeroit en la cuiſant, parce qu'elle manqueroit de fermeté, ou plûtôt que ſes parties ne ſeroient pas ſuffiſamment liées enſemble.

Outre les Barques chargées de *Pe tuntse*, & de *Kaolin*, dont le rivage de *King te tching* eſt bordé, on en trouve d'autres remplies d'une ſubſtance blancheâtre & liquide. Je ſçavois depuis long-tems que cette ſubſtance étoit l'huile, qui donne à la porcelaine ſa blancheur & ſon éclat; mais j'en ignorois la compoſition que j'ai enfin appriſe. Il ſemble que le nom Chinois *Yeou*, qui ſe donne aux différentes ſortes d'huile, convient moins à la liqueur dont je parle, que celui de *Tsi*, qui ſignifie vernis, & je crois que c'eſt ainſi qu'on l'appelleroit en Europe. Cette huile, ou ce vernis ſe tire de la pierre la plus dure, ce qui n'eſt pas ſurprenant, puiſqu'on prétend que les pierres ſe forment principalement des ſels & des huiles de la terre, qui ſe mêlent, & qui s'uniſſent étroitement enſemble.

Quoique l'eſpece de pierre, dont ſe font les *Pe tun tse*, puiſſe être employée indifféremment pour en tirer de l'huile, on fait choix pourtant de celle qui eſt la plus blanche, & dont les taches ſont les plus vertes. L'hiſtoire de *Feou Leang*, bien qu'elle ne deſcende pas dans le détail, dit que la bonne pierre pour l'huile, eſt celle qui a des taches ſemblables à la couleur de feüilles de cyprès *Pe chu ye pan*, ou qui a des marques rouſſes ſur un fond un peu brun, à peu-près comme le linaire, *Iu tchi ma tang*.

Il faut dabord bien laver cette pierre, après quoi on y apporte les mêmes préparations, que pour le *Pe tun tse*: quand on a dans la ſeconde urne, ce qui a été tiré de plus pur de la premiere, après toutes les façons ordinaires, ſur cent livres ou environ de cette crême, on jette une livre de *Che kao*, qu'on a fait rougir au feu, & qu'on a pilé. C'eſt comme la preſure qui lui donne de la conſiſtence, quoiqu'on ait ſoin de l'entretenir toûjours liquide.

Cette huile de pierre ne s'employe jamais ſeule; on y en mêle une autre, qui en eſt comme l'ame: en voici la compoſition: on prend de gros quartiers de chaux vive, ſur leſquels on jette avec la main un peu d'eau pour les diſſoudre, & les réduire en poudre. Enſuite on fait une couche de fougere ſéche, ſur laquelle on met une autre couche de chaux amortie. On en met ainſi pluſieurs alternativement les unes ſur les autres, après quoi l'on met le feu à la fougere. Lorſque tout eſt conſumé, l'on partage ces cendres ſur de nouvelles couches de fougeres ſéches: cela ſe fait cinq ou ſix fois de ſuite: on peut le faire plus ſouvent, & l'huile en eſt meilleure.

Autrefois, dit l'Histoire de *Feou Leang*, outre la fougere, on y employoit le bois d'un arbre, dont le fruit s'appelle *Se tse* : à en juger par l'âcreté du fruit, quand il n'est pas meur, & par son petit couronnement, il semble que c'est une espéce de neffle. On ne s'en sert plus maintenant, apparemment parce qu'il est devenu fort rare. Peut-être est-ce faute de ce bois, que la porcelaine qui se fait maintenant, n'est pas si belle, que celle des premiers tems. La nature de la chaux & de la fougere contribuë aussi à la bonté de l'huile, & j'ai remarqué que celle qui vient de certains endroits, est bien plus estimée, que celle qui vient d'ailleurs.

Quand on a des cendres de chaux & de fougere jusqu'à une certaine quantité, on les jette dans une urne remplie d'eau. Sur cent livres, il faut y dissoudre une livre de *Che kao*, bien agiter cette mixtion, ensuite la laisser reposer, jusqu'à ce qu'il paroisse sur la surface un nuage ou une croûte qu'on ramasse, & qu'on jette dans une seconde urne ; & cela à plusieurs reprises : quand il s'est formé une espece de pâte au fond de la seconde urne, on en verse l'eau par inclination, on conserve ce fonds liquide, & c'est la seconde huile qui doit se mêler avec la précédente. Par un juste mélange, il faut que ces deux especes de purée soient également épaisses. Afin d'en juger, on plonge à diverses reprises dans l'une & dans l'autre de petits carreaux de *Pe tun tse* ; en les retirant on voit sur leur superficie, si l'épaississement est égal de part & d'autre. Voilà ce qui regarde la qualité de ces deux sortes d'huiles.

Pour ce qui est de la quantité, le mieux qu'on puisse faire, c'est de mêler dix mesures d'huile de pierre, avec une mesure d'huile faite de cendre de chaux & de fougeres : ceux qui l'épargnent, n'en mettent jamais moins de trois mesures. Les Marchands qui vendent cette huile, pour peu qu'ils ayent d'inclination à tromper, ne sont pas fort embarrassez à en augmenter le volume : ils n'ont qu'à jetter de l'eau dans cette huile, & pour couvrir leur fraude, y ajoûter du *Che kao* à proportion, qui empêche la matiere d'être trop liquide.

Il y a une autre espece de vernis, qui s'appelle *Tsi kin yeou*, c'est-à-dire, vernis d'or bruni. Je le nommerois plûtôt vernis de couleur de bronze, de couleur de caffé, ou de couleur de feuille morte. Ce vernis est d'une invention nouvelle ; pour le faire, on prend de la terre jaune commune, on lui donne les mêmes façons qu'au *Pe tun tse*, & quand cette terre est préparée, on n'en employe que la matiere la plus déliée, qu'on jette dans l'eau, & dont on forme une espece de colle aussi liquide que le vernis ordinaire appellé *Pe yeou*, qui se fait de quartiers de roche. Ces deux vernis le *Tsi kin*, & le *pe yeou* se mêlent ensemble, & pour cela ils doivent être également liquides. On en fait l'épreuve en plongeant un *Pe tun tse* dans l'un & dans l'autre vernis. Si chacun de ces vernis pénetre son *Pe tun tse*, on les juge également liquides, & propres à s'incorporer ensemble.

On fait aussi entrer dans le *Tsi kin* du vernis, ou de l'huile de chaux & de cendres de fougere préparée, comme nous l'avons dit ailleurs, & de la même liquidité que le *Pe yeou* ; mais on mêle plus ou moins de ces deux vernis, avec le *Tsi kin*, selon qu'on veut que le *Tsi kin* soit plus foncé ou plus clair. C'est ce qu'on peut connoître par divers essais : par exemple, on mesure deux tasses de la liqueur *Tsi kin*, avec huit tasses du *Pe yeou*, puis sur quatre tasses de cette mixtion de *Tsi kin*, & de *Pe yeou*, on mettra une tasse de vernis fait de chaux & de fougere.

Il y a peu d'années qu'on a trouvé le secret de peindre avec le *Tsoui*, ou en violet, & de dorer la porcelaine : on a essayé de faire une mixtion de feuilles d'or, avec le vernis & la poudre de caillou, qu'on appliquoit de même qu'on applique le rouge à l'huile, mais cette

tentative

tentative n'a pas réüssi, & on a trouvé que le vernis *Tsi kin* avoit plus de grace & plus d'éclat.

Il a été un tems qu'on faisoit des tasses, ausquelles on donnoit par dehors le vernis doré, & par dedans le pur vernis blanc. On a varié dans la suite, & sur une tasse ou sur un vase qu'on voûloit vernisser de *Tsi kin*, on appliquoit en un ou deux endroits, un rond, ou un quarré de papier moüillé, & après avoir donné le vernis, on levoit le papier, & avec le pinceau on peignoit en rouge, ou en azur cet espace non vernissé. Lorsque la porcelaine étoit seche, on lui donnoit le vernis accoûtumé, soit en le souflant, soit d'une autre maniere. Quelques-uns remplissent ces espaces vuides d'un fond tout d'azur, ou tout noir, pour y appliquer la dorure après la premiere cuite. C'est sur quoi on peut imaginer diverses combinaisons.

Avant que d'expliquer la maniere dont cette huile, ou plûtôt ce vernis s'applique, il est à propos de décrire comment se forme la porcelaine. Je commence d'abord par le travail, qui se fait dans les endroits les moins fréquentez de *King te tching*. Là dans une enceinte de murailles, on bâtit de vastes apentis, où l'on voit étage sur étage un grand nombre d'urnes de terre. C'est dans cette enceinte que demeurent & travaillent une infinité d'Ouvriers, qui ont chacun leur tâche marquée. Une piéce de porcelaine, avant que d'en sortir pour être portée au fourneau, passe par les mains de plus de vingt personnes, & cela sans confusion. On a sans doute éprouvé que l'ouvrage se fait ainsi beaucoup plus vîte.

Le premier travail consiste à purifier de nouveau le *Pe tun tse*, & le *Kao lin*, du marc qui y reste quand on le vend. On brise les *Pe tun tse*, & on les jette dans une urne pleine d'eau; ensuite avec une large espatule, on acheve en remuant de les dissoudre: on les laisse reposer quelques momens, après quoi on ramasse ce qui surnage, & ainsi du reste, de la maniere qu'il a été expliqué ci-dessus.

Pour ce qui est des pieces de *Kao lin*, il n'est pas nécessaire de les briser: on les met tout simplement dans un panier fort clair, qu'on enfonce dans une urne remplie d'eau: le *Kao lin* s'y fond aisément de lui-même. Il reste d'ordinaire un marc qu'il faut jetter. Au bout d'un an ces rebuts s'accumulent, & font de grands monceaux d'un sable blanc, & spongieux, dont il faut vuider le lieu où l'on travaille.

Ces deux matieres de *Pe tun tse* & de *Kao lin* ainsi préparées, il en faut faire un juste mélange: on met autant de *Kao lin* que de *Pe tun tse* pour les porcelaines fines: pour les moyennes, on employe quatre parts de *Kao lin*, sur six de *Pe tun tse*. Le moins qu'on en mette, c'est une part de *kao lin* sur trois de *Pe tun tse*.

Après ce premier travail on jette cette masse dans un grand creux bien pavé & cimenté de toutes parts: puis on la foule, & on la pétrit jusqu'à ce qu'elle se durcisse; ce travail est fort rude: ceux des Chrétiens qui y sont employez, ont de la peine à se rendre à l'Eglise: ils ne peuvent en obtenir la permission, qu'en substituant quelques autres à leur place, parce que dès que ce travail manque, tous les autres Ouvriers sont arrêtez.

De cette masse ainsi préparée on tire différens morceaux, qu'on étend sur de larges ardoises. Là on les pétrit, & on les roule en tous les sens, observant soigneusement qu'il ne s'y trouve aucun vuide, ou qu'il ne s'y mêle aucun corps étranger. Un cheveu, un grain de sable perdroit tout l'ouvrage. Faute de bien façonner cette masse, la porcelaine se fêle, éclate, coule, & se déjette. C'est de ces premiers élémens que sortent tant de beaux ouvrages de porcelaine, dont les uns se font à la roue, les autres se font uniquement sur des moules, & se perfectionnent ensuite avec le ciseau.

Tous les ouvrages unis se font de la

premiere façon. Une tasse, par exemple, quand elle sort de dessous la roue, n'est qu'une espece de calotte imparfaite, à peu près comme le dessus d'un chapeau, qui n'a pas encore été appliqué sur la forme. L'Ouvrier lui donne d'abord le diametre & la hauteur qu'on souhaitte, & elle sort de ses mains presque aussitôt qu'il l'a commencée: car il n'a que trois deniers de gain par planche, & chaque planche est garnie de 26. piéces. Le pied de la tasse n'est alors qu'un morceau de terre de la grosseur du diametre qu'il doit avoir, & qui se creuse avec le ciseau, lorsque la tasse est seche, & qu'elle a de la consistence, c'est-à-dire, après qu'elle a reçû tous les ornemens qu'on veut lui donner.

Effectivement cette tasse au sortir de la roue, est d'abord reçûe par un second Ouvrier, qui l'asseoit sur la base. Peu après elle est livrée à un troisiéme qui l'applique sur son moule, & lui imprime la figure. Ce moule est sur une espece de tour. Un quatriéme Ouvrier polit cette tasse avec le ciseau, sur tout vers les bords, & la rend déliée, autant qu'il est nécessaire, pour lui donner de la transparence: il la racle à plusieurs reprises, la moüillant chaque fois tant soit peu, si elle est trop seche, de peur qu'elle ne se brise. Quand on retire la tasse de dessus le moule, il faut la rouler doucement sur ce même moule, sans la presser plus d'un côté que de l'autre, sans quoi il s'y fait des cavitez, ou bien elle se déjette.

Il est surprenant de voir avec quelle vîtesse ces vases passent par tant de différentes mains. On dit qu'une piéce de porcelaine cuite, a passée par les mains de soixante-dix Ouvriers. Je n'ai pas de peine à le croire, après ce que j'en ai vû moi-même. Car ces grands laboratoires ont été souvent pour moi comme une espece d'aréopage, où j'ai annoncé celui qui a formé le premier homme du limon, & des mains duquel nous sortons, pour devenir des vases de gloire, ou d'ignominie.

Les grandes piéces de porcelaine se font à deux fois: une moitié est élevée sur la roue, par trois ou quatre hommes qui la soutiennent chacun de son côté, pour lui donner sa figure: l'autre moitié étant presque seche s'y applique: on l'y unit avec la matiere même de la porcelaine délayée dans l'eau, qui sert comme de mortier ou de colle. Quand ces piéces ainsi collées sont tout à fait seches, on polit avec le couteau en dedans, & en dehors, l'endroit de la réunion, qui par le moyen du vernis, dont on le couvre, s'égale avec tout le reste. C'est ainsi qu'on applique aux vases, des anses, des oreilles, & d'autres piéces rapportées.

Ceci regarde principalement la porcelaine qu'on forme sur les moules, ou entre les mains, telles que sont les piéces canelées, ou celles qui sont d'une figure bisarre, comme les animaux, les grotesques, les idoles, les bustes que les Européans ordonnent, & d'autres semblables. Ces sortes d'ouvrages moulez se font en trois ou quatre piéces, qu'on ajoûte les unes aux autres, & que l'on perfectionne ensuite avec des instrumens propres à creuser, à polir, & à rechercher differens traits qui échappent au moule.

Pour ce qui est des fleurs, & des autres ornemens qui ne sont point en relief, mais qui sont comme gravés, on les applique sur la porcelaine avec des cachets & des moules: on y applique aussi des reliefs tout préparez, de la même maniere à peu près qu'on applique des galons d'or sur un habit.

Voici ce que j'ai vû depuis peu touchant ces sortes de moules. Quand on a le modele de la porcelaine qu'on désire, & qui ne peut s'imiter sur la roue entre les mains du Potier, on applique sur ce modéle de la terre propre pour les moules: cette terre s'y imprime, & le moule se fait de plusieurs piéces, dont chacune est d'un assez gros volume: on le laisse durcir quand la figure y est imprimée.

Lorsqu'on veut s'en servir, on l'approche du feu pendant quelque tems, après quoi on le remplit de la matiere de porcelaine, à proportion de l'épaisseur qu'on veut lui donner : on presse avec la main dans tous les endroits, puis on présente un moment le moule au feu. Aussitôt la figure empreinte se détache du moule par l'action du feu, laquelle consume un peu de l'humidité qui colloit cette matiere au moule.

Les différentes piéces d'un tout tirées séparément, se réunissent ensuite avec de la matiere de porcelaine un peu liquide. J'ai vû faire ainsi des figures d'animaux qui étoient toutes massives : on avoit laissé durcir cette masse, & on lui avoit donné ensuite la figure qu'on se proposoit, après quoi on la perfectionnoit avec le ciseau, où l'on y ajoûtoit des parties travaillées séparément. Ces sortes d'ouvrages se font avec grand soin, tout y est recherché.

Quand l'ouvrage est fini, on lui donne le vernis, & on le cuit : on le peint ensuite, si l'on veut, de diverses couleurs, & on y applique l'or, puis on le cuit une seconde fois. Des pieces de porcelaine ainsi travaillées se vendent extrêmement cher. Tous ces ouvrages doivent être mis à couvert du froid : leur humidité les fait éclater, quand ils ne sechent pas également. C'est pour parer à cet inconvénient, qu'on fait quelquefois du feu dans ces Laboratoires.

Ces moules se font d'une terre jaune, grasse, & qui est comme en grumeaux : je la crois assez commune, on la tire d'un endroit qui n'est pas éloigné de *King te tching*. Cette terre se paîtrit, & quand elle est bien liée & un peu durcie, on en prend la quantité nécessaire pour faire un moule, & on la bat fortement. Quand on lui a donné la figure qu'on souhaitte, on la laisse sécher : après quoi on la façonne sur le tour. Ce travail se paye chérement. Pour expédier un ouvrage de commande, on fait un grand nombre de moules, afin que plusieurs troupes d'ouvriers travaillent à la fois.

Quand on a soin de ces moules, ils durent très long-tems. Un Marchand qui en a de tout prêts, pour les ouvrages de porcelaine qu'un Européan demande, peut donner sa marchandise bien plûtôt, & à meilleur marché, & faire un gain plus considérable que ne feroit un autre Marchand, qui auroit à faire ces moules. S'il arrive que ces moules s'écorchent, ou qu'il s'y fasse la moindre brêche, ils ne sont plus en état de servir, si ce n'est pour des porcelaines de la même figure, mais d'un plus petit volume. On les met alors sur le tour, & on les rabotte, afin qu'ils puissent servir une seconde fois.

Il est tems d'ennoblir la porcelaine, en la faisant passer entre les mains des Peintres. Ces *Hoa pei* ou Peintres de porcelaine, ne sont guéres moins gueux que les autres ouvriers : il n'y a pas dequoi s'en étonner, puisqu'à la réserve de quelques-uns d'eux, ils ne pourroient passer en Europe que pour des apprentifs de quelques mois. Toute la science de ces Peintres Chinois n'est fondée sur aucun principe, & ne consiste que dans une certaine routine, aidé d'un tour d'imagination assez bornée. Ils ignorent toutes les belles régles de cet art. Il faut avoüer pourtant qu'ils ont le talent de peindre sur la porcelaine, aussi bien que sur les éventails, & sur les lanternes d'une gaze très-fine, des fleurs, des animaux, & des paysages, qui se font justement admirer.

Le travail de la peinture est partagé dans un même laboratoire, entre un grand nombre d'ouvriers. L'un a soin uniquement de former le premier cercle coloré, qu'on voit près des bords de la porcelaine ; l'autre trace des fleurs que peint un troisiéme : celui-ci est pour les eaux & les montagnes, celui-là pour les oiseaux & pour les autres animaux. Les figures humaines sont d'ordinaire les plus maltraittées ; certains paysages & certains

plans de Ville enluminez, qu'on apporte d'Europe à la Chine, ne nous permettent pas de railler les Chinois, ſur la maniere dont ils ſe repréſentent dans leurs peintures.

Pour ce qui eſt des couleurs de la porcelaine, il y en a de toutes les ſortes. On n'en voit guéres en Europe que de celle qui eſt d'un bleu vif, ſur un fond blanc. Je crois pourtant que nos Marchands y en ont apporté d'autres. Il s'en trouve dont le fond eſt ſemblable à celui de nos miroirs ardens : il y en a d'entierement rouges, & parmi celles là, les unes ſont d'un rouge à l'huile, *Yeou li hong* ; les autres ſont d'un rouge ſoufflé, *Tcheoui hong*, & ſont ſemées de petits points, à peu près comme nos miniatures. Quand ces deux ſortes d'ouvrages réuſſiſſent dans leur perfection, c'eſt ce qui eſt aſſez difficile, ils ſont infiniment eſtimez & extrémement chers.

Enfin il y a des porcelaines où les payſages qui y ſont peints, ſe forment du mêlange de preſque toutes les couleurs, relevées par l'éclat de la dorure. Elles ſont fort belles, ſi l'on y fait de la dépenſe : mais autrement la porcelaine ordinaire de cette eſpéce, n'eſt pas comparable à celle qui eſt peinte avec le ſeul azur. Les Annales de *King te tching* diſent qu'anciennement le Peuple ne ſe ſervoit que de porcelaine blanche : c'eſt apparemment parce qu'on n'avoit pas trouvé aux environs de *Iao tcheou*, un azur moins précieux, que celui qu'on employe pour la belle porcelaine, lequel vient de loin, & ſe vend aſſez cher.

On raconte qu'un Marchand de porcelaine, ayant fait naufrage ſur une côte déſerte, y trouva beaucoup plus de richeſſes qu'il n'en avoit perdu. Comme il erroit ſur la côte, tandis que l'équipage ſe faiſoit un petit bâtiment des débris du Vaiſſeau, il apperçût que les pierres propres à faire le plus bel azur, y étoient très-communes : il en apporta avec lui une groſſe charge ; & jamais, dit-on, on ne vit à *King te tching* de ſi bel azur. Ce fut vainement que le Marchand Chinois, s'efforça dans la ſuite de retrouver cette côte, où le hazard l'avoit conduit.

Telle eſt la maniere dont l'azur ſe prépare : on l'enſevelit dans le gravier, qui eſt de la hauteur d'un demi pied dans le fourneau : il s'y rôtit durant 24. heures, enſuite on le réduit en une poudre impalpable, ainſi que les autres couleurs, non ſur le marbre, mais dans de grands mortiers de porcelaine, dont le fond eſt ſans vernis, de même que la tête du pilon qui ſert à broyer.

Sur quoi il y a quelques obſervations à faire : 1°. Avant que de l'enſevelir dans le gravier du fourneau où il doit être rôti, il faut le bien laver, afin d'en retirer la terre qui y eſt attachée. 2°. Il faut l'enfermer dans une caiſſe à porcelaine bien luttée. 3°. Lorſqu'il eſt rôti, on le briſe, on le paſſe par le tamis, on le met dans un vaſe verniſſé, on y répand de l'eau boüillante après l'avoir un peu agité, on en ôte l'écume qui ſurnage, enſuite on verſe l'eau par inclination. Cette préparation de l'azur avec de l'eau boüillante, doit ſe renouveller juſqu'à deux fois. Après quoi on prend l'azur ainſi humide, & réduit en une eſpéce de pâte fort déliée, pour le jetter dans un mortier, où on le broye pendant un tems conſidérable.

On m'a aſſuré que l'azur ſe trouvoit dans les minieres de charbons de pierre, ou dans des terres rouges voiſines de ces minieres. Il en paroît ſur la ſuperficie de la terre, & c'eſt un indice aſſez certain, qu'en creuſant un peu avant dans un même lieu, on en trouvera infailliblement. Il ſe préſente dans la mine par petites piéces, groſſes à peu près comme le gros doigt de la main, mais plattes, & non pas rondes. L'azur groſſier eſt aſſez commun, mais le fin eſt très-rare, & il n'eſt pas aiſé de le diſcerner à l'œil. Il faut en faire l'épreuve, ſi l'on ne veut pas y être trompé.

Cette

Cette épreuve consiste à peindre une porcelaine & à la cuire. Si l'Europe fournissoit du beau *Leao* ou de l'azur, & du beau *Tsiu*, qui est une espéce de violet, ce seroit pour *King te tching* une marchandise de prix, & d'un petit volume pour le transport, & on rapporteroit en échange la plus belle porcelaine. J'ai déja dit que le *Tsiu* se vendoit un *Taël* huit *Mas* la livre, c'est-à-dire, neuf francs. On vend deux *Taëls* la boëte du beau *Leao*, qui n'est que de dix onces, c'est-à-dire, vingt sols l'once.

On a essayé de peindre en noir quelques vases de porcelaine, avec l'encre la plus fine de la Chine : mais cette tentative n'a eu aucun succès. Quand la porcelaine a été cuite, elle s'est trouvée très blanche. Comme les parties de ce noir n'ont pas assez de corps, elles s'étoient dissipées par l'action du feu ; ou plûtôt elles n'avoient pas eu la force de pénétrer la couche de vernis, ni de produire une couleur différente du simple vernis.

Le rouge se fait avec de la couperose, *Tsao fan ;* peut être les Chinois ont ils en cela quelque chose de particulier, c'est pourquoi je vais rapporter leur méthode. On met une livre de couperose dans un creuset, qu'on lutte bien avec un second creuset : au-dessus de celui-ci est une petite ouverture, qui se couvre de telle sorte, qu'on puisse aisément la découvrir s'il en est besoin. On environne le tout de charbon à grand feu, & pour avoir un plus fort reverbere, on fait un circuit de briques. Tandis que la fumée s'éleve fort noire, la matiere n'est pas encore en état ; mais elle l'est aussitôt qu'il sort une espéce de petit nuage fin & délié. Alors on prend un peu de cette matiere, on la délaye avec de l'eau, & on en fait l'épreuve sur du sapin. S'il en sort un beau rouge, on retire le brasier qui environne & couvre en partie le creuset. Quand tout est refroidi, on trouve un petit pain de ce rouge qui s'est formé au bas du creuset. Le rouge le plus fin est attaché au creuset d'en haut. Une livre de couperose donne quatre onces du rouge, dont on peint la porcelaine.

Bien que la porcelaine soit blanche de sa nature, & que l'huile qu'on lui donne, serve encore à augmenter sa blancheur, cependant il y a de certaines figures, en faveur desquelles on applique un blanc particulier sur la porcelaine, qui est peinte de différentes couleurs. Ce blanc se fait d'une poudre de caillou transparent, qui se calcine au fourneau, de même que l'azur. Sur demie once de cette poudre, on met une once de ceruse pulverisée : c'est aussi ce qui entre dans le mélange des couleurs : par exemple, pour faire le verd, à une once de ceruse & à une demie once de poudre de caillou, on ajoûte trois onces de ce qu'on nomme *Tong hoa pien*. Je croirois sur les indices que j'en ai, que ce sont les scories les plus pures du cuivre qu'on a battu.

Le verd préparé devient la matrice du violet, qui se fait en y ajoûtant une dose de blanc. On met plus de verd préparé, à proportion qu'on veut le violet plus foncé. Le jaune se fait en prenant sept dragmes de blanc préparé, comme je l'ai dit, ausquelles on ajoûte trois dragmes de rouge couperosé.

Toutes ces couleurs appliquées sur la porcelaine déja cuite après avoir été huilée, ne paroissent vertes, violettes, jaunes, ou rouges, qu'après la seconde cuisson qu'on leur donne. Ces diverses couleurs s'appliquent, dit le Livre Chinois, avec la ceruse, le salpêtre, & la couperose. Les Chrêtiens qui sont du mêtier, ne m'ont parlé que de la ceruse, qui se mêle avec la couleur, quand on la dissoud dans l'eau gommée.

Le rouge à l'huile appellé *Yeou li hong*, se fait de la grenaille de cuivre rouge, & de la poudre d'une certaine pierre ou caillou, qui tire un peu sur le rouge. Un Médecin Chrétien m'a dit que cette

pierre étoit une espéce d'alun qu'on employe dans la médecine. On broye le tout dans un mortier, en y mêlant de l'urine d'un jeune homme, & de l'huile *Pe yeou* : mais je n'ai pû découvrir la quantité de ces ingrédiens : ceux qui ont le secret, sont attentifs à ne le pas divulguer.

On applique cette mixtion sur la porcelaine, lorsqu'elle n'est pas encore cuite, & on ne lui donne point d'autre vernis. Il faut seulement prendre garde que durant la cuite, la couleur rouge ne coule point au bas du vase. On m'a assuré que quand on veut donner ce rouge à la porcelaine, on ne se sert point de *Pe tun tse* pour la former, mais qu'en sa place on employe avec le *Kao lin* de la terre jaune, préparée de la même maniere que le *Pe tun tse*. Il est vrai-semblable qu'une pareille terre est plus propre à recevoir cette sorte de couleur.

Peut être sera-t'on bien aise d'apprendre comment cette grenaille de cuivre se prépare. On sçait, & je l'ai dit ailleurs, qu'à la Chine il n'y a point d'argent monnoyé : on se sert d'argent en masse dans le commerce, & il s'y trouve beaucoup de piéces de bas aloy. Il y a cependant des occasions, où il faut les réduire en argent fin, comme, par exemple, quand il s'agit de payer la taille, ou de semblables contributions. Alors on a recours à des Ouvriers, dont l'unique métier est d'affiner l'argent dans des fourneaux faits à ce dessein, & d'en séparer le cuivre & le plomb. Ils forment la grenaille de ce cuivre, qui vrai-semblablement conserserve quelques parcelles imperceptibles d'argent ou de plomb.

Avant que le cuivre liquefié se durcisse & se congele, on prend un petit balay, qu'on trempe legerement dans l'eau, puis en frappant sur le manche du balay, on asperge d'eau le cuivre fondu : une pellicule se forme sur la superficie, qu'on leve avec de petites pincettes de fer, & on la plonge dans de l'eau froide, où se forme la grenaille, qui se multiplie autant qu'on réitére l'opération. Je crois que si l'on employoit de l'eau forte, pour dissoudre le cuivre, cette poudre de cuivre en seroit plus propre, pour faire le rouge dont je parle. Mais les Chinois n'ont point le secret des eaux fortes & régales : leurs inventions sont toutes d'une extrême simplicité.

L'autre espéce de rouge soufflé, se fait de la maniere suivante. On a du rouge tout préparé, on prend un tuyau, dont une des ouvertures est couverte d'une gaze fort serrée : on applique doucement le bas du tuyau sur la couleur dont la gaze se charge ; après quoi on souffle dans le tuyau contre la porcelaine, qui se trouve ensuite toute semée de petits points rouges. Cette sorte de porcelaine, est encore plus chere & plus rare que la précédente, parce que l'éxécution en est plus difficile, si l'on veut garder toutes les proportions requises.

On souffle le bleu de même que le rouge contre la porcelaine, & il est beaucoup plus aisé d'y réüssir. Les Ouvriers conviennent, que si l'on ne plaignoit pas la dépense, on pourroit de même souffler de l'or & de l'argent sur de la porcelaine, dont le fond seroit noir ou bleu ; c'est-à-dire, y répandre par tout également une espéce de pluye d'or, ou d'argent. Cette sorte de porcelaine qui seroit d'un goût nouveau, ne laisseroit pas de plaire. On souffle aussi quelquefois le vernis : il y a quelque tems qu'on fit pour l'Empereur des ouvrages si fins & si déliez, qu'on les mettoit sur du coton, parce qu'on ne pouvoit manier des pieces si délicates, sans s'exposer à les rompre ; & comme il n'étoit pas possible de les plonger dans le vernis, parce qu'il eût fallu les toucher de la main, on souffloit le vernis, & on en couvroit entierement la porcelaine.

J'ai remarqué qu'en soufflant le bleu, les Ouvriers prennent une précaution, pour conserver la couleur, qui ne tombe pas sur la porcelaine, & n'en perdre que le moins qu'il est possible. Cette précaution est de placer le vase sur un piédestal,

d'étendre sous le piédestal une grande feüille de papier, qui sert durant quelque tems. Quand l'azur est sec, ils le retirent, en frottant le papier avec une petite brosse.

Mais pour mieux entrer dans le détail de la maniere dont les Peintres Chinois mélangent leurs couleurs, & en forment de nouvelles, il est bon d'expliquer quelle est la proportion & la mesure des poids de la Chine.

Le *Kin*, ou la livre Chinoise est de seize onces, qui s'appellent *Leangs*, ou *Taëls*.

Le *Leang*, ou *Taël*, est une once Chinoise.

Le *Tsien*, ou le *Mas*, est la dixiéme partie du *Leang* ou *Taël*

Le *Fuen* est la dixiéme partie du *Tsien*, ou du *Mas*.

Le *Ly* est la dixiéme partie du *Fuen*.

Le *Hao* est la dixiéme partie du *Ly*.

Cela supposé, voici comment se compose le rouge qui se fait avec de la couperose, appellée *Tsao fan*, & qui s'employe sur les porcelaines recuites : sur un *Taël*, ou *Leang* de ceruse, on met deux *Mas* de ce rouge : on passe la ceruse & le rouge par un tamis & on les mêle ensemble à sec : ensuite on les lie l'un avec l'autre avec de l'eau empreinte d'un peu de colle de vache, qui se vend réduite à la consistence de la colle de poisson. Cette colle fait qu'en peignant la porcelaine, le rouge s'y attache, & ne coule pas. Comme les couleurs, si on les appliquoit trop épaisses, ne manqueroient pas de produire des inégalitez sur la porcelaine, on a soin de tems en tems de tremper d'une main legere le pinceau dans l'eau, & ensuite dans la couleur dont on veut peindre.

Pour faire de la couleur blanche, sur un *Leang* de ceruse, on met trois *mas* & trois *fuen* de poudre de cailloux des plus transparens, qu'on a calcinez, après les avoir luttez dans une caisse de porcelaine enfoüie dans le gravier du fourneau, avant que de le chauffer. Cette poudre doit être impalpable. On se sert d'eau simple, sans y mêler de la colle, pour l'incorporer avec la ceruse.

On fait le verd foncé, en mettant sur un *taël* de céruse, trois *mas* & trois *fuen* de poudre de cailloux, avec huit *fuen*, ou près d'un *mas* de *Tong hoa pien*, qui n'est autre chose, que la crasse qui sort du cuivre, lorsqu'on le fond. Je viens d'apprendre qu'en employant le *Tong hoa pien* pour faire le verd, il faut le laver, & en séparer avec soin la grenaille de cuivre qui s'y trouveroit mêlée, & qui n'est pas propre pour le verd. Il ne faut y emploïer que les écailles, c'est-à-dire, les parties de ce métal, qui se séparent, lorsqu'on les met en œuvre.

Pour ce qui est de la couleur jaune, on la fait en mettant sur un *taël* de ceruse, trois *mas* & trois *fuen* de poudre de cailloux, & un *fuen* huit *ly* de rouge pur, qui n'ait point été mêlé avec la céruse. Un autre Ouvrier m'a dit, que pour faire un beau jaune, il mettoit deux *fuen* & demi de ce rouge primitif.

Un *taël* de céruse, trois *mas*, & trois *fuen* de poudre de cailloux, & deux *Ly* d'azur, forment un bleu foncé, qui tire sur le violet. Un des Ouvriers que j'ay consulté, pense qu'il faut huit *Ly* de cet azur.

Le mélange de verd & de blanc, par exemple, d'une part de verd sur deux parts de blanc, fait le verd d'eau, qui est très-clair.

Le mélange du verd & du jaune, par exemple, de deux tasses de verd foncé, sur une tasse de jaune, fait le verd *coulou*, qui ressemble à une feüille un peu fanée.

Pour faire le noir, on délaye l'azur dans de l'eau : il faut qu'il soit tant soit peu épais : on y mêle un peu de colle de vache, macerée dans la chaux, & cuite jusqu'à consistence de colle de poisson. Quand on a peint de ce noir la porcelaine qu'on veut recuire, on couvre de blanc les endroits noirs. Durant la cuite, ce blanc s'incorpore dans le noir, de même que le vernis ordinaire s'incorpore

dans le bleu de la porcelaine commune.

Il y a une autre couleur, appellée *Tsiu* : ce *Tsiu* est une pierre ou minéral, qui ressemble assez au vitriol Romain. Selon la réponse qu'on a faite à mes questions, je n'aurois pas de peine à croire que ce minéral se tire de quelque mine de plomb, & que portant avec soi des esprits, ou plûtôt des parcelles imperceptibles de plomb, il s'insinuë de lui-même dans la porcelaine, sans le secours de la ceruse, qui est le véhicule des autres couleurs, qu'on donne à la porcelaine recuite.

C'est de ce *Tsiu* qu'on fait le violet foncé. On en trouve à *Canton*, & il en vient de *Peking*. Mais ce dernier est bien meilleur. Aussi se vend-il un *taël* huit *mas* la livre; c'est-à-dire, 9. livres.

Le *Tsiu* se fond, & quand il est fondu, ou ramolli, les Orfévres l'appliquent en forme d'émail sur des ouvrages d'argent. Ils mettront par exemple, un petit cercle de *Tsiu* dans le tour d'une bague, ou bien ils en rempliront le haut d'une aiguille de tête, & l'y enchasseront en forme de pierrerie. Cette espece d'émail se détache à la longue; mais on tâche d'obvier à cet inconvénient, en le mettant sur une legere couche de colle de poisson, ou de vache.

Le *Tsiu*, de même que les autres couleurs dont je viens de parler, ne s'employe que sur la porcelaine qu'on recuit. Telle est la préparation du *Tsiu* : on ne le rôtit point comme l'azur; mais on le brise, & on le réduit en une poudre très-fine : on le jette dans un vase plein d'eau, on l'y agite un peu, ensuite on jette cette eau où il se trouve quelques saletez, & l'on garde le cristal qui est tombé au fond du vase. Cette masse ainsi délayée perd sa belle couleur, & paroît au dehors un peu cendrée. Mais le *Tsiu* recouvre sa couleur violette, dès que la porcelaine est cuite. On conserve le *Tsiu* aussi long-tems qu'on le souhaitte. Quand on veut peindre en cette couleur quelques vases de porcelaine, il suffit de la délayer avec de l'eau, en y mêlant, si l'on veut, un peu de colle de vache, ce que quelques-uns ne jugent pas nécessaire. C'est de quoi l'on peut s'instruire par l'essay.

Pour dorer, ou argenter la porcelaine, on met deux *fuen* de céruse sur deux *mas* de feüilles d'or ou d'argent, qu'on a eu soin de dissoudre. L'argent sur le vernis *Tsi kin* a beaucoup d'éclat. Si l'on peint les unes en or, & les autres en argent, les pieces argentées ne doivent pas demeurer dans le petit fourneau autant de tems que les pieces dorées; autrement l'argent disparoîtroit, avant que l'or eût pû atteindre le dégré de cuite qui lui donne son éclat.

Il y a ici une espéce de porcelaine colorée, qui se vend à meilleur compte, que celle qui est peinte avec les couleurs dont je viens de parler. Peut-être que les connoissances que j'en vais donner, seront de quelque utilité en Europe, par rapport à la Fayence, supposé qu'on ne puisse pas atteindre à la perfection de la porcelaine de la Chine.

Pour faire ces sortes d'ouvrages, il n'est pas nécessaire que la matiere qui doit y être employée, soit si fine : on prend des tasses qui ont déja été cuites dans le grand fourneau, sans qu'elles y ayent été vernissées, & par conséquent qui sont toutes blanches, & qui n'ont aucun lustre : on les colore en les plongeant dans le vase où est la couleur préparée, quand on veut qu'elles soient d'une même couleur : mais si on les souhaitte de différentes couleurs, tels que sont les ouvrages appellez *Hoang lou ouan*, qui sont partagez en espéces de panneaux, dont l'un est verd, l'autre jaune, &c. on applique ces couleurs avec un gros pinceau. C'est toute la façon qu'on donne à cette porcelaine, si ce n'est qu'après la cuite, on met en certains endroits un peu de vermillon, comme, par exemple, sur le bec de certains animaux; mais cette couleur ne se cuit pas, parce qu'elle disparoîtroit au feu; aussi est-elle de peu de durée.

Quand

Quand on applique les autres couleurs, on recuit la porcelaine dans le grand fourneau, avec d'autres porcelaines qui n'ont pas encore été cuites; il faut avoir soin de la placer au fond du fourneau, & au-dessous du soupirail, où le feu a moins d'activité, parce qu'un grand feu anéantiroit les couleurs.

Les couleurs propres de cette sorte de porcelaine se préparent de la sorte: pour faire la couleur verte, on prend du *Tong hoa pien*, du salpêtre, & de la poudre de cailloux: on n'a pas pû me dire la quantité de chacun de ces ingrediens: quand on les a réduit séparément en poudre impalpable, on les délaye, & on les unit ensemble avec de l'eau.

L'azur le plus commun, avec le salpêtre & la poudre de cailloux, forment le violet.

Le jaune se fait en mettant, par exemple, trois *mas* de rouge de couperose sur trois onces de poudre de cailloux, & sur trois onces de céruse.

Pour faire le blanc, on met sur quatre *mas* de poudre de cailloux un *taël* de céruse. Tous ces ingrédiens se délayent avec de l'eau. C'est là tout ce que j'ai pû apprendre touchant les couleurs de cette sorte de porcelaine, n'ayant point parmi mes Néophytes d'Ouvriers qui y travaillent.

La porcelaine noire à aussi son prix, & sa beauté: on l'appelle *Ou mien*: ce noir est plombé, & semblable à celui de nos miroirs ardens: l'or qu'on y met lui donne un nouvel agrément. On donne la couleur noire à la porcelaine, lorsqu'elle est seche, & pour cela on mêle trois onces d'azur avec sept onces d'huile ordinaire de pierre. Les épreuves apprennent au juste quel doit être ce mêlange, selon la couleur plus ou moins foncée, qu'on veut lui donner. Lorsque cette couleur est séche, on cuit la porcelaine; après quoi on y applique l'or, & on la recuit de nouveau dans un fourneau particulier.

Le noir éclatant, ou le noir de miroir, appellé *Ou king*, se donne à la porcelaine, en la plongeant dans une mixtion liquide, composée d'azur préparé. Il n'est pas nécessaire d'y employer le bel azur, mais il faut qu'il soit un peu épais, & mêlé avec du vernis *Pe yeou*, & du *Tsi kin*: en y ajoûtant un peu d'huile de chaux, & de cendres de fougeres: par exemple, sur dix onces d'azur pilé dans le mortier, on mêlera une tasse de *Tsi kin*, sept tasses de *Pe yeou*, & deux tasses d'huile de cendres de fougeres brûlées avec la chaux. Cette mixtion porte son vernis avec elle, & il n'est pas nécessaire d'en donner de nouveau. Quand on cuit cette sorte de porcelaine noire, on doit la placer vers le milieu du fourneau, & non pas près de la voute, où le feu a le plus d'activité.

Il se fait à la Chine une autre espece de porcelaine que je n'avois pas encore vûë: elle est toute percée à jour en forme de découpure: au milieu est une coupe propre à contenir la liqueur: la coupe ne fait qu'un corps avec la découpure. J'ai vû d'autres porcelaines où des Dames Chinoises & Tartares étoient peintes au naturel: la draperie, le teint, & les traits du visage, tout y étoit recherché: de loin on eût pris ces ouvrages pour de l'émail.

Il est à remarquer que quand on ne donne point d'autre huile à la porcelaine, que celle qui se fait de cailloux blancs, cette porcelaine devient d'une espéce particuliere, qu'on appelle *Tsoui ki*: elle est toute marbrée, & coupée en tous les sens d'une infinité de veines: de loin on la prendroit pour de la porcelaine brisée, dont toutes les piéces demeurent en leur place; c'est comme un ouvrage à la Mosaïque. La couleur que donne cette huile est d'un blanc un peu cendré. Si la porcelaine est toute azurée, & qu'on lui donne cette huile, elle paroîtra également coupée & marbrée, lorsque la couleur sera séche.

On m'a montré une espece de porcelaine, que j'ai vû pour la premiere fois,

& qui est maintenant à la mode. Sa couleur tire sur l'olive, on lui donne le nom de *Long tsiuen*: j'en ai vû qu'on nommoit *Tsing ko*; c'est le nom d'un fruit qui ressemble assez aux olives. On donne cette couleur à la porcelaine, en mêlant sept tasses de vernis *Tsi kin* avec quatre tasses de *Pe yeou*, deux tasses ou environ d'huile de chaux & de cendres de fougeres, & une tasse de *Tsoui yeou*, qui est une huile faite de cailloux. Le *Tsou yeou* fait appercevoir quantité de petites veines sur la porcelaine: quand on l'applique tout seul, la porcelaine est fragile, & n'a point de son lorsqu'on la frappe; mais quand on la mêle avec les autres vernis, elle est coupée de veines, elle resonne, & n'est pas plus fragile que la porcelaine ordinaire.

On m'a apporté une autre piéce de porcelaine, qu'on nomme *Yao pien*, ou transmutation. Cette transmutation se fait dans le fourneau, & est causée ou par le défaut, ou par l'excès de chaleur, ou bien par d'autres causes, qu'il n'est pas facile de conjecturer. Cette piéce qui n'a pas réüssi selon l'idée de l'ouvrier, & qui est l'effet du pur hazard, n'en est pas moins belle, ni moins estimée. L'ouvrier avoit dessein de faire des vases de rouge soufflé: cent piéces furent entiérement perduës: celle dont je parle, sortit du fourneau, semblable à une espéce d'agathe. Si l'on vouloit courir les risques & les frais de différentes épreuves, on découvriroit à la fin l'art de faire ce que le hazard a produit une seule fois. C'est ainsi qu'on s'est avisé de faire de la porcelaine d'un noir éclatant, qu'on appelle *Ou king*. Le caprice du fourneau a déterminé à cette recherche, & on y a réüssi.

Quand on veut appliquer l'or, on le broye, & on le dissoud au fond d'une porcelaine, jusqu'à ce qu'on voye au dessous de l'eau un petit ciel d'or. On le laisse sécher, & lorsqu'on doit l'employer, on le dissoud par partie dans une quantité suffisante d'eau gommée. Avec trente parties d'or, on incorpore trois parties de ceruse, & on l'applique sur la porcelaine, de même que les couleurs.

Comme l'or appliqué sur la porcelaine, s'efface à la longue, & perd beaucoup de son éclat, on lui rend son lustre en mouillant d'abord la porcelaine avec de l'eau nette, & en frottant ensuite la dorure avec une pierre d'agathe. Mais on doit avoir soin de frotter le vase dans un même sens, par exemple, de droit à gauche.

Ce sont principalement les bords de la porcelaine, qui sont sujets à s'écailler: pour obvier à cet inconvénient, on les fortifie avec une certaine quantité de charbon de bambou pilé, qu'on mêle avec le vernis qui se donne à la porcelaine, & qui rend le vernis d'une couleur de gris cendré. Ensuite avec le pinceau on fait de cette mixtion une bordure à la porcelaine déja seche, en la mettant sur la roue, ou sur le tour. Quand il est tems, on applique le vernis à la bordure comme au reste de la porcelaine, & lorsqu'elle est cuite, ses bords n'en sont pas moins d'une extrême blancheur. Comme il n'y a point de bambou en Europe, je crois qu'on y pourroit suppléer par le charbon de saule, ou encore mieux par celui de sureau, qui a quelquechose d'approchant du bambou.

Il est à observer 1°. Qu'avant que de réduire le bambou, il faut en détacher la peau verte, parce qu'on assure que la cendre de cette peau fait éclater la porcelaine dans le fourneau, 2°. Que l'Ouvrier doit prendre garde de toucher la porcelaine avec les mains tachées de graisse ou d'huile: l'endroit touché éclateroit infailliblement durant la cuite.

Je dois ajouter une particularité que j'ai remarqué tout récemment; c'est qu'avant qu'on donne le vernis à la porcelaine, on acheve de la polir, & d'en retrancher les plus petites inégalitez; ce qui s'exécute par le moyen d'un pinceau fait de petites plumes fort fines. On humecte ce pinceau simplement avec de l'eau, & on le passe par tout d'une

main légere; mais c'est principalement pour la porcelaine fine qu'on se donne ce soin.

Quand on veut donner un vernis qui rende la porcelaine extrêmement blanche, on met sur treize tasses de *Pe ye ou*, une tasse de cendres de fougeres aussi liquides que le *Pe ye ou*. Ce vernis est fort, & ne doit point se donner à la porcelaine qu'on veut peindre en bleu, parce qu'après la cuite, la couleur ne paroîtroit pas à travers le vernis. La porcelaine à laquelle on a donné le fort vernis, peut être exposée sans crainte au grand feu du fourneau. On la cuit ainsi toute blanche, ou pour la conserver dans cette couleur, ou bien pour la dorer ou la peindre de différentes couleurs, & ensuite la recuire. Mais quand on veut peindre la porcelaine en bleu, & que la couleur paroisse après la cuite, il ne faut mêler que sept tasses de *Pe ye ou* avec une tasse de vernis, ou de la mixtion de chaux & de cendres de fougeres.

Il est bon d'observer encore en général, que la porcelaine, dont le vernis porte beaucoup de cendres de fougeres, doit être cuite à l'endroit temperé du fourneau, c'est-à-dire, ou après trois premiers rangs, ou dans le bas à la hauteur d'un pied ou d'un pied & demi. Si elle étoit cuite au haut du fourneau, la cendre se fondroit avec précipitation, & couleroit au bas de la porcelaine. Il en est de même du rouge à l'huile, du rouge soufflé, & du *Long tsiuen*, à cause de la grenaille de cuivre qui entre dans la composition de ce vernis. Au contraire on doit cuire au haut du fourneau la porcelaine, à laquelle on a donné simplement le *tsoui yeou*. C'est, comme je l'ai dit, ce vernis qui produit une multitude de veines, ensorte que la porcelaine semble être de pieces rapportées.

Quand on veut que le bleu couvre entierement le vase, on se sert de *Leao* ou d'azur préparé & délayée dans de l'eau, à une juste consistence, & on y plonge le vase. Pour ce qui est du bleu soufflé, appellé *Tsoui tsing*, on y employe le plus bel azur préparé de la maniere que je l'ai expliqué : on le souffle sur le vase, & quand il est sec, on donne le vernis ordinaire, ou seul, ou mêlé de *Tsoui yeou*, si l'on veut que la porcelaine ait des veines.

Il y a des Ouvriers, lesquels sur cet azur, soit qu'il soit soufflé ou non, tracent des figures avec la pointe d'une longue aiguille : l'aiguille leve autant de petits points de l'azur sec qu'il est nécessaire pour représenter la figure, puis ils donnent le vernis; quand la porcelaine est cuite, les figures paroissent peintes en miniature.

Il n'y a point tant de travail qu'on pourroit se l'imaginer aux porcelaines, sur lesquelles on voit en bosse des fleurs, des dragons, & de semblables figures: on les trace d'abord avec le burin sur le corps du vase, ensuite on fait aux environs de légeres entaillures qui leur donnent du relief, après quoi on donne le vernis.

Il y a une espece de porcelaine qui se fait de la maniere suivante: on lui donne le vernis ordinaire, on la fait cuire, ensuite on la peint de diverses couleurs, & on la cuit de nouveau. C'est quelquefois à dessein qu'on réserve la peinture après la premiere cuisson : quelquefois aussi on n'a recours à cette seconde cuisson, que pour cacher les défauts de la porcelaine, en appliquant des couleurs dans les endroits défectueux. Cette porcelaine qui est chargée des couleurs, ne laisse pas d'être au goût de bien des gens.

Il arrive d'ordinaire qu'on sent des inégalitez sur ces sortes de porcelaine, soit que cela vienne du peu d'habileté de l'Ouvrier, soit que cela ait été nécessaire pour suppléer aux ombres de la peinture, ou bien qu'on ait voulu couvrir les défauts du corps de la porcelaine. Quand la peinture est seche aussi bien que la dorure, s'il y en a, on fait des piles de ces porcelaines, & mettant les

petites dans les grandes, on les range dans le fourneau.

Ces sortes de fourneaux peuvent être de fer, quand ils sont petits; mais d'ordinaire ils sont de terre. Celui que j'ai vû, étoit de la hauteur d'un homme, & presque aussi larges que nos plus grands tonneaux de vin: il étoit fait de plusieurs piéces, de la matiére même dont on fait les caisses de la porcelaine: c'étoit de grands quartiers, épais d'un travers de doigt, hauts d'un pied, & longs d'un pied & demi. Avant que de les cuire, on leur avoit donné une figure propre à s'arrondir: ils étoient placez les uns sur les autres, & bien cimentez: le fond du fourneau étoit élevé de terre d'un demi pied; il étoit placé sur deux ou trois rangs de briques épaisses, mais peu larges; autour du fourneau étoit une enceinte de briques bien maçonnée, laquelle avoit en bas trois ou quatre soupiraux, qui sont comme les soufflets du foyer.

Cette enceinte laissoit jusqu'au fourneau un vuide d'un demi pied, excepté en trois ou quatre endroits qui étoient remplis, & qui faisoient comme les éperons du fourneau. Je crois qu'on éleve en même tems & le fourneau, & l'enceinte, sans quoi le fourneau ne sçauroit se soutenir. On emplit le fourneau de la porcelaine qu'on veut cuire une seconde fois, en mettant en pile les petites piéces dans les grandes, ainsi que je l'ai dit.

Surquoi il faut remarquer qu'on doit prendre garde, que les piéces de porcelaine ne se touchent les unes les autres par les endroits qui sont peints; car ce seroit autant de piéces perdues. On peut bien appuyer le bas d'une tasse sur le fond d'une autre, quoiqu'il soit peint, parce que les bords du fond de la tasse emboêtée n'ont point de peinture: mais il ne faut pas que le côté d'une tasse touche le côté de l'autre. Ainsi quand on a des porcelaines qui ne peuvent pas aisément s'emboêter les unes dans les autres, les ouvriers les rangent de la maniere suivante.

Sur un lit de ces porcelaines qui garnit le fond du fourneau, on met une couverture ou de plaques faites de la terre dont on construit les fourneaux, ou même des piéces des caisses de porcelaines: car à la Chine tout se met à profit. Sur cette couverture on dispose un autre lit de ces porcelaines, & on continue de les placer de la sorte jusqu'au haut du fourneau.

Quand tout cela est fait, on couvre le haut du fourneau des piéces de poterie semblables à celles du côté du fourneau: ces piéces qui enjambent les unes dans les autres, s'unissent étroitement avec du mortier ou de la terre détrempée. On laisse seulement au milieu une ouverture, pour observer quand la porcelaine est cuite. On allume ensuite quantité de charbon sous le fourneau, & on en allume pareillement sur la couverture, d'où l'on en jette des monceaux dans l'espace qui est entre l'enceinte de brique & le fourneau. L'ouverture qui est au-dessus du fourneau, se couvre d'une piéce de pot cassé. Quand le feu est ardent, on regarde de tems en tems par cette ouverture, & lorsque la porcelaine paroît éclatante & peinte de couleurs vives & animées, on retire le brasier, & ensuite la porcelaine.

Il me vient une pensée au sujet de ces couleurs, qui s'incorporent dans une porcelaine déja cuite & vernissée, par le moyen de la ceruse, à laquelle selon les annales de *Feou leang*, on joignoit autrefois du salpêtre & de la couperose: si l'on employoit pareillement de la ceruse dans les couleurs dont on peint des panneaux de verre, & qu'ensuite on leur donnât une espéce de seconde cuisson; cette ceruse ainsi employée, ne pourroit-elle pas nous rendre le secret qu'on avoit autrefois de peindre le verre, sans lui rien ôter de sa transparence? C'est dequoi on pourra juger par l'épreuve.

Ce

Ce secret que nous avons perdu, me fait souvenir d'un autre secret que les Chinois se plaignent de n'avoir plus: ils avoient l'art de peindre sur les côtez d'une porcelaine, des poissons ou d'autres animaux, qu'on n'appercevoit que lorsque la porcelaine étoit remplie de quelque liqueur. Ils appellent cette espéce de porcelaine *Kia tsing*, c'est-à-dire, azur mis en presse, à cause de la maniere dont l'azur est placé. Voici ce qu'on a retenu de ce secret, peut-être imaginera-t'on en Europe ce qui est ignoré des Chinois.

La porcelaine qu'on veut peindre ainsi, doit être fort mince: quand elle est séche, on applique la couleur un peu forte, non en dehors selon la coûtume, mais en dedans sur les côtez: on y peint communément des poissons, comme s'ils étoient plus propres à se produire, lorsqu'on remplit la tasse d'eau. La couleur une fois séchée, on donne une légere couche d'une espéce de colle fort déliée, faite de la terre même de la porcelaine. Cette couche serre l'azur entre ces deux espéces de lames de terre. Quand la couche est séche, on jette de l'huile en dedans de la porcelaine: quelque tems après, on la met sur le moule & autour. Comme elle a reçû du corps par le dedans, on la rend par dehors la plus mince qui se peut, sans percer jusqu'à la couleur: ensuite on plonge dans l'huile le dehors de la porcelaine. Lorsque tout est sec, on la cuit dans le fourneau ordinaire.

Ce travail est extrémement délicat, & demande une adresse que les Chinois apparemment n'ont plus. Ils tâchent néanmoins de tems en tems de retrouver l'art de cette peinture magique, mais c'est en vain. L'un d'eux m'a assuré depuis peu qu'il avoit fait une nouvelle tentative, & qu'elle lui avoit presque réussi.

Quoiqu'il en soit, on peut dire qu'encore aujourd'hui, le bel azur renaît sur la porcelaine, après en avoir disparu. Quand on l'a appliqué, sa couleur est d'un noir pâle: lorsqu'il est sec, & qu'on lui a donné l'huile, il s'éclipse tout-à-fait, & la porcelaine paroît toute blanche: les couleurs sont alors ensevelies sous le vernis: le feu les en fait éclore avec toutes leurs beautez, de même à peu près que la chaleur naturelle fait sortir de la coque les plus beaux papillons, avec toutes leurs nuances.

Au reste, il y a beaucoup d'art dans la maniere dont l'huile se donne à la porcelaine, soit pour n'en pas mettre plus qu'il ne faut, soit pour la répandre également de tous côtez. A la porcelaine qui est fort mince & fort déliée, on donne à deux fois deux couches légeres d'huile: si ces couches étoient trop épaisses, les foibles parois de la tasse ne pourroient les porter, & ils plieroient sur le champ. Ces deux couches valent autant qu'une couche ordinaire d'huile, telle qu'on la donne à la porcelaine fine qui est plus robuste. Elles se mettent, l'une par aspersion, & l'autre par immersion. Dabord on prend d'une main la tasse par le dehors, & la tenant de biais sur l'urne où est le vernis, de l'autre main on jette dedans autant qu'il faut de vernis, pour l'arroser par tout. Cela se fait de suite à un grand nombre de tasses: les premieres se trouvant séches en dedans, on leur donne l'huile dehors de la maniere suivante: on tient une main dans la tasse, & la soutenant avec un petit bâton sous le milieu de son pied, on la plonge dans le vase plein de vernis, d'où on la retire aussitôt.

J'ai dit plus haut que le pied de la porcelaine demeuroit massif: en effet ce n'est qu'après qu'elle a reçû l'huile, & qu'elle est séche, qu'on la met sur le tour pour creuser le pied, après quoi on y peint un petit cercle, & souvent une lettre Chinoise. Quand cette peinture est séche, on vernisse le creux qu'on vient de faire sous la tasse, & c'est la derniere main qu'on lui donne; car auf-

sitôt après elle se porte du laboratoire au fourneau pour y être cuite.

J'ai été surpris de voir qu'un homme tienne en équilibre sur ses épaules, deux planches longues & étroites, sur lesquelles sont rangées les porcelaines, & qu'il passe ainsi par plusieurs rues fort peuplées, sans briser sa marchandise. A la vérité on évite avec soin de les heurter tant soit peu, car on seroit obligé de réparer le tort qu'on lui auroit fait : mais il est étonnant que le porteur lui-même régle si bien ses pas, & tous les mouvemens de son corps, qu'il ne perde rien de son équilibre.

L'endroit où sont les fourneaux, présente une autre scene. Dans une espéce de vestibule qui précede le fourneau, on voit des tas de caisses & d'étuis faits de terre, & destinez à renfermer la porcelaine. Chaque piéce de porcelaine, pour peu qu'elle soit considérable, a son étui, les porcelaines qui ont des couvercles, comme celles qui n'en ont pas. Ces couvercles qui ne s'attachent que foiblement à la partie d'en bas durant la cuisson, s'en détachent aisément par un petit coup qu'on leur donne. Pour ce qui est des petites porcelaines, comme sont les tasses à prendre du thé ou du chocolat, elles ont une caisse commune à plusieurs. L'ouvrier imite ici la nature, qui pour cuire les fruits, & les conduire à une parfaite maturité, les renferme sous une enveloppe, afin que la chaleur du Soleil ne les pénetre que peu à peu, & que son action au-dedans ne soit pas trop interrompue par l'air qui vient de dehors, durant les fraîcheurs de la nuit.

Ces étuis ont au-dedans une espéce de petit duvet de sable; on le couvre de poussiere de *Kao lin*, afin que le sable ne s'attache pas trop au pied de la coupe qui se place sur ce lit de sable, après l'avoir pressé, en lui donnant la figure du fond de la porcelaine, laquelle ne touche point aux parois de son étui. Le haut de cet étui n'a point de couvercle : un second étui de la figure du premier, garni pareillement de sa porcelaine, s'enchasse dedans de telle sorte, qu'il le couvre tout-à-fait, sans toucher à la porcelaine d'en bas : & c'est ainsi qu'on remplit le fourneau de grandes piles de caisses de terre toutes garnies de porcelaine. A la faveur de ces voiles épais, la beauté, & si j'ose m'exprimer ainsi, le teint de la porcelaine n'est point hâlé par l'ardeur du feu.

Au regard des petites piéces de porcelaines qui sont renfermées dans de grandes caisses rondes, chacune est posée sur une soucoupe de terre, de l'épaisseur de deux écus, & de la largeur de son pied : ces bases sont aussi semées de poussiere de *Kao lin*. Quand ces caisses sont un peu larges, on ne met point de porcelaine au milieu, parce qu'elle y seroit trop éloignée des côtez, que par là elle pourroit manquer de force, s'ouvrir, & s'enfoncer, ce qui feroit du ravage dans toute la colomne. Il est bon de sçavoir que ces caisses ont le tiers d'un pied en hauteur, & qu'en partie elles ne sont pas cuites, non plus que la porcelaine. Néanmoins on remplit entierement celles qui ont déja été cuites, & qui peuvent encore servir.

Il ne faut pas oublier la maniere dont la porcelaine se met dans ces caisses : l'ouvrier ne la touche pas immédiatement de la main : il pourroit ou la casser, car rien n'est plus fragile; ou la faner, ou lui faire des inégalitez. C'est par le moyen d'un petit cordon qu'il la tire de dessus la planche. Ce cordon tient d'un côté à deux branches un peu courbées d'une fourchette de bois qu'il prend d'une main, tandis que de l'autre il tient les deux bouts du cordon croisez & ouverts, selon la largeur de la porcelaine : c'est ainsi qu'il l'environne, qu'il l'éleve doucement, & qu'il la pose dans la caisse sur la petite soucoupe. Tout cela se fait avec une vîtesse incroyable.

J'ai dit que le bas du fourneau a un demi pied de gros gravier : ce gravier sert

à asseoir plus sûrement les colomnes de porcelaine, dont les rangs, qui sont au milieu du fourneau, ont au moins sept pieds de hauteur. Les deux caisses qui sont au bas de chaque colomne, sont vuides, parce que le feu n'agit pas assez en bas, & que le gravier les couvre en partie. C'est par la même raison que la caisse qui est placée au haut de la pile, demeure vuide. On emplit ainsi tout le fourneau, ne laissant de vuide qu'à l'endroit, qui est immédiatement sous le soûpirail.

On a soin de placer au milieu du fourneau les piles de la plus fine porcelaine: dans les fonds, celles qui le sont moins; & à l'entrée, on met celles qui sont un peu fortes en couleur, qui sont composées d'une matiere où il entre autant de *Petun tse* que de *Kao lin*, & ausquelles on a donné une huile faite de la pierre qui a des taches un peu noires ou rousses, parce que cette huile a plus de corps que l'autre. Toutes ces piles sont placées fort près les unes des autres, & liées en haut, en bas, & au milieu avec quelques morceaux de terre, qu'on leur applique, de telle sorte pourtant que la flamme ait un passage libre, pour s'insinuer de tous côtez: & peut-être est-ce-là à quoi l'œil & l'habileté de l'ouvrier servent le plus, pour réüssir dans son entreprise, afin d'éviter de certains accidens à peu-près semblables, à ceux que causent les obstructions dans le corps de l'animal.

Toute terre n'est pas propre à construire les caisses qui renferment la porcelaine: il y en a de trois sortes qu'on met en usage; l'une qui est jaune & assez commune; elle domine par la quantité, & fait la base. L'autre s'appelle *Lao tou*, c'est une terre forte. La troisiéme, qui est une terre huileuse, se nomme *Yeou tou*. Ces deux sortes de terres se tirent en hyver de certaines mines fort profondes, où il n'est pas possible de travailler pendant l'été. Si on les mêloit parties égales, ce qui coûteroit un peu plus, les caisses dureroient long-tems. On les apporte toutes préparées d'un gros Village, qui est au bas de la Riviere à une lieuë de *King te tching*.

Avant qu'elles soient cuites, elles sont jaunâtres: quand elles sont cuites, elles sont d'un rouge fort obscur. Comme on va à l'épargne, la terre jaune y domine, & c'est ce qui fait que les caisses ne durent guéres que deux ou trois fournées, après quoi elles éclatent tout-à-fait. Si elles ne sont que légerement fêlées, ou fenduës, on les entoure d'un cercle d'ozier; le cercle se brûle, & la caisse sert encore cette fois-là, sans que la porcelaine en souffre.

Il faut prendre garde de ne pas remplir une fournée de caisses neuves, lesquelles n'ayent pas encore servi: il y en faut mettre la moitié qui ayent déja été cuites. Celles-ci se placent en haut & en bas, au milieu des piles se mettent celles qui sont nouvellement faites. Autrefois, selon l'histoire de *Feou leang*, toutes les caisses se cuisoient à part dans un fourneau, avant qu'on s'en servît pour y faire cuire la porcelaine: sans doute, parce qu'alors on avoit moins d'égard à la dépense, qu'à la perfection de l'ouvrage. Il n'en est pas tout-à-fait de même à présent, & cela vient apparemment de ce que le nombre des ouvriers en porcelaine s'est multiplié à l'infini.

Venons maintenant à la construction des fourneaux. On les place au fond d'un assez long vestibule, qui sert comme de soufflets, & qui en est la décharge. Il a le même usage que l'arche des verreries. Les fourneaux sont présentement plus grands qu'ils n'étoient autrefois. Alors, selon le Livre Chinois, ils n'avoient que six pieds de hauteur & de largeur: maintenant ils sont hauts de deux brasses, & ont près de quatre brasses de profondeur. La voute aussi-bien que le corps du fourneau est assez épaisse, pour pouvoir marcher dessus, sans être incommodé du feu: cette voute n'est en dedans ni platte, ni formée en pointe: elle va en s'allongeant, & elle se rétrécit, à mesure qu'elle approche du grand soûpirail qui

est à l'extrémité, & par où sortent les tourbillons de flamme & de fumée.

Outre cette gorge, le fourneau a sur sa tête cinq petites ouvertures, qui en sont comme les yeux, & on les couvre de quelques pots cassez; de telle sorte pourtant qu'ils soulagent l'air & le feu du fourneau. C'est par ces yeux qu'on juge si la porcelaine est cuite: on découvre l'œil qui est un peu devant le grand soupirail, & avec une pincette de fer l'on ouvre une des caisses.

Quand la porcelaine est en état, on discontinuë le feu, & l'on acheve de murer pour quelque tems la porte du fourneau. Ce fourneau a dans toute sa largeur un foyer profond & large d'un ou de deux pieds; on le passe sur une planche pour entrer dans la capacité du fourneau, & y ranger la porcelaine. Quand on a allumé le feu du foyer, on mure aussi-tôt la porte, n'y laissant que l'ouverture nécessaire, pour y jetter des quartiers de gros bois longs d'un pied, mais assez étroits. On chauffe d'abord le fourneau pendant un jour & une nuit, ensuite deux hommes qui se relevent, ne cessent d'y jetter du bois: on en brûle communément pour une fournée jusqu'à cent quatre-vingt charges.

A en juger par ce qu'en dit le Livre Chinois, cette quantité ne devroit pas être suffisante: il assûre qu'anciennement on brûloit deux cens quarante charges de bois, & vingt de plus, si le tems étoit pluvieux, bien qu'alors les fourneaux fussent moins grands de la moitié que ceux-ci. On y entretenoit d'abord un petit feu pendant sept jours & sept nuits; le huitiéme jour on faisoit un feu très-ardent; & il est à remarquer que les caisses de la petite porcelaine étoient déja cuites à part, avant que d'entrer dans le fourneau. Aussi faut-il avoüer que l'ancienne porcelaine avoit bien plus de corps que la moderne.

On observoit encore une chose qui se néglige aujourd'hui: quand il n'y avoit plus de feu dans le fourneau, on ne démuroit la porte qu'après dix jours pour les grandes porcelaines, & après cinq jours, pour les petites: maintenant on différe à la vérité de quelques jours à ouvrir le fourneau, & à en retirer les grandes pieces de porcelaine; car sans cette précaution elles éclateroient: mais pour ce qui est des petites, si le feu a été éteint à l'entrée de la nuit, on le retire dès le lendemain. Le dessein apparemment est d'épargner le bois pour une seconde fournée. Comme la porcelaine est brûlante, l'ouvrier qui la retire, s'aide, pour la prendre, de longues écharpes penduës à son col.

On juge que la porcelaine qu'on a fait cuire dans un petit fourneau, est en état d'être retirée, lorsque regardant par l'ouverture d'enhaut, on voit jusqu'au fond toutes les porcelaines rouges par le feu qui les embrase; qu'on distingue les unes des autres les porcelaines placées en pile; que la porcelaine peinte n'a plus les inégalitez que formoient les couleurs; & que ces couleurs se sont incorporées dans le corps de la porcelaine, de même que le vernis donné sur le bel azur, s'y incorpore par la chaleur des grands fourneaux.

Pour ce qui est de la porcelaine qu'on recuit dans de grands fourneaux, on juge que la cuite est parfaite, 1°. Lorsque la flamme qui sort n'est plus si rouge, mais qu'elle est un peu blancheâtre. 2°. Lorsque regardant par une des ouvertures, on apperçoit que les caisses sont toutes rouges. 3°. Lorsqu'après avoir ouvert une caisse d'enhaut, & en avoir tiré une porcelaine, on voit quand elle est refroidie, que le vernis & les couleurs sont dans l'état où on les souhaitte. 4°. Enfin lorsque regardant par le haut du fourneau on voit que le gravier du fond est luisant. C'est par tous ces indices qu'un Ouvrier juge que la porcelaine est arrivée à la perfection de la cuite.

J'ai été surpris d'apprendre, qu'après avoir brûlé dans un jour à l'entrée du fourneau jusqu'à cent-quatre-vingt charges de bois, cependant le lendemain on ne

trouvoit

trouvoit point de cendres dans le foyer. Il faut que ceux qui servent ces fourneaux, soient bien accoûtumez au feu : on dit qu'ils mettent du sel dans leur thé, afin d'en boire tant qu'ils veulent, sans en être incommodez ; j'ai peine à comprendre comment il se peut faire que cette liqueur salée les désaltere.

Après ce que je viens de rapporter, on ne doit pas être surpris que la porcelaine soit si chere en Europe : on le sera encore moins quand on sçaura, qu'outre le gros gain des Marchands Européans, & celui que font sur eux leurs Commissionnaires Chinois, il est rare qu'une fournée réüssisse entiérement ; il arrive souvent qu'elle est toute perduë, & qu'en ouvrant le fourneau, on trouve les porcelaines & les caisses réduites à une masse dure comme un rocher ; un trop grand feu, ou des caisses mal conditionnées peuvent tout ruiner ; il n'est pas aisé de regler le feu qu'on leur doit donner ; la nature du tems change en un instant l'action du feu, la qualité du sujet sur lequel il agit, & celle du bois qui l'entretient. Ainsi pour un ouvrier qui s'enrichit, il y en a cent autres qui se ruinent, & qui ne laissent pas de tenter fortune, dans l'espérance dont ils se flattent, de pouvoir amasser de quoi lever une boutique de Marchand.

D'ailleurs la porcelaine qu'on transporte en Europe, se fait presque toûjours sur des modeles nouveaux, souvent bizarres, & où il est difficile de réüssir ; pour peu qu'elle ait de défaut, elle est rebutée des Européans, qui ne veulent rien que d'achevé, & dès-là elle demeure entre les mains des ouvriers qui ne peuvent la vendre aux Chinois, parce qu'elle n'est pas de leur goût. Il faut par conséquent que les pieces qu'on prend, portent les frais de celles qu'on rebute.

Selon l'histoire de *King te ching* le gain qu'on faisoit autrefois, étoit beaucoup plus considérable, que celui qui se fait maintenant ; c'est ce qu'on a de la peine à croire ; car il s'en faut bien qu'il se fit alors un si grand débit de porcelaine en Europe. Je crois pour moi que cela vient de ce que les vivres sont maintenant bien plus chers ; de ce que le bois ne se tirant plus des montagnes voisines qu'on a épuisées, on est obligé de le faire venir de fort loin, & à grands frais ; de ce que le gain est partagé maintenant entre trop de personnes ; & qu'enfin les ouvriers sont moins habiles qu'ils ne l'étoient dans ces tems reculez, & que par-là ils sont moins sûrs de réüssir. Cela peut venir encore de l'avarice des Mandarins, qui occupant beaucoup d'ouvriers à ces sortes d'ouvrages, dont ils font des présens à leurs Protecteurs de la Cour, païent mal les ouvriers ; ce qui cause le renchérissement des marchandises, & la pauvreté des Marchands.

J'ai dit que la difficulté qu'il y a d'éxécuter certains modeles venus d'Europe, est une des choses qui augmente le prix de la porcelaine ; car il ne faut pas croire que les ouvriers puissent travailler sur tous les modeles qui leur viennent des Pays Etrangers. Il y en a d'impraticables à la Chine, de même qu'il s'y fait des ouvrages, qui surprennent les Etrangers, & qu'ils ne croyent pas possibles.

En voici quelques exemples. J'ai vû ici un fanal, ou une grosse lanterne de porcelaine, qui étoit d'une seule piéce, au travers de laquelle un flambeau éclairoit toute une chambre : cet ouvrage fut commandé il y a sept ou huit ans par le Prince heritier. Ce même Prince commanda aussi divers instrumens de musique, entre autres une espece de petite orgue, appellée *Tseng*, qui a près d'un pied de hauteur, & qui est composée de quatorze tuyaux, dont l'harmonie est assez agréable : mais ce fut inutilement qu'on y travailla.

On réüssit mieux aux flûtes douces, aux flageollets, & à un autre instrument qu'on nomme *Yun lo*, qui est composé de diverses petites plaques rondes un

peu concaves, dont chacune rend un son particulier : on en suspend neuf dans un quadre à divers étages, qu'on touche avec des baguettes comme le tympanon ; il se fait un petit carillon qui s'accorde avec le son des autres instrumens, & avec la voix des Musiciens. Il a fallu, dit-on, faire beaucoup d'épreuves, afin de trouver l'épaisseur & le degré de cuisson convenables, pour avoir tous les tons nécessaires à un accord.

Je m'imaginois qu'on avoit le secret d'insérer un peu de métal dans le corps de ces porcelaines, pour varier les sons : mais on m'a détrompé ; le métal est si peu capable de s'allier avec la porcelaine, que si l'on mettoit un denier de cuivre au haut d'une pile de porcelaine placée dans le four, ce denier venant à se fondre, perceroit toutes les caisses & toutes les porcelaines de la colomne, qui se trouveroient toutes avoir un trou au milieu. Rien ne fait mieux voir quel mouvement le feu donne à tout ce qui est renfermé dans le fourneau : aussi assure-t-on que tout y est comme fluide & flottant.

J'ai vû cependant exécuter des desseins d'ouvrages qu'on assuroit être impraticables : c'étoient des urnes hautes de trois pieds & davantage, sans le couvercle qui s'élevoit en pyramide à la hauteur d'un pied. Ces urnes étoient de trois piéces raportées, mais réunies ensemble avec tant d'art & de propreté, qu'elles ne faisoient qu'un seul corps, sans qu'on pût découvrir l'endroit de la réünion. On me dit en me les montrant, que de quatre vingt urnes qu'on avoit faites, on n'avoit pû réussir qu'à huit seulement, & que toutes les autres avoient été perdues. Ces ouvrages étoient commandez par des Marchands de *Canton*, qui commercent avec les Européans : car à la Chine on n'est point curieux de porcelaines qui soient d'un si grand prix.

Pour revenir aux ouvrages des Chinois un peu rares, ils réussissent principalement dans les grotesques & dans la représentation des animaux : les ouvriers font des canards & des tortuës qui flottent sur l'eau. J'ai vû un chat peint au naturel ; on avoit mis dans sa tête une petite lampe, dont la flamme formoit les deux yeux, & l'on m'assura que pendant la nuit les rats en étoient épouvantez.

On fait encore ici beaucoup de statues de *Kouan in*, (c'est une Déesse célebre dans toute la Chine,) on la représente tenant un enfant entre ses bras, & elle est invoquée par les femmes stériles, qui veulent avoir des enfans. Elle peut être comparée aux statues antiques que nous avons de Venus, & de Diane, avec cette différence que les statues de *Kouan in* sont très-modestes.

Il y a une autre espece de porcelaine, dont l'exécution est très-difficile, & qui par là devient fort rare. Le corps de cette porcelaine est extrêmement délié, & la surface en est très-unie au dedans, & au dehors : cependant on y voit des moulures gravées, un tour de fleurs, par exemple, & d'autres ornemens semblables. Voici de quelle maniere on la travaille : au sortir de dessus la rouë on l'applique sur un moule, où sont des gravûres qui s'y impriment en dedans : en dehors on la rend la plus fine, & la plus déliée qu'il est possible, en la travaillant au tour avec le ciseau ; après quoi on lui donne l'huile, & on la cuit dans le fourneau ordinaire.

Les Marchands Européans demandent quelquefois aux Ouvriers Chinois des plaques de porcelaine, dont une piéce fasse le dessus d'une table & d'une chaise, ou des quadres de tableaux : ces ouvrages sont impossibles : les plaques les plus larges & les plus longues sont d'un pied ou environ : si on va au-delà, quelque épaisseur qu'on leur donne, elles se déjettent : l'épaisseur même ne rendroit pas plus facile l'exécution de ces sortes d'ouvrages, & c'est pourquoi au lieu de rendre ces plaques épaisses, on les fait de deux superficies qu'on unit en laissant le dedans vuide : on y met seulement une

traverſe, & l'on fait aux deux côtez deux ouvertures pour les enchaſſer dans des ouvrages de menuiſerie, ou dans le doſſier d'une chaiſe, ce qui a ſon agrément.

L'hiſtoire de *King te tching* parle de divers ouvrages ordonnez par des Empereurs, qu'on s'efforça vainement d'exécuter. Le pere de l'Empereur regnant, commanda des urnes à peu pres de la figure des caiſſes où nous mettons des orangers : c'étoit apparemment pour y nourrir de petits poiſſons rouges, dorez, & argentez ; ce qui fait un ornement des maiſons : peut-être auſſi vouloit-il s'en ſervir pour y prendre les bains ; car elles devoient avoir trois pieds & demi de diamêtre, & deux pieds & demi de hauteur : le fond devoit être épais d'un demi pied, & les parois d'un tiers de pied. On travailla trois ans de ſuite à ces ouvrages, & on fit juſqu'à deux cens urnes ſans qu'une ſeule pût réuſſir.

Le même Empereur ordonna des plaques pour des devants de galerie ouverte ; chaque plaque devoit être haute de trois pieds, large de deux pieds & demi, & épaiſſe d'un demi pied : tout cela, diſent les annales de *King te tching*, ne put s'exécuter, & les Mandarins de cette Province préſenterent une Requête à l'Empereur, pour le ſupplier de faire ceſſer ce travail.

Cependant les Mandarins, qui ſçavent quel eſt le génie des Européans en fait d'invention, m'ont quelquefois prié de faire venir d'Europe des deſſeins nouveaux & curieux, afin de pouvoir préſenter à l'Empereur quelque choſe de ſingulier. D'un autre côté, les Chrétiens me preſſoient fort de ne point fournir de ſemblables modéles ; car les Mandarins ne ſont pas tout-à-fait ſi faciles à ſe rendre que nos Marchands, lorſque les ouvriers leur diſent qu'un ouvrage eſt impraticable, & il y a ſouvent bien des baſtonnades données, avant que le Mandarin abandonne un deſſein, dont il ſe promettoit de grands avantages.

Comme chaque profeſſion a ſon Idole particuliere, & que la Divinité ſe communique ici auſſi facilement, que la qualité de Comte & de Marquis ſe donne en certains pays d'Europe, il n'eſt pas ſurprenant qu'il y ait un Dieu de la porcelaine. Le *Pou ſa* (c'eſt le nom de cette Idole,) doit ſon origine à ces ſortes de deſſeins, qu'il eſt impoſſible aux ouvriers d'exécuter.

On dit qu'autrefois un Empereur voulut abſolument qu'on lui fît des porcelaines ſur un modéle qu'il donna : on lui repréſenta diverſes fois que la choſe étoit impoſſible : mais toutes ces remontrances ne ſervirent qu'à exciter de plus en plus ſon envie. Les Empereurs ſont durant leur vie les Divinitez les plus redoutées à la Chine, & ils croyent ſouvent que rien ne doit s'oppoſer à leurs deſirs. Les Officiers redoublerent donc leurs ſoins, & ils uſerent de toutes ſortes de rigueurs à l'égard des ouvriers. Ces Malheureux dépenſoient leur argent, ſe donnoient bien de la peine, & ne recevoient que des coups. L'un d'eux dans un mouvement de déſeſpoir, ſe lança dans le fourneau allumé, & il y fut conſumé à l'inſtant. La porcelaine qui s'y cuiſoit, en ſortit, dit-on, parfaitement belle, & au gré de l'Empereur, lequel n'en demanda pas davantage. Depuis ce tems là, cet infortuné paſſa pour un heros, & il devint dans la ſuite l'Idole qui préſide aux travaux de la porcelaine. Je ne ſçache pas que ſon élévation ait porté d'autres Chinois à prendre la même route, en vûë d'un ſemblable honneur.

La porcelaine étant dans une grande eſtime depuis tant de ſiécles, peut-être ſouhaitteroit-on ſçavoir en quoi celle des premiers tems differe de celle de nos jours, & quel eſt le jugement qu'en portent les Chinois. Il ne faut pas douter que la Chine n'ait ſes antiquaires, qui ſe préviennent en faveur des anciens ouvrages. Le Chinois même eſt naturellement porté à reſpecter l'antiquité : on trouve pourtant des deffen-

ſeurs du travail moderne : mais il n'en eſt pas de la porcelaine comme des médailles antiques, qui donnent la ſcience des tems reculez. La vieille porcelaine peut être ornée de quelques caractéres Chinois, mais qui ne marquent aucun point d'hiſtoire : ainſi les curieux n'y peuvent trouver qu'un goût & des couleurs, qui la leur font préférer à celle de nos jours.

Je crois avoir oüi dire, lorſque j'étois en Europe, que la porcelaine, pour avoir ſa perfection, devoit avoir été long-tems enſevelie en terre : c'eſt une fauſſe opinion dont les Chinois ſe mocquent. L'hiſtoire de *King te tching* parlant de la plus belle porcelaine des premiers tems, dit qu'elle étoit ſi recherchée, qu'à peine le fourneau étoit-il ouvert, que les Marchands ſe diſputoient à qui ſeroit le premier partagé. Ce n'eſt pas là ſuppoſer qu'elle dût être enterrée.

Il eſt vrai qu'en creuſant dans les ruines des vieux bâtimens, & ſur tout en nettoyant de vieux puits abandonnez, on y trouve quelquefois de belles piéces de porcelaine, qui ont été cachées dans des tems de révolution : cette porcelaine eſt belle, parce qu'alors on ne s'aviſoit guéres d'enfoüir que celle qui étoit précieuſe, afin de la retrouver après la fin des troubles. Si elle eſt eſtimée, ce n'eſt pas parce qu'elle a acquis dans le ſein de la terre de nouveaux dégrés de beauté; mais c'eſt parce que ſon ancienne beauté s'eſt conſervée, & cela ſeül a ſon prix à la Chine, où l'on donne de groſſes ſommes pour les moindres utenciles de ſimple poterie, dont ſe ſervoient les Empereurs *Yao* & *Chun*, qui ont regné pluſieurs ſiécles avant la Dynaſtie des *Tang*, auquel tems la porcelaine commença d'être à l'uſage des Empereurs.

Tout ce que la porcelaine acquiert en vieilliſſant dans la terre, c'eſt quelque changement qui ſe fait dans ſon coloris, ou ſi l'on veut dans ſon teint, qui fait voir qu'elle eſt vieille. La même choſe arrive au marbre & à l'yvoire, mais plus promptement, parce que le vernis empêche l'humidité de s'inſinuer ſi aiſément dans la porcelaine. Ce que je puis dire, c'eſt que j'ai trouvé dans de vieilles maſures des piéces de porcelaines, qui étoient probablement fort anciennes, & je n'y ai rien remarqué de particulier : s'il eſt vrai qu'en vieilliſſant elles ſe ſoient perfectionnées, il faut qu'au ſortir des mains de l'ouvrier, elles n'égalaſſent pas la porcelaine qui ſe fait maintenant. Mais, ce que je crois, c'eſt qu'alors, comme à préſent, il y avoit de la porcelaine de tout prix.

Selon les annales de *King te tching*, il y a eu autrefois des urnes dont chaque piéce ſe vendoit juſqu'à 58. & 59. taels, c'eſt-à-dire, plus de 80. écus. Combien ſe ſeroient-elles venduës en Europe! Auſſi, dit le Livre, y avoit-il un fourneau fait exprès pour chaque urne de cette valeur, & la dépenſe n'y étoit pas épargnée.

Le Mandarin de *King te tching* qui m'honore de ſon amitié, fait à ſes Protecteurs de la Cour des préſens de vieille porcelaine, qu'il a le talent de faire lui-même, je veux dire qu'il a trouvé l'art d'imiter l'ancienne porcelaine, ou du moins celle de la baſſe antiquité : il employe à cet effet quantité d'Ouvriers. La matiere de ces faux *Kou tong*, c'eſt-à-dire de ces antiques contrefaites, eſt une terre jaunâtre qui ſe tire d'un endroit aſſez près de *King te tching*, nommé *Ma ngan chan*. Elles ſont fort épaiſſes. Le Mandarin m'a donné une aſſiette de ſa façon, qui peſe autant que dix des ordinaires.

Il n'y a rien de particulier dans le travail de ces ſortes de porcelaines, ſinon qu'on leur donne une huile faite de pierre jaune qu'on mêle avec l'huile ordinaire, en ſorte que cette derniere domine : ce mélange donne à la porcelaine la couleur d'un verd de mer. Quand elle a été cuite, on la jette dans un bouillon très-gras fait de chapon, & d'au-

tres

tres viandes : elle s'y cuit une seconde fois, après quoi on la met dans un égoût le plus bourbeux qui se puisse trouver, où on la laisse un mois & d'avantage. Au sortir de cet égoût elle passe pour être de trois ou quatre cens ans, ou du moins de la Dynastie précédente des *Ming*, sous laquelle les porcelaines de cette couleur & de cette épaisseur étoient estimées à la Cour. Ces fausses antiques sont encore semblables aux véritables, en ce que lorsqu'on les frappe, elles ne résonnent point, & que si on les applique auprès de l'oreille, il ne s'y fait aucun bourdonnement.

On m'a apporté des débris d'une grosse boutique, une petite assiette, que j'estime beaucoup plus que les plus fines porcelaines, faites depuis mille ans. On voit peint au fond de l'assiette un Crucifix entre la Sainte Vierge & Saint Jean : on m'a dit qu'on portoit autrefois au Japon de ces porcelaines, mais qu'on n'en fait plus depuis seize à dix-sept ans. Apparemment que les Chrétiens du Japon se servoient de cette industrie durant la persécution, pour avoir des images de nos Mysteres : ces porcelaines confonduës dans des caisses avec les autres, échappoient à la recherche des ennemis de la Religion : ce pieux artifice aura été découvert dans la suite, & rendu inutile par des recherches plus exactes ; & c'est ce qui fait sans doute qu'on a discontinué à *King te tching* ces sortes d'ouvrages.

On est presque aussi curieux à la Chine des verres & des cristaux qui viennent d'Europe, qu'on l'est en Europe des porcelaines de la Chine : cependant, quelque estime qu'en fassent les Chinois, ils n'en sont pas venus encore jusqu'à traverser les Mers, pour chercher du verre en Europe ; ils trouvent que leur porcelaine est plus d'usage : elle souffre les liqueurs chaudes ; on peut tenir une tasse de thé boüillant sans se brûler, si on la sçait prendre à la Chinoise, ce qu'on ne peut pas faire, même avec une tasse d'argent de la même épaisseur, & de la même figure : la porcelaine a son éclat ainsi que le verre ; & si elle est moins transparente, elle est aussi moins fragile. Ce qui arrive au verre qui est fait tout recemment, arrive pareillement à la porcelaine ; rien ne marque mieux une constitution de parties à peu-près semblables : la bonne porcelaine a un son clair comme le verre : si le verre se taille avec le diamant, on se sert aussi du diamant pour réünir ensemble, & coudre en quelque sorte des pieces de porcelaine cassée : c'est même un métier à la Chine ; on y voit des ouvriers uniquement occupez à remettre dans leurs places des piéces brisées : ils se servent du diamant, comme d'une aiguille, pour faire de petits trous au corps de la porcelaine, où ils entrelassent un fil de leton très-delié, & par là ils mettent la porcelaine en état de servir, sans qu'on s'apperçoive presque de l'endroit où elle a été cassée.

J'aurai sans doute fait naître un doute que je dois éclaircir : j'ai dit qu'il vient sans cesse à *King te tching* des barques chargées de *Pe tun tse* & de *Kao lin* ; & qu'après les avoir purifiez, le marc qui en reste, s'accumule à la longue, & forme de fort grands monceaux. J'ai ajoûté qu'il y a trois mille fourneaux à *King te tching*, que ces fourneaux se remplissent de caisses & de porcelaines ; que ces caisses ne peuvent servir au plus que trois ou quatre fournées, & que souvent toute une fournée est perduë. Il est naturel qu'on me demande après cela, quel est l'abysme, où depuis près de treize cens ans on jette tous ces débris de porcelaines, & de fourneaux, sans qu'il ait encore été comblé.

La situation même de *King te tching*, & la maniere dont on l'a construit, donneront l'éclaircissement qu'on souhaitte. *King te tching* qui n'étoit pas fort étendu dans ses commencemens, s'est extrêmement accrû par le grand nombre des édifices qu'on y a bâti, & qu'on y bâtit encore tous les jours : chaque édifice est

environné de murailles; les briques dont ces murailles sont construites, ne sont pas couchées de plat les unes sur les autres, ni cimentées comme les ouvrages de Maçonnerie d'Europe : les murailles de la Chine ont plus de grace & moins de solidité. De longues & de larges briques incrustent, pour ainsi dire, la muraille : chacune de ces briques en a une à ses côtez : il n'en paroît que l'extrémité à fleur de la brique du milieu, & l'une & l'autre sont comme les deux éperons de cette brique. Une petite couche de chaux mise autour de la brique du milieu, lie toutes ces briques ensemble : les briques sont disposées de la même maniere au revers de la muraille : ces murailles vont en s'étrecissant, à mesure qu'elles s'élevent; de sorte qu'elles n'ont guéres au haut que la longueur & la largeur d'une brique : les éperons, ou les briques qui sont en travers, ne répondent nulle part à celles du côté opposé. Par-là le corps de la muraille est comme une espéce de coffre vuide. Quand on a fait deux ou trois rangs de briques placées sur des fondemens peu profonds, on comble le corps de la muraille de pots cassez, sur lesquels on verse de la terre delayée en forme de mortier un peu liquide. Ce mortier lie le tout, & n'en fait qu'une masse, qui serre de toutes parts les briques de traverse, & celles-ci serrent celles du milieu, lesquelles ne portent que sur l'épaisseur des briques qui sont au-dessous.

De loin ces murailles me parurent d'abord faites de belles pierres grises, quarrées, & polies avec le ciseau. Ce qui est surprenant, c'est que si l'on a soin de bien couvrir le haut de bonnes tuiles, elles durent jusqu'à cent ans. A la vérité elles ne portent point le poids de la charpente, qui est soûtenuë par des colomnes de gros bois ; elles ne servent qu'à environner les bâtimens & les jardins. Si l'on essayoit en Europe de faire de ces sortes de murailles à la Chinoise, on ne laisseroit pas d'épargner beaucoup, sur-tout en certains endroits.

On voit déja ce que deviennent en partie les débris de la porcelaine & des fourneaux. Il faut ajoûter qu'on les jette d'ordinaire sur les bords de la riviere qui passe au bas de *King te tching* : il arrive par-là qu'à la longue on gagne du terrain sur la riviere : ces décombres humectez par la pluye, & battus par les passans, deviennent d'abord des places propres à tenir le marché ; ensuite on en fait des ruës. Outre cela dans les grandes cruës d'eau, la riviere entraîne beaucoup de ces porcelaines brisées : on diroit que son lit en est tout pavé, ce qui ne laisse pas de réjoüir la vûë. De tout ce que je viens de dire, il est aisé de juger quel est l'abysme, où depuis tant de siecles on jette tous ces débris de fourneaux & de porcelaines.

Des Soyeries.

C'EST de la Grece que l'Italie reçût autrefois le riche présent de la soye, laquelle sous les Empereurs Romains se vendoit au poids de l'or. La Grece en étoit redevable aux Persans, & ceux-ci, selon les Auteurs qui ont écrit avec le plus de sincerité, ainsi que le marque M. d'Herbelot, avouent que c'est originairement de la Chine, qu'ils ont eu la connoissance des vers à soye, & qu'ils ont appris l'art de les élever.

Il seroit difficile de trouver des mémoires d'un tems aussi reculé que ceux de la Chine, où il soit fait mention des vers à soye. Les plus anciens écrivains de cet Empire, en attribuent la découverte à une des femmes de l'Empereur *Hoang ti*, nommée *Si ling*, & surnommée par honneur *Yuen fei.*

Jusqu'au tems de cette Reine, quand le pays étoit encore nouvellement défriché, les Peuples employoient les peaux des animaux pour se vêtir : mais ces peaux n'étant plus suffisantes pour la multitude des habitans, qui se multiplierent extraordinairement dans la suite, la nécessité les rendit industrieux; ils s'appliquerent à faire des toiles pour se couvrir; mais ce fut à la Princesse dont je viens de parler, qu'ils eurent l'obligation de l'utile invention des soyeries.

Ensuite les Imperatrices, que les Auteurs Chinois nomment selon l'ordre des Dynasties, se firent une agréable occupation de faire éclore les vers à soye, de les élever, de les nourrir, d'en tirer la soye, & de la mettre en œuvre. Il y avoit même un verger dans le Palais, destiné à la culture des mûriers. L'Imperatrice accompagnée des Reines, & des plus grandes Dames de la Cour, se rendoit en cérémonie dans ce verger, & cueilloit de sa main les feüilles de trois branches, que ses suivantes abbaissoient à sa portée. Les plus belles piéces de soye qu'elle faisoit elle-meme, ou qui se faisoient par ses ordres & sous ses yeux, étoient destinées à la cérémonie du grand sacrifice qu'on offroit au *Chang ti.*

Il est à croire que la politique eut plus de part que toute autre raison, aux soins que se donnoient les Imperatrices. L'intention étoit d'engager par ces grands exemples, les Princesses, les Dames de qualité, & généralement tout le Peuple, à élever des vers à soye; de même que les Empereurs, pour ennoblir en quelque sorte l'agriculture, & exciter les Peuples à des travaux si pénibles, ne manquent point au commencement de chaque Printems, de conduire en personne la charuë, & d'ouvrir en cérémonie quelques sillons, & d'y semer des grains. L'Empereur regnant observe encore cet usage.

Pour ce qui est des Imperatrices, il y a du tems qu'elles ont cessé de s'appliquer au travail de la soye. On voit néanmoins dans l'enceinte du Palais de l'Empereur, un grand quartier rempli de maisons, où est l'Eglise des Jesuites François, dont l'avenue porte encore le nom de *chemin qui conduit au lieu destiné à élever des vers à soye, pour le divertissement des Imperatrices & des Reines.* Dans les Livres de l'ancien Philosophe Mencius, on trouve un sage réglement de Police fait sous les premiers regnes, qui détermine l'espace destiné à la culture des mûriers, selon l'étenduë du terrain que chaque particulier possede.

Ainsi l'on peut dire que la Chine est le pays de la soye : il semble qu'elle soit inepuisable : outre qu'elle en fournit à

quantité de Nations de l'Asie & d'Europe, l'Empereur, les Princes, les Domestiques, les Mandarins, les gens de Lettres, les femmes, & généralement tous ceux qui sont tant soit peu à leur aise, portent des habits de soye, & sont vêtus de satin ou de damas. Il n'y a guéres que le petit Peuple, ou les Paysans, & les gens de la campagne, qui s'habillent de toiles de coton teintes en couleur bleuë.

Quoique plusieurs Provinces de cet Empire fournissent de parfaitement belles soyes, celle qui vient de la Province de *Tche kiang*, est sans comparaison la meilleure & la plus fine. Les Chinois jugent de la bonne soye par sa blancheur, par sa douceur, & par sa finesse. Si en la maniant elle est rude au toucher, c'est un mauvais signe. Souvent pour lui donner un bel œil, ils l'apprêtent avec une certaine eau de ris mêlée de chaux qui la brûle, & qui fait que l'ayant transportée en Europe, on ne peut la mouiller.

Il n'en est pas de même de celle qui est pure, car rien n'est plus aisé à mouliner. Un Ouvrier Chinois moulinera cette soye pendant plus d'une heure, sans s'arrêter, c'est-à-dire, sans qu'aucun fil se casse. Aussi l'on ne peut rien voir ni de plus beau, ni de plus net.

Les moulins dont ils se servent, sont bien différens de ceux d'Europe, & beaucoup moins embarrassans. Deux ou trois méchans devidoirs de bambou avec un roüet leur suffisent. Il est surprenant de voir quelle est la simplicité des instrumens, avec lesquels ils font les plus belles étoffes.

On trouve à *Canton* une autre espéce de soye qui vient du *Tong king*, mais elle n'est pas comparable à celle que fournit la Province de *Tche kiang*, pourvû néanmoins que celle-ci ne soit pas trop humide, & c'est à quoi il faut prendre garde, en se donnant le soin d'ouvrir les paquets; car les Chinois, qui d'ordinaire cherchent à tromper, mettent quelquefois dans le cœur du paquet un ou deux écheveaux de grosse soye, bien différente de celle qui paroît au-dessus.

C'est de cette soye que les plus belles étoffes se travaillent dans la Province de *Kiang nan*; car c'est dans cette Province que la plûpart des bons Ouvriers se rendent, & c'est elle qui fournit à l'Empereur toutes celles qui sont à son usage, & dont il fait présent aux Grands & aux Seigneurs de sa Cour. Le grand commerce qui se fait à *Canton*, où tous les Etrangers abordent, ne laisse pas d'y attirer aussi un grand nombre des meilleurs Ouvriers.

Ils feroient des étoffes aussi riches qu'en Europe, s'ils étoient sûrs d'en avoir le débit; ils se bornent d'ordinaire à ce qu'il y a de plus simple, parce que les Chinois s'attachent plus volontiers à ce qui est utile, qu'à ce qui est agréable.

Ils font à la vérité des étoffes d'or: mais ils ne passent pas leur or par la filiere, afin de le retordre avec le fil, comme on fait en Europe; ils se contentent de dorer une longue feüille de papier, qu'ils coupent en très-petites bandes, dont ils enveloppent la soye avec beaucoup d'adresse.

Ces étoffes sont très-belles en sortant des mains de l'Ouvrier, mais elles ne sont point de si longue durée, & ne peuvent guéres servir aux vêtemens, parce que l'air & l'humidité ternissent bientôt l'éclat de l'or; elles ne sont guéres propres qu'à faire des meubles & des ornemens d'Eglise. Il n'y a que les Mandarins ou leurs femmes qui s'habillent de ces sortes d'étoffes, ce qui est même très-rare.

Les pieces de soye dont les Chinois se servent davantage, sont les gazes unies & à fleurs, dont ils se font des habits d'Eté; des damas de toutes les sortes & de toutes les couleurs; des satins rayez; des satins noirs de *Nan king*; des taffetas à gros grains, ou petites moheres, qui sont d'un très-bon usage; diverses autres sortes de taffetas, les uns à fleurs qui

ressemblent à du gros de Tours, d'autres dont les fleurs sont à jour, comme de la gaze; quelques autres qui sont ou rayez & de fort bon goût, ou jaspez, ou piquez à rosettes, &c. du crêpon, des brocarts, des pannes, & différentes sortes de velours. Celui qui est teint en cramoisy se vend plus cher, mais il est aisé d'y être trompé. Un moyen de découvrir la fraude, c'est de prendre du jus de limon mêlé avec de la chaux, & d'en répandre quelques gouttes en différens endroits: si la couleur change, c'est signe qu'elle est fausse.

Enfin les Chinois font une infinité d'autres étoffes dont les noms sont inconnus en Europe. Mais il y en a de deux sortes, qui sont parmi eux d'un usage plus ordinaire.

1°. Une sorte de satin plus fort & moins lustré que celui qui se fait en Europe, & qu'ils nomment *Touan tse*. Il est quelquefois uni, & d'autres fois on le diversifie par des fleurs, des arbres, des oyseaux, des papillons, &c.

2°. Un taffetas particulier qu'ils appellent *Tcheou tse*, dont ils se font des caleçons & des doublures. Il est serré, & pourtant si pliant, qu'on peut le doubler & le presser de la main, sans lui faire prendre de pli: on le lave même comme de la toile, sans que pour cela il perde beaucoup de son lustre.

Les Ouvriers Chinois donnent le lustre au *Tcheou tse* ou taffetas, avec de la graisse de marsouin de riviere, qu'ils nomment *Kiang tchu*, c'est-à-dire, cochon du fleuve *Yang tse kiang*. Car on voit dans ce grand fleuve, à plus de 60. lieuës de la Mer, des marsouins, moins gros à la vérité que ceux de l'Océan, mais qui dans l'eau douce vont par troupes, & à la file, & qui font les mêmes sauts & les mêmes évolutions qu'en pleine mer.

On purifie cette graisse en la lavant, & en la faisant cuire: ensuite avec une brosse fine, on en donne au taffetas des couches de haut en bas en un même sens & du seul côté qu'on veut lustrer. Quand les Ouvriers travaillent la nuit, ils usent à leurs lampes de cette graisse fondue, au lieu d'huile. Son odeur délivre de mouches le lieu où ils travaillent, ce qu'on regarde comme un grand avantage, car ces insectes, en se plaçant sur l'ouvrage, lui sont fort dommageables.

La Province de *Chan tong* fournit une soye particuliere, qui se trouve en quantité sur les arbres & dans les campagnes; elle se file, & l'on en fait une étoffe, nommée *Kien tcheou*. Cette soye est produite par de petits insectes qui ressemblent assez aux chenilles: ils ne la tirent pas en rond, ni en ovale, comme font les vers à soye, mais en fils très-longs: ce fil s'attache aux arbrisseaux & aux buissons, selon que le vent le pousse d'un côté ou d'autre. On amasse ces fils, & on en fait des étoffes de soye qui sont plus grossieres, que celles qui se font de la soye filée dans les maisons: mais aussi ces vers sont sauvages, & ils mangent indifféremment les mûriers & les feüilles des autres arbres. Ceux qui ne s'y connoissent pas, prendroient ces étoffes pour de la toile rousse, ou pour un droguet des plus grossiers.

Les vers qui filent cette soye, sont de deux especes: la premiere qui est beaucoup plus grosse & plus noire que nos vers à soye, se nomme *Tsouen kien*: la seconde qui est plus petite, se nomme *Tiao kien*. Le cocon de la premiere est d'un gris rousseâtre; celui de l'autre est plus noir. L'étoffe qu'on en fait, tient de ces deux couleurs; elle est fort serrée, ne se coupe point, dure beaucoup, se lave comme de la toile; & quand elle est bonne, les taches ne la gâtent point, pas même celle de l'huile qui tombe dessus. Cette étoffe est fort estimée des Chinois, & est quelquefois aussi chere que le satin, & les étoffes de soye les mieux faites. Comme les Chinois sont très-habiles à contrefaire, ils font de faux *Kien tcheou* avec le rebut de la soye de *Tche*

kiang, & il eſt aiſé d'y être trompé, ſi l'on n'y prend garde.

Depuis quelques années les Ouvriers de *Canton* ſe ſont mis à faire des rubans, des bas, & des boutons de ſoye; & ils y réüſſiſſent parfaitement bien. Les bas de ſoye, ne ſe vendent qu'un tael, & les plus gros boutons ne coûtent que dix ſols la douzaine.

Comme l'abondance & la bonté de la ſoye, dépendent beaucoup de la maniere dont on éleve les vers qui la produiſent, & des ſoins qu'on ſe donne pour les nourrir depuis le tems qu'ils ſont éclos, juſqu'au tems de leur travail; la méthode qu'on obſerve à la Chine, pourra devenir auſſi utile qu'elle eſt curieuſe. Un Auteur de réputation qui vivoit ſous la Dynaſtie des *Ming*, & qui eſt d'une Province, laquelle abonde en ſoyeries, a fait un aſſez gros Livre ſur cette matiere. Le Pere Dentrecolles m'en a envoyé l'extrait, dont j'ai tiré, ce qui m'a paru le plus propre à perfectionner un ſi beau travail, & à en aſſurer le ſuccès.

Comme la ſoye n'eſt pas chere à la Chine, il faut que les dépenſes néceſſaires pour la mettre en œuvre, ſoient peu conſidérables. D'ailleurs l'eſtime qu'on en fait en Europe, d'où chaque année on voit partir tant de Vaiſſeaux pour y aller s'en fournir, fait juger que de nouvelles connoiſſances données par les Chinois ſur un travail ſi intereſſant, ne ſeront pas tout-à-fait inutiles.

Extrait d'un ancien Livre Chinois, qui enſeigne la maniere d'élever & de nourrir les Vers à ſoye, pour l'avoir & meilleure, & plus abondante.

L'Auteur Chinois commence d'abord par traitter de quelle maniere on doit cultiver les mûriers, dont les feuilles ſervent de nourriture aux vers à ſoye, parce que ces inſectes, *dit-il*, de-même que les autres animaux, ne ſont capables d'un travail utile, qu'autant que les alimens qu'on leur donne, ſont proportionnez à leurs organes & à leurs fonctions. Il diſtingue deux ſortes de mûriers, les uns qui ſont véritables, & qui ſe nomment *Sang*, ou *Ti ſang*: mais il ne faut pas s'imaginer qu'ils donnent de groſſes mûres, comme en Europe: on n'a beſoin que de leurs feüilles, & c'eſt en vûë de faire pouſſer les feuilles en quantité, qu'on s'applique à la culture de ces arbres.

Il y a d'autres mûriers ſauvages qu'on nomme *Tche*, ou *Ye ſang*. Ce ſont de petits arbres qui n'ont ni la feuille, ni le fruit du mûrier. Leurs feuilles ſont petites, âpres au toucher, & de figure ronde, qui ſe termine en pointe. Elles ont dans le contour des portions de cercle rentrant. Le fruit du *Tche* reſſemble au poivre, il en ſort un au pied de chaque feuille. Les branches épineuſes & épaiſſes viennent naturellement en forme de buiſſon. Ces arbres veulent être ſur des côteaux, & y former une eſpece de forêts.

Il y a des vers à ſoye, qui ne ſont pas plûtôt éclos dans la maiſon, qu'on les porte ſur ces arbres, où ils ſe nourriſſent, & font leurs coques. Ces vers campagnards & moins delicats, deviennent plus gros & plus longs que les vers domeſtiques; & quoique leur travail n'égale pas celui de ces derniers, il a pourtant ſon prix & ſon utilité, comme on le peut juger de ce que j'ai dit de l'étoffe nommée *Kien tcheou*. C'eſt de la ſoye produite par ces vers, qu'on fait les cordes des inſtru-

mens de musique, parce qu'elle est forte & résonnante.

Au reste, il ne faut pas croire que ces arbres *Tche*, ou Mûriers sauvages ne demandent aucun soin, & qu'il suffise de les charger de vers à soye. Il faut ménager dans ces petites forêts quantité de sentiers en forme d'allées, afin de pouvoir arracher les mauvaises herbes qui croissent sous les arbres. Ces herbes sont nuisibles, en ce qu'elles cachent des insectes, & sur-tout des serpens, qui sont friands de ces gros vers. Ces sentiers sont encore nécessaires, afin que les Gardes parcourent sans cesse le bois, ayant le jour une perche à la main, ou un fusil, pour écarter les oyseaux ennemis de ces vers ; & battant la nuit un large bassin de cuivre, pour éloigner les oyseaux nocturnes. On doit prendre cette précaution chaque jour, jusqu'au tems où l'on recueille les coques travaillées par les vers.

Il est à observer que les feüilles, ausquelles les vers n'ont point touché au printems, doivent être arrachées pendant l'Eté. Si on les laissoit sur l'arbre, les feüilles qui renaîtroient le printems suivant, auroient des qualitez veneneuses & malfaisantes. On trouve dans un Livre Chinois sur les Plantes, la circulation de leur suc clairement exprimée. On juge sans doute que ce suc qui circule, & qui des vieilles feüilles couleroit dans la matrice, nuiroit par sa grossiereté à la séve, qui monte de la racine de l'arbre jusqu'à l'extrémité de ses branches.

Pour rendre les arbres *Tche* plus propres à nourrir des vers domestiques, il est bon de les cultiver à peu-près de même que les Mûriers véritables. Il est surtout à propos de semer du mil dans le terroir, où on les aura planté un peu au large. Le mil corrige l'âpreté des petites feüilles de l'arbre de *Tche*, qui deviennent plus épaisses & plus abondantes ; les vers qui s'en nourrissent, travaillent les premiers à leurs coques, & leur soye en est plus forte.

Peut-être feroit-on quelques découvertes semblables en Europe, si l'on observoit sur les arbres les coques de vers qui y sont attachées. Il faudroit les prendre avant que les vers fussent changez en papillons ; car quand ils sortent de leurs coques, ils n'y laissent pas leurs œufs, que divers incidens font périr en grande partie. Il faudroit aussi ramasser plusieurs de ces coques animées, afin d'avoir des papillons mâles & femelles ; & les œufs étant éclos l'année suivante, on les répandroit sur les arbres d'où on les auroit tirez, & ils s'y nourriroient sans peine. Il y a apparence que c'est ainsi qu'on a fait à la Chine la découverte des vers à soye.

On a fait une observation, dont l'Auteur Chinois ne parle point, & qui peut néanmoins avoir son utilité, c'est qu'au lieu de l'arbre *Tche*, dont les feüilles nourrissent les vers, qui travaillent à la soye propre à faire des *Kien tcheou*, on peut employer les feüilles de chêne. Le feu Empereur *Cang hi* en a fait l'expérience. Une année qu'il passa l'été & l'automne à *Ge ho*, en Tartarie, il fit nourrir des vers à soye sur des chênes ; sans doute que c'étoit des premieres feüilles encore tendres, que ces vers se nourrissoient.

Mais enfin l'épreuve en a été faite, & peut-être que si on hazardoit de mettre des vers à soye domestiques sur un jeune chêne, quelques-uns d'eux s'acccoûtumeroient à ce genre de vie rustique ; de même qu'on voit des enfans de famille, qui ont été élevez délicatement, s'endurcir aux fatigues & à la nourriture du simple soldat. Des œufs qu'ils produiroient, on verroit sortir sans doute des vers campagnards, tels que ceux dont on tire la soye, qui sert à faire le *Kien tcheou*. Du moins on pourroit essayer si ces premieres feüilles de chêne seroient du goût des vers à soye domestiques ; & si cela étoit, elles pourroient suppléer à celles des mûriers, qui en certaines années sont plus tardives.

On vient ensuite aux mûriers véritables ; tout ce qu'en dit l'Auteur Chinois, peut se réduire aux articles suivans : quel-

le est la bonne ou la mauvaise espece des mûriers : de quelle maniere on peut les rendre meilleurs par le choix & la culture du terroir, par l'adresse qu'on apporte à les effeüiller, à les enter, & sur-tout à les tailler; enfin comment il faut s'y prendre pour multiplier la bonne espéce.

On doit rejetter les mûriers qui commencent par pousser des fruits, & ensuite des feüilles, parce que ces feüilles sont d'ordinaire très-petites & malsaines, & que d'ailleurs cette espece de mûriers n'est pas de longue durée, & périt en peu d'années.

Dans le choix des jeunes plans, il faut laisser ceux qui ont la peau ridée, parce qu'ils ne produiront que des feüilles petites & minces. Au contraire on doit se fournir de ceux dont l'écorce est blanche, qui ont peu de nœuds, & de grands bourgeons. Les feüilles en sortiront larges & épaisses, & les vers qui s'en nourriront, produiront en leur tems des coques serrées & abondantes en soye.

Les meilleurs mûriers sont ceux qui donnent peu de mûres, parce que le suc est moins partagé. Il y a un moyen, à ce qu'on assure, de les rendre steriles en fruits, & féconds en feüilles : c'est de faire manger aux poules des mûres, soit qu'elles soient fraichement cueillies, soit qu'elles ayent été séchées au Soleil : on ramasse la fiente de cette volaille, on la délaye dans l'eau, on met dans cette eau la graine de mûriers pour la macérer, après quoi on la seme.

On distingue en général deux bonnes espéces de mûriers, qui ont pris leurs noms de la Province, d'où ils sont sortis originairement. Les uns se nomment *King sang* : *king* est le nom d'une contrée de la Province de *Hou quang*. Ses feüilles sont minces & peu pointues, & ressemblent en petit dans leurs contours aux feüilles de courge. La racine est durable, & le cœur du tronc solide. Les vers nourris de ces feüilles filent une soye forte, & très-propre à faire le *cha* & le *lo cha*, (c'est une espéce de gaze & de crespe qui a du corps.) Les feüilles du *King* conviennent sur tout aux vers nouvellement éclos; car chaque âge a une nourriture qui lui est proportionnée, & dont il s'accommode mieux.

Les mûriers de *Lou*, ancien nom de la Province de *Chan tong*, ne sont pas chargez de mûres; leur tronc s'allonge, leurs feüilles sont grandes, fortes, fermes, rondes, épaisses, pleines de suc : les branches sont saines & vigoureuses, mais la racine & le cœur ne sont pas solides & de durée : quoique leurs feüilles soient bonnes pour tout âge, elles sont néanmoins plus propres à nourrir les vers qui sont déja un peu grands.

Parmi ces sortes de mûriers, il y en a qui poussent des feüilles de tres-bonne heure : ce sont ceux-là qu'il faut choisir pour les avoir près de sa maison, afin de pouvoir plus aisément en preserver le pied des mechantes herbes, le fumer, l'arroser dans les tems de secheresse, & avoir comme à sa main les premieres provisions de vivres pour ces précieux insectes.

Les jeunes arbrisseaux qu'on a trop effeüillez avant qu'ils eussent trois ans, se ressentent dans la suite de cet épuisement : ils deviennent foibles & tardifs. Il en arrive de même à ceux dont on ne coupe pas bien net les feüilles & les branches, qu'on emporte tout effeüillées. Quand ils ont atteint trois ans, ils sont dans leur grande vigueur, mais ils commencent à la perdre vers l'âge de cinq ans, lorsque leurs racines s'entrelassent. Le remede qu'on y apporte, c'est de déchausser ces arbres vers le Printems, de couper les racines trop entrelassées, & de les couvrir ensuite d'une terre préparée, qui se lie aisément par le soin qu'on prend de l'arroser.

Quand ils vieillissent, il y a un art de les rajeunir; c'est de couper toutes les branches épuisées, & d'y enter des jets bien sains : il se glisse par là dans tout le corps de l'arbre un ferment qui le vivifie : c'est

c'est au commencement de la seconde Lune qu'il faut enter, c'est-à-dire, au mois de Mars.

Pour empêcher que ces arbres ne languissent, il faut examiner de tems en tems si de certains vers ne les ont pas percez, pour y deposer leurs semences. On fait mourir ces vers, en y insinuant un peu d'huile du fruit de l'arbre *Tong*. Toute autre huile forte produiroit sans doute le même effet.

Le terroir convenable aux mûriers ne doit être ni fort, ni trop dur. Un champ qui a demeuré long-tems en friche, & qu'on a nouvellement labouré, y est très-propre.

Dans les Provinces de *Tche kiang* & de *Kiang nan*, d'où vient la meilleure soye, on a soin d'engraisser la terre de la boue qu'on tire des canaux, dont le pays est coupé, & qu'on nettoye tous les ans. On peut y employer les cendres & la fiente des animaux, sans oublier celle des vers à soye. Les petits légumes qu'on seme entre ces arbres, ne leur font aucun tort, pourvû néanmoins qu'on soit attentif à ne pas labourer la terre près de l'arbre, car le soc endommageroit les racines.

Mais voici ce qu'il y a de principal, & ce qui apporte le plus de profit; c'est d'avoir l'œil à ce que les mûriers soient taillez à propos, & par une main habile : l'arbre en est, & plûtôt, & plus chargé de feüilles : ces feüilles sont mieux nourries, & d'un goût plus propre à reveiller l'appetit des vers. On ne doit pas craindre d'eclaircir les branches, & sur tout celles du cœur de l'arbre; afin d'y laisser une place vuide & libre. Celui qui est chargé de faire la provision des feüilles, étant placé dans le centre de l'arbre, les cueille bien plus commodément. Il ramasse plus de feüilles en un jour, qu'un autre qui n'auroit pas pris cette precaution, n'en ramasseroit en plusieurs jours. Ce qui n'est pas une petite épargne.

D'ailleurs quand les vers sont affamez, on ne court point le risque de les faire souffrir de la faim : leur repas est bien plûtôt preparé, que s'il falloit faire la provision de feüilles fraîches, sur un mûrier épais comme un buisson. Pour faciliter la cueillette autour de l'arbre, on se sert d'une échelle fourchée, qui se soutient elle-même sans appuyer sur le mûrier, de crainte de lui nuire. Notre Auteur prétend qu'un mûrier bien taillé en vaut deux autres, & rend un double profit.

C'est au commencement de Janvier, ou dans tout ce mois là qu'on taille les mûriers : on les taille de la même façon qu'on taille les vignes, & en particulier les treilles. Il suffit que les branches qu'on laisse ayent quatre yeux. Le surplus doit être rejetté. On coupe entierement quatre sortes de branches : 1°. Celles qui sont pendantes & qui penchent vers la racine. 2°. Celles qui se jettent en dedans, & qui tendent vers le tronc. 3°. Celles qui sont fourchues, & qui sortent deux à deux du tronc de l'arbre : l'une de ces branches doit être nécessairement retranchée. 4°. Celles qui d'ailleurs viennent bien, mais qui sont trop épaisses & trop garnies.

On ne laissera donc que les branches qui se jettent en dehors de l'arbre : au Printems suivant elles auront un air vif & brillant, & les feüilles qui auront le plus poussées, avanceront la vieillesse des vers, & augmenteront le profit de la soye.

Notre Auteur qui compte beaucoup sur l'art de tailler les mûriers, ainsi qu'il se pratique dans son pays de *Nan king*, & au voisinage de *Tche kiang*, dit hardiment que ceux de la Province de *Chan tong* qui en usent autrement, devroient éprouver cette methode, & ne pas s'en tenir opiniatrément à leurs anciennes pratiques.

Sur la fin de l'Automne, & avant que les feüilles des mûriers jaunissent, il faut les cueillir, les faire secher au Soleil, puis les battre & les briser en petites parties, les conserver dans un lieu non fumé, & même les enfermer dans de

grands vases de terre, dont on bouchera l'ouverture avec de la terre grasse. Au Printems ces feüilles brisées seront réduites en une espéce de farine. On la donne aux vers après qu'ils ont mué. J'expliquerai en son lieu la maniere de la donner, & les bons effets qu'elle produit.

Dans les Provinces de *Tche kiang* & de *Kiang nan* qui produisent la meilleure soye, on est attentif à empêcher les mûriers de croître : on les taille pour qu'ils ne viennent qu'à une certaine hauteur. Les branchages qu'on ramasse avec soin, sont de plus d'un usage ; car les Chinois sçavent mettre tout à profit. 1°. Dans les endroits où le bois est rare, ils servent à faire du feu pour chauffer l'eau, où l'on met les bonnes coques de soye, afin de les dévider plus aisément. 2°. De la cendre de ces branches, on en fait une lessive, où l'on jette les coques percées par les papillons, & celles qui sont défectueuses. Avec le secours de cette lessive où elles cuisent, elles s'élargissent extraordinairement, & deviennent propres à être filées pour faire de la filoselle, ou être préparées pour la oüate qui tient lieu de coton. 3°. Enfin avant que de destiner au feu ces branchages, il y en a qui les dépouillent de leur peau, dont ils font du papier qui est assez fort pour couvrir les parasols ordinaires, sur-tout quand il est huilé & coloré.

Comme les mûriers vieillissent, & qu'en vieillissant leurs feüilles deviennent moins appetissantes, on doit avoir soin de les renouveller : outre la maniere de les rajeunir par l'enture, comme je l'ai expliqué, on se procure de nouveaux plans, soit en entrelassant des branches vives & saines dans de petites tonnes faites de deux piéces d'un gros bambou, qu'on remplit de bonne terre ; soit en recourbant au Printems de longues branches qu'on a laissées au tems de la taille, & qu'on plonge par la pointe dans une terre préparée ; au mois de Decembre suivant, ces branches auront pris racine de bouture. Alors on les retranche du corps de l'arbre en les coupant adroitement, & on les transplante dans la saison.

On seme aussi des graines de mûrier : il faut les choisir des meilleurs arbres, & du fruit qui vient au milieu des branches. Cette graine doit se mêler avec la cendre des branches qu'on a brûlez : le lendemain on agite le tout dans de l'eau : lorsque l'eau vient à se rasseoir, la graine inutile surnage : celle qui va au fond doit être séchée au Soleil, puis on la seme avec du mil à parties égales & mêlées ensemble. Le mil est ami du mûrier, & en croissant il le défend des ardeurs du Soleil ; car dans ces commencemens il veut de l'ombre. Lorsque le mil est meur, on attend qu'il fasse du vent, & alors on y met le feu. Au Printems suivant, les mûriers poussent avec beaucoup plus de force.

Quand les jets sont montez à une juste hauteur, il faut en couper la pointe, afin qu'ils se fournissent par les côtez, de même qu'on a soin de couper les branches qui naissent, jusqu'à ce que l'arbre parvienne à la hauteur qu'on souhaitte. Enfin on transplante ces jeunes mûriers en differentes lignes, à la distance de huit à dix pas. Chaque plan d'une ligne sera éloigné de quatre pas de son voisin. Il faut eviter que les arbres d'une ligne ne repondent directement à ceux de la ligne opposée ; apparemment qu'on affecte ce defaut de symmetrie, afin que ces arbres ne se fassent pas de l'ombre les uns aux autres.

Ce n'est pas assez d'avoir cultivé des mûriers, propres à fournir la nourriture convenable aux vers à soye, il faut encore preparer a ces précieux insectes, un logement qui soit conforme aux diverses situations où ils se trouvent, & au tems où ils sont occupez de leur ouvrage. Ces habiles ouvriers qui contribuent de leur substance, au luxe & à la délicatesse de nos habits & de nos meubles, meritent qu'on les traitte avec

distinction. Les richesses qu'ils fournissent, se mesurent sur les soins qu'on prend d'eux: s'ils souffrent, s'ils languissent, leur ouvrage souffrira & languira à proportion.

Il y a quelques Auteurs Chinois, qui ont parlé du logement propre pour les vers à soye; mais ils n'ont écrit que pour ceux qui suivent une certaine routine, par rapport à une petite quantité de soye proportionnée à leur loisir, à leurs facultez, & à leur etroite habitation : car il y a certaines Provinces, où presque dans toutes les maisons on eleve des vers à soye. L'Auteur qu'on suit ici, & qui parvint à être un des premiers Ministres de l'Empire, a traitté la matiere à fonds, & n'a ecrit que pour les grands laboratoires, où l'on fait de la dépense, mais dont on est dedommagé dans la suite avec usure.

Il faut, dit notre Auteur, choisir un lieu agréable pour le logement des vers à soye, & avoir soin que ce logement soit un peu élevé, sur un terrain sec, & dans le voisinage d'un ruisseau; car comme il est nécessaire de baigner & de laver plusieurs fois les œufs, l'eau vive est celle qui convient davantage. Le quartier où l'on bâtira ce logement, doit être retiré, & sur-tout éloigné des fumiers, des egoûts, des troupeaux, & de tout fracas. La mauvaise odeur, & les moindres surprises de frayeur, font d'étranges impressions sur une engeance si délicate : l'abboyement même des chiens, & le cri perçant du coq, sont capables de les deranger, quand ils sont nouvellement éclos.

On bâtira donc une chambre quarrée, qui peut avoir d'autres usages hors de la saison des vers à soye. Comme l'air y doit être chaud, on aura soin que les murailles soient bien conditionnées. L'entrée sera tournée au midi, du moins au Sud Est, & jamais au Nord. Il y aura quatre fenêtres, une à chaque côté de la chambre, pour admettre l'air de dehors selon le besoin, & lui donner un libre passage: ces fenêtres qu'on tient presque toûjours fermées*, seront d'un papier blanc, & transparent, parce qu'il y a des heures où la clarté est nécessaire, & d'autres où il faut de l'obscurité : c'est pourquoi il est à propos qu'il y ait des nattes mobiles derriere les chassis.

Ces nattes serviront encore à défendre le lieu des vents contraires, tels que sont les vents du Sud & de Sud-Ouest, qui n'y doivent jamais penétrer : & comme on a besoin quelquefois d'un zephir rafraîchissant, & que pour cela il est necessaire d'ouvrir une des fenêtres, si c'etoit dans un tems où l'air fut rempli de moucherons & de cousins, ce seroit autant de vers perdus : s'ils se jettent sur les coques de soye, il s'y causent des tares, qui rendent la soye d'une difficulté extrême à dévider : le mieux, & ce qui se pratique ordinairement, c'est de hâter l'ouvrage avant la saison des moucherons. On ne doit pas être moins soigneux à défendre l'entrée de la chambre aux petits lézards, & aux rats, qui sont friands des vers à soye, & pour cela il faut se pourvoir de chats actifs & vigilans.

Il est important, comme on le verra dans la suite, que les œufs s'éclosent en même tems, & que les vers dorment, se reveillent, mangent, & muent tous ensemble; & pour cela il faut que dans leur logement il regne une chaleur toûjours égale & constante. Le moyen que notre Auteur suggere pour l'y conserver, c'est de bâtir aux quatre angles de la chambre, quatre espéces de petits poëles, c'est-à-dire, des creux maçonnez chacun de tous les côtez, où l'on allume du feu; ou bien d'avoir un bon brasier portatif qu'on promenera dans la chambre, & qu'on retirera, lorsqu'on le jugera à propos. Mais ce brasier doit être allumé au dehors de la chambre, & enseveli sous un tas de cendres; car une flamme rouge, ou bleuâtre, nuit beaucoup aux vers.

Notre Auteur voudroit même, autant qu'il est possible, que le feu qui échauffe la chambre, se fit de fiente de

vache. Il conseille d'en ramasser pendant l'hyver, de la détremper, de la mettre en briques, & de la faire secher au Soleil. On rangera ces briques sur des couches de bois dur, qu'on aura mis dans les cavitez mâçonnées, on y mettra le feu, lequel produira une chaleur douce, & convenable aux vers, qui se plaisent à l'odeur de cette fiente, mais en prenant bien garde que la fumée ne pénetre dans le logement; car ils ne peuvent la souffrir. Ce feu se conserve longtems sous les cendres, ce qui n'est pas un petit avantage. Enfin, pour préserver le lieu de toute humidité, sans quoi il y auroit peu de profit à espérer, il faut que la porte ait par dehors un paillasson piqué, qui empêche que la fraicheur de l'air ne s'y insinue.

Il s'agit maintenant de meubler le logement, & d'y tenir prêts les instrumens nécessaires, pour fournir aux besoins & à l'entretien des vers à soye. On disposera par étage neuf ou dix rangs de planches, plus ou moins, à la distance de neuf pouces les uns des autres. Là seront placées des clayes faites de joncs à claires voyes, en sorte que le petit doigt puisse passer dans chaque trou, afin que la chaleur du lieu y pénetre plus aisément, & que la fraicheur y succede de même. Ces divers étages seront rangez de telle maniere, qu'ils formeront une enceinte dans la chambre, au milieu, & autour de laquelle on puisse agir. C'est sur ces clayes qu'on fait éclore les vers, & qu'on les nourrit jusqu'à ce qu'ils soient prêts à faire leur soye; car pour lors la scene change.

Au reste, ces clayes étant comme le berceau de ces vermisseaux extrêmement tendres, on y met une espece de matelas, dit le Chinois, c'est-à-dire, qu'on y repand une couche de paille seche, & hachée en petites parties, sur laquelle on étend une longue feüille de papier, qu'on adoucit en la maniant délicatement. Quand la feüille est salie par leurs crottes, ou par les restes de leur repas, c'est-à-dire, par les fibres des feüilles ausquelles ils ne touchent point, on la couvre d'un filet, dont les mailles donnent un libre passage: on jette sur ce filet des feüilles de mûriers, dont l'odeur fait monter aussi-tôt ce peuple affamé: ensuite on leve doucement le filet, qu'on place sur une claye nouvelle, tandis qu'on nettoye l'ancienne pour s'en servir une autre fois.

Voilà bien des précautions à garder pour le logement des vers: Notre Auteur les pousse encore plus loin. Il veut qu'autour du bâtiment, & à peu de distance, on éleve une muraille, ou une épaisse palissade, sur-tout du côté de l'Ouest, afin que si l'on est obligé de faire entrer de l'air de ce côté-là, le Soleil couchant ne donne pas sur les vers à soye.

Quand il s'agit de ramasser les feüilles de mûriers, il conseille de se servir d'un large rezeau, qui s'ouvre, & se ferme à peu-près comme une bourse, afin que les feüilles ne soient pas étouffées, & que dans le transport leur humidité se desséche, sans qu'elle soit en danger de se faner.

Comme dans les premiers jours, après que les vers sont éclos, ils ont besoin d'une nourriture plus délicate & preparée, il veut qu'on coupe les feüilles en petits filamens très-déliez, & que pour cela on y employe un couteau très-affilé, qui ne presse pas les feüilles en les coupant, & qui leur laisse toute la finesse de leur goût.

On voit assez souvent que les plantes dégénerent, & que la semence ne répond pas à la bonté de sa premiere origine: il en arrive de même aux papillons; il y en a de foibles & de languissans: on ne doit pas en attendre une posterité vigoureuse. Il est donc important de les choisir: ce triage se fait à deux reprises.

1°. Avant qu'ils soient sortis de leurs coques, & c'est alors qu'on doit distinguer celles des males, & celles des femelles;

melles. Voici la maniere de les connoître : les coques un peu pointues, qui sont serrées, fines, moins grandes que les autres, contiennent les papillons mâles. Les coques plus arrondies, plus grandes, plus épaisses, & plus négligées renferment les femelles. A parler en général, les coques qui sont claires, un peu transparentes, nettes, & solides, sont les meilleures.

2°. Ce choix se fait encore plus sûrement, lorsque les papillons en sont sortis, ce qui arrive peu après le quatorziéme jour de leur solitude. Ceux qui sortent les premiers, & qui devancent les autres d'un jour, ne doivent point être employez à multiplier l'espece; attachez-vous à ceux qui sortent en foule le jour suivant : les plus tardifs doivent être rejettez. Voici un autre indice pour ne pas se tromper dans ce triage : les papillons, dont les aîles sont recourbées, qui ont les sourcils chauves, la queuë seche, le ventre rougeâtre & nullement velu, ne doivent pas être gardez pour la multiplication de l'espece.

Lorsque ce triage est fait, on approche les mâles des femelles qu'on place sur diverses feüilles de papier, afin qu'ils s'accouplent. Ce papier doit être fait, non de toile de chanvre, mais d'écorce de mûriers : Il faut les fortifier par des fils de soye ou de coton collez par derriere, parce que quand elles seront chargées d'œufs, elles doivent être plongées jusqu'à trois fois dans l'eau pour donner aux œufs un bain salutaire. On étendra ces feuilles de papier sur des nattes chargées de paille épaisse. Après que les papillons auront été unis ensemble environ douze heures, il faut séparer les mâles. S'ils demeuroient plus long-tems unis, les œufs qui viendroient, étant plus tardifs, ne pourroient éclôre avec les autres, & cet inconvénient doit s'éviter. Les papillons mâles seront mis à quartier avec ceux qu'on aura rejettez dès le commencement.

Afin que les femelles pondent plus avantageusement, on avertit de les mettre au large, & de les couvrir : l'obscurité les empêche de trop éparpiller leurs œufs. Quand elles en seront entierement délivrées, il faut les tenir encore couvertes durant quatre ou cinq jours. Après quoi tous ces papillons joints à ceux qu'on aura mis à l'écart, ou qu'on tirera morts des coques, seront mis profondément en terre, car ce seroit une peste pour les animaux qui y toucheroient. Il y en a qui assurent que si on les enfoüit en divers endroits dans un champ, ce champ pendant quelques années ne produira ni ronces, ni aucuns autres arbrisseaux épineux. Il y en a d'autres qui les jettent dans des étangs domestiques, & ils prétendent qu'il n'y a rien de meilleur pour engraisser les poissons.

Quant à cette riche semence qui reste attachée sur les feüilles de papier, il peut y en avoir encore de rebut : les œufs, par exemple, qui étant collez ensemble forment des especes de grumeaux, doivent être rejettez ; l'esperance de la soye est dans les autres, & c'est de ceux-ci qu'on doit prendre un très-grand soin. Sur quoi notre Auteur s'étonne, que les vers étant si sensibles aux impressions de l'air tant soit peu froid ou humide, leurs œufs au contraire se trouvent fort bien de l'eau & de la neige : Ne semble-t-il pas, dit-il, qu'ils soient de deux natures différentes ? Il compare les changemens qui arrivent aux vers, qu'on voit devenir successivement fourmis, chenilles, & enfin papillons, aux changemens qui arrivent par ordre aux plantes, par le développement de leurs parties qui sont compactes dans une situation, & qui se dilatent dans une autre, dont les unes sechent & tombent, au moment que d'autres paroissent & sont dans toute leur vigueur.

Le premier soin qu'on doit prendre, c'est de suspendre ces feüilles chargées d'œufs à la poutre de la chambre qui sera ouverte pardevant, afin que le vent passe, sans pourtant que les rayons du

Soleil donnent dessus: il ne faut pas que le côté de la feuille où sont les œufs, soit tourné en dehors. Le feu dont on échauffe la chambre ne doit jetter ni flamme, ni fumée: on doit aussi prendre garde qu'aucune corde de chanvre n'approche ni des vers, ni des œufs: ces avertissemens ne se répétent pas sans raison. Quand on a laissé durant quelques jours les feuilles ainsi suspendues, on les roule d'une maniere lâche, ensorte que les œufs soient en dedans de la feuille, & on les suspend encore de la même maniere durant l'Eté & l'Automne.

Le huitiéme de la douziéme Lune, c'est-à-dire, à la fin de Décembre, ou dans le mois de Janvier, lorsqu'il y a un mois intercalaire, on donne le bain aux œufs dans de l'eau froide de riviere, s'il est possible, ou bien dans de l'eau où l'on aura dissous un peu de sel, ayant l'œil que cette eau ne se glace. Les feuilles y resteront deux jours, & de peur qu'elles ne surnâgent, on les arrête au fond du vase, en mettant dessus une assiette de porcelaine. Après les avoir retirées de l'eau, on les suspend de nouveau, & lorsqu'elles sont seches, on les roule d'une maniere un peu serrée, & on les enferme séparément & debout dans un vase de terre. Dans la suite, environ tous les dix jours une fois, lorsque le Soleil après un tems pluvieux se montre avec force, on expose les feuilles à ses rayons dans un lieu couvert où il n'y ait point de rosée: on les y laisse ainsi exposées environ une demie heure, & puis on les enferme, comme on a fait auparavant.

Il y en a dont la pratique est différente: ils plongent les feuilles dans de l'eau, où ils ont jetté des cendres de branches de mûriers, & après les y avoir laissées un jour entier, ils les en retirent pour les enfoncer quelques momens dans de l'eau de neige, ou bien ils les suspendent durant trois nuits à un mûrier, pour y recevoir la neige ou la pluye, pourvû qu'elle ne soit pas trop forte.

Ces bains ou d'une espece de lessive & d'eau de neige, ou d'eau de riviere, ou d'eau empreinte de sel, procurent dans son tems une soye facile à devider, & contribuent à la rendre plus liée, plus forte, & moins poreuse dans sa substance. Ils servent principalement à conserver dans les œufs toute leur chaleur interne, en quoi consiste leur vertu prolifique.

Lorsqu'on voit sur les mûriers des feuilles naissantes, il est tems de songer à faire éclore les œufs: car on les hâte, ou on les retarde, selon les divers degrez de chaleur ou de fraîcheur qu'on leur donne: on les hâte, si l'on déploye souvent les feuilles de papier, & si en les fermant, on les roule d'une maniere fort lâche. En faisant tout le contraire, on les retarde.

Voici quelle doit être l'occupation des trois derniers jours, qui précedent la naissance des vers. Il importe beaucoup qu'ils viennent à éclore tous ensemble. Quand ils sont prêts de naître, on voit les œufs se gonfler, & dans leur rondeur devenir un peu pointus: le premier de ces trois jours sur les dix à onze heures, lorsque le Ciel est serain & qu'il fait un petit vent tel qu'il y en a pour lors, on tire du vase ces précieux rouleaux de papier, on les étend en long, on les suspend, en sorte que le dos soit tourné au Soleil, on les y tient jusqu'à ce qu'ils ayent une chaleur douce & temperée. On les roule ensuite d'une maniere serrée, & on les remet de leur hauteur dans le vase en un lieu chaud, jusqu'au lendemain qu'on les retire de la même façon, & qu'on fait la même manœuvre.

On remarquera ce jour-là que les œufs changent de couleur, & deviennent d'un gris cendré. Alors on joint les feuilles de papier deux à deux, on les roule plus serrées, on lie même les deux extrêmitez. Le troisiéme jour sur le soir on déplie les feuilles, & on les étend sur une natte fine: les œufs paroissent alors noirâtres: s'il y avoit quelques vers d'éclos, ils doivent être réprouvez: la raison est

qu'ils ne seroient jamais vers de communauté : l'expérience a appris que ces sortes de vers, qui ne sont pas éclos en même tems que les autres, ne s'accordent jamais avec eux pour le tems de la mue, du réveil, des repas, ni, ce qui est de principal, pour le tems où se fait le travail des coques : ces vers bizarres multiplieroient les soins & les embarras, & par ce dérangement causeroient de la perte : c'est pourquoi on les bannit de bonne heure. Cette séparation étant faite, on roule trois feuilles ensemble d'une maniere fort lâche, qu'on transporte dans un lieu bien chaud, & qui soit à l'abri du vent du Midi.

Le lendemain sur les dix à onze heures on tire les rouleaux, on les déplie, & on les trouve pleins de vers qui sont comme autant de petites fourmis noires, & c'est en effet le nom qu'on leur donne, *He y*: les œufs qui environ une heure aprés ne seront point éclos, doivent être abandonnez. Si parmi ces vers nouvellement nez, on en distingue qui ayent la tête platte, qui soient secs & comme brûlez, qui soient d'un bleu céleste, ou jaunes, ou de couleur de chair, ne songez point à les élever; les bons sont ceux qui paroissent de la couleur d'une Montagne qu'on voit de loin.

Ce qu'on conseille d'abord de faire, c'est de peser dans une balance la feuille qui contient les vers nouvellement éclos. Ensuite on présentera cette feuille inclinée, & à demi renversée, sur une longue feüille de papier semée de feuilles de mûriers, & préparée de la maniere que j'ai dit ci-devant : l'odeur de ces feuilles attirera ces petits vers affamez : on aidera les plus paresseux à descendre avec une plume de poule, ou en frappant doucement sur le dos de la feuille renversée. Aussi-tôt après on pesera séparément cette feuille vuide, pour sçavoir précisément le poids des vers qu'on a eu. Sur quoi on réglera à peu près la quantité de livres de feuilles qu'il faudra pour leur nourriture, & le poids des coques qu'on en doit retirer, s'il n'arrive point d'accident.

Il s'agit maintenant de faire garder à ces vers un bon régime, & de temperer à propos la chaleur de leur logement. Pour cela on donne aux vers à soye une mere affectionnée & attentive à leurs besoins; & c'est ainsi que notre Auteur l'appelle, *Tsan mou*, mere des vers.

Elle prend donc possession du logement, mais ce n'est qu'après s'être bien lavée, & avoir pris des habits propres, & qui n'ayent aucune mauvaise odeur. Il ne faut pas qu'elle ait mangé depuis peu de tems, ni qu'elle ait manié de la chicorée sauvage : cette odeur est très-préjudiciable à ces tendres éleves. Elle doit être vêtue d'un habit simple & sans doublure, afin qu'elle juge mieux par le sentiment, des dégrez de chaleur du lieu, & qu'elle puisse augmenter ou diminuer le feu qui l'échauffe : mais elle évitera avec soin de causer de la fumée, ou d'exciter de la poussiere, ce qui seroit très-contraire à la délicatesse de ces petits insectes, qui veut être extrêmement ménagée avant les premieres muës. Chaque jour, dit un Auteur, est pour eux comme une année, & en a, pour ainsi dire, les quatre saisons; le matin, c'est le Printems; le milieu du jour, c'est l'Eté; le soir, c'est l'Automne; & la nuit, c'est l'Hyver.

En général voici des régles pratiques qui sont fondées sur l'expérience, & ausquelles il est bon de se conformer. 1°. Lorsqu'on conserve les œufs jusqu'au tems qu'ils doivent éclore, ils veulent un grand froid. 2°. Lorsqu'ils sont éclos & qu'ils ressemblent à des fourmis, ils demandent beaucoup de chaleur. 3°. Quand ils sont devenus chenilles, & vers le tems de la muë, ils ont besoin d'une chaleur moderée. 4°. Après la grande muë, il leur faut de la fraîcheur 5°. Lorsqu'ils sont sur le déclin & prêts de vieillir, on doit les échauffer peu à peu. 6°. Enfin une grande chaleur leur devient né-

cessaire, lorsqu'ils travaillent aux coques.

La délicatesse de ces petits insectes, demande aussi qu'on ait grand soin d'écarter tout ce qui peut les incommoder. Car ils ont leurs dégoûts & leurs antipathies : ils ont sur tout aversion du chanvre; des feüilles humides ou échauffées par le Soleil; de la poussiere, si l'on balaye, lorsqu'ils sont nouvellement éclos; de l'humidité de la terre; des moucherons & des cousins; de l'odeur du poisson grillé & des cheveux brulez, du musc, de la fumée, de l'haleine qui sent le vin, du gingembre, de la laituë ou de la chicorée sauvage, de tout grand bruit, de la malpropreté, des rayons du Soleil; de la lueur de la lampe, dont la flamme tremblante ne doit pas durant la nuit leur frapper les yeux; des vents coulis, du grand vent, du froid, du chaud, & principalement du passage subit d'un grand froid à une grande chaleur : tout cela est contraire à ces tendres vermisseaux.

Au regard des alimens, les feüilles chargées de rosée, celles qui ont été séchées au Soleil, ou à un grand vent, ou bien qui sont empreintes de quelque mauvaise odeur, sont la cause la plus ordinaire de leurs maladies. Il est à propos de cueillir les feuilles deux ou trois jours d'avance, & de les tenir au large dans un lieu bien net & bien aëré; sans oublier de ne donner dans les premiers jours que des feüilles tendres & coupées en petits filamens.

Au bout de trois ou quatre jours, quand ils commencent à devenir blancs, on doit augmenter la nourriture & la donner moins fine. Ils tirent ensuite un peu sur le noir, il faut alors leur donner des feüilles en plus grande quantité, & telles qu'on les a cueillies. Ils redeviennent blancs, & mangent avec moins d'avidité, diminuez un peu les mets : ils jaunissent, diminuez les davantage : ils deviennent tout-à-fait jaunes, & sont, selon le langage Chinois, à la veille d'un des trois sommeils, c'est-à-dire, qu'ils sont prêts à muër; retranchez tout repas. Toutes les fois qu'ils muënt, il faut les traitter de même à proportion de leur grandeur.

Entrons dans un plus grand détail : ces vers mangent également le jour & la nuit : dès qu'ils sont éclos, il leur faut quarante-huit repas par jour, deux par heure. Le second jour on leur donne trente fois des feüilles, mais qui sont coupées moins menues. On leur en distribue encore moins le troisiéme jour. Ces petits insectes ressemblent alors aux enfans nouvellement nez, qui veulent toûjours être à la mamelle, sans quoi ils languissent. Si la nourriture n'étoit pas proportionnée à leur appetit, il leur viendroit des échauffaisons qui ruineroient les plus belles espérances. On conseille dans ces premiers jours de leur donner des feüilles, que des personnes saines ayent conservées quelque tems dans leur sein. Les petits vers s'accommodent fort de la transpiration du corps humain.

Aux tems des repas, il faut répandre également par tout les mets qu'on leur donne. Un Ciel sombre & pluvieux affoiblit d'ordinaire leur appétit : le remede est d'allumer immédiatement avant le repas, un brandon de paille bien séche, & dont la flâmme soit égale, & de le passer par dessus les vers, pour les délivrer du froid & de l'humidité qui les engourdit. Ce petit secours les met en appétit & prévient les maladies. Le grand jour y contribue pareillement, aussi leve-t'on pour lors les paillassons des fenêtres.

Mais à quoi bon se donner tant de soins, pour faire manger souvent ce petit troupeau ? C'est afin de hâter sa vieillesse, & de le mettre plûtôt en état de travailler aux coques : c'est en ces soins que consiste le grand profit qu'on en espére. S'ils vieillissent dans l'espace de de 23. ou de 25. jours, une claye couverte de vers, dont le poids, lorsqu'on les a pesez d'abord, aura été d'un mas, c'est-à-dire, d'un peu plus d'une dragme, produira 25. onces de soye; au lieu que

si

si faute de soins & de nourriture, ils ne vieillissent que dans 28. jours, on n'aura que 20. onces de soye, & s'ils ne vieillissent que dans un mois ou 40. jours, on n'en retirera qu'environ dix onces.

Quand ils approchent de la vieillesse, donnez leur une nourriture facile, en petite quantité, & souvent, à peu près comme dans leur enfance. S'ils avoient des indigestions dans le tems qu'ils commencent à faire leurs coques, ces coques seroient humides & imbibées d'une eau salée, qui rendroit la soye très-difficile à dévider. En un mot quand ils ont vêcu 24. ou 25. jours depuis qu'ils sont éclos, plus ils different leur travail, plus ils dépensent de feüilles, moins ils donnent de soye, & les mûriers pour avoir été effeüillez trop avant dans la saison, pousseront plus tard leurs bourgeons l'année suivante.

Après leurs muës, & lorsqu'ils ont quitté leurs dépoüilles, il faut leur donner peu à peu, mais souvent, des feüilles menues : c'est comme une seconde naissance, ou selon d'autres Auteurs, une espéce de convalescence. Lorsque les vers, dit-il, sont sur le point de muër, ils ressemblent à un homme malade, on diroit qu'il va se faire de grands changemens dans tout son corps, & que tout est prêt à se dissoudre ; mais s'il peut dormir une seule nuit, il devient tout autre, il ne s'agit plus que de réparer ses premieres forces par un sage régime.

Mais il y a d'autres maladies qu'il faut prévenir ou guérir : elles viennent ou du froid, ou de trop de chaleur. C'est pour prévenir les premiers accidens, qu'on recommande de donner au logement des vers, un juste temperament de chaleur. Si cependant le froid avoit surpris ces petits ouvriers, ou faute d'avoir bien fermé les fenêtres, ou parce que les feüilles de mûriers n'étoient pas bien séches, ce qui leur cause un dégoût total, & une espece de dévoyement ; car au lieu de crottes, ils ne rendent que des eaux & des glaires ; alors faites brûler des quartiers de fiente de vache auprès des malades, sans pourtant qu'il y ait de fumée. On ne sçauroit croire combien l'odeur de cette fiente brûlée leur est salutaire.

Les maladies qui leur viennent de chaleur, sont causées ou par la faim soufferte à contre-tems, ou par la qualité & la quantité des alimens, ou par une situation incommode, ou par l'air de dehors devenu tout-à-coup brûlant. En ce dernier cas, on ouvre une ou plusieurs fenêtres, mais jamais du côté que souffle le vent : il ne faut pas qu'il entre directement dans la chambre, mais par circuit, afin qu'il soit temperé : par exemple, s'il fait un vent de Midi, il faut ouvrir la fenêtre qui est au Nord. Et même si le vent étoit trop chaud, il faudroit mettre devant la porte, ou devant la fenêtre un vase plein d'eau fraiche, afin que l'air puisse se rafraîchir au passage. On peut même jetter çà & là en l'air dans la chambre une rosée d'eau fraîche, en prenant bien garde qu'il n'en tombe aucune goutte sur les vers à soye.

Quant à l'excès de chaleur interne, on les guerit en leur donnant de la farine de feüilles de mûriers, qu'on aura recueillies durant l'Automne, & qu'on aura réduites en une poudre très-fine, ainsi que je l'ai expliqué au commencement de cet extrait. On humecte tant soit peu les feüilles destinées à leurs repas, & l'on seme dessus cette farine qui s'y attache : mais on diminue la quantité des feüilles à proportion de la farine qu'on y ajoûte : par exemple, si l'on y mêle quatre onces de farine, on diminuera quatre onces de feüilles. Il y en a qui disent que la farine de certains petits pois verds, que les hommes mangent pour se rafraîchir, peut suppléer à la farine des feuilles : il est certain qu'elle est rafraîchissante pour les vers qui la prennent volontiers, & qu'ils

en deviennent plus vigoureux.

Une situation incommode est souvent, comme je l'ai dit, la cause des échaufaisons qui rendent les vers malades, & cette maladie est la plus ordinaire & la plus dangereuse. Ils ne demandent à être pressez que quand ils sont enfermez dans les œufs. Dès qu'ils sont éclos, ils veulent être au large, sur tout lorsqu'ils sont devenus chenilles, à cause de l'humidité dont ils abondent. Ces insectes, bien que mal-propres d'eux-mêmes, souffrent beaucoup de la malpropreté. Leurs crottes qu'ils jettent en quantité, fermentent bien-tôt, & les échauffent considérablement, si l'on n'est pas exact à les en délivrer, soit en les balayant avec des plumes, soit, ce qui est encore mieux, en les transportant souvent d'une claye sur une autre.

Ces changemens de clayes sont sur tout nécessaires lorsqu'ils sont devenus grands, & qu'ils approchent de la muë. Mais alors il faut y employer plusieurs personnes, afin qu'*ils* soient transportez dans le même tems; il faut les manier d'une main legére, ne les pas laisser tomber de haut, ne les pas placer rudement. Ils en deviendroient plus foibles, & plus paresseux au tems du travail. Le simple changement de claye est capable de les guérir de leurs indispositions. Pour donner un prompt soulagement aux infirmes, on jette sur eux des joncs secs, ou de la paille coupée un peu menue, surquoi l'on seme des feüilles de mûriers : ils montent pour manger, & par là ils sortent du milieu des crottes qui les échauffent.

Toute la perfection de ce transport consiste à le faire souvent, en partageant ses services également à tous; à le faire doucement, en mettant chaque fois les vers plus au large. Dès qu'ils deviennent un peu grands, il faut partager les vers contenus sur une claye, en trois autres clayes nouvelles, comme en autant de colonies, puis en six, & l'on augmente jusqu'au nombre de vingt & davantage. Ces insectes étant pleins d'humeurs, on doit les tenir à une juste distance les uns des autres.

Mais ce qu'il y a de plus important, c'est de les transporter à point nommé, lorsqu'ils sont d'un jaune luisant, & prêts à travailler leurs coques. Il faut avoir disposé auparavant le logement propre à leur travail. Notre Auteur propose une espece de charpente négligée, ou de toît allongé & tant soit peu incliné, dont le dedans sera vuide, & dont la pente sera divisée dans son circuit en plusieurs compartimens, qui auront chacun un petit rebord, où l'on placera les vers à soye, lesquels s'arrangeront ensuite d'eux-mêmes chacun dans leur district. On veut que cette machine soit creuse, afin qu'un homme puisse y entrer commodément sans rien déranger, & entretenir au milieu un petit feu qui préserve nos Ouvriers de l'humidité & du froid si fort à craindre pour lors : j'ai dit, un petit feu, parce qu'il n'en faut qu'autant qu'il est nécessaire, pour procurer une chaleur douce, qui rende les vers plus ardens au travail, & la soye plus transparente. Cette nombreuse armée de vers étant ainsi rangée dans son logement, il faut l'environner de fort près d'une enceinte de nattes, qui couvrent même le haut de la machine, soit pour les défendre de l'air extérieur, soit parce qu'ils aiment à travailler en secret, & dans l'obscurité.

Cependant après la troisiéme journée du travail, on ôte les nattes depuis une heure jusqu'à trois, & l'on donne une libre entrée au soleil dans la chambre, sans néanmoins que les rayons donnent sur le logement de ces petits Ouvriers; & après ce tems là on les couvre comme auparavant. S'il venoit à faire du tonnerre, on les préserve de la frayeur que causent le bruit & les éclairs, en les couvrant des feuilles de papier, qui leur ont déja servi, lorsqu'ils étoient sur les clayes.

Au bout de sept jours l'ouvrage des

coques est achevé, & après sept autres jours, ou environ les vers quittent leur appartement de soye, & paroissent en sortant sous la forme de papillons. Quand on ramasse ces coques, c'est assez l'ordinaire de les mettre en monceaux, parce qu'il n'est pas possible de dévider d'abord toute la soye, & que pour lors on est distrait par d'autres occupations. Cependant cela a ses inconvéniens : car si l'on differe à choisir dans le monceau les coques, dont l'on veut laisser sortir les papillons pour la multiplication de l'espece, ces papillons de coques emmoncelées ayant été pressez & échauffez, ne réussissent pas si bien ; les femelles sur tout qui en auront été incommodées, ne donneront que des œufs infirmes. Il faut donc mettre à part les coques des papillons destinez à la multiplication de l'espece, en les plaçant sur une claye bien au large, & dans un endroit où l'air soit libre & frais.

Pour ce qui est de la multitude des autres coques, qu'on ne veut pas laisser percer ; il s'agit de les faire mourir, sans que l'ouvrage en soit endommagé. Elles ne doivent être mises dans la chaudiere, qu'à mesure qu'on est en état de les devider, car si elles y trempoient trop long-tems, la soye en souffriroit. Le mieux seroit de les devider toutes ensemble, si l'on pouvoit y employer le nombre suffisant d'Ouvriers : notre Auteur assure, que cinq hommes peuvent devider en un jour trente livres de coques, & fournir à deux autres autant de soye qu'ils en peuvent mettre en écheveaux sur un rouet, c'est-à-dire, environ dix livres. Mais enfin comme cela n'est pas toûjours possible, on donne trois moyens de conserver les coques, sans qu'elles soient en danger d'être percées.

Le premier moyen est de les exposer au grand Soleil durant une journée entiere ; les papillons ne manquent pas de mourir, mais l'ardeur du Soleil est nuisible aux coques.

Le second est de les mettre au bain-marie : on recommande de jetter dans la chaudiere une once de sel, & une demie once d'huile de navette : on prétend que les exhalaisons empreintes des esprits acides du sel, & des parties sulphureuses de l'huile, rendent les coques meilleures, & la soye plus facile à devider : c'est pourquoi on veut que la machine où sont les coques, entre fort juste dans la chaudiere, & qu'on lutte à l'entour les ouvertures, par où la fumée pourroit s'échapper. Mais si ce bain n'a pas été donné comme il convient, en quoi il y en a plusieurs qui se trompent, il se trouve un grand nombre de papillons qui percent leurs coques. Sur quoi l'on avertit 1°. Que les coques fermes & dures ont d'ordinaire le contour de leur soye beaucoup plus gros, & par conséquent plus aisé à devider, & que par la même raison on peut les laisser plus long-tems au bain-marie. Il n'en est pas de même des coques minces & déliées. 2°. Que quand on a fait mourir les papillons au bain-marie, il faut mettre les coques sur des nattes, sans les y accumuler ; & que lorsqu'elles sont un peu refroidies, on doit les couvrir de petites branches de saules, ou de mûriers.

Le troisiéme moyen de faire mourir les papillons, & qu'on préfere aux autres, c'est de faire ce qui suit ; on enferme les coques en de grands vases de terre, on jette dans chacun de ces vases quatre onces de sel sur dix livres de coques, & on les couvre de feüilles larges & seches, telles que sont celles de nenuphar. Sur ces feuilles on met encore dix livres de coques, & quatre onces de sel : on fait ainsi diverses couches, puis on lutte l'ouverture du vase, sans qu'en aucune sorte l'air y puisse pénétrer. Dès le septiéme jour les papillons sont étouffez. Si au contraire l'air s'y insinuoit tant soit peu, par quelque fente, ils vivroient assez de tems pour percer leurs coques : comme ils sont d'une substance baveuse, & propre à se remplir d'air, le peu qui

y en entreroit, leur conserveroit la vie.

Il est bon d'avertir qu'en mettant les coques dans les vases, il faut séparer celles qui sont excellentes, de celles qui sont moins bonnes. Les coques longues, brillantes, & blanches, donnent une soye très-fine: celles qui sont grosses, obscures, & d'un bleu de couleur de peau d'oignon, ne fournissent qu'une soye grossiere.

Jusqu'ici on n'a parlé que de la maniere d'élever les vers au Printems, & c'est en effet dans cette saison que le commun des Chinois s'occupe de ce travail. On en voit cependant qui font éclore des œufs en Eté, en Automne, & presque tous les mois depuis la premiere récolte faite au Printems. Il faut pour cela trouver des Ouvriers qui puissent soutenir un travail si continu, & des mûriers capables de fournir dans toutes ces saisons la nourriture convenable. Mais il est difficile que les mûriers y suffisent, & si on les épuise une année, ils dépérissent, & manquent tout-à-fait au Printems suivant.

Ainsi, selon notre Auteur, il ne faut faire éclore que peu de vers pendant l'Eté, & seulement pour avoir des œufs dans l'Automne: il cite même un autre Auteur, qui conseille d'en élever dans cette saison, laquelle commence vers le 15. d'Août; mais il veut que pour leurs alimens, on ne prenne que les feüilles de certaines branches moins nécessaires à l'arbre. Les raisons qui lui font préférer l'Automne au Printems pour élever les vers, sont. 1°. Que le Printems étant d'ordinaire une saison pluvieuse & venteuse dans les parties Méridionales, le profit qu'on attend du travail de ces vers, est plus incertain : au lieu qu'en Automne le tems étant presque toûjours pur & serain, on est plus sûr de réussir 2°. Qu'à la vérité on ne peut pas donner aux vers pour leur nourriture, des feüilles aussi tendres qu'au Printems; mais qu'ils en sont bien dédommagez, en ce qu'ils n'ont rien à craindre des moucherons & des cousins, dont la piqueure les fait languir, & leur est mortelle.

Si l'on éleve des vers à soye en Eté, ils ont besoin de la fraîcheur, & il faut mettre des gazes aux fenêtres, qui les préservent des moucherons. Si on en éleve dans l'Automne, il faut dabord les tenir fraîchement, mais après qu'ils ont muëz, & lorsqu'ils font leurs coques, on doit leur procurer plus de chaleur qu'on ne fait au Printems dans les mêmes circonstances, parce que l'air de la nuit est plus froid. Ces vers d'Automne devenus papillons, peuvent donner des œufs pour l'année suivante : néanmoins on croit qu'il est plus sûr de s'en pourvoir durant le Printems, parce que quelquefois ceux d'Automne manquent à réussir.

Si l'on garde des œufs d'Eté pour l'Automne & qu'il s'agisse de les faire éclore, il faut les mettre dans un vase de terre qu'on aura soin de bien couvrir, afin que rien n'y puisse pénétrer. On placera ce vase dans un grand bassin d'eau de source bien fraîche, à la hauteur des œufs renfermez dans le vase : car si l'eau étoit plus haute, les œufs mourroient, & si elle étoit plus basse, plusieurs n'auroient pas la force d'éclore avec les autres. S'ils venoient à éclore plus tard, ou les vers ne vivront pas, ou bien s'ils vivent, leurs coques seront très-mal conditionnées. Si tout est bien observé comme on le prescrit, les œufs écloront au bout de 21. jours. Il y en a qui, au lieu de les mettre dans de l'eau fraîche, conseillent de les placer à l'ombre sous quelque arbre bien touffu, dans un vase de terre fraîche & non cuite. Ils prétendent qu'après y avoir été laissez 21. jours, on les verra éclore.

Lorsque les vers à soye sont prêts de travailler, on peut les placer de telle maniere, qu'au lieu de faire des coques, selon leur coûtume, lorsqu'ils sont abandonnez à eux-mêmes, ils font une piéce de soye platte, mince, & ronde, qui ressemble

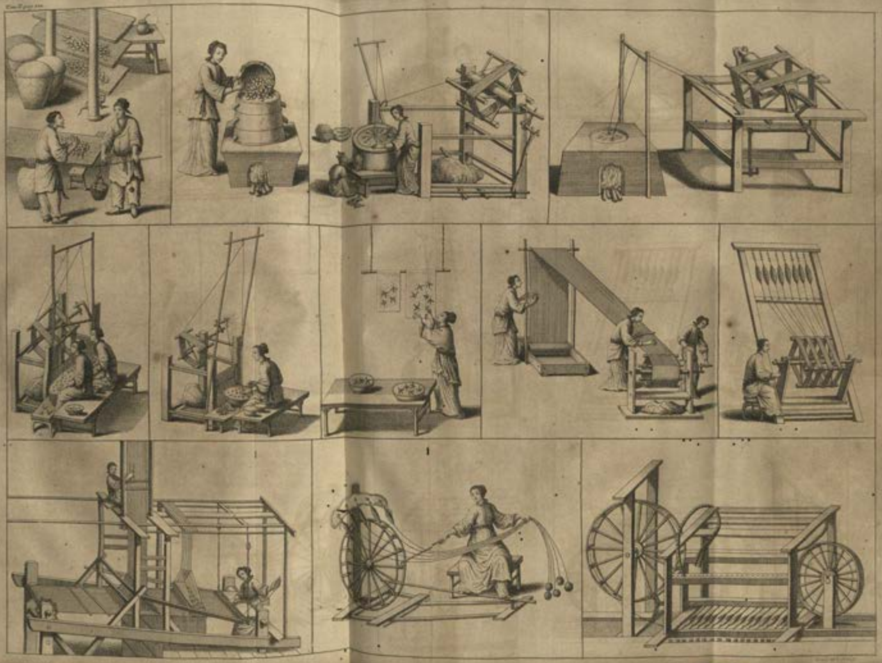

ſemble parfaitement au pain à chanter, fait en forme de grande Hoſtie. Il ne faut pour cela que couvrir d'un papier bien juſte, & ſans que rien déborde, un vaſe de cette figure, & y placer le vers prêt à filer ſa ſoye.

On retireroit pluſieurs avantages d'un travail ainſi dirigé. 1°. Ces piéces rondes & plattes ſe dévident auſſi aiſément que les coques. 2°. La ſoye en eſt pure, & l'on n'y trouve point cette humeur viſqueuſe, que le vers renfermé long-tems jette dans ſa coque, & que les Chinois appellent ſon urine : dès qu'il a achevé ſon ouvrage, on le retire ſans lui donner le loiſir de ſalir ſon travail. 3°. Il n'eſt pas néceſſaire de ſe preſſer d'en devider la ſoye, comme on eſt obligé de le faire par rapport aux coques, & l'on peut différer tant qu'on veut ce travail, ſans courir aucun riſque.

Quand on a retiré la ſoye des coques, on ne ſonge plus qu'à la mettre en œuvre : les Chinois, comme je l'ai dit, ont des inſtrumens très-ſimples pour ce travail, il n'eſt gueres poſſible d'en donner une explication qui forme des idées nettes & préciſes. Ce ſont là de ces choſes dont on juge mieux par les yeux, que par tout ce qu'on en pourroit dire : c'eſt pourquoi on verra repréſenté dans les diverſes figures ſuivantes, & les différens meubles dont ils ſe ſervent dans le tems qu'ils élevent les vers, & les divers inſtrumens qu'ils employent, pour réuſſir dans ces beaux ouvrages de ſoyeries qu'ils fourniſſent à l'Europe.

DE LA LANGUE CHINOISE.

AFIN de donner une vraie idée de la Langue de la Chine, je ferai connoître d'abord quel eſt le génie de cette Langue ; enſuite comment on doit prononcer & écrire les mots Chinois en caracteres d'Europe. Enfin je finirai par un abregé de Grammaire Chinoiſe.

Du Génie de la Langue Chinoiſe.

LA Langue de la Chine n'a rien de commun avec les Langues mortes ou vivantes que nous connoiſſons : elle n'en a ni les figures ni la conſtruction. Toutes les autres Langues ont un Alphabet d'un certain nombre de Lettres, qui par leurs combinaiſons différentes, forment des ſyllabes & des mots : celle-ci eſt ſans alphabet : elle a autant de caracteres & de figures différentes, qu'il y a de mots.

La ſeule conformité qu'elle peut avoir avec nos Langues d'Europe, eſt que comme l'Alphabet eſt de vingt-quatre Lettres, qui ſe forment de ces ſix ou ſept traits.

 , Sçavoir l'A des trois premiers ; le B. du ſixiéme & quatriéme doublé ; le C. du cinquiéme ſimple ; le D. du ſixiéme & du quatriéme ; l'E. du ſixiéme & du troiſiéme triplé ; l'O du quatriéme & cinquiéme joints enſemble ; le Q. de l'O & du ſeptiéme trait, &c. De même tous les caracteres Chinois ſe forment à proprement parler des ſix ſeuls traits ſuivans.

Les Chinois ont deux ſortes de Langues ; l'une vulgaire & propre du Peuple, qui eſt différente ſelon les diverſes Provinces ; l'autre qu'ils appellent, la Langue Mandarine, qui eſt à peu près ce qu'eſt parmi nous la Langue Latine pour les Eccléſiaſtiques & les Sçavans.

Cependant le peu d'analogie de la Langue Chinoiſe avec toutes les autres Langues mortes ou vivantes, fait que cette comparaiſon n'eſt pas juſte : la Langue Mandarine eſt proprement celle qu'on parloit autrefois à la Cour dans la Province de *Kiang nan*, & qui s'eſt répanduë dans les autres Provinces parmi les perſonnes polies ; & de là vient que dans les Provinces voiſines de celle de *Kiang nan*, on la parle beaucoup mieux que par tout ailleurs. Peu à peu elle s'eſt ainſi introduite par tout ; ce qui eſt très-utile pour le Gouvernement. Elle paroît pauvre ; car elle n'a gueres qu'environ 330. mots, qui ſont tous monoſyl-

Honbleau invenit. Fonbonne Sculp.

CONFUCIUS

Le plus celebre Philosophe de la Chine.

labes & indéclinables, & qui se terminent presque tous par des voyelles, ou par cette consonne *N.* ou *Ng.*

Cependant ce peu de mots suffit pour s'expliquer sur toutes sortes de matieres; parce que, sans multiplier les paroles, le sens se multiplie presque à l'infini par la diversité des accens, des inflexions, des tons, des aspirations, & d'autres changemens de la voix: & c'est cette varieté de prononciation qui est une occasion fréquente d'équivoque, à ceux qui ne sont pas bien versez dans la Langue.

Un exemple le fera comprendre: ce mot *tchu* prononcé en traînant & allongeant *l'u*, & éclaircissant la voix, signifie Seigneur, ou Maître. S'il est prononcé d'un ton uniforme avec l'*u* prolongé, il signifie *pourceau*. Quand on le prononce légerement & avec vîtesse, il veut dire *Cuisine*. Si on le prononce d'une voix forte & d'un ton mâle, mais qui s'affoiblisse sur la fin, il signifie *colomne*.

De même cette syllabe, *po*, selon les différens accens, & les diverses inflexions de voix, dont on la prononce, a onze significations différentes. Elle signifie *verre*, *boüillir*, *vanner du ris*, *sage* ou *libéral*, *préparer*, *vieille femme*, *rompre ou fendre*, *incliné*, *tant soit peu*, *arroser*, *esclave* ou *captif*. D'où il est aisé de conclure que cette langue qui paroît si pauvre & si resserrée par le petit nombre de monosyllabes qui la composent, ne laisse pas d'être en effet riche, abondante, & expressive.

D'ailleurs le même mot, quand on lui joint d'autres mots différens, signifie une infinité de choses différentes. *Mou*, par exemple, quand il est seul, signifie *arbre*, *bois*. Mais s'il est composé, il a beaucoup d'autres significations. *Mou leao* signifie du bois préparé pour un édifice. *Mou lan* signifie des barreaux, ou des grilles de bois; *mou hia*, une boëte; *mou siang*, une armoire; *mou tsiang*, charpentier; *mou eul*, champignon; *mou nu*, une espéce de petite orange; *mou sing*, la planette de Jupiter; *mou mien*, le coton, &c. Ce mot se peut joindre de diverses autres manieres, & a autant de significations qu'il est joint avec des mots différens.

C'est ainsi que les Chinois en assemblant différemment leurs monosyllabes, forment des discours suivis, & s'expliquent avec beaucoup de netteté & de grace; de même à peu près que nous formons tous nos mots, par les diverses manieres dont nous joignons ensemble les 24. lettres de notre alphabet.

Au reste les Chinois distinguent si naturellement les différens tons, attachez à la même monosyllabe, qu'ils en comprennent le sens, sans faire la moindre réfléxion aux divers accens qui le déterminent. Et il ne faut pas s'imaginer, comme quelques Auteurs l'ont avancé, qu'ils chantent en parlant, & qu'ils forment une espece de musique, qui ne manqueroit pas de choquer l'oreille, & d'être très-désagréable. Ces différens tons se prononcent si finement, que les Etrangers mêmes ont de la peine à s'en appercevoir, sur tout dans la Province de *Kiang nan*, où l'accent est meilleur qu'en nulle autre Province. Il en faut juger par la prononciation gutturale, qui se trouve dans la langue Espagnole, & par les différens tons dont on se sert dans la langue Françoise & la langue Italienne: ces tons sont presque imperceptibles, & ne laissent pas de signifier differemment; ce qui a donné lieu au proverbe qui dit, que le ton fait tout.

L'art de joindre ensemble ces monosyllabes, sur tout en écrivant, est très-difficile, & demande beaucoup d'étude. Comme les Chinois n'ont que des figures pour exprimer leurs pensées, & qu'ils manquent d'accens qui varient sur le papier la prononciation, ils ont besoin d'autant de figures ou de caracteres différens, qu'il y a de différens tons, qui donnent au même mot des significations si diverses.

Il y a d'ailleurs des caracteres qui signifient deux ou trois paroles, & quel-

quefois des périodes entieres : par exemple, pour écrire ces paroles : *bon jour*, *Monsieur*; Au lieu de joindre le caractere qui signifie, *bon*, & celui qui signifie *jour*, avec celui qui signifie *Monsieur* : on doit se servir d'un caractere different, qui seul exprime ces trois paroles : & c'est ce qui multiplie si fort les caracteres Chinois. Il n'en est pas comme de nos langues d'Europe, où l'on connoît les diverses significations d'un même mot, par les divers accens qui en fixent la prononciation, ou bien par l'endroit où le mot est placé, & par la suite du discours.

Il est vrai qu'on ne laisseroit pas de se faire entendre, en joignant ensemble les caracteres de chaque monosyllabe : mais cette maniere de s'exprimer en écrivant est triviale, & n'est en usage que parmi le Peuple. Le stile dont on écrit, lorsqu'on veut briller dans les compositions, n'a nul rapport avec celui dont on parle, quoique les paroles soient les mêmes : & un homme de Lettres se rendroit ridicule, s'il écrivoit de la maniere dont on a coûtume de s'exprimer dans la conversation.

Il faut en écrivant se servir de termes plus choisis, d'expressions plus nobles, & de certaines métaphores qui ne sont pas de l'usage ordinaire; mais qui sont propres à la matiere qu'on traitte, & aux Livres qu'on compose. Les caracteres de la *Cochinchine*, du *Tong king*, du *Japon*, sont les mêmes que ceux de la Chine, & signifient les mêmes choses, sans toutefois que ces Peuples en parlant, s'expriment de la même sorte. Ainsi, quoique les langues soient très-differentes, & qu'ils ne puissent pas s'entendre les uns les autres en parlant; ils s'entendent fort bien en s'écrivant, & tous leurs Livres sont communs. Ces caracteres sont en cela comme des chiffres d'arithmetique : plusieurs Nations s'en servent : on leur donne différens noms; mais ils signifient par-tout la même chose.

C'est pourquoi les Lettrez ne doivent pas seulement connoître les caracteres, qui sont en usage dans le commerce ordinaire de la vie; ils doivent sçavoir encore leurs diverses combinaisons, & les divers arrangemens, qui de plusieurs traits simples, font des caracteres composez : & comme l'on compte jusqu'à quatre-vingt mille de ces caracteres, celui qui en sçait le plus, est aussi le plus sçavant, & peut lire & entendre un plus grand nombre de Livres : d'où l'on peut juger combien il faut d'années, pour connoître une multitude si prodigieuse de caracteres, pour les démêler quand ils sont réunis, & pour en retenir la figure, & la signification.

Il faut avouer néanmoins que pourvû qu'on sçache environ dix mille caracteres, on est en état de s'expliquer en cette Langue, & d'entendre un grand nombre de Livres. Le commun des Lettrez n'en sçait guéres plus de quinze ou vingt mille; & il y a peu de Docteurs qui soient parvenus jusqu'à en connoître quarante mille.

Ce nombre prodigieux de caracteres est recüeilli dans leur grand vocabulaire, qu'ils nomment *Hai pien*. Et de même que parmi les Hebreux, il y a des Lettres radicales, qui marquent l'origine des mots, & font connoître ceux qui en sont dérivez, lorsqu'on les cherche dans leur Dictionnaire, selon l'ordre de ces Lettres radicales; il y a aussi parmi les Chinois des figures radicales, qui sont, par exemple, les Lettres de montagnes, d'arbres, d'homme, de terre, de cheval, &c. sous lesquelles il faut chercher tout ce qui appartient aux Montagnes, aux arbres, à l'homme, à la terre, & au cheval. De plus, il faut sçavoir distinguer dans chaque mot ces traits ou figures, qui sont au-dessus, au-dessous, à l'un des côtez, ou dans le corps de la figure radicale.

Outre ce grand vocabulaire, ils en ont un autre plus court, qui ne contient que huit ou dix mille caracteres, qui leur sert pour lire, écrire, entendre, ou

ou composer des Livres. Que s'ils n'y trouvent pas certaines Lettres, dont ils ont besoin, ils ont recours à leur grand Dictionnaire. Nos Missionnaires ont recueilli de la même façon tous les termes qui peuvent leur servir à instruire les Peuples des Mysteres de la Foi, & qui sont en usage dans les Entretiens & Livres ordinaires, même dans les Livres classiques.

Comme Clement d'Alexandrie attribuë aux Egyptiens trois sortes de caracteres, les premiers qu'il nomme Epistolographiques, c'est-à-dire, propres à écrire des lettres, comme sont ceux de notre Alphabet; les autres Sacerdotaux, propres seulement à des Prêtres, pour écrire les choses sacrées, de même qu'il y a des notes pour la Musique; & les derniers Hiérogliphiques, propres à être gravez sur les monumens publics; ce qui se faisoit en deux manieres; l'une, par des images propres, ou qui approchoient des choses que l'on vouloit représenter; comme quand ils exprimoient la Lune par un Croissant; l'autre, par des images énigmatiques & symboliques, comme seroit un serpent qui se mord la queuë, & qui est plié en rond, pour signifier l'année ou l'éternité: les Chinois ont eu de tout tems une semblable diversité de caracteres. Dès le commencement de leur Monarchie, ils communiquoient leurs idées, en formant sur le papier les images naturelles des choses qu'ils vouloient exprimer: ils peignoient, par exemple, un oiseau, des Montagnes, des arbres, des lignes ondoyantes, pour exprimer des oiseaux, des Montagnes, une forêt, & des rivieres.

Cette maniere d'expliquer sa pensée, étoit fort imparfaite, & demandoit plusieurs volumes pour exprimer assez peu de choses. D'ailleurs il y avoit une infinité d'objets, qui ne pouvoient être représentez par la peinture, tels que sont l'ame, les sentimens, les passions, la beauté, les vertus, les vices, les actions des hommes & des animaux, & tant d'autres, qui n'ont ni corps, ni figures. C'est pourquoi insensiblement ils changerent leur ancienne maniere d'écrire: ils composerent des figures plus simples, & en inventerent plusieurs autres, pour exprimer les objets qui ne tombent point sous les sens.

Mais ces caracteres plus modernes ne laissent pas d'être encore de vrais Hiéroglifes: premierement, parce qu'ils sont composez de lettres simples, qui retiennent la même signification des caracteres primitifs. Autrefois, par exemple, ils représentoient ainsi le Soleil par un cercle ⊙, & l'appelloient *Gé*: ils le représentent maintenant par cette figure 日, qu'ils nomment pareillement *Gé*. Secondement, parce que l'institution des hommes a attaché à ces figures la même idée, que ces premiers symboles présentoient naturellement, & qu'il n'y a aucune lettre Chinoise qui n'ait sa propre signification, & qui ne la conserve, lorsqu'on la joint avec d'autres. *Tsai*, par exemple, qui veut dire, malheur, calamité, est composé de la lettre *mien*, qui signifie *maison*, & de la lettre *ho*, qui signifie *feu*; parce que le plus grand malheur, est de voir sa maison en feu. On peut juger par ce seul exemple, que les caracteres Chinois n'étant pas des lettres simples, comme les nôtres, qui séparément ne signifient rien, & n'ont de sens que quand elles sont jointes ensemble; ce sont autant de Hiéroglifes, qui forment des images, & qui expriment les pensées.

Le stile des Chinois dans leurs compositions, est mystérieux, concis, allégorique, & quelquefois obscur à l'égard de ceux qui n'ont pas une parfaite connoissance des caracteres. Il faut être habile, pour ne pas se méprendre dans la lecture d'un ouvrage: ils disent beaucoup de choses en peu de paroles: leurs expressions sont vives, animées, & semées de comparaisons hardies, & de Métaphores nobles. S'ils veulent mar-

quer, par exemple, qu'on ne doit point songer à détruire la Religion Chrétienne, que l'Empereur a approuvée par un Edit : ils diront : l'encre qui a écrit l'Edit de l'Empereur en faveur de la Religion Chrétienne, n'est pas encore séche, & vous entreprenez de la détruire.

Sur-tout ils affectent de mêler dans leurs écrits beaucoup de sentences & de passages, qu'ils tirent des cinq Livres Canoniques ; & comme ils comparent leurs compositions à un tableau, ils comparent de même les sentences qu'ils tirent de leurs livres, aux cinq principales couleurs qui entrent dans la peinture. C'est en cela principalement que consiste leur éloquence. Du reste ils se piquent tous d'écrire proprement, & de peindre exactement leurs caracteres ; & c'est à quoi l'on a de grands égards, lorsqu'on examine les compositions de ceux qui aspirent aux dégrez.

Ils préferent même un beau caractere à la plus admirable peinture, & l'on en voit souvent qui achetent bien cher une page de vieux caracteres, quand ils sont bien formez. Ils honorent leurs caracteres jusques dans les Livres les plus ordinaires : & si par hasard quelques feüilles étoient tombées, ils les ramassent avec respect : ce seroit, selon eux, une grossiereté, & une impolitesse, d'en faire un usage profane, de les fouler aux pieds en marchant, ou de les jetter même avec indifférence. Souvent il arrive que les Menuisiers & les Maçons n'osent pas déchirer une feüille imprimée, qui se trouve collée sur le mur ou sur le bois. Ils craignent de faire une faute.

Ainsi on peut distinguer trois sortes de langage chez les Chinois : celui du Peuple, celui des honnêtes gens, & celui des Livres. Bien que le premier ne soit pas si peigné que les deux autres, il ne faut pas croire qu'il soit si fort au-dessous de nos Langues d'Europe, puisqu'il n'a certainement aucun des défauts qu'on lui a quelquefois prêtez en Europe. Les Europeans qui viennent à la Chine, & qui ne sont pas encore versez dans la Langue, trouvent des équivoques, où il n'y en pas seulement l'ombre. Comme ils ne se sont point gênez d'abord à bien prononcer les mots Chinois avec leurs aspirations & leurs accens ; il arrive qu'ils n'entendent qu'à demi ce que disent les Chinois, & qu'ils ont de la peine à se faire entendre. C'est une faute dans eux, & non pas un défaut de la Langue. On trouve dans quelques Memoires, que les Lettrez tracent souvent avec le doigt, ou avec l'éventail, des Lettres sur leurs genoux, ou en l'air : s'ils le font, c'est par vanité ou par coûtume, plûtôt que par nécessité ; ou parce que ce sera un terme & un caractere peu usité, comme nos termes de Marine, de Musique, de Chirurgie, &c.

Au-dessus de ce langage bas & grossier, qui, quant à la prononciation, se varie en cent manieres, & dont on se sert pour les Livres, il y en a une autre plus poli & plus châtié, qui s'employe dans une infinité d'histoires vrayes ou feintes, d'un goût très-fin & très-délicat. L'esprit, les mœurs, les peintures vives, les caracteres, les contrastes, rien n'y manque. Ces petits ouvrages se lisent & s'entendent sans beaucoup de peine : on y trouve par tout une netteté, une politesse, qui ne cede point aux Livres d'Europe les mieux écrits.

Après ces deux manieres de s'exprimer, l'une pour le petit peuple, qui a moins de soin de l'arrangement de ses paroles, & l'autre qui devroit être celle des Mandarins & des Lettrez ; vient le langage des Livres qui ne sont point écrits en stile familier, & il y a dans ce genre ci bien des dégrez où il faut s'élever, jusqu'à ce qu'on parvienne à la brieveté majestueuse & sublime des *Kings*.

Ce n'est plus ici une langue qui se parle dans le discours ordinaire, mais seulement qui s'écrit, & qu'on n'entendroit pas aisément sans le secours des Lettres qu'on a sous les yeux, & qu'on lit avec plaisir. Car on trouve un stile net;

& coulant : chaque pensée est ordinairement exprimée en quatre ou en six caracteres ; on ne sent rien qui choque une oreille délicate, & la variété des accens ménagez avec art, rend toûjours un son harmonieux & doux.

La différence qui se trouve entre ces Livres & les *King*, consiste dans la matiere dont ils parlent, qui n'est ni si auguste, ni si haute ; & dans le stile qu'ils employent, qui est, & moins laconique, & moins grand. Dans les matieres sublimes on ne se sert ni de points ni de virgules ; comme ces compositions ne sont que pour les Lettrez, c'est à eux à juger où le sens finit, & les gens habiles ne s'y trompent jamais.

Vossius avoit raison de dire que l'abondance de la Langue Chinoise vient de la multitude des caracteres ; il faut ajoûter qu'elle vient aussi des sens divers qu'on leur donne, & de l'assemblage qu'on en fait, en les joignant le plus ordinairement deux à deux, assez souvent trois à trois, & même quelquefois quatre à quatre. On a un Dictionnaire fait par les ordres du feu Empereur : il ne comprenoit pas toute la Langue, puisqu'on a été obligé d'y ajoûter un Supplément en vingt-quatre volumes, & cependant il y avoit déja quatre-vingt-quinze volumes de compte fait ; la plûpart fort épais, & d'une écriture menuë. Il n'y a pas de Langue au monde qu'on ne pût épuiser en beaucoup moins de tomes. Il n'y a donc point de Langue, ni qui soit plus riche que la Langue Chinoise, ni qui puisse se vanter d'avoir regné trois à quatre mille ans, comme elle regne encore aujourd'hui.

Tout ce que nous venons de dire, paroîtra sans doute étrange à des Européans, accoûtumez aux vingt-quatre lettres qui composent notre Alphabet : mais peut-être sera-t'on moins surpris, quand on fera reflexion que notre Langue & toutes les autres ont une infinité de figures pour s'exprimer, quoiqu'elles le puissent faire par ces vingt-quatre lettres : chaque art & chaque profession a des caracteres qui lui sont propres.

Outre nos vingt-quatre lettres que nous diversifions en plusieurs manieres, en majuscules ou capitales, qui sont différentes des communes & ordinaires, en Italiques & Romaines, &c. Nous en avons pour écrire des lettres rondes, quarrées, bâtardes, Financieres, & Italiennes. Nous avons de plus les figures des nombres ou les chiffres, les interponctions qui font le point, la virgule, l'apostrophe, les accens, la çedile, le tiret, les parentheses, le point interrogatif & l'admiratif, les abbréviations qui sont autant de caracteres dont nous nous servons, pour marquer le repos du discours, la prononciation, la continuation, &c. Les Astronomes ont des caracteres pour les douze signes, pour les divers aspects de la Lune & des Astres. Les Géometres ont leurs figures : les Musiciens ont leurs notes blanches, noires, crochues, doubles crochues, &c. Enfin il y a peu d'arts & de sciences qui n'ayent des figures propres, qui leur tiennent lieu de caracteres, pour exprimer leurs pensées.

Les Chinois ont encore aujourd'hui une ancienne espece de Langue, & de caracteres, qui ne sont plus en usage que pour les Titres, les Inscriptions, les Cachets & les Devises, & dont ils ont d'anciens Livres qu'il faut que les Sçavans entendent. Ils ont aussi des lettres courantes & usuelles, dont ils se servent pour les Actes publics, les Contrats, les Obligations, & autres Actes de Justice, comme il y a parmi nous une espece de Lettre qu'on nomme Financiere. Enfin ils ont une Lettre qui demande une étude particuliere, pour la diversité des traits & de ses abbréviations, ou enlacemens, qui la rendent difficile. On s'en sert surtout, lorsqu'on veut écrire promptement.

Ce qui concerne la maniere de prononcer les mots Chinois, & de les ortographier en caracteres d'Europe, donnera un nouveau jour à ce qui vient d'être dit sur le génie de cette Langue.

De la Prononciation Chinoise, & de l'Ortographe des mots Chinois, en caracteres d'Europe.

IL n'est pas possible aux Chinois d'écrire les Langues d'Europe, avec leurs caracteres, & même de bien prononcer aucune de ces Langues, parce que d'un côte ces caracteres, bien qu'en si grand nombre n'expriment qu'environ trois ou quatre cens syllabes, & n'en peuvent exprimer d'autres; & que d'un autre côté on ne trouve point dans le son de ces syllabes les cinq Lettres suivantes: *b*, *d*, *r*, *x* *z*: de sorte qu'un Chinois qui voudroit les prononcer, ne pourroit le faire, qu'en y changeant quelque chose, & se servant des sons qui en approchent le plus dans sa langue. Il semble pourtant que *d* & *z* soient dans ce mot *y-tseë*, que quelques-uns prononcent *y-dseë*; mais le même Chinois qui dira bien *y-dseë*, ne pourra dire, *da*, *de*, *di*, *do*, *du*; ni *za*, *ze*, *zi*, *zo*, *zu*.

De même c'est vainement qu'on voudroit écrire les mots Chinois en caracteres d'Europe: outre qu'on ne réüssiroit pas dans plusieurs, au bout d'une page, on ne pourroit plus rien comprendre à ce qu'on auroit ecrit. C'est une nécessité d'apprendre à connoitre les Lettres Chinoises, & il seroit bon de s'accoûtumer d'abord à ne voir aucun mot Chinois écrit en caracteres Européans, que la lettre Chinoise ne fût à côte.

Pour la prononciation, elle est très-difficile, non-seulement à cause des accens, qui ne s'apprennent que par l'usage; mais bien plus, parce qu'il y a plusieurs mots, que nous ne pouvons ni prononcer, ni ecrire. Les dents des Chinois sont disposées autrement que les nôtres: le rang d'enhaut, par exemple, sort, & avance presque à tous en dehors, & le rang d'en bas rentre & se retire en dedans; au lieu que les dents des Européans se choquent toutes par l'extrémité, celles des Chinois tombent quelquefois sur la lévre inférieure, ou du moins sur les gencives, & ne se rencontrent presque jamais assez justes.

Tous les mots Chinois écrits à l'Européane, se terminent par une des cinq voïelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, & par une *N* tantôt seule, & qui produit *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, & tantôt suivie d'une autre consonne, ce qui fait *ang*, *eng*, *ing*, *ong*, *ung*. Les lettres initiales qui commencent les mots, tiennent de plusieurs Langues d'Europe pour la prononciation. Il faut parler de tout cela le plus briévement & le plus clairement qu'il sera possible.

L'*A* final n'a d'autre difficulté que celle de divers accens.

L'*E* final est de trois ou quatre sortes.

1°. C'est un *é* fermé: *Coué* Royaume. *Gé* jour.

2°. C'est quelquefois un *E* fort ouvert, & qui se prononce comme ces mots François, *après*, *exprès*. *Ké* Etranger, Hoste. *Mé* de l'encre.

3°. C'est aussi d'autrefois un *e* muet. Par exemple, *Seë* Homme de Lettres. La prononciation du mot François *se*, comme *se porter bien*, n'est pas tout-à-fait celle de *Seë*. Ici l'*S* est plus forte & & siffle d'avantage, & l'*E* final est plus long. C'est pourquoi quelques-uns l'écrivent par deux *ſſ*, & par deux *e ë* muets. On ne voit pas pourquoi les Portugais ecrivent ce mot avec un *u* François, *ſu*: car il est certain que ce n'est nullement la premiere syllabe de ces mots *Sujet*, *Supérieur*.

4°. Cet *e* muet souvent ne s'écrit pas, & quelquefois on a de la peine de le distinguer d'un *i*. En voici des exemples.

PREMIER

PREMIER EXEMPLE. *Sii*, l'Occident, pourroit s'écrire ainsi, *Scië*, puisqu'on le prononce, comme en François nous prononçons le mot *Scië*, instrument pour scier du bois.

SECOND EXEMPLE. Le mot *Chë*, est, s'écrit quelquefois *Chi*. La prononciation doit être entre celle de l'*E*, & de l'*I*. *cheë*, sur-tout quand il est final ; car dans la suite du discours on appuye plus sur l'*E*, que sur l'*I*, & on dit *che*.

TROISIE'ME EXEMPLE. Dans ces mots *Couëi*, les manes des morts ; *hoëi*, sçavoir ; *ouëi*, personne ; *nuïi*, dedans ; *luëi*, tonnerre ; *moei*, beau ; la terminaison n'est pas tout-fait semblable à la terminaison Françoise de ces mots, *armée*, *épée*, *pensée*. C'est encore moins *Coui*, *nui*, *lui*, *moui* :

L'*I* final dans ces mots *mai*, acheter ; *laï*, venir, *paï*, visiter, &c. doivent se prononcer en la maniere que les Italiens prononcent *mai*, jamais ; *lai*, cris, sanglots, en faisant sentir l'*a* & l'*i*. Il faut excepter *yai*, le port ; *hiai*, des souliers ; *Kiai*, tous ; qu'il faut prononcer comme ces mots François, *mais*, *jamais*.

L'*O* final est quelquefois tout-à-fait obscur, & approche un peu de la Diphtongue *ou*, lorsqu'il est précédé d'un *a*. Souvent on le prononce à peu-près comme ce mot, *haut*, en suivant la prononciation Normande ; c'est-à-dire, ouvrant fort la bouche, & faisant sentir la Diphtongue *au* : c'est ainsi que l'on prononce *hao*, bon ; *lao*, travailler, fatiguer, *leao*, marque d'une action passée ; *miao*, un chat.

L'*V* final se prononce comme en François dans ces mots *chu*, livre ; *liu* ou *lu*, un asne ; *niu*, femme, &c. Souvent on le prononce comme la moitié de la diphtongue, *ou* ; *fou*, pere ; *mou*, mere ; *pou*, non.

L'*N* finale doit se prononcer d'un ton sec, & comme s'il y avoit un *e* muet au bout du mot. Ainsi *fan*, du ris cuit, se prononce comme les deux dernieres syllabes de ce mot, *profane*, rendant le son de l'*a* très-clair, & n'appuyant guéres sur l'*e* muet. Il faut prononcer *chin*, esprit, comme nous prononçons *la Chine*, sans appuyer sur l'*E*, & comme on prononce en Latin la préposition *in*. *Men* se prononce de même comme *en* en Latin, ou comme on prononce en Grec τύπτομεν. Ce *men* est la marque du pluriel dans plusieurs mots Chinois, comme nous le verrons dans la suite. Enfin il y a quelques mots, qui semblent se terminer en *on*, comme *Touon*, *pouon* : mais c'est un *O* si obscur, qu'un François ne le peut sentir : il entend *Touen*, *pouen*, ou *Touan*, *Pouan*.

L'*N* finale à laquelle on doit joindre encore une consonne, s'écrit par les Portugais avec *m*, & par les Espagnols avec une *n* & un *g*. Peu importe, pourvû qu'on sçache que ce son est un peu mou, & un peu traînant, comme le son qu'on entend, quand on a donné un grand coup sur une grosse cloche. Les Chinois appuyent sur la voyelle, ce qui varie le son. *Tang*, Temple, n'est pas *Teng*, une lampe : *teng* n'est pas *ting*, un clou : *ting* n'est pas *tong*, l'Orient : mais ils conviennent en cette impression, qui reste en l'air, après qu'on les a prononcez, & que je compare à l'impression qui reste après le coup donné à une cloche. Le *g* ne doit nullement se faire sentir. Il faut, par exemple, prononcer *fang*, une chambre, comme nous prononçons *francs*, mille francs ; à l'*r* près, qui n'est point dans la Langue Chinoise, c'est la même chose.

Pour ce qui est des Lettres qui sont au commencement, ou dans le corps des monosyllabes : voici ce qu'il y a à observer.

1°. Les Chinois prononcent le *ch*, comme nous prononçons en François, *chagrin*, *chose*, *chiche*. Par exemple, *chao*, peu : *che*, dix : *chi*, un corps mort, *chu*, une lettre : Les Espagnols & les Portugais écrivent ce *ch* par un *x* ; *xe*, *xi*.

2°. Ils ont le *ce* & le *ci* des Italiens, comme dans ce mot *citta*. Nous écrivons ces mots avec *tch*, par exemple, *tcha*, du thé ; *tche*, manger ; *tchi*, sçavoir : *tchu*, Seigneur.

3°. Ils prononcent le *ts* comme les Italiens prononcent ce mot *gratia* : c'est pourquoi nous écrivons *Tsien*, qui est une sorte de monnoye de cuivre.

4°. Ils ont l'*x* & le *χ* des Grecs. Ce mot *Kouan*, Officier, Mandarin, pourroit s'écrire par *Coüan*, *Coan* & *Quoan*. Mais il vaut mieux écrire *Koan*, pour éviter la confusion.

Ils ont une *H* si forte, qu'elle est tout-à-fait gutturale, *hoan*, changer.

5°. Il se trouve un *I* dans certains mots qui est presque insensible, comme *siue*, ou *sue*, *tçiuen*, ou *tçuen*. Il faut bien se donner de garde de prononcer *sive*, de la *neige*, comme la particule Latine, *Sive*.

6°. Les Chinois ont un *v* consonne, comme *van*, dix mille taëls : *ven*, interroger : *vang*, en vain. Plusieurs cependant confondent cet *v* avec *ou*, ou un double *W*, & disent, *ouen*, demander, &c.

7°. Ils ont aussi un *J* consonne : *ju*, comme ; *ju*, lait ; *jang*, pardonner. Il est bon d'écrire l'*I* voyelle par un *y*, quand il est au commencement : *y*, un : *yu*, de la pluie : *yong*, se servir : *yang*, mouton.

Ces mots *nghe*, le front : *nghen*, un bienfait ; *ngheou* vomir : *ngai*, aimer : *ngao*, superbe : *ngan*, santé, sont un peu difficiles à prononcer, parce qu'il faut que l'*n*, & le *g* entrent, pour ainsi dire, l'un dans l'autre, & se confondent ensemble. Il vaut mieux écrire *nghe*, à l'Italienne, que *ngué* à la Françoise.

9°. Ce mot *ell*, deux, s'écrit par les Portugais avec l'*h*. Cet *E* que nous mettons à la tête, est feminin & fort sourd, comme s'il y avoit encore là-dedans un *u*. Les deux *ll* qui suivent, font replier la langue, comme un arc, & après bien de la peine, on ne sçauroit réussir à prononcer ce mot comme les Chinois.

10°. Il y a certains mots qui se disent en deux façons : par exemple, *fen*, & *foüen*, un sol Chinois, qui contient dix deniers de cuivre : *Moüen*, & *Men*, une porte, &c. Mais ce n'est qu'en certaines significations ; car on ne dit jamais, par exemple, *ngo moüen*, mais toûjours *ngo men*, nous.

11°. Chaque Province prononce à sa façon tous ces mots Chinois, qui ne sont, comme j'ai dit, qu'au nombre de trois à quatre cens ; ce qui fait qu'un Chinois de *Peking*, par exemple, a beaucoup de peine à entendre un homme de la Province de *Quang tong*, ou de *Fo kien*. La Langue Mandarine, qu'ils appellent *Coüan hoa*, & qui a cours, comme nous l'avons dit, dans tout l'Empire, n'est pas tellement fixe, qu'on puisse se promettre, quand on la sçait, d'entendre tout le monde, & d'être entendu par-tout. Chaque Province parle à sa façon cette Langue. On dit dans un endroit *yong* ; dans autre c'est *jong* : dans le *Kiang si* c'est *yun*. Cet autre mot *yu* est dans une autre Province *ju* ; & dans le *Kiang si*, c'est *eull*, &c.

La plus grande partie des mots étant ainsi corrompus & déguisez, bien qu'on sçache parler la Langue Mandarine dans une Province, si l'on passe dans une autre, il semble qu'on soit tombé dans un nouveau Royaume : & il faut démonter son imagination, pour donner aux mêmes mots une essence toute nouvelle. Cela s'étend même jusqu'aux diverses pesonnes à qui l'on parle. Un Missionnaire après trois ou quatre ans de fatigues, entend une bonne partie de ce qu'on lui dit ; & bien qu'il parle très-mal, ceux qui sont rompus à son jargon, conçoivent à peu près ses pensées : mais s'il se trouve avec des gens qu'il n'ait jamais vûs, il lui faut nécessairement un Interprete, pour lui faire entendre ce qu'on dit, & pour expliquer ce qu'il veut dire lui-même.

Outre cela chaque Province, chaque grande Ville, chaque *Hien*, & même chaque gros Village à son patois particulier : c'est la Langue dominante, tout le monde la parle, les Lettrez, comme le peuple & les femmes : mais les femmes & le peuple n'en sçavent point parler d'autre. Dans la Langue Man-

darine, pourvû qu'on parle lentement, on distingue une bonne partie des voyelles & des consonnes qui composent les mots, & l'on peut les écrire ou les retenir à quelques-uns près : mais dans le patois, outre qu'il semble qu'on le parle avec une rapidité extrême; outre qu'il y a une infinité de mots qu'on y mêle par habitude, & qui ne signifient rien, ou plûtôt qui paroissent ne signifier rien; outre cela, dis-je, la plûpart des mots ne laissent aucune trace dans la mémoire, parce qu'ils n'ont aucun rapport avec les syllabes Grecques, Latines, Françoises, Italiennes, & Espagnoles, & ne peuvent se concevoir comme il faut, par un Etranger qui ne sçait que ces sortes de Langues.

Si l'on ajoûte les combinaisons de ces mots, & les phrases différentes dont on se sert dans chaque Province, on jugera aisément quelle doit être la peine d'un Européan, qui parcourt plusieurs de ces Provinces, pour y annoncer Jesus-Christ. Il n'y a certainement qu'un motif aussi relevé, que celui de faire connoître le vrai Dieu à tant de peuples qui l'ignorent, qui puisse soutenir un Missionnaire dans le travail pénible & ingrat, que demande l'étude d'une Langue si difficile; & ce ne peut être que par une benediction particuliere de Dieu, que nous en avons vû un si grand nombre depuis le P. Ricci, qui y ont fait des progrez étonnans, jusqu'à s'attirer par leurs écrits, l'admiration des plus habiles Docteurs de l'Empire. On a vû même quelques-uns de ces Docteurs, s'incliner profondément au seul nom des ouvrages de ces Etrangers.

Abrégé de Grammaire Chinoise.

Ce petit abrégé de Grammaire Chinoise n'aidera pas peu à faire connoître le génie de cette Langue, qui n'étant composée que de mots d'une seule syllabe, & indéclinables, semble ne pouvoir être assujettie à aucune régle. Il y en a cependant par rapport aux noms, aux pronoms, aux conjugaisons des Verbes, aux prépositions, aux adverbes, aux nombres & à leurs particules, dont je vais parler.

Des noms Positifs, Comparatifs, & Superlatifs.

Ce n'est pas dans la Langue Chinoise qu'il faut chercher la diversité des genres, des cas, & des déclinaisons. Très-souvent le nom ne se distingue pas du Verbe; & le même mot, qui, selon l'endroit où on le place, est un Substantif, peut devenir Adjectif, & même un Verbe.

Par exemple, ces deux mots *Ngai*, j'aime; *Siang*, je pense, peuvent être & des Noms & des Verbes. S'ils sont placez avant un autre mot, en sorte qu'ils signifient quelque action, ce sont des Verbes : exemple, *Ngo ngai ni*, je vous aime. *Ngo siang ta*, je pense à lui. Si au contraire ils sont placez après un autre mot, sans signifier d'action, ils deviennent des Noms : Exemple. *Ngo ti ngai*, mon amour; *Ngo ti siang*, ma pensée.

L'Adjectif va toûjours devant le Substantif : comme *Hao gin*, bon homme;

mais si ce même mot est à la suite d'un autre, il devient Substantif, comme *Gin ti hao*, bonté de l'homme. On voit que ce mot *Hao*, qui étoit Adjectif, parce qu'il précedoit le mot *Gin*, devient Substantif, lorsqu'il est précedé du même mot *Gin*.

On ajoûte souvent aux Substantifs la particule *Tsëe*, & elle est propre de plusieurs Substantifs : par exemple, *Fang tsëe*, maison ; *Co tsëe*, fruit. Il est néanmoins à observer qu'elle ne s'ajoûte qu'aux Substantifs, qui ne peuvent jamais être Adjectifs.

Les cas & les nombres ne se reconnoissent que par la composition : le nombre pluriel se fait par la particule *Men*, qui est commune à tous les noms. En voici des exemples : *Gin*, homme : *Gin men*, les hommes : *Ta*, lui : *ta men*, eux.

Mais quand le nom est précedé de quelque mot qui signifie multitude, alors on s'abstient de mettre la particule *Men* après le nom.

La particule *Ti* fait souvent le Génitif, tant singulier que pluriel, quand elle est après les noms : exemple, *Gin ti hao*, bonté de l'homme : *Gin men ti hao*, bonté des hommes. Du reste il n'y a aucun cas dans la Langue Chinoise.

Il arrive aussi que la particule *ti* mise après des Pronoms, en fait des dérivez : exemple, *ngo ti keou*, mon chien : *ta ti keou*, son chien.

Les Comparatifs se forment aussi par des particules qu'on ajoûte : par exemple, on se sert de cette particule *keng* qui se met toûjours avant les noms, & qui signifie *beaucoup ; keng hao*, meilleur. Souvent on y employe la particule *to*, qui signifie aussi *beaucoup*. Mais elle se met ordinairement après le nom : *hao to*, meilleur : *yuen to*, plus éloigné.

La particule qui marque le Superlatif, peut se mettre, ou avant, ou après les noms. Ainsi l'on dira fort bien *tsiue hao*, ou *hao tsiue*, très-bon : *tsiue siao*, ou *siao tsiue*, très-petit.

La particule *te kin*, marque aussi le Superlatif : *hao te kin*, très-bon : *ta te kin*, très-grand : *siao te kin*, très-petit.

Des Pronoms.

On ne connoît guéres de Pronoms parmi les Chinois que ces trois-ci, *ngo*, moi : *ni*, toi : *ta*, lui ; qui sont personnels. Ils deviennent pluriels, quand on y ajoûte la particule *men*.

Ils deviennent possessifs en ajoûtant la particule *ti*, *ngo ti*, mien : *ni ti*, tien : *ta ti*, sien. Ajoûtez la particule *men*, & ces mêmes mots signifieront *notre*, *votre*, &c. *ngo men ti*, notre : *ni men ti*, votre.

Les Pronoms possessifs, de même que ceux de nation & de famille, ne se distinguent des dérivez, qu'en ce qu'après le Pronom on met le nom de la Patrie, du Royaume, de la Ville, &c. *ngo ti koue*, mon Royaume : *ngo ti fou*, ma Ville.

Choui est la particule qui marque le Pronom relatif, *lequel* & *laquelle*. A cette particule on ne joint jamais celle qui marque le pluriel.

DES

DES VERBES.

Les Verbes Chinois n'ont proprement d'autre tems que le Présent, le Préterit, & le Futur. La signification passive s'exprime par la particule *pi.*

Quand on n'ajoûte aucune particule au verbe, & qu'on n'y joint que les Pronoms personnels *ngo, ni, ta,* c'est une marque que le tems est présent.

La particule *Leao* ajoûtée, désigne le préterit ou le tems passé.

Pour marquer le Futur, on se sert de la particule *Tsiang* ou *Hoei.* Tout ceci se se comprendra mieux par des exemples.

PRESENT.

Singulier.

Ngo ngai.	j'aime.
Ni ngai.	tu aimes.
Ta ngai.	il aime.

Pluriel.

Ngo men ngai.	nous aimons.
Ni men ngai.	vous aimez.
Ta men ngai.	ils aiment.

PRE'TERIT.

Singulier.

Ngo ngai leao.	j'ai aimé.
Ni ngai leao.	tu as aimé.
Ta ngai leao.	il a aimé.

Pluriel.

Ngo men ngai leao.	nous avons aimé.
Ni men ngai leao.	vous avez aimé.
Ta men ngai leao.	ils ont aimé.

FUTUR.

Singulier.

Ngo hoei ngai.	j'aimerai.
Ni hoei ngai.	tu aimeras.
Ta hoei ngai.	il aimera.

Pluriel.

Ngo men hoei ngai.	nous aimerons.
Ni men hoei ngai.	vous aimerez.
Ta men hoei ngai.	ils aimeront.

L'Optatif se forme par ces mots *pa pou té*, qui signifient, *o que! Plût à Dieu*, par exemple, *papou te ngo ngai.* Plût à Dieu que j'aime. *Pa pou te ni ngai.* Plût à Dieu que tu aimes, &c.

La plûpart des Verbes qui signifient action, peuvent avoir une signification passive: mais dans la signification active les Verbes se mettent toûjours avant les noms, sur lesquels tombent l'action.

Exemple.

Ngo ngai ni.	je vous aime.
Ngo ta ni.	je vous frappe.

Ce seroit parler d'une maniere absurde, & qui n'auroit pas de sens, que de dire.

Ngo ni ngai.
Ngo ni ta.

Au contraire dans la signification passive, le Verbe est toûjours après le nom, en y mêlant la particule *pi* qui marque le passif.

Ngo pi ta ngai.	je suis aimé de lui.
Ngo pi ta ta.	je suis frappé par lui.

Le Préterit & le Futur se forment avec les mêmes particules, dont on se sert dans les Verbes actifs.

DES PRE'POSITIONS.

Quoique la Langue Chinoise soit composée d'un si petit nombre de mots, elle ne laisse pas d'être très-abondante, non seulement parce que le même mot

peut être & Nom & Verbe, mais encore parce qu'il est souvent Préposition, Adverbe, &c.

Les Chinois ont donc quelques Prépositions qui ne sont pas telles de leur nature, mais qui le deviennent par l'usage; comme sont ces mots *Tsien*, devant, *heou*, après; *chang* au-dessus; *hia* en bas, & autres semblables. Ce sont des prépositions, si elles sont liées à un Verbe, & qu'elles le précedent. Ce sont des post-positions, si elles sont liées à un nom, & qu'elles le suivent, par exemple, *sien tso*, je fais avant: *Heou lai*, je viens après; *chang tscou*, je vais en haut: *hia tseou*, je viens en bas. Ce sont des Prépositions, parce qu'elles précedent le Verbe. Mais ces mots suivans, *fang tsien* devant la maison; *muen heou* derriere la porte: *tcho chang* sur la table, *ti hia*, au bas de la terre, sont des post-positions, parce qu'elles suivent le nom.

Il faut dire la même chose de *nui*, dedans; *vai* au-dehors, & d'autres mots semblables.

DES ADVERBES.

La Langue Chinoise n'a point de mots, qui soient proprement adverbes: ils ne le deviennent que par l'usage, ou par l'endroit du discours, où ils sont placez. Souvent il faut plusieurs mots pour exprimer les adverbes des autres Langues. Ils n'en ont aucun de démonstratif, ni de propre à appeller, & à exhorter: il faut alors se servir des noms ou des verbes. Voici ceux qui sont en usage. Pour

Désirer.	*Pa pou te*	plût à Dieu.
Interroger	*Ju ho*	de quelle façon.
	Ho ju	de quelle maniere.
	Tseng mo	comment.
Répondre	*Chi oui tse gen*	certainement.
Confirmer	*Tching tie*	véritablement.
	Co gen	très-certainement.
	Ching tching tie	très-véritablement.
Nier & défendre	*Pou* ou bien *mo.*	non.
	Pou jo	cela ne convient pas.
	Pou gen	non certes.
Douter	*Hoe*, ou bien *Hoe tche*	peut-être.
Choisir.	*Ving*	mieux, plûtôt ceci que cela.
Comparer	*Keng*, ou bien, *Keng to*	beaucoup plus.
	Keng chao	beaucoup moins.
	Keng hao	mieux.
Ramasser	*Tong*, ou bien *Y tong*	ensemble.
Séparer.	*Ling*	de plus.
	Ling vai	séparément.
Augmenter.	*Kin*	diligemment.
	Kiang	fortement.

Le tems	*Kin ge*	aujourd'hui.
	Ming ge	demain.
	Tſo ge	hier.
	Tſien ge	avant-hier.
	Heou ge	après-demain.
Le lieu	*Tche li*	ici.
	Tſée	de-là, ou, par-là.
Le nombre	*Y Tſée*	une fois.
	Eul tſée	deux fois.
	Tchang tchang	ſouvent.
L'ordre.	*Ti y*, ou bien *teou y*	premierement.
	Heou mien	enſuite.
	Tchong, ou *tong*	enfin.
L'évenement.	*Hoe gen*	peut-être.
La ſimilitude	*Ju*	comme.
L'adverſité	*Pou ju*	non pas comme.
	Pou Tong	diſſemblablement.
La qualité	*Chao*	peu.
	To	beaucoup.
	Keou.	aſſez.
Exclure	*Tan*	ſeulement.
Une choſe qui n'eſt pas encore faite.	*Tcha pou to*	preſque.

Des Nombres & de leurs Particules.

IL y a grand nombre de particules propres des nombres dans la Langue Chinoiſe : l'uſage en eſt fort fréquent, & on s'en ſert d'une maniere qui ne convient qu'à cette Langue : car chaque choſe a une particule ſignifiant le nombre qui eſt propre de cette choſe. Au lieu que dans notre Langue, un, deux, trois, s'appliquent à differentes choſes, & que nous diſons un homme, une femmes deux hommes, deux femmes ; ce ſeroit pour un Chinois une maniere de s'exprimer groſſiere & barbare. Il faut que chaque nombre s'exprime par une particule propre de chaque choſe. C'eſt ce que des exemples feront mieux comprendre. Commençons d'abord par rapporter les nombres Chinois, & nous viendrons enſuite aux particules de nombre, dont il faut ſe ſervir pour chaque choſe.

Nombres Chinois.

Y,	un.	*chéy*,	onze.
eul,	deux.	*eul ché*,	vingt.
san,	trois.	*san ché*,	trente, &c.
ssë,	quatre.	*pe*,	cent.
ou,	cinq.	*eul pé*,	deux cens.
lou,	six.	*y tsien*,	mille.
tsi,	sept.	*y ouan*,	dix mille.
pa,	huit.	*eul ouan*,	vingt mille.
kieou,	neuf.	*che ouan*,	cent mille.
che,	dix.	*y pé ouan*,	un million.

Particules de Nombre.

CO se dit des hommes ; *y co gin*, un homme, *y co fougin*, une femme.

Hoei, se dit des hommes illustres ; *y hoei gin*, une personne illustre.

Tche ou *tchi* se dit des vaisseaux, des chiens, des poules, & de toute autre chose, qui, bien que seule, doit avoir un pareil, comme sont les souliers, les bas, &c. C'est pourquoi l'on dit *y tchi tchuen*, un Navire ; *y tchi keou* ; un chien ; *y tchi hiai*, un soulier ; *y tchi ki*, une poule.

Tiao se dit des choses qui sont longues, qu'on suspend ; *y tiao lou*, un encensoir & *y tiao ching*, une corde.

Ouei se dit proprement des poissons ; *y ouei yu* un poisson.

Keu se dit des courroyes, lanieres ; *y ken tai*, une courroye.

Tchang se dit du papier, de la table, du siége ; *y chang tchi*, une feüille de papier ; *Y tchang tcho*, une table, *y tchang y*, un siege.

Pa, se dit des couteaux, épées, éventails, *y pa tao*, un sabre ou epée ; *y pa chen*, un éventail.

Choang se dit des choses pareilles, qui se joignent ordinairement ensemble, *y choang hiai*, une paire de souliers ; *y choang oua* une paire de bas.

Kien se dit des chambres ou maisons ; *y kien fang*, une maison, ou une chambre

Fo se dit des morceaux entiers de drap, ou d'étoffe de soye, *y fo pou*, un drap, *y fo cheou*, piéce d'une certaine espece de soye. Il se dit aussi des peintures.

Mey se dit des perles & des choses précieuses ; *y mei tchin*, une perle.

Thu, se dit des odeurs ; *Y tchu hiang*, une pastille.

Pi, se dit encore des habits de drap ou de soye, mais plus proprement du cheval. *Y pi ma*, un cheval.

Pen, se dit des livres ; *Y pen chu*, un livre

Ting, se dit des bonnets ou chapeaux ; *Y ting kin*, un bonnet.

Tso, se dit des grandes maisons & des murailles ; *Y tso fang*, une maison ; *Y t[...]* *tching*, un mur.

Teng, se dit proprement des bœufs ou des vaches ; *Y teng nieou*, un b[...]

Mouen, se dit des mousquets ; Y[...] *tçiang*, un canon de fusil.

To, se dit proprement des fle[...] *to hoa*, une fleur.

Ling, se dit des vêtemens. *Y l[...]* une robbe.

Tai ou *pen*, se dit des Comédies ; *Y tai*, ou *Y pen hi*, une Comédie.

Co, se dit des arbres ; *Y co chu*, un arbre.

Mien, se dit des étendarts. *Y mien ki*, un étendart.

Tao, se dit des lettres, & des paquets de papier ; *Y tao cheou chi*, un livre de vers.

Tchin, se dit des chaises à porteur, & des chariots ; *Y tchin kiao*, une chaise à porteur.

Quan, se dit des plumes & des pinceaux ; *Y quan pi*, une plume.

Co, se dit des bleds & des légumes ; *Y co mi*, un grain de ris, &c.

DU

DU PAPIER,
DE L'ENCRE, DES PINCEAUX,
DE L'IMPRIMERIE,
ET
DE LA RELIEURE DES LIVRES
DE LA CHINE.

Anciennement, & dans les tems les plus reculez, les Chinois n'avoient point de papier : ils écrivoient sur des planches de bois, & sur des tablettes de bambou.

Au lieu de plume ou de pinceau, ils se servoient d'un stile ou d'un poinçon de fer. Ils écrivoient aussi sur le métal, & les curieux de cette Nation conservent encore aujourd'hui des plaques, où l'on voit des caractéres tracez fort proprement : mais il y a très-long-tems qu'ils ont inventé l'usage du papier. Il est si fin, que plusieurs ont crû en France, qu'il se faisoit de soye ; mais ils ne faisoient pas attention qu'on ne peut, en foulant la soye, la briser, autant qu'il est nécessaire, pour en composer une pâte uniforme.

Le papier de la Chine se fait de l'écorce de Bambou, & d'autres arbres. Le bambou est un arbre assez semblable à un long roseau, en ce qu'il est creux en dedans, & a des nœuds d'espace en espace ; mais bien different, en ce qu'il est beaucoup plus gros, plus uni, plus dur, & plus fort. On ne met en usage que la seconde peau de l'écorce, qui est molle & blanche : on la broye avec de l'eau claire. Les formes dont on se sert pour élever cette matiere, sont longues & larges ; en sorte qu'on voit des feüilles longues de dix, de douze pieds, & davantage. On trempe chaque feüille de papier dans l'eau d'alun, qui tient lieu de colle ; & c'est ce qu'on appelle papier fané, parce que *fan* en Chinois, signifie alun. Cet alun empêche le papier de boire, & lui donne un tel éclat, qu'on croiroit qu'il est argenté, ou vernissé. Ce papier est blanc, doux, & uni, sans qu'il y ait rien de raboteux, qui puisse arrêter le pinceau, & en séparer les filets. Comme il est d'écorce d'arbre, il se coupe plus aisément que celui d'Europe : il est susceptible d'humidité ; la poussiere s'y attache, & insensiblement les vers s'y mettent, si l'on manque d'attention à les en préserver. Pour prévenir ces inconvéniens, c'est une nécessité de battre souvent les livres, & de les exposer au Soleil.

Outre le papier qui se fait d'écorce d'arbre, on en fait aussi de coton ; & c'est le plus blanc, le plus beau, & le plus d'usage. Il n'est pas sujet aux inconvéniens dont je viens de parler ; car il se

conserve aussi-bien, & dure autant que le papier d'Europe.

Le peu que je viens de dire en général du papier de la Chine, se confirmera encore mieux par le détail où je vais entrer, & où je ne dirai rien, qui ne soit tiré d'un Ouvrage Chinois, qui a paru sous la présente Dynastie. C'est un Recueïl curieux, & qui est estimé des Sçavans. On y parle de l'invention du *tchi*, c'est-à-dire, du papier, de sa matiere, de ses qualitez, de sa forme, & des différentes sortes qui s'en fabriquent.

L'Auteur Chinois dit d'abord que cette invention est fort ancienne; mais il avouë qu'on ne sçait pas précisement, en quel siécle on en doit placer l'origine. Dans les premiers tems, les caractéres *Kien* & *tse* qu'on employoit au lieu de *tchi*, pour signifier la matiere sur laquelle on écrivoit, confirment par leur figure, ce que cet Auteur rapporte, sçavoir, qu'alors après avoir comme bruni & rendu plus souples de petites planches de bambou, en les faisant passer par le feu, sans cependant en enlever la peau; l'on traçoit dessus des lettres avec un fin burin: de ces petites planches enfilées l'une après l'autre, se formoit un volume. Il étoit de durée, & capable par sa solidité de résister aux injures de l'air; mais son usage étoit incommode & embarrassant.

On eut donc recours à une autre méthode. Il est certain que dès la Dynastie des *Tsin* avant J. C. & par conséquent sous la Dynastie suivante des *Han*, on écrivoit sur des pieces de soye & de toile. C'est pour cela que la lettre *tchi* est composée tantôt du caractere *se* qui veut dire, soye, & tantôt du caractere *kin*, qui signifie toile. On coupoit la piece de soye ou de toile, selon la forme plus ou moins grande, qu'on vouloit donner au Livre.

Enfin en l'année 95. de l'Ere Chrétienne sous les *Tong han*, c'est-à-dire, sous les *Han*, qui avoient transporte leur Cour dans une Province plus à l'Orient, que les *Han* leurs * prédecesseurs, un grand Mandarin du Palais nommé *Tsai lun*, inventa sous le regne de *Ho ti* une meilleure forme de papier, qui porta son nom: *Tsai heou tchi*, papier du Seigneur *Tsai*.

Ce Mandarin mit en œuvre l'écorce de différens arbres, & de vieux morceaux de pieces de soye & de chanvre déja usé, à force de faire boüillir cette matiere, il lui donna une consistence liquide, & la réduisit à une espéce de bouillie, dont il forma différentes sortes de papier. Il en fit même de la bourre de soye, qu'on nomma papier de filasse. Peu après l'industrie Chinoise perfectionna ces découvertes, & trouva le secret de polir le papier, & de lui donner de l'éclat.

Un autre Livre intitulé *Sou y kien tchi pou*, qui traite le même sujet, dit que dans la Province de *Se tchuen* le papier se fait de chanvre: *Kao tsong*, troisiéme Empereur de la grande Dynastie des *Tang*, fit faire un excellent papier de chanvre, où il faisoit écrire ses ordres secrets; que dans la Province de *Fo kien*, il se fait de tendres bambous; que dans les Provinces du Nord, on y employe l'écorce des mûriers; que dans la Province de *Tche kiang*, on se sert de la paille de bled ou de ris; que dans la Province de *Kiang nan* il se tire du parchemin des cocons à soye: on le nomme *Lo ouen tchi*. Il est fin, uni, & propre pour des Inscriptions & des Cartouches. Enfin, que dans la Province de *Hou quang*, c'est l'arbre *Tchu* ou *Ko tchu*, qui fournit la matiere du papier.

En parlant des différentes sortes de papier, il en nomme une espece dont les feüilles sont longues de trois, & même de cinq *tchang* Chinois, (un *tchang* a dix pieds de longueur): il indique ceux qui ont trouvé le secret de le teindre en différentes couleurs, & en particulier il parle de la maniere de l'argenter, sans y employer d'argent: c'est une invention dont on fait honneur à l'Empereur *Kao ti*, de la Dynastie de *Tsi*. Je l'expliquerai

* Les *Si han* tinrent leur Cour à *Si ngan fou*, Capitale de la Province de *Chensi*. Les *Tong han* la transporterent à *Lo yang*, ou *Ho nan fou*, Ville de la Province de *Honan*.

plus bas. Il n'a pas oublié le papier de la Corée, qui se fait, dit-il, de cocons de soye: & il rapporte que c'est de ce papier, que les Coréens payoient leur tribut à l'Empereur, dès le septiéme siecle, sous le regne des *Tang*.

Ce que je viens de dire, fait assez voir que l'invention du papier est fort ancienne à la Chine. *Choue ouen*, Auteur Chinois, qui écrivoit sous le regne des *Han*, prétend que dès les premiers tems, on a eu le secret de rassembler la bourre de soïe ou de coton, c'est-à-dire, les parties qu'on ne pouvoit ni filer, ni devider, & d'en faire un corps sur lequel on traçoit aisément des caracteres. Ce secret se sera perdu en partie pendant les révolutions de l'Etat, & apparemment n'aura-t-il été recouvré, que sous la Dynastie de *Tsin*.

Il est certain que le papier Chinois a un avantage sur celui d'Europe, en ce qu'on en fait des feüilles d'une longueur extraordinaire, & que d'ailleurs étant également blanc, il est beaucoup plus doux, & plus uni: le pinceau dont les Chinois se servent pour écrire, ne s'accommoderoit point d'un fond tant soit peu raboteux, & auroit de la peine à bien finir certains traits délicats.

Quand on a dit que le papier de la Chine n'est pas de durée, & qu'il se coupe aisément, on a voulu sans doute parler du papier fait de bambou: cela est vrai dans un sens; car il est sujet à se couper, lorsqu'on lui a donné une teinture d'alun, comme on a accoûtumé de faire, pour le rendre propre à notre usage, parce que sans cette teinture il boiroit notre encre. Mais hors de-là, quelque mince qu'il soit, on le manie, & on le plie de toutes les façons, sans craindre de le déchirer.

La consommation de papier est si grande à la Chine, qu'il n'est pas étonnant qu'on en fabrique de toutes sortes de matieres. Outre la quantité surprenante dont il faut pourvoir les Lettrez & les Etudians, qui sont presque sans nombre, & fournir les boutiques des Marchands; il n'est pas concevable combien il s'en consomme dans les maisons des Particuliers. Un côté des chambres n'est que fenêtres avec des chassis de papier: sur le reste des murailles, qui sont enduites de chaux, on colle du papier blanc, & par-là on les conserve blanches & unies: le platfonds consiste en un chassis garni de papier, sur lequel on trace divers ornemens. Si l'on a dit avec raison, qu'on voit briller les appartemens Chinois de ce beau vernis, que nous admirons en Europe, il est également vrai que dans la plûpart des maisons on n'apperçoit que du papier. Les Ouvriers Chinois ont le talent de le coller très-proprement, & l'on a soin de le renouveller tous les ans.

Ce n'est que la pellicule intérieure de différens arbres, qu'on employe pour faire le papier: le bambou a cela de particulier, de même que l'arbrisseau qui porte le coton, qu'on se sert, non de son écorce, mais de sa substance ligneuse, moyennant les préparations suivantes.

Dans une forêt des plus gros bamboux, on fait choix des jets d'un an qui ont acquis la grosseur du gras de la jambe d'un homme puissant. On les dépoüille de leur premiere pellicule verte, puis on les fend, & on les divise en plusieurs bandes étroites de six à sept pieds de longueur. Il est à remarquer que le tronc du bambou étant composé de fibres longues & droites, il est très-aisé de le fendre de haut en bas, au lieu qu'en travers il résiste extrêmement à la coupe. On ensevelit dans une mare d'eau bourbeuse, ces bandes étroites qu'on a fenduës, afin qu'elles y pourrissent en quelque sorte, & que cette macération produise la solution des parties compactes & tenaces. Au bout d'environ quinze jours on retire les bamboux de la mare; on les lave dans une eau pure, on les étend dans un large fossé, & on les couvre abondamment de chaux. Après quelques jours on les en retire, & les ayant lavez une seconde fois, on les réduit en

une espece de filamens, & on les expose au Soleil, afin qu'ils se séchent, & qu'ils blanchissent. Puis on les jette dans de grandes chaudieres, où on les fait bien boüillir, & ensuite on acheve avec les pilons de les réduire en une pâte fluide.

L'Auteur Chinois ajoûte, que sur les montagnes & dans les lieux incultes, on trouve une plante sarmenteuse d'une peau lissée, & glissante au toucher. C'est ce qu'exprime son nom *Hoa teng*: on l'appelle aussi *Ko teng*: parce qu'elle produit de petites poires aigrelettes, d'un verd blancheâtre, & bonnes à manger. Ses tiges grosses comme des seps de vigne, rampent à terre, ou s'entortillent autour des arbres. Voici, selon notre Auteur, quel est son usage.

On coupe différentes tiges de cette plante sarmenteuse, qu'on laisse tremper quatre à cinq jours dans l'eau : alors il en sort un suc onctueux & gluant, qui ressemble à une espece de colle ou de gomme : on mêle cette eau gommée avec la matiere du papier : il faut la mêlanger à peu près de la même sorte, que les peintres temperent leurs couleurs, & éviter d'en mettre trop, ou trop peu. L'expérience apprend le juste milieu qu'on doit garder. Peut-être au défaut du *Ko teng* pourroit-on y employer le fruit du guy, qui est naturellement visqueux, ou l'écorce intérieure du houx, laquelle étant pourrie & pilée dans des mortiers, se réduit en une pâte gluante.

Quand on a mêlé le suc du *Ko teng* avec les parties du bambou, délayées de telle sorte, qu'elles ressemblent à de l'eau trouble & pâteuse, on verse cette eau dans de larges & profonds réservoirs qu'on a préparez, & qui doivent être composez de quatre murailles à hauteur d'appui, tellement mastiquées au fond & aux parois, que la liqueur ne puisse ni couler, ni pénétrer : alors des ouvriers placez aux côtez du réservoir, enlevent avec des moules la surface de la liqueur, qui devient presque aussitôt papier. Sans doute que le suc mucilagineux & gluant du *Ko teng*, en lie les parties, & contribue beaucoup à rendre le papier si uni, si doux, & si poli ; ce que n'a point le papier d'Europe, au moment qu'il se forme.

Le chassis destiné à lever les feüilles de papier, dont le cadre est aisé à démonter, à hausser, & à baisser, n'est point garni de fil de fer comme en Europe, mais de fil de bambou. Ce sont de petites baguettes, qu'on tire plusieurs fois par une filiere faite de plaques d'acier, & qu'on rend aussi fines & aussi déliées que le fil de fer. On les cuit au feu dans de l'huile, pour les en pénétrer, afin que le chassis entre légerement dans l'eau, & qu'il n'y enfonce qu'autant qu'il est nécessaire, pour lever les feüilles de papier.

Quand on veut avoir des feüilles d'une grandeur extraordinaire, on a soin que le réservoir & le chassis, soient grands à proportion. On suspend une poulie, & on y passe des cordons, dont le mouvement doit être extrêmement libre. Ces cordons soutiennent le cadre, & au moment qu'on l'éleve, des ouvriers placez à côté du réservoir, aident à lever la feüille, en maneuvrant d'une maniere égale & uniforme.

L'auteur Chinois rapporte un moyen de faire sécher ces feüilles nouvellement levées. Il faut, dit-il, bâtir une muraille qui soit creuse en dedans, & qui dans sa largeur soit bien blanchie. On ménage une ouverture à un côté de cette muraille, & par un tuyau on y introduit la chaleur d'un fourneau voisin : le côté opposé doit avoir une petite issue, afin que la fumée s'éxhale. Avec le secours de cette espéce de poële, on séche les nouvelles feüilles de papier, [illegible]que à mesure qu'on les a levées.

Le papier qui *se fait de bambou*, [illegible] ni le seul, *ni le meilleur*, ni le plus *commun qui se fasse* à la Chine. On y employe beaucoup d'autres arbres, *sur tout* ceux qui abondent le plus en séve ; les mûriers

mûriers : par exemple, les ormes, le corps de l'arbrisseau qui produit le coton, le chanvre, & plusieurs autres especes d'arbres, dont les noms sont inconnus en Europe. Dabord on ratisse légerement la mince superficie de l'arbre qui est verdâtre; ensuite on détache l'écorce intérieure en forme de longues aiguillettes très-déliées, qu'on blanchit à l'eau & au Soleil; après quoi on les prépare de la même maniere que le bambou.

Mais le papier qui est le plus en usage, & dont on se sert communément, c'est celui qui se fait de l'écorce intérieure de l'arbre nommé *Tchu kou*, autrement *Kou chu* : & c'est pourquoi ce papier s'appelle *Kou tchi*. Quand on rompt ses branches, l'écorce se détache en forme de longs rubans : à en juger par ses feüilles, on croiroit que c'est un mûrier sauvage, mais par son fruit il ressemble plus au figuier. Ce fruit tient aux branches, sans qu'on y apperçoive de queuë : quand on l'arrache avant sa parfaite maturité, il rend du lait de même que les figues, par l'endroit qui le tenoit attaché aux branches. Cent traits de ressemblance avec le figuier & le mûrier, feroient croire que c'est une espéce de sycomore. Il semble néanmoins avoir plus de rapport avec l'espéce d'arbousier, nommé adrachne, qui est d'une grandeur médiocre, dont l'écorce unie, blanche, & luisante, se fend en Eté par la sécheresse. L'arbre *Tchu kou*, de même que l'arbousier, croît sur les montagnes, & dans des endroits pierreux.

L'herbier Chinois nous apprend la maniere dont on doit élever l'arbre *Tchu kou*, afin d'avoir une écorce si utile en abondance, & dans le dégré de maturité nécessaire, pour en fabriquer du papier. Il faut, dit-il, à l'équinoxe du Printems prendre la graine de cet arbre, & après l'avoir lavée, la mêler avec de la semence de sesame, que les Portugais nomment gergelin, & la jetter en terre pêle mêle. Le gergelin poussera avec les premiers jets de l'arbre *Tchu kou*, mais il faut bien se donner de garde de le couper ni en Automne, ni en Hyver. Il faut attendre le Printems suivant; alors on met le feu dans le champ, & dès cette année là même, on verra croître considérablement les plans *Tchu kou*. Au bout de trois ans il est en état d'être coupé, pour en fabriquer le papier.

Quand il s'agit d'affermir le papier, & de l'empêcher de boire, les Chinois lui donnent une teinture d'alun : pour exprimer cette opération, les Européans ont inventé le terme de faner, parce que le mot Chinois *Fan* signifie alun. Voici quelle est leur méthode. On prend six onces de colle de poisson bien blanche & bien nette : on la hache fort menu, & on la jette dans douze écuellées d'eau pure, qu'on fait ensuite boüillir : il faut sans cesse la délayer, en sorte qu'il n'y reste aucun grumeau de la colle. Quand le tout a été réduit en une forme liquide, on y jette trois quarterons d'alun blanc & calciné qu'on y fait fondre & incorporer. Cette mixtion se verse dans un grand & large bassin, sur lequel on met en travers une baguette ronde & bien polie. Ensuite on passe l'extrémité de chaque feüille dans toute sa largeur, entre une autre baguette fendue d'un bout à l'autre, dont on sert bien les deux parties : puis en plongeant doucement la feüille de papier, on en tire aussitôt ce qui y est entré, en le faisant glisser sur la baguette ronde. Quand toute la feüille a passé lestement par ce bain, où elle s'est blanchie & affermie, la longue baguette qui embrasse la feüille à son extrémité, se fiche dans un trou de muraille, où la feüille reste suspendue pour se sécher. C'est là tout le secret qu'ont les Chinois de donner au papier du corps, de la blancheur, & même de l'éclat. Un Auteur Chinois prétend que ce secret leur est venu du Japon.

C'est le lieu de parler ici d'un autre secret qu'ont les Chinois, d'argenter le papier à peu de frais & sans y employer

de feüilles d'argent. Il faut prendre sept *Fuen*, ou deux scrupules de la colle de peau de bœuf, trois *Fuen* d'alun blanc, & demie livre de belle eau, faire cuire le tout à petit feu jusqu'à la consomption de l'eau, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il ne s'éleve plus de fumée ni de vapeur. On doit avoir soin que cette mixtion soit très-pure & très-nette. Alors on étend sur une table bien unie, les feüilles de papier fait de l'arbre qui porte le coton. Ce papier se nomme *Se lien tchi*: on met sur ces feüilles avec le pinceau, deux ou trois couches de la colle d'une maniere égale & uniforme. Il est aisé de s'appercevoir quand cette liqueur appliquée a de la consistence & ne coule point; si elle paroît encore s'étendre, il faut revenir à une nouvelle couche. Enfin on prend de la poudre de talc, préparée de la maniere que je l'expliquerai plus bas; on la passe par un tamis très-fin, ou par une piéce de gaze bien serrée, & l'on répand uniformément cette poussiere, sur les feüilles disposées à la recevoir : après quoi on suspend ces feüilles à l'ombre pour se sécher : quand elles sont séches, on les remet sur la table, & avec du coton neuf, on les frotte doucement pour en faire tomber le superflu du talc, qui peut servir pour une autre occasion. On pourroit même employer simplement cette poussiere, en la détrempant dans l'eau mêlée de colle & d'alun, & tracer à son gré des figures sur le papier.

Quoique je n'aye parlé que de l'espéce de papier fait de l'arbrisseau qui porte le coton, ce n'est pas à dire qu'on ne puisse argenter toute sorte de papier, s'il est bien uni, & si l'on y employe le talc préparé de la maniere suivante.

Il faut faire choix du talc qui est fin, d'un blanc de neige, & transparent : le talc vient de la Province de *Se tchuen* : celui qu'apporte les Moscovites, est le meilleur. Les Chinois nomment ce minéral *Yun mou che*, c'est-à-dire, pierre matrice des nuages, parce que chaque feüille qu'on en sépare, est une espéce de nuée transparente.

Quand on a bien choisi la pierre de talc, il faut la faire boüillir dans de l'eau environ quatre heures. Après l'avoir retiré du feu, on la laisse encore dans l'eau un ou deux jours : ensuite on la lave bien, & on la met dans un sac de toile, où on la brise à grands coups de maillet. A dix livres de talc brisé, on ajoûte trois livres d'alun blanc : on moud le tout dans un petit moulin, qui se tourne à la main avec une espéce de manivelle : puis on le passe par un tamis de soye, & après avoir recüeilli ce qui a passé, on le jette dans l'eau qu'on fait tant soit peu boüillir. Quand la matiere est tout-à-fait reposée, & que l'eau est devenue pure, on la fait écouler par inclination. Ce qui reste au fond ayant été exposé au Soleil, fait une masse qu'on porte dans le mortier, pour le réduire en poudre impalpable. On passe encore cette poussiere par le tamis, & on l'employe de la maniere que je l'ai expliqué ci-dessus.

Je ne dois point oublier en finissant cet article, une manufacture assez singuliere, qui est à l'extrémité d'un Fauxbourg de *Peking*, où il se fait un r'habillage de papier, dont le débit est fort grand : c'est-à-dire, que ces ouvriers ramassent tout ce qu'ils peuvent trouver de vieux papier usé, pour en faire de nouveau, qu'ils ont l'art en quelque sorte de rajeunir : peu importe que ce papier soit écrit, qu'il ait été collé sur des chassis ou sur des murailles, ou qu'il ait servi à d'autres usages, tout leur est bon, & on leur en apporte des Provinces, qu'ils achetent à un prix très-modique.

Ces ouvriers occupent un assez long Village, dont les maisons sont adossées contre les sépultures : chaque maison une enceinte de murailles bien blanchies avec de la chaux. Là on voit dans chaque maison de grands monceaux de vieux papiers qu'ils ont ramassez : s'il

s'en trouve beaucoup de fin, ils en font le triage. Ils jettent ces morceaux de vieux papiers dans de grands paniers plats & assez serrez; ils vont ensuite près d'un puits & sur une petite pente pavée, ils lavent de toute leur force ce vieux papier, ils le manient avec la main; & le foulent avec les pieds pour le décrasser, en ôter les souillures, & le réduire en une masse informe : puis ils font cuire cette masse, & après l'avoir bien battue jusqu'à ce que la matiere se trouve au point qu'il faut pour en lever des feüilles, ils la versent dans un réservoir. Ces feüilles ne sont que d'une grandeur médiocre : quand ils en ont levé une assez bonne pile, ils la portent dans l'enclos voisin, où séparant chaque feüille avec la pointe d'une éguille, ils l'appliquent encore toute humide contre la muraille qui est très-unie & très-blanche. Dès que l'ardeur du Soleil a séché toutes ces feüilles, ce qui se fait en peu de tems, ils les détachent & les rassemblent.

L'invention du papier eût été peu utile aux Chinois, si en même tems ils n'eussent inventé une espece d'encre propre à y tracer leurs caracteres. L'encre dont ils se servent, se fait du noir de fumée, qu'ils tirent de diverses matieres, & principalement des pins, ou de l'huile qu'ils brûlent. Ils y mêlent des parfums, qui corrigent l'odeur forte & désagréable de l'huile. Ils lient ensemble ces ingrédiens, jusqu'à ce qu'ils prennent consistence, & qu'ils forment une pâte, qui se met dans différens petits moules de bois. Ces moules sont fort bien travaillez, & impriment sur la pâte toutes les figures qu'ils veulent : ce sont d'ordinaire des figures d'hommes, de dragons, d'oiseaux, d'arbrisseaux, de fleurs, & d'autres choses semblables : l'un des côtez est presque toûjours semé de caracteres Chinois. On lui donne la forme de bâton, ou de tablettes. L'encre la plus estimée est celle qui se travaille à *Hoei tcheou*, Ville de la Province de *Kiang nan*. La maniere de la faire demande bien des façons, & elle a bien des dégrez de bonté, suivant lesquels elle est plus ou moins chere. On a essayé de la contrefaire en Europe, sans qu'on ait pû y réussir. Les Peintres & ceux qui se plaisent au dessein, sçavent de quelle utilité elle est pour faire leurs esquisses, parce qu'elle prend toutes les diminutions qu'on veut lui donner. On se sert aussi à la Chine d'encre rouge; mais ce n'est gueres qu'aux titres & aux inscriptions des Livres. Au reste tout ce qui a rapport à l'Ecriture, est si noble & si estimé des Chinois, que les Ouvriers occupez à faire de l'encre, ne sont point regardez comme exerçans un Art servile & mécanique.

Le même Auteur Chinois que je viens de citer sur ce que j'ai dit du papier de la Chine, & qui me fournit ce que je vais dire, assure que l'invention de l'encre est d'un tems presque immémorial, mais qu'il a fallu bien des années pour la porter au degré de perfection où elle est maintenant.

D'abord on se servoit pour écrire d'un noir de terre; & en effet la lettre *me*, qui signifie encre, présente en bas dans sa composition le caractere *tou*, qui veut dire terre, & en haut le caractere *he*, qui signifie noir. Selon quelques-uns on tiroit un suc noir de cette pierre : selon d'autres après l'avoir mouillée, on la frottoit sur le marbre, & on en exprimoit une liqueur noire. Il y en a qui prétendent qu'on la calcinoit au feu, & qu'après l'avoir réduite en une poudre très-fine, on en formoit l'encre.

Au reste, selon notre Auteur, cet usage est si ancien, que le célebre Empereur *Vou vang*, qui, comme on sçait, fleurissoit 1120. ans avant l'Ere Chrétienne, en tiroit cette moralité : « Comme la » pierre *me*, dont on se sert pour noircir les Lettres gravées, ne peut jamais devenir blanche; de même un cœur noirci » d'impudicitez, retiendra toûjours sa noirceur.

Sous les premiers Empereurs de la

Dynastie des *Tang*, c'est-à-dire, environ vers l'année 620. de l'Ere Chrétienne, le Roy de Corée envoyant son tribut annuel à l'Empereur de la Chine, lui offrit des piéces d'encre, qui étoient faites d'un noir de fumée, qu'on avoit recueilli de vieux pins brûlez, & où l'on avoit incorporé de la colle de corne de cerf pour lui donner de la consistance. Cette encre avoit un tel éclat, qu'il sembloit qu'on y eût appliqué une couche de vernis.

L'industrie Chinoise fut piquée d'émulation : on tâcha d'imiter l'artifice des Coréens, & après divers essais on y réussit ; mais on ne fut bien content que sur la fin de la même Dynastie, vers l'an 900. de J. C. car ce ne fut qu'en ce tems-là qu'on vint à bout de faire la belle encre, telle qu'elle est maintenant en usage.

En l'année 1070. de l'Ere Chrétienne, sous le regne de *Chin tsong*, on rafina encore sur la matiere de l'encre qu'on nomma Impériale, *yu me*, parce qu'on s'en servoit dans le Palais. Le noir de fumée qui y entroit, coûtoit plus à ramasser, & étoit beaucoup plus fin ; on ne brûloit plus de simples pins, comme auparavant ; mais on brûloit de l'huile dans des lampes à plusieurs mêches : la fumée se rassembloit sous un petit ciel d'airain, & en se condensant, elle formoit la suye qu'on désiroit. En la malaxant, on y ajoûtoit du musc, pour lui donner une bonne odeur.

Notre Auteur ne dit point quelle sorte d'huile on y employoit, ni de quelle façon on ménageoit la matiere, pour avoir plus de noir, & mieux conditionné ; car il y a des regles à observer pour tout cela : selon les apparences on se servoit de l'huile de gergelin. L'huile d'olive ou de noix, qui n'est point en usage à la Chine, seroit sans doute meilleure.

Un autre Livre Chinois, intitulé, la maniere de faire de l'encre, donne une recette pour en faire de bonne, où il fait entrer des drogues, qu'il n'est pas aisé de faire connoître en Europe.

On prend, dit-il, 1°. dix onces de noir de fumée, ou de suye tirée des pins. 2°. Des plantes *Ho hiang*, & *Kan sung*. 3°. On y joint du suc de gingembre. 4°. Des gousses ou siliques, nommées *Tchu hia tsao ko*. On fait d'abord boüillir dans de l'eau ces quatre derniers ingrédiens ; lorsque par la cuisson la vertu des végétaux en aura été tirée, on jette le marc. Cette liqueur déja épaissie, étant rassise & clarifiée, se remet sur le feu pour lui donner la consistence d'une pâte, & sur le poids de dix onces de cette mixtion, on dissoud quatre onces de la colle nommée *O kiao*, où l'on aura incorporé trois feüilles d'or & deux d'argent. Quand tout est ainsi préparé, on y mêle les dix onces de noir de fumée, afin d'en former un corps. Cette composition doit être long-tems battuë avec l'espatule. Enfin on la jette dans des moules, pour en former des tablettes. Peu après il faut enterrer l'encre dans un long espace plein de cendres froides, où elle restera ensevelie cinq jours durant le Printems ; trois jours, si c'est en Eté ; sept jours en Automne, & dix en Hyver ; & c'est la derniere façon qu'on lui donne.

Ces connoissances sont assez imparfaites, parce qu'il n'est pas aisé de sçavoir quelles sont ces plantes designées par des noms Chinois. Un de nos Missionnaires m'a envoyé ses conjectures, qui peuvent aider à les découvrir, s'il y en a de semblables en Europe, ou du moins à leur en substituer d'autres, capables de donner à l'encre du corps, de l'odeur, & du lustre.

1°. Selon les Dictionnaires Chinois *Ho hiang* est une plante médicinale aromatique. Elle a les qualitez intrinseques du *Sou ho*, autre plante dont on tire une espece d'huile qui se vend à *Peking*, & que les Marchands mêlent souvent au beaume du Pérou, pour en augmenter la quantité. Cette huile tirée du *Sou ho*, paroît

paroît être le storax liquide, qui est une matiere visqueuse, de couleur grise, d'une odeur forte & aromatique, & qui a la consistence d'un beaume épais.

2°. Le *Kan sung* est une plante qui entre dans différentes compositions de parfums. Elle est d'une nature temperée & douce au goût, ainsi que le marque le terme *Kan*; ses feuilles sont très-fines & pressées. On ajoûte que cette plante est très-salutaire dans les douleurs de ventre.

3°. *Tsuya* est ainsi nommé, parce que le fruit de l'arbrisseau a la figure, la longueur, & la grosseur d'une défense de sanglier qui sort de la mâchoire d'en bas: on y ajoûte les deux termes *Tsao ko*, qui signifient une espece de corne noire, ce qui feroit croire que ce pourroit bien être le fruit carouge, ou silique, dont la figure approche de celle d'une corne, & qui est d'une couleur rouge & obscure. Il est seulement à observer que la silique Chinoise n'est pas si longue que celle du carouge, & qu'au lieu d'être platte, elle est presque ronde, pleine de cellules, contenant une substance moëleuse, d'un goût ingrat, & âpre.

4°. Au lieu de la colle *o kiao* qui se fait de la peau d'un Ane noir, avec une eau particuliere, qui ne se trouve que dans un endroit de la Province de *Chan tong*, on peut y employer la colle forte d'une autre espece, par exemple, celle que nous nommons *Taurina*.

5°. Le lit de cendres froides, où l'on ensevelit l'encre nouvellement faite, sert à attirer ce que la colle auroit laissé de trop fort & de trop tenace dans l'encre.

Je joins à cette premiere recette, une autre plus courte, & plus aisée qu'on tient des Chinois, & qui suffira peut-être pour faire de l'encre d'un beau noir, ce qu'on regarde comme une chose essentielle. Brûlez, disent-ils, du noir de fumée dans un creuset, & tenez le sur le feu, jusqu'à ce qu'il ne fûme plus: brûlez pareillement de l'inde dans un creuset, jusqu'à ce qu'il ne s'en éleve aucun souffle de fumée: (sans doute qu'ils entendent l'inde en maron, ou le suc d'inde mis en pain, qui vient de *Leao tong*:) faites dissoudre de la gomme adragant, & lorsque l'eau employée à la dissolution sera assez épaisse, ajoûtez-y le noir de fumée, & l'inde, & remuez-bien le tout avec l'espatule: ensuite jettez cette pâte dans des moules. Il faut prendre garde de ne pas mettre trop d'inde, qui donneroit un noir violet.

Une troisiéme recette beaucoup plus simple, & d'une exécution plus facile m'a été communiquée par le Pere Contancin, qui l'a eu de Chinois aussi bien instruits qu'on peut l'être: car on ne doit pas s'attendre que les habiles Ouvriers fassent part de leur secret; ils se donnent bien de garde de le divulguer, & ils en font mystere à ceux-mêmes de leur Nation.

On met cinq ou six mêches allumées dans un vase plein d'huile: on pose sur ce vase un couvercle de fer, fait en forme d'entonnoir: il le faut mettre à une certaine distance, en sorte qu'il reçoive toute la fumée. Quand il en a reçu suffisamment, on le leve, & avec une plume d'oye on en balaye doucement le fond, & l'on fait tomber le noir sur une feüille de papier bien sec & bien ferme. C'est ce qui sert à faire l'encre fine & luisante. La meilleure huile fait le noir plus luisant, & par conséquent l'encre la plus estimée & la plus chere. Le noir qui ne tombe point avec la plume, & qui est fortement attaché au couvercle, est plus grossier, & on l'employe à faire l'encre médiocre. On le détache en le raclant, & on le fait tomber dans un plat.

Après avoir ainsi levé le noir, on le broye dans un mortier, en y mêlant du musc, ou de l'eau odoriférante avec de bonne colle liquide, pour unir les parties. Les Chinois se servent ordinairement de la colle, qu'ils appellent *Nieou kiao*, colle de bœuf. Quand ce noir a pris

un peu de consistence, & qu'il commence à être réduit en pâte, on le jette dans des moules qu'on a fait faire, selon la forme qu'on veut donner aux bâtons d'encre; on y imprime avec un cachet fait exprès, les caractéres ou les figures qu'on veut, en bleu, en rouge, ou en or, & on les fait sécher au Soleil, ou à un vent sec.

On assure qu'à la Ville de *Hoei tcheou*, où se fait l'encre qui a le plus de réputation, les Marchands ont grand nombre de petites chambres, où ils tiennent des lampes allumées depuis le matin jusqu'au soir : chaque chambre est distinguée par l'huile qu'on y brûle, & par conséquent par l'encre qu'on y fait.

Cependant bien des Chinois sont persuadez que le noir de fumée, qui se recueille des lampes où l'on brûle de l'huile de Gergelin, n'est employé qu'à faire une espéce d'encre particuliere, qui est de prix, & que vû la quantité étonnante, qui s'en débite à bon marché, on doit y employer des matieres combustibles plus communes, & moins cheres.

Ils prétendent que le noir de fumée se tire immédiatement de vieux Pins, & que dans le district de *Hoei tcheou*, où se fait la meilleure encre, on a des fourneaux d'une structure particuliere pour y brûler ces Pins, & pour conduire la fumée par de longs canaux, dans de petites loges bien fermées, & dont les dedans sont tapissez de feüilles de papier. La fumée introduite dans ces loges, s'attache de tous côtez aux murs & au lambris, & s'y condense. Après un certain tems on ouvre la porte, & l'on fait une abondante recolte de noir de fumée. En même tems que la fumée de ces Pins qu'on brûle, se répand dans les loges, la résine qui en sort, coule par d'autres canaux qui sont à fleur de terre.

Il est certain que la bonne encre, dont il se fait un si grand débit à *Nan king*, vient du district de *Hoei tcheou*, & que celle qu'on fait ailleurs, ne lui est pas comparable. Peut-être les habitans de ce canton-là ont-ils un secret, qu'il est difficile d'attraper : peut-être aussi que le terroir & les montagnes de *Hoei tcheou* fournissent des materiaux plus propres à donner de bonne suye, qu'il ne s'en trouve ailleurs. Il y a quantité de Pins; & dans quelques endroits de la Chine, ces arbres fournissent une résine bien plus pure & plus abondante que nos Pins d'Europe. On voit à *Peking* des pieces de bois de Pin venues de Tartarie, qu'on a mis en œuvre depuis soixante ans, & davantage, lesquelles dans les chaleurs jettent quantité de grosses larmes de résine, qui paroît presque de l'ambre jaune. La nature du bois qui se brûle, contribuë beaucoup à la bonté de l'encre : l'espéce de suye qui se tire des fourneaux de verreries, & dont les Peintres se servent, pourroit bien être la plus propre pour la composition de l'encre Chinoise.

Comme l'odeur de la suye seroit très-désagréable, si l'on veut épargner la dépense du musc qu'on a coûtume d'y mêler, on peut embaumer les petites loges de parfums : leur odeur qui s'exhale dans ces loges, s'incorpore avec la suye attachée aux murailles en forme de mousse & de petits flocons, & l'encre qu'on en fait n'a point de mauvaise odeur.

Le même Auteur Chinois que j'ai cité, fait diverses observations que je ne dois pas omettre.

1°. Si vous voulez distinguer les divers dégrez de bonté de l'encre nouvellement faite, prenez un vase couvert du vernis le plus fin, appellé *Tsouan kouang tsi*; après avoir mouillé par le bout les différentes pieces d'encre, frottez-les sur le vase vernissé : les épreuves étant séches, exposez le vase au soleil; si vous voyez que la couleur de l'encre est tout-à-fait semblable à celle du vernis, cette encre est du premier ordre : elle est bien inférieure, si le noir est tant soit peu bleuâtre; s'il est comme cendré, c'est l'encre du plus bas prix, & la moins estimée.

2°. Le moyen de bien conserver l'encre, & d'empêcher qu'elle ne se gâte, c'est de la tenir bien enfermée dans une

boëte, où l'on ait mis de l'armoise parfaitement meure. Sur-tout ne l'exposez jamais aux rayons du Soleil; car elle se fendroit, & s'en iroit en piéces.

3°. On conserve quelquefois dans un cabinet par curiosité des bâtons d'encre chargez d'ornemens & de dorures : si quelqu'un de ces bâtons venoit à se briser, le moyen de réunir ensemble les deux piéces, ensorte qu'il ne paroisse aucun vestige de rupture, c'est d'y emploïer de l'encre même, de la réduire en pâte sur le marbre, & d'en frotter les morceaux cassez, en les pressant l'un contre l'autre. Laissez alors le bâton d'encre une journée entiere sans y toucher, & vous le trouverez aussi sain & aussi ferme, que s'il n'eût pas été cassé

4°. Quand on veut écrire, & finir délicatement les traits de pinceau, avant que de broyer l'encre sur le marbre, il faut avoir soin de le bien laver, afin d'en ôter tout ce qui y seroit resté d'encre du jour précédent. Pour peu qu'il en restât, elle nuiroit à la nature du marbre dont on se sert, & à la nouvelle préparation de l'encre. Du reste, pour laver le marbre, il ne faut point se servir d'eau chaude, ni d'eau fraîchement tirée du puits; mais d'une eau qu'on ait fait boüillir, & qui se soit réfroidie. Les meilleures pierres & les plus propres à préparer l'encre, s'appellent *Touanche*.

5°. Quand on a conservé long-tems de l'encre, & qu'elle est fort âncienne, on ne s'en sert plus pour écrire : elle devient, selon les Chinois, un excellent remede, qui est rafraîchissant, qui arrête les hemorragies de sang & les convulsions des petits enfans. Ils prétendent que par ses alkalis propres à absorber les acides morbifiques, elle adoucit l'âcreté du sang. La dose pour les personnes qui ont de l'âge, est de deux dragmes dans de l'eau, ou dans du vin.

Les Chinois ne se servent pour écrire, ni de plumes comme nous, ni de cannes ou de roseaux, comme les Arabes, ni de craïon, comme les Siamois, mais d'un pinceau fait du poil de quelque animal, & particulierement de lapin, qui est plus doux. Quand ils veulent écrire, ils ont sur la table un petit marbre poli, creusé à l'une des extrémités, pour y contenir l'eau: ils y trempent leur encre en masse, & la frottent sur la partie du marbre qui est unie. Selon qu'ils appuyent plus ou moins, en frottant leur encre sur le marbre, elle devient plus ou moins noire.

Lorsqu'ils écrivent, ils ne tiennent pas obliquement le pinceau, comme font les Peintres; mais perpendiculairement, comme s'ils vouloient piquer le papier. Ils écrivent de haut en bas, & commencent comme les Hébreux de droit à gauche. De même ils commencent leurs Livres où nous finissons les nôtres, & notre derniere page est chez eux la premiere.

Les Lettrez & les gens d'étude ont une attention extrême à tenir leur marbre, leurs pinceaux, & leur encre bien propres & bien rangez; à peu-près comme nos Guerriers ont soin de conserver leurs armes bien polies & bien nettes. Ils donnent au pinceau, au papier, à l'encre, & au petit marbre pour le broyer, le nom des quatre choses précieuses, *Sseë Pao*.

On voit un grand nombre de Livres à la Chine, parce que de tems immémorial on y a eu l'art de l'Imprimerie, qui ne fait presque que de naître en Europe. Elle est néanmoins bien différente de celle d'Europe. Comme notre Alphabet consiste en un très-petit nombre de lettres, qui par leur différent assemblage, peuvent former les plus gros volumes; on n'a pas besoin de fondre un grand nombre de caracteres, puisqu'on peut employer pour une seconde feüille, ceux qui ont servi pour la premiere. Au contraire le nombre de caractéres étant presque infini à la Chine, il n'y a pas moyen d'en fondre une si prodigieuse multitude, & quand on en viendroit à bout, la plûpart seroient de très-peu d'usage.

Voici donc en quoi consiste leur ma-

niere d'imprimer. Ils font transcrire leur ouvrage par un excellent Ecrivain, sur un papier mince, délicat, & transparent. Le Graveur colle chacune des feüilles sur une planche de bois de pommier, de poirier, ou de quelque autre bois dur & bien poli, & avec un burin il suit les traits, & taille en épargne les caracteres, abbattant tout le reste du bois, sur lequel il n'y a rien de tracé. Ainsi il fait autant de planches différentes, qu'il y a de pages à imprimer : il en tire le nombre qu'on lui prescrit, & on est toûjours en état d'en tirer d'autres exemplaires, sans qu'il soit besoin de composer de nouveau ; & l'on ne perd pas beaucoup de tems à corriger les épreuves, puisque travaillant sur les traits de la copie même, ou de l'original de l'Auteur, il ne lui est pas possible de faire des fautes, si cette copie est écrite avec exactitude.

Cette façon d'imprimer est commode, en ce qu'on n'imprime des feüilles qu'à mesure qu'on les débite, & qu'on ne court point le risque, comme en Europe, de ne vendre que la moitié des exemplaires, & de se ruiner en frais inutiles. D'ailleurs après avoir tiré trente ou quarante mille exemplaires, on peut aisément retoucher les planches, qui servent encore à plusieurs autres impressions.

Des Livres de toutes sortes de Langues peuvent s'imprimer de même que les Livres Chinois. Alors la beauté du caractere dépend de la main du copiste : l'adresse des graveurs est si grande, qu'il n'est pas facile de distinguer ce qui est imprimé, d'avec ce qui a été écrit à la main : ainsi l'impression est bonne ou mauvaise, selon qu'on a employé un habile ou un médiocre écrivain. Cela doit s'entendre sur tout de nos caracteres Européans, qu'on fait graver & imprimer par les Chinois : car pour ce qui est des caracteres Chinois qu'on fait graver, l'habileté du graveur corrige souvent le défaut de l'ecrivain.

Cependant les Chinois n'ignorent pas la maniere dont on imprime en Europe : ils ont des caracteres mobiles comme nous. La seule différence est que les nôtres sont de métal, & les leurs seulement de bois. C'est ainsi que se corrige tous les trois mois l'état de la Chine qui se fait à *Peking*. On dit qu'à *Nan king* & à *Sou tcheou*, on imprime de la sorte quelques Livres de petit volume, aussi proprement & aussi bien, que ceux qui sont le mieux gravez. On n'a pas de peine à le croire, puisque cela ne demande qu'un peu plus de travail & de soin.

Dans les affaires pressées, comme lorsqu'il vient un ordre de la Cour qui contient plusieurs articles, & qui doit s'imprimer en une nuit, ils ont une autre maniere de graver. Ils couvrent une planche de cire jaune, & tracent les caracteres avec une rapidité surprenantes.

On ne se sert point de presse comme en Europe : les planches qui sont de bois, & le papier qui n'a point été trempé dans de l'eau d'alun, ne pourroient pas la souffrir. Mais quand une fois les planches sont gravées, que le papier est coupé, & l'encre toute prête ; un seul homme avec sa brosse, & sans se fatiguer, peut tirer chaque jour près de dix mille feüilles.

La planche qui sert actuellement, doit être posée de niveau & d'une maniere stable. Il faut avoir deux brosses, l'une plus dure qu'on prend avec la main, & qui peut servir par les deux bouts : on la trempe un peu dans l'encre, & on en frotte la planche, en sorte qu'elle ne soit ni trop, ni trop peu humectée : si elle l'étoit trop, les lettres en seroient toutes pochées ; si elle l'étoit trop peu, les caracteres ne s'imprimeroient pas. Quand la planche est une fois bien en train, on peut imprimer jusqu'à trois ou quatre feüilles de suite, sans tremper de nouveau la brosse dans l'encre.

La seconde brosse doit couler sur le papier en le pressant un peu, afin qu'il

prenne

prenne l'encre: il le fait aisément, parce que n'ayant point été trempé dans l'eau d'alun, il s'en imbibe dabord. Il faut seulement presser plus ou moins, & passer la brosse sur toute la feüille, & à plusieurs fois, plus ou moins selon qu'on sent qu'il y a plus ou moins d'encre sur la planche. Cette brosse doit être oblongue & douce.

L'encre dont on se sert pour imprimer, est liquide, & est bien plûtôt prête, que celle qui se vend en bâtons. Pour la faire, il faut prendre de la suie, la bien broyer, l'exposer au Soleil, & la passer par un tamis; plus elle est fine, & meilleure elle est. Il faut la détremper avec de l'eau-de-vie, jusqu'à ce qu'elle devienne comme de la colle, ou comme de la bouillie épaisse, prenant garde que la suie ne se mette en grumeaux.

Après cette façon, on y ajoûte de l'eau autant qu'il faut, pour qu'elle ne soit ni trop épaisse, ni aussi trop claire, & par conséquent trop blanche. Enfin pour empêcher qu'elle ne s'attache aux doigts, on y ajoûte un peu de colle de bœuf. Je crois que c'est celle dont se servent les menuisiers: on la fait dissoudre auparavant sur le feu, & ensuite sur dix onces d'encre, on fait couler à peu près une once de colle, qu'on mêle bien avec la suie & l'eau-de-vie, avant que d'y ajoûter l'eau.

Ils n'impriment que d'un côté, parce que leur papier est mince & transparent, & ne pourroit souffrir une double impression, sans confondre les caracteres les uns avec les autres; c'est ce qui fait que les Livres ont une double feüille, qui a son replis au dehors, & son ouverture du côté du dos du Livre, où elle est cousuë. Ainsi leurs Livres se rognent du côté du dos, au lieu que les nôtres se rognent sur la tranche; & pour les assembler, il y a un trait noir sur le replis de la feüille, qui sert à la justifier; comme les trous que font les pointes aux feüilles que nous imprimons, servent aux relieurs à les plier également, afin que les pages se répondent.

Ils couvrent leurs Livres d'un carton gris assez propre, ou bien d'un satin fin, ou d'un petit taffetas à fleurs, qui ne coûte pas beaucoup. Il y en a aussi que les relieurs couvrent d'un brocard rouge, semé de fleurs d'or & d'argent. Quoique cette maniere de relier soit fort inférieure à la nôtre, elle ne laisse pas d'avoir son agrément & sa propreté.

De quelle maniere on fait étudier les jeunes Chinois; des divers dégrez par où ils passent, & combien ils ont d'examens à subir pour parvenir au Doctorat.

DES l'âge de cinq à six ans, selon que l'esprit des enfans est ouvert, & que les parens ont soin de leur éducation, les petits Chinois commencent à étudier les lettres; mais comme le nombre des lettres est si fort multiplié, & qu'ils n'ont point de méthode comme en Europe, cette étude seroit fort dégoutante, si l'on n'avoit pas trouvé le moyen d'en faire une espece de jeu & de divertissement.

On a donc choisi quelques centaines de caracteres, qui expriment les choses les plus communes, & qui tombent le plus sous les sens; comme le Ciel, le Soleil, la Lune, l'homme, quelques

plantes, quelques animaux, la maison, & les utenciles les plus ordinaires. On a gravé grossiérement toutes ces choses, & mettant après le caractere Chinois, ces figures, bien que grotesques, réveillent l'esprit des enfans, fixent leur imagination, & aident leur mémoire. C'est ce qu'on peut appeller l'A. B. C. des Chinois. L'inconvénient qui s'y trouve, c'est que dès leur plus tendre jeunesse, leur esprit est imbû d'une infinité de chimeres : car pour peindre le Soleil, ils mettent un coq dans un cercle; un lapin qui pile du ris dans un mortier, c'est la Lune ; une maniere de diable qui tient en main la foudre, à peu près comme les anciens peignoient leur Jupiter, c'est le tonnerre. Viennent en leur rang les Bonzes & leurs *Miao* ou Pagodes; de sorte que les pauvres enfans sucent, pour ainsi dire, avec le lait toutes ces rêveries. On m'a assuré depuis peu que cette méthode n'est plus guéres en usage.

Le Livre qu'on leur met ensuite entre les mains, s'appelle *San tsëe king*. C'est un abrégé qui contient ce qu'un enfant doit apprendre, & la maniere de l'enseigner. Il consiste en plusieurs petites Sentences de trois caracteres arrangées en rimes, pour faciliter la mémoire des enfans. Il y en a aussi un autre dont les Sentences sont de quatre caracteres. On a fait de même pour les enfans Chrétiens un Catéchisme, dont toutes les phrases n'ont que quatre lettres, & qui s'appelle pour cette raison *Ssëe tsëe king ven*.

Au reste il faut que les enfans apprennent peu à peu tous ces caracteres, de même qu'on leur fait apprendre en Europe notre alphabet, avec cette différence, que nous n'avons que vingt-quatre lettres, & qu'il y en a plusieurs mille à la Chine. On oblige un jeune Chinois à en apprendre dabord quatre, cinq, ou six en un jour, & il faut qu'il les répete sans cesse depuis le matin jusqu'au soir; car il en doit rendre compte régulierement deux fois le jour ; & s'il manque souvent à sa leçon, on le punit. Le châtiment se fait ordinairement de la sorte : on le fait monter sur un petit banc fort étroit, où il se couche tout de son long sur le ventre, & là il reçoit sur son caleçon huit ou dix coups d'un bâton plat comme nos lattes. Pendant le tems de leurs études, on les y applique avec tant de soin, & ils apportent tant d'assiduité, qu'ils ont rarement des jours de relâche, si ce n'est environ un mois au nouvel an, & cinq ou six jours vers le milieu de l'année.

Du moment qu'ils sont capables de lire les *Ssëe chu*, ce sont les quatre Livres qui renferment la doctrine de *Cong-fou* * *tsëe*, & de *Ming* * *tsëe*. On ne leur en laisse plus lire d'autres, qu'ils ne les sçachent par cœur, sans broncher d'une seule lettre, & ce qu'il y a de plus épineux & de plus rebutant, c'est qu'il faut qu'ils les apprennent, sans qu'ils y entendent presque rien ; la coûtume étant de ne leur expliquer le sens des caractéres, que quand ils les sçavent parfaitement.

* Confucius.
* Mencius.

En même tems qu'ils apprennent ces Lettres, on leur montre à les former avec le pinceau. On leur donne dabord de grandes feüilles écrites ou imprimées en caracteres rouges assez gros : les enfans ne font que couvrir les traits rouges de couleur noire avec leurs pinceaux, pour s'accoûtumer à former les traits.

Quand ils ont appris ainsi à les former, on leur en donne d'autres, qui sont noirs & plus petits ; & appliquant sur ces feüilles une autre feüille blanche de leur papier, qui est transparent, ils calquent, & tracent les lettres sur ce papier, selon la forme de celles qui sont dessous. Mais ils se servent plus souvent d'une planche couverte d'un vernis blanc, & partagée en petits quarrez, qui font les différentes lignes, sur laquelle ils écrivent leurs caracteres, & qu'on efface avec de l'eau,

quand l'exemple est finie ; cela épargne le papier.

Enfin ils prennent grand soin de se former la main ; car c'est un grand avantage aux gens de Lettres de bien peindre leurs caractéres ; on y a beaucoup d'égard, & dans l'examen qui se fait de trois en trois ans pour les dégrez, on renvoye d'ordinaire ceux qui peignent mal, sur-tout, si leur écriture est peu éxacte, à moins que d'ailleurs ils ne donnent de grandes preuves de leur habileté, soit dans la Langue, soit à composer de beaux discours.

On rapporte qu'un Aspirant aux Dégrez s'étant servi, contre l'ordre, d'une abbréviation, en écrivant le caractere *Mâ*, qui signifie *Cheval*, eut le chagrin de voir sa composition, quoiqu'excellente, mise pour cela seul au rebut, & essuya de la part du Mandarin ce trait de raillerie, qu'un cheval ne pouvoit marcher, s'il n'avoit ses quatre pieds.

Quand on connoît assez de caracteres pour pouvoir composer, il faut apprendre les regles du *Ven tchang*. C'est une composition assez semblable à ces especes d'amplifications, qu'on fait faire en Europe aux Ecoliers, qui sont prêts d'entrer en Rhétorique : à cela près que le *Ven tchang* doit être plus difficile, parce que l'esprit est plus gêné, & que le stile en est particulier. On ne donne pour toute matiere qu'une sentence tirée des livres classiques ; c'est ce qu'on appelle *Ti mou*, le sujet, & ce sujet n'est quelquefois qu'une seule lettre.

Pour juger si les enfans profitent, voilà ce qui se pratique en plusieurs endroits. Vingt ou trente familles, qui portent toutes le même nom, & qui ont par conséquent la même salle de leurs Ancêtres, s'unissent ensemble, & conviennent d'envoyer deux fois chaque mois leurs enfans dans cette salle, pour y composer. Chaque Chef de famille donne tour à tour le sujet, & fournit ce jour-là aux frais du dîner, qu'il a soin de faire porter dans la salle. C'est encore lui qui porte le jugement des compositions, & qui déclare ceux qui ont le mieux réüssi. Si le jour qu'on compose, quelqu'un de cette petite societé s'absente sans raison, ses parens sont obligez de payer environ vingt sols ; c'est un moyen sûr qu'aucun ne s'absente.

Outre cette industrie, qui est particuliere & libre, il faut que tous ces jeunes gens composent tous ensemble devant le petit Mandarin des Lettrez, qu'on appelle *Hio koüan*. Cela se fait au moins deux fois l'an ; une fois au printemps, & une fois en hyver, & c'est une chose générale par tout l'Empire. Je dis au moins, parce qu'outre ces deux examens généraux, les Mandarins des Lettrez les font venir assez souvent pour examiner le progrès qu'ils font dans leurs études, & les tenir en haleine. Il y a même des Gouverneurs de Ville qui se donnent ce soin, & qui font venir chaque mois à leur Tribunal les Lettrez qui n'en sont pas éloignez, pour les faire composer, & pour récompenser ceux qui ont le mieux réüssi, les traittant même ce jour-là à leurs frais.

Il n'est pas surprenant qu'on se donne tant de peine à élever les jeunes gens dans un Etat, où l'on fait profession des Lettres depuis tant de siecles, & où on les préfere à tous les avantages de la nature ; il n'y a ni Ville, ni Bourg, ni presque aucun petit Village, où il n'y ait des Maîtres qui tiennent école, pour y instruire la jeunesse dans les sciences : les parens qui sont plus à leur aise, donnent à leurs enfans des précepteurs, qui les enseignent, qui les accompagnent, qui forment leurs mœurs, qui leur apprennent les cérémonies, les révérences, les complimens, les civilitez ordinaires, les visites, & selon leur âge, l'histoire & les Loix. On trouve une infinité de ces Précepteurs, parce que parmi ceux qui aspirent en grand nombre aux Dégrez, il y en a très-peu qui y parviennent.

Dans les maisons de qualité, ceux à qui on confie cet emploi, ont souvent

le dégré de Docteur, ou du moins celui de Licentié. Dans les maisons ordinaires, on prend des Bacheliers, qui ne laissent pas de continuer le cours de leurs études, & d'aller aux Examens, pour parvenir au dégré de Docteur. Au reste, l'emploi des Maîtres d'école est honorable ; les parens des enfans les nourrissent, leur font des présens, les traittent avec beaucoup d'honneur, leur donnent par tout le premier pas : *Sien Seng*, notre Maître, notre Docteur, est le nom qu'on leur donne, & leurs disciples conservent toute leur vie pour eux les plus grands égards.

Quoiqu'il n'y ait point à la Chine d'Université, comme en Europe, il n'y a point de Ville du premier Ordre, qui n'ait un grand Palais destiné aux Examens des Graduez, & dans les Capitales il est beaucoup plus vaste. C'est ainsi qu'un Missionnaire décrit l'édifice de la Ville où il étoit, & autant que le lieu le comporte, ils sont presque tous semblables. Il est fermé, dit-il, de hautes murailles, la porte en est magnifique ; & au devant se voit une grande place large de cent cinquante pas, & garnie d'arbres, avec des bancs & des siéges pour les Capitaines & les Soldats, qui sont en sentinelle dans le tems des Examens.

On entre dabord dans une grande cour, où se placent des Mandarins avec un Corps de Garde, au bout de laquelle est une autre muraille, avec une porte à deux battans. Dès qu'on y est entré, on trouve un fossé plein d'eau, qu'on passe sur un pont de pierre, pour se rendre à une troisiéme porte où sont des Gardes, qui ne laissent entrer personne sans un ordre exprès des Officiers.

De-là on découvre une grande Place, où l'on n'entre que par un chemin très-étroit. Des deux côtez de cette place, sont tout de suite une infinité de petites chambres, longues de quatre pieds & demi, sur trois pieds & demi de largeur, pour loger ceux qui doivent composer. Il y a quelquefois jusqu'à six mille de ces chambres.

Avant que d'entrer dans le Palais pour travailler à leur composition, on les visite à la porte, & on examine avec la plus scrupuleuse éxactitude, s'ils ne portent point sur eux quelques Livres, ou quelque écrit : on ne leur permet d'apporter que des pinceaux & de l'encre. Si l'on découvroit quelque supercherie, les coupables seroient non seulement chassez, mais encore punis très-sévérement, & exclus des Dégrez de Litterature. Quand tout le monde est entré, on ferme les portes, & on y appose le Sceau public. Il y a des Officiers du Tribunal qui veillent à tout ce qui se passe, & qui ne permettent pas qu'on sorte des chambres, ou qu'on se parle les uns aux autres.

Au bout du chemin étroit, dont j'ai parlé, s'éleve une Tour posée sur quatre arcades, & flanquée de quatre tourelles, ou espéces de lanternes rondes, où, si l'on apperçoit quelque mouvement, l'on bat aussi-tôt le Tambour, pour avertir de rémédier au désordre. Près de cette Tour se trouvent divers logemens, & une grande salle bien meublée, où s'assemblent ceux qui président au premier Examen.

Au sortir de cette salle, on entre dans une autre cour, où l'on trouve une autre salle semblable à la premiere, mais plus magnifiquement meublée, avec divers appartemens pour le Président & les principaux Officiers. On y voit encore des galeries, un jardin, & plusieurs petits logemens pour les Mandarins, les Secretaires, & les Officiers les moins considérables ; enfin, tout ce qui est nécessaire, pour loger commodément tous ceux qui sont à la suite des Examinateurs.

Quand on croit que les jeunes Etudians sont assez capables pour se présenter à l'examen des Mandarins Subalternes, on les y envoye au jour marque. Pour mieux entendre ce qui suit, il faut se rappeller ce qui a déja été dit, que la Chine contient quinze grandes Provinces :

ces ; que chaque Province renferme plusieurs grandes Villes, qui ont le titre de *Fou* ; & que ces Villes en ont plusieurs autres du second & du troisiéme Ordre qui relevent d'elles, & qu'on appelle les unes *Tcheou*, & les autres *Hien* ; il n'y a point de ces Villes du premier Ordre qui n'ait dans son enceinte un *Hien*, & quelquefois deux : car ce mot *Hien* est à peu près ce que nous appellons *Bailliage*. C'est par les *Hien* qu'on recüeille les Tailles, & qu'on distingue même jusqu'aux Lettrez ; on dira, par exemple, Bachelier d'un tel *Hien*.

Il ne faut pas croire néanmoins, que les Lettres fleurissent également dans toutes les Provinces : il y a beaucoup plus d'Etudians dans les unes que dans les autres. Le Mandarin qui est à la tête de toute une Province, s'appelle *Fou yuen* ; celui qui gouverne un *Fou*, se nomme *Tchi fou* ; on l'appelle encore *Fou Tsun*, c'est-à-dire, la personne illustre du *Fou*, ou de la Ville du premier Ordre. Celui qui ne gouverne qu'un *Hien*, a le titre de *Tchi hien*, ou de *Hien tsun*. C'est suivant cet ordre qu'il y a dans *Kien tchang fou*, un *Tchi fou*, & deux *Tchi hien*, & dans les *Fou* qui sont capitales, il y a un *Fou yuen*, c'est-à-dire, Viceroy. Ainsi l'Etat Monarchique n'est pas seulement pour tout l'Empire, mais dans chaque Province, dans chaque *Fou*, & dans chaque petit *Hien*.

Pour revenir aux examens, aussi-tôt que les jeunes étudians sont jugez capables de subir l'examen des Mandarins, il faut qu'ils commencent par celui du *Tchi hien*, dans la dépendance duquel ils sont nez. Par exemple, dans le district de *Nan tchang hien*, qui est dans l'enceinte de *Kien tchang fou*, il y en a plus de huit cens qui vont composer chez le *Tchi hien* de cette ville. C'est ce Mandarin qui leur donne le sujet, qui examine ou fait examiner dans son Tribunal leurs compositions, & qui porte son jugement sur les meilleures. De 800. il y en a bien 600. de nommez ; on dit alors qu'ils ont *Hien ming*, c'est-à-dire, qu'ils sont inscrits au *Hien*. Il y a tel *Hien* où le nombre des Etudians monte jusqu'à six mille.

Il faut ensuite que ces 600. aillent se présenter à l'examen du *Tchi fou* de *Kien tchang*, qui fait un nouveau triage ; & de ces 600. il n'y en a gueres que 400 qui ayent *fou ming*, c'est-à-dire, qui soient nommez au second examen. Jusqu'ici ils n'ont encore aucun dégré dans les Lettres, c'est pourquoi on les appelle *Tong seng*.

Dans chaque Province il y a un Mandarin qui vient de *Peking*, & qui n'est que trois ans dans sa Charge : il s'appelle *Hio tao*, ou dans les plus belles Provinces *Hio yuen*. C'est pour l'ordinaire un homme qui a rapport avec les Grands Tribunaux de l'Empire ; il donnoit quelquefois des présens sous main, & même assez considérables, pour être proposé ; mais l'Empereur regnant a remedié à cet abus par des ordres très-séveres. Il doit faire deux examens pendant ses trois ans. Le premier examen s'appelle *Soui cao* ; le second se nomme *Co cao*. Il faut donc qu'il fasse sa ronde dans tous les *Fou* de la Province.

Dès que le *Hio tao* est arrivé dans un *Fou*, il va rendre ses respects à Confucius, que tous les Lettrez regardent comme le Docteur de l'Empire. Ensuite il fait lui-même une explication de quelques endroits des Livres classiques, & les jours suivans il examine.

Les 400 *Tong seng* de *Nan tchang hien* (& ce que je dis de ce *Hien*, doit s'entendre à proportion de tous les autres) les 400. *Tong seng*, dis-je, qui ont ce qui s'appelle *Fou ming*, vont composer dans le Tribunal du *Hio tao*, avec les autres Etudians qui viennent de tous les *Hien* dépendans du même *Fou* ; & si le nombre en est trop grand, on les partage en deux bandes.

On garde ici de grandes précautions, pour que ce Mandarin ne puisse connoitre les Auteurs des compositions

Mais on ne manque pas quelquefois d'intrigue pour rendre inutiles ces précautions. Le *Hio tao* ne nomme que quinze personnes sur environ 400. par exemple, qui se trouveroient dans un *Hien*. Ceux qui sont ainsi nommez, ont fait le premier pas dans les grades. C'est pourquoi l'on dit qu'ils sont entrez dans l'Etude, *Tsin leao hio*, & on les appelle *Sieou tsai*. Ils ont des habits de cérémonie, qui consistent dans une robe bleue, avec une bordure noire tout autour, & un oiseau d'argent ou d'étain sur le haut de leur bonnet. Ils ne sont plus sujets à recevoir la bastonnade par l'ordre des Mandarins publics : ils en ont un à part qui les gouverne, & qui la leur fait donner en qualité de leur Maître, quand ils font quelque faute.

Au reste de ces quinze qui sont nommez, il n'y en a guéres qui ne le méritent, & à qui on ne fasse justice; ce n'est pas qu'il n'y en ait quelquefois qui ne soient favorisez; mais quelque protection qu'ils ayent, il ne faut pas qu'ils soient ignorans ; car si on pouvoit prouver qu'il y eût eu de la faveur, l'Envoyé de la Cour seroit perdu d'honneur & de fortune.

On peut dire, à peu près la même chose des *Tong seng* de guerre: c'est aux mêmes Mandarins, qui examinent pour les Lettres, qu'appartient le droit d'examiner pour la guerre. Ceux qui s'y destinent, doivent sur-tout montrer leur habileté à tirer de l'arc, & à monter à cheval, & s'ils se sont auparavant appliquez à des exercices du corps qui demandent de la force & de la vigueur, on leur en fait donner quelquefois des preuves, en levant, par exemple, une grosse pierre, ou quelque lourd fardeau: ce qui peut leur être utile, mais qui n'est pas essentiel : & à ceux qui ont fait quelque progrès dans les Lettres, on leur donne à résoudre certains Problêmes, qui regardent les campemens, & les stratagêmes de guerre : ce qui contribue à leur avancement. Il est bon de sçavoir que les gens de guerre ont, de même que les Lettrez, leurs Livres classiques, qu'on appelle aussi du nom de *King*. Ils ont été composez exprès pour leur apprendre les fonctions militaires.

Le *Hio tao* est obligé par sa Charge de parcourir la Province, & d'assembler dans chaque Ville du premier Ordre, tous les *Sieou tsai* qui en dépendent, où après s'être informé de leur conduite, il examine leurs compositions; il récompense ceux qui se sont perfectionnez dans l'étude, & châtie les autres en qui il trouve de la négligence & de l'inapplication. Il entre quelquefois dans le détail, & les partage en six classes : la premiere est d'un petit nombre de ceux qui se sont distinguez, ausquels il donne un taël de récompense, & une écharpe de soie. Ceux de la seconde classe reçoivent aussi une écharpe de soye & quelque peu d'argent. La troisieme classe n'a ni prix ni châtiment. Le Mandarin fait donner la bastonnade à ceux de la quatriéme Classe. Dans la cinquiéme on perd l'oiseau, dont le bonnet est décoré, & l'on n'est plus qu'une moitié de *Sieou tsai*. Ceux qui ont le malheur d'être dans la sixiéme Classe, sont tout-à-fait dégradez; mais il y en a peu à qui cela arrive. Dans cet examen on verra quelquefois un homme de 50. ou 60. ans recevoir la bastonnade, tandis que son fils qui compose avec lui, reçoit des récompenses & des éloges; mais à l'égard des *Sieou tsai* ou Bacheliers, on n'en vient point à la bastonnade pour les seules compositions. Il faut qu'il y ait eu des plaintes sur leurs mœurs, ou sur leur conduite.

Tout Gradué qui ne se présente pas à cet examen triennal, court risque d'être privé de son titre, & d'être mis au rang du simple peuple. Il n'y a que deux cas, où il puisse s'en dispenser légitimement; sçavoir quand il est malade, ou bien quand il porte le deüil de son pere ou de sa mere. Les vieux Graduez, après avoir donné dans un dernier examen des preuves de leur vieillesse

ſont diſpenſez pour toûjours de ces ſortes d'examens, & ils conſervent néanmoins l'habit, le bonnet, & les prérogatives d'honneur attachées à l'état de Gradué.

Pour monter au ſecond degré, qui eſt celui des *Kiu gin*, il faut ſubir un nouvel examen, qui s'appelle *Tchu cao*, & qui ne ſe fait qu'une fois tous les trois ans dans la Capitale de chaque Province de l'Empire. Ainſi tous les *Sieou tſai* doivent s'y rendre.

Il vient exprès deux Mandarins de la Cour, pour préſider à l'examen, qui ſe fait par les Grands Officiers de la Province, & par quelques autres Mandarins, qui ſont comme leurs Aſſeſſeurs. Le premier des deux Mandarins envoyez de la Cour s'appelle *Tching tchu cao*, & doit être *Han lin*, c'eſt-à-dire, du College des premiers Docteurs de l'Empire. Le ſecond ſe nomme *Fou tchu*. Dans la Province de *Kiang ſi*, par exemple, il y a bien dix mille *Sieou tſai*, qui ſont obligez d'aller à cet examen, & qui n'ont garde d'y manquer.

Entre ces dix mille, le nombre de ceux qui ſont nommez, c'eſt-à-dire, qui obtiennent le degré de *Kiu gin*, ne paſſe gueres ſoixante. Leur robe eſt de couleur tirant ſur le brun, avec une bordure bleuë, large de quatre doigts. L'oiſeau du bonnet eſt d'or ou de cuivre doré. Le premier de tous a le titre de *Kiai yuen*. Il n'eſt pas ſi aiſé de corrompre les Juges pour obtenir ce degré; & ſi dans ce deſſein on a recours à quelque intrigue, il faut qu'elle ſoit bien ſecrette, & qu'elle ſe ménage dès *Peking*.

Quand ils ont obtenu ce dégré, ils n'ont plus qu'un pas à faire pour être Docteurs. Ils doivent aller l'année ſuivante ſe faire examiner pour le Doctorat à *Peking*; & ce premier voyage ſe fait aux frais de l'Empereur. Ceux qui après avoir ſubi une fois cet examen, ſe contentent d'être *Kiu gin*, ou parce qu'ils ſont trop avancez en âge, ou parce que leur fortune eſt médiocre, peuvent ſe diſpenſer d'aller à *Peking* ſubir le même examen, qui ſe fait de trois en trois ans. Tout *Kiu gin* peut-être pourvû de quelque Charge : quelquefois même c'eſt le rang que leur donne l'antiquité dans les grades, qui la leur fait obtenir, & l'on en a vû devenir Viceroís de Province; & comme c'eſt au merite ſeul que ſe donnent les Charges, un Lettré fils d'un Payſan a autant d'eſpérance de parvenir à la dignité de Viceroi & même de Miniſtre, que les enfans des perſonnes de la premiere qualité.

Au reſte ces *Kiu gin*, dès là qu'ils ont obtenu une Charge, & qu'ils ſont chargez des affaires publiques, renoncent au dégré de Docteur. Mais tous les *Kiu gin*, c'eſt-à-dire, Licentiez, qui ne ſont point en Charge, ont coûtume de ſe rendre à *Peking* tous les trois ans, comme je l'ai dit, & de ſe trouver à l'examen, qui s'appelle l'examen Impérial: car c'eſt l'Empereur lui-même qui donne le ſujet des compoſitions, & qui eſt cenſé faire cet examen par l'attention qu'il y prête, & par le compte qu'il ſe fait rendre. Ceux des Licentiez qui veulent faire ce voyage, montent aſſez ſouvent juſqu'à cinq ou ſix mille : & de ce nombre on en eléve au dégré de Docteur environ trois cens, dont les compoſitions ſont jugées les meilleures. Il y a eu des tems où l'on ne donnoit ce grade qu'à cent cinquante.

Les trois premiers s'appellent *Tien tseë men ſeng*, c'eſt-à-dire, les Diſciples du Fils du Ciel. Le premier ſe nomme *Tchoang yuen*, le ſecond *Pang yuen*, & le troiſiéme *Tan hoa*. Parmi les autres, l'Empereur en choiſit un certain nombre, auſquels ils donnent le titre de *Han lin*, c'eſt-à-dire, Docteur du premier Ordre. Les autres Docteurs s'appellent *Tſin seë*.

Quiconque peut parvenir à ce titre glorieux de *Tſin seë*, ſoit dans les lettres, ſoit même dans la guerre, doit ſe regarder comme un homme ſolidement établi:

il ne craint plus l'indigence ; car outre qu'il reçoit une infinité de présens de ses proches & de ses amis, il est à portée des plus importans emplois de l'Empire, & tout le monde brigue sa protection. Ses amis & ses parens ne manquent guéres d'élever dans leur Ville de magnifiques Arcs de triomphe en son honneur, sur lesquels ils gravent son nom, le lieu, & l'année qu'il a reçû son grade.

Le feu Empereur *Cang hi*, dans les dernieres années de son regne, s'apperçût qu'il ne paroissoit plus un aussi grand nombre de Livres qu'autrefois, & que ceux qu'on mettoit au jour, n'avoient pas le dégré de perfection qu'il souhaittoit pour la gloire de son regne, & pour mériter d'être transmis à la postérité. Il jugea que ces premiers Docteurs de l'Empire, joüissant tranquillement du rang où ils avoient été élevez, & de la réputation de sçavans qu'il s'étoient acquise, négligeoient l'étude dans l'attente des emplois lucratifs.

Pour remédier à cette négligence, aussitôt que l'examen des Docteurs fût fini, il voulut, contre la coûtume, examiner lui-même ces premiers Docteurs, si fiers de leur qualité de Juges & d'Examinateurs des autres. Cet examen qui surprit fort, fut suivi d'un Jugement qui surprit encore davantage. Plusieurs de ces premiers Docteurs furent honteusement dégradez, & renvoyez dans leurs Provinces. La crainte d'un examen semblable tient en haleine ces premiers sçavans de l'Empire.

Dans cet examen extraordinaire, l'Empereur s'applaudit, de ce qu'un des plus habiles de la Cour, qu'il chargea du soin d'examiner les compositions, se trouva de son même sentiment, & qu'il avoit condamné toutes celles que Sa Majesté avoit réprouvées, à une seule près, que ce Mandarin jugea d'un mérite douteux.

On peut voir par ce que je viens de dire, que la comparaison n'est pas tout-à-fait juste, de ces trois divers dégrez, qui distinguent à la Chine les gens de Lettres ; avec les Bacheliers, les Licentiez, & les Docteurs d'Europe. 1°. Parce que ces noms en Europe ne sont connus presque nulle part que dans les Universitez & les Colleges ; & que, pour être Licentié, on n'en a pas un plus grand accès chez le monde poli : au lieu qu'ici ces trois dégrez font toute la Noblesse & la politesse de la Chine, & fournissent presque tous les Mandarins, à l'exception de quelques Tartares. 2°. Parce qu'il faut en Europe une grande ouverture dans les sciences spéculatives, & une connoissance nette de la Philosophie & de la Théologie, pour devenir Docteur ; au lieu qu'il ne faut à la Chine que de l'éloquence, & la connoissance des Loix & de l'Histoire.

Pour mieux faire connoître encore, quelle est l'attention des Chinois à former la jeunesse, & à faire fleurir les sciences dans l'Empire, je rapporterai ici divers extraits des livres Chinois, qui traittent de l'établissement de ces écoles publiques. C'est le Pere Dentrecolles qui a fait cette recherche, & qui m'en a fait part. Il n'y a pas de meilleur moyen de s'instruire de la Chine, que par la Chine même : car par là on est sûr de ne se point tromper, dans la connoissance du génie, & des usages de cette Nation.

Extrait d'un Livre Chinois intitulé : l'Art de rendre le Peuple heureux, en établissant des Ecoles publiques.

Y H I O.

ANciennement il y avoit à la Chine pour un certain nombre de familles, un lieu nommé *Chou*, & pour une étenduë de Pays un peu considérable, un autre appellé *Tsiang*; ces deux endroits étoient destinez à élever & à former dans les sciences la jeunesse de l'Empire. Dans l'Académie de *Tsiang* se perfectionnoient les Lettrez d'un mérite extraordinaire. C'étoit les écoles de la campagne, qui fournissoient ces rares talens propres à être perfectionnez : encore aujourd'hui, ceux qui par leur sçavoir sont admis à la salle de Confucius, ont commencé par les exercices des jeunes étudians.

L'Empereur *Hong vou* fondateur de la précédente Dynastie des *Ming*, persuadé combien il étoit important à l'Etat, d'animer & d'aider la jeunesse à s'appliquer à l'étude, ordonna dès la seconde année de son regne, que dans toutes les Villes du premier, du second, & du troisiéme Ordre, on eût à bâtir des écoles publiques; six ans après pour étendre davantage ce bienfait, il fonda des écoles pour la campagne. Son Ordre adressé aux premiers Mandarins de chaque Province, étoit conçû en ces termes.

» On voit à présent à la Cour & » dans toutes les Villes, des édifices où » l'on enseigne les sciences. Mon intention est que les gens de la campagne » ayent part aux grands avantages, & » au changement merveilleux, que l'étude produira sans doute parmi mon » Peuple. C'est pourquoi, vous Mandarins, faites au plûtôt bâtir des Ecoles » à la campagne, & ayez soin de les » fournir de maîtres habiles : ces maîtres étant autorisez & gens de mérite, chacun dans tout l'Empire voudra » que l'étude soit la premiere & la principale occupation des enfans, & qu'ils » s'efforcent d'y exceller.

Ainsi après le regne des Tartares Occidentaux, les Lettres commencerent à refleurir sous la derniere Dynastie. Je vais dabord parler des Ecoles de la campagne. S'il en faut une pour une habitation d'environ vingt-cinq maisons, on trouvera dans le district d'une Ville du troisiéme Ordre, cent quartiers de cette nature; cependant les appointemens Royaux pour l'entretien des Professeurs, ne suffisent que pour deux Villages : comment donc pourvoir à tout? voici mes vûës sur cela.

Nos Ecoles d'aujourd'hui, je parle de celles qui sont hors des Villes, sont bien différentes de ce qu'étoient autrefois celles qu'on nommoit, ainsi que j'ai dit, *Chou* ou *Tsiang*. Nos Peres avoient la matiere de leur étude réglée : les maîtres convenoient tous dans une même méthode d'enseigner : les enfans à l'âge de huit ans commençoient à étudier : on leur faisoit dabord lire le *Kia tse*, (c'est-à-dire, le calcul des années par Cycle composé de 60. ans,) pour connoître le tems : ils étudioient le Livre des cinq parties de l'Empire, pour s'instruire des différens Pays.

Ensuite on leur apprenoit l'Arithmé-

tique : on leur faisoit lire la maniere, dont on se comportoit chez soi à l'égard d'un pere, d'une mere, des parens, & des domestiques; & pour le dehors, à l'égard des Magistrats, des personnes âgées, & de leurs égaux; voilà les Livres qu'on mettoit dabord entre les mains de la jeunesse dans les basses classes, ou *Siao hio*.

A quinze ans ils passoient aux hautes sciences, *Ta hio* : ils apprenoient dans les Livres de nos anciens sages, les endroits par où ils se sont rendus si recommandables, les rits, & les cérémonies de l'Empire; ce qui concerne les Princes, les Magistrats; ce qui fait l'honnête homme, le politique, & généralement tout ce qui a rapport au bon gouvernement.

On s'appliquoit donc dabord à ce qu'il y a de plus aisé. Quand on avoit acquis ces premieres connoissances, on s'élevoit à de plus sublimes; ce progrés se faisoit insensiblement. Mais enfin au bout d'un certain nombre d'années, on avoit des gens très-habiles. C'étoit dans les Ecoles de chaque quartier, qu'on se formoit peu à peu. Ensuite les écoliers de différens endroits, ou de différens *Chou*, se réunissoient dans le *Tsiang*, ou Ecole commune de tout le Pays; & là ils achevoient de se perfectionner par les conférences, par les leçons des premiers maîtres, par l'émulation qui s'excitoit entre les étudians.

Ces excellens moyens donnoient à l'esprit, au cœur, à l'homme entier, une nouvelle forme. La vertu qui s'acquéroit comme par profession, rendoit heureux une foule de gens; & sans que l'on y eût bien pris garde, l'on voyoit tout à coup ce grand renouvellement tant désiré dans tous les Membres de l'Etat, qui en faisoit un Empire parfait.

Présentement les enfans des gens riches & de qualité, ont les moyens d'étudier, & ils ne le font pas : les pauvres n'ont pas dequoi y fournir, quand ils le voudroient. S'il se trouve des parens Nobles & aisez, qui donnent une belle éducation à leurs enfans, ils prennent un Maître en leur particulier, à qui ils assignent un appartement, sans permettre, de peur de s'avilir, que les petits voisins de basse condition viennent chez eux profiter des leçons. Voilà ce qui fait que les sages Reglemens pour les établissemens des Ecoles publiques, soit à la Ville, soit à la Campagne, sont fort négligez.

Les Mandarins voyent assez combien les mœurs de notre siécle auroient besoin d'être réformées; mais on diroit qu'on ne regarde pas cette affaire comme la plus pressante. A la vérité, ce qui arrête, c'est qu'on manque des secours nécessaires pour bâtir, & pour entretenir ces Ecoles à la Campagne. Ainsi on renonce à un dessein si utile & si nécessaire : d'où il arrive que la doctrine de nos Livres classiques ne se met pas en pratique; que les bonnes coûtumes de nos Peres s'affoiblissent de plus en plus, & se perdront insensiblement. Prevenons ce malheur.

Ce que je vais dire me paroît de conséquence, pour remettre en vigueur les établissemens dont je parle : que les Lettrez aisez, que les gens riches qui ont été en charge, se fassent un plaisir de s'unir, pour contribuer à une si belle entreprise, chacun dans son Pays. Le Mandarin du lieu se mettra à leur tête : après cela, quelle difficulté y aura-t-il à élever des bâtimens publics destinez à l'étude ? Au reste on doit penser que ces Ecoles s'ouvrent principalement pour les enfans du pauvre peuple, qui sans ce secours, ne sçauroient s'avancer dans les Lettres.

Par ce moyen les jeunes gens, à quelque indigence qu'ils soient réduits, s'ils sont nez avec du génie pour les Sciences, pourront s'y appliquer entiérement. Or, c'est particuliérement à la campagne, qe la misere est grande : le gros des Villes est de Marchands, d'Artisans, de Graduez, & de gens qui ont été dans les emplois, ou qui vivent noblement.

Hors des Villes communément, plus de la moitié des habitans, ou labourent & cultivent les terres, ou gardent des troupeaux, & s'occupent des soins de la vie champêtre.

Il faut dabord supputer combien dans le district d'une Ville, par éxemple, du troisiéme Ordre, il se trouve de gens pauvres, & de gens à leur aise, & sur cela former le dessein d'une Ecole. Quand au dehors de la Ville on verra combien il y a dans le district de gros Bourgs, de lieux fréquentez par le commerce, par les Foires qui s'y tiennent; combien d'habitations où les maisons sont un peu réünies, on jugera sur ce plan, combien il faut d'Ecoles; car pour ce qui est des maisons éparses çà & là, si ceux qui les habitent, ont envie que leurs enfans étudient, ils sçauront bien se rapprocher, & y pourvoir.

Voici la forme & l'ordre que je voudrois donner à une pareille Ecole. Le bâtiment auroit dabord un grand Portail: au-dessus de la porte, seroit placée en gros caracteres cette Inscription Y-HIO, *College de piété.* Ensuite il faudroit enfermer tout le terrain nécessaire d'une bonne muraille, pour ôter aux Etudians & aux gens de dehors, la liberté d'entrer & de sortir.

Après la porte & la premiere cour, suivroit la Salle des Assemblées, * ou des Leçons, qui seroit à trois rangs de colomnes. Ensuite viendroit à une juste distance une seconde salle; c'est là où l'on placeroit la Tablette de notre très-sage & ancien Maître: les Etudians soir & matin se rendroient là, pour l'honorer en cette qualité.

* Tang.

A côté de cette salle, on bâtiroit deux logemens: Dans l'un seroit celui du Professeur; dans l'autre un sallon pour recevoir les visites. On ménageroit de plus une décharge, où l'on garderoit les différens meubles de la maison. Plus à quartier, du côté de l'Orient seroit la cuisine. On réserveroit une espace vuide en forme de jardin.

Le bâtiment une fois achevé, on le meubleroit de tabourets, de tables, de chaises à bras, de bandeges, de porcelaines; en un mot, de tous les utenciles de cuisine & des autres choses nécessaires. Voilà, comme l'on voit, bien de la dépense; les gens de qualité, les riches y fourniroient chacun selon sa bonne volonté. Celui qui auroit la principale Intendance de l'Ecole, choisiroit pour Econome de la Maison, un homme d'âge, sage & vertueux.

Pour ce qui est du Professeur; on choisira un homme d'une réputation saine, plein de probité, qui ait le talent d'instruire, & de former la jeunesse: Pourvû qu'il ait ces qualitez, il importe peu qu'il soit pauvre. On le présentera au Mandarin du lieu, qui examinera lui-même, s'il est capable d'un tel emploi. Alors l'ouverture de l'Ecole se fera avec solemnité, & la jeunesse sera avertie de s'y rendre, & de lui être bien soumise.

Les écoliers reconnoîtront leur Maître par les révérences dûës à cette qualité. Il leur sera libre de lui faire quelque présent, mais l'on ne pourra pas les y obliger: c'est néanmoins une coûtume fort ancienne: *Ouen Hong*, fameux dans la Province de *Se tchuen*, en rassemblant la jeunesse du pays pour être instruite, introduisit l'usage d'offrir quelque chose au Maître.

Il me paroît que cette pratique doit être conservée; & il ne faut pas avoir regret à une petite dépense, lorsqu'elle est si bien placée: elle aide un Professeur pauvre, tels que sont la plûpart de ces Maîtres, à passer doucement la vie, & à assister sa famille, dont il est quelquefois éloigné.

A la vérité, l'on doit plûtôt compter sur des appointemens réglez. C'est pourquoi, en fondant l'Ecole, on achetera une certaine étenduë de terres, dont le revenu sera employé à payer le Maître, & les gages des Officiers de la Maison.

Il distribuera avec ordre les exercices ordinaires de l'étude. Le matin il fera ré-

citer par cœur l'endroit du Livre, qu'il aura donné pour leçon le soir précédent, puis il en donnera une nouvelle, & il la proportionnera à la portée de l'Ecolier. Il est important qu'il prononce le son des lettres d'une maniere claire & nette, donnant distinctement l'accent qui leur convient : de même en lisant, il doit marquer les différentes pauses, que demande un sens plus ou moins fini.

Les Ecoliers, après avoir déjeûné, se mettront à écrire. Le Maître, en leur donnant des exemples, doit s'appliquer à tracer chaque lettre, selon le nombre des traits & le modele de la derniere réforme *Tchiang yun*. Il conduira le pinceau, de maniere que le caractere ait justement la figure & la beauté qui lui est propre. C'est sur ces exemples que les Ecoliers doivent travailler.

Au reste, quoiqu'il s'agisse ici de sçavoir manier un pinceau, il ne faut pas s'imaginer que cet art s'apprenne à la hâte, & en courant, & qu'on parvienne aisément à former des caracteres bien nourris. Il est nécessaire dans les commencemens de s'accoûtumer à être exact, & de s'efforcer d'atteindre à ce qu'il y a de plus parfait en ce genre.

Quand l'écriture est finie, chacun apporte au Maître son ouvrage : il le parcourt, & marque d'un petit cercle les plus belles lettres ; il barre celles qui sont mal faites, afin qu'on sçache ce qu'on doit corriger.

Quand il s'agira d'expliquer les Livres, il commencera par proposer sommairement le sujet du chapitre qu'il veut expliquer. Ensuite le prenant par partie, il donnera : 1°. La signification propre de chaque caractere ; 2°. Le sens de toute la période. Il importe sur-tout de donner des idées nettes & précises, qui entrent aisément, & qui restent sans confusion dans la mémoire des enfans.

L'explication étant achevée, il renverra les Etudians chacun à sa table, pour la repasser en silence, & se les mieux imprimer dans la mémoire. Le jour suivant, avant que de passer à une nouvelle explication, il se fera rendre compte de la précédente. Les paraphrases du sçavant *Tchang ko lao*, sont l'ouvrage, qui peut mieux aider les Etudians à attrapper le vrai sens des livres classiques : ils y sont expliquez fort clairement, & jusqu'à la moindre lettre.

Après l'heure des explications, il est ordinairement midi ; alors on va dîner. L'après-midi, comme le matin, les exercices commencent par réciter la leçon assignée, & l'on en détermine une nouvelle. Ensuite on se met à la composition *Tso toui* ; (ces *Toui* sont des rapports de mots & de phrases, des antitheses, une versification imparfaite, ou prose mésurée, mais sans rimes.) On propose le sujet des *Toui tse*, qui doit être plus ou moins étendu, selon que les jeunes disciples sont plus ou moins avancez.

Mais avant ce travail, on a donné à lire le livre, qui contient plusieurs modéles de ces sortes de compositions, afin qu'on sçache comment il s'y faut prendre, & comment l'on doit placer les mots ou les caracteres, selon les différens accens, pour avoir la cadence qui est nécessaire. En s'exerçant à ces ouvrages, on se forme le stile pour les Placets, pour les Ordonnances, pour des Lettres, & d'autres compositions, où le style familier n'est pas d'usage.

Les Ecoliers, soit le matin lorsqu'ils arrivent, soit le soir, en se retirant, doivent s'aller présenter devant la Tablette de l'ancien Maître, *Sien Ssée* (Confucius) & lui faire la révérence. Etant de retour chez eux, ils iront faire la même révérence à leurs parens, & aux personnes âgées de la famille, (c'est ce que les Chinois appellent *Tço yé*.) Ce sont-là des devoirs de civilitez, ausquels les jeunes gens doivent se former, afin que dans la maison & au dehors, on remarque toujours en eux un air de politesse, qui est si propre des Lettrez.

Ce qu'ils auront appris par cœur durant cinq jours, ils seront obligez de le

réciter tout de suite le sixiéme jour; & ce jour-là ils n'auront rien de nouveau à apprendre: ils méditeront toutes ces leçons; & sans le secours du Livre, ils les mettront par écrit. Ceux qui seront en faute, seront punis. Ces jours de répétition générale sont pour les Etudians, ce que sont les grands examens pour les Lettrez.

Mais ce qu'il importe le plus d'apprendre à la jeunesse, c'est la vertu: Qu'ils sçachent l'estimer, l'aimer, la pratiquer; connoître leurs défauts, les combattre, les vaincre; refondre leur naturel, & le changer entierement: voilà leur grande étude. Et afin qu'on ne s'y trompe pas, voici ce que veulent dire ces termes généraux: Il faut qu'un jeune homme soit dans le domestique parfaitement obéïssant, & au dehors très-composé: rencontre-t-il un Supérieur, ou des personnes âgées? qu'il leur marque beaucoup de respect: se trouve-t-il avec ses compagnons ou ses égaux? Qu'il les gagne par sa modestie, & par une honnête complaisance: qu'on ne voye en lui, ni aucun air de fierté, ni des manieres trop négligées; qu'aucun trait de médisance ne se mêle dans ses discours; que son visage ne s'altere jamais par la colere; que dans le commerce du monde, & dans les affaires qu'il a à traitter, il agisse toûjours avec sincerité, avec fidelité, & avec droiture. C'est-là effectivement se réformer, se perfectionner.

Notre *Y king* * dit: travailler à redresser ceux qui ignorent les voyes de la Justice, & qui s'en écartent; c'est l'occupation d'un sage. Ce texte nous avertit que comme la jeunesse est l'âge de l'ignorance; aussi la grande science, dont on doit, pour ainsi dire, nourrir les jeunes Etudians, c'est la science d'un cœur & d'un esprit droit, qui s'éloigne du travers des fausses sectes & des maximes dangereuses. Une telle éducation, digne exercice de nos sages, quels excellens sujets ne formeroit-elle point?

* C'est le plus ancien Livre canonique de la Chine.

Que penser donc d'un Maître, qui négligeant de redresser ses Disciples sur les erreurs & la corruption du siécle, donne toute son application à les surcharger de différentes leçons, dont il remplit leur mémoire sans aucun fruit? Etrange désordre!

Au reste on l'empêcheroit ce désordre, si les Mandarins, qui sont les Pasteurs * aussi bien que les Gouverneurs du Peuple, qui leur est confié, vouloient y donner quelque attention: par exemple, lorsque pour quelque affaire, comme il arrive souvent, ils sont obligez d'aller à la Campagne, & de se transporter en différens endroits de leur district, s'ils prenoient la peine de visiter en personnes les Ecoles, d'examiner par eux-mêmes le progrès qu'on y fait, & la méthode qu'on observe; de loüer avec quelques marques de distinction la capacité des Ecoliers, & de reconnoître par quelque libéralité les soins & l'application du Maître; quel fruit cela ne produiroit-il pas? Les peres & les meres, ou les freres aînez, apprenant la visite du Mandarin, pousseroient bien autrement leurs enfans, ou leur cadets à l'étude. Le Maître de son côté, après un tel honneur, auroit beaucoup plus de zele & d'autorité pour se faire écouter, se faire obéir, & par là former d'excellens Disciples pour les Lettres & pour la vertu.

* Le mot Chinois est *Moutsai*; *Mou*, signifie Pasteur. *Tsai*, signifie Gouverneur.

REMARQUE

sur le même sujet.

Les *Y hio*, ou Ecoles fondées, & entretenues des libéralitez du Prince, des Mandarins, ou des gens riches, qui ont du zele pour le bien public, sont assez rares à la Chine, autant que j'en puis juger; quoique les simples *hio*, ou Ecoles, soient si communes, qu'il n'y a peut-être point de Village, où l'on n'en trouve plûtôt deux qu'une. Ici un jeune homme qui n'a point étudié, est une preuve vivante de l'extrême pauvreté de ses parens.

C'eſt un proverbe Chinois, qu'il y a plus de Maîtres que d'Ecoliers, & plus de Médecins que de malades.

Enſeigner eſt l'emploi de tous les pauvres Lettrez, qui ſont ſans nombre : car comme on s'avance par les Lettres, juſqu'à devenir Grand Mandarin ; il n'y a guéres de familles, qui ne faſſent étudier quelques-uns de leurs enfans, dans l'eſpérance qu'ils parviendront comme d'autres : & parce que le plus ſouvent leurs efforts ſont inutiles, ils ſe trouvent réduits à enſeigner la jeuneſſe.

Aſſez ſouvent les Maîtres d'Ecole, pour mieux aſſurer leur ſubſiſtance, ſe font un petit recueil de recettes propres à guérir les maladies ; & ils ajoûtent à la qualité de Maître, celle de Medecin ; ou du moins ils ſe réſervent à prendre celle-ci, quand l'autre, en avançant ſur l'âge, vient à leur manquer : ainſi tout-à-coup ils ſe trouvent vieux Médecins.

Les Lettrez qui enſeignent, s'ils ſe ſentent du mérite, étudient en même tems pour monter à un nouveau grade. Si une fois ils parviennent dans les examens à être *Sieou tſai* ou Docteurs, dès-lors, quelque pauvres qu'ils ſoient, ils ſont tout-à-coup tirez de miſere : toute la parenté contribue à leur entretien : ils peuvent demander des graces aux Mandarins : ils ont eſpérance de le devenir après un certain nombre d'années, & s'ils ſe rendent à la Cour, pour y être Précepteurs des fils de quelque Grand-Seigneur, ou d'un grand Mandarin, ils avancent plus vîte & plus ſûrement : auſſi y en a-t-il pluſieurs qui prennent ce parti.

La qualité de maître, ou *Sien ſeng*, ne ſe perd point à l'égard de ceux qui ont été diſciples. Celui, dit le proverbe, qu'on a une fois reconnu pour maître, doit être regardé durant toute ſa vie comme pere. C'eſt ſans doute, ſelon ce principe Chinois, que le fameux Miniſtre d'Etat Paul *Siu*, grand Protecteur de nôtre ſainte Religion, ayant appris la mort du Miſſionnaire, qui l'avoit inſtruit & baptiſé, prit le deüil, & le fit prendre à toute ſa famille, comme il avoit fait pour ſon propre pere.

C'eſt auſſi ſur ce principe, que les diſciples étant devenus Mandarins ; le maître, ou à ſon défaut ſes enfans, ont droit d'aller rendre viſite, & de demander une marque de reconnoiſſance, qui ne ſe refuſe point. Un Viceroi même, en préſence des grands Mandarins de ſa Province, cedera ſans façon la premiere place à ſon *Sien ſeng*, dont il a reçû les premieres leçons dans ſa jeuneſſe, & qui eſt reſté pauvre au Village, pendant que le diſciple eſt parvenu aux plus hautes dignitez. Voilà le fondement des grands honneurs, que les Empereurs mêmes rendent à Confucius : c'eſt le premier *Sien ſeng* de l'Empire.

Les Auteurs Chinois dans leurs livres relevent fort l'emploi de maître qui enſeigne la jeuneſſe. C'eſt là, dit un ſçavant, l'occupation la plus parfaite & la plus importante. Le bonheur ou le malheur d'une famille dépend de l'éducation des enfans : les fautes des diſciples deviennent communes au maître.

Voici ce qu'on trouve dans un Livre aſſez récent, approuvé par deux des premiers Docteurs de la Cour : s'appliquer à inſtruire la jeuneſſe, c'eſt un très-haut point de vertu *Te kii ta* ; le Créateur de l'Univers manqueroit-il à la récompenſer un jour, *Tſao oue ngan te pou me yeou ?* Ce même Auteur fait diverſes obſervations ſur ce ſujet : je vais les rapporter.

Premiere Obſervation de l'Auteur.

On a tort d'avoir quelquefois peu d'égard pour ceux qui enſeignent les premiers élemens : la peine qu'ils prennent eſt très-rude, & ſans comparaiſon plus rebutante, que les ſoins qu'on prend pour diriger des étudians déja avancés.

REMARQUE.

En effet, on voit un grand nombre de ces maîtres d'école, qui deviennent pulmoniques & éthiques, à force d'enseigner & d'étudier eux-mêmes, quoiqu'ils soient beaucoup mieux entretenus qu'ils ne le seroient dans leurs maisons, & que les parens de leurs écoliers pourvoyent à tous leurs besoins.

Au reste les crieries continuelles, soit du maître, soit des disciples, sont très-incommodes. Les Chinois n'apprennent les Livres qu'en les recitant à haute voix : ils sont surpris de nous voir étudier sans remuer les lévres, & sans faire le moindre mouvement du corps. Ils ont coûtume d'accompagner le son de la voix d'un leger balancement, du moins de la tête.

Seconde Observation de l'Auteur.

Peu de gens s'unissent pour avoir au voisinage un maître, qui enseigne leurs enfans ; & parce qu'ils ne sont pas en état de faire de la dépense, tout Lettré leur est bon pour cet emploi : ainsi la foule de ces maîtres est de gens ignorans.

REMARQUE.

Ils sont pourtant bons à quelque chose ; car ils ont leur routine qu'ils suivent en enseignant *certains Livres*. D'ailleurs ils montrent à faire une révérence de bonne grace & à propos ; à offrir & à recevoir civilement une tasse de thé ; à se donner dans la démarche, dans le tour du bonnet, & dans le manége de l'éventail, un petit air de politesse Chinoise, auquel on distingue les étudians.

Troisiéme Observation de l'Auteur.

Il louë la pratique d'un certain Professeur, lequel en recevant des disciples s'informoit des parens, s'ils vouloient pousser leurs enfans dans les Lettres, ou en faire des Marchands & des Artisans comme eux : ensuite il proportionnoit ses leçons à un tel dessein, afin que ses disciples ne perdissent pas leur tems, & que lui ne perdit pas ses soins.

REMARQUE.

On aide les enfans des pauvres gens à faire vîte leur petite provision de caractéres, pour écrire leurs comptes par le moyen d'un Livre, où les choses les plus ordinaires de la vie, du ménage, & du commerce, sont peintes grossiérement : au bas de chaque figure, est le caractere ou le nom de chaque chose.

Les Chinois, pour se divertir, sondent pour la plûpart les inclinations de leurs enfans dès leurs plus tendre enfance, lorsqu'ils peuvent mouvoir les mains. Ils mettent devant eux un Livre, une balance, ou des armes ; & selon le choix que fait l'enfant, ils jugent qu'il est né pour l'étude, ou pour le commerce, ou pour la guerre.

Quatriéme Observation de l'Auteur.

On doit examiner la portée des écoliers, & ne les pas surcharger de travail. S'ils peuvent dans un jour apprendre deux cens caractéres, ne leur en enseignez que cent ; autrement vous les rebutez. Ne les poussez pas non plus avant le tems à des compositions trop difficiles ; c'est vouloir qu'ils s'accoûtument à mal faire.

REMARQUE.

Quant à la mémoire des Chinois, dit le P. Dentrecolles, j'ai été plus d'une fois surpris d'entendre réciter d'un bout à l'autre, à de petits Chrétiens de sept à huit ans, des Livres entiers assez longs. La Science à la Chine consiste principalement à exercer sa mémoire, & à y retenir

plusieurs Livres. Un Mandarin voyant un jour ma petite Bibliotheque Européane, dit tout bas à un autre Mandarin : Croyez-vous qu'il puisse nous réciter une partie de ces livres ? Ces Messieurs nous demandent souvent des secrets pour avoir une mémoire heureuse ; je crois que plusieurs la ruinent par les excès de leurs premiéres études.

Cinquiéme Observation de l'Auteur.

Il importe sur-tout d'interdire aux jeunes gens la lecture des Romans, des Comédies, des Piéces de vers, & des chansons peu honnêtes ; ces sortes de livres amollissent, & corrompent insensiblement le cœur ; c'est là perte des bonnes mœurs : on fait sans honte ce qu'on a lû avec plaisir. Tel mauvais discours qui est entré dans l'oreille d'un jeune écolier, lui reste toute la vie dans le cœur.

REMARQUE.

L'Empereur *Cang hi* a défendu de vendre des livres contraires aux bonnes mœurs, comme certains Romans capables de corrompre la jeunesse. Les Mandarins font des visites dans les Boutiques des Libraires : ceux-ci ne laissent pourtant pas d'en vendre en secret, sans les exposer à la vûë.

Extrait d'un Traité sur le même sujet, fait par Tchu hi, *l'un des plus célebres Docteurs de la Chine, qui florissoit sous la dix-neuviéme Dynastie nommée* Song.

TCHU HI marque dabord la vraye fin de l'étude, qui est la vertu ; c'est à quoi, dit-il, un Ecolier doit tendre de toutes ses forces, de même que celui qui tire de l'arc vise droit au but, & ne craint rien tant que de s'en écarter. Apprendre aux enfans des caracteres, faire qu'ils récitent des livres entiers, & qu'ils ayent au-dehors quelque air de politesse, sans les gêner pour la réforme des mœurs ; on appelle cela avoir pour eux de l'affection. Dans le fond, c'est les haïr ; les parens seront peut-être contens d'un tel Maître ; mais les Esprits ne tiennent-ils pas, sans qu'on s'en apperçoive, un compte éxact d'une négligence si criminelle, pour la punir en son tems ?

Le fameux *Hiu* étant petit écolier, demanda un jour à son Maître quelle étoit la fin des études ; celui-ci lui répondit, que par-là on parvenoit au dégré honorable de *Sicou tsai*, & de Docteur. Hé ! quoi ? reprit le jeune *Hiu*, ne se propose-t'on rien davantage ? Le Maître comprit les vûës relevées de cet enfant. Il alla sur l'heure trouver ses parens : *Votre fils*, leur dit-il, *a de l'esprit au dessus du commun ; un écolier de si grande espérance demande un Maître plus habile que je ne le suis ; ayez soin de le lui procurer.*

Aujourd'hui, quand nous disons qu'on peut, si on le veut, devenir aussi vertueux que nos premiers Empereurs *Yao* & *Chun*, on regarde cela comme un paradoxe ; le travail rebute. Cependant renonce-t'on aux biens de la fortune, pour la peine qu'on a à les acquerir ?

Si l'on entretenoit ordinairement les jeunes gens des exemples de nos anciens Sages, & qu'on les y fît souvent penser, ils parviendroient à être ce que ces grands hommes ont été. C'est en vertu d'une semblable éducation, qu'on dit qu'un Maître est un second pere : mais un Maître doit songer qu'on employe un Ouvrier, parce qu'on le croit habile ; au lieu qu'on reçoit un disciple pour le former, ce qui demande des soins & de l'application.

Ce seroit une belle leçon à donner, que celle que fit en mourant un Empereur, au jeune Prince qu'il laissoit héritier

tier de la Couronne. Ne dites jamais : cette faute est légere, je puis me la permettre ; cet acte de vertu est peu considérable, omettons-le.

La jeunesse est ennemie de la contrainte ; il faut donc l'instruire d'une maniere qui ne la rebute pas. Si un faisceau d'épines, dont on entoure un jeune arbre pour le défendre des bestiaux, est trop épais, & le serre de trop près, il l'étouffe. Il faut que les instructions & les reprimandes viennent comme les pluyes & les vents du Printems, qui étant proportionnez aux besoins des Plantes, les font pousser à l'aise.

Autrefois les leçons & les préceptes étoient en vers, & en forme de chansons, afin qu'ils entrassent plus agréablement dans l'esprit des enfans, & qu'ils leur tinssent lieu de jeux propres de leur âge : par-là ils ne sentoient pas la difficulté de l'étude. Nos anciens Rois avoient introduit cette méthode d'enseigner. : il nous semble que cette adresse n'est rien ; cependant ce rien a de grandes suites. On a changé de méthode ; les choses en vont-elles mieux ?

Tchu hi descend dans différens petits détails. « Quand les enfans, *dit-il*, récitent leurs leçons, faites que ce soit de » telle maniere, qu'ils pensent dans l'a» me à ce qu'ils prononcent des lévres : » ne leur dites rien qui ait rapport aux » fausses* Sectes : ayez soin de les prému» nir contre un tel poison. » Il exhorte à donner des récompenses ; c'est ce qui se fait le 1. & le 15. de chaque mois : ces prix consistent en des pinceaux pour écrire, & du papier.

* Tchu hi sous le regne des Song, a été le grand ennemi des Sectes Idolâtres, contraires à la premiere Secte Litteraire.

Tchu hi parle ensuite des grandes vacances, qui commencent vers le vingtiéme du dernier mois de l'année Chinoise, jusqu'au vingtiéme ou environ du premier mois. * Ces grandes vacances sont immédiatement précédées du grand examen des écoliers. Outre les grandes vacances, il y en a, mais peu dans le cours de l'année, aux fêtes, ou aux réjouissances Chinoises en différens mois. Le jour de la naissance du *Sien Seng*, ou Professeur, est encore une fête pour les écoliers, qui doivent ce jour-là lui faire leurs présens de conjouissance. La classe du soir finit tous les jours par une courte histoire ; cette pratique est fort recommandée. Enfin, avant que d'envoyer les écoliers, on expose une petite planche vernissée, sur laquelle sont quatre petits vers, qui renferment une instruction d'usage dans le commerce de la vie. Chacun transcrit ces vers, & tous les lisent à haute voix jusqu'à trois fois. Ainsi se termine l'école de chaque jour.

* Le commencement de l'an est le tems des grandes réjouissances qui finissent quelques jours après la Fête des Lanternes, laquelle se célébre sur-tout le quinziéme de la premiere Lune.

Tchu hi a un Chapitre entier, où il montre avec quel soin les jeunes Etudians doivent éviter, 1°. Le trop de liaisons, 2°. Le jeu, 3° Le vin, 4°. La galanterie, 5°. Enfin une vie molle & oisive.

Il passe ensuite à plusieurs *Co si* ; c'est-à-dire, à plusieurs sujets de gémir sur la négligence qu'on apporte à l'étude.

1°. L'histoire nous apprend qu'autrefois la passion pour l'étude étoit si grande, qu'un pauvre homme réduit à foüir la terre pour vivre, portoit son Livre, afin d'étudier par intervalle, & au milieu d'un si rude travail. Quel sujet de honte pour ceux, qui étant à leur aise, & ayant la commodité d'étudier, vivent sans ardeur pour l'étude ?

2°. Autrefois il falloit aller bien loin chercher un Maître, & l'on ne plaignoit point ses pas : aujourd'hui on a des Maîtres à sa porte, & l'on néglige d'en profiter.

3°. Autrefois il falloit transcrire les Livres pour s'en fournir ; quel travail ! On le dévoroit pourtant ce travail. Aujourd'hui qu'on a trouvé le bel Art de l'Imprimerie, que les Boutiques & les Bibliotheques regorgent de Livres, on néglige de s'en servir.

4°. Faute d'Interpretes, il falloit autrefois passer trois ans à lire, & à entendre un seul de nos Livres ; trente ans se passoient à apprendre les seuls Livres Canoniques : aujourd'hui avec le secours & les lumieres de tant de sçavans,

on peut à la fleur de l'âge acquérir toutes ces connoissances; & l'on passe les beaux jours dans l'indolence & l'oisiveté!

5°. Combien de malheureux naissent sourds & aveugles! On plaint leur disgrace, & l'on a raison: & de jeunes gens, qui ont avec le libre usage des sens un esprit vif & pénétrant, abusent de ces précieux dons, en négligeant de s'instruire dans les Livres: s'ils étoient sans yeux, & sans oreilles, que leur arriveroit-il de pis?

6°. Dans la vie, quel est l'âge & l'état qui n'ait ses peines? Et un jeune homme, qui se voit exempt de tout soin, & de tout embarras, fuit une peine légere, telle que celle de lire des Livres; tandis peut-être que son pere, pour le faire subsister, s'occupe d'un travail pénible, & passe sa vie à labourer des champs!

7°. Combien de gens nez pour les conditions laborieuses & humiliantes, ont le malheur d'ignorer jusqu'aux noms de nos Livres Canoniques, *Chi* & *Li*! Et vous jeunes gens, fils de Lettrez, & de Docteurs, vous mettez la gloire d'un homme de Lettres, non à sçavoir les Livres en marchant sur les traces de vos peres, mais à être vêtus de soye, & à vous donner de grands airs; sans songer que vous ferez tomber votre famille en roture par votre ignorance!

8°. Dans les premiers tems on manquoit de lieux, où l'on pût à l'écart, loin du bruit & du tumulte, lire & composer: aujourd'hui il y a des Edifices bâtis exprès, soit dans les Villes, soit à la Campagne, où des Maîtres invitent & attendent des Disciples; & l'on fait peu de cas de ces moyens; l'on s'occupe de bagatelles; on s'entête comme des femmes, de parures, d'un habit, d'un bonnet! on veut néanmoins avoir le nom de Lettré; & peut-être se laisse-t-on donner sans rougir, le nom de Docteur.

9°. On a tous les devoirs de la vie civile, si bien circonstanciez dans les Livres; la jeunesse néglige de les apprendre: elle n'a de goût & d'ardeur, que pour de vains amusemens; & par là ces belles leçons de morale tombent & se perdent. Au reste l'homme ignorant, quoiqu'il ne s'inquiéte point de son ignorance, n'en est pas moins au rang des bêtes les plus stupides.

REMARQUE.

On a dit qu'on devroit chaque jour lire & expliquer aux enfans qui commencent à étudier, une histoire propre à les porter à l'étude, à leur ouvrir l'esprit, & à les animer à la vertu. Je vais rapporter quelques-unes de ces histoires, qui feront connoître quel est le goût, le génie, & l'industrie des Chinois, pour former la jeunesse.

Ces différens traits d'histoire sont recueillis dans un Livre fait exprès; quelques-uns sont des premiers tems de l'Empire; le grand nombre est des anciennes Dynasties; il n'y en a point des trois derniers siécles. Au haut de chaque page du Livre, on trouve une espece d'Estampe, où est représentée l'histoire, sans doute afin de fixer l'imagination des enfans, & d'aider leur mémoire. On a soin d'écrire le nom & le surnom de celui dont on parle, le lieu de sa naissance, & sous quel régne il a vécu.

Extrait d'un Livre contenant un recueil d'histoires, qu'on a soin de lire aux Enfans.

I.

L'Auteur commence par raconter la pieté de *Chun*: il ne pouvoit guéres remonter plus haut dans l'histoire Chinoise, toute ancienne qu'elle est. Ce *Chun* se rendit recommandable par sa parfaite soumission envers ses parens, dont il eut beaucoup à souffrir. L'Empereur *Yao* fut instruit de son mérite, & de simple Laboureur qu'il étoit, il le fit son successeur à l'Empire, à l'exclusion de ses propres enfans, en qui il ne trouvoit pas assez de vertu.

II.

Un bon vieillard, sous la Dynastie des *Tcheou*, avoit un fils âgé de soixante & dix ans: celui-ci, pour divertir son pere, & lui ôter l'idée de sa décrépitude, contrefaisoit devant lui le petit enfant, prenant des habits de différentes couleurs, imitant les jeux & les cris des enfans, sautant autour de lui, se laissant tomber à dessein, & se roulant à terre, content s'il pouvoit par-là faire rire le bon vieillard, à qui d'ailleurs il fournissoit avec soin toutes les choses dont il avoit besoin.

III.

Sous le second Regne des *Han*, un jeune enfant nommé *Hoang hiang*, ayant perdu sa mere à l'âge de neuf ans, pensa en sécher de douleur. Il redoubla d'affection pour son pere. L'Eté il éventoit long-tems le chevet, & la natte sur laquelle son pere devoit reposer; & l'Hyver il se couchoit avant lui, pour échauffer la place, qu'il lui cedoit ensuite. Le Mandarin du lieu, qui apprit l'attention pleine de tendresse du jeune enfant, en fut si charmé, qu'il fit ériger un Monument public & durable de cette pieté filiale, afin d'exciter la jeunesse à y exceller.

IV.

Du tems des Empereurs *Tsin*, un autre enfant de huit ans, appellé, *Ou muen*, donna une marque encore plus grande de sa tendresse pour ses parens: ceux-ci étoient si pauvres, qu'ils n'avoient point de tour de lit pour se défendre en Eté des moucherons, qui infestent pour lors les maisons: le petit *Ou muen* se tenoit près du lit; & là se mettant nud jusqu'à la ceinture, il exposoit sa chair délicate à la discrétion des moucherons sans les chasser: Quand ils se seront rassasiez de mon sang, disoit-il, ils laisseront en repos mes parens. C'est ainsi qu'il les aimoit.

V.

Min sun perdit sa mere étant fort jeune. Son pere se remaria; il eut deux enfans de sa seconde femme: celle-ci maltraitoit sans cesse *Min sun*; il ne s'en plaignoit point: un jour il tomba évanoüi aux pieds de son pere; alors il en connut la cause, & vouloit renvoyer la cruelle marâtre. *Min sun* l'en empêcha. Mon pere, lui dit-il, nous sommes trois enfans dans la maison; je suis le seul qui souffre; & si vous renvoyez notre mere, nous souffrirons tous trois. Le pere fut attendri de ce discours; & la marâtre qui en eut connoissance, devint une vraie mere à l'égard de *Min sun*.

VI.

Voici un autre trait où l'on voit, pour parler le stile Chinois, que la vertu force les cœurs les plus féroces à l'admirer & à l'aimer : il a quelque rapport à l'Histoire de Pilade & d'Oreste.

Deux freres nommez, l'un *Tchang hiao*, & l'autre *Tchang li*, n'oublioient rien pour fournir à l'entretien de leur mere. Le pays fut affligé d'une étrange famine, par la disette des grains. L'aîné *Hiao* revenant un jour de la campagne, où il avoit recueilli quelques racines, tomba malheureusement entre les mains de certains Brigands affamez, & si barbares, qu'ils égorgeoient, & mangeoient ceux qu'ils attrappoient. Comme ils se préparoient à donner le coup de la mort à *Hiao:* Messieurs, leur dit-il, en pleurant, j'ai laissé à la maison ma mere fort âgée, elle meurt de faim ; permettez-moi de lui aller porter ces racines que j'ai ramassées, & je vous jure que je reviendrai aussi-tôt ; alors je n'aurai point de peine à quitter la vie. Ces barbares se laisserent toucher, & lui permirent d'aller chez lui, à la condition qu'il proposoit. *Hiao* arrive au logis, & raconte ce qui s'étoit passé. Son cadet *Li* part aussi-tôt à la dérobée, & va se livrer aux voleurs. Celui-ci, dit-il, à qui vous avez permis d'aller secourir sa mere, c'est mon frere ; il me passe de beaucoup en mérite : & moi, comme vous voyez, je suis d'une autre corpulence que lui : tuez-moi à sa place. L'aîné *Hiao* s'étant apperçu de la fuite de son frere, & se doutant de son dessein, accourut vîte au rendez-vous : C'est moi, disoit-il, qui ai engagé ma parole ; je viens la dégager : n'écoutez point, je vous prie, ce que dit mon frere. Ces hommes altérez de sang, frappez de cet attachement filial, & de cet amour réciproque des deux freres, les renvoyerent sans leur faire aucun mal.

VII.

La Dame *Ly* apprit que son fils séant dans son Tribunal, s'étoit emporté jusqu'à faire mourir sous le bâton un Soldat, & que le murmure des troupes sur cette action violente croissoit de moment à autre : elle sort aussi-tôt de son appartement intérieur, se rend au lieu de l'Audience, où le Jugement avoit été porté & executé. Le Mandarin s'étant aussi-tôt levé par respect, elle s'avance, se place dans son siege, & lui ordonne de se mettre à genoux ; & lui reprochant sa cruauté : Quoi, mon fils, lui dit-elle, l'Empereur vous a-t'il confié l'autorité que vous avez, pour en abuser, comme vous venez de faire ? puis se tournant vers les Exécuteurs de la Justice : Qu'on dépoüille mon fils, ajoûta-t'elle, & qu'on le frappe sur les épaules : je suis sa mere, je lui impose ce châtiment. Les Officiers subalternes se jetterent à terre, & demanderent grace. C'est ainsi que l'autorité maternelle appaisa une émotion qui s'élevoit, corrigea l'humeur fiere & emportée de son fils, & conserva dans sa maison un Emploi distingué, qu'il étoit sur le point de perdre.

VIII.

La mere d'un nommé *Ouei pe yu* ne se contentoit pas des menaces. Si son fils déja âgé commettoit quelque faute, elle prenoit la verge & le frappoit elle-même. Ce fils obéissant plioit les épaules, & souffroit humblement le châtiment, sans se plaindre. Un jour recevant des coups, il se mit à pleurer, & à jetter un grand cri. Eh ! quoi, mon fils, dit la mere, vous commencez donc à vous plaindre, & à supporter impatiemment ma correction ? Non, ma mere, répondit-il ; ce n'est pas là ce qui me fait jetter ce cri ; c'est que la derniere fois que vous me fîtes une réprimande, comme je le méritois, les coups que vous me donniez, me causoient de la douleur ; aujourd'hui que je n'en sens point, je m'apperçois que vos forces ont beaucoup diminué : voilà ce qui m'afflige. Cette réponse si pleine de soumission & de tendresse,

dresse, étant devenuë publique, fit beaucoup d'honneur à *Ouei pe yu*.

REMARQUE.

Au reste, ce n'est point l'espérance de recueïllir un riche héritage, qui rend les Chinois si soûmis à leurs parens : les meres en particulier n'ont point de testament à faire. D'ailleurs une bonne preuve que ce respect filial a dans le cœur un autre principe ; c'est que cette tendresse pour un pere & pour une mere, dure à la Chine après leur mort, au lieu qu'en Europe ils sont souvent bientôt oubliez.

I X.

Sous le regne des *Song*, un nommé *Keou hai kang*, dont le pere avoit été grand Mandarin, aimoit dans sa jeunesse le plaisir & les divertissemens : il perdoit beaucoup de tems à se promener à cheval, ou à la chasse du faûcon & de l'épervier. Sa mere se fâchoit souvent contre lui à ce sujet. Un jour perdant patience, elle lui jetta le premier meuble qui lui tomba sous la main : il en fut blessé au pied ; il comprit alors combien sa conduite déplaisoit à sa mere. Il changea, & devint très-appliqué à l'étude des Livres ; ce qui l'éleva à de grandes Charges. Après la mort de sa mere, il ne voyoit, ni ne touchoit jamais la cicatrice de sa playe, qu'il ne fût attendri, & qu'il n'éclatât en soupirs & en sanglots, regrettant une si bonne mere, qui avoit eu si fort à cœur la réforme de sa vie, & l'amandement de ses mœurs.

X.

La repartie de *Sie tchang*, qui n'étoit âgé que de huit ans, fut applaudie dans une compagnie de sçavans. Son pere le menoit par la main dans les assemblées de Lettrez, où il assistoit. Ce jeune enfant avoit un air grave, sérieux, & modeste, beaucoup au-dessus de son âge. Un jour dans un cercle de sçavans, où il étoit, on s'avisa de dire à son pere : en vérité votre fils est un autre *Yen hoei*. C'étoit un des éléves de Confucius le plus respecté, dit-on, pour sa vertu, & digne disciple d'un tel maître. *Sie tchang* répliqua aussi-tôt : on ne voit pas de nos jours un second Confucius ; comment se trouveroit-il un autre *Yen hoei* ?

X I.

Le fameux *Yang sieou* est venu de la plus basse extraction ; on le voit dans une des estampes du Livre en question, représenté si pauvre, que n'ayant pas dequoi aller à l'école, ni dequoi acheter des plumes & du papier, pour apprendre à écrire, sa mere avec une baguette lui formoit sur le sable les caracteres, & les lui faisoit ensuite lire & imiter.

X I I.

Fan chun gin passoit les nuits a étudier, & devint par son travail grand Mandarin. Sa femme après sa mort, pour animer ses enfans à l'étude, leur montroit souvent le tour de lit, dont leur pere s'étoit servi avant que d'être Docteur. Remarquez, disoit-elle, comment le ciel de ce lit est tout noir de la fumée de la lampe : votre pere ne pouvoit quitter les Livres, pour prendre un peu de repos ; c'est ce qui l'a élevé jusqu'à être Ministre d'Etat.

REMARQUE.

Il arrive souvent que les enfans ou les petits-fils de Mandarins, retombent par leur indolence dans l'état de roture & de pauvreté, dont leurs parens s'étoient tirez ; pendant que d'autres par une étude opiniâtre font de grandes fortunes.

X I I I.

Se ma yung si connu des sçavans, dès

l'âge de sept ans, oublioit de boire & de manger, & sembloit être insensible au froid & au chaud; tant il étoit attaché à ses Livres. A quinze ans il y avoit peu de Livres qu'il ne possedât, (c'est-à-dire, qu'il pouvoit réciter plusieurs volumes.) Afin de s'empêcher de dormir, il se servoit pour chevet d'un billot extrêmement rond; lorsqu'accablé de sommeil, le Livre lui tomboit des mains, sa tête penchoit sur le chevet : il étoit bien-tôt réveillé par le moindre mouvement qu'il donnoit à ce chevet dur & glissant.

XIV.

Un autre nommé *Tsûn king*, qu'on appella le Docteur à huit clos, *Pi hou;* parce qu'il sortoit rarement, pour résister au sommeil en étudiant, avoit suspendu une corde au haut du plancher, à laquelle ses cheveux étoient nouez : c'étoit là ce qui le défendoit des surprises du sommeil.

Un autre qui étoit très-pauvre, au fort de l'Hiver, lisoit ses Livres à la clarté de la Lune. Un autre appellé *Tche ing* ayant fermé dans une gaze fort déliée des vers luisans, appliquant sa gaze aux lignes de son Livre, étudioit une partie de la nuit.

REMARQUE.

Au reste, ce n'est point pour avoir passé un petit nombre d'années sur les Livres, qu'un pauvre Lettré parvient à une meilleure fortune : il lui faut une constance à toute épreuve : elle est assez bien exprimée par le trait suivant.

XV.

Li pe, qui devint un des premiers Docteurs de la Cour sous le regne des *Han*, s'étoit adonné à l'étude dès sa plus tendre jeunesse : il revenoit une année de l'examen général de toute la Province; & chagrin de n'avoir pas réussi, il désespéra d'obtenir jamais le dégré de *Sieou tsai*. Ainsi il résolut de renoncer aux Lettres, & de tourner ses vûës d'un autre côté. Comme il rouloit cette pensée dans sa tête, il rencontra une vieille femme, qui passoit & repassoit sur une pierre à aiguiser un gros piston de fer : il s'arrêta un moment. Que prétendez-vous faire de ce piston, lui dit-il ? Je veux, repliqua-t'elle, à force de le frotter en tout sens, en faire une aiguille pour de la broderie. *Li pe* rentrant en lui-même, conçût ce mistere; & au lieu de continuer son chemin vers sa maison, il retourna à l'ancien lieu de son étude, pour s'y appliquer avec une nouvelle ardeur, & il parvint dans la suite à de grands emplois.

REMARQUE.

L'Auteur dont on tire ces exemples sur l'amour filial, & sur l'application à l'étude, finit son Livre, en rapportant des traits d'histoire sur différentes vertus propres de l'honnête homme. En voici quelques-uns.

XVI.

Sous le regne des *Song*, un Philosophe nommé *Fan tchung siuen* disoit à ses disciples : Toute ma science s'est rapportée à entendre & à mettre en pratique ces deux points; *droiture, douceur :* & je vois qu'il me reste sur cela encore beaucoup à apprendre & à pratiquer. Il n'est guéres de personnes, ajoûtoit-il, quelque grossieres qu'elles soient, qui en reprenant les autres, ne marquent avoir de l'esprit. De même les plus éclairez, lorsqu'ils veulent excuser leurs fautes, font paroître leur peu de lumieres. Il faudroit, pour bien faire, se reprocher ses défauts avec la même disposition de cœur, qu'on se sent en faisant une réprimande à autrui, & pardonner les manquemens des autres, comme l'on se pardonne les siens propres. En

tenant constamment cette conduite, on arriveroit à un haut dégré de sagesse & de vertu.

XVII.

Voici encore un sage Mandarin du tems des *Song* nommé *Fan*, mais dont le surnom est *Tchung yen*. Il n'avoit nulle attache à ses richesses; son plaisir étoit d'en faire part aux pauvres, & sur-tout à ceux de sa parenté, qui étoit très-nombreuse. Pour rendre cette bonne œuvre durable, il fit acheter de grandes terres, dont le revenu devoit être employé à perpétuité pour la subsistance des pauvres, & sur-tout de ceux de sa famille, qui n'avoient pas de quoi fournir aux vêtemens, aux mariages, & aux obséques. Au reste il ne vouloit point que son Econome éxaminât si ses parens étoient proches ou éloignez. Tout ce que nous sommes de *Fan*, disoit-il, dans les Provinces de *Kiang nan* & de *Kiang si*, nous sortons tous d'une même tige, & de ce premier *Fan* qui s'est établi en ce pays: nous sommes tous ses fils & ses petits-fils; nous ne faisons tous qu'une même famille: depuis plus de cent ans je suis le seul de la famille qui ait fait fortune; c'est-à-dire, que durant plus de cent ans nos Peres ont amassé des vertus; le fruit des vertus de tant de particuliers a commencé à se faire sentir en moi, & j'ai été élevé aux Charges: si je prétendois seul, moi & mes enfans, joüir de mes richesses, sans en faire part indifféremmment à nos pauvres parens; avec quel front après ma mort, oserois-je paroître devant nos Ancêtres? & à présent n'aurois-je pas honte d'entrer dans le *Tse tang* de la famille, c'est-à-dire, la salle, ou le lieu qui conserve les Tablettes des Ancêtres?

XVIII.

Sous la Dynastie des *Tang* qui regnoient au tems de la venuë de Jesus-Christ. *Kung y* fut fameux par un endroit. Il vit ses descendans jusqu'à la neuviéme génération, qui ne faisoient tous qu'une même famille, parfaitement unie & paisible. L'Empereur *Kao tsong* voulut voir cette merveille. Comme il passoit pour se rendre à *Tai chan*, il honora la maison de *Kung y* de sa présence: il fit venir le bon vieillard, & lui demanda par quel moïen il maintenoit l'union & la paix parmi tant d'enfans & de petits-fils. *Kung y* se fit apporter du papier, une plume, & de l'encre; & il écrivit plus de cent fois la lettre *Gin*, qui signe *patience*. Ensuite il présenta son papier à l'Empereur: il vouloit dire par-là que les divisions dans les familles viennent du chagrin, qu'on a de voir les uns mieux partagez que les autres, mieux vêtus, mieux traittez, plus caressez, plus ménagez, plus honorez, plus heureux. Or la patience, quand on a sçû l'inspirer & la ménager, prévient ces désordres, & maintient les esprits dans l'union, & dans la concorde.

XIX.

On vit de même du tems des *Song* la famille des *Li-ouen-tching*, composée de plus de trois cens bouches, tant fils, que petits-fils, & arriere-petits-fils, vivans tous ensemble, mangeans en commun, sans avoir fait le partage des terres & des biens. Ceux de sa famille, qui étoient Mandarins, envoyoient leur superflu, pour être mis dans la masse commune, d'où l'on tiroit ce qui étoit nécessaire pour les besoins de toute la famille.

XX.

Ouang-Ouen fut élevé aux premieres Charges dans un âge avancé: Toutes les fois qu'il touchoit ses appointemens, il soûpiroit en baissant la vûë; puis se tournant vers ses domestiques: cet argent, que je reçois, leur disoit-il, c'est la substance, & le sang du pauvre peuple; j'ai regret de l'employer à mon entretien.

XXI.

Tchang tchi pe étant devenu grand Mandarin, ne changea rien, ni à sa table, ni à ses habits, ni aux ameublemens de son Hôtel, & il tenoit ses domestiques dans la plus grande modestie. Vous vous trompez, lui disoient ses amis : en évitant la dépense, vous croyez vous faire la réputation d'un Magistrat integre ; mais votre frugalité passera pour une épargne sordide. Croyez-moi, mes amis, leur répondit-il ; la fortune est changeante ; aujourd'hui je suis emploïé, demain mon Emploi me sera enlevé ; on passe aisément de la disette à l'abondance ; mais s'est-on accoûtumé au luxe & à la bonne chere ? Qu'il en coûte, s'il faut revenir à sa premiere médiocrité ! Notre vie n'est, pour ainsi dire, qu'un jour ; faisons en sorte qu'elle soit unie & égale.

XXII.

Siu moei & *Yang yu* étoient unis très-étroitement, avant même qu'ils fussent parvenus aux grands Emplois. *Siu* devoit à *Yang* le commencement de sa fortune. *Yang* perdit sa Charge ; il descendit d'un dégré, & fut obligé d'aller fort loin, & dans un très-méchant poste, être Mandarin d'un rang inférieur. On comprit qu'il étoit mal en Cour ; ainsi il se vit tout-à-coup abandonné de tous ses amis ; on craignoit de paroître avoir eû quelque liaison avec lui. *Siu moei* lui marqua la même affection qu'auparavant. Au départ d'*Yang* personne ne parut, pour le saluer. *Siu moei* l'accompagna assez loin de la Ville jusqu'au premier reposoir qui étoit sur le chemin, à une lieuë des murailles : & là, après de grandes démonstrations d'amitié, ils se séparerent. Cet attachement fidele & intrépide, qui devoit, disoit-on, le perdre, vint aux oreilles du Ministre. Peu de jours après il l'avança considérablement : celui-ci ne sçavoit quelle pouvoit être la cause d'une élévation si subite. En remerciant le Ministre ; Seigneur, lui dit-il, je n'ai jamais eu l'honneur de paroître en votre présence, & vous me comblez de bienfaits. Le Ministre répliqua ce peu de mots : je vous ai donné de l'emploi, parce que je suis persuadé que celui qui répond si bien aux services & à l'amitié d'*Yang*, ne sçauroit manquer de répondre aux faveurs de son Prince.

XXIII.

Ly ouen pe étoit parvenu par son mérite & par sa science, aux premieres dignitez de la Cour : il y conduisit sa mere. Un jour revenant du Palais à son Hôtel, il entra avec ses habits de cérémonie dans l'appartement de sa mere, pour s'informer de l'état de sa santé ; & l'ayant trouvée (ainsi que la répresente l'Estampe du Livre) assise sur un tabouret, occupée à filer. Eh ! quoi Madame, lui dit-il, devenuë Maîtresse dans la famille d'un Grand de la Cour, vous filez ? Elle jettant à ces mots un profond soupir, s'écria : Le Royaume est-il donc sur son déclin ? Je vois qu'on confie le Gouvernement à des Mandarins qui parlent comme de jeunes gens sans expérience : ils veulent inspirer une vie molle & oisive. Restez-là un moment, & écoutez-moi : Quand le corps travaille, l'esprit est occupé & recueïlli ; & l'esprit étant appliqué à son devoir, la vertu se forme dans le cœur. Mais vit-on dans l'oisiveté ? Elle conduit au libertinage ; le libertinage étouffe entierement la vertu ; & un cœur sans vertu se livre bien-tôt aux plus grands désordres. Ne voyons-nous pas qu'un peuple qui habite un pays gras, n'est nullement industrieux ; au lieu que les habitans d'une terre maigre & stérile, sont actifs, adroits, laborieux ? Avez-vous oublié, en m'adressant la parole qui vous a échappé, que nos anciennes Impératrices travailloient de leurs mains pour l'usage des Princes & de l'Empereur, soit à des couronnes, soit à des ceintures, &

que

que les femmes des Mandarins avoient leur occupation manuelle marquée par la Coûtume? Je m'attendois que vous seriez le premier à me rappeller le souvenir de ces anciens exemples; & vous me dites, pourquoi travaillez-vous? Goûtez plûtôt tranquillement les plaisirs de la vie, à présent que je suis Grand à la Cour. Mon fils, ce langage me fait craindre que notre famille, & le nom de votre pere, ne s'éteignent avec vous : pensez y.

XXIV.

On raconte, en plaisantant sur les tireurs d'horoscope, que *Hong vou*, Chef de la précédente Dynastie, qui d'une basse naissance, s'étoit élevé jusqu'au Trône, fit chercher avec soin dans son vaste Empire, s'il y avoit quelqu'un qui fût né précisément au même moment, & sous le même aspect des astres que lui. Ce parfait rapport se rencontra dans un Villageois : il fut conduit à la Cour. L'Empereur fut surpris de le voir si pauvre; & après l'avoir bien questionné, il apprit que ce bonhomme subsistoit par le moyen de quinze ruches d'Abeilles, qu'il avoit. Après tout, dit-il, il y a de la ressemblance entre son sort & le mien. Je suis Empereur de quinze Provinces, & je n'ai pas plus de Rois qui relevent de moi, que cet homme-ci en a qui dépendent de lui; car chaque ruche d'Abeilles a son Roi, & ces quinze Rois lui païent le tribut annuel dont il subsiste. La conclusion fut pourtant que les tireurs d'horoscope, étoient des imposteurs.

Remarque.

C'est par de semblables railleries, que les Lettrez modérez tournent en ridicule les fausses Sectes; le commun des Lettrez se contente d'en parler avec mépris, sans leur épargner les injures. Revenons à l'Auteur, dont j'ai tiré ce qui regarde la maniere d'étudier.

Extrait du Chapitre des Examens particuliers des jeunes Etudians, qui sont Sieou tsai, *ou qui pretendent à ce Grade.*

Le Gouverneur de la Ville assemblera de tems en tems les Lettrez de sa Jurisdiction, pour les examiner, en leur donnant lui-même des sujets de composition. Ces Assemblées & ces Examens ont deux fins. La premiere, est de faire fleurir les Lettres, par l'estime qu'on témoigne en avoir : la seconde est de conduire les Lettrez à ce point de droiture & de perfection, qui doit être le fruit principal de leur étude. Car enfin, par ces Examens réïterez, ils s'affectionnent à leur devoir, sur tout, lorsqu'ils voïent que les Mandarins du lieu, celui qu'ils honorent comme leur pere, se fait un plaisir de juger de leurs pieces d'esprit; qu'il marque de l'amitié à ceux qui se distinguent par la capacité, & plus encore par les bonnes mœurs.

Quant à ceux qui n'ont que le nom de Lettrez, parce qu'au lieu d'étudier, ils passent les jours entiers à parcourir les Audiences, pour un gain sordide & souvent injuste; dans ces examens ils auront dequoi rougir du peu de progrès qu'ils ont fait, & cette honte les fera renoncer à ces indignes distractions. Voilà les avantages de ces examens de tous les mois. Mais aujourd'hui dans la secte litteraire, cette ancienne pratique est presque anéantie; il importe de la remettre en vigueur.

Pour cela il faut que le Gouverneur de la Ville ordonne aux Mandarins des Lettrez, de déterminer chaque mois un jour, où l'on s'assemblera dans la salle des leçons, nommée *Min lun tang*, (elle fait partie de l'édifice de Confucius.)

Là on donnera le ſujet des compoſitions, & on y travaillera tout le jour ſous les yeux du Mandarin. Si le College de la Ville a des Terres qui lui ſoient attachées, on prendra ſur les revenus dequoi fournir aux repas, qu'on y donnera aux Lettrez le jour de l'examen. A chaque table il y aura quatre plats, deux de viandes, & deux de légumes : ils mangeront quatre à une table : à la collation du ſoir, on donnera deux petits pots de vin pour chaque table. Je fais réflexion que les étudians, dans un de ces examens de la Ville, ne ſeront guéres que quelques douzaines : ainſi la dépenſe pour une aſſemblée montera à peu près à deux taëls : & comme au ſixiéme mois à cauſe des grandes chaleurs, & au douziéme à cauſe des grands froids, il n'y aura point d'Académie ; tous les frais d'une année, pour ces repas n'iront guéres qu'à vingt taëls. La ſomme n'eſt pas ſi conſidérable, qu'un Gouverneur de la Ville ne la puiſſe tirer de ſes épargnes. C'eſt à lui à faire publier d'avance le jour qu'il y aura aſſemblée & examen : il en donnera avis au Mandarin des Lettrez, & l'invitera à s'y trouver. Tous les jeunes étudians capables de faire une piéce d'éloquence, ſeront admis à cet examen.

La compoſition finie, & les piéces ayant été lûës & examinées, on réglera les différens dégrez de bonté : on placera hors de rang celles qui ſeront jugées parfaites ; & pour entretenir l'émulation, on choiſira les belles compoſitions du premier rang ; on en fera graver la planche, & on les imprimera ; afin que le travail loüable, même d'un jour, ne demeure point ſans fruit & ſans récompenſe.

De plus le Mandarin ne manquera pas de loüer avec diſtinction, ceux qui à la capacité, joignent le mérite d'une vie polie & réglée. Si ce ſont des riches, il leur donnera quelque témoignage honorable écrit de ſa main. Si ce ſont des gens pauvres, il joindra aux loüanges quelque préſent d'argent, afin qu'ils puiſſent ſe régaler. Cette conduite fera que les moins capables ſe reprocheront leur négligence, dont ils ſentiront mieux la honte. Ils s'animeront, ils s'efforceront d'atteindre à la perfection des autres ; & par ce moyen ils parviendront à être d'excellens Lettrez. Je ne vois guéres de voye plus efficace pour faire fleurir les lettres ; les Gouverneurs des Villes en auront la gloire. C'eſt ainſi qu'ils frayeront le chemin, qu'ils l'applaniront, & qu'ils y conduiront comme par la main, les étudians de leur diſtrict.

REMARQUE
ſur le précédent Chapitre.

Ces examens ſont appellez particuliers, pour les diſtinguer des examens généraux, que fait une fois chaque année le Mandarin d'une Ville du ſecond & du troiſiéme Ordre ; & enſuite le Mandarin de la Ville du premier Ordre, dont ces Villes dépendent. Ce double examen annuel ſe fait dans un diſtrict, pour choiſir les jeunes étudians, qui ſeront admis à compoſer cette année-là, devant le Mandarin de Lettres envoyé exprès de la Cour, avec pouvoir de donner le grade de *Sieou tſai*, c'eſt-à-dire de Bachelier, à un certain nombre pour chaque Ville, plus ou moins, ſelon l'étenduë du diſtrict, ou plûtôt ſelon la multitude des étudians.

Le *Tao* de la Ville de *Iao tcheou*, qui eſt en même tems Gouverneur, ou plûtôt Intendant de deux autres Villes du premier Ordre, n'ayant à juger que des affaires conſidérables, a plus de loiſir : auſſi fait-il régulierement ces ſortes d'examens particuliers. C'eſt par-là qu'il ſe picque d'imiter les ſages des ſiécles paſſez.

De plus ces *Tao*, ou ſurveillans de trois Villes, qui feroient une grande Province de France, n'ont pas communément occaſion d'amaſſer beaucoup d'argent : ainſi s'ils n'ont pas à la Cour

un puissant appui, c'est par leur seule probité, qu'ils peuvent monter à un rang supérieur. Grand motif pour un Chinois de faire parade de sa vertu, & de son zéle pour le bien public.

On se plaint avec raison dans le Chapitre précédent, que les *Sieou tsai* ne songent qu'à parcourir les Audiences, & à solliciter des procès dans les Tribunaux: plusieurs ne vivent que de ce métier, & des graces qu'ils demandent aux Mandarins, dont ils peuvent approcher librement à cause de leur dégré; & de ces graces qu'ils demandent, ils en font un trafic auprès du petit peuple. Certains mêmes ne visent au dégré de Lettrez, que pour pouvoir faire ce commerce. Les Mandarins intégres, ou fort autorisez, se mettent au-dessus des sollicitations des graduez, refusent leurs visites & leurs Requêtes. Les autres Mandarins, ou par foiblesse, ou par crainte, les ménagent, de peur qu'ils ne révelent leurs injustices secrettes aux Mandarins supérieurs. Ainsi leur langue & leur plume sont redoutées.

L'Empereur regnant bien instruit qu'il y avoit en effet du désordre sur ce point, y a apporté le remede le plus efficace, pour les empêcher de se mêler d'aucune affaire, & de paroître dans les Tribunaux sans de grandes raisons personnelles. 1°. Ils doivent avoir quatre personnes qui répondent de leurs mœurs & de leur conduite. 2°. Ils ne peuvent présenter au Gouverneur des lieux aucune Requête, même pour leurs propres affaires, qu'elle n'ait été vûe & approuvée par le Mandarin des Lettrez, lequel, s'il usoit de connivence, seroit infailliblement cassé de son emploi.

Traduction du Chapitre Kiang hio, *ou modele que donne l'Auteur d'un discours tel qu'il se peut faire dans le* Hio, *ou Salle des Assemblées des Lettrez.*

Le parfait gouvernement est fondé sur les louables coûtumes, qu'on fait regner dans un Etat. Pour y réüssir, il faut travailler à rectifier le cœur de l'homme. Veut-on le rectifier? Qu'on lui donne l'intelligence de la doctrine des sages. Il ne faut pas croire qu'il faille la chercher bien loin, ni qu'elle soit impossible ou difficile à acquerir. On ne propose point des routes écartées, ou extraordinaires, où l'on ne puisse entrer & marcher qu'avec beaucoup de peine. Cette doctrine se réduit aux devoirs du Prince & du sujet; des peres & des enfans; des freres aînez, & des cadets; du mari & de la femme; enfin d'un ami à l'égard de son ami. Qu'on remplisse toutes ces obligations parfaitement; dès-là nul défaut, nul excès: que voudroit-on davantage? Mais sans étude on ne pénétre point la raison qui regle & qui autorise ces maximes; & si on ne la pénétre pas, on ne la mettra pas en pratique. Au reste ce qu'on entend par la raison, est proprement l'attribut du *Tien*; les talens & les lumieres qu'il communique à l'homme, en sont une participation: dans le *Tien*, cela s'appelle raison: dans l'homme, on le nomme vertu ou talens; & mis en pratique par l'action, on lui donne le nom de justice.

Les lumieres de cette raison en plusieurs, c'est leur volonté & la corruption de leur cœur qui l'obscurcit: la raison une fois obscurcie par l'amour propre, dès-là la vertu du cœur de l'homme est mêlangée, & ne sçauroit être pure: la vertu intérieure n'étant pas pure infailliblement dans la pratique, on ne remplira pas tous ses devoirs. Ainsi

s'écartera-t-on de la justice, c'est pour cela que *L'y king* *, dit fort bien : l'étude du Sage est de croître en sagesse, & d'ajoûter connoissances à connoissances : il cherche à s'instruire, & il s'applique à examiner ce qu'il a appris : il aime à communiquer ses lumieres aux autres ; mais il s'y tient comme dans un appartement, dont il ne sort jamais ; sa science n'est point sterile ; la pieté regle sa conduite.

* Livre Canonique.

Effectivement le défaut d'instructions fait qu'on n'avance point dans la vertu ; & si l'on n'est pieux, on ne sera jamais parfait. C'est donc avec raison que le Texte dit, qu'il faut commencer par prendre des leçons, & les approfondir : ensuite viennent comme de source les actions d'une vie reglée par la pieté. Voilà l'ordre qu'il faut nécessairement tenir : exceller d'abord dans la théorie de la sagesse, en sorte qu'on n'ignore rien ; en suite rentrer dans le fond du cœur, & faire que toutes les vertus y soient pures & sans mélange : enfin regler tout l'extérieur, ensorte qu'il n'y ait aucune action, aucune fonction de nos sens qui ne soit dans l'ordre.

Mais enfin avec des inclinations, telles que les ont eues nos sages, cette sagesse & cet état de perfection, dont je viens de parler, ne s'acquerra jamais, qu'on n'y apporte beaucoup d'application & de travail.

Le même *Y king* dit encore : fidelité dans les vertus communes : exactitude dans les discours ordinaires : droiture parfaite préservée de la vanité & de la corruption. Qu'entendons-nous par ces vertus communes ? Si ce n'est celles qui regardent le Prince & le sujet ; les parens & les enfans ; les aînez, & les cadets ; le mari & la femme ; & enfin les amis entre eux. De quels discours ordinaires veut parler *L'y king* ? Si non des leçons touchant les devoirs du Prince & du sujet, &c. Mettez à part ces obligations & cette doctrine, que reste-t-il dans la vie civile, & dans un état qu'on doive pratiquer, & qui mérite le nom de science ? Quant à ces mots du Texte, *vanité ; corruption* ; en voici le vrai sens : voulez-vous que la raison *Tien ly*, qui nous vient du *Tien*, nous éclaire par des lumieres toûjours pures ? Prenez garde que l'amour ne l'obscurcisse : de même se conserver dans une parfaite droiture, ce n'est autre chose que d'avoir une vertu pure : mais pour l'avoir telle, il faut la préserver du mélange, que la propre volonté séduite par les passions, y fait entrer imperceptiblement : tout autre explication de cet endroit du texte, n'en rend pas le véritable sens.

Parcourons les maximes & la doctrine de nos grands hommes *Yao*, *Chun*, *Yu*, *Tang*, *Ven vang*, *Tcheou kong*, *Kong tseë* (Confucius) & nous verrons qu'ils sont tous d'accord sur le point que je traitte.

Yao, en remettant l'Empire à *Chun*, sur-tout, lui dit-il, gardez toûjours un juste milieu : ce juste milieu consiste à ne donner dans aucune extrêmité, à n'exceder en rien, à ne manquer en rien : *Chun* à son tour, en laissant le gouvernement à *Yu*, lui fit cette belle leçon. Le cœur de l'homme est de son fonds sujet à mille périls & à mille égaremens : le centre de la vérité est comme un point presque imperceptible : donnez donc toute votre attention à cette grande maxime. *Gardez en tout un juste milieu.* Par le cœur de l'homme on entend ses penchans & ses affections pour les choses sensibles. Le centre de la vérité, c'est la droiture de son ame : l'attention que demande *Chun*, c'est l'examen rigoureux des inclinations les plus sécrettes : en être le maître, c'est avoir acquis la droiture ; & quand on la possede, on ne lui donne jamais la moindre atteinte par des vûes interessées touchant les choses sensibles qui réveillent les passions.

C'est pourquoi le Texte dit : le centre de la raison (qui doit nous guider par le rayon qui en part), est infiniment délié & subtil. Si l'homme a appris à surmonter les périls de son cœur, de son

amour

amour propre; il sera en état de tenir en tout un juste milieu; il ne panchera pas plus d'un côté que d'un autre; il sera sans défaut & accompli; *Chun*, en rapportant cette grande leçon qu'il avoit reçuë d'*Yao*, tenez le milieu, apprend de plus comment on arrivera à ce haut point de perfection.

REMARQUE.

L'Auteur continuë à expliquer les maximes des autres grands hommes: surtout il montre que c'est dans le fonds la même doctrine, & qu'elle se réduit à ce qu'il a avancé dès le commencement de son Discours Académique. Il est trop long pour le rapporter tout entier; ce qui en est traduit, suffit pour faire connoître le rapport des Philosophes Chinois, avec les Philosophes Grecs & Romains. Il auroit fallu, pour mieux assûrer ce jugement, qu'on eût pû rendre les beautez du stile Chinois, vif, serré, & sublime, dans ces sortes de compositions. Tout ce qu'on a traduit, est contenu en vingt-trois lignes, dont chacune a seulement vingt-deux caracteres, & dont plusieurs pris chacun en particulier, présentent aux yeux Chinois une métaphore très-vive, mais trop outrée pour la Langue Françoise.

Traduction du Chapitre où est proposé le Projet, & les Reglemens d'une Academie, ou Societé de Sçavans.

CE qu'on se propose par le dessein d'une Académie, c'est de rendre les gens habiles dans la science de leur propre nature, & faire en sorte qu'ils deviennent les imitateurs de nos anciens Sages. Pour en venir là, il faut s'appliquer entierement, constamment & méthodiquement, & vouloir approfondir les choses dans le recuëillement, sans songer à se faire au-dehors un vain nom, pour joüir au plûtôt de la réputation & des honneurs de Sçavant.

J'ai recherché dans leur source les Reglemens de ces sortes d'Académies des siécles passez: j'en remarque trois qui ont eu de la réputation, ausquelles on peut joindre une autre plus récente, qui a aussi des pratiques utiles. Je vais ramasser les Reglemens qui m'ont paru les plus beaux. Ce soin épargnera la peine de les débrouiller dans des Livres entiers, où ils sont répandus. Les Mandarins, mes Collegues, profitant de mon Recuëil, pourront dans leurs districts avoir la gloire de former ces admirables établissemens: ils engageront les personnes vertueuses & sçavantes, à contribuer à un si beau projet. Un jour ces Académies donneront des gens du premier mérite. Malgré mon insuffisance, je me flatte déja d'y avoir contribué; & je pense avec plaisir, que les sages éleves de ces societez pourront insensiblement reformer tous les états, & faire revivre les plus belles coûtumes. Que cette pensée me donne de joie! C'est avec la plus profonde vénération, que je vais rapporter les différens réglemens, tels que je les ai tirez des écrits de nos sages maîtres: chacun pourra choisir dans ce recüeil, ce qu'il jugera le plus convenable au dessein que je propose. Je réduis ces réglemens au nombre de douze.

I.

Les qualitez nécessaires pour être admis dans l'Académie, sont l'estime & l'attachement qu'on doit avoir pour la vraie doctrine, (par opposition aux hé-

résies *Y touan*, nommément des sectes idolâtres des Bonzes, & des *Tao sse*, qui depuis long-tems ont inondé la Chine.) Pour parvenir à être sçavant & vertueux, il faut avoir une haute idée de la doctrine de nos sages, & rapporter son étude à marcher sur leurs traces: leurs ouvrages ont pour but la pratique : la vertu des Académiciens doit faire honneur au lieu, où ils s'assemblent. Ainsi les Chefs de l'Académie n'y admettront que des gens qui auront du zéle & de l'ardeur, pour devenir des Lettrez consommez, de fidéles & de nobles copies de nos anciens maîtres, & de dignes modéles pour les étudians, qui viendront après eux. Quiconque sera convaincu de parler avantageusement des deux sectes de *Fo* & de *Lao*, & d'avancer témérairement, que leur doctrine convient pour le fonds avec le *Ju kiao*, ou la secte litteraire; quoique de telles gens loüent d'ailleurs en public la doctrine de l'Empire, on doit les regarder comme de secrets partisans de ces hérésies, & juger qu'ils en sont infectez : ainsi ils ne doivent point être admis au nombre des Académiciens.

REMARQUE.

Les deux sectes de *Fo* & de *Lao* donnent pour principe, & pour fin de toutes sortes de choses, le vuide & le néant. Ainsi leur idolâtrie envers *Fo* & *Lao*, conduit à l'athéïsme ceux qui approfondissent les mystéres. Ceux qui disent à la Chine, que la secte littéraire, & la secte de *Fo* & de *Lao* ne font qu'un, *San kiao y kiao*, font de Confucius une Idole, qu'ils placent avec les Idoles de *Fo* & de *Lao* : cela est rare & en horreur parmi les Lettrez : les Mandarins y mettent ordre, si on les en avertit, & punissent les Auteurs.

II.

Seconde qualité pour être admis : une réputation saine, & une sincere application à tous ses devoirs. Les gens de Lettres, qui dans leur domestique sont parfaitement obéïssans à leurs parens, respectueux pour leurs aînez, qu'on voit au dehors réservez dans leurs paroles, sinceres dans leurs manieres, intégres & réglez dans leur conduite, attachez scrupuleusement à l'ancienne doctrine; enfin loüez généralement des parens, amis, & voisins : voilà les personnes qu'on doit aggréger.

III.

Troisiéme qualité pour le choix des sujets. Que ce soit des Lettrez retirez & désintéressez : tous ces esprits boüillons, intrigans, & tumultueux, peu jaloux de la réputation d'un homme d'honneur, qui pour un intérêt sordide courent sans cesse les Tribunaux, se mêlent de cent affaires souvent injustes, employent ou suggerent mille fourberies, & qui à peine sçavent dire une parole de vérité; ces grands parleurs, gens sans retenuë, & dont la conduite déréglée fait un si grand tort à la réputation de la secte litteraire, qui cherchent à entrer dans l'Académie, pour se faire un nom, & qui enflez d'une vaine éloquence, se proposent d'y dominer sur tous les autres : tous ces gens-là en seront exclus, & l'on ne souffrira point qu'ils prennent place parmi les Académiciens.

IV.

On doit examiner rigoureusement ceux que l'on y aggrege. Quand quelqu'un souhaittera d'entrer dans cette société, il faut qu'un des anciens le présente. Dabord il le fera connoître au Syndic : celui-ci en parlera au Président de l'Académie, qui fera les perquisitions nécessaires sur la vérité des informations, données par l'introducteur : s'il les trouve favorables & sûres, il consentira qu'il soit aggregé. Alors

il offre un billet de visite où est son nom & son surnom, au Président qui lui marque le jour qu'il doit venir, & auquel il aura rang dans l'assemblée.

V.

Comment on doit retrancher du corps les membres gâtez, pour prévenir ce qui pourroit nuire au bon ordre de l'Académie. Il peut arriver qu'il y en ait dont la vertu ne soit pas de durée, qui viennent à se déshonorer, en manquant aux devoirs les plus essentiels, & qui par contre-coup flétrissent le corps dont ils sont membres; qui dans les assemblées ne fassent que peu de cas des statuts; & qui hors des assemblées soient vains, orgüeilleux, dissolus, railleurs, fourbes; en un mot, qui ne se reglent que par les fausses maximes du siécle. Les Académiciens tiendront conseil sur de tels aggregez : ils effaceront leurs noms, & ne leur permettront plus d'entrer dans les assemblées. De plus, on examinera tous ceux de la compagnie, qui auront été leurs introducteurs, & qui se seront faits leurs cautions ; & on verra par-là de quel poids doit être leur témoignage.

VI.

Sur la construction de l'édifice où se tiendra l'Assemblée. Le Mandarin de la Ville choisira un vaste terrain, dont la situation soit saine & agréable. Ensuite on amassera dequoi construire le bâtiment : selon les fonds qu'on aura, on en tracera le plan plus ou moins magnifique : dans la salle du milieu *Tchong tang*, qui est après celle des Assemblées, on mettra la tablette de Confucius : après quoi suivra une cour, & une troisiéme salle *Heou tang*, où les Académiciens iront se délasser, & prendre ensemble leurs repas. Quant à la dépense pour la nourriture, ou ce seront les Académiciens riches & distinguez, qui y fourniront généreusement; ou chacun à son tour fera les frais; ou plûtôt ils s'uniront ensemble, pour faire un fonds d'argent un peu considérable, dont on achetera des terres affectées à l'Académie : c'est le moyen que rien ne manque à cet établissement, & qu'il se maintienne long-tems.

VII.

Sur le Gouvernement de l'Académie. Voici ce qui me paroît de plus propre à lui donner du lustre. Lorsque tout le corps des Académiciens s'assemblera pour la premiere fois, le Mandarin de la Ville se rendra en personne & en cérémonie au lieu destiné aux Académiciens, avec un billet de visite, & des présens de soyeries. Etant sur le seüil de la porte, il invitera d'une maniere civile les Académiciens à entrer; on choisira le plus distingué par son mérite, & & on l'établira Président, & Chef de cette societé de Lettres *Hoei tsun* : sous lui tiendra le second rang un *Hoei tchang* ou Syndic. Ce doit être un homme d'âge, & qui ait de la politesse. Le Président aura pour l'aider dans son emploi deux Assesseurs un peu moins âgez que le Syndic, gens également actifs & habiles: ils s'appelleront *Hoei tching*. Le Syndic aura de même deux Assistans d'un âge mûr & d'une forte santé; surtout d'une capacité proportionnée à leur emploi : leur titre sera *Hoei tsan*. Ce sera à eux à recevoir avec honnêteté les Etrangers, qui viendront à l'Académie. Les Assesseurs du Président & du Syndic doivent traitter de concert les affaires du corps : enfin on choisira deux jeunes gens intelligens, actifs, sages, & appliquez : leur titre sera *Hoei tang*. (C'est à peu près comme Bedeau.) Ce sont eux qui porteront les paroles, & les ordres, & qui exécuteront au-dehors les différentes commissions de l'Assemblée.

VIII.

Arrêter les jours d'assemblée: cha-

que mois il se tiendra deux assemblées; il faudra fixer ce jour d'avance. Alors tous se rendront au lieu ordinaire, pour y entendre les discours qu'on y prononcera. Cet exercice commencera vers les dix heures du matin, & sera continué jusqu'à quatre du soir qu'on se retirera.

IX.

Reglement sur le rang des Assistans. Les Académiciens qui assisteront aux assemblées, prendront place dans la salle, selon leur âge. Quant aux Etrangers, qui les honoreront de leur présence, on leur cedera en cette qualité les premiers siéges. Pour ce qui est des membres de l'Académie, c'est la superiorité des années, qui reglera leur rang, & l'on n'aura égard ni à la noblesse, ni aux richesses, ni aux autres prérogatives des Académiciens. De-là il arrivera un bien considérable; c'est qu'on ne songera pas à présenter, pour être aggrégez à cette societé, des gens fiers, orgüeilleux, entêtez de leur mérite, pleins d'eux-mêmes, & par conséquent bien éloignez de vouloir avec un cœur docile s'appliquer fortement à la recherche de la vérité.

X.

On déterminera les matieres, qui se traitteront dans la prochaine assemblée. C'est le Président qui proposera trois différens sujets, sur lesquels on travaillera : le premier concernera les Livres classiques : le second sera sur la nature & le cœur de l'homme & sur l'histoire : enfin le dernier sujet sera des Rits, de l'éloquence, & du bon gouvernement. Ces sujets étant arrêtez par le Président, il en conférera avec le Syndic & les autres qui sont en Charge, afin d'établir en général le fond de doctrine de chaque sujet. Ensuite cinq jours immédiatement avant celui de l'Assemblée, il communiquera à tous les Académiciens les matieres déterminées. Cette précaution mettra chacun des Académiciens en état d'approfondir le sujet & de le traitter sçavamment & clairement; lorsqu'ils seront arrivez dans la salle, ils conféreront ensemble, & se proposeront leurs difficultez les uns aux autres : c'est-là le moyen de croître & de profiter dans les sciences.

XI.

Remarquer avec soin, & communiquer avec fidélité ses différentes vûës. Grande ouverture de cœur. C'est dans les cœurs des hommes qu'il faut chercher la sagesse ; c'est là qu'elle réside ; & c'est par les actions qu'elle se prouve & se manifeste. Il seroit bon que les Académiciens se communiquassent avec candeur les uns aux autres, ce qu'à chaque jour ils ont fait d'une assemblée à l'autre, & même leurs vûës & leurs sentimens intérieurs. A cette fin il faudroit être exact à mettre tout cela sur le papier : ce cahier s'appelleroit Journal de ce qu'on a appris ou fait tel & tel jour. Quant aux actions, on écriroit fidelement sur son Livre les bonnes, *Hoe chen*, & les mauvaises, *Hoe kuo*. Ensuite le jour de l'assemblée, l'entretien étant fini, chacun tireroit ses mémoires, & en feroit part aux autres; ce seroit la matiere d'une dissertation utile. Cet examen étant continué durant quelque tems, on verroit augmenter considérablement & ses lumieres & ses forces pour le bien : les défauts de l'esprit & du cœur peu à peu se réduiroient presque à rien. Ce point-ci est pour vous autres Lettrez d'une conséquence infinie, soit par rapport à la perfection des sciences, soit pour l'acquisition de la vertu, qui demande tous nos soins & toute notre application. Que si dans cette pratique on ne songe qu'à exaggérer le peu de bien qu'on aura fait, & à déguiser, ou même cacher le mal : si l'on use de paroles artificieuses, qu'avance-t-on ? On apprend à devenir un trompeur d'habitude.

De

De tels gens ne parviendront jamais; & l'on peut conclure de leur procédé, qu'ils demeureront toûjours dans leur ignorance & dans leurs imperfections.

XII.

Diverses regles de mœurs pour les Académiciens. 1°. Qu'ils respectent ceux qui leur sont inférieurs, & par la condition & par le mérite, c'est pourquoi ils s'appliqueront à déraciner l'orgüeil du cœur. 2°. Qu'ils estiment la *vraie* apathie (l'apathie des Bonzes qui est généralement pour tout, est condamnée) & ainsi qu'ils travaillent à détacher & à vuider leur cœur de toute mauvaise affection. 3°. C'est la constance qui fait le vrai mérite de la vertu: bannissons donc du cœur la paresse. 4°. Le propre de l'homme est d'être libre dans ses choix; par conséquent réprimons les saillies, les impétuositez, les trop grands empressemens. 5°. La paix & la tranquillité de l'ame est d'un grand prix. Ne permettons point à notre esprit d'être errant & vagabond. 6°. L'ame de la conversation & du commerce, c'est la droiture: pour y arriver, soyons en garde contre la ruse & l'artifice. 7°. On doit avoir l'ame grande; ainsi point de partialité. 8°. Il faut modérer les désirs du cœur; combattons la concupiscence du nôtre. 9°. Qu'on soit reglé dans sa dépense; c'est pourquoi nul faste. 10°. La beauté du naturel, c'est une humeur paisible; le vice opposé qui est à retrancher, c'est la colere. 11°. L'homme est principalement fait pour la societé; qu'il ait soin de fermer toute entrée à l'envie. 12°. Enfin le propre de la science est de vouloir toûjours s'élever; ainsi regardons comme un mal un cœur qui se borne, & se limite aisément.

Voilà douze Regles de mœurs, qui renferment la perfection. J'ajoûte que quand on proposera cinq jours avant l'assemblée, les sujets qu'on y doit traitter; cela se doit faire sur une tablette vernissée, qu'on suspendra dans un endroit de la salle des conférences. Au même tems il faut en donner avis aux Lettrez, aux Graduez du dehors, & même à ceux qui sont un peu plus éloignez: afin qu'étant instruits des matieres, ils puissent s'y préparer, s'ils souhaittent assister à l'assemblée, & par-là être plus en état de juger de ce qu'on dira, & de proposer eux-mêmes leurs vûes sur les sujets en question.

DE LA LITTERATURE CHINOISE.

COMME les Lettres sont plus estimées que les Armes dans tout l'Empire, & que les premieres dignitez du Gouvernement politique ne se donnent qu'à des personnes lettrées; les sciences y ont toûjours été cultivées. On n'oseroit dire que c'est avec beaucoup de succès, du moins si l'on en juge par leurs Livres, & par les connoissances de leurs sçavans: ce qui peut venir, & du peu d'attention qu'on a toûjours eu, de récompenser ceux qui excelloient dans les sciences abstraites, & peut-être du tems considérable qu'ils sont obligez de donner à l'intelligence de leur langue, dont les figures & les caracteres sont presque infinis; puisqu'il y en a autant de differens qu'il y a de termes & de noms differens des choses qu'ils veulent exprimer.

Leurs sciences se réduisent à six principales; sçavoir la connoissance de leur langue, dont nous avons déja parlé; la Philosophie, soit naturelle, soit morale; les Mathématiques, & sur-tout l'Astronomie; la Médecine, l'Histoire, & la Poësie.

La profonde Paix, dont ils ont presque toûjours joüi, & le peu de commerce qu'ils ont eu avec les autres Nations, dont ils ont voulu être separez par des défenses expresses de sortir de l'Empire, & d'y admettre aucun Etranger, les ont attachez à l'Etude & aux Arts, qui peuvent contribuer aux commoditez de la vie.

Les sciences les plus recherchées parmi ces Peuples, sont la parfaite connoissance de leur Langue, des Loix, de l'Histoire, & la *Philosophie morale*; parce que ce sont les voyes, par lesquelles ils peuvent parvenir aux premieres Charges. Nul ne peut être reçû au nombre des Docteurs, s'il n'entend bien sa langue, s'il n'en forme parfaitement bien les caracteres, & s'il n'est capable de composer un discours élégant sur les principales maximes de leur morale, & du Gouvernement, qui se tirent toûjours des Livres qu'ils appellent Canoniques.

Il s'est fait une infinité de Commentaires sur ces Livres. Ce sont ces Commentaires qui les occupent durant plusieurs années, pour se rendre sçavans & habiles dans la politique & dans la science des mœurs, qui est en effet la science la plus propre de l'homme, puisqu'elle regarde directement sa conduite, & les moyens de le rendre parfait selon son état & sa condition.

On voit que dès la fondation de l'Empire, les Chinois s'appliquoient à l'étude des Mathématiques, & particulierement de l'Astronomie. Il y avoit dès ce tems-là des gens habiles, entretenus par l'Empereur, qui faisoient des observations, qui calculoient les éclypses, & qui étoient récompensez, ou punis, à proportion qu'ils avoient réüssi. Dans la suite la su-

perstition a encore augmenté l'application à cette étude, parce que plusieurs sont persuadez que les événemens dépendent de la disposition du Ciel ; qu'il y a des tems heureux, & des tems malheureux ; & qu'il est important à chacun de bien observer la diversité & la différence de ces tems, pour les entreprises des voyages, des Traitez, des Négociations, & des Mariages, pour s'aller présenter au Gouverneur & à l'Empereur, afin d'en obtenir des graces, & pour autres choses semblables. Tous les ans on publie un calendrier aux frais de l'Empereur, dans lequel les Officiers subalternes du Tribunal des Mathématiques, afin de le vendre plus cher, ne manquent pas d'insérer ces jours heureux & malheureux, qu'ils distinguent, selon les principes de leur Astrologie judiciaire.

La nécessité a introduit parmi eux la Médecine, comme parmi les autres Nations. Ils ont grand nombre de Traittez sur cette matiere ; mais en quoi ils se distinguent davantage, c'est dans la connoissance particuliere qu'ils ont du pouls, pour distinguer les maladies, & les remedes qui leur sont propres.

Pour ce qui est de l'Histoire & de la Poësie ; comme l'une ne sert gueres qu'à satisfaire la curiosité, & que l'autre n'est propre qu'au divertissement ; il y a moins de personnes qui s'y appliquent, parce que ce n'est guéres par ces connoissances que l'on peut s'avancer & faire fortune. Cependant leur Histoire & leurs Annales sont presque aussi anciennes, que le tems qui suivit d'assez près le déluge, & elles ont été continuées jusqu'à ces derniers tems par divers Auteurs, & presque tous contemporains.

Au regard de leur Poësie, outre les anciens Livres, dont une partie est en vers ; les Poëmes de *Kiu y uen* sont d'une délicatesse & d'une douceur extrême. Sous la Dynastie des *Tang*, *Li tsao pé*, & *Tou te moëi*, ne le cédent guéres aux Anacreons & aux Horaces. Enfin à la Chine, comme autrefois en Europe, les Philosophes sont Poëtes, & parmi tous les Ecrivains qui ont un nom célébre, le seul *Tseng nan fong* n'a point fait de vers ; c'est pourquoi on le compare à une belle fleur nommée *Hai tang*, qui seroit parfaite, si elle avoit de l'odeur.

Comme les Chinois ont de l'esprit & de la disposition pour les Sciences, & que la Philosophie Morale est une des connoissances par où ils peuvent s'avancer ; ils s'y appliquent plus qu'à toute autre science. Il y a dans toutes les Provinces de l'Empire un grand nombre de Licentiez & de Bacheliers. Ce nombre passe quelquefois dix mille dans une Province. Le nombre des étudians qui aspirent aux Dégrez, sans rien exaggerer, va à plus de deux millions. Dans les Provinces Méridionales, à peine y a-t-il un Chinois, qui ne sçache lire & écrire.

Ils ont encore plusieurs Livres qui traittent de la Philosophie naturelle, où l'on trouve des raisonnemens fort spirituels sur la nature, les proprietez, & les effets de diverses choses. Les erreurs qui se trouvent dans ces Ouvrages, viennent plûtôt du peu de commerce qu'ils ont avec les autres Nations, que du défaut de leur pénétration. C'est ce peu de commerce qui les a rendus fort ignorans dans la Cosmographie ; car à peine connoissent-ils d'autre pays que le leur. De-là sont venuës les extravagantes rêveries, qui régnoient parmi eux, avant que les Européans les eussent instruits de l'état du monde. A la vérité dans leurs Cartes, ils donnoient à leurs quinze Provinces l'étenduë qu'elles ont. Mais pour ce qui est des autres Royaumes, ils les plaçoient à l'avanture autour de leur Empire, en de fort petits espaces, sans les distinguer par aucune différence de longitude & de latitude.

Enfin, si l'on en excepte l'Europe, je ne crois pas qu'il y ait aucune Nation, qui ait publié tant de Livres, que la Nation Chinoise : elle en fournit sur toutes sortes de matieres. Il y en a qui parlent

de l'Agriculture, des Plantes, de l'Art Militaire, des Arts Libéraux & Mécaniques, des Histoires particulieres, de la Philosophie, de l'Astronomie, &c. On trouve des Tragédies, des Comédies, des Romans, des Livres de Chevalerie, des Discours éloquens, & beaucoup d'autres Traittez sur une infinité de sujets. Leurs Sçavans ont beaucoup de facilité & d'inclination à composer des Livres, & on en voit un grand nombre qui sortent de leurs mains. Les Bonzes ont aussi leurs Livres composez sur le culte de leurs fausses Divinitez, qu'ils ont soin de répandre, lorsqu'ils le jugent nécessaire, pour abuser de la crédulité des peuples, & pour augmenter leurs revenus.

Mais rien n'est plus respecté des Chinois, que les cinq Livres qu'ils appellent *Ou king*, & qu'ils réverent tant pour leur antiquité, que pour l'excellence de la doctrine, qu'ils disent y être enseignée : ce sont pour eux des Livres sacrez, & pour lesquels ils ont la plus profonde vénération. Les autres Livres les plus autorisez dans l'Empire, n'en sont que des interprétations.

Parmi les Auteurs qui ont le mieux travaillé sur ces anciens originaux, Confucius s'est rendu le plus célébre : aussi les Chinois le regardent - ils comme le premier de leurs Sages, comme leur Docteur, comme leur Législateur, comme leur Oracle, comme celui qui a enseigné les Empereurs & les Rois. Ils s'appliquent continuellement à l'étude des principes & des maximes, que ce Philosophe a donné, & qu'on a ramassé en quatre Livres sur les Loix anciennes, qu'ils regardent comme la source & la regle du parfait Gouvernement.

Il faut donner une legere idée de ces Ouvrages. Je commencerai dabord par les cinq Livres anciens, que les Chinois appellent par excellence les cinq volumes. Je viendrai ensuite à l'Ouvrage de Confucius & de Mencius son Disciple, & j'en donnerai le précis.

Des King *Chinois, ou des Livres Canoniques du premier Ordre.*

LA Lettre *King*, signifie une Doctrine sublime, solide, & qui étant fondée sur des principes inébranlables, n'est point sujette à changer. Les Livres qui contiennent cette Doctrine sont d'un Ordre supérieur, & admirez dans tous les tems, & de tous les Chinois, sans distinction de sectes & d'opinions particulieres. Comme ils sont de la premiere classe, & de la plus grande autorité, ils sont aussi la source de toute la science & de la morale des Chinois.

Mais ces Monumens précieux de l'Antiquité Chinoise, furent presque sur le point d'être anéantis en un instant par les ordres d'un Empereur nommé *Tsin chi hoang*. Ce fut environ 300. ans après la mort de Confucius, & 200. ans avant la naissance de J. C. que ce Prince célébre par sa valeur, & encore plus par la grande muraille qu'il avoit fait construire, pour garantir ses Etats des irruptions des Tartares, prit la résolution d'éteindre les Sciences, & de ne permettre dans tout l'Empire, que certains Livres qu'il jugeoit nécessaires, tels que sont ceux qui traittent de l'Agriculture, de la Médecine, &c. Tous les autres, il ordonna sous peine de la vie de les brûler, & il porta l'inhumanité jusqu'à faire mourir plusieurs Docteurs.

Il y en a qui prétendent que ce Prince n'étoit pas pour cela ennemi des Sciences & des Livres qu'il fit brûler. Ils se fondent sur ce que *Liu pou ouei* qui avoit été son Précepteur, & dont il reste un excellent

excellent ouvrage, étoit trop amateur de l'antiquité, pour lui en avoir inspiré du mépris; & que d'ailleurs *Li ſseë* ſon Miniſtre d'Etat, homme ſçavant & poli, n'avoit garde de lui donner un conſeil ſi pernicieux, qui tendoit à ruiner le Gouvernement, & à introduire l'ignorance & la barbarie dans l'Empire.

Ils jugent que ce Prince ſe porta à une exécution ſi barbare par un trait de politique, & pour ſe maintenir tranquille ſur le Trône. Les étudians de ce tems-là ſouffrant impatiemment un Prince, qui vouloit être maître abſolu, abuſoient des faits rapportez dans le *Chu king*, & ne parloient ſans ceſſe que d'un *Tching tang*, qui chaſſa l'infame *Kié*, & d'un *Vou vang*, qui détrôna le Tiran *Tcheou*. Par ces diſcours, ils ſouffloient de tous côtez le feu de la révolte. Le nouveau Monarque réſolut de châtier leur inſolence; & jugeant qu'il n'y a rien de plus précieux dans un vaſte Empire, que la paix, il ôta aux Lettrez des Livres, qui entre leurs mains ne cauſoient que du trouble. *L'y king* ne fut point brûlé comme les autres, parce qu'étant moins intelligible, on le jugeoit moins dangereux.

C'en étoit fait des Sciences, & elles euſſent été entierement éteintes, ſi pluſieurs Lettrez n'euſſent hazardé leur propre vie, pour ſauver de l'incendie général des monumens qui leur étoient ſi chers. Les uns ouvrirent les murs de leurs maiſons, & les y enſevelirent, pour les retirer enſuite, quand l'orage ſeroit paſſé. Les autres les cacherent dans les tombeaux, où ils les crurent plus en ſûreté. Enfin l'Empereur vint à mourir.

Auſſitôt après la mort de ce Prince, l'amour des Lettres ſe réveilla dans les eſprits, & l'on ſongea aux moyens de réparer une perte ſi conſidérable. On retira ces Livres des tombeaux & des troux de murailles, où ils avoient été cachez. L'humidité & les vers les avoient fort endommagez: mais comme les Lettrez d'un âge avancé les avoient appris par cœur dans leur jeuneſſe, & qu'en comparant enſemble les exemplaires, on pouvoit ſuppléer ce qui étoit effacé dans les uns, par ce qui ſe trouvoit en entier dans les autres, on s'appliqua avec grand ſoin à rétablir ces Livres dans leur premier état.

On y réuſſit en partie: mais quelque ſoin que l'on ſe donna, on ne pût venir à bout de réparer entierement les défectuoſitez de cet ouvrage. Ainſi il y reſta toûjours quelques lacunes, auſquelles on croit qu'on a ſuppléé, en y inſérant des piéces étrangeres, qui ne ſe trouvoient point dans les originaux. Les Lettrez conviennent de quelques-uns de ces défauts, & diſputent entr'eux ſur les autres: leur critique conſiſte à démêler le fonds de la doctrine des anciens, d'avec ce qui a pû y être ajoûté de nouveau.

L'Y KING

Premier Livre Canonique du premier Ordre.

L'Ouvrage, dont il est ici question, est purement symbolique : ce n'est qu'un tissu d'images de ce monde visible, qui expriment les propriétez des créatures, & la matiere dont tous les êtres ont été formez. *Fo hi* qui en est l'inventeur, est regardé comme le fondateur de la Monarchie ; mais le tems auquel il a commencé de regner, est fort incertain parmi les Chinois. Il se fit une méthode particuliere des hieroglifes, qui n'ont nul rapport à la parole, mais qui sont des images immédiates des choses & des pensées, ou du moins des symboles arbitraires & d'institution humaine, qu'on substituë à la place de ces images ; & ce fut-là le commencement & la primitive institution des caracteres Chinois. Son dessein fut donc de marquer par des signes sensibles les principes de tous les êtres ; de même qu'on marque les tons & les différences de la voix dans la musique, par des lignes & par des nottes.

Cet ouvrage est une pure énigme : il ne consiste qu'en quelques lignes, lesquels, selon la variété de leur situation & de leur arrangement, forment des figures, qui par la diversité de leurs combinaisons, signifient des choses différentes. *Fo hi* semble avoir voulu apprendre à ses descendans les choses qui concernent principalement le Ciel, la Terre, & l'homme. En contemplant les rapports & l'affinité admirable, qui se trouvent entre ces trois êtres, il les a décrites par huit figures, composées chacune de trois lignes, partie entieres, partie brisées, d'où il sort huit différentes combinaisons. Puis multipliant ces huit combinaisons en huit manieres différentes, il en résulte 64. figures, qu'on a ensuite disposées de différente façon, afin de pouvoir exprimer d'une maniere grossiere, par ces diverses combinaisons, la nature & les propriétez de chaque être, leur mouvement & leur repos, leur opposition réciproque, de même que l'ordre & l'union qu'ils ont entr'eux. C'est ce qui se comprendra mieux, par l'exemple que je vais tracer ici de ce systême symbolique.

Les deux premiers principes.

le parfait.	l'imparfait
yang	*yn*

Quatre images qui naissent de ces deux principes.

Plus parfait.	moins imparfait.	moins parfait.	plus imparfait.
Tai yang.	*chao yn.*	*chao yang.*	*tai yn.*

Huit figures résultent de ces quatre images.

Kien.	*Tui.*	*Li.*	*Chin.*	*Siuen.*	*Can.*	*Ken.*	*Quen.*
Ciel.	Eaux des mon.	Feu.	Tonnerre.	Vents.	Eaux.	Montagnes.	Terre.

Ces huit figures, dont quatre appartiennent au parfait, & quatre à l'imparfait, se disposent ainsi en forme de cercle; ensorte qu'elles se regardent entre elles, & qu'elles regardent aussi les quatre points cardinaux du Monde.

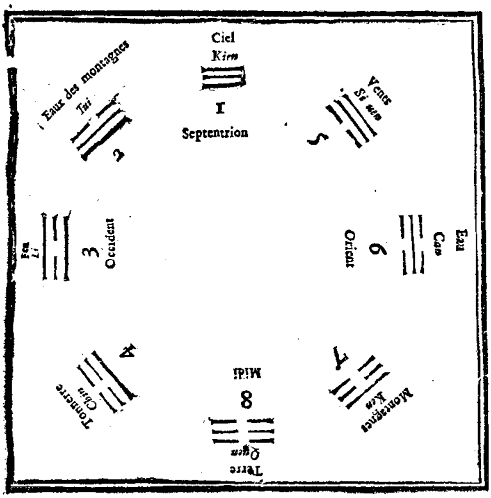

TABLE

DES SOIXANTE-QUATRE FIGURES

ou Livre des transmutations, apppellé Y KING.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.
Ciel.	terre.	eau.	montagnes.	eau.	ciel.	terre.	eau.
ciel.	terre.	tonnerre.	eau.	ciel.	eau.	eau.	terre.
9.	10.	11.	12.	13.	14.	15.	16.
vents.	ciel.	terre.	ciel.	ciel.	feu.	terre.	tonnerre.
ciel.	eaux des m.	ciel.	terre.	feu.	ciel.	montagnes.	terre.
17.	18.	19.	20.	21.	22.	23.	24.
eaux des m.	montagnes.	terre.	vents.	feu.	montagnes.	montagnes.	terre.
tonnerre.	vents.	eaux des m.	terre.	tonnerre.	feu.	terre.	tonnerre.
25.	26.	27.	28.	29.	30.	31.	32.
ciel.	montagnes.	montagnes.	eaux des m.	eau.	feu.	eaux des m.	tonnerre.
tonnerre.	ciel.	tonnerre.	vents.	eau.	feu.	montagnes.	vents.
33.	34.	35.	36.	37.	38.	39.	40.
ciel.	tonnerre.	feu.	terre.	vents.	feu.	eau.	tonnere.
montagnes.	ciel	terre.	feu.	feu.	eaux de m.	montagnes.	eau.

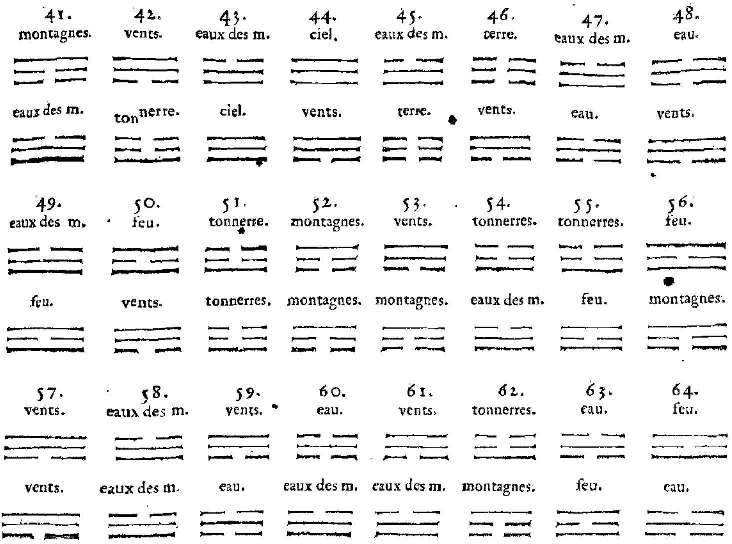

Telle est la Table des figures inventées par *Fo hi*. C'est un Labyrinthe, qui a donné bien de l'exercice aux sçavans de la Chine : mais il n'y a guéres eu que Confucius, qui ait sçû les démêler. Les 64. figures étant composées, chacune de six lignes, toute leur suite contient autant de lignes, qu'il y a de jours dans l'année, que les Chinois appellent intercalaire, c'est-à-dire, 384. Ce ne fut que 1800. ans après *Fo hi*, qu'il parut un Edipe, qui entreprit d'expliquer cette Enigme, & d'en dévoiler le mystere. Par les divers changemens qu'il donna à ces lignes, il prétendit faire connoître les transmutations réciproques des huit premiers principes. Son fils *Tcheou kong* eut le même dessein, & fit un ouvrage beaucoup plus étendu que n'avoit fait son pere. Il considéra ces lignes selon la liaison & les rapports que les premiers ont avec celles du milieu & les dernieres, & selon qu'elles participent le plus au Parfait & à l'Imparfait ; il en tira des conséquences, & y trouva des allusions, qui ne donnent pas un plus grand éclaircissement : ainsi l'un & l'autre ne firent qu'embarrasser cette Enigme, par de nouvelles Enigmes également obscures. Enfin 400. ans après, Confucius se fit l'Interprete, & des lignes mystérieuses de *Fo hi*, & des interprétations des deux Princes. Il en rapporta toute la doctrine, partie à la nature des êtres, & sur-tout des elémens, & aux qualitez de chaque élément ; partie aux mœurs, & à la maniere de bien gouverner les hommes. Il fit donc servir ces figures, non seulement à la Philosophie naturelle, mais encore à la Philosophie morale ; se persuadant qu'il y avoit de grands mysteres pour la conduite des Etats, cachez sous ces lignes symboliques. Dès que le Ciel & la Terre furent produits, dit Confucius, tous les autres êtres matériels existerent. Quand les autres êtres existerent, il y eut ensuite le mâle & la femelle. Quand il y eut le mâle & la femelle,

il y eut le mari & la femme. Quand il y eut le mari & la femme, il y eut le pere & le fils. Dès qu'il y eut le pere & le fils, il y eut le Prince & le sujet : il y eut de la subordination & des devoirs réciproques. Le Ciel, selon lui, est l'emblême & le symbole du Roi & des vertus Royales ; la Terre est l'image & le symbole des sujets. Il suffira de donner ici un exemple de l'explication d'une de ces 64. figures, pour connoître comment les Interprêtes Chinois en tirent des principes de morale. Plus on est élevé au-dessus des autres, disent-ils, plus on doit être en garde contre la fierté, l'arrogance, & l'orgüeil; plus on doit s'étudier à la moderation, & à la modestie. C'est ce que nous enseigne la quinziéme figure que voici.

Elle contient deux figures; la figure inférieure est composée d'une ligne non interrompuë, & de deux lignes coupées & interrompuës, & designe les Montagnes. La Montagne est le symbole de l'elévation, mais qui a sa racine dans la terre, c'est-à-dire, dans l'humilité. De même la terre désignée par les trois lignes supérieures qui sont brisées, est l'image & le symbole d'une haute vertu jointe avec l'humilité, qui cache dans son sein des richesses immenses, & qui ne produit au-dehors sa puissance, que par des fruits admirables & par des effets salutaires & utiles au bien des hommes.

Ainsi, comme l'on voit, *Fo hi* est l'Auteur des figures. *Ven vang* & son fils *Tcheou kong* sont Auteurs des textes, & ces textes ont été commentez par Confucius. Il appelle ces Commentaires *Toan* & *Siang*. Ce sont les seuls que les critiques & les habiles Interprêtes attribuent à Confucius. Les disciples de ce Philosophe assûrent que quand leur Maître eut achevé ses Commentaires, il n'en fut que médiocrement content ; & que se voyant dans un âge avancé, il eût souhaité de pouvoir vivre encore quelques années, afin d'y mettre la derniere main, & de donner un nouveau jour à son Ouvrage.

Quoique ce monument soit le plus ancien de tous les Livres Canoniques, si l'on n'a égard qu'à sa source & à son origine, je veux dire, aux figures de *Fo hi* ; cependant les explications qui en ont été faites, sont venues fort long-tems après, & ceux qui les ont expliquées, méritent plûtôt le nom d'Auteurs que d'interprêtes ; car ce Livre est semé d'obscuritez, & contient beaucoup de choses difficiles à comprendre.

Dans la suite des tems, cette obscurité a donné lieu à une infinité d'erreurs & de superstitions : moins on pénétroit le sens de *L'y king*, plus on s'imaginoit qu'il renfermoit de mysteres. La vraie doctrine contenuë dans les textes, & qui renferme d'excellens principes de morale & de politique, fut altérée, falsifiée, & mélangée d'interprétations absurdes & pleines de contradictions & d'impietez : ces monumens de l'antiquité Chinoise tombant entre les mains de Docteurs aveugles, & dont l'esprit étoit déja gâté par l'infidelité & l'idolâtrie qui regnoit dans l'Empire, en détournerent le sens à de vains pronostics, aux divinations, & à la magie ; ce qui l'a fait appeller le Livre des Sorts.

On attribue ces altérations & ces changemens au Docteur *King fang*, & à un autre Lettré célebre nommé *Tchin huen*. On peut y ajoûter un autre Docteur d'un mérite également distingué, qu'on appelle *Tsiao chin*, lequel, comme dit un excellent critique, enseignoit à ses Disciples une doctrine qu'il vouloit leur persuader faussement avoir tirée de *L'y king*. L'école de Confucius a toûjours eu horreur de ces vaines explications, par lesquelles on abusoit des textes, pour en former des prédictions frivoles, & pour donner cours à la magie & au sortilege.

Ce qu'il y a de certain, c'est que tous les Chinois, & sur-tout les Lettrez ont un respect & une estime infinie pour ce Livre. Plusieurs Auteurs anciens & très-habiles, ont marqué dans leurs écrits le regret qu'ils avoient, de ce qu'on a perdu le sens intérieur que ce Livre renferme, & que ce qu'on en connoit, n'est proprement que l'écorce. Qui sçauroit *L'y king*, disent-ils, sçauroit tout.

Avant le tems de la fondation de l'Empire par *Fo hi*, selon ce que rapporte la grande chronique, il n'y avoit point de caracteres avec lesquels ce Prince pût composer un *Y king*, comme firent longtems après *Ven vang*, *Tcheou kong* son fils, & *Confucius*; ainsi quand on veut erudier *L'y king* de *Fo hi*, il suffit de mediter ses tables seules, prises à part, & dépoüillées de toutes sortes de caracteres, & de gloses physiques & morales, se contentant des axiomes de mathematique, qui se tirent essentiellement de la combinaison réguliere de ses lignes; si l'on veut sçavoir la doctrine du Livre classique composé par *Ven vang*, *Tcheou kong*, & *Confucius*, alors il faut moins avoir égard à la doctrine naturelle des Tables, qu'aux allusions énigmatiques, que chacun d'eux a attachées à chacun de ces symboles, & juger de la doctrine de ces quatre Philosophes, par ce que chacun y a mis de lui-même, & non pas par ce que d'autres y ont inseré dans la suite.

Comme donc avant *Fo hi*, on n'avoit pas connu l'usage des caracteres; on ne se servoit dans le commerce & dans les affaires, que de petites cordes à nœuds coulans, dont chacune avoit son idée & sa signification particuliere. Elles sont représentées dans deux Tables, que les Chinois appellent *Ho tou*, & *Lo chu*. Ce fut d'abord *Fo hi*, & ensuite les Empereurs *Chin nong* & *Hoang ti*, qui inventerent peu à peu les caracteres: & quand il y en eut un bon nombre d'inventez, on essaya alors de faire des Livres.

Les premieres Colonies qui vinrent habiter le *Se tchuen*, n'avoient pour toute litterature que quelques abaques arithmetiques, faits avec de petites cordes noüées, à l'imitation des chapelets à globules enfilez, avec quoi ils calculoient & faisoient leur compte dans le commerce. Ils les portoient sur eux, & elles servoient quelquesfois à agrapher leurs habits. Du reste n'ayant point de caracteres, ils ne sçavoient ni lire, ni écrire. Tout ce qui se passoit alors, restoit sans annales, & sans aucune tradition par les Livres

Le Roi *Fo hi* fut donc le premier, selon cette opinion, qui par le moyen de ses lignes, donna l'invention & l'idee de cette espece de caracteres hieroglyphiques particuliers aux Chinois. Les deux anciennes Tables de *Ho tou* & de *Lo chu* lui apprirent l'art des combinaisons, dont le premier essai fut de dresser ses Tables linéaires. Il ne s'etoit astreint qu'aux regles que prescrit l'art des combinaisons arithmetiques, & les Tables étoient restées droites, & selon l'ordre naturel. Ce fut *Ven vang* qui les renversa le premier, pour exprimer énigmatiquement les terribles desordres du monde renversé sous le tyran *Tcheou*.

C'est une tradition ancienne, constante, & universellement reçuë, que *Fo hi* par son Ouvrage, a été le premier pere des Sciences & du bon Gouvernement; & que c'est sur l'idée du *Ho tou* & du *Lo-chu*, qu'il a dressé sa Table Linéaire. Je vais en donner ici la description, pour faciliter, s'il se peut, l'intelligence d'un Monument si ancien & si obscur.

La tradition porte, que deux antiques figures, appellées *Ho tou* & *Lo chu*, d'où l'on assûre que *L'y king* est sorti, sont les paroles de l'Esprit du Ciel adressées aux Rois; que les premiers Rois les ayant reçûs du Ciel, les répandirent dans l'Univers, afin que les Mandarins apprissent à bien gouverner les peuples, & les peuples à réfléchir sur leurs devoirs. Les notes blanches marquent l'impair, qui

est chez les Chinois le symbole de ce qui est parfait, de même que la ligne —. Les notes noires marquent le pair, qui est le symbole de ce qui est imparfait, de même que la ligne brisée & interrompuë — —. Le *Ho tou* finit par dix, & le *Lo chu* ne va que jusqu'à neuf. Les Chinois attribuent ce qui est parfait au jour, à la chaleur, au soleil, au feu, au Ciel, &c. Et ce qui est imparfait, ils l'attribuent à la nuit, au froid, à la Lune, à l'eau, à la terre, &c.

ho 圖河 *tou*

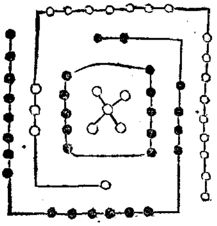

Lo 書洛 *chu*

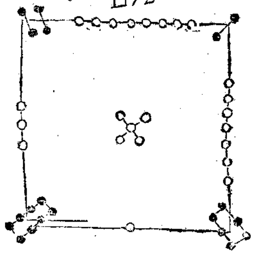

Quoique ce soit une tradition constante à la Chine que *Fo hi* a tracé ses Tables linéaires sur l'idée de *Ho tou* & du *Lo-chu*; cependant, pour donner plus de crédit à ses figures, il assûroit les avoir vûës sur le dos d'un Dragon sorti d'un Lac. C'est ce Dragon si célébre, qui est devenu la Devise de la Chine, l'ornement des habits de l'Empereur & des principaux Chinois, avec cette différence qu'il n'y a que l'Empereur qui puisse le porter à cinq griffes, & ceux à qui l'Empereur est censé avoir donné le droit de le porter, comme lorsqu'il fait present d'une piece de soye Impériale. Les autres n'en peuvent avoir au plus que quatre; s'ils en mettoient cinq, ils se rendroient coupables, agissant contre les Loix de l'Empire, & n'éviteroient pas le châtiment.

Mais ce qui donne sur-tout une grande autorité à *L'y king*, c'est en premier lieu l'opinion commune où l'on est, que ce Monument n'a pas été enveloppé dans l'incendie général des anciens Livres ordonné par *Tsin tchi hoang*; ce Prince n'ayant eu en vûë, que d'éteindre la mémoire des trois premieres Familles Impériales, dont les grandes actions condamnoient sa conduite. C'est la remarque que fait *Cong in ta* dans les Prolégomenes de *L'y king*: c'est ce que rapporte *Li chi* dans la vie des Hommes Illustres: c'est aussi ce qui est observé par les Commentateurs de l'histoire ancienne, & ce qui est appuyé d'une tradition constante.

En second lieu, ce qui lui attire une si grande vénération dans l'esprit de tous les Chinois, ce sont les grands éloges qu'en ont fait dans tous les tems les meilleurs & les plus habiles Ecrivains de l'Empire. Ils le loüent, comme étant le plus ancien des Livres, puisqu'il a eu *Fo hi* pour Auteur; mais ils ne lui attribuent que les figures.

D'autres prétendent qu'il est rempli d'excellens préceptes, & des plus sages maximes pour bien gouverner les peuples, ce qui doit s'entendre des explications que *Ven vang* & *Tcheou kong* ont données à chaque figure; mais parce que *Fo hi* par la combinaison de ses lignes, a appris la maniere de composer les caracteres Chinois, ils disent que son Livre est comme le tronc, dont les caracteres sont nez, & qu'il est le principe & la source de toutes les sciences: & comme ces figures, selon leur premiere institution, signifioient le Ciel, la Terre, l'Eau,

l'Eau, les Montagnes, &c. ils soûtiennent que *L'y king* contient le Ciel & la Terre; qu'il n'est pas seulement la source & l'origine des autres *King*; mais qu'il donne encore la connoissance de toutes les choses visibles & invisibles: enfin, que d'étudier les autres Livres, & ne pas s'appliquer à la connoissance de *L'y king*, c'est courir après des ruisseaux, & négliger la source.

LE CHU KING.

Second Livre Canonique du premier Ordre.

Ce Monument s'appelle aussi *Chang chu*, c'est-à-dire, Livre qui parle des anciens tems. Il est divisé en six parties: les deux premieres contiennent ce qui s'est passé de plus mémorable sous les regnes de *Yao*, de *Chun*, & d'*Yu*. Ces premiers Princes sont regardez comme les Législateurs de la Nation Chinoise. *Yao* qui a regné près de cent ans, s'est rendu célebre par sa grande pieté, par sa justice, par sa clemence, par sa sagesse, & par le soin qu'il a pris d'établir dans l'Etat la forme d'un bon Gouvernement.

Comme alors, disent les Chinois, on faisoit plus de cas de la vertu, que des autres qualitez; ce Prince ne trouvant point dans son fils les talens nécessaires, pour bien gouverner les peuples, déclara en mourant qu'il choisissoit un de ses sujets, nommé *Chun*, pour lui succeder à l'Empire, & il lui donna sa seconde fille en mariage.

On loue *Chun* de la patience, du respect, & de la soumission qu'il avoit pour ses parens, & de l'amour qu'il portoit à son frere, tout vicieux qu'il étoit. Il imita *Yao* dans le choix d'un successeur. Prêt de mourir, il jugea que son fils manquoit des qualitez nécessaires pour gouverner sagement l'Empire; il jetta les yeux sur un de ses Ministres nommé *Yu*, qui lui avoit rendu d'importans services pendant sa vie, & qui l'avoit fort aidé de ses conseils dans l'administration de l'Etat.

Ces deux Princes réglerent les cérémonies qu'on devoit observer dans les Sacrifices, partagerent l'Empire en diverses Provinces, marquerent leur différente situation par rapport aux constellations celestes, réglerent le tribut que le peuple devoit payer au Prince, & firent quantité d'autres Ordonnances très-utiles à l'instruction des Grands de l'Empire, au soulagement des peuples, à la réformation des mœurs, & à la tranquillité publique.

Ce fut *Yu*, qui durant la vie de son prédécesseur, prit le soin de faire écouler dans la mer les eaux, qui couvroient une partie des campagnes de l'Empire. Enfin ces trois Rois sont les Héros de la Nation: la doctrine qu'ils ont enseignée & pratiquée, les a placez sur le Trône: leurs exemples & les enseignemens qu'ils ont laissez à la postérité, sont pour les Chinois autant d'oracles, qu'ils écoutent avec respect, & autant de Loix ausquelles ils sont obligez de se conformer.

Cet Empereur voulut imiter ses prédécesseurs, & laisser l'Empire à un de ses sujets nommé *Yé*, qui l'avoit aidé à porter le poids du Gouvernement; mais les peuples s'y opposerent, en lui représentant qu'il ne devoit pas faire cette injustice à son fils, qui étoit si digne du Trône. Ce fils lui succéda, & la Couronne passa successivement à ses descendans jusqu'à l'Empereur *Kié*. Les vices & la cruauté de ce dernier Prince, le rendi-

rent un objet d'horreur, & il fut le dernier de cette premiere famille, qui donna dix-sept Empereurs, & régna 458. ans.

La troisiéme partie du *Chu king* contient ce qui s'est passé sous la seconde famille Impériale, dont *Tching tang* est le Chef. Ce Prince prit possession de l'Empire 1776. ans avant l'Ere Chrétienne. L'Empereur *Kié* s'étant rendu infiniment odieux aux peuples & aux Grands, par ses vices, & par sa cruauté, & l'Empire étant menacé d'une ruine prochaine, les Princes & les Ministres prierent *Tching tang* de les délivrer d'un joug si tyrannique. *Tching tang* sollicité continuellement par les remontrances des peuples, se rendit enfin à leurs prieres, malgré ses répugnances. Il déclara la guerre au Tiran *Kié*: il le défit entierement dans un combat, & l'obligea de s'exiler lui-même à *Nan chao*, où il mourut trois ans après sa défaite.

Ce nouvel Empereur se distingua par sa pieté, & par son amour pour les peuples. Ce fut lui, qui après sept années consécutives d'une stérilité générale, qui avoit tari jusqu'aux Rivieres & aux Fontaines, & qui fut suivie de la peste & de la famine, s'offrit en sacrifice pour son peuple, & pria le Ciel de détourner sur lui sa colere, & de faire cesser la misere publique.

Après avoir jeûné trois jours, & s'être rasé la barbe en signe de douleur, il monta dans une chaise traîné par des chevaux blancs, parce que cette couleur est celle qui à la Chine marque le deüil; & suivi de toute la Cour, il se rendit sur une colline appellée *Sang lin*. Là, se dépoüillant de son manteau Royal, & se revêtant d'une peau d'agneau, les pieds & la tête nuds, il se regarda comme l'unique cause des calamitez qui affligeoient son Peuple; & faisant un humble aveu de ses fautes, il éleva ses mains au Ciel, & le conjura de l'agréer pour victime, s'offrant de tout son cœur à mourir, pourvû que son Peuple fût épargné.

A peine eut-il fini sa priere, que le Ciel se couvrit de nuages, qu'une pluie générale arrosa toutes les campagnes de l'Empire, & fut suivie d'une abondante récolte. En mémoire de ce bienfait, il institua une espéce de musique appellée *Ta hoe*, qui signifie *grace signalée obtenuë du Ciel*.

Quand les Idolâtres ont des difficultez sur le Mystere de l'Incarnation, & sur la Passion de J. C. on leur remet devant les yeux ce trait de leur histoire. « Vous admirez, leur dit-on, & vous » proposez pour modéle à tous les Prin- » ces, celui de vos Empereurs, qui se » dépoüillant de sa dignité, se fit la vic- » time publique, & s'offrit en sacrifice » pour ses sujets : combien plus devez- » vous admirer la sagesse & la charité » infinie de J. C. qui s'étant revêtu de » notre chair, se fait réellement une vic- » time de propitiation, pour satisfaire à » la Justice divine, & pour procurer par » l'effusion de son sang, le salut de tous » les hommes ? » Cette raison tirée de leur histoire leur paroît convaincante, & fait plus d'impression sur leurs esprits, que les raisonnemens les plus solides.

On trouve dans cette troisiéme partie du *Chu king*, les sages ordonnances de cet Empereur, les belles instructions que le *Colao Tsong hoei* lui donna, & à son fils *Tai Kia*; les conseils & les avertissemens qu'il reçut d'un autre *Colao* nommé *Y in*; d'autres beaux réglemens d'un *Colao* nommé *Fou yue*, que l'Empereur *Cao tsong* qui avoit vû sa figure en songe, fit chercher de tous côtez, & qu'on trouva enfin parmi des maçons. Ce Prince l'établit son premier Ministre, & fit de grands progrès dans la vertu, en suivant les conseils pleins de sagesse d'un homme si rare, qu'il regardoit comme un présent venu du Ciel.

Les descendans de *Tching tang* regnerent environ 600. ans, jusqu'à *Tcheou*, qui fit revivre par sa tirannie & par sa cruauté le regne barbare de l'infame *Kié*. Aussi les Chinois, quand ils parlent

d'un méchant homme, disent que c'est un *Kié*, ou un *Tcheou* : à peu près de même qu'en Europe, on dit, en parlant d'un mauvais Prince & d'un tyran, que c'est un Neron ou un Diocletien.

Les trois dernieres parties renferment ce qui s'est passé sous la troisiéme race, dont *Vou vang* est le fondateur ; & on y lit les sages maximes & les belles actions des cinq premiers Princes de cette race. Il n'y a eu aucune famille Impériale plus florissante : elle compte 873. années de regne, & 35. Empereurs.

Vou vang, qui en est le Chef, étoit Roi d'une partie de la Province de *Chen si* : il prit les armes contre le tiran *Tcheou*, le vainquit, & fut proclamé Empereur par le suffrage unanime des Grands de l'Empire, & de tous les Peuples. Son premier soin fut de rendre ses hommages à l'Etre Suprême, de rétablir la paix & la tranquillité dans l'Empire, & de procurer l'abondance à ses sujets, qui gémissoient depuis long-tems sous la tyrannie de son prédécesseur. Il fit ouvrir les prisons, & rendit la liberté à ceux qui y étoient détenus : il fit chercher soigneusement les gens de mérite, qui avoient renoncé à leurs emplois & à leurs dignitez, dans les derniers troubles, pour se faire un azile dans la retraite, & dans une condition privée : il les combla d'honneurs, & leur donna sa confiance.

Sa libéralité Royale s'étendit principalement à ceux qui s'étoient toûjours distinguez par leur sagesse, leur bonne foi, & leur probité : & l'on vit renaître ces heureux tems, où il suffisoit d'être vertueux pour être riche & honoré : il les fit entrer dans ses conseils, & les prit pour ses Ministres. Il rétablit les poids & les mesures, il perfectionna les Loix & les Constitutions de l'Empire : il rendit le premier éclat à de Nobles familles, qui descendoient de *Hoang ti*, l'un des fondateurs de la Monarchie Chinoise, & d'*Yao*, de *Chun*, & d'*Yu*, premiers législateurs de l'Empire, que *Tcheou* s'étoit efforcé d'éteindre, en les tenant dans l'obscurité.

Ces familles illustres se virent tout-à-coup, par la protection du nouvel Empereur, revêtuës de leurs premieres dignitez, & de nouveaux titres d'honneur qu'il y ajoûta. Enfin il fut très-attentif à augmenter la pieté filiale, & à perpétuer la mémoire des parens défunts, en enjoignant aux enfans de leur rendre après leur mort, les mêmes honneurs & les mêmes devoirs, qu'ils leur rendoient pendant leur vie.

On décrit encore les sages enseignemens de *Tcheou kong*, frere de l'Empereur *Vou vang*, qui se rendit à jamais recommandable par sa bonne foi, par sa sagesse, & par ses autres vertus. L'Empereur en mourant lui confia son fils aîné, & le gouvernement de l'Empire durant la minorité. On lui attribuë l'invention de l'aiguille aimantée ou de la boussole. Les Ambassadeurs de *Tong king* & de la *Cochinchine*, étant venus apporter leur tribut au nouvel Empereur, avoient essuyé beaucoup de fatigues dans la traversée, par les différens détours qu'ils avoient faits, faute de sçavoir se conduire. *Tcheou kong* leur donna une boussole, qui les guida dans leur retour, & qui leur procura une navigation heureuse.

Enfin, on trouve dans le *Chu king*, qui est parmi les Chinois de la plus grande autorité, le vice puni, & la vertu récompensée ; plusieurs belles instructions, qui apprennent à bien gouverner un Etat ; de sages réglemens pour l'utilité publique ; les principes, les régles, & les modéles des mœurs dans les premiers Héros qui ont gouverné l'Empire, & pour la mémoire desquels la Nation a toûjours conservé un respect extraordinaire. On verra volontiers quelques extraits de ce Livre. Le P. de Premare, ancien Missionnaire de la Chine, qui a pris soin de les faire, assure qu'il les a traduits avec toute la fidélité & l'exactitude possible.

DIVERS EXTRAITS DU CHU KING.

MAXIMES DES ANCIENS ROIS.

Dialogue.

Quand un Roi, dit *Yu*, peut connoître combien il est difficile d'être bon Roi; & un Sujet, combien il en coûte pour remplir tous les devoirs d'un Sujet fidéle; le gouvernement est parfait, & les Peuples avancent à grand pas dans le chemin de de la vertu.

Cela est sûr, dit l'Empereur, & j'aime qu'on me parle de la sorte. Des véritez si solides ne doivent point se cacher. Qu'on distingue tous les sages, sans en laisser un seul dans l'oubli, & tous les Royaumes de l'Univers joüiront d'une profonde paix. Mais se reposer entierement sur les sages, préférer leurs sentimens au sien propre, traitter avec bonté les orphelins, & ne rebuter jamais les pauvres; c'est une perfection, qui ne se trouve que dans le très-sage Roi. (*a*)

En effet, dit *Pe y*, les vertus du très-sage Roi sont d'une étenduë immense, & d'une activité infatigable, il fait tout, il convertit tout, il pénétre tout : dans la paix, il embellit tout : dans la guerre, il triomphe de tout. L'auguste Ciel l'aime tendrement, & le fait l'exécuteur de ses Arrêts : il lui donne tout ce que les quatre mers renferment; & il veut qu'il soit le maître de ce bas monde.

Ajoûtez, dit *Yu*, que ceux qui lui obéïssent sont heureux, & que c'est un grand malheur que de lui déplaire : car comme l'ombre suit le corps, & que l'écho suit la voix; de même la récompense suit la vertu, & le châtiment suit le crime.

Vous avez raison, reprit *Pe y*. Il faut donc veiller sans cesse, & craindre dans ce qu'il y a de plus secret & de moins grossier; fuïr avec soin la volupté des sens, & se défier même des plaisirs qui sont moins criminels; élever constamment les vrais sages, chasser sans ménagement les méchans; ne rien faire dans le doute, & ne former aucun dessein qui ne puisse paroître au grand jour; ne point abandonner la justice par complaisance pour le Peuple, & ne pas abandonner le Peuple pour ne suivre que ses propres vûës; en un mot examiner avec soin ses moindres désirs, & peser mûrement ses actions les plus légeres. C'est le moyen de s'attirer l'amour & les hommages de tous les Peuples de l'univers.

Ah! Prince, dit *Yu*, en adressant la parole à l'Empereur; ah! Prince, que tout cela mérite qu'on y pense! Le parfait gouvernement sort comme un arbre de sa racine; & la premiere regle du parfait gouvernement consiste à fournir abondamment au Peuple de quoi subsister; l'eau, le feu, les métaux, le bois, la terre, & les grains. Voilà, pour ainsi dire, les six grands magasins, d'où sort l'abondance. Regler les désirs du cœur humain, faciliter le commerce, faire grand cas de tout ce qui sert à la vie; voilà trois points nécessaires pour unir ensemble les Peuples, & pour les mettre à leur aise. Il résulte de tout ceci neuf articles très-importans,

(*a*) Les Interpretes en devinant, croyent qu'on parle ici du vieux Empereur *Yao*. Cependant le Texte n'a rien qui force d'admettre cette opinion; car on y lit seulement *Ti*, qui signifie *Maître*, & *Seigneur Souverain*.

portans, & qui ont entr'eux un ordre admirable; faites-les mettre en vers, & que le Peuple ne chante autre chose. Rendez vos sujets meilleurs, en récompensant la vertu : empêchez-les de tomber, en punissant sévérement le crime : excitez-les par de beaux cantiques sur ces neuf articles principaux, & rien ne sera capable d'ébranler les fondemens de votre Empire.

Approchez, *Yu*, dit l'Empereur: Vous êtes un homme tel que je le désire, & j'ai dessein de vous faire regner en ma place.

Hélas! répondit *Yu*, le peu de vertu que j'ai, succomberoit sous un tel fardeau; & le Peuple qui me connoît bien, n'approuveroit pas un semblable choix. Mais vous avez *Cao yao*; c'est un vrai sage, qui a tout ce qu'il faut. Il a inspiré l'amour de la sagesse à tout le Peuple; & ce Peuple qui en ressent les effets, le porte au milieu de son cœur. Faites-y un peu d'attention, pensez à ce qu'il mérite, & au peu que je vaux : élevez-le, puisqu'il en est digne, & laissez-moi-là comme un homme inutile. Dans une affaire de cette conséquence, c'est la vertu seule qu'il faut considérer.

Je sçai, dit l'Empereur, que *Cao yao* est très-propre pour maintenir mes loix; & je veux dès-à-présent qu'il soit le dépositaire de ma justice. Apprenez donc bien les cinq genres de supplices, afin de soutenir les principaux articles de ma Loi. Commencez toûjours par instruire pour n'être point obligé de punir, proposez-vous pour but d'attacher fortement mon Peuple à ce vrai milieu, où réside la vertu, & remplissez en cela toute mon attente.

Il faudroit donc, dit *Cao yao*, que je fusse aussi parfait que vous l'êtes; ne donner jamais dans le moindre excès, être civil à l'égard des Grands, & bon envers le Peuple; ne faire passer aux enfans que les graces, & nullement les peines; excuser les fautes que l'on commet par surprise, & quelque grandes qu'elles paroissent, ne les juger pas telles; punir sévérement les fautes de malice, & quelque légeres qu'elles paroissent, ne les regarder pas comme petites; ne châtier que légérement un crime qui n'est pas bien avéré; récompenser toûjours plus que moins un service douteux; & se mettre plûtôt en danger de ne pas rendre la justice dans toute sa rigueur, que de faire mourir l'innocent. Voilà, Grand Empereur, une partie des vertus que nous admirons en vous. Tous vos soins ne tendent qu'à conserver la vie de vos sujets; & vous répondez en cela parfaitement à leurs vœux : cela suffit; vous n'avez pas besoin d'un Juge criminel, pour faire garder les loix d'un si bon Roy.

Faites, repartit l'Empereur, que je sois tel que vous dites : apprenez-moi à suivre si bien vos leçons, que mon exemple soit comme un vent impétueux & doux, qui entraîne tous les cœurs; ensorte que le véritable bonheur se répande dans toutes les parties de mon Empire. (*a*)

Lorsqu'un Roi est solidement vertueux, dit *Cao yao*, il entre ainsi dans tous les bons conseils qu'on lui donne; & il agit toûjours de concert avec les sages Ministres qu'il a sçû choisir.

Rien n'est si vrai, dit l'Empereur : mais expliquez-vous un peu plus en détail.

Un bon Roi, reprit *Cao yao*, n'a point de plus ardent désir, que d'avancer de plus en plus dans l'étude & dans la pratique de la sagesse : de maniere qu'il ne met aucunes bornes à un si utile exercice. Par ce bel exemple il instruit d'abord toute sa famille Royale : cela se

(*a*) On a passé ici ce qui regarde l'élévation d'*Yu* sur le Trône : mais on convient que le *Chu king* a souffert bien des changemens; qu'on en a perdu plus de la moitié; & qu'on a cousu, comme on a pû, ce qui est échappé aux flammes & aux vers. On a donc crû plus naturel de mettre l'élévation d'*Yu*, après qu'il aura dit lui-même comment il fit écouler les eaux.

communique ensuite à tout le Peuple, & se répand enfin dans les Royaumes les plus éloignez, tant il importe qu'un Roy soit vertueux !

Yu applaudit & reçut avec respect des paroles si pleines de sagesse.

Tout se réduit à deux points, poursuivit *Cao yao* ; connoître bien les gens, & rendre le Peuple heureux.

N'est-ce rien que cela, interrompit *Yu*? Notre bon Roy, quelque parfait qu'il soit, y trouveroit de la difficulté. Connoître bien les gens, c'est pour n'errer jamais dans le choix qu'on fait de ceux dont on se sert. Rendre le Peuple heureux, c'est le combler de bienfaits, & gagner entierement son amour. Quand on a de si grandes qualitez, quelle crainte peut donner un scélérat tel que *Hoen teou*? Quelle peine y a-t-il à dompter un rébelle, comme *Miao*? Et quel mal peut faire un hypocrite, & un flateur tel que *Cong kong*?

Ajoûtez cependant, dit *Cao yao*, qu'il y a neuf vertus qu'il faut tâcher de bien connoître pour se les rendre familieres. Il ne suffit pas de sçavoir en général, qu'un tel a une telle vertu ; il faut de plus sçavoir en quoi il a montré qu'il l'avoit en effet. *Yu* demanda quelles étoient ces neuf vertus ?

Je veux, continua *Cao yao*, je veux (*a*) une grandeur qui ne soit ni fiere, ni insensible ; une noble indifférence, qui n'empêche pas l'action ; une bonté charmante, qui ne soit ni paresseuse, ni rustique ; une intelligence déliée, qui ne décharge point de l'application & du travail ; une urbanité & une politesse, qui soit soutenue de résolution & de courage ; une droiture d'ame qui sçache quand il faut user d'épikie ; une étendue de génie, qui ne fasse point négliger les petites choses ; une fermeté, qui n'ait rien de dur ni de farouche, enfin une magnanimité & une force, qui ne cede qu'à la justice. C'est sur ces neuf vertus qu'on doit se regler, pour distinguer les hommes entr'eux ; car c'est le plus grand bonheur qu'un Roy puisse souhaitter, que de récompenser la vertu.

Il faut qu'un Grand de la Cour en ait au moins trois, pour bien gouverner sa Famille, & qu'un Roi Tributaire en ait au moins six, pour rendre heureux l'Etat qu'on lui a confié. Mais c'est l'Empereur qui doit les mettre toutes neuf en pratique, afin de se servir à propos des gens, selon les talens & le mérite d'un chacun. Que les Grands & les petits ne se mêlent que de ce qui les regarde, & qu'on n'employe jamais les Ouvriers à contre-tems. Pourvû qu'on ne pense qu'aux cinq choses les plus nécessaires, il ne sera pas difficile d'en venir à bout.

Un Roi doit bien appréhender d'instruire ses Sujets à suivre les plaisirs à son exemple : il est donc obligé de veiller incessamment sur lui-même, dans la crainte de manquer en quelque point dans cette multitude d'affaires qui lui surviennent chaque jour. Les Officiers Subalternes ne doivent point non plus se donner de relâche, dans la pensée que le Ciel se repose sur le Roi, & que le Roi se repose sur eux ; qu'ils tiennent par conséquent la place du Ciel, & que ce qu'ils font, c'est son ouvrage (*b*).

C'est le Ciel qui a mis l'ordre entre les Loix immuables de la société. Dressez-moi les cinq Loix, & qu'on les garde inviolablement. C'est le Ciel qui a déterminé les cultes divers, que les hommes

(*a*) C'est dans des endroits comme celui-ci, qu'on sent la sublime briéveté du stile de ces anciens Livres. Dix-huit Lettres renferment clairement l'idée de ces neuf vertus, avec la qualité que chacune doit avoir, pour ne pas dégénérer en vice : & cela, d'une maniere si vive & si belle, que toutes nos Langues ne peuvent y atteindre.

(*b*) Les anciens Commentaires *Tching y*, parlant sur cet endroit, disent : Les Loix, les Rits, les récompenses & les châtimens, tout vient du Ciel. Sa volonté est de récompenser les bons, & de châtier les coupables ; car il n'y a que le bien ou le mal, qui soit récompensé ou puni du Ciel. Et quand il punit, ou qu'il récompense, il n'y a ni grands, ni petits qui puissent lui échaper.

doivent observer. Reglez-moi les cinq devoirs, & que chacun s'y conforme selon son rang, & selon son état; mais qu'on y apporte un respect sincere, qui parte du cœur, en évitant également l'hypocrisie & l'orgueil. C'est le Ciel qui éleve les gens vertueux; aussi les places sont différentes dans les cinq enceintes de l'Empire. C'est le Ciel qui punit les coupables: aussi les cinq supplices ont des usages divers. O! que le bon Gouvernement exige de soins! Le Ciel voit & entend tout; mais c'est par la voix du peuple, qu'il juge les Rois. Le Ciel est redoutable; mais c'est le peuple maltraitté qui arme sa colere. Il châtie grands & petits sans distinction; mais les Rois ont mille fois plus à craindre que le reste des hommes. Ce que je vous dis, Prince, c'est la vérité la plus pure; mais le point essentiel, c'est de réduire en pratique tout ce que je vous dis.

L'Empereur dit hautement qu'on ne pouvoit souhaitter rien de plus vrai, ni de plus juste, que tout ce qu'il venoit d'entendre. C'est pourquoi *Cao yao* reprit la parole: Je sens bien, dit-il modestement, que mes lumieres sont fort bornées; mais il me semble aussi sentir que je n'ai point d'autre pensée, ni d'autre désir, que de vous aider de toutes mes forces à bien gouverner vos Sujets.

Alors l'Empereur revenant à *Yu*: Approchez-vous, lui-dit-il, & venez me donner aussi quelques sages conseils.

Que dirai-je, répondit *Yu*, & que peut-on ajoûter aux discours de *Cao yao*? Pour moi, je n'ai aussi qu'une chose à cœur: c'est de m'occuper constamment, sans me donner un moment de relâche. Comment cela se peut-il, demanda *Cao yao*? Les eaux, reprit *Yu*, étoient, pour ainsi dire, arrivées jusqu'au Ciel, & elles s'élevoient au-dessus des plus hautes Montagnes: les peuples périssoient ainsi misérablement. Au milieu de cet affreux déluge, monté sur quatre diverses (*a*) montures, je commençai par couper les Bois, en suivant les chaînes des Montagnes; après quoi *Pe y* & moi, nous apprîmes aux hommes à manger de la chair: je fis de plus écouler les grands fleuves dans les quatre Mers, & décharger les ruisseaux dans les fleuves; après quoi *Heou tsi* & moi nous apprîmes aux hommes l'usage des grains, & l'art de cultiver la terre: je leur fis ensuite connoître les avantages du commerce: Par ce moyen tous les peuples eurent de quoi vivre, & l'Univers joüit de la paix.

Vous avez grande raison, interrompit *Cao yao*, de dire que vous ne vous donnez point de relâche; mais continuez à parler sur un si beau sujet.

Tout dépend, poursuit *Yu*, du soin que le Souverain prend de veiller sur sa personne. J'en conviens, dit l'Empereur; ne mettez donc votre bonheur que dans la vertu, dit *Yu*. Prenez garde aux moindres choses qui seroient capables de troubler un bonheur de ce prix, & sur-tout, n'ayez point auprès de vous de Ministres, qui ne soient d'une droiture & d'une sincérité à l'épreuve. Alors, dès que vous commanderez, on obéïra sur le champ avec joye, parce que vous ne commanderez rien que ce que le peuple désire avec le plus d'ardeur. C'est par-là que vous vous verrez comblé des plus éclatantes faveurs du *Chang ti*, (*b*) & que vous aurez la gloire d'éxécuter ses volontez dans le nouvel ordre qu'il établira.

Voilà, dit l'Empereur, un Ministre qui m'aime: & moi j'aime un Ministre si digne d'être aimé. Approchez donc *Yu*, & écoutez-moi attentivement (*c*)

(*a*) Les Chinois tâchent de deviner quelles étoient ces Montures. Le Texte dit *Ssée tsai*: la Lettre *Ssée* veut dire en effet *quatre*: mais l'autre est fort difficile à bien expliquer ce qu'elle présente aux yeux, c'est *Kiu* un Char, *tsai* de douleurs & de souffrances: on laisse à penser comment cela pût servir à *Yu*, pour remédier à l'inondation.

(*b*) Ce n'est pas seulement les hommes, dit l'ancien Commentaire *Tching y*, qui par leur obéïssance païent en quelque façon ce bon Roi de toutes ses peines: mais le *Chang ti* le comble encore de ses faveurs, pour récompenser sa vertu.

(*c*) C'est-là le morceau omis, dont on a parlé, & qu'on a renvoyé en cet endroit. Ce discours de l'Em-

Vos travaux pour remédier au déluge, m'ont touché. Vous êtes fidele, & vos mérites sont grands : Vous êtes sage à mes yeux ; infatigable, quand il s'agit du bien public : Vous êtes modeste chez vous : après tout ce que vous avez fait, vous n'avez que de bas sentimens de vous-même. Encore un coup, vous êtes sage, vous ne vous vantez point de vos talens : il n'y a personne qui vous dispute l'habileté : vous n'élevez point vos belles actions ; & tout le monde vous céde le premier rang : ce que je cherche, c'est la vertu : ce que je louë, ce sont les bonnes œuvres. Je remets entre vos mains l'Empire du monde : montez sur mon Trône, & regnez. Songez qu'il n'y a rien plus à craindre qu'une passion (*a*), & la droite raison (*b*) est d'une délicatesse infinie. Il faut être pur, il faut être simple, il faut tenir en tout le juste milieu : ne vous amusez point à ce qu'on ... sans fondement ; & ne prenez jamai... dessein, que vous ne l'ayez bien examiné.

Qu'y a-t-il de plus aimable qu'un bon Roi ? Qu'y a-t-il de plus à craindre que le peuple ? Qu'honoreront les peuples, s'ils n'honorent pas leur Roi ? Mais comment se maintiendra-t-il sans le secours des peuples ? Appliquez-vous donc de toutes vos forces ; veillez nuit & jour sur les devoirs de votre Charge ; surpassez, s'il se peut, les désirs & l'attente de vos Sujets : prenez un soin particulier des pauvres & des misérables, & votre Regne sera un Regne éternel. L'ordre que je vous donne, fera la paix du monde ; & je dompterai par vous tous mes ennemis. Obéissez donc, & ne vous le faites pas ordonner davantage.

Harangue qu'on dit que Tchong hoei *fit à l'Empereur* Tching tang (*c*).

O ! Prince, que dites-vous ? C'est le *Tien* qui a donné la vie aux hommes (*d*) : sujets, comme ils sont, à cent passions différentes, s'ils n'ont pas un Maître qui les retienne dans le devoir, ils ne peuvent vivre en paix : mais le Ciel leur envoye un très-sage Roi, & c'est par son moyen qu'il peut les rendre bons & heureux.

L'infame *Kié* avoit éteint toutes les lumieres de la raison, & le pauvre peuple étoit tombé comme dans un étang de feu : mais le Ciel vous a donné toute la prudence & toute la force nécessaire pour délivrer l'Univers de tous ses maux. Achevez ce que le grand *Yu* a si bien commencé : suivez ses traces, & obéissez avec respect aux ordres du Ciel. Le

pereur est en vers libres & mêlez : libres, parce qu'il y en a plusieurs sans rimes : mêlez, parce qu'ils ne sont pas tous égaux. Si tout le *Chu king* n'est pas en vers, il y en a en plusieurs endroits, comme en celui-ci, semez de côté & d'autre.

(*a*) Le Texte dit : *Gin sin*, cœur de l'homme : ce n'est pas proprement passion, mais c'est le penchant qui nous y conduit : c'est comme la partie inférieure de l'ame.

(*b*) Le Texte dit : *Tao sin*, cœur de la raison : ce n'est pas proprement la raison ; c'est la partie supérieure de l'ame, qui se porte vers la raison la plus droite, & la plus pure.

(*c*) Ce *Tchin tang* détrôna le Tyran *Kié*, avec lequel la famille *Hia* fut éteinte.

(*d*) Voici comment parle l'ancien Commentaire *Tching y* : le *Tien* produit l'homme, & lui donne un corps & une ame. Chacun de nous a donc un corps visible & matériel : il a aussi une ame spirituelle & intelligente. L'homme étant produit de la sorte, le *Tien* l'assiste : je ne veux pas dire simplement que le *Tien*, après lui avoir donné un corps & une ame, lui fait diverses loix ; mais je dis qu'il l'assiste encore d'une maniere plus particuliere. Car l'homme pense, agit, parle, distingue le vrai du faux, & le bien du mal : il a besoin de nourriture & d'habits : il se trouve tantôt dans l'abondance, & tantôt dans la disette : il est tour à tour en mouvement & en repos. Or, pour garder en tout cela une exacte justice, il faut certainement un secours du *Tien* ; car il y a là-dedans un droit chemin ; si on le suit, on est heureux ; si on s'en écarte, on n'a point de bien. C'est pourquoi le Ciel s'unit à l'homme, & l'aide à marcher constamment dans cette route qui conduit à l'immortalité.

Roi de *Hia* est coupable ; son crime est d'avoir employé, comme il faisoit, le nom du Très-Haut, pour faire garder ses commandemens iniques. Le Ciel l'a châtié, & il vous a chargé de l'Empire, pour rendre au monde son premier bonheur.

Vous sçavez que le cruel *Kié* avoit encore quelques Sages auprès de sa personne : mais le plus grand nombre de ses gens ne valoient pas mieux que lui. Nous nous trouvâmes dans ce tems funeste mêlez avec tous ces scélérats, comme un peu de bon grain semé dans un champ rempli d'yvraie. Comment pouvoir éviter les dangers qui nous environnoient de toutes parts ? Il n'y avoit personne qui ne tremblât pour soi ; & c'étoit assez pour devenir suspect, que de n'avoir point de crime. Combien plus deviez-vous craindre, vous Prince, qui êtes orné de tant de vertus ? La renommée les répandoit par-tout : on vous regardoit comme un Sage Prince très-éloigné de tous les sales plaisirs, & nullement attaché à son intérêt, ne distribuant les Charges qu'aux plus vertueux, & mesurant toûjours la récompense au mérite. On sçavoit que vous préfériez avec plaisir le sentiment d'autrui au vôtre ; que vous attribuiez aux autres tout le bien que vous faisiez ; que vous ne vous excusiez jamais, & que vous étiez toûjours prêt de vous corriger. Enfin on voyoit dans vous une grandeur d'ame digne de l'Empire de l'Univers, jointe à une bonté & à une tendresse de pere pour vos Sujets. Tant de vertus vous avoient gagné tous les cœurs. C'est pourquoi le petit Roi *Ko* ayant rejetté brutalement vos présens, vous fûtes obligé de marcher contre lui, & ce fut par-là que vous commençâtes vos justes conquêtes. Etiez-vous à l'Orient ? les peuples de l'Occident vous attendoient avec impatience. Mettiez-vous la paix dans le Nord ? les Barbares du Midi soûpiroient après vous ; & chacun s'écrioit, comme en se plaignant : pourquoi n'est-il pas venu dabord à notre secours. On n'entendoit que des gens qui se disoient les uns aux autres : Attendons notre bon Roi ; dès qu'il paroîtra, nous reprendrons une vie nouvelle. Voilà, Prince, quel étoit pour vous l'empressement de tous les peuples.

Il (a) ne faut pas avoir scrupule d'être Roi : mais il faut travailler à se rendre un bon Roi. Dans cette vûë distinguez les sages, & assistez les gens de bien : comblez de gloire ceux qui sont d'une fidélité reconnuë, & secondez ceux qui n'ont que des intentions droites : donnez des surveillans aux petits Rois qui sont foibles : diminuez le pouvoir de ceux qui en abusent : privez de leur Couronne ceux qui troublent le bon ordre, & punissez de mort ceux que leurs crimes rendent indignes de regner. Par-là vous arrêterez les méchans, vous fortifierez les bons ; & tous ces Rois faisant leur devoir, vous ferez regner la vertu & la paix dans tout le monde.

Lorsqu'un Souverain tâche de se rendre chaque jour meilleur qu'il n'est, tous les Peuples n'ont des cœurs que pour l'aimer : mais s'il s'imagine en avoir assez fait, il est méprisé & abandonné de ses parens les plus proches. Appliquez-vous de tout votre cœur à l'exercice des plus grandes vertus, afin que vos Sujets trouvent dans vous un modéle achevé. Que la justice soit la regle de toutes vos actions, & que la plus pure raison serve de bride à vos désirs. Un bon Roi laisse assez de richesses aux Princes ses enfans, en leur laissant l'exemple de ses vertus pour héritage. J'ai toûjours entendu dire que c'est être Roi, que de regarder les autres comme capables de nous apprendre quelque chose : car celui qui aime à s'instruire, s'enrichit. Au contraire le vrai moyen de se perdre, c'est de croire que les autres ne nous

(a) Cette pensée n'est pas formellement dans le Texte ; mais c'est le sens de toute cette Harangue, & les Interpretes s'en servent pour lier ce qui précéde, avec ce qui suit.

valent pas ; car on est fort à l'étroit, quand on se croit suffire à soi-même. Tâchez de finir aussi-bien que vous avez commencé : souvenez-vous que le Ciel est juste, qu'il éleve les bons, & qu'il châtie les méchans : suivez exactement les Loix, pour vous assurer un bonheur éternel.

*Instruction qu'*Y yun (*a*) *donna, au jeune* Tai kia.

HERITIER de *Tching tang*, ne vous reposez pas trop sur la protection présente du Ciel : il dépend en quelque façon de vous, que sa faveur continue. Vous ne devez donc pas trop compter sur elle, comme si ce bonheur devoit toûjours durer. Si vous pratiquez constamment la vertu, vous conserverez votre Couronne : mais si vous abandonnez la sagesse, soyez sûr que vous perdrez tout ce que le Ciel vous a donné.

Vous en avez un bel éxemple dans le Roi *Kié* : il ne persévera point dans le chemin de la vertu : il devint impie & cruel : le suprême *Tien* le rejetta ; & regardant ensuite toute la terre, il chercha quelqu'un qui fût digne de regner à la place de ce malheureux Prince ; si-tôt qu'il l'aura trouvé, il veut lui-même l'éclairer & le conduire. Mais ce qu'il aime & ce qu'il cherche, c'est une vertu pure & constante. Voilà ce qu'il souhaitte dans le nouveau Roi, qu'il a dessein de donner au monde.

Il ne trouva que *Tching tang* & moi de ce caractere. Tous deux également dévoüez à la vertu, le Ciel nous aimoit & nous portoit dans son cœur. C'est pourquoi il nous donna l'Univers entier à gouverner. Ayant ainsi pour nous le Ciel & le Peuple, nous renversâmes sans peine l'Empire de *Hia*. Ce n'est pas que le Ciel ait eu pour nous une affection dereglée ; c'est que le Ciel est toûjours pour cette vertu pure & solide. Ce n'est pas que nous ayons brigué les suffrages du Peuple ; c'est que le Peuple ne peut résister à une telle vertu. Quand on s'est consacré tout entier à la sagesse, tout réüssit, on est toûjours content, toûjours heureux : mais quand on ne se donne à la vertu qu'à demi & pour un tems, on éprouve à coup sûr tout le contraire. Le bonheur ou le malheur dépend donc de l'homme : car les récompenses ou les châtimens du Ciel dépendent de nos œuvres bonnes ou mauvaises.

Héritier de *Tching tang*, l'Empire que vous possedez, est nouveau : que votre vertu soit donc aussi nouvelle. Faites, en vous renouvellant sans cesse, qu'il n'y ait point de différence entre le dernier jour de votre regne & le premier. Ne donnez les Charges qu'à ceux qui ont de la sagesse & du talent : mais pour votre premier Ministre, il vous faut un homme accompli en tout point ; parce qu'il doit vous rendre solidement vertueux, & faire passer vos vertus dans tout votre Peuple. Un homme si parfait est difficile à trouver : cherchez le donc avec un soin extrême ; afin que le Ministre & le Roi ayant les mêmes désirs, & le même zéle, ils ne fassent tous deux

(*a*) On prétend qu'*Y yun* aida *Tchin tang* à détrôner *Kié*. On suppose que *Tai kia* est fils de *Tching tang*, & qu'*Y yun* l'enferma pendant trois ans entiers dans le tombeau de son pere : mais il est sûr que dans le corps du Texte, on ne trouve nulle part *Tai kia*. On n'y lit que *Sseë vang*, qui signifie un jeune Prince encore mineur. Pour ce qui est du fait hardi, qu'on prête à *Y yun*, on ne voudroit pas en répondre. Le Texte veut peut-être dire seulement qu'*Y yun* l'envoya s'instruire à la sépulture, & sur le tombeau de *Tching tang*. Quoi qu'il en soit, on ajoûte que cette piéce contient les derniers conseils qu'*Y yun* lui donna, en se retirant de la Cour, pour aller mener une vie privée dans le repos de la solitude.

qu'un seul tout, (a) par leur étroite & intime union.

La vraie vertu ne s'astreint point aux opinions d'aucun maître étranger : le bien solide est le seul maître qu'elle se propose d'écouter. Un tel maître n'exige pas toûjours la même chose : mais encore que suivant ses leçons, on agisse directement selon les diverses circonstances ; on est cependant toûjours étroitement attaché à l'unité, hors de laquelle il n'y a rien de bon. C'est pour lors que tous les Peuples s'écrient : O ! que son cœur est pur & parfaitement un ! Il est digne de l'Empire qu'il a reçû : il rendra ses Sujets éternellement heureux.

Histoire & Entretien de l'Empereur Cao tsong, *& de* Fou yue, *son Ministre.*

L'Empereur répondit aux Grands par un court écrit de sa main, dans lequel il disoit : Depuis que j'ai hérité de l'Empire du Monde, j'ai toûjours appréhendé de n'avoir pas toute la vertu dont j'ai besoin pour le bien gouverner. C'est pourquoi jusqu'ici je n'ai osé donner aucun ordre. Mais n'étant occupé dans le silence de la nuit, que des moyens de remplir comme il faut mes devoirs, il m'a semblé que le Seigneur me donnoit lui-même de sa main un Ministre fidéle : ce sera cet homme extraordinaire qui vous parlera en ma place.

L'Empereur fit donc aussi-tôt tirer le portrait de ce Ministre promis, tel qu'on le lui avoit montré, & n'omit rien pour le faire déterrer par ce moyen, s'il étoit caché dans quelque coin de l'Empire. On trouva dans le désert un homme qui s'étoit bâti une petite grotte au pied du mont *Yen*, & il parut à ceux qui le cherchoient, parfaitement semblable à la peinture qu'ils avoient en main. Du moment que l'Empereur le vit, il le reconnut ; & en présence de toute sa Cour, il le fit son premier Ministre, & lui dit :

Ne cessez point de m'avertir chaque jour, & de me reprendre très-souvent, afin de m'aider à acquérir la vraie sagesse. Songez que je suis comme un morceau de fer brut ; c'est vous qui devez me façonner & me polir. Songez que j'ai à passer un torrent large & dangereux ; c'est vous qui devez me servir de Barque & d'Aviron. Songez que je suis comme une terre séche & aride ; il faut que vous soyez comme une douce pluie qui la rafraîchisse, & qui la rende féconde. Ouvrez donc votre cœur, & versez dans le mien toutes les richesses qu'il renferme : mais n'allez pas m'épargner ; car si la médecine n'est un peu forte, le malade ne guerit point. Associez-vous tous ceux qui m'approchent, & unissez-vous tous pour me corriger de concert ; afin que semblable aux anciens Rois, & digne héritier des vertus de *Tching tang*, je puisse comme lui rendre mes Peuples heureux. Acquittez-vous fidélement de cette obligation que je vous impose ; & ne désistez point, que vous ne m'ayez rendu tel que je dois être.

Fou yue répondit à l'Empereur : comme une piéce de bois devient droite, en suivant exactement le cordeau ; de même les Rois deviennent vertueux, en se conformant aux sages conseils qu'on leur donne. Quand un Roi est vertueux, le premier Ministre est porté de lui-même à faire son devoir. Mais si ce bon Roi veut de plus qu'on

(a) Cette idée d'un tout composé d'un bon Roi, & d'un parfait Ministre d'Etat, étoit fortement imprimée dans le cœur de celui ou de ceux qui ont fait ces anciens Livres-ci. Ils en apportent pour exemple *Yao* & *Chun* ; *Chun* & *Yu* ; *Vou vang* & *Tcheou Kong*. Mais cela ne passe pas plus loin.

ne manque point de l'avertir ; qui oseroit ne pas obéir à un commandement si beau ?

Un bon Roy sert le Ciel, & marche dans la voye qui lui est marqué. C'est en obéïssant à cette suprême volonté, qu'il partage l'Empire en divers Royaumes ; qu'il y établit des Rois, sur lesquels il se repose ; & qu'il met auprès d'eux des gens habiles, pour les aider dans le gouvernement de leurs Etats : bien éloigné de ne penser qu'à ses plaisirs, il croit n'être né que pour faire le bonheur du monde. Il n'y a que (*a*) le Ciel seul, duquel on puisse dire qu'il voit, & qu'il entend tout par lui-même, & il n'y a que les bons Rois, qui s'efforcent d'imiter en cela le Ciel, autant qu'ils peuvent. C'est pourquoi les Grands Officiers sont toûjours pleins de soumission & de respect ; & leurs Peuples joüissent en sûreté des douceurs de la Paix.

La honte des Rois ne vient que des ordres injustes qu'ils donnent ; & les révoltes des Peuples ne naissent que des guerres que les Rois font trop légerement. Ne récompensez jamais qu'à propos. Il vaut mieux que les habits demeurent dans le coffre, que de les donner sans raison. Enfin examinez-vous bien vous-même, avant que de punir personne. Un Roi qui remplit parfaitement ces quatre points, est vraiment éclairé, & tout conspire à le rendre heureux. La paix ou le trouble de votre Empire dépend de ceux que vous avez mis en Charge. Ne donnez donc jamais le plus petit emploi par faveur, à un sujet que vous sçavez n'en être pas capable ; & n'en confiez jamais aucun important à un méchant homme, quelques talens qu'il puisse avoir. Examinez sérieusement avant que d'agir, si ce que vous allez faire est bon, & quelque bon qu'il soit, voyez s'il est à propos de le faire dans un tel tems & en telles circonstances. S'imaginer qu'on a de la vertu, c'est n'en avoir que bien peu : & se vanter de son habileté, c'est perdre tout son mérite.

Il faut en toutes choses avoir une grande prévoyance, c'est le moyen de détourner bien des malheurs. Qui prodigue ses graces, s'attire du mépris : & qui ne rougit point d'être averti des moindres fautes, n'en commettra point de considérables. Tout consiste à bien regler votre cœur ; car s'il est droit, votre gouvernement sera parfait. Dans ce qui concerne les cérémonies, on ne doit pas négliger la pompe extérieure ; mais il ne faut pas en demeurer-là. C'est du fonds du cœur que doit procéder tout ce qui paroît au-dehors. Trop peu d'extérieur marqueroit du mépris ; & trop de façons causeroit du trouble. Ce sont deux excès qu'on doit également éviter.

Je suis charmé, s'écria l'Empereur, de tout ce que je viens d'apprendre. Mon unique soin désormais sera d'y conformer ma vie. Si je ne vous avois pas pour me donner des conseils salutaires, je ne sçaurois comment m'y prendre pour acquérir la vertu.

(*a*) Il y a deux Commentaires sur cet endroit, dont les paroles sont remarquables : le premier qui s'appelle *Ge ki*, s'explique ainsi : Le Ciel, dit-il, ne parle point, & il se fait croire ; l'Esprit Souverain ne se fâche point, & il se fait craindre. Il est souverainement véracé ; c'est pourquoi il se fait croire. Il n'a aucune passion ; c'est pourquoi il se fait craindre. Le Ciel, en tant qu'incompréhensible, s'appelle Esprit : l'Esprit, en tant qu'immuable & éternel, s'appelle Ciel. Quand on dit qu'il se fait croire, parce qu'il est très-vérace, c'est-à-dire, qu'il a une très-nécessaire & très-certaine raison, qui ne se trompe jamais. Quand on dit qu'il se fait craindre, parce qu'il n'est point partial, c'est-à-dire, qu'il est la justice même, & qu'ainsi l'on ne se mocque pas impunément de lui. Enfin, c'est parce qu'il est éternel, immuable, & incompréhensible, qu'on dit ici qu'il sçait tout.

Le second Commentaire s'appelle *Ge kiang*. C'est celui du feu Empereur *Cang hi*. Voici comment il s'explique : Le Ciel est au-dessus de tout : rien n'est plus agréable : rien n'est plus juste. Il est très-spirituel, & très-intelligent : il ne se sert point d'oreille, & il entend tout ; non-seulement rien ne lui échappe dans l'Empire du monde, mais dans les lieux les plus secrets & les plus cachez, il voit tout ce qui s'y passe : il pénétre dans tout ; il *examine* tout. Voilà le modéle qu'un bon Roi se propose : il n'aime, ni ne hait par caprice : il ne *suit* que la droite raison dans les récompenses ; & ainsi on peut dire en quelque façon, que semblable au Ciel, il voit & il entend tout.

Fou yue battoit la terre du front par respect ; & reprenant ensuite la parole : il n'est pas difficile, dit-il, de connoître le bien ; la difficulté est de le faire. Aimez la vertu, Prince, vous ne trouverez dès-lors rien de plus doux, & vous serez semblable aux anciens Rois vos ancêtres. Si je ne vous parlois pas librement, comme je viens de faire, je serois coupable, & indigne du rang où vous m'avez élevé.

Il n'y a que vous, dit l'Empereur, qui puissiez me donner des Lettrez, tels que je les souhaitte. Vous sçavez que quand on veut faire du vin, (*a*) on y jette des drogues qui le font fermenter, & qui lui donnent de la force. Vos conseils ont sur moi le même effet : ils m'élevent, & me communiquent un courage, que je n'aurois point sans vous. Quand on prépare un boüillon, vous sçavez qu'on a soin d'y mettre des ingrédiens, (*b*) qui empêchent qu'il ne soit fade. Vos leçons font sur moi la même chose : elles assaisonnent ma vertu. Travaillez donc avec moi sur moi-même ; & soyez sûr que rien au monde ne m'est plus à cœur, que de faire tout ce que vous me direz.

Vouloir être instruit, répondit *Fou yue*, c'est une très-bonne marque, car cela montre qu'on a un vrai désir de bien faire : mais on ne viendra jamais à bout de ce qu'on souhaitte tant, qu'en suivant les maximes des anciens Rois. Qu'on puisse s'immortaliser, en suivant une autre route, c'est ce que jusqu'ici je n'ai pas encore appris.

L'étude de la sagesse consiste à être bien (*c*) humble, comme si l'on étoit incapable de tout : mais il faut en même-tems être aussi ardent, que si l'on n'avoit rien fait, & qu'on pût tout faire : c'est le moyen d'éviter deux grands défauts, qui sont la paresse & l'orgüeil. Dès qu'on en est délivré, on avance aisément & promptement dans les voyes de la véritable sagesse. Croyez-moi, Prince, & mettez-le en pratique, vous en éprouverez bientôt les effets. Instruire les ignorans, c'est en même-tems s'instruire soi-même ; & quand on s'exerce constamment dans l'un & dans l'autre, étant maître & disciple tout ensemble, on croît en sagesse, sans presque s'en appercevoir. Mais pour ne point se tromper, il faut toûjours prendre les anciens Rois pour votre modéle.

(*a*) Le vin, ou plûtôt la bierre Chinoise se fait avec une espece de Ris particulier. Il faut, quand il est presque cuit, y ajoûter certaines drogues, pour le faire lever.

(*b*) Le Texte dit *Yen moei*. *Yen*, c'est du Sel, & *moei*, une sorte de fruit, qui donne du goût.

(*c*) Ce n'est pas seulement en cet endroit qu'on recommande l'humilité : cette vertu fondamentale est exaltée en plusieurs endroits de ces anciens Livres, & il est aussi ordinaire de rencontrer chez les Chinois des leçons d'humilité, qu'il étoit rare d'en trouver parmi les Philosophes Grecs & les Latins.

LE CHI KING

Troisiéme Livre Canonique du premier Ordre.

LE caractere *Chi*, signifie vers, parce qu'en effet tout ce Livre ne contient que des Odes, des Cantiques, & des Poësies composées sous les Regnes de la troisiéme race, où l'on voit décrites les mœurs, les coûtumes, les maximes des petits Rois, qui gouvernoient les Provinces sous la dépendance de l'Empereur. Les unes n'ont que trois strophes ou stances, qui présentent la même pensée, comme sous trois jours assez peu différens, excepté que chaque stance semble enchérir sur la précédente : les autres paroissent écrites d'un stile plus noble & plus grand. Le nombre des stances n'est pas borné, & chaque stance est le plus souvent de dix vers.

Les Interprêtes Chinois ne sont pas trop heureux à déchiffrer ces poësies : ils se sont fait un systême qui a ses contradictions, & qui n'est pas d'ailleurs fort honorable à ces précieux restes d'une antiquité si reculée : on y donne de grandes loüanges à la vertu, & on y trouve grand nombre de maximes très-sages ; aussi Confucius en fait-il un grand éloge, & assûre que la doctrine est très-pure & très-sainte : c'est ce qui a fait juger à quelques Interpretes, que cet ouvrage a été corrompu par le mélange de plusieurs piéces mauvaises ; car il s'y en trouve d'extravagantes & d'impies, qui les font regarder comme apocryphes. Cependant ces Poësies sont d'une grande autorité dans l'Empire. Le stile en est très-obscur, & cette obscurité vient sans doute du laconisme, des métaphores, & de la quantité d'anciens proverbes, dont l'ouvrage est semé. Mais c'est cette obscurité-là même, qui lui concilie l'estime, & la vénération des sçavans.

On peut partager ces Poësies en cinq espéces différentes.

La premiere comprend les éloges des hommes, qui se sont rendus illustres par leurs talens & par leurs vertus ; avec plusieurs instructions, qu'on avoit coûtume de chanter dans les solemnitez, dans les sacrifices, aux obséques & aux cérémonies qui se font en mémoire des ancêtres.

La seconde contient les Coûtumes établies dans le Royaume : ce sont comme des Romans, qui étoient composez par des particuliers, qui ne se chantoient pas, mais qui se récitoient en présence de l'Empereur & de ses Ministres. On y fait naïvement la peinture des mœurs, & l'on y censure les défauts des Peuples, & des Princes qui les gouvernent.

La troisiéme s'appelle *comparaison* ; parce que tout ce qui y est contenu s'explique par des similitudes & des comparaisons.

La quatriéme contient des choses élevées jusqu'au sublime ; parce qu'elles commencent d'ordinaire par certains traits hardis, qui causent de l'admiration, & qui préparent l'esprit à se rendre attentif à ce qui suit.

Enfin la cinquiéme renferme les Poësies suspectes, & que Confucius a rejettées comme apocryphes. Pour donner quelque idée de cet ouvrage, je vais en rapporter quelques Odes, qui ont été fidelement traduites par le Pere de Premare.

ODES CHOISIES DU CHI KING.

PREMIERE ODE.

Un jeune Roi prie ses Ministres de l'instruire.

JE sçai qu'il faut veiller sans cesse sur soi-même; que le Ciel a une intelligence à qui rien n'échappe; que ses Arrêts sont sans appel. Qu'on ne dise donc pas qu'il est tellement élevé & si loin de nous, qu'il ne pense guéres aux choses d'ici-bas. Je sçai qu'il considére tout; qu'il entre dans tout, & qu'il est sans cesse présent à tout. Mais hélas! je suis encore bien jeune; je suis peu éclairé, & je n'ai pas assez d'attention sur mes devoirs; je m'applique cependant de toutes mes forces, & je tâche de ne point perdre de tems, ne désirant rien avec plus d'ardeur, que d'arriver à la perfection. J'espere que vous m'aiderez à porter un fardeau si pesant; & que les bons conseils que vous voudrez bien me donner, ne serviront pas peu à me rendre solidement vertueux, ainsi que je le désire.

SECONDE ODE.

A la loüange de Ven vang (*a*).

C'Est le Ciel qui a fait cette haute Montagne, & c'est *Tai vang* qui l'a renduë un desert: cette perte vient uniquement de sa faute: mais *Ven vang* lui a rendu son premier éclat. Le chemin où celui-là s'étoit engagé, est rempli de dangers: mais la voïe de *Ven vang* est droite & facile. Posterité d'un si sage Roi, conservez cherement le bonheur qu'il vous a procuré.

TROISIEME ODE,

à la loüange du même.

CElui qui seul est Roi & Suprême Seigneur, abaisse sa Majesté jusqu'à prendre soin des choses d'ici-bas. Toûjours attentif au vrai bonheur du monde, il promene ses regards sur la face de la Terre. Il voit deux peuples qui ont abandonné ses Loix, & le Très-Haut ne les abandonne pas encore: il les examine, il les attend; il cherche par tout un homme selon son cœur, & il veut étendre lui-même son Empire. Dans ce dessein, il arrête avec amour ses yeux vers l'Occident. C'est-là qu'il doit habiter, & regner avec ce nouveau Roi.

(*a*) *Ven vang*, selon les Interpretes & les Historiens, étoit pere de *Vou vang*, Fondateur de la troisiéme race. *Ven vang* signifie proprement Roi de Paix.

Il (*a*) commence donc par en ôter toutes les mauvaiſes herbes, & il nourrit avec ſoin les bonnes : il émonde ce que les arbres ont de trop, & il met entre eux un bel ordre : il arrache les roſeaux, & il cultive les mûriers. Le Seigneur va rendre aux hommes leur premiere vertu ; tous leurs ennemis s'enfuiront devant eux : le Ciel veut ſe donner un égal. (*b*) Jamais volonté ne fut plus abſoluë.

Le Seigneur regarde cette ſainte Montagne ; c'eſt un ſéjour de paix : auſſi n'y croît-il aucun des bois dont on fait les armes. C'eſt un Regne éternel ; auſſi n'y voit-on que des arbres dont les feüilles ne tombent point. C'eſt l'ouvrage du Très-Haut ; il a mis le cadet à la place de l'aîné : il n'y a que *Ven vang*, dont le cœur ſçache aimer ſes freres : il fait tout leur bonheur & toute leur gloire : le Seigneur l'a comblé de ſes biens, & lui a donné tout l'Univers pour récompenſe.

Le Seigneur pénétre dans le cœur de *Ven vang* (*c*) & il y trouve une vertu ſecrette & inexplicable, dont l'odeur ſe repand par tout. C'eſt un merveilleux aſſemblage de ſes dons les plus précieux ; l'intelligence pour regler tout ; la ſageſſe pour éclairer tout ; la ſcience, pour enſeigner ; le Conſeil, pour gouverner ; la pieté & la douceur, pour ſe faire aimer ; la force & la majeſté, pour ſe faire craindre ; une grace enfin & un charme qui lui attire tous les cœurs : vertus toûjours les mêmes, & incapables de changer. C'eſt comme un appanage qu'il a reçû du Très-Haut : c'eſt un bonheur qu'il a répandu ſur ſa poſtérité.

Le Seigneur a dit à *Ven vang* : Quand le cœur n'eſt pas droit, les deſirs ne ſont pas reglez, & on n'eſt pas propre pour ſauver l'Univers. Vous êtes parfaitement incapable de ces défauts. Montez donc le premier ſur la Montagne, afin d'attirer tout le monde après vous. Voilà des rebelles qui n'obéiſſent pas à leur Souverain : ſe croïant au-deſſus des hommes, ils les tyranniſent : armez-vous de ma colere, déployez vos étendarts, rangez vos Troupes, remettez par-tout la paix, & fixez le bonheur de votre Empire, & répondez à ce que l'Univers attend de vous.

Auſſi-tôt *Ven vang*, ſans quitter ſa Cour, monte ſur le haut de la Montagne. Rentrez dans vos cavernes, eſprits rebelles ; c'eſt ici la montagne du Seigneur ; vous ne pouvez y être admis. Ces vives ſources ſont les eaux pures, où les Sujets de *Ven vang* ſe déſaltérent ; ces plaiſirs ne ſont pas pour vous. *Ven vang* a choiſi cette montagne : il a ouvert lui-même ces clairs ruiſſeaux ; c'eſt-là que tous les peuples fideles doivent venir : c'eſt-là que tous les Rois doivent ſe rendre.

Le Seigneur a dit à *Ven vang* (*d*) : j'aime une vertu pure & ſimple comme la vôtre : elle ne fait pas grand bruit ; elle n'a pas grand éclat au-dehors, elle n'eſt point empreſſée, elle n'eſt point fiére : on diroit que vous n'avez d'eſprit & de lumieres, que pour vous conformer à mes ordres : vous connoiſſez votre ennemi, uniſſez contre lui toutes vos forces, préparez vos machines de guerre : attelez vos chars, allez détruire le Tyran ; chaſſez-le du Trône qu'il uſurpe : chariots armez, ne vous preſſez pas : murs élevez, ne craignez rien : *Ven vang* n'eſt pas

(*a*) Tout ceci doit s'entendre allégoriquement, ſelon le ſtile de la Poëſie antique. Le *Chi king* eſt plein d'endroits ſemblables.

(*b*) Le caractere *Poei* veut dire compagnon, égal. On le prend quelquefois pour Epoux & Epouſe. Les Interpretes ont crû qu'on parloit ici de l'Epouſe que le Ciel deſtinoit à *Ven vang*, & que le *Chi king* appelle ailleurs *Tien poei*, ſœur du Ciel.

(*c*) On lit dans le Texte *Vang ti* ; mais les meilleurs Interpretes conviennent que c'eſt une faute, & qu'il faut lire *Ven vang*, parce que tout ce qu'on dit en cet endroit, ne peut convenir à un autre qu'à *Ven vang*.

(*d*) Voici de belles paroles d'un diſciple & d'un Commentateur de *Tchu hi*. Cet homme admirable, dit-il, eſt complaiſant, & doux ; il eſt humble & toûjours prêt à ceder : on diroit à l'entendre, qu'il ne ſçait rien, & qu'il n'eſt capable de rien. Quand un cœur eſt ainſi diſpoſé, de quelles richeſſes ne peut-il pas ſe remplir ! C'eſt pourquoi la vertu la plus élevée & la plus éclatante eſt fondée ſur ce fondement ſolide & inébranlable de l'*humilité* ; & il n'y a point d'homme plus éclairé, que celui qui ſe croit ſincérement le plus borné dans ſes lumiéres.

pas précipité dans sa marche : sa colere ne respire que la paix : il prend le Ciel à témoin de la bonté de son cœur : il voudroit qu'on se rendît sans combat, & il est prêt de pardonner aux plus coupables. Bien loin qu'une si grande douceur lui attire aucun mépris, jamais il ne parut plus digne d'être aimé. Mais si l'on ne ne se rend pas à tant de charmes, ses chariots arrivent avec grand bruit : le Tyran se confie vainement dans la hauteur & la force de ses murailles : *Ven vang* l'attaque; il le combat ; il en triomphe ; il détruit son cruel Empire, & bien loin qu'une telle justice le rende odieux, jamais l'Univers ne fut plus disposé à se ranger sous ses loix.

QUATRIE'ME ODE

Conseils donnez à un Roi.

UN extérieur grave & majestueux est comme le Palais où réside la vertu : mais on le dit, & il est vrai : aujourd'hui les plus ignorans en sçavent assez pour voir les defauts d'autrui, & les plus éclairez ne sont aveugles que sur leurs defauts propres.

Celui qui n'exige rien de personne au-dessus de ses forces, peut enseigner l'Univers, & le vrai sage fait ce qu'il veut du cœur des hommes. Ne formez point de dessein où il entre le moindre intérêt: donnez de si bons ordres, que vous ne soyez pas obligé de les changer : ayez un certain air de probité & de vertu, qui réponde de ces deux points, afin de servir de modele à tout le peuple.

Mais hélas ! ces sages leçons ne sont plus d'usage : tout est renversé, on est comme enseveli dans une yvresse honteuse, & parce que l'yvresse plaît, on ne pense plus au bon ordre, on n'étudie plus les maximes des anciens Rois, pour faire revivre leurs sages Loix.

L'auguste Ciel, dites-vous, ne vous protege plus ; mais il n'aime que ceux qui sont déclarez pour la vertu: vous êtes au milieu du courant, craignez qu'il ne vous entraîne. Veillez sans cesse sur les moindres choses, en observant exactement l'heure du lever & du coucher, & en prenant soin que votre maison soit toûjours propre : vous rendrez le peuple diligent à votre exemple en tenant vos chars & vos chevaux, vos soldats, & vos armes en bon état, vous éviterez la guerre, & écarterez les Barbares.

Perfectionnez votre peuple, & observez le premier les Loix que vous lui donnez ; vous vous épargnerez par-là bien des chagrins. Sur-tout pesez meurement vos ordres, & ayez un soin extrême de votre extérieur ; alors tout sera paisible, tout sera bien. On peut ôter une tache d'un diamant, à force de le polir : mais si vos paroles ont le moindre défaut, il n'y a pas moïen de l'effacer.

Ne parlez donc jamais qu'avec grande réserve, & ne dites pas : ce n'est qu'un mot. Songez qu'on ne peut retenir votre langue ; & que si vous ne la retenez vous-même, vous ferez mille fautes. Les paroles pleines de sagesse sont comme la vertu, cela ne demeure point sans récompense : par elle vous assistez vos amis, & tous les peuples qui sont vos enfans, deviennent vertueux, en suivant d'âge en âge vos maximes.

Lorsque vous êtes avec de sages amis, composez-vous tellement, qu'on ne voye rien dans toute votre personne que de doux & d'aimable : dans votre domestique, qu'il ne vous échappe rien de déreglé. Enfin, quand vous êtes seul dans le lieu le plus secret de votre logis, ne vous permettez rien de honteux ; ne di-

tes pas : personne ne me voit (a) : car il y a un Esprit intelligent qui voit tout : il vient lorsqu'on y pense le moins, & c'est ce qui doit nous tenir dans une attention continuelle sur nous-mêmes.

Votre vertu ne doit pas être commune, il faut arriver à la plus haute perfection. Réglez si bien tous vos mouvemens, que vous ne vous détourniez jamais du chemin le plus droit : ne passez point les bornes que la vertu vous prescrit, & fuiez tout ce qui pourroit la blesser. Proposez-vous à tout le monde comme un modéle, qu'il puisse imiter sans crainte. On rend, dit le proverbe, une poire pour une pêche. Vous ne recüeillerez que ce que vous aurez semé. Vous dire le contraire, c'est vous tromper : c'est, comme on dit, chercher des cornes au front d'un agneau naissant.

Une branche d'arbre, qui est simple & pliante, prend toutes les formes qu'on lui donne : un homme sage posséde l'humilité, fondement solide de toutes les vertus. Parlez lui des belles maximes de l'antiquité, il s'y soumet incontinent, & tâche de les mettre en pratique. Au contraire l'insensé s'imagine qu'on le trompe, & ne veut rien croire. Chacun suit ainsi son penchant.

O ! mon fils, vous ignorez, dites-vous, le bien & le mal : ce n'est pas en vous tirant par force, que je veux vous conduire à la vraie vertu ; mais c'est en vous donnant des preuves sensibles de tout ce que je vous dis : ce n'est pas en écoûtant simplement mes leçons, que vous deviendrez sage ; c'est en les pratiquant de tout votre cœur. Reconnoître, comme vous faites, votre incapacité, c'est une exellente disposition pour être bien-tôt en état d'instruire les autres : car du moment qu'on n'est plus rempli de soi-même, ni enflé d'un vain orgüeil, ce qu'on apprend le matin, on le met en exécution avant la fin du jour.

Le *Tien* suprême distingue clairement le bien & le mal : il hait les superbes, & chérit les humbles : il n'y a pas un seul instant où je ne puisse offenser le *Tien* : le moyen donc d'avoir un moment de joie dans cette misérable vie ? Elle passe comme un songe, & la mort vient avant qu'on soit désenchanté. Voilà ce qui fait ma douleur. Je n'oublie rien pour vous instruire, & vous m'écoutez à peine. Bien loin d'aimer mes leçons, elles vous paroissent peut-être trop rudes. Vous dites que vous n'êtes pas dans la saison d'être si sage : mais si vous n'embrassez maintenant la vertu, comment y arriverez-vous dans une caduque vieillesse ?

O ! mon fils, je ne vous prêche que les grandes maximes des anciens Rois. Si vous écoutez mes conseils, vous n'aurez jamais aucun sujet de vous repentir. Le Ciel est en colere, vous craignez qu'il n'éclate contre vous & votre Peuple : vous avez dans les siécles passez de fameux éxemples de sa conduite. Le Seigneur ne s'écarte jamais dans ses voies. Soyez bien persuadé que de ne pas entrer inceßamment dans le chemin de la vertu, que je viens de vous ouvrir, c'est attirer sur vous & sur votre Empire les plus grands malheurs.

(a) Voici comme parle *Tchu hi* : Il faut bien se persuader, dit-il, que le Seigneur des Esprits & de toutes les choses invisibles est intimement répandu par tout. Il vient sans qu'on s'apperçoive de sa présence, & quelque attention qu'on ait, il faut toûjours craindre. Que ne doit-on donc point appréhender, quand on n'y pense seulement pas ! Tout cela veut dire qu'il ne suffit point de régler seulement tout ce qui paroit au-dehors ; mais qu'il faut sur-tout veiller continuellement sur les moindres mouvemens de son intérieur.

CINQUIE'ME ODE.

Sur la perte du genre humain.

JE leve les yeux vers le Ciel, il paroît comme de bronze. Nos malheurs durent depuis long-tems : le Monde est perdu : le crime se répand comme un poison fatal : les filets du péché sont tendus de toutes parts ; & l'on ne voit point d'apparence de guérison.

Nous avions d'heureux champs, la femme nous les a ravis. Tout nous étoit soumis, la femme nous a jetté dans l'esclavage. Ce qu'elle hait, c'est l'innocence ; & ce qu'elle aime, c'est le crime.

Le mari sage éleve l'enceinte des murs ; mais la femme qui veut tout sçavoir, les renverse. O ! qu'elle est éclairée ! c'est un oiseau, dont le cri est funeste : elle a eu trop de langue, c'est l'échelle par où sont descendus tous nos maux. Notre perte ne vient point du Ciel, c'est la femme qui en est cause. Tous ceux qui n'écoutent point les leçons de la sagesse, sont semblables à cette malheureuse.

Elle a perdu le genre humain : ce fut d'abord une erreur, & puis un crime : elle ne se reconnoît seulement pas, & dit : qu'ai-je fait ? l'homme sage ne doit point s'exposer (a) aux périls du commerce ; ni la femme se mêler d'autre chose, que de coudre & de filer.

D'où vient que le Ciel vous afflige ? Pourquoi les Esprits Célestes ne vous assistent-ils plus ? C'est que vous vous êtes livré à celui que vous deviez fuïr, & que vous m'avez quitté, moi que vous deviez uniquement aimer : toutes sortes de maux vous accablent ; il n'y a plus aucun vestige de gravité & de pudeur. L'homme s'est perdu, & l'Univers est sur le point de sa ruine.

Le Ciel jette ses filets, ils sont répandus par tout : l'homme est perdu ; voilà ce qui m'afflige. Le Ciel tend ses filets, ils ne sont pas loin : c'en est fait, l'homme est perdu ; voilà ce qui fait toute ma tristesse.

Ce ruisseau si profond a une source, d'où il est sorti ; ma douleur lui ressemble : elle est profonde, & elle vient de bien loin. Il n'a plus ce qu'il possédoit (b) avant sa chûte, & il a enveloppé tous ses enfans dans son malheur. O Ciel ! vous pouvez seul y apporter remede : effacez la tache du pere, & sauvez la postérité.

(a) Le texte est presque inintelligible en cet endroit, de l'aveu même des Interprêtes. Ainsi on ne voudroit pas garantir cette traduction. Peut-être que le texte est corrompu : peut-être cache-t'il quelqu'autre sens qu'on n'a pû découvrir.

(b) Bien que le Ciel, dit *Tchu hi*, soit tellement élevé au-dessus de nous, qu'il semble que ce bas monde soit indigne de ses soins ; cependant ses voies & ses desseins sont impénétrables : il peut fortifier la foiblesse même, & rétablir l'ordre, lors même que tout paroît perdu. Si *Yeou vang* vouloit changer, & devenir un homme nouveau, le Ciel suspendroit son Arrêt, & la postérité de ce malheureux n'auroit pas été tout-à-fait perduë.

SIXIÉME ODE.

Lamentations sur les miséres du genre humain.

QU'IL (*a*) tombe tant de grêle dans cette saison, c'est un prodige. La douleur blesse mon ame, quand je vois les désordres des pécheurs. Peuvent-ils aller plus loin? Regardez le triste état où je suis réduit: ma douleur croît à chaque instant. Ayez quelque égard aux soins que je me donne : la tristesse me tue, & je suis obligé de la cacher.

J'ai reçû la vie de mes parens: ne me l'ont-ils donnée, que pour que je fusse accablé de tant de maux? Je ne puis ni avancer ni reculer. Les hommes exercent leurs langues à se flatter, ou à se détruire; & quand j'en parois affligé, je suis l'objet de leurs railleries.

J'ai le cœur rempli d'amertume, en voyant une telle misere: les plus innocens sont le plus à plaindre: d'où peuvent-ils esperer du secours? Où vont s'arrêter ces Corbeaux? Qui sont ceux qui doivent leur servir de proye?

Voyez cette grande forêt: elle n'est pleine que de bois propre à être jetté au feu. Le Peuple accablé de tant de maux regarde le Ciel, (*b*) & semble douter de la Providence. Mais quand l'heure d'exécuter ses Arrêts sera venuë, nul ne pourra s'y opposer. C'est l'Etre suprême, c'est le seul Souverain : quand il punit, il est juste, & on ne peut l'accuser d'agir par haine.

Mais les Impies regardent comme bas ce qui est haut, & comme haut ce qui est bas. Quand donc finiront leurs excès? Ils appellent les sages vieillards, & ils leur disent en riant: expliquez-nous vos songes. Ils sont couverts de péchez, & ils se croyent être sans reproche. Parmi les corbeaux comment distinguer le mâle de la femelle?

Quand je pense au Maître de l'Univers, à sa grandeur & à sa justice, je m'abaisse devant lui, & je tremble qu'il ne me reprenne. Cependant toutes mes paroles partent du fond de mon cœur, & sont conformes à la raison. Les méchans ont des langues de serpent pour déchirer les gens de bien, & ils sont tranquilles.

Voyez cette vaste campagne: elle n'est remplie que de mauvaises herbes qui sortent de son sein. Le Ciel paroît se joüer de moi, comme si je n'étois rien; & il exige un compte exact, comme si j'avois encore quelque chose exposée à la rage de mes ennemis. Ai-je la force de m'en délivrer?

Mon cœur est plongé dans la tristesse: il est étroitement serré par la douleur. D'où viennent donc tous les désordres qui naissent aujourd'hui? L'incendie

(*a*) Il y a dans la Poësie ancienne mille endroits, comme le début de cette Ode, & comme le commencement de la quatriéme & de la septiéme stance. Le stile en est plus noble & plus poëtique : c'est le goût dans lequel tout le *Chi king* a été fait; & ce goût dure même encore aujourd'hui.

(*b*) *Tchu fong tching*, un des descendans de *Tchu hi* parle en cet endroit d'une maniere très-claire. Rendre heureux les bons, dit-il, & punir sévérement les méchans, c'est la regle constante que le Ciel observe. Que si l'on ne voit pas toûjours en ce monde les gens de bien récompensez, & les méchans punis, c'est que l'heure décisive de leur sort n'est pas venuë. Avant ce dernier moment l'homme peut, pour ainsi dire, vaincre le Ciel. Mais quand l'Arrêt sera une fois porté, le Ciel certainement triomphera de tout. Tel qui est aujourd'hui puni, peut demain être récompensé: & tel qui aujourd'hui reçoit des récompenses, peut dès demain recevoir des châtimens. Quand le Ciel châtie, on diroit qu'il est en colere : mais il est de la justice de punir le crime ; & la justice ne vient point de colere & de haine : Que s'il ne punit pas sur le champ des gens qu'il doit punir un jour, ce n'est point non plus par une molle complaisance pour eux: c'est que le dernier Arrêt n'est pas encore porté ; & le Ciel ne veut pas que nous sçachions quand ce moment fatal doit arriver, afin de nous obliger à veiller sans cesse.

die va toûjours croissant, & il est impossible de l'eteindre. Ah ! malheureuse *Pao ssëe*, (*a*) c'est toi qui as allumé le feu qui nous consume.

Songez sans cesse à votre derniere heure. Le chemin où vous marchez est obscur, il est glissant, il est dangereux. Vous traînez un Char richement chargé : que faites-vous ? Helas ! vous brisez les deux côtez de ce Chariot, vous laissez périr toutes vos richesses ; & quand tout est perdu, vous criez au secours.

Ne brisez point les côtez du Char : ayez grand soin de ses roues : veillez sur vos gens : ne laissez pas perir un si précieux trésor : ne vous exposez point dans les endroits où il y a du péril. Mais hélas ! Je parle en vain ; on ne pense pas seulement à ce que je dis.

Les méchans croyent être bien cachez : mais c'est comme les poissons qu'on tient en prison dans un Etang : ils ont beau s'enfoncer dans l'eau, on les voit tels qu'ils sont de dessus le rivage : mon affliction est extrême à la vuë de leur misere.

Ils passent leurs jours dans la joye : ils se font servir des vins exquis & des mets delicats : leurs festins ne finissent point : ils assemblent des compagnons de leurs debauches : ils ne parlent que de nôces & de plaisirs. Considérez que je suis demeuré seul, & que je suis contraint de cacher jusqu'à mes larmes.

Les plus petits vers ont leurs troux : les plus vils insectes trouvent leur nourriture ; & le Peuple meurt aujourd'hui de faim & de misere. O Ciel ! qui nous envoyez justement tous ces maux, voyez comme les méchans sont dans l'abondance, & prenez pitié des justes, qui sont dans une necessité extrême.

SEPTIE'ME ODE.

SUR LE MESME SUJET.

Exhortation.

LE Très-Haut semble avoir changé sa clémence en fureur : le Peuple est reduit au dernier malheur. Il n'y a plus de bonne foi dans les paroles. On ne pense plus à ce qui ne passe point. Les moins méchans, avec des vûës très-bornées, manquent encore de sincérité & de droiture. Voilà ce qui attire la colere du Seigneur, & ce qui m'oblige de vous en avertir.

Le Ciel paroît sourd à nos prieres : il faut donc être saisi de crainte & de douleur. Le Ciel est en courroux ; il faut donc s'examiner & s'amender sans délai. Que vos paroles soient pleines de douceur, afin de gagner le cœur des Peuples ; mais qu'elles soient animées de force, afin d'arrêter la cause de ces maux.

Bien que mon emploi soit différent du vôtre, je suis cependant homme comme vous : je ne cherche qu'à répondre à vos plus justes désirs. Ecoûtez-moi donc attentivement : je ne vous dirai rien que d'important, ne le méprisez pas. Vous sçavez l'ancien Proverbe, qui veut qu'on recueille avec soin les herbes les plus viles, & qu'on ramasse le

(*a*) Les Chinois qui regardent depuis longtems ces Livres-ci, comme autant de monumens de ce qui s'est passé au commencement de cet Empire, veulent que cette malheureuse *Pao ssëe*, soit la femme d'*Yeou vang*, c'est-à-dire, Roy plongé dans les ténébres. Voici ce qu'en dit *Tchu fong tching* : ce n'est pas *Tching tang*, dit-il, qui a perdu le Tyran *Kié*, c'est *Muey* son indigne épouse, qui fut la véritable cause de sa perte. Ce n'est point *Vou vang* qui a détrôné le cruel *Tcheou* ; c'est *Takia* sa femme qui a causé sa ruine. Ce n'est point le petit Roy de *Chin*, ni les Barbares d'Occident, qui ont fait périr l'aveugle *Yeou vang* : c'est *Pao ssée*, qui l'a précipité dans un si grand malheur. Mais hélas ! s'il eut une *Pao ssée* pour le perdre, il n'eut point ni de *Tching tang*, ni de *Vou vang*, pour lui succeder. Ce peu de mots renferme tout ce qu'on sçait en substance des trois fameuses familles.

bois, qui ne paroît bon qu'à brûler.

Le Ciel est en courroux : ce seroit le comble de la folie que de n'en faire aucun cas. Je vous parle dans toute la sincérité de mon cœur, & vous vous en mocquez. Vous dites que je suis un vieillard trop timide, & vous demeurez tranquille au milieu du péril : mais à la fin le mal sera sans remede.

Le Ciel est en courroux, & votre Palais n'est rempli que de flateurs. Il n'y a plus aucune gravité dans les mœurs, & les gens de bien sont contraints de se taire : le Peuple se porte aux dernieres bassesses ; & l'on n'ose découvrir la cause de tant de maux. Hélas ! tout se perd, & l'on n'écoute point les sages.

Le Ciel pénétre dans le fond des cœurs, comme le jour dans une chambre obscure. Il faut tâcher de répondre à ses lumieres, comme deux instrumens de musique parfaitement d'accord. Il faut s'unir à lui comme deux Tablettes qui paroissent n'en faire qu'une. Il faut recevoir ce qu'il donne, du moment qu'il ouvre la main pour donner. Ne dites pas que je vous parle en vain : rien n'est plus aisé au Ciel que de nous éclairer ; mais par nos passions déreglées nous lui fermons l'entrée de nos ames.

Les sages du premier Ordre, c'est comme l'enceinte qui nous environne. Les sages du second rang, c'est comme les murs qui nous défendent ; vos voisins sont comme une garde devant votre porte : vos alliez sont comme le tronc qui vous sert d'appui ; & vos parens sont comme une Forteresse, qui vous met en assurance. Mais il faut que votre cœur soit à la vertu sans réserve, si vous voulez conserver tous ces biens : car si vous négligés la sagesse, tous ces secours étrangers vous abandonneront, & vous demeurerez seul : Y a-t-il un état plus terrible ?

Soyez donc saisi de crainte, en voyant la colere du Ciel toute prête à tomber sur vous. Ne vous laissez pas vaincre à la mollesse & aux plaisirs : tremblez que le Ciel ne vous abandonne, & ne vous échappez en rien. On dit, & il est vrai que le Ciel est intelligent : soit que vous entriez ou que vous sortiez, il considere tous vos pas. On compare sa vûë à la clarté du matin ; c'est qu'il éclaire jusqu'à vos plus petites démarches.

HUITIE'ME ODE.

Avis au Roy.

O Grand & suprême Seigneur ! vous êtes le souverain Maître du monde ; mais que votre Majesté est sévere, & que vos ordres sont rigoureux ! Le Ciel donne, il est vrai, la vie & l'être à tous les Peuples de la terre ; mais il ne faut pas entierement compter sur sa libéralité & sur sa clémence. Je sçai qu'il commence toûjours en pere, mais je ne sçai pas s'il ne finira point en juge.

Ven vang s'écrie : hélas ! Rois de ce monde, vous êtes cruels, & vos Ministres sont des tygres & des loups : vous êtes avares, & vos Ministres sont autant de sang-sues. Vous souffrez de telles gens auprès de vous. Vous les elevez aux premieres Charges : & parce que vous avez obligé le Ciel à faire tomber sur vous un esprit de vertige, vous mettez ces scélérats sur la tête de vos sujets.

Ven vang s'écrie : hélas ! Rois de ce monde, sitôt que vous vous voulez approcher de vous quelque homme sage, incontinent les méchans jurent sa perte, & ils répandent mille faux bruits, pour couvrir leur haine de prétextes spécieux. Vous les écoutez, vous les aimez : c'est loger dans votre Palais une troupe de brigands ; & voilà pourquoi les imprécations du Peuple n'ont point de bornes.

Ven vang s'écrie: helas! Rois de ce monde, vous êtes à l'égard de votre pauvre Peuple, comme des bêtes féroces & affamées: & vous mettez toute votre habileté à trouver des conseillers encore plus méchans que vous: ne vous appliquant nullement à la vertu, vous êtes sans appui véritable; & toute votre vie n'etant que mensonge, vous n'avez pour favoris que des trompeurs.

Ven vang s'écrie: helas! Rois de ce monde, les murmures de votre peuple sont comme les cris des cygales, & la colere bouillonne dans le milieu de son cœur. Vous touchez au dernier malheur, & vous ne changez point. La peste est dans le sein de l'Empire, & gagne jusqu'aux barbares les plus éloignez.

Ven vang s'écrie: helas! Rois de ce monde, ce n'est pas le Seigneur que vous devez accuser de tant de maux; ne vous en prenez qu'à vous-mêmes. Vous n'avez point voulu écouter les sages vieillards: vous les avez tous écartez: mais bien que vous n'ayez plus auprès de vous de ces hommes respectables, vous avez encore les loix; que ne les suivez-vous, pour détourner les fléaux qui sont prêts de vous accabler.

Ven vang s'écrie: helas! Rois de ce monde, on le dit, & il n'est que trop vrai: ce qui a fait mourir ce bel arbre, ce n'est point qu'on en ait rompu les branches, ou qu'on en ait abbatu les feüilles; c'est que la racine étoit gâtée & pourrie. Comme vous devez vous regarder dans les Rois qui vous ont precédé, & qui vous ressembloient; de même vous servirez un jour d'exemple à ceux qui viendront après vous. Plus le monde vieillit, & plus il a d'exemples fameux pour s'instruire, & il n'en devient pas meilleur.

Voilà ce qui concerne ces trois premiers Livres Classiques, sur lesquels je me suis un peu plus étendu, que je ne ferai sur les deux autres; parce qu'il s'en faut bien que ceux-ci ne soient dans une égale considération, quoiqu'ils ne laissent pas d'être regardez comme des monumens très-respectables.

LE TCHUN TSIOU,

Quatriéme Livre Canonique du premier Ordre.

Le *Tchun tsiou* n'a été mis au rang des *King*, que sous la famille des *Han*. C'est un Livre compilé du tems de Confucius. Il est par conséquent fort inférieur aux trois autres, qui de tout tems ont été reconnus pour *King* veritables, sans qu'il y ait jamais eu sur cela deux sentimens: au lieu qu'il y a de grandes disputes touchant le *Tchun tsiou*. Les uns, & c'est le plus grand nombre, disent que c'est l'ouvrage de Confucius: les autres soutiennent que ce Philosophe n'en est pas l'Auteur: plusieurs veulent que ce soit l'histoire du Royaume de *Lou*, qui étoit la Patrie de Confucius, & qui est présentement la Province de *Chan tong*: d'autres prétendent que c'est un abregé de ce qui s'est passé dans les divers Royaumes qui partageoient la Chine, avant que *Tsin tchi hoang* les eût tous reunis sous une même Monarchie. C'est pourquoi *Vang ngan che* homme sçavant, grand politique, & Ministre d'Etat vouloit dégrader le

Tchun tsiou, & le réduire aux *King* de la seconde Classe. Cependant les Chinois ont un goût particulier pour cet ouvrage, & ils en font un cas extraordinaire.

On y décrit les actions de plusieurs Princes, & on expose comme dans un miroir leurs vices & leurs vertus, la punition des uns & les récompenses des autres. Il commence à l'année 49. de l'Empereur *Ping vang*, qui étoit le treiziéme de la race des *Tcheou*, & comprend tout ce qui s'est passé pendant 241 ans sous dix Rois. On parle d'abord d'*Yn cong*, qui occupoit le Royaume de *Lou*; & l'on finit par *Ngai cong* douziéme Roy, avec lequel se termine ce morceau d'histoire.

Ce Livre est intitulé le *Printems*, & l'*Automne*, pour donner à entendre qu'un Empire se renouvelle & devient florissant, lorsqu'il est gouverné par un Prince sage & vertueux; de même qu'au Printems la nature renaît en quelque sorte & se ranime par l'agréable verdure, dont la terre & les arbres commencent à se revêtir: au lieu que sous un Prince vicieux & cruel, l'Empire languit, & paroît être sur son déclin, ainsi qu'en Automne les arbres se dépouillent de leurs ornemens, les feüilles & les fleurs se fanent, & la nature semble être mourante. Un disciple de Confucius, nommé *Co chi* a fait un sçavant Commentaire sur cet ouvrage, qu'il a intitulé: *Koue yu*, c'est-à-dire, les maximes du gouvernement.

LE LI KI

Cinquiéme Livre Canonique du premier Ordre.

CE cinquiéme Livre intitulé, *Li ki*, comme qui diroit Mémorial des Loix, des cerémonies, & des devoirs de la vie civile, contient dix Livres que Confucius avoit compilez de differens ouvrages des anciens. On croit que le principal Auteur est le frere de l'Empereur *Vou vang*, appellé *Tcheou kong*, Prince, que ses vertus, sa prudence & sa capacité rendoient également recommandable.

Ce Livre comprend encore les ouvrages de divers autres Auteurs, des Disciples de Confucius, & d'autres interprêtes plus modernes & suspects. On y parle des Coûtumes & des Cérémonies tant sacrées que profanes, des usages de toute espece, que l'on pratiquoit, sur tout au tems des trois principales Dynasties de *Hia*, de *Chang*, & de *Tcheou*; des devoirs des enfans à l'égard de leurs peres, & des femmes à l'égard de leurs maris; des régles de la veritable amitié, des civilitez dans les festins, de l'hospitalité, des honneurs funebres, de la guerre, de la musique, & de plusieurs autres choses propres à lier & à entretenir la société.

Mais comme trois cens ans après que cette compilation fut faite par Confucius, tous les exemplaires en furent brûlez par l'ordre barbare de l'Empereur *Tsin tchi hoang*, & qu'on ne put rétablir ce Livre, que sur un petit nombre de feüilles qui avoient été sauvées de l'incendie général, & sur ce que les vieillards en avoient pû conserver dans leur mémoire; il n'y a pas de doute, & c'est le sentiment des Commentateurs & des Interprêtes, que cet ouvrage ne soit imparfait, & que par l'infidelité de la mémoire peu sûre de personnes avancées

en

en âge, & par la mauvaise intention de quelques-uns, il ne s'y soit glissé beaucoup de choses étrangeres & apocryphes : aussi y trouve-t-on beaucoup d'usages, qu'on ne pratique point aujourd'hui ; & c'est un Livre, qui, selon les Chinois mêmes, doit être lû avec beaucoup de circonspection.

Des Livres Classiques ou Canoniques du second Ordre, nommez Sseë chu.

LES cinq Livres, dont je viens de donner l'idée, sont d'une antiquité très-reculée ; & tous les autres qui ont été composez dans la suite par les plus grands hommes, n'en sont que des copies ou des interprétations. De ce grand nombre d'Auteurs qui ont travaillé sur ces anciens monumens, il n'y en a point eu de plus illustre que Confucius : aussi est-il regardé depuis tant de siécles dans tout l'Empire, comme le maître par excellence, comme l'ornement de sa Nation, & le parfait modéle des sages.

Quoiqu'il n'ait jamais eu le titre de Roi, il a gouverné une partie de la Chine pendant sa vie, par ses excellentes maximes, & par ses grands exemples : & après sa mort, la Doctrine qu'il a recüeillie dans ses Livres sur les Loix anciennes, a été & est encore regardée comme la régle parfaite du Gouvernement. Comme il n'a eu d'autre vûë dans ses entreprises, dans ses voyages, & dans ses entretiens, que de faire revivre la morale des premiers tems, & de procurer le bonheur des Peuples, en instruisant les Rois, & en faisant regner dans l'Empire l'amour de la sagesse, de l'équité, & de la vertu ; sa mémoire est dans la plus grande vénération, & a répandu sur sa postérité un éclat, qui dure toûjours depuis tant de siécles. Il n'y a proprement de Noblesse héréditaire à la Chine que dans cette famille, qui subsiste encore, & qui y est extrémement révérée. Plusieurs Auteurs ont écrit la vie de ce Philosope : je vais en rapporter ce qui s'en dit plus communément.

Vie de Cong fou tseë *ou Confucius.*

CONFUCIUS naquit dans une Bourgade du Royaume de *Lou*, qui est maintenant la Province de *Chan tong*, l'année 21e. de l'Empire de *Ling vang* 23e. Empereur de la race des *Tcheou*, 551. ans avant l'Ere Chrétienne, deux ans avant la mort de Thales, l'un des sept sages de la Grece. Il étoit contemporain du fameux Pythagore, & Socrate parut peu de tems après la perte que la Chine fit de son Philosophe. Mais Confucius eut cet avantage sur ces trois sages, que sa gloire s'est accruë de plus en plus avec la suite des années, & qu'elle est parvenuë au plus haut point, où la sagesse humaine puisse prétendre. Elle se maintient encore dans ce haut dégré d'élévation, au milieu du plus vaste Empire du Monde, qui se croit redevable aux lumieres de

ce Philoſophe, de ſa durée & de ſa ſplendeur.

Si Thales & Pythagore s'étoient contentez, comme fit Confucius, de donner des leçons de morale; ſi le premier n'eût point voulu approfondir des queſtions de pure Phyſique ſur l'origine du Monde; & ſi le ſecond n'eût point dogmatiſé ſur la nature des récompenſes attachées à la vertu, & des châtimens deſtinez au vice après cette vie; ces deux ſages de l'antiquité auroient eu une réputation de Doctrine moins expoſée à la cenſure.

Confucius, ſans ſe mettre en peine de ſonder les ſecrets impénétrables de la nature, & ſans trop ſubtiliſer ſur les points de la créance commune, écüeil dangéreux à la curioſité, ſe borna à parler du principe de tous les Etres; d'inſpirer pour lui du reſpect, de la crainte, & de la reconnoiſſance; de publier que rien ne lui eſt caché, pas même les penſées les plus ſecrettes; qu'il ne laiſſe jamais la vertu ſans récompenſe, ni le vice ſans châtiment, dans quelque condition que ſe trouve l'un ou l'autre. Ce ſont là les maximes répanduës dans ſes ouvrages; & c'eſt ſur ces principes qu'il ſe régloit, & qu'il tâchoit de réformer les mœurs.

Confucius n'avoit que trois ans, lorſqu'il perdit ſon pere nommé *Cho leang he*, qui mourut à l'âge d'environ 73. ans. Ce vieillard rempliſſoit les premiers emplois du Royaume de *Song*, & ne laiſſa guéres d'autre bien à ſon fils, que la gloire de deſcendre de *Tiyé*, 27e. Empereur de la ſeconde race des *Chang*. Sa mere qui s'appelloit *Ching*, & qui tiroit ſon origine de l'illuſtre famille des *Yen*, vécut 21. ans après la mort de ſon mari.

Dans l'âge le plus tendre, on remarqua en lui toute la ſageſſe d'un homme meur. Le jeu & les amuſemens enfantins propres de cet âge, ne furent point de ſon goût. Un air grave, modeſte, & ſérieux lui concilioit déja le reſpect de tous ceux qui le connoiſſoient, & donna dès-lors l'idée de ce qu'il devoit être un jour.

A peine avoit-il atteint ſa quinziéme année, qu'il fit une étude ſérieuſe des anciens Livres : il s'en remplit l'eſprit, en faiſant le choix des maximes les plus propres à former ſon cœur, & à inſpirer aux Peuples l'amour de la vertu. On le maria à 19. ans : il n'eut qu'une ſeule femme, qui lui donna un fils nommé *Pe yu*, qui mourut âgé de 50. ans. Celui-ci ne laiſſa qu'un ſeul héritier, qu'on appella *Tſou ſeë*, qui marchant ſur les traces de Confucius ſon grand pere, s'adonna tout entier à l'étude de la ſageſſe, & parvint par ſon mérite aux premieres Charges de l'Empire.

Quand Confucius fut plus avancé en âge, & qu'il crut avoir fait des progrès conſidérables dans la connoiſſance de l'antiquité, il ſe propoſa de rétablir la forme d'un ſage Gouvernement dans tous ces petits Royaumes qui compoſoient l'Empire, & de procurer par ce moyen la réformation des mœurs : car alors chaque Province de l'Empire étoit un Royaume diſtingué, qui avoit ſes Loix particulieres, & qui étoit gouverné par un Prince.

A la vérité tous ces petits Rois dépendoient de l'Empereur : mais ſouvent l'autorité Impériale n'étoit pas aſſez forte pour les contenir dans le devoir. Chacun de ces Rois étoit maître dans ſes Etats : il levoit les Tailles, impoſoit des Tributs, diſpoſoit des Dignitez & des Emplois, déclaroit la guerre à ſes voiſins, quand il le jugeoit à propos, & ſe rendoit quelquefois redoutable à l'Empereur même.

L'intérêt, l'avarice, l'ambition, le déguiſement, la fauſſe politique, l'amour du plaiſir & de la bonne chere dominoient dans toutes ces petites Cours. Confucius entreprit d'en bannir tous ces vices, & d'y faire regner les vertus oppoſées. Il prêcha par tout, autant par ſes exemples que par ſes inſtructions, la modeſtie, le déſintéreſſement,

la sincérité, l'équité, la tempérance, le mépris des richesses & des plaisirs.

Sa probité, l'étenduë de ses connoissances, & l'éclat de ses vertus, le firent bien-tôt connoître. On lui offrit plusieurs Magistratures, qu'il n'accepta que pour avoir lieu de répandre sa Doctrine, & de réformer les mœurs. Pour peu que le succès ne répondît point à ses travaux, moins touché des honneurs dont il se trouvoit revêtu, que de l'amour du bien public, il renonçoit aussi-tôt à ses Charges, quelque considérables qu'elles fussent, pour chercher ailleurs un Peuple docile, & plus capable de profiter de ses leçons.

C'est dequoi il a donné plusieurs preuves en diverses occasions; mais sur-tout lorsqu'à la 55^e^. année de son âge, il fut élevé à une des premieres Charges du Royaume de *Lou* sa Patrie. En moins de trois mois le Royaume changea de face. Le Prince, qui avoit mis en lui toute sa confiance, les Grands du Royaume, & le Peuple ne se reconnoissoient plus. Ce changement fut si prompt & si heureux, qu'il causa de la jalousie aux Princes voisins. Ils jugerent que rien n'étant plus capable de faire fleurir un Etat, que le bon ordre, & l'exacte observation des Loix, le Roi de *Lou* ne manqueroit pas de se rendre trop puissant, s'il continuoit à suivre les conseils d'un homme si sage & si éclairé.

Parmi tous ces Princes, le Roi de *Tsi* fut celui qui s'allarma davantage. Il tint plusieurs conseils avec ses principaux Ministres; & aprés de fréquentes délibérations, il fut conclu que, sous prétexte d'une Ambassade, on feroit présent au Roi de *Lou* & aux Grands Seigneurs de sa Cour, d'un grand nombre de jeunes filles d'une beauté extraordinaire, qui avoient été instruites dès leur enfance au chant & à la danse, & qui avoient tous les agrémens capables de plaire & de gagner le cœur.

Le stratagême réussit. Le Roi de *Lou*, & tous les Seigneurs reçûrent ce présent avec beaucoup de joie & de reconnoissance: ils ne purent se défendre des charmes de ces etrangeres; & l'on ne pensa plus qu'à inventer tous les jours de nouvelles fêtes capables de les divertir. Ce n'étoit que festins, que danses, que Comédies. Le Prince tout occupé de ses plaisirs, abandonna les affaires de son Etat, & devint inaccessible à ses plus zélez Ministres.

Confucius essaya par ses remontrances de les ramener à la raison & au devoir. Dès qu'il vit que ses efforts étoient inutiles, & que le Prince devenoit sourd à ses conseils, il prit le dessein de se dépoüiller d'un ministere, qui ne pouvoit être d'aucune utilité au Peuple sous un Prince si voluptueux: il se démit de sa Charge, il quitta la Cour, & s'exila de sa terre natale, pour chercher dans d'autres Royaumes, des esprits plus propres à goûter & à suivre ses maximes.

Il parcourut inutilement les Royaumes de *Tsi*, de *Guei*, & de *Tsou*. L'austérité de sa morale le fit redouter des politiques; & les Ministres des Princes ne virent pas volontiers un concurrent habile, & capable de les faire bien-tôt décheoir de leur crédit & de leur autorité. Errant de Province en Province, il se vit dans le Royaume de *Ching*, réduit à la derniere indigence, sans rien perdre de sa grandeur d'ame, & de sa constance ordinaire.

C'étoit un spectacle assez nouveau de voir un Philosophe, qui, aprés s'être attiré l'admiration publique dans les ministéres les plus honorables de l'Etat, retournoit de son plein gré aux fonctions privées d'un sage, uniquement dévoüé à l'instruction des Peuples, & qui entreprenoit pour cela de continuels & de pénibles voyages. Son zéle s'étendoit aux personnes de tout état, aux gens de Lettres, au Peuple ignorant, aux hommes de Cour, aux Princes. Enfin ses leçons étoient communes à toutes les conditions, & propres de chacune en particulier.

Il avoit si souvent à la bouche les maximes & les exemples des Héros de l'antiquité, *Yao*, *Chun*, *Yu*, *Tching tang*, *Ven vang*, qu'on croyoit voir revivre en lui ces grands hommes. C'est pourquoi il n'est pas surprenant qu'il fit un si grand nombre de Disciples, qui étoient inviolablement attachez à sa personne. On en compte trois mille, parmi lesquels il y en a eu cinq cens, qui ont occupé avec distinction les premieres Charges dans divers Royaumes ; & dans ce nombre, on en compte 72. qui se sont encore plus distinguez que les autres par la pratique de la vertu. Son zéle lui inspira même le désir de passer les mers, pour aller répandre sa doctrine dans les climats les plus reculez.

Il partagea ses Disciples en quatre Classes différentes : la premiere étoit de ceux qui devoient cultiver leur esprit par la méditation, & purifier leur cœur par le soin d'acquérir les vertus. Les plus celébres de cette Classe furent, *Men tseë kien*, *Gen pe mieou*, *Chung kong*, & *Yen yuen*. Une mort prématurée enleva ce dernier à l'âge de 31. ans. Comme il étoit le Disciple chéri de son Maître, il fut long-tems le sujet de ses larmes & de ses regrets.

Dans la seconde Classe étoient ceux qui devoient s'appliquer à raisonner juste, & à travailler des discours persuasifs, & éloquens. On admira parmi eux *Tsai ngo*, & *Tsou kong*.

L'étude de ceux de la troisiéme Classe, étoit d'apprendre les régles du bon Gouvernement, d'en donner l'idée aux Mandarins, & de leur enseigner à remplir dignement les Charges publiques : *Gen yeu* & *Ki lou* y excellerent.

Enfin l'occupation des Disciples de la derniere Classe, étoit d'écrire d'un stile concis & poli des principes de morale. Parmi ceux-ci, *Tsou yeu* & *Tsou hia* méritérent de grands éloges. Ces dix Disciples choisis étoient comme la fleur & l'élite de l'école de Confucius.

Toute la doctrine de ce Philosophe tendoit à redonner à la nature humaine ce premier lustre, & cette premiere beauté qu'elle avoit reçûë du Ciel, & qui avoit été obscurcie par les ténébres de l'ignorance, & par la contagion des vices. Il conseilloit, pour pouvoir y parvenir, d'obéïr au Seigneur du Ciel, de l'honorer & de le craindre, d'aimer son prochain comme soi-même, de vaincre ses penchans, de ne prendre jamais ses passions pour regle de sa conduite, de les soûmettre à la raison, de l'écouter en toutes choses, de ne rien faire, de ne rien dire, de ne rien penser même qui lui fût contraire.

Comme ses actions ne démentirent jamais ses maximes, & que par sa gravité, sa modestie, sa douceur, sa frugalité, le mépris qu'il faisoit des biens de la terre, & l'attention continuelle qu'il avoit sur ses actions, il exprimoit en toute sa personne les préceptes qu'il enseignoit par ses écrits & par ses discours ; les Rois tâcherent à l'envi l'un de l'autre de l'attirer dans leurs Etats. Les fruits operez dans une contrée, étoient pour une autre le motif de le désirer avec empressement.

Mais un zele toûjours heureux & sans contradiction auroit manqué de son plus bel éclat. On vit Confucius toûjours égal à lui-même dans les plus grandes disgraces, & dans des traverses qui étoient d'autant plus capables de le déconcerter, qu'elles lui étoient suscitées par la jalousie de personnes mal intentionnées, & dans un lieu où il avoit été généralement applaudi. Ce Philosophe après la mort du Prince de *Tchou* son admirateur, devint tout-à-coup par l'envie des Courtisans, la fable d'une populace insensée, & l'objet de ses chansons & de ses satyres. Au milieu de traittemens si indignes il ne perdit rien de sa tranquillité ordinaire.

Mais ce qu'on admira le plus, ce fut la constance & la fermeté qu'il fit paroître, lorsque sa vie courut un danger évident, par la brutalité d'un Grand Officier de guerre, nommé *Huan tai*. Ce Mandarin

avoit en horreur le Philosophe, quoiqu'il n'eût reçû de lui aucune offense. C'est que les méchans ont une antipathie naturelle pour ceux, dont la vie reglée est un reproche secret de leurs désordres. Confucius vit le sabre levé, prêt à lui porter un coup mortel, dont il fut heureusement preservé; & dans un péril si prochain il ne fit pas paroître le moindre trouble, ni la moindre émotion. Ses disciples en furent effrayez & dispersez.

Comme quelques-uns de ceux qui lui étoient le plus affectionnez, le pressoient de hâter le pas, pour se dérober à la fureur du Mandarin: si le *Tien*, répondit-il, nous protege, comme il vient d'en donner une preuve sensible, que peut contre nous la fureur de *Huan tai*, tout Président qu'il est du Tribunal des Troupes?

Confucius paroît ici soûtenir plus dignement le caractere de Sage, que ne fit ce Stoïcien, lorsque son Maître lui porta le coup dont il fut estropié. Son insensibilité naturelle, fondée sur ce que la douleur du corps ne parvient pas jusqu'à l'ame qui y réside, n'a rien qui approche du sentiment de Confucius, qui compte sur la protection que donne le Ciel à ceux qui le servent. Ce n'est pas mettre son bonheur dans sa propre vertu, ce qui est un orgueil insupportable; mais c'est s'être fait une longue habitude de rapporter tout au *Tien*; ensorte qu'on y pense aussi-tôt dans un premier moment de surprise & de frayeur.

Une modestie charmante relevoit encore plus les vertus du Philosophe Chinois. On ne l'entendit jamais se loüer lui-même, & il avoit peine à souffrir les éloges qu'on lui donnoit. Il n'y répondoit qu'en se reprochant à lui-même le peu de soin qu'il avoit de veiller sur ses actions, & sa négligence à pratiquer la vertu. Quand on admiroit sa doctrine & les grands principes de morale qu'il débitoit, loin de s'en faire honneur, il avoüoit ingénûment que cette doctrine ne venoit point de lui, qu'elle étoit beaucoup plus ancienne, & qu'il l'avoit tirée de ces sages Législateurs *Yao* & *Chun*, qui l'avoient précédé de plus de quinze cens ans.

Selon une tradition universellement reçûë parmi les Chinois, on lui entendoit répéter souvent ces paroles: *Si fang yeou ching gin*, qui veulent dire, *c'est dans l'Occident qu'on trouve le véritable Saint.* On ignore de qui il vouloit parler. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que 65. ans après la naissance de Jesus-Christ, *Ming ti* quinziéme Empereur de la famille des *Han*, également frappé des paroles de ce Philosophe, & de l'image d'un homme qui se présenta à lui durant le sommeil venant d'Occident, envoya de ce côté-là deux Grands de l'Empire nommez *Tsai tsing*, & *Tsin king*, avec ordre de ne point revenir qu'ils n'eussent trouvé le Saint que le Ciel lui avoit fait connoître, & qu'ils n'eussent appris la Loi qu'il enseignoit.

Mais les Envoyez effrayez des périls & des fatigues du voyage, s'arrêterent dans un canton des Indes, sur lequel on n'a rien de certain, où ils trouverent l'idole d'un homme appellé *Foë*, qui avoit infecté les Indes de sa monstrueuse doctrine environ cinq cens ans avant la naissance de Confucius. Ils s'instruisirent des superstitions de ce pays, & quand ils furent de retour à la Chine, ils y répandirent l'Idolâtrie.

Confucius ayant fini ses travaux philosophiques, & en particulier l'ouvrage historique du *Tchun tsiou*, mourut dans le Royaume de *Lou* sa patrie à l'âge de 73. ans, à la quarante-uniéme année de l'Empire de *King vang*, vingt-cinquiéme Empereur de la race de *Tcheou*.

Peu de jours avant sa derniere maladie, il témoigna les larmes aux yeux à ses Disciples, qu'il étoit pénétré de douleur, à la vûe des désordres qui regnoient dans l'Empire. *La Montagne est tombée*, leur dit-il, *la haute machine est détruite, on ne voit plus de Sages.* Il vouloit leur faire entendre que l'édifice de la perfection,

qu'il s'étoit efforcé d'élever, étoit presque renversé. Il commença dès-lors à languir, & le septiéme jour avant sa mort, se tournant du côté de ses Disciples : *Les Rois*, dit-il, *refusent de suivre mes maximes; je ne suis plus utile sur la terre, il faut que je la quitte.*

Après ces paroles, il tomba dans une léthargie, qui dura sept jours, au bout desquels il expira entre les bras de ses Disciples. A la premiere nouvelle de la mort du Philosophe, *Ngai cong*, qui régnoit pour lors dans le Royaume de *Lou*, ne put retenir ses larmes. *Le Tien n'est pas content de moi*, s'écria-t'il, *puisqu'il m'enleve Confucius*. En effet, les Sages sont des dons précieux que le Ciel fait à la terre, & c'est en les perdant qu'on en connoît mieux le prix.

On lui bâtit un sépulcre proche de la Ville de *Kio feu*, sur les bords de la Riviere *Su*, dans le lieu même où il avoit accoûtumé d'assembler ses Disciples. On a depuis fermé cet endroit de murailles, & il ressemble maintenant à une Ville. Il fut pleuré de tout l'Empire, & surtout de ses Disciples, qui prirent le deüil, & qui le regretterent, comme ils auroient fait leur propre pere. Ces sentimens pleins de vénération qu'on avoit pour lui, n'ont fait qu'augmenter dans la suite, & on le regarde encore aujourd'hui comme le grand Maître, & le premier Docteur de l'Empire.

Il étoit d'une taille haute & bien proportionnée : il avoit la poitrine & les épaules larges, l'air grave & majestueux, le teint olivâtre, les yeux grands, la barbe longue & noire, le nez un peu applati, la voix forte & éclatante. Il lui étoit venu au milieu du front une tumeur, ou une espéce de bosse, qui le rendoit un peu difforme, ce qui avoit porté son pere à le nommer *Kieou*, qui signifie *petite colline*. C'est aussi le nom qu'il se donnoit quelquefois lui-même par modestie, & pour s'humilier.

Mais c'est sur-tout par ses Ouvrages qu'on peut bien le connoître. Il y en a principalement quatre qui sont dans la plus grande estime, parce qu'ils renferment ce qu'il a ramassé sur les Loix anciennes, qu'on regarde comme la regle du parfait Gouvernement, quoique pourtant le dernier soit plûtôt l'ouvrage de Mencius son Disciple. Le premier de ces Livres s'appelle *Ta hio*, qui veut dire la grande Science, ou l'Ecole des Adultes. On nomme le second *Tchong yong*, qui signifie le milieu immuable, ce juste milieu qui se trouve entre deux choses extrêmes, & en quoi consiste la vertu. Le troisiéme se nomme *Lun yu*; c'est-à-dire, Discours moraux & sentencieux. Enfin le quatriéme est intitulé *Meng tseë*, ou Livre de *Mencius* : l'Auteur y donne l'idée d'un parfait Gouvernement.

A ces quatre Livres on en ajoûte deux autres, qui sont dans une réputation presque égale. Le premier qu'on nomme *Hiao king*, c'est-à-dire, du respect filial, contient les réponses que Confucius fit à son Disciple *Tseng*, sur le respect qui est dû aux parens. Le second s'appelle *Siao hio*, c'est-à-dire, la Science, ou l'Ecole des Enfans. C'est une compilation de Sentences & d'exemples, tirez des Auteurs anciens & modernes. Je vais faire un précis de chacun de ces Livres, afin de donner, autant qu'il est en moi, une legere idée de la science Chinoise. Ceux qui voudront avoir une connoissance plus parfaite de ces Ouvrages, la trouveront dans la Traduction Latine qu'en a fait le P. Noël, l'un des plus anciens Missionnaires de la Chine, qui fut imprimée à Prague en l'année 1711. C'e de sa Traduction, que j'ai tiré les con noissances que je donne des Livres su vans.

LE TA HIO.

OU

L'ECOLE DES ADULTES.

Premier Livre Classique, ou Canonique du second Ordre.

CONFUCIUS est l'Auteur de cet Ouvrage, & *Tseng seë* son Disciple en est le Commentateur. C'est celui que les commençans doivent étudier d'abord, parce qu'il est comme la premiere entrée du Temple de la sagesse & de la vertu. On y traitte du soin qu'on doit prendre de bien se gouverner soi-même, afin de pouvoir ensuite gouverner les autres, & de la persévérance dans le souverain bien, qui n'est, selon lui, autre chose, que la conformité de ses actions avec la droite raison. L'Auteur appelle son Livre *Ta hio*, ou la grande science, parce qu'il est fait principalement pour les Princes & pour les Grands, qui doivent apprendre à bien gouverner les peuples.

Toute la science des Princes & des Grands d'un Royaume, dit Confucius, consiste à cultiver & à perfectionner la nature raisonnable qu'ils ont reçuë du *Tien*, & à lui rendre cette lumiere & cette clarté primitive, qui a été affoiblie ou obscurcie par les diverses passions, afin de se mettre en état de travailler ensuite à la perfection des autres. Pour y réüssir, il faut donc commencer par soi-même, & pour cela il est important de bien pénétrer la nature des choses, & s'efforcer d'acquérir la connoissance du vrai bien & du vrai mal, de fixer la volonté dans l'amour de ce bien, & dans la haine de ce mal, de conserver la droiture du cœur, & de bien régler ses mœurs. Quand on s'est ainsi renouvellé soi-même, on n'a pas de peine à renouveller les autres, & par ce moïen on voit aussi-tôt regner la concorde, & l'union dans les familles; les Royaumes sont gouvernez selon les Loix, & tout l'Empire joüit d'une paix & d'une tranquillité parfaite.

Le Docteur *Tseng*, pour donner plus d'étenduë à la doctrine de son Maître, l'explique en dix chapitres. Dans le premier il fait voir par des textes des Livres Canoniques, & par les exemples de quelques anciens Empereurs, en quoi consiste le renouvellement de soi-même, & ce qu'il faut faire, pour rendre à la nature raisonnable cette clarté primitive qu'elle a reçûë du Ciel.

Dans le second, il apprend de quelle maniere on doit renouveller l'esprit & le cœur des peuples.

Dans le troisiéme, il montre comment on doit s'y prendre, pour parvenir à la perfection. Il présente pour modele l'application d'un habile Artisan, qui veut perfectionner son ouvrage, & il rapporte l'exemple de quelques Princes, qui apportoient une attention continuelle à régler leurs actions & leur conduite.

Dans le quatriéme, il prouve qu'avant toutes choses il faut avoir en vûë sa propre perfection, & qu'ensuite on vient aisément à bout de perfectionner les autres.

Dans le cinquiéme, il explique ce que c'est que de pénétrer & d'approfondir la

nature des choses, afin d'avoir une parfaite connoissance du bien & du mal.

Dans le sixiéme, il enseigne qu'on ne doit point se tromper soi-même, mais qu'il faut s'appliquer d'un cœur sincere à l'étude & à la pratique de la vertu, à fixer sa volonté dans l'amour du bien, & dans la haine du mal, & se mettre à l'égard de l'un & de l'autre dans la même disposition, où l'on est à l'égard de la beauté, qu'on est porté à aimer, & de la laideur, qu'on est porté naturellement à haïr.

Dans le septiéme, il fait voir que pour regler ses mœurs, il faut sçavoir gouverner son cœur, & sur-tout se rendre maître de quatre principales passions capables d'y jetter le trouble & la confusion ; sçavoir la joye, la tristesse, la colere, & la crainte; qu'à la vérité ces passions sont inséparables de la nature humaine, mais qu'elles ne peuvent jamais nuire à celui qui sçait les dominer; & que son cœur est comme un clair miroir, que les objets qu'on lui présente ne sont pas capables de salir.

Dans le huitiéme, il montre que, pour établir l'union & la paix dans une maison, il faut que le Pere de famille sçache regler ses affections, afin qu'il ne se conduise point par un amour aveugle, mais qu'il suive en tout les lumieres de la droite raison ; sans quoi il ne verra jamais les défauts de ceux qu'il aime, ni les belles qualitez de ceux qu'il a pris en aversion.

Dans le neuviéme, il prouve que la maniere sage & prudente, dont les familles sont gouvernées, est la base & le fondement du sage gouvernement d'un Royaume; que c'est le même principe qui fait agir, & qui donne le mouvement dans l'un & dans l'autre; que, si l'on respecte ses parens, si on leur obéït, on respectera de même le Roi, & on lui obéïra ; que si dans les ordres qu'on donne, on traitte avec bonté ses enfans & ses domestiques, on usera de la même douceur envers ses sujets; que c'est là le sage Conseil que l'Empereur *Vou vang* donnoit au Roy son frere, en lui disant: aimez votre peuple, comme une tendre mere chérit son petit enfant; que cet amour est inspiré par la nature, & qu'il ne demande point d'étude; qu'on n'a jamais vû qu'une fille, avant que de se marier, étudiât comment elle doit s'y prendre, lorsqu'il s'agira d'allaiter son fils; qu'un sage Prince reçoit la même inclination de la nature, & que son exemple est la regle sur laquelle sa famille se gouverne : le gouvernement de sa famille est le modéle du gouvernement de son Etat.

Dans le dixiéme, il fait voir que pour bien gouverner un Etat, un Prince doit juger des autres par lui-même; que ce qui lui déplaît dans les ordres que lui donne celui qui a droit de lui commander, il doit se donner de garde de le commander à ceux qui lui sont soumis; qu'il doit gagner le cœur de ses sujets par sa vertu, & leur en inspirer l'amour par ses exemples; que le bonheur d'un Etat n'est pas d'avoir de l'or, & de l'argent, mais d'avoir grand nombre d'hommes vertueux; qu'un sage Prince doit être sur-tout très-attentif au choix qu'il fait de ses Ministres; qu'il ne doit jetter les yeux que sur des hommes justes, sages, équitables, & desintéressez; que le cœur de ses sujets est pour lui un trésor inépuisable; qu'il perdra ses richesses, s'il cherche à en amasser; & que s'il les répand libéralement au milieu de son peuple, il ne cessera jamais d'être riche; qu'enfin il ne goûtera de bonheur, qu'autant qu'il rendra ses peuples heureux & qu'il préférera le bien public à ses intérets particuliers.

TCHONG YONG,

TCHONG YONG,

OU

LE MILIEU IMMUABLE.

Second Livre Classique, ou Canonique du second Ordre.

CET ouvrage qui est de Confucius, a été rendu public par son petit fils *Tse ſsé* : il y parle du milieu qu'on doit tenir en toutes choses. *Tchong* signifie milieu ; & par *Yong* on entend ce qui est constant, éternel, immuable. Il prétend prouver que tout homme sage, & principalement ceux qui sont chargez du gouvernement des Peuples, doivent suivre ce milieu, en quoi consiste la vertu. Il commence d'abord par définir la nature humaine, & ses passions : puis il apporte divers exemples de vertus, & entr'autres de la pieté, de la force, de la prudence, du respect filial, qui sont comme autant de modéles du milieu qu'on doit tenir. Il montre ensuite que ce milieu & sa pratique est la voye droite & véritable, que l'homme sage doit suivre, pour acquérir la plus haute vertu. Ce Livre est partagé en trente-trois articles.

Dans le premier, il dit que la Loi du Ciel est gravée dans la nature même de l'homme ; que la conduite de cette nature, ou plûtôt la lumiere sécrette qui éclaire sa raison, est la voye droite qu'il doit suivre dans ses actions, & qu'elle devient la regle d'une vie sage & vertueuse ; qu'il ne faut jamais s'écarter de cette voye ; que pour cela l'homme sage doit sans cesse veiller sur les mouvemens de son cœur & sur ses passions ; que ces passions tiennent le milieu, & ne tendent ni à droite, ni à gauche, lorsqu'elles sont tranquilles ; que quand elles s'élevent, si on sçait les retenir & les modérer, alors elles s'accordent avec la droite raison ; & par cet accord l'homme tient cette voye droite, ce milieu qui est la source & le principe des actions vertueuses.

Dans le second article jusqu'au douziéme, il déplore le triste état de la plûpart des hommes, dont il y en a si peu qui s'attachent à suivre ce milieu, en quoi consiste la vertu. Il entre ensuite dans le détail de quelques vertus, & il explique quel est le milieu de la prudence, de la pieté, & de la force. Il confirme sa doctrine par des exemples d'anciens Empereurs, & de quelques disciples de Confucius.

Dans le douziéme & treiziéme article, il fait voir que cette science du milieu est sublime, difficile, subtile dans la spéculation ; mais que dans la pratique elle est aisée & commune ; qu'elle s'étend aux actions les plus ordinaires de la vie, au respect qu'un enfant doit à ses parens, à la fidelité d'un sujet envers son Prince, à la déference d'un cadet pour son aîné, à la sincérité dont use un ami avec son ami.

Dans le quatorziéme, il montre qu'en tenant ce milieu, un homme sage se borne aux devoirs de son emploi, & ne se mêle point d'autres affaires ; que dans quelque état, dans quelque condition, dans quelque lieu qu'il soit, il est toûjours égal, toûjours maître de lui-même, se possédant également dans l'agi-

tation des affaires, & dans le repos d'une vie privée; qu'il n'est jamais fier, ni orgueilleux dans une haute fortune, comme il n'a rien de bas ni de rampant dans une condition vile & abjecte.

Dans le quinziéme article jusqu'au vingt-uniéme il rapporte des exemples de Princes, qui possédoient la science du milieu, & qui la mettoient en pratique: il cite entr'autres les Empereurs *Chun*, *Ven vang*, *Vou vang*, & assûre que le Ciel a récompensé le respect qu'ils portoient à leurs parens, en les élevant à l'Empire, & en les comblant de richesses & d'honneurs. Il rapporte ensuite les cérémonies que ces Princes ont instituées, tant pour honorer le Seigneur du Ciel, que pour donner des marques publiques de leur souvenir & de leur respect, pour la mémoire de leurs parens défunts.

Dans le vingtiéme, il montre, que, pour bien gouverner les autres, il faut sçavoir se gouverner soi-même; que le reglement des mœurs consiste principalement en trois vertus; sçavoir, la prudence, la droiture de cœur, & la force; que la prudence est nécessaire pour connoître ce juste milieu, dont il est question; la droiture du cœur pour le suivre; la force pour y persévérer. Il rapporte ensuite neuf vertus que doit avoir un Empereur, pour gouverner sagement l'Empire. 1°. Il faut qu'il regle sa vie & toute sa conduite. 2°. Qu'il honore particulierement les personnes sages. 3°. Qu'il aime tendrement ses parens. 4°. Qu'il traitte avec distinction les premiers Ministres de l'Empire. 5°. Qu'il traitte les Mandarins, & ceux qui aspirent aux Charges, comme il se traitte lui-même. 6°. Qu'il prenne soin de ses sujets, comme de ses propres enfans. 7°. Qu'il attire dans son Etat ceux qui excellent dans quelque art, ou dans quelque profession utile. 8°. Qu'il reçoive avec bonté les Etrangers & les Ambassadeurs des autres Princes. 9°. Qu'il contienne dans les regles du devoir tous les Rois de l'Empire, & les Princes tributaires. Après quoi il explique l'avantage que le Prince retirera de la pratique de ces neuf vertus. Si sa vie est bien reglée, elle servira de modéle à ses Sujets, qui formeront leurs mœurs sur son exemple. S'il honore les personnes sages, il trouvera dans leurs instructions & dans leurs avis un grand secours, pour se conduire lui-même, & pour conduire sagement les autres. S'il aime ses parens & ses proches, ceux-ci ne regarderont point d'un œil jaloux sa grandeur & son élévation; mais ils feront de communs efforts, pour maintenir sa dignité & sa puissance. S'il traitte avec honneur les premiers Ministres de l'Empire, quand il surviendra quelque affaire épineuse & difficile, il sera aidé de leurs conseils & de leur crédit, & il sçaura à quoi s'en tenir dans les résolutions qu'il faudra prendre. S'il traitte les autres Mandarins comme lui-même, la reconnoissance qu'ils auront pour un si bon Prince, les rendra plus exacts & plus zelez dans l'exercice de leurs Charges. S'il prend soin de ses Sujets, comme de ses enfans; ses Sujets l'aimeront comme leur pere. S'il attire dans son Empire des gens habiles en toutes sortes d'arts, ils y ameneront les richesses & l'abondance. S'il reçoit avec bonté les Etrangers, sa réputation remplira les quatre parties du monde, & l'on viendra de toutes parts, augmenter le nombre de ses Sujets, pour goûter les douceurs d'un si sage Gouvernement. Enfin, s'il contient dans le devoir les Princes Tributaires, son autorité sera respectée, & la paix regnera dans l'Empire.

Dans les douze articles suivans, il fait voir que ces vertus ne méritent point un si beau nom, si elles ne sont véritables & exemptes de tout déguisement; que la vérité est l'essence de toute vertu; que l'homme sage qui veut suivre ce milieu, en quoi consiste la vertu, doit s'attacher à l'étude de la vérité; qu'elle réside dans le cœur par l'affection, & qu'elle se produit au-dehors par l'exécution; que

quand on l'a une fois acquise, on étend ses vûes & ses soins à toutes choses ; on prévoit les choses à venir, comme si elles étoient présentes ; qu'enfin celui qui a acquis la perfection de la vraye vertu, s'il a en main l'autorité souveraine, ne peut établir que des Loix sages & utiles au bien des peuples.

Enfin dans le trente-troisiéme & dernier article, il prouve que pour acquerir cette perfection, dans laquelle consiste le milieu de la vertu, il n'est pas nécessaire de faire des choses difficiles, pénibles, extraordinaires : il suffit de s'appliquer particulierement à une vertu, qui toute intérieure, toute cachée, toute imperceptible qu'elle est aux yeux des hommes, ne laisse pas de se produire au-dehors, de se faire connoître & admirer ; de même que le poisson qui se cache au fonds d'une eau claire, est toûjours apperçû au-dehors : & il appuye cette doctrine de quelques exemples des anciens Empereurs *Ven vang*, & *Vou vang*, dont il est parlé dans les Livres Canoniques intitulez *Y king*, *Chu king* & *Chi king*.

L U N Y U,

O U

L I V R E D E S S E N T E N C E S,

Troisiéme Livre Classique, ou Canonique du second Ordre.

Ce Livre qui est un Recueïl de discours sententieux & moraux, est divisé en vingt articles, & ne contient que des demandes, des réponses, & des sentences prononcées tantôt par Confucius, tantôt par ses disciples, sur les vertus, les bonnes œuvres, & l'art de bien gouverner ; à la reserve du dixiéme article, où les disciples de Confucius décrivent en détail la conduite extérieure de leur Maître. On trouve dans ce Recueïl des maximes & des sentences de morale aussi belles que celle des sept Sages de la Grece qu'on a tant vanté. Comme il n'est pas possible de faire le precis de tant de maximes détachées, je me contenterai de marquer en peu de mots les choses principales, dont on traitte dans chaque article.

Dans le premier il fait le caractere d'un homme sage, & fait connoitre quelles sont ses vertus & ses devoirs, en quelque état qu'il se trouve, soit qu'il mene une vie privée, soit qu'il soit à la tête des affaires. Il dit entr'autres choses, qu'il n'est pas possible qu'un flateur soit vertueux ; à quoi le disciple de Confucius ajoûte, qu'il s'examine tous les jours sur trois choses : 1°. Si quand il rend service à quelqu'un, il s'y employe tout entier & sans reserve. 2°. Si dans le commerce qu'il a avec ses amis, il y procede avec candeur & avec franchise. 3°. Si après avoir écouté la doctrine de son Maître, il a soin d'en profiter, & de la mettre en pratique. Il dit encore que celui qui étudie la sagesse, ne s'afflige pas de ce qu'il est peu connu des hommes ; mais que sa douleur est de ne les pas assez connoître.

Dans le second, il parle des devoirs d'un Prince qui veut bien gouverner ses peuples, du respect que les enfans doivent avoir pour leurs parens. Il enseigne à quels indices on peut connoître qu'un homme est sage ; avec quel soin on doit

rejetter les mauvaises sectes, &c. Voulez-vous connoître, dit-il, si un homme est sage, ou non ? Examinez bien ses actions: si elles sont mauvaises, il n'est que trop connu : si elles sont bonnes, tâchez de découvrir quel est le motif qui le fait agir. Portez votre curiosité encore plus loin : examinez quelles sont ses inclinations, & à quoi il prend le plus de plaisir. Après cela il aura beau se contrefaire, vous le connoîtrez tel qu'il est. Celui qui approuve les mauvaises sectes, dit-il encore, telles que sont celles des Bonzes *Ho chang* & *Tao ssée*, se fait un grand tort à lui-même, & cause un grand préjudice à l'Empire. Il n'y a de vraye doctrine que celle que nous avons reçûë des anciens Sages, qui nous enseigne à suivre la droite raison, à conserver la droiture du cœur, à garder la bienséance, à corriger nos défauts, & à réformer nos mœurs.

Dans le troisiéme il entre dans le détail des Céremonies prescrites, pour honorer les parens défunts, & il reprend ceux qui les negligent, ou qui les transgressent. Il parle du culte dû aux Esprits, des Loix Impériales, de la Musique, & de la maniere de s'exercer à tirer de l'arc (*a*).

Dans le quatriéme il parle des devoirs des enfans envers leurs parens. Il montre la différence qu'il y a entre un homme droit, & un fourbe ; entre un homme sage, & un insensé. Voici quelques-unes de ses maximes. Par les fautes mêmes des hommes, on peut juger s'ils sont vertueux ou non : Un homme vertueux ne pêche guéres que par excès d'affection & de reconnoissance : un homme vicieux pêche d'ordinaire par excès de haine & d'ingratitude. Le Sage n'a en vûë que la beauté de la vertu, & l'insensé ne songe qu'aux commoditez & aux délices de la vie : Le Sage ne s'afflige point de ce qu'on manque à l'élever aux grandes Charges, mais de ce qu'il manque lui-même des qualitez nécessaires, pour les remplir dignement. En voïant les vertus des Sages, c'est être sage que de les imiter. En voïant les vices des méchans, c'est être vertueux que de se sonder soi-même, & d'examiner si l'on n'est pas sujet aux mêmes vices.

Dans le cinquiéme, Confucius porte son jugement sur les qualitez, le naturel, les vertus, & les défauts de quelques-uns de ses Disciples. Il loüe, par exemple, un nommé *Tsu uen*, qui ayant été élevé trois fois à la Charge de premier Ministre dans le Royaume de *Tsou* (c'est la Province de *Hou quang*) ne donna aucun signe de joye ; & qui ayant été autant de fois dépoüillé de sa dignité, ne donna aucun signe de tristesse. A quoi il ajoûte : je juge de-là que c'est un excellent Ministre ; mais qu'il fût vertueux, je n'oserois l'assûrer ; car pour en être certain, il faudroit pouvoir pénétrer dans son intérieur, & connoître s'il a la droiture du cœur. Il enseigne ensuite qu'on ne doit point juger de la vertu d'un homme par quelques actions extérieures, qui n'ont souvent que l'apparence de la vertu ; que c'est dans le cœur & dans sa droiture naturelle, que réside la vraie vertu.

Dans le sixiéme, Confucius fait connoître quelques-uns de ses Disciples qu'il juge être propres au Gouvernement ; & il loue l'extrême ardeur qu'ils ont d'apprendre & de se perfectionner. Il parle ensuite de la maniere, dont on doit donner & recevoir ; puis il explique les qualitez de la vraie vertu. Mon Disciple *Yen hoei* se vit réduit à une extrême pauvreté : il n'avoit que du ris & de l'eau pour sa subsistance. Cependant, dans cet état d'indigence, il ne perdit jamais sa tranquillité & sa joie ordinaire. C'est-là ce que j'appelle un vrai sage . . . . .

(*a*) Dans cet exercice où l'on apprenoit à tirer de l'arc, on mettoit pour but une peau de bête. Pour l'Empereur c'étoit une peau d'Ours ; pour un Roi, une peau de Cerf ; pour un Mandarin, une peau de Tygre ; & pour un Lettré, une peau de Sanglier. L'Empereur tiroit à 120. pas du but ; le Roi, à 80. Le Mandarin à 70. & le Lettré, à 50. Ces différentes distances marquoient les divers dégrez d'autorité & de jurisdiction.

J'appelle un homme vertueux, celui qui commence d'abord par supporter constamment toutes les peines qui se présentent, pour acquérir la vertu ; & qui ensuite pense à goûter la douceur, qui se trouve à la posséder . . . . . . Un homme vertueux peut se laisser tromper jusqu'à croire des choses fausses, mais il ne le sera jamais jusqu'à faire des choses mauvaises.

Dans le septiéme, il rapporte les bas sentimens que Confucius avoit de lui-même, & les éloges que ses Disciples lui donnoient. Ce n'est pas moi, disoit ce Philosophe, qui ai inventé la Doctrine que je vous enseigne ; je la tiens des anciens, de qui je l'ai apprise..... Il disoit une autre fois que quatre choses lui faisoient continuellement de la peine : la premiere, de ce qu'il avoit fait si peu progrès dans la vertu : la seconde, de ce qu'il n'étoit pas assez ardent pour l'étude : la troisiéme, de ce qu'il ne se livroit pas tout entier aux devoirs que prescrit la justice : la quatriéme enfin, de ce qu'il n'étoit pas assez attentif sur lui-même, & sur la réforme de ses mœurs. . . . . . . Il disoit encore : je me vois dans une indigence extrême ; un peu de ris & d'eau, c'est tout ce que j'ai pour vivre : avec cela je suis gai & content : c'est que je regarde les dignitez où l'on s'éleve, & les richesses qu'on acquiert par des voies iniques, comme des nuées que le vent pousse de côté & d'autre dans les airs. . . . . . . Que je suis heureux ! s'écrioit-il encore ; si je fais une faute, elle est aussi-tôt connuë de tout le monde. . . . . Un jour qu'il apprit qu'on lui donnoit le nom de King, c'est-à-dire, de très-sage : cet éloge ne me convient point, dit-il, & je ne puis le supporter. Tout ce qu'il y a de bien à dire de moi, c'est que je m'efforce d'acquerir la sagesse & la vertu, & que je ne me rebute point de la peine qu'il y a de l'enseigner aux autres... Ses Disciples disoient de lui qu'il allioit trois choses qui ne paroissoient gueres compatibles, tous les agrémens de la politesse avec beaucoup de gravité, un air severe avec beaucoup de bonté & de douceur, une grandeur d'ame extraordinaire avec beaucoup de modestie.

Dans le huitiéme, il fait l'eloge des anciens Empereurs *Vou vang*, *Yu*, *Chun*, *Yao*. Il rapporte quelques maximes du Docteur *Tseng*, & il enseigne quels sont les devoirs d'un homme sage. Où trouve-t-on, dit Confucius, une grandeur d'ame pareille à celle des Empereurs *Chun*, & *Yu*? Ils furent tirez d'une condition très-abjecte, pour être elevez à l'Empire ; & sur le Trône, ils furent si peu susceptibles d'ambition & de vaine gloire, qu'ils possederent l'Empire, comme s'ils ne le possedoient pas. . . . . . . Où trouver un homme habile, qui écoute avec docilité les instructions que lui donne un ignorant ? Où trouver un homme traitté avec mépris & outrage, qui ne pense point à en tirer vengeance ? Pour moi, je n'ai connu que mon Condisciple *Yen yuen*, qui fut de ce caractere. . . . . . Un sage doit toûjours apprendre, comme s'il ne sçavoit rien, & il doit toûjours craindre d'oublier ce qu'il a appris.

Dans le neuviéme, se trouvent divers éloges de Confucius, de sa doctrine, de sa modestie, lorsqu'il parloit de lui-même ; avec divers préceptes pour acquérir la sagesse. Nous ne devons pas seulement respecter les vieillards, disoit Confucius ; nous devons encore respecter les jeunes gens : car que sçai-je si ce jeune homme ne deviendra pas un jour plus sage & plus vertueux que moi ? . . . . . . Je n'ai encore vû personne, qui eût autant de passion pour la vertu, que j'en ai vû d'autres qui en avoient pour le plaisir.

Dans le dixiéme, les Disciples de Confucius décrivent l'air & l'exterieur de leur maître ; de quelle maniere il se comportoit, soit dans l'intérieur de sa maison, soit au dehors avec les personnes de tout âge & de tout état ; sa façon de vivre, de parler, de marcher, de se vêtir, de boire, de manger, de dormir, &c.

Dans le onziéme, Confucius s'entretient de ses Disciples : il loüe les uns & reprend les autres. L'un d'eux le priant de lui apprendre à bien mourir ; vous n'avez pas encore appris à bien vivre, lui répondit-il : apprenez-le, & vous sçaurez bien mourir.

Dans le douziéme, Confucius enseigne à rendre ses actions conformes à la droite raison : puis il prescrit le moyen de bien gouverner le Peuple, d'exiger le tribut, & d'acquérir la vertu. Quelqu'un lui demandant ce qu'il falloit faire pour bien vivre : quand vous paroissez au dehors, lui répondit-il, soyez aussi grave, & aussi modeste, que si vous visitiez un grand Seigneur : traittez les autres comme vous voulez qu'on vous traitte vous-même : ne dites & ne faites rien qui puisse, ou les chagriner, ou les irriter....... Il dit à un autre de ses Disciples : la vie & la mort dépendent de la Loi du *Tien*, on ne peut pas la changer : la pauvreté & les richesses viennent de la disposition du *Tien*, on ne peut pas le contraindre : le sage révére cette Loi & cette disposition du *Tien* ; & c'est là la source de la paix & de la tranquillité dont il joüit.

Dans la treiziéme, il enseigne les qualitez & les vertus que doit avoir un homme sage & prudent. Je crois qu'un homme est sage, dit-il, quand je vois qu'il se fait aimer de tous les gens de bien, & qu'il n'est haï que des méchans...... Je pense qu'un homme veut être vertueux, quand je lui vois de la modestie dans l'intérieur de sa maison, de l'activité dans les affaires, & de la candeur dans le commerce qu'il a avec les autres hommes.

Dans le quatorziéme, il parle du devoir d'un homme sage, du soin que le Ciel prend des Royaumes, dês qualitez d'un Ministre du Prince, & du zéle qu'il doit avoir pour le bon Gouvernement. Celui qui n'a pas de peine à promettre, dit Confucius, en a toûjours à tenir sa promesse..... Les anciens, dit-il encore, étudioient la sagesse pour elle-même, c'est-à-dire, pour connoître la vérité & acquérir la vertu. Les modernes s'appliquent à l'étude des vertus à cause des autres, c'est-à-dire, pour se faire un nom & acquérir des honneurs & des richesses...... Un pere qui aime son fils, n'a-t-il pas soin de le corriger lorsqu'il fait quelque faute ? De même un Ministre fidele à son Prince, ne doit-il pas l'avertir, lorsqu'il manque à quelqu'un de ses devoirs ?

Le quinziéme, contient diverses maximes touchant les vertus d'un homme sage, & le grand art de regner. En voici quelques-unes. Quand un homme est haï de tout le monde, avant que de le haïr, examinez ce qu'il y a en lui de haïssable. Quand un homme est aimé de tout le monde, avant que de l'aimer, examinez ce qu'il y a en lui d'aimable. Ne se point corriger de ses fautes, c'est en commettre de nouvelles..... Soyez sévére pour vous, & doux pour les autres, vous n'aurez jamais d'ennemis..... Le sage aime à demeurer avec lui-même, l'insensé cherche les autres.

Dans le seiziéme, il s'éleve contre un premier Ministre, qui ne détourne pas son Prince de faire une guerre injuste, & il fait voir les malheureuses suites d'un mauvais Gouvernement. Il parle ensuite des personnes & des choses qu'on doit aimer, de ce que doit éviter l'homme sage, & de la maniere dont Confucius instruisoit son fils. Voici quelques-unes de ses maximes. Si un Léopard ou un Tygre s'échappe du Parc Royal, à qui doit-on s'en prendre ? Si le trouble & la dissension bouleversent un Etat ; qui en est coupable ?..... J'ai vû un grand Prince qui s'affligeoit non pas du petit nombre de ses Sujets mais de leur ambition ; non pas de la pauvreté de son Royaume, mais de la discorde qui y regnoit. En effet, que l'ambition soit bannie d'un Etat, il sera bien-tôt riche : que la tranquillité & la subordination y regnent, il fourmillera

bien-tôt de Peuples...... Trois sortes d'amis utiles ; ceux qui sont vertueux, ceux qui sont francs & sinceres, ceux qui sont sçavans..... Un jeune homme qui est en présence d'une personne vénérable par son âge, ou par sa dignité, peut commettre trois fautes : la premiere, s'il parle sans qu'on l'interroge, il passera pour un étourdi : la seconde, si lorsqu'on l'interroge, il ne dit mot, on croira que c'est un homme fourbe & dissimulé : la troisiéme, s'il parle sans trop réfléchir à ce qu'il dit, il sera regardé comme un insensé.

Le dix-septiéme, contient le sentiment de Confucius, touchant les Mandarins qui abandonnent le parti de leurs Princes ; les vertus nécessaires à un Prince ; ceux qu'un homme sage doit haïr, & l'obligation de trois ans de deüil, à la mort d'un pere ou d'une mere. Je veux, dit Confucius, qu'un Prince soit grave, bon, vrai dans ses paroles, appliqué, & libéral. S'il a de la gravité, il se fera respecter de ses Sujets. S'il a de la bonté, il se rendra maître de tous les cœurs. S'il aime la vérité, il gagnera la confiance, & ne causera nul ombrage. S'il est appliqué, ses Peuples travailleront à se perfectionner. S'il est libéral, on se fera un plaisir de lui obeïr....... Il y a quatre sortes de personnes qu'un homme sage doit haïr, dit encore Confucius. 1°. Ces esprits malins qui aiment à publier les défauts des autres. 2°. Ces ames viles, qui parlent mal de leurs Princes. 3°. Ces hommes puissans, qui n'ont nul sentiment d'humanité. 4°. Ces gens hardis & précipitez, qui agissent sans nulle réfléxion. *Tsu kung* l'un de ses Disciples prenant la parole : il y en a encore trois autres, dit-il, que je ne puis souffrir. 1°. Ces esprits ignorans & grossiers, qui cherchent à paroître habiles & éclairez. 2°. Ces ames hautaines & présomptueuses, qui affectent de la bravoure & du courage. 3°. Enfin ces esprits satyriques & mordans, qui veulent paroître droits & sinceres... Il y a une chose qui me paroît très-difficile, dit encore Confucius, c'est d'avoir à gouverner des femmes & des domestiques : si vous les traittez avec douceur & avec familiarité, ils perdent le respect : si vous usez de sévérité, ce sont des emportemens & des plaintes continuelles.

Dans le dix-huitiéme, il fait l'éloge de quelques anciens Princes ou Empereurs, & de leurs Ministres : il fait voir combien l'amour qu'un Prince a pour les femmes, est nuisible au bon gouvernement : il rapporte les actions de quelques sages, qui ont mené une vie cachée & obscure : il parle ensuite de divers Musiciens, dont on avoit coûtume autrefois de se servir dans les festins : & enfin il donne les régles d'un bon gouvernement, en rapportant l'instruction que fait un Prince à son fils.

Dans le dix-neuviéme, il fait voir quels sont les devoirs de celui qui veut acquérir la sagesse ; & après avoir décrit la maniere d'enseigner ses Disciples, il justifie son maître Confucius de quelques reproches mal fondez, & fait son éloge. Voici quelques-unes de ses maximes. Celui qui se porte nonchalamment à l'étude de la sagesse, & dont l'esprit est leger & inconstant, n'augmentera pas pendant sa vie le nombre des sages, & ne le diminuëra pas à sa mort. ..... Lorsqu'on a à entretenir un vrai sage, on le trouve en trois situations différentes : quand on l'apperçoit de loin, il a un maintien grave & sévére : quand on approche de lui, & qu'on l'entretient, il a un air & des manieres pleines d'affabilité & de douceur : quand on l'écoute, on est charmé de sa fermeté & de sa droiture........ Un sage Ministre doit d'abord persuader au Peuple qu'il l'aime, & qu'il a à cœur ses intérêts, quand il en est venu là, il peut sans crainte exiger des tributs, le Peuple ne se croira pas vexé : ensuite il doit bien convaincre le Prince de sa fidélité, & de son dévouëment à sa personne, sans quoi les avis qu'il lui donnera, seront

regardez comme des outrages. . . . . . Quoique l'Empereur *Tcheou* ne fut pas aussi méchant qu'on l'a publié ; cependant comme il a laissé après lui une mauvaise réputation, on lui attribuë communément toutes sortes de crimes : c'est par cette raison qu'un sage ne souffre pas en lui l'apparence même du vice, de crainte qu'on ne lui attribuë beaucoup de vices réels qu'il n'a pas.

Le vingtiéme contient les commencemens & les succès du sage Gouvernement des Empereurs *Yao*, *Chun*, *Yu*, *Tching tang*, & *Vou vang*, avec les qualitez d'un bon Gouvernement, & les défauts d'un mauvais : tout ce qu'ils recommandoient à leurs Ministres & à leurs Sujets, c'est de suivre ce juste milieu, enquoi consiste la droite raison & la vertu.

MENG TSÉE,

OU

LE LIVRE DE MENCIUS.

Quatriéme Livre Classique, ou *Canonique du Second Ordre.*

MENG est le nom de l'Auteur, & *Tsée* indique la qualité de Docteur ; c'est-à-dire, que ce Livre a été composé par le Docteur *Meng*. Il étoit parent des Rois ou Princes du Royaume de *Lou*, qui est maintenant la Province de *Chan tong*, & Disciple de *Tse ssée* petit-fils de Confucius. *Su ma* Auteur des Annales de l'Empire, qui a ramassé les enseignemens & les actions des grands hommes, depuis l'Empereur *Yao*, jusqu'à l'Empire de la Dynastie des *Han*, fait les plus grands éloges de l'Ouvrage de *Mencius*. Nul des disciples de Confucius, dit-il, n'a si bien rendu le sens & la force de la doctrine de ce Philosophe, & quiconque veut en avoir l'intelligence, doit commencer ses études par l'Ouvrage de *Mencius*.

Son Livre est divisé en deux parties : la premiere contient six Chapitres ; & la seconde huit. Il traitte presque dans tout l'Ouvrage du bon gouvernement ; & comme tout l'Empire étoit rempli de troubles & de guerres intestines, il recommande sur toutes choses la droiture de cœur & l'équité. C'est pourquoi il prouve que ce n'est pas par la force des armes, mais par l'exemple des vertus, qu'on peut rétablir la paix & la tranquillité dans l'Empire. Ce sont des discours suivis en forme de Dialogues ou d'Entretiens, qu'il a, soit avec ses Disciples, soit avec des Princes ; & pour mieux éclaircir ce qu'il veut prouver, il se sert souvent de similitudes & de comparaisons familieres, selon la méthode des Anciens.

Le but qu'il se propose, se réduit à ces quatre principaux points. 1°. Il estime & louë beaucoup la maniere, dont l'Empire a été gouverné par les premiers Empereurs des trois familles impériales ; sçavoir, *Hia*, *Chang*, & *Tcheou*. 2°. Il méprise & désapprouve la conduite de quelques Souverains, qui ont cru pouvoir rétablir la paix par la voye des Armes. 3°. Il fait voir en quoi

quoi consiste la bonté & la droiture de la nature humaine. 4. Il réfute les dangereuses erreurs de quelques Sectaires.

Après cette idée générale, je vais entrer dans le détail, & donner le précis de chaque Chapitre.

PREMIERE PARTIE.

PREMIER CHAPITRE.

LE premier Chapitre contient un dialogue de *Mencius* avec le Prince du Royaume de *Guei*. Ce Prince fut nommé après sa mort *Hoei vang*. *Hoei* signifie *bien faisant*, & *Vang* signifie *Prince*, *Roi*; c'est pourquoi on l'appelle *Leang*, *Hoei*, *Vang*, qui veut dire le Roi bien-faisant de *Leang*, ou de *Guei*. Le Royaume de *Guei* est maintenant la Province de *Ho nan*: & la Ville de *Ta Leang*, qui s'appelle maintenant *Cai fong* en est la Metropole.

Le Prince de *Leang* avoit invité les sages de l'Empire à venir dans son Royaume: *Mencius* s'y rendit. La premiere instruction qu'il donna au Prince, fut de n'avoir en vûë dans l'administration de son Etat, que la pieté & l'équité: un Prince, lui dit-il, est le modele de ses sujets: s'il ne recherche que ses avantages particuliers, ses Ministres à son exemple, les Mandarins, les Lettrez, le Peuple même, n'envisageront que leurs propres intérêts; c'est ce qui ne se peut faire qu'aux dépens du bien public qui sera négligé: & alors le Royaume se trouvera sur le penchant de sa ruine.

Mencius rendit une seconde visite au Prince, lorsqu'il se promenoit dans son Parc, & qu'il se divertissoit à voir nâger des Cygnes dans son Etang, & à voir courir les cerfs dans sa Forêt. Un Roi, dit le Prince, qui ne doit s'occuper que du gouvernement de ses peuples, peut-il s'arrêter à ces sortes d'amusemens?

Les Princes, comme les autres hommes, répondit *Mencius*, peuvent prendre des divertissemens honnêtes: on lit dans le *Chi king* que le sage Empereur *Ven vang* ayant dressé le plan d'une Tour pour observer les Astres, d'un Parc, & d'un Etang, le peuple accourut à l'envi pour travailler à ces ouvrages, & s'y employa avec tant de zéle & d'ardeur, qu'ils furent achevez en très-peu de jours.

Ce bon Prince se plaisoit de tems en tems à se promener dans ses allées, à voir courir ses cerfs apprivoisez, à considérer ses poissons dans l'eau, & à voir voler ses Cicognes. D'où venoit dans ce Peuple tant de zéle à procurer des plaisirs à son Prince? C'est qu'il en étoit gouverné avec pieté & avec équité: c'est que ce sage Empereur étoit très-attentif à ne point laisser manquer son peuple des choses nécessaires à la vie.

Au contraire l'Empereur *Kié*, qui avoit coûtume de dire qu'il étoit dans l'Empire ce que le Soleil est dans le Ciel, & qu'il ne périroit qu'avec cet Astre, ne goûtoit aucun plaisir au milieu de ses délices, & vivoit dans une inquiétude continuelle, parce qu'il étoit devenu pour son peuple un objet d'exécration & d'horreur.

Ensuite il fait voir au Prince, que quand un Royaume est bien gouverné, il ne manque jamais de peuples; que le principe d'un bon gouvernement, c'est d'apporter tous ses soins à ce que le Royaume abonde des choses nécessaires à la vie: c'est de veiller à ce que les

terres soient cultivées, la pêche abondante, les arbres plantez & taillez dans la saison : c'est de se rendre attentif au partage des Champs, à la nourriture des animaux domestiques, des vers à soye : c'est d'être moderé dans les châtimens & dans l'imposition des Tributs : c'est d'avoir soin que la jeunesse soit instruite dans les bonnes mœurs : c'est par-là que le Prince gagne l'affection de son peuple : quand il s'est rendu maître de leur cœur, il lui est aisé d'établir des Loix, de donner des instructions utiles, d'ériger des Ecoles.

Mais c'est principalement dans un tems de famine, que le Prince doit secourir son peuple : il se rend très-coupable, & peu digne du Trône, s'il entretient alors pour son seul plaisir quantité de bêtes inutiles, qui consomment bien des provisions nécessaires à la vie de l'homme, tandis que son Peuple meurt de faim.

Direz-vous, ajoûte-t-il, au Prince, que vous n'êtes pas la cause de la mort de ce Peuple ; que c'est à la stérilité qu'il faut l'attribuer ? C'est comme si, après avoir tué un homme d'un coup d'épée, vous me disiez : ce n'est pas moi, c'est l'épée qui l'a tué. Qu'importe qu'un homme périsse par le glaive, ou par le mauvais gouvernement de son Prince ? Il est naturel de haïr ces bêtes féroces, qui se tuent & se dévorent les unes les autres. Qu'est-ce qu'un Prince qui devant être le Pere de son Peuple, préfere la conservation de vils animaux, qui font son plaisir & son amusement, à la vie de ceux qu'il doit regarder comme ses enfans.

Mencius voyant qu'on ne profitoit gueres de ses instructions dans le Royaume de *Guei*, tourna ses pas vers le Royaume de *Tsi*, qui étoit gouverné par un Prince nommé *Siuen vang*. Ce Prince étoit avide de la gloire qui s'acquiert par les armes. Nous avons cinq Princes, dit-il, au Philosophe, dont les actions héroïques ont fait grand bruit dans l'Empire. On parle sur-tout de deux, qui se sont fait un grand nom par leurs Conquêtes : racontez-moi leurs belles actions.

Confucius & ses disciples, répondit le Philosophe, auroient rougi de loüer ces cinq Princes, & de transmettre leurs vertus guerrieres à la postérité. Eux & moi qui suis leur disciple, nous ne nous sommes attachez qu'à l'étude de la sagesse & aux regles d'un bon gouvernement, que les anciens Empereurs nous ont laissées par leurs écrits, & par leurs exemples. Hé ! quelles sont ces regles, dit le Prince ? L'équité & la piété, répondit Mencius : si vous possedez ces deux vertus, vous établirez la paix & la tranquillité dans votre Etat : vous protegerez, vous aimerez vos peuples comme vos propres enfans.

Mais est-ce une chose qui soit en mon pouvoir, répliqua le Prince ? Doutez-vous que vous ne le puissiez, dit Mencius ? *Hou he* votre premier Ministre m'a raconté qu'un jour que vous sortiez de votre Palais, vous apperçûtes un bœuf qu'on avoit garotté, & qu'on traînoit hors des murs pour l'égorger ; que vous fûtes attendri à ce spectacle, & que vous ordonnâtes qu'on ramenât le bœuf dans son étable. Si la mort prochaine d'un vil animal a été capable d'exciter votre compassion, est-il possible que votre cœur ne soit pas émû à la vuë des miseres de votre Peuple ? Mais vous aimez le fracas des armes, vous vous faites un plaisir de lever des Troupes : vous voulez voir des sujets affronter les périls & la mort.

Non, dit le Prince, ce n'est point là mon plaisir ; ce sont des remedes violens, dont j'use malgré moi, pour parvenir à ce que je souhaitte. Hé ! Que pouvez-vous souhaitter, reprit Mencius ? Votre Table n'est-elle pas couverte de mets exquis ? Peut-on rien ajoûter à la magnificence de vos habits ? N'avez-vous pas à souhait tout ce qui peut flater vos sens ? Un nombre prodigieux de

Domestiques n'est-il pas attentif au moindre signal, pour vous servir & exécuter vos ordres ? Que pouvez-vous souhaitter davantage ?

Ce sont là des bagatelles, répondit le Prince : j'ai des vûës bien plus relevées. A quoi aspirez-vous donc, répliqua Mencius ? A étendre votre Royaume ? à subjuguer les Nations voisines ? a envahir l'Empire ? C'est comme si vous vouliez monter sur cet arbre, pour y trouver des poissons.

Vous êtes outré dans vos réflexions, dit le Prince. Non non, répondit *Mencius* ; loin d'éxaggérer, je n'en dis pas encore assez : car enfin celui qui grimpe sur un arbre pour y chercher des poissons, se donne à la vérité une peine inutile, mais il n'y a que lui qui en souffre : son entreprise, toute vaine qu'elle est, n'apporte aucun dommage à l'Etat, & n'entraîne aucune calamité après elle. Au lieu que par les guerres que vous faites, vous vous consumez en vain de chagrins & d'inquiétudes, vous épuisez votre Royaume, & vous le plongez dans la plus affreuse misere. Croyez-moi, Prince, ne portez vos vûës qu'au gouvernement de votre Etat : efforcez-vous de rendre vos peuples heureux : ayez soin qu'ils ayent dequoi raisonnablement fournir à leurs besoins : faites cultiver les terres & regner l'abondance ; veillez à la réformation des mœurs, & à l'éducation de la jeunesse : alors tous les peuples deserteront les terres, où les Princes les tyrannisent : ils s'empresseront de venir goûter les douceurs de votre Empire ; & enfin ils se feront un bonheur de couler & de terminer leurs jours, sous le paisible gouvernement d'un Prince si vertueux & si juste.

SECOND CHAPITRE.

LE Roy *Siuen vang* avouë à *Mencius* qu'il se plaît fort à la musique ; le Philosophe ne désapprouve pas cette inclination, au contraire il dit qu'elle peut être utile au bon gouvernement, à cause du rapport qu'il y a entre l'accord des sons & des cœurs : & parce que l'harmonie, & cette suite bien rangée de plusieurs accords, est une image sensible de l'union & de la parfaite intelligence, qui doit regner dans un corps politique entre le Chef & les membres ; mais que cet accord & cette intelligence ne peuvent subsister, si le Prince ne songeant qu'à ses divertissemens, & loin de les partager avec son peuple, le laisse plongé dans la tristesse & la misere, & que c'est là la source de ses murmures.

Le Prince changeant de discours : on rapporte, dit-il, que le Parc du Prince *Ven vang* avoit 70. stades de circuit, & le peuple le trouvoit trop petit ; le mien n'a que quarante stades, & le peuple le trouve trop grand. A quoi attribuer ces différens jugemens du peuple ?

Je vais vous l'apprendre, répondit *Mencius*. Il étoit permis à quiconque d'entrer dans le Parc du Prince *Ven vang*, d'y prendre du bois & des légumes, d'y chasser les faisans & les liévres : l'entrée n'en étoit fermée à personne : voilà pourquoi le peuple le trouvoit trop petit. Quand je suis entré sur vos terres, je me suis informé des usages de votre Royaume, afin de les observer ; de même que des inhibitions & des défenses faites par vos loix, afin de ne les point enfreindre : on m'a répondu que vous aviez un Parc de quarante stades de circuit ; que l'entrée en étoit interdite à tous vos sujets ; & que si quelqu'un avoit été assez hardi que d'y mettre le pied, & d'y tuer ou blesser un de vos cerfs, il étoit puni aussi sévérement, que s'il avoit tué ou blessé un homme. Vous étonnez-vous après ce-

la que le peuple le trouve trop grand?

Le Prince à qui ces avis ne plaisoient gueres, passa à une autre question. Apprenez-moi, dit-il, ce que je dois faire, pour conserver la paix dans mon Etat, & gagner l'amitié des Princes mes voisins. Deux choses, repondit le Philosophe; être obligeant, officieux, toûjours prêt à faire plaisir à ceux qui sont plus foibles que vous; être respectueux & soumis envers ceux qui sont plus puissans que vous. Il l'exhorte ensuite à ne se pas livrer aux saillies d'un naturel fougueux & boüillant, en lui faisant voir que la vraye force consiste à modérer sa colere, & à maîtriser ses passions, & que la vraye sagesse n'envisage que la pure équité.

Une autrefois le Prince ayant admis *Mencius* dans sa maison de plaisance: ce lieu si délicieux, lui dit-il, n'a-t-il rien d'incompatible avec la sagesse dont un Roy doit faire profession? Non, répondit *Mencius*, pourvû qu'un Roy se fasse un sujet de joye de ce qui réjoüit ses sujets, & qu'il s'afflige de ce qui les attriste. S'il partage avec ses peuples leur joye & leur tristesse, ses peuples à leur tour partageront avec lui ses chagrins & ses plaisirs. C'est par-là qu'un Royaume est bien gouverné.

Les anciens Empereurs, poursuivit *Mencius*, faisoient tous les douze ans la visite des Royaumes & des Rois leurs tributaires; & cette visite s'appelloit *Inspection*. Tous les six ans ces Rois se rendoient à la Cour de l'Empereur, pour y rendre compte de leur conduite, & de la maniere dont ils administroient leur Etat.

De même les Empereurs dans leur district, & les Rois dans leur Royaume, faisoient deux fois chaque année la visite: la premiere au Printems, pour examiner si l'on avoit soin de semer & de labourer les terres; & lors qu'en quelque endroit on manquoit de grains pour les ensemencer, ils en fournissoient des greniers publics. La seconde se faisoit en Automne, & dans le tems de la récolte; & si elle n'étoit pas assez abondante, pour fournir à la subsistance de tout le peuple, ils y suppléoient en ouvrant les greniers publics.

On tient maintenant une conduite bien différente. A la vérité les Princes font la visite de leurs Royaumes; mais comment la font-ils? Ils marchent escortez de près de trois mille soldats, qui consomment la plus grande partie des provisions nécessaires à la subsistance du pauvre peuple. On voit ce peuple sans force & languissant de faim. Faut-il s'étonner s'il a la rage dans le cœur, & si dans l'oppression où il est, il cherche à s'en consoler par ses murmures, & par les invectives perpetuelles dont il déchire la réputation de son Prince? Je vous remets devant les yeux la conduite des anciens Rois, & celles que tiennent les Princes d'aujourd'hui: c'est à vous de voir ausquels vous aimez mieux ressembler.

Ensuite il lui propose l'Empereur *Ven vang* pour modele. Ce Prince n'imposoit pour tribut aux Laboureurs, que la neuviéme partie de leur récolte: il assignoit des pensions aux fils & aux petits-fils des Mandarins decédez: on ne connoissoit point de Doüanes dans ses Etats: les marchandises y entroient, & en sortoient sans être taxees: la pêche n'étoit interdite à personne dans les Lacs & les Rivieres publiques: s'il falloit punir un criminel, comme le crime est personnel, le châtiment l'étoit aussi, & on ne l'etendoit pas comme à présent, jusqu'à sa femme & à ses enfans. Enfin ce Prince, qui signaloit chaque instant de son Regne par sa bonté & sa clémence, en faisoit ressentir les effets principalement à quatre sortes de personnes; aux vieillards qui n'avoient plus de femmes; aux femmes veuves qui avoient perdu leurs maris; aux vieillards qui se trouvoient sans enfans, & aux jeunes orphelins qui avoient perdu leur pere. Ces quatre especes de malheureux lui paroissoient les plus dignes

gnes de compassion, parce qu'étant destituez de tout secours humain, ils n'avoient de ressource que dans la bonté du Prince, qui, quoiqu'il soit le pere de tous ses Sujets, l'est encore plus particulierement de ceux qui sont le plus abandonnez.

Que diriez vous, Prince, continua *Mencius*, si celui qui est à la tête du Tribunal Suprême de la Justice, ne veilloit pas sur la conduite de ses Subalternes; s'il ne s'informoit pas de la maniere dont les Magistrats administrent la Justice; s'il permettoit qu'on châtiât des innocens, & qu'on renvoyât des criminels absous? Je le déposerois, répondit le Prince. Mais, poursuivit le Philosophe: Si un Roi néglige le soin de son Royaume; s'il ne songe point à instruire ses peuples; s'il n'a pas compassion de leur misere; s'il ne protege point les malheureux, & ceux qui sont sans appui; qu'en pensez-vous? A ces mots le Prince rougit, & parut embarrassé: il jetta les yeux de côté & d'autre, comme s'il eût été distrait; & sans répondre à *Mencius*, il le congedia.

Dans un autre entretien, *Mencius* enseigne au Prince à bien choisir ses Ministres; il l'exhorte à ne pas s'en rapporter au témoignage des particuliers, qui peuvent le surprendre, ni même à la voix publique du peuple, qui est aisé à se tromper; mais il lui conseille de s'assûrer par lui-même de leur probité, de leur désintéressement, de leur zele, & de leurs lumieres: il lui propose le choix de ceux, qui depuis leur tendre jeunesse n'ont pas cessé de s'appliquer à l'étude de la sagesse, & qui, dans un âge mûr, ont acquis par leur travail & leur application, les connoissances nécessaires pour bien gouverner les peuples.

TROISIE'ME CHAPITRE.

Ce Chapitre contient le Dialogue de *Mencius* avec son Disciple *Kung sung tcheou*, sur l'art de gouverner. Il fait voir qu'au milieu des troubles dont l'Empire est agité, & vû la misere des peuples, qu'on opprime dans les divers Royaumes; rien n'est plus aisé à un Prince qui gouverne ses Sujets avec équité & avec douceur, que de se concilier tous les cœurs, & de parvenir à la Monarchie. Mais où trouver aujourd'hui, dit-il, un Prince qui ait ces qualitez? Ces heureux tems, où l'Empire étoit gouverné par de sages Princes, sont passez, & à peine en reste-t-il le souvenir.

Il demande encore dans celui qui gouverne, un cœur ferme & inébranlable, soit quand il faut prendre son parti dans des affaires douteuses, soit lorsqu'il s'agit de s'exposer aux dangers. Il cite plusieurs exemples de ces grands hommes, que rien ne pouvoit ébranler, & ausquels on pouvoit arracher la vie, mais non pas l'intrépidité & le courage.

Il distingue deux sortes de fermeté; celle des petits esprits, & celle des grandes ames. Ceux-là ne suivent que la premiere impétuosité d'une ardeur boüillante; celles-ci ne se dirigent que par la droite raison. Je me souviens, dit *Mencius*, que notre Maître Confucius me donna autrefois deux regles, ausquelles je pouvois discerner la vraye grandeur d'ame & le vrai courage. Si l'occasion se présente de combattre, me disoit-il, & qu'après de mûres réfléxions, j'apperçoive qu'il n'est pas juste d'attaquer mon ennemi, fût-il beaucoup plus foible que moi, & incapable de me tenir tête, & de balancer un moment la victoire, je me donnerai bien de garde de l'attaquer. Vous voyez bien que ce ne seroit pas alors la crainte qui me feroit reculer. Mais d'un autre côté, si, après y avoir bien refléchi, il me paroît qu'il est juste de livrer le combat; quand on m'opposeroit un million d'hommes, rien ne pourra m'arrêter, & je m'élancerai sans

crainte dans les plus épais escadrons.

Mencius vient ensuite à la maniere de bien gouverner. Il y a bien de la différence, dit-il, entre la conduite des anciens Empereurs, & celles de nos Princes : ceux-là aimoient la paix, & ceux-ci aiment la guerre : ceux-là par leur piété & par l'exemple de leurs vertus, soûmettoient les hommes & les cœurs : ceux-ci soûmettent véritablement les hommes, mais non pas les cœurs.

Quel est le Prince qui ne soit pas passionné pour la gloire, & qui n'ait pas horreur de tout ce qui peut ternir sa réputation ? Il n'y a que la vertu qui donne de la gloire ; & il n'y a que le vice qui cause du deshonneur. Comment donc se peut-il faire que des Princes, qui craignent tant les hommes & l'infamie, se livrent à leurs passions & aux vices ? C'est comme s'ils ne pouvoient souffrir l'humidité, & qu'ils voulussent loger dans un appartement bas & humide. S'ils ont tant de soin de leur réputation, que ne prennent-ils le moyen unique de l'établir, & de la conserver ? Il n'y en a point d'autre, que de vaincre ses mauvaises inclinations, que d'estimer la vertu, que de faire la guerre aux vices, que d'honorer les Sçavans, que d'élever aux premieres Dignitez les personnes sages & vertueuses ; que de profiter de la tranquillité publique, pour établir des Loix sages & utiles. Un Prince de ce caractere se rendra toûjours redoutable à ses ennemis, & s'attirera l'estime & la vénération des autres Princes.

Mais qu'arrive-t'il ? Maintenant que l'Empire est tranquille, & qu'on commence à y goûter les douceurs de la paix, ils ne songent qu'à se livrer aux plaisirs, & à s'amollir de plus en plus par le luxe & l'oisiveté. Faut-il s'étonner si un Royaume gouverné par un tel Prince paroît chancelant ; si les peuples murmurent ; & si l'on est à la veille d'avoir de nouveaux ennemis sur les bras ?

Il n'y a personne, continuë *Mencius*, qui n'ait reçû de la nature une certaine tendresse de cœur, qui le rend sensible aux miséres d'autrui. Un Prince, dont les passions n'ont point étouffé ce penchant naturel, & qui compatit aux afflictions de ses peuples, n'a pas plus de peine à gouverner son Royaume, que s'il le tenoit entre ses mains.

Mais comment discerner ce penchant secret de la nature, cette sensibilité naturelle qui naît avec nous ? Un exemple vous le fera connoître. Vous voyez tout-à-coup un enfant prêt à tomber dans un puits, aussi-tôt votre cœur est touché ; vous volez à son secours. Ce n'est pas alors la réfléxion qui vous détermine : vous ne pensez pas à mériter la reconnoissance de son pere & de sa mere, ni à vous procurer un vain honneur : vous agissez par un mouvement purement naturel. Dans les événemens imprévûs, & lorsqu'on n'a point le tems de réfléchir, ni de délibérer, c'est la simple nature qui agit. Il n'en est pas de même dans d'autres conjonctures, où avant que d'agir, on a le tems de se consulter ; il peut y entrer du déguisement & de la dissimulation.

Ce que je dis de la compassion, dit encore *Mencius*, je le dis des autres vertus ; de la piété, de l'équité, de l'honnêteté, de la prudence : nous en avons les semences & les principes dans notre cœur ; si nous avions soin de les suivre, nous serions continuellement en garde contre les passions, qui seules peuvent les détruire, & chaque jour nous nous perfectionnerions de plus en plus.

Un Disciple de Confucius nommé *Tsëe lou*, avoit un si grand désir de sa perfection, qu'on lui faisoit le plus sensible plaisir, quand on l'avertissoit de quelque défaut. L'Empereur *Yu* donnoit sur le champ des marques de son respect & de sa reconnoissance, à celui qui lui donnoit un sage conseil. *Chun*, ce grand homme regardoit la vertu, non pas comme le bien d'un particulier, mais comme un bien commun, & qui appartenoit à tous les hommes. Tout ce qu'il

voyoit de perfections & de vertus dans les autres, il en faisoit son profit, & s'efforçoit de les acquérir. C'est ce qu'il a mis en pratique dans tous les états de sa vie, non-seulement lorsqu'il cultivoit les campagnes de *Lie chan*, ou qu'il exerçoit le métier de Potier de terre dans la Ville de *Ho pin*, ou qu'il gagnoit sa vie à pêcher dans le Lac *Lou y tse*, mais encore lorsqu'il fut Empereur.

Tâcher ainsi d'exprimer en soi-même les vertus qu'on a remarquées dans les autres, c'est rendre la vertu commune à tout le monde : car après avoir profité de l'éxemple d'autrui, on donne le même éxemple aux autres, afin qu'ils en profitent à leur tour.

QUATRIE'ME CHAPITRE.

MENCIUS continuë l'entretien qu'il avoit commencé dans le Chapitre précédent avec son Disciple. Il parle d'abord de trois choses nécessaires pour réussir dans la guerre ; sçavoir, le choix du tems, l'avantage du terrain, la concorde & l'union de ceux qui attaquent ou qui défendent une Place. Mais c'est sur-tout cette derniere condition qu'il juge être absolument nécessaire.

Je veux, dit-il, qu'une Ville soit dans le meilleur état de défense, soit par la hauteur de ses murs, soit par la profondeur de ses fossez, soit par le nombre & la valeur de ses Soldats, soit enfin par l'abondance de ses provisions. Avec tout cela, si la discorde se mêle dans les Troupes, si la mésintelligence met la division entre les Chefs & les Soldats, quelque bien fortifiée d'ailleurs que soit la Ville, elle succombera bientôt, & ne fera pas une longue résistance.

Un des Disciples de Mencius lui fit peu après une question, qui sembloit devoir l'embarrasser : je me suis apperçû, dit-il à son Maître, que dans les différens Royaumes où vous vous trouvez quelquefois, vous recevez les présens que les Rois vous font, & quelquefois vous les refusez. Vous avez refusé deux mille quatre cens taëls d'argent fin, que le Roi de *Tsi* vous offroit ; & vous n'avez fait nulle difficulté d'en recev ir 1680. qui vous ont été offerts par le Roi de *Song*, & 1200. que le Roi de *Sie* vous a présentez. Je ne trouve point d'uniformité dans cette conduite : la même raison qui vous avoit fait refuser les présens de l'un, devoit aussi vous porter à refuser le présent des autres.

Vous vous trompez, répondit Mencius ; je n'ai rien fait que selon les lumieres de la raison & de l'équité. Me trouvant dans le Royaume de *Song*, & étant prêt de faire un long voyage, il étoit de la politesse & de l'équité du Prince, de fournir aux frais que j'étois obligé de faire ; j'avois par conséquent une bonne raison d'accepter son présent. Le Royaume de *Sié*, lorsque j'y étois, retentissoit du fracas des armes, & étoit menacé d'une irruption prochaine des ennemis : au milieu de ce tumulte, je courois risque de n'avoir pas dequoi vivre ; & il étoit raisonnable que le Prince qui m'avoit appellé dans ses Etats, pourvût à ma subsistance. Mais pour ce qui est du Roi de *Tsi*, comme il n'avoit aucune raison de me donner, je n'en avois point de recevoir ; & si j'eusse accepté ses offres, c'eût été en moi une cupidité honteuse, & indigne d'un homme, qui a passé sa vie dans l'étude de la sagesse.

Mencius étant allé dans la Ville de *Ping lo*, qui étoit du Royaume de *Tsi*, trouva le pays désolé par une stérilité générale : de ce grand nombre d'Ha-

*bitans, les uns périssoient par la faim, les autres abandonnoient une terre in*grate, pour aller chercher des alimens dans les Royaumes les plus éloignez. Mencius adressant la parole à *Kiou sin*, Gouverneur de la Ville : si quelqu'un de vos Soldats, lorsqu'ils sont sous les armes, lui dit-il, quittoit son rang jusqu'à trois fois de suite, ne le puniriez-vous pas ? Je n'attendrois pas, répondit le Gouverneur, qu'il fît trois fois la même faute ; dès la premiere fois il seroit châtié. Vous auriez raison, repliqua Mencius ; mais vous vous condamnez vous-même, en négligeant ce qu'il y a de plus important dans votre Charge. Pendant ces tristes années de stérilité, les Peuples périssent de faim & de misére : j'en vois un grand nombre, qui courbez sous le poids des années, tombent de langueur dans les fossez, & y finissent leur malheureuse vie : j'en vois d'autres, & en plus grand nombre, qui étant plus jeunes & ayant plus de vigueur, errent de côté & d'autre dans tout l'Empire, pour y chercher dequoi vivre. Hélas ! répondit *Kiou sin*, je gémis de tant de calamitez, & je voudrois pouvoir bien y apporter quelque remede : mais je ne suis pas le maître de faire ouvrir les greniers, & d'exempter le Peuple des tributs. Mais, reprit Mencius, si un homme riche vous avoit confié le soin de ses troupeaux, & qu'il ne voulut point vous assigner les pâturages convenables à leur nourriture, que feriez-vous ? Vous êtes le Pasteur de ce grand Peuple ; c'est au Roi que vous devez vous adresser pour soulager sa misere, & subvenir à ses besoins : si le Roi ne vous écoute pas, verrez-vous tranquillement ce Peuple mourir de faim, & ne devez-vous pas plûtôt renoncer à votre Gouvernement ?

Mencius voyant que les sages conseils qu'il donnoit au Roi de *Tsi* & à ses Ministres, n'étoient d'aucune utilité, prit le parti de se retirer dans sa Patrie. Un de ses Disciples nommé *Yu*, qui l'accompagnoit dans le voyage, appercevant un certain nuage de tristesse & & de mélancolie, qui lui couvroit le visage, lui parla ainsi : je vous ai souvent entendu dire que le sage ne se fâche point, si le Ciel cesse de favoriser ses entreprises, & qu'il ne se plaint point lorsque les hommes refusent de se conformer à ses maximes. Cependant je vous vois un air triste : cette mélancolie qui ne vous est pas naturelle, est sans doute la marque de quelque secret mécontentement ?

Non, répondit Mencius, je ne me plains ni du Ciel, ni des hommes : ce sont les différentes conjonctures, qui me rendent ou gai, ou triste. Quand je menois une vie privée, & que dans ma solitude, je m'occupois uniquement de l'étude de la sagesse, c'étoit le tems de la joie. Maintenant que j'enseigne ma doctrine aux Rois & aux Peuples, & que j'ai en vûë le bien public, c'est le tems de la tristesse.

CINQUIE'ME CHAPITRE.

Ce Chapitre contient le Dialogue qu'eut Mencius avec le Prince *Ven Kung*, héritier de la Principauté de *Teng*. Il lui fait voir qu'il n'y a personne qui ne puisse pratiquer la vertu, & imiter les sages, parce que la bonté de la nature que nous recevons du *Tien*, est la même dans tous les hommes, & que cette bonté n'est autre chose qu'une inclination naturelle à la piété, & à l'équité.

Lorsque les passions s'élévent avec l'âge, dit il, si la raison les modere, la nature se perfectionne, & l'on devient vertueux.

vertueux. Il lui propose ensuite pour modeles, les Empereurs *Yao* & *Chun*. Et ne croyez pas, ajoûta Mencius, qu'on ne puisse atteindre à la vertu de ces Héros. Ils étoient hommes comme vous; & avec les efforts que vous ferez, & l'application que vous apporterez, vous pouvez devenir sage comme eux. Tout ce que je crains, c'est que vous ne vous rebutiez par les difficultez qui se rencontrent, lorsqu'on veut travailler à vaincre ses passions, à pratiquer la vertu, & à apprendre l'art de bien gouverner. Une médecine, dit le Livre *Chu king*, n'opére point la guérison, si elle ne travaille le malade : de même un Prince ne tirera aucun profit des enseignemens des sages, s'il ne s'efforce à se vaincre lui-même.

Le Prince *Ven kung* à la mort de son pere, qui arriva dans ce tems-là, consulte Mencius de quelle maniere il doit lui rendre les derniers devoirs, pour mieux marquer son respect filial. Il faut observer, répondit Mencius, ce que les Rits prescrivent aux enfans, qui sont véritablement respectueux envers leurs peres. Le deüil doit durer trois ans. Pendant ce tems-là, ils doivent s'abstenir de toute fonction publique, pour ne s'occuper que de leur juste douleur : ils ne doivent se vêtir que d'un habit de toile, & ne vivre que du ris le plus commun.

J'ai appris de Confucius, poursuivit-il, qu'autrefois lorsque l'Empereur venoit à mourir, son fils l'héritier de l'Empire, se faisoit construire une méchante hutte hors de la seconde porte du Palais, où il passoit trois ans à pleurer son pere, à se prosterner matin & soir devant son cercüeil, * & à ne vivre que du ris le plus grossier. C'étoit le premier Ministre, qui pendant ce tems-là gouvernoit l'Empire. Les Mandarins & les Grands de l'Empire, à l'exemple de leurs Princes, s'empressoient de donner des marques publiques de leur douleur, & le deüil devenoit universel dans tout l'Empire.

Le Prince *Ven kung* résolut de mettre en pratique l'enseignement, que Mencius venoit de lui donner. Et comme les Rits ne prescrivoient dans la Province de *Teng*, que cinq mois de deüil pour un Roi, il passa ce tems-là à pleurer son pere. Quand le jour fut marqué pour conduire le corps à la sépulture, la curiosité du spectacle attira une multitude innombrable de Peuples, de toutes les parties de l'Empire : on voyoit le Prince suivre la pompe funébre, avec un visage have & exténué, & poussant des sanglots, qui partoient véritablement du cœur, & qui attendrissoient jusqu'aux larmes ce grand nombre de spectateurs.

Ces étrangers s'en retournerent dans leur Patrie après la solemnité des obséques; & ce furent autant de bouches, qui vanterent par-tout la piété de *Ven kung*, & qui ressusciterent la pratique des anciennes cérémonies, instituées pour honorer les défunts, qu'on avoit alors beaucoup négligées.

Ven kung se disposant à gouverner son Royaume par lui-même, demande à Mencius des régles de conduite, pour le gouverner sagement. Le Premier objet, dit Mencius, qui doit fraper un Roi, c'est le Peuple : ce qui touche davantage le Peuple, c'est la subsistance : ce qui le fait subsister, ce sont les terres, quand elles sont cultivées soigneusement, & qu'elles produisent abondamment les choses nécessaires à la vie. Il faut donc principalement veiller à la culture des terres, & avoir un extrême soin qu'elles ne soient pas en friche : alors le Peuple aura dequoi vivre, & n'ayant point d'inquiétude sur ses besoins, il travaillera à régler ses mœurs, & à acquérir la vertu.

Au contraire s'il se trouve dans la disette, la bride se lâchera bien-tôt à tou-

* Il n'est pas rare de voir des Chinois, qui conservent plusieurs mois, & quelquefois plusieurs années, le cercüeil de leur pere dans leur maison, avant que de le porter à la sépulture.

tes les passions ; car il n'y a point de crime que la nécessité & l'indigence ne lui fassent commettre : la rigueur des Loix, & la sévérité des peines, sont un frein trop foible pour le contenir, lorsque ses besoins sont extrêmes. C'est pour cette raison qu'autrefois les sages Princes vivoient avec beaucoup de modestie & de frugalité. La modestie les engageoit à traitter leurs Peuples avec douceur, & la frugalité les empêchoit d'excéder dans l'imposition des tributs. Ce qui a fait dire à un Mandarin habile, qu'un Prince qui veut être riche, ne peut pas devenir vertueux ; ou que s'il veut être vertueux, il ne peut pas devenir riche.

Mencius exhorte ensuite le Prince à établir des écoles publiques, où l'on enseigne à pratiquer la vertu. Puis il lui apprend la maniere, dont on doit faire le partage & la division des terres ; ensorte que, ni les Laboureurs, ni les Officiers du Roi, ne puissent se faire aucun tort les uns aux autres. Enfin, conclut *Mencius*, si vous pratiquez exactement tout ce que je viens de vous dire, je n'oserois pas vous promettre de parvenir un jour à l'Empire ; mais je puis bien assurer que les Empereurs se formeront sur vous, & vous prendront pour modéle.

Le Prince profita des instructions du Philosophe ; & par la sage distribution qu'il fit des terres, & son attention à les faire cultiver, il vit bien-tôt regner l'abondance dans son Etat. La réputation qu'il se fit, engagea plusieurs étrangers à venir fixer leur demeure dans son Royaume, & à lui demander des terres à cultiver.

Parmi ces nouveaux venus, il se trouva quelques Sectaires, qui répandoient une opinion dangereuse, & très-contraire au bon Gouvernement. Ils prétendoient qu'un sage Prince devoit vivre de son propre travail comme le Peuple ; qu'il devoit labourer lui-même ses terres, & ne manger que les fruits d'une terre cultivée par ses mains. ... les Mencius réfute ces Sectaires de la maniere suivante.

Mencius s'adressant à *Chin siang*, qui s'étoit fait leur Disciple : pourquoi, lui dit-il, les gens de votre Secte se bornent-ils à la culture de la terre ? Que ne font-ils les habits dont ils sont revêtus ? Que ne travaillent-ils les hoyaux & les autres outils, dont ils se servent pour le labour, les marmites où ils font cuire leur ris, & toutes les autres choses qui sont nécessaires à leur ménage ? Cela ne vaudroit-il pas mieux que de parcourir les boutiques des Marchands & des Ouvriers, pour y acheter ces différens utenciles.

Cela n'est pas possible, répondit *Chin siang* : la culture des terres demande un homme tout entier : si les Laboureurs entreprenoient de faire eux-mêmes tous les ouvrages que vous venez de détailler, ils négligeroient le soin des campagnes, & les campagnes négligées deviendroient stériles.

Vous parlez sagement, répondit *Mencius* : mais à votre avis, c'est donc peu de chose que de gouverner un Royaume ? Ce travail n'est donc pas capable d'occuper tous les momens d'un Prince ? Il en a de reste sans doute, pour partager avec son peuple le travail de la terre.

Cette comparaison ferma la bouche à *Chin siang*, & il n'eut rien à répliquer. *Mencius* lui fait voir qu'il faut nécessairement qu'il y ait dans un Royaume divers emplois & différentes professions ; qu'un seul homme ne peut pas vacquer à tout ; que l'Empereur *Yao* partageoit avec ses Ministres les soins du gouvernement, qu'avec leur secours le peuple étoit soulagé & instruit ; & que c'est là ce qu'on appelle dans un Prince la piété universelle, qui s'étend généralement à tous ses sujets.

Il combat encore les mêmes Sectaires, qui vouloient établir l'égalité dans le prix des différentes marchandises ; en-

ſorte qu'une étoffe groſſiere fût venduë au même prix que l'étoffe la plus précieuſe.

Enfin il conclut ce Chapitre, en réfutant la doctrine d'une autre ſecte, qui prétendoit qu'on devoit aimer également tous les hommes ſans diſtinction de parens & d'étrangers; & il montre le ridicule & l'abſurdité de cette opinion. Puis il fait voir que la coûtume établie de tout tems de procurer à ſes parens une ſépulture plus honorable qu'aux autres, tire ſon origine du plus grand amour que la nature inſpire aux enfans.

SIXIE'ME CHAPITRE.

MENCIUS inſtruit *Chin tai* ſon Diſciple, & lui apprend la maniere, dont ſe doit comporter un ſage, qui fait profeſſion d'enſeigner l'art de bien vivre & de bien gouverner. Il lui dit entr'autres choſes, qu'il doit bien ſe donner de garde de s'introduire lui-même d'une maniere indécente dans le Palais des Princes, & qu'il doit attendre qu'on l'invite, & qu'on le preſſe d'y aller; que le plus vil Artiſan rougiroit de ne pas ſuivre les regles de ſon Art; que de même un ſage doit montrer dans toute ſa conduite la droiture de ſon cœur, l'honnêteté de ſes mœurs, & l'équité de ſes actions; que s'il cherche à s'élever aux Dignitez, afin de pouvoir mieux répandre ſa doctrine, il ne doit uſer que des moyens que l'équité preſcrit; que s'il demeure dans une condition privée, il doit être tranquille, puiſqu'il mérite également d'être honoré à cauſe de l'excellence de ſa doctrine.

Le premier Miniſtre du Royaume de *Song* étant venu trouver *Mencius*, lui fit connoître le deſſein qu'il avoit d'abolir la coûtume odieuſe qui s'étoit introduite, de charger le peuple d'impôts; qu'il ſouhaittoit de faire revivre les anciennes loix qui n'exigeoient pour tribut que la dixiéme partie de la récolte, & qui défendoient de taxer les marchandiſes étrangeres qui entroient dans le Royaume: mais, ajoûta-t-il, comme il y a long-tems que ces ſages loix ne ſont plus en vigueur, & qu'elles paroiſſent tout-à-fait oubliées, je ne crois pas devoir les rétablir tout d'un coup: il vaut mieux ce me ſemble, le faire peu-à peu, afin d'y parvenir inſenſiblement, & par des progrès imperceptibles. Qu'en penſez-vous?

Je ne répondrai à votre queſtion, dit Mencius, que par une comparaiſon familiere. Un certain homme avoit pris l'habitude de dérober tous les jours quelques poules de ſes voiſins: un de ſes amis qui s'en apperçut, eut le courage de lui repréſenter que cette action étoit honteuſe & indigne d'un homme d'honneur & de probité. Je l'avouë, répondit le Docteur; mais c'eſt un vice qui a pris en moi de trop fortes racines, pour pouvoir m'en corriger tout d'un coup. Voici ce que je ferai: je ne déroberai plus qu'une ſeule poule par mois; & enfin le tems viendra que je m'abſtiendrai tout-à-fait de ce larcin. Qu'en penſez-vous, pourſuivit Mencius? Croyez-vous que cet homme qui reconnoît & déteſte ſon vice, ne doive pas s'en corriger ſur l'heure?

Environ ce tems-là, deux Sectes infectoient l'Empire de leur mauvaiſe Doctrine. *Yang* étoit l'Auteur de la premiere, & *Mé* de la ſeconde. Mencius zélé défenſeur de l'ancienne doctrine réfutoit continuellement leurs erreurs; c'eſt ce qui dabord le fit paſſer pour un homme hargneux, de mauvaiſe humeur, & qui n'aimoit qu'à diſputer. Un de ſes Diſciples, qui avoit à cœur la

gloire de son Maître, lui rapporta que ces Etrangers, dont il combattoit les opinions, le décrioient de tous côtez, & le faisoient passer pour un disputeur éternel.

Que ne puis-je me condamner au silence pour le reste de mes jours, répondit Mencius? Mais c'est ce qui ne m'est pas permis, & mon devoir m'oblige de forcer mon inclination & de m'opposer à ce torrent d'opinions dangereuses, dont on voudroit inonder l'Empire. Depuis le sage gouvernement des Empereurs *Yao* & *Chun*, où le peuple vivoit tranquille à l'ombre de leur autorité, on a vû une vicissitude continuelle de bon & de mauvais gouvernement. Les Empereurs qui succéderent à ces sages Princes, ne s'occuperent que de leurs plaisirs; & abusant de leur pouvoir, opprimerent le pauvre peuple par leurs exactions & leurs violences: on vit les uns abbattre les maisons d'un grand nombre de leurs sujets, pour y creuser la terre, & y faire des étangs, des lacs, & des réservoirs: on en vit d'autres chasser les peuples de leurs Villages & de leurs Campagnes, pour se faire des Parcs, des jardins, & des lieux de délices. Les Bourgades entieres furent bientôt changées en forêt, qui servoient de retraite aux tygres, aux cerfs, aux sangliers, & aux léopards. Tels étoient les amusemens de ces Princes, qui réduisoient leurs peuples à la plus affreuse indigence. *Tcheou* qui leur succeda au Trône, mit le comble à la tyrannie par ses cruautez. Les cris & les gémissemens des peuples toucherent alors le cœur de *Vou vang*: il déclara la guerre au Tyran, & le détrôna.

Maître de l'Empire, ce Prince s'appliqua à lui rendre sa premiere splendeur, & à procurer le bonheur de ses sujets: il détruisit ces jardins, ces Parcs, ces forêts, ces maisons de plaisance, & rendit au peuple les terres qui lui appartenoient. L'Empire changea bientôt de face; & après tant de miseres, & de calamitez, le peuple commença enfin à respirer. Mais cet heureux tems ne fut pas de durée. Les Princes qui suivirent, perdirent insensiblement le goût de la vertu: les loix s'affoiblirent: on négligea de s'instruire des sages maximes, qui apprennent l'art de regner: l'Empire se vit replongé dans sa premiere barbarie; jusques-là que ces vertus si propres de l'homme raisonnable, je veux dire, l'amour filial & le respect pour son Prince, furent presque anéanties.

Confucius parut alors; & touché d'un aveuglement si général, il tâcha de prevenir la ruine de l'Empire, en réformant les mœurs, en rappellant les Loix anciennes, & en remettant devant les yeux des Princes, & des peuples, les grandes actions des Empereurs & des Rois, qui regnerent glorieusement pendant plus de deux cens ans: c'est ce qu'il fit dans le Livre qu'il intitula *le Printems & l'Automne*. Ses instructions & ses maximes furent écoutées & applaudies; on ne put s'en défendre, & chacun travailla à y conformer ses mœurs.

Mais nous reste-t'il maintenant quelque trace de cette réforme? Où sont les Empereurs qui se rendent respectables aux peuples par leur sagesse & leur vertu? De quoi s'occupent les Rois? Ne les voit-on pas fouler aux pieds les loix de l'équité, pour s'entre-déchirer, & se détruire les uns les autres par les plus cruelles guerres; Combien de Maîtres ignorans & impies profitent de ces troubles, pour répandre leur pernicieuse doctrine, & établir leurs dangereuses sectes? Telle est celle d'*Yang chu*, qui sans avoir égard au bien public, veut que chacun ne songe qu'à lui-même & à ses propres intérêts, & qui se déclare l'ennemie de tous ceux qui gouvernent. Telle est celle de *M tie*, qui ne connoît pas l'étroite liaison du sang, & qui posant pour principe qu'on doit aimer également tous les hommes, détruit l'amour filial, & ne met point de différence entre un pere & un étranger.

Ces

Ces Sectaires se sont déja fait des disciples parmi les Lettrez, qu'on voit rejetter l'ancienne doctrine qu'ils ont reçûë de nos Sages, pour suivre des Docteurs aveugles, & embrasser leurs pernicieux dogmes. Que deviendra le bon ordre, la paix, & la tranquillité de l'Empire, si on ne reprime au plûtôt ces Sectaires ? On a vû dans tous les tems de grands personnages, qui sont venus au secours de l'Empire, lorsqu'il étoit sur le penchant de sa ruine. Le célébre *Yu*, arrêta le débordement des eaux, & rétablit l'abondance. Le Prince *Tcheou kong* dompta & mit en fuite des Nations barbares, qui étoient venuës du Septentrion & du Midi, & rendit aux peuples leur premiere tranquillité. Confucius remit en vigueur les Loix anciennes, & s'opposa aux pernicieux desseins de quelques rebelles. Maintenant que des pestes publiques se repandent de tous côtez, pour corrompre les esprits, & anéantir les bonnes mœurs, ne dois-je pas, à l'exemple de ces grands hommes, faire tous mes efforts, pour les exterminer, & en préserver l'Empire.

Mencius finit ce discours en donnant des regles de la vraye tempérance, & il fait voir le ridicule des fausses loüanges qu'on donnoit à un homme, qui affectoit vainement de paroître sobre.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

A la vûë de la conduite de quelques Princes, qui dans le Gouvernement de leurs Etats, ne suivoient que leurs caprices, & négligeoient les anciennes Loix, *Mencius* fait les réfléxions suivantes.

Un Artisan, quelque habile qu'il soit, ne reüssira jamais dans son Ouvrage, s'il ne se sert du compas & de la regle. Celui qui préside à un concert, ne fera de la plus belle musique qu'une désagréable cacophonie, s'il n'employe les douze flutes, les unes longues, & les autres courtes, pour accorder ensemble les voix & les instrumens. Il en est de même d'un Prince : son Etat sera dans le désordre & la confusion, s'il ne dirige sa conduite sur les loix d'un bon Gouvernement, que les Anciens nous ont laissées.

Ce sont les Anciens qui ont inventé les divers outils, les compas, la regle, la maniere de niveler, les poids ; les mesures, & tous les autres instrumens dont on se sert maintenant avec tant de succès, pour perfectionner les édifices, & les différens ouvrages si utiles au bien public. Ce sont eux pareillement qui, par une application constante, ont tâché de transmettre à leur postérité l'art de bien gouverner les hommes, en établissant les plus sages loix, qui nous ont enseigné celles de l'équité, de la civilité, de la politesse ; qui nous ont appris à faire le partage des terres, à planter des arbres, à nourrir des animaux propres à l'entretien de la vie, & à établir les Ecoles, pour instruire les peuples dans les bonnes mœurs. Le Prince qui ne se met pas en peine d'observer ces Loix, pourra-t'il jamais gouverner sagement son Royaume ?

Un Prince, poursuit-il, qui ne se conduira pas selon les loix de l'équité, n'aura pour Ministres que des ames basses, qui flatteront ses inclinations, & qui n'auront nulle attention à faire observer les loix. Ensuite ce grand nombre de Mandarins, qui suivent d'ordinaire le stile de la Cour, ne chercheront que les honneurs & les commoditez de leurs Charges, & en négligeront les devoirs ; le peuple qui verra cette transgression générale des Loix & de la Justice, n'aura plus rien qui

le retienne : il ne craindra plus d'enfreindre les Loix de l'Empire, il vivra sans frein, & lâchera la bride à ses passions. Je le demande : un Royaume subsistera-t'il long-tems dans cet état?

Il faut donc qu'un Prince soit amateur de la sagesse & de l'equité : il faut qu'un Ministre soit fidele à son Prince, & prompt à exécuter ses ordres. Lui sera-t'il fidele, s'il ne songe qu'à lui complaire, & à flatter ses passions? S'il ne lui met pas devant les yeux les vertus héroïques des anciens Empereurs, ces grands modéles, que tout sage Prince doit imiter.

Mencius fait voir ensuite, que rien ne contribuë davantage au renversement d'un Royaume, que l'exercice injuste de l'autorité Royale.

Il y a un art, dit-il, de maintenir son autorité : c'est d'entretenir les peuples dans la fidélité qu'ils doivent à leur Prince. Le moyen de les rendre fideles, c'est de gagner leurs cœurs : le cœur des peuples se gagne aisément, quand l'autorité est dirigée par l'amour de la justice, & par le desir de procurer le bien public. Un Loutre, continuë-t'il, qui tend sans cesse des piéges aux poissons, les oblige de se cacher au fond des eaux. Un Milan qui voltige en l'air à l'entour des petits oiseaux, les fait trembler, & les contraint de se retirer dans le creux des arbres : c'est ainsi qu'autrefois ces Princes barbares *Kié* & *Tcheou* jettoient l'effroi & la terreur parmi les peuples, & les forçoient de chercher un asile auprès des sages Princes *Tching tang* & *Vou vang*, dont on vantoit partout la douceur, l'equité, & la clémence.

L'on sçait ce que produisit la tyrannie que *Tcheou* exerçoit sur ses peuples. Le Prince *Pe y* d'une part, & le sage *Tay kong* de l'autre, se déroberent à ses cruautez, en cherchant une retraite sur les bords de la mer. La renommée faisoit retentir de toutes parts les grandes vertus du Prince *Ven vang* : sa pieté, sa clémence, sa justice, la bonté de son cœur tendre & compatissant ; le soin qu'il prenoit des vieillards, des pupilles, des veuves, & des orphelins. Que faisons-nous ici, dirent ces deux Sages? Allons trouver ce sage Roi, & attachons-nous pour toûjours à son service. Ils le firent ; mais de quelle impression le peuple ne fut-il pas frappé, quand il vit la démarche de ces deux hommes si illustres par leur naissance & par leurs emplois, si vénerables par leur âge & par leurs vertus, & qui étoient regardez comme les Peres de la Patrie? Cet exemple entraîna tout l'Empire. *Tcheou* fut abandonné de ses Sujets, & contraint de descendre malgré lui de son Trône, & de le ceder à *Ven vang*.

On voit des Princes, dit encore *Mencius*, qui affectent de paroître doux & affables, sobres & moderez : mais ce sont-là des vertus feintes & apparentes, lorsqu'elles ne résident pas dans le cœur, & qu'ils les démentent par leurs actions. Sont-ils véritablement affables, lorsqu'ils n'ont que du mépris pour leurs Sujets? Sont-ils sobres & tempérans, lorsque rien ne peut contenter leur avarice, & qu'ils oppriment les peuples par de continuelles exactions? C'est dans l'affection du cœur que consiste la vraye clemence, & non pas dans les grimaces extérieures, dans un ton de voix affecté, dans un souris obligeant, ni dans les dehors d'une douceur empruntée.

Les yeux de l'homme font souvent connoître ce qui se passe dans son cœur : la candeur de l'ame, sa droiture, sa bonté, se manifestent par une douce lumiere qui y éclate : le vice au contraire, la feinte, la dissimulation se découvrent par certains nuages qui les obscurcissent. Enfin les bonnes ou mauvaises affections du cœur viennent à la connoissance du Public, par une suite d'actions ou vertueuses ou vicieuses, qui y sont conformes.

Un des Disciples de *Mencius* lui demanda comment il se peut faire que tant de personnes sages, qui aiment tendrement leurs enfans, ne prennent pas le soin de les instruire eux-mêmes, & qu'au

contraire ils confient à d'autres leur éducation. C'est un effet de leur sagesse, répondit *Mencius*. N'est-il pas vrai que si un fils ne profite pas des instructions de son pere, s'il n'écoute ses préceptes qu'avec un air chagrin, le pere ne manquera pas de se fâcher contre ce fils indocile: qu'arrivera-t'il alors? Le naturel de cet enfant s'aigrira: il en viendra même jusqu'à faire ces reproches à son pere: Vous me dressez un plan de vie, lui dira-t'il, bien contraire à ce que vous faites: vos actions ne me paroissent guéres conformes à vos maximes. Alors les esprits s'alieneront de part & d'autre: l'amour du pere se refroidira; le fils perdra insensiblement la soûmission & la tendresse qu'il doit à son pere: la division se mettra dans la famille: quoi de plus contraire au bon ordre!

Il conclut ce Chapitre par trois défauts qui se glissent souvent dans le respect filial: le premier, quand un fils apperçoit quelques défauts dans son pere, & que, sans manquer au respect, il n'a pas recours à quelque adresse ingénieuse, pour le ramener à la vertu, ainsi que faisoit le Prince *Chun*, qui ayant un pere très-vicieux, redoubloit chaque jour ses attentions & ses complaisances, inventoit des moyens de le rejoüir, afin de gagner ses bonnes graces, & de lui inspirer l'amour & la pratique de la vertu. Le second, quand un fils qui a des parens pauvres, n'a pas soin de soulager leur misere, & de fournir à leur subsistance. La troisiéme enfin, quand un fils néglige de se marier, & de laisser une posterité qui perpétue dans sa famille le respect filial, en pratiquant plusieurs fois l'année les cérémonies prescrites pour honorer les parens défunts.

CHAPITRE SECOND.

MENCIUS fait voir dans ce Chapitre, que les sages Empereurs, qui se sont succedez les uns aux autres, ont tous tenu la même conduite dans leur façon de vivre & de gouverner, & que leur bonté ne se bornoit pas à quelques particuliers, mais qu'elle étoit universelle, & s'etendoit généralement à tous leurs Sujets. On lui dit sur cela, qu'on vantoit par tout l'action généreuse de *Tseë chan* premier Ministre du Royaume de *Chin*: ce Mandarin étoit sur le point de traverser une Riviere dans l'endroit où elle étoit guéable, il apperçut un pauvre homme, qui étant à pied, n'osoit tenter le gué. Touché de compassion, il le fit monter sur son char, & le conduisit à l'autre bord.

On ne peut pas nier, répondit *Mencius*, que ce Mandarin n'eût l'inclination bienfaisante: mais qu'il fût habile à gouverner un Etat, c'est ce que je n'avoüerai jamais. Les sages Princes ont toûjours eû soin de faire construire des Ponts pour la commodité du Public, & on n'a jamais oüi dire que pendant leur Regne le commerce des peuples fût interrompu par la difficulté de passer une Riviere.

Mencius établit ensuite plusieurs regles de prudence. Il veut qu'on soit extrêmement réservé sur les défauts des autres, pour ne pas les publier indiscretement. Il avertit que tout ce qui est excessif est vicieux, jusqu'à la vertu même, qui cesse d'être vertu, lorsqu'elle est portée à l'excès; que tout étoit naturel dans Confucius, & qu'on voyoit toûjours, soit dans ses discours, soit dans ses actions un caractere modeste & eloigné de tout faste & de toute ostentation; que ce ne seroit pas un grand malheur, si les langues médisantes ne nuisoient qu'à elles-mêmes; mais que le comble du malheur est de

voir le tort qu'elles causent au Public, en écartant par leur malignité des Dignitez & des Charges, ceux qui par leur vertu sont les plus capables de les remplir.

Un de ses Disciples nommé *Siu*, lui demanda pourquoi Confucius s'arrêtoit si souvent au bord d'un ruisseau : ce Philosophe, dit-il, rapportoit tout à l'instruction des peuples : mais je ne vois pas ce qu'il pouvoit y avoir dans cette eau courante, & son doux murmure, qui pût servir de matiere à la réformation des mœurs.

Il faut vous l'apprendre, répondit *Mencius*. Il considéroit attentivement cette eau, qui sortoit nuit & jour de sa source, & qui continuoit paisiblement son cours jusqu'à la Mer, sans être arrêtée, ni par l'inégalité du terrain, ni par les gouffres qui se trouvoient sur sa route, & c'étoit pour lui un fonds inépuisable de réfléxions. Voilà, disoit-il, une image naturelle d'un homme qui puise dans la vérité comme dans sa source les regles de sa conduite, & que nul obstacle ne peut empêcher d'arriver à la perfection de la vertu.

Après quoi il passe à l'usage que l'homme doit faire de la raison, qui est la seule chose qui le distingue des bêtes, & il propose pour modeles quelques-uns des anciens Empereurs, qui suivoient en tout la droite raison.

Le Prince *Chun*, dit-il, s'étoit fait une si douce habitude d'agir selon les lumieres de la raison, que même, sans y réfléchir, il ne s'en écartoit jamais.

Le Prince *Yu* étoit continuellement attentif à ne rien faire de contraire à la droite raison. Son Echanson ayant servi un jour à sa table un vin exquis, il s'apperçut qu'il goûtoit trop de plaisir à le boire. Je crains, dit-il, que les Princes qui me succederont, ne se laissent amollir le cœur par une boisson si délicieuse. Il congédia aussi-tôt l'Echanson, & renonça à l'usage du vin.

Le Prince *Tching tang* veilloit toûjours sur lui-même, pour ne point donner dans l'une des deux extrémitez ... à la vertu. Dans le choix de ses Ministres il n'envisageoit que leur vertu. Le Villageois étoit préféré au Noble ; l'Etranger l'emportoit sur ses proches, lorsqu'il leur reconnoissoit plus de talent & de mérite.

Depuis que l'Empereur *Ping vang* transfera le siége de l'Empire en Occident, on vit un affoiblissement sensible, dans toutes les parties de l'Etat : les sages maximes, & les belles actions des anciens Empereurs tomberent insensiblement dans l'oubli. C'est ce qui porta Confucius à écrire les annales des Princes illustres du Royaume de *Lou* sa patrie. Il en trouva la matiere dans les annales des Mandarins, préposez à écrire l'histoire de leur Nation : mais il leur donna un nouveau jour par les réfléxions qu'il y mêla, & par les ornemens d'un stile poli & châtié : & comme ce Philosophe pensoit & parloit toûjours modestement de lui-même, il avoit accoûtumé de dire que ce qui se trouvoit de bon dans son *Livre*, n'étoit point de lui, & qu'il l'avoit emprunté d'ailleurs ; que tout ce qu'on pouvoit lui attribuer, étoit d'avoir donné à cette suite de faits un meilleur ordre, & les agrémens de la diction.

Mencius donne ensuite des régles de tempérance, de libéralité, & de force, qu'il dit lui avoir été enseignées par les Disciples de Confucius. Il veut sur-tout que dans l'exercice de ces vertus, on ne s'attache pas à la premiere vûë qui se présente, mais qu'on réflechisse mûrement, avant que de se déterminer à quelque action propre de ces vertus. Puis il ajoûte que le moyen de s'attirer l'amitié & l'estime des hommes, c'est de pratiquer la pieté & l'honnêteté, qui consiste à avoir des manieres d'agir sinceres, obligeantes, & civiles.

Si en remplissant ces deux devoirs, dit-il, je ne laisse pas d'être en butte au mépris & aux invectives d'un esprit dur & grossier, je commence par me sonder moi-même, & par examiner si je n'ai rien fait de contraire à ces vertus ; je

je redouble les temoignages d'amitié, de politesse, & de complaisance, pour tâcher de l'adoucir : mais si je vois que je ne gagne rien, s'il ne répond à mes caresses que par des paroles rudes & choquantes; je me dis alors à moi-même : voilà un caractere d'homme bien intraitable, je n'y vois nul sentiment d'humanité, & il ne paroît differer en rien des bêtes féroces; laissons-le tel qu'il est, ce seroit me tourmenter vainement, que de vouloir l'apprivoiser. C'est ainsi que rien ne peut inquieter le sage, & que les injures les plus grossieres ne sont pas capables de troubler sa tranquillité.

Enfin il finit ce Chapitre. 1°. Par montrer que quoique les sages agissent differemment selon les conjonctures où ils se trouvent, c'est cependant le même esprit, la même équité, & la même droiture de cœur, qui est le principe de leurs actions. 2°. Par des invectives contre ceux qui mettent en œuvre les plus indignes bassesses, & les flateries les plus serviles, pour parvenir aux Charges & aux Dignitez, mais que la bonne fortune aveugle, & qui deviennent insolens dans l'elévation.

CHAPITRE TROISIE'ME.

MENCIUS fait voir jusqu'où le Prince *Chun* porta son amour, son respect & son obeissance envers son pere & sa mere. L'Empereur *Yao* se voyant accablé du poids des années, & des infirmitez compagnes ordinaires de la vieillesse, lui confia le Gouvernement de l'Empire. Dans le sein de la grandeur, au milieu des honneurs, des richesses, de l'opulence, & des applaudissemens d'un grand Peuple, il ne pouvoit goûter aucun plaisir, parce qu'il voyoit son pere & sa mere livrez à des passions honteuses : & toute son attention alloit à chercher les moyens de les faire rentrer dans les voies de la vertu. C'est ce qui lui faisoit souvent pousser des soupirs vers le Ciel ; & quoiqu'il fût âgé de 50. ans, & le maître de l'Empire, il persévéra jusqu'à la mort dans la pratique de tous les devoirs que prescrit la pieté filiale.

Il fait voir ensuite les égards extraordinaires qu'il eut pour son frere nommé *Siang*, Prince dénaturé, qui avoit plusieurs fois attenté à la vie de l'Empereur son frere. Loin de punir son crime, lorsqu'il en eut le pouvoir, il le combla d'honneurs, de bienfaits, & de richesses.

L'Empereur *Yao* étant prêt de mourir, laissa l'Empire à son Ministre *Chun*, préférablement à son fils, en qui il ne trouvoit aucune des qualitez necessaires pour bien gouverner : surquoi un des Disciples de Mencius lui demande, s'il est au pouvoir d'un Empereur de priver ainsi son fils de l'heritage paternel.

Non, repondit Mencius, c'est le Ciel qui en dispose, c'est le Ciel qui a donné l'Empire au Prince *Chun* : l'Empereur *Yao* n'a fait que le proposer au Ciel, le Ciel l'a agréé; les Peuples frappez de l'éclat de ses vertus, se sont soumis sans peine à cet ordre du Ciel, & sont venus en foule reconnoître le nouvel Empereur. Ce concours des suffrages, ce mouvement unanime de toutes les parties de l'Etat n'a rien de naturel, & ne peut être que l'effet d'une volonté superieure, qui preside aux évenemens. C'est une chose certaine, ajoûte-t'il, qu'on ne doit attribuer qu'aux ordres du Ciel, les évenemens dont on ne voit point la cause. Du reste, le Ciel ne rejette du Trône de leurs peres, que les enfans indignes de le posseder; tels que furent les Empereurs *Kié* & *Tcheou*, que leur tyrannie avoient rendu des objets d'horreur.

Il louë encore la modestie & le désintéressement d'un sage nommé *Y yn*. C'é-

toit un simple Laboureur, mais qui étoit en grande réputation dans l'Empire, à cause de sa sagesse & de sa vertu. Le Prince *Tching tang*, qui en avoit souvent entendu parler avec de grands éloges, voulut profiter des conseils d'un homme si éclairé, & l'attirer à sa Cour. Il lui envoya des Ambassadeurs avec de magnifiques présens, pour l'inviter à venir fixer sa demeure dans son Palais. *Y yn* ne parut nullement touché ni des présens qu'il refusa, ni d'une Ambassade si honorable. Il y a, dit-il, dans les offres & la proposition que vous me faites, dequoi flatter un homme qui auroit des vûës ambitieuses : mais pour moi qui ne désire rien en ce monde, pourrois-je renoncer au repos de ma solitude, & au plaisir de chanter les vers des anciens sages, de lire leur Livre, & de me former sur leurs éxemples, pour me jetter dans le tumulte d'une Cour, & essuyer les peines & les chagrins inséparables du maniment des affaires publiques.

Le Prince fut fort surpris, quand on lui rendit la réponse du Laboureur. Un tel mépris des honneurs & des richesses, lui fit souhaitter avec encore plus d'ardeur, d'avoir auprès de sa personne un homme de ce caractere : il lui envoya jusqu'à trois fois d'autres Ambassadeurs, pour lui faire de nouvelles instances. Alors le sage *Y yn* conçut qu'un Prince qui le recherchoit avec tant d'empressement, ne pouvoit manquer d'avoir des vûës très-droites & très-utiles au bien de ses Peuples : sans doute, dit-il, que le Ciel m'a donné plus d'intelligence qu'au commun des homm[illegible] fin que je répande ma doctrine, & que le Prince aidé de mes conseils, fasse revivre par l'équité de sa conduite, les vertus presqu'éteintes de nos anciens Empereurs.

Ce motif fit plus d'impression sur lui, que les honneurs & les présens qu'il dédaigna : il se rendit à la Cour du Prince *Tching tang* ; & ce furent ses avis qui determinerent ce Prince à déclarer la guerre au tyran *Kié*, & à délivrer les Peuples de la cruelle oppression, qui les faisoit gémir depuis si long-tems.

Mencius fait ensuite cette refléxion : les sages, dit-il, tiennent souvent des routes différentes ; les uns s'insinuent dans le Palais des Princes, les autres s'en éloignent : les uns ne refusent point les honneurs & les dignitez, les autres les craignent & les méprisent. Mais dans cette diversité de conduite, ils n'ont tous qu'un même but, qui est de pratiquer la vertu, & de mener une vie irréprochable.

Il finit ce chapitre par détromper un de ses Disciples, qui ajoûtant foi à des bruits populaires, croyoit que quelques sages s'étoient abbaissez jusqu'à prendre des Emplois vils & méprisables chez les Princes, afin de se faire connoître, & de se frayer un chemin aux Dignitez : il lui fait voir que ce sont autant de fables inventées par des gens, qui cherchoient des exemples pour justifier les lâchetez & les bassesses, par lesquelles ils s'efforçoient de mériter la protection des Grands.

CHAPITRE QUATRIE'ME.

IL dit d'abord que les anciens sages n'avoient en vûë dans leur conduite que l'honnêteté & l'equité; que cependant leurs manieres de penser, d'agir, & de vivre, étoient differentes. Le Prince *Pe y* par exemple, ne pouvoit jetter les yeux sur un objet tant soit peu indécent, ni prêter l'oreille à une parole malséante: qu'un Prince eût peu de vertu, il refusoit d'être à son service: que le peuple manquât de docilité, il l'abandonnoit: lorsqu'un Etat étoit paisible & & tranquille, il exerçoit volontiers les Charges ausquelles on l'élevoit: mais pour peu qu'il y eût d'agitation & de trouble, il se demettoit de son emploi.

Le sage *Y yn* pensoit autrement: y a-t il un Roi si vicieux, disoit-il, auquel on ne puisse rendre service? Y a-t-il un peuple si indocile, qu'on ne puisse gouverner? On ne doit point refuser les Magistratures, ajoûtoit-il, ni quand l'Etat est tranquille, ni quand il est agité de troubles. Pendant la paix, le sage a le loisir d'enseigner la vertu: durant les troubles, il s'applique à les appaiser.

Après avoir dit qu'un Ministre doit se former sur les anciens sages, qui ont donné des exemples d'integrité, de générosité, de force, & de prudence: il rapporte en détail les Charges & les Dignitez, qui étoient autrefois dans l'Empire & dans chaque Principauté, & les revenus qu'on assignoit à ceux qui possedoient ces Dignitez.

Il enseigne ensuite à un de ses Disciples la maniere dont il doit se comporter avec ses amis: quelque supériorité que vous ayez sur eux, lui dit-il, soit par votre âge, soit par vos Dignitez, soit par votre naissance, & vos alliances illustres; ne les traittez jamais avec des manieres fieres & hautaines; mais traittez-les comme vous feriez des égaux. Il lui cite sur cela des exemples de grands Mandarins, de Rois, & d'Empereurs-mêmes, qui recherchoient l'amitié des sages, & qui descendant du haut rang, auquel ils étoient élevez, les traittoient avec honneur & avec distinction. Tel étoit le Roi de *Tsin*, qui rendant visite au Docteur *Hai tang* n'osoit entrer dans sa maison, ni s'y asseoir, ni manger avec lui, qu'il n'en eût obtenu auparavant la permission. Tel étoit l'Empereur *Yao* qui vivoit familierement avec son premier Ministre *Chun*, jusqu'à le faire manger à sa table.

Le même Disciple lui demandant quelle devoit être la vûë d'un homme sage qui aspire aux Dignitez? C'est, repond Mencius, de cooperer au bon gouvernement d'un Etat: que s'il est pauvre, & qu'il ne cherche qu'à subvenir à ses besoins, il doit se contenter des postes les moins relevez, sans porter ses vûes aux Dignitez les plus considerables. Il a dequoi vivre, & cela doit suffire. Il rapporte à ce sujet l'exemple de Confucius, qui se trouvant dans une pauvreté extrême, ne rougit point d'accepter l'Intendance du Parc Royal. Plus mon emploi est vil & méprisable, disoit-il, plus il est aisé à faire. Pourvû que les troupeaux du Roy soient en bon état, j'ai rempli tous mes devoirs, & l'on n'a rien davantage à me demander.

Il pose pour principe qu'un sage qui n'a point d'emploi à la Cour, ne doit point y aller, quand même le Roi l'envoyeroit chercher; sur quoi son Disciple lui objecta, qu'un Roi qui ordonneroit à un de ses sujets d'aller à la guerre, seroit obligé d'obeir; & que de même un homme sage, que son Prince veut entretenir, doit aller le trouver, quand il lui fait l'honneur de l'appeller.

Il y a de la différence, répond Mencius, car pour quelle raison croyez-vous qu'un Roy souhaitte de voir & d'entretenir un sage? C'est pour profiter de ses lumieres, pour le consulter dans des affaires épineuses, pour écouter & suivre ses avis: il le regarde donc comme son Maître, & il se regarde lui-même comme son Disciple. Les loix de l'honnêteté & de la bienséance permettent-elles qu'un Disciple envoye chercher son Maître? Et par la même raison, le Maître ne pécheroit-il pas contre ces loix, s'il exécutoit un pareil ordre? Un Prince ne se dégrade point quand il rend visite au Maître de la sagesse, parce qu'il observe les cérémonies prescrites, qui veulent qu'un Disciple se comporte de la sorte à l'égard de son Maître. Un Prince qui veut profiter des entretiens d'un sage, s'il manque à observer cette loi de politesse & de déférence, c'est comme s'il l'invitoit à entrer dans sa maison, & qu'il lui fermât la porte.

Mais, reprit le Disciple, j'ai lû que Confucius ayant été appellé par le Roy de *Lou*, vôla aussi-tôt au Palais, [illegible] attendre qu'on apprêtât son Char: ce modéle des sages fit-il en cela une action indécente?

En ce tems-là, répondit Mencius, Confucius étoit premier Ministre du Royaume: le Roy avoit droit de faire venir son Ministre; & le devoir du Ministre étoit d'obéir le plus promptement qu'il étoit possible. Il n'en est pas de même d'un sage, qui n'étant revêtu d'aucune dignité, n'est pas sujet à la même loi.

Enfin Mencius finit ce chapitre, en disant que quand le Prince tombe dans quelque faute, soit dans le mauvais choix qu'il fait des Mandarins, soit dans les ordres qu'il donne pour le gouvernement de son Etat; un Ministre est obligé de l'avertir avec tous les ménagemens qui conviennent à sa dignité: que si son premier avis n'a aucun succès, il doit le réïtérer jusqu'à trois fois; & que si le Prince persiste à n'en vouloir pas profiter, il doit renoncer à son emploi, & se retirer de la Cour.

CHAPITRE CINQUIE'ME.

MENCIUS ayant dit que la nature est droite d'elle-même, & qu'elle porte à la vertu; son Disciple *Kao tsee* lui propose diverses difficultez. J'ai toûjours crû, dit-il, que la nature n'étoit pas mauvaise: mais il me semble qu'elle est comme indifférente, & également portée vers le bien ou vers le mal. Je la compare, ajoûte-t'il, à l'eau qui tombe du Ciel dans un large fossé, si elle n'y trouve point d'issuë, elle y demeure sans mouvement: si elle en trouve, ou du côté de l'Orient, ou du côté de l'Occident, c'est-là que se porte son cours. De même la nature de l'homme ne me paroît ni bonne ni mauvaise: elle est dans un état d'indifférence, & ce sont les bonn[illegible] les mauvaises mœurs qui la déterm[illegible] au bien ou au mal.

Je le veux, répondit *Mencius*, que l'eau soit également disposée à couler, soit vers l'Orient, soit vers l'Occident: mais l'est-elle de même, pour s'élever en l'air, ou pour tendre en bas? Sa gravité naturelle ne l'entraîne-t'elle pas vers les lieux bas? La nature humaine a un égal penchant pour la vertu. Mais comme on voit que l'eau ne suit plus sa pente naturelle, lorsqu'une digue s'oppose à son cours, & la fait remonter vers sa source; de même les passions qui s'élevent dans le cœur de l'homme, & qui l'agitent sans cesse, lorsqu'il ne sçait pas les gouverner, arrêtent tout-à-fait ce penchant de sa nature qui le porte vers le bien.

Il réfute ensuite l'opinion de son Disciple, qui faisoit consister la nature de l'homme dans la vie, & dans la faculté qu'il

qu'il a de connoître, de sentir, & de se mouvoir. Si cela étoit, dit-il, en quoi la nature de l'homme différeroit-elle de la nature de la bête? Puis il montre que c'est dans la raison qu'elle consiste; que la raison est le principe de la piété & de l'équité, & que ces deux vertus sont comme deux proprietez inséparables de la nature humaine. Il le prouve par le respect qu'on doit aux personnes âgées : c'est-là un genre d'équité, qui ne consiste point dans le grand âge, qui a droit d'être respecté : car ce droit est extrinseque à la personne qui rend le respect ; mais qui consiste dans la connoissance qu'il a de ce droit, & dans l'affection du cœur : l'une & l'autre sont intrinseques à la nature humaine.

J'avoüe, poursuit-il, qu'il n'est pas aisé de connoître la nature de l'homme en elle-même ; mais pour juger qu'elle est bonne & droite, il ne faut qu'examiner le penchant & l'inclination qui y réside. Tout homme a naturellement de la compassion pour les malheureux, de la pudeur qui l'éloigne des actions honteuses, du respect pour ceux qui sont au-dessus de lui ; du discernement pour distinguer la vérité de la fausseté, l'honnêteté de l'infamie. Ce sentiment de compassion s'appelle piété ; ce sentiment de pudeur s'appelle équité : ce sentiment de respect se nomme honnêteté : enfin ce discernement naturel est ce que nous appellons prudence. D'où viennent ces quatre sentimens à l'homme? Ce n'est pas des causes extérieures. Ils sont donc infiniment unis à sa nature. Mais le malheur est que la plûpart des hommes négligent cette droiture naturelle qu'ils ont reçûë du *Tien*, & n'y font pas même attention : c'est pourquoi ils la perdent insensiblement, & se plongent ensuite dans toutes sortes de vices.

Ceux au contraire qui la cultivent, la perfectionnent de jour en jour, & se rendent célébres par leur vertu & leur sagesse. Vous semez le même bled dans une même terre & dans la même saison : cependant au tems de la moisson, la recolte se trouve différente : c'est pourtant la même nature de bled ; mais c'est que la culture n'a pas été égale de la part du Laboureur. On voit dans chaque membre de l'homme la même inclination naturelle pour son objet : tous les yeux, par exemple, sont également touchez de la beauté ; toutes les oreilles sont également frappées d'une excellente Musique ; tous les organes du goût savourent également un mêts exquis, d'où l'on juge qu'il y a une parfaite conformité dans les sensations de l'homme : seroit-il possible qu'il n'y auroit parmi eux que le cœur qui fût différent ? C'est ce qu'on ne peut pas dire.

Mais en quoi consiste cette ressemblance du cœur dans tous les hommes ? C'est dans la droite raison qui est par-tout la même. Que si l'on neglige d'entretenir ces lumieres de la droite raison ; si on cesse de cultiver ce penchant naturel, qui nous porte à la vertu, il en sera de même que d'une jeune plante qui se desseche, & qui meurt, si l'on n'a pas soin de l'arroser.

Quand je demeurois dans le Roïaume de *Tsin*, j'allois voir de tems en tems le Roi *Suen vang*, & je n'étois nullement surpris de l'aveuglement extrême où il étoit ; car il ne se donnoit pas la moindre peine pour perfectionner la droiture naturelle de son cœur. Vous plantez un arbre ; si après un jour de chaleur, qui le fait pousser, il survient dix jours de gelée, il n'est pas possible qu'il croisse, ou qu'il porte des fruits : mes conseils, mes instructions étoient à l'égard de ce Prince, ce qu'un jour de chaleur est à un jeune arbre. A peine avois-je le pied hors du Palais, qu'il étoit environné d'une foule de flatteurs, qui faisoient la même impression sur son esprit, que les dix jours de gelée font sur cet arbre. Aussi dès que je m'apperçus de l'inutilité de mes soins, & du peu de profit que ce Prince retiroit de mes enseignemens, je l'abandonnai à lui-même.

C'est ainsi que la plûpart des hommes renversent l'ordre de la nature, & s'aveuglent eux-mêmes, en éteignant les lumieres de leur raison, & en se livrant aux plaisirs. C'est ainsi qu'ils négligent la droiture naturelle, qui est neanmoins quelque chose de plus précieux que la vie, puisqu'un homme raisonnable choisira plûtôt la mort, que de commettre une action injuste & contraire à la raison.

N'est-il pas étrange, poursuit *Mencius*, que l'homme étant composé de deux parties, l'une très-noble, qui est l'esprit, *l'autre très-vile, qui est le corps*, il donne toute son attention à cette partie de lui-même, qui est si méprisable, tandis qu'il néglige la plus noble, qui devroit l'occuper tout entier, puisque c'est elle qui le distingue des bêtes? Que penseroit-on d'un Jardinier, qui laisseroit sans culture ces arbres admirables nommez *Nga* & *Kia*, qui sont si utiles aux hommes, tandis qu'il donneroit tous ses soins à de vils & inutiles arbustes?

CHAPITRE SIXIE'ME.

MENCIUS établit ce principe, qu'il y a des usages communs à tous les hommes, qui se doivent observer; mais que cependant il y a des cas particuliers, où l'on peut s'en dispenser; qu'il y a de même des loix générales; mais que ces loix générales ne laissent pas d'avoir leurs exceptions. Je ne puis, lui disoit-on, avoir les alimens nécessaires pour me conserver la vie, si je garde les loix de l'honnêteté & de la civilité, établies dans le commerce des hommes; puis-je violer ces loix, pour ne pas mourir de faim?

Sans doute, repond *Mencius*. Ce qu'il y a de plus important dans la recherche des alimens, c'est de conserver sa vie, & de prévenir la mort; ce qu'il y a de moins important dans les regles de la civilité & de la politesse, c'est de ne rien faire contre ces régles, lorsqu'il s'agit de se procurer des alimens nécessaires. Or la nécessité de se conserver la vie, l'emporte sur ce qu'il y a de moins important dans les devoirs de l'honnêteté. C'est un cas particulier, qui ne détruit point l'usage commun: c'est une exception de la Loi, qui ne sert qu'à en confirmer davantage la généralité & l'étenduë.

Kiao frere cadet du Roi de *Tsao*, vint* un jour trouver Mencius, & lui parla ainsi: je ne puis pas comprendre ce que j'entens dire tous les jours; que tout homme peut se rendre semblable à ces fameux Empereurs *Yao* & *Chun*, dont la sagesse & la vertu m'ont toûjours parû inimitables: qu'en pensez-vous?

* C'est maintenant une Ville murée, qui est de la dépendance d'*Yen tche*, dans la Province de *Chan tong*.

Je pense, répondit *Mencius*, qu'il ne tient qu'à vous de vous rendre semblable à ces Héros: le pouvoir de les imiter ne vous manquera jamais; ce ne peut être que la volonté. Pourvû que vous le vouliez, vous y réüssirez. J'ai besoin pour cela de vos leçons, reprit *Kiao*; ainsi j'ai envie de fixer ici pendant quelque tems ma demeure, afin d'être auprès de vous, & d'entendre les instructions d'un si grand Maître.

Mencius entrevit peu de sincérité dans ce discours flatteur: le chemin de la vertu, lui répondit-il, est semblable à un chemin public; il n'y a personne qui l'ignore, & il n'est difficile à tenir qu'à ceux qui sont esclaves de leurs passions, & qui se plaisent dans leur esclavage. Comme ce ne sont point les lumieres qui vous manquent, vous pouvez retourner chez vous, & les réflexions que vous ferez, vous conduiront bien-tôt à la pratique de la vertu.

Mencius rapporte l'entretien qu'il avoit

eu avec le Docteur *Sung keng* : celui-ci lui ayant dit que la guerre étant sur le point de s'allumer entre les Rois de *Tsin* * & de *Tsou* *, il songeoit au moyen de pacifier ces deux Royaumes; qu'il alloit d'abord trouver le Roi de *Tsou*, & qu'il tâcheroit de le détourner de cette guerre, & de lui inspirer des sentimens de paix; que s'il ne gagnoit rien sur son esprit, il tourneroit ses pas du côté du Roi de *Tsin*, & qu'enfin il esperoit de gagner les bonnes graces de l'un ou de l'autre, & de les faire entrer dans des voïes de conciliation & d'accommodement.

* Maintenant la Province de *Chansi*.

* Maintenant la Province de *Hou quang*.

Mais quelle raison lui apporterez-vous, dit *Mencius*, pour les persuader, & les amener à votre sentiment? Je leur ferai voir, répondit *Sung keng*, que cette guerre ne peut être d'aucune utilité à leurs Etats, & qu'au contraire elle leur sera très-pernicieuse.

Je crains bien, reprit Mencius, que vous ne perdiez vos peines, si vous n'avez point d'autre raison à leur alléguer que leur propre interêt, & que vous ne parveniez point au but que vous vous proposez, qui est de tranquilliser ces deux Royaumes. Je veux que ce motif les porte à licentier leur troupes, & à mettre bas les armes. Mais qu'arrivera-t-il? On ne verra plus de sincérité & de candeur: les Capitaines & les Magistrats dans leur obéïssance au Prince, les enfans dans leur respect envers leurs parens, n'auront plus en vûë que leur avantage particulier: le propre interêt sera l'ame de la subordination, si nécessaire dans tout bon Gouvernement: la piété, l'honnêteté, l'équité, seront des vertus inconnuës: à la moindre apparence de gain, ce ne sera que querelles & disputes, chacun voulant l'emporter sur l'autre: de-là naîtront les dissensions, les haines, les fureurs, les meurtres, & le carnage: le propre interêt est la peste de la société humaine; & un Royaume où il se glisse, ne peut pas subsister long-tems.

Si vous voulez donc procurer la tranquillité de ces deux Royaumes, il faut faire goûter aux Princes qui les gouvernent, la beauté de la vertu, & sur-tout de la piété & de l'équité: s'ils prennent ces deux vertus pour la regle de leur conduite, ils perdront bien-tôt l'envie de se faire la guerre. Les Mandarins & le Peuple se conduiront par les mêmes regles, & dans le respect & l'obéïssance qu'ils doivent, soit à leur Prince, soit à leurs parens, ils ne consulteront que la piété & l'équité. Dès-lors on verra regner la sincérité, la candeur, la paix, la concorde, la vérité, la fidélité, & l'obéïssance. Ce sont ces vertus qui coupent la racine aux divisions, & qui établissent ou entretiennent la paix dans un Etat.

Il raconte ensuite le soin qu'avoient les anciens Empereurs, de visiter les divers Royaumes de l'Empire, & la peine qu'ils imposoient aux Princes, lorsqu'ils trouvoient que l'agriculture étoit négligée, que les sages étoient méprisez, que les vieillards n'étoient pas soulagez dans leurs miseres, ou qu'on élevoit aux Charges & aux Dignitez des hommes sans piété, qui véxoient le Peuple.

Puis il rapporte les Ordonnances qui concernoient ces Princes feudataires. S'ils manquoient à venir au tems marqué à la Cour Impériale, pour y rendre compte de leur administration, on les punissoit pour la premiere fois, en les abbaissant d'un degré de leur Noblesse. La seconde fois, on retranchoit de leurs revenus, & on diminuoit l'étenduë de leur domination. Enfin la troisiéme fois, l'Empereur envoyoit une armée, pour punir ce Roi rebelle, & le déposer de sa dignité. Souvent même il chargeoit de cette commission les Rois voisins, qui de concert faisoient marcher leurs troupes, & exécutoient les ordres de l'Empereur.

Il rapporte les sages réglemens que fit le Prince *Ven kung*, dans une occasion semblable. Il tint une assemblée d'Etats, où se trouverent tous les Princes feu-

dataires; & montant ſur une eſpéce de tribune, il lut publiquement l'ordonnance ſuivante, qui contenoit douze principaux articles, qu'on devoit inviolablement obſerver. Le premier, portoit peine de mort contre les enfans qui ne rendroient pas à leurs parens, le reſpect qui leur eſt dû. Le ſecond, défendoit de ſubſtituer une concubine à la place de la femme légitime, & pareillement de préférer le fils d'une concubine au fils de la femme légitime, pour le conſtituer héritier du Royaume. Le troiſiéme, ordonnoit d'honorer ſinguliérement les perſonnes diſtinguées par leur ſageſſe & leur mérite, & de leur aſſigner des penſions honnêtes pour leur ſubſiſtance. Le quatriéme, de reſpecter les vieillards. Le cinquiéme, de bien élever les enfans. Le ſixiéme, de ne point mépriſer les étrangers, mais de les recevoir avec bonté, & de les traitter avec honneur. Le ſeptiéme, de récompenſer d'une penſion héréditaire, ceux qui ont rendu quelque ſervice à l'Etat. Le huitiéme, de ne point conferer à un ſeul homme pluſieurs emplois ou dignitez. Le neuviéme, de n'élever aux Charges du Gouvernement, que ceux qui le méritent, & qui ont donné des preuves de leur capacité. Le dixiéme, ſi un premier Miniſtre ſe trouvoit coupable d'un crime digne de mort, de ne lui point faire ſubir cette peine, ſans en avoir donné avis à l'Empereur. Le onziéme, de ne point faire de digues, & de chauſſées dans un tems de ſechereſſe, pour retenir les eaux ſur ſes terres, & empêcher qu'elles ne coulent dans les Royaumes voiſins. Le douziéme, de ne point tranſporter à un autre ſon Royaume, ni en entier, ni en partie, ſans un exprès conſentement de l'Empereur.

Que la conduite du Ciel ſur les ſages & les Héros eſt admirable, pourſuit Mencius! *Chun*, cet illuſtre Empereur a été tiré de la charruë, pour monter [illegible] le Thrône: *Kao tſong* alla chercher par [illegible] des Maçons le ſage *Fou yue*, & lui fit quitter la truelle & le mortier, [illegible] lever à la premiere dignité de ſa Cour. *Kiao ke* de Cabaretier qu'il étoit, devint le Chef de tous les Conſeils du Prince *Ven vang*. *Ven kung* en tira un autre de priſon, pour le faire ſon premier Miniſtre. *Pe li hi* n'étoit qu'un petit Marchand; le Roy de *Tſin* * lui donna le premier rang dans ſa Cour; & il profita ſi bien de ſes conſeils, que nul Prince ne s'eſt acquis dans l'Empire une autorité & une réputation égale à la ſienne.

* Maintenant la Province de *Chanſi*.

Ainſi quand le Ciel deſtine un homme aux plus grands emplois, qui demandent une vertu extraordinaire, il ne manque pas de l'y diſpoſer par une ſuite d'adverſitez & de diſgraces, par la faim, par la pauvreté, par les fatigues, & par divers fâcheux évenemens. C'eſt dans le malheur que la vertu a coûtume de ſe recüeillir, & de réünir toutes ſes forces, pour lutter contre la mauvaiſe fortune. Un ſage ne connoîtroit pas juſqu'où peut aller ſa fermeté & ſa conſtance, s'il n'étoit pas mis à ces ſortes d'épreuves.

C'eſt auſſi ce qu'on voit arriver dans le gouvernement des Royaumes. Un Prince qui manque de ſages Miniſtres propres à maintenir la vigueur des loix, & à le redreſſer lui-même, s'il s'égare, tombe bientôt dans les piéges que lui tendent ſes Courtiſans, & cette foule de flatteurs, dont les Cours fourmillent. Il abandonne le ſoin de ſon Etat, pour ſe livrer tout entier aux vains amuſemens, à l'oiſiveté, à la molleſſe, & aux plus criminelles délices; & de-là naiſſent les plaintes, les murmures, les émotions populaires, les révoltes contre l'autorité, & enfin le renverſement des Rois & des Royaumes. D'où l'on peut juger que les chagrins, les peines, les diſgraces conduiſent ſouvent à une vie heureuſe; & que la proſpérité, la molleſſe, & les délices conduiſent encore plus ſouvent à une mort malheureuſe.

CHAPITRE

CHAPITRE SEPTIE'ME.

MENCIUS dit dans ce Chapitre que pour bien servir le Ciel, il faut 1°. Garder son cœur, & ne pas souffrir qu'il s'épanche trop au dehors, & qu'il se répande sur des choses vaines & frivoles.

2°. Suivre la droite raison dans toute sa conduite, n'aimer que ce qui lui paroît aimable, & ne rien faire que ce qu'elle prescrit; qu'un sage ne pense point aux bornes plus ou moins étroites de sa vie, qu'il sçait que le nombre de ses jours est fixé par le *Tien*, & qu'il n'a d'attention qu'à bien regler ses mœurs; qu'on cherche avec beaucoup de peine les honneurs & les richesses, & que cette peine est presque toûjours inutile, parce que ce qui est l'objet de nos désirs & de nos recherches, est hors de nous; mais qu'il n'en est pas de même de la vertu, que le principe qui la produit est au-dedans de nous-mêmes, & que nous l'obtenons, dès que nous la cherchons avec un cœur droit & sincere.

Après quoi il donne quelques instructions à un de ses Disciples, qui faisoit profession d'enseigner la sagesse. Vous aimez, lui dit-il, à vous insinuer dans les Palais des Princes, pour y répandre votre doctrine; mais pour vous y comporter en homme véritablement sage, il ne faut pas que le bon ou le mauvais succès des soins que vous prendrez, trouble tant soit peu la paix interieure de votre ame; qu'on soit docile à vos instructions, ou qu'on les méprise, votre conduite doit toujours être égale & uniforme.

Parmi le grand nombre de personnes qui cherchent à s'établir dans les Cours des Princes, j'en distingue de quatre sortes: les uns qui y sont parvenus par toutes sortes d'intrigues, n'ont en vûë que de leur complaire, & de se rendre agreables par des airs enjoüez, & par de basses flatteries: les autres se proposent uniquement de maintenir le Royaume en paix, & d'en écarter toutes les sources de divisions. Il y en a quelques-uns qu'on peut appeller des hommes du Ciel, parce qu'ils sont tout occupez de suivre les Loix du Ciel. S'ils prévoyent que leur doctrine sur le reglement des mœurs & le bon Gouvernement sera profitable aux Rois & aux peuples, ils acceptent volontiers les Charges & les Dignitez. Si au contraire ils ont lieu de croire que leur doctrine sera peu suivie, ils s'éloignent des Palais des Princes, pour mener une vie obscure & retirée. Enfin il y en a quelques autres, qu'on peut regarder comme des Heros. Ce sont ceux dont la vie est si bien reglée, qu'ils entraînent les Princes par leur exemple, & les forcent en quelque sorte de les imiter.

Trois choses, poursuit *Mencius*, causent de la joie à l'homme véritablement sage. 1°. La bonne santé de son pere & de sa mere, & l'union qui regne dans sa famille: 2°. Lorsqu'il eleve les yeux vers le Ciel, de ne trouver rien dans son cœur qui soit répréhensible; & lorsqu'il les baisse vers les hommes, de ne voir rien dans ses actions dont il puisse rougir. 3°. De pouvoir inspirer aux peuples par ses entretiens & par ses exemples le desir de se perfectionner dans la vertu. Il ne fait pas consister son bonheur, comme vous voyez, dans la possession des honneurs & des richesses. Fût-il le maître de s'établir un florissant Royaume dans le cœur de l'Empire, & de se soûmettre tous les peuples qui sont entre les quatre Mers, ce n'est point là ce qui feroit sa béatitude. Tout ce qui lui est extérieur, honneurs ou mépris, richesses ou pauvreté, n'est pas capable de lui donner de la joie ou du chagrin. Son plaisir est de cultiver & de perfectionner les vertus qu'il a reçûës de la nature, la piété, l'équité, l'honnêteté, & la prudence. Ces vertus,

quand elles ont pris de fortes racines dans son cœur, se produisent au-dehors par la sérénité de son visage, par la modestie de sa contenance, de ses gestes, de sa demarche, & de toutes ses actions : toutes les parties de son corps suivent l'impression que leur donne la vertu qui réside en son cœur.

La mémoire du Prince *Ven vang*, continue-t'il, sera toûjours en vénération : on ne cesse de loüer sa piété, sa clémence, & le soin qu'il prenoit des pupilles, des veuves, des orphelins, & des vieillards. Est-ce à dire qu'il étoit attentif à envoyer tous les jours les alimens nécessaires à chaque famille ? Il n'auroit pû y suffire.

Voici donc le moyen qu'il prit pour soulager la pauvreté de ses peuples, & sur-tout de ceux qui n'étoient pas en etat de fournir à leurs besoins, par leur foiblesse, ou par leur grand age. Il assigna cinq petits arpens de terre à chaque Pere de famille, pour s'y construire une maison, & former des Jardins : il ordonna qu'on y plantat des mûriers, afin que les femmes pussent de leurs feuilles nourrir des vers à soye : par-là les vieillards avoient des étoffes pour se vêtir, & se garantir du froid. De plus il voulut que chaque maison eût des poules & des cochons. Enfin il lui donna une certaine quantité d'arpens de terre, que les enfans qui étoient forts & robustes, devoient labourer. Et par ce sage Reglement le bon vieillard avoit de quoi se nourrir lui & toute sa famille. Quand le Prince eut ainsi pourvû aux besoins de son peuple il le trouva & plus docile à écouter ses préceptes, & plus attentif à les suivre.

Qu'on connoît mal la vraye vertu, s'écrie-t'il encore ? Ce qui aveugle la plûpart des hommes, c'est l'horreur qu'ils ont du mépris & de la pauvreté, & l'ardeur avec laquelle ils se portent vers les honneurs & les richesses. Qu'un homme soit affamé, les viandes les plus in pides seront de son goût : il semble q sa langue & son palais ne puissent plus juger des saveurs. La faim d[illegible] des richesses produit le même effet sur le cœur de l'homme.

Vous avez entendu parler du celebre *Lieu hia hoei*, qui étoit un modele de douceur & d'affabilité : ni la plus affreuse indigence dont on l'eût menacé, ni la premiere Dignité de l'Empire dont on l'eût flatté, n'auroient jamais pû le faire pancher tant soit peu du côté du vice, ni le détourner d'un seul pas du chemin de la vertu. C'est un grand ouvrage que l'etude de la vertu : il ne faut pas le commencer, si l'on manque de constance, pour travailler toûjours jusqu'à ce qu'on ait achevé. Celui qui s'applique à cette etude, est semblable à un homme qui veut creuser un puits. Après avoir foüi la terre jusqu'à la profondeur de neuf perches, s'il se lasse, s'il abandonne son travail, il ne découvrira pas la source qu'il cherche, & ses peines précédentes seront perdues : il en est de même de la recherche de la vertu : si l'on perd courage au milieu du travail, & si l'on ne continuë pas ses soins jusqu'à ce que l'on en ait acquis la perfection, non-seulement on n'y parviendra jamais; mais on rendra vaines & infructueuses toutes les peines qu'on aura prises.

Quand *Y yn* ce fameux Ministre de l'Empire, vit que l'Empereur *Tai kia* dégeneroit des vertus du Prince *Tching tang* son grand-pere, il le fit descendre du Trône, dont il se rendoit indigne, & le renferma dans un Palais secret, où étoit le mausolée de son grand-pere. Cette action lui attira un applaudissement général. Ce Prince à la vûë des cendres de ce Héros dont il étoit issu, rentra dans lui-même, se reprocha le dereglement de sa vie, detesta ses vices, & s'appliqua sérieusement à l'etude de la sagesse. Dès que le Ministre se fut assûré de son changement, il le retira du Palais, & le retablit sur le Trône. Ce fut un nouveau sujet de joie pour le peuple, qui applaudit également, & à la sagesse du Ministre, & à la docilité du jeune Empereur.

Mais quoi, dit un de ses *Disciples*,

cet exemple est-il à imiter? Si un sage Ministre servoit un Prince dereglé, lui seroit-il permis de le suspendre de ses fonctions Royales? Sans doute, répondit *Mencius*, s'il avoit la même autorité, & des intentions aussi pures que le Ministre *Yyn*. Dans tout autre cas il seroit regardé comme un brigand & un rebelle, & il n'y auroit point de loix assez séveres, pour punir son crime.

J'ai lû dans le Livre *Chi king*, reprit le même Disciple, que celui qui ne travaille point, ne doit pas manger. Aussi n'y a-t'il personne qui n'ait une occupation; les Princes, les Magistrats, les Laboureurs, les Artisans, les Marchands, tout le monde travaille. Mais que fait un sage, qui n'entre point dans le Gouvernement? Sa vie me paroit assez inutile, & cependant il reçoit des appointemens du Prince, qui ne servent qu'à l'entretenir dans une vie oisive.

Comptez-vous pour rien, répondit *Mencius*, les instructions, les enseignemens, & les exemples qu'il donne. Si un Roi en profite, tout le Royaume s'en ressent? On y voit regner la tranquillité, l'opulence, le respect filial, la candeur & la sincerité: peut-on regarder comme inutile un homme qui procure un si grand bien à l'Etat?

Enfin le même Disciple, qui trouvoit la morale de *Mencius* trop austere, lui parla ainsi: la route que vous nous tracez pour parvenir à la perfection, est belle; mais elle est trop élevée, & il en est peu qui osent se flatter d'y atteindre. Que ne la rendez-vous plus facile? Vous auriez un plus grand nombre de Disciples.

Il n'y a point d'Artisan, répondit *Mencius*, qui enseignant son art, ne suive une methode fixe, & certaines regles immuables, ausquelles il ne lui est pas permis de toucher, & vous voulez qu'un Maitre de la sagesse, qui enseigne la voie de la perfection, ait une doctrine variable, qu'il la rende conforme au gré & au caprice de ceux qui l'écoutent? Il trahiroit sa profession, s'il en étoit capable, & il cesseroit d'être le Maitre de la sagesse.

CHAPITRE HUITIE'ME.

MENCIUS s'entretenant avec son Disciple *Kung sun cheou* sur le Roi de *Guei*, appellé *Hoei vang*, dit que ce Prince n'avoit point de vraie pieté; qu'il avoit de la compassion pour les bêtes, & qu'il étoit cruel envers les hommes. En voulez-vous la preuve, ajoûte-t-il? Ce Prince transporté du désir d'aggrandir ses Etats, & de s'enrichir des troupeaux de ses voisins, livroit de sanglantes guerres, & ses Peuples devenoient la victime de son ambition: bien qu'il vit la terre rougie de sang, & couverte des corps morts de ses Soldats, cet affreux spectacle ne le touchoit pas. Bien plus, aprés avoir vû une partie de son armée taillée en piéces; loin d'en sauver les debris, il ralloit le reste de ses Soldats, les menoit de nouveau au combat, & plaçoit à la tête de l'armée son fils, ses parens, & ceux en qui il avoit le plus de confiance. Il préferoit donc quelques acquisitions à la vie des personnes qui devoient lui être les plus cheres. Appellez-vous cela une vraie pieté? Ne me dites pas que Confucius, dans son Livre intitulé le *Printems* & l'*Automne*, fait l'histoire des guerres que les Princes se faisoient les uns aux autres. Ce Philosophe n'approuve la guerre que lorsqu'elle est juste, telle qu'est celle que l'Empereur entreprend pour punir un Prince rebelle: mais il blame & desapprouve les guerres injustes, telles que sont celles que les Princes se font, sans en avoir permission de l'Empereur.

Si quelqu'un, poursuit Mencius, va trouver un Prince & lui dit: je suis habile dans le metier de la guerre, je sçai ranger une armée en bataille; & que par

ce discours il engage le Prince à prendre les armes, & à porter la guerre chez ses voisins ; ne doit-on pas le regarder comme un homme alteré de sang, & un vrai perturbateur de la tranquillité publique ? Un Prince véritablement vertueux n'a pas besoin d'armes pour vaincre : sa vertu & la douceur de son gouvernement, sont plus propres à subjuguer les Royaumes, que les plus éclatantes victoires.

Il n'en faut point d'autre exemple que celui du Prince *Tchin tang* : tandis qu'il parcouroit les Provinces du Midi, les Provinces Septentrionales se plaignoient de sa lenteur. N'y a-t-il pas assez long-tems, disoient-elles, que nous gémissons sous l'oppression tyrannique d'un maître impitoyable ? Pourquoi notre libérateur tarde-t-il à venir à notre secours ? Tous les Peuples de l'Empire lui tendoient les mains, & n'attendoient que sa présence pour se soumettre à ses Loix.

Ce que j'appelle vertu dans un Prince, c'est celle qui éclatoit dans ce sage Heros le Prince *Chun*. Dans les premiers tems de sa vie privée, quoiqu'il fût si pauvre, qu'à peine avoit-il un peu de ris, & quelques légumes pour vivre, il étoit content de son sort. Quand il fut Empereur, cette dignité suprême ne lui enfla pas le cœur ; ni la pourpre, ni les delices de la Cour, ni tous les autres enchantemens du Trône ne purent le séduire. Il possédoit tous ces biens, comme s'il ne les eût pas possédez ; & ce fut cette sagesse, & cette integrité d'une vie toûjours uniforme, qui lui gagna absolument tous les cœurs.

Mais, me direz-vous, nous ne sommes plus dans les mêmes tems, ils ont bien changé, la corruption des mœurs est devenue presque générale : comment résister au torrent ? Vains prétextes ! une grande stérilité fera-t-elle mourir de faim un homme riche ? De mêm[e] [un] siecle corrompu ne changera jam[ais le] cœur d'un homme solidement vertueux

Ensuite venant à la piété [q]u'il doit guider un Prince dans le Gouvernement de ses Peuples, il établit l'ordre qu'il doit garder dans la levée des Tributs : le Tribut de la soye ne se doit lever que dans l'Eté ; celui du mil & du ris, dans l'Automne ; & les corvées publiques ne doivent s'exiger que pendant l'Hyver. Si un Prince confond cet ordre, s'il demande deux sortes de Tributs dans la même saison, il réduira son Peuple à la misere, il le fera périr de faim ; les Peuples se disperseront, & iront chercher à vivre dans d'autres Provinces, & son Royaume dépeuplé périra par l'avarice du Prince qui le gouverne.

Il y a trois choses, ajoûte-t-il, qui doivent être plus chéres & plus précieuses à un Prince, que l'or & les pierreries. 1°. Le Royaume qu'il a reçû de ses ancêtres. 2°. Les Peuples qui sont confiez à ses soins. 3°. La science de les bien gouverner. Il possédera cette science de bien gouverner les autres, s'il a appris à se gouverner lui-même, & à veiller sur les mouvemens de son cœur, pour s'en rendre le maitre. Il en sera bientot le maitre, s'il en sçait diminuer les desirs.

Puis il vient au choix que Confucius faisoit de ses Disciples : il vouloit, dit-il, qu'ils eussent de grands sentimens, un grand courage, & de la constance dans les bonnes résolutions qu'ils avoient prises : il avoit horreur de ces faux sages, qui n'étoient habiles que dans l'art de feindre & de dissimuler, & qui par de simples dehors, & de vaines apparences de vertu, ne songeoient qu'à s'attirer les éloges & l'approbation de leurs Concitoyens, sans se mettre en peine de les mériter par des actions véritablement vertueuses.

Enfin, il finit ce Chapitre & son Livre, en faisant voir que ce grand art de bien gouverner & de bien vivre, ne subsisteroit plus il y a long-tems, s'il n'y avoit eu par intervalle de grands personnages, qui ont eu soin de le transmet

tre à la postérité. Les Empereurs *Yao* & *Chun* en ont été les premiers maîtres & les premiers modeles, de même que leurs Ministres *Yu* & *Kao yao*. 500. ans après est venu l'Empereur *Tching tang*, lequel avec le secours de ses Ministres *Y yn* & *Lay chu*, a fait revivre ces grandes maximes qu'on avoit presque oubliées. On compte encore environ 500. ans jusqu'au Prince *Ven vang*, qui les remit de même en vigueur. Enfin, il s'est écoulé encore 500. ans jusqu'à Confucius, qui a comme ressuscité l'ancienne Doctrine, & qui lui a donné un nouveau jour par la sagesse de ses réflexions & de ses maximes.

HIAO KING.

OU

DU RESPECT FILIAL.

Cinquiéme Livre Classique.

Ce petit Livre ne contient que des réponses que Confucius fit à son Disciple *Tseng* touchant le devoir des enfans envers leurs parens. Il pretend prouver que ce respect filial est le fondement du sage gouvernement de l'Empire; & pour cela il entre dans le detail de ce que doit à ses parens un fils de quelque condition qu'il soit, soit Empereur ou Roy, soit premier Ministre ou Lettré, soit enfin qu'il soit dans le rang du simple peuple. Ce Livre est fort court, & il ne consiste qu'en 18. très-petits articles.

Dans le premier article, il dit à son Disciple que la haute vertu des anciens Empereurs, qui avoient fait regner de leur tems la paix, la concorde, & la subordination dans tout l'Empire, tiroit sa source de leur respect filial, qui est la base & le fondement de toutes les vertus.

Dans le 2^e^. 3^e^. 4^e^. 5^e^. 6^e^. il fait voir que quelque rang qu'on tienne, & à quelque dignité qu'on soit élevé, on est obligé à ce respect filial: que l'Empereur & les Grands donnant aux peuples l'exemple de leur amour & de leur vénération pour leurs parens, il n'y a personne parmi le Peuple qui ose avoir du mépris & de l'aversion pour eux; que par ce moyen la subordination est gardée dans un Royaume, & que cette subordination produit nécessairement la paix & la tranquillité.

Dans le septiéme, il dit que le respect filial est d'une étenduë très-vaste; que cette vertu s'éleve jusqu'au Ciel, dont elle imite les mouvemens réguliers; qu'elle embrasse toute la terre, dont elle imite la fécondité; qu'elle trouve son objet dans les actions communes des hommes, puisque c'est par les actions ordinaires qu'elle s'exerce; que quand elle est bien établie dans un Royaume, on n'y voit ni troubles, ni procès, ni querelles; & que, quand la paix regne dans chaque famille, tous les sujets d'un Prince sont doux, équitables, ennemis de tout different, & de toute injustice.

Dans le huitiéme, il fait voir que l'exemple du respect filial, donné par l'Empereur, ne manque jamais d'être imité par les Seigneurs & les Grands de l'Empire; que les Mandarins se forment sur la Cour; & que les Peuples imitent de même les Mandarins; & qu'ainsi la con-

duite de l'Empereur influant sur tous les membres de l'Etat, tout y est soumis, les loix sont observées, & les mœurs sont reglées.

Dans le neuviéme, *Tseng* demande à Confucius s'il n'y a pas quelqu'autre vertu plus grande que le respect filial. Confucius lui répond, que comme de toutes les choses produites rien n'est plus noble que l'homme; de même la plus excellente de toutes les actions de l'homme, c'est celle par laquelle il honore & respecte ses parens; que le pere est par rapport à son fils, ce que le Ciel est par rapport aux choses produites, & que le fils est à l'égard de son pere, ce que le sujet est à l'égard de son Roy; que celui qui n'aime point ses parens, péche contre la raison, & que celui qui manque à les honorer, péche contre l'honnêteté; qu'un Roy qui veut trouver de la soumission & de l'obéïssance dans ses peuples, ne doit rien faire de contraire à la raison ni à l'honnêteté, parceque ses actions servent de regle & de modele à ses sujets, qui ne lui seront soumis & obéïssans, qu'autant qu'ils auront de soumission & d'obéïssance à leurs parens.

Dans le dixiéme, il rapporte cinq devoirs de ce respect filial. Celui qui honore véritablement ses parens, dit-il, doit 1°. Les honorer dans l'intérieur de la maison. 2°. Se faire un plaisir de leur procurer tout ce qui est nécessaire à leur subsistance. 3°. Faire paroître dans son air & sur son visage, la tristesse qu'il ressent dans le cœur, lorsqu'ils sont malades. 4°. Prendre des habits de deüil à leur mort, & observer toutes les cérémonies prescrites pour le tems que dure le deüil; 5°. Leur rendre avec la plus scrupuleuse exactitude tous les devoirs funebres.

Dans le onziéme, il rapporte les cinq sortes de supplices, dont on punit les différens crimes: & il prétend qu'il n'y en a point de plus énorme que la désobéïssance d'un fils envers son pere. At[taquer] le Prince, poursuit-il, [c'est] ne vouloir point de supérieurs: éloigner les sages, c'est ne vouloir pas de maîtres; mépriser l'obéïssance filiale, c'est ne vouloir pas de parens, & voilà le comble de l'iniquité, & la source de tous les désordres.

Dans le douziéme, il fait voir qu'un Roy qui aime ses parens, n'a pas de meilleur moyen pour enseigner aux peuples l'amour qu'ils doivent à leur Souverain; qu'un Roy qui respecte ses freres aînez, n'a pas de meilleur moyen pour enseigner aux peuples le respect qu'ils doivent aux Magistrats; qu'un Roy qui observe exactement les cérémonies prescrites, c'est-à-dire, qui se comporte à l'égard de chaque personne de la maniere qu'il est marqué dans le Livre des Rits, n'a pas de meilleur moyen de faire fleurir les coûtumes de l'Empire, & d'y maintenir la paix & la tranquillité.

Dans le treiziéme, il dit qu'un Prince est parvenu à la perfection de la vertu, lorsque par son exemple il a établi dans tout son Empire ce respect & cet amour filial: & il cite les vers du *Chiking*, qui s'exprime ainsi: on ne doit appeller pere du peuple, qu'un Prince qui sçait se l'affectionner en reglant ses mœurs.

Dans le quatorziéme, il fait voir qu'il n'y a point de voye plus courte & plus sûre pour se faire une grande réputation, que d'être exact à tous les devoirs de la pieté filiale.

Dans le quinziéme, *Tseng*, fait cette question à Confucius: Je comprens la nécessité & les avantages du respect filial: mais oblige-t-il à obéïr aveuglément à toutes les volontez d'un pere? Confucius répond, que si un pere de même qu'un Prince, vouloit quelque chose de contraire à l'équité & à l'honnêteté; que s'ils tomboient l'un & l'autre dans quelque faute considérable; non seulement le fils ne devroit pas obéïr à son pere, ni le Ministre au Prince; mais qu'ils manqueroient à leur principal devoir, s'ils ne donnoient respectueusement les avis convenables à la faute

que le pere ou le Prince commettroient. Il dit ensuite qu'autrefois l'Empereur avoit à la Cour sept Admoniteurs, qui étoient chargez de lui faire des remontrances, & de l'avertir de ses fautes; qu'un Roy en avoit cinq; un premier Ministre en avoit trois; un Lettré avoit un ami, & un pere avoit son fils qui remplissoient l'un & l'autre ce devoir.

Dans le seiziéme, il dit que quoique l'Empereur soit élevé à la suprême dignité, & que tous les Peuples soient soumis à son autorité, il a cependant au-dessus de lui des parens, à qui il doit de l'honneur & de la vénération; que c'est pour cette raison qu'il paroît deux fois l'année dans la salle de ses ancêtres, dans une posture si respectueuse, afin que tout le monde connoisse combien il les honore.

*Dans le dix-*septiéme, il fait voir que le Prince & le Ministre doivent avoir l'un pour l'autre une bienveillance réciproque.

Dans le dix-huitiéme & le dernier article, il enseigne ce que doit observer un fils obéïssant, lorsqu'il rend les devoirs funébres à ses parens; son air, ses entretiens, ses vêtemens, ses repas, en un mot toute sa personne doit montrer au-dehors, quelle est la douleur dont son cœur est pénetré. Les Loix établies par les Anciens y mettent cependant des bornes. Elles veulent que le fils ne soit pas plus de trois jours sans manger; qu'il ne pousse pas le deüil au-delà des trois années; qu'on fasse un cerceüil & qu'il soit orné selon l'usage; qu'on y renferme le corps du défunt; qu'on serve des viandes auprès du cerceüil; qu'on y pleure; qu'on y gémisse; qu'on bâtisse un sépulchre décent, & qu'il soit fermé de murailles; qu'on y porte le cerceüil avec les cérémonies accoûtumées; qu'on y construise un édifice, où l'on s'assemblera deux fois l'année, au Printems & à l'Automne, pour y venir renouveller le souvenir du défunt, & lui rendre les mêmes devoirs qu'on lui rendoit pendant sa vie.

SIAO HIO

OU

L'ECOLE DES ENFANS.

Sixiéme Livre Classique.

CE Livre a été composé par le Docteur *Tchu hi*, qui vivoit au tems que regnoit la famille des *Song*, vers l'an de N. S. 1150. C'est une compilation des maximes & des éxemples, tant des anciens que des modernes. Comme il ne fait autre chose que citer ces diverses maximes & ces divers éxemples, il n'y a point d'autre ordre dans son ouvrage, que celui des Chapitres & des Paragraphes qui le partagent. Il parle sur-tout de l'établissement des écoles publiques; de l'honneur qu'on doit rendre aux parens, aux Rois, aux Magistrats, & aux personnes âgées; des devoirs du mari & de la femme; de la maniere de régler son cœur, les mouvemens du corps, son vivre, & ses vêtemens. Le but de l'Auteur est d'instruire la jeunesse, & de la former aux bonnes mœurs.

Cet ouvrage est divisé en deux parties; l'une qu'il appelle intrinséque ou

essentielle : l'autre qu'il nomme extrinséque ou accidentelle. Comme la plûpart de ces maximes se trouvent dans les Livres précédens dont j'ai déja parlé, je n'en rapporterai que quelques-unes de celles que l'Auteur [illegible] ées d'ailleurs, & je suivrai le même ordre des Chapitres & des Paragraphes.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Education de la Jeunesse.

IL cite le Livre des Rits, qui prescrit les régles suivantes, qu'on doit observer, pour bien élever ses enfans. Une mere dans le choix qu'elle fait d'une femme pour alaitter & instruire son enfant, ne doit jetter les yeux que sur une personne qui soit modeste, d'un esprit paisible, vertueuse, affable, respectueuse, exacte, prudente, & discrette dans ses paroles.

Dès qu'un enfant peut porter la main à la bouche, qu'on le sevrè, & qu'on lui apprenne à se servir de la main droite. A l'âge de six ans, qu'on lui enseigne les nombres les plus communs, & le nom des parties les plus considérables du monde ; à l'âge de sept ans, qu'on le sépare d'avec ses sœurs, & qu'on ne lui permette pas de s'asseoir, ni de manger avec elles. A l'âge de huit ans, qu'on le forme aux régles de la civilité & de la politesse qu'il doit garder, lorsqu'il entre ou qu'il sort de la maison, & lorsqu'il se trouve avec des personnes âgées. A neuf ans, on lui apprendra le calendrier. A dix ans, qu'on l'envoye aux écoles publiques, & qu'on ne lui donne point d'habits gonflez de coton : ils seroient trop chauds pour son âge. Le maître lui donnera la connoissance des Livres, & lui apprendra à écrire & à compter. A 13. ans, on lui fera étudier la musique, afin que chantant des vers, les sages maximes qui y sont renfermées, se gravent mieux dans sa mémoire. A 15. ans, il apprendra à tirer de l'arc & à monter à cheval. A 20. ans, on lui donnera le premier bonnet avec les cerémonies accoûtumées : il pourra porter des habits de soye & de fourrure, & il se donnera tout entier à l'étude jusqu'à 30. ans, qu'on le mariera * : il s'appliquera alors à bien gouverner sa maison, & il continuera à se perfectionner dans les Lettres. A 40. ans, il pourra être élevé aux Charges & aux Dignitez, mais on ne le fera point premier Ministre qu'il n'ait 50. ans. Qu'il se démette de son emploi, dès qu'il sera septuagénaire.

* La tume chan à pr on le rie bonh heur même dès l'âge de 15 ans si cela se peut commodément.

Pour ce qui est des filles, quand elles auront atteint l'âge de dix ans ; on ne les laissera plus sortir de la maison. On leur apprendra à avoir un air affable, à parler avec douceur, à filer, à devider de la soye, ou en écheveaux, ou en pelotons, à coudre, à faire des tissus de soye ou de chanvre : enfin, on les appliquera à tous les autres ouvrages propres du sexe ; & on les mariera à 20. ans.

Le premier Président du Tribunal suprême des Rits doit établir dans chaque district des Officiers, qui veillent à ce qu'on enseigne principalement trois choses aux Peuples. 1°. Les six vertus ; sçavoir, la prudence, la pieté, la sagesse, l'équité, la fidelité, la concorde. 2°. Les six actions loüables : sçavoir, l'obéïssance envers les parens, l'amour envers les freres, la concorde entre les proches, l'affection pour ses voisins, la sincérité en

tre les amis, & la miséricorde à l'égard des pauvres & des malheureux. 3°. Les six sortes de connoissances dont on doit s'instruire, & qui consistent à apprendre les rits, la musique, à tirer de l'arc, à monter à cheval, à écrire, & à compter.

La doctrine du Maître, dit un autre Livre, c'est la regle du Disciple. Quand je vois un jeune homme qui s'y rend attentif, & qui s'efforce de la mettre en pratique; qui écoute le matin les leçons de son Maître, & qui les lui répete le soir; qui se forme sur la conduite des sages, & qui tâche de les imiter; qui ne donne aucun signe d'orgüeil, & dont tout l'extérieur est composé; qui veille sur ses regards, & qui ne jette jamais les yeux sur aucun objet tant soit peu deshonnête; qui parmi ceux de son âge ne fréquente que les plus sages & les plus vertueux; qui ne parle qu'à propos, & toûjours d'une maniere respectueuse; je juge alors qu'infailliblement il fera de grands progrès dans la sagesse & la vertu.

CHAPITRE SECOND.

Des cinq Devoirs.

PARAGRAPHE I.

Des Devoirs du Pere & du Fils.

IL cite le Livre des Rits, qui entre dans le plus grand détail de tout ce que doit faire un fils, pour marquer sa soumission & son amour à l'égard de son pere & de sa mere. Il doit se lever de grand matin, se laver les mains & le visage, s'habiller proprement, afin de ne paroître devant son pere que dans la décence convenable, entrer dans sa chambre avec une grande modestie, demander comment il se porte, lui donner de l'eau pour se laver les mains, & lui présenter la serviette pour les essuyer, enfin lui rendre tous les petits services qui marquent son attention & sa tendresse.

Quand un aîné est parvenu par son mérite à quelque dignité considérable, & qu'il va rendre visite au Chef de sa famille, qui est d'une condition médiocre, qu'il n'entre point dans sa maison avec le faste & la magnificence convenable à son rang; mais qu'il laisse ses chevaux & ses domestiques à la porte, & qu'il affecte un air très-modeste, afin de ne point faire croire à cette famille qu'il veut lui insulter, en faisant parade de ses honneurs & de son opulence.

Tseng, Disciple de Confucius, parle ainsi: si votre pere & votre mere vous aiment, réjoüissez-vous, & ne les oubliez pas; s'ils vous haïssent, craignez, & ne les fâchez pas: s'ils font quelque faute, avertissez-les, & ne leur resistez pas.

On lit dans le Livre des Rits; si votre pere ou votre mere fait quelque faute, employez les paroles les plus douces & les plus respectueuses pour les en avertir. S'ils rejettent vos avis, ne cessez pas de les respecter comme auparavant. Cherchez ensuite quelque moment favorable pour les avertir de nouveau; car il vaut mieux être importun, que de les voir décrier dans toute une Ville. Que si ce nouvel avis les irrite, & qu'ils en viennent jusqu'à vous frapper, ne vous fâchez point contre eux, & continuez de leur rendre le même respect & la même obéïssance.

Un fils, à quelque état d'indigence qu'il soit réduit, ne doit jamais vendre les vases dont il s'est servi aux obseques de son pere : quoiqu'il soit tout transi de froid, il ne doit point se vêtir des habits qu'il portoit à cette cérémonie, ni abatre les arbres plantez sur la colline où est le sépulchre de son pere.

PARAGRAPHE II.

Des Devoirs du Roi, & de son Ministre.

UN Roy doit donner ses ordres à son Ministre avec douceur & avec bonté ; un Ministre doit les exécuter avec promptitude & fidelité.

Les Disciples de Confucius rapportent de leur Maître, que quand il entroit dans le Palais, il se courboit jusqu'à terre, qu'il ne s'arrêtoit jamais sur le seüil de la porte ; que quand il passoit devant le Trône du Roy, on voyoit dans son air & sur son visage le respect & la vénération dont il étoit frappé ; qu'il marchoit si lentement, qu'à peine levoit-il les pieds ; que lorsqu'il alloit à l'audience du Prince, aussitôt qu'il entroit dans la salle intérieure, il levoit modestement sa robbe, s'inclinoit profondément, & retenoit son haleine de telle sorte, qu'on eût dit qu'il avoit perdu la respiration ; qu'en sortant d'auprès du Prince, il précipitoit ses pas, pour être au plûtôt hors de sa présence ; qu'ensuite il reprenoit son air grave, & alloit modestement prendre sa place parmi les Grands.

Si le Prince fait présent à son Ministre d'un cheval, il doit aussitôt le monter ; s'il lui fait présent d'un habit, il doit s'en revêtir sur l'heure, & aller au Palais faire ses remercimens de l'honneur qu'il a reçû.

Un premier Ministre trompe son Prince, s'il connive à ses vices, & s'il est assez foible, pour ne pas l'avertir du tort qu'il fait à sa réputation. Un homme qui aspire aux premieres Charges de la Cour, & qui n'y envisage que son propre avantage, n'est d'aucune utilité au Prince. Il est dans une agitation continuelle, jusqu'à ce qu'il y soit parvenu : & quand il a obtenu cette dignité qu'il souhaittoit si passionnément, il craint à tout moment de la perdre. Il n'y a point de crime dont un homme de ce caractere ne soit capable, pour ne pas décheoir de son rang.

Comme une femme chaste n'épouse point deux maris, de même un Ministre fidele se gardera bien de servir deux Rois.

PARAGRAPHE III.

Des Devoirs du Mari & de la Femme.

LE Livre des Rits parle ainsi : il faut chercher une épouse dans une famille qui ne porte pas le même nom que l'époux. Il faut agir avec sincérité dans les présens qui se donnent alors, & avoir soin que les promesses réciproques soient conçuës en termes honnêtes, afin que la future épouse soit avertie & de la sincérité avec laquelle elle doit obéir à son mari, & de la modestie, & de la pudeur qui doivent être l'ame de sa conduite. Quand elle est une fois liée à un époux, cette union ne doit finir qu'à sa mort, & elle n'en doit point épouser d'autre. L'é-

poux irà recevoir sa future épouse dans la maison paternelle, & la conduira chez lui : il lui offre un oiseau apprivoisé, soit pour lui marquer son amour, soit pour l'instruire de la docilité avec laquelle elle doit se laisser gouverner.

Il doit y avoir deux appartemens dans la maison ; l'un extérieur pour le mari, l'autre intérieur pour la femme. Un mur ou une bonne cloison sépareront ces deux appartemens, & la porte en sera soigneusement gardée. Que le mari n'entre point dans l'appartement intérieur, & que la femme n'en sorte point sans quelque bonne raison. Une femme n'est point maîtresse d'elle-même ; elle n'a rien en sa disposition. Elle n'a d'ordre à donner que dans l'enceinte de son appartement ; c'est-là que se borne son autorité.

Cinq sortes de filles ausquelles on ne doit point penser pour le mariage. 1°. Quand elle est d'une famille où l'on néglige les devoirs de la piété filiale. 2°. Quand sa maison n'est pas reglée, & que les mœurs de ceux qui la composent sont suspectes. 3°. Quand il y a quelque tache, ou quelque note d'infamie dans sa famille. 4°. Quand il y a quelque maladie héréditaire, & qui peut se communiquer. 5°. Enfin si c'est une fille aînée qui ait perdu son pere.

Sept sortes de femmes que les maris peuvent répudier. 1°. Celles qui manquent à l'obéissance qu'elles doivent à leurs pere & mere. 2°. Celles qui sont stériles. 3°. Celles qui sont infidelles à leurs maris. 4°. Celles qui sont jalouses. 5°. Celles qui sont infectées de quelque mal contagieux. 6°. Celles dont on ne peut arrêter le babil, & qui étourdissent par leur caquet continuel. 7°. Celles qui sont sujettes à voler, & capables de ruiner leurs maris. Il y a cependant des conjonctures où il n'est pas permis à un mari de répudier sa femme. Par exemple, si au tems que le mariage s'est contracté, elle avoit des parens, & que les ayant perdus dans la suite, il ne lui reste plus aucune ressource ; ou bien si conjointement avec son époux, elle a porté le deüil triennal pour le pere, ou pour la mere de son mari.

PARAGRAPHE IV.

Du Devoir des jeunes gens à l'égard des personnes âgées.

LE Livre des Rits ordonne ce qui suit. Quand vous allez voir un ami de votre pere, n'entrez point chez lui, & n'en sortez point qu'il ne vous en ait donné la permission, & ne parlez point qu'il ne vous interroge.

Quand vous vous trouverez avec un homme qui a vingt ans plus que vous, respectez-le, comme vous feriez votre pere ; s'il a dix ans plus que vous, respectez-le comme votre frere aîné.

Lorsqu'un Disciple marche dans la ruë avec son Maître, qu'il ne le quitte point, pour parler à une autre personne qu'il rencontre, & qu'il ne marche pas sur la même ligne que lui, mais qu'il se tienne un peu derriere. Si le Maître s'appuie sur son épaule, pour lui dire quelque chose à l'oreille, que de la main il se couvre la bouche, pour ne point l'incommoder par son haleine.

Si vous etes assis auprès de votre Maître, & qu'il vous fasse quelque question, ne prevenez point par votre réponse ce qu'il a à vous dire, & ne lui répondez que quand il aura fini de parler. S'il vous interroge sur le progrès que vous avez fait dans votre étude, levez-vous aussitôt, & tenez-vous debout tout le tems que vous lui répondrez.

Quand vous êtes à la table de votre Maître, ou d'une personne âgée, & qu'il

vous présente une tasse de vin, tenez-vous debout pour la boire : ne refusez rien de ce qu'il vous donnera ; & s'il vous ordonne de demeurer assis, obéïssez. Si vous êtes assis à côté d'une personne considérable, & que vous apperceviez en lui quelque inquiétude ; par exemple, qu'il se tourne de côté & d'autre dans son fauteüil, qu'il remuë les pieds, qu'il examine l'ombre du Soleil, pour voir quelle heure il est, prenez aussi-tôt congé de lui, en demandant la permission de vous retirer. Toutes les fois qu'il vous interroge, levez-vous pour lui répondre.

Si vous entretenez quelqu'un qui soit au-dessus de vous, ou par sa dignité, ou par ses grandes alliances, ne lui demandez point quel âge il a : si vous le rencontrez dans la ruë, ne lui demandez point où il va : si vous êtes assis auprès de lui, soïez modeste, ne regardez point de côté & d'autre, ne gesticulez point, ne remuez point votre éventail.

Les Disciples de Confucius rapportent que quand leur Maître assistoit à quelque grand festin, il ne quittoit la table, qu'après les personnes qui étoient plus âgées que lui.

PARAGRAPHE V.

Du Devoir des Amis.

Un homme qui veut sérieusement acquérir la sagesse, ne choisit pour amis, que ceux dont les discours & les exemples peuvent le faire avancer dans la vertu & dans les Lettres.

Le devoir de deux amis consiste à se donner réciproquement de bons conseils, & à s'animer l'un l'autre à la pratique de la vertu.

Il y a trois sortes d'amis, dont la liaison & la societé ne peuvent manquer d'être pernicieuses : des amis vicieux, des amis dissimulez, des amis causeurs & indiscrets.

Quand vous recevez une personne dans votre maison, ne manquez pas à chaque porte de l'inviter à passer le premier. Quand vous êtes arrivé à la porte de la salle intérieure, demandez-lui la permission d'entrer dabord, pour arranger les chaises ; ensuite venez le prendre, & conduisez-le avec honneur à sa place, qui sera toûjours à votre gauche. L'hôte ne doit pas commencer l'entretien le premier ; les loix de la politesse veulent que ce soit le maître du logis qui entame le discours.

CHAPITRE

CHAPITRE CINQUIE'ME.

De la vigilance qu'on doit avoir sur soi-même.

PARAGRAPHE I.

Regles pour bien gouverner son cœur.

LORSQUE la raison prend l'empire sur les passions, tout va bien; mais lorsque les passions maîtrisent la raison, tout va mal.

Un Prince qui veut être heureux, & procurer le bonheur de ses peuples, doit observer les choses suivantes: prendre garde que la haute élévation où il se trouve, ne lui inspire des manieres fieres & méprisantes; résister à toute passion déreglée; ne point s'entêter d'une opinion dont il s'est laissé prévenir; ne prendre que des plaisirs honnêtes; s'étudier à être populaire & sérieux; c'est ce qui le fera aimer des peuples: s'il aime quelqu'un, ne pas s'aveugler sur ses défauts: s'il hait quelqu'autre, ne pas fermer les yeux à ses bonnes qualitez: s'il amasse des richesses, que ce soit pour les répandre: enfin qu'il ne décide jamais dans le doute, & qu'en disant son avis, il ne prenne point le ton affirmatif.

Quand vous sortez hors de votre maison, aïez un air modeste, & semblable à celui que vous prenez, quand vous rendez visite à un grand Seigneur. Quand vous déclarez vos ordres au peuple, aïez autant de gravité, que si vous assistiez à quelque grande solemnité. Mesurez les autres sur vous-même, & ne faites à qui que ce soit ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît.

Quand vous êtes seul, ne cessez pas d'être modeste; lorsque vous traittez de quelque affaire, donnez-y toute votre attention. Dans le commerce ordinaire de la vie civile, faites paroître beaucoup de candeur. Ce sont-là des vertus que vous ne devez jamais négliger, fussiez-vous relégué chez les Nations les plus barbares.

On peut dire qu'un homme mérite la réputation de Sage, quand il n'aime point à remplir son estomach de viandes, quand il ne cherche point ses aises, quand il a de la dextérité dans les affaires, de la discrétion dans ses paroles, & qu'il ne veut avoir de societé qu'avec des personnes sages & vertueuses.

PARAGRAPHE II.

Regles pour apprendre à composer son extérieur.

LE Livre des Rits parle ainsi: ce qui distingue l'homme sage de tous les autres, c'est l'honnêteté & l'équité: ces deux vertus ont leur principe dans le parfait reglement des mouvemens du corps, dans la douceur & la sérénité du visage, & dans la bienséance des paroles.

Quand quelqu'un vous parle, n'avancez pas l'oreille pour l'entendre: ne lui répondez pas en haussant la voix, com-

me si vous cryiez après quelqu'un, ne le regardez point du coin de l'œil, ne soïez point distrait, en sorte qu'il s'apperçoive que vous pensez à autre chose : quand vous marchez, que ce ne soit point d'un pas altier, & avec une contenance fiere & orgueilleuse : quand vous êtes debout, ne levez pas un pied en l'air : quand vous êtes assis, ne croisez point les jambes : quand vous travaillez, n'ayez jamais les bras nuds : quand vous avez chaud, n'ouvrez point votre habit pour prendre le frais ; avec qui que ce soit que vous vous trouviez, ayez toûjours la tête couverte : quand vous êtes au lit, tenez-vous-y dans une posture décente : quand vous vous entretenez avec quelqu'un, gardez-vous bien d'un certain air ou dédaigneux ou railleur : ne parlez point avec précipitation, & que les défauts des autres ne servent jamais de matiere à vos discours : n'avancez rien sur de legeres conjectures, & ne soûtenez jamais votre sentiment avec opiniâtreté.

Les Disciples de Confucius rapportent que quand leur maître étoit dans sa maison, il parloit fort peu ; de sorte qu'à le voir, on eût cru qu'il ne sçavoit pas parler ; qu'au contraire quand il se trouvoit à la Cour, il faisoit admirer son éloquence ; que personne ne sçavoit mieux que lui se proportionner au génie & à la qualité des différentes personnes à qui il parloit ; qu'avec les Mandarins inférieurs, il leur imprimoit du respect par une certaine noblesse, qui se répandoit dans ses discours ; qu'avec les Mandarins supérieurs, il s'insinuoit agréablement dans leur esprit, par une éloquence douce & aisée ; enfin, qu'il ne parloit jamais qu'à propos, & lorsqu'il étoit nécessaire ; que quand il prenoit ses repas, ou qu'il alloit se coucher, il gardoit toûjours un profond silence.

PARAGRAPHE III.

Regles pour le Vêtement.

Le Livre *Y li* parlant de la cérémonie qui se pratique, lorsqu'on donne le premier bonnet aux jeunes gens, s'exprime ainsi. Le maître des Cérémonies en lui mettant le bonnet sur la tête, lui dira ces paroles : songez que vous prenez l'habit des adultes, & que vous sortez de l'enfance : n'en ayez donc plus les sentimens & les inclinations : prenez des manieres graves & sérieuses : appliquez-vous tout de bon à l'étude de la sagesse & de la vertu ; & méritez par-là une longue & heureuse vie.

Selon ce qui est prescrit dans le Livre des Rits, il n'est pas permis à un fils, dont le pere & la mere vivent encore, de s'habiller de blanc. * Il est pareillement défendu au Chef de la famille, dont les parens sont morts, de porter des habits de différentes couleurs, même lorsque le deüil triennal est expiré.

* Le blanc est la couleur de deüil parmi les Chinois.

Qu'on ne donne point aux enfans des habits de soye, ou qui soient doublez de fourrures.

Celui, dit Confucius, qui travaillant à réformer ses mœurs, rougit de se voir vêtu simplement, & de n'avoir pour vivre que des alimens grossiers, montre bien qu'il a fait peu de progrès dans le chemin de la vertu.

PARAGRAPHE IV.

Regles pour les repas.

QUAND vous régalez quelqu'un, ou que vous mangez à sa table, soyez attentif à toutes les bien-séances: donnez-vous de garde de manger avec avidité, de boire à longs traits, de faire du bruit de la bouche, de ronger les os, & de les jetter aux chiens, de humer le boüillon qui reste, de témoigner l'envie que vous avez d'un mets ou d'un vin particulier, de nettoyer vos dents, de souffler le ris qui est trop chaud, de faire une nouvelle sauce aux mets qu'on vous a servis. Ne prenez que de petites bouchées: mâchez bien les viandes entre vos dents, & que votre bouche n'en soit point trop remplie.

Quoique la table de Confucius ne fût rien moins que délicate, & qu'il ne recherchât pas les mets exquis, il vouloit que le ris qu'on lui servoit, fût bien cuit, & il ne mangeoit guéres de poissons ou de viandes qu'en hachis. Si l'humidité ou la chaleur avoit fermenté le ris, ou si la viande commençoit tant soit peu à se gâter, ou qu'elle fût mal cuite, il s'en apperçevoit aussi-tôt, & n'y touchoit pas. Il étoit d'ailleurs très-moderé dans l'usage du vin.

Les anciens Empereurs ont eu en vûë de prévenir les excès qu'on pourroit faire du vin, lorsqu'ils ont ordonné à ceux qui se régalent, de faire plusieurs inclinations les uns aux autres, à chaque coup qu'ils boivent.

Ces gens de bonne chére, dit Mencius, sont dans le dernier mépris, parce que n'ayant d'autre soin que de contenter leurs appetits sensuels, & de bien traitter la plus vile partie d'eux-mêmes, ils nuisent infiniment à celle qui est la plus noble, & qui mérite toute leur attention.

CHAPITRE QUATRIE'ME.

Exemples par rapport à ces Maximes, tirez de l'Antiquité.

PARAGRAPHE I.

Exemples des Anciens sur la bonne Education.

LA mere de Mencius avoit sa maison proche d'un lieu où étoient grand nombre de sépulchres. Le jeune Mencius se plaisoit à considérer toutes les cérémonies qui se pratiquoient, & dans ses jeux enfantins, il se plaisoit à les imiter. Sa mere qui s'en apperçut, jugea que cet endroit n'étoit pas propre à l'éducation de son fils: elle changea aussi-tôt de demeure, & alla loger proche d'un marché public. Le jeune Mencius à la vûë des Marchands, des Boutiques, & des mouvemens que se donnoit un grand Peuple qui s'y assembloit, se faisoit un jeu ordinaire de représenter les mêmes mouvemens, & les différentes postures qu'il avoit remarquées. Ce n'est pas encore ici, dit sa mere, un endroit pro-

pre à donner à mon fils l'éducation qui lui convient. Elle quitta ce logement, & choisit une maison auprès d'une école publique. Le petit Mencius examinant ce qui s'y passoit, vit un grand nombre de jeunes gens qui s'exerçoient à l'honnêteté & à la politesse, qui se faisoient des présens les uns aux autres, qui se traittoient avec honneur, qui se cedoient le pas, qui faisoient les cérémonies ordonnées lorsqu'on reçoit une visite, & son plus grand divertissement fut de les imiter. C'est maintenant, dit sa mere, que je suis à portée de bien élever mon fils.

Le jeune Mencius voyant un de ses voisins qui tuoit un cochon, demanda à sa mere pour quelle raison il tuoit cet animal. C'est pour vous, lui répondit-elle en riant : il veut vous en régaler : mais faisant ensuite réfléxion que son fils commençoit à avoir l'usage de la raison, & craignant que s'il s'apperçevoit qu'on eût voulu le tromper, il ne s'accoûtumât à mentir & à tromper les autres ; elle acheta quelques livres de ce cochon, & lui en fit servir à son dîner.

PARAGRAPHE II.

Exemples des Anciens sur les cinq devoirs.

Le Prince de *Ki*, qui avoit le titre de *Tsu*, c'est-à-dire, de Marquis ou de Baron, voyant que l'Empereur *Tcheou* son neveu, se livroit tout entier au luxe, à la mollesse, & aux plus sales débauches, lui donna des avis sérieux sur sa conduite : mais l'Empereur, loin de déférer à ses conseils, le fit mettre en prison. On conseilloit à ce Prince de s'évader, & on lui en fournissoit les moyens : je n'ai garde, répondit-il, par-tout où j'irois, ma présence instruiroit les Peuples des vices & de la cruauté de mon neveu. Le parti qu'il prit, fut de contrefaire l'imbécile, & de faire des actions de démence : on ne le traitta plus que comme un vil esclave, & on lui laissa la liberté de se dérober aux yeux du Public.

Le Prince *Pi kan*, qui étoit pareillement oncle de l'Empereur, voyant que les sages conseils du Prince *Ki* avoient été inutiles : que deviendra le Peuple, dit-il, si on laisse croupir l'Empereur dans ses désordres ? Je ne puis pas me taire, & fallut-il perdre la vie, je lui représenterai le tort qu'il fait à sa réputation, & le danger où il met l'Empire. Il alla aussi-tôt le trouver, & lui reprocha le déréglement de sa vie. L'Empereur l'écoûta d'un air d'indignation mêlé de fureur. On prétend, dit-il, que le cœur des sages est différent de celui des autres hommes : je veux m'en instruire, & à l'instant il fit couper son oncle par le milieu du corps, avec ordre de bien examiner quelle étoit la forme de son cœur.

Cette cruelle exécution étant venuë aux oreilles du Prince de *Ouei* frere de l'Empereur : lorsqu'un fils, dit-il, a averti son pere, jusqu'à trois fois, sans aucun succès, il n'en demeure pas là : mais il tâche d'attendrir son cœur par ses cris, ses larmes, & ses gémissemens. Quand un Ministre a donné jusqu'à trois fois des conseils salutaires à son Prince, & qu'ils n'ont eu nul effet, il est censé avoir rempli tous ses devoirs, & il lui est permis de se retirer. C'est ce que je vais faire. Et en effet il s'exila lui-même de sa patrie, emportant avec lui les vases qui servent aux devoirs funébres, afin que du moins il restât quelqu'un de la famille impériale, qui pût rendre deux fois l'année les honneurs accoûtumez aux ancêtres défunts. Confucius vante fort ces trois Princes, & il en parle comme de

de vrais Héros qui ont signalé leur zéle pour la Patrie.

La jeune Princesse *Kung kiang* avoit été promise en mariage au Prince *Kung pé*; celui-ci mourut avant que de l'avoir épousée. La Princesse résolut de lui garder la fidélité promise, & de ne jamais prendre d'autre mari. Ses parens eurent beau la presser de passer à de nouvelles nôces, elle ne voulut jamais y consentir: elle composa une Ode, où elle faisoit serment de mourir, plûtot que de se marier.

Deux Princes de deux Royaumes voisins avoient quelques contestations sur une terre, dont chacun d'eux prétendoit être le Seigneur : ils convinrent l'un & l'autre de prendre le Prince *Ven vang* pour arbitre: c'est un Prince vertueux & équitable, dirent-ils: il aura bientôt terminé ce différend. Ils partent ensemble, & à peine furent-ils entrez dans son Royaume, qu'ils virent des Laboureurs, qui se cédoient les uns aux autres certaine portion de terre, qui pouvoit être litigieuse; des voyageurs, qui se cédoient par honneur le milieu du chemin. Quand ils entrerent dans les Villes, ils apperçûrent que les jeunes gens déchargeoient les vieillards de leurs fardeaux, pour s'en charger eux-mêmes, & les soulager. Mais lorsqu'ils furent arrivez dans la ville Royale, & qu'ils virent les manieres civiles & respectueuses de ces peuples, les témoignages d'honneur & de déférence qu'ils se donnoient les uns aux autres; Que nous sommes peu sensez, dirent-ils? Nous ne méritons point de marcher sur les terres d'un si sage Prince ; & aussitôt ils se céderent l'un à l'autre la terre qui servoit de matiere à leur contestation : & comme chacun d'eux refusa toûjours de l'accepter, cette terre est demeurée indépendante, & exempte de tout droit seigneurial.

Je ne dirai rien du paragraphe troisiéme qui est sur le Réglement des mœurs ; ni du paragraphe quatriéme qui est sur l'honnêteté & la modestie; parce que les exemples qu'ils contiennent, sont tirez des Livres précédens, & que je les ai déja rapportez.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Maximes des Auteurs Modernes.

PARAGRAPHE I.

Maximes sur l'Education de la Jeunesse.

L'Empereur *Chao lié* de la famille des *Han* étant prêt de mourir, donna cet avis au Prince son fils qui devoit lui succeder au gouvernement de l'Empire. S'il se présente une bonne ou une mauvaise action à faire, ne dites-pas : c'est peu de chose. On doit faire cas des choses les plus légeres. Il n'y a point de bien, quelque léger qu'il soit, qu'il ne faille pratiquer : il n'y a point de mal, quelque petit qu'il paroisse, qu'on ne doive éviter.

Voici l'instruction que le premier Ministre *Lieu pié* donnoit à ses enfans: ne pas avoir soin de sa propre réputation, disoit-il, c'est deshonorer ses an-

cêtres, c'est se précipiter dans cinq sortes de vices, contre lesquels, on ne peut assez se précautionner. Je vais vous les rapporter, afin de vous en inspirer l'horreur qu'ils meritent.

Le premier, est de ces personnes qui ne s'occupent que du plaisir & de la bonne chere; qui n'ont en vûe que leurs commoditez & leur propre interêt; qui s'étudient à étouffer dans leur cœur ce sentiment de compassion, que la nature inspire pour les malheureux.

Le second, est de ceux qui n'ont aucun goût pour la doctrine des anciens sages; qui ne rougissent point de honte & de confusion, lorsqu'ils comparent leur conduite avec les grands exemples, que nous ont laissez les Heros des siécles passez.

Le troisiéme est de certaines gens qui dédaignent ceux qui sont au-dessous d'eux; qui n'aiment que les flatteurs; qui ne se plaisent qu'aux bouffonneries & aux entretiens frivoles; qui regardent d'un œil jaloux les vertus des autres, & qui n'apprennent leurs defauts que pour les publier; qui font consister tout leur merite dans le faste & la vanité.

Le quatriéme, est de ceux qui n'aiment que les Comédies & les festins, & qui négligent leurs devoirs les plus importans.

Le cinquiéme, est de quelques autres qui cherchent à s'élever aux charges & aux dignitez, & qui pour y parvenir, ont recours aux plus indignes bassesses, & se font les esclaves de quiconque a du crédit.

N'oubliez jamais, mon cher enfant, ajoûte-t-il, que les plus illustres familles ont été établies lentement par la pieté filiale, par la fidelité, par la temperance & l'application de ceux qui les gouvernoient; & qu'elles ont été détruites avec une rapidité étonnante par le luxe, l'orgüeil, l'ignorance, la faineantise, & la prodigalité des enfans, qui ont dégéneré de la vertu de leurs ancêtres.

Fan che premier Ministre, & confident de l'Empereur avoit un neveu, qui le pressoit continuellement d'employer son crédit pour son élevation. Comme il étoit encore jeune & sans experience, *Fan che* lui envoya l'instruction suivante. Si vous voulez meriter ma protection, mon cher neveu, commencez par mettre en pratique les conseils que je vous donne.

1°. Distinguez-vous par la pieté filiale, & par une grande modestie; soyez soumis à vos parens, & à ceux qui ont sur vous quelque autorité; & que dans toute votre conduite, il ne vous échappe jamais aucun trait de fierté, ni d'orgüeil.

2°. Mettez-vous bien dans l'esprit, que pour remplir de grandes Charges, il faut y apporter une application extraordinaire, & beaucoup de connoissances. Ainsi ne perdez pas un moment de tems, & remplissez-vous l'esprit des maximes que nous ont laissées les anciens sages.

3°. Ayez de bas sentimens de vous même; reconnoissez le mérite des autres, & faites-vous un plaisir de rendre à chacun l'honneur qui lui est dû.

4°. Ayez soin de ne point distraire votre esprit des occupations sérieuses, & de ne le pas dissiper par des amusemens peu séans à un sage.

5°. Soyez en garde contre l'amour du vin; c'est le poison de la vertu: l'homme du plus beau naturel, qui se livre à une passion si basse, devient bien-tôt intraitable & féroce.

6°. Soyez discret dans vos paroles: tout grand parleur se fait mépriser, & s'attire souvent de tristes affaires.

7°. Rien de plus consolant que de se faire des amis; mais pour les conserver, n'ayez point trop de sensibilité; & ne soyez point du nombre de ces gens, que le moindre mot qui aura échappé, & qui leur déplaît, transporte de rage & de colere.

8°. On en voit peu qui ne prêtent l'oreille aux discours flatteurs, & qui, après avoir savouré des loüanges glissées

à propos, n'en conçoivent une haute idée d'eux-mêmes : ne tombez jamais dans ce défaut; & loin de vous laisser dupper par les feintes douceurs de ceux qui vous flattent, regardez les comme des séducteurs qui vous trompent.

9°. C'est le propre d'une populace ignorante, d'admirer ces hommes vains, qui font parade d'un train superbe, d'une longue suite de domestiques, de la magnificence des habits, & de tout ce que le luxe a inventé pour donner une prééminence, qui est rarement soutenue du mérite : mais les sages les regardent avec un œil de pitié; ils ne sçavent estimer que la vertu.

10°. Vous me voyez au comble de la prospérité & de la grandeur; plaignez-moi, mon neveu, & n'enviez pas mon sort. Je me regarde comme un homme, dont les pieds chancellent sur les bords d'un précipice, ou qui marche sur une glace fragile. Croyez-moi, ce ne sont pas les grandes places, qui rendent l'homme heureux, & il n'est pas aisé d'y conserver sa vertu. Suivez donc un conseil, qui est le fruit de ma longue expérience : renfermez-vous dans votre maison, vivez y dans la retraite, étudiez la sagesse, craignez de vous montrer trop tôt au-dehors, & méritez les honneurs en les fuyant : celui qui marche trop vite, est sujet à broncher ou à tomber. La Providence est la dispensatrice des grandeurs & des richesses; il faut attendre ses momens.

PARAGRAPHE II.

Maximes sur les cinq Devoirs.

L'Auteur entre dans le détail des devoirs des domestiques; des cérémonies ordonnées, pour mettre le premier bonnet aux jeunes gens; des honneurs funébres qu'on doit rendre aux parens défunts; du deüil triennal; du soin qu'on doit avoir d'éviter les cérémonies introduites par les sectaires; du devoir des Magistrats; de la précaution qu'on doit apporter aux mariages; de l'amour qui doit être entre les freres, & des régles de l'amitié. Comme la plûpart de ces réflexions se trouvent dans les Livres précedens, je n'en rapporterai que quelques-unes, dont je n'ai point parlé jusqu'ici.

Autrefois ç'eût été un scandale, & une faute punissable, que de manger de la viande & de boire du vin, lorsqu'on portoit le deüil de ses parens decedez : que les tems sont changez! Maintenant on voit même des Mandarins dans un tems, comme celui-là, consacré à la douleur & à la tristesse, se visiter, & se regaler les uns les autres : on ne fait pas difficulté de contracter des mariages : parmi le peuple on invite les parens, les amis, les voisins à des repas qui durent tout le jour, & où souvent on s'enyvre. O mœurs! qu'êtes-vous devenues?

Les Rits de l'Empire ordonnent qu'on s'abstienne de viande & de vin tout le tems que le deüil dure : on n'excepte de cette loi que les malades, & ceux qui ont atteint l'âge de cinquante ans, ausquels on permet de prendre des bouillons, & de manger de la viande salée : mais il leur est absolument défendu de se nourrir de viandes delicates, & d'assister à des festins. A plus forte raison leur interdit-on toutes sortes de plaisirs, & de divertissemens : c'est de quoi je ne parle point, car il y a des loix établies dans l'Empire, pour reprimer ceux qui se rendroient coupables de cet excès.

Ces hommes superstitieux qui ajoûtent foi aux mensonges de la secte de *Fo*, croyent avoir satisfait à un devoir essentiel à l'égard de leurs parens defunts, lorsqu'ils ont chargé l'idole de presens,

& offert des viandes à leurs Miniſtres. A entendre ces imposteurs, ce ſont ces offrandes, qui effacent les pechez des défunts, & qui leur facilitent l'entrée dans le Ciel. Ecoutez l'inſtruction que le celebre *Yen* donnoit à ſes enfans : Notre famille, leur diſoit-il, a toûjours refuté par de ſçavans écrits les artifices de cette ſecte : prenez bien garde, mes enfans, de ne jamais donner dans ces vaines & monſtrueuſes inventions.

Quand vous avez deſſein de marier votre fils ou votre fille, ne cherchez dans l'epoux ou dans l'epouſe que le beau naturel, la vertu, & la ſage education qu'ils ont reçûe de leurs parens : preferez ces avantages à tous les honneurs & à toutes les richeſſes. Un mari ſage & vertueux, fût-il pauvre, & d'une condition abjecte, peut devenir un jour conſiderable par ſes dignitez, & par ſes richeſſes : au contraire il eſt vrai-ſemblable qu'un mari vicieux, quelque riche, & quelque noble qu'il ſoit, tombera bien-tôt dans le mepris & dans l'indigence.

La grandeur ou la ruine des familles vient ſouvent des femmes : ſi celle que vous épouſez a de grandes richeſſes, elle ne manquera pas de vous mepriſer, & ſon orgueil jettera le trouble dans votre maiſon. Je veux que cette riche alliance vous éleve & vous enrichiſſe; mais ſi vous avez un peu de cœur, ne rougirez-vous pas d'être redevable à votre femme de ces honneurs & de ces richeſſes ?

Le Docteur *Hou* avoit coutume de dire : lorſque vous mariez votre fille, choiſiſſez-lui un mari dans une famille plus illuſtre que la vôtre : elle vivra toûjours dans l'obeiſſance & le reſpect qu'elle lui doit, & la paix regnera dans la famille. De même lorſque vous mariez votre fils, choiſiſſez-lui une femme dans une famille plus obſcure que la vôtre : vous pouvez vous aſſûrer par-là que votre fils ſera tranquille dans ſa maiſon, & que ſa femme ne s'écartera jamais du reſpect qu'elle lui doit.

Le Docteur *Ching* avoit raiſon de dire, qu'afin que l'amitié ſoit durable, il faut que les amis ſe reſpectent l'un l'autre, & qu'ils s'avertiſſent mutuellement de leurs defauts. Si vous ne choiſiſſez pour amis que ceux qui vous flattent, & qui vous divertiſſent par leurs bons mots, par leurs plaiſanteries, & par leur badinage, vous verrez bien-tôt la fin d'une amitié ſi frivole.

PARAGRAPHE III.

Maximes des Auteurs Modernes, ſur le ſoin avec lequel on doit veiller ſur ſoi-même.

UN ancien Proverbe dit que celui qui veut ſe rendre vertueux, reſſemble à un homme qui grimpe une montagne fort eſcarpée ; & que celui qui ſe livre au vice, eſt ſemblable à un homme qui deſcend une pente fort roide.

Le Docteur *Fan tchung ſiuen* faiſoit cette inſtruction à ſes enfans & à ſes freres : faut-il cenſurer le prochain ? Les plus ſtupides ſont clairs-voïans. S'agit-il de ſe cenſurer ſoi-même ? les plus clairs-voïans deviennent ſtupides. Tournez contre vous-même cette ſubtilité à critiquer le prochain, & ayez à ſon égard l'indulgence que vous avez pour vous.

Le cœur de l'homme eſt ſemblable à une terre excellente. La ſemence qu'on y jette, ce ſont les vertus, la douceur, la juſtice, la fidélité, la clémence, &c. Les Livres des Sages, & les exemples des hommes illuſtres ſont les inſtrumens propres à cultiver cette terre. Les embarras du ſiecle & les paſſions ſont les méchantes herbes, les épines qui y croiſſent, les vers qui rongent, qui dévorent la ſemence. Le ſoin, la vigilance, l'attention ſur ſoi-même,

soi-même, l'examen de sa conduite, c'est la peine qu'on prend à arroser & à cultiver cette terre. Enfin quand on a le bonheur d'acquerir la perfection, c'est le tems de la moisson, c'est la recolte.

Voici comment s'explique le Docteur *Hou ven ting*: Un homme qui aspire à la sagesse, doit faire peu de cas des delices du siecle, & ne pas se laisser éblouïr par le vain éclat des honneurs & des richesses. Les Princes enyvrez de leur grandeur, ne se distinguent que par leur faste & leur orgueil : ils ont de grandes salles superbement ornées, des tables servies avec toute la delicatesse & la magnificence imaginable, un grand nombre de Seigneurs & de Domestiques qui les environnent, & leur font la cour. Certainement si j'etois à leur place, je me garderois bien de les imiter.

Celui qui veut être véritablement sage, doit detester le luxe, & sans avilir son esprit, en l'occupant de ces bagatelles, l'élever aux connoissances les plus sublimes : il doit se rappeller souvent l'exemple du célebre *Tchu ko Kung ming*, qui fleurissoit sous la fin de l'Empire des *Han*. Il vivoit tranquille dans la Bourgade de *Nan yang* sans désirs & sans ambition, ne s'occupant qu'à cultiver ses terres, & à acquerir la sagesse. *Lieou pi* Général des Troupes Imperiales, fit tant par ses prieres, qu'il l'engagea à prendre le parti de la guerre. Il s'acquit dans l'armée une si grande autorité, qu'après avoir partagé les champs & les Provinces, il divisa tout l'Empire en trois parties. Dans ce haut point de crédit, & d'autorité où il se trouvoit, que de richesses ne pouvoit-il pas accumuler! Cependant écoutez le discours qu'il tint à l'heritier de l'Empire. J'ai, dit-il, dans ma terre natale 800. mûriers pour nourrir des vers à soye : j'ai 1500. arpens de terre qu'on cultive avec soin, ainsi mes fils & mes petits-fils auront abondamment de quoi vivre. Cela leur suffit, & je me garderai bien d'accroître mes richesses : je n'ai donc d'autre vûë que de procurer le bien de l'Empire : & pour prouver à Votre Majesté la verité & la sincérité de mes paroles, je vous promets qu'à ma mort on ne trouvera ni ris dans mes greniers, ni argent dans mes coffres. Et en effet la chose arriva comme il l'avoit promis.

CHAPITRE SECOND.

Exemples tirez des Auteurs Modernes.

PARAGRAPHE I.

Exemples sur l'éducation de la Jeunesse.

UN Lettré nommé *Liu*, né dans la Ville de *Lien tang*, avoit fait avec plusieurs de ses Concitoyens une espece de societé pour travailler de concert à leur perfection : ils étoient convenus des loix suivantes qui devoient être inviolablement observées. 1°. Tous les membres de cette societé devoient s'assembler souvent pour se porter les uns les autres, & s'exciter à la vertu. 2°. Ils devoient s'avertir de leurs défauts. 3°. Ils devoient se reünir dans les Fêtes & les solemnitez, & les passer ensemble. 4°. Ils devoient s'assister dans leurs besoins, & se prêter un mutuel secours dans leurs peines & leurs afflictions. 5°. Si quelqu'un de la societé faisoit quelque action digne d'éloge, on l'écri-

voit dans le Regiſtre pour en conſerver la mémoire. 6°. De même ſi quelqu'un tomboit dans quelque faute conſidérable, elle étoit auſſitôt écrite dans le même Regiſtre. 7°. Enfin tout membre de la ſocieté qui avoit été averti juſqu'à trois fois de ſes fautes, & qui y retomboit, étoit pour toûjours exclus de la ſocieté, & ſon nom biffé du Regiſtre.

Le Mandarin *Hou yuen* ſe plaignoit ſouvent de ce que les jeunes gens, qui s'appliquoient aux ſciences, & aſpiroient à la Magiſtrature, ne s'attachoient qu'à une vaine éloquence, ſans ſe mettre en peine d'approfondir la doctrine des anciens ſages, & de ſe former ſur leurs exemples. C'eſt pourquoi il n'expliquoit à ſes Diſciples que ce qu'il y a de plus important dans les anciens Livres ſur le reglement des mœurs, & ſur les vertus qu'on doit acquerir pour bien gouverner : dans ſes diſcours, il ne cherchoit qu'à déveloper le ſens des anciens Livres, & mépriſant les fleurs de l'éloquence, il n'avançoit rien qui ne fût appuyé ſur des raiſonnemens ſolides. Sa réputation ſe répandit bientôt de toutes parts ; & en très-peu de tems on compta plus de mille Diſciples qui firent de grands progrès ſous un Maître ſi habile.

Lorſqu'il étoit Mandarin des Lettrez dans la ville de *Hou tcheou*, il érigea deux Ecoles : dans l'une on ne recevoit que ceux qui avoient un eſprit éminent, & on s'y appliquoit à pénétrer bien avant dans la doctrine des anciens, & à approfondir ce qu'elle renferme de plus ſublime. On admettoit dans l'autre ceux qui ſe diſtinguoient par leur prudence : on leur enſeignoit l'arithmétique, les exercices de la guerre, les regles du gouvernement, &c. Ce grand nombre de Diſciples ſe diſperſerent par tout l'Empire. Et comme ils ſe diſtinguoient du commun par leur ſageſſe, leur modeſtie, & l'intégrité de leurs mœurs, ſeulement à les voir on jugeoit qu'ils étoient les Diſciples du Mandarin *Hou yuen*.

PARAGRAPHE II.

Exemples ſur les cinq Devoirs.

LE jeune *Sie pao* n'avoit d'autre ſoin que de ſe rendre habile, & d'acquerir la vertu : ſon pere qui avoit paſſé à de ſecondes nôces, le prit tellement en averſion qu'il le chaſſa de la maiſon. Le jeune homme qui ne pouvoit ſe ſéparer de ſon pere, pleuroit nuit & jour, & y demeuroit toûjours. Le Pere en vint aux menaces & aux coups ; & le fils obligé de ſe retirer, ſe bâtit une petite hutte auprès de la maiſon paternelle, & alloit tous les matins la nettoyer, & balayer les ſalles, comme il avoit accoûtumé de faire auparavant. Le pere n'en fut que plus irrité ; & dans la colere où il étoit, il fit abattre la hutte, & éloigna tout-à-fait ſon fils de ſa préſence. *Sie pao* ne ſe rebuta point : il chercha un logement dans le voiſinage, & matin & ſoir il venoit ſe préſenter à ſon pere pour lui rendre ſes devoirs. Une année ſe paſſa ainſi, ſans que les manieres dures avec leſquelles on le recevoit, puſſent diminuer ſa tendreſſe & ſa pieté. Enfin ſon pere fit des réflexions ſur l'injuſtice de ſa haine ; & après avoir comparé la dureté de ſa conduite avec le tendre amour que lui portoit ſon fils, il ſe rendit aux ſentimens naturels, & rappella ſon fils auprès de ſa perſonne. Dans la ſuite *Sie pao* perdit ſes parens ; après avoir ſatisfait au deüil triennal, ſes freres cadets lui propoſerent de partager l'héritage, il y conſentit : mais quelle fut ſa conduite ? Voilà, leur dit-il, un nombre de do-

mestiques qui sont dans un âge décrépit, & hors d'état de servir ; je les connois depuis long-tems, & ils sont faits à mes manieres ; pour vous, vous auriez de la peine à les gouverner ; ainsi ils demeureront avec moi. Voilà des maisons à demi ruinées, & des terres steriles ; je les cultive depuis ma plus tendre jeunesse, ainsi je me les réserve. Il ne reste plus à partager que les meubles, je prens pour moi ces vases à demi brisez, & ces anciens meubles qui tombent en morçeaux, je m'en suis toûjours servi, & ils entreront dans mon lot. C'est ainsi que quoiqu'il fût l'aîné de la famille, il prit pour son partage tout ce qui étoit de rebut dans la maison paternelle. Bien plus, ses freres ayant bientôt dissipé tous leurs biens, il partagea encore avec eux ce qui lui restoit.

Huen yu, qui s'est rendu si célebre dans l'Empire, rapporte que c'est aux sages conseils de sa mere, qu'il est redevable de toute la splendeur de sa maison. Un jour, dit-il, elle me prit en particulier, & me parla ainsi : étant allé voir un de mes parens premier Ministre, après les civilitez ordinaires, vous avez un fils, me dit-il, s'il parvient jamais à quelque dignité, & que vous entendiez dire qu'il est dans le besoin, & qu'à peine a-t-il dequoi subsister, tirez-en un bon augure pour la suite de sa vie. Si au contraire on vous dit qu'il a des richesses immenses, que son écurie est remplie des plus beaux chevaux, qu'il est magnifique dans ses habits ; regardez ce luxe & ces richesses, comme le présage certain de sa ruine prochaine. Je n'ai jamais oublié, ajoûta-t-elle, une réflexion si sensée. Car comment se peut-il faire, que des personnes constituées en dignitez, envoyent tous les ans à leurs parens des sommes considérables & de riches présens ? Si c'est là un effet de leur épargne, & le superflu de leurs appointemens, je n'ai garde de les blâmer : mais si c'est le fruit de leurs injustices, quelle différence y a-t-il, entre ces Mandarins & les voleurs publics ? Et s'ils sont assez habiles pour se dérober à la séverité des loix, comment peuvent-ils se souffrir eux-mêmes, & ne pas rougir de confusion ?

Du tems que regnoit la Dynastie des *Han*, une jeune fille nommée *Chin*, épousa à l'âge de seize ans un homme, qui aussitôt après son mariage fut obligé de partir pour la guerre. Comme il étoit sur son départ, Je ne sçai, dit-il à sa femme, si je reviendrai de cette expédition : je laisse une mere fort âgée, & je n'ai point de freres qui puissent prendre soin d'elle : puis-je compter sur vous, si je venois à mourir ; & voudriez-vous bien vous charger de ce soin ? La jeune Dame y consentit de tout son cœur, & son mari partit sans inquietude. On apprit peu de tems après sa mort : la jeune veuve tint sa parole, & prit un soin particulier de sa belle mere : elle filoit tout le jour, & faisoit des étoffes, pour avoir de quoi fournir à sa subsistance. Enfin, après les trois années de deüil, les parens prirent le dessein de lui donner un nouveau mari : mais elle rejetta bien loin cette proposition, alléguant la promesse qu'elle avoit faite à son mari, & assurant qu'elle se donneroit plûtôt la mort, que de consentir à de secondes nôces. Une réponse si precise ferma la bouche à ses parens ; & devenuë par-là maîtresse de son sort, elle passa 28. ans auprès de sa belle mere, & lui procura tous les secours qu'elle auroit pû attendre du meilleur fils ; cette belle-mere étant morte âgée de plus de 80. ans, elle vendit ses terres, ses maisons, & tout ce qu'elle possedoit, pour lui faire des obseques magnifiques, & lui procurer une honorable sepulture. Une action si genereuse frappa tellement l'esprit du Gouverneur des Villes de *Hoai ngan* & de *Yang tcheou*, qu'il en fit le récit à l'Empereur dans une Requête qu'il lui présenta à ce sujet : & sa Majesté pour recompenser la piété de

cette généreuse Dame, lui fit donner 4240. onces d'argent, & l'exempta pendant sa vie de tout tribut.

Du tems que regnoit la Dynastie des *Tang*, le premier Ministre de l'Empire nommé *Li çié* avoit une sœur qui étoit dangereusement malade: comme il lui faisoit chauffer un boüillon, le feu prit à sa barbe: sa sœur touchée de cet accident: hé! mon frere, lui dit-elle, nous avons un si grand nombre de domestiques, pourquoi vous donner vous-même cette peine? Je le sçai bien, répondit-il, mais nous sommes vieux l'un & l'autre, & il ne se présentera peut-être plus d'occasion de vous rendre mes petits services.

Pao hiao so étant Gouverneur de la ville de *King sao*, qui s'appelle maintenant *Si ngan*, un homme de la lie du peuple vint le trouver. J'ai eu autrefois un ami, lui dit-il, qui m'envoya cent onces d'argent; il est mort, & j'ai voulu rendre cette somme à son fils, mais il ne veut pas absolument la recevoir: faites-le venir, je vous prie, & ordonnez-lui qu'il prenne ce qui lui appartient: en même tems il dépose l'argent entre les mains du Gouverneur. Celui-ci fait venir l'homme en question, qui proteste que son pere n'a jamais envoyé à personne cent onces d'argent. Le Mandarin ne pouvant éclaircir la vérité, vouloit rendre l'argent tantôt à l'un, tantôt à l'autre, & aucun d'eux ne vouloit le recevoir, disant qu'il ne lui appartenoit pas. Sur quoi le Docteur *Liu yang* s'écrie: qu'on dise maintenant, qu'on dise qu'il n'y a plus de gens de probité: qu'on dise qu'il n'est pas possible d'imiter les Empereurs *Yao* & *Chun*. Si quelqu'un avançoit ce paradoxe, je ne veux que cet exemple pour le confondre.

Sou quang, qui avoit été Précepteur du Prince héritier, présenta une Requête à l'Empereur *Siuen ti*, où après avoir exposé qu'il étoit d'un âge fort avancé, il lui demandoit la permission de se retirer dans sa maison: l'Empereur le lui accorda, & lui fit présent d'une grosse somme d'argent: le Prince héritier lui fit aussi un présent considérable. Ce bon vieillard se trouvant dans sa patrie, ordonna que sa table fût toûjours bien servie, afin de pouvoir régaler ses proches & ses anciens amis. Il demandoit de tems en tems à son Intendant, combien il lui restoit encore d'argent, & il lui ordonnoit d'acheter ce qu'il trouveroit de meilleur.

Cette dépense allarma ses enfans: ils allerent trouver les amis de son pere, pour les engager à lui faire sur cela des représentations. Nous espérions, leur dirent-ils, que notre pere comblé d'honneurs & de biens ne penseroit qu'à établir solidement sa famille, & à nous laisser un riche héritage. Cependant vous voyez quelle dépense il fait en festins & en réjoüissances: n'employeroit-il pas bien mieux son argent à acheter des terres & des maisons? Ces amis promirent de parler au vieillard: & en effet ayant trouvé un moment favorable, ils lui insinuerent le sujet de plainte qu'il donnoit à ses enfans.

J'admire mes enfans, leur répondit-il; ils pensent, je crois, que je radotte, & que j'ai perdu le souvenir de ce que je dois à ma postérité. Qu'ils sçachent que je leur laisserai en terres & en maisons ce qui suffit & au-delà pour leur entretien, s'ils sçavent les faire valoir; mais qu'ils ne se persuadent pas qu'en augmentant leurs biens, je contribue à fomenter leur paresse. J'ai toûjours entendu dire que de donner de grandes richesses à un homme sage, c'est énerver & affoiblir sa vertu; & que d'en donner à un insensé, c'est augmenter ses vices. En un mot cet argent que je dépense, l'Empereur me l'a donné pour soulager & récréer ma vieillesse; n'est-il pas juste que j'en profite, selon ses intentions; & que pour passer plus gayement le peu de tems qui me reste à vivre, je m'en divertisse avec mes parens & mes amis?

Tang

Tang tsou avoit deux filles fort jeunes, l'une de 19. ans & l'autre de 16. toutes deux d'une rare beauté, & d'une vertu encore plus grande, quoiqu'elles n'eussent eu d'autre éducation que celle qu'on donne communément à la campagne. Dans le tems qu'une troupe de brigands infestoit l'Empire, ils firent une irruption soudaine dans le village de ces jeunes filles: elles se cacherent dans des trous de montagnes, pour se derober à leurs insultes & à leurs cruautez. Les brigands les eurent bientôt déterrées, & les emmenerent avec eux comme des victimes destinées à assouvir leur brutale passion. Après avoir marché quelque tems, ils se trouverent sur les bords d'un précipice: alors l'aînée de ces deux filles s'adressant à sa sœur: il vaut beaucoup mieux, dit-elle, perdre la vie que la pudicité, & à l'instant elle se jetta dans l'abîme: la cadette imita aussitôt son exemple; mais elle ne mourut pas de cette chûte comme sa sœur: elle en fut quitte pour avoir les jambes cassées. Les brigands effrayés à ce spectacle continuerent leur route, sans examiner ce qu'elles étoient devenues. Le Gouverneur de la ville voisine, instruisit l'Empereur de ce qui venoit d'arriver: & Sa Majesté, pour éterniser la mémoire d'une si belle action, fit un éloge magnifique de la vertu de ces jeunes filles, & exempta à perpétuité de tout tribut leur famille & leur village.

Leao yung étoit fort jeune quand il perdit ses parens: il avoit quatre freres, avec qui il étoit très-uni: ils vivoient ensemble dans la même maison, & leurs biens étoient communs. Il arriva que ces quatre freres se marierent: leurs femmes troublerent bientôt la concorde: elles ne pouvoient se supporter l'une l'autre, c'étoit à tout moment des disputes & des querelles. Enfin elles demanderent qu'on fit le partage des biens, & qu'on se séparât d'habitation.

Leao yung fut sensiblement affligé de cette demande; & pour mieux faire connoître jusqu'à quel point son cœur étoit touché: il assemble ses freres & leurs femmes dans son appartement; il ferme la porte: il prend un bâton, & s'en frappant rudement la tête: ah! malheureux *Leao yung*, s'écria-t-il, que te sert-il de veiller continuellement sur toutes tes actions, de t'appliquer à l'étude de la vertu, de méditer sans cesse la doctrine des anciens sages. Tu te flattes de réformer un jour par ton exemple les mœurs de l'Empire, & tu n'es pas encore venu à bout de mettre la paix dans ta maison?

Ce spectacle frappa vivement ses freres, & leurs femmes: ils se jetterent tous à ses pieds; & fondant en larmes ils lui promirent de changer de conduite. En effet on n'entendit plus de bruit comme auparavant: la bonne intelligence se rétablit dans la maison, & on y vit regner une parfaite union des cœurs.

PARAGRAPHE III.

Exemples sur le soin avec lequel on doit veiller sur soi-même.

QUelqu'un demandoit un jour au Mandarin *Ti ou lun*, si depuis qu'il travailloit à acquérir la vertu, il étoit venu à bout de se dépoüiller de toute attache & de toute affection particuliere. Je m'apperçois que je n'en suis pas encore là, répondit-il, & voici à quoi je le reconnois. Une personne m'offrit il y a du tems un cheval si léger & si vif, qu'il faisoit mille stades en un jour: quoique j'aye refusé ce présent d'un homme qui pouvoit avoir des vûes intéressées, cependant dès qu'il s'agit de proposer quelqu'un pour remplir une dignité vacante, son nom me vient toûjours à l'esprit. D'ailleurs, que mon fils ait quelque légere incommodité, quoique je sçache bien que sa vie n'est nulle-

ment en danger, je ne laisse pas de passer toute la nuit sans dormir, & dans je ne sçai quelle agitation qui me fait bien connoître que mon cœur n'est pas encore dépris de toute affection peu reglée.

Le Mandarin *Lieu quon* étoit devenu si maître de lui-même, que les évenemens les plus extraordinaires & les plus imprévûs, n'étoient pas capables de troubler tant soit peu la paix, & la tranquillité de son ame. Sa femme entreprit un jour de le mettre en colere; & pour y réussir, elle donna des ordres à sa servante, qui furent ponctuellement éxécutez. Un jour que le Mandarin se préparoit à aller à la Cour, & qu'il avoit pris ses plus magnifiques habits, la servante renversa la marmite à ses pieds, en sorte que les habits du Mandarin étant tout gâtez, il fut hors d'état de paroître ce jour-là devant le Roi. Le Mandarin ne changea pas même de visage; il se contenta de dire à la servante avec sa tranquillité ordinaire: Est-ce que vous vous êtes brûlée la main? Puis il se retira dans son appartement.

Le Mandarin *Yang chin* avoit fait de grands éloges d'un Lettré nommé *Vang mie*, & ce témoignage porta l'Empereur à confier au Lettré le Gouvernement de la Ville de *Chang*. Un jour qu'*Yang chin* passoit par cette Ville, le Gouverneur qui lui devoit sa fortune, vint aussi-tôt lui rendre ses devoirs, & lui offrit en même tems 160. onces d'argent. *Yang chin* jettant sur lui un regard sévere: Je vous ai connu autrefois, lui dit-il; je vous ai pris pour un homme sage, & je vous ai recommandé à l'Empereur: comment se peut-il faire que vous ne me connoissiez pas? Croïez-moi, reprit le Gouverneur, recevez cette legere marque de reconnoissance; il est nuit close; personne n'en sçaura jamais rien. Comment, reprit le Mandarin? Personne n'en sçaura rien? Est-ce que le *Tien* ne le sçaura pas? Est-ce que les Esprits ne le sçauront pas? Ne le sçaurai-je pas moi? Ne le sçaurez-vous pas vous-même? Comment dites-vous donc que personne ne le sçaura? Ces paroles couvrirent de honte le Gouverneur, & il se retira tout confus.

Tchung yn eut jusqu'à trois fois la Charge de Général des Troupes de l'Empire. Dans cette élévation il ne se picqua jamais d'avoir de beaux chevaux, ni de porter sur lui des parfums; quand il avoit quelques momens de plaisir, il l'emploioit à la lecture: il ne faisoit nul cas de ces vains présages qui se répandent quelquefois, & il se donnoit bien de garde d'en informer l'Empereur. Il avoit en horreur les Sectaires, sur-tout ceux qui suivent les Sectes de *Foë* & de *Tao*: il étoit rigide, lorsque ses Subalternes tomboient en quelque faute; & libéral, lorsqu'il falloit secourir les pauvres & les orphelins. Ses greniers étoient toûjours pleins de ris, afin de pouvoir soulager le peuple dans un tems de famine: il entretenoit avec soin les hôtelleries publiques: il étoit magnifique dans les festins qu'il donnoit. Enfin dès qu'il apprenoit qu'il se trouvoit dans son ressort quelques filles d'honnête famille, mais pauvres, ou destituées de parens, il se chargeoit de les pourvoir: il leur trouvoit des maris de même condition, & il leur fournissoit libéralement les habits de nôces.

Dans les visites que le Docteur *Lieou* rendoit à ses amis, il passoit quelquefois plus d'une heure à les entretenir, sans courber tant soit peu le corps, & ayant la poitrine & les épaules comme immobiles; on ne lui voyoit pas même remuer les mains ni les pieds: il étoit comme une statuë parlante, tant il étoit modeste.

Li uen tcing se faisoit bâtir une maison proche la porte du Palais Impérial: quelqu'un de ses amis l'ayant averti que le vestibule n'en étoit pas assez vaste, & qu'à peine un Cavalier pourroit-il s'y tourner commodément; il lui répondit en soûriant: Cette maison appartiendra un jour à mes enfans; le vestibule est assez vaste pour les cerémonies qui se pratiqueront à ma pompe funébre.

RECUEIL IMPERIAL,

CONTENANT

LES EDITS, LES DECLARATIONS, les Ordonnances & les Inſtructions des Empereurs des différentes Dynaſties, les Remontrances & les Diſcours des plus habiles Miniſtres ſur le bon ou le mauvais Gouvernement, &c. & diverſes autres Pieces recuëillies par l'Empereur *Cang hi*, & terminées par de courtes Réfléxions écrites du pinceau rouge ; c'eſt-à-dire, de ſa propre main.

AVIS

C'EST felon les principes renfermez dans ces Livres si anciens & si respectez, dont je viens de donner le précis, que se gouverne l'Empire de la Chine, & qu'on y voit régner ce bel ordre, qui maintient toutes les parties de l'Etat, & qui en assûre la tranquillité.

On demandera peut-être si ce Gouvernement ne s'est pas enfin affoibli, & si dans une si longue suite de siécles, sous tant de différens Regnes, & parmi les révolutions qui y sont arrivées, on ne s'est pas relâché de la sagesse & de la sévérité de ces maximes. C'est ce que nous apprendrons des Chinois mêmes, en parcourant les diverses Dynasties dans le Recuëil qui a été fait par les ordres, & sous les yeux du feu Empereur *Cang hi*, dont je donne la Traduction faite avec beaucoup de soin par le P. Hervieu, ancien Missionnaire dans cet Empire.

Ce Recuëil contient, 1°. Les Edits, les Ordonnances, les Déclarations, & les Instructions de différens Empereurs, envoyés aux Rois, ou aux Princes Tributaires, soit sur le bon ou sur le mauvais Gouvernement, & sur le soin de se procurer pour Ministres des gens de merite; soit pour recommander aux Peuples le respect filial, & l'application à l'Agriculture, & aux Magistrats le désintéressement & l'amour des Peuples; soit contre le luxe, & les abus qui commençoient à s'introduire, &c. 2°. Des Discours des plus habiles Ministres, tantôt au sujet des calamitez publiques, & des moyens de soulager les Peuples, & de fournir à leurs besoins; tantôt sur l'art & la difficulté de regner, sur la Guerre, sur l'avancement des Lettres, sur les qualitez propres d'un Ministre, ou bien contre les Sectes qui corrompoient l'ancienne Doctrine, & sur-tout contre la Secte de l'Idole Foë; sur la fausseté des Augures, & contre ceux qui les faisoient valoir, &c. A la fin de presque toutes ces Piéces, on y lit de courtes Réfléxions qu'a fait le feu Empereur *Cang hi*, & qu'il a écrites du pinceau rouge, c'est-à-dire, de sa propre main.

J'y joindrai des Extraits d'une compilation faite sous la Dynastie des *Ming*, qui a précédé immédiatement la Dynastie regnante; où l'on traitte des de-

voirs des Souverains, des Miniſtres d'Etat, des Généraux d'Armée, & du choix qu'on en doit faire, de la Politique, des Princes héritiers, des Remontrances faites aux Empereurs par leurs Miniſtres, du bon Gouvernement, des Filles des Empereurs, de ceux qui abuſent de la faveur du Prince, avec différens Diſcours des Miniſtres les plus diſtinguez, ſur divers ſujets concernant le bien de l'Etat.

J'ajoûterai un autre Extrait d'un Livre Chinois intitulé les *Femmes Illuſtres*, où l'on verra que ſous différens Regnes, les Dames de cet Empire ſe ſont conduites, & ont gouverné leurs familles ſelon ces mêmes maximes.

Cette eſpéce de Tradition ſera aiſément connoître que les principes fondamentaux du Gouvernement Chinois, établis par les premiers Légiſlateurs, ſe ſont toûjours maintenus par une obſervation conſtante, & qu'ainſi il n'eſt pas ſurprenant qu'un Etat ſi vaſte & ſi étendu, ait ſubſiſté depuis tant de ſiécles, & ſubſiſte encore dans tout ſon éclat.

RECUEIL IMPERIAL,

CONTENANT

LES EDITS, LES DECLARATIONS, les Ordonnances & les Instructions des Empereurs des différentes Dynasties, les Remontrances & les Discours des plus habiles Ministres, sur le bon ou le mauvais Gouvernement, &c. & diverses autres Pieces recüeillies par le feu Empereur *Cang hi*, & terminées par de courtes Réfléxions, écrites du pinceau rouge; c'est-à-dire, de sa propre main.

Quelque tems après que Tsin chi hoang *Roi de* Tsin *se fût fait Empereur, on voulut éloigner des Emplois tous ceux qui n'etoient pas de* Tsin. Li ssée, *originaire du Royaume de* Tsou, *qui avoit aidé à* Tsin chi hoang *à devenir Maître de l'Empire, fit à ce Prince en faveur des Etrangers, la Remontrance qui suit.*

GRAND PRINCE : J'ai oüi dire qu'aux Tribunaux Suprêmes on a minuté un Arrêt, pour éloigner des Emplois tous les Etrangers: Qu'il me soit permis de vous faire sur cela une très-humble Remontrance: Un de vos Ancêtres en usa tout autrement: attentif à chercher des gens capables, il reçût tous ceux qu'il pût trouver, de quelque côté qu'ils vinssent. Cette partie de l'Occident qu'on appelle *Yong* * lui fournit ** *Yeou yu* : de l'Orient lui vint *Pe li ki*, originaire de *Ouan*. Il sçut attirer à sa Cour *Tsou chou*, *Pi hou*, *Kong sun tchi*, tous Etrangers. Il leur donna à tous de l'emploi, & ils le servirent si bien, que ce Prince s'étant soûmis vingt petits Etats, termina son glorieux Regne par la conquête de *Si yong*.

Hiao kong vit sous son Regne un changement prodigieux dans le Royaume de *Tsin*. Les mœurs s'y réformerent, le Royaume se peupla; il devint riche & puissant: ses peuples furent heureux & contens: les Princes ses voisins l'aimerent & le respecterent; il défit les troupes de *Tsou* & de *Hoei*, qui avoient osé l'attaquer, & aggrandit son Etat de cent lieuës de pays. A qui *Hiao kong* dût-il ces succès?

* Nom de Pays.
** Nom d'homme.

Ne fût-ce pas aux sages conseils de *Chang yang* son premier Ministre ? *Chang yang* cependant étoit Etranger.

Hoei vang ne se servit pas moins avantageusement de l'habileté de *Tchang y*. C'est par le secours de cet habile homme, qu'il fit les conquêtes que vous sçavez, & dont vous recueillez aujourd'hui les doux fruits.

Tchao vang sans le secours de *Tan hi* auroit-il pû détruire *Yang heou*, chasser *Hou yang*, affermir, comme il fit, sa maison sur le Trône, fermer la porte aux cabales, réduire les Princes ses voisins à dépendre de lui pour les choses les plus nécessaires à la vie ; en un mot faire dès-lors de *Tsin* un véritable Empire, au seul nom près ? Ce qu'ont fait ces quatre Princes vos ancêtres, ils l'ont fait, en se servant d'Etrangers.

Qu'il me soit permis après cela de demander, quel tort a jamais reçû votre état, des Etrangers dont il s'est servi ? N'est-il pas évident au contraire, que si les Princes, dont j'ai parlé avoient exclus les Etrangers, comme on veut les exclure aujourd'hui, ni leur Etat ne seroit devenu si puissant, ni le nom des *Tsin* si fameux ? De plus quand je considere tout ce qui est à l'usage de Votre Majesté, j'y vois des pierres précieuses du Mont *Kouen*, des bijoux de *Soui* & de *Ho*, & des diamans venus de *Lung*. Les Armes que vous portez, les chevaux que vous montez, vos Enseignes-mêmes & vos Tambours, ont pour ornement ou pour matiere des choses qui viennent de dehors. Pourquoi vous en servir ?

S'il suffit de n'être pas né dans l'Etat de *Tsin*, pour en être exclus, quelque mérite & quelque fidélité qu'on ait, il faudroit, ce semble, pour agir conséquemment, jetter hors de vôtre Palais ce qu'il y a de diamans, de meubles d'yvoire, & d'autres bijoux. Il faudroit éloigner de votre Palais les beautez de *Tchin* & de *Ouei*. Si l'on admet cette conséquence, & si l'on prétend qu'absolument rien d'étranger ne doit trouver place à votre Cour, à quoi bon vous offre-t-on chaque jour ces ornemens de perles & d'autres semblables, qui parent la tête des Reines ? Pourquoi ces gens si ennemis de tout ce qui est étranger, ne commencent-ils pas leur réforme, par bannir de votre Cour tout ce qui en fait l'ornement, & par vous imposer la Loi de renvoyer à *Tchao* la Reine même votre épouse ? Enfin la musique de *Tsin* consiste en deux ou trois instrumens, dont un est de poterie, un autre d'os, & dont l'union ne produit qu'un ton assez triste ; voudroit-on vous y réduire, & vous engager à préférer ce son lugubre, aux agréables concerts des Musiciens de *Tchin* & de *Ouei* ? Non, sans doute. Quoi donc, Prince, quand il s'agit de votre pur plaisir, ce qui se présente de meilleur en chaque genre, il vous est libre d'en user, de quelque pays qu'il vous vienne ; & vous n'aurez pas cette liberté, quand il s'agira du choix des hommes ? Il faudra que sans examen, & sans distinction, quiconque n'est pas naturel du pays, vous le rejettiez ? c'est vouloir que vos simples divertissemens l'emportent sur le bonheur de vos Peuples.

Ce n'est pas par cette voie que *Tsin* a soumis tant d'autres Etats. Les grandes Riviéres & même les vastes Mers, reçoivent sans distinction tous les ruisseaux qui leur viennent : aussi leur profondeur est extrême. Un Prince qui pense sérieusement à perfectionner ses lumiéres & ses vertus, doit en user de la sorte. Tels furent anciennement nos cinq (a) *Ti* & nos trois *Vang*. Ils firent cas uniquement de la sagesse & de la vertu, sans distinction de Pays & de Royaumes. C'est par-là & par le secours des

(a) *Ti*, Empereur, Seigneur, Maître, Souverain. *Vang*, Roi. Cependant ces trois *Vang*, tels qu'on les détermine ordinairement, ont été du nombre des Empereurs. Pour les cinq *Ti*, on ne s'accorde pas à déterminer ceux que cette expression désigne.

Kouei chin

Kouei chin (*a*), qu'ils parvinrent à n'avoir aucun ennemi. Aujourdhui vouloir par un Arrêt, congédier plusieurs Officiers distinguez par leur mérite, dont les Etats voisins profiteront; éloigner pour toûjours des emplois quiconque n'est pas naturel de *Tsin* (*b*); c'est, comme dit le proverbe, fournir des armes aux voleurs, c'est favoriser vos ennemis au désavantage de vos Peuples, c'est vous affoiblir au dedans, & vous susciter au dehors une infinité d'ennemis; se persuader que l'Arrêt minuté soit nécessaire ou utile, c'est à mon avis vouloir se tromper soi-même.

Voici ce que le feu Empereur *Canghi*, dit sur cette piéce. Dans l'antiquité, quiconque avoit de la sagesse & de beaux talens, étoit estimé. Les Princes prévenoient ces sortes de gens par des présens, & leur donnoient toûjours de l'emploi, s'ils en vouloient prendre. Ils étoient fort éloignez de les chasser, ou de les rejetter précisément pour n'être pas naturels du pays. Profiter des talens qu'on trouve, est une maxime du sage. *Li ssée* Auteur de cette piéce étoit dans le fond un méchant homme; mais il ne faut pas pour cela mépriser ce qu'il dit de bon.

A l'occasion d'une Eclypse du Soleil du tems des Han, *l'Empereur* Ven ti *fit publier la Déclaration suivante.*

* Le Ciel ou le Seigneur du Ciel.

J'AI toûjours oüi dire que *Tien* * donne aux Peuples qu'il produit, des Princes pour les nourrir & les gouverner. Quand ces Princes maîtres des autres hommes, sont sans vertu & gouvernent mal, *Tien*, pour les faire rentrer en leur devoir, leur envoye des disgraces ou les en menace.

* On peut aussi traduire, il y a eû. Ce Texte ne determine point le tems.

Il y a * cette onziéme Lune une éclypse de Soleil : quel avertissement n'est-ce pas pour moi ? D'un côté, je considére que sur ma foible personne roule le soin de soutenir ma maison, de maintenir dans le devoir, Peuples, Officiers, Princes, & Rois; enfin de rendre heureux tout l'Empire. De l'autre, je fais attention que chargé d'un si grand poids, je n'ai que deux ou trois personnes, qui m'aident à le soutenir : je sens mon insuffisance. En haut les Astres perdent la lumiére; en bas mes sujets sont dans l'indigence. Je reconnois en tout cela mon peu de vertu.

Aussitôt que cette Déclaration sera publiée, qu'on examine dans tout l'Empire avec toute l'attention possible, quelles sont mes fautes, afin de m'en avertir. Qu'on cherche, & qu'on me présente pour cet emploi, les personnes qui ont le plus de lumiére, de droiture, & de fermeté. De mon côté, je recommande à tous ceux qui sont en Charge, de s'appliquer plus que jamais à bien remplir leurs devoirs, & sur-tout à retrancher au profit du Peuple toute dépense inutile. Je veux en donner l'exemple, & ne pouvant laisser mes frontiéres entiérement dépourvûës de Troupes, je donne ordre qu'on n'y en laisse que ce qui est nécessaire.

Sur cette Déclaration, l'Empereur dit : nous lisons dans le *Chi king* (*c*) : tout invisible qu'il est, il est proche. Il n'est donc point de tems où il soit permis de se relâcher dans le service du *Chang ti* : mais à l'occasion des Eclypses de soleil, qui sont comme des avis de *Tien*, (*d*) on

(*a*) Des *Kouei chin*. Rien dans le Texte ne marque pluralité.

(*b*) On dit que c'est *Eug*, qui conseilla à *Tsin chi hoang*, de faire brûler les Livres de la Chine.

(*c*) *Chi*, signifie Vers, Odes. *King* signifie Regle. Ce Livre est un des anciens, qui sont la grande regle dans l'estime des Chinois. *Chang*, Suprême : *Ti*, Empereur, Maître, Seigneur.

(*d*) On ne traduit point cette expression; on laisse au Lecteur à juger par la suite des endroits où il la trouvera, du sens qu'il convient de lui donner.

redouble son attention & son respect.

Une glose dit : c'est ici la premiere fois que nos Empereurs, à l'occasion des calamitez publiques, ou des Phenomenes extraordinaires, ayent demandé qu'on les avertisse de leurs fautes. Depuis cette Déclaration de *Ven ti*, il s'en est fait beaucoup de semblables.

Autre Déclaration du même Empereur Ven ti, *portant abrogation d'une Loi qui defendoit de critiquer la forme du Gouvernement.*

DU tems de nos anciens Empereurs, on exposoit à la Cour, d'un côte une Banniere, où chacun pouvoit écrire & proposer librement le bien qu'il jugeoit qu'on devoit faire; de l'autre côte une planche, où chacun pouvoit marquer les défauts du Gouvernement, & ce qu'il y trouvoit à redire. C'étoit pour faciliter les remontrances, & se procurer de bons avis. Aujourd'hui parmi nos loix, j'en trouve une qui fait un crime de parler mal du gouvernement. C'est le moyen non-seulement de nous priver des lumieres que nous pouvons recevoir des sages qui sont eloignez; mais encore de fermer la bouche aux Officiers de notre Cour. Comment donc desormais le Prince sera-t-il instruit de ses fautes & de ses defauts? Cette Loi est encore sujette à un autre inconvénient. Sous prétexte que les peuples ont fait des protestations publiques & solemnelles de fidelité, de soumission, & de respect à l'egard du Prince; si quelqu'un paroît se démentir en la moindre chose, on l'accuse de rébellion. Les discours les plus indifférens passent chez les Magistrats, quand il leur plaît, pour des murmures seditieux contre le gouvernement. Ainsi le peuple simple & sans lumiere se trouve sans y penser, atteint d'un crime capital. Non, je ne le puis souffrir, que cette Loi soit abrogée.

SUR cette Déclaration, l'Empereur *Cang hi*, dit: *Tsin chi hoang* avoit fait bien des loix semblables. *Kao tsou* le Fondateur de la Dynastie *Han* en abrogea quantité. Celle dont il s'agit ici, ne fut abrogée que sous *Ven ti*: * c'est avoir trop attendu.

* Il y a eû entre les deux qu'un regne assez court.

Autre Déclaration du même Empereur Ven ti, *portant ordre de déliberer sur l'abrogation d'une autre Loi, suivant laquelle les parens des Criminels etoient enveloppez dans leur crime.*

LES Loix étant les regles du Gouvernement, elles doivent être parfaitement droites. Leur fin est non-seulement de réprimer le vice, mais aussi de proteger l'innocence. Maintenant parmi nos loix, j'en trouve une, suivant laquelle, quand un homme est criminel, son pere, sa mere, sa femme & ses enfans sont enveloppez dans son malheur; & le moins qu'ils ayent à craindre, c'est d'être reduit à l'etat d'esclaves. Cette Loi n'est point de mon goût. On le dit, & il est vrai, quand les loix sont tout-à-fait droites & parfaitement équitables, c'est alors qu'elles retiennent mieux les peuples dans le devoir. Quand on ne punit que ceux qui le méritent, tout le monde approuve le châtiment. Le principal devoir d'un Magistrat est de conduire le peuple comme un bon Pasteur, & de prévenir ses égaremens. Si nos Magistrats n'y réüssissent point, & ont encore à juger selon des loix qui ne seroient pas de la plus exacte équité, dès-

lors les loix établies pour le bien des peuples, tournent à leur perte, & tiennent de la cruauté. Telle me paroît être la Loi en question : je n'en vois point les avantages. Qu'on délibere mûrement, s'il ne convient pas de l'abroger.

SUR cette Déclaration, l'Empereur *Cang hi*, dit : nos anciens Empereurs, ces Princes si sages, descendoient quelquefois de la Majesté du Trône pour pleurer & gemir sur un coupable. Combien à plus forte raison étoient-ils plus éloignés d'envelopper dans son malheur, pere, mere, femme, & enfans ? *Venti* voulut abroger une telle loi. On voit par-là que c'étoit un bon Prince.

Autre Déclaration du même Empereur Ven ti, *portant remission de la moitié de ses Droits en grain, pour animer les Peuples à l'Agriculture.*

CEUX qui sont chargez du gouvernement des peuples, doivent leur inspirer tout l'attachement possible, pour ce qu'il y a de nécessaire dans un Etat. Telle est sans contredit l'Agriculture. Aussi je ne cesse depuis dix ans d'inculquer ce point important. Je ne remarque pas néanmoins qu'on ait défriché de nouvelles terres, ni que l'abondance augmente : au contraire j'ai la douleur de voir la faim peinte sur le visage du pauvre peuple. Sans-doute que les Magistrats & les Officiers subalternes, ou n'ont pas fait le cas qu'ils devoient de mes Ordonnances, ou sont peu propres à remplir leur emploi. Hélas ! Si les Magistrats témoins de la misere des peuples, n'y font nulle attention, comment m'y puis-je prendre pour y remédier efficacement ? C'est à quoi il faut penser. En attendant, je remets la moitié de mes droits en grain pour l'année courante.

SUR cette Déclaration, l'Empereur *Cang hi*, dit : rien de plus sensé pour le fonds. Elle est aussi exprimée en très-bons termes. Encore aujourd'hui elle a de quoi toucher. Quel effet ne dût-elle pas avoir en son tems ?

Il y a encore dans le même Livre, d'où l'on a tiré ces piéces, d'autres Declarations du même Empereur *Ven ti* pour de semblables remises : sur quoi *Cang hi* dit : *Ven ti* étoit un Prince d'une grande œconomie. Tant de remises le prouvent bien.

Autre Déclaration du même Empereur Ven ti, *portant ordre de déliberer sur le changement des Mutilations en d'autres peines.*

J'Ai oüi dire que du tems de *Chun*,* il suffisoit d'exécuter une apparence de supplice sur une simple figure, pour retenir le peuple dans le devoir. O le beau gouvernement ! Aujourd'hui pour les crimes qui ne sont pas capitaux, nous avons jusqu'à trois sortes de mutilations * très-réelles & très-rigoureuses ; cependant il se fait tous les jours des fautes griéves. A quoi attribuer cela ? N'est-ce pas à mon peu de vertu, & au peu de talent que j'ai pour bien instruire mes peuples ? Oüi, sans doute : les fautes qu'ils font, & l'obligation où l'on est de les en punir, sont pour moi le sujet d'une extrême confusion. Le *Chi king* animant le Prince à bien gouverner ses peuples, dit qu'il leur doit servir de pere & de mere. Cependant quelqu'un de mes sujets fait-il quelque faute, quoique ce soit pour n'avoir pas été assez bien instruit, on le punit aussi-tôt ; & la punition

* Empereur fameux pour sa sagesse & sa vertu.

* Marquer le visage avec un fer chaud, per le nez, couper l'un ou l'autre des pieds.

est de nature à lui ôter presque tout moyen de réparer le passé par une meilleure conduite. Cela me perce le cœur. Mutiler ainsi ces pauvres coupables, jusqu'à les mettre hors d'état d'être guéris, quelle douleur pour ceux qui souffrent ce châtiment! Mais quelle dureté dans la loi du Prince! Est-ce-là tenir lieu de pere & de mere à ses sujets? Qu'on délibere donc au plûtôt sur l'abrogation de cette loi. Qu'on change ces supplices en d'autres peines; je l'ordonne, & je veux de plus, que ceux qu'on aura châtié, plus ou moins selon leur faute, soient au bout d'un certain tems traittez comme le reste du peuple.

SUR cette Déclaration, l'Empereur *Cang hi* dit: on peut dire que ces mutilations ôtées, on en sera plus hardi à violer les Loix; qu'ainsi c'est augmenter le nombre des coupables: mais aussi faut-il faire attention, que ces mutilations & la confusion qui les suit, ôtent à ceux qui les souffrent, presque tout moyen de réparer leurs fautes passées. Changer ces supplices (a) en d'autres, par exemple, en celui des verges, c'est sauver bien des malheureux.

Autre Déclaration du même Empereur Ven ti, *à l'occasion des Prieres & des Supplications que faisoient faire pour lui plusieurs Officiers, d'ailleurs assez négligens dans l'exercice de leurs Charges.*

VOICI la quatorziéme année de mon Regne. Plus il y a de tems que je gouverne l'Empire, plus je sens mon peu de capacité, & j'en ai une extrême confusion. Quoique je n'aye point manqué jusqu'ici à m'acquitter chaque année des cérémonies reglées tant à l'égard du *Chang ti*, qu'à l'égard de mes ancêtres; je sçai que nos anciens & sages Rois n'avoient dans ces cérémonies aucune vûë d'intérêt, & qu'ils n'y demandoient point ce qu'on appelle félicité. Ils étoient si éloignez de tout propre intérêt, qu'ils laissoient là leurs plus proches parens, pour élever un homme qui ne leur étoit rien, s'ils lui trouvoient une sagesse singuliere & une éminente vertu, & préferoient les sages conseils d'autrui à leurs plus naturelles inclinations. Rien de plus sage & de plus beau que le désintéressement de ces grands Princes.

Aujourd'hui j'apprends que plusieurs de mes Officiers font faire à l'envi des Prieres, pour demander du bonheur, & ce bonheur ils le demandent pour ma Personne, non pour mes peuples: c'est ce que je ne puis goûter. Si j'approuvois que ces Officiers, peu attentifs à leurs devoirs, & peu zélez pour le bien des peuples, s'occupassent ainsi uniquement du bonheur personnel d'un Prince aussi peu vertueux que je le suis, ce seroit en moi un défaut de plus, & un défaut considérable. J'ordonne donc que mes Officiers, sans tant s'empresser à faire pour moi ces supplications d'appareil, donnent toute l'application possible à se bien acquitter de leur emploi.

SUR cette Déclaration, l'Empereur *Cang hi*, dit: c'est la vertu & non la matiere, qui rend l'offrande agréable. Quand on s'applique tout de bon à la vertu, les dons de *Tien* * viennent d'eux-mêmes. Prétendre que les Officiers de l'Empire, en faisant réciter seulement des formules de Prieres, attirent du bonheur sur la personne du Prince; cela se peut-il? *Ven ti* certainement avoit raison de blâmer un pareil abus.

* Le Ciel.

(a) L'on ne coupe point aujourd'hui le nez ni les pieds pour aucun crime. On applique encore quelquefois sur les joues un fer chaud pour certains vols. Mais les Chinois sçavent effacer assez promptement ces marques.

Tching

Tching te sieou fameux Lettré de la Dynastie *Song*, dit sur cette même Déclaration : s'il y avoit quelque chose de défectueux dans l'Etat, *Ven ti* se l'attribuoit à lui seul. A l'égard du bonheur il n'en vouloit point, qui ne lui fût commun avec son peuple : en cela vrai imitateur & digne successeur de nos anciens Princes.

Autre Déclaration du même Empereur Ven ti, *portant ordre qu'on lui cherche, & qu'on lui présente des gens d'un mérite & d'une droiture à l'epreuve.*

LE grand *Yu* fit des diligences extraordinaires, pour se procurer des gens de vertu & de mérite, qui l'aidassent à bien gouverner. Les ordres qu'il donna à cet effet, non seulement furent publiez dans tout l'Empire ; mais ils furent aussi connus bien loin au dehors : & l'on peut dire qu'ils ne furent ignorez que dans les pays, où il ne va ni barques, ni chariots, ni hommes. Chacun de près & de loin se faisoit un plaisir & un devoir de lui communiquer ses lumiéres. Aussi vit-on ce grand Prince ne se démentir jamais, & fonder une Dynastie, qui fut long-tems florissante.

Kao ti dans ces derniers tems, s'y est pris à peu près de même pour fonder la nôtre. Après avoir délivré l'Empire des maux qu'il souffroit, son premier soin fut de se fournir autant qu'il put, des gens de mérite. Il mit en place ceux qu'il trouva ; & il ne leur recommanda rien tant, que de l'aider à bien gouverner. C'est ainsi que soutenu du puissant secours de *Tien*, * & de la fortune de sa maison, paisible possesseur de ce vaste Etat, il fit ressentir les effets de ses bontez à toutes les Nations voisines. * De lui m'est venu l'Empire, vous le sçavez. Vous n'ignorez pas aussi, (car je vous en ai souvent averti moi-même) que je n'ai, pour en soutenir le poids, ni assez de vertu, ni assez de lumieres.

* Du Ciel.

* Il adresse son Discours aux grands Officiers de sa Cour.

C'est ce qui m'engage à publier aujourd'hui cette nouvelle Déclaration, pour enjoindre à tous ceux qui sont en place, depuis les Princes jusqu'aux simples Magistrats, de me chercher avec soin des gens de mérite. Les uns qui ayent, par exemple, un grand usage du monde ; les autres qui soient éclairez sur toutes les affaires de l'Etat : mais sur-tout, qui ayent la droiture & la fermeté nécessaire pour m'avertir librement de ce qu'ils jugeront répréhensible. J'en souhaitterois un bon nombre en chaque genre, pour suppléer à mon peu de capacité. Cependant, vous autres qui avez déja le rang de *Ta fou* *, aidez-moi par vous-mêmes de votre mieux.

* Grande Charge de l'Empire.

Voici à quoi se peut réduire ce qu'il y a d'essentiel à examiner. 1°. Mes fautes journaliéres, & mes défauts personnels. 2°. Les défauts du Gouvernement présent. 3°. Les injustices des Magistrats. 4°. Les besoins des Peuples. Expliquez-vous sur tous ces points dans un mémoire fait exprès : je le lirai ; & je verrai, en le lisant, si votre zéle à m'aider va jusqu'où il peut aller. Je jugerai que ce zéle est véritable, si, au commencement, dans toute la suite, & jusqu'à la fin de votre mémoire, vous parlez avec liberté, sans épargner ma Personne. Prenez-y garde, *Ta fou*, il ne s'agit pas d'une bagatelle. L'affaire est des plus serieuses. Donnez toute l'attention possible à vous acquitter comme il faut, de ce que je vous recommande.

SUR cette Déclaration, l'Empereur *Cang hi* dit : c'est ici la premiere Déclaration qu'un Empereur ait faite & publiée dans les formes, pour se procurer des gens de mérite. Cette piece conçûë en termes precis & justes, tient du goût de l'antiquité.

Autre Déclaration du même Empereur Ven ti, *sur la Paix faite avec* Tan yu, *Prince Tartare au Nord de la Chine.*

IL y a déja bien des années que mes Peuples souffrent beaucoup, & mes voisins & alliez encore davantage. Les irruptions des *Hiong nou* ont été fréquentes. J'ai sçû qu'il en a coûté la vie à bien du monde de part & d'autre, & j'ai même lieu de croire qu'on m'a dissimulé en partie le mal. Je n'ai pu voir si long-tems souffrir les Peuples, sans en être vivement touché. J'ai été d'autant plus sensible à ces maux, que je m'en suis toûjours reconnu comme l'auteur, en ce que, si j'avois eu plus de sagesse & plus de vertu, ils ne seroient point arrivez. Dans cette continuelle amertume, j'ai pensé jour & nuit aux moyens de procurer une heureuse paix au dedans, & au dehors. C'est uniquement pour cela, qu'on a vû si souvent mes Envoyez aller & venir. Je n'ai rien omis pour bien faire comprendre à *Tan yu*, mes véritables intentions, qui vont également au bien de ses Peuples & des miens. *Tan yu* les a enfin comprises, il en a reconnu la droiture, & il veut contribuer de son côté au bien commun. Nous sommes convenus de part & d'autre d'oublier le passé, & de nous réunir pour le bien de l'Univers. Etablir l'union dans sa famille *, est un des premiers devoirs du Prince. C'est cette année que je puis dire m'en être enfin acquitté.

* [illegible]

Déclaration de l'Empereur King ti, *successeur de* Ven ti, *portant ordre d'avoir de la compassion dans les Jugemens Criminels.*

IL faut des loix & des châtimens, pour prévenir ou arrêter les désordres : mais aussi doit-on faire attention que ceux qu'on a fait mourir, on ne peut les ressusciter. Or il arrive quelquefois que de méchans Juges sacrifient un innocent à leur passion, ou à celle d'autrui, & font trafic de la vie des hommes. Il arrive même que d'autres désintéressez en apparence, cherchent dans le fond à acquérir de la réputation aux dépens d'autrui, donnent les beaux noms de vigilance, d'équité, à la plus violente chicane, & à la plus outrée sévérité, & font périr ainsi bien des gens, même des Officiers de distinction. C'est pour moi un grand sujet de tristesse, d'inquiétude, & de compassion. Mais comme d'ailleurs les supplices sont nécessaires, qu'il faut des Loix qui les déterminent; voici ce que je crois devoir ordonner, pour remédier en partie à l'abus qu'on en peut faire. Quand suivant la Lettre de la Loi prise dans sa rigueur, quelqu'un est jugé coupable de mort; si le Public cependant, pour des circonstances particulieres, paroît n'y point acquiescer, il faut y avoir égard, & mitiger la Sentence.

L'EMPEREUR *Cang hi*, dit : cette Déclaration est très-bien conçûë. *King ti* paroît un Prince décisif & intelligent : mais sa clémence & sa bonté s'y font encore plus sentir.

Autre Déclaration du même Empereur King ti, *pour recommander aux Peuples l'Agriculture, aux Magistrats la vigilance & le desintéressement.*

A Quoi bon toutes ces sculptures, & ces autres vains ornemens, qui deviennent si frequens? Non seulement ils ne sont pas nécessaires: mais occupant beaucoup d'hommes, ils nuisent à l'agriculture. A quoi bon aussi tant de broderies & d'autres colifichets, qui amusent aujourd'hui les femmes, autrefois bien plus utilement occupées aux étoffes & aux habits d'usage? Les hommes laissant l'agriculture pour d'autres Arts, les campagnes deviennent incultes; & les femmes laissant pour des bagatelles les étoffes necessaires, on manque dequoi s'habiller dans les familles. Or que des gens à qui le vivre & le vêtir manquent, ne s'échappent à rien de mal, c'est assûrément une chose assez rare. Je laboure la terre moi-même chaque année, & l'Imperatrice nourrit des vers à soye. C'est du travail de nos mains, que nous fournissons en partie aux cérémonies ordinaires à l'égard de nos ancêtres. Nous nous faisons un devoir d'en user ainsi, pour donner l'exemple à nos Sujets, pour les animer à l'agriculture, & procurer l'abondance dans tout l'Empire. C'est dans cette même vûë que je refuse les presens, que je supprime les Charges moins nécessaires, & que je me retranche sur le reste autant qu'il est possible, pour diminuer à proportion les subsides. Non, je n'ai rien plus à cœur, que de voir fleurir l'agriculture : si une fois elle fleurissoit, elle seroit suivie de l'abondance, & l'on auroit de quoi faire des réserves pour les tems de sterilité. On ne craindroit plus tant ces famines, pendant lesquelles on voit le plus fort enlever au foible le peu qu'il a, & des troupes de brigands ravir le nécessaire à de pauvres familles. Si l'agriculture fleurissoit on ne verroit plus tant de jeunes gens mourir de misere, ou de mort violente en la fleur de l'âge; & chacun auroit du moins dequoi couler doucement ses jours jusqu'à une extrême vieillesse. Bien loin que nous en soyons là, voici une année de sterilité bien fâcheuse : qui nous attire cette calamité? Ne me suis-je point laissé surprendre à l'artifice & à l'hypocrisie, dans la distribution des emplois? Les Magistrats ne sont-ils pas negligens à rendre la justice? Les Officiers des Tribunaux, sous prétexte de recüeillir mes droits, n'oppriment-ils point les Peuples? Enfin n'y en a-t-il point qui foulent aux pieds les Loix les plus essentielles, & qui chargez d'exterminer les voleurs, partagent secrettement leurs rapines? Nous enjoignons expressément à tous les principaux Officiers de nos Provinces, de veiller plus que jamais sur chacun de leurs subalternes, & de déferer à nos Ministres ceux qu'ils auront trouvez coupables. Nous ordonnons à cet effet, que notre présente Déclaration soit publiée dans tout l'Empire, & qu'on soit instruit de nos intentions.

Sur cette piece, l'Empereur *Cang hi* dit : cette Déclaration va droit à l'essentiel : il n'y a pas de parole qui ne porte. Ce qu'il y a sur le compte des subalternes, marque un Prince qui n'ignoroit rien des plus secrettes miseres des Peuples.

Déclaration de l'Empereur Vou ti, *par laquelle il recommande qu'on lui donne des lumieres pour bien gouverner ; qu'on l'instruise sur certains points, & qu'on lui parle avec liberté.*

ELEVÉ par un bonheur (a) singulier sur le Trône de mes ancêtres, pour le transmettre à ma postérité ; chargé du Gouvernement de ce grand Empire, pour en augmenter la splendeur ; plein de reconnoissance pour l'honneur qu'on m'a fait, je sens aussi toute la pesanteur du fardeau dont on m'a chargé. Depuis mon avénement à la Couronne, je m'applique jour & nuit, sans me donner un moment de relâche. Malgré cela, j'ai sujet de craindre qu'il n'échappe bien des choses à ma vigilance, & que je ne fasse bien des fautes. C'est pourquoi j'ai recommandé chez tous les * *Tchu heou*, & dans tout l'Empire, qu'on cherchât des gens capables de m'instruire, & de m'aider dans le grand art de gouverner.

* Princes Tributaires.

Vous donc, *Ta fou*, (b) qui êtes à la tête de ceux qu'on m'a presentez, (rang où je vous vois avec plaisir, & dont vous paroissez très-digne,) vous, dis-je, lisez ceci avec attention. Voici dequoi il s'agit, & surquoi j'attens de vous des lumieres. J'ai oüi dire que sous nos cinq *Ti* & nos trois *Vang*, l'Empire joüissoit d'une paix charmante ; que cependant ils n'employoient pour la maintenir, que quelques réglemens assez simples, & quelques pieces de musique. Après la mort de ces grands Princes, la forme de leurs cloches, de leurs tambours, & de semblables instrumens, a passé jusqu'à nous. Mais pour leur gouvernement, il n'a pas eu le même sort. Il est tombé peu à peu en décadence. Sous *Kié*, * *Tcheou*, & leurs semblables, il n'en restoit presque aucun vestige.

* Noms de très-méchans Princes.

Ce qui me paroît de plus surprenant, c'est que dans l'espace de cinq cens ans, qui s'écoulerent depuis *Ven vang*, jusqu'aux derniers regnes de la Dynastie *Tcheou*, il se trouva divers bons Princes, & grand nombre de sages Ministres, qui s'opposerent à la corruption du siécle, & qui plein d'estime pour le Gouvernement des anciens, tâcherent de le rétablir. Cependant tous leurs efforts furent presque inutiles. Les choses allerent de mal en pis. A quoi attribuer cela ? Fut-ce uniquement la faute des hommes ? ou ne faut-il pas plûtôt dire qu'il en arriva ainsi par un Arrêt descendu de *Tien* * ? Enfin à quoi attribuer les prospéritez de nos trois fameuses Dynasties ? Quel a été le premier principe de leur décadence & de leur ruine ?

J'ai assez entendu faire la distinction de longue vie & de mort prématurée, de gens nez sages & vertueux, & d'autres nez sans esprit, ou naturellement portez au vice. On dit en parlant des uns & des autres : c'est leur naturel, c'est leur destin. Voilà le langage ordinaire qu'on tient sur ces differences. Je l'ai entendu mille fois : mais je vous avoüe franchement, que je ne vois point clair en tout cela. En attendant que je reçoive de vous quelque éclaircissement, voici ce que j'ai principalement à cœur. Je voudrois que chacun, de soi-même, & sans contrainte, fit son devoir ; que du moins les Loix les plus douces, & les punitions les plus légeres fussent suffisantes, pour contenir & redresser les moins vertueux ; enfin que mes Peuples bien unis fussent tous contens, & que

(a) Ces expressions font allusion à ce que King ti son pere, le fit son successeur préférablement à son aîné.

(b) C'est un degré d'honneur ; il y avoit élevé *Tchuen ti hong chu*, le plus estimé des Sages qu'on lui avoit presentez. C'est à lui à qui il adresse la parole.

le

le Gouvernement fut sans défaut. Je voudrois que les rosées & les pluies tombant toûjours à propos, rendissent les champs fertiles, & les arbres abondans en fruits ; qu'il n'arrivât point dans les Astres de Phénomene effrayant ; que les saisons fussent bien reglées. Enfin je voudrois, aidé du puissant secours de *Tien*, & de la protection constante des *Kouei chin*, faire fleurir de plus en plus mon Empire, rendre chaque jour plus heureux mes Sujets, faire part de ce bonheur aux Peuples voisins, &, s'il se pouvoit, à tout l'Univers.

Voilà, *Ta fou*, quels sont mes souhaits. Versé comme vous êtes dans l'antiquité la plus reculée, instruit à fonds du gouvernement de nos anciens sages Princes, & de tous les ressorts dont dépend le bonheur ou le malheur des Empires ; je ne doute point que vous ne me donniez sur tout cela de grandes lumieres. Mais ce que je vous recommande, c'est que pour m'en mieux instruire, vous y procediez avec ordre, sans embrasser trop de choses à la fois, sans confondre les matieres, traittant d'abord un sujet, ensuite un autre, avançant toûjours pied à pied, & faisant sur-tout bien sentir sur chaque article, ce qu'il y aura de plus essentiel & de plus d'usage. Ce que vous aurez remarqué dans tous les Officiers de l'Empire, comme défaut de vertu, défaut de droiture, manque de zele ou d'application, marquez-le moi sans en rien omettre, & sur ce qui regarde ma Personne, exprimés vous librement, sans déguisement, sans detour, & ne craignez point de fâcheux revers. Employez-vous incessamment à me dresser un ample memoire. Quand il sera fait, je le lirai.

Tchuen ti hong chu *dressa en effet un Memoire pour l'Empereur, ou plûtôt lui presenta un assez long Discours écrit de sa main, dont je donnerai ci-après l'Extrait.* Vou ti *en parut fort satisfait ; & pour s'en procurer encore quelque autre, il fit la Declaration qui suit.*

ON dit de *Chun*, * qu'en se promenant tranquillement les mains croisées, & sans se donner aucun mouvement, il fit cependant joüir l'Empire d'une paix parfaite. On dit au contraire de *Ven vang*, * que pour maintenir tout dans l'ordre, il se donna de très-grands soins. Le gouvernement, dit-on, l'occupa si fort, que souvent le Soleil couché, il n'avoit pas encore pris son repas. Est-ce que ces deux Grands Princes n'avoient pas les mêmes principes ? Pourquoi l'un fatiguer tant, & l'autre si peu ? Je ne sçai si je me trompe ; mais je crois voir la raison d'une si grande différence. Du tems de *Chun*, regnoit encore dans toute sa pureté l'heureuse simplicité des premiers siecles. Du tems de *Ven vang* au contraire, la pompe & le luxe avoient deja pris naissance. En effet dès le commencement de la Dynastie *Tcheou*, nous trouvons dans les anciens Livres, des chariots vastes & richement ornez, des armes peintes, brillantes, & quelquefois enrichies de pierres precieuses. Nous y trouvons établies des musiques d'appareil, & des ballets magnifiques : au lieu que du tems de *Chun* on ne trouve rien de semblable. A-t-on une belle pierre precieuse sans défaut ? On n'y grave point de figures ; au lieu de l'embellir, on la gâteroit : c'étoit la maxime du tems de *Chun*. Sous les *Tcheou* en regnoit une autre, suivant laquelle on pretend que la vertu a besoin d'aide, & qu'un peu d'eclat la soutient.

* Nom d'un Empereur fameux.

* Autre fameux Prince qui étoit au commencement de la Dynastie *Tcheou*.

Dans des tems encore moins éloignez les uns des autres, il s'est vû d'aussi grandes différences. Pour effrayer les méchans, on etablit des loix séveres. Les

mutilations étoient fréquentes : on les abolit sous les *Tcheou*, & sous le regne de *Kang vang*, le nombre des criminels fut si petit, que pendant l'espace de quarante ans, les prisons demeurerent vuides. L'usage de ces supplices, recommença sous les *Tsin*. Ce fut un carnage horrible, qui ne diminua cependant point le nombre des crimes. Il perit par là un monde infini. On n'y peut penser sans horreur & sans compassion. Helas ! c'est ainsi que rappellant continuellement, & comparant ce qui s'est passé sous tant d'Empereurs qui m'ont précédé, je tache d'en profiter pour soutenir comme il faut l'honneur du Trône, & procurer le bien de l'Empire.

J'aspire sur-tout à faire valoir l'Agriculture, & à ne mettre dans les emplois, que des personnes qui en soient bien dignes. Je laboure la terre pour donner l'exemple. * Je fais honneur à ceux qui se distinguent dans ce travail, & j'ai souvent pour cela des Envoyez en campagne. Je m'informe avec grand soin des pauvres, des orphelins, des gens sans appui. Enfin je pense sans cesse aux moyens de rendre mon regne recommandable, en rendant mes sujets vertueux & contents. Malgré cela, je ne puis pas dire que j'y aye tant soit peu réüssi. Les saisons sont dereglées, l'air est corrompu, les maladies regnent, il meurt quantité de monde, mes peuples souffrent ; & je ne sçai à quoi attribuer ces malheurs, si ce n'est peut-être, que malgré mes bonnes intentions, il y a encore du mélange dans ceux que j'ai mis en Charge. C'est pour m'aider à un examen si necessaire & si difficile, que j'ai fait chercher exprès de toutes parts, & appellé à ma Cour bon nombre de gens de réputation.

* Cette Coutume venoit de l'Antiquité.

C'est donc à vous, Grands de l'Empire, à vous, dis-je, en general, & à chacun de vous en particulier, que cette Déclaration s'adresse. Nous vous enjoignons étroitement d'examiner avec soin ce qu'il peut y avoir de défectueux dans le gouvernement. Dans les points où il s'éloigne peut-être de la sage antiquité, voyez si c'est avec raison, ou par negligence. Communiquez-nous vos vûes. Exposez les moyens & les expédiens, que vous jugerez convenables. Dressez de tout cela un mémoire exact ; & en le dressant, prenez sur-tout garde à deux choses, nous vous l'enjoignons expressément. 1°. Ne vous bornez pas à me débiter de beaux discours ; mais appuyez principalement sur ce qui est de pratique. 2°. Que ni le respect, ni la crainte, ne vous empêchent pas de parler avec liberté. Car telle est notre volonté.

Dans le Livre d'où ces piéces sont tirées, il y a encore quelques Déclarations de l'Empereur *Vou ti*, dont la matiere est toute semblable aux deux précédentes. Sur une de ces pieces, l'Empereur *Cang hi* dit : cette piece seule fait assez voir que sous *Vou ti* regnoit la politesse & le beau langage. Je ne sçai, si l'Empereur s'exprima de la sorte. Du moins on cite aussitôt après un Auteur nommé *Tching te lieou*, qui dit : les Déclarations de *Vou ti* sont trop étudiées. Il y a du goût & du stile, mais bien du vuide. J'aime beaucoup mieux celles de *Ven ti* : le langage en est plus simple, mais il n'en est pas moins bon ; & pour le fonds elles vont beaucoup plus droit au bien réel & solide. Je trouve encore dans le même Livre d'autres Déclarations & Ordonnances du même Empereur *Vou ti*, soit pour des remises de ses droits, soit pour fournir de son trésor aux vieillards & autres nécessiteux. Sur quoi l'Empereur *Cang hi* dit : *Vou ti* en tout ceci imita bien *Ven ti* son grand-pere, & son pere *King ti* ; mais il n'imita pas leur œconomie. Il épuisa son trésor par mille dépenses, & sur la fin de son regne il s'en trouva mal.

* J'en ai mis ci-devant quelques unes.

Tchao ti *le plus jeune des enfans de* Vou ti *lui succeda. Je ne trouve de lui dans ce Livre que deux Pieces ; encore la premiere est-elle bien courte. En voici l'occasion. On lui présenta comme gens d'un mérite singulier, d'une vertu exemplaire, & d'une grande capacité,* Han fou, *& quatre autres : mais on lui représenta en même tems qu'ils souhaittoient de vivre retirez, & de ne point entrer dans les Charges ; qu'ils prioient Sa Majesté de le trouver bon. Sur cela* Tchao ti *expedia un Ordre en ces termes.*

J'Aime autant *Han fou*, &c. que je les estime : tout dignes qu'ils sont des grands emplois, je veux bien leur en épargner les peines. Je consens donc que libres de ces soins, ils s'emploient par leurs discours & par leurs exemples, à faire fleurir chacun dans leur pays, toutes les vertus, & principalement la piété filiale. Pour leur témoigner mon estime, j'ordonne qu'au commencement de chaque année, les Officiers du lieu, de ma part, & à mes frais, fassent un présent à chacun d'eux. S'il leur arrive malheur, (a) je veux qu'on fournisse aussi de ma part (b) une couverture & des habits convenables ; & que pour les cérémonies accoûtumées, on use d'un animal du second ordre.

SUR cet ordre de *Tchao ti*, l'Empereur *Canghi* dit : Se priver ainsi à propos de quelques bons Officiers, c'est y gagner. Leurs discours & leurs exemples forment un grand nombre de gens capables & vertueux.

Tan ouang *Roi de* Yen, *quoique de la Maison régnante, entroit dans un parti qui se formoit.* Tchao ti *qui en fut instruit, lui écrivit la Lettre suivante, & la lui envoya scellée de son Sceau.*

KAO TI, dont nous avons tous deux l'honneur de descendre, devenu Maître de l'Empire, donna des apanages aux Princes de sa Maison, pour en multiplier les appuis. Depuis ce tems-là les *Liu* (c) par de secrettes intrigues ayant essayé de nous supplanter, tous les *Lie ou* demeurerent unis entr'eux contre leurs ennemis communs. Ils eurent pour eux le Prince de *Kiang* & d'autres. On extermina les *Liu* & notre Maison fut maintenuë sur le Trône dans la personne de *Venti.* Les *Fan*, les *Ki*, les *Tsao*, les *Koan*, ces familles à qui *Kao ti* étoit si redevable pour leur attachement & leurs services ; ces familles, dis-je, multipliées considérablement, se trouvent depuis du tems comme confonduës avec les autres, dans toutes sortes de conditions. Grand nombre de gens qui en sont, labourent la Terre, & souffrent beaucoup sans murmure. On en a élevé quelques-uns par reconnoissance ; mais aucun n'a monté plus haut qu'au rang de *Héou* ; vous le sçavez ; & vous n'ignorez pas aussi que ceux de notre maison ont été traittez tout autrement. Tel, sans avoir seulement paru en campagne,

(a) Le sens est, si quelqu'un d'eux vient à mourir ; mais le Chinois évite cette expression.

(b) C'est que le Cercueil à la Chine se garnit à peu-près comme un lit, & qu'on y met le corps mort bien habillé.

(c) Nom d'une famille laquelle profitant du credit d'une Impératrice Regente, qui en étoit, pensoit à s'emparer du Trône.

ni rendu le moindre service, entra, pour ainsi dire, en partage de l'Empire. On lui assigna un Domaine : on l'honora du titre de *Vang*, ou de Roi : on lui fournit de même de grosses sommes. Voilà comme en usa *Kao ti* envers ceux de sa maison : & ces bienfaits se sont tellement perpétuez depuis, que le pere venant à mourir, le fils lui a succedé ; & l'aîné venant à manquer, on a fait passer l'heritage aux cadets ; c'est à votre sang que vous devez tout ce que vous êtes : vous le sçavez ; & c'est contre ce même sang, que vous élevant aujourd'hui, au lieu de l'attachement & du zele qu'il devroit vous inspirer pour le Chef de votre Maison, vous vous unissez contre moi avec des gens qui ne vous tiennent en rien. Vous formez, ou du moins vous appuyez un parti rebelle. S'il est accordé aux morts d'être instruits de ce qui se passe ici, de quel front oserez-vous desormais vous présenter dans le *Miao* de vos ancêtres, pour y faire en leur honneur les cérémonies ordinaires ?

L'Empereur *Cang hi* dit sur cette Lettre de *Tchao ti :* le grave, le solide & le tendre s'y suivent bien, & s'y soûtiennent mutuellement. Les expressions d'ailleurs sont bien liées. Elle étoit très-propre à toucher.

Une Glose dit que *Tan* ayant reçû cet écrit, l'ouvrit, le lut, & sur le champ s'étrangla.

Déclaration de l'Empereur Suen ti, *portant ordre qu'on lui présente des gens qui se soient distinguez par la pieté filiale.*

Etant aussi persuadé que je le suis de mon insuffisance & de mon peu de lumiéres, je tâche d'y suppléer par une attention continuelle sur les besoins de mon Empire, & je m'en occupe jour & nuit. La juste crainte que j'ai de deshonorer mes ancêtres, m'a fait appeller à mon secours des gens de réputation & de mérite. Malgré cela, & les autres moyens que j'ai pû prendre, je n'ai point réüssi jusqu'à présent à bien réformer les mœurs. Faisant aujourd'hui attention à ce que la Tradition nous apprend, que la pieté filiale est la base des vertus ; j'ordonne que de chaque Gouvernement on me présente quelqu'un qui se distingue dans la pratique de cette vertu. Je veux honorer chacun d'eux, & l'avancer selon sa capacité.

Sur cette Déclaration, l'Empereur *Cang hi* dit : les *Han* succedoient immédiatement aux *Tsin*, c'est-à-dire, à un tems de troubles & de corruption. Rien par conséquent ne pressoit plus que de réformer les mœurs, & d'animer à la vertu. Aussi voit-on que depuis *Ven ti*, *Vou ti*, & les autres, les *Han* s'y appliquoient fort.

Autre Déclaration de l'Empereur Suen ti, *portant exemption des Corvées pour ceux qui venoient de perdre leur pere ou leur mere.*

UN bon moyen pour retenir doucement les Peuples dans l'obeïssance & la soumission, c'est de leur inspirer une grande estime pour la pieté filiale. Or il arrive aujourd'hui que sans avoir egard à ceux qui ont le malheur de perdre leur pere ou leur mere, on occupe indifferemment les Peuples aux corvées qui se présentent: de sorte qu'un pauvre fils ne peut rendre tranquillement les derniers devoirs à ses parens. Pour peu qu'il ait de pieté, cette violence doit lui percer le cœur. J'en ai compassion, & j'ordonne que quiconque vient à perdre son pere ou sa mere, son grand-pere ou sa grand-mere, soit aussi-tôt exempt des corvées, afin qu'il puisse leur procurer des funerailles convenables, & s'acquitter librement de tous les devoirs d'un bon fils.

LE même Empereur *Suen ti* fit une Déclaration, par laquelle il dispensoit à l'avenir le fils de déférer son pere, & la femme son mari, laissant cependant la peine de mort pour les peres & les maris, qui manqueroient à deferer leurs enfans & leurs femmes coupables de certains crimes. Sur quoi l'Empereur *Cang hi* dit: la différence que fit *Suen ti*, est fondée en bonnes raisons.

Yu *cadet de* Yuen ti *fils de* Suen ti *comme lui, mais d'une autre femme, fut dès son bas âge fait* Vang, *ou Roi de* Tong Ping; *quand il fut plus âgé, il s'émancipa un peu, & mécontenta sa mere, qui de son côté aigrit encore le mal.* Yuen ti *fit donner sur cela des avis au fils. Ensuite il écrivit à sa mere en ces termes.*

MOI Empereur, enjoints à tous les Eunuques en Charge, de faire passer cette lettre à la Reine, mere du *Vang* ou Roi de *Tong ping*.

Il m'est revenu certaines choses, à l'occasion desquelles je vous prie, Madame, de faire attention que la concorde & l'union fait le bonheur des familles, & que rien ne leur peut tant nuire, que la division entre les personnes les plus étroitement unies par le sang. Le Roi de *Tong ping*, sous pretexte du rang qu'il tient, croît, dit-on, en fierté, à mesure qu'il avance en âge. Il néglige l'étude, il traitte mal ses Officiers: il semble même oublier un peu ce que vous lui étes, & n'avoir pas pour vous tous les égards qu'il devroit. Ce sont des fautes en ce jeune Prince: mais ce sont des fautes après tout, dont il n'y a guéres que certains Princes d'une eminente sagesse, qui soient tout-à-fait exempts à cet âge. Une ancienne maxime dit qu'il sied bien aux peres & meres de couvrir les fautes de leurs enfans. Pesez-là un peu, Madame, cette maxime, & faites réflexion aux nœuds qui vous unissent, vous & votre fils. Quoique vous viviez, & respiriez chacun à part, c'est cependant le même sang, ce sont les mêmes esprits dans deux corps. Peut-il y avoir des nœuds plus etroits? Faut-il les rompre pour peu de chose? Autrefois *Tcheou kong* donnant des avis à *Pe kin*, lui recommanda fort entre autres choses, de ne jamais rompre avec un ami, que pour

des raisons très-considérables. Or si la simple amitié demande qu'on se pardonne mutuellement bien des fautes; jugez, Madame, jugez sur cela du cas présent. Au reste j'ai dépeché un Envoyé vers le *Vang* *, votre fils, & lui ai donné sur sa conduite quelques avis. Il n'excuse point ses fautes : il les reconnoit & s'en repent. Vous, Madame, de votre part, ayez soin de faire ensorte par une conduite pleine d'indulgence, de tendresse, & de patience, s'il le faut, que l'union regne entre vous.

* Le Roi.

SUR cette Lettre l'Empereur *Cang hi* dit : cet avis est fort bien conçû : il devoit faire impression. L'Historien *Pan kou* dit de *Yuen ti*, que tous les ordres qu'il donnoit par écrit, étoient pleins d'une douceur & d'une franchise qui se ressentoit de la premiere antiquité. *Pan kou* a raison, & ce qu'il dit paroit admirablement bien dans cette piéce.

Declaration de l'Empereur Tching ti *successeur de* Yuen ti. *Il recommande aux* Heou * *& autres Grands d'éviter toute depense inutile, & ordonne qu'on veille à ce que personne n'ait des habits, &c. au-dessus de sa condition.*

* Nom de Dignité immédiatement après celle de *Vang* ou Roi.

NOS anciens Princes, en établissant les titres d'honneur avec tant dans sagesse, ont eu principalement en vûë de distinguer les rangs de l'Etat : mais ils ont en même-tems prétendu que les premiers seroient occupez par les gens vertueux. C'est pour les honnorer, qu'on régla les distinctions de chars & d'habits, qui se sont si bien observées dans l'antiquité. Suivant les maximes de ces grands hommes, les richesses n'étoient point un titre qui dispensât de l'observation des Loix. Cet usage étoit une leçon continuelle pour tout l'Empire, qui enseignoit de préférer la vertu aux richesses ; & les Peuples avoient dans ceux qu'ils voyoient au-dessus d'eux, autant de beaux exemples en ce genre.

Aujourd'hui quelle difference ! on ne voit que luxe, que folles depenses ; ce mal va tous les jours en croissant. Les *Kong*, les *King*, les *Heou*, & les gens qui m'approchent ou comme parens & alliez, ou comme mes Officiers, au lieu d'entrer avec moi dans des sentimens de zéle & de compassion sur ces désordres, les autorisent par leurs exemples : au lieu qu'ils devroient par une attention continuelle sur eux-mêmes, & par leur atchement aux Rits, servir de modeles aux Peuples, ils sont tous occupez de leur faste & de leurs plaisirs. Ils batissent des maisons superbes : ils se font de vastes jardins & de grands étangs : ils nourrissent dans l'oisiveté une foule d'esclaves : ils rafinent tous les jours en habits : c'est à qui aura le plus de cloches, le plus de tambours, & un plus grand nombre de chanteuses. Enfin dans leurs chars, dans leurs habits, dans les mariages, dans les funérailles, & dans tout le reste, leur dépense est excessive. Ceux des Magistrats & du Peuple qui sont riches, suivent ce mauvais exemple, & cet abus passe en coûtume.

Le moyen, qu'avec ces désordres, puissent regner dans l'Empire la modestie, la temperance, & la sage œconomie ? Si ces vertus n'y regnent, comment n'y souffrira-t-on pas des mauvais tems ? sera-t-il possible que chacun ait toûjours au-delà du nécessaire ? O ! que le *Chi king* * a bien raison de dire : vous qui êtes au-dessus des Peuples par votre rang & par vos emplois, veillez avec attention sur vous-mêmes. Les Peuples ont les yeux sur vous, prêts à suivre vos bons ou vos mauvais exemples.

* Nom de Livre.

Par ces présentes, nous enjoignons à nos Ministres & aux Magistrats, de travailler à réformer tant d'abus. Le noir

& le verd sont les couleurs, dont tout ce qui est Peuple doit se servir : qu'on ne lui en souffre point d'autre. Nous recommandons à tous les *Heou* & autres qui nous approchent, qu'ils s'examinent sur cet article, & soient les premiers à donner l'exemple d'une réforme si nécessaire.

SUR cette Déclaration, l'Empereur *Cang hi* dit : qu'on se tienne exactement aux distinctions établies. Que ceux qui sont au-dessus des autres, tenant leur rang selon les Loix, donnent à toute la Nation l'exemple de ce qu'on appelle, honnête épargne : c'est assurément une grande avance pour la réforme d'un Etat ; car aussitôt tombe le luxe, source féconde de tant de maux : & comme ceux qui sont dans les dignitez, dans les grands emplois, & dans l'abondance, sont plus sujets à s'oublier, *Tching ti* alloit droit au but, en s'adressant principalement à eux.

Declaration de l'Empereur Ngai ti, *par laquelle il réforme sa Musique.*

AUJOURD'HUI regnent parmi nous trois grands désordres ; la prodigalité dans les repas, dans les vêtemens, &c ; la recherche de mille vains ornemens ; la passion pour les musiques tendres & efféminées de *Tchin* * & de *Ouei*. De la prodigalité suit le désastre des familles ; elles tombent à la troisiéme génération, & tout l'Empire en devient plus pauvre. La recherche des vains ornemens fait qu'un grand nombre de gens s'occupent à des arts très-inutiles, au lieu de vacquer à l'agriculture. Enfin les musiques tendres & efféminées inspirent le libertinage. Vouloir, malgré tout cela, faire regner dans un Etat l'abondance & l'innocence, c'est vouloir qu'une source toûjours bourbeuse, forme un ruisseau d'eau pure & claire. Confucius avoit bien raison de dire qu'il falloit éviter la musique de *Tchin*, & qu'elle inspiroit le déréglement des mœurs.

* Ce sont deux noms de pays autrefois petits Royaumes.

Par ces présentes, nous cassons notre musique, & tous les Officiers qui en avoient soin. Quant à la musique ordinaire pour la cérémonie *Tiao*, nous ne prétendons point y toucher, non plus qu'aux instrumens pour la guerre. Ce sont choses approuvées dans nos *King* *, mais point d'Officiers exprès pour cela. Qu'on examine, & qu'on m'expose à qui des autres Officiers il convient d'en donner le soin.

* Livres anciens faisant regle.

L'EMPEREUR *Cang hi*, qui aime la musique, & qui s'en pique, dit sur cette Déclaration : la musique a la vertu de calmer le cœur ; c'est par cet endroit que le sage l'aime. Dailleurs, en se divertissant, il peut s'exercer à bien gouverner, par une application assez juste & assez facile du Gouvernement à la musique. Quant à cette musique lascive, elle n'entre point en comparaison. A quoi bon pour cela tant de dépenses ? *Ngai ti* eut raison de la casser.

Une glose dit qu'il épargna par là les appointemens & l'entretien de 440. personnes.

DISCOURS
DE KIA CHAN, (a)
SUR LE BON OU LE MAUVAIS GOUVERNEMENT,

Addressé à l'Empereur Ven ti, *autrement dit* Hiao ouen.

PRINCE, j'ai oüi dire (b) qu'un bon Ministre est celui qui ayant l'honneur de servir un Prince, épuise pour son service ce qu'il peut avoir de lumiéres, & lui témoigne sur-tout son zéle par des remontrances sincéres, où il ne déguise rien, dût-il lui en coûter la vie. C'est dans cet esprit, que je vais dans ce discours vous entretenir du Gouvernement. Je n'irai point chercher fort loin dequoi faire sentir la différence du bon & du mauvais. L'histoire des *Tsin*, qui ont immédiatement précédé les *Han* (c), me fournira seule dequoi le faire. Daignez la parcourir avec moi, & y faire quelque attention.

On a souvent vû dans les premiers tems, de pauvres Lettrez simplement vêtus, parvenir par leur sagesse & leur vertu aux plus grands emplois, immortaliser leur nom par leurs importans services : on n'a point vû cela du tems des *Tsin*. *Chi hoang* Prince de *Tsin* devenu Empereur, & par là maître des revenus ordinaires de tout l'Empire, au lieu de se borner là, mit aussi-tôt de nouveaux impôts, chargea les Peuples de corvées, & les rendit si misérables, que son extrême rigueur ne pouvant faire craindre pis, les montagnes étoient pleines de brigans en troupes, & les chemins remplis de criminels qu'on traînoit aux prisons, ou bien aux supplices. Enfin il aliena tellement tous les esprits, que chacun au moindre bruit levoit les yeux & prêtoit l'oreille. On n'attendoit qu'un signal, pour secoüer un joug si pesant. Qui que ce fût qui le donnât, on étoit prêt à le suivre.

Tchin chin le donna ce signal; vous le sçavez, Grand Prince, & vous n'en ignorez pas les suites. Au reste, si *Chi hoang* épuisa les Peuples par ses impôts; il s'épuisa lui-même par ses dépenses. Dans une marche qu'il fit depuis *Kien yeng* jusqu'à *Yong*, il changea de Palais jusqu'à trois cent fois, & il les trouva tous garnis sans qu'on portât rien de l'un à l'autre, pas même ses cloches & ses tambours. (d) Plusieurs des Palais qu'il habitoit, étoient si superbement élevez, qu'ils sembloient plûtôt des montagnes que des maisons. Les bâtimens étoient hauts de quelques dixaines de *Gin* *. Ils avoient du Nord au Sud mille pas, & de l'Est à Oüest une demie lieuë. Le nombre & la richesse des équipages, répondoit à la magnificence des Palais. A quoi aboutit enfin tant de faste? Ses descendans se trouverent n'avoir pas la moindre maison de paille.

* Un *gin*, c'est 80. pieds.

Chi hoang fit faire pour ses Couriers

(a) *Tching te sieou* dit que sous la Dynastie *Han* le premier qui commença à donner par écrit des avis à l'Empereur, fut *Kia chan*. Il profita pour cela de la bonne disposition de *Hiao ouen*. Ce Prince le fit *Heou*.

(b) Le Chinois dit mot à mot : votre Sujet a oüi dire. C'est une maniere ordinaire de commencer ces sortes de pieces : je l'ai un peu rapprochée de notre usage par un petit changement, qui n'est que dans l'expression.

(c) *Ven ti*, à qui il parle, étoit le troisiéme Empereur de la Dynastie nommée *Han*. Je dis nommée, car le nom de la famille étoit *Lieou*.

(d) *Tang king tchouan* sur cet endroit, dit : *Kia chan* a de l'énergie ; mais son stile n'est pas reglé. Cela tient du voisinage des tems de troubles.

de

de grands chemins : il leur donna en largeur cinquante pas : il eleva des deux côtez des murailles de terre. Il y planta quantité de pins ; & d'autres arbres toûjours verds. On ne pouvoit rien voir de plus beau. A quoi tout cela aboutit-il ? Ses descendans à la seconde génération ne purent trouver un petit sentier, par où fuir en sureté.

Chi hoang choisit le mont *Li* pour sa sépulture. Quelques cent mille hommes y furent occupez pendant dix ans. On y creusa une vaste fosse d'une profondeur extrême. (a) On rassembla au dedans pierres & métal de toute espéce. Pour les ornemens du dehors, on employa le plus beau vernis, les couleurs les plus vives, les perles mêmes les plus precieuses, & autres bijoux. Dans un etage plus haut regnoient de vastes galeries : & au derriere de tout cela, s'elevoit une montagne faite à plaisir, plantée d'agréables bois. Voilà bien de la dépense pour la sépulture d'un seul homme ; je dis d'un seul homme, car ses descendans, pour leur propre sépulture, furent obligez de mandier quelques pieds de terre, & n'eurent pas même pour la couvrir, un petit toit de roseaux.

Enfin, *Chi hoang*, comme une bête féroce, aprés avoir cruëllement déchiré tous les *Tchu heou* engloutit, pour ainsi dire, l'Empire entier, foula aux pieds toutes les Loix de l'humanité & de la justice. Mais la vengeance de *Tien* * ne tarda pas à tomber sur lui & sur sa famille. Voilà ce que j'ose vous rappeller. Je vous prie d'y faire attention, & d'en profiter.

* Du Ciel.

Il est vrai que communément un sujet fidéle & zélé, parlant sans déguisement, n'est guéres écoûté des Princes ; & qu'assez souvent, sans leur être utile, il se perd lui-même. Mais il est encore plus vrai, que, sans un tel secours, il est rare & difficile qu'un Prince gouverne bien. Aussi les Princes les plus eclairez ont-ils un veritable empressement d'entendre des avis sinceres : & les sujets veritablement fidéles, ne craignent point de s'exposer à la mort, pour donner au Prince qu'ils servent, ce témoignage de leur zele.

Mais il en est des Princes à cet égard comme des terres. On a beau semer d'excellent grain sur un sol, qui n'est que pierre : bien loin de produire, il ne germe pas. Au contraire une terre grasse & bien arrosée, multiplie abondamment la semence la moins bonne. Par exemple sous *Kié* * & *Tcheou* *, les avis de trois grands hommes d'une éminente sagesse, *Kuan long*, *Kisse*, *Pi kan*, n'eurent d'autre effet que de les faire perir. Sous *Ven vang*, tout au contraire ; non seulement ce qu'il y avoit de gens éclairez, lui communiquoient volontiers & utilement leurs lumiéres ; mais il n'y avoit pas jusqu'au moindre bucheron, qui ne dit librement sa pensée, & l'on en profitoit si elle étoit bonne. Aussi *Kie* & *Tcheou* (b) perirent-ils, & la maison de *Ven vang* fleurit.

* Deux méchans Empereurs.

* Celui de la Dynastie.

Un bon Prince fait donc, par rapport aux gens qui sont capables de l'aider, ce que fait une bonne terre par rapport aux grains qu'on y seme : il les nourrit, & les multiplie autant qu'il peut. Telle est la force de la foudre, qu'il n'y a rien qu'elle ne brise. Qu'un poids de dix mille *Kiun* *, tombe d'enhaut, il écrasera infailliblement ce qui se trouvera dessous. Or ces comparaisons sont encore trop foibles, pour exprimer ce qu'est à l'egard d'un Sujet, l'autorité du Souverain. Lors même qu'il ouvre le chemin aux remontrances, qu'il demande qu'on lui en fasse, qu'il les reçoit bien, & qu'il en

* *Kiun* étoit 30. livres.

(a) Le Chinois dit : qui pénétroit jusqu'aux trois Sources : Exaggération qui fait allusion à quelque fable approchante de celle des Poetes anciens sur les Enfers. Ailleurs on met les neuf Sources.

(b) Au reste le nom de la Dynastie *Tcheou*, tout semblable qu'il est, écrit & prononcé à l'Europeane, est très-différent dans l'écriture & dans la prononciation Chinoise du nom de ce méchant Prince.

profite; communément on craint encore, & il est rare qu'en ce genre on aille jusqu'où l'on pourroit aller. Que seroit-ce si le Prince aveuglé par ses passions, emporté, cruel, ennemi de tout avis, tomboit de tout le poids de son autorité Souveraine sur ceux qui lui en donneroient? Quand ils auroient toute la sagesse de *Yao*, & toute la fermeté de *Mong puen*, ils ne pourroient éviter d'en être écrasez. Mais aussi un Prince de ce caractere seroit bien-tôt abandonné à lui-même. Il feroit les plus grandes fautes qu'on n'oseroit l'en avertir; & par une conséquence infaillible, l'Etat seroit en très grand danger.

Dans la premiere antiquité, nos sages Princes avoient ordinairement en leur présence un homme, dont le devoir & l'emploi étoit de marquer leurs fautes, & d'en tenir un mémoire exact. Ils avoient de plus deux Officiers, dont l'un étoit chargé de lire au Prince ce qui se faisoit en prose dans tout l'Empire touchant le gouvernement, l'autre avoit soin de recüeillir les vers & les chansons qui couroient. Non seulement les Ministres & les autres gens en place, donnoient librement, suivant les occurrences, les avis nécessaires & importans; mais chacun dans les grands chemins & en plein marché, pouvoit s'entretenir sans crainte de ce qu'il desaprouvoit. Par-là le Prince étoit exactement instruit de ses devoirs & de ses fautes. Or qu'y a-t-il de plus avantageux pour bien gouverner? Ils n'ignoroient pas ces anciens, la différence qu'il y a du Sujet au Prince, & ce qu'on devoit au rang qu'ils tenoient. Mais ils n'en étoient pas moins exacts à respecter les vieillards*, à se fournir de bons Ministres, en élevant les gens de mérite, & à se procurer, autant qu'ils pouvoient, des avis sinceres. En respectant ainsi les vieillards, jusqu'à les servir de leurs propres mains, leur vûë étoit de faire sentir la piété filiale dans les familles. Ils s'associoient, pour ainsi dire, au gouvernement des gens de mérite, parce qu'ils sçavoient combien il est dangereux qu'un homme si élevé au-dessus des autres, ne s'enorgüeillisse de son rang, & que son orgüeil ne l'aveugle. Enfin ils ouvroient aux remontrances un si grand chemin, parce qu'ils ne craignoient rien tant que d'ignorer leurs propres fautes, & d'être par-là hors d'état de s'en corriger.

* Il y avoit une cérémonie établie pour cela.

Chi hoang manquoit-il de grands talens? Non, sans doute. Après s'être assujetti tout l'Empire, & détruit les six Royaumes qui le partageoient, il en fit un partage tout different en *Kiun* (a) & *Hien*, (b) qu'il gouverna par des Officiers amables. Du côté qu'il avoit le plus à craindre, il se fortifia d'une longue & prodigieuse muraille. Il entroit lui-même sur toutes choses dans un aussi grand détail, qu'un chacun le puisse faire dans une famille particuliere. Cependant *Tchin* (c) defit les Troupes de *Chi hoang*, & l'Empire passa bien-tôt aux *Lieou*; c'est que *Chi hoang* plein de lui-même n'écouta que sa cupidité & son orgüeil.

Sous la Dynastie *Tcheou* les Empereurs érigerent jusqu'à mille huit cens petits Etats, dont chacun avoit son Prince, & chaque Prince ses droits. Cependant on ne levoit sur les terres qu'une simple dixme, & l'on n'exigeoit des peuples que trois jours de corvées par an. Le peuple à l'aise & content, célébroit par ses chansons la douceur du gouvernement, & la vertu de ses Princes, qui étoient de leur côté dans une honnête abondance. *Chi hoang* seul Maître de ces mille huit cens Etats, en épuise tous les revenus, accable tous les peuples; & n'ayant pas encore assez pour

(a) C'est ce qu'on appelle aujourd'hui *Fou*, ou Villes du premier Ordre, qui en ont plusieurs autres, en leur dépendance.

(b) Villes du troisiéme Ordre, dont plusieurs ensemble font le district d'une du premier ou du second Ordre.

(c) C'est le nom d'un homme de rien, qui se révolta contre *Chi hoang*.

contenter fon ambition & pour fournir à fon fafte, il redouble fes exactions & fes cruautez. Il n'y a pas une famille, pas même un homme dans l'Empire, qui ne le regarde intérieurement comme fon plus cruel ennemi, & qui ne le charge en fecret de mille malédictions.

Enfin *Chi hoang*, dans un danger prochain de tout perdre, eft le feul qui ne fe voit point content; & plein de foi-même, il rencontre dans un voyage de belles pierres, il fait graver deffus fes exploits, & il fe met, fans héfiter, au-deffus de *Yao* & de *Chun*. La poftérité de nos plus heureux Princes n'a pû fe maintenir fur le Trône au-delà de vingt ou trente générations: *Chi hoang* s'en promet dix mille. Il fe rit de l'ancienne coûtume, d'attendre après la mort à donner des titres de diftinction. Il détermina le fien lui-même, * & celui de fes defcendans par avance. Il fe nomme *Chi hoang ti*, parce qu'il eft le premier Empereur de fa Maifon. Il ordonne que fon fucceffeur foit défigné par *Eul* * *chi hoang ti*, pour marquer la feconde génération, & ainfi de fuite jufqu'à dix mille, ou plûtôt jufqu'à l'infini. *Chi hoang* cependant mourut bientôt. Des quatre coins de l'Empire on fe fouleva contre *Eul chi* fon fils, qui ne valoit pas mieux que lui. *Eul chi* perdit en même tems l'Empire & la vie, & là finit la Dynaftie *Tfin*.

* *Chi*, fignifie commen-cer, com-mence-ment.

* *Eul* figni-fie II ou deuxiè-me.

Mais d'où vient encore une fois, que *Chi hoang ti* ne s'apperçut point du trifte & dangereux état où il avoit réduit les chofes? C'eft que perfonne n'ofoit parler; c'eft qu'aveuglé par fon orgueil, il puniffoit avec rigueur les moindres murmures; c'eft qu'il faifoit mourir ceux qui lui donnoient quelque avis fincere; c'eft qu'il ne donnoit à fes Miniftres ni autorité ni crédit. Il éprouva pour fon malheur ce que dit notre *Chi king*. Un Prince écoute-t-il? on lui parle; hait-il les avis? il n'en reçoit point: mais rien pour lui n'eft plus à craindre qu'un tel filence. *Ven vang* qui l'avoit bien compris, en ufoit tout autrement. Auffi le même *Chi king* dit à fa loüange: paroif- [illegible] gens de mérite, & produifez-vous fans crainte: vous êtes en fûreté fous un tel Prince: fon plaifir eft de vous voir en bon nombre.

En effet, pour tirer des gens de mérite tout l'avantage qu'on en doit attendre, il faut les aimer & les honorer. Ainfi en ufoient anciennement les plus fages Princes à l'égard de leurs Miniftres. Non feulement ils les rendoient puiffans & riches par de gros appointemens; mais ils les diftinguoient encore davantage par des marques fingulières de confidération & de bienveillance. Un Miniftre étoit-il malade? Le Prince alloit lui-même le vifiter, & ne comptoit pas combien de fois. Le Miniftre mourroit-il? Le Prince prenoit le petit deüil, alloit en perfonne faire le *Tiao*, le voyoit vêtir felon la coûtume, & mettre dans le cercueil. Jufqu'à ce que cela fût fini, le Prince s'abftenoit de vin & de viande. Pour la Mufique, il fe l'interdifoit jufqu'après les funerailles; & cela fi févérement, que même dans les cérémonies folemnelles à l'égard de fes propres ancêtres, il n'en ufoit point, fi elles venoient à concourir avec la mort de fon Miniftre.

* Nom d'une cé-rémonie funebre.

Si nos anciens Princes diftinguoient fi fort leur Miniftre mort, ils avoient auffi pour lui, pendant qu'il vivoit, de grands égards. Se voyoient-ils? C'étoit toûjours felon les rits, en habit de cérémonie, avec decence & gravité. Le Miniftre de fon côté s'efforçoit en toute maniere de remplir parfaitement fes devoirs, & craignoit beaucoup moins la mort, que de repondre mal aux bienfaits du Prince: c'eft alors que tout profperoit, & plufieurs générations poftérieures fe font encore reffenti de cet heureux Regne. Aujourd'hui Votre Majefté affife fur le Trône de fes Ancêtres, fe rappellant leurs exploits & leurs vertus, paroît tout de bon vouloir les imiter, & par un Regne encore plus heureux que le leur, donner un nouveau luftre à votre Maifon, &

un nouvel éclat à l'Empire que vous tenez d'eux. C'est sans doute dans cette vûe que vous recherchez & honorez les gens de mérite & de vertu. Tout l'Empire vous en applaudit, & l'on entend dire par-tout, que l'ancien Gouvernement va revivre. Il n'y a point d'homme de Lettres dans tout l'Empire, qui n'aspire à se rendre capable d'y contribuer. Dès à présent vous en avez à votre Cour un bon nombre, dont vous pouvez tirer de grands secours pour une si belle entreprise.

Mais pour moi, je ne vous le dissimule point, voyant ceux que vous avez le plus distinguez entrer dans tous vos plaisirs, où vous ne vous livrez que trop (a), je crains que de tant de gens d'un si grand mérite, vous retiriez bien peu d'avantage. Vous-même, ne vous relâcherez vous point ? Je l'apprehende. Pour peu que vous le fassiez, les *Tcha* * *h ou* suivront votre exemple ; les Ministres & les Magistrats en feront autant. Que deviendront vos bons desseins ? Que n'avez-vous point fait depuis votre avenement à la Couronne, pour mettre vos peuples à l'aise ? Vous avez fait des retranchemens sur votre Table, sur votre Musique, sur vos Equipages, sur vos Troupes. Vous avez plus d'une fois relâché les Droits & les Tributs annuels. Vous avez réduit en terres labourables tous vos Parcs & vos Jardins. On a vû sortir de vos Magasins, pour le soulagement des pauvres, jusqu'à cent mille pieces d'étoffe. Vous avez reglé en faveur des vieillards des exemptions pour leurs enfans. Vous maintenez les Dignitez de *Nan*, de *Tze*, & autres semblables ; chacun y peut monter par degrez, leurs appointemens sont considerables & bien payez ; sans compter les gratifications extraordinaires que vous faites sur-tout à vos premiers Officiers & à leurs familles. Enfin vos bienfaits se sont étendus jusques sur les criminels : vous leur avez procuré du soulagement dans leur misere : vous leur avez accordé la consolation de voir leurs parens ; & vous avez adouci en leur faveur la rigueur des Loix. Par-là vous avez non-seulement gagné le cœur de tous vos sujets, mais encore vous avez attiré d'heureuses pluies, qui ont été suivies d'une ample récolte. Il n'y a plus tant de misérables : on voit beaucoup moins de voleurs, & * *Tien* secondant vos bonnes intentions, a diminué le nombre des criminels, à proportion que vous avez adouci la rigueur des châtimens.

* Princes Tributaires.

* Le Ciel.

J'ai appris que dans les Provinces, les Magistrats faisant publier vos Déclarations, il n'y a point de vieillard d'un âge si décrepit, qui soûtenu sur son bâton, ne s'empresse de les entendre, & ne dise en les entendant : que ne puis-je encore vivre un peu de tems, pour voir dans sa perfection l'heureux changement, que va produire la vertu d'un si bon Prince ! Les choses étant sur ce pied-là ; votre réputation étant si bien établie dans tout l'Empire, & votre Cour fournie de tant de gens du premier mérite, au lieu d'en profiter pour achever heureusement ce que vous avez si bien commencé, &

(a) *Tching tse Sieou* dit : tout ce discours de *Kia chan* tend à corriger *Ven ti* de ce qu'il chassoit trop, & de ce qu'il menoit à la chasse ses Ministres & ses Conseillers d'Etat. Il semble d'abord que pour cela il n'étoit ni necessaire, ni convenable, de rappeller l'histoire des *Tsin* : mais dans le fonds cela n'est pas mal ; car quoique *Ven ti* fût bon Prince, il commençoit à se négliger ; au lieu de tenir de frequens conseils avec les Ministres, il faisoit sans cesse avec eux des parties de chasse. Une passion en attire une autre. Imiter le mal, c'est chose facile. *Ven ti* pouvoit en venir à se perdre comme *Tsin* : c'est ce que *Kia chan* appréhende, & ce qu'il veut prévenir. En cela il n'est que loüable. Mais à mon sens il finit mal. Car une de nos plus essentielles maximes est de perfectionner toujours la vertu, & sur-tout de fermer au vice toute avenue. Or *Kia chan* en finissant, ouvre lui-même à son Prince un chemin au relâchement. En ce point il se dément, & ne suit pas la doctrine des *Ju* (Lettrez.)

Ainsi parloit *Tsing tse sieou* : ce Docteur a raison de parler ainsi ; car le vrai *Ju*, qu'il a plû à quelques Européans d'appeller la Secte des Lettrez, n'est réellement que la doctrine commune à tout l'Empire. C'est ce que contiennent les Livres constamment reconnus pour *King*. Or, suivant ces Livres, tout le monde, & sur-tout le Prince doit aspirer à la plus parfaite vertu, veiller sans cesse sur ses actions & sur ses pensées, pour ne pas donner d'entrée au vice. Moyennant cela, & avec le secours de *Tien*, le Prince & les Sujets sont heureux, disent ces Livres.

pour soûtenir les espérances qu'on a conçûës de votre Regne; vous les emploïez ces grands hommes, à quoi ? A de purs amusemens. Non, Prince, je ne le puis voir sans une extrême douleur, & mon zele ne me permet pas de vous le dissimuler. Helas ! que notre *Chi king* dit vrai : bien commencer, c'est chose ordinaire; mais bien finir, c'est chose rare.

Au reste, ne croyez pas que je vous propose rien de si difficile dans l'exécution. Je souhaitterois seulement que vous vous occupassiez moins de la chasse; que vous fissiez revivre à certains tems les cérémonies du *Ming tang* (a) & que vous fissiez rétablir & fleurir le *Tai hio* (le grand (b) College); vous en verriez avec plaisir des fruits admirables; mais quant à ces Lettrez de merite, dont vous avez si bien fourni votre Cour, & que vous avez honoré des premiers Emplois, les amusemens ne sont point pour eux; bien loin de les y engager, ne souffrez point qu'ils vous y suivent. En user comme vous faites, c'est aller directement contre les maximes les plus saines, & la pratique la plus constante de la sage Antiquité. Des occupations plus serieuses doivent emporter tout leur tems: ils n'en sçauroient emploier trop à perfectionner leurs lumieres, à s'affermir dans le desinteressement, dans la droiture, & dans les autres vertus. Sans cela ils s'amolliront peu à peu, & ne seront plus reconnoissables. Or, que des gens d'ailleurs si vertueux, non-seulement vous fussent inutiles, mais encore se corrompissent à votre Cour, quel dommage & quelle honte ! J'en aurois un chagrin mortel. Divertissez-vous, à la bonne heure, avec quelques Officiers d'un plus bas étage. Traittez ensuite avec ceux-ci des affaires de votre Empire. Par-là, sans renoncer à d'honnêtes divertissemens, vous pouvez maintenir en leur vigueur les deux points essentiels du Gouvernement, les Conseils & les Rits.

SUR ce Discours, l'Empereur *Cang hi* dit : Pour la composition elle n'est pas reglée; mais le fonds du Discours est solide. Cette Piece, & les autres du même tems tiennent un peu du désordre qui avoit si long-tems regné dans l'Empire avant les *Han* : mais aussi l'on s'apperçoit que des gens qui voyent enfin l'Etat tiré de ces troubles, font leurs efforts pour empêcher qu'il n'y retombe. Les *Han* Occidentaux devoient beaucoup aux deux *Kia* & à *Tong tchong chu*. Ce furent eux proprement qui furent le bon levain de leur Dynastie.

+++++++++++++++++++++++++++++++++++++++

KIA CHAN Auteur de la précédente Piéce, laissa auprès du même Empereur *Ven ti* un de ses neveux nommé *Kia y*. Il fut fait *Po* se* à l'âge d'environ vingt ans; & peu après il fut elevé jusqu'au degré de *Ta fou*. *Ven ti* deferoit beaucoup à ses conseils. La plûpart des ordres qu'il donnoit, & des Reglemens qu'il faisoit, étoient suggerez par *Kia y*. Mais la jalousie des *Kiang** & des *Koan**, à qui la Maison régnante avoit les dernieres obligations, força *Ven ti* d'eloigner *Kia y*. Il le donna pour *Tai fou** au jeune *Vang* de *Tchang cha*. Il eut ensuite le même Emploi auprès du *Vang* de *Leang hoai*. Ce jeune Prince vint à mourir. *Kia y* en conçut une douleur si vive, qu'il tomba malade, & mourut lui-même peu après, n'ayant encore que trente-trois ans. Il n'en avoit pas vingt-six, quand il présenta à *Ven ti* un Discours que je vais traduire. Tout long qu'il est, une Glose avertit qu'il étoit encore plus long, & que l'Historien des *Han* en a retranché plus d'un endroit.

* Titre d'honneur.

** Ce sont deux noms de famille.

* C'est à peu-près comme Gouverneur.

(a) *Ming tang*. Les Antiquaires Chinois ont bien du Rabbinisme sur le *Ming tang*, & conviennent peu ensemble.

(b) En Chinois *Tai*, signifie le Très-grand, le premier; & *Hio* signifie Etude, Ecole, College.

Discours ou Memoire de Kia y, *adressé à l'Empereur* Ven ti.

GRAND Empereur, lorsque je considére attentivement l'état present de votre Empire, j'y vois une chose capable de faire jetter les hauts cris; deux autres choses me tirent les larmes des yeux; six autres me font pousser de grands soupirs; sans compter mille défauts moins considérables, qui sont cependant contre la raison, & nuisent au bon Gouvernement, mais dont il me seroit impossible de vous faire ici le détail. Dans tous les écrits qu'on présente à Votre Majesté, chacun répéte ces paroles: l'Empire n'a plus rien à craindre, sa paix est bien établie, tout y est dans l'ordre. Pour moi, je suis bien éloigné de penser de la sorte: quand on vous parle ainsi, c'est ou par flaterie, ou faute de lumiére. Car enfin supposons un amas de bois, un homme endormi dessus, le feu mis dessous. Cet homme, quoique le feu ne soit pas encore venu jusqu'à lui, n'a-t-il rien à craindre? Or n'est-ce pas une peinture assez naturelle de l'état présent des affaires? On néglige ce qu'il y a de capital, pour donner toute son attention à ce qui est le moins important. Il y a dans le Gouvernement une conduite fort irréguliere, mal soutenue, sans aucune regle constante, & comment dit-on que tout est dans l'ordre? Je n'en puis tomber d'accord, mais je souhaitterois plus que personne que cela fût ainsi.

Pour le mettre ce bon ordre dans l'Empire, & assurer par là sa tranquillité, j'ai mûrement pensé au moyen de l'établir, & c'est ce que j'ose vous exposer dans ce discours. Je supplie V. M. de le lire avec quelque exactitude, pour en tirer ce qu'elle y pourra trouver de bon.

Je ne vous proposerai rien qui puisse vous fatiguer trop l'esprit & le corps. Je n'exige point que vous vous priviez du plaisir de la musique, qui vous charme. Mais ce qui est plus important, & ce qui n'est pas incompatible, c'est de contenir dans le devoir tous les Princes Tributaires, de prévenir la levée & les mouvemens des Troupes, d'entretenir la paix avec les *Hiong nou* (a), de vous faire obéir par tous vos Sujets, de vous attacher même les plus éloignez de votre Cour, de travailler sur-tout à les rendre bons, & à diminuer, autant qu'il se peut, les procès & les crimes.

Voilà des points essentiels & capitaux. Si vous y réussissez, ce que je crois très-praticable, vous rendrez l'Empire heureux, & vous mériterez des loüanges & des honneurs qui ne finiront jamais. Votre postérité, en admirant les exploits de votre pere, louera encore plus votre vertu: elle vous regardera toûjours comme Confondateur de la Dynastie; & ce *Miao* que vous vous êtes bâti par avance, auquel vous avez donné l'inscription *Kou tching*, (b) aura dans la suite avec justice, le glorieux titre de *Tai tsong*; (c) une longue postérité vous joindra toûjours à votre pere dans les honneurs qu'on lui rendra, tout l'Empire avec elle celébrera cette piété filiale, qui vous aura fait soutenir si bien l'honneur de votre

(a) C'est ainsi que les Chinois désignoient certains Tartares de la Chine.

(b) *Kou* signifie Antiquité. *Ching* signifie perfectionner.

Venti, dit une Glose, fit bâtir de son vivant son *Miao*. Il y mit l'Inscription *Kou tching*, voulant indiquer par-là qu'il étoit appliqué à donner la perfection à ce qu'avoit établi son pere.

(c) *Tai* signifie Très-grand. *Tsong* signifie Chef de Famille; mais les deux mots joints ici ensemble sont un titre d'honneur donné plus d'une fois aux Princes qu'on regardoit comme Confondateurs d'une Dynastie: de même qu'on a aussi donné *Tai tsou*, pour titre à plusieurs premiers Fondateurs de Dynasties. *Tsou Tsong* joints, signifient les Ancêtres en général.

maison. On louera en même tems votre bonté, qui aura si bien pourvû aux besoins de vos Sujets. On admirera surtout votre sagesse d'avoir donné au Gouvernement une telle forme, que quand parmi vos successeurs, il se trouveroit quelque Prince, ou encore jeune, ou de peu de capacité, il ne laisseroit pas de regner tranquille.

Voilà ce que je vous propose. S'il vous paroît que c'est aspirer bien haut, j'ose cependant assurer qu'avec les lumiéres & les qualitez que vous avez, pour peu que vous vous aidiez de gens capables, vous pouvez y parvenir sans beaucoup de peine. Je vais vous en exposer les moyens avec franchise ; & ce que je souhaitte le plus, c'est de voir que vous les agréez & que vous les mettez en pratique. Au reste, je n'entreprens cette exposition, qu'apres un serieux examen de l'histoire des siécles passez ; qu'après avoir appliqué avec attention ce que j'en ai pû tirer, à l'état present des choses ; & qu'après y avoir long-tems pensé jour & nuit. Aussi ne crains-je point de dire que si *Chun* & *Yu* ressuscitoient, pour vous aider de leurs conseils, ils vous donneroient infailliblement ceux que je vais vous donner.

Dans les premiers tems d'une Dynastie, si on la veut bien établir, un peu de defiance est de saison. Celui qui est au-dessus des autres, prend quelquefois de fausses allarmes, & se peut tromper dans ses soupçons. De-là il arrive assez naturellement, que quelqu'un en souffre sans le meriter. Mais les choses ne peuvent guéres être autrement dans les commencemens d'une Dynastie ; & ce n'est pas dans de telles circonstances, que la sûreté du premier maître, & le bien commun de l'Etat, peuvent compatir avec l'entiere indemnité des Puissances subordonnées, quand elles sont trop grandes. Or prenez-y garde, & faites attention que votre cadet possede un Etat puissant. La tentation peut lui venir, si elle ne lui est pas déja venuë, de se faire Empereur d'Orient, & d'aller du pair avec vous. Du côté de l'Occident, le fils de feu votre frere aîné a des desseins sur *Yong yang* ; c'est une chose sûre : & quelques-uns même pretendent qu'ils ne tarderont guéres à éclater. Pource qui est du *Vang* de *Ou*, vous sçavez quelles sont ses forces ; c'est le plus puissant des *Tchu heou* : ce *Vang*, dis-je, fait tout à sa tête dans ses Etats, & se mocque de vos Loix ; j'ai sur cela des avis certains. Jugez de ce que peut oser un Prince qui en use de la sorte, n'ayant encore éprouvé que vos bontez.

Telle est la situation où vous êtes ; situation peu différente de celle où étoient les Empereurs dans ces tristes tems, dont le *Tchun tsiou* * fait l'histoire. Il est vrai qu'il n'y a pas actuellement de troubles considerables. Voici pourquoi : la plûpart des *Vang* sont encore jeunes : ce sont encore leurs Gouverneurs ou leurs Ministres, qui ont le maniment des affaires. Ces Gouverneurs & ces Ministres sont gens mis de votre main, ou du moins sincerement attachez à votre maison. Mais encore quelques années, voilà tous ces *Vang* devenus grands. Ils se sentiront du feu de l'âge ; ils cesseront d'être dociles. Leurs anciens Officiers prétexteront ou des maladies, ou d'autres raisons pour se retirer. Alors ces jeunes Princes comme émancipez, ou feront tout à leur tête, ou donneront leur confiance à gens qui auront des intérêts particuliers. Ce changement fait, (or il n'est pas loin) si votre frere ou votre neveu se declarent, & s'écartent ouvertement de leur devoir ; quel moyen alors d'y remédier ? Pour moi je n'en vois point ; & je crois que *Yao* * & *Chun* * y seroient eux-mêmes embarrassez. Qui veut bien faire sécher, n'attend pas au soir, mais profite du grand Soleil. Que fait ce couteau en votre main, si vous ne voulez pas vous en servir ? On attribuë à *Hoang* * *ti* ces deux proverbes ; l'application en est assez claire. Profitez, Prince, profitez du tems & du pouvoir que vous

* C'est le nom d'un Livre attribué à Confucius.

* Deux Princes fameux par leur sagesse.

* Nom d'un ancien Empereur.

avez. Tout vous est facile : mais pour peu que vous différiez, il sera trop tard. Le moins qu'il en puisse arriver, c'est que ce délai nous mette dans la fâcheuse nécessité de répandre un sang qui a la même source que le vôtre. Qui peut répondre des autres suites ? N'est-ce pas ramener le tems des *Tsin*? Hâtez-vous, Prince, faites un coup de maître : vous avez l'autorité : vous êtes Empereur : le tems vous est favorable, mais il presse. Soutenu du secours de *Tien* *, ne craignez que ce qui est véritablement à craindre. Procurez le repos & la sûreté de l'Empire en prévenant le danger, & dissipez l'orage qui le menace.

* Du Ciel.

Pour vous mieux faire sentir l'importance de ce conseil, rappellons quelques traits d'histoire, & faisons quelques suppositions. Vous vous souvenez sans doute de ce que l'histoire nous apprend d'un des *Vang* de *Tsi*, nommé *Hoen*. Il s'étoit rendu si puissant, qu'il ne s'en fallut presque rien que les reste des *Tcheu heou* ne vinssent à s'unir pour lui rendre hommage. Ils le respectoient beaucoup plus que l'Empereur. Si, vous étant alors Empereur, l'aviez laissé tranquillement en venir à ce dégré de puissance, qu'eussiez-vous fait ensuite ? Eussiez-vous enfin osé entreprendre de le réduire ? Je n'en sçai rien. Mais je crois sçavoir & pouvoir dire, que vous l'eussiez inutilement tenté.

Ne cherchons point si loin des exemples : il fut un tems plus proche du nôtre, que *Chang* regnoit en *Tsou*, *Kin pou* en *Hoainan*, *Poung yue* en *Leang*, *Hun sin* en *Han*, *Tchang ngao* en *Tchao*, ayant *Koan kao* pour Ministre ; que *Lou koan* regnoit en *Yen*, & *Tchin hi*, sans être *Vang*, occupoit *Tai*. Supposons que ces six ou sept Princes vivent encore ; qu'ils sont bien établis chacun chez soi, que leurs Etats sont florissans ; qu'ils n'ont rien à craindre les uns des autres ; dans cette supposition, vous qui êtes Empereur, seriez-vous sans allarme ? Non sans doute.

Après la mort de *Chi hoang* & d'*Eul chi* son fils, l'Empire étant en trouble & sans maître, *Kao ti* votre pere prenant les armes, tous ceux que j'ai nommez ci-dessus, les prirent aussi. Chacun avoit ses espérances & son parti. Nul d'entr'eux, n'avoit dabord avec votre pere aucun engagement particulier. Ils se rangerent cependant tous peu-à-peu de son côté : il y eut en cela du bonheur : ils se trouverent tous gens assez moderez dans leurs prétentions. Mais ce qui leur fit prendre cette résolution, c'est qu'ils sentirent dans *Kao ti* une supériorité de mérite bien au-dessus de l'envie ; aucun n'eut honte de lui céder. C'est ainsi que le mérite & la bravoure de votre pere, le placerent sur le Trône. Il n'y fut pas plûtôt monté, que partageant sa conquête avec ces Princes, il donna à chacun d'eux un Domaine de trente ou quarante *Hien* *, & à quelques-uns jusqu'à cent. Malgré sa libéralité & son mérite, il ne se passa pas dix ans, qu'il y eut de divers côtez d'assez fréquentes révoltes. *Kao ti* depuis ce tems-là eut à peine un an bien tranquille. Cependant tous ces Princes connoissoient son habileté & sa valeur : ils avoient senti sa supériorité ; & c'étoit de lui personnellement qu'ils tenoient leurs terres. Si ces six ou sept Princes, regnant chacun dans leurs Etats, les uns plus, les autres moins grands, mais tous cependant considérables, y avoient été sans embarras ; & que vous eussiez été alors Empereur, eussiez-vous vécu sans inquiétude ? Turbulens comme ils étoient, eussiez-vous pû les contenir dans le devoir & la soumission ? J'ose encore assurer que vous ne l'eussiez pû faire, vous eussent-ils appartenus, d'aussi près qu'ils appartenoient la plûpart à celui qui portoit alors le nom d'Empereur.

* C'est ainsi que s'appellent les Villes du troisième ordre, & leurs districts.

Or, je vous le répete : bientôt, si vous ne vous pressez d'y mettre ordre, vous verrez les choses en venir là. Tous les *Vang*, vos Sujets de nom, ne le seront point en effet. Chacun fier de sa puis-

sance

ſance réellement beaucoup trop grande, fera chez ſoi le petit Empereur, diſpoſera de tout indépendamment de vous, s'arrogera le droit d'accorder à celui-ci & à celui-là, telle dignité qu'il lui plaira ; de remettre les peines aux criminels ; de faire grace même à ceux qui auront mérité la mort : & peut-être que de ces *Vang*, quelqu'un plus puiſſant ou plus hardi, ira juſqu'à faire couvrir ſon char de couleur jaune, au grand mépris des Loix de l'Empire, & de votre autorité Souveraine. Si quelqu'un s'oublie de la ſorte, que faire ? Lui envoyer des ordres & des réprimandes ? Il s'en mocquera. Quoi donc ? L'appeller à votre Cour ? Voudra-t-il y venir ? Suppoſons cependant qu'il y vienne. Comment oſerez-vous le punir ſuivant la rigueur des Loix ? Maltraitter ainſi un parent proche, ce ſeroit mettre contre vous les autres ; pluſieurs ſe ſouleveroient infailliblement. Il y a encore à la vérité quelques *Fong kai* : (a) mais outre qu'ils ſont bien rares, à quoi ſert leur hardieſſe ? A peine ont-ils ouvert la bouche, qu'un coup de poignard, dont quelques bandits gagez leur percent le cœur, la leur ferme pour toûjours. Si donc vous ne prenez au plûtôt d'autres meſures, les choſes en vont venir à un point, que vous ne pourrez ni arrêter la révolte de vos parens, ni garantir de leurs violences ceux qui auront eu le courage de ſe déclarer pour vous contre eux.

Votre Dynaſtie *Han* n'a pas été plûtôt établie, que les *Liu* (b) abuſant du trop grand pouvoir qu'ils avoient acquis à la faveur d'une alliance, ſe ſont efforcez de la détruire. Mais ce qui cauſa ces troubles paſſez, je viens de vous l'indiquer. Les *Liu* étoient trop puiſſans. Par cette même raiſon n'avez-vous pas lieu de craindre, qu'on ne tente aujourd'hui contre vous en particulier, ce que ci-devant les *Liu* ont tenté contre toute votre Maiſon ; & que l'Empire ne retombe dans un état à peu-près ſemblable à celui d'alors ? En ce cas-là, qui peut répondre de l'événement ? Malgré vos grandes lumieres, vous y ſeriez pour le moins fort embarraſſé. Que ſeroit-ce ſi ce malheur tardoit aſſez pour tomber ſur quelqu'un de vos enfans, qui ſe trouvât n'en avoir pas tant ? Le Boucher *Tan* (c) diſſéquoit dans une matinée juſqu'à douze bœufs, ſans que ſon couteau eût la moindre bréche. Comment cela ? C'eſt qu'il ne s'en ſervoit que pour diſſéquer les chairs, & ſéparer adroitement les jointures. Venoit-il aux os, ou à quelqu'autre endroit qui en approchât pour la dureté ? Auſſi-tôt il prenoit la hache. Ce qu'eſt au Boucher le couteau, la clémence, la libéralité, & ſemblables vertus, le ſont au Souverain. Les Loix & ſon pouvoir ſont ſa hache. Or les *Tchu heou* d'aujourd'hui me paroiſſent être autant d'os ou de cartilages durs. Cela eſt du moins très-certain de deux. C'eſt une expérience aſſez conſtante, que c'eſt par les Princes ſubordonnez & puiſſans que commence le trouble.

Cela ſe voit ſenſiblement dans l'hiſtoire, particulierement dans un des endroits que j'ai touchez. La révolte commença par *Houi yu* ; auſſi étoit-il *Vang* de *Tſou*, Etat dont les forces étoient très-conſidérables. *Han ſin* le ſuivit de près. Pourquoi ? C'eſt qu'il étoit ſoûtenu des *Hou*. L'habileté de *Koan kao* Miniſtre de *Tchao* * avoit rendu cet Etat riche & puiſſant ; auſſi ſe ſouleva-t'il le troiſiéme. *Tching in*, qui le ſuivit de près, n'avoit pas un grand Etat ; mais il avoit d'excellentes Troupes. Les autres ſe ſouleverent plûtôt ou plus tard, à proportion qu'ils étoient plus ou moins forts. *Li vang* de *Tchang cha* fut le ſeul qui ne s'écarta en rien du reſpect & de l'obéiſſance qu'il

* Nom d'une Nation Etrangere voiſine de la Chine.

(a) C'eſt le nom d'un homme, qui étant *Yu ſe*, *avoit préſenté hautement à l'Empereur une accuſation contre Li eng*, diſant qu'il falloit le punir de mort.

(b) Nom d'une famille dont étoit l'Impératrice, épouſe de *Kao ti*, Fondateur de la Dynaſtie appellée *Han*.

(c) Cette citation eſt tirée de *Keou tſe*, fameux Miniſtre ſous *Heen Keng*, Prince de *Tſi*.

devoit au Souverain : mais aussi son Etat ne se réduisoit qu'à vingt-cinq mille familles. On dit de lui avec verité, que quoi qu'il ait moins fait qu'aucun des autres pour la Maison régnante, elle lui est cependant redevable, parce qu'il n'a jamais rien fait qui lui fût contraire. En effet, quoique l'éloignement où il étoit de la Cour Impériale, pût l'enhardir ; il demeura toûjours soûmis & fidele. Mais cette constante fidelité fut-elle un pur effet de sa vertu, ou même de son naturel different de celui des autres ? Ne peut-on point dire sans témérité, que la difference de ses forces y eut aussi quelque part ? Venons donc au fait.

On donna autrefois à *Fan*, à *Ki* à *Kiang*, & à *Koan* quelques dixaines de Villes comme en gage, avec le titre de *Vang*. On a éteint dans la suite ces petits Royaumes, & il est bon de ne point les rétablir. On accorda aux descendans de *Han sin* & de *Yui* le titre & le rang de *Tchu heou* : ils l'ont encore aujourd'hui. On peut, sans grand inconvénient le leur laisser, mais sans consequence pour aucun autre. Car si vous voulez tenir sûrement tous les *Vang* dans le devoir, & couper pied aux intrigues des Grands d'un ordre inferieur aux *Vang* ; rien n'est mieux que de réduire les premiers sur le pied du *Vang* de *Tchang cha*, & d'en user avec les seconds comme on a fait ci-devant avec *Fan*, *Ki*, *Kian*, & *Koan*. Voulez-vous en même tems établir votre autorité, & assûrer à l'Empire une paix durable ; multipliez les Principautez, afin que chaque Prince soit moins puissant. La petitesse de leurs Etats leur ôtera la tentation de remuer. Alors il sera facile, en les traittant bien, de vous les tenir attachez, & aussi prêts à vous obéïr selon les Loix de l'Empire, que les doigts sont prompts à suivre le mouvement du poignet. Mettez les choses sur ce pied-là, & je vous répons que chacun dira : ô le grand trait de sagesse ? Voilà l'Empire en paix pour long-tems. Commencez par partager les trois Royaumes *Tsi*, *Tchao*, & *Tsou*, en autant de Principautez que le porte leur étenduë ; les rendant chacune à peu-près égale au Domaine de *Tchang cha* : reglez que les trois *Vang* qui possedent aujourd'hui ces trois Royaumes, donnent à chacun de leur fils ou petit-fils, selon l'ordre de leur naissance, une de ces Principautez, jusqu'à ce que chacune ait son *Prince*. Faites en de même de *Leang*, de *Yen* & des autres Royaumes. S'il arrivoit que les fils & petits-fils des *Vang* d'aujourd'hui fussent en plus petit nombre que ces Principautez ainsi divisées ; reglez que celles qui resteront alors sans Princes, soient données aux enfans des petits-fils.

Quant à certaines Principautez enclavées dans quelqu'un des susdits Roïaumes, & possedées par des familles qui ont titre de *Tchu heou* ; il faut en marquer exactement les limites, en faire des Etats distinguez comme les autres, avec droit de succession, sans qu'ils puissent être reünis à votre Domaine, que pour cause de félonie. Par-là vous obligez plus de gens, sans que vous preniez rien sur personne à votre profit particulier ; & tout l'Empire applaudissant à votre sagesse, louëra aussi votre désintéressement. Les Etats ainsi distribuez, chaque branche pensera à se soûtenir dans le rang des *Vang*. Cet intérêt & leur foiblesse les retiendra naturellement dans le devoir. Cela vous épargnera la peine d'en venir à des punitions éclatantes. On ne verra plus de ces tragiques événemens, & l'on n'admirera pas moins votre bonté & votre clémence, que votre désintéressement & votre sagesse. Les Loix dès-lors seront en vigueur : vos ordres s'executeront : aucun Prince, eût-il *Li ki* ou *Koan kao* pour Ministre, n'osera rien entreprendre. Les desseins qu'ont formé *Tchai ki* (a) & *Ai tchong*, ne pourront éclorre. Les Princes & ce qu'il y a de Grands dans l'Empire étant soûmis, les peuples se porteront aisément au bien ; & tout l'Empire charmé, comme j'ai dit, de votre sagesse, de

(a) C'étoit ceux qui servoient de conseil au *Vang* de *Hoai nan*, pour la révolte qu'il méditoit.

votre désintéressement, de votre clémence, reconnoîtra devoir encore plus à votre équitable fermeté. En effet, les choses étant une fois ainsi reglées, un jeune Prince, un enfant, fût-il posthume, viendroit à regner, qu'il ne s'ensuivroit pas le moindre trouble.

Enfin par-là vous assûrez la tranquillité & la gloire de votre Regne : par-là vous consacrez votre mémoire aux siécles futurs. Oüi, un seul coup produit tous ces avantages. Je crois que vous le sentez, & moi je ne crains point de vous en répondre. Qu'y a-t-il donc qui vous retienne ? Peut-être que le mal vous paroît encore léger. Permettez-moi de vous demander, si l'on doit juger un corps bien sain, quand il a une jambe (a) si enflée, qu'elle égale le corps en grosseur, & un doigt (b) devenu gros comme le bras ? Vous conviendrez sans-doute, que non, & vous m'avoüerez qu'une telle enflure doit être regardée comme dangereuse. En effet c'est une chose certaine, que même un mal de doigt négligé fait assez souvent échoüer les plus habiles Médecins, devient incurable, & cause la mort. A plus forte raison doit-on craindre une pareille enflure, sur-tout lorsqu'elle est accompagnée d'une douleur vive aux pieds. (c) Voilà justement le mal que j'ai dit, capable de faire jetter les hauts cris.

Mais en voici un autre bien plus monstrueux. L'Empereur, quelqu'il soit, est sans contredit la tête de l'Empire, car il est au-dessus du reste de la nation. Au contraire les Barbares de nos Confins en sont les extrémitez inférieures, & sous ce regard, comme les pieds. Or aujourd'hui les *Hiong nou* nous font mille insultes ; & pour en éviter de plus fréquentes, la maison regnante leur fournit chaque année de grosses sommes, soit en argent, soit en autres denrées. Les exiger, c'est faire les maîtres. Leur payer cette espéce de Tribut, c'est faire le sujet : les pieds sont en haut, la tête en bas : quel effroyable renversement ! Pendant qu'on le souffre, peut-on dire qu'il y ait dans l'Empire des Officiers vraiment zelez ? Cependant c'est réellement la triste & honteuse situation, où est aujourd'hui l'Empire, sans qu'on tâche à l'en relever : il souffre encore des douleurs violentes dans un de ses côtez : c'est du Nord-Oüest que je parle. Malgré les dépenses qu'on a faites pour y entretenir de nombreuses troupes, & des Officiers avec de gros appointemens, les peuples y sont toûjours dans l'allarme. Tous ceux qui ont tant soit peu de force, font sans cesse sentinelle : ils sont occupez jour & nuit à faire des feux, ou à donner des signaux semblables. Les Troupes de leur côté sont obligez de dormir la cuirasse sur le dos, & le casque en tête. Ce sont là, des maux réels, qui affligent votre Empire. Un Medecin offre un remede pour l'en guérir, on ne veut pas l'écouter. Cela n'est-il pas capable de tirer les larmes des yeux ? Portant, comme vous faites, le glorieux titre d'Empereur, n'est-ce pas une ignominie de vous rendre en effet comme Tributaire ? Si vous continuez de souffrir le dernier de tous les opprobres, & si vous laissez invétérer les maux présens ; à quoi aboutira cette conduite ? Parmi tous ceux dont votre Majesté prend les avis, il n'en est point qui ne convienne de la réalité des maux que je vous expose. Mais s'agit-il d'y remedier ? Ils ne voyent pas, disent-ils, comment s'y prendre. Pour moi, je suis d'un avis bien différent. Toute la nation des *Hiong nou* n'a pas tant de monde, qu'un seul des grands *Hien* de votre Empire. Or quelle honte n'est-ce pas pour ceux qui gouvernent, de ne pouvoir résister avec les forces d'un si vaste Etat, à une Puissance si limitée ! Les maux que nous souffrons des *Hiong nou*, sont si peu irrémédiables, qu'avec les seules forces d'un des

(a) Il indique le *Vang* de *Hoai nan*.
(b) Il indique le *Vang* de *Tsipé*.
(c) Il indique les *Vang* de *Tsou* & de *Tsi* ; l'un cousin germain de *Ven ti*, tous fils d'un de ses aînez.

Princes qui vous sont soumis, pour peu qu'on suivit mes conseils, bientôt ces barbares seroient domptez. Faites-en l'épreuve ; vous serez dans peu Maître absolu du sort de *Tan yu* ; * & je ferai donner, si vous voulez, les étrivieres au traître *Yué* ** qui est à la tête de son Conseil. Souffrez que je le dise, si les *Hiong nou* sont si fiers, c'est votre maniere d'agir qui en est la cause : au lieu de courir sur ces sauvages qui vous inquiétent, vous vous amusez à courir des sangliers : au lieu de donner comme il faut la chasse à ces canailles qui se révoltent, vous chassez des liévres ; & pour un divertissement frivole, vous négligez de penser à de si grands maux. Ce n'est pas ainsi que se procurent le repos & la sûreté. Il ne tiendroit qu'à vous, si vous le vouliez bien, de rendre votre autorité redoutable, & de faire aimer votre vertu aux contrées les plus éloignées, même au-delà des bornes de votre Empire. Et cependant aujourd'hui à peine pouvez-vous vous assurer d'être obéi à 30. ou 40 lieues de votre Empire. C'est la seconde chose que j'ai dit devoir tirer les larmes des yeux à quiconque se sent du zele.

* C'est le Prince des *Hiong nou*.

** C'étoit un Chinois fugitif.

(a) Le luxe monte aujourd'hui à un tel excès, que le simple peuple orne de broderies les habits, & même les souliers des jeunes garçons & des jeunes filles qu'il est obligé de vendre. L'on n'en voit point venir au lieu où on les assemble pour être vendus, qui ne brillent de ces ornemens. De ce qui faisoit autrefois la parure de l'Impératrice, de ce qu'elle ne portoit qu'au Temple, des gens d'une condition médiocre en font aujourd'hui la parure de leurs femmes & de leurs esclaves. Ces haches & ces autres figures en broderie, autrefois uniquement réservées pour l'habit de cerémonie de nos Empereurs ; aujourd'hui un Marchand devenu riche en pare un salon, où il cause & où il mange. Qui ne dira pas en voyant ce desordre, que les forces de l'Empire sont épuisées ? Non, elles ne le sont pas en effet, mais elles vont l'être.

Quand je vois des gens qui n'ont point de rang, parer ainsi leurs maisons, tandis que votre habit est d'une étoffe assez grossiere, & de la teinture la plus commune ; quand je vois les souliers d'une vile concubine mieux brodez que le collet de l'Imperatrice ; je crie principalement au desordre : mais je vois aussi que ce desordre est de nature à être bien-tôt suivi de la misere. En effet, je ne sçai combien d'hommes étant occupez à faire des habits pour un seul, le moyen qu'il n'y ait pas bien des gens qui manquent d'habits. Il y a dix hommes qui mangent sur ce que rendent les terres, pour un qui travaille à les labourer : le moyen qu'il n'y ait pas bien des gens qui manquent d'alimens ? Or pretendre maintenir dans l'ordre un Peuple que la faim & la nudité pressent, c'est pretendre l'impossible. Voilà ce qui épuise & ce qui ruine l'Empire : voilà ce qui produit les brigandages & les révoltes, qui commencent à s'élever.

Cependant il n'est pas rare qu'on vous dise : tout va bien, laissons les choses comme elles sont : & ceux qui vous parlent ainsi, sont les fortes têtes. On ne peut pas imaginer un plus grand renversement dans les Coûtumes : tous les rangs sont confondus ; plus de distinction entre les Grands & le Peuple. On entame jusqu'au respect dû à Votre Majesté Souveraine, & on ne se lasse point de vous dire : ne remuons rien, tout va bien. Qu'y a-t-il de plus capable de faire pousser de grands soupirs ?

Tchong yang, * sans s'embarrasser de

* Nom d'un Ministre de *Y fing*.

(a) Ici commence l'exposition des choses capables de faire pousser de grands soupirs. Suivant l'Auteur il devroit y en avoir six ; mais *Ting king* dit qu'il n'y en a que trois distinctement touchées dans ce Discours tel qu'il est dans l'histoire approuvée. On le trouve, dit il, plus ample dans des Recueils faits depuis, qui méritent peu de créance. On a donc laissé les lacunes, telles qu'elles sont dans le corps de l'histoire.

la

la vertu, s'occupa tout entier à suggérer à son Prince des moyens de tirer de l'argent & d'en amasser. Aussi se fit-il, en deux ans qu'il fut en Charge, un effroyable changement dans les mœurs. Le fils d'un homme pauvre ne pensoit qu'à quitter son pere, pour s'attacher en qualité de gendre à quelqu'un qui fût plus à son aise. Tandis qu'un pere & une mere remuoient la terre, & manioient le crible, le fils gras de leurs travaux faisoit l'homme important, & prenoit des airs de fierté même à leur égard. On voyoit une jeune femme, en donnant la mamelle à son enfant, disputer insolemment contre son mari; les brus & les belles-meres sans union, se regarder de travers à chaque moment, & s'espionner mutuellement. Il restoit encore dans les hommes de la bonté pour leurs enfans, & du goût pour les richesses : mais ne différer que par-là des bêtes, c'est s'en distinguer par bien peu de chose.

Malgré cela, *Chi hoang* suivant son projet, & profitant des conjonctures favorables, envahit six Royaumes, & se fit Empereur. Il ne s'agissoit plus que de prendre les moyens de maintenir sa famille sur le Trône. Ce moyen étoit la temperance, la modestie, la bonté, la droiture, la bonne foi, le maintien des Loix établies. *Chi hoang* ne sçut pas les prendre : il suivit aveuglément la route que lui avoit frayée *Chang yang* : il ne pensa qu'à prendre & à dépenser. Son exemple fut imité dans tout l'Empire : chacun y prit pour unique Loi sa passion & son pouvoir. Les gens d'esprit mirent leur sagesse à tromper les simples. On fit consister la bravoure à profiter de la foiblesse & de la timidité d'autrui. C'étoit assez qu'on fut plus robuste qu'un autre, pour qu'on se crût en droit de lui faire insulte. Enfin le désordre fut extrême, & devint insuportable.

Ce fut dans ces conjonctures que parut un homme d'un mérite (a) supérieur. Tout ceda à sa valeur, tout se rendit à sa vertu : & comme on disoit auparavant la Dynastie *Tsin*, on dit depuis la Dynastie *Han*. Mais quoique les *Tsin* soient passez, les vices de leur tems durent encore : le luxe est presque toûjours le même : les Rits tombent de plus en plus ; avec eux la pudeur & la vertu s'évanouissent. Ce changement de mal en pis, devient chaque mois plus sensible, & bien plus encore, chaque année. Tuer son pere ou son frere, ce sont des crimes, qui quoiqu'énormes, ne sont pas sans exemple de nos jours. Pour ce qui est des vols & des brigandages, ils vont si loin, qu'on a bien osé forcer les appartemens les plus intérieurs du Palais de votre pere & de votre frere, pour en enlever les meubles. (b) Enfin la licence est devenuë si grande, que dans cette Capitale on a vû de vos Officiers être volez & égorgez en plein jour.

Pendant que d'un côté l'on commet ces violences, on voit de l'autre un riche fripon, contrefaisant l'honnête homme, fournir aux greniers publics, quelques cent mille charges de grains, ou donner en argent de grosses sommes, & se procurer à ce prix les plus grands emplois : désordre plus grand encore que tous les autres dont j'ai parlé : désordre cependant devenu commun, quoiqu'on ait soin de vous le cacher. Pendant qu'on vous exaggere certaines fautes particulieres, on voit le siécle se corrompre, les plus grands vices regner, les plus grands abus s'établir. On le voit sans émotion & d'un air tranquille. On diroit, à voir l'insensibilité de vos grands Officiers sur ces désordres, qu'ils jugent que les choses doivent être ainsi, ou que ce n'est pas à eux d'y mettre ordre. Mais sur qui donc s'en reposer ? Sur les Magistrats ordinaires

(a) Il indique *Lieou pang*, surnommé *Kao ti*, ou *Kao tsou*, Fondateur de la Dynastie *Han*, pere de *Venti*, à qui il parle.

(b) Une Glose dit : *Venti* étoit un bon Prince. La postérité l'a fort loué. *Kia y* sçavoit bien lui-même que tout n'alloit pas si mal ; mais il vouloit que tout allât mieux, & il exaggere exprès, pour frapper & toucher son Prince.

& leurs Subalternes ? Hélas ! assez occupez de leurs écritures & de leurs registres, ils ne portent guéres leurs vûes plus loin : & quand ils auroient assez de lumiéres & de vertu, pour appercevoir ces maux & pour en être touchez ; réformer tant d'abus, remédier à tant de désordres, inspirer de nouveau à tout l'Empire l'amour du devoir & de la vertu, c'est certainement une entreprise beaucoup au-dessus de leur portée.

Il ne reste donc plus que Votre Majesté qui doit prendre le soin de remédier à tous ces maux. Or je ne vois pas qu'elle les sente, ou qu'elle s'en allarme ; c'est dequoi je la plains le plus. Car enfin maintenir l'autorité Souveraine, bien distinguer les conditions, mettre l'ordre dans les familles ; ce sont des choses dont *Tien* * a chargé les Empereurs, & qu'il ne fait pas par lui-même. C'est sur-tout dans ces sortes de matieres, qu'il est très-vrai de dire que n'avancer pas, c'est reculer, & que ne mettre pas les choses sur un bon pied, c'est absolument les laisser tomber.* *Koan tze* dit : l'exactitude à garder les rits, la droiture, le désintéressement, la pudeur, quatre grands arcs-boutans du gouvernement, s'ils tombent, leur chûte est suivie de la ruine de l'Etat.

* Le Ciel.

* Ancien Ministre du roiaume de *Tsi*.

Koan tze, pourroit dire quelqu'un, est un assez pauvre Auteur ; soit, je veux bien le supposer. Il est d'autant plus honteux d'être moins éclairé que lui. Rien de plus vrai que ce que j'en cite. *Tsin* laissa tomber ces quatre arcs-boutans ; & incontinent après il tomba lui-même. Au bout de treize ans, sa superbe Cour fut une colline déserte. Pouvons-nous dire qu'aujourd'hui ces quatre arcs-boutans soient en bon état ? Non, ce seroit trop nous flatter. Aussi voit-on déja s'applaudir & se licentier ceux qui enfantent de pernicieux desseins. Deja naissent de tous côtez les soupçons & les défiances. Pourquoi donc ne pas travailler au plûtôt à regler ce qui doit l'être ; à bien établir la distinction nécessaire entre l'autorité souveraine & les Puissances subordonnées ; la différence dans les conditions, le bon ordre dans les familles ? Par-là ceux qui avoient formé de nuisibles projets, perdront l'esperance de nuire ; par-là cesseront les soupçons & les défiances ; par-là vous donnez à votre Postérité une regle facile à suivre ; par-là vous assurez pour bien du tems la paix & le bonheur de tout l'Empire. Négliger des choses de cette importance, c'est s'exposer sur une Barque à passer un fleuve large & rapide, sans avoir ni corde ni rame. Le courant l'entraîne ; & pour peu que le vent souffle & fasse élever les flots, elle est perdue. N'est-ce pas où nous en sommes ? Et n'est-ce pas encore une chose propre à faire pousser de grands soupirs ?

Les trois premieres Dynasties comptent chacune plusieurs générations. Celle de *Tsin* qui leur a succedé n'en compte que deux fort courtes. Certainement à ne regarder que les qualitez & les inclinations *naturelles, il n'y a pas si loin* d'homme à homme. D'où vient que les trois familles, *Hia*, *chang*, *Tcheou*, ont eu tant de regnes heureux & longs ; au lieu que la Dynastie *Tsin* toûjours en trouble, a presque aussi-tôt fini que commencé ? En voici une des causes & peut-être une des principales. Anciennement nos Empereurs avoient-ils un Prince heritier ? Ils le déclaroient tel avec solemnité. On nommoit quelque homme de considération, qui le conduisoit au *Kiao* (a) du midi, pour se présenter à *Tien*. Tous les grands Officiers de la Cour l'y suivoient. Là en habit de cérémonie, ils se présentoient avec respect devant le jeune Prince pour le reconnoitre heritier de la Couronne. Quoiqu'il fût désigné successeur, passoit-il devant le Palais de son pere ? Il descen-

(a) C'étoit l'endroit destiné pour les cérémonies solemnelles en l'honneur du *Chang ti*. *Chang*, Suprême. *Ti*, Empereur, ou Seigneur, Maître.

doit de cheval ou de son Char. Rencontroit-il en passant le Palais de ses Ancêtres? Il hâtoit le pas. Par toutes ces cérémonies on lui apprenoit l'obeïssance & la pieté envers ses parens; & l'on se hâtoit ainsi de travailler dès son enfance à le bien instruire. *Tching vang* * pouvoit à peine marcher, qu'on mit auprès de lui *Tchao kong* en qualité de *Tai pao*; *Tcheou kong* en qualité de *Tai fou*; & *Tai kong* en qualité de *Tai sc*. Chacun de ces trois Seigneurs avoit un second qui ne quittoit jamais le Prince. Le premier étoit chargé de la garde de sa personne. Le second étoit son Gouverneur, & le troisiéme son Précepteur. Ces hommes qu'on choisissoit pour former un jeune Prince, étoient recommandables par leur vertu, & également capables d'en donner à propos des leçons. Ils lui en donnoient en effet assez fréquemment: mais ils étoient sur-tout attentifs à ce qu'il ne parlât qu'à des gens bien sûrs pour les mœurs, & qu'il ne vît rien qui ne fût dans l'ordre. Enfin tous les Officiers de sa suite étoient gens vertueux, graves, sçavans, mais en même tems ingénieux à profiter de tout pour le bien instruire. Un homme qui naît, & qui est elevé dans le pays de *Tsi* ou de *Tsou*, en prend infailliblement l'accent. Un Prince elevé, comme j'ai dit, pouvoit-il manquer de prendre un bon pli? Confucius le dit, & il est vrai: l'éducation est comme une seconde nature; & l'on fait comme naturellement ce dont on a l'habitude.

* Un des Empereurs de la Dynastie nommée *Tcheou*.

Le Prince heritier étant devenu nubile; on le faisoit alors passer successivement par six especes d'appartemens, qui étoient autant d'Ecoles. Dans la premiere qui étoit à l'Orient, on l'instruisoit des Rits en détail, & sur-tout de ce qu'il devoit observer à l'égard de ceux que le sang ou l'alliance mettoit au nombre de ses proches: là on lui apprenoit à préferer les plus proches aux plus éloignez, quand tout est d'ailleurs égal; à les traitter tous avec bonté; à les tenir bien unis, chacun dans leur rang. De-là il passoit à l'Ecole du Midi: il y apprenoit à faire à propos distinction des âges; à inspirer du respect aux plus jeunes pour les plus âgez; à établir parmi les uns & les autres la bonne foi, & à prévenir ainsi toute dissension & tout procès. Il alloit ensuite à l'école de l'Occident: c'est-là qu'on l'entretenoit du choix que doit faire un Souverain des Officiers qu'il met en place. Les maximes qu'on lui donnoit, étoient de préférer toûjours la vraye sagesse aux autres talens; d'honorer particulierement ceux qui se distinguent par leur vertu; enfin de ne mettre dans les grands emplois, que gens d'une habileté & d'une vertu non commune, gens capables de voir & d'exécuter tout ce qui peut faire fleurir l'Empire. De l'occident il passoit au Nord, où on lui exposoit la difference des conditions; les égards que doit avoir le Souverain pour ceux que de grands emplois, ou des dignitez éminentes élevent au-dessus des autres, afin d'entretenir par-là dans l'Etat cette distinction de rangs si nécessaire, & d'obliger chacun à tenir le sien. Après avoir passé par ces quatre Ecoles, il montoit à une cinquiéme supérieure aux autres. Là, sous les plus habiles Maîtres, il prenoit des leçons plus profondes & plus étendues. Après chacune il se retiroit avec son *Tai fou* (Gouverneur,) qui lui en faisoit rendre compte. S'il avoit mal pris les choses, le *Tai fou* le redressoit, & l'en punissoit même quelquefois. Mais surtout il lui inculquoit les points les plus importans, & lui aidoit à les bien comprendre. Ainsi formoit-on en même tems & son esprit & son cœur: ainsi devenoit-il tout à la fois & vertueux & capable: ainsi se mettoit-il en état de gouverner.

Commençoit-il à se former? Au lieu des Officiers que j'ai nommé, on lui en donnoit d'autres, lesquels, avec moins d'autorité, mais avec autant de vigilance examinoient ses actions. Il avoit auprès de soi un Historien établi exprès, pour faire un mémoire de ses actions pendant le cours

de la journée ; un autre l'observoit pendant les repas, & l'avertissoit sur le champ, s'il lui échappoit quelque indécence. De plus il y avoit une banniere exposée dans un lieu public, où chacun pouvoit afficher ce qu'il croyoit bon à proposer ; d'un autre côté une table rase où chacun pouvoit écrire ce qu'il croyoit être à corriger. Et quiconque avoit à faire quelque remontrance pressante, n'avoit qu'à battre certain tambour ; sur le champ on l'écoutoit. Au reste tout cela étoit utile à l'Etat, sans être fort chagrinant pour le Prince. Elevé dès l'enfance dans des écoles de sagesse & de vertu, on n'avoit à reprendre en lui rien de honteux ou de grief. Comme il étoit imbu de longue main des maximes les plus saines & les plus sûres, il prenoit comme naturellement en toutes choses le bon parti.

D'ailleurs les cérémonies établies à certaines saisons & à certains jours, cérémonies, dont sous trois fameuses Dynasties, l'Empereur ne se dispensoit jamais, étoient pour lui & pour tout l'Empire d'une grande utilité. Les unes enseignoient & inspiroient le respect pour le Souverain ; les autres, l'obéissance & la piété envers les parens ; d'autres, la gravité & la bienseance. Il n'y avoit pas jusqu'aux moindres observances, qui avoient quelque fin semblable. C'étoit la coûtume, par exemple, que le Prince ne vît point mort un animal, qu'il avoit coûtume de voir vif ; qu'il ne mangeât point des animaux, qu'il auroit entendu se plaindre sous le couteau ; & que pour cela même il évitât d'approcher jamais des cuisines. Or la fin de tout cela étoit d'entretenir dans le Prince, & d'inspirer à tout le monde la bonté, la douceur, & la clémence. On demande comment a tant duré chacune de nos trois fameuses Dynasties? C'est en employant tous ces moyens, mais surtout en prenant soin de bien élever l'héritier de la Couronne.

Le contraire arriva sous les *Tsin*. La politesse & la modestie étoient des vertus presque inconnuës. Le plus respecté étoit celui qui ne cédoit à personne, qui étoit le plus fécond en paroles injurieuses, & qui en accabloit le plus hardiment les premiers venus. Alors le Gouvernement ne rouloit ni sur les rits, ni sur la vertu ; c'étoit uniquement sur les punitions : jusques là que *Tchao kao* donné pour Gouverneur à *Hou hai* (a) ne l'entretenoit d'autre chose. Aujourd'hui c'étoit des têtes coupées, demain des familles éteintes. Aussi qu'en arriva-t'il? *Hou hai* monté aujourd'hui sur le Trône, demain il tuë lui-même un de ses Sujets. Les remontrances les plus respectueuses & les plus justes passent pour des murmures séditieux. Les conseils les plus importans sont traittez de bagatelles ; & le Prince regarde aussi froidement couper des têtes que des roseaux. Faut-il attribuer tant de cruauté au seul naturel de ce Prince? Non sans doute ; & la mauvaise éducation y avoit la plus grande part. Voici deux Proverbes assez communs : l'un dit, vous n'avez pas d'usage dans certaines choses : suivez ceux qui y ont réussi. L'autre dit : où le premier Chartier a versé, celui qui le suit est sur ses gardes.

Nos trois fameuses Dynasties ont fleuri durant long-tems : nous sçavons ce qui s'y faisoit ; il ne tient qu'à nous de l'imiter. Le faisons-nous? La Dynastie *Tsin* s'est perduë en très peu de tems. Les méchans chemins qu'elle a pris, & qui l'ont conduite à sa perte, nous sont connus : ses traces sont bien marquées. Les évitons-nous? C'est vouloir périr comme *Tsin*, que de marcher sur ses traces. Je l'ai dit, & je le repéte : de l'éducation du Prince héritier dépend le sort de l'Empire ; mais le succès de cette éducation, d'où dépend-il? De deux choses essentielles. La premiere est qu'il faut s'y prendre de bonne heure ; la seconde, qu'il faut faire un bon choix des personnes qu'on lui donne pour l'instruire. Quand on s'y prend

(a) C'étoit le nom du fils de *Chi hoang* désigné son successeur ; celui-là même qu'on surnomma depuis *Eul chi*.

de

de bonne heure, avant que rien ait préoccupé le cœur du Prince, les bonnes impressions ont toute leur force. Il ne reste plus qu'à lui donner des gens qui se conduisent avec sagesse & dexterité : au contraire, si l'on différe, & qu'on lui laisse prendre un mauvais pli, on a beau mettre ensuite auprès de lui des gens de mérite, ils le suivent, l'accompagnent, sont témoins de ses défauts ; mais rarement ils réüssissent à le corriger. Les gens de *Ou* & de *Yue* naissent avec les mêmes inclinations ; ils ont tout semblable dans l'enfance jusqu'à l'accent. Sont-ils devenus hommes faits ? C'est une antipathie si grande entre ces deux peuples d'ailleurs si voisins, qu'ils ne peuvent se souffrir. Quelle en est la cause ? L'éducation & la coûtume. J'ai donc eu raison de dire que pour bien réussir dans l'éducation d'un Prince, il faut commencer de bonne heure & faire un bon choix : moyennant quoi le succès en est comme certain, & conséquemment l'Empire est heureux. Car, comme dit le *Chu king* : le bonheur de tous les peuples dépend d'un homme. C'est à quoi il faudroit penser : c'est actuellement ce qu'il y a de plus pressé. (*a*)

Les plus éclairez des hommes voyent toûjours moins clair dans l'avenir que dans le passé. Or à quoi tendent les rits ? C'est à prévenir les désordres ; au lieu que les châtimens sont pour les punir. De-là vient qu'il n'y a personne qui ne conçoive dabord l'importance, la nécessité, & l'effet des punitions. Récompenser la vertu, pour animer à la suivre ; punir le vice pour en détourner, sont deux grands ressorts du Gouvernement. Nos anciens Sages les ont employez avec une constance, une fermeté, & une equité incomparable. Je suis fort éloigné de les rejetter. Et si je m'attache ici à recommander les rits, c'est que les rits après tout ont sur les châtimens cet avantage, qu'ils tendent à exterminer le vice avant qu'il naisse. Ils instruisent peu à peu, & comme insensiblement les peuples : ils les eloignent doucement du mal, & les dirigent vers le bien, presque sans qu'ils s'en apperçoivent. C'est ce qui faisoit dire à Confucius : sçavoir juger les Procès, c'est une bonne chose : on trouve des personnes qui en sont capables, & qui le font ; mais, ce qui vaudroit beaucoup mieux, ce seroit de faire ensorte qu'il n'y en eût point du tout. Je cherche qui le puisse faire.

Ceux qui veulent aider un Prince à bien gouverner, ne sçauroient, à mon avis, mieux s'y prendre, qu'en lui faisant dabord bien distinguer ses véritables & principaux intérêts, de ceux qui ne le sont qu'en apparence, ou qu'on peut négliger sans conséquence. De-là, plus que d'aucune autre chose, dépendent ses succès ou ses disgraces. Ce qu'il importe surtout qu'un Souverain comprenne bien, c'est que les grands changemens en bien ou en mal, ne se font pas en un jour, sur-tout dans les grands Empires ; que ces changemens viennent de loin, peu à peu ; & qu'à la fin on recueille en gros, ce qu'on a semé en detail. Si le Gouvernement journalier n'a roulé que sur la rigueur des Loix, & sur la sévérité du Prince ; à cette multitude de Loix dures, & de châtimens cruels, répondra de la part des peuples, un amas de malédictions & de révoltes. Que si le Prince au contraire a fait son fort des rits & du bon exemple, il en résultera de la part des peuples une union parfaite entr'eux, & un sincere attachement pour lui. *Chi hoang* ne souhaittoit pas moins que *Tching tang* & *Vou vang*, illustrer le Palais de ses Ancêtres, en faisant passer son Empire à une nombreuse postérité. Cependant *Tang* & *Vou* fondent chacun une Dynastie qui dure six à sept cens ans. *Chi hoang* en fonde une qui dure treize ans.

(*a*) Peut-être *Kia y*, pour finir un de ses sujets de gémir, exposoit-il ici sur ce Prince héritier, dont on négligeoit l'éducation, des choses que l'Historien aura retranchées. Quoiqu'il en soit, il entame un autre sujet.

Voici la cause d'une si énorme difference.

L'Empire se peut comparer à un beau & précieux vase, mais fragile. Placez-le toûjours avec attention dans un lieu sûr & bien uni, il se conserve long-tems; sans cela il sera bien-tôt rompu. La bonté, la justice, les rits, la musique furent la base ferme & unie, sur laquelle *Tang* & *Vou* établirent chacun leur Empire : aussi leurs Dynasties durerent-elles pendant plusieurs siécles, & furent-elles si florissantes, que la mémoire en est encore aujourd'hui célebre, & le sera toûjours. Pour *Chi hoang*, il n'établit son autorité que sur la terreur & les supplices; la vertu & les bienfaits n'y eurent aucune part : bien-tôt ce ne fut que murmures & imprécations, & ses Sujets le haïrent comme leur plus grand ennemi. Il s'en fallut peu que lui-même ne fût sacrifié personnellement à une haine si publique. Son fils n'y put échapper : il périt & perdit l'Empire. Cet évenement est si récent, qu'il peut passer pour être de nos jours. Pour appuyer donc ce que j'ai dit, que puis-je apporter de plus sensible ?

Un Souverain peut se comparer à une sale ; les Officiers du Royaume aux degrez de cette sale, & les Peuples au sol qui est au bas des dégrez. Si une sale est tellement exhaussée au-dessus du sol, qu'il y ait, par exemple, entre deux neuf belles marches bien en état; elle a bon air & passe pour belle : on n'y monte qu'avec respect. Si au contraire elle est presque de niveau avec le sol qui l'environne, & n'a que quelques marches mal en ordre; il est naturel qu'on la méprise, & qu'on y entre sans façon. L'application est facile à faire: nos anciens Empereurs l'avoient bien conçûë. C'est pourquoi ils établissent cette belle varieté de differens ordres. Auprès de leur personne ils avoient des *Kong*, des *King*, des *Ta fou*: dans les différentes parties de leur Empire étoient aussi répandus des *Kong*, des *Heou*, des *Pé*, des *Tze*, des *Nan*, sans compter les Officiers ordinaires de chaque Ville, & grand nombre de Subalternes.

Le Prince élevé au-dessus de tous ces ordres, paroissoit si grand & si respectable, qu'à l'abri de sa *Majesté*, les Officiers qui l'approchoient, étoient hors d'insulte. Les Villageois ont un proverbe qui dit : j'aurois bien tué le rat, mais j'ai respecté le vase. Cette comparaison, quoique grossiere, peut cependant s'appliquer ici. C'est le respect qu'on doit au Prince, qui fait respecter tout ce qui l'approche, sans en excepter le cheval qu'il monte, ni la paille que ce cheval doit manger. Nos anciens Rituels défendoient d'aller regarder aux dents du cheval ; & il y avoit une peine réglée pour celui qui fouloit aux pieds cette paille. Encore aujourd'hui, quand la table ou le bâton du Prince passe, celui qui est assis, se leve aussi-tôt: ceux qui sont debout, se composent ; soit qu'on soit en chaise ou à cheval, si l'on rencontre par hazard la chaise du Prince à vuide, aussi-tôt l'on met pied à terre. Faut-il s'étonner après cela, si nos anciennes Loix n'assujettissoient aux punitions corporelles qu'elles prescrivoient, que des personnes d'un ordre inférieur aux *Ta fou* ? Sans doute que nos sages Législateurs jugeoient qu'il étoit en quelque façon contre le respect dû au Prince, d'y assûjettir ceux que leur rang approchoit de sa personne, & ils croyoient que, comme le Prince ne doit élever à ces rangs distinguez que des personnes d'un vrai mérite, il convenoit peu d'employer de tels moyens pour les contenir dans le devoir.

En effet, nous ne trouvons point dans l'antiquité, qu'un Prince sage en ait fait mourir dans les suppplices. Les cho-

(a) Peut-être l'Historien a-t'il encore retranché quelque chose ; du moins la matiere qui suit, est différente. *Kiay* dans le récit de ce discours, parle des égards que le Prince doit avoir pour ses Ministres, & autres grands Officiers.

ses à cet égard sont bien changées. On y assujettit ceux-là mêmes, que nos anciens Empereurs appelloient par honneur, en leur parlant, *Pé fou*, (a) *Pé kieou*; ceux à qui nos Empereurs encore aujourd'hui font civilité quand ils les rencontrent. Les *Kong*, les *Heou*, les *Vang* même subissent comme le simple Peuple, des punitions infamantes. On leur marque le visage, on leur coupe le nez, on leur rase les cheveux, on les fouette, & on les expose en plein marché; on leur coupe le corps par morceaux. Disons plus : il n'est point trop rare qu'on fasse subir aux Officiers les plus distinguez par le rang qu'ils tiennent, le plus honteux de tous les supplices, en leur faisant trancher la tête. Pousser les choses à cet excès, avoir si peu d'égard pour les premiers rangs; outre que c'est le moyen de faire que ceux là-mêmes qui les occupent, prennent des inclinations basses; c'est aller contre le proverbe, & respecter bien peu le vase.

Un autre proverbe dit encore : quelque propres que soient des souliers, on n'en fait pas son chevet; & quelque commun que soit un bonnet, on n'en racommode pas ses souliers. Autrefois cassoit-on un grand Officier, pour n'être pas assez désinteressé ? On adoucissoit sa faute au dehors, & l'on disoit seulement qu'il n'entendoit pas les Rits. Le cassoit-on pour sa debauche ? On évitoit d'exprimer ainsi son crime : on disoit; les rideaux chez lui (b) sont trop clairs. Si on le cassoit comme un homme foible, & peu capable de son emploi; on disoit que ses Subalternes lui obéissoient mal. Un Officier étoit-il déclaré coupable ? si la faute étoit médiocre, il quittoit dabord son emploi, & la chose en demeuroit là. Si la faute etoit capitale, aussitôt que le Prince l'avoit jugée telle, l'Officier tourné vers le Nord, faisoit (c) les révérences ordinaires, se condamnoit lui-même à mourir, & se donnoit en effet la mort; tant l'antiquité respectoit les Grands, fussent-ils coupables. Faut-il donc laisser impunies leurs fautes ? Non : qu'on les casse, qu'on les punisse, même de mort s'ils le méritent. Mais les faire saisir, garotter, fustiger, les mettre entre les mains des plus vils Officiers de Justice, comme le moindre particulier; c'est un spectacle qui n'est d'aucune utilité, ni aux petits, ni aux Grands.

Il est pernicieux aux Peuples, dans l'esprit desquels il detruit cette importante maxime. Respectez ceux qui sont sur vos têtes, & qui par leur rang sont respectables. Il est pernicieux pour les Grands, dans lesquels il affoiblit les grands sentimens, que leur inspire le rang qu'ils tiennent. Il est pernicieux au Prince, à l'égard duquel il diminuë naturellement le zele de ceux dont dépend principalement sa gloire & sa sûreté. C'est pour cela que les Rits ont recommandé au Prince, de traitter toûjours civilement ses Ministres & autres grands Officiers. Sans cela, les Peuples oublient ce qu'ils doivent aux Grands; & le Prince peut s'en ressentir : sans cela ils s'oublient eux-mêmes; & se voyant comme dégradez, ils se dégradent, pour ainsi dire, intérieurement. Ils n'agissent plus par des sentimens d'honneur : ils servent par maniere d'acquit : ils profitent des occasions de prendre, de vendre, de s'enrichir, & négligent le bien commun. Si le Prince a du dessous en quelque occasion, ils s'en embarrassent peu; peut-être même qu'ils s'en réjoüissent, & qu'ils aident secrettement le parti qui lui est contraire : & s'ils voyent le Prince & l'Etat en danger, le premier soin est de pourvoir chacun à sa propre sûreté.

(a) C'est comme qui diroit mon grand oncle. Comme nos Rois disent à des personnes d'un certain rang : mon cousin.

(b) Pour indiquer que les hommes & les femmes se voyoient communément, choses contraires aux mœurs de la Chine.

(c) L'Empereur est assis le dos tourné vers le Nord, & le visage vers le Midi.

Yu yang étoit grand Officier auprès de *Tchong hin.* Quand *Tchi pé* eut défait & tué *Tchong hin*, il offrit de l'emploi à *Yu yang* : celui-ci le prit. *Tchao* peu après défit *Tchi pé*, & le fit mourir. *Yu yang* en parut inconsolable. Il fit tout l'imaginable pour rétablir le fils de *Tchi pé* sur le Trône de son pere : il fit pour cela, dit l'histoire, jusqu'à cinq tentatives ; mais aucune ne put réussir. Quelqu'un demanda à *Yu yang* la raison d'une conduite si différente à l'égard des deux Princes qu'il avoit servis. *Tchong hin*, répliqua *Yu yang*, tout grand Officier que j'étois, en usoit à peu près avec moi comme avec le commun de ses Sujets : j'eus aussi de mon côté le commun de ses Sujets quand il fut mort. Pour *Tchi pé*, il a toûjours eu pour moi les égards convenables au rang que je tenois dans son Royaume : je lui dois un attachement qui y réponde.

En effet, le moyen qu'un Officier pour qui le Prince a toutes sortes d'égards, ne le serve pas avec le plus grand zele ; ce seroit cesser d'être homme. Quand les choses sont sur ce pied-là, s'agit-il de l'intérêt de l'Etat, l'Officier oublie ceux de sa famille ? Se présente-t'il une occasion de faire un gros gain, ou une perte considérable ? Il négligera tout avantage, & s'exposera plûtôt à tout perdre, que de s'éloigner de son devoir. Enfin, faut-il servir le Prince ? Il se sacrifie sans réserve. Mais quand un Prince a pour tous les Grands les égards que les Rits lui recommandent, ces dangers deviennent rares. Dès-lors, plus de divisions entre les Princes du sang : après avoir vécu bien unis, ils ont la consolation de mourir tranquilles, & d'être inhumez près de leurs Ancêtres. Plus de révoltes ni de guerres entre les Princes feudataires ; chacun d'eux vit & meurt en paix chez soi. Les bons Ministres ne cherchent point de prétextes pour se retirer : ils se font un devoir & un plaisir de servir jusqu'à la mort. Les Officiers de guerre en font autant : ils meurent volontiers sur une brêche, ou sur les frontieres. C'est ce qu'on veut exprimer, quand on dit d'un Prince sage & accompli, qu'il est en sûreté dans des remparts d'or : comparaison qui fait sentir ce que sont à son égard tous les Grands de son Empire. Telles étoient en effet les heureuses suites des égards que nos anciens Princes avoient pour les Grands. Mais hélas ! depuis du tems cette maxime est bien négligée : ce bel usage est comme aboli. N'est-ce pas une chose déplorable ?

Sur ce long Discours de *Kia y*, l'Empereur *Cang hi* dit : *Y* en habile homme visoit à prévenir les moindres troubles, & sa vûë étoit de reformer les abus, & de regler les mœurs. Dans toutes les conditions, dans tous les tems rien ne lui échappe : & comme un brillant flambeau, il porte par-tout sa lumiere. Qu'un *Koan* & un *Kiang* ayent fait éloigner un homme de ce mérite, & rendu inutile un talent si rare : quel malheur !

Autre Discours du même Kia y, *pour porter l'Empereur* Ven ti *à faire des reserves en grain & en argent.*

KOAN TSE (a) disoit en parlant des Peuples : on peut les instruire, & les former aux bonnes mœurs quand on a de quoi les nourrir : mais qu'un peuple à qui le nécessaire manque demeure long-tems dans le devoir sans s'échapper, depuis l'Antiquité la plus reculée jusqu'à présent, on n'en a pas vû d'exemple. Un homme qui ne cultive point la terre, disoit-on anciennement, est en danger de manquer de pain. Une femme qui ne travaille point aux étoffes, est en danger de manquer d'habits. Les choses nécessaires à la vie de l'homme ne croissent pas toutes en tout tems : si l'on n'a soin de les menager, elles manqueront. Telles étoient les maximes des Anciens : maximes qu'on suivoit dans la pratique, & dont l'exacte observation étoit la base du Gouvernement : aussi ne manquoit-on point du nécessaire.

Aujourd'hui on néglige l'Agriculture. Une infinité de gens vivent du rapport des Terres, & très-peu de gens les cultivent : c'est équivalemment une disette. D'un autre côté la débauche & le luxe augmentent : c'est la même chose que si des brigands en troupes ravageoient l'Empire. Quand dans un Etat regnent en même tems la disette & le brigandage, de quoi se peut-on répondre ? Il y a quarante ans qu'a commencé la Dynastie *Han* : il ne s'est pas fait la moindre réserve, ni particuliere, ni publique. Cela fait pitié quand on y pense. La pluie vient-elle à manquer aux tems ordinaires ? Les peuples aussi-tôt sont dans l'alarme. Y a-t'il une année mauvaise ? Les uns trafiquent de leurs Dégrez, les autres vendent leurs enfans. Ce n'est point une chose inouie. Lorsque l'Etat est sur le penchant de sa ruine, celui qui en est le pere & le maître, peut-il n'en être pas effrayé ? Qu'il y ait des années mauvaises, c'est à quoi il faut s'attendre. *Yu* & *Tang* ont passé eux-mêmes par ces rudes épreuves. Supposons que par malheur une stérilité s'étende sur deux ou trois cens lieuës de pays ; comment y remedier ? Qu'on se jette en même tems sur nos frontieres, & qu'il y faille envoyer de grosses armées ; comment les y entretenir ? Guerre & famine tout à la fois ; l'Empire épuisé & sans réserve.

Ce qui arrive dans ces conjonctures, c'est que les gens hardis & robustes se prévalent de l'occasion, s'assemblent, courent, & pillent où ils peuvent. Les autres vivent quelque tems sur le prix de leurs enfans qu'ils ont vendus, & périssent enfin de misere. Ce ne sont point ici de vaines terreurs. Vous le sçavez ; les extrémitez de l'Empire ne sont encore à vous qu'à demi ; il ne faudroit qu'une occasion pour les détacher. Si tout-à-coup on vous apportoit cette effrayante nouvelle, que feriez-vous ? seroit-il tems alors d'y penser ? Croyez-moi, rien n'est plus important que de faire à tems de bonnes réserves : c'est comme assûrer le sort de l'Empire. Quand le Trésor est bien fourni, & qu'on a des vivres en abondance, rien ne remuë : en tout cas on est en état de se bien défendre, & même de faire des conquêtes sur l'ennemi.

Mais par où il faut commencer, c'est par travailler efficacement à rétablir l'Agriculture. Faites autant qu'il se pourra, que vos peuples vivent tous de ce qu'ils recüeilleront eux-mêmes ; on voit un nombre infini de gens oisifs, & vaga-

(a) Une Glose dit que c'est à ce Discours, qu'on doit l'établissement des greniers que l'Empereur a en chaque Ville de la Chine.

bonds; combien d'autres s'occupent mal à propos à divers métiers peu nécessaires : faites que tout ce Peuple aille cultiver les terres du Midi, qui sont en friche : engagez-le à ce travail, c'est le mieux; mais il faut l'y forcer s'il est nécessaire : cet ordre étant observé, il y aura par-tout dequoi faire des réserves. Vous pouvez aisément assûrer le repos de tout l'Empire, en lui procurant l'abondance; & cependant vous le laissez toûjours dans un état si triste & si dangereux; voilà ce qui m'afflige : c'est par le zele que j'ai pour votre gloire & pour le repos de l'Etat que j'ose vous en avertir.

Sur cette Piéce l'Empereur *Cang hi* dit : l'essentiel du Gouvernement se réduit à instruire & à nourrir les peuples. Quand on voit avec quelle application & avec quel zele, *Kia y* s'efforçoit en son tems de procurer le bien commun; on ne peut s'empêcher de dire : Voilà ce qui s'appelle un homme vraiment propre à aider un Prince.

Une glose dit : en conséquence de ce discours, *Ven ti* fit publier des Déclarations pour animer les peuples à l'Agriculture, & fit revivre l'ancien Rit de labourer lui-même la terre pour donner l'exemple.

Tchang *surnommé* Li vang *étoit le dernier des enfans de* Kao ti *Fondateur de la Dynastie nommée* Han. Ven ti *son aîné devenu Empereur, le fit Roi de* Hoai nan. *Ce nouveau Roi fit dans la suite bien des fautes.* Ven ti *qui étoit naturellement bon, en dissimula plusieurs : commençant enfin à s'en lasser, il chargea un* Tsiang* Kiun, *qui étoit en même tems* Héou, *d'écrire au* Vang *de* Hoai nan *la reprimande suivante. Ce* Tsiang kiun *écrit en son propre nom ; mais de maniere à faire sentir qu'il a commission de l'Empereur.*

* C'est le plus haut dégré des Officiers de guerre.

Grand Roy, j'ai souvent oüi parler de votre fermeté, de votre droiture, de votre bravoure, de votre continence, de votre bonne foi, & de vos autres bonnes qualitez; c'est-à-dire que *Tien* * vous traittant comme un de ses favoris, vous a comblé de ses dons, & vous a donné de quoi faire de votre personne un *Ching* (c'est-à-dire, un homme du premier Ordre;) c'est à quoi vous deviez bien faire attention. Il ne paroît pas cependant que vous y pensiez, puisque par votre conduite vous répondez si mal aux dons de *Tien* *. Notre Empereur aujourd'hui regnant n'a pas plûtôt été sur le Trône que de *Heou* que vous étiez, il vous a fait *Vang* de *Hoainan*. Vous croyiez si peu mériter cet honneur que vous aviez de la peine à l'accepter. Il vous donna cependant l'investiture de ce Royaume; & ce fut assûrément de sa part un bienfait insigne. Depuis ce tems là il ne vous a point vû paroître à sa Cour. Vous avez une seule fois fait la démarche de demander à y venir : mais bien loin de faire cette supplique dans la forme convenable, & avec le respect dû au Souverain; vous n'y avez pas même exactement observé ce qu'un cadet doit à son aîné.

* Du Ciel.

* Du Ciel.

De plus, vous avez osé de votre propre autorité, & comme pour la faire valoir, condamner à mort un homme, qui avoit le titre de *Tchu heou*. Notre Empereur a bien voulu n'en point prendre connoissance. C'est une indulgence bien singuliere. Les loix portent expressément que c'est à l'Empereur seul de nommer aux grands emplois dans chaque Royaume. Vous cependant rejettant un Ministre, qui étoit entré en charge par cette voye, vous avez osé demander la permission d'en nommer vous-même un autre. Notre Empereur malgré les loix, a bien voulu vous le permettre. Peut-on avoir plus de condescendance ! Vous avez ensuite entrepris de dégra-

der, pour ainsi dire, les *Tchu heou* qui sont sur vos terres : vous avez voulu les obliger à faire la garde en habit de toile à *Tchang ting* sépulture de votre mere. * L'Empereur ne l'a pas permis : mais aussi c'étoit comme vous dégrader vous-même, en vous privant mal à propos des hommages de ces *Heou*. En cela il a eu égard à votre propre dignité. C'est une nouvelle obligation que vous lui avez.

* Il étoit d'une autre mere que *Ven ti*.

La raison demanderoit que par votre exactitude à remplir tous vos devoirs, vous vous efforçassiez de répondre aux bontez de notre Empereur. Au contraire, & par la liberté de vos discours, & par la licence de vos actions, vous ne cessez de l'offenser, & de vous décrier dans tout l'Empire. C'est en vérité l'entendre mal. Tout ce que possede aujourd'hui votre maison, ce que vous possedez vous en particulier, vient originairement de *Kao ti* votre pere. Il essuya long-tems toutes les injures de l'air : il s'exposa souvent aux plus grands dangers dans les batailles & dans les siéges : il s'y vit couvert de blessures. Pourquoi tout cela ? Pour établir sa Maison. Au lieu de travailler tout de bon à vous rendre digne d'un tel pere ; au lieu de vous acquitter avec soin des *Tsi* & des autres cérémonies, pour vous rappeller le souvenir de ses exploits & de ses vertus ; vous formez le dessein bisarre de rendre peuple les *Heou* qui sont de votre dépendance. Dégénerer ainsi par votre orgüeil & votre cupidité, ce n'est pas être un bon fils. Ne pouvoir maintenir les choses sur le même pied, où votre pere les avoit mises, c'est montrer peu de capacité & de sagesse. Vous empresser pour faire garder la sépulture de votre mere, & ne pas témoigner un empressement semblable pour celle de votre pere ; c'est faire moins de cas de celui-ci que de celle-là, & renverser le bon ordre. Violer, comme vous avez fait plus d'une fois, les ordres de votre Empereur ; où est la soumission & l'obéissance ? Négliger, comme vous faites, ce qu'un cadet doit à son aîné ; où sont les Rits ? Faire souffrir à vos plus grands Officiers les supplices les plus infâmes ; où est la clémence ? Tandis que vous témoignez le dernier mépris pour des *Vang* & des *Heou*, considérer & honorer un jeune libertin, dont tout le mérite est son épée ; quel discernement ? Enfin négliger toute étude & tout conseil, donner au hazard tête baissée dans tout ce que votre caprice ou votre passion vous suggere ; quelle conduite ! Prenez-y garde, grand Prince : le chemin que vous tenez, est un chemin très-dangereux ; il pourroit bien vous conduire à votre perte : vous vous dégradez vous-même, pour ainsi dire, de votre Dignité de *Vang*.

Au lieu de vous tenir à votre Cour pour y recevoir avec Majesté les honneurs qui vous sont dûs, vous courez çà & là ; & vous picquant d'égaler *Mong puen*, vous affectez des bravades ; quelle indécence ! Je vous le répete, toutes vos démarches sont périlleuses ; & si vous ne vous corrigez, j'ose vous dire que *Kao ti* ne recevra (a) plus d'offrande de votre main. Autrefois *Tcheou kong* fit mourir *Koan chou*, & mettre en prison *Tsai chou* pour assurer la Dynastie *Tcheou*. *Hoen kong* Prince de *Tsi* fit mourir son propre frere pour cause de rébellion. *Tsin chi hoang* fit mourir deux de ses freres, & relégua bien loin sa mere, pour assurer la paix dans l'Empire. *Kin vang* que *Kao ti* votre pere avoit fait *Vang* de *Tai* défendit mal cet état contre les *Hiong nou* : *Kao ti* lui-même le lui ôta. Le *Vang* de *Tsi pé* s'est avisé de lever des Troupes : notre Empereur s'en est fait justice. Voilà ce qui se fit autrefois à la Cour de *Tsi* & de *Tcheou*. Voilà ce que de nos jours ont fait les *Tsin* & les *Han*. Et vous, sans faire attention à ces exemples anciens & nouveaux, vous osez vous mesurer avec l'Empereur. Cela n'est pas soutenable.

(a) On insinuë ainsi à *Li vang*, qu'il pourroit bien perdre la vie. Ce qui suit, montre que c'est le sens.

Si vous ne vous corrigez, quoique vous soyez son frere, vous n'en serez pas moins jugé selon les Loix. Si la chose en venoit là, vous seriez perdu ; vos Officiers grands & petits, à commencer par vos Ministres, périroient avec vous. Perdre ainsi du moins votre rang & votre état, devenir un objet de compassion pour les gens de la plus basse condition ; voir tous vos Officiers dans les supplices ; devenir le sujet des risées de tout l'Empire ; enfin deshonorer ainsi votre illustre pere ; c'est sans doute à quoi vous n'avez garde de vous résoudre. Hâtez-vous donc de changer. Ecrivez respectueusement à l'Empereur ; & vous reconnoissant coupable, dites lui : (a) J'ai eu le malheur de perdre mon pere dans ma plus tendre jeunesse. Vinrent ensuite les troubles des *Liu*, qui ont duré quelque tems. Depuis votre avénement à la Couronne, cet heureux changement & vos bienfaits m'ont enflé le cœur. Emporté par mon orgüeil, j'ai fait des fautes considérables & en grand nombre : en les repassant aujourd'hui dans mon esprit, je suis saisi en même tems de la plus vive douleur & de la plus juste crainte. C'est dans ces sentimens, qu'humblement prosterné par terre, sans oser me relever, j'attends le châtiment que j'ai mérité.

Si vous en usez de la sorte, l'Empereur comme Empereur se laissera fléchir ; & il aura une vraie joie, comme votre frere, de vous voir rentrer en vous-même. Vous vivrez contents l'un de l'autre, chacun dans le haut rang que vous tenez. Ce que je souhaitte, & ce qui vous importe extrêmement, c'est que pesant bien tout ce que j'ai dit, vous preniez incessamment le parti que je vous suggere : car si vous balancez à le faire, la fléche une fois décochée, le moyen de la rappeller ?

LI VANG, dit une glose, fut fort mécontent de cette Lettre, & n'en profita point : aussi fut-il peu après jugé dans les formes, & envoyé en exil.

Ce que Kia y *avoit proposé sous l'Empereur* Ven ti, *de diminuer la puissance des Princes feudataires, en partageant leurs Etats,* Chao tso *le proposa sous l'Empereur suivant, qui fut* King ti. *La chose passa au Conseil : mais* Ou *&* Tsou *se révoltant à cette occasion,* King ti *recula, & sacrifia* Chao tso *comme auteur de cet avis. Le Discours de* Chao tso *sur cette matiere n'a rien qu'on n'ait deja vû dans le Discours de* Kia y. *Ainsi je n'en parle point, & je me contente de traduire quelques autres Discours de ce Ministre.*

DISCOURS SUR LA GUERRE, adressé à l'Empereur *King ti.*

J'AI oüi dire que depuis le commencement de la Dynastie présente, les *Hou lou (b)* sont entrez bien des fois sur nos frontiéres, & qu'ils y ont fait un butin tantôt plus, tantôt moins considérable. Du tems que *Kao heou* * gouvernoit l'Empire, dans une irruption qu'ils firent, ils forcerent quelques Villes, ils ravagerent un grand pays, ils enleverent des bestiaux en quantité, ils tuerent ou prirent

* La Reine veuve de *Kao ti.*

(a) Le Chinois met l'équivalent de cette expression, disant mot à mot : votre Sujet a eu le malheur. C'est le terme dont se servent ceux des Chinois qui parlent à l'Empereur, & les *Vang* s'en servoient comme les autres.

(b) Ce sont les mêmes qu'on appelle ailleurs *Hiong nou* par mépris. *Hiong* signifie méchant, cruel. *Nou* signifie Esclave.

prirent beaucoup de nos gens. Ils revinrent peu après par le même endroit: on leur opposa des Troupes ; elles furent défaites, & nous perdîmes sur-tout grand nombre d'Officiers. Or on dit communément : la victoire donne du courage, même au simple Peuple. Au contraire, des Troupes battuës ont peine à se relever. Depuis *Kao heou*, ces barbares sont encore venus trois fois par *Long si*, & ont toûjours eu de l'avantage. Aujourd'hui ce n'est plus de même: les Troupes que nous avons de ce côté-là, soutenuës de la protection du *Che tsi*, (a) & dirigées par vos ordres pleins de sagesse, ont relevé le courage aux Peuples des environs. Non seulement nous sommes en état de résister, mais aussi de vaincre. Il s'est deja passé quelques actions, où nous avons battu les barbares, quoiqu'ils fussent en plus grand nombre.

La différence de ces succès, mon Prince, ne vient pas des Peuples de *Long si*, qui d'eux-mêmes ne sont aujourd'hui ni plus ni moins braves qu'ils étoient : elle vient des Généraux & des Officiers. Le Livre qui a pour titre, *l'Art de la Guerre*, dit : Il n'est point de Peuple, quelque vaillant qu'il soit, qu'on puisse dire invincible : mais il est des Généraux, dont on peut dire qu'ils ne sont jamais battus. Rien n'est donc plus important, soit pour la réputation de vos armes, soit pour la sûreté de vos frontiéres, que le choix des Généraux.

Outre ce choix, il y a encore trois choses de la derniere importance, dont le succès des combats dépend, & à quoi un bon Général doit faire attention. 1°. Au terrain, qu'il faut bien connoître, pour s'y accommoder à propos. 2°. Aux hommes, qu'il faut aguerrir par un exercice continuel. 3°. Aux armes, dont il y a bien des espéces, & qu'il faut toutes avoir bonnes. Quant au terrain, si le Pays est coupé de Rochers, de Bois, de Riviéres; ou si, quoiqu'assez uni, il est couvert de brossailles & de hautes herbes, il faut faire agir l'Infanterie : un homme à pied vaut alors mieux que deux à cheval ou sur des chariots. Au contraire s'il se rencontre ou bien une rase campagne, ou une file de hauteurs, sans Bois & sans Roches; c'est où la Cavalerie doit agir : alors un seul homme à cheval ou sur des chariots, vaut dix Fantassins. S'il y a des hauteurs fréquentes, que des vallées de peu d'étenduë, & quantité de ruisseaux séparent, les meilleures armes sont des arcs : les armes courtes en ces occasions sont peu d'usage; & leur désavantage est si grand, que cent hommes ainsi armez, valent à peine un bon Archer. S'il se rencontre des Taillis ou Bois épais, il faut recourir aux haches d'armes : une vaut mieux que deux hallebardes. Dans les défilez & les chemins tortus, l'épée & l'esponton sont d'usage : un homme ainsi armé vaut dix Archers.

Quant aux hommes, il faut que les Officiers Subalternes soient bien choisis, & les Soldats bien exercez. N'entendre rien au campement ni aux marches, se débander facilement, ne sçavoir pas profiter promptement d'une occasion de gagner quelque avantage; n'avoir ni attention à prévoir les dangers ordinaires, ni habileté à se tirer de ceux qu'on n'a pas prévus; enfin n'être nullement stilé aux signaux (b) du tambour & de la timbale; voilà les défauts ordinaires des Soldats mal aguerris. Cent hommes alors n'en valent pas dix.

Quant aux armes, il y en a d'offensives : il les faut entiéres, nettes, bien tranchantes. Il y en a de défensives : il les faut fortes & serrées. Il vaudroit autant s'exposer nud jusqu'à la ceinture, que de porter une méchante cuirasse : un arc qui n'a point de force, ne vaut

(a) Il paroît que c'est l'Esprit Tutelaire ; mais les Chinois conviennent si peu à donner un sens précis à ces deux Lettres, qu'on a mieux aimé ne les pas traduire.

(b) Une Glose dit : les signaux pour agir, se donnoient avec les tambours : les signaux pour cesser, avec la timbale.

pas une arme courte. Que sert une flèche, qui ne peut aller droit ? Autant vaudroit-il n'en point avoir. Que sert qu'elle aille droit à l'ennemi, si elle ne le peut percer? Autant vaudroit-il qu'elle fût sans fer, que de l'avoir obtus & mauvais. Si le Général ne veille à cela, & que son armée soit mal pourvûë d'armes; cinq hommes n'en valent pas un. Aussi le Livre que j'ai cité, dit-il encore : conduire une armée mal pourvûë d'armes, c'est mener des Soldats à la boucherie. Un Prince qui donne à un Général de méchantes Troupes, quand il faut combattre, livre ce Général à l'ennemi. Un Général qui se néglige en ce que nous venons de dire, trahit & livre son Prince. Enfin un Prince qui choisit mal un Général, livre aux ennemis ses Etats. Ces axiomes sont très-vrais, & méritent qu'on les pese.

On dit de plus, & il est vrai, que comme il y a différence du petit au grand, du fort au foible, du difficile & dangéreux au facile & favorable; il faut être éclairé & attentif sur tout cela, pour prendre bien son parti. Selon la différence des Etats, leurs manieres doivent être, & sont communément différentes. La maxime d'un petit Royaume est de plier sous un grand, pour avoir la paix. La maxime commune aux petits Etats, est de s'unir contre un grand, quand ils le peuvent. La maxime de notre Chine, est d'opposer barbares à barbares.

Les *Hon lou*, ausquels nous avons maintenant affaire, ont trois avantages que nous n'avons pas. Leur pays est entrecouppé de montagnes & de ravines; eux & leurs chevaux y sont accoûtumez : nos chevaux & nos chariots n'y peuvent agir, ni même entrer. Ces Peuples faits de jeunesse à ces courses irregulières, en galopant par monts & par vaux, tirent cependant de l'arc assez juste. Nos chariots & nos chevaux n'y pouvant aller, comment nos fantassins seuls pourront-ils tenir contre ? D'ailleurs ils ne craignent ni vent, ni pluie, ni faim, ni soif. Ils sont faits à la fatigue, & durs au travail, beaucoup plus que ne sont nos gens : mais s'il s'agit de se battre en rase campagne, nous avons sur eux de grands avantages : les évolutions de notre cavalerie & de nos chariots les déconcertent. Nos grands arcs portant fort loin, les leurs ne peuvent nous atteindre. Dans la mêlée même, nos gens armez de bonnes cuirasses, marchant toûjours en bon ordre, l'epée ou la pique en main, & soutenus de nos archers; les barbares cedent bien-tôt. Pour peu que nos gens soient exercez à escarmoucher & à tirer, les armes défensives de ces barbares, qui sont de bois & de peaux, sont bien-tôt en pièces. Que si l'on met pied à terre de part & d'autre, & qu'on ne combatte qu'avec armes blanches; les *Hon lou* nous résistent encore moins. Accoûtumez qu'ils sont au cheval, ils ne sont point assez fermes pour combattre à pied.

A ce compte pour trois avantages que ces barbares ont sur nos gens, il y en a sept qu'ont nos gens sur eux. Si nous ajoûtons à cela, que nous pouvons avoir aisément dix hommes contre un, la victoire paroît certaine. Cependant il est toûjours vrai de dire, que les armes sont des instrumens funestes, & la guerre une chose hazardeuse. Le plus grand & le plus fort peut y devenir en un instant le plus petit & le plus foible; & il arrive quelquefois, que pour s'opiniâtrer à vouloir vaincre, la défaite devient si grande, qu'on ne peut s'en relever. Alors on se repent, mais trop tard. La bonne maxime est d'aller au plus sûr, & de ne rien hazarder. Il y a de ces étrangers qui se sont soumis volontairement à nos Loix; on en peut faire un corps de plusieurs mille hommes. Ce sont gens accoûtumez à vivre & à fatiguer comme les *Hou lou*; ils ont leurs manieres & leurs talens; on pourroit, ce me semble, s'en servir utilement : il faudroit les bien pourvoir

d'armes offensives & défensives, leur donner pour Commandant un de nos Officiers bien choisi, qui soit déja un peu instruit dans leurs manieres, & qui sçache les gagner; recommander au Général de faire agir ce corps de Troupes dans les endroits embarrassez ou escarpez; & pour les combats en rase campagne, d'employer les autres Troupes. C'est, à mon sens, le moyen de ne rien risquer. La Tradition dit: Un Prince éclairé profite de tout, même des discours d'un fol. Qui suis-je moi, qu'un homme sans merite & sans lumiere? Je ne désespere cependant pas que votre sagesse ne vous fasse trouver, en ce que j'ai dit, quelque chose de bon à suivre.

Autre Discours du même Chao tso *au même Empereur* King ti, *sur la maniere d'assurer les Frontieres de la Chine.*

JE trouve que sous la Dynastie *Tsin*, *Chi hoang* du côté du Nord, attaqua * *Hou mé*, & *Yang yué* au Midi; il leva des Armées, non à dessein de garder ses frontieres, & mettre ses peuples en sûreté, mais pour satisfaire son orgüeil & son insatiable cupidité: aussi, avant qu'il pût venir à bout de ses ambitieux desseins, il vit tout l'Empire en trouble. On le dit, & il est vrai: faire la guerre à des ennemis qu'on ne connoît point, & dont on ne sçait ni le fort ni le foible; c'est tout risquer. *Chi hoang* l'experimenta. Le pays des *Hou mé* est un climat très-froid; l'écorce des arbres y est épaisse de trois pouces. Les hommes n'y ont pour nourriture que la chair des animaux à demi cruë, & pour boisson que du laitage: les animaux y ont le poil dense & serré. La peau des hommes y est dure à proportion, & peut soutenir ces grands froids. *Yang yué* au contraire est un pays, où il n'y a presque point d'hyver, & où les chaleurs sont grandes & longues; mais ceux qui l'habitent, y sont accoûtumez. Les Troupes de *Chi hoang* ne pouvoient soutenir la rigueur de ces climats: les Soldats y mouroient en grand nombre. Ceux qui leur conduisoient des vivres, périssoient en chemin; & l'on partoit pour ces pays-là, comme pour aller au supplice.

* Noms de Pays.

En effet, on condamnoit à ces corvées; premierement les Officiers qui étoient en faute; ensuite ceux qui s'étoient donnez pour gendres, à condition de quitter leurs peres; puis ceux qui étoient gens nottez, ou dont les pere & mere l'avoient été. On ne peut guéres compter sur des gens qu'on ne fait agir que par violence & malgré eux. La voye des récompenses est bien meilleure. Qu'il y ait espérance de s'avancer, ou du butin à faire; peuples & Soldats courent comme au feu, & s'exposent aux plus grands dangers. Dans ces expéditions de *Chi hoang*, peuples & Soldats avoient à essuyer mille dangers, & nulle récompense à esperer. Aussi chacun voyoit-il les malheurs prochains qui menaçoient la Dynastie *Tsin*. *Tching chin* n'eut pas plûtôt donné le signal, en se mettant en campagne, & se saisissant de *Taize*, qu'on le suivit de tous côtez, comme l'eau d'une riviere suit sa pente naturelle. C'est où aboutirent les expéditions que l'ambition & la cupidité de *Chi hoang* lui firent entreprendre.

Il n'est pas surprenant que les *Hou* tentent fréquemment des irruptions sur nos frontieres. Voici pourquoi. Ce sont gens qui pour le vivre & le vêtir, n'ont pas besoin de la culture des terres. Ils vivent de chair & de lait, & ont pour vêtement des habits de peaux. Ils n'ont ni Villes, ni champs, ni maisons fixes, errant çà & là comme les bêtes. Trouvent-ils des pâturages & de l'eau pour

leurs troupeaux? Ils s'arrêtent. L'herbe manque-t-elle? Ils décampent & vont ailleurs. Enfin aller & venir ne leur coûtent rien; c'est leur occupation ordinaire. Supposons donc que cette nation en chassant, fasse irruption sur nos frontieres en divers endroits; les Princes de *Yen*, de *Tai*, de *Chang kiun* & de *Long si*, qui sont limitrophes de ces terres, ont si peu de monde à leur opposer, que si Votre Majesté n'y envoye des Troupes, les peuples de ces quartiers-là sont exposez; & s'ils ne se voyent pas soutenus, la crainte peut les obliger à se soumettre aux ennemis. Y envoyer des Troupes, autre embarras: car si on y en envoye peu, on ne remédiera point efficacement au mal. Si l'on veut y en envoyer beaucoup, il y a loin, il faut du tems; & quand ces Troupes arriveront, les *Hou* se seront retirez & seront déja bien loin. Y entretenir continuellement de nombreuses Troupes, c'est une grosse dépense. Les congedier, il faut s'attendre que les *Hou* ne seront pas longtems sans revenir. Voilà ce qui depuis bien des années inquiéte la Chine, & la fait souffrir de ce côté-là.

Pour obvier à ces inconvéniens, rien de meilleur, ce me semble, que d'établir le long de nos frontieres, de nouvelles Colonies, d'y fixer plusieurs familles, à qui l'on distribue des Terres. Pour cela il faut y bâtir des Forteresses revêtuës de bonnes murailles: les bien munir de pierres & d'autres armes. (a) Il faut donner à chacune une étenduë raisonnable; les placer toutes le plus près qu'il se pourra des gorges, ayant cependant égard à la commodité des habitans: déterminer par les rivieres & d'autres marques, les limites de leur district; & bien établir dans chacune pour le moins mille familles. Pour cela, il faut commencer par y bâtir des maisons, & fournir tout ce qui est nécessaire pour l'Agriculture; puis y envoyer ceux qui seront convaincus de certains crimes, ceux qui ayant mérité l'exil, l'ont évité par quelque amnistie. Comme cela ne suffiroit pas, on peut accorder à certains coupables de se racheter, en fournissant pour y envoyer tant d'Esclaves, hommes & femmes; & accorder certains honneurs à celui qui en fournira volontairement un certain nombre. Enfin, si tout cela ne suffit pas, il faut proposer des honneurs & des récompenses à ceux qui voudront bien *s'offrir d'eux-mêmes*, & ordonner aux Magistrats de leur fournir dequoi se marier, s'ils ne le sont pas; sans cela il seroit difficile de les y fixer.

Non seulement il faut pourvoir à chaque famille de tout ce qui est nécessaire pour l'Agriculture; mais de plus il convient d'etablir des loix qui leur soient avantageuses. Par exemple, il faut regler, que si les ennemis font des courses sur nos Terres, & qu'on en prenne, la moitié de ces Esclaves sera pour ceux qui les auront pris, & les Magistrats seront tenus de les acheter d'eux sur le champ à un prix raisonnable & fixé. Ainsi ces peuples, partie par l'espérance du gain, partie pour se soutenir les uns les autres, comme étant parens & alliez, seront alertes & hardis à courir sur les *Hou*, s'ils s'émancipent. Faits au climat dès leur jeunesse, & instruits de ce qui regarde ces barbares, ils les craindront moins, & seront plus en état de les contenir, ou de les vaincre; que des Troupes qu'on y enverroit d'ailleurs. Par ce moyen, vous évitez les inconvéniens qui arriverent sous *Chi hoang*, & qui ne manquent point d'arriver, quand on envoye si loin des Armées. Vous assûrez vos frontieres, en procurant des avantages réels, qui croi-

(a) Le Chinois dit *Pao*, qui signifie machine à jetter des pierres. Comment étoit-elle faite, & comment poussoit-elle ces pierres! C'est ce qu'on ne sçait pas. Depuis qu'on a des canons à la Chine, on les appelle aussi *Pao*; mais il y a cette différence entre les deux caracteres Chinois, que le premier est *Ta che*, & le second *Ho pao*. Or *Che*, signifie pierre: *Ho*, signifie feu. *Pao*, signifie enveloppe, envelopper, &c.

tront encore avec le tems; & ces établissemens, si vous les faites, sont capables seuls de rendre à jamais célebre la mémoire de votre Regne.

L'Empereur ayant déféré à cet avis, Chao tso *dressa le Memoire qui suit, & le présenta à Sa Majesté.*

GRAND Prince. C'est avec bien de la joye, que j'ai appris que Votre Majesté prend le parti d'assûrer à l'avenir ses frontieres, en y établissant des Colonies. Ce seront de gros frais & de gros embarras épargnez pour l'avenir. C'est prévenir des inconvéniens fâcheux; & vous ne pouvez donner à vos peuples une marque plus solide de vos bontez. Il ne s'agit plus d'autre chose, sinon que vos Officiers se conforment à vos bonnes intentions; qu'intelligens & désinteressez ils manient adroitement les esprits, & gagnent si bien le cœur des peuples qui auront été transportez dans les premiers établissemens, qu'ils ne puissent regretter leur terre natale. Au moyen dequoi, j'ose assûrer que le monde ne manquera point; & que bientôt de toutes parts les pauvres gens s'exhorteront les uns les autres, & s'assembleront pour y aller.

Au reste ces colonies ont deux fins: l'une est de cultiver des pays déserts; l'autre d'assûrer les frontieres. Par rapport au premier point, voici ce qui est à observer suivant la méthode des anciens. Avant que de bâtir une Ville, & d'en regler le district, il faut choisir, autant qu'il se peut, un lieu sain, où il y ait de bonnes eaux, dont le terroir, par la beauté des arbres & la quantité de bonnes herbes, paroisse devoir être d'un bon rapport. Lorsque vous trouverez un endroit qui ait à peu près tout cela, il faut y bâtir une Ville & des maisons: déterminer les dépendances de cette Ville, Est, Oüest, Nord, & Sud: partager ce qu'il y aura de terres labourables, & en bien regler les bornes par des sentiers de communication. Chaque maison doit avoir au moins un sallon commun, & deux chambres raisonnables, le tout bien conditionné, fermé de bonnes portes, & suffisamment meublé; afin que ces nouveaux habitans trouvant là le nécessaire, oublient plus facilement leurs anciennes demeures, & entreprennent avec courage ce nouvel établissement. Dans chacune de ces Villes, il faut faire ensorte qu'il y ait dabord des Medecins & des (a) *Ou*; les uns pour avoir soin des malades, les autres pour les enterremens & les autres cérémonies funébres. Il faut procurer les mariages; faire valoir la coûtume des conjoüissances & des condoléances accompagnées de secours mutuels; assigner des sépultures; enfin pourvoir à tout ce que demande une habitation fixe & permanente.

Par rapport au second point, qui est d'assûrer les frontieres, voici ce que j'ai encore appris des anciens, & ce qu'il convient de faire. Que toutes les familles d'un district soient partagées de cinq en cinq. Que cinq familles ayent un Chef. Que dix fois cinq familles soient réunies pour former un *Li*, sous un Chef plus considérable que les premiers. Que quatre *Li* réunis forment un *Lieu*, & que ce *Lieu* ait un Officier. Enfin, que dix *Lieu* réunis forment un *Y*; & que cet *Y* ait un Commandant, auquel tous les autres Officiers soient subordonnez. Qu'on choisisse pour Officiers les gens les mieux instruits du pays, & les plus propres à se faire aimer. Que chaque Officier sub-

(a) *Ou*. Il est clair qu'ici cette expression n'a point la signification qu'on lui donne ailleurs de Sorcier ou de Magicien.

alterne ait des tems reglez, pour faire faire l'exercice à tout son monde ; & qu'il ait soin que les jeunes gens s'y trouvent. S'il faut marcher contre l'ennemi, que l'Officier soit à la tête des Troupes. Qu'il ne soit point permis aux gêns d'un diêtrict d'aller s'établir dans un autre ; mais qu'accoûtumez les uns aux autres, ils demeurent bien unis. La nuit, s'il vient une allarme, ils se reconnoîtront mieux à la voix, & se secouront plus à propos. Le jour, dans la chaleur du combat, ils se distingueront plus facilement ; & se connoissant de longue main, ils en seront plus ardens à s'exposer les uns pour les autres, & à se secourir jusqu'à la mort. Qu'on joigne à ces reglemens des récompenses pour les braves, & des peines pour les lâches ; dans peu l'on aura là des gens à ne jamais fuir devant l'ennemi.

Sous l'Empire de ce même King ti, *le Roi de* Ou *résolut d'attaquer le Roi de* Leang. *Comme il n'avoit pour cela aucune raison légitime, & que l'entreprise étoit injuste,* Mei tching *s'efforça de l'en dissuader, & lui adressa pour cela le Discours qui suit.*

PRINCE, on le dit, & il est vrai ; un Prince est-il parfait ? Tout lui réussit. Se dément-il par quelque endroit ? Une seule faute peut aboutir, & aboutit souvent à sa perte entiere. *Chun* n'avoit pas un pouce (*a*) de terre ; cependant il fut Empereur. *Yu*, qui n'avoit pas un Domaine de dix familles, se vit maître de tout l'Empire, & au-dessus de je ne sçai combien de Princes. *Tching tang* & *Vou vang* étoient nez Princes ; mais ils n'avoient chacun qu'environ dix lieuës de terres. Chacun d'eux en son tems devint Empereur, & Fondateur d'une illustre Dynastie. Quel fut leur secret ? Le voici en peu de mots. Attentifs à ne rien faire dont ils pussent rougir devant *Tien* *, ni qui pût blesser le cœur de leurs Peuples, ils suivirent exactement la droite raison qu'ils avoient reçûë de *Tien*, & se regarderent toûjours comme peres de leurs Sujets. Les Sujets de leur côté prenoient à leur égard des sentimens tout conformes. L'on ne voit point de leur tems, que ceux qui étoient en place, craignissent de se perdre eux-mêmes, en représentant librement & sans détour, ce qu'ils jugeoient être du bien commun. Voilà ce qui a fait réussir ces grands Princes, & ce qui a rendu leur mémoire à jamais célébre.

* Ciel.

Je voudrois pouvoir vous ouvrir le fonds de mon cœur, & vous y faire voir le zéle qui me fait parler. Je sçai le peu que je vaux, & par là j'ai tout lieu de craindre que vous fassiez peu de cas de mes conseils. Je vous prie cependant d'y faire quelque attention ; ou plûtôt à l'occasion de mon discours, de réveiller dans votre propre cœur les sentimens qui y sont gravez. Imaginez-vous une montagne également haute & escarpée, au pied de laquelle il y ait un abîme sans fond. Supposons qu'on place un homme chargé d'un énorme poids à l'extrémité de cette roche ; de sorte qu'à demi suspendu, il ne soit retenu lui & son poids, que par un assez foible filet. Quel homme en cet état, voyant d'un côté que sa chûte dépend d'un * rien, & de l'autre que s'il tombe, il est perdu sans ressource ; quel homme, dis-je, ne frémiroit pas ? C'est cependant, souffrez que je vous le dise, c'est à peu près l'état où vous êtes actuellement : mais il ne tien

* Le Chinois dit, d'un cheveu

(*a*) Le Chinois dit : n'avoit pas autant de terre qu'il en faut pour dresser un stile, ou bien pour planter un piquet.

qu'à vous d'en sortir. L'entreprise où vous vous engagez, est infiniment difficile (*a*) & dangéreuse. Renoncez-y ; & en un tour de main, vous vous assûrez une prospérité (*b*) constante. Pouvoir sans peine couler le reste de vos jours dans la paix, dans la joie, & dans la possession d'un Etat puissant, & cependant vouloir à toutes forces vous engager dans une entreprise également pénible & scabreuse, c'est, permettez moi de le dire, ce que je ne puis comprendre.

Il y a des gens que leur ombre inquiette : pour en éviter la vûë, ils se tournent & retournent inutilement. Qu'ils se tiennent en repos & en lieu couvert, l'ombre disparoitra ; ils seront tranquilles. Le meilleur sécret, quand on craint d'être oüi, c'est de se taire. Celui qui craint que ce qu'il médite ne soit sçû, feroit bien de renoncer à ce qu'il médite. Une eau boüillante est sur un grand feu ; souffler sur cette eau pour la réfroidir, ou pour en appaiser les boüillons, c'est souffler assez inutilement : il vaut bien mieux écarter le bois. En user autrement, c'est perdre (*c*) sa peine. Le bonheur des Etats & des Princes a ses fondemens : il faut les bien établir. Leurs malheurs ont aussi leurs principes. Le sage prévient leur naissance. Pour y réussir, il faut prendre garde aux plus petits commencemens. Car ce qui ne paroissoit dabord que peu de chose, devient peu-à-peu sensible & considérable. Cette eau qui dégoutte du mont *Tai*, se fait à la longue au travers des pierres, un passage qu'on diroit être fait au ciseau. Une corde passée & repassée fréquemment sur une planche au même endroit, en fait à la longue deux piéces, comme l'auroit fait en moins de tems une scie. Enfin cet arbre de dix pieds de tour, est venu d'un fort petit plant quand il étoit tendre & jeune, il étoit fléxible en tout sens, on pouvoit l'arracher sans peine. Aujourd'hui quelle différence ! Il en est de même du mal. (*d*) Pensez-y, je vous en conjure ; mais pensez-y sérieusement. Ne commencez point de vous éloigner des saines maximes de nos anciens Princes. Gardez-vous de les changer ces maximes ; on ne le fait guéres impunément.

SUR cette piéce, l'Empereur *Cang hi*, dit : quand cette remontrance fut présentée, le dessein du *Vang* n'avoit pas encore éclaté : il n'étoit connu que de peu de gens. C'est pour cela que *Mei tching*, dans tout son discours, n'use que d'exhortations qui paroissent trop générales, & que même quelquefois il parle en mots couverts. Mais le *Vang* l'entendoit assez.

(*a*) Le Chinois dit : Il y a autant de danger, qu'en court un œuf d'être écrasé par un gros poids, & autant de difficulté qu'à escalader le Ciel.

(*b*) Le Chinois dit : Ferme comme le mont *Tai*.

(*c*) Le Chinois dit : c'est courir armé de fagots, pour appaiser un incendie.

(*d*) Une Glose dit : Le *Vang* n'eut point d'égard à la remontrance de *Mei tchin* : il fit la guerre, & y périt.

On a vû ci-dessus une Déclaration de l'Empereur Vou ti, *par laquelle il demandoit aux Sages qu'on lui avoit présentez, & principalement à* Tong tchong chu, *des lumieres sur le Gouvernement, & sur certains autres points. Les réponses de* Tchong chu *sont fort longues. Je me borne à en traduire quelques endroits.*

EXTRAIT DES RE'PONSES de *Tong tchong chu* à l'Empereur *Vou ti.*

VOTRE MAJESTE' dans sa Déclaration, a la bonté de demander qu'on lui donne des lumiéres sur ce qui s'appelle l'ordre de *Tien* *, (Ciel) & sur la nature (*a*) & les affections de l'homme. C'est de quoi je me reconnois peu capable. Tout ce que je puis faire pour vous obéir, c'est de vous dire qu'après un sérieux examen des événemens passez & particulierement de ceux, dont le *Tchun tsiou* (*b*) nous instruit; rien ne me paroît plus capable d'inspirer aux Princes, une crainte filiale & respectueuse, que la maniere dont *Tien* a coûtume d'en user avec les hommes. Quand une Dynastie commence à s'écarter des voies droites de la sagesse & de la vertu, *Tien* commence ordinairement par lui envoyer quelque disgrace pour la redresser. Si le Prince qui regne ne rentre point en lui-même, *Tien* employe des prodiges & des phénomenes effrayans, pour lui inspirer une juste crainte. Si tout cela est sans effet, & que le Prince n'en profite point; sa perte n'est pas éloignée.

* Le Chinois dit *Tien Ming.*

Par cette conduite de *Tien*, on voit assez que son cœur est plein de bonté pour les Princes, & qu'il ne veut que les corriger. En effet, l'intention de *Tien* est de les aider & de les soutenir; & il ne les abandonne point, que leurs désordres ne soient venus à de grandes extrémitez. Le point essentiel pour un Prince, est donc qu'il fasse lui-même ses efforts; premiérement, pour s'instruire & devenir plus éclairé sur ses devoirs; en second lieu, pour s'en acquitter en effet, & par là croître chaque jour en mérite & en vertu. C'est ainsi, & *non* autrement, qu'on peut parvenir à un véritable changement, & en espérer les heureuses suites. Ne vous relâchez ni jour ni nuit, dit le *Chi king*: faites effort, dit le *Chu king*. Tout cela ne veut-il pas dire qu'il faut en effet se faire violence?

La Dynastie *Tcheou* étoit pitoyablement déchûë sous les regnes de *Yeou vang* & de *Li vang*. Vint un Prince qui se rappellant sans cesse le souvenir de ses vertueux ancêtres, & s'animant par leur exemple à soutenir la gloire de l'Empire qu'il avoit reçu de leurs mains, s'efforça de remédier aux abus déja introduits, & de corriger tout ce qu'il apperçut de défectueux. *Chang tien* (*c*) le secourut, & lui fournit de bons Ministres. Moyennant cela, il réussit. L'on vit revivre sous lui le bon Gouvernement des premiers *Tcheou*. Ce fut le sujet des

(*a*) Le Chinois dit: *Sing*, *Tsing*. Peut-être faudroit-il traduire: la raison & les passions. Ces expressions ont souvent ce sens. On se contente d'en avertir, & l'on s'arrête en traduisant à la signification la plus générale.

(*b*) Nom d'un Livre, dont on dit que Confucius est l'auteur.

(*c*) *Chang*, signifie Suprême. *Tien*, ici comme ailleurs. On laisse au Lecteur à lui donner la signification qu'il jugera lui convenir.

poësies

poësies du tems. Dans les regnes qui le suivent, on rappella toûjours avec éloge la mémoire de celui-là ; & encore aujourd'hui elle est célébre.

Tel est l'effet ordinaire d'un sincere attachement pour la vertu, & de cette application continuelle que le *Chu king* recommande. Ce que cet Empereur obtint par là, un autre peut l'obtenir par la même voie : car quoique l'honneur suive ordinairement la vertu ; cependant à proprement parler, ce n'est point la vertu qui fait valoir l'homme, dit Confucius ; c'est l'homme au contraire qui peut faire valoir la vertu. La paix ou le trouble des Etats, leur décadence ou leur gloire, dépend des Princes. Quand quelques-uns d'eux perdent leurs Empires, ces événemens ne sont point l'effet d'un ordre de *Tien*, qui leur ait ôté le pouvoir de se maintenir ; il faut attribuer cette disgrace à leur imprudence & à leurs désordres. Je sçai ce qu'on dit, & il est vrai, que la fondation d'une Monarchie, est une chose au-dessus des forces de l'homme ; que c'est un présent de *Tien*, & le plus grand qu'il fasse à un mortel ; que le consentement des Peuples à s'attacher à un seul homme, à en faire leur pere-mere ; & las prodiges heureux qui souvent surviennent, sont comme le sceau de l'ordre de *Tien* en sa faveur. Mais outre que cela même est en quelque façon une suite de la vertu, qui, comme dit Confucius, ne demeure pas long-tems seule ; outre cela, dis-je, on ne parle ainsi que quand il s'agit de fonder une Dynastie. . . .

Après avoir fait un contraste des bons Princes *Yao* & *Chun*, de leur gouvernement & de leurs vertus, avec les mauvais Princes *Kié* & *Tcheou*, & les funestes suites de leurs vices, *Tong tchong chu* conclut par ces mots.

Tant il est vrai que les mœurs des peuples dépendent de ceux qui les gouvernent, comme l'argile sur le tour dépend du Potier qui la façonne, & comme le métal dans le creuset dépend du fondeur qui le jette en tel moule qu'il veut.

Il expose ensuite comment la corruption des mœurs qui étoit grande avant *Chi hoang*, s'étoit encore beaucoup augmentée sous ce méchant Prince, puis il reprend & dit. . . . .

Le meilleur sculpteur du monde ne peut mettre en œuvre un bois pourri, dit Confucius ; & c'est aussi perdre sa peine, que d'enduire une muraille de terre déja vieille, & qui menace ruine. C'est dans un état semblable, que *Han* succedant à *Tsin* a trouvé l'Empire. C'est pour cela que, malgré les grandes qualitez & les bonnes intentions de nos Empereurs, depuis le commencement de la Dynastie, ils n'ont point eu le succès qu'ils souhaittoient. Il semble que plus ils prennent de moyens, moins ils reüssissent. Ils font des loix ; elles n'ont d'autre effet que d'augmenter le nombre des crimes. Ils donnent des ordres ; ce sont de nouvelles occasions de fraudes. C'est comme si l'on s'efforçoit d'arrêter le mouvement d'une eau qui bout, en y jettant d'autre eau boüillante. Souffrez, que pour vous expliquer ma pensée sur la maniere de remédier à un si grand mal, j'employe la comparaison du *Kin* * Les consonances en sont quelquefois si dérangées, qu'on tâcheroit en vain de les rétablir en tâtonnant çà & là. Le plus court alors est de changer toutes les cordes, & de remonter de nouveau l'instrument. Si l'on ne remonte un *Kin*, quand il a besoin d'être remonté, le plus habile homme ne peut en retablir les accords.

* C'est le nom d'un instrument de Musique estimé à la Chine.

Il en est ainsi du gouvernement. Pourquoi le succès n'a-t-il point répondu jusqu'ici aux bonnes intentions & aux soins des *Han* ? C'est qu'en conservant pour le fond le gouvernement des *Tsin*, ils n'ont visé qu'à en éviter les excès. Il falloit en revenir au gouvernement des anciens. sur-tout il falloit commencer par travailler efficacement à la conversion des peuples, & à leur faire aimer la ver-

tu. Faute d'avoir commencé par-là, tous les moyens qu'ils ont employé, depuis 70. ans qu'ils regnent, n'ont point réüssi. Eprouvez-le, grand Prince, efforçez-vous de procurer à vos peuples l'Instruction dont ils ont besoin. Inspirez-leur par vos Reglemens & par vos exemples, de l'estime pour la vertu. Comptez plus sur cela que sur les défenses, les Arrêts, & les châtimens. A proportion des soins que vous prendrez, vous verrez se détruire les abus, & le gouvernement prosperer. A ces calamitez jusqu'ici si fréquentes, succedera la prospérite & l'abondance.

Le *Chi king* dit : procurez le véritable bien des peuples ; qu'aucun particulier n'échappe à vos soins : *Tien* (le Ciel) vous comblera de biens. Il parle à ceux qui gouvernent, & les avertit que c'est ainsi qu'ils peuvent s'attirer les récompenses de *Tien*. (du Ciel.) Mais encore que faut-il donc que les Princes fassent? Il faut qu'ils mettent en crédit, les cinq vertus. (a) C'est en les faisant fleurir, qu'un Prince mérite le secours de *Tien*, la protection des *Kouei chin*, & qu'il se met en état de faire sentir les effets de son heureux regne jusqu'au-delà des bornes de son Empire.

SECOND DISCOURS.

DANS ce second Discours qui n'est qu'une suite du premier, il suggere à *Vou ti* de rétablir le grand (b) College, ou la grande Ecole, afin de fournir l'Empire de bons Maîtres capables d'instruire & de former à la vertu. Il gémit sur le petit nombre qui s'en trouvoit alors dans l'Empire. Non-seulement il suggere qu'on rétablisse le grand College, pour en multiplier le nombre ; mais il veut qu'on remplisse les Charges de gens de mérite, & non pas comme on faisoit, des fils de grands Officiers, qui n'étoient recommandables que par les richesses, ou tout au plus par les services de leurs peres. Il trouve à redire que le mérite des peres soit un titre pour parvenir aux grands emplois, & il veut qu'on n'y éleve que par dégrez.

Ce n'est point ainsi, dit-il, qu'on en usoit dans l'antiquité. La difference des talens regloit la difference des emplois. Un talent médiocre demeuroit toûjours dans des emplois médiocres. Trouvoit-on un homme d'un mérite rare ? On ne faisoit point difficulté de l'élever tout d'un coup aux plus grands emplois. Par-là, il avoit le moyen de faire valoir son talent, & l'on en retiroit de grands avantages. Au lieu qu'aujourd'hui un homme du premier mérite demeure long-tems confondu avec le vulgaire ; & un autre d'une capacité médiocre, parvient à la longue à des emplois qui sont beaucoup au-dessus de sa portée.

(a) *Gin*, la Charité ; *Y*, la Justice ; *Li* ; l'attachement aux rits ; *Tchi*, la prudence ; *Sing*, la fidélité.

(b) En Chinois *Tai hio* : *Tai*, signifie grand, très-grand, le plus grand en chaque genre. *Hio*, signifie étudier, étude, lieu où on étudie, science acquise, &c.

TROISIE'ME DISCOURS.

DANS ce troisiéme Discours *Tong tchong chu*, après s'être excusé d'avoir assez mal digéré les matieres qu'il a traittées dans les Discours précédens, revient au point capital qui regarde l'instruction & la conversion des peuples. C'est ainsi qu'il s'exprime.

Anciennement, dit-il, outre que tous les Officiers de l'Empire en faisoient leur premier devoir; il y avoit des Officiers établis exprès, & dont tout l'emploi étoit d'y veiller. On en faisoit le fond du gouvernement; & l'on n'avoit rien de plus à cœur que d'inspirer à tout le monde, par la voye de l'instruction & de l'exemple, un sincere amour pour la vertu. Par-là on en venoit quelquefois à ne pas trouver un criminel dans tout l'Empire. Depuis du tems cette excellente methode n'est plus suivie. Aussi les peuples negligez ont abandonné la justice, & suivent aveuglément leurs cupiditez, sans que la crainte des loix soit capable de les retenir. De-là un si grand nombre de criminels, que chaque année, on les compte par *Ouan*. * Pour peu qu'on fasse attention à cette énorme différence, on ne peut manquer de conclure, que la méthode des anciens est celle qu'il faut absolument suivre: & c'est ce que le *Tchun tsiou* * fait bien sentir, en censurant tout ce qui s'éloigne de la sage antiquité. Tout ce que *Tien* prescrit & ordonne aux hommes, est compris sous ce mot *Ming*. * Remplir parfaitement tout ce que signifie cette expression, c'est le propre des parfaits. Les puissances ou les facultés que chacun apporte en naissant, sont toutes comprises sous le terme * *Sing*: mais cette nature, pour acquerir la perfection dont elle est capable, a besoin du secours de l'instruction. Tous les appetits naturels à l'homme sont compris sous ce mot (*Tsing* *) inclinations. Ces inclinations ont besoin de regles, pour ne donner dans aucun excès. Les devoirs essentiels d'un bon Prince, & ses premiers soins sont donc d'entrer avec respect dans les vûës de *Tien* son supérieur, pour se conformer lui-même à ses ordres; de procurer aux peuples qui lui sont soumis, l'instruction dont ils ont besoin pour acquerir la perfection dont leur nature est capable; enfin d'établir des loix, de distinguer les rangs, & de faire d'autres Réglemens les plus convenables, pour prévenir ou arrêter le déréglement des passions. Un Prince n'omet-il rien de tout cela? Le plus fort est fait, & son gouvernement est établi sur des fondemens solides.

* Un *Ouan* est dix mille.

* Livre de Confucius.

* *Ming*, signifie Ordre, Commandement, volonté supérieure.

* *Sing*, Nature.

* *Tsing*, Inclinations, affections, passions.

L'homme a reçû de *Tien* son (a) *Ming*; mais bien différent des autres êtres même vivans. De ce *Ming* naissent dans une famille les devoirs de pere à fils, & de fils à pere, &c. Dans un Etat, ceux de Prince à Sujet; de déférence & de respect pour la vieillesse. De-là l'union, l'amitié, la politesse, & tous les autres liens de leur societé. C'est par-là que *Tien* a mis l'homme dans ce rang superieur qu'il tient sur la terre. *Tien* produit les cinq grains, & les six especes d'animaux domestiques, pour le nourrir; la soye, le chanvre, &c. pour le vêtir. Il lui a donné le talent de dompter les bœufs & les chevaux, afin qu'il pût s'en servir. Il n'y a pas jusqu'aux Léopards & aux Tigres, sur lesquels il n'exerce son empire, & qu'il ne vienne à bout de mettre en cage. C'est que véritablement il a une intelligence céleste, qui l'eleve au-dessus du reste. Celui qui connoit comme il faut cette nature celeste qu'il a reçûë, n'a garde de

(a) *Ming*. C'est le même que ci-dessus; mais il réünit ici *Ming*, & *Sing* à la même chose; sçavoir à la droite raison conformement au Livre *Tchong Tong*, qui commence par ces mots: *Tien ming tchi oei sing*. *Tien ming* & *sing* c'est la même chose. *Ming*, disent les Commentaires, en tant que venant de *Tien*: *Sing* en tant que constituant l'homme.

se ravaller au rang des êtres inférieurs. Il tient le sien, & se distingue d'eux par la connoissance qu'il a, & par l'estime qu'il sçait faire de la Charité, de la Justice, de la Tempérance, de l'attachement aux rits, & de toutes les vertus. L'estime qu'il en fait, le porte à les pratiquer, & il s'en fait une si douce habitude, qu'il ne trouve plus que du plaisir à faire le bien, & à suivre en tout la raison. C'est à celui qui y est parvenu, qu'on donne avec raison le nom de Sage; & c'est le sens de ce que dit Confucius, qu'on ne doit point appeller ainsi celui qui oublie son *Ming*, ou qui méconnoît sa nature.

Tching te sieou, Auteur qui vivoit sous la fin de la Dynastie *Song*, sur les Discours dont on a traduit ces endroits, dit: De tous les Lettrez qui ont écrit sous les *Han* Occidentaux, *Tchong chu* me paroît être le seul qui n'altere en rien la doctrine de Confucius & de Mencius. Aussi souvent rappelle-t'il son Prince aux maximes & aux exemples des anciens Empereurs *Yao* & *Chun*.

Nien Ngan *dans un Discours adressé au même Empereur* Vou ti, *touche deux points : 1°. Le Luxe qui regnoit. 2°. La Guerre qu'on faisoit.*

Aujourd'hui on ne voit dans tout l'Empire que luxe & folles dépenses. Les équipages, les habits, les maisons; tout est magnifique & recherché. Jamais on ne poussa si loin le raffinement pour le plaisir des sens. Il n'est point d'assortiment de couleur qu'on n'éprouve. Ce n'est tous les jours que nouveaux concerts. La delicatesse dans les repas ne se peut pousser plus loin. Vous diriez qu'on s'étudie à faire regner toutes les passions dans tout l'Empire. Le peuple est fait de telle sorte, que dès qu'il voit quelque chose de brillant & de singulier, il se porte à le souhaitter. Permettre donc ces folles dépenses, c'est apprendre au peuple à les aimer & à les imiter suivant sa portée. Ce qui est beau, bien orné, précieux, ou extraordinaire, frappe naturellement les sens : on s'y laisse aisément séduire. Ce n'est plus pour se nourrir qu'on fait un repas; c'est par friandise ou par débauche. La Musique établie pour calmer les mouvemens du cœur, a tellement dégénéré, qu'elle allume aujourd'hui les plus honteuses passions. Au lieu d'un attachement sincére aux Rits, ce n'est plus qu'ostentation, que grimaces, & que vaines parures. La dissimulation & la fourberie tiennent lieu de sagesse. Or je demande, la fourberie, l'ostentation, la galanterie, l'intempérance, sont-ce de bonnes leçons à donner aux peuples? Est-ce le moyen de les retenir dans le devoir? Non, sans doute, & il ne faut pas s'étonner si tous les jours le nombre des crimes croît de plus en plus. C'est à quoi je voudrois, que par zele pour vos peuples, & pour le bien de votre Etat, vous missiez ordre au plûtôt.

Après avoir exposé vivement les malheurs qui suivirent les ambitieuses expéditions de *Chi hoang*, il en fait l'application, & dit:

Je n'entends aujourd'hui parler que d'expéditions militaires. Ici on bâtit des Forteresses; là on attaque les Barbares: tel peuple, dit-on, est soûmis, ou va en soûmettre un autre. La terreur est chez les *Hiong nou*; nous leur avons brûlé *Long tsing* (a). Tout votre Conseil applaudit à ces desseins. Pour moi je vois bien que certains de vos Officiers & de vos Ministres y peuvent trouver leur compte; mais est-ce le bien de votre Empire?

(a) C'étoit, dit une Glose, le lieu où ces peuples faisoient leur *Tsi* à *Tien*.

pire? Je soûtiens que non. Pouvant joüir d'une paix profonde, vous engager sans raison dans des guerres étrangeres, pour des conquêtes inutiles, épuiser votre propre Etat, ce n'est pas être pere des peuples. Par une ambition demesurée, ou précisément pour vous contenter, aller irriter les *Hiong nou* qui vous laissent en paix; c'est mal pourvoir pour l'avenir au repos de nos Frontieres. Ces expéditions, qu'on peut regarder, malgré leur succès, comme un véritable malheur, causeront une longue suite de disgraces. Le ressentiment des Barbares durera. Que n'en souffriront point ceux de vos Sujets qui en sont voisins? Que d'allarmes pour les autres? Ce n'est pas là le moyen de faire durer long-tems la Dynastie *Han*.

On voit de tous côtez forger des cuirasses, fourbir des épées, dresser des flêches, essayer des arcs. On ne voit dans les chemins que troupes qui marchent, ou que chariots chargez de vivres; mais on le voit avec douleur. Ce sentiment, quoi qu'on vous dise, est le sentiment de tous vos Sujets, à peu de gens près. Ce sentiment me paroît d'autant mieux fondé, que les plus fâcheuses révolutions sont communément les fruits de la guerre. Y voit-on le Prince embarrassé? Les mauvais desseins commencent à éclorre. Tel au milieu de votre Empire a sous lui jusqu'à dix Villes, & près de cent lieuës de pays: votre Maison n'en est pas plus en sûreté; prenez y garde. *Chi hoang* s'occupoit tout entier de ses ambitieux projets. Un homme de néant avec des troupes, qui n'étoient presque armées que de bâtons, donna le signal contre lui, & avança sa perte. Aujourd'hui les armes ne manquent pas à des gens, dont le crédit & le pouvoir est bien plus redoutable. Pensez-y, Prince, les plus grandes révolutions dépendent souvent de peu de chose.

On faisoit d'assez fréquentes Remontrances à l'Empereur Vou ti, *sur ce que le Luxe étoit grand sous son Regne, & que l'Agriculture étoit negligée. Le Prince s'adressant un jour à* Tong fang so, *lui dit: Je voudrois reformer mes Peuples: Suggerez-m'en les moyens: Exposez-moi comment vous jugez qu'il faut s'y prendre.* Tong fang so *répondit par écrit en ces termes.*

PRINCE, je pourrois vous proposer à imiter *Yao*, *Chun*, *Yu*, *Tang*, &c. Mais ces heureux regnes sont passez il y a long-tems. A quoi bon remonter si haut? Je m'arrête à des tems plus proches, & à des exemples domestiques. Ce sont ceux de *Ven ti* que je vous propose. Son regne est si voisin de nos jours, que quelques-uns de nos vieillards ont eu le bonheur de le voir. Or *Ven ti* élevé à la haute dignité de (*a*) *Tien tse*, comme vous l'êtes, possédant ce vaste Empire que vous possedez aujourd'hui, portoit des habits simples sans ornemens, & même d'un tissu assez grossier. Sa chaussure étoit d'un cuir mal passé. Une courroie ordinaire lui servoit à tenir son épée. Ses armes n'avoient rien de recherché. Son siége étoit une natte des plus communes. Ses appartemens n'avoient point de meubles précieux & brillans. Des sacs pleins d'écrits utiles qu'on lui présentoit, en faisoient l'ornement & les richesses: & ce qui ornoit sa personne, c'étoit la sagesse & la vertu. Les regles de sa conduite étoient la charité & la justice. Tout l'Empire charmé de ces beaux exemples, s'étudioit à s'y conformer.

Aujourd'hui nous voyons toute autre

(*a*) C'est-à-dire, d'Empereur. J'ai ci-devant expliqué ce que signifie littéralement cette expression.

chose. Votre Majesté se trouve à l'étroit dans la vaste enceinte d'un Palais, qui est une grande Ville. Elle entreprend de nouveaux bâtimens sans nombre. Elle donne à chacun de beaux noms. A gauche, c'est le Palais du *Fong hoang*; à droite, celui de *Ching ming*: en général c'est le Palais à mille ou dix mille portes. Dans les appartemens intérieurs vos femmes sont chargées de diamans, de perles, & d'autres ornemens précieux. Vos chevaux sont superbement harnachez. Vos chiens mêmes ont des colliers de prix. Enfin, il n'y a pas jusqu'au bois & à l'argile, que vous faites revêtir de broderie : témoins ces chars de Comédie, dont vous aimez les évolutions : tout y brille, tout y est riche, & recherché. Ici vous faites fondre & placer des cloches de cent mille livres pésant. Là vous faites des tambours qui le disputent au Tonnerre. Enfin, ce ne sont que Comedies, Concerts, Ballets de filles de *Tching*. Franchement en user ainsi, porter à ce point le luxe, & vouloir en même-tems inspirer à vos Sujets la frugalité, la modestie, la tempérance, & l'attachement à l'agriculture; c'est vouloir l'impossible.

Si donc c'est tout de bon, que V. M. me consulte; si elle veut réellement suivre mon conseil, ou du moins sçavoir ma pensée; mon avis seroit que V. M. rassemblât tout cet attirail de vains ornemens, qu'elle l'exposât dans un carrefour, & y fit mettre le feu, pour faire connoître à tout l'Empire qu'elle en est désabusée. Si vous commencez par là, vous pourriez devenir un second *Yao*, ou un autre *Chun*. Il y a certains points si essentiels, dit notre *Y king*, que quand on les observe parfaitement, le reste s'ensuit.

SUR cette piéce *Tching te sieou* dit: *So* étoit un peu goguenard: il tournoit les choses à sa maniere; du reste, il étoit droit, sincere, & homme de tête. *Vou ti* l'employa long-tems.

Sous le même Empereur Vou ti, Kong sun hong *Ministre d'Etat, proposa de defendre au peuple l'usage de l'Arc.* Vou ti *ordonna une deliberation sur cette Requête.* Ou Kieou *présenta à l'Empereur son sentiment par écrit, concluant pour la négative. Voici l'Extrait de son Discours.*

1°. CHI HOANG de son tems fit cette défense. Le vrai motif qu'il eut de la faire, fut de prevenir des révoltes qu'il avoit sujet de craindre. Il en prétexta un autre. Il arrivoit des querelles, où l'on se tuoit de part & d'autre. Il dit que c'étoit pour empêcher ces désordres, qu'il publioit sa défense. Elle fut observée avec rigueur; mais elle ne fit pas cesser les querelles. Toute la différence fut que depuis on se batit de plus près; avec des marteaux, par exemple, & de semblables instrumens de métier ou de labourage. Quant au vrai motif qu'avoit *Chi hoang* de faire la défense, elle n'eut pas plus de succès. Malgré cette defense, il se vit battu par les Troupes d'un *homme de néant*, armées plûtôt de *bâtons* que d'armes; & peu après il *perdit* l'Empire. 2°. Il y a, dit-on, maintenant bien des voleurs. C'est pour en diminuer le nombre, ou pour faire qu'ils nuisent moins; bien loin que cette défense soit utile au dessein qu'on se propose, elle y est nuisible. Les méchans la violeront, comme ils violent tant d'autres Loix. Il n'y aura que les bons qui la garderont. Ils seront par là hors d'etat de donner d'utiles conseils aux méchans, qui en deviendront plus hardis. 3°. La défense qu'on projette, est contre la pratique de nos anciens: bien loin d'ôter l'arc & les fléches

à leurs Sujets, ils en recommandoient l'exercice : il y avoit pour cela des tems réglez. Nous lisons dans le Livre des Rits : Quand dans une famille il naît un fils, on pend devant la porte un arc & des fléches.

Sous l'Empereur Suen ti, *on faisoit de nouveaux établissemens, & on ouvroit des terres sur les frontieres du côté des* Hiong nou. *Ceux-ci disputant le terrain il y eut une action. Quelques Chinois furent faits prisonniers, & aussi-tôt élargis. On voulut profiter de cette occasion, pour engager* Suen ti *à faire la guerre.* Hoei siang, *un de ses Ministres, s'y opposa, & fit le discours suivant pour le détourner de cette entreprise.*

QUAND il y a du trouble ou une révolte dans un Etat, & qu'on ne peut les faire cesser qu'en y employant la force des armes ; les prendre alors, c'est guerre de justice. Quand un Royaume ennemi attaque injustement, fait un tort considérable, & ne veut point entendre raison ; prendre les armes pour se défendre, c'est guerre de nécessité. Quand il ne s'agit que de peu de chose, qu'il y a plus de jalousie & de fierté que d'intérêt ; c'est guerre de colere & d'emportement. Quand on se propose d'envahir les terres d'autrui, ou de s'enrichir de ses dépoüilles ; c'est guerre de cupidité & d'avarice. Enfin, quand c'est précisément pour acquérir de la gloire, pour montrer sa supériorité, pour humilier un rival ; c'est guerre de vanité & d'ambition. Dans les deux premiers cas, on réussit presque toûjours : dans les trois autres, jamais. Voilà ce qu'on dit communément ; & cette commune opinion des hommes est fondée sur la conduite ordinaire de *Tien*. Or il est visible qu'aujourd'hui les *Hiong nou* n'ont pas intention de nous attaquer : ils n'ont point fait d'irruption sur nos terres : ils ont disputé pour quelque terrain dans un nouvel établissement que nos gens font. La dispute s'est échauffée ; ils ont fait quelques prisonniers ; mais ils les ont aussi-tôt après élargis de bonne grace : cela ne vaut pas la peine qu'on y pense davantage.

Cependant j'apprens que vos grands Officiers de guerre vous pressent de leur donner des Troupes, pour entrer chez les *Hiong nou*. Si V. M. y consentoit, quel nom donner à cette guerre ? Elle ne seroit, à mon sens, ni necessaire, ni juste. D'ailleurs vos Peuples, sur-tout de ces côtez-là, sont déja si misérables, que le pere & le fils sont réduits à partager ensemble un méchant habit. Je ne sçai combien de gens vivent de graines d'herbes sauvages. Que sera-ce, s'il faut encore y faire passer de nombreuses Troupes ? Quand elles seroient victorieuses, la guerre, malgré la victoire, seroit beaucoup plus pernicieuse qu'elle ne seroit utile. Les guerres, dit-on, (*a*) sont suivies d'années mauvaises & stériles. Cela vient, à ce qu'on prétend, de l'intempérie que causent dans les saisons les gémissemens & les malédictions des Peuples, que les malheurs des guerres accablent. Or si la famine succede à la guerre, en supposant même une conquête assez inutile faite au dehors ; n'y aura-t-il point de trouble au dedans ? Pour moi, je le crois d'autant plus à craindre, que le choix de ceux qui gouvernent dans vos Provinces, & même de ceux qui

(*a*) Une Glose dit que c'est un mot de *Lao tse* qui vivoit du tems de Confucius, & dont la Secte nommée *Tao* a fait son Chef.

tiennent à votre Cour un assez haut rang, se fait fort mal; que la corruption & le désordre augmentent par là tous les jours; qu'il n'est plus rare qu'un fils tuë son pere, un cadet son aîné, une femme son mari; & que l'on compte cette année jusqu'à deux cens vingt-deux crimes de cette espéce.

Quand il n'y auroit point d'autres troubles, & d'autres désordres à craindre, celui-ci peut-il passer pour léger? Cependant vos Officiers, sans s'en inquietter, vous pressent de mettre en campagne une armée pour un si petit sujet, contre des barbares étrangers. Ce n'est pas là ce qui presse. Confucius apprenant que certain *Ki* prêt de mourir, témoignoit craindre que sa famille n'eût à souffrir de la mauvaise volonté d'un certain *Tchuen yu*. Que ne craint-il plûtôt, dit-il, pour sa famille les désordres qu'il y laisse? J'en dirois volontiers autant à ceux qui conseillent aujourd'hui la guerre. Je ne suis point de cet avis; & je vous conjure, au moins avant que de prendre sur cela votre parti, d'en délibérer mûrement avec les *Heou* de *Pingtchang*, de *Ping nguen*, de *Lo tchang* & avec d'autres gens de leur caractere. S'ils panchent pour la guerre, à la bonne heure, qu'on la fasse.

A l'occasion d'une Eclypse de Soleil & d'un tremblement de Terre, l'Empereur Yuen ti *publia une Déclaration, par laquelle il ordonnoit qu'on lui exposât les defauts du Gouvernement;* Quang hong *qui étoit alors* Po se, *présenta un Discours à l'Empereur, où il lui disoit ce qui suit.*

PRINCE! Voici quelles sont aujourd'hui les mœurs de votre Empire. On y fait grand cas des richesses, mais fort peu de la vertu. Le désintéressement, la pudeur, la tempérance sont très-rares, principalement à la Cour. Les loix les plus naturelles & les plus communes y sont renversées. L'alliance l'emporte sur le sang. Vos plus proches ne sont rien en comparaison de certains alliez assez éloignez: Parmi vos Ministres & vos Officiers, le grand nombre est de gens qui ne s'étudient qu'à une complaisance affectée, & qui ne pensent qu'à profiter de vos faveurs pour s'enrichir. Voilà, où en sont les choses. Telle est la source des maux qui affligent votre Etat. C'est à quoi il faut penser pour y remédier; sans cela vos Amnistìes (*a*) sont fort inutiles.

La Cour est communément la regle des mœurs dans un Etat. Qu'on voye les Grands non-seulement vivre bien ensemble, mais se prévenir mutuellement, & se ceder dans les occasions; bientôt les disputes & les querelles seront rares parmi le peuple. Que les Grands soient tous charitables & liberaux, les larcins & les violences cesseront. Enfin que la justice, la temperance, la modestie, la douceur, regnent à la Cour; bientôt l'union regnera parmi les peuples. Ils s'exciteront mutuellement à suivre ces beaux exemples. C'est par cette voye que nos plus sages Princes, presque sans user d'aucune sévérité, ont fait fleurir la vertu. Que si les vices regnent à la Cour, de-là ils se répandent dans tout l'Empire avec tant de facilité, que s'il y a seulement parmi le peuple de la froideur (*b*) & quelque mésintelligence, ce ne sera plus que disputes & querelles.

(*a*) A l'occasion de quelque événement singulier les Empereurs pardonnoient à certains coupables. Cela se pratique encore, & s'appelle *Ta che*, grand pardon.

(*b*) Le Chinois dit, changement de couleur.

Si la fierté regne dans les Grands, l'insolence regnera parmi les petits ; si on voit de Grands Officiers affecter de se rendre maîtres, abuser de leur faveur, & trafiquer de l'autorité du Prince à son insçû ; bientôt ce ne sera parmi les peuples que vols, que brigandages, que factions. Or aujourd'hui, &c. (*a*).

Si donc les vices regnent aujourd'hui dans tout l'Empire, malgré les Amnisties & les châtimens ; ce n'est pas *Tien* (Ciel) qui en est la cause. C'est qu'on s'y prend mal pour y remédier. En examinant l'antiquité, voici divers traits, que j'y ai trouvez. Un Prince de *Tching* faisoit grand cas de gens qui fussent forts & hardis. Bientôt il eut bon nombre de ses sujets, dont chacun par sa seule force domptoit un Tigre. *Mou kong* Prince de *Tsin*, temoigna estimer sur toutes choses, les personnes capables d'un attachement inviolable. Il ne manqua pas de gens qui poussérent leur attachement pour lui, jusqu'à se tuer, quand il mourut. Une Princesse de *Tsin* aimoit les *Ou* : le peuple aussi-tôt donna dans mille superstitions. Un *Heou* de *Tsin* étoit œconome, tout son peuple le fut de même. *Tai vang* étoit la douceur & la bonté même : aussi parmi ses sujets point de vengeance : chacun se pardonnoit sans peine. A en juger par tous ces traits, n'a-t-on pas droit de conclure que tel est le Prince & sa Cour, tels communément sont ses Peuples ?

Votre Majesté, à qui les avertissemens de *Tien* (Ciel) ont inspiré une respectueuse crainte, & un redoublement de compassion pour ses peuples, a bien commencé à se corriger. Elle a fait cesser les inutiles & somptueux travaux commencez à *Kan suen*. Elle a abandonné l'expédition qu'elle méditoit sur *Tchu yai*. Quelle joye n'a point causé dans tout l'Empire votre Déclaration sur ces deux articles ! soutenez, de si beaux commencemens. Voyez dans tout votre Palais ce qui demande de la réforme. Votre Maison étant une fois bien reglée, étendez vos soins au-dehors. En fait de musique & de Poësie, attachez-vous à celle qui est du goût de *Ya* & des *Song*,* grave, sérieuse, instructive. Fuyez celles de *Tching* & de *Ouei*. Ouvrez un chemin large aux remontrances : recherchez les gens de mérite. Honorez sur-tout les gens désintéressez, droits, & sinceres ; & bannissez de votre Cour tous les flatteurs. Occupez-vous de la lecture de nos *King*. Examinez ce qu'on pratiquoit dans les siécles les plus heureux. Etudiez-vous à cette maniere de gouverner douce & naturelle, qui produit l'union & la paix. Enfin efforçez-vous par l'exemple de vos vertus, de réformer les idees, & de corriger les vices qui regnent. Que du moins tout l'Empire sçache qu'il n'y a que la sagesse & la vertu, dont on fasse cas à votre Cour.

* Noms de Chapitres du *Chi King*.

SUR cette Piéce, l'Empereur *Cang hi* dit : voilà ce qui s'appelle un bon Discours pour le sens & pour les paroles, il n'y a pas un mot qui ne porte.

(*a*) Il répete là plus au long ce qu'il a dit au commencement des mœurs de la Cour, puis il poursuit.

Il y a encore dans ce Livre un autre Discours du même Auteur, au même Empereur Yuen ti. *Ce Prince avoit deux choses a corriger. 1°. Il étoit indeterminé, & donnoit toute sa faveur aux parens de la Reine, qui abusoient de leur crédit. C'est pourquoi* Quang heng *dans ce Discours, touche deux points essentiels pour toute sorte de personnes, mais encore plus pour un Prince; le premier, est de connoitre son principal défaut naturel, & de le corriger. Le second de regler sa maison.*

AVANT que d'entrer en matiere, il exhorte *Yuen ti* à s'affermir dans le loüable désir de soutenir dignement la gloire de ses ancêtres, en rendant de plus en plus florissant l'Empire qu'il tient d'eux, & en l'assurant à ses descendans. C'est ainsi, dit-il, qu'en usoit *Tching vang*. Il avoit toûjours dans l'esprit les vertus & les exemples de *Ven vang* son grand pere, & de son pere *Vou vang*. Son propre regne étoit plein de bonheur & de gloire; mais quand on le célébroit, il en rejettoit tout l'honneur sur ses ancêtres, dont il ne faisoit, disoit-il, que suivre les vûës, & imiter imparfaitement les exemples. Aussi mérita-t-il d'avoir toûjours *Chang tien* propice & d'être secouru par *Kouei chin*.

Après cet exorde, *Quang heng* explique ce qu'il entend par connoitre son (*a*) naturel & le corriger, & comment il faut s'y prendre. Chacun doit, dit-il, s'examiner avec soin, pour voir ce qu'il a de trop ou de trop peu; puis retrancher d'un côté & tâcher d'acquérir de l'autre. Par exemple, les gens qui ont naturellement beaucoup d'esprit, ou qui ont acquis quantité de connoissances, sont sujets à s'embarrasser par la multitude de leurs vûës. Ils y doivent prendre garde. Ceux au contraire qui n'ont que peu d'expérience, & qu'une médiocre pénétration, ont à craindre que bien des choses même importantes ne leur échappent: il faut qu'ils y suppléent de leur mieux. Les gens braves & robustes ont à craindre d'être violens; ils y doivent être attentifs. Les gens doux, bons, compatissifs, sont, s'ils n'y prennent bien garde, foibles, & indeterminez, &c.

Dans le second point, il n'y a rien que je n'aye deja indiqué. Seulement il tâche de faire sentir à son Prince l'im-* portance qu'il y a de mieux regler ses faveurs, & de ne pas trop donner à des inclinations particulieres, contre ses vrais intérêts, & au préjudice de son sang.

* [illegible]

(*a*) *Quang heng* se sert de l'expression *Sing* (Nature.) Mais *Tching te sieou* sur cet endroit, dit que par ce terme on entend ici le naturel ou tempérament qui dépend des organes & de la matiere. Il ne s'agit pas ici de cette nature, *Sing*, ou raison naturelle, que l'on nomme aussi l'ordre ou la Loi de *Tien*.

Il y a dans le même Livre un troisiéme Discours de Quang heng. *Il est adressé à* Tching ti *fils & successeur de* Yuen ti.

CE Prince étoit récemment monté sur le Trône. *Quang heng*, dans un exordre très-court, le louë de la pieté filiale qu'il fait paroître. Après quoi il l'exhorte à enrichir par son application le bon (*a*) fonds qu'il a déja ; pour cela il lui recommande sur tout deux choses:

La premiere, de se prémunir avec soin contre la passion pour les femmes. Sur quoi il parle du Mariage, de sa nécessité pour l'accomplissement des volontez de *Tien*, & de la préférence qu'on doit donner à la vertu d'une femme, par-dessus les autres qualitez qu'elle peut avoir. Il cite les éloges que le *Chi king* donne à l'Epouse de *Ven vang*, qui ne lui aida pas peu à faire fleurir la vertu. Il lui rappelle par maniere de contraste les funestes suites qu'a eu la passion de quelques Princes pour certaines concubines. Il l'invite à se convaincre en lisant l'histoire, que la ruine des Dynasties a le plus souvent commencé par-là.

La seconde chose que *Quang heng* recommande au jeune Empereur *Tching ti*, c'est la fréquente lecture des *King* : il lui en fait un éloge. C'est, dit-il, le sommaire ou l'abregé des paroles & des actions des anciens sages : on ne peut trop en approfondir le sens : on y trouve marquez tous ses devoirs, soit envers *Tien*, soit envers les hommes; enfin tout ce que doit faire un Prince pour rendre heureux ses sujets. Il finit par l'exhorter à s'acquitter dignement de la grande cérémonie (*b*) qu'il doit bientôt faire ; & de donner par cette premiere action publique, une idée de ce qu'on doit attendre de lui dans la suite de son regne.

J'ai voulu mettre de suite l'extrait des trois Discours de Quang heng, *dont les deux premiers s'adressoient à l'Empereur* Yuen ti, *& le troisiéme à* Tching ti *son successeur. Je ne crois pas pour cela devoir omettre une Piece d'un autre Auteur faite sous* Yuen ti : *elle est de* Kong yu, *qui, à l'occasion d'une mauvaise année, l'adressa à cet Empereur pour l'exhorter à imiter la temperance, la frugalité, & l'épargne des anciens.*

DANS l'antiquité tout étoit déterminé sur certaines regles : dans le Palais de nos Empereurs, les femmes ne passoient point le nombre de neuf. Le nombre des chevaux n'alloit qu'à huit. Les murailles étoient propres & bien enduites, mais sans ornemens. Le bois en étoit luisant & poli, mais sans sculpture. La même simplicité s'observoit dans leurs chariots & dans tous leurs meubles. Leur Parc n'avoit que quelques lieues d'étenduë, & l'entrée en étoit libre à toute sorte de personnes. On leur payoit la Dixme des terres, c'est tout ce qu'ils en tiroient. Chaque famille fournissoit par an trois journées d'homme; il n'y avoit point d'autre corvée. Cent lieuës de pays faisoient le domaine propre de

(*a*) Le Chinois dit mot à mot : quoique vous ayez un naturel, *Sin*, je souhaite que vous y ajoûtiez un cœur *Ching*. *Sin ching*.

(*b*) C'étoit celle dont Confucius dit que la fin est d'honorer le Seigneur suprême, ou le suprême Empereur *Chang ti*.

l'Empereur ; du reste il tiroit la Dixme. Toutes les familles étoient à leur aise ; & par de belles Odes on celebroit à l'envi ces tems fortunez.

Dans des tems fort voisins du nôtre, on a vû nos ancêtres *Kao tsou*, *Hiao ouen*, & *Hiao king*, imiter d'assez près l'antiquité. Le nombre de leurs femmes n'étoit gueres que de dix. Les chevaux de leurs écuries ne passoient gueres cent. L'Empereur *Hiao ouen* est celui qui a le plus approché de la simplicité antique. Ses habits étoient d'étoffe simple & grossiere, sa chaussure de cuir mal passé. Jamais or, argent, ni gravûres ne parurent sur ses meubles. Les choses ont bien changé depuis. Non-seulement chaque Empereur a encheri en fait de dépenses sur ses prédecesseurs ; mais le luxe a enfin gagné tous les ordres de l'Empire. C'est à qui sera le plus magnifiquement vêtu, le plus proprement chaussé, à qui aura la plus belle épée ou le plus beau sabre. Enfin chacun use sans façon de ce qui n'étoit autrefois propre que du Prince : aussi l'Empereur paroît-il pour donner audience, ou sort-il pour quelque cérémonie ? Si l'on ne le connoît d'ailleurs, on a peine à le distinguer. C'est en vérité un grand désordre : & ce qu'il y a de pire encore, c'est qu'on ne s'en apperçoit pas.

Autrefois *Tchao kong* Prince de *Lou*, quand on lui exposoit les droits de l'Empereur, pour lui inspirer le respect dû à son Souverain ; que fais-je de contraire, disoit-il ? Lui seul étoit aveugle sur sa conduite. Aujourd'hui que de gens l'imitent ! Le *Ta fou* tranche du *Tchu heou*, le *Tchu heou* fait le petit Empereur, & l'Empereur lui-même passe bien au-delà de ce que la raison prescrit. Le mal est grand, & peut deja passer pour inveteré. S'il y a du remede à un si grand mal, il n'y a que vous, Prince, qui puissiez l'apporter. Si l'Antiquité peut revivre, ce doit être par vos exemples. Je dis, si l'antiquité peut revivre ; car, suivant le peu de lumieres que j'ai, il me paroît comme impossible de retablir les choses sur l'ancien pied. Mais du moins faut-il s'en rapprocher.

Pour ce qui regarde votre Palais, tel qu'il est, c'est une chose faite ; vous pouvez n'y pas toucher. Mais vous trouverez, si vous voulez, assez de quoi retrancher sur d'autres choses. Autrefois comme aujourd'hui, *c'étoit dans le* Royaume de *Tsi* qu'on travailloit aux étoffes & aux habits pour la Cour. Il y avoit pour cela précisément trois Officiers deputez, & ils suffisoient de reste ; car ces étoffes & ces habits ne montoient qu'à dix grandes balles. Aujourd'hui ces étoffes occupent dans le même Royaume des Officiers & des Ouvriers sans nombre. Cette seule dépense va par an à quelques dixaines de *Ouan*.* C'est à *Chou*, & à *Quang han*, que se travaillent pour la Cour les meubles d'or & d'argent. Il va à cela, de compte fait, cinq cens *Ouan* par an. Cinq mille *Ouan* par an vont à entretenir à votre Cour les Intendans de vos ouvrages, & les Ouvriers qu'ils emploient, soit pour vous, soit pour la Reine ; vous nourrissez dans vos écuries près de dix mille chevaux : ils consument bien du grain. Il sort fréquemment de chez la Reine, (je l'ai vû moi-même plus d'une fois) des tables non-seulement riches & bien servies, mais chargées de vaisselles d'or & d'argent. Ce sont les présens qu'elle fait aux uns & aux autres, & souvent à des gens qu'il ne convient point de traitter avec tant d'honneur. A quoi se montent les dépenses que fait la Reine ? Je ne puis le dire au juste ; mais certainement elle est très-grande. Cependant le peuple est dans la misere. Un grand nombre de vos pauvres sujets meurent de faim. Plusieurs demeurans sans sépulture, servent de curée aux chiens ; & cela, pendant que vos écuries sont pleines de chevaux nourris de grains, si gras & si fringans la plupart, que soit pour dissiper leur graisse, soit aussi pour les dompter, on est obligé chaque jour de les fatiguer un peu.

* Un Ouan c'est dix mille onces d'argent.

peu. Les choses doivent-elles aller ainsi sous un Prince, que *Tien* (le Ciel) en le mettant sur le Trône, a établi le pere & la mere des peuples? Ce *Tien* est-il donc aveugle?

C'est proprement sous *Vou* * *ti* qu'ont commencé les dépenses excessives. Il ramassa de tout l'Empire ce qu'il put de belles filles, dont il remplit son Palais. L'on en compta jusqu'à quelques mille. Sous *Tchao ti* jeune & foible, *Ho quang* avoit toute l'autorité. Ce *Ho quang* etoit un homme qui ne connoissoit ni la raison, ni les rits. Après avoir fait dans le Palais un amas inutile d'or, d'argent, de bijoux, il fit une curieuse recherche d'oiseaux, de poissons, de tortues, de bœufs, & de chevaux extraordinaires, de tigres, même de leopards, & de semblables bêtes feroces; le tout pour des étangs & pour une ménagerie dans l'interieur du Palais, propre à servir de divertissemens aux femmes. Chose indécente, s'il en fût jamais, contraire à la volonté de *Tien*, & je crois même, quoiqu'en dit alors *Ho quang*, peu conforme aux ordres que *Vou ti* lui avoit laissez en mourant.

* Cela se entend que par rapport à la Dynastie *Han*.

Depuis ce tems-là, le mal n'a fait que croitre. Sous *Suen ti*, c'étoit à qui auroit le plus de femmes. Tel *Tchu heou* en avoit des centaines. Il en fut de même chez tous les gens riches. Au-dedans c'étoit nombre de femmes presque uniquement occupées à déplorer leur sort, & à faire mille imprécations. Au dehors, une foule d'hommes fort inutiles. Un Officier, par exemple, d'une condition assez médiocre, entretenoit pour son plaisir quelques dixaines de Comédiens. Le Peuple cependant souffroit. Il mouroit beaucoup de monde; & l'on eût dit qu'on prenoit à tâche tout à la fois de peupler les sépultures, & de dépeupler l'Univers. Le mal a commencé par la Cour, mais il est devenu presque général. Chacun se fait comme une Loi de suivre ce que déjà bien des regnes ont mis en vogue. Voilà où en sont aujourd'hui les choses; & je ne puis y penser sans la plus vive douleur.

Je conjure V. M. de remonter un peu plus haut que ces derniers regnes, d'examiner avec attention, & d'imiter la loüable épargne de quelques-uns de vos ancêtres; de retrancher les deux tiers des dépenses de votre Cour, en meubles, en habits, & en équipages. Le nombre des enfans que vous pouvez espérer, ne dépend pas du grand nombre de vos femmes. Vous pouvez choisir sur ce nombre une vingtaine des plus vertueuses, & renvoyer le reste chercher des maris. Quarante chevaux dans vos écuries, c'est bien assez. De tous ces parcs qui sont si vastes, réservez-en un, si vous voulez; donnez tous les autres à cultiver au pauvre Peuple. Dans un tems de misere & de stérilité comme celui-ci, les retranchemens que je propose, ne sont-ils pas indispensables? Pouvez-vous n'être pas sensible à ce que souffrent vos Peuples, & ne pas penser efficacement à les soulager? Seroit-ce répondre aux desseins de *Tien*? Ce *Tien* *, quand il fait les Rois *, c'est pour le bonheur des Peuples. Son intention n'est point sans doute de mettre un homme en état de se divertir à son gré. Ne présumez point trop, dit le *Chi king* à ceux qui regnent, de ce que *Tien* a fait en votre faveur. Il peut y avoir des retours fâcheux. Regner comme il faut, n'est pas chose si facile. *Chang ti* (le suprême Empereur,) vous examine de fort près. Ne partagez point votre cœur.

* Le Ciel.

* Le Chinois dit les *Ching gin*.

Une glose dit que *Yuen ti* prit fort bien cette remontrance; qu'en conséquence il retrancha de ses habits, de ses meubles, & de ses chevaux; qu'il défendit qu'on nourrit de viandes aucun des animaux de la ménagerie; qu'il renvoya tous ses Comédiens; & qu'il abandonna aux Peuples une grande partie de ses parcs.

Sous l'Empereur Suen ti, *comme on déliberoit des moyens de pourvoir aux Armées sur les Frontieres ;* Tchang tchang *proposa d'accorder aux criminels, dont néanmoins quelques-uns étoient exceptez, le pouvoir de se racheter en fournissant une certaine quantité de grain.* Siao hoang tchi *fit sur cela la remontrance suivante.*

LES Peuples ont en même tems dans le cœur deux principes bien differens, l'un de bien, l'autre de mal. Ils ont un fonds de bonté & de justice; mais ils ont aussi un fonds de cupidité & d'intérêt, contre lequel ils ont besoin d'être soutenus par l'instruction & par les Loix. *Yao*, tout *Yao* qu'il étoit, ne vint point à bout pendant son regne d'extirper du cœur de ses Sujets, toute passion & tout intérêt : mais il sçut faire ensorte que la passion & l'intérêt cédassent à la raison & à l'équité. Sous le funeste regne de *Kié*, la corruption quoiqu'extrême, n'avoit point entiérement étouffé dans le cœur des Peuples, les principes de vertu & d'équité; mais la cupidité l'emportoit. Voilà proprement la différence de ces deux regnes : différence à laquelle ceux qui sont chargez du Gouvernement, ne sçauroient faire trop d'attention.

On propose à V. M. de permettre aux coupables convaincus de crimes, de se racheter par une certaine quantité de grains. C'est ce que je ne puis approuver. Quoi ! de deux hommes également coupables de mort, l'un mourra parce qu'il est pauvre, l'autre aura la vie parce qu'il est riche? La griéveté des crimes ne sera donc plus l'unique regle des châtimens? La pauvreté & les richesses en feront partie? Voilà donc désormais comme deux Loix, où il n'y en avoit qu'une? C'est un désordre dont un autre s'ensuivra infailliblement. Car, quand on sçaura cette innovation, quel est le fils, quel est le frere, qui, pour racheter la vie de son pere, de son aîné, ou de quelque autre de ses proches, ne tentera pas toutes les voies imaginables d'avoir dequoi les sauver? L'espérance d'y reussir les aveuglera sur leur propre danger. Delà combien de nouveaux crimes ! Pour un homme à qui l'argent sauvera la vie, il y en aura dix qui la perdront dans les supplices. C'est affoiblir en même tems & l'amour de la vertu, & la force de nos Loix. Or ces bases du Gouvernement étant une fois ruinées, je doute fort que vos Ministres, valussent-ils *Tcheou kong* & *Tchao kong*, pussent ensuite les rétablir.

Dans l'antiquité, les greniers du Prince étoient chez tous ses Sujets. Manquoit-il ? Il y trouvoit dequoi fournir aux besoins pressans. N'y avoit-il point de ces besoins ? Il laissoit les Peuples dans l'abondance. Nous lisons dans le *Chiking* ces paroles : ayez pitié de ces Pauvres gens qui souffrent, pressez-vous de les secourir préférablement à nous. Ce sont les Princes qui s'adressent à *Tien* ; & c'est ainsi que le Poëte exprime leur compassion & leurs bontez pour leurs Peuples. Mais nous trouvons en même tems de la part des Peuples, un retour de zéle pour leur Souverain. Arrosez, leur fait dire le Poëte, arrosez dabord & rendez fertile le Domaine de notre Prince, puis étendez ce bienfait jusques sur nos terres. Quoique nos tems le cédent aux anciens, le zéle de vos Sujets se soutient encore ; on les charge de corvées, pour subvenir aux besoins de nos frontiéres, on a ajoûté aux levées une Capitation, les

Peuples en souffrent beaucoup, & ne sont pas insensibles à leurs miseres ; cependant ils se font un devoir de porter ces Charges nécessaires. Ce sont les moyens ordinaires de pourvoir à la sûreté des Etats : on ne se récrie point contre. Mais pour ce qui est du moyen qu'on propose, il fait bréche aux Loix; il aboutiroit naturellement à faire périr dix hommes pour un, il n'est point à prendre. Votre vertu, Prince, & le soin que vous avez pris de l'instruction de vos Peuples, ont mis les choses sur un si bon pied, que votre Gouvernement ne feroit point deshonneur à *Yao* & à *Chun*. Suivre le conseil qu'on vous donne, ce seroit dégénérer?

SUEN TI opposa ce discours à *Tchang tchang*. Celui-ci persista malgré cela dans l'avis qu'il avoit ouvert. *Siao hoang tchi* répliqua en exposant assez au long, les inconvéniens qui s'étoient ensuivis d'une tentative à peu près semblable. Sur la replique de *Siao hoang tchi*, l'Empereur renonça au moyen proposé par *Tchang tchang*.

Remontrance de Lieou hiang *à l'Empereur* Tching ti, *sur les dépenses énormes qu'il avoit déja faites, & qu'il continuoit de vouloir faire pour la sepulture des Princes de sa Maison.*

PRINCE, je trouve dans notre *Y king* cette maxime, qui est principalement pour les Princes. Vous vivez heureux, n'oubliez point que ce bonheur peut aisément changer. Vous vous trouvez bien établi dans la plus haute fortune, pensez qu'on en peut décheoir. C'est le moyen de rendre durable ce repos personnel, dont vous jouissez, & d'assûrer à votre famille le haut rang que vous tenez. Un sage Prince ne peut donc mieux faire que d'examiner l'histoire, de peser avec attention les divers évenemens qui y sont marquez, d'en rechercher & approfondir les principes, d'y distinguer ce qu'on y loüe, & ce qu'on y blâme, pour bien profiter de ses lectures. Le moindre avantage qu'il en puisse retirer, c'est de toucher au doigt cette vérité, si propre à lui inspirer une respectueuse crainte, qu'il n'y a eu jusqu'à présent aucune Maison, à qui *Tien* (le Ciel) ait assûré pour toûjours l'Empire.

Confucius examinant le *Chi king*, & venant à certain endroit de l'Ode qui a pour titre *Ven vang*; que les Jugemens de *Tien* (le Ciel) sont terribles, s'écria-t'il en soûpirant ! & qu'il est bien vrai que le premier soin de l'homme doit être de laisser pour héritage à ses descendans beaucoup de vertu ! qu'il est vrai que sans tout cela tous les autres biens leur sont inutiles, & leur échappent ! Si *Tien* en avoit ordonné autrement, comment retenir les Princes dans le devoir? Comment animer les peuples à la vertu? C'est ainsi que parloit Confucius en gémissant sur le sort des *Oui tze*, & sur les *Yng* devenus sujets des *Tcheou*. *Yao* lui-même, ce Prince si sage & si vertueux ne put rendre son fils capable de l'Empire, & choisit un autre pour successeur. *Yu* & *Tang*, malgré leurs soins, n'ayant pû perpétuer la vertu dans leur Maison, l'Empire passa à une autre famille. Aussitôt après que de changemens de Dynasties juqu'à nos jours! *Kao ti* fondateur de la vôtre se voyant maître de l'Empire, eut la pensée d'aller établir sa Cour à *Loy ang*. *Lieou king* lui représenta l'inutilité de la dépense. *Kao ti* désista aussitôt, & fixa sa Cour à *Koang tchong*. Là il rappelloit souvent en sa memoire le sort des Dynasties *Tcheou* & *Tsin*. Celle-là, se disoit-il, a eu tant de grands Prin-

ces, aufquels je ne puis me comparer. Elle a cependant à la fin dégénérée, & s'eft perduë. Celle-ci n'a eu que deux Princes tous deux fans vertu ; auffi-tôt elle a fini. Occupé de ces penfées, il évitoit avec foin les fautes des *Tfin*, & il s'efforçoit d'imiter, autant que les circonftances le permettoient, les premiers *Tcheou*. Enfin tout le tems qu'il régna, il fut d'une attention, d'une vigilance, & d'une circonfpection extrême. C'eft qu'il avoit bien compris, ce fage Prince, ce que j'ai cité de Confucius.

* Nom d'un lieu où étoit la fépulture de *Kao ti*.

Hiao ouen etant à *Pa * lin*, examinant la fituation du lieu, & trouvant que du côté du Nord la montagne avoit peu de profondeur, parut fort inquiet & rêveur: puis s'adreffant aux Grands qui l'accompagnoient, il leur declara le fujet de fon inquiétude. Je penfe, leur dit-il, comment je pourrois mettre hors d'infulte le tombeau de *Kao* (a) *tfou* ; & je médite pour cela un maffif des plus grandes & plus dures pierres, & du meilleur ciment qu'il fe pourra faire. Quel eft votre fentiment ?

Tchang tche chi prenant la parole : » S'il » n'y a rien dans ce tombeau qui puiffe ex» citer la cupidité, eût-il toute l'épaiffeur » & toute la folidité du Mont *Nan*, c'eft » comme s'il y avoit plufieurs ouvertu» res. Si l'on n'y met rien qui irrite la cu» pidité, indépendamment du maffif, il » eft en fûreté. » En effet, qu'a tant à craindre un Prince mort ? Il n'en eft pas de même de fa Maifon & de fon Etat. Leur profpérité & leur décadence dépendent de bien des chofes. C'eft-là ce qui demande nos précautions. Le petit mot de *Tchang che chi* étoit plein de fens : il indiquoit ce que je viens de dire, *Hiao ouen* le comprit bien : il renonça aux dépenfes qu'il projettoit.

Anciennement, difent nos Livres, on revêtoit le corps du défunt d'habits forts & épais : on le plaçoit dans quelque lieu à l'écart bien entouré de fagots, fans l'enfermer autrement. Dans la fuite quelques Sages jugerent à propos de changer cette coûtume, & mirent en vogue un double cercueil. On dit que c'eft fous *Hoang ti* que fe fit ce changement. Ce *Hoang ti* lui-même fut inhumé fur le Mont *Kiao*. *Yao* le fut à *Tfi yn*. Ce fut à fort peu de frais, & leur fépulture n'a rien de magnifique. *Chun* fut inhumé à *Tfang ou*, fans que fes deux femmes l'y fuiviffent. *Yu* eut fa fépulture à *Hoei ki* ; on n'y planta pas même des arbres. Où eft la fépulture de *Tching tang* & des autres Empereurs de fa Dynaftie ? C'eft ce que l'hiftoire ni la tradition ne nous difent point. *Ven vang*, *Vou vang* & *Tcheou kong* ont eu la leur à *Pi*. Celle de *Mou kong* Roi de *Tfing* eft à *Yong*. Celle de *Tchu li tfe* à *Vou kou*. Toutes font d'une grande fimplicité. Ce fut une fage précaution dans ces Princes de l'avoir ainfi prefcrit. Au regard de leurs enfans, ou de leurs Sujets, ce fut en eux un trait de fageffe & de piété de fe conformer à leurs intentions. *Tcheou kong* étoit cadet de l'Empereur *Vou vang*. Il fut chargé de fes funérailles : il les fit tout-à-fait modiques. Confucius enterra fa mere à *Fang*. Ce fut dans un vieux tombeau, qu'il n'éleva que de quatre pieds : ce tombeau ayant été endommagé par les pluies, les Difciples de Confucius ne fe contenterent pas de le reparer ; ils l'embellirent. Confucius l'ayant appris : hélas ! dit-il en verfant des larmes ; l'Antiquité n'en ufoit pas de la forte.

Yen lin ki tze étant allé faire un voyage dans le Royaume de *Tfi*, fon fils qui étoit avec lui, mourut en chemin comme ils revenoient. Il le fit enterrer précifément avec les habits de la faifon, dans une foffe affez peu profonde, & ne mit de terre par-deffus, qu'autant qu'il en falloit pour bien faire connoître qu'un mort y repofoit. Cela fait, il dit en pleurant fon fils : c'eft le fort de notre corps de retourner en pouffiere. C'eft une cho-

(a) C'eft le même que *Kao ti*, ou *Kao hoang ti*, Fondateur de la Dynaftie *Han*, & pere de *Ven ti*, autrement dit *Hiao ouen*.

fe

se arrêtée : la pourriture pénétre par tout, quelque précaution qu'on puisse prendre. De l'endroit où ce fils mourut, il n'y avoit plus gueres que cent lieuës jusqu'au lieu de sa naissance. Son pere le fit inhumer là même où il étoit mort (a), sans s'embarrasser de le faire porter à la sépulture de la famille. Confucius faisant voyage, apprit ce qu'avoit fait & dit *Yen liu*; il l'approuva, & loüa *Yen liu*, comme sçachant bien les Rits. Confucius assûrément étoit bon fils; *Yen liu*, bon pere; *Chun* & *Yu* très-attachez à leur Prince. *Tcheou kong* aimoit *Vou vang* comme son aîné, & l'honoroit comme Empereur. On voit cependant que tous ces grands hommes, comme s'ils eussent agi de concert, ont évité la magnificence & les frais dans les funérailles & les sépultures. Etoit-ce par une épargne sordide? Non, sans doute, & qui oseroit les en soupçonner? Mais outre les autres motifs, ils avoient celui d'exposer moins le corps des morts aux insultes des vivans.

Le Roi de *Ouen* en usa tout autrement. Il fit à son pere, sans cependant observer bien les Rits, une sépulture également riche & superbe. Dix ans après il la vit détruite & pillée par les gens de *Yué*. La même chose est arrivée à cinq Rois de *Tsin*, dans la sépulture desquels on avoit mis avec leurs corps, bien des richesses. On les a vû enlever ces richesses, & les restes de ces cadavres demeurer dans un état si pitoyable, qu'on n'y peut penser sans horreur. Enfin *Chi hoang* de Roi de *Tsin* devenu Empereur, choisit pour sa sépulture le mont *Li*. En bas il fit creuser, pour ainsi dire, jusqu'au (b) centre de la terre. En haut il fit élever un Mausolée, qui pouvoit passer pour une montagne. (c) Il étoit haut de cinq cens pieds, & avoit de circuit au moins une demie-lieuë. Au-dedans étoit un vaste tombeau de pierre, où l'on se pouvoit promener aussi à l'aise que dans les plus grandes salles. Au milieu étoit un riche cercueïl. Tout autour étoient des lampes & des flambeaux entretenus de graisse humaine. Dans la capacité de ce tombeau étoit d'un côté un étang de vif argent, sur lequel étoient répandus des oiseaux d'or & d'argent; de l'autre un appareil complet de meubles & d'armes; çà & là mille bijoux les plus precieux. Enfin il n'est pas possible d'exprimer jusqu'où alloit la magnificence & la richesse, soit du cercueïl & du tombeau, soit des bâtimens où il étoit placé. Non-seulement on y avoit dépensé des sommes immenses, mais il en avoit encore coûté la vie à bien des hommes. Outre les gens du Palais qu'on y avoit fait mourir, on comptoit par *Ouan* * les Ouvriers qu'on y avoit enterrez tout vivans. On vit tout-à-coup les peuples, qui ne pouvant plus supporter le joug, coururent aux armes au premier signal de revolte. Et ces ouvrages du Mont *Li* n'étoient pas encore achevez, que *Tcheou tchang* vint camper au pied; & bien-tôt après *Hang si* rasa ces vastes enceintes, brûla ces beaux édifices, pénétra dans ce superbe tombeau, en enleva toutes les richesses, & fit de cette sépulture un lieu d'horreur : du moins le cercueïl y étoit encore. Un Berger, dit-on, cherchant au milieu de ces mazures une brebis égarée, y laissa tomber du feu. Ce feu prit, gagna le cercueïl, & le consuma. Jamais Prince assûrément n'a poussé plus loin que *Chi hoang* la magnificence, sur-tout en matiere de sépulture. Voilà quelles en ont été les suites. Peut-on rien entendre de plus funeste?

* Un *Ouan* est dix mille.

Reprenons. Il est constant par l'examen de l'histoire, qu'où il y a eu plus de vertu, il y a eu moins de faste, même en ce qui regarde les sépultures; que ceux, qui de l'aveu de tout le monde, ont été les plus éclairez de nos Anciens, se trou-

(a) C'est la coutume de le faire. Tous ceux qui ont quelque rang n'y manquent point encore aujourd'hui.

(b) Le Chinois dit jusqu'aux trois Sources : ce qui sans doute fait allusion à quelque fable, mais que j'ignore.

(c) Le Texte n'exprime pas distinctement la forme, ou si c'étoit une seule masse, ou bien plusieurs bâtimens comme aujourd'hui.

vent aussi être ceux qui s'en sont le plus éloignez ; que ceux qui se sont picquez de magnificence en ce point, sont gens qui n'ont eu nulle reputation de sagesse & de vertu ; que les moins éclairez & les moins vertueux sont ceux qui ont porté le plus loin le faste & la magnificence ; que les tombeaux & les *Miao* les plus somptueux & les plus riches sont bien-tôt pillez & detruits. Peut-on deliberer aprés tout cela sur le parti qui est à prendre ?

Il fut un tems que les *Tcheou* commençant à dégenérer, donnoient dans le faste & les depenses. Le reste du Gouvernement s'en sentoit. *Ven vang*, Prince eclairé, leur succeda : il apperçut la cause du mal : il y apporta remede : il fit revivre l'honnête epargne : il en donna le premier l'exemple. Cet exemple eut tant d'effet, qu'il remit le Gouvernement sur un bon pied : son Regne fut florissant, & il eut une nombreuse posterité, & c'est lui dont notre *Chi king*, dans l'Ode *Se kan* celebre la mémoire. Au contraire *Nien kong* Roi de *Lou*, se picqua d'élever de belles terrasses, d'enfermer de vastes Parcs, & d'orner magnifiquement les salles de ses Ancêtres. Il mourut sans posterité, & le *Tchun* * *tsiou* ne l'epargna pas. Qu'on préfére aprés cela le faste à l'économie. V. M. en montant sur le Trône, temoigna faire cas de celle-ci : elle en donna plus d'une preuve. On admira sur-tout sa modération dans les accommodemens qu'elle se proposa de faire à l'ançienne sépulture de sa Maison. Elle a bien change de methode dans la nouvelle sépulture qu'elle a entreprise à *Tchang lin*. Que de terrasses élevées ! ou plûtôt que de montagnes faites à la main ! Pour cela combien de cercueïls particuliers remuez ! On les peut compter par *Ouan*. Combien d'argent faut-il depenser ! Les frais passent deja cent *Ouan*. Les morts vous en haïssent, les vivans souffrent & murmurent. La vapeur de ces gemissemens & de ces imprécations trouble les saisons, & cause la sterilité.

Je suis un homme sans lumieres, mais enfin voici comme je raisonne. Si les morts ont connoissance de ce qui se passe ici, certainement en bouleversant tant de cercueïls, vous vous êtes fait bien des ennemis parmi eux. Que si ce qui se passe parmi nous est entierement ignoré des morts, à quoi bon tant depenses pour la sépulture d'un homme ? C'est donc uniquement pour attirer les yeux des vivans. Or ce qu'il y a de gens sages & vertueux, bien loin de les approuver ces dépenses, ne les voyent qu'avec regret. Le peuple qui en est vexé, ne goûte point qu'on lui donne à si grands frais des leçons de pieté filiale. Reste donc quelques gens depourvus de sagesse & de vertu, qui donnant eux-mêmes dans le faste selon leur portée, pourront applaudir à cette entreprise. Leur approbation a-t'elle de quoi vous flatter ? Vous êtes né, Prince, avec un naturel plein de bonté, de sincerité, de droiture, & avec un esprit superieur : jamais Prince ne fut plus capable d'illustrer sa Dynastie, & de suivre de prés nos anciens Sages, nos anciens Empereurs, & même les plus sages d'entre eux. Que vous imitiez au contraire les fautes d'un aussi méchant Prince que *Chi hoang* ; que comme lui, au prejudice du repos & de la sûreté de votre Empire, contre le sentiment de ce qu'il y a de gens sages & vertueux, vous entrepreniez ces superbes & inutiles travaux ; & que vous achetiez à ce prix les vains applaudissemens de quelques flatteurs, gens sans merite ; rien n'est plus triste & je ne puis m'empêcher d'en rougir pour vous. Vous avez bien d'autres modeles à vous proposer. Dans l'Antiquité, *Hoang ti*, *Yao*, *Chun*, *Yu*, *Tang*, *Vou vang*, *Tcheou kong*. Dans des tems moins reculez *Vou kong*, *Yen lin*, Confucius, &c. Mais sans remonter encore jusques-là, vous avez dans l'exemple de *Hiao ouen* un de vos ancêtres, ce qu'il convient de faire en ce genre ; & dans celui de *Chi hoang*, ce qu'il est à propos d'éviter. Pour conclusion, je vous conseille d'abandon-

ner les travaux de *Tchang lin*; de vous fixer à l'ancienne ſepulture, & de regler par une deliberation de tous vos Grands les accommodemens qui doivent ſe faire.

Une Gloſe dit que *Tching ti* parut d'abord touché du Diſcours de *Licou hiang*, mais qu'il ne ſuivit cependant point ſon conſeil.

Autre Remontrance du même Licou hiang *au même Empereur* Tching ti, *ſur ce qu'il abandonnoit le Gouvernement aux parens de l'Imperatrice.*

Prince, il n'eſt point d'Empereur, qui ne ſouhaitte maintenir dans ſon Etat le bon ordre & la paix pendant ſon Regne, & qui ne ſe propoſe de tranſmettre ſa Couronne à ſes deſcendans, cependant les grandes revolutions ne ſont pas rares: & il eſt encore moins rare de voir dans les Etats du moins de dangereux troubles. On cite, & je le crois vrai, que la plus ordinaire & la plus immediate cauſe de ces malheurs, eſt la faute que font les Princes, de donner, ou de laiſſer prendre trop d'autorité à certains de leurs Sujets. Cela paroit evident par un grand nombre d'exemples que nous en fournit l'ancien Livre (a) *Tchun tſiou*. Dans des tems plus voiſins du nôtre, *Tchao vang* Roi de *Tſing*, vit ſon Etat dans le dernier deſordre, pour avoir rendu trop puiſſans les freres de ſa mere. Encore fut-il heureux de trouver deux Sujets fideles & intelligens, qui le ſoûtinrent. *Eulchi* ſucceſſeur de *Chi hoang* ſe repoſa de tout ſur *Tchao kao*. Celui-ci commença par éloigner tous ceux qu'il jugea capables de lui faire ombrage; après quoi il abuſa librement de ſon pouvoir. La révolte ſuivit bien-tôt. *Eulchi* perdit l'Empire & la vie. Cet exemple n'eſt pas ancien, puiſque c'eſt à ce Prince le dernier de *Tſin*, qu'a ſuccedé la Dynaſtie *Han*.

Mais cette Dynaſtie elle-même nous fournit un exemple encore plus récent: dés la ſeconde generation elle ſe vit prête à perir. Les *Liu*, que la faveur de l'Impératrice iſſuë de cette maiſon, avoit rendus exceſſivement riches & puiſſans, s'étoient emparez du Gouvernement. Il n'y avoit d'honneurs & d'emplois que pour eux, ou bien pour leurs créatures. Ils avoient le commandement des Troupes, tant du Nord que du midi: leur orgueil & leur fierté alloit encore plus loin que leur pouvoir. Ils n'avoient plus qu'un pas à faire, pour monter ſur le Trône: ils ſe diſpoſoient à le faire, quand les *Heou* de *Kiang* & de *Tchu hi*, ſoûtenus de quelques autres de leur caractere, avec un zele & un courage digne d'eux, s'opposerent aux *Liu*, les exterminerent, & aſſûrerent le Trône aux *Lieou* (b).

Les *Ouang* (c) ſont aujourd'hui ce que les *Liu* étoient alors. On en compte juſqu'à vingt-trois qui ſont élevez aux plus grands honneurs. Un d'eux, Généraliſſime de vos Troupes, diſpoſe de tout en Maître, & comme il lui plaît. Cinq autres qui ſont de cette même famille de *Licou*, portent le faſte & l'inſolence au plus haut point. Ils couvrent ſouvent du prétexte du bien public leur cupidité, leurs violences, & quelquefois même les paſſions les plus baſſes & les plus honteuſes. Quand ce prétexte ne peut avoir lieu, leur reſſource eſt le nom de l'Impératrice & le vôtre. Ils font ſentir ce qu'ils lui ſont, & ce qu'elle vous eſt, & ſous ce titre ils oſent tout. Il n'y a dans les premieres Charges des Grands Tribunaux que des gens de leur main. Eſt-on de leur cabale, les applaudit-on? On monte bien-

(a) Ce Livre en cite quantité: ce ne ſont que noms d'hommes & de pays. Je les paſſe.

(b) C'eſt le nom de la famille dont la Dynaſtie fut ſurnommée *Han*.

(c) Nom d'une famille dont étoit l'Impératrice, épouſe de l'Empereur *Tching ti*.

tôt aux premiers Emplois ? Temoigne-t'on n'en vouloir pas être ? On ressent bien-tôt les effets de leur vengeance. Heureux celui auquel il n'en coûte pas la vie. Ils ont à leurs gages une troupe de grands parleurs, qui ne cessent de les prôner par-tout. Vos Ministres mêmes sont dans leurs intérêts.

Voilà dans la vérité, grand Prince, voilà sur quel pied sont les *Ouang*, tandis que les Princes de votre maison sont dans l'oubli. On a soin d'éloigner par mille artifices, ceux d'entr'eux en qui l'on sent du mérite. On vous rappelle souvent, pour vous inspirer de la défiance à leur égard, les exemples des Princes de *Yen* (a) & de *Kai tchi*; mais on évite de vous parler des *Liu* (b) & des *Ho*. Enfin, jamais le *Hoang fou* sous les *Tcheou*; jamais le *Heou* de *Yang* sous les *Tsin*; jamais les *Liu*, & les *Ho* sous les *Han* vos prédécesseurs, n'ont été à un si haut point de crédit & de puissance, que le sont les *Ouang* sous votre regne. Un même Etat ne souffre point deux Puissances si extrêmes. Ou votre maison est dans le dernier danger, ou celle des *Ouang* doit périr. Souvenez-vous de qui vous descendez. Ne seroit-il pas honteux pour vous de laisser passer l'Empire à de simples alliez, & de réduire à la plus vile condition ceux qui sont de votre sang ? Si vous n'êtes point assez sensible à vos intérêts personnels, songez à soutenir la splendeur du Palais de vos ancêtres. Il y va de votre honneur. Il y va même de l'honneur de l'Impératrice. Car c'est une regle établie dès l'antiquité la plus reculée, qu'une femme doit préférer la famille de son mari, où elle est entrée, à celle dont elle est sortie. Il faut s'y prendre de loin pour assûrer le bonheur des Etats. Il faut prévenir les troubles avant qu'ils arrivent. En user autrement, c'est tout risquer.

Il est encore tems, si vous le voulez : mais croyez-moi, ne tardez pas. Approchez de votre personne, & faites entrer dans le Gouvernement, les Princes de votre sang qui ont du mérite; mais sur-tout donnez-y moins de part à vos alliez. *Hiao ouen* les en exclut, & son regne fut tranquille. Que vos alliez soient riches de vos bienfaits en considération de l'Impératrice; qu'ils ayent dequoi se soutenir dans la suite sur un bon pied : mais que votre maison regne & gouverne; c'est l'avantage reel des deux maisons. C'est le moyen que toutes deux, chacune en son rang, durent & fleurissent pendant plusieurs siecles. Que si V. M. en use autrement, il y a tout sujet de craindre qu'on ne voye encore de nos jours les tragiques évenemens dont j'ai parlé, & que vous ne laissiez à la posterité un triste souvenir de votre regne.

UNE glose dit : *Tching ti* ayant lû cette remontrance, fit venir *Lieou hiang* en sa présence; & témoignant par des soupirs être fort touché de son discours, lui dit : soyez en repos. Comptez que je vais penser & pourvoir à ce que vous m'avez représenté. De plus, il l'éleva sur le champ à un emploi fort considérable.

SUR la fin du regne de *Tching ti*, on donnoit dans toutes sortes de superstitions & de prétendus secrets, particulierement dans la recherche d'une espéce d'immortalité. Dans le recüeil dont je tire ces piéces, on met un discours de *Kou yong* qui représente à l'Empereur la vanité de ces recherches, & qui conclut par l'exhorter à ne point permettre qu'aucun de ces charlatans paroisse à sa Cour. Toute sa preuve consiste en des exemples tirez de l'*histoire*, (fond ordinaire de l'éloquence Chinoise.) Ainsi l'indiquer comme je fais, c'est donner l'extrait de son discours.

(a) Deux Princes de la maison regnante, lesquels avoient causé quelques troubles.

(b) Deux familles, dont chacune avoit eu une Impératrice, & qui avoient abusé de leur trop grand pouvoir.

Placet de Mei fou *présenté à l'Empereur* Tching ti, *en faveur de la famille de Confucius.*

PRINCE, on dit communément qu'il faut que chacun se conforme au rang qu'il tient; que celui qui en use d'une autre sorte, s'expose à déplaire au Prince, & à ressentir les effets de son indignation. Suivant cette maxime, je devrois me taire, & n'étant qu'un petit Officier, je ne devrois rien proposer de considérable : mais j'avoue que je ne goûte point cette maxime. La crainte des supplices, & l'espérance d'une plus haute fortune ne sont point ce qui me touche. En me taisant, conformément au rang peu élevé que je tiens, je puis passer tranquillement mes jours, il est vrai : mais aussi après ma mort, mon nom sera plûtôt oublié que mon corps ne sera pourri. Or il n'y a point de repos, ni même de fortune, que je veuille acheter à ce prix : mon ambition ne se borne point à cette vie. Je cherche à mériter qu'après ma mort on grave mon nom sur des monumens de pierre, & qu'on me voye gravement assis dans une salle élevée, devant laquelle soit une belle cour. J'aurois un vrai regret d'avoir passé ma vie sans être (a) utile à ma Patrie, & d'avoir mérité par là d'être aussi-tôt oublié après ma mort.

Voilà ce qui m'occupe jour & nuit; & c'est aussi ce qui m'engage à vous présenter ce Placet. On dit communément, & il est vrai, que conserver les autres, c'est le moyen de se maintenir soi-même; & que c'est se fermer à soi-même le chemin, que de le fermer aux autres : selon que chacun fait le bien ou le mal, il en reçoit la récompense ou la peine. *Chi hoang* éteignit les *Tcheou*, & envahit les six Royaumes. Sous lui la vertu fut sans honneur & sans récompense. Sous lui cesserent les cérémonies en l'honneur des Chefs de nos trois fameuses Dynasties. Enfin il fit ce qu'il put pour éteindre la vraie (b) Doctrine. Aussi mourut-il dans l'allarme & dans le trouble, son fils fut tué, & avec lui sa posterité fut éteinte : punitions qui répondent parfaitement à sa conduite à l'égard d'autrui.

Vou vang tint une autre conduite. Avant que d'être descendu du char qui lui servit à remporter la victoire, il donna ses ordres pour conserver les descendans de nos cinq *Ti*. Il fit Prince de *Ki* un des *Hia*, (c) & Prince de *Song* un des *Yng*, afin qu'ils fussent en état de continuer les cérémonies à l'égard des Chefs de ces familles, & pour montrer en même tems qu'il ne prétendoit pas tellement posséder l'Empire, qu'il n'en fit bonne part à d'autres. Aussi sa famille en récompense se multiplia si fort, que le nombre de ceux qui apportoient les tablettes de leurs peres dans la salle des ancêtres, formoit comme le cours d'un beau Fleuve. Aujourd'hui la famille Royale des *Yng* n'a point d'héritiers directs qui soient en place. *Tching tang*, qui en fut le Chef, n'a personne qui continuë en son honneur les cérémonies ordinaires. Ne seroit-ce point pour cela que vous n'avez point encore d'héritier ?

Suivant l'interprétation que *Kou leang* donne à un endroit du *Tchun tsiou*, Con-

(a) Une glose dit : c'est rendre un vrai service à l'Etat, que de procurer des honneurs aux grands hommes du tems passé.

(b) Le Chinois dit : *Tien hio*, la Doctrine de *Tien* ou la Doctrine celeste.

(c) Les *Hia* regnoient avant les *Chang* ou *Yng* ; les *Chang* avant les *Tcheou*, dont *Vou vang* fut le premier Empereur. C'est ce qu'on appelle les trois Dynasties.

fucius & sa famille descendent des *Yng.* V. M. feroit fort bien de les honorer du titre de successeurs en Chef de cette famille Royale, pour en continuer les cérémonies. Il est vrai qu'ils n'en descendent qu'en ligne collatérale : mais qu'importe ? Le premier d'une famille qui devient Prince, entre bien en possession de Président des cérémonies, quoique ce fût auparavant le droit d'un autre. (*a*) Un Prince d'un mérite rare, quoique né d'une femme du second Ordre, est bien quelquefois préféré (*b*) au fils de l'épouse. D'ailleurs une ancienne Tradition dit : Les descendans des gens de mérite & de vertu, ne doivent point être sans terres. A plus forte raison ceux de Confucius, cet homme si sage & si vertueux, qui de plus a l'avantage de descendre des *Yng. Tching vang* faisant les funérailles du grand *Tcheou kong* son oncle, ne le traitta qu'en *Tchu heou. Hoang tien* (*c*) trouva, dit-on, que c'étoit trop peu, & le témoigna par un grand orage.

Aujourd'hui la salle de Confucius est peu honorée, & ses descendans sont au rang du petit Peuple. Qu'un si grand homme ne soit respecté dans les cérémonies ordinaires, que par des gens d'une si basse condition, ce n'est pas l'intention de *Hoang tien.* Confucius, sans posseder aucun Royaume, a eu toutes les qualitez d'un grand Roi. C'est pour cette raison que *Lou leang* l'appelle Roi sans Royaume. V. M. peut donc en sa considération accorder à ses descendans ce que je propose. Outre que je ne doute point que cette bonne action ne contribuë au bonheur de votre Empire ; c'est le moyen d'éterniser votre mémoire. Voici pourquoi. Jusqu'ici ce n'a point été l'usage qu'on honorât les grands hommes dans leurs descendans. Les sages Rois qui vous succederont, suivront cet usage, & l'on se souviendra éternellement qu'il aura commencé sous votre regne. Est-ce une chose à negliger ?

Sur cette piéce, l'Empereur *Cang hi* dit : le but de *Mei fou* étoit de faire illustrer la famille de Confucius, pour obtenir plus sûrement ce qu'il prétendoit.

Une glose dit que *Tching ti* accorda à la famille de Confucius, ce que *Mei fou* proposoit.

Sous Tching ti, *à l'occasion de quelques phenomenes extraordinaires, un prétendu Astrologue proposa d'envoyer une grosse armée contre les Barbares du Nord ; il ajouta que quand l'armée seroit en état, le premier Officier considérable qui feroit quelque faute, il le falloit faire mourir ; que par-là on imprimeroit du respect aux autres ; qu'on répandroit la terreur chez les Barbares ; qu'on détourneroit les mauvais augures, & que tout réüssiroit.* Tching ti *donnant à demi dans ce projet, demanda à* Ouang kia *ce qu'il en pensoit. Celui-ci répondit par écrit en ces termes.*

CE n'est point par des paroles, mais par des actions de vertu, qu'il faut chercher à toucher & à gagner le cœur des Peuples. C'est par une vertu réelle & solide, & non par de beaux dehors, qu'il faut répondre & obéir à *Tien.* Non, il n'est pas permis, & il est encore moins facile d'imposer au petit Peuple. Bien moins est-il permis ou possible de tromper *Chang tien*, & d'é-

(*a*) Il y a des Auteurs fameux qui gémissent sur cet usage, & qui le regardent comme un abus.

(*b*) On met de ce nombre le fameux *Ven vang.* Cependant on crie toûjours contre. Et l'on prétend que cela ne s'est presque jamais fait sans de très facheuses suites.

(*c*) Le caractere *Hoang* ne s'applique qu'à l'Empereur, & *Tien* comme on l'a dit plusieurs fois, veut dire Ciel.

chapper à ses pénétrantes (*a*) lumiéres. Quand il fait paroître des phénomenes extraordinaires, c'est pour retenir les Princes dans le devoir, ou bien pour les y rappeller. S'ils profitent de cet avis, & qu'ils pratiquent tout de bon la vertu, le cœur des peuples est content, & *Tien* a ce qu'il pretendoit.

Pour ce qui est de ce que disent certains discoureurs, qui prennent occasion de tout pour se faire valoir, & qui prétendent voir dans les Astres, la nécessité & le succès de ces expéditions contre nos voisins, je suis bien éloigné de trouver dans leurs discours la vraie maniere de répondre & d'obéir à *Tien*. Il me semble y voir au contraire les tristes preliminaires des plus funestes révolutions. Rien de plus effrayant, il est vrai, que de voir un Officier considerable, traîné pour la moindre faute les mains liées derriere le dos, & venir à la porte du Palais subir le plus honteux supplice. Mais cet apareil de terreur empêcheroit-il qu'on ne dît avec vérité, qu'il est toûjours dangereux de remuer sans nécessité; & que les avis de ces discoureurs n'etoient point des avis à suivre. Pour moi dans les conseils qu'on vous donne, voici tout ce que j'y vois; ou flatteries, pour vous engager dans les entreprises réellement très-perilleuses; ou raisonnemens frivoles fondez sur de nouvelles conjectures, pour vous porter à une sévérité outrée. Or y a-t-il rien de plus capable de gâter le Prince le plus vertueux, que la flatterie? Y a-t-il rien de plus propre à attirer la haine & les imprécations de ses Sujets, que des expéditions aussi périlleuses que peu nécessaires?

Pour ce qui est de ces raisonnemens frivoles fondez sur de vaines conjectures, ils donnent visiblement atteinte à la vraie doctrine; & la sévérité outrée qu'on veut par cette voye vous inspirer, est diamétralement opposée à la clémence & à la bonté: vertus dont se sont toûjours picquez les plus grands Princes. Autrefois *Mou kong* Roi de *Tsing*, préféra l'avis de certain discoureur, aux sages conseils du vieux Général *Pe li lu*. Il lui en coûta la ruine entiere de son Armée. *Mou kong* alors reconnut hautement sa faute, mais trop tard; son Armée étoit défaite. Croyez-moi, ce qui est le plus capable de rendre un Prince fameux dans les siécles à venir, c'est son habileté à discerner ceux qui cherchent à lui imposer; & son attention à ne pas donner aisément dans les avis de gens sans expérience & sans sagesse. V. M. peut s'en convaincre, en lisant l'histoire: je l'y exhorte autant que je le puis; & je la conjure sur-tout de ne point s'en tenir sans examen aux premiers conseils qu'on lui donne.

(*a*) L'expression Chinoise du sens est *Chin*, qui signifie esprit, spirituel, excellent & impénétrable tout ensemble.

L'Empereur Ngai ti *avoit un favori nommé* Tong hien. *Il le combloit d'honneurs & de biens : c'est ce qui faisoit gémir tout le monde.* Ouang Kia *fit sur cela une remontrance à l'Empereur. Après y avoir exposé fort au long les faveurs de l'Empereur à l'égard de* Tong hien *; les richesses, l'orgüeil, & le faste de ce favori ; il rapporte l'exemple de deux personnages que la faveur avoit ainsi élevés sous d'autres regnes, & que leur fortune avoit tellement aveuglés, qu'ils avoient enfin mis le trouble dans l'Etat, & s'étoient perdus eux-mêmes. Il conclut par presser l'Empereur de bien peser ces deux exemples & d'autres des siécles passez, & de modérer ses bienfaits à l'égard de* Tong hien, *ne fut-ce que pour le bien même de ce favori, à qui des faveurs si outrées ne pouvoient manquer de nuire. L'histoire dit que cette remontrance ne plut point à* Ngai ti, *& qu'il n'en aima pas moins* Tong hien; *que cependant, comme s'il avoit eu quelque honte d'aller ouvertement contre la remontrance, il prit un détour pour augmenter les grands biens de son favori. L'Impératrice regnante produisit une Ordonnance vraie ou supposée, par laquelle l'Impératrice doüairiere léguoit à* Tong hien *un Domaine de deux mille familles. Cette Ordonnance fut remise à* Ouang kia *Ministre d'Etat, pour en procurer l'exécution;* Ouang kia *aussi-tôt la cacheta, & la remit à l'Empereur ainsi cachetée, avec une seconde remontrance, où il lui dit ce qui suit.*

ON le dit, & il est vrai, c'est proprement *Tien* qui est le maître des dignitez & des terres. Aussi le *Chi king* dit-il en parlant des Souverains, *Tien* députe sous ses ordres un homme capable & vertueux. C'est donc la place de *Tien* que tiennent à cet égard ceux qui regnent. Qu'y a-t-il de plus propre à leur inspirer dans la distribution des graces & des faveurs, une sérieuse attention & une crainte respectueuse ? Quiconque en effet les distribuë mal, en est presque toûjours puni par les murmures & par les malédictions des peuples, par le dérangement des saisons, par les maladies, & par d'autres malheurs semblables. On ne peut pas être plus allarmé que je le suis, de voir d'un côté que V. M. est toûjours valétudinaire ; & de l'autre, qu'une bienveillance excessive pour un favori, vous fait prodiguer en sa faveur les plus hauts titres, épuiser vos trésors, craindre, pour ainsi dire, qu'ils ne suffisent pas pour lui ; enfin vous dégrader en quelque façon, & vous abaisser vous-même pour l'élever.

Hiao ouen un de vos ancêtres, eut envie d'élever certaine terrasse. Sur le devis qu'on lui fit de ce qu'elle pourroit coûter, quoique la somme fût modique, & ne passat pas cent (a) *Kin*, il y renonça malgré son inclination. *Hien* votre favori l'entend bien mieux. Il n'est point rare de le voir, tout sujet qu'il est, tirer du Trésor Royal jusqu'à mille *Kin*, pour en gratifier quelque famille. C'est ce qui depuis l'Antiquité la plus reculée ne s'étoit point encore vû. Aussi n'entend-on dans tout l'Empire que des imprécations contre lui. C'est un Proverbe de Village, que qui se fait montrer au doigt, ne meurt point de maladie. Je tremble pour *Tong hien*; j'apprends néanmoins qu'on produit une Ordonnance

(a) Aujourd'hui cent *Kin* font cent onces d'argent. Etoit-ce alors la même chose ? je n'en sçai rien.

nance de la feuë Impératrice, suivant laquelle on prescrit aux Ministres d'Etat & aux autres, de le mettre encore en possession de ce qui faisoit ci-devant le Domaine de trois *Heou*. Pour moi, je vous l'avouë, je panche à croire que ces nouveaux tremblemens de terre, ces écroulemens de Montagnes, ces Eclypses de soleil, sont des avis qu'on vous donne, de ne pas élever le sujet au-dessus du Prince. On voit depuis long-tems *Hien* comblé de vos bien-faits, les dédaigner insolemment ; après avoir reçu de vous quelques terres, vous en demander l'échange ; après l'avoir obtenu, revenir sans cesse à la charge, & vous fatiguer par de nouvelles demandes ; lui toûjours importun & toûjours insatiable ; vous toûjours facile & condescendant à ses désirs & à ses caprices. On le voit, depuis long-tems. Mais comme rien n'est plus contraire au respect qui vous est dû, & au bien de votre Etat ; il n'est pas un de vos bons sujets qui ne le voye avec douleur.

Vous avez une santé foible, vous n'avez point encore d'heritier. Ces circonstances exigent de vous une singuliere application à gagner le cœur de *Tien*, à vous rendre aimable à vos sujets, & à mériter par-là une heureuse protection. Cependant vous ne pensez à rien moins. Tout occupé de la fortune d'un homme vous négligez le reste, même votre propre santé. Quoi, se peut-il faire, que vous soyez si peu sensible à ce qui soutint *Kao tsou* dans tant de travaux & tant d'exploits, je veux dire au désir & à l'espérance de perpétuer le Trône dans votre Race? Le Livre *Hiao king* * dit : s'il se trouve à la Cour d'un Prince sept Officiers vraiment zélez, qui ayent assez de courage pour faire de respectueuses remontrances dans l'occasion ; quand ce Prince d'ailleurs seroit peu reglé, il ne perd pas pour cela l'Empire. Si j'ose aujourd'hui, remettre à V. M. cette Ordonnance bien cachetée, ce n'est pas que je manque de respect pour les ordres de la Cour, ce n'est pas que je cherche à périr en vous offensant ; c'est que je n'ose la produire ; c'est que pour l'honneur de V. M. & pour le bien de son Etat, je crains infiniment que le Public n'en ait connoissance. Ce que j'en fais, & ce que j'en dis, ce n'est point pour me faire valoir, ni pour vous vanter mon zele. Daignez examiner vous-même, quel autre motif pourroit m'engager à ces remontrances réïtérées, malgré le danger auquel elles m'exposent.

* De la pieté filiale par Confucius.

L'EMPEREUR *Cang hi* louë fort les deux remontrances de *Ouang Kia*, sur-tout celle que j'ai traduite. On cite aussi divers Auteurs, les uns morts, les autres vivans, qui louent cette piéce. *Ouang Kia* périt, non pas précisément pour ces remontrances, mais pour quelque autre affaire que la vengeance de *Tong hien* lui suscita, il fut mis en prison, & il s'y laissa, dit-on, mourir de faim. Son triste sort, dit *Tching te sieou*, ferma la bouche à ce qui restoit de gens zélez.

Sous le même Empereur *Ngai ti*, *Tan yu* Prince Tartare au *Nord-Ouest* de la Chine, écrivit une Lettre de soumission, par laquelle il demandoit l'agrément de Sa Majesté, pour venir en personne lui rendre hommage. La plus grande partie des Ministres & des Conseillers d'Etat, regarderent cette demande comme une occasion de faire de gros frais qu'ils jugeoient assez inutiles. *Yang yong* fut d'un avis contraire, & présenta sur cela une remontrance à l'Empereur. Il y deduit fort au long tous les embarras que ces peuples ont donné depuis les *Tsin*. Il représente que c'est en même-tems un honneur & un avantage pour la Chine, que ces peuples se soumettent. Il ajoûte qu'on ne peut rejetter la proposition de *Tan yu* sans l'irriter ; & qu'on ne peut l'irriter, sans que l'Empire s'en ressente long-tems. L'Empereur sur cette remontrance, accepta la proposition de *Tan yu*, & lui envoya l'agrément qu'il demandoit. Dans le Livre dont ces piéces sont tirées, on met

en marge quelques réflexions, qu'un ancien Auteur nommé *Hou yu*, fait ſur l'évenément dont il eſt parlé dans celle-ci.

Pluſieurs de nos Empereurs, dit cet Auteur, voyant tout tranquille au-dedans, ont été tentez de faire au-dehors des conquêtes, & ſe ſont picquez de ſoumettre des peuples, qui n'avoient pû être ſoumis par les Dynaſties précédentes. Tel fut entre autres *Vou ti* un des *Han*, qui pendant plus de trente ans occupa de groſſes Armées contre ſes voiſins au *Nord-Oueſt*, & ſans ſuccès. Au contraire, ſous les Regnes de *Suen ti*, *Yuen ti*, *Tching ti* & *Ngai ti*, Princes, qui ne penſoient à rien moins qu'à faire des conquêtes, on vit de ces peuples ſe ſoumettre, particulierement du tems de *Ngai ti*, ſous le Regne duquel la Dynaſtie *Hou* étoit bien déchûe, *Ou* * *Sun* rendit hommage ſelon les Rits, & plus de cinquante petits Princes de ces régions occidentales, avoient un ſceau qu'ils recevoient de notre Empereur.

* C'eſt celui qu'on a ci-devant nommé *Tan ju*.

Quoique rien en apparence ne pût être plus glorieux & plus avantageux pour la Chine ; pour moi quand je la conſidere dans cette ſituation, je la compare à un grand arbre qui pouſſe de longues branches & un épais feüillage, mais dont les vers attaquent le tronc & la racine. L'arbre tout beau qu'il paroît, eſt en grand danger. Auſſi nos ſages Rois de l'antiquité s'occupoient du ſoin de bien régler le dedans de leur Empire : ils en faiſoient leur capital, & ils étoient bien éloignez de le négliger pour former des deſſeins au loin. O qu'ils l'entendoient bien ces grands hommes !

Kong quang Miniſtre ſous *Ngai ti* propoſa à ce Prince de détruire les Palais de ceux de ſes ancêtres, dont le tems & le rang étoit paſſé. La propoſition en général parut raiſonnable. Toute la difficulté fut ſur le Palais des *Hiao vou* *, ſur lequel les avis furent partagez. *Quan le*, *Pong ſuen*, & quelques autres étoient du ſentiment qu'il fût detruit, diſant que quoique *Hiao vou* eût été un très-grand Prince, & que l'Empire lui eût de grandes obligations ; cependant ſon tems étoit expiré, & que ſuivant les degrez de ſucceſſion & de parenté, ſon Palais ſe devoit auſſi détruire. *Lieou hing*, *Ouang chun*, & quelques autres furent d'un avis contraire. Ils préſenterent ſur cela de concert un petit diſcours à l'Empereur. Il eſt employé tout entier à faire valoir le regne de *Hiao vou*, qui, ſelon ce qu'ils en diſent, & ce qu'en dit l'hiſtoire, fut un très-grand Prince, & ſur-tout un grand Conquérant. *Ils finiſſent par* dire que les *King* * n'ont rien déterminé clairement ſur le nombre des degrés, dont ces Palais peuvent ſubſiſter enſemble. Ils montrent par quelques exemples qu'il y en a eu pour ſept générations en même tems. *Ngai ti* ſuivit ce dernier avis, & le Palais de *Hiao vou* fut conſervé.

* C'eſt celui qui eſt ailleurs nommé *Yuen*.

* Livres en vers qui font regle.

A Ngai ti *succeda* Ping ti, *dont le regne fut de peu de durée ;* Vang puen *s'empara du Trône, & la Dynastie* Han *fut interrompuë pendant plus de vingt ans.* Sieou *autrement dit* Ouen chou, *petit fils de* Kao tsou, *la releva à la neuviéme génération : & les* Han *remontez sur le Trône l'occuperent encore près de deux cens ans. Ce Restaurateur de la Dynastie* Han *a été surnommé* Quang vou.

L'an 27. de son regne, quelqu'un lui présenta un Mémoire pour l'engager à faire la guerre aux Barbares du Nord-Ouest ; il répondit à cette proposition par la Déclaration suivante.

JE me souviens d'avoir lû dans *Hoang che kong*, que ce qui est fléxible & en apparence foible, l'emporte sur ce qui est roide & fort. C'est une allusion qui fait voir que ce qu'on appelle force & puissance, doit céder & cede en effet à la douceur & à la vertu. Aussi a-t-on coûtume de dire que quand un Prince est vertueux, ce qui fait son plaisir, fait aussi celui de son peuple. Au lieu que quand le Prince est sans vertu, ses plaisirs sont de nature à ne pouvoir être goûtez de ses sujets. L'on ajoûte avec raison, que les plaisirs du premier sont durables & font même sa sûreté ; mais que ceux du second sont courts & causent sa perte. Celui qui cherche des affaires au-dehors, se fatigue sans nul profit. Celui qui se borne à celles du dedans, les conduit sans embarras & heureusement jusqu'à la fin. Voit on le Prince tranquille ? On s'attache à lui. A-t-il des affaires embarrassantes ? Bien des broüillons en profitent. De-là vient cette maxime : celui qui cherche à étendre son Domaine, le rend désert & stérile. Celui qui cherche à croître en vertu, voit en même tems croître ses forces. Est-on content de ce qu'on a ? On le conserve sans grand mouvement. Veut-on envahir ce qui est à d'autres ? Il faut se fatiguer à nuire & à détruire. Des victoires de cette nature sont dans le fond de vrayes défaites. Mon gouvernement est encore très-imparfait ; mon Empire souffre souvent des calamitez publiques : mon pauvre peuple a peine à vivre, & passe assez tristement ses jours. Que seroit-ce, si par des entreprises à contretems, j'augmentois encore sa misere ?

SUR cette Piece l'Empereur *Cang hi*, dit : *Quang vou* (*a*) avoit été bien longtems à la tête des Armées. Il sçavoit combien la guerre fait souffrir les peuples. Il n'est pas surprenant qu'il prenne ainsi garde à ne s'y pas engager sans nécessité.

Une Glose dit que depuis cette Déclaration, personne ne s'avisa de proposer à *Quang vou* des projets de guerre.

(*a*) *Quang vou* lui-même dans une Lettre à un de ses Officiers dit : j'ai été dix ans à l'Armée : je ne sçai ce que c'est que vains complimens.

Ming ti *quatriéme fils de* Quang vou *fut son successeur. Etant* Tai (a) tze, *il avoit pour Precepteur* Ouen yong. *Celui-ci etant infirme, demanda par un Placet à se retirer de la Cour.* Ming ti *alors Empereur fit au Placet de* Ouen yong *une reponse par ecrit, telle que je vais la traduire.*

J'AI eu le bonheur dès ma plus tendre jeunesse d'etudier sous vous pendant neuf ans. Malgré vos soins je suis encore un homme sans pénétration & sans lumiere. Nos cinq *King* ont de l'étenduë: les paroles de nos anciens Sages dont ils sont pleins, sont mysterieuses & profondes. C'est tout ce que peuvent faire les génies du premier ordre, que de les pénétrer à fond: chose bien au-dessus de la portée d'un homme sans génie, & sans talent, tel que je suis. Votre secours me seroit encore très-utile, & je sens combien peu je mérite ce que vous me dites d'obligeant, en demandant à vous retirer. D'autres que vous ont usé de termes à peu-pres semblables à l'egard de certains de leurs Disciples : mais ces Disciples étoient en effet gens habiles, qui avoient parfaitement pénétré nos *King*. D'ailleurs ils étoient obligés par des devoirs pressans, & par des affaires de famille, de s'éloigner de leur Maître. Ils lui en témoignoient leur chagrin, & le Maître leur répondoit par des marques d'estime qu'ils méritoient. Pour moi, je ne mérite point celles que vous me donnez dans votre Placet. Mais puisqu'absolument vous voulez vous retirer, je n'ose m'y opposer : je vous recommande seulement de ménager votre foible santé, de ne rien épargner pour cela; enfin de faire le cas que vous devez de votre précieuse * personne.

* Le Chinois dit *de votre corps de pierres précieuses.*

Tchang ti *succeda à* Ming ti *son pere. La seconde année de son regne il y eut une grande secheresse. Des donneurs d'avis attribuerent cette calamité à ce qu'on n'elevoit pas les parens de l'Imperatrice mere. Aussi-tôt on proposa à l'Empereur de les elever. L'Imperatrice mere s'y opposa, & fit publier la Déclaration suivante.*

CEs Discoureurs qui attribuent la sécheresse à ce que mes parens sont sans dignitez, parlent ainsi, ou pour me flatter, ou par quelque secret intérêt qui les anime. Ce qu'ils disent est sans fondement. Cinq (b) freres d'une Impératrice furent faits *Heou* en un même jour. Cela ne produisit pas la moindre pluie. Chacun sçait les troubles qu'ont causé sous d'autres Regnes les parens des Impératrices. C'est pour prévenir de semblables malheurs, que le feu Empereur & moi nous avons jugé, qu'il ne convenoit point que mes parens eussent part au Gouvernement. J'en ai souvent averti mon fils qui regne aujourd'hui. Voici cependant qu'on le presse d'elever les *Ma* (c) sur le pied des *Yu* (d). Cela est-il

(a) *Tai*, signifie Grand, très-grand. *Tse*, signifie fils. On joint communément à ces deux caracteres, le caractere *Hoang*, & l'on dit *Hoang tai tse*, pour exprimer celui des enfans de l'Empereur qui est désigné successeur.

(b) Elle indique les *Ouang*, contre lesquels on a vû ci dessus des Remontrances assez fortes.

(c) Nom de la famille dont étoit l'Impératrice.

(d) Nom d'une famille qui avoit contribué le plus à rétablir la Dynastie *Han*.

raisonnable?

raisonnable ? J'ai l'honneur d'être Impératrice; c'est-à-dire, la mere (a) de l'Empire. Les habits que je porte, sont de soye, mais simples & sans broderies. Ma table n'est ni magnifique ni délicate. Mes gens sont vêtus des étoffes les plus communes : je ne dépense ni en parures ni en parfums. Ma vûë en cela est de servir d'exemple principalement à mes parens, & de les porter à faire de même. Au lieu d'imiter en cela ma conduite, je sçai qu'ils en font un sujet de raillerie, & qu'ils regardent ma frugalité & ma modestie comme une épargne sordide. Je passois il y a quelque tems par la porte nommée *Yo long*: j'y rencontrai un de mes parens. M'étant arrêtée un moment pour demander de ses nouvelles, je vis à sa suite un long fleuve de chariots, une leste & nombreuse troupe de gens à cheval, dont chacun sembloit un Dragon volant. Les moindres de ses domestiques étoient tous richement vêtus. Comme ses gens & les miens étoient trop proches, je ne voulus pas me fâcher, ni lui faire publiquement une reprimande. Mais, pour lui aider à se reconnoître, j'ai eu soin, sans dire pourquoi, qu'on lui retranchât ses pensions d'un an. Je ne vois pas malgré cela qu'il travaille à se corriger, ni qu'il témoigne être sensible aux calamitez publiques. Qui connoîtra les Sujets, dit-on ordinairement, si ce n'est le Prince ? Je connois en effet mes gens, & mes parens mieux que les autres. Non, quoiqu'on en puisse dire, je ne veux point m'éloigner des sages vûës du feu Empereur, ni dégénérer de la vertu de feu mon pere.(b) Je n'ai garde de renouveller ce qui a déja une fois fait tomber la Dynastie *Han*.

L'Empereur Tchang ti, *après avoir lû & relû, avec de grands soupirs cette Déclaration de l'Impératrice sa mere, fit de nouvelles instances auprès d'elle, & lui dit.*

DEPUIS long-tems, c'est une coûtume de faire *Vang* ou Rois les fils de l'Empereur, & *Heou* les freres de l'Impératrice. L'un n'est guéres moins établi que l'autre. Votre modestie & votre désintéressement vous font honneur; il est vrai : mais pourquoi m'empêcher d'être aussi libéral, & aussi bienfaisant que mes Ancêtres ? De trois oncles maternels que je voudrois faire *Heou*, un est déja fort âgé, un autre est infirme. Ainsi quelles suites y a-t-il à craindre ? Si vous ne vous relâchez, vous me ferez, je vous l'avouë, une peine extrême. Ainsi je vous prie de consentir que sans délai cela se fasse.

L'Imperatrice répondit aux instances de son fils par la Déclaration suivante.

CE n'est pas à la legere, & sans y avoir bien pensé, que j'ai fait ma précédente Déclaration. Je ne cherche point à faire valoir ma modestie au préjudice de votre libéralité. Ce que j'ai en vûë, c'est l'avantage réel & solide des deux Maisons. Autrefois l'Impératrice *Teou* * proposa de faire *Heou* le frere aîné de l'Impératrice *Ouang*. (c) *Kao tsou*, dit *Ya fou*, en s'y opposant, régla qu'on

* Nom de famille.

(a) *Koué mou*. *Koué* signifie Empire, Royaume. *Mou*, signifie Mere.

(b) Elle étoit fille d'un homme de guerre fameux pour sa sagesse & sa vertu.

(c) Autre nom de famille. De ces deux Impératrices, l'une étoit mere, l'autre Epouse de l'Empereur regnant.

n'éleveroit à cette dignité que des personnes de la famille regnante, ou de quelqu'une des familles à qui elle auroit d'extrêmes obligations. Or, quels sont les grands services de *Ma*, pour le mettre aujourd'hui de pair avec les *Yu* ? D'ailleurs il en est ordinairement des familles qu'on eleve & qu'on enrichit si fort en si peu de tems, comme de certains arbres ausquels on fait porter deux fois l'année : cela ne peut pas durer. Enfin je ne vois que deux raisons qui doivent faire souhaitter à une famille d'être riche & dans l'abondance ; l'une est pour l'honneur des Ancêtres, pour être en état de s'acquitter des cérémonies reglées à leur égard ; l'autre pour être à son aise, & vivre commodément. Mes freres ont de vos bienfaits plus qu'il ne faut pour cela : qu'est-il besoin qu'ils ayent un Domaine ? Je le redis encore une fois, j'y ai bien pensé. Laissez-là vos soupçons & vos inquiétudes. La plus solide marque de pieté que je puisse donner à mes Ancêtres, c'est d'assûrer la fortune de mes freres, en l'empêchant de trop croitre. Nous sommes dans des tems fâcheux. Les grains sont à un prix excessif. Les peuples sont dans la misere. Cela m'occupe & m'afflige jour & nuit. Dans de si tristes conjonctures, que je pense à élever mes parens, & que je leur sacrifie ce que je dois à l'Empire, moi qui suis sa mere ? Non, qu'on ne m'en parle plus. On connoît mon naturel ; je suis ferme dans mes résolutions : il est inutile de m'irriter par une opiniâtre résistance. Si nous voyons venir des tems plus heureux, où l'abondance & la paix regnent par tout ; alors me bornant au soin de mes petits-fils, je ne me mêlerai plus du Gouvernement. Mon fils fera ce qu'il lui plaira.

L'EMPEREUR *Cang hi* loue fort les vûës, la sagesse, & la fermeté de cette Princesse. Elle se sentoit, dit-il, des belles instructions & des bons exemples de son pere. Son attention & son zele peuvent servir de regle & de miroir aux Impératrices dans tous les siécles.

Tchang ti *traitant un jour les grands Officiers de sa garde dans un de ses appartemens du Midi, passa par hazard en s'y rendant, pardevant une grande salle, où se gardoient les habits & les meubles, qui avoient été à l'usage de l'Impératrice* Quang lie *Epouse de* Quang vou, *son grand-pére. A cette vûe il parut touché : il changea tout-à-coup de visage, puis sur le champ il donna ordre qu'on réservât de tout cela un habit de cérémonie propre de chaque saison, plus cinquante cassettes d'habits ordinaires. Tout le reste il le distribua aux* Vang, *leur envoyant par un Exprès ce qu'il avoit destiné à chacun d'eux. Il fit plus pour le* Vang *de* Tong ping *qui commandoit les frontieres. Il accompagna son présent d'une Lettre. La voici en notre Langue.*

LE Grand Officier venu de votre part, m'a instruit de tout ce qui vous regarde. Je l'ai écouté moi-même immédiatement, & j'approuve fort toutes vos demarches. Tout eloigné que je suis de vous, je m'occupe souvent de vos embarras & de vos travaux ; vous ne sçauriez croire avec quelle tristesse & quelle inquietude.

Ces jours-ci, traittant les Officiers de ma garde dans un appartement du Midi, j'ai passé en y allant pardevant la salle où se garde ce qui a autrefois servi à *Quang lie*. Confucius dit : Quand nous voyons ce qui a été à l'usage d'une personne, dont la mémoire nous *doit être* chere, & que cette personne *n'est* plus ; les sentimens de tendresse & de regret naissent

naturellement dans notre cœur. Je l'ai éprouvé en cette occaſion. Vous êtes trop bon (*a*) fils & trop bon ami, pour ne pas ſentir la même choſe en recevant ce que je vous envoye. C'eſt une caiſſe des habits qu'a laiſſé l'Impératrice *Quang lie*, & un de ſes ornemens de tête. Cela pourra vous être de quelque conſolation dans les tems que le regret de l'avoir perdue vous affligera le plus. Et vos deſcendans verront par-là quels étoient de nos jours les habits de l'Impératrice. La famille de Confucius conſerve encore aujourd'hui ſon chariot, ſa chaiſe, ſon bonnet, & ſes ſouliers. Telle eſt la force de la ſageſſe : quand elle a été ſinguliere, elle rend recommandable pour longtems. Il ſeroit naturel de vous envoyer en même tems quelque choſe de *Quang vou*. Mais dès la ſeconde des années nommées *Tchong yuen*, ce qu'il avoit laiſſé fut departi à tous les *Ouang*. J'augmente ſeulement mon preſent d'un cheval du pays de *Ouan* *. Cet animal a cela de ſingulier, qu'il rend du ſang par un petit trou qu'il a naturellement ſur l'epaule. Une chanſon faite ſous *Vou ti*, celebre certain cheval qu'on nommoit celeſte, & qui ſuoit, dit-on, du ſang. Nous avons dans celui-ci quelque choſe d'approchant. Helas ! Pendant que je vous ecris ceci, peut-être actuellement courez-vous pour arrêter quelque irruption, ou pour ſoûtenir les poſtes que nos troupes occupent. Je penſe ſouvent à vos allarmes, & à vos fatigues, & j'y ſuis tout-à-fait ſenſible. Traittez-vous bien, je vous le recommande, & ménagez votre ſanté. (*b*) Je ſouhaitte fort de vous revoir bien-tôt.

* Pays fameux pour les chevaux.

Kiang Ké *originaire de* Tſi *étoit fort pauvre, mais fort vertueux. Il ſe diſtingua ſur-tout par ſa pieté envers ſa mere qui étoit veuve. Tout ſon quartier le loüa ſi fort aux Magiſtrats, que l'Empereur en fut inſtruit & le fit* Ta ſou (*c*) Kiang Ké *devenu infirme, obtint au bout de quelque tems la permiſſion de ſe retirer en ſon pays. Il ne fut pas oublié dans ſa retraite.* Tchangti *donna en ſa faveur un ordre conçû en ces termes.*

IL y a quelque têms qu'un des *Ta ſou Kiang ké* s'eſt retiré pour cauſe de maladie. Je ſouhaitte fort d'être inſtruit de l'état de ſa ſanté. La pieté filiale, principe & fondement des autres vertus, en eſt auſſi comme le couronnement. *Ké* eſt celui qui ſous mon Regne s'eſt le plus diſtingué par cet endroit. Cet ordre reçû, qu'on lui fourniſſe du grenier public mille meſures de grain. Qu'à la huitiéme Lune de chaque année le Magiſtrat du lieu lui donne du vin & un mouton, & s'informe de ma part comment il ſe porte. S'il (*d*) lui arrive accident, que dans les cérémonies ordinaires on employe un animal du ſecond ordre.

(*a*) Le *Ouang* de *Tong Ping* étoit auſſi petit-fils de *Quang vou*.

(*b*) Le Chinois dit comme un homme qui a ſoif, en ſous-entendant, ſouhaitte boire.

(*c*) Rang d'honneur conſidérable à la Cour.

(*d*) C'eſt-à-dire, s'il vient à mourir : mais il eſt de la politeſſe Chinoiſe d'éviter cétte expreſſion.

Ho ti *quatriéme fils de* Tchang ti *fut son successeur. Lorsqu'il monta sur le Trône, l'Impératrice sa mere, conformément aux intentions du feu Empereur, publia la Declaration suivante.*

L'EMPEREUR *Hiao vou* ayant à punir *Ou* * & *Yué*, pour fournir aux frais de la guerre, mit en parti le sel & le fer. Les invasions frequentes des Barbares ont éte cause que cela s'est continué depuis. Le feu Empereur s'est appliqué à diminuer les corvées & les impôts. Quant au parti du sel & du fer le trouvant établi depuis si long-tems, & n'étant pas d'ailleurs sans crainte de guerre, il ne crut pas dabord y devoir toucher: mais l'experience lui fit voir que par la malversation des Commis, le peuple en étoit fort incommodé, sans que l'Etat en tirât grand avantage. Cela lui faisoit une vraie peine. C'est pourquoi il a laissé ordre en mourant, de casser le parti du Sel & celui du fer; d'abandonner l'un & l'autre au peuple; moyennant cependant certains droits payables aux Magistrats ordinaires des lieux selon l'ancienne pratique: en conséquence de cet ordre, nous faisons la présente Déclaration, & ordonnons qu'elle soit publiée dans tout l'Empire, afin qu'on y sçache nos intentions, & qu'on s'y conforme.

* Noms de roiaumes.

A *Ho ti* succeda *Chang ti* enfant de trois mois. L'Impératrice fut Regente. Dans le Livre d'où se tirent ces Piéces, on en met une de cette Princesse. En voici l'Extrait.

ELLE gémit sur la corruption des mœurs: & l'attribuë au peu de soin qu'on prenoit d'étudier les *King*. Elle appelle des personnes de réputation, pour instruire les Princes & les Princesses du Sang. On en comptoit alors plus de quarante au-dessus de l'âge de cinq ans. Différentes Ecoles furent pourvûës d'excellens Maîtres, sur lesquels cette Princesse ne dédaignoit pas de veiller avec beaucoup d'attention. Elle en fit autant à proportion pour les jeunes gens de sa propre famille.

Vou ti *premier Empereur de la septiéme Dynastie nommée* Tsin (a), *recommande qu'on lui donne des avis avec liberté.*

CE qu'il y a de plus difficile pour un Officier, c'est de faire à son Prince des Remontrances. Si le Prince se rend difficile, il ferme la bouche aux plus zélez & aux plus fideles. Je ne puis y penser, sans pousser de profonds soûpirs. Par une Déclaration expresse j'ai ci-devant recommandé qu'on me donnât librement les avis qu'on jugeroit m'être utiles. Je suis en effet résolu d'en profiter de mon mieux. Pour augmenter cette liberté, voici ce que je déclare: Pourvû qu'une Remontrance soit bonne & utile pour le fond, quand elle seroit mal conçûë, quand même il y seroit échappé quelque expression peu mesurée; je ne veux point qu'on en fasse un crime à l'Auteur. Qu'on dissimule, ou qu'on pardonne. Et pour

(a) J'écris le nom de la Dynastie *Tsin*, sans *g* à la fin, quoiqu'il y dût être, pour distinguer cette Dynastie de celle dont *Chi hoang* fut le Fondateur. Ces deux caracteres Chinois sont très-différens.

bien

bien faire connoitre à tout l'Empire qu'on peut aujourd'hui sans danger donner des avis à la Cour. J'ordonne qu'on élargisse *Kong chao* & *Ki mou fou*, qui m'ont si fort perdu le respect.

Kien yuen ti *autre Empereur de la même Dynastie, entreprit de réduire* Ou, (a) *nomma* Kiao yang kou *Général de ses Troupes, & l'honora de divers Titres; entr'autres de celui de* Kai fou. *Celui-ci pour s'excuser, présenta le Discours qui suit.*

VOTRE Majesté par un nouvel excès de bonté, veut me donner le commandement de ses Armées, & m'honorer en même tems du titre de *Kai fou*, &c. J'ai lû cet ordre avec respect, & avec reconnoissance. Mais, Prince, depuis dix ans que j'ai commencé à vous servir, je n'ai deja eu que trop d'emplois honorables & importans. Je sçai le peu que je vaux, & combien je méritois peu les emplois dont V. M. m'a honoré. Je mérite encore bien moins ceux dont elle m'honore aujourd'hui. Je sçai aussi quelle faute c'est d'abuser trop long-tems de la faveur de son Prince. Ces pensées m'occupent jour & nuit, m'inspirent une juste crainte, & tournent en sujet de tristesse pour moi les honneurs dont Elle me comble. Une sentence des Anciens dit : Recevoir les plus grands honneurs, & toucher les plus gros appointemens sans avoir un mérite bien reconnu, & sans avoir rendu des services importans, c'est fermer le chemin des grands emplois à ceux qui en sont capables, & frustrer ceux qui ont rendu de grands services, des récompenses qui leur sont dûës. A la faveur d'une alliance j'ai deja été assez élevé, & peut-être trop. V. M. y doit prendre garde. Je vois cependant que par un effet de ses bontez, elle me destine à de nouveaux emplois, & à de nouveaux titres encore plus éclatans. Comme je ne les ai point mérité par mes services, je n'ose les accepter. Ce seroit déshonorer un si haut rang, & m'exposer en même tems à une chûte funeste. Je pense depuis du tems à me retirer, pour garder le tombeau de feu mon pere. Le moyen de le faire avec ces emplois? Je crains de vous déplaire, en refusant vos bienfaits; mais d'autre part il me paroît que je ferois mal de les accepter. C'est une maxime de l'Antiquité, qu'on doit sçavoir se borner, & sur-tout qu'un Grand Officier doit être attentif à s'arrêter où il faut. Cette maxime me paroît si essentielle, que malgré mon peu de vertu, j'ai fort à cœur de la suivre. Depuis huit ans V. M. n'omet rien de son côté, pour attirer à sa Cour les gens de mérite, & pour n'en point laisser sans emploi. Mais je ne vois pas qu'on ait répondu à vos bonnes intentions. Il y a bien de l'apparence que plusieurs gens de mérite vivent dans l'obscurité & dans l'oubli; que d'autres ne sont point avancez à proportion de leurs services; que cependant on m'éleve à de nouveaux honneurs & à de nouveaux emplois; pourrois-je les accepter sans rougir?

Je suis en place depuis du tems, malgré mon peu de mérite : mais après tout, je suis bien loin du rang où votre excessive bonté veut aujourd'hui me placer. Trouvez bon que je vous propose des gens qui en sont bien plus dignes que moi. *Li hi*, *Tseng tchi* & *Li yun* sont gens dignes de votre choix. Le premier qui est déja *Ta fou*, joint à un désintéressement parfait de grandes vûes, une

(a) Nom d'un Royaume qui faisoit partie de l'Empire, mais qui s'étoit soustrait à la Dynastie *Tsin*.

intégrité à l'épreuve, & une gravité reſpectable. Le ſecond auſſi *Ta fou*, veille ſur ſes actions avec une attention ſinguliere, & ne ſe permet pas la moindre liberté peu reglée; c'eſt un homme ſans reproche pour ſa perſonne, & qui, ſans flatter les paſſions, ou participer aux fautes d'autrui, vit cependant bien avec tout le monde. Le troiſiéme qui eſt pareillement *Ta fou*, homme auſſi intelligent & déſintéreſſé que les deux autres, a de plus un air aiſé, & des manieres très-ſimples. Ces trois grands perſonnages ont vieilli à la Cour : ils y ont toûjours vécu & ſervi avec honneur : ils ont paſſé par divers emplois : mais leur maiſon n'en eſt pas plus riche. Me préférer à ces grands hommes, ce ſeroit tromper l'attente de tout l'Empire. Je ſuis ſi éloigné de vouloir être avancé au-deſſus de ma portée, que je penſe au contraire à me retirer; & j'ai réſolu de le faire dans peu de tems. L'état préſent de vos affaires m'oblige encore à différer. Mais ſouffrez, je vous le demande en grace, que je n'accepte point vos nouveaux bienfaits. Trouvez bon que me bornant à l'état où je ſuis, je me rende à mon poſte ſur les frontiéres, où ma trop longue abſence peut avoir de mauvais effets.

Une gloſe dit que l'Empereur ne ſe rendit point aux excuſes de *Yang kou*, qui étoit en effet un homme de grand mérite, & de plus, frere jumeau de l'Impératrice. Il fut donc fait Général, & en moins de deux ans il réduiſit *Ou*, qui juſques là s'étoit ſouſtrait à la domination des *Tſin*.

Lieou che *expoſe à l'Empereur les avantages de la vertu* Yang. *Elle conſiſte à déferer & à ceder volontiers aux autres.*

NOS ſages Rois de l'antiquité avoient mis en vogue la vertu *Yang*; & témoignoient en faire une eſtime particuliere. Ils avoient en cela deux vûës. La premiere, de faire enſorte qu'on leur produisît les gens de mérite. La ſeconde, de couper pied aux jalouſies, aux intrigues & aux diſputes. Tout homme eſtime le mérite & la vertu. Chacun eſt naturellement bien aiſe de paſſer pour en avoir. Nos anciens le ſçavoient bien : & quand ils recommandoient la déférence, ils étoient fort éloignez de prétendre, que par une humilité mal entenduë, les gens de vertu & de mérite cédaſſent les honneurs & les emplois à d'autres qui manquoient de capacité & de vertu. Ce qu'ils vouloient, c'étoit que les gens de mérite ſe déférant les uns aux autres, & ſe cédant volontiers mutuellement, il n'y en eût point d'inconnus ni d'oubliez. Nommoit-on quelqu'un pour un grand emploi? Il s'excuſoit auſſi-tôt, & propoſoit en ſa place ceux qu'il en jugeoit les plus capables. Si une ſi louable coûtume pouvoit revivre, qu'il ſeroit aiſé au Prince de faire un juſte & judicieux diſcernement des Officiers qui le ſervent ! L'uſage eſt encore aujourd'hui, que quand un Officier eſt ſur le point de s'avancer, il s'excuſe au moins par cerémonie ſur ſon peu de capacité. Mais on n'en voit plus, qui propoſe un autre pour remplir la place qu'on lui deſtine. Ainſi, à proprement parler, plus de déference véritable parmi les Grands : & dès-lors, dit Confucius, on ne peut attendre du Peuple qu'envie, que querelles, & contentions. Helas ! cet eſprit d'envie ne regne que trop parmi les Grands mêmes, au lieu de l'eſprit de déference. De là deux grands maux. Souvent le mérite eſt dans l'oubli. Souvent quand il a paru, il eſt

en butte à la médiſance.

Quand l'eſprit de déférence regnoit, ceux qui avoient un vrai mérite, jouiſſoient bien-tôt de la réputation qui leur étoit dûë : car chacun dans l'occaſion s'empreſſoit de leur ceder. Et comme on ne s'aviſe pas de ceder à un homme qu'on n'eſtime pas ; ſi des gens ſans vertu & ſans capacité entroient dans les Charges, il y en avoit du moins fort peu, & on ne les voyoit guéres s'élever plus haut. Aujourd'hui les grands talens & les médiocres, ſont tellement confondus, qu'il eſt très-difficile au Prince d'en faire, comme autrefois, un juſte diſcernement.

Un Roi de *Tſi* qui aimoit fort l'inſtrument de muſique *Yu*, aſſembla juſqu'à trois cens hommes qu'il en faiſoit jouer enſemble. Un certain appellé *Nan ko* qui n'y entendoit rien, voyant qu'on faiſoit jouer trois cens hommes enſemble, jugea qu'avec un peu de hardieſſe, il pourroit paſſer dans la foule. En effet, il reçut ſes gages comme un autre pendant long-tems. Le Roi étant mort, ſon ſucceſſeur fit publier qu'il aimoit encore plus que ſon prédéceſſeur l'inſtrument *Yu*, mais qu'il vouloit entendre jouer l'un après l'autre ces trois cens hommes. A cette nouvelle *Nan ko* s'enfuit. O que de *Nan ko* dans les emplois ! depuis qu'on ne voit plus regner la vertu *Yang*, ni la louable coûtume qui en étoit une ſuite.

Du moins ſi le mérite s'étant fait jour au travers de cette foule, & s'étant élevé aux premiers emplois, y pouvoit être en ſureté. Mais que n'y a-t-il point à craindre aujourd'hui, que l'envie & l'ambition ont malheureuſement ſuccedé à l'eſprit de déférence ! En effet, ne point faire du tout de fautes, c'eſt une choſe qui n'eſt propre que d'une ſageſſe & d'une vertu du premier Ordre. Auſſi Confucius louant *Yen tſe* qu'il chériſſoit le plus de tous ſes Diſciples, borne ſon éloge à dire que jamais il ne tomba deux fois dans la même faute. Or ſi cette foule d'aſpirans ambitieux, dont la Cour fourmille aujourd'hui, ſe trouve le chemin fermé par un homme d'un mérite ſupérieur, il eſt ordinaire qu'il s'en chagrine. Dès-lors on eſt diſpoſé à en parler mal : aſſez ſouvent on le calomnie : du moins a-t-on grand ſoin de l'obſerver, de relever & de groſſir les moindres fautes qui lui échappent. Quelque favorablement prévenu que ſoit le Prince pour un de ſes Officiers, quand il lui en vient ſouvent des plaintes, il ne peut ſe diſpenſer d'en examiner la vérité : s'il les trouve toutes ſans fondement, c'eſt un grand bonheur. Mais s'il trouve qu'on diſe vrai ; ou il diſſimule, & ſon autorité peu-à-peu en ſouffre ; ou il punit tout avec rigueur, & le nombre des criminels devient ſi grand, qu'on peut à peine eſpérer de n'y être pas compris tôt ou tard. Alors non ſeulement les gens de mérite évitent de ſe produire ; mais ceux mêmes qui ſont en place, appréhendent un fâcheux revers, & ſe retirent dès qu'ils le peuvent. Or quels grands ſervices peut eſpérer le Prince & l'Etat, de gens qui vivent dans de continuelles allarmes, & qui ſont toûjours occupez du ſoin de leur ſûreté ? Quand les choſes en ſont à ce point, le Prince eſt bien à plaindre.

Mais le moyen de remédier à ces maux ? C'eſt de rétablir l'ancienne pratique ; & cela n'eſt pas, ce me ſemble, ſi dificile. Parmi ceux qui ſont aujourd'hui dans les grands emplois, ou ſur les rangs pour y entrer, il y a des gens éclairez & vertueux. S'ils ne s'empreſſent pas d'en propoſer d'autres pour les emplois auſquels on les nomme, ce n'eſt pas qu'ils ignorent le prix & les avantages d'une telle déférence ; c'eſt que la mode en eſt paſſée, & qu'ils ſuivent le torrent. Quand *Chun* donna à *Yu* l'emploi de *Se kong* ; *Yu* s'excuſa reſpectueuſement, & pria avec inſtance qu'on le donnât plûtôt à *Tſi*, à *Ki*, ou à *Kao yu* plus dignes que lui. Quand *Y* fut nommé *Yu koan*, il préſenta comme plus dignes à ſon avis, *Tchu*, *Hou*, *Heong*, & *Pa*. *Pe y* en uſa de même, lorſqu'on le chargea

du ſoin des Rits. Il voulut ceder à *Kouei* & à *Long*. Enfin, dans ces anciens tems, ceux qu'on élevoit en uſoient ainſi. L'uſage qui ſubſiſte encore aujourd'hui, quand on eſt élevé à quelque Charge, de préſenter un écrit à l'Empereur en action de graces, eſt, ce me ſemble, un petit reſte de ce qui ſe pratiquoit anciennement avec tant de fruit. On en peut profiter. Il n'y a qu'à régler une bonne fois que ces écrits qui ne contiendront que des remercimens en l'air & des excuſes frivoles, ſoient abſolument rejettez; & qu'on ne faſſe paſſer au Prince, que ceux où en s'excuſant, on indiquera de bons ſujets capables de l'emploi dont il s'agit. Chacun le fera ſans doute. Alors il ne tiendra qu'à l'Empereur de comparer ceux qu'on lui propoſe, & de préférer en chaque rang ceux à qui plus de gens déférent. Alors bien des gens capables qui vivent aujourd'hui dans la retraite, uniquement occupez de leur propre perfection, ſeront obligés de ſe produire, & de ſervir l'Etat dans les grands emplois. Ceux-mêmes qui ambitionnent ces grands emplois, s'efforceront de mériter par leur conduite, que bien des gens les propoſent. Le choix des Officiers ſera fondé, pour ainſi dire, ſur le jugement de tout l'Empire. Le Prince verra par les yeux de preſque tous ſes Officiers le mérite de chacun d'eux. Dès-lors ceſſeront les vains diſcours, & les intrigues ſecrettes qui perdent tout. Si donc, ſans faire attention que ce projet vient d'une perſonne, dont les lumiéres ſont fort bornées, ceux qui tiennent aujourdhui les premiers rangs, l'appuyoient auprès du Prince, & en procuroient l'exécution; je crois qu'ils rendroient à l'Etat le plus important ſervice *qu'on puiſſe en ce* tems-ci attendre d'eux.

Sous la même Dynaſtie, Tſin yu pou *ouvrit un grand College à* Pan yang. *Il le fit connoître par un écrit où il en expoſoit les regles. Il s'y rendit plus de ſept cens jeunes étudians. A la premiere ouverture des claſſes*, Yu pou *leur fit le petit diſcours qui ſuit.*

VOUS voici, jeunes étudians aſſemblez en fort grand nombre, tous deſtinez à remplir un jour les emplois les plus importans, tous dans la fleur de l'âge, & pleins d'une ardeur qui fait plaiſir. Aujourd'hui s'ouvre pour vous cette nouvelle Académie. Qu'y venez-vous faire? Vous y venez apprendre ſans doute à bien parler, à bien écrire, & particuliérement à bien vivre. Vous y venez jetter les fondemens d'une éminente vertu, vous rendre capables de ce qu'il y a de plus grand dans la republique; en un mot étudier ſérieuſement la véritable ſageſſe.

Il eſt important de vous avertir que dabord ce genre d'étude n'a rien de fort agréable & de fort picquant; qu'il arrive aſſez ſouvent que les commencemens ſe goutent peu: mais avec le tems, c'eſt tout autre choſe. Différens exercices ſe ſuccedent les uns aux autres; on s'y perfectionne peu-à-peu, on acquiert chaque jour par la lecture de nouvelles connoiſſances, on fait ſoi-même des découvertes, on s'étudie à les approfondir, l'eſprit s'ouvre, le cœur ſe dilate, on ſent ce que vaut cette ſageſſe; on goûte dans ſa recherche un plaiſir qui paſſe tout autre plaiſir particulier, & qui les vaut tous enſemble. Enfin l'on eſt heureuſement ſurpris de ſe trouver tout changé, ſans qu'on ſe ſoit preſque apperçû comment s'eſt fait ce changement. Oüi la teinture que prend l'eſprit & le cœur, en étudiant avec ardeur

ardeur & avec constance, l'emporte pour la durée, sur les teintures les plus estimées. Celles-ci s'effacent à la longue, ou perdent beaucoup de leur lustre. L'autre n'est point sujette à ce dépérissement, quand elle a été bien prise.

Pour la bien prendre, il faut imiter en quelque chose les Teinturiers. Ces Artisans commencent par bien préparer l'étoffe qu'ils ont à teindre; après quoi ils donnent à ce fond les couleurs qu'ils lui destinent. C'est ainsi que tout homme sage en use dans la morale. Au-dedans un cœur pur & droit, au-dehors des actions qui y répondent. Voilà ce qui est essentiel & indispensable: mais chacun peut y donner plus ou moins de lustre, selon les dispositions plus ou moins heureuses qu'il a, & selon son application plus ou moins constante. Au reste, quoique les talens ne soient pas égaux, quand on ne profite pas de l'étude, c'est bien moins faute de talent, que manque de résolution. On peut être bien monté, dit le Proverbe, sans avoir le cheval * *Ki*; sans égaler tout-à-fait *Yen tse** on peut être bon Disciple. Le grand point est d'être constant. Vous commençez à couper ou à scier, puis vous cessez aussi-tôt; fût-ce un arbre tendre ou pourri, on ne pourra ni le couper, ni le scier fort vîte. Au contraire en continuant le travail, on taille & on scie le marbre le plus dur.

* Cheval fameux.

* Celui que Confucius aimoit le plus de ses Disciples.

Courage donc, jeunes étudians, vous voici dans ce College uniquement occupez à vous instruire des grandes regles, qui nous ont été laissées par nos anciens sages. Avec les secours que vous avez, vous pouvez espérer d'avancer beaucoup dans peu d'années, de vous faire bientôt respecter de ceux de votre âge, de vous attirer les éloges du public, de vous faire même estimer des gens qui sont en place à la Cour, & d'entrer par-là de bonne heure dans les emplois. Il s'est trouvé quelques gens, qui, sans se retirer comme vous, sans avoir les secours que vous avez, & même avec des empêchemens de nature, ou de fortune, n'ont pas laissé de devenir d'excellentes plumes, de fameux Ministres, & de très-grands hommes; mais c'étoient des gens extraordinaires, & qui ne peuvent servir de regle. Celui qui n'a pas des talens si rares, doit travailler à former, pour ainsi dire, un grand fleuve, en ramassant peu à peu de l'eau; ou à élever une Montagne, en unissant des grains de sable. Ce sont des entreprises de nature à ne pouvoir réüssir sans constance. Telle est la vôtre, jeunes étudians. Mais aussi, pourvû que renonçant pour un tems à tout autre soin, vous vous appliquiez tout de bon & avec ardeur; que vous rapportiez à un but toutes vos études; vous avancerez infailliblement beaucoup. Et quoique vous ne puissiez peut-être pas marcher tous d'un pas égal, il n'est cependant aucun de vous qui ne puisse aller très-loin.

Dans le Livre d'où ces piéces sont tirées, on louë fort *Yu pou* de ce que vivant dans un tems, où l'éloquence, la politesse, & la sagesse des anciens, étoient fort négligées, il travailla de toutes ses forces à y remédier.

Sous la même Dynastie Tsin, *l'Empereur* Ming ti, *peu après être monté sur le Trône, voulut donner un important Emploi à* Yu long, *qui, sous le regne précédent, avoit été avancé dans la Guerre:* Yu leang, *pour s'excuser, présenta le Discours qui suit.*

PRINCE, depuis dix ans & plus, je suis dans les emplois. Il est rare qu'on y avance si promptement & à si peu de frais que je l'ai fait: j'en suis redevable aux bontez du feu Empereur, & j'en ai la reconnoissance que je dois. Mais je n'ignore pas aussi que les graces doivent avoir quelque proportion avec le mérite, & qu'une faveur excessive en élevant trop un homme, l'expose aux plus grands revers: Sçavoir s'arrêter où il faut, est une maxime de sagesse pour tout le monde: elle me convient plus qu'à personne. Aussi suis-je très-éloigné d'ambitionner de nouveaux honneurs, & je le suis encore plus de les vouloir obtenir au préjudice de ceux qui en sont plus dignes que moi. Je suis monté sous le feu Empereur aux premiers dégrez de la milice. J'en suis redevable bien moins à mon mérite, & à mes services, qu'aux bontez que lui inspiroit pour moi une alliance des plus proches. Cependant comme il se produisoit alors très-peu de gens qui fussent de mise, cette disette a pû justifier l'honneur qu'il m'a fait. Aujourd'hui les choses sont sur un autre pied. Sous l'heureux regne de V. M. nous voyons à la Cour & dans les Provinces un grand nombre de gens du premier mérite, tous également attachez à votre service. Me donner dans ces conjonctures l'emploi que V. M. veut bien m'offrir, & réünir en ma personne ce qu'il y a de plus important dans la Robbe & dans les Armes, souffrez que je le dise; c'est, ce semble, vous éloigner de cette souveraine équité, qui a déja rendu si celebres les commencemens de votre Regne. C'est du moins donner occasion à ce qu'on vous soupçonne de vous conduire par des inclinations particulieres.

Etant frere de l'Impératrice, je vous appartiens de près. Vous sçavez combien dans les siécles passez l'élévation de tels alliez a causé de troubles, & combien le souvenir de ces malheurs rend odieux à tout l'Empire le choix qu'on fait d'eux, sur-tout pour des emplois qui leur donnent part au Gouvernement. Profitez de ces connoissances. Quand j'aurois des talens plus grands que je n'ai; quand vous les jugeriez vous pouvoir être très-utiles, il seroit toûjours de la sagesse de vous en priver, plûtôt que d'aller contre un préjugé si universel, & fondé sur tant de tristes événemens. Vouloir absolument passer par dessus, ce seroit nourrir les soupçons & les murmures dans le cœur de vos Sujets, & vous exposer aux plus grands malheurs. Il ne suffiroit pas même pour parer à ces inconvéniens, que vos Ministres & vos grands Officiers pénétrassent la droiture de vos intentions, & approuvassent votre choix. Car enfin le moyen qu'ils allassent de porte en porte le justifier à tout l'Empire? J'aimerois naturellement autant qu'un autre à voir augmenter mes richesses & mes titres. Je suis fort éloigné d'être insensible aux nouveaux honneurs que V. M. veut bien m'offrir. D'ailleurs la maniere dont elle l'a fait, & le rang qu'elle tient, me font craindre qu'elle ne s'offense de mon refus, & que ce refus ne m'expose à perdre mon rang, ou même la vie. Quelque j'aye bien peu de lumieres, je ne suis pas aveugle jusqu'à ce point, que de vouloir sans raison m'exposer à vous de-

plaire, & à tout ce qui peut s'enſuivre. Mais inſtruit par les événemens des tems paſſez, je crains d'être une occaſion de troubles, & le bien de votre Etat m'eſt infiniment plus cher que ma fortune & que ma vie. C'eſt ce qui m'a fait ſouhaiter plus d'une fois de me retirer ; & c'eſt auſſi ce qui m'engage à refuſer le nouvel emploi dont V. M. m'honore. Peſez, je vous en prie, le motif que j'ai de vous repréſenter librement, qu'il ne convient point que je l'accepte. Si V. M. juge que de lui réſiſter ainſi, ce ſoit un crime, j'en ſubirai le châtiment ſans regret, & je regarderai le jour de ma mort, comme le commencement de ma vie.

MING TI ſe rendit à ces repréſentations, & nomma un autre.

L'Empereur Hiao venti *par une Déclaration publique invita tous ſes Sujets à l'aider de leurs conſeils. Aprés avoir expoſé dans ſa Declaration ce qu'on a déja vû dans d'autres ſemblables, l'exemple des ſages & fameux Empereurs de l'Antiquité, & les inconvéniens de la pratique contraire à la leur, il conclut ſa Déclaration en ces termes.*

NOTRE intention eſt donc, & nous ſouhaittons fort que tous nos Sujets, depuis nos plus grands Officiers juſqu'aux plus petits, les ſimples Lettrez, les Marchands, les Artiſans & autres, nous expoſent ce qu'ils croiront être avantageux à l'Etat, & capable de contribuer au bonheur des peuples. De même ce qu'ils jugeront être défectueux dans le Gouvernement préſent, & ſurtout ce qui leur paroîtra pouvoir nuire aux bonnes mœurs & à la vertu. Je leur recommande à tous non-ſeulement de ne me rien cacher en ce genre, mais encore de s'expliquer librement & ſans détour. Ce ne ſont point de beaux & de longs diſcours que je demande, mais de bons Mémoires courts & pleins, que je puiſſe examiner par moi-même. Il ſera d'autant plus facile à ceux qui me les donneront, d'y éviter les fautes capables de m'offenſer, & à moi d'en tirer pour mon inſtruction l'utilité que j'en eſpere.

On préſenta à l'Empereur Suen vou ti *un Poulet qui avoit quatre aîles & quatre pieds.* Tſoui quang *avoit alors à la Cour l'emploi de* Tai tchang. *L'Empereur qui l'eſtimoit, lui envoya ordre de dire ce qu'il penſoit ſur ce monſtre.* Tſoui quang *prit cette occaſion de donner à l'Empereur des avis ſur ſa conduite. Voici l'Ecrit tout entier, tel qu'il le préſenta.*

J'AI lû dans l'hiſtoire des cinq Elemens, Livre fait du tems des *Han*, que ſous le Regne de *Suen ti*, dans un appartement du Palais, une poule devint coq quant au plumage, ſans changer du reſte. Sous le Regne de *Yuen ti*, chez un des Miniſtres d'Etat, une poule qui couvoit, changea peu à peu, & devint coq. Elle en avoit la tête, la crête, les éperons, le chant, & elle appelloit à ſoi les poules. Dans une des années nommées *Yong kuang*, on préſenta à l'Empereur un coq auquel il étoit venu des cornes. *Lieou hiang* qui vivoit alors, interpréta ces prodiges. Il dit que les poules, animaux domeſtiques, repréſentoient

ceux qui approchoient le Prince ; & que ces changemens monstrueux avertissoient l'Empereur, qu'il tenoit près de sa personne des gens qui tramoient de mauvais desseins, & qui pensoient à troubler l'Etat. Il indiqua nommément *Che bien*, qui étoit alors en faveur. En effet la premiere des années nommées *King ning*, *Che bien* fut jugé coupable, & vérifia l'interprétation. Sous l'Empereur *Ling ti*, la premiere année nommée *Kuang ho*, il arriva aussi qu'une poule changea entierement de plumage, & devint semblable à un coq, à la tête près. L'Empereur ayant ordonné aux grands Officiers de raisonner sur cela, & de lui rapporter ce qu'ils en auroient pensé, *Tsai y* répondit pour tous, & dit : la tête est ce qu'il y a de principal, c'est le symbole du Souverain. Tout le corps de la poule a changé, la tête non. Pour répondre comme il faut à ce présage, il faut que Sa Majesté change sa maniere de gouverner ; sans quoi les malheurs seront extrêmes. En effet peu après vint la révolte de *Tchang ko*, qui mit le trouble dans l'Empire. L'Empereur qui regnoit alors, ne changea en rien la dureté de son Gouvernement. Il vexa de plus en plus ses sujets : il y eut de tous côtez des révoltes, & le trouble fut général. *Lieou kiang* & *Tsai y* étoient deux hommes fort éclairez : leurs interprétations furent confirmées par l'événement. Or, quoique le poulet dont il s'agit aujourd'hui, soit différent pour la figure des poules extraordinaires de ce tems-là, il souffre les mêmes interprétations, & le présage en est fort à craindre. Ces pieds & ces aîles en plus grand nombre que d'ordinaire, sont les symboles de gens qui cabalent & s'unissent pour troubler. Ces aîles & ces pieds sont de différentes grandeurs. Il y a des broüillons de plus d'une sorte : mais ni ces quatre pieds, ni ces quatre aîles n'ont leur grandeur naturelle : les parties sont encore foibles : il est aisé de les dissiper.

C'est une opinion commune que les calamitez & les monstres sont des présages, & en même tems des avis & des instructions aux Princes. Ceux qui sont sages, en les voyant, rentrent en eux-mêmes, & tout tourne heureusement à leur égard. Au contraire les Princes sans lumieres n'en deviennent que plus aveugles, & cet aveuglement aboutit aux derniers malheurs. Le *Chi king*, le *Chu king*, le *Tchun tsiou*, l'histoire des *Tsin* & des *Han* en fournissent bien des exemples, que V. M. sans doute n'ignore pas. N'y auroit-il donc point de nos jours quelque nouveau *Che bien* à la Cour ? Du moins est-il certain que sur nos frontieres au Midi, il a péri bien du monde ; qu'on y voit la campagne couverte d'ossemens sans sépulture. Ce n'est pas sans douleur & sans murmures, que les vivans le voyent, & les ames de ces corps morts y sont sans doute encore plus sensibles. Les troupes envoyées vers *Y yang* ont aussi beaucoup souffert. Voici le fort des chaleurs ; elles ne sont point encore de retour. Du côté de *Tong tcheou*, d'un grand nombre de gens occupez aux convois des vivres, il en est revenu fort peu. Le peuple enfin est accablé de travail & de misere, & rien n'est aujourd'hui plus commun que de voir des gens qui se pendent de désespoir, ou qui s'étranglent eux-mêmes. Jugez où en est l'agriculture. Les terres & les métiers ne furent jamais en un si triste état. O que *Kia y* & *Kou yang*, s'ils vivoient, jetteroient de hauts cris dans leurs remontrances ! Vous êtes établi pour tenir lieu de pere & de mere à vos peuples : au lieu de paroître sensible à ce qu'ils souffrent, & de travailler efficacement à les soulager, vous vous livrez tout entier à vos plaisirs, & vous exposez même votre Empire. Comment ne vous rappellez-vous point combien il a coûté à *Tai tsou*. Vous êtes né avec un esprit fort pénétrant ; servez-vous de ses lumieres. Examinez avec une juste crainte les vûës de *Tien ti*. Traitez tous vos Officiers selon les Rits ; mais contenez-les aussi tous dans le devoir. Souvenez-vous de *Teng tong*, & de *Tong hien*. Ce

fut

fut la faveur même de leur Prince, qui, pour être excessive, les fit périr : Acquitez-vous aux tems ordinaires des cérémonies reglées. Honorez les Vieillards & les Sages. Appliquez-vous à procurer la paix à vos peuples. Donnez à propos des ordres pour le soulagement des pauvres. Retranchez pour cela de votre dépense. Moins de repas, moins de travaux inutiles, moins de concerts, moins de vin. Donnez le jour aux affaires, la nuit au repos ; ne laissez approcher de votre personne que gens éclairez & sinceres. Eloignez-en tous les flatteurs. Alors il n'y aura plus que d'heureux présages.

L'Empereur prit bien ces avis. Quelques jours après *Yu Kao* & quelques autres, qui cabaloient secrettement, furent découverts, convaincus, & punis de mort. Cela fut cause que l'Empereur estima de plus en plus *Tsoui quang*, & le traitta toûjours avec distinction.

Sous la même Dynastie King tching *proposa à l'Empereur de lever les défenses faites sur le Sel. Dans la Supplique il dit ce qui suit.*

LE Livre des Rits au chap. *Yue leng*, dit nettement qu'il ne faut point défendre au peuple, de prendre dans les Forêts, dans les Montagnes, dans les Prairies & dans les Lacs, ce qui peut servir à leur nourriture, comme gibier, fruits & choses semblables. Il veut même que les propriétaires soient les premiers à y inviter, & y conduire ceux qui ont besoin de quelques-unes de ces choses. Aussi veut-il en même tems que quiconque usera de force, & prendra par violence, soit sans remission puni de mort. Cela s'appelle vouloir qu'on s'aide & qu'on se communique ce qu'on a. Il est vrai que dans le Livre des Rits du tems des *Tcheou* on lit des défenses de pêcher, &c. mais ce n'étoit que pour un certain tems, & pour empêcher que la pêche faite hors de sa saison ne nuisît à la multiplication des poissons, & n'épuisât les Rivieres & les Lacs. Bien loin que ces défenses fussent à charge, elles conservoient & multiplioient le poisson au profit des peuples.

Le premier soin d'un pere de famille, c'est de pourvoir abondamment à la nourriture de ses enfans : c'est de quoi il se fait sur-tout honneur. A plus forte raison le Souverain qui est le pere & la mere de ses peuples, en doit-il user de la sorte. On ne voit point un riche pere de famille disputer à ses enfans un peu de vinaigre, ou semblable bagatelle propre à reveiller l'appetit. Convient-il que le Souverain d'un riche & puissant Empire soit moins bon à ses sujets, & leur dispute une chose des plus communes que *Tien* (le Ciel) forme pour leur usage ? C'est cependant ce qui se fait en leur défendant le sel. Je sçai que le motif de cette défense bien plus ancienne que votre regne, & que votre Dynastie, est ce que le Prince en retire. Mais n'est-ce point imiter un homme, qui quoique riche, n'auroit soin que de sa bouche & de ses dents, & négligeroit le reste du corps ? Tous les sujets, hommes & femmes, ne travaillent-ils pas pour le Souverain ? Ce qu'ils lui fournissent par an, ne suffit-il pas pour soûtenir sa dignité, & pour entretenir ce qu'il faut de troupes ? Un Prince, pour qui tant de gens travaillent, peut-il raisonnablement craindre de manquer ? Convient-il qu'une telle crainte lui fasse interdire au peuple ce que lui offrent quelques étangs ? Les anciens Rois en usoient bien autrement. Leur premier soin étoit de pourvoir abondamment aux besoins des peuples : par-là ils les ren-

doient attentifs & dociles à l'instruction qui suivoit. Voilà ce qui les a rendus célebres ; voilà de quoi le *Chi king* les louë.

Je suis un homme peu intelligent, & dont les vûës sont fort courtes : mais j'aime à lire, & je lis beaucoup. Quand après avoir vû dans nos anciens Livres les vestiges qui nous restent de la bonté des Rois pour leurs peuples, je viens à certains Livres du moien âge, où je trouve impôts sur impôts ; je ne puis m'empêcher de dire en soûpirant : Quelle différence des anciens tems à ceux qui sont plus voisins des nôtres ! Qu'on etoit au large dans ces premiers tems ! Qu'on est à l'etroit maintenant ! Plusieurs Dynasties se sont suivies sans presque adoucir le joug. La vôtre, Prince, a l'honneur d'avoir déja bien commencé. Elle a presque réduit les levées aux droits ordinaires en grains & en étoffes. Quels éloges n'en a-t'elle pas déja reçûs dans les contrées les plus reculées ! Les Rois que leur dignité éleve au-dessus du commun des hommes, doivent aussi porter la vertu plus haut. C'est leur devoir, c'est leur honneur, c'est leur véritable intérêt. *Tai vang* par le mépris qu'il fit d'un bijou, se soûmit, & s'attacha un peuple entier. On nous représente au contraire dans l'Ode *Kié tchu*, un Roi odieux & malheureux, pour avoir surchargé ses peuples. Ainsi, quoique vos prédécesseurs ayent porté loin la bonté pour leurs Sujets ; je souhaitterois pour l'honneur de votre Regne, que V. M. y ajoûtât encore.

Deux choses, dit-on, sont communément très-funestes au Prince. La trop grande libéralité des grands Officiers, & son avarice propre. S'il est peu digne d'un Prince, & même dangereux pour lui, d'ouvrir avec peine ses trésors ; combien plus le sera-t'il de disputer à ses peuples le profit d'une saline ? On le dit, & il est vrai ; il vaut bien mieux pour le Prince faire des amas chez ses Sujets, que d'en faire dans ses greniers & dans ses coffres. Quand les amas se font chez les peuples, ils sont contens, & le Prince est riche. Quand ils se font uniquement pour les greniers, & pour le Trésor Royal, les peuples sont pauvres & mécontens. Lorsque les peuples sont mécontens, le moyen de les instruire avec fruit, & de leur inspirer avec succès l'amour de la vertu ? Tandis que les peuples sont pauvres, le Prince peut-il être long-tems riche ? Je souhaitterois donc que V. M. encherissant sur les bontez de ses Ancêtres, voulût bien lever les défenses *sur les Salines*, & faire seulement quelques *Reglemens* pour les entretenir & les conserver.

L'EMPEREUR ayant ordonné qu'on délibérât sur cette Supplique ; les principaux du Conseil furent d'avis que la defense subsistât. Elle est très-ancienne, dirent-ils ; & dans les Dynasties précédentes, quand on a déliberé sur cela, on a toûjours conclu à la maintenir. Il est vrai que dans la suite des tems *elle* a occasionné des murmures & quelques troubles parmi le peuple. Mais ce n'est pas à cette défense qu'*il faut s'en prendre* ; c'est à la négligence, ou à la *malice* des Commis.

Nonobstant l'Avis du Conseil, l'Empereur fit publier la Déclaration suivante.

IL est vrai que la défense sur le sel est fort ancienne, & qu'elle a passé comme en regle. Mais toutes les Dynasties ne se ressemblent pas. Dans certaines on a plus cherché le bien des peuples que dans d'autres. Pour moi, dès-là que quelque chose peut contribuer à rendre mon Peuple heureux, à lui faciliter l'attachement aux Rits, & l'amour de la vertu; il me suffit pour l'embrasser, qu'il n'y ait rien contre la raison. C'est ce qui paroît dans ce que m'a proposé *King tching*. Ainsi dès qu'on aura fait les reglemens convenables pour la conservation des salines, que la défense cesse. Qu'on publie notre présente Ordonnance, & qu'on l'exécute.

Aprés que l'Empereur Ven ti *Fondateur de la Dynastie* Souy, *eut réduit le Royaume* Tchin, *tous ses Officiers applaudissant à sa victoire, lui proposerent de choisir quelque Montagne pour y aller faire la cérémonie nommée* Fong tchen. Ven ti *rejetta la proposition; & pour qu'on ne revînt pas à la charge, il publia l'Ordre suivant.* * Du tems de la *Soui.*

J'AI envoyé un de mes Généraux, pour ranger à la raison un petit Royaume rebelle. L'expédition a réussi. Qu'est-ce que cela? Cependant chacun me flatte & m'applaudit. On me presse même, tout peu vertueux que je suis, de faire la cérémonie *Fong tchen* sur quelque Montagne fameuse. Pour moi, je n'ai jamais oüi dire que *Chang ti* puisse être touché par des discours vains & frivoles. Je défends absolument que désormais on m'en parle.

Lettre du même Empereur Ven ti, *Fondateur de la Dynastie* Souy, *à* Tang *Roi de la Corée.*

DEPUIS que *Tien* m'a mis sur le Trône, je n'ai rien eu de plus à cœur, que le bonheur & le repos des Peuples qui me sont soumis. En vous laissant la possession de ces régions maritimes, j'ai voulu faire connoître à tout l'Univers, combien je suis éloigné de toute cupidité; & que je ne me propose en regnant, que de rendre mes Sujets vertueux & contens. Mais j'ai bien prétendu aussi que de votre côté vous demeureriez dans le devoir, que vous entreriez à proportion dans les mêmes vûës, & qu'en bon Sujet vous imiteriez mon exemple. Cependant j'apprens que vous inquiettez vos voisins. Vous resserrez, dit-on, de près *Ki tan*, (a) & lui ôtez toute liberté. Vous faites sur *Mei ho* des exactions de plus d'une sorte. D'où vient cette envie de nuire? Et comment osez-vous véxer des Etats qui me sont soumis? Si vous avez be-

(a) *Ki tan* & *Mei ho*, noms de deux petits Etats voisins de la Corée.

soin d'ouvriers, je n'en manque pas. Que ne m'en demandez-vous ? Il y a quelques années que vous travaillez sourdement à faire des amas & des réserves ; que vous avez pour cela vos agens de côté & d'autre, & que vous succez ces petits Etats. Pourquoi tout cela ? Si ce n'est que vous avez formé de mauvais desseins, & que craignant qu'on ne les découvre, vous faites tout à la dérobée.

Un Envoyé de ma Cour est allé vers vous. Je me proposois en l'envoyant, de vous donner comme à un étranger mon Sujet, une marque de bonté & de considération. Mais je prétendois bien aussi qu'après s'être instruit de ce qui regarde vos Sujets, il vous donnât de ma part quelques bons avis sur la maniere de les gouverner. Cependant vous l'avez fait garder à vûe, & vous l'avez tenu comme en prison dans son *Hôtel*. Vous avez caché autant que vous l'avez pû, son arrivée à vos Sujets. Les Officiers de votre Cour, à qui vous ne l'avez pû cacher, ont eu défense de l'aller voir. Enfin vous lui avez, pour ainsi dire, fermé les yeux & les oreilles, & vous avez paru craindre qu'il pût s'informer de l'état des choses. Je n'ai pas laissé de sçavoir, par une autre voie, toutes vos menées. Elles ne sont point d'un bon Sujet. Je vous ai laissé la possession d'une grande étenduë de terres : je vous ai donné le titre & les honneurs de Roi (*Vang*). Enfin je vous ai comblé de bienfaits. Tout l'Empire en est instruit. Tout cela ne suffit point pour vous assurer de mes bontez. Vous manquez de reconnoissance, vous témoignez vous défier de moi ; & vous vous rendez suspect vous-même en envoyant, sous divers prétextes, des gens qui examinent en secret ce qui se passe à ma Cour. Est-ce ainsi qu'en use un Sujet fidéle & hors de tout reproche ?

Malgré tout cela, comme j'impute en partie vos fautes au trop peu de soin que j'ai eu de vous instruire de vos devoirs, je veux bien oublier le passé. Mais il faut désormais vous corriger, répondre à mes bontez par une soumission réelle & sincere ; remplir exactement les devoirs de Sujet étranger ; suivre & imiter mon Gouvernement ; au lieu de haïr & d'inquietter ces autres étrangers vos voisins, leur inspirer par votre exemple la soumission & la vertu ; & sur tout vous souvenir que, s'ils sont plus foibles que vous, ils sont, comme vous, mes Sujets. Au reste, n'espérez pas me tromper par une vaine apparence. *C'est* tout de bon qu'il faut changer. Si vous le faites, je vous traitterai en bon Sujet. Content de vous avoir converti, je ne penserai point à vous punir. La bonté & la justice est ce qu'estimoient sur toutes choses nos sages & anciens Empereurs. Tout éloigné que je suis de la vertu de ces grands Princes, je me fais cependant un devoir de les imiter. Tout mon Empire en est instruit : & cela seul doit vous ôter vos craintes & vos defiances.

Si après la parole que je vous donne, j'envoyois contre vous des Troupes ; que diroient de moi vos Sujets ? Que diroient sur-tout les étrangers soumis, comme vous, à mon Empire ? Deposez donc vos soupçons, changez de conduite, & soyez tranquille. J'ai subjugué *Tchin*, il est vrai : mais si vous demeurez dans le devoir, cela ne doit point vous allarmer. Tout le monde sçait que c'est *Tchin* qui m'a forcé à le punir. Il avoit, à bien des reprises, attaqué le *Heou* de *Forg* qui m'est fidéle, & lui avoit tué bien du monde. Il a pillé de côté & d'autre, & a eu la témérité de le faire même jusques sur mes frontieres. Je lui avois plus d'une fois pendant l'espace de dix ans, donné des avis sur sa conduite. *Tchin*, au lieu d'en profiter, devenu fier par mes bontez, & comptant sur le *Kiang* (a) qui couvre ses terres, n'a fait cas ni de mes avis, ni de mes menaces. Il a même ramassé le plus

(a) *Kiang* signifie Fleuve. C'est aussi le nom propre du plus grand Fleuve de cet Empire.

qu'il

qu'il a pû de Troupes, & a paru me défier par son insolence. Forcé par une révolte si manifeste, j'ai envoyé contre lui un de mes Generaux avec assez peu de Troupes. L'expédition n'a duré qu'un mois. Une matinée m'a fait justice d'une obstination de dix ans, & la défaite de *Tchin* a été suivie d'une paix universelle. Les *Chin* * & les hommes s'en réjoüissent. Vous seul, dit-on, en gemissez & prenez des allarmes : je ne vois pas trop pourquoi. Comme ce n'a point été la crainte de *Tchin* qui m'a engagé à vous bien traiter, sa défaite n'est point pour moi une raison de vous opprimer. Mais si j'étois d'humeur à le vouloir faire, qui vous mettroit à couvert ? Quelle comparaison des eaux du *Lia* *, qui font vos frontieres, avec le grand *Kiang* qui couvroit *Tchin* ! Votre Royaume a-t-il plus d'hommes que n'en avoit *Tchin* ? Non, sans doute. Et si je voulois punir vos fautes passées, comme elles le meritent, il me coûteroit peu de le faire ; je n'aurois qu'à envoyer contre vous, comme contre lui, quelqu'un de mes Officiers ; mais je n'aime point à nuire. Ainsi je prends le parti de la plus grande modération : je vous avertis, je vous instruits, & vous donne le tems de vous corriger. Répondez comme il faut à mes bontez, vous vivrez tranquille & heureux.

* Chin Esprits.

* Nom de Fleuve.

Tai tsong *le second Empereur de la Dynastie* Tang , *que les Historiens comparent aux plus fameux Princes de l'antiquité, fit un écrit sur la difference du bon & du mauvais Gouvernement , & sur la difficulté de bien regner. Comme il le faisoit principalement pour son usage, il l'intitula* le Miroir d'or , *ou* le précieux Miroir.

* Du tems de la Dynastie *Tang*.

APRÈS avoir donné chaque jour le tems necessaire à expédier les affaires de mon Empire , je me fais un plaisir de donner ce qu'il m'en reste, à promener ma vûë & mes pensées sur les histoires du tems passé. J'y examine les mœurs de chaque Dynastie, les exemples bons & mauvais de tous les Princes, les révolutions, & leurs causes. Je le fais toûjours avec fruit, & je l'ai tant fait que j'en puis parler. Toutes les fois que je lis ce qu'on dit de *Fo hi*, de *Hoang ti*, & de l'incomparable Gouvernement de *Yao* & de *Chun* , je m'y arrête toûjours. Je goûte, j'admire, je louë, & je ne m'en lasse point. Quand je viens à la fin des *Hia* & des *Yng*, aux *Tsin*, & à certains regnes des *Han*, je me sens saisi d'une crainte inquiette. Il me semble marcher sur une planche pourrie, ou sur une eau profonde tant soit peu glacée. Quand j'examine d'où vient que tous les Princes souhaittant de regner tranquilles, & de transmettre leur Empire à une nombreuse posterité, il arrive cependant tant de troubles, & de si frequentes révolutions ; je trouve qu'il n'y en a point de cause plus ordinaire, que le peu de soin qu'ont les Princes de reflechir sur eux-mêmes, & l'éloignement qu'ils ont d'entendre ce qui peut les chagriner. Par là ils demeurent jusqu'à la fin aveugles sur leurs devoirs & sur leurs fautes ; & cet aveuglement les fait perir. Que cette vûë m'inspire de crainte !

C'est pour eviter cet aveuglement , qu'après avoir vû par la lecture de l'histoire, quels sont les principes du bon Gouvernement, & quelles sont les sources des plus grands troubles ; je me fais à moi-même de tout cela comme un miroir, où je puisse voir mes défauts pour travailler à les corriger. Le caractere le plus essentiel d'un bon Gouvernement, c'est

de n'élever aux grands emplois que des gens de vertu & de mérite. Un Prince qui a cette attention, joüit d'un regne heureux ; & il n'y a rien de plus dangereux & de plus fatal pour un Etat, que d'en user autrement. Un Prince se trouve-t-il dans quelque embarras ? Il ne manque point de consulter ses Ministres & ses autres grands Officiers. S'ils se trouvent être tous gens éclairez, fideles, zelez ; quelque grand que soit l'embarras, il est rare qu'il aboutisse à tout perdre. Et ce qu'on ne peut trop déplorer, le mal est que souvent les Princes peu attentifs à ce choix, s'occupent de vains plaisirs. O qu'ils feroient bien mieux de se faire un plaisir de leur devoir ; mais sur-tout d'un devoir aussi important qu'est le choix de bons Officiers, & sur-tout de bons Ministres !

On dit communément que *Chun* & *Yu*, ces deux grands Princes, n'aimoient point le plaisir ; & qu'au contraire les deux tyrans *Kié* & *Tcheou* l'aimoient beaucoup. Pour moi, je dis tout le contraire. La mauvaise conduite de *Kié* & de *Tcheou* leur coûta mille inquiétudes, abrégea le cours de leur vie, troubla par conséquent leurs plaisirs, & les rendit fort courts. Cela s'appelle-t-il aimer le plaisir ? Au contraire n'est-ce pas l'aimer véritablement, que de l'aimer comme *Chun* & *Yu*, qui doivent à leur sagesse & à leur vertu une vie longue & tranquille, & qui par là goûterent à loisir les plaisirs inséparables d'un regne heureux & paisible ? Il faut avouer que les tempéramens & les naturels sont différens ; qu'il y en a de bons & de mauvais : & que dans chacune de ces especes il y a divers degrez. Les vertus & les actions de *Yao*, de *Chun*, de *Yu*, & de *Tang*, donnent lieu de croire que *Tien** les avoit bien partagez. Il n'en étoit pas ainsi de *Kié*, de *Tcheou*, de *Yeou*, de *Li* : les cruautez & les brutalitez de ces méchans Princes le prouvent assez. Il est cependant vrai de dire que le bonheur des Prince & de leurs Etats, depend moins de la différence des temperamens & des naturels, que du soin de tenir en tout le juste milieu, que dicte la raison commune à tous.

* Le Ciel.

Nous lisons dans *Ou ki* qu'un Prince de *Sang** s'occupant uniquement de certains exercices de vertu, & négligeant d'avoir des Troupes, perdit ses Etats ; que le Prince d'*Y* perit aussi, mais par une voye toute opposée, en ne comptant que sur ses forces, & négligeant la vertu. Aussi Confucius dit-il, que dans le gouvernement d'un Etat, il faut un juste tempérament de bonté & de fermeté, de séverité & de clémence. En effet la bonté & la justice doivent toûjours aller ensemble : donner trop à l'une, au préjudice de l'autre, c'est dès-lors une faute, & une faute considerable qui peut avoir de fâcheuses suites. Que seroit-ce donc de s'éloigner de l'une & de l'autre ? Et que seroit-ce surtout de manquer absolument de la premiere ? Un Empereur élevé au plus haut degré d'honneur, où puisse monter un homme, est en même tems obligé d'aimer tous ses peuples, & de travailler à les rendre heureux. Pour cela il faut deux choses, le bon ordre & la sûreté. Pour le bon ordre, il doit faire des Réglemens, & les soutenir par son exemple. Pour la sûreté, il faut des Troupes, qui puissent ôter l'envie aux ennemis de rien entreprendre sur les frontieres. Car comme il ne convient point d'user de la terreur des armes pour contenir son peuple dans le devoir ; de même il est rare que la bonté toute seule, & la vertu du Prince contiennent les Barbares & assûrent les frontieres. Quand le grand Poisson *Kin* sortant du fond des abîmes, paroît au-dessus des eaux, les flots s'applanissent. Quand les *Heang* & les *Ho* (a) plongent ou barbottent, point de beau tems à espérer : c'est leur

* Sang & Y, noms de pays.

(a) Deux noms d'oiseaux aquatiques. Ces allégories souffrent deux sens, où l'on indique par les flots les irruptions des Barbares que la puissance des armes figurée par le poisson *Kin* arrête ; & par

vol dans les airs qui le pronostique.

Un point très-important pour un Prince, est de sçavoir s'acommoder aux différentes inclinations des hommes, & de profiter des divers talens. C'est une maxime reçûë de tout tems, que comme celui qui médite un grand Edifice, doit commencer par choisir un bon Architecte, pour acheter ensuite sur son devis les materiaux convenables; de même quiconque regne, doit commencer par bien choisir ses Ministres, pour s'aider de leurs vûës & de leurs conseils dans le Gouvernement des peuples. En repassant avec attention sur les Dynasties précédentes, je remarque que quand le Prince a solidement aimé la vertu, il n'a point manqué de gens vertueux; que quand il a témoigné de l'inclination pour les Bâtimens & autres ouvrages de l'Art, tous les gens habiles en ce genre se sont produits; que quand la Chasse a fait son plaisir, il lui est venu d'excellens Picqueurs; que quand la Musique a été sa passion, on lui a présenté en foule des gens de *Tchin* & de *Oui*; que si quelquefois le Prince s'est abaissé jusqu'à aimer le fard & d'autres ornemens, * *Yen* & *Tchao* ont eu la vogue. Quand le chemin a été fermé aux remontrances sinceres, on a vû paroître à la Cour peu de gens zelez & fideles. Quand le Prince aimoit à être applaudi, il y avoit des flateurs sans nombre. Nos anciens avoient en verité bien raison, quand ils comparoient le Prince à un vase, & les sujets à la liqueur qu'on y met. Comme la liqueur prend la figure du vase, ainsi les sujets communément se conforment au Prince. Quel motif n'est-ce point pour lui de souhaitter d'être parfait? Mais comme la pierre la plus précieuse a besoin d'être travaillée pour devenir un beau vase; ainsi l'homme, pour acquérir la vraye sagesse, a besoin d'étude & d'application.

* Noms de pays.

Ven vang & Confucius ont eu leurs Maîtres: & si ces grands hommes en ont eu besoin, à plus forte raison les autres. Aussi une des plus remarquables différences d'un bon Prince à un méchant, c'est que le bon Prince soupire après les gens de mérite & de vertu, comme le Laboureur attend la récolte; & les reçoit avec la même joye, que le Laboureur auparavant menacé d'une secheresse, voit tomber sur ses campagnes une abondante pluie: au lieu que le méchant Prince n'a communément que de l'aversion pour quiconque vaut mieux que lui; & ne donne accès auprès de sa personne qu'à des gens sans mérite & sans vertu. O qu'il est difficile de se bien défaire des mauvaises inclinations qu'on a trop long-tems nourries! *Vang puen* & *Sun hao* contrefirent dabord les bons Princes: mais comme ils n'agissoient que par intérêt, & que leur vertu prétendue n'étoit qu'hypocrisie & que feinte, ils ne se soutinrent pas: ils revinrent à leur génie: on les reconnut pour ce qu'ils étoient, & on les abandonna; une barque de simples planches unies précisément avec de la colle, ne peut tenir long-tems contre de grands flots. Tel cheval qu'on nourrit exprès, pour qu'il fasse dans l'occasion cent lieuës d'une traitte, quand il est mis à l'épreuve, creve souvent sans l'achever. C'est ce qui arriva justement à *Vang puen* & à *Sun hao*. On vit se vérifier en leurs personnes, comme on l'a vû dans bien d'autres, ces Proverbes de nos anciens: que comme le *Chin* (a) ne peut servir, quand on veut mesurer de grosses pierres; aussi une médiocre habileté ne suffit pas pour de gran-

les oiseaux *Hoang* & *Ho* les peuples qui doivent être à l'aise & contents, pour que l'Etat soit sans trouble; ou bien par le poisson *Kin*, on indique les gens braves & capables d'être à la tête des Troupes: & par les oiseaux *Hoang* & *Ho* les gens propres à gouverner, qu'il faut tirer de l'obscurité & mettre en place. Si l'on joint ces allégories à ce qui précéde, le premier sens est plus naturel. Si on les joint à ce qui suit, le second, ce semble, conviendroit mieux.

(a) Un *Chin* est la dixiéme partie d'un *Tcou*. Un *Tcou* est la dixiéme partie d'un *Tau*; un *Tau*, par exemple, de ris, est cent, ou tout au plus cent vingt liv.

des choses, &c. & que la vertu la plus simple, si elle est reelle & constante, vaut mieux que la plus artificieuse politique.

O! qu'il y a de différence d'homme à homme, de Prince à Prince! *Kao tsou* respecta *Li song* jusqu'à soûtenir ses habits pour lui faire honneur. *Sin tcheou* choqué des sages avis de *Pi kan*, lui fit cruellement arracher le cœur. *Tching tang* eut toûjours pour son Ministre *Y yun* une véritable estime & une amitié sincere. *Kié* avoit dans *Long pong* un Ministre sage & zelé : il le fit mourir dans les supplices. *Tchuang* Roi de *Tsou*, après avoir tenu ses conseils, & y avoir fait paroître une habileté superieure à celle de tous ses Ministres, sortoit de-là * triste & rêveur. Il portoit même cette tristesse jusques dans ses heures de relâche. *Vou hou* tout au contraire se faisoit un sujet de joie, & triomphoit, pour ainsi dire, d'une supériorité semblable. C'est que les Princes sans lumieres veulent cacher ou soûtenir leurs defauts, & que les Princes éclairez cherchent à connoître ce qui leur manque.

* Il craignoit que s'il venoit à se tromper, personne ne le redressât.

Quand je jette les yeux sur *Kao tsou* & sur *Tching tang*, je compare les regnes de ces grands Princes à ces années remarquables par un juste tempérament de froid & de chaud, & par le reglement des saisons qui met par tout l'abondance. On dit que quand l'Empire est bien gouverné, paroît alors le *Kiling*, animal de bon augure. Moi je dis : *Kao tsou* & *Tching tang* n'etoient-ils pas eux-mêmes en leur espece de vrais *Ki ling*? Quand je considere ensuite *Kié* & *Tcheou*, il me semble voir dans leurs regnes ces années tristes & malheureuses, que le déréglement des saisons rend stériles & funestes. Ces années ont coûtume de produire quantité d'insectes nuisibles, & même de monstres affreux & cruels. Helas! ces deux méchans Princes *Kié* & *Tcheou* n'étoient-ils pas eux-mêmes des monstres? Que je trouve d'instruction pour moi dans la consideration de ces deux contrastes. Je sçai ce qu'on dit, que *Tien* a des tems plus ou moins favorables pour les Etats. Cela est vrai; mais leur bonheur ou leur malheur ne laisse pas de dépendre aussi de la conduite des hommes. N'y eût-il pas sous *Tching tang* une secheresse de sept ans? Ce Prince se coupant les ongles, s'offrit lui-même pour victime. Il plut aussi-tôt cent lieues à la ronde. Du tems d'un Empereur, on vit croître subitement dans le Palais des meuriers. Ce Prince frappé de ce prodige, qu'on lui interpreta comme effrayant, s'appliqua solidement à la vertu : au lieu des malheurs dont on l'avoit menacé, il vit venir à sa Cour les Ambassadeurs de seize Princes pour lui rendre hommage. Qui oseroit dire après cela que ce n'est pas l'affaire des Princes de procurer le bien des Etats?

Regner est une chose bien difficile, disent les uns : c'est une chose bien aisée, disent les autres. Ceux-ci, pour prouver leur sentiment, disent : la dignité d'Empereur éleve un Prince au-dessus du reste des hommes : il a un pouvoir absolu : les récompenses & les châtimens sont en sa main : non seulement il possede les richesses de tout l'Empire; mais il se sert à son gré des forces & des talens de tous ses Sujets. Que peut-il donc souhaitter qu'il n'obtienne? Que peut-il entreprendre qu'il n'exécute?

Ceux qui sont d'un avis contraire, raisonnent autrement. Le Prince, disent-ils, vient-il à manquer de respect pour *Tien ti*? Viennent des prodiges, naissent des monstres. Outrage-t-il les esprits? Souvent une mort funeste l'en punit, comme on le vit dans *Vou y* & dans *Tcheou*. S'il veut se satisfaire en quelque chose : par exemple, en faisant venir de loin des choses rares & de grand prix; en faisant de vastes parcs, de beaux etangs, de grands bâtimens, de hautes terrasses; il faut pour cela charger les Peuples au moins de corvées, & l'agriculture en souffre. De-là les disettes & les famines. Les Peuples gémissent, murmurent, succombent. Si le Prince y est

insensible,

insensible, & neglige d'y remédier; il est regardé comme un tyran né pour affliger les Peuples, & non pour les gouverner. Il est l'objet de l'exécration publique. Qu'y a-t-il de plus à craindre ? Or tout Prince qui a soin de sa reputation, doit conséquemment être attentif à diminuer autant qu'il est possible les impôts, à éviter tout ce qui peut surcharger les Peuples, & à procurer leur bonheur & leur tranquilite. Mais il ne peut faire tout cela qu'en se refusant beaucoup à soi-même, & en reprimant ses inclinations les plus naturelles: c'est déja une chose assez difficile.

Une autre difficulté encore plus grande est de bien choisir les gens qu'il met en place, & d'employer chacun selon son talent. Tel que le Prince estime fort, & tient pour un homme également vertueux & capable, peut bien avoir ses défauts & même ses vices. Tel que tout le monde éloigne pour des défauts réels & connus, a peut-être en même quelques bonnes qualitez, dont on pourroit tirer avantage. Quand cela se trouve, à quoi se résoudre ? Rejetter ceux qui ont du talent, c'est se priver d'un secours utile. Reconnoître des gens pour vicieux, & ne pas les éloigner; c'est par là que commencent les plus grands troubles. Les gens mêmes auquels on ne connoît point de vice, n'ont pas des talens égaux : on ne doit pas les employer indifféremment à tout. *Kong tcho* servit très-utilement un grand Royaume. *Tze tsan* y auroit échoué : il fut Ministre dans un Etat plus petit : il y fit merveille. *Tcheou pou* begayoit & parloit mal. *Kao tsou** ne laissa pas d'en faire un *Heou*, & il paya bien cet honneur, en affermissant sur le Trône cette famille prête à se perdre. *See fou* etoit au contraire un homme disert & qui parloit bien : tout beau parleur qu'il etoit, il ne put parvenir : on le vit solliciter sous *Ven ti* un poste, à la ménagerie, encore ne put-il pas l'obtenir.

* Le premier Empereur de la Dynastie Han.

Entre les divers talens faire toûjours le meilleur choix, le faire entre les personnes dont le talent est le même; ce sont choses difficiles, & néanmoins nécessaires pour bien regner. Il y a de la différence non-seulement dans les talens, mais encore dans les tempéramens, dans les naturels, dans les conditions, dans les inclinations, & même dans les vertus. Il y a dans tous ces genres plus d'une espece, & dans chaque espece divers ordres. Quelle différence, par exemple entre un *Hiao* ordinaire, & un autre *Hiao* (a) du premier Ordre! Le premier consiste à servir gayement son pere & sa mere, à ne leur jamais perdre le respect, & à pourvoir à leurs besoins. Le second s'étend à procurer le bien de l'état, à rétablir la paix dans les familles, à l'exacte observation de tous les Rits. *Chun* avoit dans un éminent degré la vertu *Hiao* : il n'eut cependant pas le bonheur d'agréer à ses parens. *Tsen tsan* avoit dans un haut degré la vertu *Gin*. (b) Ce n'est cependant pas celui de ses Disciples que Confucius a loüé. Confucius dit qu'un fils n'a pas la véritable vertu *Hiao*, s'il suit indifféremment tout ce que lui prescrit son pere; & qu'un Ministre qui donne indifféremment dans toutes les vûës de son Prince, n'a point la vertu qu'on nomme *Tchong*.* Aussi le grand *Tcheou kong* craignit-il moins de déplaire à son Prince, que de manquer à le bien servir. Il assura le repos de l'Empire par la juste punition d'un coupable cher au Prince. *Y ya* au contraire, pour assûrer sa fortune, eut toûjours soin de s'accommoder aux inclinations de son Roi: *Koan tchong* (c) étant mort, il fut avancé, & mit bien-tôt par tout le trouble. *Ki sing*, (d) dans une occasion pressan-

* zéle & fidelité pour le Prince.

(a) *Hiao* respect & amour envers les parens. Il étend ici davantage le sens de cette Lettre.

(b) *Gin* bonté, charité, clémence. Quelquefois ce mot se met pour signifier vertu, ou vertueux en général.

(c) C'étoit un premier Ministre de *Tchuang vang* Roi de *Tsi*. Il avoit fort recommandé à ce Prince de ne jamais mettre en place *Y ya*.

(d) *Kao tsou* Fondateur de la Dynastie *Han*, disputant encore l'Empire avec *Hiang yu*, fut assiegé dans une Ville : son Armée étant fort loin, *Ki sing* qui commandoit dans la Place, sortit avec appareil, faisant mine de se rendre, & de livrer *Kao tsou* : cet-

te, s'exposa courageusement à une mort certaine, pour sauver la vie à celui qu'il reconnoissoit pour son Prince. *Yuen yang*, (a) pour satisfaire une haine particuliere, mit l'Empire à deux doigts de sa ruine. On a vû dans *Tchou yuen* & dans plusieurs autres, la fidélité & la droiture non-seulement sans récompense, mais dans la misere & dans l'oppression. Dans *Tsaipi* & ses semblables, on a vû la trahison se couvrir des plus beaux dehors.

Tout cela ne prouve-t-il pas la difficulté de bien regner? Elle seroit encore plus grande, si nous n'avions pas ces histoires, où un Prince bien attentif apprend à distinguer les sujets vraiment zélez & fideles, des flateurs interessez. Les Rois de *Tsin* devoient à la bravoure & à l'habileté de *Pe ki*, le Royaume de *Tchao* qu'il leur avoit soumis. Un d'eux ne laissa pas de le faire mourir. *Ya fou*, sous l'Empereur *King ti* fut celui qui arrêta les fâcheuses suites que devoit avoir la révolte des Princes Tributaires. Ce fut cependant sous ce même Empereur, que *Ya fou* finit sa vie dans les supplices. *Ouen tchong* fut traitté de même par le Roy de *Yué*, qui cependant sans les avis de *Ouen tchong*, n'eût pû détruire *Ou* son ennemi. Enfin *Ou si*, après de longs & très-importans services, eut pour récompense une épée, dont il eut ordre de se tuer. Etoient-ils coupables, ces grands hommes? Méritoient-ils de périr ainsi? Non. Ce fut injustice & passion de la part des Princes. Pour *Tchao kao*, *Han'sing*, *Hing pou*, & *Tchin hi*, quoiqu'ils eussent tous leur mérite, & que quelques-uns d'eux eussent rendu de grands services; ils s'oublierent & se démentirent: leur punition n'eut rien que de juste. Mais il eût fallu prévenir sagement leurs fautes; & c'est une tache, dans *Kao tsou*, d'ailleurs si grand Prince, de n'avoir pas sçû conserver des gens d'une capacité si peu commune, & qui l'avoient si bien servi. Le Fondateur de la Dynastie *Han* est par cet endroit bien au-dessous de *Quang vou* qui en fut le restaurateur. Celui-ci sçut récompenser ses Généraux comme *Kao tsou*, mais sans les exposer comme lui à s'oublier. C'est ainsi qu'on en doit user à l'égard de ceux à qui l'on doit en partie son élevation, ou sa conservation sur le Trône; & c'est mal reconnoître leurs services, que de trop les exposer à en perdre le fruit.

La difficulté de bien regner se sent, ce me semble, assez dans ce que j'ai dit. Rendons-là encore plus sensible. Dans le haut rang où est le Prince au-dessus du reste des hommes, il est en vûë à tout le monde. S'il ordonne ou fait quelque chose qui ne soit pas conforme à la plus exacte raison, non seulement il se fait à soi-même un tort considérable; mais il est aussi-tôt méprisé des Sages. Lui échappe-t'il quelque action ou quelque geste, qui réponde mal à la dignité de sa personne? Grands & petits en font des risées. Avance-t'il quelqu'un dans les charges? Aussi-tôt mille jaloux murmurent. A-t'il égard à quelque recommandation? Tous les Prétendans se plaignent qu'on donne tout à l'inclination ou à l'interêt, rien au mérite. Voit-on mettre dans les premiers emplois un homme d'un mérite bien reconnu, on l'attribuë au hazard, & non pas aux lumieres du Prince: heureusement, dit-on, cette fois-ci, il n'a pas mal rencontré. Voit-on en place quelqu'un qui n'ait pas un grand mérite? On n'hésite point à dire que le Prince est sans lumieres. Si un Prince parle as-

te nouvelle mit la joye dans le Camp. Les Gardes se négligerent, & *Kao* sortit par une autre porte, avec un nombre de Cavaliers, força quelques gardes, & se sauva. *Hiang yu* étant entré dans la Place, somma *Ki sing* de lui livrer *Kao tsou*. Je vous ai trompé, répondit *Ki sing*, pour lui donner moyen de vous échapper. *Hiang yu* en grosse colere fit sur le champ bruler *Ki sing*.

(a) *Yuen yang* étoit ennemi de *Chao tso*. Celui-ci avoit donné à l'Empereur un avis qui étoit utile, & que le Conseil avoit goûté. Comme il s'agissoit d'un Prince Tributaire, *Yuen yang*, pour faire périr *Chao tso*, mit l'allarme par ses intrigues chez tous les Princes Tributaires: ils alloient servir contre l'Empereur: on les appaisa, en sacrifiant *Chao tso*. C'est ce que vouloit *Yuen yang*.

ſez ſouvent, c'eſt un cauſeur. Parle-t'il peu ? Il n'a point de fond, & ne ſçait pas inſtruire ceux qui l'approchent. Suit-il les mouvemens de ſon humeur ; fait-il paroître de la colere ? Il ſe répand à la Cour & dans tout l'Empire une terreur très-préjudiciable. Eſt-il moderé, facile, indulgent : Les Loix & ſes ordres s'obſervent mal. Les peuples ſont-ils à l'aiſe ? Les Officiers (a) ont beaucoup de peine & ſe rebutent. Les Officiers ſont-ils contens ? Le peuple ſouffre & ſe plaint. Tout l'Empire eſt comme un grand arbre, dont la Cour eſt comme le tronc & la racine. Le Prince peut-il donc ne ſe pas ſentir de tous les événemens fâcheux qui affligent ſon Etat ? *Point de peau, plus de poil*, dit un vieux proverbe. L'eſſentiel donc pour un Etat, eſt que la Cour ſoit pourvûë de bons Miniſtres. Cela eſt vrai : mais les *Y yn* (b) & les *Fou yué* ſont bien rares.

La Cour étant pourvûë de bons Miniſtres, il ſeroit encore bien important d'avoir des Généraux fideles, habiles & infatigables ſur les frontieres. Mais les *Hoei chang* (c) & les *Li mou* ne ſont pas aujourd'hui faciles à trouver. D'ailleurs, quand un Prince eſt aſſez heureux que de trouver des gens de ce mérite, il ne peut manquer d'avoir pour eux de l'inclination. Inſtruit de ce qu'il y a à ſouffrir ſur les frontieres, il ſe fait une vraie peine d'y envoyer des gens qu'il aime. Il ſçait d'un autre côté, que s'il manque à les y envoyer, il s'expoſe à voir tomber les feüilles, & couper les branches de ſon grand arbre, & peut-être à voir périr l'arbre entier. Que ne ſouffre point en ces rencontres un Prince également bon & ſage ? Pour moi, roulant jour & nuit dans mon eſprit toutes ces penſées, je ſens le poids de la Royauté ; mais encore plus ſenſible aux peines d'autrui, qu'aux miennes propres, je me dis ſouvent à moi-même : ſi le Prince Maître abſolu a cependant tant à ſouffrir, que ſera-ce de ceux qui ſans être maîtres comme lui, partagent & portent avec lui le poids du Gouvernement ? *L'y king* dit : Les Livres Chinois n'épuiſent point les matieres : rarement auſſi les paroles rendent-elles exactement les penſées dans toute leur étenduë. Auſſi n'ai-je prétendu dans ce diſcours qu'indiquer en peu de mots ce qui m'occupe intérieurement. Au reſte, quoique, ſuivant un Proverbe, celui qui ſouffre, ſe plaît à chanter ſes peines, ce n'eſt point ce qui m'a fait prendre la plume. Je ſuis encore plus éloigné de chercher à frapper les yeux par une compoſition brillante. Je penſe à m'inſtruire moi-même. Voilà mon but. Mais auſſi je ne rougis point d'expoſer dans cet Ecrit, à la vûë de tous les Sages mes penſées & mes ſentimens.

SUR cette Piece l'Empereur *Cang hi* dit : Rien de mieux penſé & de mieux exprimé, que ce que dit *Tai tſong* ſur le Gouvernement en général, & en particulier ſur le choix des Officiers. C'eſt rappeller comme il faut l'Antiquité. *Tai tſong* fit plus : il l'imita. Son Gouvernement approcha de celui de nos trois fameuſes Dynaſties.

(a) Il y a en Chinois *Kuan*. Sous ce terme ſont compris également Juges, Magiſtrats, Officiers de guerre, &c. Dans quelques Livres François on a mis en uſage une autre expreſſion. On y dit les *Mandarins*. Qu'on la ſubſtituë ſi l'on veut ici, & ailleurs au terme d'Officiers dont je me ſers. J'avertis ſeulement que Mandarin n'a nul rapport au ſon Chinois. Je le crois inventé par les Portugais, & tiré de *mandar*, ordonner.

(b) Deux fameux Miniſtres, dont le *Chi king* parle.

(c) *Hoei chang* & *Limou* étoient deux Généraux fameux en leurs tems.

Le même Empereur Tai tsong *la troisiéme des années nommées* Tchin koan, *fit l'Ordonnance qui suit.*

LE fondement de toutes les vertus, est celle qu'on nomme *Hiao* * : c'est l'instruction la plus essentielle. J'en ai reçu dans ma jeunesse de bonnes leçons. Mon pere, & ceux qu'il m'avoit donné pour Maîtres, ne se bornoient pas à me faire réciter le Livre des Vers, le Livre des Rits, & d'autres ; on m'y faisoit voir en même tems les grands principes dont dépend le bien des Etats, & le Gouvernement des peuples. De-là est venu l'avantage que j'ai eu d'exterminer par une seule expedition tous les ennemis de l'Etat, & d'assûrer aux peuples qui sortoient de l'oppression, le repos & la liberté. Au reste j'ai toûjours eu le cœur plein de bonté, & si pendant quelque tems j'ai fait paroître plus de justice & de sévérité que de clemence, c'est que comme il y a des ennemis, contre lesquels il faut nécessairement de la force & de la bravoure, il y a aussi des criminels ausquels on ne peut absolument faire grace. Je n'ai eu en vûe que le bien commun, & le repos de l'Empire. La passion n'a point eu de part à ce que j'ai fait. L'Empereur mon pere en se retirant à *Tanzan*, m'a chargé du Gouvernement. Il a fallu lui obéir. Comme j'en sens tout le poids, je m'en occupe tout entier. Je suis dans l'intérieur de mon Palais, & avec les Reines, comme dans un Vallon glacé. Je passe souvent les nuits entieres sans dormir. Je me leve avant le jour. Toutes mes pensées & toutes mes paroles tendent à répondre de mon mieux aux bontez * de *Tien*, & aux intentions de mon pere. C'est pour y réussir, que plein de compassion, même pour ceux qui font des fautes, je veux regler de nouveau les punitions, prévenir & soulager les miseres des peuples, punir & reprimer ceux qui les vexent ; approcher de ma personne, & mettre dans les emplois les gens de vertu & de mérite, ouvrir le chemin large aux remontrances, ôter toute crainte à quiconque m'en voudra donner, afin d'acquérir, s'il se peut, à chaque moment de nouvelles connoissances.

* Piété filiale.

* Le Chinois dit, au cœur de *Tien*.

Mon attention à tout cela est si continuelle, que je ne me permets pas un jour de relâche. Mon grand désir seroit que tout fut dans l'ordre ; que tous mes Sujets suivissent en tout la raison, & fussent solidement vertueux. Aussi quand je vois quelque chose hors de sa place, & quelqu'un de mes Sujets vicieux, je m'en prends dabord à moi-même, & au peu de talent que j'ai pour le bien instruire, & pour le corriger efficacement. C'est avec raison que je le fais. Car enfin le *Chu king* dit : la vertu, quand elle est tout-à-fait sincere & solide, touche *Chin* (a), que ne pourra-t'elle point sur les peuples ? On me rapporte de divers endroits, que les peuples rentrent dans le devoir, que les vols deviennent rares, & que les prisons de plusieurs Villes se trouvent vuides. J'apprends ces nouvelles avec plaisir ; mais je n'ai garde de l'attribuer à mes soins & à mes exemples. Voici les réfléxions que je fais : on est las, me dis-je à moi-même, des troubles & des rapines ; on se remet dans le chemin de la vertu : il faut tâcher de profiter de ces heureuses dispositions pour convertir tout l'Empire. Mes expéditions militaires m'ont fait parcourir une bonne partie des Provinces. Chaque Village que je trouvois, je soûpirois en me frappant la poitrine, sur

(a) *Chin* signifie Esprit. Ailleurs j'ai traduit les *Esprits* ; qu'on les mette ici si l'on veut. Mais ici & ailleurs le texte ne détermine ordinairement ni pluriel, ni singulier.

la misere des pauvres peuples. Instruit par mes propres yeux, je ne permets pas qu'on occupe même un seul homme à des corvées inutiles. Je travaille de mon mieux à mettre à l'aise tous mes Sujets, afin que les parens soient plus en état de bien élever leurs enfans, & que les enfans à leur tour, s'acquittent mieux de tous leurs devoirs à l'égard de leurs parens, & qu'avec la vertu *Hiao* toutes les autres vertus fleurissent.

Pour faire connoître à tout l'Empire que je n'ai rien de plus à cœur, en publiant cette Ordonnance, qu'on donne dans chaque district en mon nom & de ma part à ceux qui se distinguent par leur *Hiao*, cinq charges de ris; à quiconque passe quatre-vingts ans, deux charges; aux nonagenaires, trois; autant à ceux qui ont cent ans, y ajoûtant deux piéces d'étoffes. De plus, à commencer depuis la premiere Lune, qu'on donne une charge de ris à chaque femme qui enfantera un fils. Pour ceux que les malheurs des tems ont obligé de quitter leur pays; qu'on ait soin qu'ils y retournent, & qu'à leur retour, on leur fournisse à mes frais, de quoi se remettre sur pied, suivant leur ancienne condition. J'ordonne aussi aux Officiers Généraux de chaque Province d'examiner avec soin quels sont les excellens, les bons, & les méchans Officiers subalternes, pour m'en envoyer une liste, & qu'elle soit cachetée. Qu'ils ayent aussi soin de s'informer, chacun dans l'étenduë de son ressort, s'il y a dans quelque condition que ce soit, des gens en qui on reconnoisse un vrai talent pour les affaires, ou pour la guerre, ou qui se distinguent par leur vertu: qu'ils m'en dressent un Mémoire. Enfin s'il y en a d'autres, qui après s'être licentiez dans les derniers troubles, ont gagné sur eux de se corriger en ce tems de paix; je veux aussi qu'on m'en instruise. Sçavoir pleurer ses fautes, & se corriger, c'est une chose que bien des sages Rois ont estimée, & dont je fais cas à leur exemple. Que la présente Ordonnance soit publiée sans delai. On le dit, & il est vrai. On se sent souvent pendant trois ans d'un jour perdu mal-à-propos. L'Empire ne peut être trop tôt instruit de mes intentions.

La troisiéme des années nommées Tchin koan, Li ta leang *fut élevé à la dignité de* Tai fou, *& fut envoyé dans tout le territoire de* Leang tcheou. *Quelque tems après, un Député de l'Empereur* Tai tsong *passant par ce Pays-là, vit un excellent oiseau de chasse. Aussi-tôt il proposa a* Ta leang *d'en faire un present à l'Empereur.* Ta leang *le donna au Député, pour l'envoyer s'il le jugeoit à propos. En même tems il fit tenir secrettement à l'Empereur un Mémoire conçû en ces termes.*

Il y a long-tems que V. M. a renoncé hautement au divertissement de la chasse. Voici cependant qu'un de vos Deputez a demandé pour elle un oiseau à cet usage. Ou il l'a fait, parce qu'il étoit instruit de vos dispositions à cet égard, & qu'il croyoit vous faire plaisir; ou il l'a fait de son chef, & sans sçavoir vos intentions. S'il l'avoit fait sans être bien instruit, ce seroit un mal-habile homme, & peu digne de son emploi. Mais s'il croît en cela vous faire plaisir, il faut donc que V. M. se soit relâchée de ses premieres résolutions, & qu'elle ait comme annullé ses anciens ordres.

Tai tsong ayant reçû ce mémoire, y fit la réponse suivante.

Votre rare habileté pour les affaires &

Pour la guerre, jointe à une droiture singuliére, & à une fermeté à toute épreuve, m'ont porté à vous confier la conduite & la sûreté de ces Peuples si éloignez & presque etrangers. Je suis infiniment satisfait de la maniere dont vous remplissez un emploi si important : je me rejoüis de l'honneur que vous vous faites ; & j'ai toûjours présens à l'esprit vos services & votre zele. Je ne fais pas un procès à celui qui m'a fait présenter l'oiseau de chasse ; mais j'estime, comme je dois, le bon avis, qu'à cette occasion vous me donnez de si loin, & le soin que vous prenez de me rappeller le passé, pour m'instruire sur l'avenir. J'ai reconnu votre cœur en votre écrit. En le lisant, je soupire & vous loüe sans cesse. Ne suis-je pas heureux, me dis-je à moi-même, d'avoir un tel Officier ? Ne vous démentez jamais de cette droiture. Continuez jusqu'à la fin à soutenir dignement le haut rang que vous tenez. C'est à cela, dit le *Chi king*, qu'est attachée la faveur des *Chin* *, & la plus grande prospérité. Au jugement de nos anciens, un avis donné à propos, est un très-riche présent. Celui que vous me donnez, a certainement son prix. Pour vous témoigner que j'en fais cas, je vous envoye trois vases d'or. Ils ne sont pas d'un grand poids, mais ils étoient à mon usage. Un des bons moyens pour bien soutenir vos importans emplois, & votre haute réputation, c'est d'employer à quelque lecture utile ce qui vous peut rester de loisir. C'est pour vous y animer que je grossis mon présent d'un exemplaire de l'histoire des *Han*, écrite par *Sun*. Les faits y sont exposez en peu de mots, mais ils sont bien rangez : la politique y est profonde ; & l'on peut dire que ce Livre contient en substance le grand art de gouverner, & tous les devoirs mutuels du Souverain & des Sujets. Je compte que recevant de moi ce Livre, vous le lirez avec plus de soin.

* *Chin* Esprit. Voyez ce que j'ai remarqué ci-dessus en marge.

Sur la fin des années nommées Tchin Koan, *le même Empereur* Tai tsong *fit, pour l'instruction du Prince son heritier, un Livre qu'il intitula:* la Regle des Souverains. *Ce Livre avoit douze Chapitres. Le premier avoit pour titre:* de ce qui regarde la Personne du Souverain: *le second*, de l'élévation de ses proches: *le troisiéme*, du soin de chercher les Sages: *le quatriéme*, du choix des Officiers: *le cinquiéme*, de la facilité à écouter les avis & les remontrances: *le sixiéme*, du soin de bannir la médisance & la calomnie: *le septiéme*, recommandoit d'éviter l'orgüeil: *le huitiéme*, d'aimer une honnête épargne: *le neuviéme*, étoit des châtimens & des récompenses: *le dixiéme*, de l'application à faire fleurir l'agriculture: *le onziéme*, traittoit de l'Art Militaire, qu'un Prince ne doit pas ignorer: *le douziéme*, traittoit des Lettres qu'un Prince doit principalement estimer & cultiver. *Toutes ces matieres étoient traittées de maniere, qu'il y avoit & dequoi former le Prince à la vertu, & dequoi lui apprendre à bien gouverner.* Tai tsong *adressant ce Livre à son fils, mit à la tête une Préface. La voici.*

CES douze Chapitres quoique courts, contiennent les grandes Regles de nos anciens & sages Rois, & les devoirs des bons Princes. C'est du Prince que dépend le trouble ou le repos, la ruine ou la prospérité des Etats. Il est aisé de sçavoir ces regles, & de connoître ces devoirs. Le point est de les suivre & de les remplir; cela n'est pas si aisé; & ce qui l'est moins encore, c'est de le faire constamment & jusqu'à la fin, sans jamais se démentir. Il ne faut pas s'imaginer que ces méchans Princes, dont le nom est en horreur, n'ayent sçû que le chemin du vice; & que nos sages & vertueux Empereurs, dont on celébre tant la mémoire, n'ayent connu que celui de la vertu. Les uns & les autres ont connu les deux différentes routes: mais l'une va en pente & est facile à suivre; l'autre conduit par des hauteurs, qui paroissent fatiguantes. Les ames basses, sans avoir égard au reste, suivent la route la plus aisée, qui les conduit à leur perte. Les grandes ames au contraire, sans s'effrayer des difficultez, marchent courageusement par l'autre voye. Bien-tôt la prospérité qui les y suit, récompense leur courage. De sorte que ce sont les hommes, qui, par leur différente conduite, se font heureux ou malheureux. Et ce qu'ont dit quelques-uns de je ne sçai quelles portes de bonheur & de malheur, ou bien est ce que je viens de dire, enveloppé de figures, ou bien n'est qu'une pure fiction.

Si vous* voulez regner comme il faut, marchez par la voye des grandes ames. Proposez-vous pour modéles, & prenez pour maîtres nos plus sages Princes. Ne vous bornez point à ce que je fais. Celui qui tâche d'imiter les plus grands Princes, demeure souvent bien au-dessous d'eux. N'aspirer qu'à quelque chose de médiocre, c'est le moyen de n'y pouvoir pas même parvenir. Non, il n'y a qu'une vertu du premier Ordre, qui doive être votre modéle. Pour moi, depuis que je suis sur le Trône, j'ai fait

* Il parle à son fils.

quantité de fautes. J'ai été curieux de belles étoffes, de broderies, de perles même, & de pierres précieuses. User ordinairement de tout cela comme j'ai fait, c'est bien mal se précautionner contre les passions. J'ai orné de sculpture mes édifices, j'ai même fait élever quelques terrasses. Cela ne s'est pas fait sans dépense; & c'est avoir fait trop peu de cas de ce qu'on appelle louable epargne. Je me suis procuré des chiens, des chevaux, des oiseaux de chasse, même des pays les plus éloignez. C'est une vaine recherche qui fait bréche au désinteressement & à la parfaite tempérance. Enfin, j'ai fait quelques voyages de plaisir, dont bien des gens ont souffert; c'est sçavoir peu se vaincre soi-même, & faire aux autres peu d'attention. Ne vous autorisez pas de mon exemple. Je regarde tout cela comme des fautes, qui pouvoient avoir de facheuses suites : elles n'en ont pas eu. Pourquoi? Parce que d'une autre part, on m'avoit vû rétablir la paix & le repos dans tout l'Empire. Si j'ai fait tort à quelques-uns de mes Sujets, je les ai bien plus souvent secouru dans leurs besoins, & communément je les ai pourvû avec abondance. Les avantages qu'ils ont tirez de mes victoires, mes soins paternels, mes bontez, leur ont fait oublier mes fautes, ou les souffrir sans murmure. Ils me louent même, & m'applaudissent. Mais quoiqu'on dise de mon regne, j'y reconnois bien des défauts, ausquels je ne puis penser sans honte & sans repentir. Si vous les imitiez ces défauts, que n'en auriez-vous point à craindre? Vous, dis-je, à qui l'Empire ne doit encore rien, & qui ne devez le Trône qu'au bonheur de votre naissance.

Mais si prenant des inclinations conformes à votre rang, vous pratiquez & faites fleurir la vertu; si vous n'entreprenez rien qu'elle n'autorise; votre vie sera tranquille, & votre regne glorieux. Au contraire, si vous vous abandonnez au caprice & à la passion, vous périrez, & vous perdrez l'Etat. Il faut du tems pour établir les Empires; mais il en faut peu pour les détruire. Il n'est pas facile d'obtenir par son mérite l'honneur du Trône; mais rien de plus aisé que de le perdre. Un Souverain peut-il donc avoir trop d'attention & de vigilance?

SUR cette Préface, un Auteur nommé *Hou san seng*, dit : *Tai tsong* reconnoît ici ses fautes, & les confesse. Rien de plus loüable. Mais il paroît qu'il écrivoit tout ceci principalement pour son fils. Or le grand défaut du jeune Prince etoit la passion pour les femmes. *Tai tsong* cependant n'en dit pas un mot. Rien de plus vrai que ce qu'on dit, que les peres ne connoissent point les défauts de leurs enfans.

Un autre Auteur nommé *Ting fong*, raisonnant autrement sur le même *sujet*, dit : suivant les maximes de *nos anciens*, rien de plus recommandé aux Princes, que de ne point s'attacher aux femmes. *Tai tsong*, qui dans cette *Regle des Souverains*, instruit si exactement son fils sur tout le reste, n'y touche pas même ce point essentiel. Seroit-ce que le sentant sur cela du foible, il craignît en le touchant de faire parler? Ce qu'il y a de certain, c'est que *Kao tsong* son successeur eut une passion aveugle pour une femme pendant qu'il vécut, qu'il *lui* remit en mourant le Gouvernement de l'Empire, & que par là il pensa tout renverser. Le silence de *Tai tsong* sur un article si important, paroît confirmer ce qui ne se vérifie que trop d'ailleurs, que communément les Princes ont certains défauts favoris, ausquels *ils* n'aiment pas qu'on touche. Souvent les Etats s'en ressentent.

LE même Empereur *Tai tsong* marchant en personne vers la Corée, & étant arrivé à *Yng tcheou*, donna ordre qu'on recherchât, & qu'on recüeillît avec soin les os des Officiers & des Soldats qui étoient morts dans la guerre de *Leao tong*. Il les fit tous mettre ensemble au-

près

près de la Ville nommée *Lieou tcheou*. Il ordonna aux Magistrats du lieu, de préparer un animal du premier Ordre. Il fit en l'honneur de ces morts, la cérémonie qu'on nomme *Tsi*. Il y usa d'un * *Tsi uen* qu'il avoit composé lui-même; & il les pleura d'une maniere qui attendrit toute son armée.

* Espéce d'Eloge funébre.

Declaration d'un des Empereurs de la Dynastie Tang.

On le dit, & il est vrai, les perles & les pierres précieuses ne peuvent servir ni de nourriture, ni d'habits. Elles ne garantissent par elles-mêmes, ni du froid, ni de la faim. Il en est de même à proportion de plusieurs autres vains ornemens. *Ven ti*, un des *Han*, disoit fort bien que la sculpture, la gravûre, & d'autres arts semblables, faisoient tort à l'agriculture; que les broderies & les autres ouvrages de cette sorte, détournoient mal à propos les femmes de travailler, comme anciennement, aux étoffes necessaires, & aux habits d'un commun usage. Ce sage Prince attribuoit à ces desordres, la faim & le froid que souffroient les Peuples. *Kia y* qui vivoit sous *Ven ti*, enchérissoit encore sur ces reflexions. Un homme, disoit-il, qui ne fait pas deux repas par jour, souffre de la faim, & s'il passe une année sans faire d'habits, il souffre du froid en Hyver. Or quand on souffre la faim & le froid, il n'y a rien qui retienne. En pareille occasion, la plus tendre mere ne peut pas retenir son fils. Le Prince à plus forte raison, pourra-t-il retenir ses Peuples?

Elevé au-dessus des Peuples, des Grands, des Rois; chargé, malgré ma foiblesse, du soin de rendre l'Empire heureux, je m'en occupe sans cesse, jusqu'à oublier mes repas & mon sommeil. Je voudrois faire revivre dans mon Empire la simplicité & l'innocence. Comme cela ne se peut espérer, tandis qu'on est dans l'indigence; je voudrois que chaque famille fût suffisamment pourvûë. Helas! je n'en puis venir à bout. Mes greniers sont presque vuides, la disette est toûjours la même. Pour peu que l'on souffre des inondations ou des secheresses, on sera réduit comme auparavant, à manger du son. Quand je recherche en particulier la cause de ces malheurs, je trouve que ce sont mes fautes. Par la délicatesse de ma table, & la richesse de mes habits, j'ai inspiré à mes Sujets le luxe & la bonne chere.

Les peuples en effet suivent les inclinations des Princes, & non pas leurs instructions; l'on ne voit guéres que les exhortations du Souverain fassent rentrer dans le devoir, ceux qu'il a corrompus par ses exemples. Aussi nos anciens & sages Rois faisoient de leur conduite personnelle le principal ressort du gouvernement. C'est par-là qu'ils réüssissoient à corriger tous les abus, & à rendre vertueux leurs sujets. Dans des tems plus voisins du nôtre, quelques Princes, sans pouvoir les égaler, les ont imitez avec succès: pourquoi ne le ferois-je pas? Vouloir inspirer à mes Officiers l'épargne & la frugalité, la simplicité & la candeur à mes peuples, tandis qu'on me verra user d'étoffes recherchées, de broderies & de perles précieuses, c'est prétendre l'impossible. (a) Oüi, je le reconnois enfin, c'est une vérité certaine, c'est au Prince à donner l'exemple, & je le veux faire.

Ce que j'ai de meubles d'or & d'argent, ou d'autres ornemens de même métal, je les fais fondre pour le payement de mes Troupes, & autres besoins

(a) Le Chinois dit, c'est vouloir arrêter une eau boüillante, en augmentant le feu dessous; & vouloir ne se pas mouiller, en se jettant cependant dans l'eau.

semblables ; pour ce qui est de mes bijoux, de mes perles, de mes diamans, & d'autres choses de cette nature, qui sont assez inutiles, je vais sur le champ les jetter au feu devant mon appartement, pour marquer à tout mon Empire que j'ai le luxe en horreur. Puisqu'un cœur droit & sincere, a le pouvoir de toucher *Tien*, (le Ciel,) je compte qu'il pourra, aussi toucher mes sujets; & qu'on obéira du moins à ceux de mes ordres qu'on verra soutenus de mes exemples. Qu'on commence par mon Palais. Ordre aux Reines & aux Concubines, de porter désormais des habits, dont tout l'ornement soit la propreté. Défenses à elles d'user de perles & d'autres (*a*) ornemens de prix. Je veux faire ensorte, s'il se peut, que l'or (*b*) ne soit pas plus estimé que la terre ; du moins je veux bannir le luxe. La modestie, la frugalité, l'épargne, sont les moyens de subvenir aux besoins des peuples ; je veux que ces vertus regnent dans mon Empire. Que la presente Déclaration soit incessamment publiée, & que tout le monde sçache que telle est ma volonté.

La cinquiéme des années nommées Hoei tchang, *ou* Tsong, *un des Empereurs de la Dynastie* Tang, *publia l'Ordonnance suivante.*

SOUS nos trois fameuses Dynasties, jamais on n'entendit parler de *Foë*. (*c*) C'est depuis les Dynasties des *Han* & des *Hoei*, que cette secte qui a introduit les Statuës, a commencé à se répandre à la Chine. Depuis ce tems-là ces coûtumes étrangeres s'y sont insensiblement établies, sans qu'on y ait assez pris garde. Tous les jours elles gagnent encore. Les peuples en sont malheureusement imbus, & l'Etat en souffre. Dans les deux Cours, dans toutes les Villes, dans les Montagnes, ce n'est que Bonzes (*d*) des deux sexes. Le nombre & la magnificence des Bonzeries croît chaque jour. Bien des Ouvriers sont occupez à faire leurs statuës de toute matiere. Il se consume quantité d'or à les orner. Nombre de gens oublient leur Prince & leurs parens, pour se ranger sous un Maître Bonze. Il y a même des scélérats, qui abandonnent femme & enfans, & vont chercher parmi les Bonzes un azile contre les loix. Peut-on rien voir de plus pernicieux ? Nos anciens tenoient pour maxime, que s'il y avoit un *homme qui ne labourât point, & une* femme qui ne s'occupât point aux soyeries, quelqu'un s'en ressentoit dans l'Etat, & souffroit la faim ou le froid. Que sera-ce donc aujourd'hui, qu'un nombre infini de Bonzes, hommes & femmes, vivent & s'habillent des sueurs d'autrui, & occupent une infinité d'Ouvriers à bâtir de tous côtez, & à orner à grands frais de superbes Edifices ? *Faut-il chercher d'autre cause de l'épuisement* où étoit l'Empire *sous* les quatre Dynasties *Tsin*, *Song*, *Tsi*, *Leang*, & de la fourberie qui regnoit alors.

Quant à notre Dynastie *Tang*, les Princes, qui en ont été les Fondateurs,

(*a*) Le Chinois désigne un genre particulier d'ornement nommé *Tsen*, fait de plumes d'un certain oiseau d'un violet rare & très-estimé.

(*b*) Il fait allusion à ce que disoit *Kao ti*, premier Empereur de la Dynastie *Tsi* : si je regne seulement dix ans, je ferai que l'or & la terre seront d'un égal prix.

(*c*) C'est le nom d'un Sectaire des Indes, dont la secte passa aux Chinois peu après le tems de la naissance de Notre-Seigneur Jesus-Christ.

(*d*) Je me sers de ce mot, parce qu'on s'en est servi dans d'autres Livres françois : il ne vient point du Chinois.

après avoir employé heureusement la force des armes, pour rendre à l'Etat son ancienne tranquillité, s'occuperent à le regler par de sages loix ; & pour en venir là, bien loin de rien emprunter de cette vile secte étrangere, dès la première des années nommées *Tchin koan*, *Tai tsong* se déclara contre elle : mais il y alla trop mollement, & le mal n'a fait qu'augmenter. Pour moi, après avoir lû & pesé tout ce qu'on m'a représenté sur ce point, après en avoir deliberé mûrement avec gens sages, ma résolution est prise. C'est un mal, il y faut remédier. Tout ce que j'ai d'Officiers éclairez & zélez dans les Provinces, me pressent de mettre la main à l'œuvre. Selon eux, c'est tarir la source des erreurs qui inondent tout l'Empire, c'est le moyen de rétablir le gouvernement de nos anciens, c'est l'interêt commun, c'est la vie des peuples. Le moyen après cela de m'en dispenser ?

Voici donc ce que j'ordonne, 1°. Que plus de quatre mille six cens grandes Bonzeries, qui sont répandues de côté & d'autre dans tout l'Empire, soient absolument detruites : consequemment que les Bonzes (a) hommes ou femmes, qui habitoient ces Bonzeries, & qui montent, de compte fait, à vingt-six *Ouan*, retournent au siecle, & payent leur contingent des droits ordinaires. En second lieu, qu'on detruise aussi plus de quatre (b) *Ouan* de Bonzeries, moins considérables, qui sont répanduës dans les campagnes : conséquemment que les terres qui y étoient attachées, qui montent à quelques mille *Ouan* de *Tsing* (c) soient réünies à notre Domaine, & que 15. *Ouan* d'Esclaves qu'avoient les Bonzes, soient mis sur le rôle des Magistrats, & soient censez être du Peuple. Quant aux Bonzes Etrangers venus ici pour faire connoître la loi, qui a cours en leurs Royaumes, ils sont environ trois mille tant du *Ta tsing* (d) que du *Mou hou pa*. Mon ordre est aussi qu'ils retournent au siécle, afin que dans les Coûtumes de notre Empire, il n'y ait point de mélange. Hélas ! il n'y a que trop longtems qu'on differe à remettre les choses sur l'ancien pied : pourquoi différer encore ? C'est chose concluë & arrêtée. Vûe la présente Ordonnance, qu'on procede à l'execution. Telle est notre volonté.

Une glose dit, qu'en effet tout cela s'exécuta, à peu de choses près ; qu'on laissa deux grandes Bonzeries à chaque Cour du Nord & du Midi, & trente Bonzes pour chacune ; que dans chaque Gouvernement on laissa une Bonzerie avec certain nombre de Bonzes ; que ces Bonzeries furent distinguées en trois ordres ; & que le nombre des Bonzes ne fut pas égal en toutes.

Remontrance de Ouei tching *à l'Empereur* Tai tsong.

Un point bien essentiel pour un Prince, c'est d'aimer les gens de bien, & de haïr les méchans ; de mettre auprès de sa personne les gens de vertu & de mérite, & d'éloigner ceux qui en manquent. En approchant les premiers, il fournit sa Cour de gens d'élite. En éloignant les seconds, il évite d'être sur-

(a) C'est qu'il y a des Bonzeries d'hommes, & des Bonzeries de femmes.

(b) c'est quarante mille.

(c) Nom de mesure en arpentage.

(d) Plusieurs Européans prétendent que *Ta Tsing* est la Palestine ; ce qui est certain, c'est qu'un monument qui subsiste encore, prouve que sous la Dynastie *Tang* il vint en Chine des Prêtres Chrétiens qui eurent des Eglises en plus d'un endroit & vivoient en communauté. On ne peut gueres juger par ce monument, s'ils étoient Catholiques ou Nestoriens.

pris par les artifices, que l'intérêt & la passion leur suggere en toute rencontre. Au reste, il n'est point de si méchant homme, qui n'ait quelque bon endroit, & qui ne fasse quelque peu de bien. Il n'est point aussi d'homme si sage & si vertueux, qui n'ait quelque foible, & qui ne fasse quelquefois de legeres fautes. Mais ce qu'a celui-ci de défectueux, est comme une petite tache dans une pierre précieuse; & le peu de bon qu'a celui-là, se peut comparer au fil aiguisé d'une lame qui n'est que plomb. Cette lame peut absolument être d'usage une fois: en fait-on cas pour cela? Au contraire un Joüaillier habile ne rebute pas une belle pierre, pour une petite tache. Se laisser gagner ou surprendre par le peu qu'il y a de loüable dans un homme, d'ailleurs plein de vices, & se rebuter de ce qu'a de défectueux un homme d'ailleurs vertueux & capable; c'est confondre les odeurs les plus différentes, & ne pouvoir pas distinguer d'une pierre des plus communes un diamant du plus haut prix.

Mais c'est encore un bien plus grand mal, quand le Prince assez éclairé pour sçavoir demêler les gens d'une vertu solide & d'un vrai mérite, d'avec ceux qui n'ont ni l'un ni l'autre, néglige d'éloigner ceux-ci, ou d'avancer ceux-là. Vous avez, grand Prince, un courage intrépide, joint à un esprit des plus pénétrans. Vous joignez à un air majestueux une habileté non commune. Mais vous ne moderez pas, ce me semble, assez votre amour & votre haine, & cela vous fait un grand tort. De-là vient que tout passionné que vous êtes en général pour les gens de mérite & de vertu, vous n'en faites pas trop bien le choix. De-là vient qu'à votre Cour il y a encore des flateurs, quelque aversion que vous en ayez. Vous vous laissez sur-tout trop emporter à votre aversion pour le mal. Quand on vous dit du bien de quelqu'un, vous semblez ne le pas croire. Vous dit-on du mal? Vous le tenez d'abord pour certain. Toutes supérieures que sont vos lumieres, il vaut toûjours mieux vous en défier: & votre conduite en ce point me paroît sujette à bien des inconvéniens. Comment cela? Le voici.

Comme c'est le propre des honnêtes gens de ne dire des autres que le bien qu'ils en sçavent, au contraire c'est la coûtume des ames basses de médire indifféremment de tout le monde. Si le Prince croit facilement le mal qu'on dit, & se rend difficile à croire le bien, c'est donner cours aux médisances & aux calomnies; c'est conséquemment ouvrir la porte aux méchans, & la fermer aux gens de bien. Ce défaut est de conséquence; car il met comme un mur de séparation entre le Prince & ses bons Sujets. Vient-il ensuite à naître des troubles? Le Prince & l'Etat sont-ils en danger? Il ne se trouve à la Cour que gens *incapables* d'y remédier. Il y a deux sortes de *liaisons* qu'il importe de bien distinguer. La premiere est des gens de mérite entr'eux. La vertu en est le nœud. Ils s'estiment mutuellement. Cette estime les engage à *se soûtenir dans l'occasion*, & à se pousser les uns les autres; mais c'est toujours par les bonnes voyes. La seconde est des ames basses & des méchans: sans s'estimer & sans s'aimer, ils ne laissent pas de s'unir par intérêt, & de s'aider mutuellement dans leurs intrigues. La premiere de ces liaisons n'a rien que d'honnête en elle-même, & ne peut être qu'utile au Prince. La seconde est pure cabale, & rien n'est plus pernicieux. Le mal est qu'on peut s'y méprendre, & les suites en sont terribles. Car si le Prince prend pour cabale ce que disent ou font les uns pour les autres des gens de vertu & de mérite, il est en garde, il s'en défie, & n'y a aucun égard. Si par une seconde erreur il prend pour un zele droit & sincere la liberté avec laquelle on lui dit du mal de celui-ci & de celui-là, & s'il croit ce qu'on lui en dit; c'est encore bien pis: il éloignera ses meilleurs Sujets; du moins il s'en défiera. Ils s'en appercevront bientôt;

tôt; mais en éloignant la cause, ils ne pourront donner au Prince les éclaircissemens convenables. Ceux des Officiers subalternes, qui sont instruits des intrigues, n'osent parler & les découvrir. Ce mal se repand de la Cour dans les Provinces, & si l'on n'en coupe pas au plûtôt la racine, il a toûjours de funestes suites: il n'en a point encore eu, & il faut espérer qu'il n'en aura point sous votre Regne; les vûës de Votre Majesté s'étendront sans doute sur l'avenir. Elle profitera sagement des fautes qu'elle a pû commettre en ce genre. Elle sçaura les reparer avec avantage: mais que n'en devroit-on point craindre sous quelque Regne plus foible, & sous un Prince moins disposé à se reconnoître & à se corriger promptement. Vous ne le sçauriez faire trop tôt; craignez de transmettre à vos descendans, avec tant de beaux exemples, le défaut que je vous expose. Que votre promptitude à vous en défaire, leur apprenne à l'éviter.

Ce que je viens de vous dire, mon Prince, ne regarde, à proprement parler que le choix de vos Officiers. Voici un avis plus général, & par-là plus important pour bien gouverner. C'est de consulter souvent le beau (a) miroir de l'Antiquité. En se mirant dans une eau claire & tranquille, on voit son visage tel qu'il est. Un Prince en raprochant sa conduite de celle des anciens Sages, peut en juger sainement. Eclairé par-là sur ce qui lui manque, sur les fautes qui lui échappent, & sur ses principaux devoirs, il laisse bien peu à faire aux Officiers, dont l'emploi est de remarquer ses fautes, & de lui donner des avis. Il croît comme de lui-même en sagesse & en vertu. Son Gouvernement devient de jour en jour plus parfait, & sa réputation croît à proportion. Quoi de plus digne par conséquent de l'application d'un Prince?

Au reste le premier & le principal soin de nos plus grands Princes *Hoang ti*, *Yao*, *Chun*, & *Yu*, fut de faire regner la vertu, & d'en inspirer l'amour à tous leurs Sujets. En vain un Prince se prometttroit-il, à la faveur d'un Code épais de trois pieds, d'en venir à gouverner, comme ils faisoient, sans mouvement & sans* travail. Dans cette heureuse Antiquité, ce n'étoit point la sévérité des Loix, ni la rigueur des châtimens, qui regloit ou réformoit les mœurs des peuples. C'étoit la vertu de ces sages Princes. Attentifs à ne se permettre rien qui ne fût dans l'ordre, & à exercer sur eux-mêmes la plus rigoureuse justice, ils traittoient avec bonté leurs Sujets. Par-là leur Gouvernement, sans avoir rien de rigoureux ou de dur, étoit cependant très-efficace. En effet la bonté, & la justice sont les grands ressorts du Gouvernement. Ce sont ces ressorts qui dans un Etat doivent donner le mouvement à tout; & si l'on s'aide des châtimens, c'est comme un habile Cocher s'aide du foüet par intervalle: l'usage en doit être rare.

* Le Chinois dit les mains croisées & sans action.

Le capital pour un Prince est donc d'être vertueux lui-même, & d'inspirer à ses Sujets la vertu. Les hommes ont tous intérieurement la raison & les passions. C'est de-là que procedent à l'exterieur leurs actions bonnes ou mauvaises. Par conséquent, pour couper pied à tous leurs désordres, il n'y a qu'à regler leur cœur. C'est à quoi ont toûjours donné leurs soins les Sages du premier ordre: *Juger bien les Procès, c'est quelque chose*, disoit Confucius: *Je connois des gens qui le sçavent faire. Ce que je voudrois, c'est quelqu'un qui fit en sorte qu'il n'y en eût plus à juger*. Pour y réüssir, que faut-il faire? Etablir & regler sagement les rits, instruire les peuples, les éclairer sur leurs passions, & les mettre en garde contre leur surprise, les soûtenir & les affermir dans l'usage de leur raison. Serrer, pour ainsi dire les nœuds de la nature qui leur est commune, & leur inspirer les uns pour les autres un amour sincere; cet

(a) Ce fut peut-être ce Discours qui porta *Tai tsong* à composer le Discours qu'il intitula le *Miroir d'or*, & qu'on a vû traduit ci-dessus.

amour bannira l'envie de se nuire ; chacun se piquera de remplir tous ses devoirs, & l'on verra par tout regner l'ordre.

En vain tâcheroit-on d'en venir là par la multitude, ou par la rigueur des Loix. Il n'y a que l'instruction soûtenuë du bon exemple, qui puisse avoir un si bel effet. Aussi nos plus sages Rois ont-ils toûjours mis les châtimens beaucoup au-dessous des rits & de la vertu ; & *Chun*, comme nous l'apprend le *Chu king*, ne chargea *Kieou yu* de présider aux cinq punitions, qu'après l'avoir chargé de faire bien inculquer à tout l'Empire les cinq capitales instructions. Bien plus. La fin même des punitions n'est pas précisément de punir les fautes, & de faire souffrir les coupables ; c'est ou de détourner du mal, ou de remédier à quelque désordre ; c'est de faciliter le chemin de la vertu, en étrécissant celui du vice. Du reste, c'est l'instruction & l'exemple que doivent ordinairement employer les Princes. Quand ils employent ces moyens, chacun prend des sentimens nobles, & se conduit par de grands principes : au lieu que sous les mechans Princes, quelque rigoureux qu'ils soient à punir, chacun n'ayant que des inclinations basses, on ne voit que trouble & que désordre.

Il en est de même à proportion, de la conduite des Magistrats par rapport aux peuples de leur ressort, & l'on peut dire avec raison que la figure du metal ne dépend guéres plus de la figure du creuset où on le fond, & du moule où on le jette, que les mœurs des peuples dépendent des Princes & des Magistrats qui les gouvernent : de sorte qu'encore aujourd'hui un Prince qui imiteroit nos anciens Rois, feroit revivre ces heureux Regnes.

Il est vrai que ces grands Princes ont eu bien peu de parfaits imitateurs. Mais dans la décadence même de la Dynastie *Tcheou*, si le Gouvernement n'avoit pas pour fondement, comme autrefois, l'instruction & le bon exemple ; si l'on comptoit plus sur les Loix ; du moins trouvons-nous qu'on s'y tenoit religieusement. Un bon Prince, disoit *Koang tchong* (a) s'en tient aux Loix, non à ses vûës. Il fait ceder au bien public & au sentiment commun ses inclinations & ses idées particulieres, & l'on ne peut réussir autrement.

Les choses en étoient là les premieres années de votre Regne. Les Loix étoient votre regle ; vous les observiez exactement dans la punition des fautes : dans le doute vous mettiez l'affaire en déliberation ; vous écoutiez avec patience tous les suffrages, & vous suiviez sans hésiter le parti le plus approuvé. Vos peuples instruits & persuadez de l'équité de vos Arrêts, les recevoient sans murmure. Vos Officiers témoins de votre fermeté dans un parti pris, ne craignoient point de retour fâcheux, & vous secondoient avec zele : chacun avoit son rang & ses talens. Depuis quelques années ce n'est plus la même chose. Vous devenez peu à peu & de plus en plus difficile, & même un peu dur. Vous imitez quelquefois ces pêcheurs, dont les filets n'arrêtent le poisson que par trois côtez, & lui laissent (b) une issuë par le quatriéme. Mais d'autrefois, & bien plus souvent, vous imitez ceux qui cherchent avec (c) avidité le peu de poisson qu'il y a dans les ruisseaux les plus petits & les moins profonds. S'agit-il de faire un choix, & sur-tout de juger d'une faute ? Votre inclination & votre humeur sont les regles que vous suivez. Aimez-vous quelqu'un ? Sa faute a beau être griéve, bon gré malgré, vous l'excusez. Quelqu'un a-t'il le malheur de ne vous pas plaire ? Quelque legere que soit sa faute, vous trouvez moyen de la grossir, en pénetrant jusques dans ses intentions. Si quelqu'un

(a) Fameux Ministre, par le secours duquel *Hoe xong* Prince de *Tsi* devint si puissant, qu'il étoit presque égal à l'Empereur.

(b) Symbole des Princes & des Magistrats qui usent de pitié & d'indulgence.

(c) Symbole de rigueur & d'exactitude

vous fait sur cela des remontrances, vous le soupçonnez de collusion.

Que s'ensuit-il de cette conduite? Que les Loix sont inutiles; qu'en vain on les implore, & que les Magistrats n'osent les soûtenir. Vous leur fermez la bouche; mais ne croyez pas que dans le cœur ils acquiescent à vos Arrêts, & que ces Arrêts soient executez sans de grands murmures. Il y a une loi qui porte que quand le coupable est un Officier au-dessus du quatriéme ordre, on aura soin que tous les grands Officiers fassent leur rapport sur son crime. Cette Loi a été faite en faveur du rang de celui qui est accusé. La vûë qu'on a euë en la faisant, a été de parer aux calomnies & à l'oppression, & de ne laisser rien ignorer de ce qui pourroit être favorable à l'accusé. Aujourd'hui tout au contraire, on abuse de cette Loi pour armer contre l'accusé tous ceux qui ont droit de faire leur rapport. Instruits de vos intentions, ils recherchent & font valoir jusqu'aux plus menuës circonstances qui peuvent aggraver la faute, & semblent apprehender d'après V. M. que l'accusé ne se trouve pas assez coupable. Lors même que le cas est de telle nature, qu'on ne peut trouver en aucune Loi de quoi le juger grief, on l'examine indépendamment des Loix, & l'on trouve enfin moyen de le grossir des deux tiers. On vous connoît sur cela; & voilà pourquoi depuis quelques années tous ceux qu'on accuse, appréhendent infiniment que leur affaire aille jusqu'à vous, & s'estiment fort heureux, lorsqu'elle se termine au *Fa se* *.

* Nom de Tribunal.

Au reste, ce que vous faites sur le Trône & à votre Cour, vos Officiers le font à votre exemple, chacun dans leur Tribunal. Par-là les accusations se multiplient, les procédures se prolongent: & tandis qu'on néglige, ou qu'on oublie le capital du Gouvernement, on perd le tems à examiner des fautes legeres, & souvent des minuties. A quoi aboutit enfin cette prétenduë exactitude? A occasionner plusieurs fautes souvent trés-griéves par la maniere d'en punir une seule quelquefois assez légere, à ruiner le grand chemin de la justice, à multiplier les mécontens & les malheureux. Ce n'est pas par cette voye qu'on bannit les dissensions, & qu'on fait regner dans un Etat l'union, la paix, & le bon ordre.

Voici ce que dit un fameux Auteur, en faisant parler un Prince. « Le commun des peuples a en horreur les sales » débauches & les brigandages. Je punis » ces crimes sans rémission; tout le monde en est ravi; & ma sévérité à les punir ne me fait pas regarder comme » un Prince cruel. C'est que je traitte ces » criminels conformément à l'idée & à » l'horreur que le Public a de leurs fautes. C'est avec le Public que je les juge. Les peuples ont aussi horreur de la » nudité & de la faim; mais c'est une » horreur bien différente: chacun la craignant pour soi, en a compassion dans » les autres. Quand donc je trouve quelqu'un que l'indigence a fait tomber en » quelque faute, je suis facile à lui pardonner, & je n'ai point vû que pour » cela on m'ait accusé de partialité ou de » foiblesse. C'est que ma conduite à l'égard de ces derniers s'accorde aussi avec » la disposition des peuples. Le Public en » même tems que moi leur pardonne. » Enfin ceux que je traitte avec rigueur, » sont dans l'idée générale de mes Sujets » un objet d'abomination. Ceux que je » traitte avec indulgence, sont aussi dans » l'idée commune un objet de compassion. » Le soin que j'ai de suivre ainsi l'idée générale & commune, me gagne le cœur » de mes Sujets, & fait que sans beaucoup » de récompenses, je les porte assez aisément au bien, & sans punir que rarement, je les éloigne efficacement du » mal. »

La conclusion de ceci, c'est qu'en matiere de punitions, un Prince qui suit l'idée générale & le sentiment commun, ne risque rien, & que quand en le suivant il puniroit un peu trop legerement

certaines fautes, les inconvéniens n'en seroient pas grands. Au contraire, lorsque le Prince suit ses idées particulieres, s'il est un peu trop indulgent, on dit qu'il est foible, & qu'il ouvre la porte au crime; s'il est févere, il passe pour cruel, & se rend odieux.

C'est à quoi nos anciens Princes étoient attentifs dans les châtimens quand ils en usoient; mais ils comptoient peu là-dessus; & leur grand soin étoit de travailler par l'instruction & par le bon exemple, à maintenir dans la vertu le commun de leurs Sujets, & à ramener à leur devoir ceux qui venoient à s'en écarter. Helas! qu'on tient aujourd'hui une conduite bien différente de la leur, sur-tout dans les Jugemens criminels! A peine un Officier est-il accusé & mis en prison, que votre parti est pris sur son affaire, & antécédemment à tout examen. On le fait ensuite cet examen pour la forme. Si celui qui en est chargé fait quadrer, bon gré malgré, les informations avec vos intentions, qu'il ne connoît que trop, dès-lors c'est un habile homme: ou sans rien déterminer sur la nature de la faute, & sans éclaircir l'affaire suivant les Loix, si les Juges recourent à V. M. & lui demandent en secret ses ordres; dès-lors ce sont dans votre esprit des gens zelez & fideles. En user de la sorte, ce n'est pas le moyen d'attirer les gens capables, & de les attacher à votre service.

Quand il s'agit de juger un homme, sur-tout un ancien Officier de quelque considération, un bon Prince doit se souvenir que cet homme, tout accusé qu'il est, ne laisse pas d'être son Sujet, & qu'il doit toûjours conserver pour lui une tendresse de pere. Le cœur étant ainsi disposé, il doit, comme tenant la balance en main, examiner sans prévention la faute dont on l'accuse, en éclaircir & peser les preuves; après cela, pour peu qu'il hésite, s'en rapporter au Jugement du gros de ses Officiers; & si le cas leur paroît douteux, prendre le parti le plus favorable. Ceux qui sont commis par le Prince, doivent aussi entrer dans ces sentimens, & suivre cette méthode, comme celle qui de tout tems a été la plus approuvée. *Chun* en faisant *Haoou yu* son Lieutenant Criminel, lui recommanda expressément d'être moderé & compatissant.

Sous la Dynastie *Tcheou* on ne prononçoit sur les accusations de quelque importance, qu'après avoir pris le sentiment des trois Ordres (a). Quand la Sentence étoit approuvée du plus grand nombre; alors on la prononçoit en dernier ressort. C'est ce qu'on appelloit accommoder les Loix avec les sentimens des hommes. Cette expression subsiste encore; mais hélas! que l'on en a perverti le sens! Faire entrer dans les Jugemens qu'on porte, les présens, les alliances, les amitiez, les inimitiez, les vengeances; c'est ce qu'on appelle aujourd'hui accommoder les Loix avec les sentimens des hommes. Les Officiers supérieurs soupçonnent en ce genre leurs subalternes. Le moyen qu'au milieu de ces soupçons & de ces défiances regne un vrai zele & un attachement sincere? « Anciennement, dit Confucius, dans » les Jugemens criminels, on cherchoit, » autant que les Loix le pouvoient per- » mettre, à sauver la vie aux accusez. » Aujourd'hui on cherche de quoi les condamner à mort. Pour cela on fait violence au texte du Code. On a toûjours en main quelque ancien Arrêt, pour autoriser l'interprétation qu'on donne. Enfin on cherche à tort & à travers de quoi aggraver les fautes.

Hoai nan tze dit: une eau eût-elle dix *Gin* de profondeur, (b) on distingue par sa surface si le fond est or ou fer. Si l'eau n'est pas en même tems profonde & pure, elle n'aura pas grand poisson. Pour moi, quand je vois un Prince tenir pour un Juge intelligent, celui qui

(a) 1°. De tous les grands Officiers. 2°. De tous les Officiers Subalternes. 3°. Du peuple.

(b) Par cette comparaison, on indique à *Tai tsong* qu'il a beau dissimuler, qu'on le perce à jour.

qui ſçait chicaner ſur des minuties; eſtimer fidele & zélé quiconque traitte mal ſes ſubalternes; (*a*) compter pour de grands ſervices de fréquentes délations; je le compare à un homme, qui, pour agrandir une peau, la tire & l'étend jusqu'à la rompre. Un Prince doit à mon avis en uſer tout autrement. Il convient au rang qu'il tient, d'étendre toûjours les faveurs, de récompenſer libéralement, & de punir avec réſerve, ſans cependant donner la moindre atteinte aux Loix. Car enfin, les Loix ſont par rapport au jugement, ce qu'eſt la balance en matiere de poids, ce qu'eſt la corde & le niveau pour juger des plans. Faire donc dépendre les jugemens de l'affection ou de la haine, de l'humeur, du caprice, ou des vûës particulieres de qui que ce ſoit; c'eſt vouloir juger des poids ſans balance, & des plans ſans corde ou niveau. N'eſt-ce pas ſe vouloir tromper?

Tchu ko leang (*b*) étoit en ſon tems l'équité même. Il déclaroit hautement que ſon cœur étoit une balance, que ni l'autorité, ni l'affection, ni l'intérêt, ne pouvoient faire pancher d'aucun côté. Il le diſoit, & il diſoit vrai. Qu'étoit donc ce *Tchu ko leang*? Il étoit Miniſtre d'Etat d'un aſſez petit Royaume. Quelle comparaiſon de lui à notre Empereur! Comment donc le puiſſant Maître d'un ſi grand & ſi floriſſant Empire, ne rougit-il point de ſe charger des malédictions de ſes Sujets, en ſubſtituant aux Loix établies, ſes vûës & même ſes inclinations particulieres?

Voici encore un autre point. Il arrive de tems en tems, que voulant vous contenter ſur certaines choſes, quelquefois même peu importantes, vous ne voulez cependant pas qu'on y prenne garde, encore moins qu'on s'en entretienne. Alors on vous voit tout-à-coup vous mettre en colere, ou plûtôt en faire ſemblant, pour épouvanter les gens, & empêcher qu'ils ne parlent. Si ce que vous faites eſt raiſonnable, quel mal y a-t-il qu'on le ſçache? Et quand il ne le ſeroit pas, que ſert-il de le vouloir cacher? Un ancien proverbe dit bien: ce qu'on ne veut pas qui ſoit ſçû, le plus ſûr eſt de ne le point faire. Quand on craint d'être entendu, le meilleur parti eſt de ſe taire. Prétendre que ce qu'on dit & ce qu'on fait, ſoit ignoré de tout le monde, & que perſonne n'en parle; c'eſt une prétention (*c*) vaine: la peine qu'on y prend, eſt fort inutile; & l'on n'y gagne rien autre choſe, que de faire rire à ſes dépens.

Yao avoit mis à ſa porte un tambour: & quiconque avoit quelque avis à donner pour le bien commun, n'avoit qu'à battre ce tambour. Le Prince auſſi-tôt l'écoutoit. *Chun* avoit dreſſé une planche, où chacun pouvoit écrire ce qu'il trouvoit à redire dans le Gouvernement.

Tang avoit près de ſa perſonne un Officier chargé de marquer par écrit ſes fautes. *Vou vang* avoit fait graver ſur les meubles à ſon uſage, les principaux avis du ſage *Tai kong*. C'eſt ainſi que ces ſages Princes, dans leur plus grande proſpérité, veilloient & faiſoient veiller ſur eux-mêmes. Toûjours égaux & ſans préjugez, ils inſpiroient à chacun de leurs Officiers autant de confiance que de zéle; & la vertu mettoit entr'eux une union auſſi charmante qu'utile.

Un Prince vraiment vertueux, diſoit *Vou ti*, ſe fait un plaiſir de s'entendre dire des choſes naturellement déſagréables. En effet, aimer les Officiers fidéles & ſinceres, éloigner les flateurs & les médiſans, c'eſt là ſans contredit le meilleur moyen que puiſſe employer un Prince pour ſa ſûreté perſonnelle, & pour le bien de ſon Etat. C'eſt une ex-

(*a*) On indique à *Tai tſong* que ſa conduite n'eſt pas nette, & que malgré la profondeur de ſon génie, ou malgré ſa profonde diſſimulation, il ne s'attirera pas les gens de mérite.

(*b*) Fameux Miniſtre & Officier de guerre du tems que l'Empire étoit partagé entre trois Princes, qui ſe le diſputoient.

(*c*) Le Chinois dit: c'eſt vouloir prendre des oiſeaux d'une main, en ſe fermant les yeux de l'autre.

périence de tous les siécles, & jamais on n'a vû périr une Dynastie, tandis que le Prince & ses Officiers unis par le puissant lien de la vertu, ont agi de concert pour le bien commun. Mais il est arrivé souvent que les Princes voyant leur pouvoir bien établi, & les affaires sur un bon pied, ont négligé les gens capables & zelez, pour avancer ceux que la complaisance leur rendoit plus agréables.

Vous-même, Prince, rappellez-vous, je vous prie, les commencemens de votre regne. Modeste, retenu, appliqué, vous embrassiez avec plaisir tout le bien qu'on vous proposoit. S'il vous échappoit une faute, quelque legere qu'elle pût être, vous la repariez aussi-tôt. Vous receviez avec plaisir les remontrances les plus fortes ; on le voyoit sur votre visage. Aussi tout ce qu'il y avoit de gens capables, s'empressoient à vous aider de leurs lumiéres. Maintenant que vous n'avez plus aucun embarras, que jusqu'aux plus eloignez barbares tout vous est soumis ; vous paroissez un autre homme : devenu fier & plein de vous-même, tandis que vous prêchez contre la flaterie & les vices qui l'accompagnent, vous ne laissez pas d'écouter avec plaisir les flateurs qui vous applaudissent. Vous faites de beaux discours sur l'utilité des remontrances droites & sinceres, & dans le fond vous n'aimez pas qu'on vous en fasse. Vous ouvrez peu-à-peu la porte au vice & à l'intérêt. Le chemin de la vertu se ferme de plus en plus ; & la chose est si sensible, que les gens les moins (a) attentifs ne laissent pas de l'appercevoir. Ce n'est pas là une bagatelle. C'est par votre ancienne conduite, que s'est si bien établi votre Empire : par celle que vous tenez aujourd'hui, il ne peut que tomber en décadence. Pouvez-vous ne le point voir ? Et si vous le voyez en effet, comment ne vous pressez-vous pas d'y mettre ordre ?

Depuis que j'ai l'honneur de vous servir, ma crainte a toûjours été qu'on cessât de vous parler avec une entiere liberté : & je vois avec douleur qu'il s'en faut déja beaucoup qu'on le fasse comme auparavant.

Dans tous les mémoriaux qu'on vous présente sur les affaires, on se contente de vous indiquer briévement les inconvéniens qui sont arrivez, ou tout au plus ceux qui sont à craindre. Quant aux moyens d'y remédier ou d'y parer à l'avenir, je ne vois pas qu'on y touche. Je ne m'en étonne pas. Vous vous tenez par votre fierté, dans une région trop supérieure. Lors même que vous croyez en descendre, vous ressemblez encore à un dragon (b) herissé d'écailles picquantes ; on craint de vous approcher, & plus encore de vous irriter en vous parlant avec franchise. Tel qui n'a osé dabord s'expliquer entierement, & qui n'a fait que vous indiquer doucement les choses, sentant que cela ne suffit pas, cherche comment y revenir. Mais n'y voyant point de jour, il prend le parti de se taire. Il s'y résout d'autant plus facilement, que quand il feroit assuré de vous faire dabord approuver ses propositions, comme étant importantes & raisonnables ; il a toûjours lieu de craindre que vos favoris ne les goûtant pas, vous ne changiez d'avis, & qu'il n'ait pour fruit de son zele, qu'un affront de votre part. Les gens mêmes de votre suite, vos Officiers, vos Domestiques, qui sont sans cesse auprès de votre personne, vous redoutent tellement, que s'il s'agit de vous avertir de quelque chose qui puisse ne vous pas plaire, ils se regardent les uns les autres, & aucun d'eux n'ose parler. Comment les Officiers du dehors oseront-ils vous représenter avec liberté tout ce que leur zele leur inspire? V. M. dans une de ses Déclarations des plus récentes, dit: Quand mes Officiers auront à me representer quelque chose

(a) Le Chinois dit : les gens qui vont & qui viennent faisant voyage.

(b) Le Dragon en Chine est le Symbole de l'Empereur. Il n'a rien d'odieux.

sur les affaires de l'Etat, ils peuvent le faire. Mais qu'ils ne s'attendent pas pour cela, que je suive en tout ce qu'ils me proposeront. J'ai peine à comprendre comment vous avez pû vous résoudre à vous exprimer de la sorte. Ce n'est assurément pas exciter les gens à vous donner de bons avis, c'est bien plûtôt les en détourner. Croyez-moi, il n'y a qu'un zéle bien généreux, qui porte un Sujet à donner au Prince des avis. On sçait que c'est une chose délicate, & lors même que le Prince y anime de son mieux, c'est beaucoup si dans l'occasion les plus courageux n'ont pas encore un reste de crainte, qui les empêche de tout dire. Vous exprimer donc comme vous faites, c'est d'une main ouvrir la porte aux avis, & de l'autre la fermer. On ne sçait à quoi s'en tenir, & quel parti prendre. Le bon moyen de vous attirer d'utiles avis, c'est de les aimer reellement. *Hoen* Roi de *Tsi* aimoit certaine couleur violette. Tout le Royaume en portoit. Certain Roi de *Tsou* marqua qu'il aimoit dans les femmes une taille fine. Toutes les femmes de son Palais jeûnoient pour se la procurer, & il en mourut plusieurs pour avoir trop jeûné. Si dans de semblables bagatelles, le désir de plaire au Prince a eu tant de pouvoir sur la populace même, & sur des femmes; que ne pourra point sur des Officiers sages & zélez, le désir de contenter le Prince, & de l'aider par de bons avis, si en effet il les aime ? Mais si le cœur n'y est pas, les paroles sont inutiles, & les apparences ne trompent point.

TAI TSONG ayant lû ce discours, y répondit de sa main en ces termes : J'ai lû avec attention votre discours d'un bout à l'autre : par tout il est solide & pressant ; tel enfin que je l'attendois de vous. Je sens mon peu de vertu & mon peu de capacité. Je ne puis penser, sans une extrême confusion, aux grands Princes des tems passez. Si je n'avois pas de si bons Rameurs, (a) comment pourrois-je passer sûrement un si large Fleuve ? Comment, sans des *Meitze* (b) salez, assortir les cinq goûts dans une sauce ? Pour vous marquer ma satisfaction, je vous fais un petit présent de 300. piéces de soye.

L'Empereur *Cang hi* louë fort le discours de *Oei tching*. Plusieurs Auteurs anciens & recens en parlent aussi avec éloge. Un d'eux compare *Oei tching* à *Kia y* & à *Tong tchong cine*, tous deux fameux sous les *Han*. C'est le même Empereur, dit cet Auteur ; & il n'y a entr'eux d'autre différence, que celle du tems & du siécle.

L'Onziéme des années nommées Tchin koan, Tai tsong *entreprenant de bâtir un grand Palais à* Fei chan, *le même* Oei tching *l'en dissuada par une remontrance faite exprés.*

IL y rappelle d'après l'histoire la désastreuse fin de certains Princes. Il l'attribuë à leurs folles dépenses. Il appuie principalement sur la Dynastie *Soui* qui avoit trés-peu duré, & à laquelle tout récemment succedoit la Dynastie *Tang*. Il fait entendre à *Tai tsong*, qu'il prend le chemin par où se sont perdus les autres. Les Peuples, dit-il, n'ont fait que changer une domination tyran-

(a) Symbole des Ministres & autres grands Officiers.

(b) Les *Meitze* sont des fruits aigres, semblables à des abricots sauvages. On en confit au sucre ; on en confit au vinaigre, & on en salle pour servir aux sauces.

nique en une autre à peu près semblable. En prenant le même chemin, vous pourriez aboutir au même terme. Le moins qui en puisse arriver, c'est que vous laissiez vos descendans chargez d'un Empire épuisé, & des malédictions des Peuples. Or les gémissemens & les imprécations des Peuples, attirent sur le Prince & sur l'Etat la colere des *Chin.* Cette colere est suivie de nouvelles calamitez. Les calamitez publiques causent naturellement des troubles. Il y a peu de Princes qui n'aiment ou la réputation, ou la vie. Comment n'y pensez-vous pas ?

La même année le même Oei tching *présenta un autre Discours à l'Empereur* Tai tsong,

IL lui dit dabord, comme dans les précédens, qu'il n'est plus ce qu'il étoit, qu'il est devenu fier, &c. & après l'avoir averti que si c'est l'eau (*a*) qui porte les Barques, (*b*) c'est elle aussi qui les submerge. Il lui propose dix points à méditer, selon dix situations différentes, où son cœur se peut trouver. Un Prince, dit-il, sent-il naître en son cœur de vastes désirs ? Il doit se rappeller cette maxime si sage pour tout le monde, & si nécessaire aux Souverains. Apprenez à vous contenter de ce qui vous suffit. La nécessité des affaires demande-t-elle quelque expédition militaire ? Voici une autre maxime qu'il doit alors bien peser. Sçachez vous arrêter à propos. Rétablir l'ordre, est la fin & le motif de cette expédition. Que l'ordre rétabli, soit aussi son terme.

Est-il tenté de chercher à se distinguer ? Médite-t-il pour cela quelque entreprise? Qu'il pense que rien n'est plus glorieux à l'homme, & principalement au Souverain, que la douceur & la modération, qui le rendent maître de lui-même. Sent-il s'élever dans son cœur des mouvemens d'orgüeil & de fierté, que lui inspire sa haute dignité ? Qu'il considere que les plus grands Fleuves, & même la Mer, sont au-dessous des moindres ruisseaux, sans perdre leur avantage. Dans ses divertissemens de chasse, qu'il n'oublie jamais l'ancienne regle de n'enfermer le gibier que de trois (*c*) côtez. Si l'indolence ou la paresse l'attaque, qu'il se souvienne de ce qu'on dit : que bien commencer est peu de chose, si l'on ne finit de même. S'il s'apperçoit qu'on lui cache des choses importantes, où s'il craint qu'on ne le fasse ; qu'il examine bien son cœur, qu'il en bannisse les préjugez, l'humeur, les affections, & les aversions particulieres; en un mot qu'il le tienne vuide ; il ne manquera point de sujets fideles & zélez, qui l'instruiront de ce qu'il importe qu'il sçache.

Pour ce qui est du soin qu'il doit avoir d'empêcher que les méchans le surprennent par de faux rapports & par des calomnies ; le moyen le plus efficace est d'être lui-même si vertueux, que les méchans n'osent l'approcher. Dans la distribution des récompenses, qu'un mouvement de belle húmeur ne l'emporte pas trop loin : & quand il s'agit de punir, qu'il ne donne rien à la colere.

(*a*) Symbole des Peuples.
(*b*) Symbole des Empereurs.
(*c*) Une glose dit : il faut laisser quelque issuë au gibier pour qu'il s'en sauve une partie, & que les especes se conservent. Cela marque de plus, ajoûte-t-elle, de la clémence & de la bonté.

La premiere des années nommées Chin Kong *l'Impératrice* Vou heou *fatiguant beaucoup les peuples, pour conserver & pousser plus loin certaines conquêtes;* Tien gin kie *lui fit la remontrance suivante.*

J'Ai toûjours oüi dire que *Tien* avoit fait naître les Barbares dans des terres absolument distinguées des nôtres. L'Empire de nos anciens Princes à l'Est avoit pour bornes la mer, à l'Ouest *Leou ma*, au Nord le desert *Tiono*; & au Sud, ce qu'on nomme les (*a*) *Ou ling*. Voilà les bornes que *Tien* avoit mis entre les Barbares & notre Chine. A en juger par nos histoires, divers pays où nos trois premieres fameuses Dynasties n'ont jamais fait passer ni leur sagesse, ni leurs armes, font aujourd'hui partie de votre Domaine. Votre Empire est non-seulement plus étendu, que ne l'étoit autrefois celui des *Yng* & des *Hia* (*b*). Il va même encore plus loin que n'alloit celui des *Han*. Cela ne vous suffit-il donc pas? Pourquoi porter encore au-delà vos armes dans des pays incultes & barbares; Pourquoi, épuiser vos Finances & accabler vos peuples, par des conquêtes inutiles? Pourquoi préferer à la solide gloire de gouverner en paix un florissant Empire, le vain & imaginaire honneur de faire prendre à quelques sauvages le bonnet & la ceinture.

Chi hoang sous les *Tsin*, *Vou ti* sous les *Han*, en userent ainsi. Pour nos cinq *Ti* (*c*) & nos trois *Hoang* ils n'ont jamais rien fait de semblable. Préferer à l'exemple de ces anciens Princes celui de *Chi hoang* & de *Vou ti*; c'est compter pour rien la vie des hommes, & vous rendre odieux à tous vos sujets. *Chi hoang* vous en est lui-même un exemple. Le fruit de tous ses exploits fut que son fils perdit l'Empire. *Vou ti* un des *Han* crut pouvoir profiter des épargnes de ses prédécesseurs, pour aggrandir son Empire. Il entreprit successivement quatre guerres. Il les soutint assez bien. Mais ses Finances s'épuiserent. Il fut obligé de charger ses peuples; bientôt la misere fut générale. Les peres vendoient leurs enfans, les maris leurs femmes: il mouroit un monde infini: des brigands en troupes s'assembloient de toutes parts. *Vou ti* enfin ouvrit les yeux, abandonna ses desseins de guerre, s'appliqua à gouverner en paix son Empire, & pour faire connoître à tout le monde son repentir & ses intentions, en faisant (*d*) *Heou* son premier Ministre, le titre qu'il lui donna, fut *Fou min* (*e*) *heou*. Ce changement de *Vou ti* lui attira le puissant secours de *Tien*. Un ancien Proverbe dit: un Cocher craint de verser où il a vû verser un autre. La comparaison quoiqu'un peu basse, peut s'appliquer, pour le sens, à ce qu'il y a de plus grand.

Ensuite il expose au long les dépenses, & conclut par exhorter l'Impératrice à n'aller point chercher ces fourmis dans leurs trous, mais à faire seulement garder les frontieres.

(*a*) Ces deux mots signifient sables qui coulent, ou sables mouvans; *Ou* signifie cinq; *Ling* signifie Montagne, ou enfilade de Montagnes.

(*b*) Noms de Dynasties.

(*c*) C'est-à-dire nos anciens & plus sages Princes.

(*d*) Nom de Dignité comme Duc.

(*e*) *Fou*, rendre heureux: *Min* les peuples. C'est-à-dire le Duc chargé de rendre les peuples heureux.

Cette même Impératrice Vou heou *à qui l'Empereur en mourant, avoit remis le gouvernement, destitua le Prince heritier & l'exila. Elle le rappella long-tems après sur une remontrance que* Sou ngan heng *lui fit à propos. Mais comme elle continuoit toûjours à gouverner seule, quoique déja avancée en âge, & qu'elle ne parloit point d'établir sur le Trône le Prince heritier, quoiqu'il fût en âge de gouverner; le même* Sou ngan heng *mit dans une boëte, & fit passer secrettement jusqu'à l'Impératrice la Remontrance suivante.*

UN Officier vraiment fidele & zélé ne fait point céder son zéle au tems, dans l'espérance de gagner la faveur du Prince, ou par une mauvaise crainte de la perdre. Un vrai sage n'omet point ce qui est de son devoir par l'appréhension de mourir, ou par le desir de vivre. Quand donc il se trouve des défauts dans la conduite des Princes, on a raison de s'en prendre en partie aux grands Officiers qui dissimulent. Le feu Empereur, en mourant (*a*) vous a confié conjointement avec le Prince heritier le gouvernement de l'Empire. Mais helas! sous *Yao* même & sous *Chun* il se trouva un *Kong kong* & un *Koen*. Des broüillons ont mis la division entre vous & ce jeune Prince. Je l'attribuë au malheur des tems: mais d'autres l'attribuent à votre ambition. L'impératrice, dit-on, veut abbattre les *Li* (*b*) & faire passer l'Empire à d'autres. Autrement à l'âge qu'elle a, pourquoi ne pas laisser regner son fils?

Ce que je dis moi, & ce qui me paroît certain, c'est que votre Cour étant comme elle est, pleine de flateurs, la porte étant fermée aux avis sinceres, l'Empire étant attaqué par les Barbares, vos peuples souffrant ce qu'ils souffrent; vous aurez peine à les sauver, & à vous tirer d'embarras. Cet Empire que vous gouvernez, c'est l'Empire de ces grands Princes *Yao*, & *Ven vang*. Les *Souy* (*c*) qui dans ces derniers tems l'ont possedé, s'en étant rendus indignes par leur conduite, se sont vûs attaquez de toutes parts. Pendant qu'ils fuyoient comme des cerfs, nombre de corbeaux s'assembloient. Parut alors comme un aigle (*d*) ou comme un dragon volant l'illustre Fondateur des *Tang*. Après qu'il eût rendu le calme à l'Empire, il en fut reconnu le Maître. Il convint avec tous les Grands, que les *Li* seuls pourroient être faits *Vang*, & qu'on ne donneroit les autres titres (*e*) qu'à des gens qui les auroient mérité par leurs services. *Il en* donna à quelques-uns qui l'avoient déja bien servi. L'accord fut confirmé par serment. On se tira même du sang pour cet effet. Si donc Votre Majesté est sur le Trône, il n'en est pas moins le Trône des *Tang*. La pie fait son *nid*, *dit le Chi king*; l'oiseau *Kieou s'y place* ensuite. Vous étiez née femme & sujette. Vous êtes devenuë Impératrice & Maîtresse. Comment cela s'est-il fait? Ce n'a point été sans doute, sans que de votre part vous ayez eu soin de répondre aux desseins de *Tien* (Ciel.) & de gagner le cœur des hommes. Il a été un tems que mécontente du Prince heritier qui n'avoit pas assez de maturité, vous pensiez à lui

(*a*) Le Chinois évite ici & en semblables occasions l'expression ordinaire, *mourir*, *mort*, &c. Ici il y a mot à mot en reposant son char, à peu près comme on dit, en finissant sa carriere.

(*b*) C'étoit le nom de la famille regnante.

(*c*) Nom de la Dynastie qui avoit immédiatement précedé.

(*d*) Je traduis *Fing le Long*, le premier par Aigle, le second par dragon; c'est d'après d'autres Missionnaires, & sans me porter garant de cette Traduction.

(*e*) de *Heou*, de *Kong* &c.

substituer son frere *Vang* de *Siang*. Faisant ensuite reflexion que celui-ci étoit son cadet : & craignant avec raison de ruiner la Maison Royale, en y mettant le trouble & la division, vous vous êtes sagement accommodée aux vœux des peuples, vous avez rappellé le Prince heritier. Ce Prince est maintenant d'un âge mûr : il a de plus beaucoup de vertu, il est votre fils, vous êtes sa mere, & sans faire attention à tout cela, vous lui enviez la place dont il est digne, & vous retenez ce qui lui est dû.

On le dit, & il est vrai. Communément dans des Provinces on suit le train de la Cour. En tenant une conduite si peu équitable à l'égard du Prince heritier, quel exemple donnez-vous à tout l'Empire ? Comment espérer après cela d'y réformer les abus, d'y établir les bonnes mœurs, & sur-tout de faire regner dans les familles la tendresse & la pieté ? De quel front oserez-vous desormais paroître à la sépulture du feu Empereur & de ses ancêtres ? Vous avez regné jusqu'ici seule & tranquille, il est vrai. Mais ne sçavez-vous pas que les choses ne sont jamais plus près de leur décadence, que lorsqu'elles ont acquis leur perfection ? Ce qu'on verse dans un vase déja plein, se répand par terre. Il est souvent si essentiel de prendre au plûtôt certain parti, que de différer c'est tout perdre. Pour moi, il me paroît que *Tien* & les hommes sont prêts à se déclarer en faveur des *Li*. (*a*)

D'ailleurs pourquoi à l'âge où vous êtes (car l'eau qui est presque toute écoulée (*b*) frappera bien-tôt la cloche) pourquoi, dis-je, vous fatiguer encore nuit & jour ? Pourquoi ne vous pas décharger du Gouvernement, & ne le pas remettre au Prince ? Il y va de votre repos : & si vous êtes plus sensible à autre chose, il y va aussi de votre honneur. On vous en loüera maintenant ; & il ne tiendra qu'à vous que par l'histoire & par les chansons la postérité en soit instruite. Je vous y exhorte donc comme à une chose très-importante au repos de tout l'Empire. Je ne crois pas devoir épargner une courte vie, & manquer à ma patrie par un silence criminel. Je prie donc V. M. de dérober quelque tems à ses grandes occupations, pour examiner à loisir mes foibles vûës. Si V. M. me fait la justice de me regarder comme un Sujet sincere & fidele, je la conjure d'exécuter sans délai ce que je propose. Que si elle attribuë ma remontrance à quelque autre chose qu'à mon zele, & qu'elle s'en offense, il lui est libre de m'en punir, & d'apprendre aux dépens de ma tête à tous ses Sujets, qu'elle ne peut souffrir la vérité.

Pour mieux entendre cette Piece, il faut sçavoir ce qui suit.

Vou heou étoit originairement une fille d'assez basse condition : on dit même qu'elle étoit esclave. *Kao tsong* prit pour elle tant de passion, qu'il la fit Imperatrice. Cet Empereur en mourant laissoit un successeur nommé, lequel avoit déja quelque âge. Cependant il déclara en mourant qu'il vouloit que l'Impératrice gouvernât avec son fils. Celui-ci étant marié, s'entêta fort de son beau-pere. Il l'éleva & l'enrichit à un point, que tous les Grands lui firent sur cela d'assez fortes remontrances. Ce Prince les reçut très-mal, & ne changea pas de conduite. Les Grands s'adresserent à l'Impératrice. Elle, profitant de cette occasion pour regner seule, déclara ce fils déchû de la succession, & le relegua loin de la Cour. Cela ne plut pas à bien des gens ; mais les Grands avoient été choquez par le Prince : ils avoient mis eux-mêmes en train l'Impératrice, qui d'ailleurs étoit une Princesse très-redoutée. Ainsi l'exil & la chûte du Prince durerent plusieurs années, & l'Impératrice gouverna seule.

Sou ngan heng prenant son tems, & pro-

(*a*) Nom de famille des Princes de la Dynastie *Tang*.

(*b*) Expression allégorique, pour lui dire qu'elle n'a plus guéres de tems à vivre. On voit par-là que les Chinois ont eu une espece d'horloge d'eau.

fitant d'une occaſion favorable, propoſa à l'Impératrice de rappeller & de rétablir le Prince héritier dans ſes droits. L'Impératrice y conſentit, le Prince revint en Cour, & fut déclaré ſucceſſeur comme auparavant, mais ce fut tout. L'Impératrice retint ſeule l'autorité toute entiere. Comme le Prince étoit dans un âge mûr, & paroiſſoit s'être corrigé de ſes défauts, chacun murmuroit de ce que l'Impératrice ne lui remettoit pas le Gouvernement, qui lui appartenoit de droit. Mais il n'y avoit perſonne aſſez hardi pour en parler à cette Princeſſe. Outre qu'on craignoit ſon reſſentiment, elle étoit obſédée par certains flateurs ſes favoris, & il n'étoit pas aiſé de faire paſſer juſqu'à elle ce qu'on avoit à lui propoſer. *Sou ngan heng* plus courageux que les autres, & animé par le ſuccès qu'il avoit eu la premiere fois, trouva moyen d'inſérer dans une boëte que l'Impératrice ſeule devoit ouvrir, la remontrance qu'on vient de voir.

L'Impératrice diſſimula ; mais laiſſa toûjours les choſes ſur le pied où elles étoient. Enfin elle tomba malade. Les Grands ſaiſirent cette occaſion pour propoſer au Prince de monter ſur le Trône de ſon pere, & de gouverner l'Empire, comme il en avoit le droit. Le Prince, ayant agréé la propoſition, on lui dit qu'il falloit commencer par prendre & faire mourir deux hommes qu'on lui nomma. C'étoient les deux favoris & confidens de l'Impératrice. Le Prince y conſent, on marche au Palais avec des troupes, on ſaiſit ces deux favoris, & on leur coupe la tête. L'Impératrice en étant avertie, demande de quelle autorité on eſt venu avec des troupes prendre & faire mourir ſes gens ? On répond qu'on a pris l'ordre du Prince, & qu'il eſt préſent. L'Impératrice dit alors, ſans faire paroître extérieurement aucune émotion ; ces deux hommes l'auront offenſé, il les a voulu punir. A la bonne heure ; qu'il ſe retire en ſon Palais. (*a*) On fit répondre à l'Impératrice que cela ne convenoit pas ; qu'âgée & infirme comme elle étoit, elle ne pouvoit plus ſe donner les ſoins que demandoit un ſi vaſte Empire ; qu'il étoit tems que le Prince prît poſſeſſion du Gouvernement, & qu'on la prioit de le trouver bon. Elle n'étoit plus en état de s'y oppoſer. Il fallut bien y conſentir, quelques mois après elle mourut.

La ſixiéme des années nommées Tali, *l'Empereur* Te tſong *publia la Déclaration ſuivante.*

ESTRE Souverain, c'eſt avoir reçû de *Tien* (Ciel) l'ordre de nourrir les peuples. C'eſt pour cela qu'un bon Prince aime ſes Sujets non ſeulement comme ſes enfans, mais comme ſa propre perſonne. Il eſt attentif à nourrir ceux qui ont faim, à vêtir ceux qui ſont nuds ; encore ne croit-il pas faire beaucoup, & ſa bonté n'eſt point ſatisfaite : Elle tient toûjours ſon cœur occupé, ou du ſoin de rendre heureux ſes Sujets, ou de triſteſſe, ou de confuſion de n'y pas réüſſir. Ses greniers dans les bons tems ſont chez ſes peuples ; tous ſes Sujets ſont à leur aiſe : les vieillards ne manquent de rien, & voyent ſans inquiétude & ſans chagrin croître les enfans de leurs enfans. Les corvées ſont rares & faciles ; trois journées d'hommes en un an par chaque famille, c'eſt ce qu'avoient reglé nos anciens Princes. Enfin l'union & la paix regnant dans l'Etat, il lui eſt facile

(*a*) Le Prince héritier a ſon Palais à part à l'Eſt de celui de l'Empereur ; & une expreſſion fort uſitée pour déſigner le Prince héritier, c'eſt *Tong kong*, qui veut dire le Palais Oriental.

d'y faire aussi regner la vertu. Hélas! Je suis depuis huit ans chargé de l'Empire; & je n'ai pu ni en venir-là, ni en approcher. Ce n'est pas que malgré mon peu de vertu je n'aie fait ce qui m'a été possible, & que je n'aie souhaitté de faire encore davantage. Mais les irruptions des Barbares, les troupes qu'il a fallu entretenir pour assûrer nos frontieres, & les autres dépenses indispensables, m'ont mis hors d'état de soulager mes peuples, & m'ont obligé quelquefois à les charger de nouvelles impositions. Il y a eu successivement des inondations & des secheresses. Pas une année qu'on ait pû dire abondante. Les Laboureurs abandonnent les campagnes; les peres vendent leurs enfans; les chemins sont pleins de pauvres que la nécessité a fait quitter leur pays & leurs parens. Qu'ils en viennent jusqu'à oublier ainsi les sentimens les plus naturels, c'est bien moins leur faute que la mienne. Je n'ai eu ni assez d'habileté pour prévenir leurs besoins, ni assez de vertu pour leur inspirer le courage & la patience que ces extrémitez demandent. J'en ai une vraie douleur & une extrême confusion. Jour & nuit je ne pense à autre chose. En attendant que je puisse soulager mes peuples, comme le territoire qui dépend de cette Cour est celui qui a le plus souffert, je le tiens quitte pour un an de toute corvée & de tous droits. Et j'ordonne que par-tout mes Officiers pourvoyent par quelque moyen à l'entretien & au soulagement des pauvres.

A l'occasion de la révolte de certain *Tchu tché*, l'Empereur *Te tsong* fit un voyage dans le *Leao tong*. L'armée des rebelles fut défaite; les Chefs ayant été pris, & l'Empereur pensant à publier une amnistie, les Devins dirent que la Maison Royale étoit encore menacée de nouveaux malheurs; qu'il falloit, pour les détourner, changer quelque chose dans les noms & les titres présens. Les Grands proposerent donc à l'Empereur d'ajoûter un mot ou deux à son surnom. Le seul *Lou tché* s'y opposa.

Prince, dit-il, parlant à l'Empereur, tous ces surnoms & ces titres pompeux ne sont point de l'ancien usage. Les prendre dans les tems du monde les plus florissans & les plus heureux, c'est manquer de modestie. Les augmenter dans des conjonctures aussi tristes que celles-ci, ce seroit un grand contre-tems, & qui pourroit beaucoup nuire. Si vous vouliez absolument avoir égard à ce que prétendent ces Devins, sçavoir qu'il faut faire quelque changement dans les titres & surnoms présens, au lieu d'augmenter les vôtres, ce qui ne peut que vous rendre odieux; il vaudroit mieux, en les diminuant, témoigner votre respect pour les avis que *Tien* vous donne.

L'Empereur reçut très-bien ce que lui dit *Lou tché*. Il se détermina à ne changer que le nom des années. Il fit alors voir à *Lou tché* une Déclaration minutée par le Secretaire d'Etat, & lui en demanda son sentiment.

Prince, répondit *Lou tché*, ce sont proprement les actions du Souverain, qui touchent efficacement les cœurs. Les discours le font assez legerement pour l'ordinaire, & s'ils ne sont pas bien pathétiques, ils n'ont pas le moindre effet. En publiant une Déclaration dans ces circonstances, il me semble que vous ne sçauriez y paroître trop modeste, exagerer trop vos fautes, & en témoigner trop de repentir. L'Empereur entra dans ces vûës, & chargea *Lou tché* d'en dresser une. Il dressa celle qui suit.

Déclaration de l'Empereur Te tsong, *dressée par* Lou tché.

UN Prince n'a point de meilleurs moyens pour bien gouverner, & pour faire regner la vertu dans son Empire, qu'une bonté sincere pour ses Sujets, un généreux oubli de soi-même en leur faveur, un soin continuel de corriger ses défauts, de réparer les fautes qui lui échappent, & de tendre à la perfection. Depuis que je suis sur le Trône, où le droit de succession m'a placé, ce n'a presque été que troubles. Ces troubles m'ont obligé de négliger quelquefois jusqu'aux cerémonies ordinaires à l'égard de mes ancêtres, & m'ont tellement occupé l'esprit, que je n'ai point pensé, comme je le devois, à acquerir la vertu. Passant & repassant sans cesse avec douleur sur ces premieres années de mon Regne, que j'ai si mal employées; il est tems, me dis-je à moi-même; il est tems de commencer à les réparer, en reconnoissant publiquement que je les ai perduës, en exposant sans déguisement, les tristes effets de ma mauvaise conduite, & en témoignant un désir sincere d'en tenir une meilleure à l'avenir.

Mes ancêtres, ces illustres Fondateurs de notre Dynastie *Tang*, après avoir par leur valeur & par leur vertu délivré les peuples de l'oppression, & rendu la paix à tout l'Empire, y établirent un ordre admirable. Ils y furent aidez par un grand nombre de bons Officiers de tous les rangs, dont ils sçavoient sagement animer le zele, & récompenser les services. Les choses mises sur un si bon pied, s'y sont maintenuës; & voici * qu'au bout de deux cens ans, vous succédez à vos ancêtres dans les Emplois, & moi je succede au Trône de mon pere. Depuis que j'y suis monté, ma plus grande crainte a été de répondre mal à leur sagesse & à leur vertu, & j'ai toûjours résolu de faire mes efforts pour les imiter. Mais élevé par des femmes dans l'intérieur du Palais jusqu'à une jeunesse assez avancée, je me suis ressenti jusqu'ici d'une education si peu propre à former un Prince. Aveugle en matiere de Gouvernement, j'ai pris possession d'un Empire paisible; mais je n'ai point sçû prévenir ce qui le pouvoit troubler. Peu instruit des peines des Laboureurs, peu attentif à ce que souffrent les gens de guerre, je n'ai fait sentir ni aux uns ni aux autres, comme il falloit, les effets de mes bontez. Je leur ai laissé par-là le droit de douter de ma tendresse, & leur ai donné sujet de me payer d'indifférence. De plus, au lieu de m'occuper à reconnoître & à combattre mes défauts, j'ai entrepris légérement des guerres inutiles. Ce n'a été que marches de troupes, que recrues, & que convois. J'ai augmenté les droits ordinaires. Ici l'on a exigé des chariots, là des chevaux. Il n'est point de Province dans tout l'Empire, qui n'ait souffert de ces mouvemens. Mes Officiers & mes Soldats obligez d'en venir aux mains plusieurs fois dans un seul jour, passoient les années entieres, sans quitter le casque & la cuirasse, loin des Tablettes de leurs ancêtres, loin de leurs femmes affligées & sans appui. Mes peuples obligez de laisser les terres en friche, pour des corvées continuelles, étoient accablez en même tems de travail & de misere, & réduits à souhaitter de mourir plûtôt dans les supplices.

Cependant au-dessus de moi, *Tien* me donnoit, en me châtiant, de fréquens avis; je ne sçavois pas en profiter. Au-dessous de moi, les hommes éclatoient en murmures, je n'en étois pas informé. Ainsi croissoit le trouble peu-à-peu, lorsqu'un sujet rebelle a tâché de profiter de ce

* Il adresse son Discours aux grands Officiers.

désordre, & a poussé l'insolence jusqu'aux derniers excès. Oubliant toute honte & toute crainte, il a porté par tout le tumulte. Peuples, Grands, tout en a souffert, son audace est allé jusqu'à insulter la sépulture de mes ancêtres. J'ai ressenti tout cela d'autant plus vivement, que j'y avois donné moi-même occasion ; & je n'y penserai jamais sans une extrême confusion, & sans une douleur mortelle ; grace à la protection de *Tien ti* (a) venuë d'en haut, les *Chin* & les hommes se sont unis en ma faveur. Mes Ministres & mes Généraux ont épuisé de concert leur zéle & leur habileté. Mes Troupes m'ont bien servi ; le rebelle est défait & pris. Il s'agit maintenant de remédier aux maux passez ; & c'est pour commencer à le faire, que je publie la Déclaration présente.

Pendant que je m'occupe sans cesse du souvenir de mes fautes passées ; mes Officiers de tous les ordres, sans en excepter les plus grands, dans tous les écrits qu'ils m'adressent, me donnent à l'envi de nouveaux titres : je ne les ai jamais accepté : je n'ai jamais souhaitté qu'on me les donnât. J'ai eu seulement la complaisance de souffrir ces jours passez, que sur l'avis des devins, on mit la chose en déliberation. Mais hier y pensant serieusement, je me sentis saisi de crainte. Helas ! me dis-je à moi-même, pénétrer, (b) comprendre, & comme s'incorporer le plus impénétrable (c) *Yng-yang* ; c'est pouvoir être appellé *Chin* (esprit, spirituel, excellent, &c.) unir sa vertu avec *Tien ti*, c'est mériter d'être appellé *Ching*, (sage & vertueux du premier Ordre.) Un homme sans lumieres tel que je suis, peut-il soutenir ces titres ? Gouverner en paix & avec succès, faire regner par tout un bel ordre ; c'est ce qu'on appelle être *Ouen*, (politique.) Sçavoir employer à propos les armes, pour maintenir ou rétablir un heureux calme dans l'Etat ; c'est ce qu'on appelle être belliqueux (*Vou.*) Cela me peut-il convenir ? Ce sont cependant les titres magnifiques que mes Officiers me prodiguent dans leurs écrits. Si malgré mon indignité, je les acceptois, ne fut-ce que par complaisance, n'en serois-je pas encore plus indigne ? & ne seroit-ce pas pour moi un nouveau sujet de confusion ?

Je défens donc désormais que qui que ce soit, soit de la Cour, soit des Provinces, me donne dans ses suppliques ou autres écrits ces titres *Chin*, *Ching*, *Ouen*, *Vou*. L'homme sujet à des passions est aussi sujet à l'inconstance : tantôt il suit la vertu, tantôt le vice. Il dépend beaucoup pour l'un & pour l'autre, des différentes conjonctures où il se trouve : & quand le Prince ne sçait pas par sa sagesse & par son exemple donner cours à la vertu, il n'y a pas lieu de s'étonner que les troubles & les crimes soient plus fréquens. Si donc moi, qui jusqu'ici n'ai point sçû donner à mes Sujets les instructions & les exemples que je leur devois, je traittois en toute rigueur tous ceux qui ont commis des fautes, ce seroit une espéce d'injustice ; du moins ce seroit trop de dureté. Je n'oserois plus après cela me laisser appeller le pere & la mere des Peuples, titre si essentiel au Souverain.

Je veux donc à ce renouvellement d'année, & en me renouvellant moi-

(a) Je n'ai point jusqu'ici traduit *Tien*, qui est cependant revenu souvent seul, & qui s'est encore trouvé dans cette pièce. Ici & en d'autres endroits, on lui joint le caractere *Ti*, qui communément signifie la terre. Comme j'ai toujours laissé au Lecteur à juger du sens de *Tien* par la suite des endroits où il se trouve, je lui laisse aussi à juger du sens qu'il convient de donner ici, & dans d'autres endroits semblables aux deux caracteres *Tien ti* joints ensemble : & s'il faut mieux faire dire à *Lou tché*, que le Ciel materiel & la Terre materielle protegent puissamment, &, que la protection de la Terre materielle vient d'en haut, que de reconnoître la figure suivant laquelle on emploie l'expression *Tchao ting*, mot à mot la cour & la salle, ou la salle de la cour, pour signifier l'Empereur ; & *Tong kong*, le Palais Oriental, pour signifier le Prince héritier, &c.

(b) L'expression Chinoise a tous ces sens.

(c) Deux expressions très-vagues & très-étendues de la Philosophie Chinoise.

même user d'indulgence pour le passé. L'année qui vient de commencer, & qui, selon le cours ordinaire, se seroit appellée la cinquiéme *Kien tchong*, s'appellera la premiere *Yuen hing* ; & j'accorde entiere amnistie pour le commun des fautes commises jusqu'au premier jour de ladite année. *Li hilié*, *Tien yué*, *Ouang*, *Ou sun*, sont des gens qui ont autrefois fort bien servi, les uns à la tête des affaires, les autres à la tête des armées : je n'ai pas sçû les gagner : ma conduite à leur égard leur a inspiré de la défiance & de l'inquiétude : ils ont eu part aux derniers troubles ; mais leurs fautes quoique griéves, ne sont rien en comparaison des miennes. C'est une chose ordinaire, que quand le Prince s'égare, ses Sujets ont le malheur de s'égarer pareillement. Ai-je été réellement Empereur ? Quel effet a-t-on ressenti de mon pouvoir & de mes bontez ? Il est tems qu'on en ressente, & pour faire connoître à tout mon Empire ce que peut sur moi le repentir de mes fautes, & l'inclination bienfaisante qu'il m'inspire ; je pardonne à *Li hi lié* & aux trois autres : je leur fais même la grace entiere : je leur rends le rang qu'ils avoient & je les traitterai dans la suite comme s'il ne s'étoit rien passé. *Tchu hao* (a) est frere de *Tchu tse* : ils sont aujourd'hui ensemble dans les prisons ; mais ils étoient fort éloignez l'un de l'autre, quand *Tchu tse* s'est révolté. Il n'y a point de preuve que le cadet des deux freres ait été dabord instruit de ses desseins. D'ailleurs je veux pousser la bonté aussi loin qu'elle peut aller. Ainsi, sans autre examen, quoiqu'il ait aidé l'aîné, & qu'il ait fait en cela une faute énorme, je veux bien lui accorder le tems de la réparer.

Quant aux Troupes débandées au Nord & au Midi du *Hoang ho*, (b) je n'exige d'elles autre chose, sinon que sans violence, & sans nuire à qui que ce soit, elles se retirent dans leurs anciens postes par les routes ordinaires. Pour *Tchu tse*, c'est un ingrat, un perfide, un scelerat. Il a joint à la perfidie & à la rébellion la plus extrême *insolence*. Il a outragé, pillé, ruiné la sépulture de mes ancêtres, je n'oserois le lui pardonner. Ceux qui l'ont suivi dans sa révolte, soit Peuple, soit Soldats, soit Officiers grands ou petits, ils se sont laissé tromper par ses artifices, ou entraîner par ses violences : pourvû qu'ils rentrent dans leur devoir, il n'en sera plus parlé. Les talens sont partagez. Tel n'a pû réussir en un genre, qui feroit merveille en un autre. Or comme celui qui médite un grand édifice, amasse des matériaux de toute espéce ; de même un Prince qui forme de grands projets, ne se borne point à des gens de telle ou de telle sorte : il ne rejette aucun de ceux qui sont bons à quelque chose. Bien moins rejette-t-il pour toûjours ceux, qui d'ailleurs ayant du mérite, ont fait par malheur quelque faute, qui leur a fait perdre leur emploi ; pourvû que devenus sages à leurs depens, ils se corrigent véritablement, ils ne doivent point échapper à ma clémence. Si donc parmi ceux des anciens Officiers, grands ou petits, que quelque faute passagere a fait abaisser, casser, ou même exiler, il s'en trouve en qui l'on connoisse quelque talent rare, & une capacité non commune ; qu'on me les indique, je passerai par dessus la regle ordinaire, & les placerai de nouveau selon leur talent.

Vous tous braves Officiers de guerre, dont le zéle & la valeur depuis longtems à toute épreuve, a plus que jamais éclaté tout récemment, en vous faisant accourir à propos, ou dans la Capitale pour la défendre, ou dans le *Leao tong* contre les rebelles. Je n'oublierai jamais ni vos laborieuses marches, ni vos

(a) Etoit Chef de la révolte.

(b) Nom d'un Fleuve. *Ho*, signifie Fleuve ou Riviere. *Hoang* signifie jaune : c'est que les eaux de cette Riviere sont en effet jaunes de la terre qu'elles charient.

généreux combats. Je sçai ce que vous doit l'Etat & ma maison. Je veux éterniser la mémoire de vos services, en honorant vos familles, & vous attribuant des terres, dont elles perçoivent les revenus. Ceux des Soldats qui se sont signalez dans cette derniere occasion, doivent aussi avoir quelque distinction. Si quelqu'un d'eux venoit par malheur à commettre quelque faute punissable, on diminuëra sa peine de trois dégrés au-dessus de ce qu'elle seroit punie selon les Loix. J'accorde aussi à leurs fils ou petits fils, la diminution de deux degrez. Mourir généreusement pour sauver son Prince & sa Patrie, c'est une chose que nos anciens sages ont infiniment estimé. Recüeillir les corps & les os des morts, pour leur rendre les derniers devoirs; c'est une chose que le Livre des Rits recommande. Ces deux sortes de bonnes œuvres, quoique d'une espéce bien différente, ont pour principe commun une compassion juste & tendre. Nous ordonnons & enjoignons aux Magistrats des Villes de tous les Ordres, que si dans l'etenduë de leur Jurisdiction, quelques Officiers de guerre soient morts pour notre service, ils cherchent avec soin leurs corps, & les fassent porter sans délai au lieu de leur département; que là, au defaut de leurs familles, les Magistrats pourvoyent honorablement à leurs obséques, & aux cérémonies *Tsi* selon la coûtume. Qu'on en use à proportion de la même sorte à l'égard de ceux, dont les cadavres ou les ossemens seroient encore sur quelque champ de bataille; que les Magistrats du voisinage les recüeillent avec soin, & les inhument avec décence.

La nécessité d'entretenir nos Troupes en campagne, a fatigué nos Peuples pour les convois. La friponnerie de quelques commis, leur a encore beaucoup aggravé le joug. Maintenant que les besoins sont moins pressans, non seulement je veux diminuer ces fatigantes corvées; mais pour les remettre un peu de ce qu'ils ont souffert, j'ordonne en attendant mieux, que les droits établis sur les marchez, sur les bâtimens, sur le bois, sur le bambou, sur le thé, sur le vernis, sur le fer, soient dès à présent abolis. Et parce que le Territoire des dépendances de notre Cour a plus souffert que tout le reste; que c'est où les rebelles ont couru, ravagé, brûlé; je lui remets la moitié des droits de l'Esté. Dans cet endroit de ces limites, où, quand je sortis contre les rebelles, je m'arrêtai avec mon armée, les gens du lieu pourvûrent à tout avec ordre; ce fut un grand soulagement pour mes Troupes: qu'on érige là une Banniere qui rappelle à tout le monde & ma faute, & leurs bons services. Que *Fong tien* ci-devant Bourg, soit Ville du troisiéme Ordre, & porte le nom de *Tchi*, les Peuples qui en dépendent, seront exempts pour cinq ans de toute imposition.

Le premier principe d'un sage Gouvernement, c'est d'honorer la vertu. Rechercher avec ardeur les gens de vertu & de mérite, c'est le principal devoir du Prince: ce sont des maximes reçûës de tout tems: je me les rappelle sans cesse, j'y pense jour & nuit; & je vois avec douleur qu'au lieu d'une vertu pure, l'artifice & la contention regnent encore principalement à ma Cour. Seroit-ce donc que dans ce siécle il n'y auroit point de vrais sages? Non, sans doute, il n'en manque pas; mais ils vivent dans la retraitte, ils n'ont point d'égard à mes paroles. Ils observent ma conduite, & c'est elle apparemment qui les empêche de se produire. Je recommande donc aujourd'hui instamment à tous les Magistrats de mon Empire, d'observer chacun dans son district, s'il n'y a point quelqu'un de ces sages qui cachent dans la retraitte une vertu sublime, & des talens rares; qui, contents de la vertu seule, la cultivent en particulier, sans fard & sans ambition. Autant qu'on y decouvrira de ces sages, qu'on m'en avertisse

sans y manquer : j'aurai soin de les inviter selon les Rits, & je n'omettrai rien pour les attirer à mon service.

De plus si l'on découvre en quelqu'un, de quelque condition qu'il soit, une droiture & une franchise à l'épreuve, qui le rende propre à me représenter avec liberté tout ce qui sera du bien commun ; ou bien une intelligence profonde de nos anciens monumens, qui le rende capable de travailler avec succès à former les mœurs des peuples ; ou un génie singulier pour la guerre, qui en puisse faire aisément un grand Genéral, je veux qu'on me les présente.

Enjoignons pareillement à nos Magistrats de tenir un rôle exact des orphelins, des vieillards, des veufs & des veuves, & d'autres gens sans appui, qui sont hors d'état de gagner leur vie, & de les secourir tous, conformément à leurs besoins. Nous enjoignons encore que les deux premiers Officiers de chaque Ville, se présentent en personne à la porte de chaque vieillard au-dessus de quatre-vingt-dix ans, pour s'informer de sa santé & de ses besoins. Si quelqu'un, soit homme ou femme, excelle en la vertu propre de son état, particulierement les femmes en pudeur, & les enfans en piété filiale ; notre intention est qu'à leur porte on érige une Banniere, & que toute leur vie ils soient exempts des corvées les moins dispensables.

Le propre de la Guerre est d'épuiser un Etat, il convient donc maintenant plus que jamais de vivre frugalement, & d'user d'épargne ; j'en veux donner l'exemple, en me retranchant pour le soulagement de mes sujets. De tous les tributs & droits ordinaires, je ne leverai précisément que ce qu'il faut pour l'entretien de mes Troupes, & pour les cérémonies reglées à l'égard de mes ancêtres. J'exempte absolument mes sujets du reste, triste & honteux d'être hors d'état, vû l'épuisement de mes trésors, de satisfaire mon inclination, en des récompenses plus amples, & en de plus grandes largesses. Au reste, si dans nos présentes Lettres, il est échappé quelque chose à notre attention, qui rende incomplet le bienfait de l'amnistie ; j'ordonne aux grands Officiers de notre Cour & de nos Provinces, de nous dresser un Mémoire exact de ce qui leur paroîtra convenable d'y ajoûter. En attendant, nous declarons que quiconque, après la publication de ces présentes, osera, soit en justice, soit autrement, reprocher à quelqu'un ce que nous lui pardonnons, se rendra lui-même coupable, & subira la peine que ces fautes méritoient. Si dans les Montagnes ou ailleurs, on a recüeilli & caché des armes, ordonnons qu'on les produise dans le terme de cent jours, sous peine d'être traitté comme criminel de rebellion. Enfin, comme suivans les anciens *Reglemens*, les Déclarations qui portent amnistie, doivent faire cinquante lieues (a) par jour ; nous voulons que pour celle-ci ces Réglemens soient gardez, afin que jusqu'aux extrémitez de notre *Empire*, on en soit promptement instruit.

Une glose dit, que cette *Déclaration* causa une joie generale dans tout l'Empire ; & que particulierement dans le *Chan tong* elle attendrit tellement les Officiers de guerre & les Soldats, qu'ils répandirent beaucoup de larmes.

(a) Le Chinois dit 500 *Li*. Or dix *Li* font une lieue médiocre.

Les (a) premieres années du Regne de Te tsong *étant agitées de divers troubles, & ce Prince s'en attribuant la faute dans un entretien avec* Lou tché, *celui-ci lui dit :*

JE suis fort éloigné, grand Prince, de blâmer votre modestie. Vous imitez par là nos plus grands Princes *Yao* & *Chun*. Souffrez cependant que je vous dise que c'est la conduite de vos Ministres qui trouble tout. Il indiqua nommément *Lou ki*. *Te tsong* prenant modestement la défense de son Ministre, que dites-vous là, dit-il, à *Lou tché*: vous vous oubliez de votre droiture : vous n'avez pas le courage de m'attribuer les malheurs présens, vous les attribuez à d'autres : mais peut-être ne doivent-ils point s'attribuer aux hommes. De tout tems n'a-t-on pas reconnu que la prosperité & la décadence des Empires, est reglée par l'ordre de *Tien* (Ciel ?) *Lou tché* se retira sans répliquer : mais au bout de quelques jours il présenta à l'Empereur l'écrit suivant.

* Après avoir fait une exposition vive des défauts du Gouvernement, il conclut ainsi.

Voilà, Prince, dans la vérité les causes des troubles & des révoltes. Le mal va plus loin que vous ne vous l'imaginez. Vous seul ignorez, combien il est grand. Pendant que des Troupes rebelles s'assemblent & marchent tambour battant, insultent même votre Palais en plein jour, il n'y a pas à vos portes la moindre Garde qui s'y oppose, pas même une sentinelle qui ose crier, *qui va là*. Ces Officiers, par les yeux desquels vous voyez, par les oreilles desquels vous entendez, où sont-ils ? Effrayez du danger dont ils sont la cause, ils n'ont ni le soin de vous le découvrir tel qu'il est, ni le courage de le repousser au péril de leur propre vie. Oüi, je l'ai dit, & je le soutiens, vos Ministres sont très-coupables : & c'est aussi, j'ose le dire, une faute en vous de rejetter tout sur l'ordre de *Tien*. *Tcheou*, l'exemple des méchans Princes, en faisoit autant. Quand on lui représentoit que ses désordres & sa cruauté le perdroient : c'est *Tien*, répondoit-il, qui m'a fait Empereur ; de lui dépend ma destinée. Nous trouvons au contraire, que le *Chu king* fait parler bien differemment un sage Prince. Voici ce qu'il lui fait dire.

Tien (Ciel) regarde ce que je fais du même œil que le voyent mes peuples. *Tien* écoute ce que je dis avec les mêmes sentimens que l'entendent mes sujets. Donc ce que voit *Tien*, & ce qu'il entend, c'est ce qui se passe parmi les hommes. Il ne faut pas imaginer en l'air un ordre de *Tien*, qui ne renferme point du tout les actions des hommes, & qui y ait aucun rapport. Non, rien ne seroit plus déraisonnable que de négliger ses devoirs, & de rejetter sur l'ordre de *Tien*, ce qui suit naturellement d'une telle négligence. Le texte de *L'y king* dit : *Tien* lui est propice. Et Confucius commentant ce texte, dit : l'expression *yeou* (b) signifie la même chose que l'expression *Tsou*. Mais qui sont ceux que *Tien* aide ? Ce sont ceux qui lui sont soumis & dociles. Qui sont ceux que les hommes ont coûtume de secourir ? Ce sont ceux en

(a) Ceci est antérieur à la Déclaration ci-dessus traduite. L'ordre du tems n'est pas rigoureusement suivi dans le Livre d'où l'on tire ces pieces.

(b) L'une & l'autre signifie aider, secourir. Mais *Tsou* est plus vulgaire, *Yeou* plus relevé, & l'on s'en sert pour marquer un secours plus qu'humain.

qui ils reconnoiſſent de la ſincérité & de la probité. S'étudier à la ſoumiſſion à l'égard de *Tien*, ne manquer jamais de bonne foi à l'égard des hommes, voilà par où l'on obtient du ſecours. *L'y king*, quand il s'agit du rapport de l'homme à *Tien*, & des ſecours ou des faveurs que celui-ci accorde ou refuſe à celui-là, met d'abord une action bonne ou mauvaiſe, à laquelle répond ſymboliquement ou quelque bonheur en récompenſe, ou quelque malheur en punition. D'où il eſt évident que les ordres de *Tien* à l'égard des hommes, ne ſont pas tels, qu'ils ne dépendent en rien des hommes mêmes. En effet a-t-on jamais vû un Etat, où regnât la raiſon & la vertu dans tous les ordres, que *Tien* en ce tems-là-même ait affligé de funeſtes troubles? Ou bien a-t-on vû jamais un Empire, où regnât par tout le deſordre, que *Tien* ait en même tems fait fleurir & joüir d'une paix profonde? Non, cela ne s'eſt jamais vû.

Que ſi Votre Majeſté doute encore de ce que je viens de dire; voici, ſans aller bien loin, de quoi lui faire toucher au doigt cette vérité. Depuis que par des guerres mal entrepriſes, & par des levées toûjours nouvelles, on a épuiſé les forces de votre Empire, allarmé, & mis en défiance vos ſujets; ce ne ſont que ſoupçons, qu'intrigues, que cabales de tous côtez. On croiroit voir une mer que la furie des vents agite. Tout le monde dit hautement dans cette grande Capitale, que pour peu que cela dure, il ne peut manquer d'arriver quelque triſte événement. Or, dites-moi, je vous prie, tous ceux qui parlent ainſi, ſçavent-ils l'art de deviner, & dans les Myſtérieux ſecrets de cet art ont-ils découvert l'ordre de *Tien*? Il eſt évident qu'ils ne parlent que ſur la diſpoſition des eſprits, & ſur l'etat preſent des affaires. En cela ils ont raiſon. C'eſt de-là que naiſſent en effet les troubles & les révoltes, & non de ce qu'on appelle fatales révolutions des tems.

Je n'ignore pas ce qu'on dit qu'une longue & trop grande poſtérité amene le trouble; que du trouble naît le bon ordre; qu'il y a eu des Etats, dont la ruine n'avoit été précédée d'aucune autre calamité; que d'autres, malgré bien des dangers & bien des malheurs, ſont devenus floriſſans. Ce qu'il y a de vrai en tout cela, bien loin d'être contraire à ce que j'ai dit, s'y accorde parfaitement. Pourquoi dit-on, par exemple, que la proſpérité amene le trouble? C'eſt que trop de proſpérité, ſi l'on n'y prend garde, inſpire naturellement une confiance exceſſive, & une indolente ſécurité. En quel ſens, dit-on, que du trouble naît le bon ordre? C'eſt que les embarras réveillent & excitent l'attention, qu'ils inſpirent la vigilance, & donnent occaſion aux gens de mérite de faire uſage de leurs talens.

Pour faire une juſte application de tout ceci, il faudroit faire une longue expoſition des défauts & des déſordres, qui ſont la ſource des maux préſens. *Cela n'eſt point néceſſaire*. Ce que j'en ai indiqué au commencement de ce diſcours, ſuffit pour V. M. A quoi il faut penſer, c'eſt à vérifier encore aujourd'hui, que du trouble même peut naître enfin le bon ordre. Il y a moyen pour y réuſſir. Point de rigueur, beaucoup de vertu. Voilà le ſecret, je n'en ſçai point d'autre. Dans des extremitez ſemblables à celles où ſont aujourd'hui les choſes, celui qui ſuit cette voie, ſe ſoutient & ſe releve: celui qui l'abandonne ſe perd. Il n'y a entre ces extremitez aucun milieu qui ne ſoit dangereux. Penſez-y ſérieuſement. Préférer à vos vûës particulieres le ſentiment général, ſuivre la raiſon pour guide & non votre inclination, éloigner de vous ces flateurs encore plus intéreſſez que diſerts, employer des gens d'un vrai zele, bannir le déguiſement & l'artifice de votre Cour & de vos Conſeils, y faire regner la ſincérité & la droiture, en donner vous même

même l'exemple. Voilà la grande route. Elle est aisée à reconnoître ; on ne peut pas s'y méprendre. Il n'est pas besoin pour y marcher avec succès, d'épuiser vos esprits. Il ne faut qu'un peu de résolution & de constance à ne vous en point détourner. Moyennant cela, j'ose assûrer que vous n'avez rien à craindre, ni de vos Sujets, ni des fatales révolutions, ausquels vous semblez attribuer les maux présens, & que votre regne sera des plus heureux.

Le même Empereur Te tsong *parlant un jour à* Lou tché, *lui dit : Vous m'aviez ci-devant représenté que le Prince ne faisant qu'un Corps avec ses Sujets, & sur-tout avec les Officiers qu'il employe ; il ne devoit point y avoir entr'eux de défiances, de soupçons, de réserve ; qu'ainsi le Prince devoit avoir & faire sentir une disposition sincere à profiter des avis de toute sorte de personnes. Je l'ai fait. Qu'est-il arrivé ? Je ne sçai combien de discoureurs en abusent. Ils font trafic de leur éloquence, & semblent vouloir à ce prix acheter le droit d'être redoutables. Il faut bon gré mal gré que j'aie tort, & que ces Messieurs se fassent valoir à mes dépens. Vous voyez que depuis quelque tems je laisse tomber les remontrances, sans me declarer sur ce qu'elles contiennent. Ce n'est point que par indolence je me relâche dans le soin des affaires de mon Etat. La raison de mon silence est ce que je viens de vous dire.* Lou tché *quelques jours après présenta sur ce sujet la remontrance suivante.*

PRINCE, j'ai toûjours oüi dire, qu'entre les hommes point de secours sans confiance (a), point de confiance sans sincérité (b). Aussi tous nos anciens sages ont-ils fait un cas particulier de ces deux vertus. Une Tradition ancienne va jusqu'à dire, que par-là doivent commencer & finir toutes les affaires ; que sans cela toutes les affaires doivent cesser. Si cela est vrai des moindres affaires entre le commun des hommes ; combien plus doit-il avoir lieu dans ce qui s'appelle affaires d'Etat ? Quoi donc, le Souverain dont le plus ferme appui, est la sincérité & la droiture de ses Sujets, & sur-tout de ceux qu'il emploie, se peut-il dispenser de pratiquer ces vertus ? Non sans doute, & V. M. me permettra de lui dire qu'Elle s'est méprise, en jugeant que ces vertus lui ont fait tort. On dit, & il y a en cela quelque chose de vrai, que les Peuples ont peu de lumiéres : mais on peut aussi dire avec vérité, qu'ils sont sur certaines choses très-éclairez. S'agit-il d'eux-mêmes & de leurs devoirs ? Souvent ils se trompent, ou ils doutent. Mais quand il s'agit du Prince, alors rien ne leur échappe. Ils distinguent parfaitement ses belles qualitez & ses défauts. Ils percent toutes ses inclinations bonnes ou mauvaises. Ils pénétrent dans ce qu'il a de plus secret, & le publient. Ils étudient toutes ses actions & les imitent.

Ce qui est vrai des peuples en général, l'est bien plus en particulier du commun des gens que le Prince employe. Voyent-ils le Prince user de finesse à leur égard?

(a) *Sin* signifie croire, se fier, confiance, bonne foi, fidélité. La suite détermine ce sens.

(b) *Tching* signifie sincere, droit, solide, parfait, sincérité, droiture. La suite détermine aussi ce sens.

Ils employent de leur côté l'artifice. Sentent-ils que le Prince a de la défiance? Ils s'obſervent, ils ſe ménagent. Occupez du ſoin de ſe maintenir, ils s'inquiettent peu du reſte, & ils n'ont d'attachement à leur devoir, & de zele pour le Prince, qu'à proportion qu'ils en ſont traittez avec honneur & avec bonté. Enfin comme l'ombre ſuit le corps qui la forme, & le ton la voix qui le donne; ainſi le commun de ceux que le Prince employe, ſe conforme à ſa conduite. Si un Prince peu ſincere & peu droit lui-même, exige de ſes Officiers de la ſincérité & de la droiture, il pourra les tromper la premiere fois; mais ils ne s'y fieront pas une ſeconde. Non, ce n'eſt qu'en pouſſant lui-même au plus haut dégré la ſincérité & la droiture, que le Prince peut s'aſſûrer de trouver ces vertus dans ceux qui le ſervent. Actuellement ſous votre Regne, un Officier de guerre oublie-t'il ce qu'il vous doit & à l'Etat? Vous envoyez contre lui d'autres qui le combattent & l'exterminent. Quelqu'un de vos Miniſtres & autres Officiers manque-t'il en des choſes graves? Vous lui faites faire ſon Procès. Dans ces conjonctures quoique ſouvent délicates, pourquoi ceux que vous chargez de vos ordres, s'en acquittent-ils exactement? Pourquoi font-ils ſans égard prompte juſtice aux coupables? C'eſt que ne trouvant en ces indignes Sujets qu'ingratitude, qu'artifice, qu'infidelité, ils voyent dans Votre Majeſté un Prince plein de bonté, de ſincérité, de droiture. Tant il eſt vrai qu'il importe infiniment de ne jamais s'écarter de ces vertus. Attachez-vous y donc, je vous en conjure, attachez-vous y inviolablement. Pratiquez-les avec conſtance: fallût-il pour cela de grands efforts, ils ſeront bien employez; & je ne puis croire que vous ayez jamais ſujet de les regretter.

L'ancienne Tradition dit: quel eſt l'homme qui ne faſſe point de fautes? Le point eſt de ſçavoir s'en corriger. *Tchoang ouei* dans nos anciens Livres, loüant la vertu de *Tching tang*, croit faire de lui un grand éloge, en diſant qu'il n'épargnoit rien pour ſe corriger. *Ki fou* voulant exalter le glorieux Regne de *Suen uang*, dit que ce qui manquoit à ce Prince, étoit abondamment ſuppléé par *Tchong chan fou* ſon premier Miniſtre. *Tching tang* certainement étoit un Prince d'une ſageſſe peu commune, & d'une éminente vertu. *Tchong ouei*, homme lui-même très-vertueux & très-éclairé, étoit Miniſtre de ce Prince, & devoit le bien connoître. Il ne va cependant point juſqu'à dire qu'il ne faiſoit point de fautes: il ſe contente de loüer ſon attention à les corriger. *Suen uang* fut auſſi un très-grand Prince. La Dynaſtie *Tcheou* tomboit: il eut l'honneur de la relever par ſon ſage Gouvernement. *Ki fou* étoit un homme intelligent, & bon connoiſſeur en ce genre. Cependant en loüant ſon Maître, il ne dit point qu'il ne lui manqua rien pour bien gouverner: il appuie ſur le ſoin qu'il eut de ſuppléer à ce qui lui manquoit par le ſecours d'un bon Miniſtre.

D'où l'on peut, ce me ſemble, conclure, que ſuivant l'idée de nos *Anciens*, rien n'eſt plus à eſtimer & à loüer ſurtout dans un Prince, qu'une attention conſtante à ſe corriger de ſes défauts, & à réparer ſes fautes. Ils avoient certes raiſon d'en juger ainſi; car il n'eſt point d'hommes depuis les plus ignorans & les plus ſtupides, juſqu'à ceux qui ſont les plus éclairez, à qui il n'arrive quelquefois de ſe tromper & de faire des fautes. La différence des uns aux autres eſt principalement en ce que ceux-ci reconnoiſſant volontiers les fautes, en profitent, & s'en corrigent: au lieu que ceux là par une mauvaiſe honte, cherchent à les couvrir, & à les excuſer, ne penſent point à les réparer, & en commettent encore de plus grandes.

Dans une Antiquité moins reculée, les choſes tombant en décadence, la flatterie prevalut dans les Officiers, l'orgueil dans les Princes. Abandonnant comme de concert cette confiance ſincere qui

fleurissoit autrefois, & qui les unissoit si étroitement, ils substituerent en sa place un respect de cerémonie. Il ne fut plus permis d'aborder le Prince, ou de le quitter, sans avoir recours à de basses flatteries; mais aussi ce ne fut plus que grimaces. Les gens de bien, comme plus droits & plus simples, ne purent s'accommoder de ce changement, & ils en souffrirent. Les méchans plus souples par interêt, en profiterent: leurs souplesses & leurs flatteries acheverent d'enyvrer les Souverains: leur cupidité & leur ambition fit en même tems naître entr'eux mille divisions. Enfin il est difficile d'exprimer tous les maux que causa dès-lors, & qu'a causé depuis en divers tems cette complaisance affectée, & cette artificieuse flatterie malheureusement substituée à cette honnête liberté, & à cette noble franchise qui regnoit anciennement, & qui devroit toujours regner à la Cour des Princes.

Tai tsong, un de vos plus illustres ancêtres, réünit dans un haut degré la bonté & la justice; les vertus tant civiles, que militaires. Par sa sagesse & par ses exploits, il établit tellement la paix & l'ordre dans tout l'Empire, qu'on a vû peu de Regnes plus florissans. Cependant de quoi l'a-t'on principalement loué depuis ce tems-là? De quoi encore aujourd'hui le louë-t'on le plus? Vous ne l'ignorez pas; c'est de son ardeur à se procurer des remontrances, & de sa maniere de les recevoir. Cela seul ne suffit-il pas pour faire comprendre à V. M. qu'il n'y a en effet rien de plus glorieux pour un Souverain, & que rien n'est plus capable d'éterniser sa memoire.

V. M. dit que ses Officiers tournent tellement les choses, que ce qu'il y a de bien, ils ont soin de se l'attribuer, & ce qu'il peut y avoir de mal, ils le font tomber sur le Prince. C'est une faute en eux, je l'avouë: mais cette faute après tout, au lieu d'obscurcir votre vertu, peut servir, si vous le voulez, à en relever l'éclat. Admettre des Remontrances ainsi conçûës, n'en point témoigner de chagrin, les laisser courir à l'ordinaire, est un trait digne de vous, & qui ne peut que vous faire honneur. Au reste que gagneriez-vous à prendre le parti contraire? En rejettant ces Remontrances, les empêcheriez-vous de courir? Pour moi, je crois au contraire, que cela ne contribueroit pas peu à les faire mieux connoître. Vous éviteriez à la vérité par-là d'en voir venir de semblables, mais vous vous exposeriez en même tems à n'en plus recevoir d'utiles. Faut-il pour si peu de chose fermer la porte aux avis?

Le vrai Sage est attentif à ne se point relâcher, pas même dans les moindres choses: il menage tout le monde, & ne chagrine personne. Le Discours le mieux tourné ne fait point d'impression sur lui, si le fonds n'en est appuyé sur la raison, ou sur l'experience. Quand l'une & l'autre autorisent les propositions qu'on lui fait, il ne se rebute point du mauvais tour, & des expressions peu choisies. Trouve-t'il quelqu'un qui donne dans ses vûës? il ne conclut pas pour cela qu'il ait raison. Un autre y est-il contraire? Il ne conclut pas qu'il ait tort. Il ne se laisse point ebloüir par l'extraordinaire & le singulier pour l'embrasser, ni tellement prévenir contre ce qui paroît vulgaire & commun, que précisément pour cela il le rejette. Un homme lui fait en termes grossiers & même durs, un discours qui lui paroît vague, & dont on ne voit point assez le but: il n'ose encore prononcer que c'est un impertinent: un autre en termes obligeans lui fait des propositions qui lui semblent nettes, & dont l'avantage lui paroît considérable & certain: il ne se presse pas pour cela d'assûrer qu'il est habile homme, & qu'il faut suivre ce qu'il propose. Il examine tout à loisir; il pese tout mûrement; après quoi il prend de chacun ce qu'il y a de bon à prendre. C'est en gardant cette méthode qu'un Prince peut se promettre de n'ignorer rien de ce qu'il importe qu'il sçache.

Au contraire les préventions qui sont

dangereuſes pour tous les hommes, le ſont à plus forte raiſon pour un Prince: les plus ordinaires ſe réduiſent à quatre; ſçavoir, prévention de confiance outrée, prévention de ſoupçon, prévention de mépris, & prévention de paſſion. Un Prince s'eſt-il livré à quelqu'un? Il approuve ſans grand examen, tout ce que ce quelqu'un lui dit, & ſouvent cette approbation a de fâcheuſes conſéquences. Un homme au contraire eſt-il ſuſpect? Il a beau propoſer de bonnes choſes, & les appuyer ſolidement: comme ſes intentions ſont ſuſpectes, on ne peſe point ſes raiſons. Fait-on peu cas d'un homme? On mépriſe ce qu'il propoſe, & l'on y perd ſouvent beaucoup. Un Prince eſt-il poſſedé d'une paſſion; veut-il trop fortement une choſe? Quiconque le ſert en cela, eſt dans l'honneur & dans les emplois, quelque indigne qu'il en puiſſe être. Un Prince qui ſuit ainſi au préjudice de la raiſon, ſes paſſions & ſes préjugez, devient odieux aux gens de mérite & de probité; ils ne s'attachent plus à le ſervir. Le moyen qu'il réuſſiſſe à bien gouverner!

Il eſt du devoir d'un bon Sujet de chercher à ſe rendre utile à ſon Prince. Son inclination & ſon interêt s'accordent en cela avec ſon devoir. Ainſi communément il a envie d'approcher du Prince, de s'en faire connoître, & de lui communiquer ſes vûës. Les Princes de leur côté pour l'ordinaire, cherchent à bien connoître leurs gens. Il arrive cependant aſſez ſouvent, que tel, quoiqu'homme de mérite, a de la peine à trouver accès auprès du Prince; & que celui-ci n'en a guéres moins à bien connoître ceux qu'il employe. D'où cela vient-il? De neuf défauts, dont ſix regardent le Souverain, & trois les Sujets. Vouloir l'emporter en tout genre ſur tout le monde, faire parade de ſon eſprit, contredire & diſputer, n'aimer point à entendre ſes veritez; avoir une fierté trop ſévere, ou une humeur trop violente. Voilà les ſix défauts du côté du Prince. Ils en produiſent trois dans ſes Officiers; une artificieuſe flatterie, une réſerve interreſſée, une lâche timidité; défauts qui éteignent le zele dans les Sujets, & ſont en même tems pour le Prince un grand obſtacle à bien connoître ſon monde. Se bien connoître en gens, eſt une choſe ſi difficile, que *Yao* même y fut embarraſſé. Un Prince ſujet aux défauts que j'ai indiquez, ne laiſſe pas de ſe flatter quelquefois d'avoir pénetré le fort & le foible de ſes Officiers par une objection qu'il leur fait, & par une réponſe qu'il en tire. O! qu'il ſe trompe!

Enfin vouloir bien gouverner, & ne pas mettre ſon principal ſoin à gagner le cœur de ſes Sujets, c'eſt s'y prendre mal. Jamais ſans cela aucun Prince n'y a réuſſi. Mais pour gagner le cœur de ſes Sujets, comment s'y prendre? Il faut *qu'il s'étudie à prévenir & à rechercher les gens de mérite, qu'il aille comme au devant d'eux pour les attirer à ſon ſervice:* je dis prévenir & rechercher les gens de mérite; car s'il en uſoit de la ſorte à l'égard de tout le monde indifferemment; les gens de mérite ne viendroient point. Rien donc n'eſt plus important pour un Prince, que de bien diſtinguer le vrai mérite. Cela eſt certain. Mais il n'eſt pas moins certain qu'il s'y trompera ſouvent, s'il hait les avis ſinceres, & s'il aime à être flatté. On gagne pour l'ordinaire à s'accommoder aux idées du Souverain, & à flatter ſes inclinations. *S'y oppoſer,* & lui dire quelques veritez déſagréables, eſt toujours choſe dangereuſe & délicate; ſouvent on s'en trouve mal. Il y a à la verité de ſages Princes, ſous qui le contraire arrive, de qui la verité bien loin d'avoir à craindre, reçoit toûjours des éloges & des récompenſes. Cependant ces Princes mêmes ont encore lieu d'apprehender que le zele de leurs Sujets ne ſe porte trop à les ménager. Que ſeroit-ce ſous un Prince, qui par ſes ſoupçons, par ſes chagrins, & par ſes ſaillies, comme par autant de barrieres, arrêteroit ce zele.

L'EMPEREUR *Cang hi* dit sur ce Discours : Quant aux principes, rien de plus juste, & de plus précis.

La seconde des années nommées Yuen ho, *il y eut des plaintes contre les Grands Officiers des Provinces. On les accusoit de vexer les peuples, & d'en tirer pour eux-mêmes de grosses sommes, sous prétexte de quelques dons gratuits qu'ils procuroient à l'Empereur :* Hien tsong *qui regnoit alors, publia une Ordonnance, où il gémissoit fort sur ce désordre. Elle finissoit par une defense expresse à tous les Grands Officiers des Provinces de rien offrir à la Cour, au-deßus de ce qui étoit reglé, & de s'en tenir exactement aux tems marquez pour les levées ordinaires. Malgré cette Ordonnance qui fut publiée au Printems, dès l'Eté suivant* Fei kiun *qui commandoit dans le Territoire de* Yang yang, *comptant sur un Officier du Palais, qui étoit à lui, fit offrir secrettement à l'Empereur des Bassins & d'autres Meubles d'argent, pesans plus de dix mille onces. Tout fut reçû ; mais le secret ne fut pas gardé.* Li kiang *tenant la plume au nom de plusieurs autres, & de concert avec eux, présenta à* Hien tsong *le Placet suivant.*

PRINCE, parmi les grandes qualitez, & les éminentes vertus, qui vous rendent égal ou supérieur à tant de Rois vos Prédécesseurs ; tout votre Empire admire sur-tout cette pénétration singuliere, qui vous rend si éclairé sur les miseres de vos peuples, & cette bonté maternelle qui vous porte sans cesse à les soulager. D'indignes Officiers abusant de votre nom, outre les Droits ordinaires, levoient sur vos peuples de grosses sommes. Un présent qu'ils vous offroient, servoit de voile à couvrir leur avarice : la meilleure partie entroit dans leurs coffres. Ce désordre n'a pû échapper à vos lumieres ; & vous n'en avez pas été plûtôt instruit, que pour y remédier efficacement, vous avez défendu qu'on vous offrit rien au-delà des Droits ordinaires, qui se recüeillent aux tems marquez. Votre Ordonnance sur cela publiée le Printems dernier, a tiré des larmes de joye. Vos peuples en la lisant, ou en l'entendant lire, ont fait éclater hautement leur reconnoissance par des fêtes & des chansons. Nous voyons, se sont-ils dit les uns aux autres, nous voyons revenir les plus heureux tems. Celébrons la vertu & les bienfaits du Prince qui les fait revivre.

Ce sont-là les sentimens, que produisit dans le cœur de vos Sujets, votre Ordonnance du Printems dernier. Mais aujourd'hui que vous l'abrogez vous-même en recevant les présens de *Fei kiun*, que croyez-vous qu'on publie ? On dit qu'il n'y a point à compter sur vos Ordonnances ; que vous ne voulez que sauver les apparences, & que l'envie d'amasser l'emporte chez vous sur tout le reste. Qu'y a-t'il de plus injurieux à votre vertu ? *Fei kiun*, à en juger par cette action, n'est pas un bon Officier ; il y a de l'artifice dans sa conduite à votre égard. Pourquoi, contre une Ordonnance si précise & si récente, vous présenter cette argenterie ? Le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'il l'a fait pour vous sonder, & pour prendre lui-même son parti selon celui que vous prendrez. Si

l'Empereur ne reçoit point le présent, se sera-t'il dit à lui-même, il faudra marcher droit, & faire son devoir; s'il le reçoit, son Ordonnance n'est que pour la forme; il est bien aise qu'on lui donne: nous pouvons aller notre train, & tirer à notre ordinaire sur ceux qui nous sont soumis. Or agir & raisonner de la sorte, n'est-ce pas manquer d'obeïssance, de fidelité, & de droiture? En un mot, n'est-ce pas un crime?

Cependant comme *Fei kiun* est un de vos plus grands Officiers de guerre, & des plus accréditez; que d'ailleurs il occupe un poste important par le voisinage des étrangers: si pour ces raisons ou pour d'autres, vous ne voulez pas le punir selon les Loix, du moins esperons-nous de V. M. que pour maintenir votre Ordonnance en vigueur, pour instruire de nouveau les Provinces de vos véritables intentions, & pour ne pas décrier votre Gouvernement, il vous plaira de faire expédier dans les formes un ordre précis & pressant, pour que l'argent envoyé par *Fei kiun* ne reste point dans le Palais, mais soit remis sans delai aux Trésoriers ordinaires.

HIEN TSONG ayant lû ce Placet, en fut dabord surpris, & un peu émû: mais se tranquillisant aussi-tôt, il fit entrer *Li kiang* & lui dit:

Le nombre des affaires est si grand, qu'il est difficile d'avoir sur toutes une mémoire bien présente. J'ai en effet permis qu'on reçût ce qu'à présenté *Fei kiun*: mais c'est pure faute d'attention. Pour *Fei kiun* il est excusable par un endroit; quand il a fait partir son présent, mon Ordonnance étoit encore en chemin, & n'étoit pas parvenuë jusqu'à lui: au reste conformement à votre Placet, cet argent sera remis sans délai aux Trésoriers ordinaires. En effet ce jour-là même la chose s'exécuta, & l'Empereur en donna avis à tous les Ministres d'Etat, par un écrit conçû en ces termes.

Voici tant de piéces d'argenterie que *Fei kiun* m'a fait présenter. Cela est contre mes ordres. Mais parce qu'avant qu'il les eût reçûs, ses gens etoient en chemin, il étoit moins coupable, & je lui pardonne. Quand à ladite argenterie, nous vous faisons sçavoir que suivant nos ordres, elle se remet actuellement aux Trésoriers ordinaires.

Cette Déclaration de l'Empereur surprit agreablement tous les Ministres. Ils l'en féliciterent tous en commun par un écrit fait exprès: & l'on apprit avec joie, tant à la Cour que dans les Provinces, la facilité du Prince à se rendre aux remontrances.

Voilà ce que rapporte dans une glose historique un de ceux, qui, sous les ordres de l'Empereur *Cang hi*, a présidé à l'édition du recüeil d'où ces piéces sont tirées. On cite en marge deux Auteurs de réputation, qui disent que ce n'étoit pas la premiere fois qu'*Hien tsong* avoit fait sur cette matiére des Ordonnances, qu'il étoit bien aise qu'on n'observât pas. Ils parlent de cet Empereur comme d'un Prince décrie dans l'histoire, pour aimer à recevoir, & pour se laisser gouverner par ses Eunuques. Ce dernier mal etoit sans contredit le plus grand, dit *Hou yn*, & le principe de l'autre. *Li kiang* & les autres auroient mieux fait dans leur remontrance, d'aller droit à la racine du *mal*. Faute de cela, leurs remedes n'eurent qu'un assez mauvais effet.

Le même Empereur Hien tsong *ayant reçû je ne sçai quel os, qu'on disoit être un os de* Foë, (a) *le fit entrer en cérémonie dans les appartemens intérieurs de son Palais, l'y garda trois jours avec grand respect, puis le fit porter solemnellement dans un Temple de cette secte. Peuples, Lettrez,* Kong, (b) Vang *applaudirent à la Feste en assez grand nombre.* Han yu, *qui n'étoit que* Che lang *dans le Tribunal des crimes, présenta à l'Empereur la remontrance suivante.*

PRINCE, qu'il me soit permis de vous représenter avec respect, que la doctrine de *Foë* n'est dans le fond qu'une vile secte de quelques peuples barbares. Ce n'est que sous les derniers *Han* qu'elle s'est glissée dans notre Empire. Du moins est-il très certain qu'anciennement elle n'y étoit point connuë. *Hoang ti* regna, à ce qu'on dit, cent ans, & en vécut cent dix. *Chao hao* regna 90. ans, & en vécut cent. *Tchuen hio* regna 79. ans, & n'en vécut que 98. *Ti ko* regna 70. ans, & en vécut cent cinq. *Yao* regna 90. ans, & en vécut 118. *Chun* & *Yu* vécurent aussi chacun cent ans. Sous ces grands Princes, l'Empire joüissoit d'une paix profonde : leurs Sujets heureux & contents vivoient jusqu'à une extrême veillesse. Cependant on ne sçavoit point alors à la Chine ce que c'étoit que *Foë* & sa secte. *Tching tang* premier Empereur des *Chang* vécut aussi ses cent ans. *Ven vang* & *Vou vang*, les premiers des *Tcheou* vécurent, l'un 97. ans, & l'autre 93. Ce ne fut assurement pas *Foë* qui les fit vivre & regner long-tems : on ne connoissoit point encore *Foë* dans la Chine.

Ming ti au contraire n'a regné que 18. ans. Ses descendans toûjours en trouble, se succederent assez promptement les uns aux autres, & perdirent bien-tôt l'Empire. Le culte de *Foë* ne finit point avec la Dynastie *Han*. Au contraire, il ne fit que croître. Cependant en très-peu de tems il y eut plusieurs Dynasties, les *Song*, les *Tsi*, les *Leang*, les *Tchin*; & de tant de Princes, il n'y eut que *Leang vou ti* qui regna long-tems. Le Prince par attachement pour la secte *Foe*, cessa de tuer des animaux même pour les *Tsi* (c) de ses ancêtres. Il se reduisit à ne faire qu'un repas par jour, & à n'y manger que des légumes ou des fruits. Enfin, jusqu'à trois fois pendant son regne, il descendit, pour honorer *Foë*, à des bassesses indignes de son rang. Aquoi aboutit enfin tout cela? Il fut assiegé dans *Tai tching*, & y fut serré de si près par *Heou king*, qu'il se vit mourir de faim, & son Empire passa à d'autres. Ces Princes qui fondoient leur félicité sur l'honneur qu'ils rendoient à *Foë*, n'en ont été que plus malheureux. Concluons donc que servir *Foë*, c'est au moins une chose inutile.

L'illustre Fondateur de notre Dynastie *Tang*, se voyant Maître de l'Empire, eut la pensée d'exterminer cette secte. Il mit cette affaire en déliberation. Mais par malheur ceux qui se trouverent alors en place, étoient des gens dont les vûës étoient bornées. Ils étoient peu versez dans l'antiquité, & pour la plûpart, peu instruits de la doctrine de

(a) Nom d'un Sectaire, & de sa secte venuë des Indes.

(b) Titre d'honneur après les *Heou*, Roi, mais feudataire. Aujourd'hui ce n'est qu'un titre : ils n'ont point d'Etat.

(c) On dit que pour y suppléer, il faisoit faire de pâte les animaux qui étoient marquez pour ces cérémonies.

nos anciens Rois, si convenable à tous les tems ; au lieu de profiter des bonnes dispositions de *Kao tsou*, pour purger la Chine de cette erreur, ils laisserent tomber la proposition. Que je leur en veux de mal quand j'y pense !

V. M. que tant de sagesse & tant de valeur mettent au-dessus de la plûpart des Princes, qui ont regné depuis bien des siecles, V. M. dis-je, au commencement de son regne, défendit que cette secte se bâtit de nouveaux Temples, & qu'aucun de vos Sujets dans la suite se fit Bonze. Cela me faisoit croire & dire avec joie, qu'enfin les vûës de *Kao tsou* s'exécuteroient sous votre regne. Vos ordres cependant jusqu'à présent sont demeurez sans effet. C'est déja trop de condescendance. Mais de plus, comment avez-vous pû en venir à les annuller vous-même, en donnant si ouvertement dans une extrémité toute opposée ? C'est, dit-on, par ordre de V. M. que tous les Bonzes s'assemblent solemnellement, pour conduire en procession dans l'intérieur de votre Palais un os de *Foë* que vous y voulez placer avec honneur dans une salle exhaussée. Malgré mon peu de lumieres, je sçai que V. M. quoiqu'elle ordonne cet appareil de vénération, ces processions, & ces prieres, n'est dans le fond nullement attachée à la Secte de *Foë*. Je vois bien que ce qu'elle en fait, ce n'est que pour rendre plus solemnelle la joie qu'a causé dans tous les cœurs l'abondance de cette année. Vous accommodant à cette disposition, vous avez voulu donner quelque spectacle & quelque divertissement nouveau, & c'est pourquoi vous avez permis cet appareil de cérémonies extraordinaires.

Car enfin y a-t'il de l'apparence qu'un Prince aussi éclairé que vous l'êtes, y ait réellement aucune foi ? Non, & j'en suis bien persuadé. Mais le peuple aveugle & grossier est aussi facile à séduire, qu'il est difficile à redresser. Lorsqu'il voit que V. M. rend extérieurement ces honneurs à *Foë*, il se persuade qu'en effet vous l'honorez véritablement ; il ne manquera pas de dire : Notre Grand & Sage Empereur, se donnant tant de mouvement pour honorer *Foë* ; nous, petit peuple, qui sommes-nous pour épargner nos corps & nos vies ? Il n'en faudra pas davantage, pour qu'on les voye par dixaines & par centaines se brûler la tête & les doigts. Ce sera à qui dissipera le plûtôt ce qu'il aura, pour se revêtir d'un habit de Bonze. Du moins depuis le matin jusqu'au soir le chemin des Bonzeries sera continuellement rempli de pelerins. On verra jeunes & vieux y courir en foule, & par la crainte de l'avenir s'y dépoüiller de tout ce qu'ils ont. Ils iront encore plus loin, & si l'on n'y met ordre par de rigoureuses défenses affichées dans toutes les Bonzeries, il se trouvera des gens assez simples pour se taillader les bras, & d'autres parties du corps en l'honneur de *Foë*.

Ces abus, vous le voyez, nuiroient fort aux bonnes mœurs, renverseroient la police, & nous rendroient ridicules à tout l'Univers. Qu'étoit *Foë* de lui-même ? C'étoit un Barbare étranger, dont la langue & les habits différoient des nôtres. Jamais il n'a sçu parler, ni entendre cette langue, que nous ont transmise nos anciens Princes ; jamais il n'a porté d'habits faits suivant les regles de ces grands hommes. Il a *ignoré* ou négligé les plus essentiels *devoirs du* Prince au sujet, & du fils au pere.

Enfin supposons que ce *Foë* vive encore, & que son Prince l'ait député, pour venir de sa part à votre Cour vous rendre hommage, comment V. M. le recevroit-elle ? *Tout au plus*, après une courte audience, où elle le traitteroit en hôte suivant *les Rits* ; elle lui feroit présent d'un habit complet, lui donneroit une escorte qui veilleroit sur sa conduite, & qui le reconduiroit jusqu'à nos frontieres, sans lui laisser la liberté de travailler à séduire vos peuples. Voilà comme vous traitteriez ce *Foë* vivant & envoyé par son Prince. Pourquoi tant d'années après sa mort le reverer si extraordinairement ?

traordinairement? Quelle bienséance y a-t-il, que les tristes & sales restes de son cadavre, un os pourri, entre en pompe en votre Palais, & pénetre même jusques dans l'intérieur, dont la clôture est si sévere? Confucius disoit : respectez les *Kouei chin*, mais ne les approchez point. On a vû dans l'antiquité un *Tchu heou* se trouvant obligé de faire hors de ses Etats une cérémonie funebre, en craindre de fâcheuses suites; & pour se rassurer contre ce mauvais augure, faire venir un de ces *Ou*, qui, en employant le Pescher, l'herbe *Lie*, & certaines formules, détournent les infortunes.

Aujourd'hui V. M. sans prendre aucune précaution, & sans la moindre nécessité, approche d'un ossement sale & infect, & s'arrête à le regarder. Tous vos Officiers cependant se taisent & vous laissent faire. Les *Yu ssée* même, qui par leur emploi sont plus obligez de parler, ne vous font pas sur cela un seul mot de remontrance. Véritablement j'en rougis de honte. Remettez, je vous en conjure, remettez cet os à vos Officiers de justice; qu'ils le jettent au fond des eaux, ou qu'ils le brûlent. Coupez ainsi la racine du mal. Faites cesser dans votre Empire les doutes & les soupçons que vous y avez fait naître. Prévenez la Postérité contre ces erreurs; & vérifiez par votre exemple, que les sages du premier ordre dans les résolutions qu'ils prennent, & dans leur exécution, passent de beaucoup le commun des hommes. O que cela seroit beau & gracieux pour vous! O quelle joye ce seroit pour moi & pour ce qu'il y a de gens vraiment zélez! N'en craignez point de fâcheuses suites. Je les prens toutes sur moi. Si *Foë* peut réellement quelque chose, qu'il décharge sur moi toute sa colere. *Chang tien*, qui nous voit de près, est témoin que mes sentimens répondent à mes paroles, & que je suis incapable de m'en dédire. Heureux si V. M. vouloit bien se rendre à ma très-instante priere: je ne sçaurois alors lui témoigner assez de reconnoissance.

Hien tsong ayant lû cet Ecrit, entra en grosse colere. Il vouloit faire mourir *Han yu*. *Tsoui kiun*, *Fei tou*, & quelques autres appaiserent enfin l'Empereur. Il se contenta d'éloigner *Han yu*. On lui donna dans les Provinces un emploi beaucoup au-dessous de celui qu'il avoit à la Cour.

Sur ce discours de *Han yu*, l'Empereur *Cang hi*, dit : les expressions en sont fermes & pleines de droiture: le fond en est raisonnable & sensé. Il devroit suffire pour faire revenir des erreurs vulgaires, comme il a suffi pour faire estimer son Auteur, le premier homme entre les Lettrez de sa Dynastie.

Je laisse aux Lecteurs à juger & du discours de *Han yu*, & de ce qu'en dit l'Empereur : on connoîtra par là comment les Chinois s'y prennent, quand il s'agit de réfuter des Religions Etrangeres.

Yuen tching *étant un des Censeurs par office, présenta à l'Empereur le Discours suivant.*

Nos anciens Rois, en établissant pour le bien commun differens emplois, prétendoient que chacun s'acquitteroit du sien avec exactitude & fidélité, & que ceux qui y manqueroient en seroient privez & punis même de mort. Aujourd'hui, parmi tous les Officiers de votre Empire, nous autres

Censeurs sommes sans contredit ceux qui occupent le plus vainement quelques places à votre Cour, & qui touchons le plus gratuitement nos appointemens. Il n'en étoit pas de même sous *Tai tsong*. Ce Prince l'honneur de votre maison, avoit pour censeurs *Ouang kouei* & *Oei tching* Il les avoit presque toûjours près de sa personne, même dans ses tems de relâche. Il les employoit si fort, qu'il ne formoit aucune entreprise, & ne donnoit aucun ordre, sans avoir pris leur avis. Aussi dequoi n'étoit pas capable la pénétration de ce Prince, aidé des lumiéres de ces deux grands hommes ? Rien de mieux concerté que les desseins qu'on prenoit sous ce glorieux regne. Rien de mieux conçû que les Déclarations & les Ordonnances qu'on publioit. *Tai tsong* en usant de la sorte avec les Censeurs, craignoit encore de faire trop peu. Les trois premiers Ordres s'assembloient-ils pour quelque importante délibération sur les affaires de la guerre ? Il vouloit qu'un des Censeurs y assistât, & lui en fit son rapport. Les grands Officiers qui par le rang qu'ils tiennent, sont comme les yeux, les oreilles, & les bras du Souverain, avoient alors dans *Tai tsong* non-seulement un Chef attentif, mais un bon pere, qui les attachoit à sa Personne par une tendresse bienfaisante, & qui les animoit à son service par une confiance parfaite. Comme on rejettoit avec liberté dans les conseils, ce qui se proposoit de mauvais, vînt-il du Prince, on y embrassoit avec ardeur tout ce qui s'y proposoit de bon. Le succès par-là étoit si sûr, qu'en moins de quatre ans on vit un ordre admirable dans tout l'Empire ; & les Chefs de ces Barbares nos voisins vinrent eux-mêmes avec leurs armes faire escorte à notre Empereur. Quelle étoit la cause d'un si grand & si promt succès ? Etoit-ce la force des armes ? Non. C'étoit l'accès que donnoit le Prince, la maniere dont il recevoit les conseils, & le zéle de ses Officiers, particulierement de ses Censeurs à lui en donner de bons.

Dans les tems où nous sommes, que les choses ont bien changé à cet égard ! Toute la fonction des Censeurs se reduit presque aujourd'hui à paroître dans leur rang en certaines cérémonies. Cependant quel est le devoir de leur Charge dans son établissement ? C'est d'observer avec soin le Prince, & ce qui peut lui échapper, soit dans sa conduite personnelle, soit dans son gouvernement, pour y suppléer par leurs avis. C'est de proposer ouvertement en pleine Audience & en plein conseil les *points capitaux* & essentiels, & quelques autres en particulier par écrit & sous le sçeau. Depuis quelques années, plus d'Audiences, ni de Conseils, comme auparavant : plus de voye reglée pour les écrits.

Voici donc à quoi se reduit la Charge de Censeur. Quand on a publié quelque Ordonnance nouvelle, qu'on a fait quelque retranchement, ou quelque établissement extraordinaire ; si les Censeurs y trouvent à redire, ils peuvent par écrit & sous le sçeau, en représenter les inconvéniens, & *proposer leur avis*. Hélas ! dis-je sur cela, quand j'y pense, lors même qu'on avoit la liberté de raisonner avec le Prince sur les affaires, & de lui suggérer des précautions contre les dangers futurs ; enfin, lorsque dans des conseils & dans des audiences particulieres, on travailloit avec le Prince au Gouvernement de l'Etat ; il ne laissoit pas d'arriver encore qu'on avoit assez de peine à faire fléchir son autorité souveraine, à lui faire quitter une idée prise, & à se soutenir auprès de lui contre l'artifice & la calomnie. Comment par une simple remontrance, & quelques avis donnez sous le sceau, faire revoquer des Ordonnances publiées, faire casser des choses établies, & s'attirer de la part du Prince une de ces Déclarations honorables, dont on avoit autrefois tant d'exemples, mais qui sont aujourd'hui si rares ? Non, ce n'est pas une chose à espérer. Cela paroît aujour-

d'hui si peu praticable, que celui qui fait des remontrances, ou donne des avis sur le Gouvernement, est regardé comme un avanturier, ou même comme un brouillon. Les choses étant sur ce pied-là, malgré mon peu de merite, je ne puis m'empêcher de rougir d'occuper si vainement la place qu'occupoient sous *Tai tsong*, *Ouang-Kouei* & *Oei tching*. Si Votre Majesté nous regarde moi & mes Collégues, comme gens incapables de l'aider, & indignes de l'approcher ; nous sommes conséquemment indignes de tenir à votre Cour le rang que nous y tenons, il faut nous casser & nous en bannir.

Que si V. M. m'a mis en place dans la vûë que je lui pourrois être utile. Si c'est dans cette même vûë qu'elle me continuë les appointemens & les honneurs attachez à cet emploi, je la supplie de me donner lieu d'en remplir les fonctions les plus essentielles. Ci-devant les premiers Censeurs étoient du Conseil Privé, comme les premiers Ministres. Outre que les premiers Censeurs étoient fort souvent auprès du Prince, il les appelloit de tems en tems par un ordre exprès : il les recevoit toûjours avec un air plein de bonté, qui leur répondoit, pour ainsi dire, que leurs avis seroient bien reçus. S'il plaît à V. M. de rétablir les choses sur ce pied-là, je m'efforcerai de mon côté de répondre à ses bontez, & de remplir dignement les fonctions de mon Emploi, je lui exposerai mes foibles vûës, & peut-être serai-je assez heureux pour lui en proposer quelques-unes qu'elle jugera utiles pour son service. Que si V. M. après en avoir fait l'expérience, ne trouve, en ce que je proposerai, rien que de frivole & de peu important ; qu'Elle m'en punisse, à la bonne heure, & me fasse mourir dans les supplices. Il me sera moins dur de quitter ainsi la place de Censeur, que de l'occuper comme je fais.

Placet présenté à un Empereur de la Dynastie Tang *pour faire mettre* Han ouen (a) Kong *au nombre de ceux qui accompagnent Confucius dans les Edifices érigez en son honneur.*

LES Sages du premier Ordre sont bien aise d'être connus, pour que leur sagesse soit utile. Et ce qui est admirable, tôt ou tard on leur rend justice. Quelques-uns sont en place pendant leur vie, & font la gloire & le bonheur de leur tems ; après quoi on les oublie, ou peu s'en faut. D'autres assez négligez pendant leur vie, sont en honneur après leur mort ; & leur mémoire pendant bien des années est de plus en plus célebre. Confucius a été de ces derniers. Depuis les *Han* (b) jusqu'aux *Souy*, les plus hauts titres que les Empereurs lui ayent donnez, sont ceux de *Kong* (c) & de *Heou*. Enfin, sous notre Dynastie *Tang*, on lui a donné le titre de *Vang* *. On a changé à proportion les titres de ses Disciples. On les a fait *Kong* ou *Heou*, au lieu qu'ils n'étoient que *King* ou *Ta fou*. Quoique la pieté filiale ait toûjours été regardée comme une vertu très-capable d'émouvoir *Tien ti*, & de toucher *Kouei chin*, *Tsen tze*, que cette vertu a rendu si célé-

* Roi.

(a) *Ouen Kong* est le nom d'honneur qu'eut après sa mort *Han yu*, Auteur d'une Piéce qu'on a vû ci-dessus contre l'os de *Foe*.

(b) Noms de Dynasties.

(c) Dégrez d'honneur, comme Marquis, Duc.

bre, étoit cependant demeuré l'espace de six ou sept cens ans parmi le commun des Disciples : ce n'est que sous notre Dynastie *Tang*, qu'on l'en a tiré, pour le faire un des dix *Tché* (*a*). Heureux & beaux changemens s'il en fût jamais !

Quand au milieu d'une sombre nuit, la Lune paroît tout à-coup, sa lumiere semble être plus éclatante. Il en est de même du Soleil, que d'épais nuages ont long-tems caché. Plus il y a long-tems qu'il n'a tonné, plus le bruit du Tonnere frappe. La sagesse & la mémoire de *Tchong tchi*,(*b*) négligée ou méprisée sous (*c*) les *Tcheou* & sous les *Tsin*, connuë & respectée, mais trop peu sous les *Han*, comme éteinte & ensevelie sous les *Tsin*, les *Song*, les *Tchin* & les *Souy*, enfin sous notre Dynastie *Tang* a été heureusement & glorieusement vangée dans un jour des injures de tant de siécles. Si les morts sont encore capables de sentiment ; il est aisé de juger quels sont sur ces changemens les sentimens de ces grands hommes. Mais notre Dynastie *Tang* a eu elle-même un homme qui s'est occupé toute sa vie des maximes de Confucius, qui les a fait valoir dans ses Discours & dans ses Ecrits, qui les a exprimées dans ses mœurs & dans ses actions. En ceci comparable à *Yen* & à *Min**, en cela égal à *Hieou* & à *Hia*. Cependant il n'a point de place au banquet qui se fait en l'honneur de Confucius. C'est ce que je ne puis accorder avec le zele de notre Dynastie pour l'honneur des Sages défunts. Un *Ouen Tchong tse* joüit de cet honneur depuis long-tems, sans en avoir été fort digne. Peut-on le refuser à *Han ouen kong* ? Jamais l'a-t'on mieux mérité que lui ? Il a fait une guerre ouverte aux Sectes *Yang*, *me*, *foe*, *Lao*, qu'il a comme réduites lui seul aux dernieres extrémitez. Il a soûtenu avec droiture & avec vigueur la sage doctrine de Confucius : il la soûtient encore aujourd'hui par ses Ecrits, où des Lettrez à milliers puisent en même tems le zele contre les fausses Sectes, l'amour de la vraie sagesse, & l'art de bien gouverner, que *Ouen kong* lui-même avoit puisé dans Confucius. Aussi, dit-il dans quelqu'un de ses Ouvrages : s'il n'y avoit un Maître comme Confucius, je ne me dirois point Disciple. Et certainement s'il avoit vécû avec Confucius, il tiendroit aujourd'hui un rang distingué dans les Monumens érigez en l'honneur de ce grand Maître.

* Fameux Disciples de Confucius.

Sous notre Dynastie *Tang* on a choisi une vingtaine d'hommes fameux pour s'être attachez, chacun dans leur tems, aux Livres de Confucius : on leur a donné place pour cela seul dans la salle & à son banquet. Je n'y trouve point à redire. Il n'y a rien en cela que d'utile & de raisonnable. Mais si l'on accorde cet honneur à vingt personnes, dont la plûpart ont assez peu pénetré, & beaucoup moins éclairci le sens profond de Confucius ; comment le refuser à *Ouen kong*, la gloire de notre Dynastie, qui l'a si bien exprimé dans sa conduite, & si bien fait valoir dans ses Ecrits ? Je supplie donc V. M. de donner ordre qu'on assigne une place à ce grand homme. Je ne doute point qu'un tel ordre n'inspire à vos Sujets une ardeur toute nouvelle pour l'étude & pour la vertu.

(*a*) *Tché* signifie habile, intelligent, &c. Ces dix *Tché* ont un rang distingué dans la Salle de Confucius.

(*b*) C'est un des surnoms de Confucius.

(*c*) C'est-à-dire pendant sa vie, & immédiatement après pendant deux ou trois cens ans.

La huitiéme des années nommées Pao ta, *à l'occasion de quelques Phénomènes extraordinaires, l'Empereur fit publier la Déclaration suivante.*

NOUS trouvons dans le Livre *Tchun tsiou* quantité d'Eclypses de Soleil, des tremblemens de terre, des Cometes, des pluies ou grêles extraordinaires (a). Nous voyons se renouveller aujourd'hui ces effrayans Phénomenes. Soit que ce soit les fautes des Princes qui les attirent, soit que ce soit de charitables avis de *Tien* (Ciel) dont le cœur est plein de bonté; ils doivent également nous inspirer une crainte respectueuse. C'est dans ces sentimens qu'à la vûë de ces prodiges je me rappelle que ci-devant mes Armées étant dans le pays de *Min* & de *Yué*, les Officiers & les Soldats y ont commis de grands excès, sans respecter les volontez de *Tien*, & sans être touchez des besoins des hommes, ils ont ruiné l'Agriculture, & réduit les peuples à l'extrémité. Quoiqu'ils l'ayent fait sans mes ordres, & contre mes intentions, leur faute après tout retombe sur moi, & je m'en reconnois coupable. C'est pour en témoigner mon repentir, & pour la réparer en partie, que j'accorde une amnistie à tous les criminels de mon Empire, & que j'ordonne qu'on ait soin de secourir efficacement le pauvre peuple, particulierement les gens sans appui.

Du tems de la Dynastie *Song.*

La premiere des années nommmées Toang kong, Tai tsong *second Empereur de la Dynastie* Song, *donnant le titre de* Vang *à quatre de ses fils en differentes Provinces, où ils commandoient déja, leur adressa le Discours qui suit, & le rendit public en forme de Declaration.*

PENDANT les années nommées *Hien te*, que les *Tcheou* (b) régnoient encore, j'avois à peine seize ans, que je suivis à la guerre feu mon pere, qui commandoit les Armées de l'Empereur, & qui réduisit à l'obéïssance *Yang tcheou*, *Tai tcheou* & d'autres places. Accoûtumé de bonne heure à porter les armes, je combattis souvent contre les rebelles, & j'en tuai beaucoup de ma propre main. Mon frere, qui pendant ce tems-là étoit occupé à réduire *Lou ho*, instruit par les lettres de mon pere, de mon courage & de ma conduite; bon, dit-il, nous avons un digne Cadet. A dix-huit ans je l'allai joindre, & je l'accompagnai dans les fameuses expéditions de *Kiao koan*, *y tcheou*, & *Mo tcheou*. Peu après mon frere étant monté sur le Trône, eut deux guerres à soûtenir successivement contre deux Officiers rebelles. Il voulut marcher contr'eux lui-même en personne. Il se reposa sur moi du soin de défendre la Capitale, & d'y maintenir tout dans l'ordre. Lui vainqueur & de retour, j'eus le commandement de ses principales troupes, & le Gouvernement de *Cai fong*. On sçait quelle y fut ma conduite pendant seize ou dix-sept ans. Lettrez & Peuples, Laboureurs & Soldats, tous s'en louerent, & il n'y eut pas jusqu'aux méchans, que j'eus le plaisir de voir heureusement chan-

(a) Il y est dit qu'il plût du bois glacé.

(b) Ce n'est pas la fameuse & ancienne famille *Tcheou*; c'est une des cinq, dont chacune regna si si peu entre les *Tang* & les *Song*.

gez par mes soins. Enfin, depuis treize ans que je regne (a) vous sçavez combien je suis éloigné du luxe & des folles dépenses. On ne m'a vû ni fouler mes peuples au-dehors par des expéditions inutiles, ou par des voyages de plaisir, ni mener au-dedans une vie molle & voluptueuse : sur-tout on m'a toûjours vû droit & sincere, sans affectation & sans fard dans mes paroles & dans ma conduite.

Pour vous (b) autres, vous êtes nez Princes & dans l'abondance. Vous avez été élevez délicatement dans l'intérieur du Palais ; cela me fait craindre que peu instruits des miseres du peuple, & peu attentifs à distinguer le vice de la vertu, vous ne fassiez bien des fautes. J'aurois sur cela mille choses à vous exposer ; mais je me borne à vous recommander certains points des plus essentiels. Sçachez donc que fils d'Empereur, comme vous êtes, vous devez avant toutes choses travailler sérieusement à vous vaincre & à réprimer vos passions. Pour vous y aider, écoutez avec attention, & prenez toûjours en bonne part les avis qu'on vous donnera sur vos fautes, ou sur vos défauts. Ne vous habillez jamais sans penser avec compassion combien ont coûté de soins & de peines, les étoffes que vous portez. Rappellez-vous dans vos repas les sueurs & les fatigues du Laboureur. S'agit-il de prendre une résolution, de décider une affaire, ou de juger un procès, mettez-vous dans une situation tranquille. Point de joie, point de colere. J'ai bien des affaires à examiner. Cela ne se fait point sans fatigue. M'a-t'on vû jamais témoigner de l'impatience ou de l'ennui ? Je donne bien des audiences : m'a-t'on vû dans quelques-unes, je ne dis pas, marquer du dédain, de la hauteur, ou de la fierté ; mais manquer d'y traitter chacun selon son rang, avec la civilité requise ? Sur-tout je vous recommande d'éviter avec grand soin, un défaut bien ordinaire aux Princes, qui ont de l'esprit & du mérite. Ne vous fiez point trop à vos lumieres, & ne méprisez point les conseils de gens que vous croyez moins éclairez que vous. Nos anciens Sages disoient fort bien : je regarde comme mon Maître celui qui me contredit : il veut m'instruire & m'être utile. Pour celui qui m'applaudit & me flatte, je le crains comme un ennemi : il pense à ses intérêts & non à mes avantages. N'oubliez point ces maximes. Reduisez-les en pratique. C'est le moyen de vous maintenir, & d'avoir une heureuse fin.

Remontrance de Yun tchu *à son Empereur, sur trois défauts qu'il lui trouvoit.*

VEN TI, un des *Han*, étoit un Prince d'une vertu singuliere. *Kia y* trouvoit cependant de quoi gémir sur le Gouvernement d'alors. *Vou ti* un de ses successeurs avoit réduit & maintenoit dans la soûmission tous les Barbares ses voisins. *Sin lo* & *Yen ngan* ne laissoient pas de lui inculquer dans leurs Remontrances la ruine de *Tsin*, comme s'il avoit eu à craindre un sort semblable. Ces deux grands Princes, bien loin de s'irriter, prirent très-bien ces avis. Aussi l'Empire se conserva-t'il dans leur race pendant plus de dix générations sans interruption. *Eul chi* fils & successeur de *Chi hoang* second & dernier Empereur des *Tsin*; *Tang ti* second & dernier Empereur des *Souy*, en userent tout autrement. Aussi périrent-ils en très-peu de tems. Je suis fort éloigné de vouloir comparer à ces deux derniers un Prince aussi débonnaire & aussi vertueux que vous. Mais je vous prie aussi

(a) Il avoit succedé à son frere mort sans enfans mâles.

(b) Il parle à ses quatre fils, qu'il faisoit [illegible]

d'examiner combien il s'en faut que les choses ne soient aujourd'hui sur un aussi bon pied que sous *Ven ti* & sous *Vou ti*. A l'Occident est une Nation alors soûmise, aujourd'hui jalouse. Au Nord sont des ennemis fort puissans. Les uns & les autres sont attentifs à ce qui se passe dans l'Empire, & prêts à profiter du trouble, s'il y naissoit. Ainsi malgré la paix dont joüit actuellement votre Empire, Votre Majesté a de quoi craindre, & ne peut être trop attentive à fermer toute avenuë aux moindres désordres.

Outre le soin de veiller sur vos frontieres, & d'ouvrir la porte aux avis, ce que je ne puis assez vous recommander, mon zele pour votre gloire & le bien commun, m'oblige à vous représenter trois choses. En premier lieu, vous êtes inconstant dans votre Gouvernement. Vos Edits changent souvent. En second lieu, assez souvent vous placez mal vos faveurs, & vous ne faites pas un assez bon choix des gens que vous employez & que vous accreditez. En troisiéme lieu, vous excédez en gratifications, & elles sont communément assez mal placées. Rien de plus facile à Votre Majesté, que d'éviter ces trois défauts. Cela dépend d'elle uniquement ; elle n'a qu'à le bien vouloir; je l'y exhorte, d'autant plus qu'il me paroît qu'à la longue ils peuvent avoir de facheuses suites.

Disons un mot de chacun. Sur quoi compteront les peuples, si ce n'est sur les paroles, & sur-tout sur les Edits de leur Souverain. Anciennement, quand il en paroissoit quelqu'un, chacun couroit avec empressement pour le lire, ou pour l'entendre. Aujourd'hui ce n'est plus la même chose. On les reçoit fort froidement. Chacun dit, quand on lui en parle, cela n'est pas à demeure; on ne peut compter sur cet Edit ; bien-tôt en viendra un autre different, & peut-être tout contraire. Voila comme on parle. Cette inconstance, en avilissant vos Edits, ne peut manquer de diminuer peu à peu le respect qu'on doit à l'autorité Souveraine.

J'entends quelquefois raisonner sur cette inconstance ; voici à quoi on l'attribuë. Le gros de vos Officiers vous propose un Reglement. Ils en ont auparavant bien pesé les avantages ; ils vous les exposent, V. M. l'approuve. Vient ensuite quelqu'un dont vous faites cas, & que vous aimez, qui dans une audience particuliere, donne un autre tour aux choses, & conclut que ce Reglement ne convient point; V. M. le change. Par-là vos Officiers zelez & éclairez voyent s'évanoüir le fruit de leur zéle & de leur sagesse : ils se refroidissent & se rebutent.

Second inconvénient de votre inconstance. C'est au Souverain seul à départir avec équité les dignitez & les emplois, suivant le mérite & les services. Depuis peu les choses sont changées. Non-seulement être parent de l'Imperatrice, mais être Eunuque du Palais, ou avoir des rapports à quelqu'un d'entr'eux, c'est un titre pour être avancé en peu de tems. Cette voie qui s'est ouverte ces années-ci, est déja si connuë & si commune, qu'on lui a donné un nom. C'est, dit-on, la voie du dedans. Je sçai que sous certains Regnes de la Dynastie *Tang*, pendant que les femmes gouvernoient, on vit arriver quelque chose de semblable. Mais je sçai aussi que ces Regnes ont toûjours eté regardez comme le mauvais tems de la Dynastie ; qu'alors cette même voie fut nommée la voie oblique, & que ce ne sont point là des exemples à suivre. Si parmi les parens des Reines, ou parmi les Eunuques du Palais, il y a des gens de vertu & de mérite, qui ayent de grands talens, placez-les, à la bonne heure ; mais que ce soit comme tout autre par déliberation du Conseil, où l'on reconnoisse leur mérite, & non par des voies obliques, & comme à la dérobée : ce qui est indigne de V. M. & sujet à de grands inconvéniens. Si vos Officiers qui voyent ces inconvéniens, se taisent & vous laissent faire, voilà une grande bréche faite aux Loix. S'ils s'opposent avec vigueur ; c'est mettre obstacle à vos bontez, & ré-

ſiſter à vos volontez. Abandonner la déſenſe des Loix, c'eſt à quoi des Officiers fidéles & zelez ne peuvent jamais ſe réſoudre : s'oppoſer à vos ordres & à vos bontez, c'eſt ce que des Sujets reſpectueux font avec peine, de peur d'affoiblir votre autorité. Embarras des deux côtez. D'ailleurs faites, je vous prie, attention, que ce que vous exigez le plus de tous vos Officiers, c'eſt une parfaite équité, qui ne ſe démente jamais pour des affections particulieres, ou par des vûës intéreſſées. Vous avez raiſon de l'exiger. Mais le moyen de l'obtenir, ſi dans la diſtribution des honneurs & des emplois, vous vous démentez vous-même.

Quant aux gratifications, le Prince en doit faire. C'eſt un des moyens qu'il a d'animer ſes Officiers à le bien ſervir. Mais outre que ces gratifications doivent toûjours tendre au bien commun, il y a des regles à obſerver. Il faut les faire à propos, & les proportionner avec diſcrétion. Or depuis quelques années vous les portez à l'excès. Il n'eſt point rare de vous voir faire ſans raiſon d'aſſez grandes largeſſes, tantôt à une ſervante du dedans, tantôt à un Valet de chambre, tantôt à un Medecin. Le peuple en eſt inſtruit, & dit hautement que V. M. ménage bien peu les épargnes de ſes ancêtres, & qu'elle en verra bien-tôt la fin. Le peuple à la vérité n'a pas viſité vos coffres : il ne peut ſçavoir au juſte ce qu'il y a, ou ce qu'il n'y a pas. Mais d'un côté il eſt inſtruit de vos libéralitez, de l'autre il ſe voit tous les jours chargé de nouveaux impôts. De-là il conclut que vos tréſors ne ſont pas trop bien fournis, & il ſoupçonne que ce que vous tirez ſur lui, vous le prodiguez légerement à des gens inutiles. Oüi, ce même peuple qui voit avec joie récompenſer par de groſſes ſommes la valeur & les ſervices de *Ouang kouei*, gémit ſur des gratifications bien moindres, mais trop fréquentes & mal placées. Ce ne ſont point mes penſées particulieres que je viens de vous expoſer ſur ces trois articles. Ce ſont les ſentimens du Public. Tous les grands Officiers qui vous approchent, en ſont auſſi-bien inſtruits que moi. La crainte de vous déplaire fait qu'*ils* ſe taiſent. Leur ſilence fait que le Gouvernement va chaque jour de mal en pis, & que le cœur de vos Sujets s'aigrit à un point qui me fait tout craindre.

Ce que je ſouhaite donc, c'eſt que vous régliez inceſſamment l'intérieur de votre Palais ; que de-là *vous étendiez* vos ſoins au-dehors avec l'application que demande un ſi vaſte Empire. Alors vous ne manquerez pas de gens zélez & fidéles, qui vous aideront de leurs lumieres. Les *Loix peu* à peu ſe rétabliront en *leur premiere vigueur*. Vos finances mieux menagées ſuffiront de reſte pour les beſoins de l'Etat, & pour aſſûrer les frontieres. Enfin, pour finir par où j'ai commencé, je ſupplie V. M. de faire attention, que ce qui fit périr ſi promptement les *Tſin* & les *Souy*, fut d'avoir fermé la porte aux avis, en les prenant mal, & qu'une conduite tout-à-fait contraire rendit heureux & glorieux les Regnes de *Ven ti* & de *Vou ti* du tems des *Han*, & fit regner long-tems leur poſtérité.

DISCOURS DE CHE KIAI.

SOUS la Dynastie présente, ce ne sont qu'impôts, doüannes, & défenses. Cela est excessif. Il y en a sur les montagnes & dans les vallées, sur les riviéres & les mers, sur le sel & sur le fer, sur le vin & sur le thé, sur les toilles & sur les soieries, sur les passages, sur les marchez, sur les ruisseaux & sur les ponts. Sur tout cela & sur bien d'autres choses, je vois par tout *Défenses faites, &c.* Pendant qu'on veille en effet avec soin & avec rigueur à faire observer toutes ces défenses, je vois d'un autre côté le fils abandonner son pere; le peuple se soustraire à l'autorité du Prince; les hommes quitter le hoyau & la charrue; les femmes abandonner les manufactures d'étoffes; les gens de métier, chacun en leur genre, raffiner chaque jour en vains ornemens; les marchands commercer des perles & d'autres choses inutiles; les gens d'étude négliger la doctrine des anciens Livres, dont le sommaire est la charité & la justice; les superstitions & les abus, devenir autant de coutumes; la corruption passer jusques dans le stile; un vain fleuretis devenir à la mode; une infinité de gens courir les ruës, & mener une vie oisive; bon nombre de Magistrats perdre leur tems en festins; quantité de gens porter des habits au-dessus de leur condition; les bâtimens devenir chaque jour plus superbes; la force & le pouvoir opprimer la foiblesse & l'innocence; les grands Officiers se laisser corrompre par des présens, & leurs subalternes rançonner les peuples: je vois, dis-je, tout cela, & je ne vois point qu'on s'empresse à le défendre, ou à l'empêcher efficacement.

Cependant, suivant l'idée de nos anciens, idée saine & véritable, un fils abandonner son pere, c'est un crime personnel, ou même un trouble général, & toûjours un grand désordre: un sujet se soustraire à l'autorité, c'est une révolte: les hommes abandonner la culture des terres, & les femmes cesser de travailler aux étoffes, c'est s'affamer & affamer d'autres avec eux: les Ouvriers raffiner en vains ornemens, les Marchands trafiquer de choses inutiles, les Lettrez négliger la charité & la justice, c'est laisser, chacun en son genre, ce qui est essentiel & capital. Les superstitions s'établir à la Chine, c'est introduire la barbarie dans l'Empire. Donner vogue au stile fleuri, c'est comme ensevelir nos *King*. Tant de gens oisifs courir les ruës, les Magistrats perdre leur tems en festins, c'est abandonner les affaires domestiques & publiques. Le luxe regnant dans les édifices & dans les habits, voilà les conditions bien-tôt confonduës. La force & le pouvoir n'étant point réprimez, voilà les foibles & les pauvres dans l'oppression. Les grands Officiers se corrompant par des présens, les petits vivant de rapines; plus d'équité, plus de justice. Ne point défendre, ou plûtôt n'empêcher point efficacement de si grands maux, & faire observer avec rigueur je ne sçai combien de défenses, sur ce qui est le plus nécessaire aux hommes, quelle sagesse! Est-ce là le Gouvernement de nos anciens? Que si quelqu'un me demande ce qu'il faut faire pour rétablir ce sage Gouvernement. Voici ma réponse en deux mots. Empêcher ce qu'on laisse faire, laisser faire ce qu'on empêche; c'étoit le Gouvernement de nos anciens.

SUR ce discours, l'Empereur *Cang hi*, dit: parmi les Loix, il y en a de plus ou de moins importantes. Les unes sont comme capitales & essentielles, les autres le sont moins. Si l'on vient à les

confondre, ou à préférer celles-ci à celles-là ; les Peuples ne ſçavent à quoi s'attacher le plus. La diſtinction qu'il faut faire en ce genre, eſt très-ſenſible dans cette piece, dont l'expreſſion d'ailleurs eſt vive & ferme.

Une gloſe hiſtorique dit que ce *Che kiai* étoit un homme habile, droit, réſolu, qui aimoit le bien, & haïſſoit le mal, mais un peu avide de réputation. Et c'eſt pourquoi il profitoit de toutes les occaſions qu'il avoit de parler & d'agir. Il ſe fit par-là des ennemis, qui chercherent à le perdre : & il eut aſſez de peine à échapper à leur vengeance.

Gin tſong *n'ayant point de fils, adopta un jeune homme de ſes parens, & le déclara Prince héritier. Ce jeune Prince étant infirme, & faiſant différentes fautes, l'Empereur & l'Impératrice eurent quelque tems la penſée d'en choiſir un autre ; & ils ne la tinrent pas ſi ſecrette, que le jeune Prince n'en fut inſtruit. Ils quitterent cette penſée ; &* Gin tſong *mourant, le jeune Prince fut déclaré Empereur. Etant auſſi-tôt tombé malade, & ſa maladie le mettant hors d'état de prendre ſoin des affaires, l'Impératrice mere prit en main le Gouvernement, donnant régulierement ſes Audiences, & délibérant de tout avec les Miniſtres au travers du rideau. Dès que le jeune Empereur fut guéri, elle lui remit en main le Gouvernement. Ce Prince qui avoit été inſtruit que* Gin tſong *& l'Impératrice avoient penſé quelque tems à le deſtituer, leur en vouloit intérieurement du mal ; & il témoigna du chagrin de ce que l'Impératrice avoit gouverné pendant qu'il étoit malade. Les Officiers du Palais entrant dans ſon reſſentiment, en uſoient très-mal à l'égard de cette Princeſſe, & la laiſſoient manquer de beaucoup de choſes, elle & ſes filles. Dans ces conjonctures l'Empereur inſtruit des ſervices & du mérite de* Fou pi, *le nomma* Ting tché, *emploi alors très-conſidérable.* Fou pi *s'excuſa d'accepter cet emploi, & profita d'une ſi belle occaſion pour exhorter l'Empereur à en uſer autrement qu'il ne faiſoit à l'égard du feu Empereur, & de l'Impératrice mere encore vivante. Ce fut par écrit ſelon la coûtume. Voici ſon diſcours.*

PRINCE, je ſuis ſenſible, comme je le dois, à la bonté que vous avez de vouloir récompenſer quelques ſervices que j'ai rendus, ſelon mon devoir, au feu Empereur votre pere. Mais j'aimerois beaucoup mieux que vous vous preſſaſſiez de reconnoître les obligations que vous avez à ce Prince, & à l'Impératrice ſon épouſe qui vit encore. Parmi bien des Princes du Sang, dont quelques-uns étoient à leur égard au même degré que vous, ils vous ont choiſi pour ſucceder au Trône. Si vous portez aujourd'hui le glorieux nom de fils de *Tien*, (a) ſi vous poſſedez les grandes richeſſes d'un ſi vaſte Empire ; ç'a été une pure grace de leur part. Grace ſinguliere, s'il en fût jamais ; grace à laquelle il n'eſt pas aiſé de répondre dignement ; grace enfin que vous ne ſçau-

(a) *Tien tse*, nom qu'on donne par honneur aux Empereurs Chinois.

riez assez reconnoître. Cependant non seulement vous négligez de vous acquitter des cérémonies ordinaires à l'égard du feu Empereur ; mais à l'égard de l'Impératrice mere qui vit encore, on ne vous voit ni le respect que vous devez à sa personne, ni l'attention convenable à ses besoins. Quoi donc ! Est-ce trop que les devoirs les plus communs pour des personnes à qui vous êtes si redevable ? Où est la reconnoissance & la pieté ? Certainement tout l'Empire attendoit autre chose de V. M. Pendant que vous étiez dans les remedes, on étoit un peu moins surpris de cette conduite, on l'excusoit à demi. Mais depuis que votre santé est bien rétablie, qu'on vous voit soutenir sans incommodité le poids des affaires, remplir toutes les autres fonctions de Prince, & négliger comme auparavant les devoirs de fils ; il n'est aucun de vos Officiers à la Cour, & dans les Provinces, qui ne concluë que votre négligence passée, venoit bien moins de la foiblesse de votre santé, que de votre peu de pieté. Pour moi je vous l'avouë, je ne comprens point les motifs qui vous font en agir de la sorte. Est-ce que vous avez cru voir dans le feu Empereur pendant sa vie, des dispositions peu favorables à votre égard ? Est-ce qu'on vous a fait sur cela de fâcheux rapports ? C'est une chose constante qu'il dependoit du feu Empereur, de se donner pour successeur un autre que vous. Il vous a choisi pour l'être, & vous l'êtes en effet. Quels rapports & quels soupçons, eussent-ils quelque fondement, peuvent tenir contre un bienfait si grand, si réel, & si notoire ?

Quant à l'Impératrice mere, si pendant quelque tems, elle a pris connoissance des affaires, ce n'a été que sur les instances de vos Ministres & autres grands Officiers, pendant que vous étiez hors d'état de vous en mêler ; & ce n'est point qu'elle ait jamais prétendu partager avec vous l'autorité Souveraine. Enfin, il y a du tems qu'elle vous a remis le Gouvernement. Vous regnez & gouvernez seul. Le reste est passé, il faut l'oublier, & il ne convient point d'en conserver un si long ressentiment. Pour ces petits sujets de chagrin, fussent-ils reels, oublier un bienfait du premier Ordre, c'est imiter *Yeou vang*, à qui une faute en ce genre moins griéve que la vôtre, est vivement reprochée dans le *Chi king*. J'ai une vraie peine, lorsque je vois, qu'au lieu d'imiter le grand *Chun*, Prince recommandable par tant d'endroits, & principalement par sa pieté envers ses parens, vous imitiez *Yeou vang* Prince si décrié dans l'histoire.

On dit que l'Impératrice mere n'est pas la seule qui se sente de vos chagrins. Votre ressentiment s'étend, dit-on, jusques sur les jeunes Princesses filles du feu Empereur, que vous devez par consequent regarder comme vos sœurs. Vous leur avez ôté leur appartement, pour y placer vos propres filles. Reléguées dans un coin du Palais, elles n'y reçoivent de votre part aucune marque de bonté ; vous n'en prenez aucun soin ; elles vous sont comme étrangeres. Souffrez que je vous ouvre mon cœur, & que je vous dise, quels sont sur cela les sentimens de tout l'Empire, & les miens plus que de tout autre. Le feu Empereur a regné quarante & un an. Sous son regne aussi heureux que long, l'Empire a ressenti l'effet de ses bontez. Il n'est aucun de ses Officiers, qui ne soit penétré (a) de reconnoissance : comme personne ne lui doit plus que moi, qui de pauvre & simple Lettré, me suis vû élevé aux plus grands emplois, personne aussi n'a pour ce bon Prince des sentimens plus sinceres & plus vifs de respect & de gratitude. Jugez de-là, quelle peine c'est pour les sujets de votre Empire, & pour moi en particulier, de voir ainsi negligées l'Impératrice son épouse, & les Princesses ses filles. J'y suis si sensible,

(a) Le Chinois dit : ses bontez ont pénetré jusqu'à la moelle des os.

que je n'ai pas le cœur d'accepter la grace que vous me faites de m'avancer. Que sont mes foibles services en comparaison de ce que doit V. M. au feu Empereur & à l'Impératrice mere? Ce qu'est un fil de soye, ou un cheveu comparé à tout l'univers. Oublier ce que vous leur devez pour le plus grand de tous les bienfaits, & récompenser en moi si peu de chose: quel renversement! Quelle inconséquence! Pouvez-vous ne la pas sentir? Pour moi, je vous l'avouë, je la sens très-vivement. Ce que je souhaitte sur toutes choses, c'est que vous rendiez avec exactitude au feu Empereur les devoirs accoûtumez, & que vous honoriez en bon fils l'Impératrice. Outre que vous devez cet exemple à tout l'Empire, c'est le moyen de gagner le cœur de vos Officiers. Pour moi, quand je vous verrai changé, fallut-il ne vivre que de pois & d'eau, il n'est point de fatigues & de travaux, qui me puissent rebuter, point de dangers qui m'effrayent. Je servirai avec plaisir V. M. jusqu'au dernier soupir de ma vie. Mais aussi, sans ce changement, quand V. M. chaque jour m'offriroit de nouveaux honneurs & de plus grands biens, je ne pourrois me résoudre à les accepter. L'Etat se sent encore du sage gouvernement de vos ancêtres: les loix qu'ils ont établies, s'observent; les peuples sont soumis, les Officiers vigilans: tout va son train. Il n'est pas besoin que V. M. encore en deüil s'inquiette & s'applique fort aux affaires. Ce qui presse, & à quoi, sans vous, tous vos Officiers ne peuvent rien, c'est de pourvoir à ce qui regarde l'Impératrice mere, & les cinq Princesses filles de *Gin tsong*. De vous seul dépend leur sort, c'est à vous de les rendre heureuses. Si vous le faites en bon fils & en bon frere, vous vous attacherez les peuples, & vous attirerez le secours de *Tien* sur vous & sur votre postérité. Je dis que vous vous attacherez les peuples. Faites-en l'épreuve, elle sera sensible, & vous toucherez au doigt la vérité de cette promesse. Je dis que vous attirerez sur vous & sur votre Postérité le secours de *Tien* (Ciel). Ce point, pour être un peu plus obscur, n'est pas moins certain que l'autre. N'allez pas dire: *Tien* ne voit ni n'entend: les hommes sont peu clair-voyans: qu'ai-je à craindre? Ce seroit vous aveugler que de penser ainsi. Voilà, ce que j'ai cru vous devoir représenter en m'excusant d'accepter l'honneur que V. M. daigne me faire. Il y a, je l'avouë, de l'imprudence & de la témérité à parler si librement. Mais j'ose assûrer V. M. que ce que je viens de lui dire, c'est ma droiture & mon zele qui me l'ont dicté. Heureux si V. M. veut bien se le persuader, & si, au lieu de m'en faire un crime, elle a soin d'en profiter.

Une glose dit que cette remontrance fut sans effet, ou du moins sans réponse; que *Fou pi* rechargea six ou sept fois; que l'Empereur *Yng tsong* refusa constamment d'admettre les excuses de *Fou pi*; qu'enfin ce Prince par une Déclaration publique témoigna vouloir changer; & que *Fou pi* accepta l'emploi de *Ting ché*.

Discours

Discours de Se ma kuang *au même Empereur* Yng tsong *sur la Pieté filiale & sur l'equité.*

ON(a) le dit, & il est vrai, en matiere de perfection personnelle, la pieté filiale est la premiere des vertus. L'ame du Gouvernement c'est l'équité: Confucius, dans son Livre de la pieté filiale, dit que cette vertu est le principe & le fondement de toutes les autres. Il ajoûte que celui qui n'aime pas son pere & sa mere, & qui ne leur porte pas tout le respect qu'il leur doit, aimât-il le reste des hommes, eût-il pour chacun tous les égards imaginables, ne peut passer avec justice, ni pour vertueux, ni pour honnête homme, & qu'il ne l'est point en effet; car jamais arbre sans racine n'a poussé de belles branches. Le feu Empereur *Gin tsong*, en vous adoptant, & vous appellant à l'Empire, vous a fait le plus beau present qu'on puisse faire. Ce Prince (b) aujourd'hui n'est plus. Mais il a laissé l'Imperatrice & cinq filles. C'est ce qu'il avoit de plus proche, c'est ce qui vous doit être cher: c'est à vous d'en avoir tout le soin possible. Vous ne pouvez y manquer sans répondre mal aux intentions de *Gin tsong*, & aux obligations que vous lui avez. Ci-devant quand l'Imperatrice mere gouvernoit en votre place, les Officiers du Palais la respectoient. Grands & petits, tous étoient attentifs à la bien servir. Maintenant qu'elle vous a remis le soin de l'Empire, & qu'elle ne se mêle plus des affaires, j'appréhende qu'il n'arrive du changement. Parmi les Officiers du Palais, il peut se trouver des gens paresseux, qui la negligent, & qui la servent mal. Elle est la mere de tout l'Empire. Tout l'Empire doit avoir à cœur qu'elle soit heureuse & contente. Mais tout l'Empire s'en repose sur vous, Prince; & vous êtes obligé par plus d'un endroit d'y veiller avec tout le soin dont vous êtes capable.

Je crains de plus que dans le Palais il ne se trouve des broüillons, qui interprétant à leur maniere les actions ou les paroles de l'Imperatrice, viennent vous faire des rapports propres à vous aigrir ou à vous refroidir. s'il y en a de ce caractere, ils ne manqueront point de se couvrir du voile spécieux de fidelité, d'attachement & de zele. Mais ce sont dans le fonds des ames basses, qui n'ont en vûe que leur interêt, & qui cherchent à profiter des dispositions qu'ils voyent ou qu'ils croyent voir dans l'esprit du Prince. Si donc vous découvrez quelqu'un de ces lâches flateurs, ordonnez, sans l'écouter, qu'on le livre sur le champ à la Justice, & qu'on lui fasse son procès. Un exemple que vous en ferez, fermera la bouche à tous ses semblables. Au contraire si vous prêtez l'oreille à ces discours, les médisances & les calomnies ne finiront point, & il s'ensuivra infailliblement de funestes troubles. Ce point est de la derniere importance, & mérite votre attention.

Enfin c'est une maxime reçûë, & qui a passé comme en Proverbe. Pour les affaires de l'Etat, le Prince seul en decide: quant aux affaires domestiques, c'est l'Imperatrice qui y préside. Je voudrois donc que V. M. decidant par elle-même toutes les affaires du dehors, fit dépendre de l'Imperatrice mere le reglement du dedans, que vous y laissas-

(a) Le Chinois dit mot à mot. Votre sujet a oüi dire. C'est un début très-ordinaire en ce genre d'écrire.

(b) Le Chinois dit: s'est éloigné en montant. J'ai déja remarqué que la politesse Chinoise évite de dire crûment: Il est mort. Elle employe des termes plus doux selon les personnes & les occasions.

fiez à sa disposition les gratifications & les Emplois; du moins que rien en ce genre ne se fit sans son avis & son agrément ; tout alors seroit dans l'ordre, vous verriez au-dessus de vous votre mere contente, & vous entendriez au-dessous vos Officiers & vos peuples, vous en témoigner leur satisfaction par des éloges & des chansons; si, faute d'avoir établi cet ordre, les Officiers du dedans venoient à se negliger, & à ne pas bien servir l'Impératrice ; si quelqu'un d'eux, par de faux rapports, vous broüilloit avec elle, cela se sçauroit au-dehors : l'Impératrice de chagrin en tomberoit peut-être malade : quel deshonneur ne seroit-ce point pour vous ? Comment pourriez-vous le soutenir à la face de tout l'Empire ? Tout le bien que d'ailleurs vous pourriez faire, ne pourroit couvrir votre honte. Voilà, où je tendois par ma premiere proposition, qu'en matiere de perfection personnelle, ce qu'on appelle Pieté filiale, est la premiere des vertus.

DANS le chapitre du *Chu king*, qui a pour titre *Hong* fan* : quand on vient à recommander au Prince d'être équitable, & de ne jamais agir par des inclinations ou des aversions particulieres, on appuie si fort sur ce point, qu'on inculque la même chose en six manieres différentes, pour en faire sentir l'importance. Celui qui gouverne un Etat, dit *Tcheou gin*, ne doit point employer les récompenses publiques, pour payer des services personnels qu'on lui a rendus, avant qu'il fût sur le Trône. Encore moins doit-il employer la rigueur des Loix, pour satisfaire une haine particuliere. Nous lisons dans le *Ta* (a) *hio* : Celui qui veut faire régner dans sa conduite la raison & la sagesse, doit tenir son cœur droit & dans l'equilibre. Or le cœur perd cette droiture, & cet équilibre, quand des inclinations ou des aversions particulieres le font pancher d'un côté. De simple Prince du Sang vous avez été fait héritier du Trône, où vous êtes maintenant assis ; c'est avoir monté bien haut. Il est assez naturel que dans cette élevation, vous conserviez quelque inclination, ou quelque aversion particuliere, pour ceux qui vous ont rendu autrefois quelque bon office, ou causé quelque déplaisir. Prenez-y bien garde ; ces inclinations & ces aversions ne doivent point influer dans votre Gouvernement.

* La grande regle, ou les grandes regles.

La grande regle des Souverains est de récompenser la vertu & de punir le vice, d'avancer les gens de merite & de probité, d'eloigner ceux qui en manquent. Les honneurs & les emplois sont le plus précieux tresor des Etats. Le Prince ne doit point les départir à des Sujets, dont tout le mérite soit de lui agréer par quelque endroit. Bien moins doit-il faire servir à quelque ressentiment particulier, les châtimens réglez par les Loix, contre ceux qui sont convaincus de les avoir transgressées. C'étoit anciennement devant toute la Cour assemblée que se distribuoient les dignitez & les emplois, comme c'étoit en plein marché que s'exécutoient les criminels ; comme si le Prince avoit voulu avertir par-là, que ses inclinations particulieres n'avoient en tout cela aucune part, qu'il distribuoit les récompenses à des personnes, que le Public n'en pouvoit juger indignes ; & que ceux qu'il jugeoit dignes de mort, y étoient en même tems condamnez par la voix publique.

Aujourd'hui, parmi les Officiers de votre Empire, il y a bien du mélange. Il y a des gens de vertu & de merite : mais ils sont mêlez & confondus dans la foule ; bons & mauvais vont de pair. C'est un desordre infiniment préjudiciable au bien de l'Etat. Je voudrois que V. M. s'appliquât serieusement à y apporter remede. Pour cet effet, voici ce qu'il faut faire. Etudiez-vous à bien connoître ceux dont la vertu & les talens sont au-dessus du commun, & qui par-là sont les plus capables de bien soûtenir les espé-

(a) La grande Etude, ou la grande Science. C'est le titre du Livre.

rances du Public. Ceux que vous reconnoîtrez tels, tirez-les inceſſamment de la foule; mettez-les dans les premiers poſtes, & quand ils auroient eu le malheur de vous déſobliger autrefois, ne laiſſez pas de les avancer à proportion de leurs ſervices. Uſez-en de la même ſorte en matiere de châtiment. Quelque inclination que vous vous ſentiez pour quelqu'un, s'il eſt convaincu de quelque crime, & pour cela deteſté des gens de bien, & condamné par la voix publique, ne vous laiſſez point fléchir juſqu'à lui pardonner. Par cette conduite, bien-tôt il n'y aura plus ni gens de mérite ſans emploi, ni gens ſans talens dans les Charges: vous avancerez la vertu, vous ferez trembler le vice, vous verrez regner l'ordre à votre Cour. Tous vos peuples en ſentiront les effets, vous ferez leur bonheur par votre ſageſſe; ils feront reciproquement le vôtre par leur attachement & leur ſoumiſſion, & votre illuſtre poſterité n'aura qu'à vous imiter, pour continuer de régner en paix.

Que ſi au contraire V. M. menant une vie oiſive dans ſon Palais, & ſe livrant à ſes plaiſirs, laiſſoit toute l'autorité à quelqu'un de ſes Officiers, ſi ſans examiner qui a du mérite ou qui n'en a point, ſans diſtinguer la véritable vertu du vice artificieuſement déguiſé, & ſans faire attention aux conſequences, vous mettiez indifferemment dans les emplois les premiers qui ſe préſentent; ou bien, ce qui ſeroit encore pis, ſi prenant pour toute regle vos inclinations & vos reſſentimens, vous éloigniez tous ceux qui vous ont autrefois deplû, & n'avanciez que ceux pour qui vous vous êtes toûjours ſenti de l'inclination; ſi les récompenſes étoient pour des flatteurs ſans merite & ſans ſervices, les châtimens pour des gens fideles & zelez, dont la droiture feroit tout leur crime, auſſi-tôt tout ſeroit en confuſion à la Cour & dans les Provinces; plus de Loix, plus d'ordre, plus de paix: y auroit-il rien de plus funeſte & pour tout l'Empire en général, & pour V. M. en particulier?

Voilà pourquoi j'ai dit, que comme en matiere de perfection particuliere, la pieté filiale eſt la premiere des vertus; de même en matiere de Gouvernement, c'eſt l'équité. Du cas ou du mépris qu'un Prince fait de ces deux vertus, depend plus que de toute autre choſe le bonheur ou le malheur de ſon état, la honte ou la gloire de ſon Regne. Peſez-bien cette vérité, pour vous animer à bien pratiquer ces deux vertus capitales.

UNE Gloſe dit de *Se ma kuang* Auteur de ce Diſcours, qu'il étoit bon fils, bon ami, bon ſujet, que c'étoit un homme d'une probité reconnuë, d'une gravité reſpectable, d'une tempérance ſinguliere, & d'une droiture à toute épreuve. Il fut Miniſtre ſous quatre Empereurs. On ne le vit jamais ſe démentir.

Autre Diſcours du même Se ma kuang *au même Empereur* Yng tſong, *à l'occaſion des calamitez publiques.*

DEPUIS que V. M. eſt ſur le Trône, voici bien des Phénomenes extraordinaires, & bien des calamitez publiques. Il a paru des taches noires dans le Soleil. Il y a eu ſucceſſivement des inondations & des ſécheresſes. Pendant l'Eté de l'année derniere, commencerent de groſſes pluies, qui ne finirent qu'après l'Automne. Au Sud-Eſt de votre Cour, dans le territoire de plus de dix Villes, on a vû les maiſons grandes & petites, ou abîmées dans les eaux, ou flottantes & portées ſur le ſommet des arbres. Combien de familles ruinées par-là! Auſſi trouve-t'on de tous côtez des malheureux de tout âge; le fils ſeparé du

pere, & l'un & l'autre accablez sous le poids de leur misere. Les parens vendent leurs enfans, les maris leurs femmes, & ils les donnent à plus bas prix, que ne se vendent communément les plus vils animaux. La disette a été si grande à *Hiu* & à *Ping*, qu'on y a vû les proches parens se manger les uns les autres.

A cette pluvieuse Automne a succedé un hyver, non pas froid & sec, comme il convenoit, mais humide & temperé, tel que le Printems a coûtume d'être. Les Plantes & les Arbres ont poussé hors de saison. Après quoi sont venus dans le Printems des vents très-rudes. Enfin cet Eté dernier les maladies contagieuses ont fait un ravage horrible dans plus de cent lieuës de pays. Dans les maisons, ce n'étoit que malades; dans les chemins qu'enterremens. Au commencement de cet Automne les grains étoient les plus beaux du monde. Les peuples commençoient à respirer dans l'esperance d'une abondante récolte. On étoit sur le point de la recueillir, lorsqu'il est tombé une pluie si extraordinaire, qu'en un jour & une nuit les rivieres & les ruisseaux se sont débordez, ont fait remonter contre leur cours les torrens les plus rapides, ont enlevé les Ponts les plus exhaussez, ont couvert de hautes collines, & fait de la campagne une vaste Mer, & ont ravagé toutes les moissons.

Ici dans votre Capitale, la désolation n'est guéres moins grande. L'inondation en a enlevé toutes les barrieres: elle en a fait écrouler les portes & les murailles. Les Tribunaux des Magistrats, les greniers publics, les maisons du peuple & des Soldats, tout a souffert. Bien des gens ont péri, ou accablez sous les ruines de leurs maisons, ou submergez dans les eaux. Ces calamitez, certainement sont des plus extraordinaires. Je ne sçache pas que depuis plusieurs siécles on ait rien vû de semblable. Comment V. M. n'en est-elle pas effrayée ? Comment ne pense-t'elle pas à examiner serieusement en quoi elle peut avoir contribué à attirer de si grands malheurs ? Mon zele m'y a fait penser pour vous, & je crois que de votre part trois causes y ont contribué.

Premierement, votre conduite à l'égard de l'Imperatrice mere. Cette Princesse pleine de bonté, de sagesse, & de vertu, est devenuë votre mere, en vous adoptant, & vous destinant l'Empire de concert avec *Gin tsong* Dès que vous fûtes entré dans le Palais, elle y eut toujours pour vous tous les soins de mere. *Gin tsong* étant mort & vous malade, on a vû cette Princesse à genoux devant l'appartement de l'Empereur, battant la terre du front jusqu'à se blesser, prier pour votre santé avec les dernieres instances. Comment, après cela, sur le faux rapport de quelques langues empoisonnées, qui ont entrepris de vous aigrir contre elle, vous êtes-vous laissé persuader que cette Princesse n'a pas toûjours eu pour vous les sentimens d'une bonne mere? quand cela seroit vrai en partie, est-il permis à un fils d'entrer en compte avec pere & mere, & de n'avoir pour eux de la tendresse & du respect, qu'à proportion qu'il jugera en avoir été traitté bien ou mal? Qui jamais a oüi parler d'une telle maxime?

En voici une au contraire bien mieux établie, & communément reçue. Un grand bienfait, dit la Tradition, doit faire oublier les petits sujets de plainte. Or le feu Empereur vous a tiré du Gouvernement d'une Province dont vous lui étiez encore obligé, pour vous élever sur son Trône, & vous faire Maître de tout l'Empire. Pour un present de cette nature, qu'a-t'il exigé de vous? Qu'à sa priere vous prissiez soin de l'Imperatrice son épouse, & des Princesses ses filles. Cependant, dès que ce Prince est dans le cercueil, avant même qu'il soit inhumé, vous chagrinez l'Imperatrice; vous releguez les Princesses dans un appartement reculé; vous n'y avez presque jamais paru; vous abandonnez & la mere & les Princesses ses filles à la discrétion, ou plûtôt à la négligence de quelques bas Officiers. Trouvez bon, qu'en cette ma-

tiere je raisonne du petit au grand. Imaginez-vous un homme du peuple, que quelques arpens de terre font vivre avec sa femme & quelques filles qu'il en a eues. Se voyant sur l'â‑e & sans fils, il adopte un jeune homme de sa famille, & le fait* son héritier. Celui-ci maître du bien, ne voit pas plûtôt son pere mort, qu'il dispose absolument de ses biens à sa fantaisie, n'a aucun égard pour sa mere, ni aucun soin de ses sœurs. Elles ont beau souffrir, soûpirer, gemir, & se plaindre: il est insensible à tout. Quelle idée, croyez-vous, qu'auroit tout le voisinage d'un fils de ce caractere? Qu'en penseroit-on? Qu'en diroit-on? Or un tel procedé decrieroit un Villageois dans son Village: Que doit attendre d'une conduite bien plus criante, un Empereur sur qui sont attachez les yeux de tous ses Sujets? Le moyen qu'il en soit aimé.

* Les filles en Chine n'héritent point.

En second lieu, le feu Empereur naturellement facile & bon, s'est toûjours fait une peine de contre dire ceux qu'il employoit. Les dernieres années de son regne, étant violemment tourmenté d'un mal de poitrine, il s'est rebuté des soins du Gouvernement, & s'est presque entierement reposé de tout sur quelques uns de ses Officiers. Il s'en faut bien qu'on ait toûjoûrs fait le choix qu'on devoit. On a vû assez frequemment la brigue & l'interêt l'emporter sur le merite & la vertu. Quelque soin qu'ayent pris pour se couvrir les Auteurs de ces injustices, ils n'ont trompé que le vulgaire peu attentif & peu instruit. Les gens éclairez en ont gemi: mais ne sçachant à qui recourir, vû l'état où étoit le Prince, ils ont gardé le silence. Leur consolation étoit qu'un jeune Prince comme vous, montant sur le Trône, examineroit tout par lui-même, s'instruiroit de tout avec soin, & maintiendroit avec vigueur l'autorité Souveraine. Ils espéroient qu'alors on éloigneroit les gens incapables, qu'on avanceroit les gens de merite; que l'équité toute pure regleroit les punitions & les récompenses; enfin que par cette sage conduite, la Cour & tout l'Empire changeroit de face.

Voilà ce qu'on espéroit, & c'est ce qu'on n'a pas encore vû. Dès le commencement de votre regne, vous paroissez aussi fatigué du poids des affaires, que l'étoit *Gin tsong* accablé de maladie les dernieres années du sien; vous abandonnez plus que lui la décision des affaires à certains de vos Officiers; & l'on diroit presque que vous craignez de voir clair dans leur procedé. On vous a présenté quantité de mémoriaux, dont quelques-uns étoient de la plus grande importance. Vous n'y avez fait nulle attention. Sous prétexte de laisser aller les choses l'ancien train, vous n'examinez rien à fonds; & pendant qu'on veille avec attention sur des bagatelles, on néglige entierement ce qui fait le fond du Gouvernement.

Il y a dans les Emplois des Officiers tout à fait indignes, gens sans mérite & sans vertu: vous les connoissez: & comme si vous n'aviez pas le courage de les éloigner, vous les y laissez. L'Empire ne manque pas de gens capables, qui joignent à de grands talens beaucoup de sagesse & de probité. Vous en êtes très-bien instruit, & vous les reconnoissez pour tels; cependant vous ne pensez pas à eux. Tel parti est dangereux, & sujet à de grands inconvéniens; on vous l'a fait voir, vous en êtes convenu, cependant vous le laissez prendre. Tel autre parti est bon, vous le sçavez; on vous en a fait toucher au doigt les avantages. Cependant vous n'osez vous déclarer & dire: je veux qu'on le prenne. Ceux dont vous vous servez, sentent cette foiblesse; ils en profitent, ou plûtôt ils en abusent. Plus maîtres encore qu'ils n'auroient pû l'être sur la fin du dernier regne, ils sont aussi plus hardis. Leur caprice ou leur interêt décide de tout. Avancer les gens les plus incapables, & absoudre les plus criminels, ne sont pas choses dont ils tou-

giſſent. En un mot ils oſent tout, & ne gardent plus de meſure. C'eſt ainſi que vous gouvernez l'Empire ; eſt-ce là dignement repondre à ce qu'il attendoit de vous ?

En troiſiéme lieu, vous avez à la vérité de belles qualitez naturelles : mais étes-vous mieux partagé que ne l'etoient *Yao*, *Chun*, *Yu*, & *Tching tang* ? Il faudroit à l'exemple de ces grands Princes, chercher à enrichir un ſi beau fonds, en profitant des lumieres des ſages. Or c'eſt ce qu'on ne vous voit point faire. Au contraire, avez-vous eu quelque vûë, & avez-vous pris un parti ? Quelque choſe qu'on vous diſe pour vous en faire ſentir les inconvéniens, vous ne voulez jamais en démordre. Non, les plus vaillans Soldats ne défendent pas avec plus d'opiniâtreté une place où l'ennemi les aſſiege, que vous défendez votre ſentiment. Tout ce qu'on vous dit de contraire, n'entre point dans votre eſprit. En uſer de la ſorte, ce n'eſt pas travailler ſuivant la maxime de nos ſages, à reünir bien des Riviéres pour en former une vaſte Mer. Un ſage Prince écoûte tout, & peſe tout ſans prévention. En examinant différentes vûës, il ne dit point : celle-ci eſt de moi, celle-là d'un autre. Celle-ci eſt d'un de mes proches, celle-là d'un parent plus éloigné. Celle-ci m'a été ſuggérée d'abord, celle-là n'eſt venuë qu'après. Ces différences ne ſont point ce qui le fait pancher de côté ou d'autre : il cherche la meilleure, & c'eſt tout. Or comment la diſtingueroit-il cette meilleure vuë, s'il ſe laiſſoit preoccuper par de ſemblables préjugez ?

Le *Chu king* dit : « Quelqu'un ouvre » un avis contraire à vos inclinations & » à vos idées : c'eſt une raiſon pour vous » de préſumer qu'il eſt bon, & d'en peſer » avec plus de ſoin l'utilité & les avan» tages. Un autre donne dans vos vûës, » dès-là il faut faire une plus grande at» tention aux raiſons qui les combat» tent. » Que ſi contre ces maximes n'écoûtant avec plaiſir, & n'embraſſant avec joie que ce qui s'accorde avec vos idées, vous rejettez tout le reſte, ſi même vous vous en irritez ; l'effet naturel de cette conduite, eſt que les flateurs ſe produiſent, & que les gens de probité ſe retirent. Eſt-ce le moyen de procurer le bonheur de vos Sujets, & d'illuſtrer votre regne ? Votre Dynaſtie, dès ſon commencement, à l'exemple des précédentes, a établi des Cenſeurs, qui fuſſent, pour ainſi parler, les oreilles & les yeux du Prince ; afin que ni Miniſtres, ni autres, n'oſaſſent rien lui cacher de ce qu'il importe qu'il connoiſſe. Toutes les affaires qui viennent à la Cour, paſſent par les mains des Miniſtres. Ce ſont eux qui en délibérent, qui en décident, & qui ſous le bon plaiſir du Prince, en promulgent la déciſion ; s'il arrive qu'un Cenſeur, ſelon le devoir de ſa Charge, vous faſſe des repréſentations ſur ce qu'ils décident, & vous propoſe ſes raiſons. V. M. au lieu d'examiner Elle-même ſon memorial, le remet ſur le champ à ceux-là mêmes, dont on cenſure la déciſion, & s'en rapporte à leur jugement. Où ſont ceux qui ont aſſez de droiture pour reconnoître que ce qu'un autre propoſe, vaut mieux que ce qu'ils ont deja réſolu. Encore moins en trouve-t-on qui avoüent qu'ils ont eu tort, & que la cenſure eſt juſte. Tout ce que *V. M.* gagne à en uſer de la ſorte, c'eſt de ſe faire la reputation d'un Prince qui n'aime point les avis, & qui cherche à s'en délivrer. Pour vos Officiers, ils en retirent cet avantage d'être les maîtres abſolus, & tranquilles dépoſitaires de l'autorité Souveraine.

Les trois points que j'ai touchez, ne ſont point choſes ſecrettes. Tout le monde en eſt inſtruit. Il n'eſt point d'Officiers fideles & zélez qui n'en gémiſſent. Mais on craint de votre part un mouvement de colere, & de la part des perſonnes intereſſées un reſſentiment preſque auſſi terrible. Ainſi l'on n'oſe parler. Cependant la triſteſſe, le

chagrin, l'indignation, regnent dans le cœur de vos bons Sujets. Plus ces sentimens sont retenus, plus ils sont violens, & je ne m'étonne point qu'ils attirent cette intemperie des saisons. Si j'ai la hardiesse de parler ainsi, c'est pour vous supplier de faire attention qu'ayant au-dessous de vous les hommes, vous avez *Tien* au-dessus, & pour vous conjurer de répondre aux desseins du Ciel, & au désir de vos Sujets. Vous ne le pouvez mieux faire qu'en remédiant efficacement aux trois points que j'ai marquez. Acquittez-vous envers l'Imperatrice mere, de tous les devoirs d'un bon fils. Soyez attentif à lui faire plaisir, & faites-vous une affaire de la rendre heureuse & contente. Témoignez de la bonté aux jeunes Princesses vos sœurs, ayez l'œil à leurs besoins : établissez les quand il sera tems. N'abandonnez à personne l'autorité Souveraine; elle n'appartient qu'à vous seul. Dans le choix de vos Officiers, distinguez le vrai mérite; dans les récompenses & les châtimens, ayez uniquement égard à la grandeur des services, & à la grieveté des fautes. Fermez désormais la porte aux flateurs, éloignez ceux qui sont en place. Ouvrez la porte aux avis. Ecoûtez sans préjugez tous ceux qu'on vous donnera. Suivez avec courage & avec constance, ceux qui seront les plus salutaires.

Au reste il ne suffit pas de témoigner par des paroles, que vous voulez désormais tenir cette conduite; il faut qu'on le voye par vos actions, & que ces actions procédent en effet d'une résolution ferme & sincere. Rien ne résiste à cette sincerité, quand elle est parfaite. Les pierres même & les métaux lui ont cedé plus d'une fois. Le moyen que les hommes y résistent. Mais aussi, si elle vous manque, les apparences ne produiront rien. Non, vous ne remuerez point le moindre de vos Sujets : bien moins pouvez-vous esperer de toucher *Tien*. Ne vous trompez pas, dit le *Chi king*, en disant : il est au-dessus de nous bien élevé, &c. Tout élevé qu'est *Tien* au-dessus de nous, il nous entend cependant & nous voit de près. Nos sentimens naissent à peine au fond de nos cœurs, que *Tien* dès-lors en est instruit. Faut-il donc qu'il se présente à vos yeux sous une figure humaine, ou qu'il frappe vos oreilles par le son d'une voix sensible? Je connois le peu que je vaux, & combien peu je vous suis utile; mais je ne me crois pas pour cela dispensé de vous dire mes sentimens, & de vous exposer mes foibles vûës. C'est à V. M. de les examiner à loisir, & d'en porter votre Jugement.

Autre Remontrance du même Se ma kuang *au même Empereur* Yng tsong.

A La fin de la troisiéme Lune de cette année, j'eus l'honneur d'exhorter V. M. à publier une Déclaration capable d'ouvrir la porte aux avis. Ces jours-ci V. M. sçachant que j'étois de retour à la Cour, a eu la bonté d'ordonner qu'on me fit voir sur cela une Déclaration minutée en datte du cinquiéme jour de cette cinquiéme Lune. On ne peut pas être plus sensible que je l'ai été à la premiere nouvelle que j'en ai eue. Outre qu'il m'étoit fort agréable d'apprendre que V. M. avoit bien voulu donner dans mes vûës, l'avantage que j'en esperois pour tout l'Etat, étoit pour moi le sujet d'une bien plus grande joye. Mais en lisant cette minute, j'y ai trouvé, je vous l'avouë, des choses que je ne puis goûter. Plûtôt mille fois mourir que de vous le dissimuler. Rien de

mieux que le commencement & la fin de cette Déclaration ; mais vers le milieu on lit ces paroles. « Que si quelqu'un » en nous presentant des Memoires, des » avis, ou des remontrances, parle par » inclination, ou par interêt oublie son » rang, touche trop librement aux grands » & secrets ressorts du Gouvernement, » rebat en d'autres termes des choses éta- » blies & pratiquées, affecte, pour se » faire valoir, de s'opposer aux vûës de » la Cour, se vend & se livre à la popu- » lace, en soutient les inclinations, & les » abus, pour se faire une vaine reputa- » tion. Comme tout cela seroit très-nui- » sible, si on le laissoit impuni ; je ne » pourrai me dispenser de faire en effet » punir ceux qui s'en trouveront coupa- » bles. »

Prince, je l'ai toûjours oüi dire, & il est vrai. Quand un sage Prince traitte avec bonté ses Officiers, & témoigne compter sur eux ; quand en bannissant les soupçons & les defiances, il met, pour ainsi parler, leur zele au large ; alors ces Officiers de leur côté, libres de crainte & d'inquiétude, s'occupent tout entiers du soin de le bien servir. Comme ils sont assurez du cœur du Prince, ils lui ouvrent aussi le leur, & ne lui laissent rien ignorer de ce qu'ils jugent lui être utile. Vous, par une précaution hors de saison, dans une Déclaration faite exprès pour exciter tous vos bons sujets à vous aider de leurs avis ; vous inférez six restrictions tellement conçûës, que quiconque osera parler, ne peut éviter de périr, si on veut le perdre. On ne pourroit, à mon sens, gueres mieux s'y prendre, pour obliger chacun à se taire.

Supposons cependant que quelqu'un parle : pour peu qu'il blâme ou qu'il louë dans son discours, rien de plus aisé que de le perdre, en disant que c'est haine ou liaison secrette, ou quelque autre interêt caché qui le fait parler. Pour peu qu'un Officier en charge touche en passant quelque point, qui dans la rigueur ne se trouve pas être exactement de son ressort, il est perdu, si l'on veut, on dira qu'il oublie son rang. Celui qui aura traitté dans son discours de ce qui peut troubler l'Etat, & des moyens d'en assurer le repos, passera, quand on voudra, pour avoir touché trop librement aux grands ressorts du Gouvernement ; si par hazard on traitte une matiere à laquelle quelque ancien Edit, ait du rapport, on passera pour rebattre mal à propos des choses établies & pratiquées. le zele inspire encore à quelqu'un de se déclarer dans l'occasion contre certain nouveau Réglement qui fait depuis peu tant de bruit : s'il en expose les inconvéniens, on l'accusera de chercher à se faire valoir, en frondant les vûës de la Cour. Enfin l'on ne pourra tâcher d'attendrir le Prince sur les miseres de ses peuples, sans s'exposer à être condamné comme un broüillon, un séditieux, un Chef de révolte. Cela étant je ne vois plus rien, sur quoi on puisse s'exprimer avec quelque sûreté.

Certainement une Déclaration ainsi conçûë, au lieu de vous procurer des mémoires & des avis, vous en prive plus que jamais. Je vous supplie donc très-instamment de retrancher ce milieu, & de le remplir d'une autre maniere, conformément à ce que j'eus l'honneur de vous exposer le trentiéme de la troisiéme Lune. Il est du bien de votre Etat & de votre honneur, qu'on n'ait pas lieu de soupçonner qu'en demandant des avis, vous voulez réellement leur fermer la porte.

La sixiéme des années, nommée Kia yeou, Tchin kieou *étroitement lié avec deux Eunuques du Palais très-accréditez, obtint l'important emploi de* Kiu mi, *& fit tant par ses intrigues, que non-seulement les affaires qui concernoient la guerre, mais encore toutes les autres passoient par ses mains.* Tang kiai, fan se tao, Lin hoei, Tchao pien, *&* Ouang tao, *qui étoient Censeurs, l'attaquerent ouvertement, & présenterent à l'Empereur contre lui remontrances sur remontrances.* Tchin kieou *recrimina, accusant de cabale ses aggresseurs; comme ceux-ci avoient indiqué les Patrons de* Tchin kieou, *l'Empereur avoit pris ces avis pour un reproche qu'on lui faisoit d'être gouverné par les Eunuques, & ce reproche l'avoit picqué. Le parti qu'il prît, fut de casser en même tems* Tchin kieou, *& les Censeurs, & de leur donner à chacun dans les Provinces un autre emploi.* Ngeou Yang Sieou, *qui fut depuis un des plus fameux hommes de la Dynastie* Song, *commençoit alors à être sur les rangs. Quoiqu'il fût par son emploi subalterne de* Kiumi, *il prit le parti des Censeurs. Il demanda qu'ils fussent rappellez & rétablis. Il présenta pour cet effet la Remontrance suivante.*

PRince, depuis que vous regnez, on vous avoit vû jusqu'ici ouvrir aux avis un chemin très-large. S'il arrivoit quelquefois qu'il y eût dans les remontrances quelque endroit repréhensible, & qui meritât châtiment, pour ne pas rallentir le zele de vos Officiers, vous le pardonniez avec bonté. Je vois neanmoins que depuis peu dans un seul jour vous avez fait le procès aux cinq Censeurs, qui attaquoient *Tchin kieou*, vous les avez tous cassez de leur Emploi, & reléguez loin de votre Cour. Vous ne sçauriez vous imaginer, quelle surprise a causé à la Cour & dans les Provinces un pareil ordre de votre part, & combien de soupçons il a fait naître dans les esprits. Pour moi, je n'ai point vû les remontrances des Censeurs. Je n'en sçai point exactement le fort & le foible. Mais je sçai que *Tang kiai, Fan se tao*, &c. sont depuis long-tems dans l'Emploi, que jusqu'ici ils s'en sont acquitez avec honneur, & qu'ils ont à votre Cour la reputation de gens sans reproche. Le moyen de se persuader que se dementant tout-à-coup de leur ancienne probité, ils ayent voulu vous surprendre & vous imposer? Non, il n'est pas naturel de s'imaginer un changement si extraordinaire & si subit.

Certainement, il faut l'avoüer, l'Emploi de Censeur a toûjours ses difficultez, quoique differentes en differens tems, ou plutôt sous differens Regnes. Le Prince est-il naturellement chagrin, soupçonneux, fier, cruel, aussi éloigné de vouloir entendre ses propres fautes, qu'ardent à rechercher, & facile à croire celles d'autrui? Alors les Ministres & les Grands sont dans l'allarme & dans la crainte. Dans un tems comme celui-là, c'est une chose bien dangereuse & bien difficile, de donner des avis au Prince sur sa conduite; les plus habiles n'y réussiroient pas. Mais deferer alors un Ministre, ou quelque autre grand Officier, c'est chose facile & sans danger. Le Prince est-il au contraire doux, moderé, obligeant, sévere à soi-même, indulgent à l'égard des autres, aussi

prompt à justifier ceux qu'il employe, qu'à se condamner soi-même? S'il arrive qu'en même tems, comme il est assez naturel, un Ministre ou quelque autre Grand, appuyé des gens du dedans, ait en main l'autorité, soit en possession d'être instruit de tout avant l'Empereur, & en état de faire sentir à quiconque les effets de sa vengeance; dans de semblables conjonctures, rien de plus aisé que de donner dans l'occasion des avis au Prince sur ses fautes personnelles. Mais, pour attaquer alors le Ministre, il faut certes bien du courage; & quand on ose le faire, il est rare qu'on y réüssisse. C'est une expérience de tous les tems; & ce point mérite quelque attention.

La même expérience nous apprend que les Princes, selon les differentes circonstances, ont plus ou moins de difficulté à bien juger de ce qu'on leur expose; & que sçavoir le faire, est un grand art. Deux partis opposez font des représentations au Prince, chacun produit ses raisons, & tourne les choses à sa maniere. Chacun se donne pour homme zelé, fidele, & désinteressé. Chacun, à l'entendre, ne vise qu'au bien public. A quoi s'en tiendra le Prince? S'il connoissoit à fond ceux qui parlent: s'il sçavoit que tel est un homme droit & fidele, tel au contraire est une ame basse & habile à se déguiser; s'il distinguoit nettement dans leurs discours, ceci est réellement du bien de l'Etat, cela est réellement un interêt personnel qu'on couvre du nom de zéle pour le bien public, dès-lors plus de difficulté à prendre parti.

Voici les moyens qu'on donne pour faire autant qu'il est possible, un juste discernement. On vous présente un Discours, où l'on parle sans détour en termes clairs & expressifs, quoique peut-être un peu durs: vous trouvez qu'on vous y dit des choses peu conformes à vos inclinations & à vos vûës, & par-là même désagréables. A la premiere lecture que vous en faites, vous sentez naître en votre cœur du ressentiment & de la colere. Moderez-vous, & concluez que l'Auteur de ce Discours est un sujet fidele & zelé. Il vous vient un second Discours, dont les expressions sont douces & coulantes, mais peu précises pour le sens. Vous trouvez qu'on s'y étudie à justifier vos ordres passez, & à donner dans vos vûës présentes. Aussi-tôt naît la complaisance & la joie. Reprimez ces mouvemens, & défiez-vous que celui qui parle, ne soit un lâche flatteur, qui sacrifie à ses interêts le bien de l'Etat & votre gloire. De même un de vos premiers Officiers, vous fait des représentations sur une affaire de son ressort, par des remontrances réïterées à la face de tout l'Empire. Il n'a pas plûtôt écrit ou parlé, que tout le monde est instruit de ce qu'il propose. On en parle, on l'examine; le Public en devient Juge. Quel est l'homme qui ne sçait qu'il n'est pas possible de tromper tout le monde? Il est donc à présumer que ses propositions ou ses représentations sont un pur effet de son zele. Un autre propose ses vûës sur une affaire qui n'est point de son ressort. Il se cache pour le faire: il demande un grand secret: il n'est point d'instance qu'il ne fasse pour engager le Prince à prendre un parti sans communiquer la chose à personne. C'est en apparence par estime pour les lumieres extraordinaires & superieures du Souverain. Mais dans le fonds, c'est communément qu'il a quelque interêt caché, & qu'il craint qu'on ne le demasque. L'expérience de tous les tems a autorisé ces regles. Un Prince qui sçait les suivre, discerne sans grand embarras, & communément assez juste, les différens motifs qui font parler.

Nous avons aujourd'hui dans V. M. un Prince temperant, appliqué, laborieux, qui ne se pardonne rien, qui aime à être instruit de ses fautes, qui ne s'offense point des avis, lors même qu'on les lui donne sans ménagement & sans détour. Mais à l'égard de ceux qui vous servent, & sur-tout des Officiers que

vous employez, vous êtes tout autre. Ce n'est qu'honnêtetez, que bienfaits, qu'indulgence. Vous vous faites véritablement une peine de les changer. Leur réputation vous tient au cœur. Vous les soûtenez autant qu'il est possible, & toûjours plein pour eux de bienveillance, vous ne pouvez vous persuader qu'ils osent s'en rendre indignes. De sorte que je crois pouvoir dire que nous sommes dans ces tems dont j'ai parlé, où rien n'est plus aisé que de donner dans l'occasion des avis au Prince sur ce qui regarde sa personne, mais où il est bien dangereux d'oser toucher à ceux qui l'approchent.

Depuis que je suis à la Cour, voici ce que j'ai vû. Une des années nommées *King yeou*, *Fan tchong yen* osa parler en qualité de Censeur, sur la conduite de *Liu y kien*, un des Ministres: il lui en coûta la perte de son poste, & on l'envoya simple Magistrat dans une Ville de Province. Une des années nommées *Hoang yeou*, le même *Tang kiai* dont il s'agit aujourd'hui, parla hautement en qualité de Censeur contre *Ouen yen po* aussi Ministre. Il eut le même sort que *Fan tchong yen*. La même chose arriva quelque tems après à *Tchao pien*, & à *Fan se tao*, pour avoir soûtenu *Leang tche* contre *Leou kang* & sa cabale. *Han kiang* il y a deux ans, pour avoir censuré *Fou pi*, fut relégué à *Tsai tcheou*. Enfin tout recemment *Tang kiai*, *Tchao pien*, *Fan se tao*, *Liu hoei*, & *Ouang tao* ont été cassez, pour avoir deferé *Tchin kieou*. De tant de Censeurs destituez de leur emploi dans l'espace de vingt ans, je ne sçache pas qu'un seul l'ait été, pour avoir offensé personnellement le Souverain.

Voilà ce qui me fait dire, que dans le tems où nous sommes, on peut avec succès & sans aucun danger donner des avis au Prince sur sa conduite; mais que pour attaquer celle d'un Ministre, il faut un courage à toute épreuve, & que celui qui ose le faire, n'y réüssit presque jamais. Si V. M. vouloit bien faire quelque reflexion sur le morceau d'histoire que je viens de lui rappeller, elle en concluroit ce me semble, assez naturellement, quel est le zele & le courage de *Tang kiai* & de ses Collegues. De ces cinq Censeurs recemment cassez, il n'y avoit que *Liu hoei* qui fût nouveau dans l'emploi. Les quatre autres y étoient depuis long-tems. *Tang kiai* pour un affaire semblable a été relégué dans le *Quang si*, où il seroit mort, si V. M. en lui permettant de changer d'air, ne lui avoit rendu la vie. *Fan se tao* & *Tchao pien* ayant eu déja une fois le même sort, ont passé plusieurs années dans de simples Magistratures. Tous trois ont été retablis dans leur emploi. Tous trois se souvenoient de leur disgrace passée, & voyoient bien qu'en attaquant *Tchin kieou*, ils avoient encore plus à craindre. Rien de tout cela ne les arrête. Le devoir leur dit qu'il faut parler; ils le font avec courage. Voilà certainement ce qu'on appelle des sujets fideles, toûjours semblables à eux-mêmes, & d'une fermeté à toute épreuve. Leur collegue *Ouang tao* étoit un pauvre Lettré, sans biens, sans appui. *Hang kiang* l'ayant connu par hazard, lui trouva un vrai mérite. Il se fit son Protecteur, & le produisit pour être Censeur. Bien-tôt *Han kiang* devenu *Tchong tching* tenta des choses contraires au bien de l'Etat. *Ouang tao* s'y opposa avec vigueur, & soûtint si bien les interêts de l'Etat contre les artifices & la cupidité de *Han kiang*, que celui-ci ne changeant point de conduite, fut enfin publiquement jugé coupable, & sévérement puni. On sçait combien il est naturel d'avoir des égards pour ses bienfaicteurs, de les soûtenir dans les occasions, ou du moins de les épargner; préferer son devoir à tous ces égards, comme a fait *Ouang tao*, & faire ceder au bien commun les sentimens d'une reconnoissance personnelle & particuliere; ce ne peut être que l'effet d'une droiture & d'une équité non commune. Voilà, Prince, voilà quels sont les quatre Censeurs recemment cassez. Je ne flatte point leur

portrait ; chacun les y reconnoîtra sans peine.

Est-il à présumer que des gens de ce caractere, quand on supposeroit qu'ils se sont trompez, ayent eu, en attaquant *Tchin Kieou*, d'autre motif que leur devoir, & d'autres vûës que le bien public ? Quelqu'un peut-être, pour les rendre odieux, les aura représentez comme des frondeurs & des gens de cabale secrettement liguez entre eux pour inquietter les Grands Officiers, & se rendre redoutables. Mais sur quoi fonder cette accusation ? Un fait tout récent & très-connu ne la détruit que trop. L'année derniere *Han kiang* déféra *Fou pi* Ministre d'Etat. Vit-on *Tang Kiai* & *Fan se tao* profiter de l'occasion, & se joindre au Délateur ? Au contraire eux & leurs collegues, avec leur équité ordinaire, firent sentir à V. M. & à tout l'Empire les artifices de l'aggresseur & l'innocence de l'accusé. Où est donc la prétenduë ligue & le prétendu complot des Censeurs ? Non, Prince, un soupçon de cette nature ne peut tomber sur des gens de ce caractere : aussi paroît-il que V. M. n'y a pas donné une entiere créance. Elle les auroit autrement traittez, en leur ôtant le rang qu'ils avoient, elle n'a pû se résoudre à les laisser sans emploi. Elle a confié à chacun d'eux des postes assez importans. On a senti que c'étoit avec regret qu'on les éloignoit. En effet, outre que c'est une perte pour votre Cour, c'est fermer la bouche à tout autre, & l'Etat ne peut manquer d'en souffrir. Il auroit été à souhaitter que V. M. plus attentive au zele, au désinteressement, & à la constance de ces Censeurs, eût encore moins accordé aux vains soupçons de leurs adversaires. Mais ce mal, tel qu'il puisse être, est facile à réparer. Vous avez puni en les éloignant, ce qu'ils pouvoient avoir commis de faute. Laissez maintenant agir votre bonté. Pour inspirer à vos bons Sujets le désinteressement, le zele, & la liberté de parler, rappellez & rétablissez *Tang kiai* & ses Collegues. Tout votre Empire y applaudira.

Discours du même Ngeou yang sieou *sur la Secte* Foë.

IL y a mille ans & plus, que notre Chine a le malheur d'être infectée de la Secte de *Foë*.* Pendant ces mille ans il n'y a point eu de tems, où les gens éclairez ne l'ayent détestée, & n'ayent souhaitté la pouvoir détruire. Nos Empereurs plus d'une fois l'ont proscrite par leurs Edits ; on a souvent cru que c'en étoit fait : elle s'est cependant toûjours relevée avec de nouvelles forces ; & les choses en sont venues souvent jusques là, qu'après tant de tentatives sans succès, on a regardé ce mal comme incurable. Est-ce donc qu'il l'est en effet ? Non. C'est qu'on s'y prend mal pour y remédier. Un habile Médecin, pour bien traitter un malade, examine où est le mal, & d'où il vient. S'il trouve qu'il a son origine dans la foiblesse du tempérament, ou dans quelque épuisement d'esprits, sans attaquer directement par ses remedes les accidens survenus, il va droit à la source. Il travaille à réparer les esprits, à fortifier le tempérament ; & les accidens cessent d'eux-mêmes.

* Secte idolatrique venuë des Indes.

C'est ainsi qu'il faut en user à l'égard du mal que nous déplorons. *Foë* étoit un barbare étranger assez éloigné de notre Chine. Sa secte étoit apparemment dès le tems de nos trois fameuses Dynasties. Mais la vertu & la sagesse regnoient alors dans l'Empire : les Peuples étoient bien instruits de leurs devoirs : les Rits étoient en vigueur. Le moyen que la Secte de *Foë* y trouvât accez ? Après ces trois Dy-

nasties, le Gouvernement ne fut plus le même. On negligea l'instruction des Peuples, & la pratique des anciens Rits. Cette negligence crût peu-à-peu, & se trouva telle après deux cens ans, que la secte *Foe* en profita, pénetra dans l'Empire, & s'y établit. Allons donc à la source d'un si grand mal. Faisons revivre le Gouvernement de nos anciens Rois. Instruisons les Peuples comme ils faisoient. Retablissons dans tout l'Empire les anciens Rits; & la Secte de *Foe* tombera, &c.

On ne traduit point le reste du discours. Il est très-long, & se réduit à deux points. Premierement, il expose le Gouvernement ancien. Il finit cette exposition par dire, que depuis la Ville Capitale où étoit la Cour, jusques dans les moindres Bourgades, il y avoit des écoles publiques, où un choix de jeunes gens se formant à loisir sous de bons maîtres, se rendoient capables d'instruire les autres à leur tour. En second lieu, il étend sa proposition en disant que le seul moyen efficace de faire tomber la Secte *Foe*, est de rétablir l'ancien Gouvernement, principalement l'instruction des Peuples, & la pratique des anciens Rits. Il apporte sur cela l'exemple de *Mong tse*, qui, sans s'arrêter à des réfutations directes, inculqua fortement à ceux de son tems la charité & la justice, & par-là fit abandonner les deux sectaires *Yang* & *Me*.

Discours du même Ngeou yang sieou, *sur la difficulté de bien regner.*

On le dit, & il est vrai, il est très-difficile de se rendre habile dans l'art de regner. Mais encore quelles sont ces difficultez? Une des plus grandes consiste à faire un bon choix d'un premier Ministre, & à sçavoir s'en servir. Du reste, c'est une maxime reçûe, que quand un Prince a choisi avec soin son premier Ministre; il faut qu'il ait en lui une vraie confiance. Sans quoi celui-ci toûjours en allarme n'osera rien proposer, ni rien entreprendre; par conséquent fût-il le plus habile homme qui ait jamais paru, son habileté sera peu utile, & il ne fera rien de grand. D'un autre côté, se rapporter de tout à un homme seul, ne rien mettre en déliberation quand il a parlé, ou bien négliger tout avis contraire, & rejetter toute remontrance; outre que c'est mécontenter le grand nombre, c'est s'engager bien legerement, & s'exposer à de grands malheurs. Supposons qu'un Prince en use ainsi, & qu'il forme quelque entreprise, sans avoir tenu conseil, ou contre le sentiment d'un grand nombre, & malgré de fortes representations, sur l'avis seul de son Ministre; si la chose par hazard vient à réussir, qu'il est à craindre que le Prince s'applaudissant d'un succès qu'il doit au hazard, & loüant avec excès son Ministre, ne dise comme en triomphant, nous voyons plus clair que tous ces sages. Nous aurions grand tort d'avoir égard à leurs avis, & à leurs remontrances.

Un Prince avec ces dispositions est bien à plaindre. A la verité un succès contraire l'en fera bien-tôt revenir. Mais la disgrace peut être si grande, qu'il la reconnoîtroit trop tard. Par-là bien des Princes se sont perdus: nous le voyons dans nos histoires. En voici un ou deux exemples. *Fou kien* * possedoit un Etat très-étendu. Il avoit de fort bons Soldats; & pouvoit mettre sur pied jusqu'à neuf cens soixante mille hommes. De ce haut degré de puissance, jettant les yeux sur un petit Etat voisin, il lui prit envie de s'en emparer. Ce n'est, dit-il en

* C'est celui qu'on appelle ailleurs *Tsin chi hoang*.

lui-même, qu'un assez petit coin de terre; quelles forces y a-t-il pour me résister? C'est une conquête sûre & facile. Aussi-tôt il s'y dispose. Tous ses Sujets étoient contraires à cette entreprise également injuste & hors de saison. Il eut sur cela des remontrances de la part des meilleures têtes : on lui en fit faire par son propre fils. Tout fut inutile, ce Prince entêté de son idée, trouva *Mou yong tchoui*, un de ses Généraux qui l'y confirma. Pourquoi, Prince, lui dit-il, écoutez-vous tant de gens ? Que peuvent produire leurs discours, sinon d'obscurcir vos propres lumiéres? Voilà un excellent homme, dit le Prince, je n'ai trouvé que lui seul, qui fut disposé comme moi, à assûrer, par cette conquête, le repos de mon Etat. Aussi-tôt les Troupes se mettent en campagne, & s'avancent vers *Cheou tchun* au Midi. L'ennemi donna dessus, avant qu'elles fussent bien rassemblées, & la défaite en fut entiere.

Fou kien ne fut pas plus heureux dans ses entreprises au Nord. Huit cens mille hommes y périrent, ou se dissiperent. La même chose arriva à *Tsin tai* sous les *Tang*. La pensée vint à ce Prince d'ôter à *Tsin* le commandement de *Tai yuen*, & de le reléguer à *Kiun tcheou*. Ce qu'il y avoit de gens à la Cour intelligens & fidéles, n'en eurent pas plûtôt connoissance, qu'ils s'efforcerent à l'envi de montrer à l'Empereur qu'il n'étoit pas encore tems. Le Prince appellant pendant la nuit & en particulier *Siue ouen yu* son Confident ordinaire, qui faisoit l'emploi de *Kiu mi* : que pensez-vous de mon dessein, lui demanda-t-il ? Bien des gens ne le goûtent point. C'est un Proverbe, dit le Confident, que celui qui bâtit une maison sur le bord d'un grand chemin, ne l'achéve pas en trois ans. Pourquoi écoutez-vous tant de gens ? Qui peut vous conseiller mieux que vous même ? L'Empereur satisfait de cette réponse, lui dit : Un devin me promit dernierement, que je trouverois cette année un homme capable de me seconder dans le dessein de faire fleurir mon Empire. Justement je le trouve en vous. Aussi-tôt il charge *Siue ouen yu* de dresser l'ordre contre *Tsin*. Le matin quand on le sçut, tout le Conseil en pâlit. Six jours aprés la nouvelle arrive, que *Tsin* qu'on avoit averti, s'étoit révolté, & marchoit à la tête d'une grosse armée. L'Empereur saisi de tristesse & de frayeur : c'est ce malheureux *Siue ouen yu*, s'écria-t-il, qui m'a jetté dans ce précipice. Il frémissoit en disant ces paroles, & vouloit tirer le sabre pour le tuer de sa propre main. Prince, dit *Li song* en le retenant, votre repentir vient trop tard, le mal est fait. Comme en effet, le mal étoit pressant, & qu'on n'y voyoit pas de remede, l'Empereur & ses Officiers fondoient en larmes.

Fou kien & *Tsin tai* chacun dans son tems, suivirent, contre l'avis du grand nombre, le sentiment d'un homme seul qui s'accommodoit à leur idée. Leur perte qui s'ensuivit, est une preuve du danger qu'il y a d'en user ainsi. *Fou kien* cependant ne se proposoit rien moins avec son Général *Mou yong tchoui*, que d'assûrer un repos durable à son vaste Etat, par une conquête qui lui paroissoit également sûre & facile. *Tsin tai* regardoit aussi *Siue ouen yu* comme son Oracle. Il comptoit par son secours d'aggrandir & de faire fleurir son Empire. Tant il est vrai que souvent les Princes s'aveuglent sur ceux qu'ils employent.

A vous entendre, dira quelqu'un, un Prince ne peut donc avoir confiance en son Ministre, quelque soin qu'il ait pris de le bien choisir. C'est très-mal prendre ma pensée. *Hoen kong* Roi de *Tsi* eut de la confiance en *Kong tchong*. *Sien tchu* Roi de *Chou* en eut en *Tchu ko leang*. L'un & l'autre s'en trouverent bien. Mais aussi que conseilloient, ou qu'entreprenoient ces deux Ministres, qui ne fût approuvé de tous les sages ? A-t-on jamais vû personne

se récrier contre ce que les Princes ordonnoient par leurs conseils? Si ces deux Princes avoient vû le gros des Officiers donner des avis contraires, les Peuples en gemir & en murmurer; est-il à présumer qu'ils eussent voulu poursuivre obstinément l'avis d'un seul homme, se rendre odieux à tous les autres, & s'attirer les malédictions des Peuples?

Il y a, ce me semble, en l'art de regner une difficulté encore plus grande. C'est d'écouter tout ce qu'on dit, & d'en juger sainement. Il vient chaque jour aux oreilles d'un Prince des discours de bien des sortes. Tantôt c'est la flatterie qui parle, & qui employe l'éloquence & l'artifice, pour se faire écouter favorablement. Tantôt c'est un zele sincere à la verité, mais sans égards, sans ménagemens, & par-là tres-importun. Ecouter l'une & l'autre avec le discernement convenable, c'est une chose qui a sa difficulté, mais qui ne passe pas la portée d'un Prince un peu éclairé & pénetrant. Comme la complaisance & la flatterie plaisent communément, sur-tout aux Princes; trop de droiture & de liberté à leur resister, peut naturellement les choquer: en de semblables occasions ne se laisser ni surprendre ni irriter, c'est encore une chose assez difficile, mais qui ne demande après tout qu'une sagesse & une vertu ordinaire.

Quelle est donc la grande difficulté? La voici. Il s'agit d'une entreprise considérable, les uns proposent au Prince pour y réüssir des moyens qui n'ont rien de fort difficile, qui sont selon les apparences assez plausibles, mais qui dans le fonds sont peu sûrs. Les autres lui ouvrent un chemin qu'il voit bien conduire en effet où il veut aller; mais le lui représentent si embarassé & si plein de difficultez, qu'il paroît comme impraticable. Je dis qu'alors il n'est pas aisé au Prince de juger sainement sur ce qu'on lui propose, & de prendre le bon parti. Un ou deux traits de nos histoires rendront ma pensée plus sensible.

Du tems que tout l'Empire étoit en guerre, le Prince de *Tchao* avoit un Officier de guerre nommé *Tchao ko*. C'étoit sans contredit l'homme du Royaume qui parloit le mieux sur ces matieres, aussi se donnoit-il sans façon pour le premier homme en fait de science militaire. Son pere qui étoit Officier de réputation, & qui avoit vieilli dans les Armées, s'entretenoit souvent avec ce fils sur l'art de la guerre, & jamais il n'avoit pû l'embarrasser par ses questions. Malgré cela il ne le regardoit point comme un homme capable de commander. Au contraire il disoit souvent en soûpirant: Si jamais mon fils commande, le Royaume s'en trouvera mal. Le Vieillard étant mort, le Roi nomma peu après le fils *Ko* pour Général de ses Troupes. La mere demanda audience, & représenta au Roi ce qu'elle avoit souvent oüi dire à feu son mari. Mais le Roi n'y eut point d'égard. Voilà donc *Ko* Général. Il attaque l'Armée de *Tsin*; il perd la bataille & la vie. Et conséquemment à sa défaite, plus de quatre cens mille sujets de *Tchao* se rendirent à *Tsin*.

Tsin chi hoang voulant subjuguer le pays de *King*, demanda à un Officier de guerre nommé *Li sin*, combien il faudroit pour cela de troupes. *Li sin* étoit brave & jeune. Il répondit que c'étoit assez de deux cens mille hommes. Cette réponse plut fort à *Chi hoang*. Cependant rencontrant *Ouang tsien* ancien Général, il lui demanda son sentiment. Celui-ci répondit qu'il falloit six cens mille hommes, sans quoi l'entreprise n'étoit pas sûre. *Chi hoang* chagrin de cette réponse: vous êtes vieux, dit-il à *Ouang tsien*, vôtre âge vous rend timide. Aussi-tôt il nomme *Li sin*, pour commander son Armée, & lui donne deux cens mille hommes, avec ordre de reduire *King*. *Ouang tsien* prend congé du Prince sur le champ, & se retire à *Pin yang*. Peu-après *Li sin* fut battu, laissa prendre à l'Ennemi sept grandes Villes, & s'en revint fort honteux. *Chi hoang* reconnoissant sa faute, va lui-même en

personne à *Pin yang* faire des excuses à *Ouang tsien*, & le presser de vouloir bien commander ses Troupes contre *King*. Je vous l'ai dit, répondit *Ouang tsien*; je vous le repete; il me faut six cens mille hommes. *Chi hoang* promit de les lui fournir. Quand ces troupes furent assemblées, *Ouang tsien* marcha contre *King*, & en fit heureusement la conquête.

Ces traits d'histoire rendent sensible ce que j'ai dit de certains cas embarassans pour un Prince. Car enfin comment faire ? Un Officier fait des propositions très-raisonnables : il indique des expédiens : il répond aux difficultez. Tout ce qu'il dit, paroît aussi faisable qu'avantageux. Voilà *Tchao ko* & *Li sin* : n'étoit-il pas sage de les employer ? Cependant ils perdirent tout. Un autre propose des conditions très-difficiles, & comme impossibles : n'est-il pas naturel qu'on le laisse là ? Voilà *Ouang tsien*. Cependant il fallut y revenir, ou renoncer au succès. Dans des cas de cette nature, écouter tout ce que chacun propose, en juger sainement, & prendre toûjours le bon parti; c'est que j'appelle difficile.

Au reste si *Chi hoang* & le Prince de *Tchao* en prirent un mauvais, une chose, à mon sens, y contribua fort. Les vieux & anciens Generaux, bien loin de se dissimuler à eux-mêmes, ou à leur Maître, les difficultez d'une entreprise, voulant s'assûrer du succès, les supposent encore plus grandes, qu'elles ne le sont peut-être en effet. Cela ne plaît pas aux Princes, qui voudroient ne point trouver d'obstacles à leurs desirs. Au contraire il est ordinaire aux Officiers encore jeunes, & nouvellement avancez, de chercher, pour se faire valoir, à l'emporter sur les autres. Ils ont du feu & de la bravoure : ils s'y laissent emporter, & tout leur paroît favorable. Cela est communément du goût des Princes, particulierement de ceux qui ambitionnent le nom de Conquérans. Ils écoutent avec plaisir, & croyent avec facilité un Officier, qui à peu de frais se charge du succès d'une entreprise qu'ils ont à cœur. Cela n'est que trop ordinaire aux Princes, & les deux dont j'ai parlé, firent cette faute, qui leur coûta cher. Celle que fit le Prince de *Tchao* fut après tout plus considérable : aussi ne put-il s'en relever.

Un Historien dit qu'avant *Ko* c'étoit *Lien po* qui commandoit les troupes de *Tchao* contre *Tsin*. *Tsin*, qui craignoit ce vieux Général, usa de ruse pour le faire changer. Il fit courir le bruit qu'il redoutoit *Ko*, & que pourvû qu'il n'eût point à faire à lui, il se tenoit sûr de la victoire. Il eut soin que cela se passât comme en secret jusqu'à la Cour de *Tchao*. Ce Prince y fut pris, & malgré bien des remontrances, il nomma *Ko* son Géneral. Helas ! ce *Ko* n'étoit dans le fond qu'un beau parleur. Son pere, qui le connoissoit, le jugeoit incapable de commander. Sa mere en avertit le Prince. Tous les Officiers en jugeoient de même. Jusques chez les Ennemis il étoit connu pour tel. Son Prince seul, à qui il importoit le plus d'y faire attention, eut toûjours sur cela les yeux fermez, & courut, malgré tout le monde, à sa propre perte. Faute énorme, mais faute cependant dont on a vû depuis ce tems-là une infinité d'exemples.

Tai tsong second Empereur de la Dynastie *Tang* élargit une fois sur leur parole trois cens criminels, en leur marquant un terme pour revenir. Ils revinrent en effet au tems marqué, & quoiqu'ils eussent tous mérité la mort, *Tai tsong* leur pardonna. *Ngeou yang heou* qui a écrit l'histoire des *Tang*, a fait sur ce sujet une courte Dissertation critique, qu'on a inserée dans le Recüeil d'où l'on tire ces pieces. La voici.

Une bonne foi à l'épreuve, & une équité genereuse, sont des vertus propres de gens d'honneur & de gens de bien, ces vertus leur sont plus cheres que la vie. Pour ce qui est des méchans, ils craignent les châtimens, & c'est tout. Aussi les châtimens doivent-ils être leur partage, sur-tout si ce sont des hommes, qui

par leur méchanceté se soient deja rendus coupables de mort. Je trouve dans les Memoires de la Dynastie *Tang*, que la sixiéme annee du Regne de *Tai tsong*, on élargit pour un tems sur leur parole plus de trois cens de ces coupables, & qu'on leur permit d'aller chacun chez soi, à condition qu'à certain tems ils se représenteroient d'eux-mêmes. En user ainsi, qu'est-ce autre chose, que se promettre des plus méchans, une bonne foi & une générosité, qui coûte aux plus sages & aux plus vertueux? Cependant ces criminels élargis se présenterent tous au tems marqué. Aucun ne se fit attendre. Est-ce donc que ce qui coûte à l'homme le plus vertueux de tenir sa parole, même au péril de sa vie, se trouva tout-à-coup à la portée d'un si grand nombre de méchans hommes? Il n'est pas naturel de le penser.

On dira peut-être que la bonté qu'eut *Tai tsong* de les élargir pour un tems, eut la force de changer ces trois cens personnes, & que la reconnoissance a un grand pouvoir sur les esprits. A cela je réponds: Je vois fort bien que *Tai tsong* eut en vûe de faire penser & parler ainsi. Mais qui sçait, si en les élargissant, il ne dit point en lui-même: la grace que je leur fais, leur fera assez comprendre que s'ils reviennent, ils auront leur grace; ainsi ils reviendront infailliblement. Qui sçait, dis-je, si *Tai tsong* ne raisonna point de la sorte, & si ce ne fut point ce qui le porta à les élargir? Qui sçait si d'un autre côté ces criminels ne compterent pas en effet qu'ils seroient absous, & si ce ne fut point uniquement sur cette espérance, qu'ils eurent le courage de revenir? Pour moi, en examinant ce fait, je crois y voir de part & d'autre, de l'intérêt, de l'artifice, & de la vanité. A l'égard de ce qu'on appelle bonté, bonne foi, générosité, vertu; je n'y en vois point. *Tai tsong* étoit depuis six ans sur le Trône. Tout l'Empire avoit pendant ces six ans senti mille effets réels de ses bontez. Ces trois cens hommes y avoient eu part comme les autres: ils n'en étoient pas devenus meilleurs: ils s'étoient rendus malgré cela coupables de mort. Dire qu'un élargissement pour quelques mois les ait changez tout-à-coup, jusqu'à leur faire regarder la mort comme un heureux retour à leur patrie, jusqu'à leur faire négliger leur vie en comparaison de la bonne foi & de la justice: c'est, ce me semble, dire une chose incroyable. Quelle preuve voudriez-vous donc, dira quelqu'un, pour vous persuader qu'un tel retour eût en effet ces motifs? Je répons. Si *Tai tsong* voyant ces criminels de retour, leur avoit fait subir à tous le supplice qu'ils méritoient; si ensuite il en avoit ainsi élargi d'autres pour un tems, & que ces autres fussent venus comme les premiers, se représenter au tems fixé, j'attribuerois le retour des seconds à leur droiture & à leur reconnoissance. Mais si l'on s'avisoit de le faire souvent, ce seroit autoriser l'homicide. Jamais nos anciens Rois n'en userent ainsi: leurs Loix & leurs Arrêts avoient pour fondement la nature & la connoissance du cœur humain. On ne les vit jamais s'éloigner de ces principes, ni chercher par des tentatives équivoques à s'attirer de vains éloges.

Ngeou yang heou *a écrit non-seulement l'histoire de* Tang, *mais encore celle des cinq Dynasties, dont chacune dura très-peu, & qui toutes ensemble ne remplirent que quelques dizaines d'années entre les* Tang *&* les Song. *A l'occasion d'un de ces Princes, qui de Seigneur de* Chou, *(c'est aujourd'hui la Province de* Se tchuen,*) se fit Empereur, & perit aussi-tôt;* Ngeou yang heou *fait voir la vanité de ce que le vulgaire appelle heureux augures. Voici son Discours, qui est inséré dans le Recueil Imperial dont on tire ces Piéces.*

HELAS! depuis les *Tsin* & les *Han*, rien n'est plus commun que cette opinion, ou du moins que ce langage, de bons & de favorables augures! Quoiqu'il n'ait pas manqué de gens éclairez, qui ont très-bien écrit contre cet abus, il subsiste encore. Ce qu'on appelle communément les bons augures pour les Princes, ce sont les *Long*, les *Ki ling*, les *Fong hoang*, les *Kouei*, & ce qu'on nomme *Tsou yu*. Or je trouve dans les Memoires historiques de *Chou*, que ces prétendus bons augures ne furent jamais si communs, que quand un Prince de ce pays-là se fit Empereur. Cependant tout le monde sçait qu'à peine fut-il sur le Trône, qu'il en tomba, & périt assez misérablement. Si quelqu'un dit que ces augures ne tomboient pas sur ce Prince, je demanderai sur qui tomboient-ils donc? Car outre qu'il est certain qu'ils parurent de son tems, on ne peut les faire tomber ni sur aucun autre en particulier, ni en général sur tout l'Empire, où l'on n'a peut-être jamais vû tant de desordres & de plus grands troubles. Qu'est-ce que *Long*? (a) C'est un animal qui est comme invisible, tant il paroit rarement, & qui, pour cela même, a passé pour avoir quelque chose de Mysterieux. Il aime, dit-on, à monter sur les nuës, & à s'élever ainsi jusqu'au Ciel. C'est alors qu'il est content. Quand donc il se montre jusqu'à se prodiguer, pour ainsi dire, il perd ce qu'il avoit de mysterieux: & quand on le voit ici bas dans les lacs & dans les rivieres, il y est hors de son centre, & par conséquent peu content. Comment donc en tirer un bon augure? De plus, ce n'est pas toûjours un seul qui paroit, quelquefois on en voit des troupes. Pour moi, au lieu d'en tirer un bon augure, je regarderois plûtôt cela comme un Monstre. Le *Fong hoang* (b) est un oiseau qui fuit les hommes, & s'en éloigne autant qu'il peut. Anciennement, sous l'heureux & florissant regne de *Chun*, *Hoan* eut ordre de présider à la Musique: il la rendit si parfaite & si harmonieuse, que les oiseaux mêmes & les autres animaux charmez de sa douceur, sautoient & dansoient en l'entendant. Il arriva que dans ces circonstances, le *Fong hoang* parut aussi. Dans la suite, on a vainement conclu que l'apparition du *Fong hoang* étoit l'effet de la vertu du Prince, & le présage d'un regne heureux. On l'a vainement conclu. Car combien de fois depuis, a-t-on vû le *Fong hoang* paroitre sous des Princes sans mérite, sous des regnes sans éclat; disons plus, dans des tems de trouble & d'horreur. Je dis du *Ki ling* (c) animal à quatre pieds

(a) Les Européans ont traduit ce mot par *Dragon*, je n'ai encore trouvé personne qui ait osé me dire avoir vû un *Long*, un *Fang*, un *Li pang* ou un *Ki ling*.

(b) Les Européans avant moi ont [illegible] deux Lettres par le mot *aigle*.

(c) Quelques Européans ont tradu[illegible] Lettres par le mot *Licorne*.

ce que j'ai dit de l'oiseau *Fong hoang* : il fuit l'homme autant qu'il peut. Autrefois *Ngai kong* Prince de *Lou* étant à la chasse, en trouva un. L'animal lui tourna le dos, sans seulement le regarder, & prit la fuite. *Ngai kong* le fit suivre : on le prit, & on l'amena au Prince : mais il y vint lié, & malgré lui, ce ne fut pas de lui-même.

Confucius rapportant ce fait dans son *Tchun tsiou*, l'exprime en quatre mots, qui contiennent deux traits de satyre. Il dit : *chassant à l'Occident il prit un Ki ling*. Quand nos Historiens parlent de Chasse, ils marquent en particulier l'endroit. Par tout ailleurs dans le *Tchun tsiou*, Confucius garde exactement cette methode. Dans cet endroit il use d'une expression vague, à l'Occident, pour faire entendre que *Ngai kong* excédoit, qu'il ne bornoit pas sa chasse à tel ou tel endroit, selon la coûtume, mais qu'il couroit un vaste pays. Confucius ajoûte : il prit un *Ki ling*. C'est un animal très-rare. & qu'il est difficile de rencontrer. Confucius veut noter par-là l'insatiable cupidité de *Ngai kong* qui épuisoit tout, & à laquelle les repaires les plus cachez des animaux les plus sauvages, n'échappoient pas. Cet endroit de *Tchun tsiou* est reellement, comme j'ai dit, une censure ingénieuse de la conduite de *Ngai kong*.

Mais après la mort de Confucius, les superstitions ont peu à peu gagné. On a fait du *Ki ling* un presage heureux pour les Princes. Mille contes apocryphes ont couru en conséquence, & ont fait valoir cette fausse idée. Sous *Chun* parut un *Fong hoang*. (a) Comme ce fut un très-sage & très-vertueux Prince, & que son regne fut très-heureux, encore eût-il pû paroître alors supportable, de reconnoître dans le *Fong hoang*, ce qu'on appelle heureux presages. Mais depuis qu'on a vû le *Fong hoang* paroître dans les plus tristes & les plus malheureux tems, il n'y a pas le plus petit fondement à dire, que l'apparition de cet oiseau ait jamais été ce qu'on appelle un bon augure. Il y en a aussi peu pour le *Ki ling*. Car enfin, sous nos plus grands Princes *Yao*, *Chun*, *Yu*, *Tang*, *Ven*, *Vou*, *Tcheou kong* jamais il ne parut de *Ki ling*. L'antiquité n'en parle qu'une fois, & c'est justement dans des tems de troubles : sur quoi donc peut-on fonder l'opinion que je réfute ?

On nous donne aussi la tortuë pour un favorable augure. Pour moi, je sçai que c'est un animal bleuâtre, qu'il n'est pas rare de rencontrer dans nos rivieres, & qu'on voit assez souvent même dans la boue ; & quand cet animal est mort, on en retire de l'utilité. Je sçai que les *Pou kouan* (b) en font cas ; que *Tai* dans son Livre des Rits met la tortuë vivante au nombre des bons augures ; que, selon ce Livre, la vertu du Prince est éminente, quand elle fait venir les Tortuës dans les rivieres de son Palais : mais je sçai aussi que ce Livre est une méchante compilation, où l'on a pris de tous côtez, sans un grand choix, & qu'il y a bien du mauvais. Reste à parler de ce qu'on nomme *Tsou yu*. J'avouë que j'ignore ce que c'est, & si l'on doit par ces mots entendre des animaux ou autre chose. Je sçai que dans le *Chi king* on lit ces mots : helas ! helas ! *Tsou yu*. *Kia y* dit sur ce texte du *Chi king* que *Tsou* étoit le Parc du Roi *Ven vang* ; & *Yu* la qualité de celui qui en avoit soin. C'est ainsi que du tems de *Koai*, * on interpretoit ces deux mots. Mais depuis, les interpretes en ont fait deux noms d'animaux, qu'on a dit être de bon augure. Et comme il n'est point parlé ailleurs de *Tsou yu*, il n'est pas facile de convaincre ceux qui veulent s'en tenir à cette opinion. Pour les Tortuës, ** les Dragons, les Licornes, & les Aigles, dont le vulgaire fait de bons augures pour les Rois ; il est certain

* Au commencement de la Dynastie *Han*.

** *Long*, *Fong*, *Hoang*, *Kouei*.

(a) Il y a cependant, outre le *Tchun tsiou* qu'on cite ici, une ode du *Chi king* qui a pour titre, les vestiges du *Ki ling*. Mais on ne dit pas qu'il parut.

(b) Nom d'Office ou de profession. *Pou*, signifie consulter par la divination ou autrement pour le choix d'un jour, le succès d'une affaire, &c.

qu'il en a paru dans les triftes & malheureux tems des cinq Dynafties ; & que jamais on n'en vit plus que quand le Roi de *Chou*, voulant s'élever, périt presque auffi-tôt. Les plus zélez Partifans de ces prétendus bons augures font affurément embarraffez dans cet endroit de l'hiftoire. Je profite de leur embarras, pour attaquer leur vaine créance, & tâcher de les détromper.

Le même Ngeou yang heou, *dit ce qui fuit, fur le tems des cinq Dynafties.*

DANS l'hiftoire des cinq Dynafties, je ne laiffe pas de trouver de beaux exemples. Il y a eu trois hommes d'une droiture & d'un défintereffement à l'épreuve. J'en compte dix qui ont généreufement donné leur vie pour leur Prince. Ce que je trouve extraordinaire, & ce qui m'indigne, c'eft que, quoiqu'il y eût alors, comme dans d'autres tems, des gens de Lettres dans les Charges, gens qui fe donnoient pour imitateurs des anciens fages, je n'en trouve pas un feul qui ait rien fait qui fût digne de mémoire. Les treize hommes illuftres, dont j'ai parlé, étoient tous des gens de guerre. Eft-ce donc qu'alors parmi les Lettrez l'on manquoit de gens de mérite & de vertu ? Non, fans doute. Il faut plûtôt penfer que d'une part les Princes peu attentifs & peu éclairez ne faifoient pas ce qu'il falloit pour les attirer à leur fervice ; & que de l'autre, ces Lettrez d'un vrai mérite fe cachoient dans la folitude & dans la retraite, par l'horreur qu'ils avoient des troubles, & parce qu'ils regardoient des tems tels que ceux-là, comme peu dignes de leurs foins. Il n'y a point de Villages de dix familles, difoit Confucius, où le Prince ne puiffe trouver quelque fujet fidéle & zélé. Ce qu'avoit dit Confucius, fe trouvoit-il faux du tems des cinq Dynafties. Non, je ne le crois point. En effet, dans les hiftoriettes de ce tems-là, on trouve des traits affez finguliers. En voici un d'une femme, d'où il eft aifé de conclure, que fi les Lettrez vertueux ne paroiffoient pas, il n'en manquoit pas dans l'Empire. Un Magiftrat nommé *Ouang yng* qui avoit une Charge hors de fon pays, mourut dans une extrême pauvreté, laiffant un fils encore très-jeune. Sa femme, dont le nom de famille étoit *Li*, partit au bout de quelque tems, pour s'en retourner, chargée des os de fon mari, & tenant fon fils par la main dans le territoire de *Cai fong*, elle entra dans une auberge. Le Maître du logis ne fçachant pas trop que penfer d'une femme feule avec un enfant, refufa de la loger. Comme la nuit approchoit, la pauvre femme faifoit inftance, & ne fortoit point. Le Maître du logis s'impatienta, & la prenant par le poignet, la mit dehors. Alors levant les yeux au Ciel, elle s'écria d'un ton lamentable. Helas ! malheureufe que je fuis, il fera donc vrai de dire, qu'étant veuve de feu *Ouang yng*, j'aurai été touchée par un autre homme : du moins ne fouffrirai-je pas qu'une main fi malheureufe deshonore tout mon corps. En difant ces mots, elle fe jette fur une hache, & s'en donne un grand coup fur le poignet, qui en fut à moitié coupé. Les paffans s'arrêterent à ce fpectacle, tout le voifinage accourut. Les uns foupiroient, les autres pleuroient, les autres bandoient la playe. Le Magiftrat en étant averti procura de bons remedes, fit punir févérement l'Aubergifte, prit foin de la malade, & manda le tout en Cour. Or qu'il me femble que le bruit de cette feule action devoit infpirer de honte aux Lettrez de ce tems-là !

Hia tsou *ayant été privé de l'emploi de* Kiu mi, (a) *on mit* Ta yen *en sa place. Celui-ci étoit ami de* Fou pi, *de* Han ki, *de* Fan tchong yen, *qui étoient tous trois Ministres, & de* Ngeou yang heou, *qui étoit Censeur. Ils vivoient fort unis entr'eux, & avec quelques autres qui leur ressembloient. Un de ces derniers étoit* Che kiai *homme désinteressé, droit, & zelé, mais trop libre & trop hardi à exercer sa critique, & à censurer les actions des autres dans des vers qu'il faisoit tres-bien.* Hia tsou *picqué d'une piece de* Che kiai, *& chagrin d'avoir perdu son emploi, déféra à l'Empereur un prétendu parti de certaines gens liez entr'eux, disoit-il, contre quiconque ; il indiqua nommément* Fan tchoung yen *&* Ngeou yang heou. *L'Empereur s'adressant à ses Ministres : j'ai souvent oüi parler, leur dit il, de partis formez par des canailles, (b) par des ames basses, gens sans merite & sans vertu. Mais les honnêtes gens qui sont en place, qui ont du mérite & de la vertu, forment-ils aussi des partis ?* Fan tchong yen *prenant la parole : Prince, dit-il, que d'honnêtes gens s'unissent & conspirent à bien faire, principalement à vous bien servir, & à procurer l'avantage de l'Etat ; il n'y a point d'inconvénient : ces liaisons n'ont rien que de fort bon & de fort utile. Un Prince doit être attentif à les bien distinguer des autres qui sont criminelles & dangereuses.* Ngeou yang heou *instruit de ce qui se passoit, présenta à l'Empereur le discours qui suit.*

PRINCE, de tout tems on a vû confondre mal à propos des liaisons également honnêtes & utiles, avec d'indignes & de dangéreuses cabales. De tout tems cette confusion a été le fondement de bien des accusations injustes. Heureux les accusez, qui, comme nous, se sont trouvez sous un Prince habile à discerner les gens d'honneur & de probité, d'avec les méchans & les ames basses. Un Prince de ce caractere apperçoit bien-tôt, que si les premiers s'unissent, le lien de leur union est la raison & la vertu, comme le bien public en est la fin. Il voit au contraire que cette espéce d'union, que les méchans ont entr'eux, n'est fondée que sur l'intérêt : peut-on même l'appeller union ? Car pour moi, je crois que réellement il n'y en a pas entr'eux. Chacun d'eux a quelque vûë d'ambition ou de cupidité. Pendant qu'il croit se pouvoir aider des autres, il leur paroît attaché. Ces intérêts cessent-ils, en survient-il de plus grands ? On voit aussi-tôt ces mêmes gens se nuire, s'abandonner, se trahir mutuellement ; fussent-ils liez d'ailleurs par les liens les plus étroits du sang, rien ne peut les retenir. Il n'en est pas de même des gens d'honneur : ce qu'ils se proposent de garder inviolablement, ce sont les regles de la raison la plus droite, & la plus exacte équité. Ce qui fait leur occupation, c'est de donner chaque jour au Prince qu'ils servent, de nouvelles preuves de leur zéle. Tout ce qu'ils craignent de perdre, c'est leur vertu & leur reputation. Voilà

(a) C'étoit comme le Chef du Conseil pour les affaires de la guerre.

(b) Le Chinois dit *Siao gin*. Expression qui signifie tout cela, quoique mot-à-mot *Siao* signifie petit, & *Gin* signifie homme.

leurs maximes, voilà leurs exercices, voilà leurs interêts. S'agit-il de travailler à devenir plus vertueux, & de tendre à la perfection? Ils tiennent la même route, ils vont de compagnie, pour ainsi dire, & s'entre-aident les uns les autres. S'agit-il de servir le Prince & l'Etat? Ils s'y portent avec la même ardeur. Ils unissent pour cela tout ce que peut chacun d'eux, sans jamais se relâcher ou se démentir. Telle est l'union des gens d'honneur. Telles sont les liaisons qu'ils prennent; tels sont les partis qu'ils forment. Ainsi, autant qu'il importe au Prince de prévenir ou de dissiper les cabales des méchans, qui ne sont unis qu'en apparence; autant lui est-il avantageux d'entretenir cette union sincere, que forme quelquefois entre les gens de mérite, l'amour du devoir & de la vertu.

Du tems du grand Empereur *Yao*, les Officiers de la Cour se trouverent comme divisez en deux partis, l'un étoit de quatre méchans hommes, dont *Hong koang* étoit le pire. L'autre étoit des huit *Yuen*, & des huit *Ki*, c'est-à-dire, de seize personnes également sages & vertueuses parfaitement unies entr'elles. *Yao* éloigna ces quatre méchans, entretint avec joie l'union des seize. Tout fut dans l'ordre, & jamais Gouvernement ne fut plus parfait.

Chun étant monté sur le Trône, on vit à sa Cour en même tems *Kao yu*, *Hoan*, *Heou tsi*, *Ki*, *&c.* en tout vingt-deux personnes y tenir les premiers Rangs. L'union étoit grande entr'eux: ils s'estimoient & se loüoient réciproquement dans toutes les occasions. C'étoit à qui céderoit aux autres le plus haut rang. Voilà certainement un gros parti. *Chun* en profita; son regne fut heureux, & la mémoire de son Gouvernement est encore aujourd'hui célebre.

Le *Chu king* dit: le Tyran *Tcheou* avoit sous lui des millions d'hommes; mais autant d'hommes, autant de cœurs; *Vou vang* allant contre lui n'étoit suivi que de trois mille hommes; mais ces trois mille hommes n'avoient qu'un cœur. Sous le Tyran *Tcheou* autant de cœurs qu'il y avoit d'hommes: par conséquent point de liaisons, point de partis. Cependant *Tcheou* perit & perdit l'Empire. Trois mille hommes sous *Vou vang* ne faire qu'un, cela peut passer pour un gros parti. Ce fut à ce prétendu parti, que *Vou vang* dût ses succès.

Du tems des derniers *Han*, sous le regne de *Hien ti*, sous ce beau prétexte de parti & de cabale, on vit rechercher, saisir, jetter dans les Prisons tout ce qu'il y avoit de Lettrez de réputation. Vint la révolte des bonnets jaunes. Tous ceux dont le zéle & la sagesse auroient pû la prévenir ou y remédier étant en prison, le trouble fut extrême dans tout l'Empire. La Cour ouvrit les yeux, se repentit, mit en liberté ces prétendus cabaleurs. Mais ce repentir vint trop tard. Le mal avoit trop gagné, & se trouva sans remede.

Sur la fin de la Dynastie *Tang*, on vit recommencer de semblables accusations. Cet abus ne fit que croître, & sous l'Empereur *Tchao tsong* il fut extrême. Ce Prince pour ce prétendu crime, fit mourir dans les supplices ce qu'il y avoit de meilleur à sa Cour. L'on vit ceux qui animoient ce Prince crédule, faire submerger de son aveu, dans le Fleuve jaune, (a) grand nombre de gens de mérite; & joignant à cette cruauté une froide raillerie, dire qu'il falloit faire boire cette eau trouble & bourbeuse, à ces gens qui se picquoient si fort d'être purs (b) & nets. Les suites d'un tel désordre furent que la Dynastie *Tang* finit. Reprenons tous ces traits d'Histoire.

Parmi tout ce qu'il y a eu jusqu'ici d'Empereurs, jamais aucun n'a eu des

(a) Ainsi nommé à cause de la couleur de ses eaux, qui charient beaucoup de terre.

(b) En Chinois *Tsing*, qui se dit d'une eau pure & claire. *Tsing choui*, eau pure, & qui se dit aussi dans le moral: *Ye tsing kuan*, Magistrat ou Officier integre & désinteressé.

Sujets plus éloignez de s'unir que le méchant Prince *Tcheou*, le dernier des *Chang* *. Chacun d'eux ne songeoit qu'à soi, & ce Prince en étoit cause. Jamais Prince n'a pris plus de précautions, pour empêcher les gens de bien de s'unir, qu'en prit *Hien ti* dernier des *Han*. Il les tenoit tous enfermez dans de très-étroites prisons. Jamais on n'a traitté si cruellement les gens, dont la vertu faisoit l'union, que sous *Tchao tsong* le dernier des *Tang*. Or justement ces trois Princes ont péri misérablement, & ruiné leurs Dynasties. Jamais Cour n'eut des Officiers si unis que celle de *Chun*. Ce Prince ne s'avisa point d'en prendre ombrage : il les employa chacun selon leur talent : il n'eut point lieu de s'en repentir ; & bien loin que la postérité lui reprochât rien sur cela, on l'a toûjours loüé, & on le loüera toûjours de la difference qu'il sçut faire en ceci, comme dans tout le reste, entre les gens d'honneur & les ames basses. *Vou vang* dut ses succès & l'Empire, à l'union de trois mille hommes, qui n'avoient qu'un même cœur. Quand ceux qui s'unissent sont tous gens d'honneur & de probité, quelque grand que soit leur nombre, leur union n'en est que plus agréable pour eux, & plus avantageuse au Prince & à son Etat. Je vous presente ces traits d'histoire comme une espéce de miroir, où tout Souverain, ce me semble, peut voir assez clairement, ce qui dans la matiere dont il s'agit, peut être utile ou dangereux.

* Nom de Dynastie.

Discours de Tchin hao *à l'Empereur* Chin tsong, *sur ce qu'il y a de capital en l'art de regner.*

JE vous le dirai, Prince, avec respect, le grand art de régner consiste principalement à bien examiner la vraie doctrine de l'Antiquité, pour la suivre ; à bien éclaircir & à bien pénétrer la différence du bien & du mal, & où aboutit l'un & l'autre ; enfin à bien distinguer les Sujets vraiment zelez & fideles, de ceux qui tâchent de le paroître. Mais quand le Prince a tout cela, il faut qu'il y joigne encore une résolution bien déterminée ; & qu'avec une intention droite il s'attache de cœur au bien, & s'y tienne ferme. Si un Prince n'est bien fondé dans ce qui s'appelle principes de raison, de justice, & d'équité, s'il n'a sur cela des idées bien nettes, il est sujet à prêter l'oreille à mille discours séduisans, qui lui feront facilement prendre le mal pour le bien ; si sa résolution n'est pas ferme & déterminée, bientôt il quittera le bien qu'il avoit dabord embrassé. Qu'un Prince pose pour principe de ne jamais s'éloigner des maximes de nos anciens Sages. Qu'il ne se propose à imiter que le Gouvernement de nos anciens Rois, qu'il n'écoute point les maximes que la corruption des âges postérieurs a comme établis. Qu'il travaille à perfectionner ses propres lumieres. Qu'il mette sa confiance en des personnes qui la méritent. Qu'il éloigne absolument & sans égard, de tous les emplois, ceux qu'il sçaura manquer de droiture & de vertu. Qu'il n'avance & n'éleve aux premiers rangs que des personnes reconnuës pour sages. Par-là il peut esperer de faire revenir ces heureux tems de nos trois fameuses Dynasties. Mais les plus grands malheurs des Etats viennent assez communément de commencemens assez petits & peu sensibles. Il faut donc, outre une résolution fixe & déterminée, une attention continuelle : attention, dont on n'acquiert l'habitude, qu'en s'y exerçant peu à peu, mais avec constance. C'est pour cela que nos anciens Rois, jus_

ques dans leur tems de relâche, & même en prenant leur repas, se faisoient lire quelque instruction, & tenoient toûjours prés de leur personne des gens d'une droiture éprouvée, capables de les aider en cet exercice; & c'est par-là qu'ils sont devenus si vertueux & si fameux Princes. Voici donc, Prince, je vous le dis avec respect, & pour vous obeïr, voici ce que je souhaitterois de vous.

Je voudrois que V. M. fit un choix de gens de Lettres, qui fussent âgez & vertueux, qui libres de l'embarras des emplois, n'eussent d'autre occupation que de l'accompagner sans cesse, & l'entretenir à propos d'une maniere agreable, mais propre à nourrir sa vertu. Je voudrois que sur tous les sages de son Empire, elle choisit pour ses Censeurs, ceux qui ont le plus de réputation en matiere de franchise & de fermeté; que vous leur fissiez bien entendre que vous exigez d'eux sérieusement, qu'ils examinent avec soin les fautes qui se commettent en votre Gouvernement, & les abus qui s'établissent, pour vous en avertir avec liberté. V. M. acquérant ainsi chaque jour de nouvelles lumieres, enrichiroit beaucoup le bon fonds qu'elle a, & pourroit enfin réüssir à établir une forme de gouvernement sur les belles & grandes regles de nos anciens. Aujourd'hui nous voyons avec douleur naître dans l'état de fréquens troubles. Ce n'est que brigandages de toutes parts. La corruption des mœurs va si loin, qu'on ne rougit presque plus de rien. Aussi est-il vrai de dire, que vous ne faites point assez de cas de la vertu, & qu'on ne vous voit point assez d'ardeur pour la vraie sagesse. Faites uniquement votre étude des maximes de nos anciens sages. Proposez-vous pour modele le gouvernement de nos anciens Rois. Appliquez-vous tout de bon à suivre ces maximes & ces exemples; c'est le moyen de procurer un vrai repos à vos sujets.

Discours de Ouang ngan ché *à l'Empereur* Gin tsong, *qui étoit depuis long-tems sur le Trône, & qui s'occupoit peu du Gouvernement.*

PRINCE, à en juger par l'histoire des tems passez, quand un Regne est de durée, ce n'est pas assez que le Prince ne soit ni violent, ni cruel; il faut qu'il ait pour ses peuples une compassion tendre & constante, qui le rende attentif à tous leurs besoins, sans quoi il arrive ordinairement de fâcheux troubles. Depuis les *Han* les plus longs Regnes qu'on ait vûs, ont été ceux de deux *Vouti*, l'un de la Dynastie *Tsin*, l'autre de la Dynastie *Leang*. Ces deux Princes avoient beaucoup d'esprit & de capacité. Ils firent au commencement de grandes choses. Mais comme ils n'avoient pas pour leurs peuples un assez grand fonds de tendresse, à la longue ils se relâcherent. N'ayant ni guerre au dehors, ni troubles au-dedans, ils vivoient, pour ainsi parler, au jour la journée, sans penser à ce qui pourroit arriver, & surtout bien éloignez de s'imaginer, qu'il dût jamais y avoir quelque chose à craindre pour leur personne; cependant ils échapperent avec peine à la fureur des rebelles, & ils eurent la douleur de voir les Palais de leurs ancêtres insultez & renversez, leurs femmes & leurs enfans dans la plus extrême indigence, les campagnes arrosées du sang d'une infinité de leurs Sujets, & la faim faire périr ceux qui par la fuite évitoient le glaive. Quelle douleur pour de bons fils de voir ainsi deshonorer leurs illustres peres! Quelle affliction pour un bon pere, tel qu'est le Prince à l'égard de ses Sujets, de trouver les Villes & les

campagnes

campagnes jonchées de morts! Ils ne s'étoient jamais imaginé qu'il pût leur arriver rien d'approchant. Ils reconnurent, mais trop tard, que ces malheurs imprévûs étoient le fruit de leur indolence.

En effet, l'Empire est comme un beau vase également grand & précieux. Pour le maintenir dans une situation droite & ferme, il faut toute la force des plus sages Loix. Pour le posséder en sûreté, il faut que la garde en soit commise aux personnes les plus éclairées & les plus fidelles. Mais si le Prince n'est animé de l'amour le plus tendre & le plus constant pour ses peuples, à la longue il s'ennuie des soins fatiguans qu'exige le maintien des Loix, & le choix des Officiers. Les mois & les années passent, sans qu'il s'en mette fort en peine; & quoiqu'il ne pense qu'à vivre doucement, les choses paroissent aller leur train. La tranquillité durera peut-être quelque tems. Mais il est difficile qu'enfin il ne survienne de fâcheux troubles. Vous avez, Prince, un esprit très-pénétrant, beaucoup de sagesse & d'habileté: vous aimez aussi vos peuples: mais je vous prie de faire attention que vous regnez depuis bien des années, & que pour ne pas vous exposer au sort des trois Princes dont j'ai parlé, il faut que votre amour pour vos peuples, vous anime à soûtenir avec constance, des soins qui sont nécessaires, pour assûrer leur repos, & la gloire de votre Regne.

Il s'en faut bien qu'aujourd'hui les grands emplois soient occupez par des hommes vertueux & capables. Il s'en faut bien que les Loix soient dans leur vigueur. Ceux qui gouvernent sont les premiers à y donner atteinte par des Reglemens qui y sont contraires. Parmi vos Officiers bien du desordre; parmi vos peuples bien de la misere. Les mœurs se corrompent tous les jours de plus en plus; les abus se multiplient; V. M. cependant jouissant des honneurs & des délices du Trône, demeure dans l'inaction, sans se mêler du choix de ses Officiers, sans s'informer de ce qui convient, pour maintenir ou rétablir le bon ordre. Pour moi, je vous l'avouë, mon zele ne me permet pas de voir une pareille négligence sans douleur & sans inquiétude, ni de vous le dissimuler. Regner, ou plûtôt vivre de la sorte, c'est ce qui ne peut durer. Les trois Princes dont j'ai parlé, l'éprouverent. Profitez de leur malheur. Ne croyez pas avoir assez fait, pour assûrer à jamais le repos de votre Empire. J'ose dire que par rapport à cela, vous n'eûtes jamais plus à faire. J'ajoûte que, pour peu que durât encore votre indolence, je craindrois fort qu'elle ne vous coûtât bien cher, & qu'elle ne vous valût enfin, comme à ces trois Princes, un repentir fort inutile.

Une griéve maladie, dit le *Chu king* (a) demande une medecine forte, & qui coûte à prendre. Je prie donc V. M. d'être moins sensible à l'amertume du remede, qu'au danger de la maladie, dont elle est si violemment attaquée. V. M. m'ayant fait l'honneur de m'approcher de sa personne, en me faisant Sur-Intendant des Officiers de sa suite; j'ai une obligation particuliere de veiller à ce qui peut nuire au bon ordre de votre Cour, au repos de votre Etat, & à la gloire de votre Regne. Fallût-il m'exposer à vous déplaire, je dois m'acquitter exactement d'une obligation de cette importance. C'est dans ces vûës, & par ces motifs, que j'ose vous présenter cette Remontrance: persuadé que si V. M. veut bien refléchir sérieusement sur ce que je lui représente, elle en sentira l'importance mieux que personne, & se réveillera d'elle-même, au grand avantage de tout l'Empire.

(a) Le Chinois dit mot à mot: si la Médecine n'a fait cligner les yeux, elle ne guérit pas la maladie.

Extrait d'une Dissertation du même Ministre.

DANS le Livre d'où ces Pieces sont tirées, on en met encore une du même Auteur. C'est une Dissertation où il traitte la question ; s'il est permis à un fils de venger par ses propres mains la mort de son pere. Il prononce que non. Le souffrir, dit-il, dans un tems où les Loix ont lieu, ce seroit un désordre. D'autres ont traitté avant lui le même sujet, entre autres deux fameux Lettrez de la Dynastie *Tang*, *Han yu*, & *Lieou tze heou*. Ils disent comme *Ouang ngan ché*, qu'il faut recourir aux Tribunaux. *Ouang ngan ché* se propose une objection tirée du Livre *Tchun tsiou*, attribué à Confucius, & d'un Livre de Rits assez ancien. Il répond que ces deux textes, qui autorisent un fils à venger lui-même la mort de son pere, ne doivent s'entendre que des tems, où l'Empire étant dans la confusion & le trouble, on ne peut recourir aux Magistrats. Il s'objecte encore ce qui se trouve dans un Recueil apocryphe des Ordonnances de *Tcheou kong* (a) fameux par sa sagesse & son équité. Il y est dit qu'un fils qui tuë le meurtrier de son pere, pourvû qu'il aille sur le champ se declarer aux Magistrats, ne doit point être jugé coupable. S'il y a des Magistrats, répond *Ouang ngan ché*, en état de le recevoir & de l'entendre, pourquoi ne pas recourir à eux pour en obtenir justice ? Non il n'y a point d'apparence que ce Reglement soit de *Tcheou kong*. *Ouang ngan ché* dans cette même Dissertation, supposant que c'est une chose permise, & même un devoir pour un fils, de vouloir que la mort de son pere soit vengée, propose en finissant cette question. L'Empire est en trouble ; les Loix n'ont point lieu. Un fils poursuit le meurtrier de son pere. Ceux qui sont les plus forts dans ces troubles, & qui ont par-là le pouvoir en main, soûtiennent tellement le meurtrier, que ce fils ne peut sans périr, venger la mort de son pere. Que fera-t'il ? Doit-il prendre le parti de mourir en vengeant la mort de son pere, ou bien celui de renoncer à cette vengeance pour ne pas laisser (b) son pere sans posterité. Pouvoir venger la mort de son pere, & ne le pas faire, c'est ce qui ne s'accorde pas avec la tendresse d'un bon fils. Pour venger la mort de son pere, éteindre sa posterité ; c'est ce qui est contraire à la parfaite pieté filiale. Mon sentiment (c) est cependant que le meilleur parti à prendre est celui de vivre, & de soûtenir la confusion qu'il peut y avoir à laisser impunie la mort de son pere. Conserver toujours dans le cœur le desir de la venger, s'il étoit possible, sans périr ; voilà tout ce qui dépend raisonnablement de l'homme : que cela soit possible ou non, c'est de *Tien* que cela dépend. Se vaincre soi-même, & respecter *Tien*, sans jamais oublier son pere ; qu'y a-t'il en cela de blâmable ?

(a) Telle est la disposition des Chinois à l'égard de leurs anciens Sages, & de leurs Livres reconnus pour *King*. Qu'on leur prouve que quelque chose est certainement contre la raison, ils diront qu'on ne doit point l'attribuer à ces grands hommes. S'il se trouvoit dans leurs *King* quelque chose qu'on leur prouvât clairement ne valoir rien, ils diroient plûtôt que c'est une corruption du texte, ou une addition des âges postérieurs, que d'avoüer que leurs *King* originairement ayent eû quelque chose de mauvais.

(b) Ceci suppose que ce fils est unique, & n'a point d'enfant mâle. Cependant *Ouang nan ché* ne l'exprime point dans l'exposition du cas.

(c) On sent ici combien la Philosophie demeure au-dessous du Christianisme. Demandons à *Ouang ngan ché* : se vaincre jusqu'à renoncer volontairement au desir de venger la mort de son pere, se remettre à ce que vous appellez *Tien* d'en tirer vengeance ou non ; ne seroit-ce pas se vaincre encore plus parfaitement, & témoignez plus de respect à ce que vous nommez *Tien*. Nous l'embarrasserions sans doute ; il trouveroit cela sublime : il auroit peine à dire non : & s'il est de bonne foi, en pesant attentivement ces dernieres paroles, il y trouvera de quoi se redresser lui-même.

Portrait de Ouang ngan ché *par* Sou Siun. *Celui-ci voyant que* Ouang ngan ché *dont il avoit fort méchante idée, s'avançoit à la Cour, & étoit sur le point d'y obtenir les premiers Emplois, fit le portrait du personnage, & l'envoya secretement à* Tchang ngao tao, *qui étoit en place, pour lui faire entendre qu'il étoit important, que* Ouang ngan ché *ne fût pas plus élevé, & ne devînt pas Ministre d'Etat.*

DANS les affaires de ce monde, certains effets suivent si naturellement de certaines causes, que je tiens qu'on les peut prédire comme à coup sûr. Mais il n'y a qu'un homme hors de rang, & bien tranquille, qui le puisse faire avec succès. Quand des vapeurs forment un cercle autour de la Lune, chacun dit, nous aurons du vent. Quand on voit suer les pierres, chacun dit, il va pleuvoir. D'où vient que d'un de ces effets les plus ignorans concluent l'autre; & que dans les affaires du monde, souvent des gens d'ailleurs tres-éclairez, n'apperçoivent pas la liaison naturelle de certains effets à certaines causes? C'est qu'au dehors des interêts de fortune nous troublent: on a ses prétentions, on a ses craintes. Au-dedans des préjugez formez par les passions nous occupent. On a pour celui-ci de l'inclination, & de l'aversion pour celui-là.

Autrefois *Chan kiu yuen* ayant observé *Ouang yen*, prononça sans hésiter, qu'il tromperoit tout l'Empire, & rendroit malheureux les peuples. *Kuo fuen yang* ayant examiné *Lou ki*: Si jamais, dit-il, cet homme réussit & s'avance, c'est fait de notre postérité. O! qu'on peut aujourd'hui prononcer bien plus sûrement sur les suites comme infaillibles qu'auroit l'avancement de certain homme*! Car enfin, suivant ce que l'histoire rapporte de *Ouang yen*, c'étoit à la vérité un homme habile à se contrefaire, né avec un certain air de politesse & de douceur, dont il abusoit pour surprendre & gagner ceux ausquels il avoit interêt de plaire. C'étoit un hypocrite & un fourbe; mais il n'étoit ni avide, ni malfaisant. S'il y avoit eu un Prince moins foible que *Hoei ti* qui regnoit alors, *Ouang yen* n'auroit excité aucun trouble.

* Ouang ngan ché.

Pour *Lou ki*, c'étoit véritablement un très-méchant homme, & capable de tout entreprendre: mais il n'avoit ni science, ni politesse. Son air, ses discours, ses manieres n'avoient rien de gagnant. Il falloit un Prince aussi peu éclairé que *Te tsong*, pour se laisser gouverner par un homme de ce caractere. De tout ceci l'on pourroit conclure que les Prédictions de *Chan kiu yuen*, & de *Kuo fen yang*, sur *Ouang yen*, & sur *Lou ki* pouvoient encore ne pas paroître tout-à-fait infaillibles.

Mais aujourd'hui s'éleve un homme, qui a sans cesse à la bouche les plus belles maximes de Confucius & de *Lao tze*, mais qui ne suit dans sa conduite que la methode de *Koan* (a) *tchong*. Il s'est formé un cortége de certains Lettrez, dont la fortune ne répond pas à leur ambition: lui & eux se sont fait dans leurs conférences une espece de langage particulier. Ils s'y donnent de nouveaux noms. C'est à qui louëra le plus par tout ce pédagogue. On n'hesite point à dire que c'est *Hien gen yuen*, ou *Mong tse* ressuscité. L'examine-t'on un peu de près?

(a) Ministre de *Hoen kon*, Roi de *Tsi*, habile à vexer les peuples.

Dans le fonds, c'est un mechant homme, qui cache autant qu'il peut sous certains dehors, une malice, & une cupidité non commune. En un mot, c'est *Ouang yen*, & *Lou ki* reünis dans un seul homme. Jugez ce qu'on en doit attendre.

Pour les dehors du personnage, les voici : se laver le visage, nettoyer ses habits, sont des soins que naturellement chacun prend. Pour lui au contraire, il affecte un air sordide : ses habits sont de chanvre : sa nourriture approche fort de celle des chiens & des cochons. Il a toûjours la tête d'un prisonnier, & le visage d'un homme en grand deüil. Il cite à chaque pas les sentences de nos *King* ; mais il est bien éloigné de les vouloir exprimer dans sa conduite. C'est assez l'ordinaire qu'un homme qui, contre le sens commun & les inclinations les plus raisonnables de la nature, donne dans la singularite & dans des dehors équivoques, est au fonds un méchant homme, & cherche à se déguiser. C'est la route que prirent autrefois *Y ya chu tiao*, & *Kei fang* pour s'insinuer à la Cour de *Fei*, & pour tout bouleverser. C'est aussi la route que prend notre homme ; malgré les bonnes intentions d'un Prince équitable & zelé pour le bon ordre, malgré les lumieres d'un grand & sage Ministre, je le vois prêt de parvenir aux honneurs qu'il a toûjours eu en vüe. S'il y arrive (j'ose le dire avec bien plus de certitude qu'on ne le dit autrefois de *Ouang yen*, & de *Lou ki*) ce sera pour le malheur de l'Empire. Si on l'arrête en chemin, & qu'on l'éloigne, le commun des hommes peu instruit ne manquera pas de me blâmer & de le plaindre. C'est dommage, dira-t'on, c'étoit un homme de merite. *Sou siun* a porté trop loin ses soupçons & ses conjectures. Mais s'il continuë d'avancer, & s'il fait encore quelques pas qui lui restent à faire ; ce qu'en souffrira l'Empire, vérifiera bientôt ma prédiction : j'aurai la réputation de Prophéte : triste consolation pour un homme, qui a le bien de l'Empire à cœur.

OUANG NGAN CHE' devint Ministre d'Etat. Dans le recüeil d'où l'on tire ces piéces, il y a bon nombre de remontrances contre un nouveau Réglement de son invention, qui tendoit à la ruine des peuples. Sa memoire est encore aujourd'hui en exécration. Ainsi la prédiction de *Sou siun* se vérifia du moins en partie.

Discours de Yu tsing *contre les Augures, & contre les Historiens qui les ramassent, & les font valoir.*

QUELS hommes que nos anciens Rois ! Leurs paroles étoient autant de maximes propres à servir de loix à tout l'univers ; leurs actions, autant d'exemples propres à servir de modéles à tous les siecles. Cependant, tout sages & tout vertueux qu'étoient ces grands hommes, ils se defioient encore d'eux-mêmes. Ils craignoient de se relâcher & de s'oublier. Pour se tenir en haleine, ou pour être redressez en cas de besoin, parmi les Officiers de leur suite, ils en avoient dont l'emploi étoit de remarquer leurs paroles & leurs actions, d'en porter un jugement équitable, & de les faire passer aux siecles futurs. Telle étoit dans la premiere institution la fonction principale des Historiens. Tenir un Registre des mois & des jours, pour avertir à tems des cerémonies reglées, n'étoit que l'accessoire de cet emploi. Les anciens Livres, contiennent les paroles de nos anciens Empereurs. Le Livre, qui a pour titre *Tao ki*, & celui qui

a pour titre *Tchun tsiou*, l'un fait à *Tsou*, l'autre à *Lou*, sont des histoires, où l'on rapporte les actions & les discours, les conventions & les traittez, le bien & le mal, les succès bons ou mauvais.

Pour ce qui est des augures ou des présages, ces Livres n'en font aucun cas. Quand nous descendons à l'histoire des *Han*, nous trouvons qu'on les y ramasse & qu'on les étale avec soin. D'abord c'est une espece de *Tchi*, plante singuliere & de couleur rouge. Vient ensuite un oye sauvage tout blanc. Ici c'est une source de vin doux. Là c'est une rosée sucrée: sous un regne, on a remarqué quelque nuage extraordinaire. Sous un autre, il s'est trouvé quelque vase antique & précieux. Le tout y est donné ou comme un effet de la vertu du Prince qui regne, ou comme un présage assuré de ses succès. Jamais la sage & saine antiquité ne regarda une histoire comme defectueuse, pour n'avoir rien de semblable. Et s'amuser à ramasser toutes ces choses, c'est assurément s'ecarter de la fin primitive de l'histoire.

Pour moi, je dis que le bonheur ou le malheur des Etats, dépend de la vertu ou du vice, & non pas de ces prétendus augures bons ou mauvais. Ce qui rendit heureux & fameux le regne de *Yao*, ce fut l'union qu'il procura entre tous ses proches, & la bonne intelligence qu'il établit entre les différens Royaumes. *Chun* sçut distinguer parmi les Officiers de sa Cour, quatre méchans hommes, & les chasser. Il sçut en employer seize autres également vertueux & capables. C'est par-là principalement, qu'il se montra digne successeur de *Yao*. *Yu* sçut faire écouler les eaux, & rendre les terres propres à la culture. Voilà ce qui le rendit celebre, & ce qui le fit successeur de *Chun*. Une charité non commune fit prospérer *Tching tang*; la vertu comme héréditaire pendant plusieurs générations dans la famille *Tcheou*, la conduisit sur le Trône. Peut-on nier que ces Empereurs, indépendamment de ce qu'on appelle bons augures, ayent été de très-sages Princes, qui ont heureusement regné? D'autre part *Kouei* (*a*) se perdit par un faste énorme & par des dépenses insensées: *Sin*, (*b*) par une cruauté tyrannique; *Li vang*, par ses exactions, *Yeou vang* (*c*) par ses voluptez, se rendirent odieux & méprisables. Indépendamment de tout prodige, & de tout ce qu'on appelle mauvais présages, ces Empereurs ont toûjours passé, & passeront toûjours avec justice pour des Princes sans lumieres, & leurs regnes pleins de troubles & de désordres, seront toûjours regardez avec horreur.

On dit que du tems de *Chang*, sous le regne de *Kao tsong*, on vit naître d'eux-mêmes des mûriers & du ris dans le Palais; qu'on interpréta ce prodige en mauvaise part; & que chacun en fut effrayé. Cependant cet Empereur releva sa Dynastie, qui tomboit en décadence. Sous *King kong* Prince de *Song*, on vit, dirent les Astrologues, deux constellations se mêler. Tout effrayant qu'on estimât ce Phénomene, ce fut à *King kong* que les Etats de *Song* dûrent leur repos & leur sûreté. Preuve que quand un Prince a la sagesse & la vertu que demande le rang qu'il tient, ces monstrueux évènemens ne lui peuvent nuire. *Ngai kong* Roi de *Lou* prit une Licorne. * Malgré ce prétendu bon augure, ce Prince chassé de ses Etats fut obligé de se retirer dans le Royaume de *Ouei*. * Sous *Ping ti*, on avoit entendu, disoit-on, chanter les (*d*) *Fong hoang*: on se promettoit merveille. *Vang puen* usurpa le Trône & interrompit la Dynastie *Han*. Preuve que si le Prince est sans lumieres & sans vertu, il se

* Le Chinois dit *Ki ling*.

* Nom de Royaume.

(*a*) Le dernier Empereur de la Dynastie *Hia*, on le nomme communément *Kié*.

(*b*) Le dernier Empereur de la Dynastie *Chang* ou *Yn*. On le nomme ordinairement *Tcheou*.

(*c*) Deux méchans Princes de la Dynastie, nommée *Tcheou*, sous qui elle déchut fort.

(*d*) Oiseaux fameux & peut-être fabuleux. Quelques Européans traduisent aigles.

flatte en vain de ce qu'on appelle heureux présages.

Il est vrai que Confucius dans le *Tchun tsiou* a marqué les Eclypses de Soleil, les tremblemens de Terre, les écroulemens de Montagnes, les chûtes d'Etoiles, la naissance & les changemens de certains insectes. Mais ce n'étoit pas qu'il aimât à recüeillir des choses extraordinaires, & à en grossir son Livre : son dessein étoit de porter les Princes à rentrer en eux-mêmes à la vûë de ces prodiges, & de les exciter, du moins par la crainte, à se corriger de leurs vices, à cultiver la vertu, & à rétablir le bon ordre dans l'Empire. Du reste, afin qu'on ne pût le soupçonner de faire dépendre de ces événemens, le bonheur ou le malheur des Etats, les bons ou mauvais succès des Princes ; il a fini exprès son Livre par le désastre de *Ngai kong*, sous qui cependant avoit paru la Licorne. (a) *Yu tsing* rapporte ensuite certains endroits de l'Histoire de *Han*, & déplore l'aveuglement de quelques Princes en ce genre. Enfin un des Empereurs de la Dynastie *Han* se déclara contre ces augures, & blâma publiquement les Officiers des Provinces, qui en tiroient d'heureux présages. Comme ce talent avoit recommencé sous quelques Princes de la Dynastie *Song*, *Yu tsing* exhorte son Prince à l'abolir & à fonder le bonheur de son regne sur la vertu, & sur l'amour de ses Peuples.

La septiéme des années nommées Hining, Tchin kié *ayant eu une Commission dans les Provinces, & ayant été témoin oculaire de l'extrême misere des Peuples, dépeignit dans une carte ce qu'il avoit vû, pour le présenter à l'Empereur.* Ouang ngan ché *alors premier Ministre, n'ignoroit pas qu'on attribuoit la misere des Peuples à un nouveau Reglement dont il étoit l'Auteur. Pour cela il arrêtoit, autant qu'il pouvoit, les avis qu'on donnoit à la Cour.* Tching kié *usa de stratagême, & fit passer sa Carte à l'Empereur avec le Discours qui suit.*

PRINCE, j'ai vû de mes yeux le dégât que firent l'Eté dernier les sauterelles. L'Automne & l'Hyver ont été d'une grande sécheresse. Nous voici à la fin du Printems ; il n'est pas encore tombé la moindre pluie. La grande sécheresse a perdu les bleds. Elle a empêché de semer les petits grains, même les pois. Le prix du ris est exorbitant, & il augmente tous les jours. Tout le monde est dans la tristesse & dans l'allarme. Sur dix de vos Sujets, il y en a neuf qui craignent avec raison de mourir bien-tôt de misére. Aussi sans égard aux défenses portées par les Edits, on a coupé ce Printems les arbres naissans ; on a pêché dans toutes les Riviéres & dans tous les Lacs ; chacun cherchant où il peut & comme il peut, dequoi payer vos Officiers qui le pressent, & dequoi acheter un *Chin* (b) de ris. Ainsi les arbres sont ruinez dans la campagne. Le poisson qu'on empêche de peupler, est épuisé dans les Lacs & les Riviéres. De plus, les barbares insultent la Chine.

Quelle est la cause de ces malheurs ? Il n'y en a point d'autre, sinon que vos Officiers à la Cour & dans les Provinces, vous servent mal, & ne suivent point pour regle de leur conduite, la

(a) La Licorne ou le *Ki ling*, car il est du moins douteux que ce soit la Licorne qu'on entend par ce mot.

(b) Nom de mesure. Elle suffit par jour pour un homme qui n'a pas de rude travail.

vertu & la raiſon. Helas ! rien de plus aiſé & de plus ordinaire, que d'ouvrir le chemin aux grandes calamitez. Mais rien de plus difficile & de plus rare que de les appercevoir de loin. Ce ſont comme des orages, que des cauſes peu ſenſibles forment & groſſiſſent peu-à-peu, mais qui fondent tout-à-coup avec une rapidité que rien ne peut retenir, & avec une violence à laquelle rien ne réſiſte. Quand le ſang coule à ruiſſeaux dans les campagnes, les moins éclairez de tous les hommes ſçavent dire alors, tout eſt perdu, ô le grand malheur ! ô l'affreux déſaſtre ! La ſageſſe conſiſte donc, non à déplorer ces malheurs quand ils arrivent, mais à les prévenir dans leurs cauſes, à les prévoir efficacement, & à tourner en bien le mal même, dès qu'il menace ou qu'il commence.

Les maux que je vous expoſe, ne ſont point enore ſans remede. Je prie ſeulement V. M. de ne point perdre de tems, d'ouvrir inceſſamment ſes greniers & ſes tréſors, pour le ſoulagement des miſérables, & ſur-tout d'annuller ces réglemens onéreux ; récentes inventions de vos Miniſtres, que la ſageſſe & la vertu n'ont point ſuggérées. C'eſt par-là que répondant aux intentions de *Tien*, vous pouvez eſpérer de faire ceſſer le déréglement des ſaiſons, d'attirer d'abondantes & d'heureuſes pluies, de rendre la vie à vos Peuples expirans, & d'aſſurer pour bien des generations, le bonheur & la gloire de votre maiſon.

Il eſt important, dit-on communément, que le Prince, & ceux qui gouvernent ſous lui, ſe connoiſſent mutuellement juſqu'au fonds du cœur. O ! que cela n'eſt-il maintenant ! Tout peu éclairé que je ſuis, je vois dans le cœur de V. M. une tendreſſe paternelle pour ſes peuples. Depuis qu'Elle eſt ſur le Trône, elle en a donné des marques éclatantes. De divers partis propoſez elle a embraſſé bien des fois le plus favorable au peuple. Elle n'a rien de plus à cœur que la vie & la ſatisfaction de ſes Sujets. Elle voudroit qu'ils vécuſſent tous plus long-tems, & plus contens, s'il étoit poſſible, qu'on ne faiſoit ſous *Yao* & *Chun*. Telle ſeroit votre ambition, non de voir regorger vos coffres, & d'y amaſſer plus qu'il n'y a dans tout le reſte de l'Empire. Vous êtes ſans doute bien éloigné de vous piquer d'une choſe ſi peu digne d'un homme ſage, & d'un bon Prince.

Mais vos Officiers, tant à la Cour, que dans les Provinces, ou n'ont point pénétré les ſentimens intimes de votre cœur, ou n'y veulent point entrer. Ce n'eſt qu'exactions, que châtimens, que cruautez. Ces pauvres peuples qui ſont les peuples de *Tien* & les vôtres, ſont réduits aux dernieres extremitez. Vos Officiers qui en ſont la cauſe, voyent leur miſere d'un air tranquille, ſans en être touchez, & ſans y apporter le moindre remede. Vous étant tel que je vous connois, eux étant tels que je viens de vous les dépeindre ; que peut-on eſperer de bon de ſi peu de correſpondance ?

Je ne ſçai ce que vos Officiers prétendent. Ce que je ſçai, c'eſt que chaque jour ce ſont de nouveaux rafinemens pour amaſſer, & qu'ils n'ont point d'autre regle que leur humeur ou leur caprice. A cela, je dis en moi-même : y a-t-il donc des âges & des regnes malheureux, pendant leſquels il manque de gens vertueux & capables ? Eſt-ce que le Prince ne choiſit pas bien ou gouverne mal ceux qu'il employe ? Dans l'heureuſe antiquité, les particuliers de tout rang, hommes & femmes, juſqu'aux ſimples revendeurs, juſqu'aux Laboureurs dans les campagnes, juſqu'aux Bucherons dans les bois, avoient du zéle pour l'Etat. Chacun cherchoit à aider de ſon mieux le Prince. Aujourd'hui le zéle manque juſques dans le corps des Cenſeurs. Ils ſont tous muets : ou ſi quelques-uns d'eux parlent, c'eſt dans la vuë de pourvoir à leur propre ſûreté, en s'excuſant d'un emploi qu'ils n'ont pas le courage de bien remplir. Cependant vos pre-

miers Ministres avec une insatiable cupidité, donnent dans tout ce qui s'appelle intérêt, d'une maniere si basse & si indigne, qu'il n'y a plus dans votre Empire d'hommes vraiment sages & vertueux, qui veüillent avoir avec eux le moindre commerce, ni leur parler même en passant.

Est-ce au tems, est-ce à V. M. que tout cela doit s'attribuer ? Quand je veux l'attribuer au tems, ma mémoire aussitôt me rappelle que *Yao* & *Chun* eurent *Hoan*, *Ki*, & autres semblables; que *Tching tang* & *Ven vang* eurent *Y*, & *Lin*; que sous les Dynasties *Han* & *Tang*, tous les bons Princes ont eu des Officiers vertueux & zélez; qu'il en a été ainsi depuis le commencement de votre Dynastie, sous vos illustres ancêtres; qu'on a vû dans ces divers tems entre le Prince & ses Officiers la même correspondance, qu'on voit dans le corps humain entre le cœur & les membres. C'étoit un concert admirable reglé par la voix du Prince. Tout conspiroit au bien de l'Etat. Tout se ressentoit aussi dans l'Etat d'une correspondance si parfaite. Sous votre regne elle ne se voit point. De votre part ce n'est que clémence & que bonté. De la part de vos Ministres, c'est le contraire.

Si cela ne peut s'attribuer à la différence des tems, il faut bien l'attribuer à ce que V. M. ne suit pas la bonne méthode dans le choix de ceux qu'elle employe & dans la maniere de les gouverner, faites-y atention; il y va de l'intérêt de votre maison, de choisir mieux, & de tenir plus en bride ceux sur qui tombe votre choix. Tel qui pour un repas qu'on lui donne en passant & par occasion, est prompt à témoigner sa reconnoissance, en manque pour son pere, qui l'a nourri tant d'années. C'est un désordre qui est assez commun chez la vile populace. Aujourd'hui on le voit regner parmi les Officiers du premier Ordre. C'est une maxime reçûë, que le Prince & le sujet doivent se regarder comme pere & fils. A plus forte raison ces Ministres & autres grands Officiers, que le Prince distingue par de gros appointemens, & par un rang supérieur, doivent lui témoigner en bon fils leur reconnoissance & leur zele. Cependant que voyons-nous? D'un côté un Prince plein de bonté, tendre sur les maux & sur les dangers de son Etat : de l'autre ses Officiers qui se contentent de vivre de leurs appointemens & qui regardent leur Prince, non comme leur pere, mais comme un passant & un inconnu, également froids sur les maux que souffre l'Etat, & sur les dangers qui le menacent. Qu'y a-t-il de plus déplorable ? Quelques-uns disent pour s'excuser: je me borne à ce qui est de mon ressort, je m'acquitte de mon emploi; je ne suis pas chargé du reste. Ce n'est pas à moi de m'en inquiéter. Pitoyable excuse! Il est vrai qu'il y a divers rangs, & divers emplois à la Cour du Prince: mais chacun, dans le rang qu'il tient, lui doit en bon fils tout le zéle & tout le devouëment dont il est capable. Manquer à ce qu'on lui doit en ce genre, c'est bien pis que de choquer, en faisant son devoir, quelque Officier supérieur, & quelque avantage qu'on puisse espérer de sa complaisance pour un homme, qu'est-ce en comparaison du malheur d'offenser *Hoang tien*. *

Pour moi, je vois fort bien qu'en certains Palais presque aussi respectez & plus redoutables que le vôtre, on prendra les avis que je vous donne, pour une insulte & une témérité. Je sçai à quoi je m'expose : mais dix mille morts ne peuvent m'intimider. Ce qui m'encourage le voici. Pardessus tout, *Tien*, (Ciel) dont je respecte les ordres. Au-dessous de *Tien*, mon Prince & sa Maison, pour qui j'ai du zéle. Au-dessous du Prince, les peuples pour qui j'ai de la compassion. Dût-on me mettre en pieces. Qui suis-je pour m'épargner dans une semblable occasion? Une fourmi est écrasée; qui en tient compte?

* Ciel Empereur.

Je reviens d'une commission, qui m'a obligé de parcourir un assez grand Pays par où ont passé vos Troupes. On diroit, en voyant l'état où y sont les hommes, qu'il n'y a personne dans l'Empire, qui soit chargé du soin des peuples, ou qui soit tant soit peu sensible à leurs maux. Les maris engagent leurs femmes, les peres vendent leurs enfans, les plus proches s'abandonnent, & se répandent de tous côtez. On ruine tout dans la campagne: on n'épargne ni múriers, ni arbres fruitiers. C'est un dégât irréparable. Plusieurs détruisent leurs maisons, & vont les vendre par piéces. On presse celui-ci pour de l'argent, & celui-là pour du grain. Les plus impitoyables créanciers sont vos Officiers & leurs Commis. Le pauvre peuple languit dans l'oppression. On ne peut voir tant de misere, sans en avoir le cœur percé. Je n'en parle point par oüi dire: j'ai vû tout ce que j'expose; je l'ai marqué le jour même sur mes mémoires: c'est sur ces mémoires réünis que j'ai dressé une Carte, où le tout est representé. Comme je n'y mets rien que je n'aye vû; V. M. peut juger que ce que ma Carte contient, n'est pas la centiéme partie de ce qui se passe. Je ne doute point cependant, qu'il n'y en ait plus qu'il n'en faut pour attendrir V. M. pour lui faire pousser bien des soupirs, & lui tirer bien des larmes. Que seroit-ce, si elle voyoit ce qui se passe plus au loin, où l'on assure que la misere est encore plus grande? Je joins cette supplique à ma Carte; & je prie V. M. d'examiner l'une & l'autre si après y avoir pensé, elle veut bien exécuter ce que (*a*) je propose, & que dans l'espace de dix jours il ne pleuve pas; faites-moi couper la tête, comme à un homme qui aura manqué de respect à *Tien*, & qui aura trompé son Prince. Que s'il arrive qu'en effet vous vous trouviez bien de mes conseils; bien loin que j'en attende la récompense, je me reconnoîtrai toûjours coupable, d'avoir plus osé (*b*) que mon rang ne me permettoit.

Chin tsong ayant reçû cette Carte, & cette Supplique, l'examina sans la montrer à personne, & poussa de grands soupirs à bien des reprises: puis mettant ces écrits dans sa manche, il se retira dans l'intérieur du Palais. Toute la nuit il ne dormit point. Dès le lendemain il donna ses ordres concûs en dix-huit articles, qui remplissoient parfaitement ce que proposoit *Tching Kié*; ce qui causa parmi le peuple de grandes acclamations de joye & de reconnoissance. *Chin tsong* en donnant ces ordres, publia une Déclaration, où il s'accusoit lui-même avec beaucoup de modestie, & pressoit qu'on lui donnât des avis. Le troisiéme jour il tomba une pluye très-abondante, qui se répandit fort au loin. Les Ministres étant entrez pour en féliciter l'Empereur, il leur montra la Supplique & la Carte de *Tching Kié*. Il joignit à cela une réprimande, dont ils le remercierent à genoux. *Ouang ngan ché*, quelques jours après, demanda à se retirer. On sçut pourquoi, & quel avoit été le délateur. Aussi-tôt *Tching kié* fut en butte aux créatures de *Ouang ngan ché*. On découvrit que le tour qu'il avoit pris pour faire passer ses avis à l'Empereur, avoit été d'envoyer un Courier à la maniere des *Yu ssée*. On suscita les *Yu ssée* à en demander justice. *Tching kié* perdit son emploi, fut envoyé Magistrat à *Yng tcheou*, & bientôt les impôts revinrent.

Dans le recüeil d'où l'on tire ces Piéces, après celle qu'on vient de traduire, on en met une de *Sou ché*, presentée au même Empereur *Chin* (*c*) *tsong*. *Sou ché* le ménage bien moins que n'a fait *Tching kié*. Ce discours est divisé en trois points. Dans le premier, il prouve que le Prin-

(*a*) En premier lieu, ouvrir ses greniers & ses trésors pour le soulagement des misérables. En second lieu, ôter les nouveaux impôts & casser les nouveaux Réglemens onéreux aux peuples.

(*b*) Pour faire passer sa Carte & sa Supplique à l'Empereur, il avoit usé d'une voye reservée aux seuls *Yu ssée*.

(*c*) Il étoit fils de *Sou siun* Auteur du portrait de *Ouang ngan ché*, qu'on a traduit ci-dessus.

ce n'est puissant, qu'autant qu'il a le cœur de ses sujets. Il expose ensuite, avec la derniere liberté, tout ce qu'on disoit du Gouvernement, pour faire connoître à *Chin tsong*, qu'il n'avoit pas le cœur des siens. Enfin il l'exhorte à faire ce qu'il faut pour le gagner. Tout ce point roule sur la même matiere qu'a touché *Tching kié*, sçavoir sur les nouveaux impôts & les nouveaux Réglemens de l'invention de *Ouang ngan ché*. Dans le second point *Sou ché* exhorte *Chin tsong* à faire regner les bones mœurs & la vertu dans l'Empire. Il dit que de là sa force & sa durée dépendent plus que de toutes les richesses. Il le prouve par l'histoire. Un moyen qu'il propose entre autres, c'est d'éloigner des emplois les gens sans vertu, eussent-ils d'ailleurs du talent. Cela est encore contre *Ouang ngan ché* & ses semblables. Le troisiéme point est sur le maintien des loix. Il appuye principalement sur l'utilité des remontrances. Il gémit sur ce que les Tribunaux de tout tems établis à cet effet, sont devenus muets. Il fait sentir qu'une autorité redoutable les intimide. Cela est contre les Ministres, & particulierement contre *Ouang ngan ché*. Il exhorte le Prince à soutenir l'autorité & la liberté de ces Tribunaux, à les remplir de gens de poids & de probité, dont les lumieres lui soient utiles, & dont l'inébranlable fermeté tienne en respect les Ministres. Comme on a deja vû ces matieres traitées dans divers discours, & que celui-ci de *Sou ché* est long; je n'en donne ici que le precis sans le traduire.

Quelques avantages qu'avoit eu l'Empereur Chin tsong *contre une Nation voisine, l'avoient remis en goût de faire la guerre.* Tchang fang ping, *qui étoit en place, résolut de l'en dissuader par une remontrance, comme il n'écrivoit pas bien, il s'adressa à* Sou ché, *qui lui composa la Piéce suivante.*

PRINCE, aimer la guerre & aimer les femmes, sont deux passions qui paroissent bien éloignées. On les compare cependant, & réellement elles ont du moins ce rapport, que comme celle-ci nuit à la santé en bien des manieres, & qu'un Prince qui en est possédé, abrege ses jours; de même celle-là nuit à l'Etat par bien des endroits; & sa perte est comme certaine, quand le Prince s'y abandonne. Nos anciens & sages Rois ne faisoient jamais la guerre, que quand ils ne pouvoient absolument s'en dispenser. S'ils avoient l'avantage sur l'ennemi, le fruit de leur victoire étoit une longue & heureuse paix; & s'ils avoient du dessous, ce qu'ils en souffroient n'alloit pas loin, du moins n'aboutissoit jamais aux derniers malheurs. Dans les âges postérieurs on en use autrement. Nos Princes font la guerre, parce qu'ils veulent la faire, & sans aucune necessité. Aussi, soit qu'ils vainquent ou qu'ils soient vaincus, la guerre est toujours très-pernicieuse. Sont-ils vainqueurs? Les fâcheuses suites de la guerre en viennent tant soit peu plus tard; mais elles n'en sont que plus funestes. Sont-ils vaincus? Leur défaite a toujours des effets fort tristes; mais cependant encore moins* dangereux que ne le sont communément les suites de leur victoire.

* Dans la suite cette pensée se développe.

Un sage Prince, qui a bien pénétré cette vérité, ne se laisse point emporter à l'ardeur de se signaler par des exploits, ni même tenter par l'espérance d'une victoire presque certaine. Il pese attentivement les maux de la guerre, & ne s'y résout qu'à l'extrémité. Met-on en campagne cent mille hommes? Tout est en

mouvement pour cela. Chaque jour on dépense une grosse somme, des millions de familles sont vexées, les coffres & les greniers du Prince se vuident, les peuples s'épuisent, le froid & la faim les pressent; ils s'assemblent, ils volent, ils pillent, & portent l'allarme & le trouble par tout l'Empire. Les mourans, les blessez, tous ceux qui souffrent, eclatent en murmures contre le Prince, & lui attirent enfin pour punition des inondations, des sécheresses, ou semblables fleaux. Tantôt c'est un Géneral, qui, à la tête d'une Armée dont il se sent le maître, met à ses pretendus services le prix qu'il veut. Tantôt ce sont les subalternes & les Soldats rebutez, qui se débandent ou se révoltent. Enfin la guerre traîne après soi cent & cent inconveniens: & les malédictions de tant d'innocens qu'elle fait souffrir, ne peuvent manquer de tomber particulierement sur le Prince qui la veut faire, & sur ceux qui l'y portent par leurs conseils. Combien de Princes ou passionnez pour la guerre, ou trop faciles à s'y engager, l'ont éprouvé pour leur malheur!

Ne parlons point, à la bonne heure, de ceux que de honteuses defaites ont fait périr. Considerez seulement où ont abouti les succès de ceux que la victoire sembloit suivre. *Chi hoang* devenu Empereur par la destruction des six Royaumes, qui partageoient alors la *Chine*, voulut pousser plus loin ses conquêtes. Il attaqua *Hou** & *Yue*: on ne peut dire ce que tout l'Empire souffrit pour soûtenir ces gueres. *Chi hoang* s'y obstina; & par la conquête de ces pays-là, il etendit les limites de l'Empire au-delà de ce que possedoient nos trois fameuses Dynasties. Mais il laissa les choses en mourant dans un tel état, qu'à peine la terre de son tombeau avoit eu le tems de bien sécher, quand *Eulchi*, son fils & son successeur, perdit l'Empire & la vie.

* Noms de pays.

Sous la Dynastie *Han*, l'Empereur *Vou ti* voulut profiter des épargnes de *Ven ti* & de *King ti* ses prédecesseurs, & de l'abondance que leur Regne avoit mis dans tout l'Empire. Il entreprit donc de grandes guerres. Après avoir dompté & soûmis les *Hiong** *nou* au Nord, il attaqua & soûmit du côté de l'Occident quantité d'autres Royaumes. Chaque année nouvelle entreprise, & presque toûjours nouveau succes. Enfin l'année nommée *Kien yuen*, les fâcheuses suites de ces guerres commencerent à se faire sentir. Il s'eleva dans l'Empire plus d'un *Tchi heou* (a). Ces troubles durerent trente ans entiers, & firent périr bien du monde. Survint, à l'occasion de quelques sortileges, une mesintelligence eclatante entre l'Empereur & son fils: mésintelligence qui fit couler des ruisseaux de sang dans la Capitale de l'Empire, qui perdit le jeune Prince, & qui coûta bien des chagrins à son pere. *Vou ti*, à la verite, se reconnut, se modera, & se repentit, mais trop tard, d'avoir ainsi passé tant d'années dans la guerre & dans le trouble.

* Tartares.

Ven ti, Fondateur de la Dynastie *Souy* ne se fut pas plûtôt rendu maître de ce qui est au Midi du *Kiang* (b), qu'il entreprit diverses expeditions contre les Barbares. *Yang ti* son fils & son successeur les poursuivit avec vigueur. Ils se reduisirent des Royaumes qui etoient puissans, & se rendirent au-dehors très redoutables; mais au-dedans les peuples surchargez les avoient en execration. Il s'eleva de tous côtez des revoltes; & ces troubles firent finir en peu de tems cette Dynastie.

Tai tsong (c), après avoir soûmis avec une rapidité surprenante *Tou kiue*, *Kao tchang*, *Tou yu*, & d'autres pays, voulut encore se signaler davantage par quelque exploit plus considerable. Il entreprit sans aucune necessité la guerre du *Leao tong*; il marcha en personne contre la Corée. Il echoüa, & s'en revint assez honteux. Ces guerres qu'il avoit com-

(a) Fameux rebelle sous *Hoang ti*, disent les histoires Chinoises.

(b) Nom du plus beau Fleuve de la Chine.

(c) Second Empereur de la Dynastie *Tang*.

mencées, furent continuées encore plus mal-à-propos sous l'Imperatrice *Ou*, dont la mauvaise conduite pensa perdre la Dynastie *Tang*. *Tai tsong* étoit un Prince, qui de l'aveu de tout le monde, avoit d'éminentes qualitez; sévere à lui-même, doux aux autres, bon, libéral, indulgent. Peu s'en fallut cependant qu'il ne tombât entre les mains des ennemis. Immédiatement après lui, sa postérité fut en grand danger de périr. On ne dira pas que ce fut en récompense de ses vertus. Il faut donc dire que ce fut en punition des guerres qu'il avoit entrepris sans nécessité. Reprenons.

Vou ti & *Tai tsong* aimerent la guerre. Comme c'étoient des Princes d'ailleurs aimables & bons, leurs expeditions militaires ne les perdirent pas tout-à-fait. *Chi hoang* & *Ven ti* entreprirent aussi de grandes guerres; comme ils étoient d'ailleurs cruels & haïs; la prompte extinction de leur race, fut le fruit de leurs victoires & de leurs conquêtes. Toutes les fois que je tombe sur ces endroits de notre histoire, je ferme le Livre, & je fonds en larmes: tant je suis touché de voir que des Princes qui avoient de si grandes qualitez, se soient si grossierement trompez. O! qu'il eût eté à souhaitter pour ces quatre Princes, qu'ils eussent eu dabord quelque grand échec. Dégoûtez par-là de la guerre, ils auroient craint de s'y engager; & cette perte par cet endroit leur eût eté très-utile. Par malheur pour eux ils reussirent dans leurs entreprises. Ce succès échauffant en eux l'ardeur de se signaler & de conquérir, ne leur permit pas de prévoir ce qui devoit suivre: & c'est ce qui m'a fait dire, que si nos Princes sont vainqueurs, les fâcheuses suites de la guerre tardent un peu plus à venir, mais n'en sont que plus funestes; au lieu que s'ils sont vaincus, les tristes effets de leur défaite sont communément moins dangereux. Pesez bien cela, je vous en prie.

Sin tsong, Prince débonnaire & pacifique, qui aimoit beaucoup ses peuples, régna très long-tems, sans jamais penser à la guerre. Les armes sous son Regne étoient toutes couvertes de roüille. Cette longue paix rendit paresseux & négligens les Généraux & les autres Officiers de guerre. *Yuen hao* voulut profiter de cette négligence. Il se jetta avec un gros parti sur *Yen ngan*, *King yuen*, *Ling fou*, & autres pays. Les troupes qu'on opposa à ce rebelle, furent défaites jusqu'à trois ou quatre fois. Malgré ces pertes, & les levées plus grandes qu'il fallut faire, on n'entendit pas dans tout l'Empire le moindre murmure. La guerre finit assez heureusement, & n'eût aucune fâcheuse suite. Pourquoi cela? C'est qu'on connoissoit le Prince, & qu'on sçavoit qu'il aimoit la paix. C'est que bien plus clairement que les peuples, *Tien ti* & *Kouei chin* voyoient que cette guerre n'étoit point une guerre de cupidité, d'ambition, & de caprice, mais de pure nécessité.

Tien vous a donné beaucoup de bravoure, & un génie étendu: vos vûës vont à augmenter les richesses & les forces de votre Empire. A peine fûtes-vous sur le Trône, qu'on vous vit curieux de belles armes, empressé à vous en bien fournir. Les Etats voisins & vos Sujets attentifs à vos actions & à vos discours, en conclurent qûe vos inclinations étoient pour la guerre. Ceux que vous aviez alors pour Ministres, le virent assûrément comme les autres: mais ou peu éclairez, ou peu zélez, ils n'eurent point soin de s'opposer avec sagesse à ces inclinations naissantes; bien moins encore les *Kiu mi*. (a) Les Censeurs mêmes se tûrent, & ne vous donnerent pas sur cela le moindre avis. Ainsi s'est fortifiée sans obstacle votre inclination guerriere: sont venus ensuite sur les rangs *Siue kiang* & *Hoan kiang*, gens naturellement inquiets: ils vous ont proposé diverses expeditions, comme avantageuses & dignes de vous: quelques autres qu'ils avoient gagnez,

(a) Ainsi se nommoient alors certains Officiers qui composoient un Conseil pour les affaires de la guerre.

ont

ont appuïé ces desseins. On a fait la guerre. On s'est epuisé pour la soûtenir : on a été frequemment battu. Enfin les guerres des années nommées *Kang ting* & *Kingli*, qu'on a toûjours deplorées, ne furent pas à beaucoup près si funestes que celle-ci. *Tien* irrité, les peuples outrez, les Soldats des frontieres mutinez, la Cour en tumulte & en allarme, V. M. Elle-même reduite des mois entiers à ne faire qu'un repas par jour, encore bien tard. Voilà où aboutirent ces expéditions dont on vous promettoit tant d'avantage & tant de gloire. D'où vient cela ? C'est que vous avez vous-même cherché la guerre, sans que rien vous y obligeât, & vos troupes etoient moins animées contre l'ennemi, que contre vous.

Au reste, tout affligeantes qu'étoient d'un côté ces pertes, c'etoit d'un autre côté une grace singuliere, qu'en considération de vos ancêtres vous faisoit *Hoang tien*, pour vous faire rentrer en vous-même. Helas ! Elle vous fut inutile cette grace. Il se trouva auprès de vous certains génies superficiels, peu capables de pénetrer le fonds des choses. Leurs discours & vos inclinations qu'ils flattoient, ne vous laisserent voir dans ces défaites que de la honte. Vous voulûtes absolument vous en laver par quelque victoire. De-là les expéditions de *Ho ho*, *Mei chan*, & *Yu lou*. Elles vous reüssirent à la verité moins mal que les précédentes. Mais peut-on compter pour heureuses des guerres, qui font perir tant de personnes innocentes de tout âge, qui épuisent l'Etat, qui depoüillent des Princes soûmis, dont tout le fruit se reduit à la possession de quelques terres tres-inutiles, & au vain nom de Conquerant ?

Eblouï du faux éclat de cette réputation, sans faire attention aux maux reels que ces guerres venoient de causer, vous en entreprites une nouvelle contre *Ngan nan* *. La dépense fut enorme pour les convois. Il mourut dans ces corvées un monde infini. Votre armée de plus de cent mille hommes, pendant qu'on amassoit les munitions de guerre & de bouche, fut ruinée par les maladies, avant que d'avoir vû l'ennemi. Ce malheur peu attendu sembloit avoir rallenti votre ardeur guerriere. Mais bien-tôt cette passion s'est réveillée. Voilà une nouvelle armée en campagne : sous la conduite de *Li hien*, vos troupes ont eu quelque avantage, V. M. nage dans la joie : elle ordonne qu'on avance ; & il paroît que dans le fonds du cœur, elle regarde ces Etats voisins comme une conquête sûre & facile.

* C'est ce que nous appellons le *Tong king*.

Les desseins de *Tien* (Ciel) sont difficiles à approfondir. Pour moi, je les respecte & je les crains. Quand dans toute une campagne, on en est venu une fois aux mains, si vos troupes ont vaincu, aussi-tôt les Couriers volent, & vous donnent avis de la victoire ; tous les grands Officiers de votre Cour s'empressent à vous en feliciter par ecrit, selon la coutume. C'est à qui fera le plus valoir nos succès, & à qui tournera mieux son compliment pour vous plaire.

Cependant bon nombre de vos Sujets à qui le fer a ôté la vie, sont demeurez sur la place. Les chemins sont pleins de ceux que la fatigue des convois a fait succomber. Vos peuples en bien des endroits accablez par les subsides, & par la cruauté des Collecteurs, ont abandonné leurs domiciles, & errent çà & là. Les maris vendent leurs femmes : on ne voit de toutes parts dans les campagnes, que gens pâles, decharnez, prêts à se pendre de desespoir. Ici un pauvre vieillard pleure son fils, l'unique appui de sa vieillesse. Là, un bon fils pleure son pere, à qui la guerre ne lui a pas permis de rendre les plus essentiels devoirs. D'un côté c'est un orphelin, de l'autre une veuve, qui jette des cris lamentables. V. M. ne voit ni n'entend rien de tout cela.

Il en est à peu pres comme de vos repas. On vous y présente du bœuf, du mouton, & d'autres mets bien assaisonnez. Vous en mangez avec plaisir. Mais, si avant le repas, vous aviez vû ces ani-

maux entre les mains du Boucher, d'abord crier & se défendre, ceder ensuite à la force, être assommez, egorgez, étendus sur une table, écorchez & hachez en piéces; quelque assaisonnement qu'on pût leur donner, quand on vous les présenteroit à table, les batonnets vous tomberoient des mains : vous n'auriez pas le cœur d'en manger. Que seroit-ce si V. M. pouvoit voir de ses yeux l'affreux spectacle de tant d'hommes mourans, & entendre de ses oreilles les tristes gémissemens de tant d'autres qui se croyent malheureux de vivre? Comment pourroit-Elle goûter la nouvelle de sa victoire, & les conjouissances qui la suivent? Croyez-moi, quand vous auriez d'aussi habiles Généraux , des troupes aussi choisies, des armées aussi fortes, d'aussi grandes réserves d'argent & de munitions, qu'en avoient les quatre Princes dont j'ai parlé ; *instruit par leur* exemple de la triste *fin* où aboutissent les guerres en apparence les plus heureuses, vous devriez craindre sagement de vous y engager sans nécessité. Combien à plus forte raison devez-vous craindre dans l'état où sont les choses ? Ce que vous avez d'Officiers ne sont pas comparables à ceux qu'ils avoient. Les trésors & les greniers publics sont presque épuisez. A peine y a-t'il dequoi payer aux Officiers de tout l'Empire les appointemens ordinaires. Les largesses qui se faisoient au *Nan kiao* (a), qui étoient d'un usage si ancien, sont depuis long-tems retranchées.

Quelque habile que vous soiez, il me paroit que de remuer dans de telles circonstances, est une chose bien dangereuse. Les maladies suivent la disette, & l'augmentent. Les brigands de l'Est & du Nord vous voyant occupé ailleurs, recommenceront leurs courses. Si, quand vous serez bien engagé dans la guerre que vous commencez, les peuples surchargez dont il faudra bien exiger de nouveaux subsides, perdent à la fin patience, & se joignent aux brigands, ou les imitent ; vous voilà reduit au triste état où étoit l'Empire, lorsqu'après les conquêtes de *Chi hoang*, un bandi, un homme de néant en se revoltant, mit tout en désordre, & fit périr la Dynastie *Tsin*.

J'ai de l'âge, j'ai l'honneur de servir V. M. depuis long-tems : mon zele qui a toûjours été sincere, & qui croît chaque jour, fait que je passe les nuits sans dormir, & souvent, au milieu même de mes repas j'éclate en soûpirs, & je fonds en larmes. C'est une maxime reçûe, qu'avant que de s'engager à quelque chose d'important, il faut examiner si ce qu'on médite s'accorde ou non avec les intentions de *Tien* (Ciel). S'il y est conforme, il réussira : s'il ne l'est pas, il ne peut réüssir. Les signes ordinaires par où le Prince peut juger si *Tien* est favorable ou non aux desseins qu'il forme, sont d'une part le reglement des saisons, la fertilité, l'abondance, & d'autres événemens de cette nature ; d'autre part, le dérangement de l'Univers, la disette, la famine, & semblables calamitez. *Or, toutes* ces dernieres années, rien que d'effrayant ; eclypses de Soleil, Phénomenes extraordinaires dans les Astres, tremblemens de terre, inondations, sécheresses, maladies populaires. Tout cela se succede sans interruption, & je crois qu'il est mort, à fort peu près, la moitié de vos Sujets. Vous pouvez, ce me semble, juger sur tout cela, si le cœur de *Tien* est favorable à vos entreprises, & conclure qu'il ne l'est pas.

Cependant V. M. ne veut point abandonner son dessein ; elle s'engage de plus en plus. Je vous avouë que cela m'étonne, & m'afflige également. Un fils qui a offensé pere & mere, pense-t-il à les appaiser ? Plus posé, plus [illegible], plus docile, & plus respectueux qu'il étoit avant sa faute, il fait sentir qu'il la reconnoît, & qu'il s'en repent. Moyennant cela on

(a) C'est-à-dire au Fauxbourg du Midi, où se faisoit la cérémonie solemnelle en l'honneur du *Chang ti*, ou Suprême Empereur, tems auquel on traitoit les Vieillards, & on faisoit d'autres largesses.

la lui pardonne. Mais si ce fils, au lieu de penser à rentrer en grace, s'émancipoit encore à troubler toute la maison, à gronder ou battre les domestiques en présence du pere & de la mere, une telle conduite seroit-elle propre à les appaiser ? Ce fils mériteroit-il qu'on lui pardonnât.

Rappellez-vous donc, je vous en prie, les tems passez. Examinez ce qui a fait fleurir ou périr les Dynasties précedentes. Sur-tout faites une attention particuliere aux volontez de *Tien* & aux signes qu'il vous en donne. Renoncez à vos projets de guerre. Appliquez-vous à entretenir la bonne intelligence avec les Etats voisins ; à faire regner le bon ordre & l'abondance dans votre Cour & dans tout l'Empire ; à rendre heureux vos Sujets, & à bien affermir par-là votre Maison sur le Trône. Si je voyois cet heureux changement, je fermerois après cela les yeux sans regret ; & fallût-il périr dans un bourbier, je mourrois content.

Kao tsou Fondateur de la Dynastie *Han*, avoit acheté l'honneur du Trône par la défaite de plus d'un Prétendant brave & puissant. *Quang vou ti* Restaurateur de la même Dynastie, avoit livré, pour la rétablir, bien des combats, & remporté autant de victoires. Cependant *Kao tsou* fut le premier à faire la paix avec les Nations du Nord. *Quang vou ti* reçut avec plaisir & reconnoissance les propositions qui lui furent faites par ses voisins de l'Occident. Est-ce que ces deux Empereurs manquoient de courage, ou d'habileté en fait de guerre ? Non, sans doute ; mais la longue expérience qu'ils avoient, leur faisoit prévoir de loin, & prévenir sagement de fâcheux revers. V. M. au contraire tranquille au fonds de son Palais, prononce sans hésiter : qu'on attaque celui-ci ; qu'on extermine celui-là. Peut-être suis-je trop timide : j'avouë que cette confiance me paroit bien excessive. Mais helas ! que fais-je moi ? Quand on veut dissuader quelque chose au Prince, il faut prendre bien son tems, attendre qu'il en soit à demi dégoûté lui-même, alors on y peut réüssir aisément. Mais entreprendre d'arrêter la passion d'un Prince, lorsqu'elle est dans sa plus grande force, c'est tenter une chose bien difficile. Cela est encore plus vrai de ce qu'on appelle ambition, passion de vaincre, & d'acquerir de la gloire. Ces passions ont un grand empire sur les cœurs. Quiconque en est possedé, fût-ce un petit Lettré habillé de toile, tandis que la passion dans sa plus grande force lui échauffe l'esprit, il est bien difficile de l'arrêter. Oüi, dans le fort d'une passion, pour écouter avec patience celui qui s'y oppose, pour faire ceder ses propres vûës aux avis d'autrui, pour en distinguer l'utilité & la justice, pour s'y rendre enfin malgré ses plus violens desirs ; il faut de ces grandes ames, qu'une pénétration, une sagesse, & une moderation supérieure éleve beaucoup au-dessus du vulgaire.

V. M. toûjours passionnée pour la guerre, y est maintenant plus échauffée que jamais. Je le vois, & si j'ose malgré cela vous en dissuader par ce Discours ; c'est, 1°. parce qu'ayant l'honneur de vous connoitre, je n'ai garde de vous confondre en ce qui s'appelle moderation & grandeur d'ame, avec le commun des Princes. C'est en second lieu, parce que je ne doute pas que dans la suite V. M. ne se repente vivement d'avoir suivi cette passion, & ne sçache alors bien mauvais gré à ceux qui ayant l'honneur de l'approcher, ne lui auront pas fait sur cela le moindre mot de remontrance. C'est enfin, parce qu'étant vieux, & prêt d'aller trouver dans l'autre * monde le feu Empereur votre pere, je veux prévenir le reproche qu'il me feroit, si je m'étois tû comme les autres. Pensez-y, Grand Prince, & pardonnez-moi ma temerité.

* Le Texte dit : sous la Terre.

MEMOIRE DE SOU CHE' *sur le Gouvernement.*

LE Mémoire est long ; j'en traduirai quelques articles entiers, & je ferai un extrait de quelques autres.

On le dit, & il est vrai, quoique, pour bien gouverner dans un tems de troubles, il faille s'y prendre autrement que quand tout est tranquille ; il y a cependant pour chacun de ces divers tems certaines regles assez connuës. De-là vient qu'un sage Prince, ou un habile ministre, qui voit naître quelque embarras, s'en afflige sans se troubler. Il sçait ce qu'il a à faire en ces occasions. Si c'est une inondation ou une sécheresse qui réduit les peuples à l'indigence, qui les oblige de se disperser, & ensuite de se réünir pour piller & voler de côté & d'autre ; on sçait que ce qui presse alors, c'est de fournir aux peuples le nécessaire, & que c'est le moyen d'entretenir la paix. Si c'est quelque sujet rebelle, qui voudroit partager l'Empire, & qui est à la tête d'une Armée, on sçait que ce qu'il y a à faire, c'est de lui opposer au plûtôt de bonnes Troupes. Si c'est quelque ingrat favori, qui abuse des bontez du Prince, qui usurpe l'autorité, qui se fait le maître des vies & des fortunes, sans la participation du Souverain ; on sçait qu'il n'y a qu'à lui faire au plûtôt son procès, & le punir comme il le mérite. Si ce sont les Barbares du voisinage qui font des excursions sur nos terres ; il est clair qu'il faut pourvoir à la sûreté des frontieres. Ces troubles de differente espece traînent après eux bien des maux ; mais enfin ils sont sensibles ces maux, on les voit, on connoît leur cause ; par là on est en état d'y apporter un remede convenable.

Ce qu'il y a de fâcheux & d'embarrassant, c'est lorsque dans un Etat, sans qu'aucune de ces causes paroisse, on ressent presque tous les effets qu'elles ont coûtume de produire : on ne sçait où tourner ses vûës, & l'on attend, pour ainsi dire, les bras croisez, quelque grande révolution. Voilà ce me semble, où en sont aujourd'hui les choses.

Il y a près de cent ans (*a*) que l'Empire, à proprement parler, n'a point eu de guerre. Aussi dit-on des merveilles de ce gouvernement pacifique. Dans le fonds pourtant ce n'est qu'un beau nom. Réellement il s'en faut bien que le *corps* de *l'Etat* ne soit sain & tranquille. Il y a de l'agitation & de l'inquiétude, qui le font souffrir, & le mettent même en *danger* : mais on n'en voit point les principes. Il n'y a ni inondations ni sécheresses. Les peuples cependant se plaignent, gémissent, & murmurent, comme dans les plus grandes sterilitez. Il n'y a point de rebelle qui ait entamé l'Empire, & qui en partage les revenus ; ces revenus cependant paroissent ne pas suffire. Il n'y a point à la Cour de favori trop accrédité, qui abuse de son pouvoir. Cependant on ne voit point regner entre le Prince & les premiers Officiers, cette belle correspondance si essentielle au gouvernement : & conséquemment dans tout l'Empire, on ne voit point que les Magistrats & les peuples s'aiment. Les Barbares du voisinage n'ont pas fait depuis bien du tems, la moindre irruption sur nos terres. Cependant en divers endroits de nos Provinces on remarque assez fréquemment de l'allarme. Oüi, je le répete, voilà aujourd'hui où

(*a*) Ce Mémoire de *Sou che* est antérieur à la piece précédente. J'ai déja averti que dans le Livre d'où l'on tire ces Pièces, on ne suit pas exactement l'ordre dans lequel elles ont été faites.

nous en sommes; & rien, à mon avis, de plus embarrassant & de plus fâcheux.

Un Medecin visite des malades ordinaires: il leur tâte le poulx; il examine leurs visages, leurs gestes, leurs voix. Suivant les regles de l'art & l'expérience qu'il a, il décide si le mal vient du froid, du chaud, ou du conflict de l'un & de l'autre. Il a ses regles pour cela, rien ne l'embarrasse. Mais on lui presente un malade d'une autre espece. C'est un homme qui, sans aucune cause apparente, sent cependant qu'il est mal. Il mange, il boit, il agit même à peu près comme à l'ordinaire: & quand on lui demande où est son mal, il ne peut le dire: son poulx n'est pas d'un homme sain; mais il n'a aussi rien de bien marqué. Si le Medecin qui voit ce malade, est un Medecin du commun, il dira, bagatelle, ce n'est rien. Si c'est un *Pien tsi* * ou un *Tsang kong*, il sera surpris & allarmé. Il sentira qu'un mal de cette nature a de profondes racines, & qu'autant qu'il est difficile de les découvrir, autant sera-t-il difficile de les extirper. Il concevra que les remedes ordinaires n'y pourront rien, & il pensera sérieusement à la maniere de traitter un tel malade.

* Deux celebres Medecins dans l'antiquité.

Je vois aujourd'hui nos Lettrez, qui rappellant plusieurs traits de l'histoire des *Han* & des *Tang*, & les enfilant le mieux qu'ils peuvent avec des textes de nos anciens Livres, en composent des Memoriaux avec soin. Ils croyent par-là remédier aux maux du tems. Mais ils sont, à mon sens, bien loin de leur compte. Nos maux sont de telle nature que je n'y vois qu'un remede: c'est que le Prince Chef de l'Etat, se secouant lui-même, pour ainsi parler, & se réveillant de l'assoupissement où il est, fasse sentir à tous les membres de ce grand corps sa nouvelle activité, afin que tous sentent qu'il agit, & qu'ils doivent agir sous lui.

Quand j'examine dans l'histoire la décadence des *Han* Occidentaux, je trouve que ni la tyrannie, ni la débauche, n'y eurent aucune part. Les Princes, sous qui elle arriva, n'avoient point ces vices; mais ils étoient d'une paresse & d'une indolence extrême. Ils aimoient si fort leur repos, que, pour s'épargner les soins & le travail de quelques mois ou de quelques années, ils exposoient l'Etat & leur Maison à des malheurs de plusieurs siécles. Le Prince est dans l'Etat ce que le Ciel est dans cet Univers. *Tchong * tchi* commentant le Livre *Y king*, & parlant des proprietez du Ciel, fait surtout remarquer son activité constante, son mouvement sans interruption. En effet, c'est cette action si constante & si reglée, qui maintient en état ce bas monde. Le Soleil & la Lune qui sont la lumiere, les autres astres qui sont ses ornemens, les Tonnerres qui sont comme sa voix, les pluyes & les rosées qui sont comme ses bienfaits; tout cela, dis je, sont des effets de l'action & du mouvement. Et si le Ciel étoit sans action & sans mouvement, je crois que cette masse immobile se corromproit elle-même, & ne pourroit subsister longtems: bien moins pourroit-elle influer sur tout le reste.

* C'est Confucius.

Si notre Prince, sur ce modéle, prenant un heureux essor, se montroit un de ces jours brillant d'une lumiere toute nouvelle; & qu'armé d'une fermeté heureusement redoutable, il fit bien connoître à tous ses sujets, qu'il ne veut pas porter en vain le titre de Souverain; & que pour le bien de l'Empire qui lui est soumis, il veut agir & qu'on agisse; aussi-tôt ce qu'il y a de gens éclairez s'empresseroient à l'aider de leurs conseils; ce qu'il y a de gens de courage se présenteroient pour le servir aux dépens de leur propre vie; ce seroit à qui seconderoit le mieux l'activité du Souverain, & tout dès-lors deviendroit possible. Mais tandis que le Prince ou indolent ou irresolu, ne laisse point voir ce qu'il veut, ou plûtôt laisse assez voir qu'il ne veut rien; ses Officiers fussent-ils des *Liu*, des *Tsi*, ou des *Ki*, que peuvent-ils faire? C'est

pour cela que je commence ce Mémoire par demander dans le Souverain de l'activité, & une volonté déterminée à regner réellement, & à gouverner son Empire. J'exposerai dans les articles suivans ce qui me paroîtra le plus essentiel pour le faire avec succès.

Sou chê, après avoir blâmé les Princes, qui, pour quelques inconvéniens changent aisément les loix & les réglemens établis, dit :

Ceux qui donnent des conseils, sont des Lettrez d'une érudition pédantesque, qui se fondent, en les donnant, sur quelque exemple particulier de l'antiquité. Pour moi, bien que dans nos Loix, telles qu'elles sont aujourd'hui, je crois voir quelque défaut ; ce n'est pas de là, ce me semble, que vient le mauvais succès du gouvernement ; c'est du choix des gens qu'on met en place. Il en est des loix & des réglemens dans un Etat, comme des cinq sons dans la musique : dans les combinaisons des cinq sons avec les six *Liu*, il ne peut manquer de s'en trouver qui soient d'un tendre lascif. De même quelques loix & quelques réglemens qu'on fasse, il s'y trouvera toûjours des inconvéniens. Nos anciens sages le voyoient bien : aussi leurs loix & leurs réglemens se réduisoient à un très-petit nombre. Pour le reste ils comptoient sur la sagesse & sur la vertu des gens qu'ils mettoient en place. Le Prince doit apporter tout le soin possible à bien choisir son premier Ministre : mais après cela il doit avoir une vraye confiance en lui, & l'en bien convaincre. Si le Ministre sent que son Prince se rend impénétrable à son égard, il sera dès-lors timide & sur la réserve : on ne profitera qu'à demi de ses talens, & rien de grand ne se fera.

Cela est d'autant plus nécessaire aujourd'hui, que si un Ministre veut remettre les choses sur un bon pied, il y trouvera de grands obstacles dans cette lâche indolence, qui a gagné tous les membres de l'Etat, qui fait qu'on ne pense qu'au jour présent, & qu'on s'inquiette peu de l'avenir. Il faut qu'un Ministre en ces circonstances, ait le courage de s'élever au-dessus des idées communes, & de bien des usages mal établis. Il ne peut le faire sans ouvrir un grand champ à l'envie, à la médisance, à la calomnie : S'il ne voit à fond le cœur de son Prince, osera-t-il s'y opposer ?

Dans un autre article *Sou chê* dit : quand l'Empire n'est pas bien tranquille, & qu'il y a du mouvement, chacun profite de l'occasion pour faire valoir ses talens. De là il arrive assez souvent, que ceux qui ont de la bravoure ayant divers interêts, cherchent à se perdre les uns les autres, & ceux qui n'ont que de l'habileté, se détruisent & se supplantent plus sourdement. Les partis peu à peu se fortifient, & achevent enfin de mettre le désordre & la confusion dans tout l'Empire. Quand la paix y est rétablie, un nouvel Empereur est instruit que les troubles passez ont été causez par l'ambition de certaines gens d'un mérite plus qu'ordinaire. Pour éviter de semblables malheurs, il ne se sert que de gens naturellement doux, timides, sans ambition, mais aussi sans grande capacité. Que s'ensuit-il ? C'est qu'au bout de quelques années, s'il arrive le moindre embarras, le Prince n'a pas un homme dont il puisse rien espérer. Et quand rien n'arriveroit si-tôt, du moins tout languit insensiblement, & le gouvernement devient si foible, que tout est à craindre pour l'Etat.

Les sages du premier Ordre ont une méthode bien différente. *Dans la plus longue & la plus profonde paix*, ils sçavent tenir en haleine les esprits, & animer leurs *Sujets* à faire chacun le bien dont ils sont capables. Ils ouvrent pour cela différentes routes conformes aux différentes inclinations des hommes. Chacun entre avec plaisir dans quelqu'une, chacun agit, se remue, travaille, animé celui-ci par un motif, celui-là par un autre. Tous cependant [illegible]

même servent le Prince & l'Etat. Ouvrir ainsi differentes voies, pour mettre en action vos *Sujets*, c'est ce qui presse aujourd'hui, vous ne sçauriez commencer trop tôt. Tout ce qu'on peut vous dire de contraire, est facile à refuter.

Sou ché, dans le reste de cet article réfute une maxime outrée sur la bonté & l'indulgence propre du Souverain, & l'abus que quelques pedans faisoient de la Doctrine du *T'chong yong* (a) mal entendue.

Dans un autre article *Sou ché* dit :

Prince, voici ce qu'on dit en géneral d'un Empereur : placé comme par emprunt au-dessus du reste des hommes ; chargé d'étendre ses soins à des espaces comme infinis, pour y tenir tout dans l'ordre ; (b) prospere-t-il ? rien de plus haut, rien de plus ferme. Vient-il un fâcheux revers ? rien de plus bas, rien de plus fragile : & ce passage d'un de ces états à l'autre, dépend souvent d'assez peu de chose. Ainsi un Prince vraiment sage & prévoyant, compte bien moins sur les moyens qu'il a de se faire craindre, que sur ceux qu'il prend pour se faire aimer. Quelque soin qu'il ait de maintenir son autorité, & quelque bien établie qu'elle lui paroisse, ce n'est point sur cela principalement qu'il fonde sa confiance, c'est sur le cœur de ses Sujets, & sur ce qu'il sçait en être trop aimé, pour qu'aucun d'eux puisse se resoudre à lui manquer de fidelité. Il s'assure immédiatement par lui-même du cœur de ceux qu'il employe ; & ceux-ci par une conduite pleine de sagesse & de zele, lui assurent le cœur des Peuples. Voilà ce qui fait en effet sa sûreté dans sa suprême & dangereuse élévation. Celui qui fonde cette sûreté sur son nom d'Empereur, ou sur son pouvoir Souverain, ou sur le bon état où il croit par lui-même avoir mis les choses ; celui-là, dis-je, pourra peut-être se maintenir quelque tems, s'il n'arrive point d'affaires difficiles ; mais se trouve-t-il tout-à-coup dans quelque embarras ? il ne trouve nul attachement dans ceux qui le servent. Ils sont tous à son égard comme gens, qui par hazard se rencontrent sur quelque route. Se présente-t-il un double chemin ? Ils se saluent pour la forme, se quittent assez froidement, & vont chacun de leur côté.

Voilà ce qui arrive aux Princes trop fiers, qui n'ont sçû que se faire craindre. Se trouvent-ils dans l'embarras ? Ils cherchent en vain quelqu'un qui les aide. Personne ne se présente ; & cela pour deux raisons. La premiere, parce que le Prince n'est point aimé. La seconde, parce que sa fierté & ses hauteurs ayant éloigné de sa Cour les gens du plus grand mérite, & ayant toûjours tenu tous les autres dans la crainte & dans la reserve, personne n'est accoûtumé à manier ce précieux (c) vase, & dans un tems de trouble & d'agitation, chacun évite de s'en charger . . . . .

De-là *Sou ché* conclut que le Prince, bien loin de tenir ce vase toûjours fermé, doit faire en sorte que bien des gens s'accoûtument à le manier : c'est-à-dire, faire entrer dans le Gouvernement le plus qu'il se peut, de gens capables, & donner lieu à chacun d'exercer les talens qu'il a. . . . . . Il se plaint de ce que souvent les Empereurs se rendent trop inaccessibles, tant par la fierté & la hauteur avec laquelle ils traittent leurs Ministres & leurs plus grands Officiers, que par l'embarras de cent cerémonies trop humiliantes & trop incommodes. Il montre que ce qu'il y a eu de plus grands Empereurs dans l'antiquité & dans les tems postérieurs, en ont usé autrement. Il est vrai, dit-il, que l'antiquité recommande aux Souverains une

(a) C'est le texte d'un ancien Livre, *du vrai milieu*.

(b) Le Chinois dit mot-à-mot : prospere-t-il ! C'est le Mont *Tai*. Ne prospere-t-il pas ? C'est un œuf sous un poids énorme.

(c) C'est-à-dire l'Empire & son Gouvernement

gravité digne d'eux, & une attention continuelle sur leurs actions & sur leurs paroles. Mais il est vrai aussi que certains Lettrez peu judicieux, en abusant des textes anciens, nourrissent l'orgüeil des Princes...... Ce qu'il voit, dit-il, de plus pressé dans l'état d'indolence & de paresse, où sont tous les membres de l'Empire, c'est que Sa Majesté qui en est le Chef, se reveillant, & se renouvellant elle-même, donne le mouvement à tout le reste. Il propose en particulier cinq articles en ces termes.

1°. Les Ministres & les grands Officiers de guerre sont sans contredit après le Souverain, ceux de qui dépend le plus le bonheur ou le malheur des Etats. Il me semble que V. M. devroit les appeller souvent en sa présence, & raisonner avec eux sur les affaires. Ces conseils fréquens qu'elle tiendroit, produiroient de bonnes vûës : du moins V. M. en tireroit cet avantage, qu'Elle connoîtroit à fond ceux dont elle se sert.

2°. Les *Taitcheou* (a) *tse*, ce sont ceux à qui vous confiez le soin de vos Peuples dans les Provinces. Il seroit bon que quand ils changent, ou pour aller ailleurs, ou pour se retirer, ils fussent obligez de venir en Cour, & que V. M. eût un tems pour les admettre, & pour les interroger sur les coûtumes & les mœurs du lieu qu'ils quittent, sur les affaires les plus embarrassantes qui s'y trouvent, sur ce qui leur a le plus servi à s'en tirer. Outre que ces connoissances pourroient vous être très-utiles, vous découvririez par-là les vrais talens des Magistrats.

3°. De tout tems nos Empereurs ont certains Officiers reglez, dont l'emploi est de les entretenir utilement, de leur lire & de leur expliquer nos *King*. Depuis long-tems cela s'omet si facilement, ou se fait si mal, qu'on n'en tire aucun profit. Rien cependant de plus sagement établi & de plus utile, s'il se pratiquoit comme il faut. Je voudrois donc que V. M. au lieu de nommer ces Officiers, comme elle fait, sans grand choix & précisément pour la forme, choisit des gens propres à cette fonction; & qu'eux de leur côté, sans se borner à une froide & ennuyeuse leçon des *King*, sçûssent, à l'occasion de ces textes, entretenir V. M. de tout ce qu'il y a de plus curieux & de plus utile dans l'histoire de tous les tems.

4°. Quand parmi les avis ou les mémoires qui nous viennent des Provinces, il s'en trouve qui pour le fonds & pour la forme sont au-dessus du commun, il seroit bon que V. M. appellât en Cour celui qui en est l'Auteur; qu'elle lui fit des questions, qu'elle lui marquât de la bonté, & lui donnât quelques loüanges, ne fût-ce que pour l'amuser, & lui inspirer plus de liberté à vous donner dans les occasions des avis utiles.

5°. Quoique les plus bas Officiers ne communiquent pas d'ordinaire immédiatement avec le Prince, il me semble cependant que si V. M. instruite par des voïes sûres, que tel d'entr'eux fait bien son devoir, l'appelloit tout-à-coup, sans qu'on sçût pourquoi, témoignoit être instruite & satisfaite de sa conduite, & lui donnoit quelque marque de ses bontez, non-seulement il n'y auroit pas d'inconvénient; mais ce seroit un bon moïen pour inspirer des sentimens d'honneur & de vertu à ceux de son rang. Ils sont en nombre; & vû leurs appointemens modiques, & la distance énorme où ils se croyent du Souverain, ils peuvent aisément se négliger. Eux & tout l'Empire verroient par-là quelle tendresse V. M. a pour ses peuples, quelle attention elle a sur ce qui peut contribuer à leur bonheur, quel cas elle fait du mérite & de la vertu, en quelque rang qu'ils se trouvent, & ce seroit, ce me semble, un

(a) C'est ce qu'on appelle aujourd'hui *Tchi fou*, premier Officier d'une Ville du premier Ordre pour le Civil. Il y a toûjours dans son ressort plusieurs Villes du second ou troisiéme Ordre, quelquefois plus, quelquefois moins, dont les Officiers lui sont subordonnez.

nouveau

nouveau moyen, outre ceux qui sont reglez par les Loix, d'augmenter le nombre des bons Officiers, & de diminuer celui des méchans.

Dans un autre article le même *Sou ché* dit:

Quand on n'envoye à la Cour aucune Requête, & qu'en effet dans tout l'Empire il n'y a personne qui ait raison de se plaindre; quand il ne vient aucune supplique, & qu'en effet dans tout l'Empire chacun a tout ce qu'il souhaite, ou ce qu'il sçait pouvoir raisonnablement souhaitter; c'est l'effet du plus beau & du plus parfait Gouvernement, & la plus éclatante preuve qu'on puisse avoir de la sagesse supérieure, & du parfait désinteressement de ceux qui gouvernent. Et c'est ce qui se vit autrefois sous les heureux Regnes des grands Princes *Yao* & *Chun*. Que si l'on ne peut venir à bout de faire cesser toute accusation & toute supplique, il faut du moins faire en sorte que ces procès & ces Requêtes s'expédient promptement & sans délai, que les Officiers des Provinces ne sentent point une distance énorme d'eux à la Cour, & que le plus petit peuple trouve un facile accès auprès des Officiers des Provinces.

L'homme, par exemple, a un cœur & deux mains; sent-il quelque douleur, ne fût-ce qu'une demangeaison en quelque endroit; quoique le mal dans le fonds ne soit pas considérable, ni capable d'allarmer, les mains ne manquent point de se porter à l'endroit qui souffre; elles le font même très-frequemment. A chaque fois qu'elles s'y portent, est-ce par un ordre exprès & formel du cœur? Il n'est du tout point besoin d'un ordre ainsi réfléchi & bien marqué. Car comme le cœur agit naturellement & habituellement pour tout le corps, les mains sont aussi naturellement accoûtumées à suivre les inclinations du cœur. Ainsi vont les choses dans un Etat qui est gouverné par des Sages du premier Ordre. Un amour tendre & sincere unit tellement le chef avec tous les membres, & tous les membres avec le chef, qui est l'Empereur, que leurs maux & leurs dangers grands & petits leur sont communs, & que le secours mutuel qu'ils se donnent est très-prompt. C'est ce qu'on ne voit point aujourd'hui.

Quelqu'un qui se trouve dans l'oppression, ou dans un besoin pressant, porte-t'il ses plaintes, ou expose-t'il ses droits à la Cour? C'est comme s'il s'adressoit à *Tien* ou à *Kouei chin*; il ne voit point venir de réponse. Les Ministres & les autres grands Officiers n'examinent point par eux-mêmes les choses à fonds; ils s'en reposent sur des subalternes. Ce sont communément des ames basses & interessées, qui ne font rien qu'à prix d'argent; leur donne-t'on? On est expédié en moins d'un jour. Vient-on à eux les mains vuides? Ils font traîner l'affaire une année entiere. Demandez-vous les choses du monde les plus justes, & qu'on ne peut vous refuser? On trouve moïen de vous les faire bien attendre pour vous obliger à les acheter. Enfin pour les moindres bagatelles il faut de l'argent, ou rien n'finit.

Sous quelques Dynasties précédentes, il y eut des tems où les Loix mal digérées, & peu en vigueur, donnoient lieu aux friponneries & aux injustices. Aujourd'hui que cette porte est fermée, on en ouvre une autre. On trafique des Loix mêmes. Veut-on qu'un homme ait tort? On cherche dans l'étenduë de nos Loix quelque article, auquel on puisse, sous quelque spécieux pretexte, reduire son affaire, & le condamner. Veut-on favoriser un autre, dont on est grassement païé? Quelque mauvaise que soit l'affaire, on la tournera de maniere, que, sur quelques articles de nos Loix dont on la rapprochera, on lui donnera gain de cause. On se plaint fort maintenant de la multitude des affaires. Ce n'est pas que réellement il y en ait plus, qu'il n'y en a eu en bien d'autres tems. C'est que les grands Officiers ne sont ni laborieux, ni expéditifs; qu'ils se reposent de tout sur

les gens qu'ils ont sous eux, & que ceux-ci les font traîner exprès, jusqu'à ce qu'ils en ayent tiré ce qu'ils prétendent. Par-là les affaires s'accumulent de jour en jour, de mois en mois, d'année en année, & l'on a peine à en voir la fin. Rendez vos Officiers laborieux & expéditifs; sans cela point de remede.

Une des choses que nos anciens Rois craignoient le plus, c'étoit que quelqu'un de leurs Sujets ne perdît courage, ne désespérât de réüssir, & n'abandonnât entierement le soin de son honneur & de sa fortune. Ils sçavoient, ces sages Princes, que quand on en est venu là, on n'est point mechant à demi, & que communément l'on devient incorrigible. C'est pourquoi un de leurs plus grands soins, étoit de faire en sorte, que leurs Sujets toûjours animez par le désir & l'espérance, ne se lassassent point de bien faire. Dans cette vûë ayant établi divers degrez de distinction, & divers emplois, ausquels étoient attachez des appointemens considérables; ils ne les donnoient qu'à des gens capables; mais ils n'en excluoient personne, & ils animoient au contraire tout le monde à y aspirer. Le chemin de ces honneurs & de ces emplois étoit ouvert à tous leurs Sujets; ceux qui n'y parvenoient pas, ne pouvoient s'en prendre qu'à leur lâcheté ou à leur foiblesse. Aussi voïoit-on dans tous les Ordres de l'Etat, non-seulement une grande ardeur à bien faire, mais encore une constance admirable à ne point se relâcher ou se démentir.

Mais encore quel fut donc le secret de nos anciens Princes, pour en pouvoir venir là? Le voici. Persuadez que le fils d'un Grand, quand il dégenere, n'a rien qui le mette avec raison, au-dessus du simple peuple; ils n'avoient egard uniquement qu'au merite & à la capacité. Ils étoient si fermes que personne, de quelque naissance qu'il fût, ne pouvoit se promettre sans cela d'être avancé; Par-là ceux d'une naissance illustre avoient un frein à la licence qui leur est si naturelle, & s'efforçoient de se soutenir. Par-là dans les plus basses conditions, ceux qui se sentoient du merite, avoient un aiguillon qui les excitoit. Par-là croissoit chaque jour dans tout l'Empire une généreuse émulation, dont les effets étoient admirables. O que ces anciens Princes l'entendoient bien!

Dans la suite on s'est écarté de cette méthode. Actuellement il y a certains emplois attachez aux personnes d'un certain rang: d'autres au contraire, quelque mérite qu'ils ayent, ne peuvent parvenir aux mêmes emplois. On ne laisse pas d'avoir en vûë, comme autrefois, d'avancer les gens de mérite & de vertu: du moins on le dit. Mais je trouve qu'on s'y prend mal. Par exemple, c'est une chose aujourd'hui reglée. Un homme est-il passé *Tseng* * *ssee*? Le voilà sûr d'un emploi qui le rend également noble & riche. N'est-ce pas l'avancer un peu vîte. Il a réüssi dans ses compositions un jour d'examen: qui peut bien conclure de là s'il a du talent & du génie pour les affaires? Mais ce que je trouve encore pis, c'est qu'on ferme le chemin à ceux qui sont d'une certaine condition, ou qu'on leur assigne un terme, au-delà duquel ils ne puissent aller. Les Officiers des *Tcheou* (a) & des *Hien*, (b) s'ils sont une fois destituez de leur emploi, ne peuvent plus rentrer en Charge. Ce sont autant de gens qu'on réduit à ne sçavoir que devenir, qui n'ayant plus rien à espérer ni à perdre, deviennent capables de tout, & nuisent beaucoup parmi le peuple. Tel d'entr'eux de son fonds est honnête homme, a son mérite, & son talent; par malheur un accident lui arrive, pour lequel il est cassé. Dès-lors plus d'emploi pour lui: la porte lui en est fermée pour toûjours. C'est un homme qu'on désespere, contre la maxime de nos anciens, & qu'on expose conséquemment à devenir très-méchant.

* Degré de Litterature.

Je voudrois que quand ces Officiers

(a) Ainsi s'appellent les Villes du second ordre.

(b) Ainsi s'appellent celles du troisiéme Ordre.

ſont caſſez, à moins que ce ne ſoit pour certaines fautes trop griéves, & qui marquent un méchant homme, on leur procurât les occaſions & les moyens de réparer leurs fautes; du moins qu'on leur laiſſât l'eſpérance de ſe pouvoir rétablir. Comme les bas Officiers des Grands Tribunaux de la Cour ſont gens dont on ne ſe peut paſſer; on a jugé que, pour n'en pas manquer dans ces Poſtes, il étoit à propos de regler qu'après tant d'années de ſervice, on leur donneroit des emplois dans les Provinces. On a eu raiſon d'en uſer ainſi. Mais parce que ces Officiers ſont peu de choſe pour la plûpart, on a cru devoir déterminer qu'ils ne pourroient monter qu'à certain degré: de ſorte que, ſe trouvât-il parmi ces gens-là un homme du premier merite, quelque long-tems qu'il vive & qu'il ſoit en charge, il ne parvient jamais aux grands emplois, ni aux grandes dignitez. Je trouve à cela de l'inconvénient; car enfin celui qui entre dans les Charges, y cherche du moins en partie l'honneur & la diſtinction; ſi on lui ferme le chemin de ce côté-là, il n'a plus à eſperer de ſes ſervices & de ſes peines, que de devenir plus riche. Dès-lors il eſt naturel qu'il y penſe tout de bon, & il eſt à craindre que cette paſſion devenuë maîtreſſe de ſon cœur & y regnant ſeule, ne le porte à de grands excès.

Je dis à peu près la même choſe de ces gens, qui moyennant une certaine ſomme fournie au Tréſor Royal, obtiennent tel ou tel emploi, toûjours avec cette clauſe, qu'ils ne peuvent monter plus haut. Il eſt naturel qu'ils penſent à faire valoir leur emploi le plus qu'ils pourront; & dès-lors il eſt à craindre qu'ils ne vendent la juſtice, & ne faſſent ſouffrir les peuples. Je voudrois donc qu'on ne ſe ſervît point d'un homme, qu'on ſeroit, pour ainſi dire, obligé d'abandonner, & qu'on expoſe ainſi à la tentation de s'abandonner ſoi-même. Je voudrois que, dès qu'on met quelqu'un dans les emplois, on lui laiſſât le chemin ouvert, pour parvenir, ſelon ſes talens, ſon mérite, & ſes ſervices, juſqu'aux plus grands.

Un Prince vraiment éclairé ne ſe croit bien ferme ſur le Trône, qu'autant qu'il voit ſes peuples bien affermis dans l'amour du bien, & dans un éloignement ſincere de tout ce qui eſt injuſte & déraiſonnable. Ces peuples, qui ſous nos trois fameuſes Dynaſties ne s'écartoient jamais de l'obéïſſance & du devoir, pour quelque danger ou quelque intérêt que ce fût; ces peuples, dis-je, étoient-ils toûjours animez ou retenus par quelque recompenſe, ou par quelque punition préſente? Non. Mais leur cœur étoit établi dans le bien & dans l'amour de la juſtice: ils ne ſe pouvoient reſoudre à rien qui y fût clairement contraire. Le froid, la faim, les ignominies, la mort, rien ne pouvoit leur faire oublier ce qu'ils devoient à leur Prince. Voilà pourquoi nos trois fameuſes Dynaſties ont duré chacune ſi long-tems. Sous les Dynaſties ſuivantes, ce n'a plus été la même choſe. On a vû les peuples aſſez frequemment oublier leur devoir pour des intérêts modiques, négliger les ordres du Souverain, au moindre danger qu'il falloit courir; donner preſque en toutes choſes dans l'artifice & la fourberie, éluder ainſi les loix les plus rigoureuſes; enfin pleins d'averſion pour ceux qu'ils voyoient ſur leurs têtes, ſe rejoüir de leurs malheurs. Alors ſurvenoit-il des inondations, des ſécheresſes, ou quelque autre calamité? S'élevoit-il quelque rebelle? Tout l'Etat étoit renverſé, & l'Empereur ſe trouvoit ſans peuples. Sur cela vos Lettrez de differens âges rediſent tous la même choſe. Sous nos trois fameuſes Dynaſties, on pourvoyoit, diſent-ils, à ce qui regardoit l'inſtruction des peuples. Il y avoit pour cela des Ecoles publiques & des exercices frequens, les Rits étoient en vigueur. Il y en avoit pareillement pour prendre le Bonnet la premiere fois, pour les mariages, devant & après les funérailles. Cela s'eſt négli-

gé dans la suite ; & voilà pourquoi les peuples en sont venus à ne rougir plus de rien. Ainsi parlent communément nos Lettrez. Mais moi, je remarque que dans de différens tems depuis nos fameuses Dynasties, des gens de mérite & de vertu, soutenus de l'autorité des Princes, ont relevé ces écoles, rétabli ces exercices, remis ces Rits en vigueur. Si donc cela suffisoit pour la conversion des peuples, on auroit dû voir revivre les mœurs de l'antiquité. Or on a vû tout au contraire, que les peuples en devenant plus polis, devenoient aussi assez souvent plus méchans, plus artificieux, plus trompeurs, plus jaloux, plus orgüeilleux.

Cela me fait dire, tout peu éclairé que je suis, que ceux de nos Lettrez qui parlent ainsi, aiment l'antiquité sans la bien connoître, qu'ils n'en ont pas pénétré le grand secret, qu'ils sçavent en général que l'antiquité avoit une excellente méthode pour rendre les peuples vertueux en les instruisant, mais que ne distinguant pas ce qu'il y avoit de plus efficace, & ce qui en faisoit le fonds, ils s'arrêtent à de beaux noms, ou tout au plus à de beaux dehors. Ils sont utiles ces dehors : sans eux les vertus, qui sont ce qu'il y a de solide, ont peine à se conserver long-tems. Mais si le Prince & ceux qui gouvernent, se bornent à ces seules apparences, les flateurs & quelques Lettrez superficiels diront qu'on voit revivre l'antiquité, mais réellement il ne se fera aucun changement dans les mœurs ; & ce beau nom de restaurateur de l'antiquité ne pourra se soutenir.

Vou vang ne fut pas plûtôt devenu Empereur, qu'il fit aux Peuples de grandes largesses d'argent & de grain. Par-là il fit connoître à tout l'Empire qu'il étoit exempt de cupidité. Il traitta avec beaucoup d'honneur les gens de mérite & de vertu : par-là il fit voir qu'il n'avoit ni orgüeil, ni fierté. Il donna des Principautez aux descendans des anciens Princes. En cela sa bonté éclata. Il fit mourir *Fei lien* & *Ngo lai*. En cela parut sa justice. C'est ainsi qu'il faut s'y prendre. Voilà par où il faut commencer, quand on veut travailler avec succès à former, ou à réformer les mœurs des Peuples. Tout le monde fut d'autant plus charmé de la conduite de *Vou vang*, que sous *Tcheou* son Prédécesseur, on n'avoit rien vû que de très-contraire. Cela lui gagna tous les cœurs. Il y fit renaître la fidélité, le zéle, le désintéressement, la pudeur, & la honte de mal faire. Après quoi, pour enrichir & orner un si beau fonds, vinrent les rits, la musique, les écoles, & les leçons publiques, les exercices de l'arc, les repas solemnels à certains tems, les cérémonies du [illegible], des Mariages, devant & ap[illegible] les funérailles ; tout cela fut réglé & s'observa. Cet extérieur frappant les yeux, réveilloit & entretenoit dans le cœur les sentimens de vertu ; & rien n'étoit plus charmant que de voir comment chacun se faisoit un plaisir de remplir ses devoirs.

Depuis les *Tsin* & les *Han*, on a compté presque uniquement sur la contrainte des Loix, & sur la rigueur des Officiers. On en a fait le fort du Gouvernement, sans s'embarrasser beaucoup d'inspirer l'amour du devoir & de la vertu. Aussi depuis mille ans & davantage, l'artifice, l'intérêt, la cupidité, ne font qu'augmenter dans le cœur des Peuples ; ils ne sçavent plus en rougir. Quand nos Lettrez veulent rappeller ce qu'ils nomment l'antiquité, en rétablissant certains dehors de cérémonies & de musique ; tout ce qu'ils y gagnent, c'est que les Peuples voyant leurs évolutions & leurs courbettes, se mettent la main sur la bouche, & dans le fonds étouffent de rire : ou bien ils se regardent les uns les autres comme étonnez, & font sentir par leur contenance, qu'une telle musique ne leur plait guéres. Cela étant, peut-on [illegible]rer de les ramener précisément p[illegible]te voie à l'amour de la vertu, & à [illegible]

teur pour le vice ? Pour moi, je crois qu'il faut prendre une autre methode. Pour leur inspirer les vertus qui sont le fonds & l'essentiel, il faut leur en donner l'exemple comme fit *Vou vang*, & sur-tout commencer par celles qu'il importe le plus aux Peuples que le Prince ait, & qu'il importe le plus au Prince qu'ayent ses Sujets. Par exemple, si les Peuples ne sçavent ce que c'est que fidélité & bonne foi, le moyen que la paix & le bon ordre puissent long-tems subsister. Si les Peuples ignorent entierement ce qu'on appelle généreuse équité, constance ; le moyen qu'ils demeurent unis dans les dangers ! Enfin, si dans les tems les plus tranquilles, les peuples ne pensent qu'à tromper la vigilance de ceux qui les gouvernent ; si au premier embarras où ils voyent le Prince, ils sont disposez à l'abandonner ; on ne peut pas se flatter d'avoir le secret de l'antiquité pour la conversion des peuples, on en est bien éloigné. On peut dire au contraire, que les choses en étant là, s'il n'arrive pas de grandes révolutions, c'est un pur hazard, & un grand bonheur. Mais veut-on inspirer aux peuples la sincérité, la fidelité, la bonne foi ? Le secret pour l'obtenir, c'est que le Prince & ceux qui gouvernent, soient eux-mêmes exacts à tenir parole aux peuples. Veut-on inspirer un noble désinteressement, une généreuse équité ? Le moyen le plus efficace, c'est que dans le Prince & dans ceux qui gouvernent, on ne voye plus de cupidité, de désir d'avoir, & d'amasser.

Il y a du tems que voulant lever à l'Occident du Fleuve jaune, des troupes dont on jugeoit avoir besoin de ce côté-là, on enrolla par familles presque tout ce qu'il y avoit de gens capables de porter les armes. Pour les engager à se faire Soldats, on les assura par des Déclarations publiques émanées de la Cour, qu'on n'avoit recours à eux qu'en attendant, pour une nécessité pressante, à laquelle on ne pouvoit d'ailleurs assez promptement pourvoir, qu'ils ne serviroient pas long-tems, qu'ils retourneroient ensuite avec pleine liberté à leurs occupations ordinaires. Cependant, au lieu d'en user ainsi, bien-tôt après, pour s'assurer d'eux, on les marqua tous avec rigueur, & l'on n'en a pas congédié un seul.

Dans les années nommées *Pao yuen*, on fit faire divers mouvemens & différentes marches à toutes les troupes. On prit occasion de-là d'augmenter beaucoup les subsides. Ce n'étoit, disoit-on, que pour le besoin présent. Depuis il s'est écoulé bien des années, & ces Charges subsistent encore. Quand on en use ainsi avec les peuples, le moyen de leur inspirer la bonne foi, & de leur faire haïr tout artifice ? Tirer des peuples beaucoup au-dessous de ce qu'on pourroit absolument faire, leur tenir parole même quand il est difficile de le faire, sont des maximes bien essentielles à ceux qui gouvernent : si l'on dit qu'elles ne sont pas pratiquables dans l'Etat où sont les finances ; je réponds que si l'on en use autrement, on pourroit bien y perdre au lieu d'y gagner.

Discours de Sou tché *frere de* Sou ché, *où il prouve qu'un Prince doit connoître les differens caracteres des hommes.*

J'AI exposé ailleurs ma pensée sur l'art de bien gouverner : je ne répete point ce que j'en ai dit. J'ajoûte seulement qu'un Prince qui veut y réussir, doit s'appliquer à bien connoître les divers genies, & les différens caracteres des personnes qu'il employe ; parce que tout le reste sans cela, devient assez inutile. Et c'est pour faciliter une connoissance si nécessaire, que je vais ramasser ici differens portraits.

Supposons aujourd'hui que notre Empereur n'a auprès de sa personne & dans les emplois, que des Officiers d'une sagesse reconnuë, d'une probité à l'épreuve, & incapables de donner à leur Prince le moindre chagrin, en s'écartant de leur devoir. Il lui est cependant utile de sçavoir, & dangereux d'ignorer qu'il peut s'y en trouver d'autres, & que même parmi les gens de mérite, il y en a de caractere très-différent. Il y en a dont toute la passion est l'amour de la gloire : ils cherchent à se faire un nom. Les richesses ne les tentent pas : s'ils en ont, ils les abandonnent à leurs parens. Se présente-t-il un emploi qu'ils peuvent facilement se procurer ? Bien loin de s'empresser pour l'obtenir, ils se font honneur de le ceder à d'autres qui leur sont inférieurs. Ce n'est pas qu'ils soient éloignez d'entrer dans les Charges. Si le Prince les met en place, & les traitte avec honneur & suivant les Rits, ils en sont ravis. Mais s'il les traitte avec moins de distinction ; insensibles aux appointemens & à tout le reste, ils se retirent. Quelqu'un de ces gens-là est-il en Charge ? Rien de plus tempérant & de plus desintéressé ; & cela pour se distinguer & s'élever au-dessus du commun des hommes. Si le Prince par estime s'empresse de se l'attacher par des avantages considérables, il en a honte, pour ainsi dire, & son cœur n'est pas content.

D'autres sont passionnez pour le bien. Les emplois leur plaisent par de gros appointemens. Ils profitent avec soin de toutes les occasions d'amasser, pour se mettre plus à l'aise eux & leur famille. Qu'on les enrichisse en terres, en maisons ; on tire d'eux de grands services. Mais si le Prince pour les connoître mal, prétendoit se les attacher par des distinctions de pur honneur, il se tromperoit. Ces gens-là ne s'en payeroient point, & ils seroient mécontens.

Vouloir toûjours l'emporter, est un défaut considérable. Cependant comme il y a des gens de ce caractere, qui, d'ailleurs ont du mérite & du talent, si le Prince veut s'en servir, il doit se résoudre à les ménager, & à faire en sorte qu'on les ménage. Sans quoi faute de les bien connoître, ils se dépitent & se broüillent avec les autres.

Il y en a d'autres qui se haïssent mutuellement. Le Prince doit prendre garde à ne les pas faire servir ensemble. Tel sacrifiera à sa vengeance le succès de la plus utile entreprise. Celui-ci est d'une fermeté & d'une roideur inflexible. Il y a des occasions où il faut des gens de ce caractere : employez-les alors. Mais n'entreprenez point de les faire plier ; ils rompront, & c'est les perdre. Celui-là, tout au contraire, est fort timide : ne forcez point sa timidité. Vos affaires en souffriroient. Il pourra vous bien servir, où il n'aura rien à craindre. C'est ainsi qu'un Prince doit etudier le caractere de ceux qui le servent,

pour se les tenir tous attachez, & tirer avantage de leurs talens.

Mais il a besoin d'une attention encore plus particuliere, pour découvrir & prévenir les méchans desseins qu'on peut former. Ceux qui pensent à se faire Chefs de parti, sont communément d'une dissimulation extrême. Leurs démarches sont si subtiles, qu'il n'est pas aisé de les appercevoir. Quand ils veulent réellement agir d'un côté, ils paroissent tourner de l'autre. Ce ne sont que fausses attaques & contre-marches. On a vû des hommes de ce caractere dans les tems passez, qui visant dans le fonds à usurper toute l'autorité du Prince, bien loin de le contredire en rien, le servoient avec toute la complaisance & toute l'assiduité possible, étudioient ses inclinations, & lui procuroient avec soin les occasions de les satisfaire. Leur vûë étoit de faire en sorte que le Prince livré à ses plaisirs abandonnât le Gouvernement. Alors ils profitoient de l'occasion; & sans que le Prince y prit garde, ils se saisissoient adroitement de l'autorité qu'il avoit comme déposée entre leurs mains. Ainsi se comporta autrefois *Li lin fou.*

Au reste, quand une fois ces sortes de gens se sont emparez de l'autorité; dans la crainte continuelle où ils sont, que quelqu'un aussi habile ou plus puissant qu'eux, ne les supplante, tout leur soin est de penser aux moyens de se maintenir. Un de ceux qu'ils prennent d'ordinaire, est de former, ou de fomenter dans l'Etat divers partis. Par-là ils se rendent comme nécessaires: & ceux qui pourroient leur nuire, étant d'ailleurs occupez à se soûtenir eux-mêmes, ceux-ci jouissent cependant du fruit de leur artifice. C'est encore ce que fit *Li lin fou.*

Ce ne sont pas seulement les Princes vicieux & déreglez, qui ont à craindre d'être ainsi surpris: Un Prince aime-t'il les gens de bien? A-t'il de l'inclination & de la considération pour la vertu? Il ne manque point d'ames basses qui en font trafic? Comment cela? C'est que, si l'on n'y prend bien garde, le vice déguisé paroît vertu, & la vertu défigurée paroît vice. Tel donc qui a ses desseins, sçait que son Prince fait cas de la vertu; aussi-tôt il en fait profession ouverte. Mais s'il la pratique quelque tems, on le voit bien-tôt se démentir. Dès que l'occasion le favorise, il passe au crime. C'est ce que sçut faire en son tems le fameux scélerat *Ché hien.* Quand ces gens ont bien lié leur partie, & qu'ils connoissent à fonds le foible du Prince, ils en profitent. Ils le mettent entre deux extrémitez, dont l'une est ce qu'ils prétendent; l'autre, quelque chose qu'ils sçavent bien n'être pas du goût du Prince, & ils le conduisent ainsi à leur but comme malgré lui. Tel a été l'artifice de bien des scélerats des siécles passez. Tel fut en particulier celui de l'ambitieuse & artificieuse *Li ki*, quand, pour faire périr le Prince héritier de *Tsin*, elle demanda permission à *Hien kong* de se retirer.

Un Prince éclairé, qui a bien pénétré tous ces caracteres, connoît dès les premieres démarches les vûës qu'on se propose: & persuadé que plus on prend soin de les cacher, moins elles sont droites, il n'est jamais plus sur ses gardes, que quand il n'apperçoit point le motif qui fait agir ou parler. Sous le Gouvernement de nos anciens Rois, on ne voyoit dans les emplois que des personnes d'une vertu reconnuë; les autres étoient dans l'obscurité. Est-ce que parmi ces derniers il n'y en avoit pas quelques-uns qui cherchassent à s'avancer? Il y en avoit sans doute; mais à peine se produisoient-ils, qu'on les pénétroit; de sorte que honteux & confus, ils se condamnoient eux-mêmes à la retraitte; heureux, si ce que je viens d'exposer, peut aider tant soit peu mon Prince à distinguer sûrement les gens vertueux & capables, de ceux qui ne sont ni l'un ni l'autre.

AUTRE DISCOURS DU MESME SOU TCHE.

COMME un homme en crédit & en autorité a quelque espece de ressemblance en certain point avec le favori ambitieux, le commun des hommes les confond, & la juste haine qu'on a pour l'un, s'étend ordinairement jusques sur l'autre. C'est que le commun des hommes ne regarde que l'exterieur, & n'examine point à fonds les choses. L'un & l'autre font des coups hardis, qui donnent ou semblent donner atteinte à l'autorité du Souverain. En voilà assez pour que le vulgaire surpris par les apparences, les confonde mal-à-propos. Pour moi, je mets entre ces deux especes de gens une grande difference ; & reconnoissant avec tout le monde que la seconde est une peste dans l'Etat, je crois au contraire qu'il est très-bon que l'Empire ne soit jamais sans quelqu'un de la premiere. L'homme accrédité, quand il s'en trouve, blâme plus sincerement, & plus librement que personne, les excès de l'ambitieux favori : & les coups qu'il fait quelquefois, ne sont jamais tels, qu'un ambitieux & ingrat favori en puisse autoriser sa conduite. Un ambitieux qui abusant de la faveur, veut usurper l'autorité de Souverain, & n'en laisser à son Maître que le nom ; comment s'y prend-t'il ? Au-dedans avec le Prince, rien de plus humble en apparence, rien de plus doux & de plus soûmis. Tout ce que le Prince souhaitte ou propose, le favori le trouve bon : bien loin de s'y opposer, il ne manque jamais de raisons pour l'appuier. Le Prince seduit par ses artifices, le goûte de plus en plus. Il l'aime, tout indigne qu'il est de son amitié ; il l'écoute volontiers : enfin toute sa confiance est en lui, & bientôt le Souverain content de ce nom, abandonne à ce favori l'autorité toute entiere. C'est alors que cet ingrat fait connoître à tout l'Empire le degré de faveur où il est monté. Il prend hardiment la balance en main, & décide sans hesiter de la vie & de la fortune des uns & des autres. Punitions, graces, tout vient de lui, comme s'il n'y avoit plus d'Empereur. Il détruit l'un, il éleve l'autre : il n'y a que ses créatures en place : tous les Officiers grands & petits sont à lui, & s'empressent à l'envi de devenir ses confidens. Voilà le favori devenu maître : l'Empire ne manque point d'en souffrir. Mais le mal est comme sans remede.

Voions maintenant ce que fait celui que j'appelle un homme de crédit & d'autorite. Qu'il y a de différence entre l'un & l'autre ! Si le Prince, comme il arrive quelquefois, par un emportement de passion, veut s'engager mal-à-propos dans quelque folle entreprise, il s'y oppose avec droiture ; & représente avec respect, mais en même tems avec force, les raisons qui peuvent l'en détourner. S'il arrive que le Prince, sans les détruire, & sans y avoir égard, s'obstine à ce que sa passion lui inspire, quoiqu'évidemment contraire à son honneur & au bien de son Etat ; en ce cas, il laisse dire le Prince, & sans suivre ce que la passion lui fait ordonner, il prend le plus sage parti qu'il peut pour le bien commun de l'Etat, & pour l'honneur de son Prince, lequel étant revenu de la passion qui le troubloit, & voyant le tort qu'il se seroit fait, lui sçait alors très-bon gré d'avoir autrement disposé les choses. Il est clair que c'est l'Empereur qui doit être à la Cour & dans tout l'Empire le premier mobile de tout. Mais le bien de l'Etat demande aussi qu'à sa Cour il ait un nombre d'Officiers respectables, qui se fassent un devoir & une occupation de veiller sans relâche au bien commun, qui

ayan

ayant l'honneur d'approcher du Prince, soient incapables d'une complaisance lâche & interessée, qui les fasse s'accommoder à ses passions; qui revêtus d'un emploi, dont les marques seules ont quelque chose de formidable, au lieu d'en faire parade par ostentation, s'en acquitrent de telle sorte, qu'une crainte respectueuse retienne dans le devoir tout ce qui est au-dessous d'eux; & que le Prince tout supérieur & tout Souverain qu'il est, sente cependant que tout ne lui est pas permis.

Voilà comme se comporte celui que j'appelle un homme d'autorité: conduite certainement bien éloignée de celle que tient un ambitieux favori; aussi leurs vûës sont-elles bien différentes. L'un cherche à se rendre maître & à s'enrichir. L'autre n'a en vûë que le bien commun & l'honneur du Prince. Tout l'Empire peut-il s'y méprendre? Je dis donc, que comme l'ambitieux favori est une peste; au contraire il importe que l'Etat ne soit jamais sans gens de crédit & d'autorité. Supposons qu'il n'y en ait point du tout; voilà le Prince abandonné à lui-même, dans ses plus violens transports, & dans les affaires les plus critiques. Le moyen que l'Etat n'en souffre pas.

Supposons le Prince assez modéré, pour écouter des remontrances: qui lui en fera, s'il n'y a pas un homme de poids, de crédit, & d'autorité? Qui osera s'exposer à se perdre, en choquant le Prince, ou en se chargeant de l'événement d'une grande affaire. Il se trouvera toûjours des gens, qui pour des bagatelles, dont le bon ou mauvais succès importe assez peu, présenteront, pour se faire valoir, de fréquentes remontrances. Vient-il une affaire véritablement importante pour l'Etat? s'agît-il de sa ruine? Tous ces gens deviennent muëts: chacun d'eux craint de se perdre. Quoi de plus fâcheux pour un Etat, & pour un Prince qui en est en même tems le Maître & le Pere!

Autrefois le Prince héritier de *Ouei* assembla des Soldats pour prendre certain *Kiang tchong*, & s'en défaire. Le Roi *Vou ti* en grosse colere, met aussi-tôt des troupes en campagne contre son fils. On se rencontra, on se battit, mais fort mollement, & le Prince héritier se retira dans un pays voisin. Le Roi toûjours animé grossit ses armées, & entreprend de détruire les Etats qui l'auront reçû. S'il y avoit eû alors à la Cour une homme d'autorité & de crédit, tel que je l'ai représenté; que cet homme levant hautement la tête, eût eu le courage de s'opposer à l'emportement du Roi; eût fait reconnoître au fils la faute qu'il avoit faite; eût fait appercevoir au pere l'occasion qu'il lui avoit donnée; le Roi eût eu le tems de se refroidir, le fils eût pris les moyens d'appaiser son pere: tout se fût bien-tôt calmé. Mais hélas! quoique chacun vît ce qu'il falloit dire & faire, personne n'osa ni parler, ni agir. C'est qu'il ne se trouva pas alors dans tout le Royaume un homme d'autorité.

De tout cela, suivant mes foibles lumieres, je crois pouvoir conclure que quiconque a véritablement à cœur les intérêts de l'Etat, doit regarder comme un vrai bien qu'il y ait quelqu'un de ce caractere, qui par une grande autorité & un crédit plus qu'ordinaire, retienne dans le devoir tous les Officiers de l'Empire, & qui, dans de fâcheux tems, puisse, pour le bien commun & celui du Prince, entreprendre avec zéle un coup hardi, & le soutenir sans se perdre. J'avouë que, dans des tems heureux comme celui-ci, où tout l'Empire jouit d'une paix parfaite, on s'en pourroit (a) passer sans inconvénient. Mais, outre qu'il est de la sagesse, de se prémunir de loin contre des événemens fâcheux qu'on ne peut prévoir, tels gens sont toûjours utiles dans un Etat.

(a) Ce discours est une espece d'apologie en faveur de quelquun, contre le crédit & l'autorité duquel il y avoit des murmures.

Tien nan fong, *après avoir fait un fort long Discours à l'Empereur* Chin tsong, *où il lui donne divers avis sur le Gouvernement, conclut en ces termes.*

QUOIQUE la famille *Tcheou*, avant que de parvenir à l'Empire, se soit toûjours distinguée par la vertu, quoique *Ven vang* & *Vou vang* par la même voye, ayent glorieusement fondé la Dynastie de ce nom; c'est sous *Tching vang* leur successeur, que se sont faites ces belles odes, qu'on appelle *Ya* (a) & *Song*. C'est sous l'heureux & florissant regne de ce Prince, qu'on dit, entre autres choses, en ces odes: *Hoang tien* aime en bon pere, quiconque est solidement vertueux: la sagesse & la vertu sont les offrandes qu'il agrée. Le dessein du Poëte, est d'inspirer à *Tching vang* par ces expressions energiques, toute l'attention dont il a besoin pour ne pas degénérer. Rien en effet n'est plus nécessaire au Prince. Plus son regne est florissant, plus doit-il se craindre soi-même: & ses sujets ne peuvent mieux lui marquer leur zéle, qu'en lui inspirant cette sage crainte. Aussi n'est-ce pas seulement sous la Dynastie *Tcheou*, que cela s'est pratiqué: sous ces regnes si fameux du grand *Yao* & du grand *Chun*, le Prince & ses grands Officiers toûjours attentifs à se rendre plus parfaits, se redirent sans cesse mutuellement: veillons, appliquons-nous, soyons attentifs; un jour ou deux bien ou mal passez peuvent avoir de grandes suites. Souffrez, grand Prince, qu'oubliant le peu que je vaux, parlant dans les mêmes vûes que l'ancien Livre des vers, & vous félicitant du plus heureux regne qu'ait vû la Dynastie *Song*; je vous félicite encore plus d'avoir si bien pénetré cette vérité: que *Hoang tien* aime en bon pere quiconque est solidement vertueux, & que la sagesse & la vertu sont les offrandes qui lui agréent. Quelle joye n'est-ce point pour nous, de voir que cette persuasion vous rend attentif à suivre avec respect les vûes de *Hoang tien*, qu'elle vous inspire une secrette crainte de vous en éloigner, qu'elle vous fait chercher en tout votre propre perfection & le bonheur de vos peuples, y travailler chaque jour avec une ardeur toute nouvelle, & rejetter loin de vous tout ce qui peut y mettre obstacle! Reste à ne vous jamais démentir, c'est ce que me fait souhaitter mon zéle: & c'est aussi ce même zéle qui m'inspire de vous rappeller dans cette vûe, cet endroit du Livre des vers.

(a) Noms de deux Chapitres du *Chi king* ou Livre des vers.

La premiere des années nommées Yuen yeou, *des inondations extraordinaires causerent une grande sterilité dans les Provinces de* Tche kiang *&* *de* Kiang nan. *Sur l'avis qu'en donnerent les Officiers de ces Provinces, l'Empereur assigna, pour le soulagement de ses peuples* (a) *cent* Ouan *de Ris, à prendre sur ses Greniers; &* *vingt* Ouan *de deniers à prendre sur son Tresor. On chargea, selon la coûtume, certains Officiers de conduire &* *de faire distribuer ces secours. A peine ces ordres furent-ils donnez, qu'on representa à l'Empereur que peut-être les Officiers des Provinces avoient trompé, & fait le mal plus grand qu'il n'étoit; qu'il y avoit d'ailleurs à craindre que les secours accordez ne fussent mal distribuez; qu'il seroit bon de deputer de la Cour quelques Commissaires, pour verifier jusqu'où alloient en effet les degâts causez par les eaux; punir ceux qu'on trouveroit les avoir exagerez, & regler selon les besoins reels les secours qui conviendroient. En consequence on presenta à sa Majesté un projet dressé pour cela. L'Empereur fit attention que* Fan tsou yu *n'étoit point du nombre de ceux qui avoient fait les remontrances, quoique naturellement il en dût être par son emploi; il lui fit remettre ce Projet, lui ordonnant d'en dire son avis.* Fan tsou yu, *aprés l'avoir lû, le rendit cacheté à l'Empereur, & y joignit le Discours qui suit.*

GRAND Prince, je trouve que, sous la Dynastie *Tang*, & une des années nommées *Ta li*, les inondations ayant été grandes en certain quartier, & les Magistrats en donnant avis à la Cour; celui de *Ouei mou* fut le seul qui manda, que son district n'avoit presque point souffert. Il se trouva cependant, sur le rapport d'un *Yu ssée*, * qui fut député, que dans le territoire de *Ouei mou* les eaux avoient inondé plus de trois mille *King* (b) de terres labourables. Sur cela l'Empereur qui regnoit alors, poussant à bien des reprises de profonds soupirs: voilà qui est étrange, dit-il; un Magistrat est le pere des peuples: il est naturel qu'il exaggere leurs besoins, pour leur procurer plus de secours. En voici un qui les dissimule: c'est un homme sans compassion. Sur le champ il le cassa de son emploi, & lui en donna un plus petit.

* Docteur attaché à la Cour.

Une autrefois sous le regne de *Te tsong*, les fleuves de *Kiang* & *Hoai* s'étant debordez, & ayant fait quelque ravage; *Lou tché* alors Ministre d'Etat, pria l'Empereur d'ordonner qu'on secourût les pays qui avoient souffert. L'Empereur ayant lû cette Supplique, parut peu disposé à s'y rendre. Si sur ces avis, répondit-il, de quelque dommage qu'a souffert un pays, je me rends facile à faire des largesses; il est à craindre qu'on n'en abuse, & qu'on ne me trompe souvent par de faux rapports. *Lou tché* ne se rebutant point, fit instance auprés du Prince, & lui dit entre autres choses: Prince, ce que V. M. craint est réellement peu à craindre, vû l'état présent des choses. Le vice du tems, c'est la flaterie. Les Officiers de vos Provinces touchent-ils dans leurs mémoriaux quelques points qu'ils croyent vous être agréables? C'est

(a) Un *Ouan* de ris, c'est dix mille *Tan*. Un *Tan* est le poids de cent ou de cent vingt livres.

(b) Nom de mesure en arpentage.

alors qu'ils exagererent, & qu'ils ne peuvent finir. Ont-ils à vous donner quelque avis fâcheux ? Ils sont d'ordinaire assez laconiques : ils diminuent plûtôt le mal qu'ils ne l'augmentent ; & il n'arrive que trop souvent, que sur des avis si pleins de ménagemens, l'on prend ici de fausses mesures. D'ailleurs de quoi s'agit-il ? de quelques dépenses assez médiocres, qui vous attacheront vos sujets. Vaut-il mieux, par un excès de précaution, risquer de les refroidir à votre égard ? *Te tsong* se rendit à cette instance.

La septiéme des années nommées *Yuen ho*, l'Empereur *Hien tsong* s'adressant à ses Ministres : vous ne cessez de me représenter, leur dit-il, que l'année derniere les pays de *Tché* & de *Hoai* ont beaucoup souffert, d'abord des grandes cruës d'eau, puis d'une longue sécheresse. Un *Yu ssee* qui en revient, dit que le mal n'a pas été grand. A quoi donc enfin m'en tenir, & quel parti prendre ? *Li kiang* prenant la parole, répondit au nom de tous.

Prince, nous avons entre les mains tous les avis des Magistrats de ces deux contrées. Quand on les lit avec attention, il n'en est point où l'on ne sente que celui qui les donne, tremble pour soi, & craint que la Cour ne lui fasse un crime de ce que souffre son peuple. Quelle apparence y a-t-il que des gens ainsi disposez, osent vous chagriner par de faux avis ? Il est plus naturel de croire que ce *Yu ssee* dont V. M. parle, a dit en Courtisan flateur, ce qu'il a jugé pouvoir vous plaire. Je voudrois sçavoir quel est ce *Yu ssee*, pour le citer en Justice, & le faire juger suivant les Loix. Vous avez raison, reprit l'Empereur ; ce qu'il y a de principal dans un Etat, ce sont les hommes : dès qu'on est averti qu'ils souffrent, il faut se hâter de les secourir. Les soupçons en ces occasions sont hors de saison. Ce que je vous ai opposé, m'est échapé mal à propos. Aussi-tôt l'ordre fut donné de secourir les pays qui avoient souffert.

Oüi, grand Prince, ce que craignoient nos anciens & sages Princes, étoit que quelqu'un de leurs Officiers ne leur laissât ignorer les miseres des Peuples ; que d'autres, pour épargner les finances, ne le soulageassent qu'à demi ; ou que, faute de capacité, il ne le fissent pas à propos. Ce furent aussi ces maximes qui firent ainsi parler, chacun dans leur tems, *Lou tché* & *Li kiang*, ces deux grands Ministres. Aujourd'hui que ces deux Provinces, les plus belles de votre Empire, qui fournissent plus qu'aucune autre aux dépenses de votre Cour, & à l'entretien de vos troupes, sont dans une extrême disette, pouvez-vous ne pas vous presser de les secourir ? Là un grand nombre de vos bons sujets, comme autant d'enfans sans nourrice, réduits à l'extrémité, poussent des cris lamentables ; ou trop foibles pour les pousser, attendent, la bouche ouverte, dequoi prolonger un peu leur *triste vie*. Vous qui êtes leur pere & *mere, pourriez-vous* n'être pas touché de leur misere ? Voudriez-vous, par une épargne mal entenduë, refuser de les secourir ? Mes collegues disent : cent *Ouan* de ris, & vingt *Ouan* de deniers, c'est beaucoup : pourvû que les Magistrats de chaque Ville, suivant la répartition qui en sera faite par des Commissaires, employent cela *fidélement* pour fournir du Ris (*a*) clair aux pauvres ; on pourra passer avec ce secours, quand le mal seroit tel qu'on l'a exposé. Pour moi je soutiens que de toutes les manieres de subvenir à l'indigence des peuples, celle de distribuer ainsi du ris, est la moins (*b*) efficace & la moins bonne. Outre les autres inconvéniens, il faut pour ces distributions assembler les pauvres. De ces assemblées naissent des maladies contagieuses. Ces mala-

(*a*) Peu de ris mis dans beaucoup d'eau, & réduit en espéce de bouillie.

(*b*) Dans une occasion semblable, un autre dit nettement qu'il vaut mieux dépenser plus, & fournir aux Laboureurs dequoi se soutenir, pour qu'ils n'abandonnent pas les campagnes.

d...

dies augmentent la misere. Non, quand on est veritablement touché de ce que souffrent les Peuples, on ne prend point cette méthode, on ne se borne point à ces demi secours.

Mes collegues disent encore que c'est la coûtume des peuples, d'exagérer leurs pertes & leurs maux. J'avouë qu'en certaines années, quelque dérangement dans les saisons peut donner lieu à l'artifice, & quelques gens peu sinceres peuvent saisir l'occasion de faire valoir leurs prétenduës pertes. Mais cela ne peut avoir lieu dans la conjoncture présentes. Il ne s'agit point ici d'une année à demi bonne, à demi mauvaise, & d'une stérilité qui soit équivoque. Elle a été des plus grandes qu'on ait vûë. Les peuples obligez de quitter leurs domicilles, sont errans de côté & d'autre, reduits à la mendicité, & n'attendent que la mort: les soupçonner en cet état de contrefaire les misérables, vouloir douter de leur indigence; n'est-ce pas bien de la dureté?

On prie V. M. de nommer des Commissaires, qui de la Cour aillent sur les lieux, fassent mesurer les terres qu'on a pû labourer, parcourent toutes les Villes & tous les Villages, comptent les gens morts, les maisons ruinées; afin que, suivant leur rapport, on juge de la sincérité des avis donnez, qu'on punisse les Magistrats qui auront trompé, & qu'on proportionne plus au juste la distribution des secours, aux besoins de chaque Pays.

Pour moi je dis; c'est chose publique & notoire, que dans les lieux dont il s'agit, il a plu depuis la premiere Lune jusqu'à la sixiéme. Ces pluies excessives ont fait deborder le Lac *Tai*. Le debordement de ce Lac a inondé *San*, *Yeou*, & d'autres Villes. Les campagnes ont été tellement & si long-tems couvertes d'eau, qu'on n'a pas même pû semer le ris. On a vû les maisons dans les Villages ou abîmées sous les eaux, ou détruites & flotantes. Les laboureurs ont vendu leurs bœufs, & se sont dispersez pour mendier. Je dis que ces calamitez sont notoires.

J'ajoûte que V. M. en étant instruite, doit avoir, pour y remedier, le même empressement qu'on a pour éteindre un incendie, ou pour secourir des gens qui se noyent. Jugez si ce que suggerent mes collegues convient en ces circonstances. Les recherches qu'ils conseillent, sont très-difficiles dans la pratique, sujettes à bien des erreurs, & propres à faire perir des gens dans le fonds très-innocens. De plus, comme on sera instruit qu'on doit faire ces recherches, & qu'on a nommé pour cela des Commissaires; les Officiers des Provinces prendront l'allarme: chacun craignant de fâcheux retours, & pensant à sa propre sûreté, prendra le moins de part qu'il pourra aux calamitez publiques, & laissera perir les Peuples.....

Après quelques exemples tirez de l'histoire, *Fan tsou yu* continuë, & dit:

Vos libéralitez, Prince, sont parties; trois sortes d'Officiers en sont chargez. C'est bien assez, si V. M. suivant le projet qu'on lui fait, multiplioit ses précautions, elle sembleroit regretter ce qu'elle a donné: elle paroîtroit faire trop peu de cas de la vie des hommes; & désormais, dans les calamitez publiques, on n'oseroit plus recourir à elle. La crainte de vos ancêtres en semblables occasions, étoit qu'on ne soulageât pas assez promptement & assez liberalement les peuples; & quand ils envoyoient des Commissaires ou des Inspecteurs, c'étoit pour enhardir les Officiers ordinaires, non pour les intimider & les gêner. En effet, ces Officiers sont naturellement portez à se dessaisir avec peine des grains & des deniers dont ils sont comptables. Pour cette raison & pour d'autres, ils diminuent d'ordinaire dans leurs rapports les calamitez publiques, au lieu de les augmenter. Mais quand il y auroit eu en effet quelques avis peu

fideles, ils ne peuvent être qu'en petit nombre, & tôt ou tard on les sçaura: le Peuple parle, les Officiers s'observent mutuellement, les Censeurs en seront instruits, & par eux la Cour. Ainsi V. M. seroit toûjours à tems de punir, si elle vouloit, ceux qui seroient coupables. Pour le présent, mon avis est que, sans vous mettre beaucoup en peine des petits excès que vos Officiers peuvent commettre, votre attention ne s'occupe que du soulagement des Peuples qui souffrent. C'est par ces considérations, qu'ayant examiné le projet qu'on vous suggere, je vous le rends cacheté, & vous supplie de le supprimer.

Discours de Ouan ling *contre les mauvais sens donnez mal-à-propos par des Sectaires à l'expression* Ming

* Nom de Livre.

Il est dit dans le *Lun * yu*, que Confucius employoit rarement l'expression *Ming*. La remarque est judicieuse & vraie; au contraire quand les Barbares Occidentaux eurent fait entrer dans notre Chine la Secte *Foë*, on employa aussi fréquemment que confusément ces expressions *Sing & Ming*. Il est vrai qu'avant l'entrée de cette Secte, on avoit commencé à raisonner sur ce qu'on appelle *Sing* (a) nature de l'homme. *Mong tse* ayant dit qu'elle étoit bonne, *Sian tse* soûtint le contraire; & cette opposition servit à éclaircir l'opinion de *Mong tse*, à laquelle on s'est tenu. Dans des tems plus proches des nôtres, on est revenu à raisonner sur ce qu'on appelle *Sing*, nature. On l'a fait assez au long, & certains méchans esprits, pour se faire de feste, ont embroüillé la matiere par les principes de la Secte *Foë* qu'ils ont subtilement, & comme à la dérobée, fait glisser dans leurs discours. Dans ces Dissertations sur *Sing*, ce qu'il y a de plus solide, revient à peu-près à ce qu'avoit dit *Mong tse*. Les plus sages l'ont suivi, & le suivent encore sur ce point.

Pour ce qui regarde l'expression *Ming*, (b) moins nos Philosophes l'ont employé, plus les Sectaires ont été hardis à s'en servir & à la corrompre. La Secte *Foë* ne cherchant qu'à tromper les hommes, fait dépendre la vie & la mort de ce qu'elle appelle *Ming*, sans l'expliquer. La Secte des Astrologues enchérissant encore sur la Secte *Foë*, fait dépendre la vie courte ou longue, les richesses ou la pauvreté, l'honneur ou l'humiliation de certaines combinaisons des cinq Elemens, de certains mouvemens, ou de certaines situations des Astres, & de tout cela font ce qu'ils appellent *Ming*, destinée. L'ignorant vulgaire ne trouve pas de quoi les réfuter. Passionné pour les honneurs & les biens du monde, il voit que ces biens & ces honneurs ne suivent pas toûjours le mérite & la vertu. Dans l'espérance de les obtenir par une autre voie, ils donnent sottement dans ces erreurs. Ils n'y donneroient pas sans doute, s'ils sçavoient bien débroüiller les faux sens qu'on donne à l'expression *Ming*.

Chun de simple particulier devint Empereur. C'est monter de la plus basse condition au plus haut degré d'honneur. Il semble qu'il y fut porté tout-à-coup, & sans faire un pas. Cependant la vérité est qu'il s'y éleva par sa vertu. Remontons au tems de *Yao*. Supposons *Chun* sans sagesse & sans vertu. Ce *Ming*, dont parlent nos Sectaires, auroit-il également fait monter *Chun* sur le Trône? *Yao*, en

(a) *Sing*, expression aussi étenduë pour le moins que le mot François *Nature*, qui y répond assez bien.
(b) *Ming*. Cette expression signifie ordre, commandement, volonté d'un Supérieur. *Item*, la vie, *Tchi ming* Donner sa vie pour, &c. *Item*, par corruption, *Destin*, *Destinée*.

nommant *Chun* son successeur, exclut son propre fils *Tan tchu*. Pourquoi *Tan tchu* fut-il exclus? Ne fut-ce pas faute de vertu? Fut-ce précisément faute de *Ming*? *Chun* deja connu, estimé, & comme à demi placé sur le Trône, cherche cependant la retraite. Nos Sectaires oseront-ils dire qu'il étoit moins éclairé qu'eux sur ce qu'ils appellent *Ming*, destinée? Il n'y a pas d'apparence. D'un autre côté, s'il avouë que *Chun*, suivant leurs principes, voyoit que sa destinée étoit de regner; il s'ensuivra que sa retraite ne fut que feinte & qu'hypocrisie. Qui l'oseroit dire, ou penser?

Supputer les révolutions des Astres, est un art qui a commencé avec notre *Y* (*a*) *king*, dont nous reconnoissons pour Auteur *Fo hi*. On ne peut nier que parmi nos anciens Princes, *Ven vang* ne soit un de ceux qui ont le mieux entendu ce Livre. Je demande à nos Astrologues: *Ven vang* sçavoit-il, ou non, ce qu'ils prétendent trouver dans leur art, & ce qu'ils appellent destinee (*Ming*)? S'ils disent que non: quelle insolence de se préferer à ce sage Prince! S'ils disent que oüi: pourquoi donc *Ven vang*, dans la prison où le tenoit le Tyran *Tcheou*, & où il faisoit sur l'*Y king* des Commentaires, gémissoit-il, & s'affligeoit-il (*b*)?

Depuis *Ven vang*, qui a plus approfondi l'*Y king* que Confucius? Nos Sectaires prétendront-ils l'avoir mieux entendu que lui? Cependant, si Confucius sçavoit ce qu'ils prétendent sçavoir, & ce qu'ils appellent *Ming*, Destinée; pourquoi parcourut-il en vain jusqu'à une vieillesse fort avancée, les soixante (*c*) douze Royaumes. Il faut donc ou rejetter absolument ce que ces Sectaires débitent, & l'abus qu'ils font de l'expression *Ming*, ou bien il faut reconnoître que *Ven vang* & Confucius ne leur sont pas comparables; ce qui seroit une grande (*d*) absurdité.

(*a*) Nom d'un ancien Livre.
(*b*) Son fils alloit devenir Empereur.
(*c*) C'est-à-dire, tout l'Empire.
(*d*) Sur-tout maintenant que c'est assez d'être aveugle, & de ne pouvoir gagner autrement sa vie, pour faire métier de prédire aux hommes leur destinée.

En voici une seconde dans le systême de ces Sectaires, si on le suppose vrai, qu'un homme meure, c'est son Destin, *Ming*. C'est donc au destin qu'il faut attribuer sa mort, & non pas aux hommes; ainsi on dira: ce ne furent point *Kié* & *Tcheou* qui firent mourir cruellement & injustement *Long pong* & *Pi kan*. Ce fut le destin de ces deux grands hommes. Bien plus on conclura que quand *Kié* & *Tcheou*, ces odieux Tyrans, auroient pratiqué toutes les vertus, ils n'auroient pas laissé de périr misérablement, & qu'on avoit tort par conséquent de les exhorter à devenir vertueux, pour se conserver l'Empire & la vie. Heureusement il s'en faut bien que tout le monde croïe nos Sectaires. Ceux même qui les consultent ou qui les écoutent, n'ont pas grande foi à ce qu'ils disent. Mais si par malheur cette erreur gagnoit, & qu'elle passât constamment pour vérité, voici quelles en seroient les étranges suites.

Un Juge auroit-il ou absous un scélérat, ou condamné un innocent reconnu pour tel: Si on l'en vouloit punir selon les Loix, il n'auroit qu'à opposer aux Loix ce prétendu *Ming*, Destin des Sectaires. Plus de tyrannie à detester dans les Grands; plus d'oppression à plaindre dans les petits, plus de raison de loüer *Yao* & *Chun*, ni de blâmer *Kié* & *Tcheou*. Chacun en son tems a son (*Ming*) ou Destin, chacun le suit. Helas! que peut-on imaginer de plus absurde? Je demande à nos Astrologues, si *Yao* & *Chun* etoient nez au tems que nâquirent *Kié* & *Tcheou*; les deux premiers auroient-ils eté méchans & cruels, comme l'ont eté les deux derniers? Au contraire si *Kié* & *Tcheou* etoient nez quand nâquirent *Yao* & *Chun*; auroient-ils été bons & vertueux? Oseroient-ils en venir jusqu'à avancer cette absurdité? Cependant, s'ils n'osent le faire, à quoi fixent-ils donc ce prétendu (*Ming*) ou Destin, dont dépend, disent-ils, la vie

& la mort des hommes, la ruine ou la proſpérité des Empires ?

Suppoſons encore une fois que tout le monde ajoûte une foi pleine & entiere aux diſcours de ces charlatans. Un fils, ſans ſe remuer, verra ſon pere entre les mains d'un ſcelérat prêt à l'égorger : le (*Ming*) ou deſtin de mon pere eſt tel ou *ne l'eſt pas, pourra-t'il dire.* Le ſujet en *dira autant, en voyant tuer ſon Prince. Et s'ils en uſent* autrement, il faudra dire *dans notre ſuppoſition, que leur conduite dément une vérité ſuppoſée conſtante, & univerſellement reconnuë pour* telle, & conſéquemment qu'ils ſont blâmables. Quelle horrible conſéquence !

Pour moi, je diſtingue deux ſortes de *Ming*; un, qu'il a plû aux ſectaires d'appeller ainſi, auquel ils attachent notre ſort indépendamment de nous : il n'eſt ni bon ni poſſible de le connoître. Un autre *Ming*, qui dépend de nous : c'eſt de celui-là qu'il faut s'inſtruire. Cela eſt utile & même néceſſaire. Par exemple dans un Empire tranquille & bien gouverné, je me ſoutiens & m'avance par ma bonne conduite & par ma vertu. Mon *Ming* eſt alors d'être dans l'honneur & dans l'abondance; mais ce *Ming* n'eſt pas indépendant de moi. L'Etat au contraire eſt dans le trouble & mal gouverné : j'y ſoutiens avec courage, par mes diſcours & par mes actions la ſageſſe & la vertu qu'on opprime. Il m'en coûte ma fortune. Je vis & je meurs dans l'indigence ſans jamais me démentir, c'eſt alors que mon *Ming* dépend de moi. Tout homme qui naît doit mourir : qu'on meure tôt qu'on meure tard ; mourir, c'eſt ceſſer de vivre : cela eſt commun à tous les hommes. Vivre ou mourir, dit-on, c'eſt *Ming*. Vivre dans l'honneur & dans l'abondance, ou vivre dans l'indigence & dans l'oubli ; c'eſt auſſi *Ming* ; ſoit : mais on peut vivre & mourir bien ou mal. Je ne veux ni vivre mal, ni mal mourir ; c'eſt à quoi je ſuis attentif, c'eſt mon devoir ; & c'eſt le ſeul *Ming*, dont je dois me mettre en peine.

Il en eſt de même à proportion des richeſſes, des honneurs, de l'indigence, & de l'oubli. Ils peuvent venir par de bonnes ou de mauvaiſes voyes. A quoi va mon attention ? C'eſt qu'ils ne ſoient jamais le fruit d'un crime, ou d'une indigne complaiſance. Tel eſt mon devoir ; & voilà le ſeul *Ming*, que je me picque de connoître. Un bon fils conſerve ſa vie pour ſervir ſon pere, c'eſt ſon devoir & ſon *Ming* à cet égard. Un ſujet fidele & zelé expoſe ſa vie pour ſon Prince ; c'eſt auſſi ſon *Ming* & ſon devoir. Etendant cela ſuivant les rencontres & les circonſtances differentes, il n'y en a aucune, où l'homme ne trouve le *Ming* qu'il peut connoître, & qu'il doit ſuivre. C'eſt ce qui s'appelle, ſelon nos ſages, être vraiment éclairé ſur *Ming* ; & c'eſt en ce ſens que parloit Confucius, quand il uſoit de cette expreſſion. *Mitſe toan* s'adreſſant un jour à *Tſe* * *lou*. Si votre Maître, lui dit-il, vouloit bien être mon Patron, le Roy de *Ouei* me choiſiroit pour un de ſes premiers Miniſtres. *Tſe lou* ayant fait la propoſition à Confucius, il dit pour toute réponſe : j'ai un *Ming*, (ſon ſens étoit) mon devoir, qui eſt mon *Ming*, ne me permet point d'aider à avancer un flateur ſans mérite & ſans vertu. C'étoit à peu près dans le même ſens que le même Confucius, à la mort de *Yen tſe* * & de *Pen yeou*, * employa l'expreſſion *Ming*. Il gémiſſoit de ce qu'enlevez dans un âge peu avancé, il n'avoient pû pratiquer toutes les vertus dont il les connoiſſoit capables. Pour *Mong tſe*, voici ſa penſée ; il l'exprime fort nettement. C'eſt bien mal entendre *Ming*, dit-il, que de s'aller mettre exprès ſous une muraille prête à tomber. Un homme éclairé ſur cette matiere, ne fait point de ces imprudences. Un ſcélérat, dit-il ailleurs, a mérité par ſes crimes de mourir dans les fers ou dans les ſupplices : il y expire en effet. Etoit-ce ſon vrai *Ming* ? Point du tout. Penſer comme ces grands hommes, c'eſt vraiment ſçavoir ce que c'eſt que *Ming*.

* Un des Diſciples de Confucius.

* Deux de ſes Diſciples.

Le

Le beau de ce discours, dit l'Empereur *Cang hi*, consiste en ce qu'il est net, facile à entendre, propre à instruire & à redresser ceux que les Sectaires ont séduit.

La troisiéme des années nommées Yuen fou, Chao choue tchi, *dans l'exorde d'un long Discours qu'il présenta cacheté à l'Empereur, dit entr'autres choses.*

QUAND nos anciens & sages Princes joüissoient d'une longue prospérité, & qu'ils ne voyoient rien arriver de fâcheux ou d'effrayant; alors craignant plus que jamais, ils s'attristoient, & disoient : helas! je vois bien que *Tien* (Ciel) m'oublie. V. M. à l'imitation de ces Princes, vient de publier une Ordonnance pleine de sagesse & de bonté, qui fait sentir jusqu'où va votre vigilance & votre attention sur vos devoirs. On ne peut pas mieux répondre aux desseins de *Tien*.

Li kang dans un Discours présenté à l'Empereur, après quelques avis particuliers, lui en donne deux généraux en ces termes. Faites, lui dit-il, tout ce qui dépend de l'homme, & conservez intérieurement une crainte respectueuse envers *Tien*. Quand l'homme fait de son côté tout ce qu'il peut, il est naturel & ordinaire que *Tien li*, (*a*) réponde à ses soins. Aussi a-t-on vû les plus grands Princes, comme ceux qui ont fondé des Dynasties, ou qui les ont relevées de leur décadence, faire avec soin ce qui dépendoit d'eux; & quand ils avoient réussi, rapporter à *Tien* tous leurs succès. Aujourd'hui à peine l'ennemi (*b*) a-t-il paru, que nous nous retirons lâchement en lui cedant le terrain. Négliger ainsi de faire tout ce qui dépend de nous, & compter que *Tien* nous fera reussir, comme s'il y étoit obligé; y a-t-il de la raison? Donnez donc au plûtôt, je vous en prie, donnez les ordres convenables à vos Ministres, & à vos grands Officiers. Animez-les par vos paroles & par vos exemples. Faites de concert avec eux tout ce qui se peut. Après-quoi vous pourrez attendre avec soumission, mais sans reproche, ce que *Tien* ordonnera; & il y a lieu d'espérer que nous pourrons réparer & les affronts que nous avons reçûs, & les pertes que nous avons faites.

Mais il faut, comme j'ai dit, conserver toûjours à l'égard de *Tien* une crainte respectueuse? En effet *Tien* est à l'égard des Rois comme un pere également tendre & sévere. Sa tendresse pour eux est extrême : mais aussi veille-t-il sur leur conduite avec une extrême attention. Aussi tout sage Prince est attentif à ce que *Tien* lui défend. Au moindre avis qui vient de sa part, il rentre en lui-même, il s'examine, il travaille à se corriger, à devenir plus parfait, & à nourrir en son cœur cette respectueuse & filiale crainte. Depuis quelques années le dérangement des saisons est grand : ce ne sont que tremblemens de terre & autres Phénoménes effrayans. L'intention de *Tien*, en cela, est de vous réveiller : ce sont autant de marques qu'il vous aime, & qu'il veut vous secourir. C'est à V. M. d'y répondre par des intentions pures & droites, par une conduite sage & ferme. Alors ces tristes calamitez, & ces effrayans présages se changeront en bien pour vous.

(*a*) *Li* signifie raison.
(*b*) C'étoit la Nation Tartare qui éteignit enfin la Dynastie *Song*.

DISCOURS DE FAN SUN.

Du Repentir.

UNE ancienne tradition dit: *aujourd'hui repentez-vous des fautes d'hier, & sur la fin de chaque Lune, des fautes du commencement.* (a) O que cela est bien dit, & que nos anciens s'y prenoient bien pour devenir sages & parfaits! A moins que d'être *Yao* & *Chun*, (b) qui peut tout faire si parfaitement, qu'il ne lui échappe aucune faute? Mais quand il en est échappé quelqu'une, si l'on s'en repent efficacement & sincerement, cette faute est réparée. Aussi, parmi nos anciens sages, même parmi ceux du premier ordre, il n'en est point qui n'ait marché par cette voye.

Fan sun le prouve par des exemples tirez de l'antiquité, ausquels il joint, en confirmation, quelques textes des anciens *King*; après quoi il continue son discours.

Le repentir, dit-il, suppose des fautes. Mais par ce même repentir, on en diminuë chaque jour le nombre: & s'il y a un moyen de parvenir à n'en plus faire, c'est assurément celui-là. Peut-on donc négliger cet exercice ou s'en lasser? Au reste je ne borne pas le repentir que je recommande, à rétracter ou à corriger ce qu'on a dit ou fait de mal. Il doit s'étendre jusqu'aux pensées & aux affections les plus secrettes. En naît-il quelqu'une tant soit peu mauvaise? D'abord le repentir doit suivre, & ce repentir empêchera qu'on ne passe aux paroles & aux actions. Faire des fautes, & ne sçavoir point les reconnoître, c'est aveuglement. Les reconnoître sans vouloir se corriger, c'est imprudence. Penser à se corriger, mais ne le vouloir qu'à demi, craindre d'y travailler serieusement, s'épargner, pour ainsi dire, & se ménager soi-même; c'est lâcheté. Rien de plus contraire que ces vices au véritable repentir.

Quand le Soleil ou la Lune souffrent une Eclypse, soit que l'éclypse soit totale ou non, elle ne dure jamais long-tems: & au moment qu'elle finit, ces Astres aussi-tôt paroissent avec leur premiere clarté. La vie de l'homme a ses éclypses, ce sont ses fautes. Le moment où il s'en repent, comme il faut, est justement la fin des éclypses: il recouvre alors son éclat aussi bien que ces deux Astres. Mais il se passe en l'homme tout le contraire de ce qui se passe au Ciel; lorsque par attache à ses passions, il n'a point ce véritable & efficace repentir, l'éclypse chez lui ne finit point: il persévere dans les ténébres. Qu'y a-t-il donc de plus important qu'un bon repentir? Qui pourra se rebuter & se dégoûter d'un si utile exercice?

La trente-deuxiéme des années nommées *Chao ching*, *Hiao tsong* montant sur le Trône, fit publier une Déclaration, dans laquelle il recommandoit instamment qu'on lui donnât librement des avis & des mémoires. *Tchu hi* alors en charge dans les Provinces, adressa un long discours à l'Empereur, dans lequel il lui dit entr'autres choses ce qui suit.

L'ordre de *Tien* (c) qui vous aime & vous protege, est tout récent & dans sa force. Rien n'a pû encore refroidir le zéle & l'attachement de vos sujets. C'est à vous,

(a) Le Chinois dit tout cela en six Lettres.

(b) Il a semblé excepter *Yao* & *Chun*. Cependant ici l'application est générale. Ce qui prouve qu'au lieu de mettre à moins d'être *Yao* ou *Chun*, il faudroit mettre pour parler juste & conséquemment: fût-ce *Yao* même ou *Chun*, mais j'ai mis ce qui réellement est dans le texte.

(c) C'est à dire, vous ne faites que de monter sur le Trône.

grand Prince, de profiter de ces conjonctures. A en juger par les éloges qu'on vous donne, & dont les grands chemins retentiſſent, on n'attend de V. M. rien de commun. Vos ſujets ne vous regardent pas ſeulement comme un bon maître, mais comme un Prince qui doit faire l'honneur de ſa Dynaſtie, en recouvrant les terres uſurpées par les Barbares, en remédiant aux maux que vos peuples en ont ſouffert, & en vengeant les inſultes qu'en ont reçû vos ancêtres. Comment faut-il vous y prendre, pour répondre avec ſuccès à de ſi hautes eſpérances? De-là dependent non-ſeulement la gloire de votre regne, mais la paix de l'Etat, l'honneur de votre Dynaſtie, & la ſûreté de votre maiſon.

Juſqu'à préſent nous n'avons point apperçu dans votre perſonne & dans votre Gouvernement, les fautes & les défauts dont votre modeſtie s'accuſe. Cependant j'oſe vous dire, qu'en vain vous vous promettriez du ſuccès, ſans deux choſes eſſentielles, que je prends la liberté de vous recommander inſtamment. La premiere, eſt d'étudier avec conſtance, & de vous rendre familieres les maximes de nos anciens Rois. La ſeconde eſt de renoncer au plûtôt d'une maniere bien déterminée à tout Traitté avec les Barbares. Ces deux points ſont importans, & méritent votre attention. Sans le premier, il vous échapperoit peu à peu beaucoup de fautes; ſans le ſecond, le Gouvernement, vû l'état préſent des choſes, ne ſçauroit être que défectueux, & vous ne pourrez négliger ni l'un ni l'autre, ſans de très-ſacheuſes ſuites.

Pour vous exprimer plus nettement ma penſée ſur le premier point, ſouffrez que je vous rappelle aux tems de *Yao*, de *Chun*, & de *Yu*. Ces grands Princes, vous le ſçavez, ſe tranſmirent ſucceſſivement & l'Empire, & leurs maximes. Une de celles qu'ils répétoient le plus fréquemment, étoit celle-ci. Rien de plus dangereux que le cœur humain (*a*) & ſes paſſions. Rien de plus délicat que la pure & droite (*b*) raiſon. Ce n'eſt qu'en l'épurant ſans ceſſe, & la faiſant regner ſeule, qu'on tient conſtamment le vrai milieu. Ces grands Princes étoient nez Sages. Ils en avoient moins beſoin d'étude & d'application. Cependant ils ne parlent que d'épurer leur raiſon, que de la ſuivre ſeule, que de tenir avec attention le vrai milieu. Tant il eſt vrai que ceux-mêmes qu'on aſſûre être nez ſages, ont encore beſoin d'étude & d'application.

Si dans l'éloignement où je ſuis, je n'ai pas le bonheur de voir combien les belles qualitez avec leſquelles vous êtes né, vous approchent de ces grands Princes, j'en ai du moins entendu parler très-avantageuſement. Mais j'ai auſſi appris par la voix publique, qu'au commencement de votre regne, au lieu de vous appliquer aux affaires, toute votre occupation étoit d'entendre ou de reciter quelques vers, ou quelques diſcours flatteurs & bien compoſez. Depuis quelques années, à la vérité, vous avez renoncé à ces amuſemens frivoles; vous avez paru chercher quelque choſe de plus ſolide, & vouloir acquerir la vraie ſageſſe; mais vous l'avez cherchée, dit-on, dans les Livres des Sectaires. Voilà ce qu'on dit en Province; je ne ſçais point au vrai ce qui en eſt.

Mais ſouffrez que je vous diſe, que ſi les choſes étoient ainſi, ce ſeroit mal vous y prendre, pour répondre dignement aux deſſeins de *Tien*, & pour imiter *Yao* & *Chun*. Non, ce n'eſt point dans des chanſonnettes, ou dans des diſcours vainement fleuris, qu'on puiſe l'art de bien gouverner. Le vuide* & le néant, * Il indique les Sectes *Tao* & *Foe*.
la quietude & le repos, ne vous l'apprendront pas mieux. Nos anciens & ſages Princes qui ont réuſſi en ce grand art, s'appliquoient à bien penetrer le fonds

(*a*) Le Chinois dit mot à mot *Gin ſin*, le cœur de l'homme.

(*b*) Le Chinois dit, *Tao ſin*, le cœur de *Tao*. Or *Tao* dans cet endroit, & en bien d'autres, ſignifie la pure & droite raiſon, & *Gin ſin* opposé à *Ta ſin* marque les paſſions naturelles au cœur humain.

des choses, pour en devenir plus éclairez, & pour se mettre en état de prendre toujours le bon parti. Un Prince qui sçait leur méthode, repasse frequemment l'ancienne histoire : il en examine avec attention tous les traits. Pour en juger sainement, il a toûjours présent à l'esprit les principes de la raison & de l'équité. Rien ne lui échappe en ce genre. Par-là ses vûes s'étendent, se rectifient, & se perfectionnent : son cœur s'établit dans l'équilibre & dans la droiture ; & il se trouve enfin capable de gouverner avec une extrême (*a*) facilité.

Au contraire, si un Prince est sans application, ou si en s'appliquant il suit une autre méthode, eut-il d'ailleurs l'esprit excellent, & les plus heureuses dispositions à la vertu, jamais ses lumieres ne lui découvriront assez nettement le fonds des choses : il ne distinguera jamais le bien de ce qui n'en a que l'apparence ; ce qui est essentiel, de ce qui ne l'est pas ; & il sera sujet à faire mille fautes. Quand par hazard il n'en feroit point qui eussent des suites bien funestes, du moins ne sera-t-il jamais un grand Empereur. Est-ce donc une bagatelle que de renoncer à cette haute réputation, en se contentant d'une indigne médiocrité ? Non, sans doute : & l'on peut appliquer ici ce que dit l'*Y king*, qu'une erreur légere en apparence, mene à d'etranges égaremens.

Quant au second point que j'ai touché, il est certain qu'entre nous & le *Kin* *, il n'y a point de paix solide à espérer. La raison le dit, cela saute aux yeux, chacun le sçait, & s'il se trouve encore des gens qui sont d'avis qu'on traitte de paix ; voici sans doute comme ils raisonnent. Nos affaires ne sont pas en assez bon état, pour entreprendre de recouvrer par la force, ce que les *Kin* ont usurpé sur nous. Il y a même du risque à continuer la guerre, en nous tenant sur la défensive. Il vaut donc mieux profiter de la démarche qu'ont fait les *Kin*, qui sont venus faire quelques presens, y répondre de notre part, leur deputer un Envoyé, & leur demander honnêtement qu'ils nous restituent nos terres, suivant leurs anciennes limites. Cette demonstration de foiblesse de notre part, en flattant leur orgueil, pourra peut-être leur inspirer de la sécurité, & conséquemment de la negligence. Ils en seront moins ardens à nous attaquer, & moins vigilans à se prémunir. Cependant nous profiterons du tems, & nous nous disposerons plus à l'aise à quelques grandes entreprises.

* Nom d'une Nation Tartare.

D'ailleurs, que sçait-on ? Il peut absolument arriver que *Tien*, par un heureux retour en notre faveur, fasse revivre en ces barbares quelques sentimens d'équité, & qu'ils nous restituent nos terres, sans qu'il en coûte la vie à un seul homme. Pourquoi ne pas tenter ce moyen ? Quel mal y a-t-il à le faire ? Voilà sans doute comme raisonnent ceux qui sont d'avis qu'on entre en traitté.

Pour moi je ne vois dans ce parti ni justice ni raison : je n'y apperçois pas un seul avantage, & j'y vois de très-grands inconvéniens. Nos affaires, dit-on, ne sont pas encore en bon état. Cela est vrai. Mais pourquoi ? C'est, j'ose le dire, de ce qu'on parle toûjours de traittez de paix : & jusqu'à ce qu'on ait pris une bonne fois le parti de n'en plus parler, jamais nos affaires n'iront mieux. Un parti bien pris de périr ou de vaincre, est ce qui fait réussir à la guerre. Se voit-on une ressource, & comme un troisiéme chemin entre la défaite & la victoire ? On s'y laisse pousser sans peine. La raison a beau se roidir, on attaque plus foiblement, & l'on se défend avec moins d'opiniâtreté. La nature en ces occasions affoiblit la raison & la vertu. Oüi encore une fois, tandis que dureront ces malheureux pourparlers de

(*a*) Mot, à mot comme on compte un & deux, & comme on distingue le blanc du noir.

paix,

paix, V. M. Elle-même sera incertaine & flottante en ses résolutions : vos Ministres aussi peu déterminez, feront leur emploi par maniere d'acquit : vos Généraux & leurs Subalternes auront moins d'empressement à se signaler. Il en sera de même à proportion, des Magistrats de tout l'Empire. Le moyen, alors que nos affaires se rétablissent, que l'Empire se fortifie, que nous puissions recouvrer nos terres, & mettre en sûreté nos frontieres ? C'est s'abuser évidemment que de l'espérer.

Ce n'est pas moins se tromper, que de prétendre amuser les *Kin* par une vaine cérémonie. Ils n'ont à notre égard ni charité, ni justice ; mais en récompense ils sont pleins d'artifices & de malignité. Si réellement ils avoient dessein de nous attaquer, & s'ils se sentoient en état de nous subjuguer, ils ne se laisseroient point aveugler par une vaine cérémonie, *jusqu'à* renoncer à leur projet, bien moins jusqu'à se dessaisir de ce qu'ils possedent. Mais pour nous, en faisant la démarche que l'on propose, ce ne seroit point les amuser comme on le prétend ; ce seroit montrer de la foiblesse ; ce seroit réellement les instruire de nôtre état, nous découvrir à eux, les convaincre que nous n'avons ni habileté, ni courage, & les rendre plus hardis à tout entreprendre contre nous.

Si par hazard, après cette démarche, les *Kin* étoient quelque tems sans remuer, nous nous en applaudirions. Nous croupirions dans notre indolence : & comme il s'est déja passé dix ans & davantage, sans que nous ayons rien fait pour nous relever, il s'en passeroit encore autant, s'il plaisoit aux *Kin* de le permettre. En user ainsi, c'est, ce me semble, en voulant tromper l'ennemi, se tromper soi-même. C'est le presser de nous attaquer ; & je ne puis assez m'étonner, qu'il se trouve encore à votre Cour, des gens capables de vous donner de tels conseils.

Par ce procedé, nous nous mettons comme à la discrétion des *Kin*. Quand ils se sentiront foibles, & qu'ils auront raison de nous craindre, ils n'auront qu'à parler de paix : au lieu de profiter de leur foiblesse pour rentrer dans nos droits, nous irons comme au devant d'eux ; & sous prétexte d'alliance, ils recevront encore de nous chaque année de grosses sommes. Se sentiront-ils plus forts ? Il n'y aura traitté qui tienne : ils entreront sur nos terres le plus avant qu'ils pourront. Ceux qui vous donnent ces conseils, ne pensent qu'à éviter une rupture ouverte avec les *Kin*. Ils ne font pas attention que c'est refroidir le zéle, & abbattre le courage de vos sujets ; que c'est fortifier vos ennemis, & nuire à l'Etat par bien des endroits.

Il y a trente ou quarante ans que ces barbares profitent, pour nous ruiner, du fol empressement que nous avons toûjours eu de parler de paix. Pouvons-nous encore ne le pas voir ? N'est-ce pas un aveuglement extrême de proposer toûjours un parti, qui, depuis si long-tems nous est si funeste ? Demander honnêtement aux *Kin* qu'ils nous rendent ce qu'ils nous ont pris, c'est une chose également ridicule & inutile. Ces terres qu'ils ont envahies nous appartiennent. Pourquoi remettre à la discrétion de ces barbares de nous les restituer ou non. Mesurons nos forces, voyons si nous pouvons les reprendre. En ce cas là reprenons-les, ils n'en seront plus les Maîtres. Que si nous croyons ne le pouvoir pas encore, à quoi bon ~~les~~ demander à l'ennemi, sans apparence de les obtenir, & lui faire l'aveu de notre impuissance, & de sa superiorité ?

Supposons cependant que les *Kin* écoûteront la proposition que nous leur ferons de nous restituer nos terres. Ce ne sera certainement qu'en nous faisant acheter bien cher une pareille grace. Encore devons nous juger par le (a) passé,

(a) La neuviéme des années nommées *Chao hing*, les *Kin* renditent aux Chinois trois Provinces qu'ils avoient subjuguées. Un an après ils les reprirent.

qu'autant qu'il dépendroit d'eux, elle feroit bien peu durable. Mais quand abſolument il arriveroit que ſans exiger beaucoup de nous, les *Kin* ſe déterminaſſent à nous faire la grace entiere, qu'ils ne s'en repentiſſent point, ou qu'ils nous trouvaſſent en état de nous maintenir, & de rendre inutile leur repentir ; l'avantage qu'il y auroit, n'empêcheroit pas qu'il ne fût toûjours fort honteux à l'illuſtre Dynaſtie *Song*, de n'avoir pû recouvrer par elle-même le Domaine de ſes premiers Princes, d'en tenir une partie de la main de ſes plus cruels ennemis, & de l'être allé mendier chez les barbares. Pour *moi*, je vous avoue que quand les *choſes tourneroient* de la ſorte, je ne pourrois encore m'empêcher d'en rougir pour vous.

Tchu hi *ayant été propoſé pour un emploi important dans la Province de* Tché kiang, *l'Empereur l'y nomma ; il l'appella enſuite à la Cour, & l'invita à lui laiſſer, avant que de partir, quelques bons avis.* Tchu hi *le fit en pluſieurs diſcours, dont un fut celui qui ſuit.*

PRINCE, le Gouvernement des Etats dépend principalement du cœur des Princes. Mais ce cœur des Souverains peut être lui-même gouverné ou par la raiſon, ou par les paſſions ; & c'eſt la différence de ces maîtres, qui établit la différence entre l'intérêt & l'équité, entre l'artifice & la droiture, enfin entre le vice & la vertu. La raiſon que l'homme a reçu de *Tien*, eſt à peu près à l'égard du cœur, ce que la ſanté eſt à l'égard du corps. La raiſon regne-t-elle dans le cœur ? Tout y eſt dans l'ordre ; ce n'eſt que droiture, équité, vertu. Les paſſions ſont au contraire comme les maladies de ce même cœur. Y regnent-elles ? Le trouble y eſt ; ce n'eſt qu'artifice, intérêt, vice. Où regne la vertu, regne en en même tems une joie également douce & pure, qui rend chaque jour plus heureux celui qui la goûte. Le vice au contraire traîne après ſoi de rudes peines, qui accablent chaque jour de plus en plus celui qui les ſouffre. Le bon ordre & la ſûreté des Empires, leurs troubles ou leurs ruines, ſont auſſi les différens effets de ces différentes cauſes : effets qui tout différens qu'ils ſont, ont cependant cela de commun, qu'une penſée bonne ou mauvaiſe en eſt le premier principe. C'eſt ce que *Yao*, *Chun*, & *Yu* exprimoient par ces paroles. Rien de plus dangereux que les paſſions, rien de plus délicat que la raiſon. Ce n'eſt qu'en conſervant cette raiſon pure, & en la faiſant regner ſeule, qu'on tient conſtamment le vrai milieu.... Dans la ſuite *Tchu hi* dit qu'il eſt ſurpris de voir ſi peu fleurir le regne d'un Prince, qui étant monté ſur le Trône dans un âge meur, y avoit de plus apporté d'excellentes qualitez ; qu'il en a recherché la cauſe, & qu'il croit l'avoir trouvée. C'eſt, dit-il nettement au Prince, que dans le choix de vos Officiers, vous ne ſuivez point la raiſon & l'équité. Vous craignez même de mettre en place des gens droits & fermes. Pourquoi cela ? Parce que des gens de ce caractere s'oppoſeroient avec force à ces favoris domeſtiques, qui broüillent tout, auſquels, dès votre jeuneſſe, vous vous êtes comme livré par trop de condeſcendance....

Tchu hi après avoir parlé à peu près ſur ce ton dans tout ſon diſcours qui eſt fort long, finit par s'humilier, & par excuſer en quatre mots ſa liberté. Il proteſte qu'elle eſt un pur effet de ſon zéle pour l'Etat, & pour la propre gloire du Prince.

UNE gloſe dit que l'Empereur reçut très-bien les avis de *Tchu hi* ; elle ne dit pas s'il en profita.

La cinquiéme des années Chao hing, Tchu hi *fut appellé à la Cour, où il eut l'honorable emploi de lire & d'expliquer à l'Empereur les Livres qu'on appelle* King. *Il fit son remerciement par écrit, selon la coûtume. Dans ce remerciement, aprés avoir loué l'ardeur du Prince à s'instruire, & protesté modestement de son peu de capacité ; il ajoûte ce qui suit.*

AUSSI ai-je été saisi de crainte, quand on m'a déclaré vos ordres. Je n'osois dabord accepter l'honneur que vous me faisiez. Ensuite j'ai fait attention à ces veritez si connuës ; que l'homme reçoit de *Tien* une nature capable de toutes les vertus ; qu'il peut non seulement connoitre & distinguer les differens devoirs de Prince & de Sujet, de pere & de fils, &c. Mais encore juger & determiner ce qui convient ou ne convient pas dans les différentes affaires, & dans les diverses conjonctures où il se trouve ; mais qu'en même tems qu'il est capable de tant de choses, il est d'un autre côté sujet à se ressentir des altérations de la matiere, & à se laisser toucher aux objets sensibles ; que naturellement il seroit à craindre que sa raison négligée venant à s'obscurcir peu-à-peu, il ne tombât dans un aveuglement funeste sur ses devoirs, & n'y demeurât toute sa vie ; que l'étude par conséquent & l'application sont autant nécessaires aux Grands qu'aux Petits ; enfin que pour vous aider en ce travail, il n'étoit point necessaire d'avoir beaucoup d'eloquence & de politesse.

Aprés avoir fait ces reflexions, il m'a paru qu'ayant donné, comme j'ai fait, beaucoup de tems à l'étude de nos *King*, je pourrois peut-être en effet vous êtes utile, ne fût-ce qu'en vous proposant la méthode que j'ai suivie en les étudiant. La voici en peu de mots. Ce qu'il y a d'essentiel en cette matiere, c'est de bien pénétrer le fonds & la raison de chaque chose. Nos Livres sont pour cela d'un grand secours. C'est dans cette vûë qu'il faut les lire. Mais il y a maniere de le faire avec fruit. Quand on est sur un endroit, il faut, avant que de passer outre, s'efforcer de le bien comprendre, d'y découvrir ce qu'il y a de plus pur & de plus parfait, & de ne rien laisser échapper de ce qui s'en peut tirer. Or c'est à quoi on ne peut réussir, sans se tenir constamment dans une attention respectueuse, qui a sa difficulté, & qui ne peut être que le fruit d'une resolution bien ferme, &c.

Tchu hi reprend encore ce qu'il a indiqué, & il l'étend : mais il appuye principalement sur l'importance & la nécessité d'une attention respectueuse, qu'il appelle en un mot *King*. (a)

Pour ce qui est de ce que j'ai dit, qu'il faut, en lisant chaque endroit, s'efforcer d'atteindre à ce qu'il y a de plus parfait ; il est clair que cela dépend de *Sin* (b). Or ce

(a) *King*. Respect, attention respectueuse, être attentif avec respect, respecter, honorer, &c.

(b) *Sin*, Ci-devant quand j'ai rencontré cette lettre, je l'ai traduite par le mot François, *cœur*, parce qu'en effet cette expression Chinoise, aussi-bien que la Françoise, signifie, selon qu'on l'employe, ou cette partie du corps qui donne aux autres le mouvement, ou les affections de la volonté. Mais ici, comme en bien d'autres endroits, il est clair que l'expression *Sin* a plus d'étenduë, & signifie l'ame, l'esprit. J'ai cependant mieux aimé ne point traduire dans le texte cette expression, & quelques autres : par exemple, *Nim*; qui, selon la définition qu'en font les Chinois, se dit de ce qui est excellent, mais difficile à approfondir & à bien comprendre, *Miao eul pou ko tse*, & qui dans l'usage se dit des Esprits qu'on honore ou religieusement, ou civilement, de ceux dont on raconte des apparitions, &c. *Item*, des Empereurs, dont on veut louer la pénetration & la sublime sagesse.

Sin de l'homme, qu'eſt-ce ? C'eſt un Etre qui eſt très-*Hin* (a), très (b) *Ling*, & très-*Chin*, d'une excellence que nous ne pouvons entierement pénétrer, qui doit préſider dans chacun de nous, tant aux mouvemens perſonnels, qu'aux actions de la vie civile, & dont par conſequent la préſence & l'attention eſt à chaque inſtant néceſſaire. En effet, ſi le *Sin* de l'homme s'échappe & s'envole, pour ainſi parler, après les objets ſenſibles dont le corps eſt environné ; ſa perſonne & ſa conduite ſe reſſentent auſſi-tôt de l'abſence de ce maître. En vain un homme auroit alors le corps courbé, & les yeux attachez ſur un Livre. Peu attentif à lui-même, comment ſeroit-il en état de méditer les paroles de nos anciens Sages, d'examiner dans chaque action & dans chaque affaire les différentes circonſtances, d'y puiſer des lumieres ſur ſes devoirs, & d'en tirer pour ſa conduite des concluſions de pratique ? Le Sage, dit Confucius, s'il n'eſt attentif & appliqué, ne ſera pas long-long-tems ſage. L'étude & l'application que je recommande, dit auſſi *Mong tſe*, en quoi principalement conſiſtent-elles ? A bien retenir & fixer ſon *Sin*. Un homme retient-il ainſi ſon *Sin*, ſans ſe laiſſer diſtraire aux objets ſenſibles, ou troubler par les paſſions qu'ils excitent ; alors, ſoit qu'il liſe, ſoit qu'il médite ſur ce qu'il a lû, peu de choſes lui échappent. Et s'il pouvoit en venir juſqu'à conſerver cette diſpoſition dans le commerce du monde, la multitude des affaires, & la diverſité des objets ne lui nuiroient point. Il ſçauroit en toutes choſes prendre ſon parti, ſans s'écarter de ſon devoir. Voilà quelle eſt ma penſée, quand je dis que pour lire nos *King* avec tout le fruit poſſible, il faut une attention reſpectueuſe, & une réſolution bien ferme.

Leang ke kia *devenu Miniſtre d'Etat ſous l'Empereur* Hiao tſong, *fit tout ce qu'il put, pour engager* Tchu hi *à entrer dans les affaires.* Tchu hi *s'en excuſa conſtamment. Un jour que* Leang Ke kia *le preſſoit plus que jamais par une Lettre,* Tchu hi *lui fit la reponſe qui ſuit.*

J'Ai lû avec reſpect la Lettre (c) que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Une vertu médiocre & foible, telle qu'eſt la mienne, cherche un aſile dans la retraitte. C'eſt beaucoup d'honneur pour moi qu'un homme de votre rang, & ſur-tout un homme dont les lumieres & la droiture ſont ſi connuës, daigne témoigner tant d'empreſſement en ma faveur. Toûjours incapable d'agir par d'autres vûës que celles du bien commun, vous pouvez encore moins être ſoupçonné dans cette occaſion d'agir par quelque intérêt particulier, n'en pouvant avoir à me produire. Auſſi ai-je toujours regardé vos empreſſemens, comme un pur effet des ſentimens favorables que vous avez pris pour moi, ſans que je l'aye mérité.

Après tant d'inſtances de votre part, & ſur-tout après votre derniere Lettre, je me rendrois ſans doute, & j'eſſaierois

(a) *Hin*, qui ſignifie ſubtil, imperceptible, vuide, & qui dans ce dernier ſens s'employe dans le Phyſique & dans le Moral, principalement avec la Lettre *Sin* : de ſorte que *Hin Sin* dans un uſage commun & très-connu, ſignifie ſans préjugé, par exemple, écouter *Hin Sin* une choſe, c'eſt l'écouter ſans préjugez dans l'eſprit & dans le cœur.

(b) *Ling* qui ſelon les Dictionnaires & l'uſage, ſignifie Intelligence, Providence, pouvoir occulte de ſecourir & d'agir.

(c) Mot à mot le Chinois dit, les inſtructions que vous avez eu la bonté de me donner.

à servir l'Etat selon ma portée, si j'avois une raison moins forte que celle qui me retient dans ma retraitte. Cette raison, vous la sçavez, c'est pour assûrer & conserver en son entier, ce que j'ai de droiture & de vertu. Or cette raison ne me permet pas d'entrer aujourd'hui dans les emplois. Je crois même faire mieux de ne vous rien dire sur divers points que vous touchez, & qui ont tous rapport au Gouvernement. Permettez-moi de me borner à vous rappeller un mot de *Vang tong: De quoi je vous conjure, ô Prince*, disoit-il, *c'est d'être vous-même bien reglé, pour bien regler l'Etat*. Ce mot, tout simple, & tout commun qu'il est, renferme un sens de grande étendue. J'ose vous prier d'y faire attention. Produire & avancer les gens qui ont du talent & du mérite, ne se pardonner rien à soi-même; être chargé de tout le Gouvernement, & s'acquitter si bien de cet emploi, qu'il n'y ait rien à redire; faire du Prince un digne Souverain, rendre vertueux les Sujets; voilà les obligations d'un Ministre. Tout seroit possible à celui qui les rempliroit parfaitement. Mais un Ministre y manque-t'il par quelque endroit? Ce manquement fût-il leger? c'est toûjours une tache à sa vertu; c'est une breche qui peu à peu devenant plus grande, affoiblit sa vertu, & expose sa réputation. Alors sentant le besoin qu'il a d'être redressé, occupé du soin de parer aux reproches qu'il sent mériter; y a-t'il lieu d'esperer qu'il vienne à bout de faire du Souverain un Prince parfait, & de l'Empire un Etat heureux? Le cœur de *Tien* n'est point encore appaisé, & les peuples sont épuisez. La Chine n'est point rétablie dans ce florissant état qui la faisoit respecter. La cupidité des Barbares est plus que jamais à craindre pour elle. Pensez-y, je vous en prie. Tâchez d'y pourvoir efficacement, & cessez de penser à moi. La grace que je vous prie d'ajoûter aux précédentes, c'est d'excuser la liberté avec laquelle, sans être en place, je parle à un homme de votre rang.

Yu yun ouen *Ministre d'Etat sous l'Empereur* Hiao tsong *pensant à faire la guerre, pour reparer les pertes qu'on avoit faites, voulut s'aider de* Tchang ché. *Il lui en fit porter la parole par bien des gens, & d'une maniere toujours obligeante.* Tchang ché *pour toute réponse, alla trouver l'Empereur, & lui présenta le Discours qui suit.*

PRINCE, pourquoi croyez-vous que nos anciens Empereurs regnoient si glorieusement? Pourquoi tout réüssissoit-il au gré de leurs desirs? C'est que par leur solide & parfaite vertu ils touchoient en même tems le cœur de *Tien* (Ciel) & le cœur des hommes, & qu'ils ne se démentoient en rien. Aujourd'hui malgré les peines que V. M. & ses Ministres se donnent, on a beau former des projets, aucun ne s'exécute avec succès. Croyez-moi, rentrez en vous-même. Examinez avec soin vos paroles, vos actions, & sur-tout votre intérieur. Voïez s'il n'y a point quelque intention peu droite, quelque intérêt particulier ou quelque passion secrette qui gâte tout. Si vous y trouvez quelque chose de semblable, corrigez-le sans delai, afin que cet obstacle levé, & votre cœur revenu au juste & droit milieu qui fait la vertu, vous distinguiez avec facilité le bien du mal, entre les biens le plus parfait, & que vous vous y attachiez avec constance. Si vous en usez ainsi, *Tien* & les hommes vous répondront de leur côté, & préviendront même vos vœux. Ce qui vous occupe maintenant, c'est le desir de récou-

vrer les terres de la Chine. Il faut auparavant avoir gagné le cœur de vos peuples. Le moyen de le gagner, ce n'est assûrément pas en les accablant par des corvées, & en les ruinant par des subsides. Menagez leurs forces ; épargnez leurs biens ; vous y reüssirez. Dans l'etat où sont aujourd'hui les choses, vous ne pouvez reussir autrement, qu'en reprimant toutes vos passions, & en donnant à vos Sujets des témoignages non suspects, & des exemples sensibles de la plus parfaite équité. Ce qui presse le plus, par où il faut commencer, & quels sont les tems & les momens qu'il faut choisir ; c'est un détail où je n'ose point entrer ; Votre Majesté y pensera.

Tsai chin, *autrement dit* Tsai kieou fong *du lieu où il se retira pour étudier, fut Disciple de* Tchu hi, *auprès duquel il demeura long-tems.* Tchu hi *sur la fin de ses jours pensoit à faire sur le* Chu king *un Commentaire, qui fût comme un précis de divers autres, qu'on avoit déja faits. N'ayant pû lui-même l'entreprendre, il en chargea* Tsai tchin. *Celui-ci l'entreprit, & l'acheva dix ans aprés la mort de* Tchu hi. *En le faisant imprimer, il y mit une Preface, qu'on a jugé digne d'être insérée dans le Recüeil Impérial, d'où je tire ces Piéces. Je vais la traduire, ne fût-ce que pour faire connoître que l'idée Chinoise en ce genre n'est pas fort éloignée de la nôtre, du moins quand l'Auteur de la Preface est aussi l'Auteur du Livre.*

L'HIVER d'une des années nommées *King yuen*, désignée par *Y ou* sur le Cycle sexagénaire, mon Maître *Ouen* (a) *kong* me chargea de faire ce Commentaire sur le *Chu king*. L'année suivante il mourut. J'ai travaillé à cet Ouvrage pendant dix ans, & quoique ce ne fût pas un fort gros Livre, je n'ai pû l'achever plûtôt. Aussi faut-il convenir que commenter le *Chu king*, ce n'est pas une chose facile. Le Gouvernement de nos deux *Ti*, & de nos trois *Vang*, fait proprement le fonds de ce Livre. Il contient en abregé leurs maximes & leur conduite. C'est assez dire. On comprend bien que pénétrer le fonds de ce trésor, & en étaler les richesses, c'est un ouvrage de longue haleine, & qu'il n'étoit guéres possible d'y réussir médiocrement sans beaucoup de travail & d'application. Depuis ces anciens tems jusqu'à nous, il s'est bien passé des siécles, & quand l'ouvrage n'auroit eû que la difficulté de développer aujourd'hui une antiquité si reculée, il est aisé de concevoir qu'il ne m'a pas peu coûté.

Une réflexion m'a encouragé malgré cette difficulté, & m'a fait espérer quelque succès dans mon travail. Ce beau gouvernement de nos deux *Ti* & de nos trois *Vang*, me suis-je dit à moi-même, sur quoi étoit-il fondé? C'étoit sur la raison droite & pure. Cette raison où la prenoient-ils ? Ils la trouvoient dans leur propre cœur (b). Or chacun la peut trouver dans ce même endroit. De-là j'ai conclu que pour parler avec quelque justesse de ce beau gouvernement, pour en reconnoître les vrais principes, & pour exposer fidelement les sentimens & les

(a) Titre honorable donné à *Tchu hi* après sa mort.

(b) L'expression Chinoise est *Sin*, & a ici la même signification qu'on a fait remarquer ci-dessus dans une Piece de *Tchu hi*.

maximes de ces grands Princes, il me suffisoit de connoître assez bien le cœur humain; mettant avec ce secours la main à l'œuvre, j'ai trouvé que sous *Yao*, *Chun*, & *Yu*, la maxime fondamentale se reduisoit à ces quatre mots, (*a*) *Tsing*, *Y*, *Tche*, *tchong*. Sous d'autres regnes, la grande leçon & qu'on inculquoit souvent, étoit conçuë en ces termes: *Kien* (*b*) *tchong*, *Kien* (*c*) *ki* établissez-vous dans le vrai milieu, élevez vous à ce qu'il y a de plus parfait.

J'ai remarqué que l'observation de ces maximes fondamentales, & des autres qui en dépendent, tantôt s'appelloit *Te*, (*d*) tantôt *Gin*, (*e*) dans quelques endroits *King*, (*f*) dans d'autres *Tching*. (*g*) Mais je n'ai point eu de peine à voir que sous ces differens termes on entendoit une même chose, & que toutes ces expressions représentoient par differens endroits l'excellence du cœur humain quand la raison y regne; c'est pour marquer d'où vient ce cœur, & lui inspirer du respect, en le rappellant à son origine, que ce même Livre employe si souvent l'expression *Tien*. On y revient sans cesse à parler des peuples. C'est pour faire sentir au cœur du Prince, qu'il leur doit ses soins & sa tendresse. Le cœur du Prince est-il droit? ses premiers soins, & comme ses premieres productions sont les Rits, la musique, & tout ce qui peut contribuer à l'instruction de ses peuples. De ce même fonds sortent les loix, les arts, la politesse, qui donnent au reste un nouvel éclat. Bientôt suit dans les familles un bel ordre, dans chaque Etat un beau gouvernement, & dans tout l'Empire une paix profonde. Tout est possible à un cœur, où la raison regne seule dans sa pureté. Tel fut toûjours le cœur de nos deux *Ti* & de nos trois *Vang*. Tel devint après d'assez grands efforts le cœur de *Tai kia* & de *Tching vang*. Le cœur de *Kié* & de *Tcheou* fut bien différent, parce qu'ils le négligerent & l'abandonnerent. De-là est venuë la différence qui se voit dans le *Chu king* entre ces différens regnes: si donc un Prince aspire aujourd'hui à renouveller le beau gouvernement de nos deux *Ti* & de nos trois *Vang*, il faut qu'il suive leur méthode, qu'il prenne comme eux pour guide la raison la plus épurée; & que la trouvant comme eux dans son propre cœur, il l'y fasse regner seule. C'est à quoi peut l'aider beaucoup le Livre que je commente.

Après avoir médité moi-même longtems & profondément sur le texte, j'ai lû avec attention & avec critique tout ce qui s'est dit à ce sujet, & ce n'est qu'après l'avoir digeré à loisir, que je prens parti sur chaque endroit. Communément je le prends de telle sorte que je cherche à rapprocher & à réünir la plûpart des interprétations; & dans les endroits où le sens est le plus caché, & les expressions les plus obscures, je m'en tiens presque toûjours à ce qu'on a pensé jusqu'ici, quoique je l'exprime en d'autres termes. J'avouë seulement que n'ayant entrepris ce commentaire que pour obeïr à mon Maître, qui en avoit formé le dessein lui-même; quand je trouve qu'il a parlé sur quelque endroit, je m'attache à ce qu'il a dit. Il a revû mon commentaire sur les deux *Tien*, (*h*) & sur le *Yu* (*i*) *mo*. Je garde encore les corrections qu'il y a faites de sa main, Hélas! que n'a-t-il pû revoir ainsi tout l'ouvrage!

(*a*) *Tsing* pur, excellent parfait, épurer perfectner. *Y* signifie un, unique, pur simple. *Tche* prendre & tenir ferme; *Tchong* le droit & juste milieu. C'est ici une citation abregée d'un texte qui a été traduit ci-devant. Si on veut, on peut traduire ces quatre mots Chinois par quatre François, purement & simplement, tenez le milieu.

(*b*) *Kien* élever, établir affermir. *Tchong*, le juste milieu. Le second *kien* comme le premier.

(*c*) *Ki* le plus haut degré en chaque genre, mot à mot élevez le milieu, élevez le plus parfait.

(*d*) *Te* vertueux en général.

Gin (*e*) bonté, charité, quelquefois vertu en géneral.

(*f*) *King*, respect, attention respectueuse.

(*g*) *Tching*, sincérité, droiture, solidité, perfection.

(*h*) C'est ce qu'il y a dans le *Chu king* des regnes de *Yao* & de *Chun* qui sont les deux *Ti*.

(*i*) C'est le titre d'un chapitre du *Chu king*.

J'ai partagé tout le *Chu king* & mon Commentaire en six tomes. Le texte de ce Livre, selon la différence des Dynasties, est d'un stile bien différent : mais dans toutes les Dynasties le gouvernement des bons Princes est toûjours le même. On voit leur cœur dans ce Livre, comme on voit dans un Tableau le génie & l'habileté d'un Peintre. Mais, pour juger bien sainement dans l'un & dans l'autre genre, il faut être attentif & connoisseur. Je ne me flatte pas d'avoir fait sentir toutes les beautez de ces portraits que le *Chu king* nous donne en petit ; ce que j'espere, c'est que mon exposition, qui en découvre au moins les principaux traits, ne sera pas inutile.

La troisiéme des années nommées Kia ting, Tching te sieou *présenta à* Hing tsong *qui regnoit alors, la Remontrance suivante.*

On dit, & il est vrai, qu'il y a dans l'Univers une raison qui ne s'éteint point, qui est enracinée dans le cœur de l'homme, qui est toûjours la même dans tous les tems, & qui fait que certaines choses sont condamnées par tout le monde, au moins interieurement, & d'autres universellement approuvées. Depuis que le monde existe, il y a eu en divers tems bien du désordre. Il a été si grand sous certains regnes, que les loix étoient sans vigueur, & les méchans osoient tout tenter sans crainte & sans honte. Alors la corruption faisoit à la verité que des passions particulieres étoient comme le ressort du gouvernement. Mais cette corruption n'éteignoit point, du moins dans le plus grand nombre, la lumiere qui condamnoit ce désordre. Ces sentimens comme universels & communs à tous les hommes, sont, dit fort bien *Leou ngan tsi*, des rayons de cette lumiere & de cette raison naturelle, qui nous vient de *Tien* ; (Ciel) elle ne s'éteint jamais cette lumiere. Qui veut ouvrir les yeux, l'apperçoit. Elle subsiste toûjours cette raison ; reste à l'écouter quand elle parle, sur tout quand elle le fait par la voix de tous, ou de presque tous les hommes.

Dans les années nommées *Hi ning*, *Ouang ngan ché* devenu Ministre, fit certain nouveau réglement. Comme il étoit très-préjudiciable, tout le monde se récria fort. *Ouang ngan ché* dont le réglement accommodoit la cupidité du Prince, eut le crédit de faire casser quelques-uns de ceux qui firent des remontrances : mais il ne put fermer la bouche ni à ceux-là, ni aux autres. Il fut constamment désaprouvé.

Dans les années nommées *Chao hing*, on parla de paix & d'alliance avec les *Kin*. Le passé avoit appris qu'il n'y avoit aucun fonds à faire sur ces traittez, & qu'ils étoient pernicieux par bien des endroits. La plus grande partie de ceux qui composoient le Conseil y fut contraire : *Tsin ouei*, Auteur de cet avis qu'on rejettoit, put bien abuser de l'autorité du Prince, dont il s'étoit depuis long-tems rendu le Maître, pour faire mourir quelques-uns des contradicteurs. Mais il ne put empêcher que tout l'Empire ne désaprouvât également & son projet, & sa vengeance. On eut beau se récrier contre le réglement de *Ouang ngan ché*, l'avarice du Prince l'autorisa : aussi ce Prince acheva-t-il de ruiner ses peuples. Envain on représenta contre la prétenduë paix avec les *Kin* ; *Tsin ouei* l'emporta sur tout le Conseil. Tout le fruit qu'on en tira, fut de rendre ces barbares beaucoup plus fiers & plus hardis à nous nuire. Tant il est vrai que la rai-

son

ſon parle ordinairement par la voix commune, & qu'il eſt important de la reſpecter.

Ne cherchons point dans les tems paſſez des exemples qui le prouvent. De nos jours nous avons vû en place un *Han tchi tcheou*, ame baſſe & petit génie : fier du crédit qu'il avoit ſçû trouver auprès de V. M. il décidoit de tout à ſa tête. Auſſi eut-il tout le monde contre lui. Il a bien pû pendant quelque tems faire préférer le mal au bien, ſes idées ou ſes intérêts aux ſages avis des gens droits & ſenſez. Mais il eſt enfin mort dans les ſupplices qu'il méritoit par plus d'un endroit : & ſa funeſte fin a glorieuſement vengé les grands hommes, dont il mépriſoit les ſages avis. En effet, ordinairement la voix commune eſt celle de la raiſon, & la raiſon eſt elle-même la voix du *Tien*. C'étoit donc *Tien* que *Tchi tcheou* mépriſoit. Le pouvoit-il faire impunément ? Les bons Princes & les bons Miniſtres en uſent tout autrement. Le reſpect qu'ils ont pour *Tien*, leur fait reſpecter la voix publique & les délibérations communes. Par-là ils gagnent le cœur des peuples, & s'attirent le ſecours de *Tien*. Avec cela qu'ont-ils à craindre ? Par la juſte punition d'un indigne favori, vous avez fait un grand pas vers le droit chemin ; mais je crains qu'un mal qui avoit duré du tems, ne ſoit pas encore tout-à-fait guéri. Vous ne ſçauriez trop vous précautionner contre une rechûte. Parlons ſans figure. Vous avez ſenti le danger qu'il y a pour un Prince, de ſe trop livrer à un ſujet par inclination, ou autrement, & de n'écoûter que lui ſeul. Soyez conſtant dans un ſi heureux retour. Fondez votre Gouvernement, non ſur des vûes que ſuggére en ſecret un ſeul homme, ſoufflé ſouvent par une cabale, ou animé par l'intérêt, mais ſur des délibérations communes, & ſur l'avis du grand nombre. Dans les reſolutions que vous aurez à prendre, cherchez ſincerement & de bonne foi, comme étant en préſence de *Chang ti*, le parti le plus équitable. *Tien* & les hommes s'en réjoüiront, & tout l'Empire s'en ſentira. Peſez avec attention ce que je prens la liberté de vous expoſer.

Sur ce Diſcours, l'Empereur *Cang hi*, dit : il eſt plein d'expreſſions vives, & de tours frapans. Il n'y a rien qui ne fît honneur à la plus ſaine antiquité.

Extrait d'un autre Diſcours du même Tching te ſieou, *à l'Empereur* Li tſong.

Prince, ce qu'il y a de plus important pour un Prince, qui cherche, comme vous, à bien gouverner ; c'eſt de gagner le cœur de *Tien* & le cœur des hommes : & c'eſt en gagnant le cœur de ſes ſujets, qu'un Souverain gagne le cœur de *Tien*. Dans l'*Y king*, ſur un des traits du Symbole nommé *Ta yeou*, on lit ces paroles : *Dès que Tien le protége, il eſt heureux, tout tourne à ſon avantage*. Confucius commentant ce texte, dit : *Quel eſt celui que Tien protége, ſi ce n'eſt celui qui s'attire ſa protection par ſon reſpect & ſa ſoumiſſion ? Quel eſt celui que les hommes aident, ſi ce n'eſt celui qui ſe les attache par ſa droiture & ſon équité ?* Les premieres des années nommées *Yuen yeou*, lorſque l'Empereur *Tché tſong* & l'Impératrice mere gouvernoient, on vit venir de tous côtez les Nations voiſines, ſe ranger à l'envi ſous leur Empire, c'eſt que tout le monde étoit inſtruit que ceux qui gouvernoient alors, ne ſe propoſoient autre choſe, que de remplir les vûës de *Tien*. *Sou ché* parlant du ſuccès de ces heureux tems, & en expoſant la cau-

ſe, emprunte les termes de Confucius, & dit du Prince & de la Princeſſe : Ils avoient (à l'égard des hommes) la droiture & l'équité même. Ils avoient (à l'égard de *Tien*) la plus reſpectueuſe ſoumiſſion. Mais à quel prix croyez-vous qu'on puiſſe obtenir ces éloges ? Il faut dans toutes les affaires, & dans toutes les occaſions, s'efforcer de bien répondre aux deſſeins de *Tien*, & chercher ſincerement le bien des peuples. Nous avons en votre perſonne un Prince naturellement plein de bonté, & qui d'ailleurs eſt fort attentif & fort appliqué. Il ſemble que ſous votre regne, nous devrions voir revenir les belles années *Yuen yeou*. Cependant ce n'eſt qu'intempéries dans les ſaiſons, que Phénoménes effrayans dans les Aſtres. A la Cour & dans vos armées, vos plus zélez Officiers ſont en allarme. En Province, dans les Villes, & à la Campagne, vos peuples ſouffrent & gémiſſent. Cela me fait craindre je vous l'avouë, que vous n'uſiez intérieurement de quelque réſerve, & que vous ne cherchiez pas bien encore, autant qu'il dépend de vous, à gagner le cœur des hommes, & par-là celui de *Tien*, &c.

Dans le reſte du diſcours qui eſt fort long, il indique divers défauts du Gouvernement. Sur la fin il rappelle le texte de l'*Y king*, & aſſure ſon Prince, que s'il remédie de ſon mieux à ces maux, *Tien* & les hommes l'aideront, & que ſon regne ne le cédera point aux belles années *Yuen yeou*. Il conclut par ces paroles : mon zéle eſt pur & ſincére ; mais il a rendu mes expreſſions trop hardies : je le ſens, je le reconnois, & j'en attends le châtiment avec ſoumiſſion.

Sur ce Diſcours, l'Empereur *Cang hi*, dit : Il induit le Prince à toucher *Tien*, en gagnant le cœur des hommes. Il réduit tout pour la pratique à une équité parfaite, & à une inviolable droiture. Cela s'appelle s'y bien prendre pour former un Souverain.

EXTRAITS
D'UNE COMPILATION
FAITE SOUS LA DYNASTIE *MING*

Par un Lettré célébre de cette Dynastie nommé *TANG KING TCHUEN.*

Un Auteur parlant du jeu des Echecs, qui est le beau jeu de la Chine, dit ce qui suit.

QUELQUES gens ont dit que le jeu des Echecs venoit de l'Empereur *Yao*, & que ce Prince l'avoit inventé pour instruire son fils dans l'art de gouverner les peuples, & de faire la guerre : mais rien de moins vrai-semblable. Le grand art de *Yao* consistoit dans la pratique continuelle des cinq vertus principales, dont l'exercice lui étoit aussi familier, que l'est à tous les hommes l'usage des pieds & des mains. Ce fut la vertu & non les armes, qu'il employa pour réduire les peuples les plus barbares.

L'art de la guerre, dont le jeu des Echecs est comme une image, est l'art de se nuire les uns aux autres. *Yao* étoit bien éloigné de donner à son fils de pareilles leçons. Le jeu des Echecs n'a sans doute commencé que depuis ces tems malheureux, où tout l'Empire fut désolé par les guerres. C'est une invention très-peu digne du grand *Yao*.

D'un autre Auteur qui s'éléve contre l'acharnement à ce jeu.

UN homme qui a le cœur bien placé, doit avoir honte à un certain âge de n'avoir ni réputation, ni mérite. Pour s'épargner cette confusion, il s'applique dès sa jeunesse, & fait des efforts continuels : a-t-il réussi, & obtenu les degrez qu'il se proposoit pour fin de son travail ? bien loin de se relâcher, la crainte où il est que la suite ne réponde pas aux commencemens, lui fait redoubler son application. C'est ainsi qu'en ont usé tant de grands hommes des siécles passez : ils ont persévéré avec une constance invincible, dans l'étude de nos *King*, jusques dans un âge trés-avancé. Par ce moyen les uns ont toûjours vécu dans l'honneur : les autres après bien des années de travail, en ont enfin recüeilli les fruits, & sont parvenus aux premiers emplois.

Dans notre siécle, hélas ! combien de gens laissant là l'étude des *King*, se font une occupation des Echecs ; on s'y livre avec un si grand acharnement, qu'on néglige tout le reste, même le boire & le manger. Le jour vient-il à manquer ? on fait allumer les chandelles. L'on continuë ; & quelquefois le jour revient, qu'on n'a pas fini. On épuise à cet amusement le corps & l'esprit, sans penser à rien autre chose. A-t-on des affaires ? On les néglige. Vient-il des hôtes ? On les éconduit. Vous n'obtiendriez pas de ces joüeurs, que pour le plus grand repas de cérémonie, ou pour la plus solemnelle & la plus exquise musique, ils interrompissent leurs combats frivoles. Enfin, à ce jeu, comme à tout autre, on peut perdre jusqu'à ses habits : du moins on se trouble, on se chagrine, on s'irrite ; & pourquoi ? Pour demeurer maître d'un champ de bataille, qui dans le fonds n'est qu'une planche, & pour remporter une espéce de victoire, par laquelle jamais vainqueur n'a obtenu ni titres, ni appointemens, ni terres.

Il y a de l'habileté, je le veux croire ; mais c'est une habileté également inutile à l'Etat en général, & aux familles en particulier. Ce chemin n'aboutit à rien. Car si j'examine à fonds ce jeu par rapport à l'art de la guerre, je n'y trouve point de conformité avec les leçons que nous en ont laissé les plus fameux maîtres. Si je l'examine par rapport au Gouvernement Civil, j'y reconnois encore moins les maximes de nos sages. L'habileté de ce jeu consiste à surprendre son adversaire, à lui tendre des embuches, à profiter des fautes qu'il fait. Est-ce ainsi qu'on inspire la bonne foi, & la droiture ? Piller, tuer, & d'autres termes semblables, sont le langage de ces joüeurs. Est-ce ainsi que l'on inspire la bonté & la clémence ? Enfin, le moins qu'on puisse dire de ce jeu, comme des autres, c'est que cet amusement frivole, détourne des occupations utiles. C'est comme si vous éleviez un morceau de bois ou une pierre, pour vous amuser à fraper dessus, ou à vous escrimer contre : je n'y mets pas de différence.

Tout homme sage, s'il est particulier, doit s'occuper de son domestique, pour bien pourvoir aux besoins de sa famille : s'il est à la Cour & au service de son Prince, son attention doit être de donner des preuves de son zéle. Il doit souvent négliger pour cela jusqu'à ses besoins particuliers. Combien doit-il être plus éloigné de s'amuser au jeu des Echecs ? Ces maximes, qui sont de tous les tems, ne furent jamais plus de saison qu'aujourd'hui : c'est une nouvelle Dynastie qui commence. L'Empire se ressent encore des troubles passez. La principale occupation de notre grand

Empereur est de chercher de grands Capitaines, & de bons Ministres. Pour peu qu'il trouve un homme capable, il lui donne de l'emploi, & le met en état de parvenir à la plus haute fortune. Cela devroit animer quiconque a un peu de cœur : au lieu de perdre ses forces & son tems en de vains amusemens, chacun devroit s'efforcer de servir l'Etat, & de mériter par-là une place dans l'histoire. Voilà ce qui peut picquer un cœur bien placé.

Une inutile habileté vous fait gagner aux Echecs, & vous rend maître de l'Echiquier. Quelle comparaison entre ce pueril avantage, & les titres, les terres, & les appointemens, dont l'Empereur, si vous vouliez, récompenseroit vos services! Lequel vaut mieux, à votre avis, ou de promener sur un Echiquier plusieurs méchans morceaux de bois, ou de commander plusieurs mille hommes? Quel gain pouvez-vous faire aux Echecs, comparable à l'honneur & au profit d'une grande Charge? Si tel avoit donné à l'étude de nos *King* le tems qu'il a perdu à ce jeu, il seroit aujourd'hui un autre *Yen tse* (a). Si tel autre également entêté de ce jeu frivole, au lieu d'y perdre son tems, étoit entré dans le Gouvernement, nous aurions en lui un *Leang ping* (b). Enfin, si tel avoit autant fatigué dans le commerce, qu'il a fait au jeu; ses richesses égaleroient celles d'*Y nu* *. Du moins s'il avoit changé cet amusement en un continuel exercice des armes, il auroit pû par ce moyen là se rendre utile à l'Etat. Qu'il y a loin de ce qu'ils sont ces joüeurs, à ce qu'ils pouvoient être!

* Le Cresus de la Chine.

DES PRINCES SOUVERAINS.

YUE' YUEN rapporte que *Pin kong*, Roi de *Tsin* demanda un jour à *Se kuang* quelles devoient être les qualitez d'un Souverain, & que *Se kuang* répondit :

Un Souverain doit être pur & tranquille, tant au dedans de lui-même, qu'au dehors; il doit avoir pour ses peuples un amour de pere, faire toutes les diligences possibles, pour ne mettre en place que des gens vertueux & éclairez; avoir une attention continuelle à ce qui se passe dans l'Univers (c); il doit éviter de donner trop de liberté aux abus du siecle où il vit, & de se rendre trop dépendant de ses favoris ou de ses Ministres. Il fait un rang à part; il le doit tenir & de-là étendre ses vûës le plus loin qu'il peut; sur-tout examiner avec soin, & peser avec equité les services qu'on lui rend, afin de n'en point laisser sans une récompense proportionnée. Voilà l'idée que je me suis formée d'un Prince.

SUEN OUANG, Roi de *Tsi* demanda un jour à *Yun ouen*, quelle est la regle la plus essentielle que doive suivre un Souverain. *Yun ouen* repondit : la principale, à mon sens, est d'agir peu & toujours sans empressement. Un Prince qui n'ordonne point trop de choses, est obéi dans tout ce qu'il ordonne. Quand il y a peu de Loix, on les garde mieux, & cela épargne aux sujets beaucoup de fautes. Laisser un peu le monde au large, & compatir à la foiblesse de ceux qu'on gouverne, ce sont des maximes d'une vraie sagesse & d'une eminente vertu. Le Prince parfait n'agit presque point, & tout son Etat est dans l'ordre. C'est l'idée que le *Chi king* & le *Chu king* * nous en donnent.

* Anciens Livres Chinois.

(a) Le plus fameux Disciple de Confucius pour la vertu.

(b) Nom d'un Ministre d'Etat estimé.

(c) Le Chinois dit *Tien hia*, mot à mot, sous le Ciel. Les Chinois le plus communément n'entendent que leur Empire.

L'Empereur *Tching vang* donnant à *Pekiu* la Principauté de *Lou*, le fit venir en sa présence, & lui fit l'instruction suivante. *Vous voilà Prince*, lui dit-il ; *mais sçavez-vous les devoirs & les maximes d'un Prince?* En voici une de la derniere importance. D'un côté il lui faut de la majesté, pour tenir dans le respect ceux au-dessus de qui son rang l'éleve. D'un autre côté il faut dans les Sujets de la liberté à donner à propos des avis aux Princes, cela peut lui épargner bien des fautes. Pour concilier ces deux choses ; admettez avec facilité les remontrances ; écoutez-les ; lisez-les tranquillement. Ne rebutez, ni ne menacez jamais ceux qui les font ; mais aussi ne vous y rendez pas trop facilement : pesez-en bien les paroles, pour en tirer avec choix ce qu'il y aura d'utile ; le tout avec gravité, pour qu'on ne vous perde pas le respect ; mais en même tems avec douceur, pour gagner le cœur de vos Officiers. Voilà ce que j'appelle sçavoir regner.

DES MINISTRES D'ESTAT, ET DES GENERAUX D'ARMÉE.

IL y a eû de tout tems, dit *Li te* yn*, une grande différence entre le Prince & son Ministre. Celui-ci a toûjours été au-dessous de celui-là ; mais anciennement il n'y avoit pas de l'un à l'autre cette énorme distance qu'on voit aujourd'hui. Si nous remontons jusqu'aux trois fameuses Dynasties, nous y trouvons des Ministres, à qui jamais le Prince n'envoyoit ordre de venir chez lui. *Tching tang* avoit cet égard pour *Y yn* ; *Kao tsong* pour *Fou yué* ; *Vou vang*, pour *Tchao kong*. Ces Princes traittoient d'abord ces Sages, ou comme des amis, ou comme des Maîtres ; puis ils les traittoient en Ministres.

* Il vivoit sous la Dynastie *Tang*.

Dans l'Antiquité moins reculée, les choses changerent, mais ce changement après tout ne fut pas extrême. Les Princes traittoient encore avec civilité leurs Ministres : il y avoit pour cela des cerémonies réglées qui s'observoient. Ce que nous lisons de *Kien tchin* & de *Pi kong* dans le *Chu king* ; ce que le *Chi king* rapporte de *Chi pe*, de *Tchong chan fou*, & de quelques autres, nous fait connoître qu'en ces tems-là les Ministres étoient encore sur un bon pied. Dans ces anciens tems, le Prince & les Ministres étoient comme la tête & le bras du même corps, comme le pere & le fils, ou comme les freres dans une même famille. Tous leurs soins & tous leurs secrets étoient communs. Ils étoient egalement sensibles aux maux & aux avantages de l'Etat ; & certainement s'il y a une voie sûre & facile à un Souverain, pour réüssir dans les plus grandes entreprises, & pour se distinguer du commun des Princes ; c'est d'en user ainsi avec un Premier Ministre dont il a fait choix.

C'est proprement sous *Tsin chi hoang*, que s'est perduë cette utile & loüable coûtume. Il voulut seul être respecté : bien loin de faire aussi respecter les premiers Ministres, il se fit comme une maxime de les traitter avec hauteur. Il alla jusqu'à les faire juger comme des criminels, & les faire mourir dans les supplices : chose inouie avant ce Prince ! Sous lui les Ministres se virent comme confondus avec les Officiers du plus bas ordre : il les traitta toûjours avec fierté. Mais si l'on cessa de voir dans le Prince ces manieres honnêtes & obligeantes, dont usoient nos anciens Rois envers leurs Ministres,

par estime pour la sagesse & pour la vertu; on ne vit plus gueres aussi dans les Ministres le même attachement & le même zele.

Dans cet éloignement comme infini où les tenoit la fierté du Prince, ils ne voyoient en lui qu'un Maître redoutable, qu'ils n'osoient aimer. Ils portoient encore le nom de Ministres : mais la frayeur continuelle où ils vivoient, & le soin de pourvoir à leur sûreté, ne leur laissoit plus la liberté nécessaire pour en bien remplir les devoirs. On vit *Li sé* le matin être fait Ministre; & le soir du même jour, pour une parole qui déplut au Prince, perdre la vie dans les supplices. Qui n'auroit tremblé après cet exemple? Aussi ceux qui étoient dans les emplois, en touchoient les appointemens, s'étudioient à ne pas déplaire (fallût-il pour cela tromper le Prince) & s'embarrassoient peu du reste.

Sous la Dynastie *Han*, du tems du regne de *Kao tsou*, Prince d'ailleurs d'un grand mérite, on vit *Siao ho* Ministre d'Etat mis aux fers. Sous *Ven ti*, Prince qui étoit cependant la bonté même, *Tcheou pou* Ministre d'Etat, fut cité aux Tribunaux, pour y être confronté avec un Officier du plus bas étage. *King ti* fit mourir *Tcheou yu* son premier Ministre. *Vou ti* en fit mourir plus d'un, & dans les regnes suivans la même chose arriva plus d'une fois. Tristes événemens qu'on peut regarder comme autant de suites du méchant exemple de *Tsin chi hoang*!

A la vérité, il s'est trouvé depuis quelques Princes bien différens à l'égard de leurs Ministres; mais il y a toûjours eu entre l'un & les autres une distance si énorme, qu'elle rendoit l'accès du Prince trop difficile; & cela se sent encore du malheureux changement, qui commença sous *Chi hoang*. Comme il n'est pas à croire que les Princes se déterminent à remettre les choses sur le même pied, aussi grand nombre de gens de mérite, qui seroient capables des premiers emplois, s'éloignent au lieu de se produire; & ceux qui ont été quelque tems en place, pensent bien-tôt à se retirer. Par-là le chemin demeure ouvert à des gens, dont tout le mérite est la flatterie; & le commun des Princes s'en accommodent. Le moyen de faire revenir ces heureux regnes, que la sagesse & la vertu de nos anciens ont rendus si florissans & si célebres.

Après la mort de *Vou vang* premier Empereur de la Dynastie *Tcheou*; *Tching vang* son fils étant trop jeune, *Tcheou kong* cadet de *Vou vang*, gouverna pour son neveu. *Hong yu*, fameux Lettré de la Dynastie *Tang*, propose *Tcheou kong* pour modele à ceux qui gouvernoient de son tems.

On dit de *Tcheou kong*, qu'étant à table, il lui étoit assez ordinaire d'interrompre son repas jusqu'à trois fois, pour faire honneur à un Sage, & lui servir à manger. Si lorsqu'il étoit aux bains, il y voyoit venir quelques Sages, il n'achevoit point de se baigner : il quittoit aussitôt le bain, pour leur aller faire honneur, & leur accommoder lui-même les cheveux. On le vit, dit-on, en user ainsi jusqu'à treize fois en un seul jour. Ce qui est constant, c'est que pendant tout le tems qu'il gouverna, son soin principal & son plus grand empressement, fut de faire honneur aux Sages. Il n'y avoit alors en place que des gens vertueux & capables. L'artifice & la flatterie n'avoient point de lieu, encore moins le vice ou le crime. Aussi tout l'Empire étoit tranquille; il n'y avoit pas le moindre trouble. Les plus barbares de nos voisins étoient volontairement soûmis : les Etrangers apportoient exactement leurs Tributs; ce qu'on appelle Rits, Musique, Judicature, Gouvernement, ces grands ressorts dont dépend le reglement & le bonheur des Etats, étoient dans leur derniere perfection; & l'on voyoit regner partout l'innocence & la candeur. Il ne paroissoit alors ni déreglement dans les saisons, ni monstres dans la nature : les vents & les pluies étoient reglez; les ani-

maux & les plantes en profitoient : toutes les campagnes étoient fertiles.

Dans ce haut point de gloire & de bonheur, où la sagesse de *Tcheou kong* maintenoit l'Empire, jamais ce grand homme ne se relacha de son attention à chercher des Sages. Est-ce que ces Sages qu'il cherchoit le surpassoient en sagesse ? Non sans doute ? Est-ce qu'il avoit de la peine à en trouver ? Il en avoit en grand nombre dans les emplois. Que pouvoient donc faire quelques-uns de plus ? Pourquoi en cherchoit-il encore ? C'est qu'il craignoit que quelque chose n'échappât à son attention. Il s'étoit chargé pour son neveu de rendre l'Empire heureux ; il ne vouloit rien avoir à se reprocher.

Hong yu fait ensuite une opposition de son tems avec celui de *Tcheou kong*. Je ne la traduis pas, parce qu'il ne fait que répéter les mêmes termes, en y ajoûtant une négation. Ces répétitions ont leur grace dans la Langue Chinoise ; mais elle n'en auroient aucune dans notre Langue. Il conclut qu'on a plus besoin que n'avoit *Tcheou kong*, de chercher des Sages, pour les avancer. Il exhorte ceux qui gouvernent à imiter en ce point l'attention de *Tcheou kong*.

Que les Ministres, & les Officiers de Guerre, lorsqu'il s'agit du bien de l'Etat, doivent oublier toute injure & toute inimitie particuliere.

SIAO HO & TSAO TSAN tous deux gens d'un grand merite, conçurent de la jalousie l'un contre l'autre, & vécurent toûjours assez mal ensemble. *Siao ho* avoit pris le dessus. Il étoit Premier Ministre, & *Tsao tsan* s'étoit retiré. *Siao ho* tomba dangereusement malade. L'Empereur lui demanda sur qui il jugeoit qu'on dût jetter les yeux, pour le remplacer, en cas de mort. *Siao ho* répondit sans hesiter : *Tsao tsan* est sans contredit le plus capable de cet emploi ; il ne faut point penser à d'autres. *Tsao tsan* connoissoit si bien *Siao ho*, que sur la nouvelle de sa maladie, il avoit pris congé de sa famille, & avoit tout preparé pour se rendre à la Cour, tant il étoit persuadé que *Siao ho* le proposeroit, quoiqu'ils fussent mal ensemble. En effet *Siao ho* mourut. *Tsao tsan* lui succeda, suivit ses vûës & ses Mémoires, & maintint les choses sur un bon pied. Cette conduite fut fort remarquée, & louée de tout le monde : le peuple même fit sur cela des chansons.

Kuo tsey & *Li kuang pi*, tous deux Officiers de guerre, & tous deux naturellement fiers, vivoient mal ensemble, & pouvoient passer pour ennemis. Vint la révolte de *Ngan lou chan* : *Tsey*, malgré sa fierté naturelle, & son aversion pour *Kuang pi*, va le trouver le premier, le prie les larmes aux yeux, de lui aider à sauver l'Etat, lui donne un détachement de son armée, écrit en Cour pour qu'on l'avance, & qu'on le lui donne en second contre les Rebelles. La Cour y consentit. Les rebelles furent battus. *Kuo tsey* mourut peu après. *Li kuang pi* eut en sa place le Commandement des Troupes du Nord, & ne changea pas la moindre chose à ce qu'avoit établi *Kuo tsey*.

En tout état, les gens d'une capacité extraordinaire ne se trouvent que rarement : mais sur-tout rien n'est moins commun qu'un excellent Général d'Armée. Ce n'est pas qu'il manque de gens qui ayent du talent pour la guerre ; mais c'est qu'on ne les connoit que par occasion. Ce fut la révolte de *Ngan lou chan*, qui fournit à *Kuo tsey* & à *Li kuang pi* le moyen de se faire connoitre en sauvant l'Etat. Ce fut dans la guerre de *Leao tong*, que

que *Tchin tcho* parut ce qu'il étoit, très-habile Général.

Quoi que dans * ces derniers tems, les occasions n'ayent pas manqué ; déja bien des regnes se sont écoulez, sans qu'on ait vû un Général de réputation. Autrefois on voyoit jusqu'à de simples Soldats, même des Esclaves, devenir de grands Capitaines. Aujourd'hui la Cour & l'Empire entier n'en fournissent pas un seul. D'où vient cela ? Ne seroit-ce point que les Officiers de guerre sont trop à l'étroit, & qu'on leur fournit trop peu ? Ne seroit-ce point aussi qu'on les gêne trop ? Le Roi de *Tchao* fit *Li mou* General sur les frontieres. Mais il le mit au large pour la dépense. Non-seulement il avoit de quoi bien payer & entretenir ses Troupes, mais de quoi donner au-de-là des gratifications & des récompenses. Aussi *Li mou*, fit-il des merveilles. Pour moi, je crois que si l'on épargnoit moins la dépense, & si les Officiers moins gênez n'avoient à répondre que du succès de leur commission ; bientôt il y auroit de bons Généraux.

* C'est un Auteur de la Dynastie *Song* qui parle.

Il y a de certains braves, dit *Li te yu*, dont les Princes peuvent tirer de grands avantages : mais on ne les gouverne pas, comme le commun des hommes. Quand un Prince veut s'en servir, il doit surtout observer deux choses, l'une de les traitter un peu cavalierement ; l'autre de se les attacher par des bienfaits. S'il a trop d'égard pour eux, ils deviennent fiers, & se font valoir. Dès-lors il est dangereux de les employer. Si au lieu de bienfaits réels, ils ne reçoivent de la part du Prince, que des honneurs de cérémonie ; il est rare qu'ils s'en contentent : ils se négligent, on n'en tire pas de grands services.

Kao tsou le premier de la Dynastie des *Han* est de tous nos Empereurs celui qui a le mieux pratiqué ce que je conseille. Quand le fameux *King pou* demanda à le saluer pour lui offrir ses services, & se ranger de son parti ; *Kao tsou* s'assit négligemment sur un lit, affecta de se laver le visage, & reçut *King pou*, sans lui faire beaucoup d'accüeil & sans aucune cérémonie. *King pou* en frémissoit de rage intérieurement, & se repentant du parti qu'il avoit pris, il pensoit à se tuer. Il sort cependant sans rien dire. En sortant, il fut conduit, suivant les ordres que le Prince avoit donnez, dans une belle & grande Maison. Là il se trouva chaque jour régalé splendidement, au milieu d'une foule de gens destinez à le servir, accompagné par des Officiers de tous les rangs, chargez de lui faire honneur. Voilà *King pou* très-content, & d'autant plus prêt à bien servir *Kao tsou*, que celui-ci, dans la réception qu'il lui avoit faite, avoit moins fait paroître d'empressement.

Rien de plus important, dit *Sao siuen*, que de bien choisir les Ministres & les Généraux d'Armée. Rien aussi de plus difficile pour un Prince, que de remplir dignement ces Postes, & de tirer des talens de ceux qu'il y met, les avantages qu'il a droit d'en attendre. L'embarras après tout est beaucoup plus grand par rapport aux gens de guerre ; & il croît encore de moitié, si ceux qui sont sur les rangs, sont gens qui n'étant que braves, n'ont ni sagesse ni vertu. Au regard des premiers Ministres, c'est pour le Prince une regle assez sûre, d'en user avec eux fort honnêtement, & de les traitter selon les Rits. Pour les premiers Officiers de guerre, il n'y a pas de regle bien certaine. A l'égard de ceux qu'on connoît également sages & braves, vertueux & habiles ; la meilleure est d'avoir en eux de la confiance, & de les en bien persuader. Quant à ceux qui n'ont que de la bravoure & du talent pour la guerre, c'est un art que de sçavoir les gagner, & cet art demande certainement beaucoup de prudence & d'attention.

Les six especes d'animaux qu'on appelle domestiques, étoient autrefois sauvages de même que les autres. Comme le Tigre & le Léopard déchirent & mordent, le cheval & le bœuf frappent,

l'un du pied, l'autre des cornes. Si nos premiers Rois avoient ordonné que sans distinction on s'efforçât de détruire toutes ces especes, nous n'aurions ni chevaux, ni bœufs : leur sagesse leur fit distinguer, entre ces animaux sauvages, ceux dont on pouvoit tirer du service, & prendre les moyens convenables pour les dompter & les apprivoiser. S'ils en usoient ainsi par rapport aux bêtes, ils le faisoient à plus forte raison par rapport aux hommes. S'ils voyoient quelque talent dans un de leurs sujets, à moins qu'il ne fût d'une méchanceté plus incorrigible, que n'est la férocité d'un tigre ; ils usoient de tous les moyens possibles pour perfectionner ce talent & le rendre utile. Un Prince ne doit pas renoncer aux soins de se pourvoir de bons Généraux, quelque difficulté qu'il y trouve.

Parmi les Officiers de guerre, il s'en peut trouver, comme j'ai dit, de deux especes : les uns qui ayent autant de vertu & de sagesse, que de bravoure & d'habileté. Tels furent *Ouei ho*, & *Tchao tchong Koué*, sous les *Han* ; * *Li tsing* & *Li tse*, sous les *Tang* ; * les autres, qui ne soient que braves & habiles dans le métier de la guerre. Tels furent *Han sing*, *King pou* & *Pong yué*, du tems des *Han* ; *Su ne Ouan tche*, *Heou king tsi*, & *Ching yen se*, du tems des *Tang*. Comme ceux de la premiere espece ne se trouvent pas en grand nombre ; il faut bien, à leur défaut, employer ceux de la seconde : & quoi qu'il y ait de l'embarras pour un Prince, il le peut faire avec succès, s'il s'y prend bien. Il faut gagner ces sortes de gens par des libéralitez, leur parler à cœur ouvert, lorsqu'on leur donne des avis, sans trop les ménager ; d'un côté augmenter leurs biens & leurs terres, faire qu'il ne leur manque ni régals, ni concerts, ni autre chose de leur goût ; d'un autre côté les tenir dans le respect par une gravité majestueuse. Nos anciens Princes en usoient ainsi, & ils réussissoient.

* Nom de différentes Dynasties Impériales.

Quelque politique moderne dira peut-être que c'est uniquement l'espérance qui anime les Officiers, qui les rend inventifs, infatigables, & intrepides dans les dangers ; qu'il est par conséquent de la sagesse de ne les pas traitter si bien par avance, & de les laisser attendre la récompense, pour les animer à la mériter par leurs services. Je réponds à cela, qu'il n'est pas toûjours vrai que l'espérance soit la seule chose qui anime les Officiers. Parmi ceux qui n'ont que du talent pour la guerre, il s'en trouve encore de deux sortes : les uns qui ne se distinguent que du commun, & dont le talent est assez médiocre : les autres, qui s'élevent bien plus haut, qui ont un talent rare, & une habileté extraordinaire. Les uns & les autres ont communement des inclinations & des vûës proportionnées à leur talent. C'est sur cela, & non sur une maxime souvent fautive, que le Prince se doit regler, & les traitter différemment, suivant leur différente disposition. On a un cheval excellent d'une vigueur & d'une vitesse extraordinaire. On le nourrit avec soin : tout ce qu'on lui donne à manger est bien choisi : on tient nette son écurie : il n'y a pas jusqu'à l'eau où il se baigne, qu'on veut être vive & pure. Arrive-t-il quelque cas pressant ? On fait faire à ce cheval cent lieuës d'une traitte. Il sent qu'on veut cela de lui, il le fait sans regimber : ce n'est pas l'espérance qui l'anime. On ne peut gueres après sa course le mieux panser, qu'on n'a fait devant.

Au contraire on nourrit un oiseau de chasse. S'il prend un faisan, on lui donne aussi-tôt un moineau pour récompense : s'il prend un lievre, on lui donne un rat. Il connoit par-là, qu'on ne lui donnera qu'à proportion qu'il chassera bien, il en fait mieux son devoir, & prend plus de gibier qu'il ne feroit, s'il n'espéroit rien. Les gens d'un talent rare, & qui répondent à leurs talens par de grandes vûës & de nobles projets, je les compare à l'excellent Coureur. Ne leur

pas faire beaucoup de bien par avance, c'est comme si faisant jeûner long-tems ce cheval, vous exigiez de lui cent lieuës d'une traitte, sauf à lui bien donner ensuite à manger. Pour les autres, dont le talent n'est que médiocre, & qui conséquemment ont aussi le cœur tout autrement disposé; je les compare à l'oiseau de chasse, qui, quand il est rassasié, ne rend plus de service. C'est au Prince à bien étudier les dispositions & les talens, de ceux qu'il employe, pour y proportionner sa conduite.

Han sing ne se fut pas plûtôt rangé du côté de *Kao ti*, (a) que celui-ci le fit Généralissime de ses armées. *King pou*, en sortant de saluer pour la premiere fois ce même Prince, se trouva honoré du titre de *Vang*, & fut traitté comme tel. *Pong yué* fut dabord élevé par ce même Prince au rang de Ministre. Ces trois hommes cependant n'avoient point encore suivi son parti. Ils le servirent très-bien dans la suite, & pousserent fortement le parti contraire: mais ils étoient puissans & riches des libéralitez de *Kao ti*, lorsque ce parti subsistoit encore. Ils moururent même avant que les *Han* fussent absolument maîtres de l'Empire. Pourquoi *Kao ti* en usa-t-il ainsi à leur égard? C'est qu'il connoissoit leur capacité & leur génie. Il vit bien qu'ils n'étoient pas gens à s'attacher pour peu de chose, ou à se relâcher quand leur fortune seroit faite. Il en usa tout autrement avec *Fan hoei*, *Tun kong*, & *Koan yng*. Prenoient-ils sur ses ennemis une Ville? Remportoient-ils quelque leger avantage? A proportion de leurs services, il les élevoit de quelques degrez, & augmentoit leurs appointemens. Ne faisoient-ils rien? Il les laissoit tels qu'ils étoient. De sorte que quand *Kao ti*, par la mort de son ennemi, se trouva seul maître de tout l'Empire; ces trois hommes comptoient chacun quelques centaines de victoires. Alors *Kao ti* les fit *Heou* (b). Pourquoi ce Prince leur donna-t-il pendant long-tems des récompenses modiques, lui qui dans l'occasion donnoit avec tant de facilité un Domaine de cent lieuës? C'est qu'il les traittoit suivant leur portée, qui, de même que leur talent, étoit médiocre. Il les connoissoit gens à tout entreprendre, dans l'espérance d'être avancez, & capables d'être gâtez par des récompenses anticipées.

Quand on met une armée sur pied, le plus sage parti est de lui donner un seul Général, qui en dispose à son gré, & qui soit seul chargé du succès. Le meilleur cheval du monde, si on lui embarrasse les jambes, sera devancé par une mazette. Un homme, fût-il un second *Mong puen*, si on lui lie les bras & les jambes, pourra être insulté par une femme. De même gêner un Général, c'est mettre obstacle à ses succès, & s'ôter le droit de juger qu'il soit capable de rien de grand. On gêne un Géneral en trois manieres. La premiere, est de l'astreindre aux ordres de la Cour. La seconde, de diviser l'armée, & de nommer deux Géneraux d'une égale autorité. La troisiéme, de donner pour Inspecteurs & pour Conseillers, des personnes sans autorité sur les troupes, & d'assujettir néanmoins le Général à suivre leur avis & leur direction. Dans le premier cas, le Genéral, à proprement parler, n'est plus Général: c'est un ressort dont l'action dépend d'une Puissance assez éloignée; d'où il arrive qu'agissant trop tard, c'est presque toûjours sans succès. Dans le second & troisiéme cas, tout aboutit communément à ce qu'on s'en revient sans avoir rien fait. Car, outre qu'il naît des soupçons & des défiances, la seule diversité d'idées & de sentimens, tient en suspens, fait perdre le tems & l'occasion.

Cependant, de l'aveu de tout le mon-

(a) C'est le même qu'on appelle aussi *Kao tsou* premier Empereur de la Dynastie *Han*.

(b) Nom de dignité, comme seroit celle de Comte ou de Marquis.

de, deux choses principalement peuvent rendre un Général redoutable à l'ennemi ; une extrême activité, & un caractere décisif : par son activité, il est toûjours en état de soutenir ou d'attaquer : par son esprit décisif, il sçait prendre son parti, dès que l'occasion se présente. Ne vaut-il donc pas bien mieux laisser libre un Général, que de le gêner ainsi ? Le proverbe dit fort bien : plusieurs Bergers pour un troupeau, ne servent qu'à l'inquieter : qu'un seul Berger le conduise, il marchera sans se débander. Anciennement le Prince lorsqu'il nommoit un Général, lui disoit, en touchant de la main son Char: Allez, vous voilà chargé de mes troupes hors de la Cour, c'est à vous seul de les commander. *Suen vang* ayant fait *Sun tse* Général de ses armées, fit mourir *Ki*, quoiqu'il l'aimât fort, pour avoir voulu troubler *Sun tse* dans l'exercice de sa Charge. Le Roi de *Ouei*, pour soutenir *Yang tsin* qui commandoit ses troupes, sacrifia le plus grand favori qu'il eut. Quelle autorité ne donna point *Kao tsou* à *Hoai yn*, & à ses autres Généraux ? S'il s'étoit avisé de les gêner, jamais il n'eût détruit le parti contraire, ni possedé l'Empire en paix.

Les Rois de *Yen* & de *Tchao* en userent autrement. L'un gêna *Lo y* par *Ki kié*. L'autre, sur l'avis de *Tchao ko*, négligea celui de *Li mou*. Il en coûta cher à ces deux Princes. Le meilleur parti est donc, à mon sens, que le Prince qui veut réussir, laisse toute liberté à son Général, & se réserve uniquement à juger de ses services ; que tous les Officiers des troupes sçachent bien qu'ils ont audessus d'eux un seul Général qu'ils doivent suivre ; & que ce Général sçache également qu'il a audessus de lui un Prince. Le gêner de maniere ou d'autre, c'est empêcher qu'il ne réussisse : c'est lui ôter, s'il réussit, une partie de sa gloire : cependant, s'il ne réussit pas, on lui attribuë toute la faute. A qui cette condition pourra-t-elle plaire ?

Il faut dans un Général une grande bravoure & une grande capacité, qui le faisant estimer & respecter, lui rende Officiers & Soldats parfaitement soumis. Mais il faudroit aussi pour bien faire, qu'il sçût par sa bonté gagner leurs cœurs. Quand le Général a tout cela, une armée est alors un corps, dont tous les membres font naturellement effort pour sauver la tête : ou bien c'est une famille, dont le Général est le pere, les Officiers sont autant de freres qu'une commune inclination fait agir. Alors, point de danger qui l'arrête, point de difficulté qu'il ne surmonte : le succès lui est comme assuré en tout ce qu'il entreprend. Mais aussi faut-il avoüer que d'en venir là, ce n'est pas pour un Général l'affaire d'un jour. Il y en a peu de semblables. Tels ont été cependant divers grands hommes des tems passez. Tel étoit, par exemple, *Yang tsin* Général de l'armée de *Tsi*. Tout Général qu'il étoit, s'agissoit-il de loger ses gens, de les pourvoir d'eau, de leur préparer les vivres ? Souvent il mettoit le premier la main à l'œuvre ; tantôt pour creuser un puits, ou faire un fourneau ; tantôt pour élever des baraques. Quelqu'un avoit-il besoin de remedes ? Il les lui portoit lui-même. Enfin il vivoit comme les Soldats : aussi vouloit-il que chacun fût alerte & brave : s'il en voyoit parmi eux de lâches ou de paresseux, il leur donnoit seulement trois jours de repit, au bout desquels, s'ils ne changeoient, il les cassoit sans rémission. Il arrivoit de-là, que tous ses Soldats, même les malades, non seulement étoient toûjours prêts, mais toûjours ardens à combattre. Bien-tôt les troupes de *Yen* & de *Tsin*, qui de concert attaquoient *Tsi*, penserent à se retirer, & *Tsi*, demeura paisible.

Tel étoit encore dans le Royaume de *Hoei*, le fameux *Ou ki* ; ayant été fait Général de l'armée, il mangeoit sans façon avec le moindre Officier, & mê-

me avec le simple soldat. Falloit-il dormir? Il ne faisoit pas même étendre une toile. Il vivoit comme les Soldats ; & ce qu'il avoit de plus qu'eux, il le partageoit avec les premiers venus. Aussi ses gens, fussent-ils accablez (a) de maladies, se faisoient un plaisir d'aller combattre : si bien que *Tsing*, sous qui tout plioit alors, n'osa jamais attaquer *Ou ki*. Pourquoi au reste croyez-vous, que *Yang tsin* & *Ou ki* en usoient ainsi ? C'est qu'ils étoient persuadez, que, pour tirer des Officiers & des Soldats tout ce qu'ils sont capables de faire, il faut se les attacher ; & que pour en venir à bout, le moyen le plus infaillible, est d'être bon à leur égard & bienfaisant. Si un Général n'a que des troupes ramassées du soir au matin, desquelles il n'est ni connu, ni aimé ; il arrive communément, que quand il en faut venir aux mains, *ces troupes n'ont pas plûtôt* apperçû les Etendarts déployez, ou entendu le bruit des Tambours, qu'elles se troublent & se débandent.

Hang sing à la tête d'une armée semblable, remporta une victoire : mais il avoit eu soin de prendre un poste, où il avoit à dos une riviere large & profonde. Quelques Officiers après la bataille, s'entretenant avec le Général, lui dirent : jusqu'ici on nous a donné pour regle de bien camper, d'avoir à dos & à la droite quelques montagnes ou hauteurs ; à gauche & devant des eaux. Vous en avez usé tout autrement, & cependant nous voilà vainqueurs. La regle ne vaut donc rien ? Elle est fort bonne, reprit *Han sing*, & communément on doit la suivre ; mais elle n'en détruit pas une autre que vous avez pû voir aussi dans les Livres. Il ne faut quelquefois pour nous sauver, qu'un grand danger de perir. Mon armée n'est pas composée de troupes aguerries, que j'aie formées de longue main, & qui me soient attachées ; ce sont des troupes ramassées. Dans la nécessité où l'on s'est vû de vaincre ou bien de périr, chacun a combattu pour sa vie. Elles auroient apparemment lâché le pied, si je les avois autrement postées.

Han sing, tout *Han sing* qu'il étoit, n'espéroit rien que par force d'une armée qu'il n'avoit pas eu le tems de s'attacher. Que pourra s'en promettre un autre ? *Mong chu*, *Hoei chang*, & tant d'autres en ont toûjours jugé de même. Généralement estimez des Officiers & des Soldats pour leur capacité & leur bravoure ils jugerent encore nécessaire de se les attacher par leurs bienfaits. C'est par-là qu'ils ont réüssi. Aujourd'hui (b) non seulement on met du soir au matin à la tête d'une armée un Officier qui ne connoit point les troupes, & qui n'en est gueres plus connu ; mais encore si ce Général suivant la méthode de ces grands hommes du tems passé, s'applique à gagner ses gens, au lieu de lui en sçavoir gré, on le rend suspect au Prince : cela étant, le moyen d'avoir de grands Generaux, & d'en tirer de grands services ?

DE LA POLITIQUE.

Il faut distinguer, dit *Lieou* (c) *hiang*, deux sortes de Politiques : l'une qui n'a rien que d'honnête & de bon : l'autre qui est basse & blâmable. La premiere a principalement en vûë le bien des peuples : l'autre cherche à se procurer quelque avantage particulier, ou à satisfaire quelque passion. La premiere agit toû-

(a) Les Chinois disent mot-à-mot, fussent-ils malades jusqu'à ne pouvoir avaler rien que de liquide.

(b) Celui qui parle, est un Auteur qui vivoit sous la Dynastie des *Song*.

(c) Il vivoit sous la Dynastie des *Han*.

jours avec droiture & sincérité : l'autre employe fort fréquemment la fourberie & le mensonge. C'est sur cette regle, que le sage Empereur *Yao* examinant treize de ses Officiers, en retint neuf qu'il employa, & en rejetta quatre qu'il fit mourir. C'est le sort ordinaire du fourbe de se perdre enfin lui-même, & de mourir sans postérité ; au lieu que l'homme droit & sincere, laisse à une nombreuse postérité l'exemple & le souvenir de sa droiture. Voilà donc le premier principe en matiere de politique : se proposer le bien de l'Etat, le chercher par des voies droites ; principe dont il n'est jamais permis de s'éloigner, fût-ce pour devenir Maître d'un Empire, ou pour aggrandir de beaucoup celui qu'on posséde.

Outre cette premiere maxime, qui est la plus importante, en voici encore quelques autres, qu'un Prince bon Politique ne doit pas non plus negliger. *Dans la plus* grande prospérité être modeste, modéré, sçavoir céder à propos, penser aux revers qui peuvent arriver, remedier promptement aux moindres désordres qu'on apperçoit, veiller sans cesse, dans la crainte de ne pas remplir tous ses devoirs.

Du tems que *Hoen kong* regnoit dans les Etats de *Tsi*, il y avoit entre les fleuves *Hiang* & *Hoai* deux autres petits Etats, dont l'un se nommoit *Kiang*, l'autre *Hoang*. Le Roi de *Tsou* voisin le plus puissant, cherchoit à les envahir. Ils le sçavoient, & cela leur donnoit pour le Roi de *Tsou* une extrême antipathie. Il arriva que *Hoen kong* Roi de *Tsi*, pour soûtenir la maison *Tcheou*, qui étoit presque tombée, s'unit avec divers Princes. Cette ligue se traitta dabord à *Yang ko*, & fut enfin concluë à *Koan tze*, où il fut résolu d'attaquer *Tsou*. Les petits Etats *Kiang* & *Hoang*, soit par estime pour *Hoen kong*, soit par animosité contre *Tsou*, envoyerent leurs Députez, & demanderent à entrer dans la ligue. La chose ayant été mise en délibération, *Hoan tchong* Ministre de *Hoen kong*, soutint qu'il ne falloit point les admettre. Ces deux Royaumes, dit-il, sont loin de *Tsi*, voisins de *Tsou*, & tout-à-fait à sa bienséance. Il peut les attaquer si brusquement, qu'il ne vous sera pas possible de les sauver. Cela ne vous fera pas honneur, & *Tsou* d'ailleurs en deviendra plus puissant & plus à craindre. *Hoen kong*, malgré l'avis de son Ministre, admit *Kiang* & *Hoang* dans la ligue. Pendant que *Hoan tchong* vécut, il n'en arriva point de mal ; il y pourvut avec sagesse ; mais après sa mort, *Tsou* envahit aussi-tôt *Kiang* & *Hoang*. *Hoen kong* ne put les sauver ; il passa, quoique sans raison, pour ne l'avoir pas bien voulu, & leur avoir manqué de fidélité. C'est ce qui diminua beaucoup la confiance qu'on avoit en sa droiture, & en sa bonne politique. Les Princes liguez se refroidirent : par-là il devint beaucoup plus foible ; & *Tsi* fut bien-tôt hors d'état de se soutenir lui-même. Le premier principe de sa décadence fut d'avoir admis dans la ligue les deux petits Etats *Kiang* & *Hoang*. *Hoan tchong*, en bon politique, en prévoyoit les fâcheuses suites. *Hoen kong* auroit dû l'en croire.

Du tems de l'Empereur *Yang vang*, *Tai chou* son cadet se révolta. Après avoir fait beaucoup de peine à l'Empereur, il se retira dans les Etats de *Tchin*. L'Empereur vouloit y pénétrer pour l'y surprendre ; mais son armée étoit trop foible, & ne pouvoit tenter cette expédition elle seule. *Tsing* & *Tsin* avoient alors des troupes en campagne. L'Empereur s'adressa à ces deux Princes, pour en avoir du secours. Le Prince de *Tsing*, qui étoit sans comparaison le plus fort & le plus puissant des deux, au lieu de secourir l'Empereur, pensa à profiter de son embarras. Dès que le Printems fut venu, il vint camper au bord du Fleuve Jaune, & serra l'Empereur de si près, qu'il pensa le prendre. Alors le petit Prince de *Tsin* ne sçachant que faire, consulta *Kou yen* son Ministre. Prince, lui dit *Kou yen* : il vaut mieux soûtenir votre Empereur, que de vous livrer à un Prince qui est Tributaire aussi-bien que vous. Joignez-vous à l'Empereur, outre qu'il

est de la justice & de votre honneur d'en user ainsi, il est aussi de votre interêt. Les Empereurs traittent bien ceux qui leur sont soûmis ; & quand cette regle ne seroit pas infaillible : en cette occasion elle me paroît sûre.

Le Prince qui avoit jusqu'alors bien vêcu avec *Tsing*, & qui craignoit de se broüiller avec lui, avoit peine à suivre ce conseil. Il voulut que son Ministre l'examinat sur les *Koua* & sur l'herbe *Chi*. *Kou yen* le fit, & tout s'étant trouvé favorable, *Tsin* fait avancer son aîle gauche, pour joindre l'armée de l'Empereur, & avec son aîle droite investit *Ouen*, où étoit le fugitif *Tai chou*. Tout cela se fit si promptement, que *Tsing* n'y pût mettre obstacle. A la quatriéme Lune, *Tai chou* fut puni de sa révolte. Le Prince de *Tsin* vint en Cour saluer l'Empereur. Celui-ci le fit manger à sa table, lui donna les Terres de *Yang fou*, de *Ouen yuen*, & de *San mao*, qui augmenterent son Etat de la moitié. Cela mit ce Prince en crédit, si bien que trois ans après il engagea plusieurs autres Princes à venir en Cour avec lui rendre à l'Empereur leurs hommages. L'Empereur lui fit alors présent d'un arc & d'un carquois garni de fléches, & l'honora du titre de *Pé*. Quand le Prince de *Tsing* eut avis que *Tsin* aidoit l'Empereur, & que *Ouen* etoit investi ; voilà, dit-il, un trait de *Kou yen* : ô l'habile Politique ! En effet, ce fut le conseil de ce Ministre, lequel fit du territoire de *Tsin*, qui étoit très-peu de chose, un Etat considérable.

Yu & *Hou* étoient deux petits Etats d'un assez grand Royaume : tous petits qu'ils étoient, ils se conserverent du tems, parce que dans un endroit où se joignoient leurs frontieres, il y avoit entre eux & *Tsin* une gorge étroite, qu'il n'étoit pas aisé de pénétrer. *Hien kong*, Prince de *Tsin* souhaittant fort d'absorber ces deux Etats, en raisonnoit avec *Siun si* son Ministre, & lui demandoit comment il devoit s'y prendre. Prince, répondit *Siun si*, je n'y vois qu'un seul moien ; mais je crois qu'il réüssira, si vous le prenez. Cette gorge impénétrable qui met à couvert ces deux Etats, est uniquement sur les terres de *Yu*. Quand vous aurez pris querelle avec *Hou*, envoyez vers *Yu* un Ambassadeur, pour lui demander passage. Mais il faut, 1°. Que l'Ambassadeur soit un homme bien choisi, dont les manieres soient engageantes. 2°. Qu'il aille avec un équipage humble & modeste. 3°. Qu'il porte de votre part un beau présent, & sur-tout cette pierre précieuse d'une grosseur si extraordinaire, & que vous estimez tant.

Cette pierre, répondit *Hien kong*, est d'un très-grand prix ; c'est le plus beau, & le plus precieux bijou que j'aye. Si j'étois bien assûré d'obtenir à ce prix ce que je pretends, à la bonne heure. Mais si le Prince de *Yu*, après avoir reçû mon présent, se mocquoit de moi, & me refusoit. Ne craignez rien, Prince, reprit *Siun si* : Ou l'on vous accordera passage, ou votre présent ne s'acceptera pas ; *Yu* n'oseroit en user autrement : s'il vous accorde passage, il le recevra ; mais en ce cas-là votre présent sera bien payé. D'ailleurs, envoyer à *Yu* votre beau bijou, ce n'est, à proprement parler, que le tirer de votre cabinet, & le placer pour quelque tems dans une galerie extérieure.

Du moins, dit encore *Hien kong*, la démarche sera inutile. Le Prince de *Yu* a auprès de soi *Kong tchi ki* ; il verra où nous visons, & persuadera au Prince de refuser mon présent. *Kong tchi* voit clair : il est vrai, dit *Siun si* ; mais outre qu'il est homme comme un autre, & peut se laisser tenter du moins une fois : il est naturellement moins ferme, que complaisant, & beaucoup plus jeune que son Prince. Sa complaisance peut faire qu'il ne dise rien en cette occasion, ou que peu de chose : du moins y a-t'il lieu d'espérer qu'il n'aura pas la fermeté de faire une opposition bien forte. Enfin, quand il la feroit, le Prince plus âgé que lui, & tenté par votre présent, pourroit bien le recevoir contre l'avis de son Ministre. Ce

n'est pas qu'il faille être fort éclairé pour pénétrer dans nos vûës: mais je connois le Prince de *Yu* : ses lumieres sont bornées.

Hien kong suivant l'avis de *Siun si* envoye l'Ambassadeur & le present. Le Prince de *Yu* fort content d'une telle Ambassade, & encore plus charmé du présent, ayant pris interieurement son parti, ne laissa pas de consulter *Kong tchi ki*, du moins pour la forme. Prince, lui dit *Kong tchi ki*, rien de plus obligeant, je l'avouë, que ce que vous a dit l'Ambassadeur de *Tsin* : son présent d'ailleurs est très-riche : mais tout cela dans le fonds est dangereux pour votre Etat. Le proverbe dit fort bien : quand les lévres (a) sont rengées, les dents infailliblement souffrent du froid. *Yu* & *Hou* sont deux petits Etats, qui, en se soutenant bien l'un l'autre, sont difficiles à entamer; mais le moyen qu'ils subsistent, s'ils s'abandonnent & se trahissent. *Hou* perira le premier : mais *Yu* aura dans peu le même sort.

Le Prince laissa dire son Ministre, reçut le présent de *Tsin*, & accorda le passage. *Hou* fut d'abord envahi, & quatre ans après on tomba sur *Yu*. *Siun si* alla en personne à cette expédition contre *Yu* : il se saisit du trésor du Prince : il y reprit le précieux bijou : puis s'en revenant à toute bride, & le présentant à *Hien kong* : Prince, lui dit-il, reconnoissez-vous ce bijou? Me suis-je trompé dans mes vûës? Non certainement, répondit *Hien kong*. Voilà mon bijou revenu, & mon cheval est bien engraissé. L'avis de *Siun si* fut suivi, & valut à son Prince deux Royaumes. L'avis de *Kong tchi ki* fut négligé, & par-là devint inutile. Malgré ce différent succès, voici ma pensée sur l'un & sur l'autre. Tous deux furent gens très-éclairez. *Kong tchi ki* fut un Ministre sans reproche. *Siun si* l'auroit été dans de plus heureux siécles. C'est dommage qu'il se trouva dans un tems, où l'usurpation devenuë commune n'avoit presque plus rien d'odieux.

TSING & (b) *Tchao* s'étant brouillez, & ayant assemblé chacun son Armée, l'on en vint aux mains. *Tchao* perdit la bataille; & *Tsing* vainqueur assiégea *Kan tou*. Mais ses Troupes étant epuisées de fatigues, il leva peu après le siege. Le Roy de *Tchao* étant rentré dans la Capitale, pensoit à envoyer vers son ennemi pour traitter d'accommodement, & lui offrir pour cela six de ses Villes. Il prenoit cette résolution par le conseil de *Tchao ho*, & c'étoit *Tchao ho* lui-même, qui devoit aller traitter. *Yu king* l'ayant sçû, va trouver le Prince pour l'en dissuader. Permettez-moi, Prince, lui dit-il, de vous demander pourquoi *Tsing* a levé le siége de *Kan tou*, & s'est retiré? Est-ce que tout-à-coup il a pris d'autres sentimens à votre égard, & que pouvant vous détrôner, il vous a épargné par amitié? Ou n'est-ce pas plûtôt parce que ses troupes quoique victorieuses, ont beaucoup souffert? La victoire leur a coûté cher, & je ne doute point que l'etat où elles se trouvent, ne soit la cause de cette retraitte. *Tsing* attaque une de vos Villes, ne peut la prendre, se retire, & vous travaillant pour lui contre vous-même, vous voulez lui en donner six. Il n'a qu'à vous attaquer ainsi les années suivantes, & vous n'avez qu'à en user aussi de la sorte ; vous voilà bientôt sans villes. Le Roy ayant rapporté le tout à *Tchao* ; *Yu king*, répondit-il, d'un ton mocqueur, a-t-il mesuré les forces de *Tsing*? Comment sçait-il s'il s'est retiré par pure fatigue? Mais je le veux: si en lui refusant un terrain de peu d'importance, vous le faites revenir l'année prochaine, ce sera bien autre chose : vous n'en serez pas quitte pour si peu. Il faudra peut-être entamer jusqu'au cœur de vo-

(a) Le Chinois dit : les dents des machoires sont bien allongées. En France, avoir les dents longues, c'est en certain langage *avoir jeûné* : sens tout opposé au Chinois, qui signifie : j'ai beaucoup acquis.

(b) Noms de deux Royaumes faisant partie de l'Empire de la Chine.

tre

tre Royaume. Cedons ce terrain, j'y consens, dit le Roy: mais me répondez-vous, moyennant cela, que *Tsing* ne m'attaquera point les années suivantes? Moi, en répondre, dit *Tchao ho*? Non, je ne le puis; & je l'ose d'autant moins, que les autres Etats voisins, par exemple *Hou* & *Hoei*, ont eu soin de gagner *Tsing* par des cessions considérables. Mais il me paroît important de nous procurer quelque repos, & d'ouvrir le chemin à des traittez. C'est à quoi je m'offrois de travailler. Du reste, comme *Hao* & *Hoei* ont fait depuis du tems leur traitté avec *Tsing*; & que d'ailleurs les six villes que je proposois de lui offrir, ne sont rien en comparaison de ce que ces Etats lui ont cedé, il est à croire qu'il les épargnera plus que nous: ainsi je ne garantis rien pour la suite.

Yu king instruit de tout par le Roy: n'avois-je pas raison, Prince, lui dit-il? *Ho* lui-même reconnoît que si *Tsing* revient, il faudra peut-être entamer jusqu'au cœur de votre Royaume. Il reconnoît en même tems, que ces six Villes cedées, on ne peut répondre que *Tsing* nous laisse en repos. Quel avantage y a-t-il donc à les céder? Que réellement l'année prochaine il revienne; & que pour avoir quelque repos, on lui en cede encore autant; voilà bientôt vos Etats réduits à rien. Si Votre Majesté veut m'en croire, point de repos à ce prix. Quelque vivement que *Tsing* nous attaque, & quelque foiblement que nous nous défendions, ses conquêtes & nos pertes ne sçauroient en un an aller à six Villes. Pourquoi les céder sans coup férir? C'est fortifier notre ennemi, en nous affoiblissant nous-mêmes.

J'ajoûte que c'est augmenter son insatiable cupidité, & l'inviter à revenir. Quand il reviendra, ou vous lui cederez encore du terrain, ou non. Si vous lui en cedez, je l'ai déja dit, vous voilà bientôt Roy sans Royaume. Si vous refusez alors de lui céder ce qu'il voudra, bien loin de vous tenir compte de ce que vous voulez aujourd'hui céder, il se tiendra pour offensé, & vous le fera sentir, s'il peut.

Le Roy étant incertain & flottant entre l'avis de *Yu king* & celui de *Tchao ho*; *Leou ouan*, qui avoit eu une commission vers *Tsing*, revint en Cour. Le Roy lui exposa toute chose, & lui demanda son sentiment. *Leou ouan*, que *Tsing* avoit corrompu, répondit que tout bien consideré, le meilleur parti étoit de céder à *Tsing* ces six Villes. Croyez-moi, Prince, ajoûta-t-il, *Yu king*, qui soutient le contraire, ne regarde les choses que par un côté: *Tsing* est vainqueur, vous le sçavez: chacun applaudit à ses victoires, & recherche son amitié. Si vous l'irritez, les Etats voisins profiteront de sa colere contre vous, ne fût-ce que pour faire leur cour à vos dépens: ils vous attaqueront d'un côté, pendant qu'il vous attaquera de l'autre. Le moyen de résister. Au contraire si vous cedez à *Tsing* ces six Villes, chacun conclura, que vous êtes bien ensemble, & personne ne remuera. Céder est donc le meilleur. Il n'y a pas à balancer.

Yu king fut averti de tout: aussi-tôt demandant audience, prenez garde, Prince, dit-il: *Leou ouan* est sans doute gagné par *Tsing*. Céder six Villes, c'est, pretend-t-il, adoucir *Tsing*, & tromper sagement les autres Princes: & moi je dis: c'est irriter la cupidite de *Tsing*, & publier votre foiblesse par tout l'Empire. Au reste, si je m'oppose si fortement à la cession qu'on propose, ce n'est pas que je ne sçache qu'il est quelquefois de la sagesse de céder une partie de ses Etats, pour conserver le reste; mais dans la situation où nous sommes, cette conduite ne peut avoir lieu: je soutiens qu'il est contre vos vrais interêts de céder ces six Villes à *Tsing*: que ne les cedez-vous plûtôt à *Tsi* son ennemi capital? Par-là vous mettrez *Tsi* en état d'attaquer *Tsing* du côté de l'Oüest à peu près à forces égales. *Tsi* acceptera sans hésiter les propositions que vous lui ferez: vous pour-

rez tous deux vous vanger de *Tsing*, & tout l'Empire dira que vous êtes habile. Quand *Hou* & *Hoei* verront qu'au lieu de céder comme eux lâchement vos terres à *Tsing*, vous vous êtes mis en état de ne le pas craindre, ils vous regarderont comme un Prince capable qui peut leur devenir nécessaire: ils vous aideront du moins secrettement pour secoüer eux-mêmes, s'ils peuvent, le joug de *Tsing*. Ainsi vous vous attachez d'un seul coup du moins trois Royaumes. *Tsing* alors changera de ton. Le Roy goûta ce dernier avis. Il envoya *Yu king* lui-même négocier à la Cour de *Tsi*. La négociation reüssit, & les desseins de *Tsing* sur *Tchao* s'en allerent en fumée: tant il importe à un Prince d'avoir à consulter dans l'occasion un homme, qui soit en même tems & sûrement fidele, & bon politique.

DES PRINCES HERITIERS.

TCHANG TSE FANG voyant la Dynastie *Han* bien établie, & l'Empire en paix, se trouvant d'ailleurs assez infirme, tout *Heou* * qu'il étoit, se retira, ferma sa porte à tout le monde, & ne sortit presque plus. L'Empereur pensa à dégrader le Prince heritier, pour mettre en sa place un autre de ses fils, qu'il avoit eu d'une de ses secondes femmes nommée *Tsi*. Il y avoit bien des oppositions à vaincre & des mesures à garder. Ainsi la chose n'étant pas encore concluë, l'Impératrice chercha quelqu'un qui pût, par ses conseils ou autrement, lui aider à conserver l'Empire à son fils. On lui indiqua *Tchang tse fang* comme un homme fort éclairé, & d'ailleurs de grand crédit. La Reine envoya aussitôt vers lui *Liu tse heou*, & *Kien tching*, pour lui apprendre ce qui se passoit, & lui demander conseil dans une occasion si importante au bien de l'Empire.

* Nom de dignité, comme seroit Comte, Marquis, &c.

Dans l'état où vous me rapportez que sont les choses, dit *Tchang tse fang*, aller haranguer l'Empereur, ce seroit peut-être le presser de finir l'affaire: du moins ce seroit chose inutile. Mais voici un expedient qui me vient, qu'on peut tenter, & qui peut réussir. Car je connois *Kao ti*, il ne veut pas troubler l'Empire. Je connois quatre hommes qui n'ont rien à craindre: il les nomma. Ce sont quatre vénérables vieillards, ajoûta-t-il, qui voyant le peu de cas qu'on faisoit des gens de Lettres, se sont retirez à leur campagne, & n'ont jamais voulu prendre d'emploi. Sa Majesté les connoît de réputation, fait cas de leur intégrité & de leur droiture, & sçait qu'il n'y a point de trésors capables de les corrompre. Il faut que le Prince héritier leur écrive d'une maniere humble & modeste; qu'il leur envoye des chariots, & dépèche vers eux quelque homme intelligent, qui les engage à se rendre auprès du Prince. Quand ils seront arrivez, il faut que le Prince héritier les traitte comme des hôtes, & qu'il les garde assidument auprès de sa personne, en sorte que l'Empereur s'en apperçoive, & conçoive que ces gens-là, & tous ceux qui leur ressemblent, sont attachez à ce Prince.

L'Impératrice eut soin de faire tout exécuter à la Lettre. L'arrivée de ces quatre vieillards en attira d'autres: & l'on voyoit tous les jours avec le Prince héritier, grand nombre de personnes graves & vénérables par leurs cheveux blancs. L'Empereur qui s'en apperçut, & qui en remarqua sur-tout quatre, que les autres respectoient, leur demanda un jour par occasion, qui ils étoient? Chacun des quatre ayant dit son nom;

comment c'eſt vous, dit l'Empereur, j'ai ſouvent oüi parler de votre mérite: j'ai voulu pluſieurs fois vous mettre en Charge; vous vous êtes opiniâtré à la retraitte: aujourd'hui, ſans qu'on vous recherche, vous voici à la ſuite de mon fils: d'où peut venir ce changement? Nous vous le dirons, Prince, avec franchiſe: car pourquoi le diſſimuler? Nous nous ſommes tenus dans la retraitte, pour ne pas nous expoſer au mépris qu'on faiſoit des gens de Lettres: mais ayant ſçû que votre héritier eſt un Prince d'une pieté vraiment filiale, d'une bonté univerſelle, d'une bienveillance particuliere pour les gens de Lettres; un Prince enfin, pour lequel il n'y a point d'homme de merite & de vertu, qui ne préſentât volontiers ſa tête à couper; nous avons quitté nos campagnes, pour venir paſſer auprès de lui le tems qui nous reſte à vivre. Cela eſt bien, dit l'Empereur, donnez-vous la peine de continuer à bien inſtruire mon héritier. Ces quatre vieillards, après les cérémonies ordinaires, ſe leverent & ſe retirerent. L'Empereur les conduiſant des yeux, fit venir *Tſi* ſa concubine, & lui montrant du doigt ces vieillards, vous ſçavez ce que je voulois faire, lui dit-il, en faveur de votre fils; c'étoit tout de bon. Mais le Prince héritier ayant pour lui ces ſages vieillards, il ne faut pas y penſer. Ainſi réuſſit le Conſeil que *Tchang tſe fang* avoit donné à l'Impératrice, en faveur du Prince héritier.

Hoai fils de l'Empereur *Hoei ti*, & déſigné ſon ſucceſſeur, perdit ſa mere de bonne heure. Quand il fut en âge de pouvoir entrer dans les affaires, *Kia mié* fit à l'Impératrice regnante, un rapport fâcheux de ce jeune Prince. L'Impératrice, qui n'aimoit point le Prince héritier, crut facilement le mal qu'on diſoit de lui: mais comme il n'y avoit pas dequoi le faire dégrader, elle fit ſemblant de ſoupçonner que ce fut un faux rapport. Elle retint long-tems *Kia mié* pour le queſtionner, & partie par artifice, partie par force, elle l'enyvra, & lui fit mettre par écrit d'un tour malin qu'elle ſuggera, le rapport qu'il lui avoit fait: puis elle porta cet écrit à l'Empereur. L'artifice dans le fonds étoit aſſez groſſier, & facile à découvrir: car quel eſt l'homme aſſez étourdi, pour donner librement, en une occaſion pareille, un écrit ſigné de ſa propre main? D'ailleurs, en ſuppoſant que *Kia mié* n'eût pas été forcé à donner cet écrit, on devoit encore examiner, ſi ce qu'il contenoit étoit fondé ſur quelque démarche réelle du Prince héritier, ou ſeulement ſur quelque rapport.

L'Empereur, Prince ſans lumieres, ne fit point ces reflexions: la plûpart des gens qui étoient alors en place, ne furent pas plus clairvoyans à cet égard. *Fei kou* fut le ſeul qui pénetra le fonds de l'affaire: & ce *Fei kou* par crainte ou par intérêt, négligea de la mettre dans tout ſon jour. *Hoai ti* n'ouvrit point les yeux: le Prince héritier fut dégradé, & mourut ſans avoir pû ſe juſtifier. Eſt-il rien de plus déplorable? Ceci fait voir que quoiqu'en matiere d'affaires, il n'y a guéres de meilleures preuves que les écrits & les ſignatures; ces preuves après tout ne ſont pas entierement infaillibles. L'Hiſtoire nous en fournit d'autres exemples.

Yng tsong fut à peine monté ſur le Trône, qu'un grand Officier en faveur, voulant perdre *Tſai yang* qu'il haïſſoit, rapporta au nouvel Empereur, que *Tſai yang* avoit fait tout l'imaginable, pour empêcher que *Gin tſong* ne le choisît pour ſon ſucceſſeur. *Yng tſong* tranſporté de colere contre *Tſai yang*, alloit le perdre: *Ngeou yang* qui étoit en place, l'en empêcha par une remontrance faite à propos.

D'où ſçavez-vous, Prince, lui dit-il, que *Tſai yang* vous a été contraire? Eſt-ce par oüi-dire ſeulement? Ou bien avez-vous de lui quelque écrit qui vous le perſuade? Quand vous en auriez des

preuves par un écrit signé de sa main, je conseillerois encore à V. M. de n'y pas donner facilement une entiere créance. Les histoires des Dynasties précédentes nous apprennent que des Eunuques en faveur, ont abusé plus d'une fois de la crédulité des Princes, pour perdre des gens de bien, par des écritures contrefaites. Combien moins fautil compter sur de simples bruits & sur des oüi-dire? *Yng tsong* sur cette remontrance, s'appaisa, & négligea l'accusation.

SOUS un autre regne, *Yuen fou* ennemi de *Tseou hao*, dans le dessein de le perdre plus sûrement, composa sous le nom de *Tseou hao*, une remontrance insolente, capable d'irriter extrêmement le Prince, & la fit passer à l'Empereur. Sous notre Dynastie * même, *Ché kiai* ayant fait des vers à la loüange de *Fou pi*, où il laissa échapper quelque raillerie, qui tomboit sur certain *Hia tsou*; celui-ci, pour se venger, dressa une jeune esclave à contrefaire l'écriture de *Ché kiai*. Quand cette esclave l'eut bien imitée, *Hia tsou* lui fit écrire sous le nom de *Ché kiai* certaines Lettres, suivant lesquelles on eût dit que *Fou pi* & *Ché kiai* tramoient une révolte générale à la Cour & dans les Provinces. Bien en prit à ces deux Grands Hommes d'avoir un Prince éclairé comme *Yng tsong*: sans cela ils périssoient par les plus infames supplices. Hélas! plus nous avançons, plus le monde se corrompt; & ce détestable artifice de contrefaire les écritures, devient aussi plus commun. On en use aujourd'hui assez souvent, jusques dans les affaires les plus ordinaires, où il s'agit d'assez peu de chose. Combien plus estil à craindre que l'ambition, que l'envie, que la vengeance n'y ayent recours pour perdre des innocens? A l'occasion de *Hoai* dégradé, j'ai eté bien aise de rapporter ces faits, pour inspirer sur un point si délicat toute la précaution possible.

* C'est un Auteur de la Dynastie Song qui parle.

HIEN KONG Roy de *Tsin* avoit une concubine nommée *Li ki* qu'il aimoit éperdument, & dont il avoit un fils nommé *Y you*. *Li ki* conçut le dessein de faire succéder son fils, & pour cela de faire périr le fils aîné de la Reine, nommé *Chin seng*, Prince déja âgé, & déclaré héritier de la Couronne depuis bien des années. Comme *Hien kong* aimoit tendrement *Chin seng*, lequel de son côté s'acquittoit parfaitement de tous les devoirs d'un bon fils; *Li ki* jugea que pendant qu'il seroit à la Cour auprès du Roy son pere, elle ne pourroit jamais réussir dans son dessein. Elle pensa donc aux moyens de les séparer. Elle s'en ouvrit à *Eul ou*, qu'elle avoit eu soin de s'attacher de longue main. *Li ki*, & *Eul ou* connoissoient *Hien kong* pour un Prince avide de gloire, ambitieux, & entreprenant. Ils conclurent de lui proposer des conquêtes & des établissemens à faire pour les Princes ses enfans. *Eul ou* se chargea d'en faire au Roi la proposition: & avant que le Roi eût pris sur cela sa derniere résolution, la mere d'*Eul ou* fit courir des chansons, où l'on applaudissoit à ces projets, en célébrant par avance les conquêtes des jeunes Princes.

Hien kong, dont on flattoit la passion, donna dans le piége. Il mit des troupes en campagne, & envoya le Prince héritier, comme pour prendre possession des terres qu'il comptoit déja avoir acquises. *Li ki* dès-lors ne douta plus du succès de son projet. Elle consulta avec *Yeou chi* qui étoit sa créature, des moyens de perdre *Chin seng*. Si vous le voulez, dit *Yeou chi*, une calomnie en fera l'affaire: les choses les plus propres & les plus nettes sont les plus aisées à gâter: & les personnes les plus innocentes sont les moins habiles à se justifier. *Chin seng*, dont la réputation a toûjours été si nette, ne sera point à l'épreuve d'une calomnie: sûrement il se donnera la mort. *Li ki* goûta ce conseil: mais craignant que sur une calomnie qu'on feroit d'abord courir au-dehors, *Hien kong* ne fût

pas

pas si prompt à prendre feu ; elle jugea plus à propos de commencer par calomnier *Chin seng* immédiatement auprès de son pere. *Li ki* vient donc un soir fondant en larmes, dire avec empressement à *Hien kong*, qu'elle a des avis certains que *Chin seng* trame une révolte ; que les bontez du Roi pour elle lui servent de prétexte pour animer son parti ; qu'ainsi elle lui demande en grace de lui permettre de mourir, ou du moins de se retirer, pour ôter ce prétexte à la rébellion. *Hien kong*, Prince naturellement fier, & que d'ailleurs l'amour aveugloit, bien loin de plier ainsi, résolut sur le champ de perdre son fils *Chin seng*, & en assura *Li ki*, pour la consoler.

Comme *Chin seng* dans le fonds ne donnoit aucune prise, *Hien kong* exprès pour le faire périr, abandonna ses autres projets, déclara la guerre à *Yo*, & fit *Chin seng* Général. L'expédition, disoit *Hien kong* à *Li ki*, est très-périlleuse : selon les apparences il y périra, & nous en serons delivrez sans bruit. Si par hazard il venoit à bout de vaincre, il sera toujours tems de le punir de sa révolte contre son Roi & son pere, & je sçaurai bien le faire. *Li ki* ravie du succès de ses artifices, en fit part à ses confidens, leur témoignant cependant qu'elle craignoit encore deux choses. La premiere, que le Roi ne se ravisât ; la seconde, que *Chin seng* venant à périr, les Grands ne fissent nommer héritier quelque autre que son fils *Y you*. Pour parer à ce second inconvenient, on convint qu'il falloit gagner quelque grand Officier de guerre. On jetta les yeux sur *Li ké* homme aussi méchant que hardi. *Yeou chi*, qui fut chargé de le sonder, lui fit entendre qu'il sçavoit de bonne part que *Chin seng* étoit perdu dans l'esprit du Roi son pere, & qu'il périroit infailliblement de maniere ou d'autre ; qu'il étoit question de voir en ce cas-là à qui on devoit penser pour être Prince héritier ; que vû la passion du Roi pour *Li ki*, il n'y avoit guéres lieu de douter, que si le choix lui étoit tout-à-fait libre, il ne nommât *Y you* ; que s'il vouloit bien appuyer ce choix, au cas que quelqu'un s'y opposât, le Roi sans doute lui sçauroit gré de favoriser ses inclinations : & *Li ki* de son côté l'assûroit que si la chose réüssissoit, il seroit en grand crédit auprès de son fils. *Li ké* donna sa parole, que si *Chin seng* périssoit, à quoi il voyoit peu d'apparence, il seroit pour *Y you*, & sçauroit bien le soûtenir ; il n'y avoit plus qu'à presser la perte de *Chin seng*, pour ne pas laisser à *Hien kong* le tems de se repentir, ou de découvrir l'intrigue. On fit donc aussi-tôt courir au dehors le bruit de la prétenduë révolte tramée par *Chin seng* ; mais heureusement découverte. On répandit en même tems des chansons, qui supposant la chose certaine, la faisoient croire à tout le peuple, & confirmoient le Roi même dans son erreur. *Chin seng* ne put soûtenir la calomnie : il se donna lui-même la mort. *Tchong Eul*, frere uterin de *Chin seng* craignit pour soi un sort semblable : il sortit hors du Royaume, & se retira dans les Etats de *Tsi*. *Hien kong* sur ces entrefaites mourut sans avoir nommé son successeur. *Ki tsi* fils de *Chin seng*, & encore enfant, fut déclaré Roi par les Grands du Royaume. *Li ké* & son parti s'en défirent. *Tcho tse* frere de *Ki tsi* eut le même sort. *Y you* fils de *Li ki* fut mis sur le Trône, mais il ne régna jamais en paix. Le Royaume de *Tsin* fut toûjours dans le trouble jusqu'à ce qu'enfin *Tchong Eul* frere de *Chin seng* y remonta après une absence de vingt ans, & fut reconnu pour Roi légitime. Concluons que dans un Etat, il n'est rien de plus dangereux qu'une femme, pour qui le Prince a une passion trop forte.

DES REMONTRANCES.

Les fautes des Souverains, dit *Lieou hiang*, tirent presque toutes à conséquence : ce sont comme autant de pas qu'ils font vers leur perte. Voir ces fautes, & se taire, quand on est en place, c'est avoir peu à cœur le salut du Prince, & n'être pas sujet fidele & zélé. Mais aussi ce zele a des bornes. La plus commune regle en ce genre, est que quand on a fait jusqu'à trois fois sur un même point des remontrances inutiles, le meilleur parti est de quitter la place, & de se retirer. Sans cela on expose sa propre vie, malheur qu'un juste amour de soi-même doit prévenir. Se taire, quand le Prince fait des fautes, c'est exposer le Prince & l'Etat : parler ferme, c'est souvent s'exposer soi-même à perir. N'importe, un vrai zele doit plûtôt nous faire exposer nos vies, que de laisser en danger le Prince & l'Etat, faute d'un avis salutaire. Mais quand on a parlé plusieurs fois, & toûjours sans fruit, c'est assez (a). L'habileté consiste à bien connoître le Prince, à peser mûrement les conjonctures plus ou moins pressantes, & à profiter de tout, pour se mettre à couvert, s'il est possible, sans manquer à ce qu'on doit au Souverain & à l'Etat.

Le même *Lieou hiang* rapporte l'histoire suivante. *Lin kong* regnant dans l'Etat de *Ouei*, employoit fort *Mi tsé toan*, homme sans mérite & sans vertu : au lieu qu'il ne donnoit aucune part dans le Gouvernement au sage & vertueux *Kiu pé you*. *Su tsiou* qui étoit en place, fit pendant sa vie tous ses efforts auprès du Prince, pour faire éloigner le premier, & avancer l'autre ; mais ce fut inutilement. Se voyant prêt de mourir, il appelle son fils, & lui dit : Je vous ordonne, quand je serai mort, de ne point faire les cerémonies du deüil dans le lieu ordinaire. Je ne mérite pas cet honneur. Je n'ai pas eu l'habileté de rendre à mon Prince l'important service de faire éloigner *Mi tse toan*, & d'avancer *Kiu pé you*. Prenez la salle du Nord pour le lieu des cerémonies : c'est encore bien assez pour moi. *Sut siou* étant mort, le Prince vint au *Tiao* (b). Trouvant qu'on avoit choisi une salle au Nord pour le lieu de la cerémonie, il en demanda la raison. Le fils de *Su tsiou* rapporta mot à mot au Prince ce que son pere lui avoit dit, en lui déclarant ses dernieres volontez. *Ling kong* frappant la terre du pied, changeant de visage, & comme se réveillant d'un profond sommeil, dit alors en soupirant : Mon (c) maître a fait inutilement ce qu'il a pû pendant sa vie, pour me donner un bon Ministre, & m'engager à en eloigner un méchant. Il ne s'est point rebuté ; & il a trouvé moyen de me réitérer après sa mort les remontrances qu'il m'a faites sur cela inutilement pendant sa vie. Voilà ce qui s'appelle un zéle constant. Aussitôt *Ling kong* fait changer la salle du deüil suivant les rits, renvoye *Mi tze toan*, & prend *Kiu pé you* : tout le Royaume applaudit à ce changement, & s'en trouva bien. *Su tsiou* avoit pour Seigneurie *Tsé yu*, & c'est sur lui que tombe cette exclamation de Confucius dans le livre *Yu* * : O que *Tsé yu* étoit un homme d'une admirable droiture. * Nom du Livre.

Kin kong Roi de *Tsi* avoit un beau cheval, qu'il aimoit. Ce cheval mourut par la faute du palefrenier. Le Prince en grosse colere, prit une lance,

(a) Il y a des Auteurs Chinois, qui blâment celui-ci de borner ainsi le zele pour l'Etat, & pour le Prince.

(b) Nom de la cérémonie pour les défunts.

(c) Il parle ainsi de *Su tsiou* par honneur.

& alloit le percer. Mais *Yen tse* qui étoit présent, détourna le coup ; & prenant promptement la parole, Prince, dit-il, peu s'en est fallu que cet homme ne soit mort, sans être bien instruit de la grievété de sa faute. Instruisez-le, j'y consens, dit *Kin kong*. Alors *Yen tse* prenant la lance, & s'adressant au coupable : malheureux, lui dit-il, voici tes crimes, écoute les bien. Premierement, tu es cause de la mort de ce cheval, toi que le Prince avoit chargé de le bien soigner : dès-là tu mérites de mourir. En second lieu, tu es cause que mon Prince, pour avoir perdu son cheval, s'est irrité jusqu'à te vouloir tuer de sa main. Voilà un second crime capital, plus grief que le premier. Enfin tous les Princes, & tous les Etats voisins vont sçavoir que mon Prince a fait mourir un homme, pour vanger la mort d'un cheval. Le voilà perdu de réputation : & c'est ta faute, malheureux, qui traîne après soi toutes ces suites. La conçois-tu bien cette faute ? Laissez-le aller, dit alors le Prince, laissez-le aller, ne faisons point de brèche à ma bonté. Je lui pardonne.

Le même Prince ayant un jour un peu bû, quitta son bonnet & sa ceinture, se mit négligemment ; & prenant un instrument de musique, il demanda à ceux qui étoient présens, si un homme vertueux pouvoit se divertir de la sorte. Chacun répondit : oüi sans doute, hé pourquoi non ? Puisque cela est ainsi, dit *Kin kong*, qu'on mette les chevaux à un char, & qu'on aille inviter *Yen tse*. *Yen tse* vint aussi-tôt qu'il fut averti, mais en habit de cérémonie à son ordinaire. *Kin kong* voyant *Yen tse* entrer : nous sommes ici, dit-il, à la négligence, & nous nous divertissons. Je vous ai envoyé chercher pour vous divertir avec nous. *Yen tse* aussi-tôt repliqua : pardon, Prince, je n'ai garde : je ferois contre les rits. Or je crains infiniment de les enfraindre. On regarde comme une maxime assez certaine, qu'un Empereur qui s'oublie en ce genre, ne peut conserver long-tems l'Empire. Il faut dire le même à proportion des Rois, de tous les Princes, des grands Officiers, des Peres de famille ; jusques-là que le *Chi king* dit de l'homme en général, qu'il lui est plus avantageux de mourir jeune, que de vivre dans l'oubli des rits. *Kin kong* à ces mots rougit, se leva ; & remerciant *Yen tse* : je suis, lui dit-il, un homme sans vertu, je le reconnois : mais aussi n'ai-je à ma suite que des canailles. Tous ces gens que vous voyez, ont bonne part à ma faute : je veux les faire mourir pour la réparer. Prince, reprit aussi-tôt *Yen tse*, la part qu'ils peuvent y avoir, est, à mon sens, peu considérable. Quand un Souverain a de l'attachement pour les rits, ceux qui en ont comme lui, l'approchent ; les autres se retirent bien-tôt. Le contraire arrive aussi naturellement, quand le Souverain s'oublie. Ne vous en prenez point à eux. Vous avez raison, dit *Kin kong*. Aussi-tôt il prend des vêtemens convenables, boit trois coups avec *Yen tse*, & le reconduit.

Le Roi de *Ou* s'étant déterminé à attaquer les Etats de *King*, declara publiquement sa résolution. Il ajoûta qu'elle étoit tellement prise, que quiconque lui feroit sur cela des remontrances, seroit aussi-tôt puni de mort. Un Officier de sa maison, nommé *Chao y tse*, persuadé du danger de cette expédition, cherchoit un moyen de le faire concevoir au Prince : mais comme il y alloit de la vie à le faire ouvertement, il s'y prit d'une autre maniere. Le matin il alloit dans le Parc avec son arc, il y souffroit les incommoditez de la rosée ; & quand l'heure ordinaire étoit venuë, il paroissoit comme les autres devant le Prince. Au troisiéme jour, le Prince y fit attention, lui demanda d'où il venoit ainsi tout moüillé. Prince, repondit-il, je viens du Parc : il y avoit sur un arbre une Cigale perchée bien haut, qui après s'être rassasiée de rosée, chantoit fort tranquillement. Un *Tang lang* * étoit derriere, mais elle ne le voyoit pas ; si elle l'avoit

* Insecte qui mange les Cigales.

apperçû, elle auroit bien changé de note. Je le voyois moi ce *Tang lang*, qui se glissoit à la dérobée, qui s'approchoit de la Cigale, & comptoit déja la tenir. Il ne voyoit pas sur le même arbre assez près de lui un oiseau * jaune, qui étoit prêt de se jetter sur lui. Je le voyois moi cet oiseau, qui tout attentif à sa proie, allongeoit le col vers elle, sans appercevoir que j'étois en bas & que je le regardois. En considerant tout cela, je disois en moi-même : pauvres animaux ! vous vous occupez de l'espérance d'une proie qui se presente, & vous la croyez comme sûre : un danger est encore plus proche, & vous n'y faites pas attention : si vous vous en apperceviez, la proie n'auroit plus pour vous d'attraits, vous partiriez vite, heureux de vous sauver sans elle. J'entends, dit alors le Roi : laissons *King*, & pensons à nous.

* Il mange les *Tang lang*.

TCHUANG VANG Roy de *Tsou*, entreprit de faire une vaste terrasse à plusieurs étages. Cet ouvrage très-inutile demandoit bien de la dépense, & l'on fatiguoit pour cela & les Soldats & le peuple. Les grands Officiers du Royaume firent sur cette entreprise de fortes représentations au Prince, mais ce zele leur coûta la vie : le Prince en fit mourir jusqu'à soixante-douze l'un après l'autre. *Tchu yu ki*, homme habile, qui s'étoit retiré à la campagne, apprit ce qui se passoit, & en labourant son champ, il s'entretenoit avec sa charruë, & disoit : Je veux aller voir le Roy. Il se répondoit ensuite lui-même au nom de sa charruë : quoi donc es-tu las de vivre ? Plusieurs gens de considération & de mérite, qui ont donné des avis au Roy, n'y ont gagné qu'une prompte mort : que peux-tu pretendre toi, pauvre villageois ? Il répondoit ensuite, & disoit : si ces Messieurs de la Cour s'étoient mis à labourer, ils l'auroient peut-être fait mieux que moi. Si je me mets à donner des avis au Roy, peut-être le ferai-je aussi mieux qu'eux. Il laisse donc sa charruë, & va se présenter au Roy. *Tchuang vang* le voyant entrer, dit en lui adressant la parole : sans doute que *Tchu yu ki* vient aussi me faire une remontrance ? Moi, Prince, point du tout, je n'ai garde. Il est bien vrai que je n'ignore pas ce qu'on dit ; que les Souverains doivent être cléments & justes. Il est vrai encore qu'on dit communément, que comme une bonne terre reçoit avec profit l'eau dont on l'arrose, & qu'il n'y a qu'un bois bien uni, qui souffre la regle & le compas ; de même les Princes sages & vertueux reçoivent avec fruit les remontrances. Il est vrai encore, que tout le monde dit que vous avez entrepris un ouvrage, qui foule beaucoup votre peuple. Mais, qui suis-je moi, pour oser vous venir faire sur cela des remontrances ? Non, encore une fois, je n'ai garde : aussi-tôt se tournant vers les Officiers qui étoient présens, & continuant à parler : tout ignorant que je suis, dit-il, j'ai oüi dire que le Roy de *Yu* perdit ses Etats, pour n'avoir pas déferé au Conseil de *Kong tchi ki*. *Tchin* devint la proye de *Tsou* par la même voye. *Song* n'auroit pas subjugué *Tsao*, si celui-ci avoit cru *Hi fou*. *Tsi* s'empara des Etats de *Liu*, parce que *Liu* négligea les salutaires conseils de *Tse mong*. *Ou* se seroit soutenu contre *Yue*, si le Prince avoit cru *Tse si*. A quoi attribuer la perte de *Tsing*, sinon au peu de cas qu'on fit des bons avis de *Kien chou* ? Enfin, pour remonter encore plus haut, *Kie* fit mourir *Koang hoang pong*, qui lui faisoit des remontrances. Bien-tôt *Kie* périt lui-même, & *Tang* prit sa place. *Ouang tse si* pour la même raison, eut le même sort sous *Tcheou* : mais aussi *Tcheou* peu après perdit l'Empire & la vie, & eut pour successeur *Vou vang*. Sous un des descendans de *Vou vang*, *Tou pé* Ministre zelé ne fut payé de son zele, que par une cruelle mort : aussi cette illustre Dynastie commença dès-lors à tomber. Voilà donc trois Empereurs, & six autres Princes, qui pour n'avoir pas fait cas de la vertu, ni profité des remontrances, ont tout perdu & se sont perdus eux-mêmes.

En

En finissant ces paroles, *Tchu yu ki* sortit promptement pour éviter la colere du Prince : mais *Tchuang vang* fit courir après lui : & quand il le vit revenir ; approchez sans crainte, lui dit-il, vos avis ont fait impression sur mon esprit. Tous ceux qui se sont mêlez jusqu'ici de me faire des remontrances, sans me rien dire de touchant, n'ont travaillé qu'à m'irriter ; aussi leur en a-t-il coûté la vie. Vous tout au contraire, vous ne m'avez rien dit de choquant, & vous m'avez rapporté des exemples également sensibles & frappans : aussi je me rends. L'ordre fut aussi-tôt donné de laisser la terrasse où elle en étoit. De plus, *Tchuang vang* fit publier par tout, qu'il regarderoit désormais comme ses freres, ceux qui lui donneroient d'utiles avis. Cette conversion opérée par un Laboureur fut fort celebre ; le peuple de *Tsou* la mit en chansons.

Ce qui fait que communément les Princes n'aiment point les remontrances, c'est ou l'amour de leur réputation, ou quelque attachement trop grand, qu'ils ne veulent pas quitter : ou ces deux causes jointes ensemble. Il n'est point de Prince assez méchant, pour renoncer entierement au soin de sa réputation. Ceux qui s'abandonnent aux plus grands désordres, seroient bien-aises qu'on l'ignorât. Les remontrances leur font connoître qu'ils passent pour ce qu'ils sont : c'est pourquoi ils les haïssent. C'est ce qui se vit anciennement dans *Kie* & *Tcheou*, & ce qui s'est vû depuis dans d'autres. Quelquefois un Prince a un attachement qu'il ne se sent pas disposé à rompre ; quoiqu'il n'ignore pas qu'on le connoît, & ce qu'on en pense ; il ne veut pas qu'on le lui dise ; cette vérité l'importune. Tel fut *Hien kong* Prince de *Tsin*, qui ne pouvoit vivre sans *Li ki* sa seconde femme. Tel fut aussi *Hoen kong* Prince de *Tsi*, qui ne trouvoit nul mets à son goût, s'il ne lui venoit d'*Y yn*. Quant aux faiseurs de remontrances, il y en a aussi de deux sortes. Les uns se proposent tellement de corriger le Prince, qu'ils prennent garde en même tems à ne point troubler l'Etat, & à ne point se perdre eux-mêmes. Dans cette vuë ils ont soin de prendre leurs tems & leurs mesures, d'user d'expressions & d'employer des tours, qui n'ayent rien de trop fort. Ainsi en usa *Kao chou*, pour réconcilier *Tchuang (a) kong* avec la Reine sa mere ; *Tchang tang*, pour inspirer à *Ouen cheou (b)* de l'affection pour ses proches. *Tchang tse fang*, pour maintenir le Prince heritier contre les intrigues de la concubine *Tsi (c)* & pour épargner à *Kao (d) ti* deux autres fautes.

D'autres faiseurs de remontrances, sans s'embarrasser des suites, soit par rapport à l'Etat, soit par rapport à leur personne, ne songent qu'à se faire un nom, & ne gardent aucun ménagement : s'ils étudient leurs termes & leurs tours, ce n'est que pour choisir les plus forts & les

(a) *Tchuang kong*, pour quelque grand mécontentement exila sa mere. Ce Prince qui aimoit & estimoit *Kao chou*, le fit un jour manger à sa table, & lui présenta par honneur & par amitié quelque bon morceau. Prince, dit *Kao chou* en le remerciant, j'ai ma bonne mere à la maison, souffrez que je réserve cela pour elle. Jamais elle n'a rien mangé de votre table. *Tchuang kong* vit ce que *Kao chou* prétendoit. Il se sentit aussi-tôt touché. Il rappella la Reine sa mere, & vécut toûjours bien depuis avec elle.

(b) *Ouen cheou* étoit un Prince qui n'aimoit personne, non pas même ses plus proches. *Tchang tang* cherchant l'occasion de faire sentir au Prince ce défaut d'une maniere propre à l'en corriger, lui fit présent d'un très-beau chien, & d'une certaine oye encore plus belle. Cette espece d'oye sauvage qui s'appelle en Chinois *Yen*, est un symbole d'alliance & d'affection, & elle entroit anciennement dans les présens des fiançailles. *Ouen cheou* reçut ces deux animaux, & témoigna les aimer fort. *Tchang tang* prit de là occasion de faire au Prince une remontrance qui fut bien prise, & eut son effet.

(c) Ce trait d'histoire est ci-dessus au titre des Princes heritiers.

(d) La Dynastie *Tsin* éteinte, *Lieou pang*, qui fut depuis Empereur, & surnommé *Kao ti*, disputant l'Empire avec quelques autres, eut du dessous dans un combat : il s'y trouva personnellement dans une occasion à ne pouvoir échapper aux Ennemis s'ils vouloient. *Yong tchi*, un des Officiers de l'Armée victorieuse, concluoit à se défaire de *Lieou pang*. *Ting kong* autre Officier de la même Armée, donna secrettement moyen à *Lieou pang* d'échapper,

plus frappans. Ainſi en uſerent en leur tems *Li hien yun*, (a) & le grand Cenſeur *Lieou* Quiconque imite ces derniers, peut bien compter à la vérité d'avoir un nom dans l'hiſtoire, mais il ne peut guéres eſpérer d'autre fruit de ſes remontrances, que de s'attirer la colere & l'indignation du Prince.

DU GOUVERNEMENT.

TSE TSAN Miniſtre de *Tchin* étant malade de la maladie dont il mourut, dit à *Tai chou* : vous me ſuccederez infailliblement. Je ſuis bien aiſe avant ma mort, de vous donner un avis. La douceur & l'indulgence peut quelquefois réüſſir ; mais c'eſt quand elle eſt ſoutenuë d'une vertu éminente & reconnuë, ſans cela il eſt plus ſûr d'uſer de quelque ſévérité. Le feu eſt un élément actif & violent : chacun le craint : & pour cela même il fait périr peu de gens; au lieu qu'il en périt une infinité dans l'eau, qui paroît céder aiſément, & n'avoir rien de ſi redoutable. Prenez-y garde. Ne gouverner que par la douceur, c'eſt une choſe bien difficile.

Au bout de quelques mois, *Tſe tſan* étant mort, on mit en ſa place *Tai chou* : celui-ci n'eut pas d'abord le courage de vaincre ſon naturel, & d'uſer de ſévérité. Mais bien-tôt il vit lui-même que ſa douceur ſeule avoit tout gâté. Alors ſe rappellant l'avis de *Tſe ſan*, & reconnoiſſant ſa faute. Mon maître, s'écria-t-il, ſi j'avois dabord profité de vos conſeils, les choſes n'en ſeroient pas venuës là. Mais il y a encore du remede : il changea donc de conduite, & ce changement lui réüſſit.

En effet, dit ſur cela Confucius, un gouvernement de pure bonté rend ſouvent les peuples inſolens : il faut de la rigueur pour les réprimer : la ſeverité toute pure les accable & les irrite : la bonté doit auſſi avoir ſon lieu. C'eſt le juſte tempérament de l'une & de l'autre, qui fait un gouvernement heureux & tranquille. Les deux grands reſſorts du Gouvernement ſont la vertu & la fermeté. Les Princes du premier Ordre n'employent guéres que le premier. Ils uſent peu du ſecond : d'autres moins parfaits uſent à peu près également de l'un & de l'autre. Enfin il y a des Princes, qui font leur fort de la rigueur, & comptent peu ſur la vertu.

Quelque différence qu'il y ait entre ces trois eſpeces de gouvernement, il eſt vrai de dire en général, qu'aucun ne réüſſit ſans employer ces deux reſſorts. Le premier ſoutient les peuples dans la

& lui dit : je vous laiſſe aller : mais ſi vous étes Empereur, comme il y a de l'apparence, je veux que vous me faſſiez *Heou*. *Lieou pang* devenu en effet Maître & Empereur vouloit faire mourir *Yang tchi*, & récompenſer *Ting kong*. Vous n'y penſez pas, Prince, dit *Tchang tſe fang*. Permettez-moi de vous le dire, *Yang tchi* a témoigné du zéle & de la fidélité pour le maître qu'il ſervoit ; vous voulez pour cela le faire mourir. C'eſt lui qu'il faut avancer. Pour *Ting kong* tout au contraire il a trahi ſon parti par des vûes intereſſées ; ſi vous le récompenſez, c'eſt inviter vos ſujets à l'imiter dans l'occaſion. *Ting kong*, ſi j'en étois cru, auroit la tête coupée. *Kao ti* comprit l'importance de cet avis, & le ſuivit contre ſon inclination.

(a) Sous la Dynaſtie *Tang* une Eſclave du Palais ayant été aimée de l'Empereur, devint enſuite Impératrice. Elle profita tellement de la faveur, pour établir ſon autorité, qu'après la mort de l'Empereur, elle ſe ſaiſit du gouvernement, & le retint au préjudice de ſon fils le Prince héritier, qu'elle relégua loin de la Cour, le faiſant ſimplement Prince de *Lou lin*. *Li hien*, & le Cenſeur *Lieou* lui firent en différens tems ſur cela & ſur toute ſa conduite les plus aigres remontrances. Le Cenſeur *Lieou* alla juſqu'à lui dire ouvertement, qu'ayant été une vile Eſclave, il lui convenoit encore moins d'en uſer ainſi. Elle les fit tous deux punir de mort. Mais dans la ſuite ſur des remontrances plus moderées, que d'autres lui firent à propos, Elle fit revenir ſon fils, & l'établit de nouveau Prince héritier, ſans pourtant ſe déſaiſir du gouvernement. On a touché ailleurs ce point d'hiſtoire.

pratique du bien. Le second punit leurs fautes, & empêche d'y retomber. Les Princes, pour animer à la vertu, outre l'exemple qu'ils en donnent, ont divers moyens de faire connoître à leurs sujets le cas qu'ils en font. Delà naissent les récompenses, dont il y a bien des especes. De même ils ont differentes manieres de témoigner de l'horreur du vice. Delà naissent les châtimens. Rien de plus important pour un Etat, que ce sage temperament de châtimens & de récompenses. Les fautes du Prince en ce genre ont ordinairement de grandes suites. Le *Chu king* dit : je l'ai souvent oüi repeter, que ces deux points importans doivent entierement occuper un Souverain.

Avez-vous vû toucher le *Nu* * *kin* ? Faites-vous attention, que si l'on donne trop de mouvement aux grandes cordes, les petites sont inutiles, & l'harmonie n'est plus si belle ? C'est ainsi qu'il en arrive dans le gouvernement d'un Etat.

* Nom d'un instrument de musique.

Une réputation trop subite & trop brillante en matiere de gouvernement, ne s'étend pas loin, & dure peu. Tel a depuis long-tems dans tout l'Empire une réputation constante : c'est sans beaucoup de bruit, & peu à peu qu'il se l'est acquise. Aussi est-ce ce que le proverbe dit : ce cheval prompt à galoper au sortir de l'écurie, n'est pas de ceux qui font cent lieuës d'une traitte. Avoir plus de réputation que de mérite, obtenir du Prince des récompenses bien au-dessus des services qu'on a rendus, ce sont deux choses plus à craindre, ce me semble, qu'à souhaitter.

HOEN KONG, Roi de *Tsi* ayant pris *Koan tchong* pour Ministre, lui dit un jour : mon ambition seroit de voir mon Gouvernement établi de telle sorte, qu'il n'y eût personne, même parmi le plus petit peuple, qui ne fût content, & qui ne dit que tout va bien. Croyez-vous qu'on en puisse venir là ? Oüi, dit *Koan tchong*, je crois que cela se peut ; mais ce n'est pas en gouvernant suivant les regles d'une véritable sagesse. Pourquoi, demanda le Roi ? Par la raison, dit *Koan tchong*, qu'un petit bout de corde ne peut suffire pour tirer de l'eau d'un puits profond. Même entre les gens éclairez il y a differens ordres, dont les uns sont beaucoup au dessous des autres. A plus forte raison, la multitude ne peut atteindre aux sublimes vûes du vrai sage. Aussi n'est-il pas nécessaire qu'elle aille jusqu'à ce degré de perfection. Il suffit, & même il est à propos qu'elle sente que ceux qui gouvernent, ont des vûes infiniment superieures. Elle en est plus docile & plus soumise. Vouloir conduire le peuple comme par la main, & lui porter, pour ainsi dire, le morceau jusqu'à la bouche, c'est le gâter. Il faut seulement le tenir dans l'ordre, veiller à sa sûreté, & le faire paître, comme un Berger fait paître son troupeau. Il ne faut à l'égard des peuples ni tyrannie, ni dureté : mais aussi ne faut-il pas craindre de le conduire, & de le faire agir. Avant que de publier une Ordonnance, la faire courir de porte en porte, pour mandier des approbations, ce seroit une methode dangereuse. On examine ce qui convient : on l'ordonne en general à tout le monde : les sages l'approuvent, les autres le suivent. Cela suffit, & c'est ce qu'il y a de mieux.

LE même *Hoen kong* étant un jour à la chasse, & suivant seul loin de sa suite un cerf qu'on avoit lancé, fit rencontre d'un bon vieillard dans une vallée assez agreable. Il demanda au vieillard : comment ce lieu s'appelle-t-il ? On l'appelle, dit le bon homme en souriant, la vallée du benais vieillard. D'où lui vient ce nom, reprit le Roi ? De moi même, dit le vieillard. Comment donc, reprit le Prince, vous avez la physionomie spirituelle, & vous ne paroissez rien moins que benais. Voici l'histoire, dit le vieillard, puisque vous la voulez sçavoir. Ma vache avoit fait un veau : quand il fut grand, je le vendis, & j'en achetai

un poulain. Certaines gens du voisinage dirent, comme en se mocquant de moi : cela est impertinent, jamais vache n'a produit poulain, il faut exterminer ce monstre. Ils le saisirent, & l'emmenerent, & moi je pris patience, & les laissai faire. On sçut cette histoidans tout le hameau, & chacun dit, ô le benais ! Voilà pourquoi ce lieu s'appelle la vallée du benais vieillard. Tu l'es certainement, dit *Hoen kong* : pourquoi ceder ainsi ton poulain ?

Le lendemain *Hoen kong* étant de retour, & *Koan tchong* étant venu à l'audience, il lui raconta cette avanture, comme pour s'en divertir avec lui. Mais *Koang tchong* d'un air sérieux & même un peu triste, prit la chose tout autrement. Croyez-moi, Prince, dit-il, il n'y a point ici à rire ; le récit du villageois est une leçon pour vous & pour moi. Si *Yao* regnoit ici, la raison & la justice y regneroient : on ne se feroit point un jeu d'enlever ainsi le bien d'autrui : si ce vieillard a pris patience, & a laissé voler son poulain, sans s'en plaindre ; comptez que ce n'est point par bêtise. Il faut qu'il sçache qu'aux Tribunaux on ne peut obtenir justice. Retirons-nous, Prince, pour quelque tems, & pensons sérieusement à examiner jusqu'où va le mal, pour y remédier efficacement. Confucius trouvoit beau ce trait de *Koan tchong*, & recommandoit à ses Disciples de ne le pas oublier.

Kang tse regnant dans la Principauté de *Lou*, un pere & son fils s'accuserent mutuellement en justice. L'affaire étant allée jusqu'au Prince, il prononça qu'il falloit faire mourir le fils. Confucius s'y opposa, disant qu'il n'étoit pas tems de punir ainsi les fautes avec la derniere rigueur. Ces pauvres gens, ajoûta-t-il, sont depuis long-tems sans instruction, & par conséquent peu éclairez sur leurs devoirs. Ce fils n'a sans doute point conçû tout ce qu'il y a de mal à venir accuser son pere. C'est au Prince & à ceux qui le gouvernent, qu'il faut s'en prendre : s'ils faisoient bien leur devoir, & sur-tout s'ils étoient tous vertueux, on ne tomberoit point dans de semblables fautes. Quoi donc, dit *Kang tse* pour appuyer son jugement, la pieté filiale étant, de l'aveu de tout le monde, le point fondamental du Gouvernement, arrêter par la mort d'un homme les désordres contraires à cette vertu, n'est-ce pas une chose permise, & même nécessaire ? Je dis, Prince, répondit Confucius, que dans les circonstances présentes, il y auroit de la cruauté. Procurez à votre peuple l'instruction dont il a besoin. Ajoûtez à cela le bon exemple. Vous punirez ensuite avec rigueur ; & ceux que vous punirez, sçauront bien qu'ils le méritent. Cette muraille n'a qu'un *Gin* * de haut : cependant dans tout votre Royaume il ne se trouvera pas un seul homme, qui puisse tout-à-coup & sans échelle, monter dessus. Au contraire il n'y en a presque point qui ne puisse peu à peu arriver au sommet de cette montagne, cent fois plus haute que la muraille. Dans l'état où est votre peuple, la charité, la justice, ces deux vertus principales, & conséquemment les autres sont par rapport à lui comme une muraille escarpée. Est-il tems de faire un crime à quiconque n'y monte pas? *Donnez le tems aux peuples, dit le Chu king, & procurez leur les moyens de reconnoître leur aveuglement, & leurs méchantes coûtumes.*

* Nom de mesure.

Le Roi de *Chang* s'entretenant avec Confucius, lui dit : voici quels sont mes désirs. Je voudrois être à la tête de plusieurs Princes, voir ma Cour en bon ordre & fournie de bons Officiers ; tenir mon peuple toûjours tranquille & content, voir les gens de Lettres s'appliquer à être utiles à l'Etat, & les saisons bien réglées. Si vous croyez que réellement tout cela soit possible, que pourrois-je faire pour y parvenir ? Confucius répondit : J'ai paru devant divers

Princes :

Princes : ils m'ont tous fait des questions, mais aucun ne m'en a tant fait que vous. Je reponds cependant qu'à mon avis, tout cela est assez possible. Voici comment. Pour le premier article il suffit, dans l'état où je vois les choses, de contracter alliance avec vos voisins, sincerement & de bonne foi. Pour le second, il faut être bon & libéral à l'égard de ceux qui vous approchent. Pour le troisiéme, ne maltraitter jamais un innocent, & punir sans rémission les coupables. Pour le quatriéme, avancer les Lettrez qui ont du mérite, & en laisser peu sans emploi. Pour le cinquieme, honorer *Tien*, & respecter les esprits. Vous avez raison dit le Roi, il n'y a rien en cela qui ne soit faisable?

TONG NGAN YU étant nommé Intendant du territoire de *Tsin yang*, pria *Kien lao* de lui donner en peu de mots quelque importante leçon sur le Gouvernement des peuples. *Kien lao* répondit par ces trois mots : zéle, bonne foi, courage. *Tong ngan yu* le pria de s'expliquer un peu plus. *Kien lao* répondit : zéle & attachement pour le Prince que vous servez ; bonne foi & droiture à soutenir les ordres que vous aurez donnez, & les personnes que vous aurez employées : courage & fermeté contre les méchans, de quelque rang qu'ils puissent être. Cela est net, dit *Tong ngan yu*, & j'en conçois l'importance.

MI TSE HIEN Intendant du Territoire de *Tan fou*, passoit une partie de son tems à toucher son *Kin**, & ne se donnoit en apparence aucun mouvement. Cependant tout étoit dans l'ordre, & jamais les choses n'allerent mieux. *Ou ma ki* lui succeda. Il maintint assez bien le bon ordre ; mais ce fut en se donnant jour & nuit beaucoup de peine. Ils se rencontrerent ensuite tous deux. *Ou ma ki* dit à *Mi tse hien* : quand vous étiez à *Tan fou*, vous vous divertissiez presque tout le jour, & vous vous faisiez un jeu de votre Intendance. Cependant à votre départ j'y trouvai tout en très-bon ordre. Pour moi, je me suis donné bien des peines ; & tout ce que j'ai pû faire, a été de ne rien gâter. D'où vient, je vous prie, cette différence ? C'est que moi, dit *Mi tse hien* en souriant, j'usois modérément de mes forces, & je faisois agir celles d'autrui ; vous, vous ne faisiez agir que les vôtres. En effet, les gens du pays les comparant l'un à l'autre, disoient, *Mi tse hien* est ce qui s'appelle un habile homme : *Ou ma ki* n'en approche pas.

* Nom d'instrument de musique.

TSE KONG nommé Magistrat de *Sin yang*, avant que de partir pour s'y rendre, vint prendre congé de son maître Confucius. Celui-ci lui dit assez gravement : prenez garde qu'étant en Charge, il ne vous échappe ni violence, ni oppression, ni cruauté, ni larcin. Moi? répondit *Tse kong* tout surpris, moi qui vous ai pour maître dès ma plus tendre jeunesse, je serois capable de pareils excès? Seroit-il donc bien possible que vous eussiez de moi une si méchante opinion ? Vous n'avez pas bien pris ma pensée, dit alors Confucius d'un air plus ouvert. Il y a plus d'une espéce de violence & d'oppression, de cruauté, & de larcin. Les emplois qui dépendront de vous, donnez-les à des gens habiles & vertueux : les en priver en y mettant ou en y laissant les méchans & les gens qui y sont peu propres, ce seroit violence. Permettre que des gens qui ont quelque habileté & même quelque vertu, s'en prévalent, pour accabler ceux qui en manquent ; ou bien vous-même en user ainsi ; ce seroit oppression. Etre peu exact & peu attentif à instruire, & à diriger vos subalternes, & être cependant sujet à la colere, & très-prompt à les punir, ce seroit cruauté. Vous attribuer ce qu'un autre auroit fait de bien, & lui en enlever la gloire, ce seroit larcin ; & ce larcin même n'est pas si rare parmi ceux qui passent pour honnêtes gens. Croyez-vous donc que, pour être coupable de larcin, il faille avoir pris les habits ou l'argent d'autrui ? Souvenez-

vous bien de ce qu'on dit : un bon Magistrat respecte les Loix, & les doit garder à l'avantage des peuples. Un méchant fait servir ces Loix à l'oppression de ces mêmes peuples. Rien n'est plus vrai. De-là tant de murmures & d'imprécations. Equité, désintéressement, deux points essentiels. Ils sont du devoir du Magistrat, & ils sont aussi sa sûreté. Laisser tomber ce que les autres font de bien, ou le cacher ; c'est mal fait. Mais découvrir & publier leurs défauts, c'est encore faire plus mal. Jamais on ne perd à faire valoir ce que chacun a de bon, & communément on y gagne. Au contraire on ne gagne rien à publier les défauts d'autrui, & presque toûjours on s'en trouve mal. Aussi le sage ne parle-t-il qu'avec beaucoup de circonspection. Faites y attention, & soyez bien persuadé qu'en préjudiciant à un autre, on ne gagne rien pour soi-même.

YANG TCHU étant un jour avec le Roi de *Leang*, discouroit sur le Gouvernement des Etats. Il avança & soutint que c'étoit une chose fort facile. Mon maître, lui dit le Roi, vous n'avez qu'une femme & une concubine, & je sçai que vous ne sçauriez les gouverner. Cependant, à vous entendre, le Gouvernement d'un Etat seroit pour vous une bagatelle. Prince, répondit *Yang chu*, tout cela est vrai, & ne se contredit point. Un seul Berger, la houlette en main, conduit avec succès cent brebis : que deux * Bergers veüillent en conduire une, ils auront de la peine à y réussir. Mais ne sçavez-vous pas ce qu'on dit si communément : les grands instrumens de musique ne valent rien pour des vaudevilles : les grands poissons nagent en grande eau. Tel qui échoue dans de petites choses, peut réussir dans les plus grandes.

* Il indique que sa femme vouloit aussi gouverner la Concubine à sa maniere.

HOEN KONG demanda un jour à son Ministre *Koan tchong*, ce qui étoit le plus à craindre dans un Etat. *Koan tchong* répondit : Prince, à mon avis, rien de plus à craindre que ce qu'on appelle rat de statuë. *Hoen kong* n'entendant pas l'allégorie, *Koan tchong* la lui expliqua. Vous sçavez qu'en bien des endroits on érige des statues à l'Esprit du lieu. Ces statues de bois sont creusées en dedans & colorées en dehors. Un rat a-t-il penetré dedans, on ne sçait comment l'en chasser. On n'ose y employer le feu, de peur qu'il ne prenne au bois. On n'ose mettre la statue dans l'eau, de peur de détremper les couleurs. Ainsi le respect qu'on a pour la statue, met à couvert le rat. Tels sont à peu près dans un Etat les gens sans mérite & sans vertu, qui ont la faveur du Prince. Ils gâtent tout : on le voit, & on en gémit ; mais on ne sçait comment s'y prendre pour y apporter remede.

KI TSE dans un de ses voyages, passa par le Royaume de *Tsin*, à peine y eût-il mis le pied, qu'il s'écria en soupirant : O que l'oppression est grande en ce Royaume ! Entrant ensuite dans la Capitale, il s'écria du même ton : O que ce Royaume est epuisé ! Enfin ayant vû le Roi & la Cour : O que le trouble & la revolte, dit-il, ne sont gueres éloignez ! Alors ceux qui étoient à sa suite, lui dirent : vous ne faites que d'arriver dans le Royaume de *Tsin* ; comment prononcez-vous sur tout cela d'une maniere si décisive ? Voici pourquoi, repondit *Ki tse* : en entrant sur les terres de *Tsin*, j'ai remarqué bien des champs en friche, le reste est assez mal cultivé : j'ai vû en même tems qu'on travailloit en divers endroits à des ouvrages fort inutiles. De-là j'ai conclu que les Peuples sont opprimez par des corvées. Entrant dans la Ville Capitale, j'ai pris garde que tout ce qui étoit bâti de nouveau étoit chancelant, au lieu que les anciens édifices sont très-solides. C'est sur cela que j'ai dit : le Royaume est epuisé. Etant allé à la Cour, j'ai vû un Prince qui n'a des yeux que pour regarder çà & là, & qui n'ouvre pas la bouche pour faire la moindre question. J'ai remarqué aussi dans ses Ministres & ses grands Offi-

ciers beaucoup de hauteur & d'orgüeil. Cependant ils sont tous muets sur ce qui regarde le bien commun, & il n'y en a pas un d'eux qui donne au Prince le moindre conseil. C'est ce qui me fait conclure que le trouble & la révolte ne sont pas loin.

DANS cette compilation de *Tang king tchuen* après le titre du Gouvernement, il y a un titre des Reynes. Il comprend sous ce nom les épouses & les concubines des Empereurs ou des Rois. En parcourant les histoires, il prétend que les femmes ont eu grande part à la décadence ou à la ruine de presque toutes les Dynasties. Ce *Tang king tchuen*, employe sous ce titre trente bonnes pages; mais chaque trait d'histoire n'y est qu'indiqué : c'est pourquoi l'on n'en a rien traduit.

Sur la fin il dit que *Tai tsong* second Empereur de la Dynastie *Tang*, partie pour épargner la dépense, partie aussi par compassion, après avoir fait le choix de quelques femmes de son Palais, fit sortir toutes les autres, & permit qu'on les mariât. Il diminua à proportion le nombre des Eunuques du Palais, de sorte qu'il en sortit en tout trois mille personnes & davantage.

Tang king tchuen cite *Tchang pong ki*, lequel ayant recherché en quel tems ont commencé les petits souliers & les petits pieds, tels que les ont les femmes Chinoises, prétend que cet usage n'est point de la premiere antiquité. Il tire sa principale preuve de ce qu'il n'est fait nulle mention des petits pieds des femmes, ni de leurs petits souliers recourbez, dans des recüeils de vers & de chansons, qui sont du tems qu'on appelle les six Dynasties, quoi qu'on y trouve dans le dernier détail tout ce qui étoit censé donner de la grace au sexe.

DES FILLES DES EMPEREURS.

TAI TSONG second Empereur de la Dynastie *Tang*, donna une de ses filles en mariage au fils de *Ouang kouei*, alors President de la Cour des Rits. *Ouang kouei* recevant chez lui cette Princesse, lui dit : les Rits prescrivent à une bru la maniere de se presenter devant un beau-pere & sa belle mere. A la vérité dans ces derniers tems, où les plus loüables coûtumes s'abolissent insensiblement, on n'a pas fait observer cet usage aux Princesses en les mariant : mais nous avons aujourd'hui un Empereur très-éclairé, qui sçait dequelle importance il est que les Rits soient en vigueur, & qui souhaitte qu'on les observe. Ainsi, Princesse, trouvez bon que nous vous recevions comme une bru doit être reçue : ce n'est point par esprit de vanité, ni pour notre honneur particulier que nous agissons de la sorte, c'est par zele pour les Rits, & parce que de leur observation dépend le bien des Familles & des Etats. Aussi-tôt lui & sa femme prirent le haut de la salle; & s'étant tous deux assis, la Princesse nouvelle bru, la serviette sur le bras, leur donna dabord à laver, puis leur servit à manger : après quoi ils se retirerent. La chose ayant été rapportée à *Tai tsong*, il l'approuva fort, & régla que dans la suite, les Princesses qu'on marieroit, en feroient autant.

HIAO VOU un des Empereurs de la Dynastie *Song*, sçachant que les Princesses qu'on marioit, se rendoient insupportables dans les familles où elles entroient, chercha les moyens d'y remédier. Il en prit un entr'autres assez singulier. Ayant destiné une de ses filles à *Kiang min*, fils de *Kiong chin*, que sa vertu & ses services avoient eleve aux plus grands honneurs, il ordonna secrettement qu'on dressat au nom de *Kiong chin* une

forte repréſentation, où l'on mît dans tout ſon jour la conduite de ces Princeſſes, & dont la concluſion fût qu'il s'excuſeroit de recevoir pour épouſe celle qu'on lui préſentoit. L'écrit en effet fut dreſſé & préſenté à l'Empereur. Le voici tel qu'il eſt rapporté dans *Tang king tchuen.*

Prince, Votre Majeſté a eu la bonté de me deſtiner (*a*) la Princeſſe *Ling hai*. C'eſt une grace peu commune, & que je n'avois aucun lieu d'attendre. Cependant je ne puis diſſimuler que j'ai reçû cet ordre avec autant de trouble & de triſteſſe, que de reconnoiſſance & de reſpect. Mon indignité perſonnelle, encore plus que ma naiſſance, m'eloigne d'une ſi haute alliance. Ce qui me convient, c'eſt une perſonne du commun, & non pas une Princeſſe. Les gens de ma ſorte, quoique peu riches, ont à peine pris le bonnet, qu'ils ſont mariez. Ils en ſont quittes pour quelques préſens de peu de valeur, & l'on n'en voit point de ſi pauvres, qu'ils ayent peine à contracter une alliance honnête & proportionnée, dans laquelle ils vivent heureux & contents. Au contraire je fais reflexion que ceux qui ont épouſé des Princeſſes, ont vécu, du moins la plûpart, dans le chagrin & dans l'amertume. C'eſt pourquoi, bien que je ſçache eſtimer comme je dois, l'honneur que me fait V. M. Je ſuis ſi éloigné de m'en applaudir, que ſi je ne pouvois m'en défendre, je crois que je ceſſerois de vivre. Pardonnez, Grand Roy, à ma ſimplicité & à ma franchiſe. Je ſuis fondé à penſer & à parler ainſi ſur bien des exemples, que notre hiſtoire me fournit. Sous les *Tſin* on vit *Ouang tun*, *Hoen ouen*, & *Tchin tchang*, épouſer chacun une Princeſſe. C'étoient gens iſſus de familles très-anciennes, également illuſtres & puiſſantes. Ces trois hommes avoient auſſi de très-belles qualitez & un mérite reconnu. Cependant quel fut le fruit de ces alliances? *Ouang tun* & *Hoen ouen* auparavant les plus braves & les plus eſtimez de tous les jeunes Seigneurs de la Cour, s'abâtardirent à l'abri de la faveur que leur procuroit ce mariage, ils véqurent dans une indolence peu ſéante à leur rang, & moururent dans le mépris. Pour *Tching tchang* le joug lui parut ſi peſant, qu'il contrefit le fol pour s'en délivrer. Depuis on a vû *Tſe king* ſe bruler les pieds, pour eviter une pareille alliance; *Ouang yen*, tout délicat qu'il étoit, ſe jetter tout nud au travers des neiges, & fuïr celle à laquelle on l'avoit lié; *Holi*, qui égaloit en beauté *Long kong* ſe précipiter de déſeſpoir dans un puits; *Lie tchuang*, ſe frotter exprès les yeux, juſqu'à devenir preſque aveugle; *Yn tchong*, s'expoſer aux derniers ſupplices, & ne les éviter qu'avec peine. Ce n'eſt pas que ces derniers manquaſſent de ſens & de réſolution: mais la qualité & l'autorité de leurs Princeſſes les accabloit: ils ne pouvoient porter leurs plaintes à l'Empereur, la porte leur étoit fermée: ils avoient à dévorer ſeuls les derniers chagrins: & leur condition étoit bien pire que celle des derniers eſclaves.

Pouvoir aller & venir, viſiter ſes amis & les recevoir chez ſoi, c'eſt une liberté commune à tout honnête homme. A-t-on épouſé une Princeſſe? C'eſt Madame qui va & vient à ſa fantaiſie: point de tems marqué pour ſon retour: plus de regle dans la maiſon. Il faut que le mari renonce à traitter jamais ſes amis, & preſque à tout commerce avec ſes parens. Si quelquefois la Princeſſe de bonne humeur, s'aviſe de le traitter un peu moins mal, d'abord une vieille nourrice froncit les ſourcils, une Bonzeſſe la ſeconde, toutes deux repréſentant à Madame, qu'elle ne ſçait pas tenir ſon rang, & qu'elle gâte tout. Elle a de plus à ſa ſuite une vile troupe d'Eunuques, qui n'ont ni eſprit, ni dextérité, ni politeſſe, qui font tout au hazard, & ſans raiſon, qui parlent à tort & à travers, ſans examiner ce qu'ils diſent. Voilà le

(*a*) Le Chinois dit, a ordonné que la Princeſſe *Ling hai* s'abaiſſât juſqu'à devenir ma femme.

conſeil

conseil de la Dame. La Nourrice prétend que son âge lui donne droit de haïr à mort quiconque entamera son crédit. La Bonzesse fait la sçavante, & dit tant de choses sur l'avenir, qu'il est impossible que le hasard n'en vérifie une partie. A ces deux compagnes ordinaires, survient quelquefois une vieille diseuse de bonne avanture, sur-tout à la fin des repas, pour en attrapper les restes. C'est au pauvre mari de prendre patience: encore heureux s'il n'avoit rien de plus fâcheux à souffrir.

Un de ses grands embarras, c'est de prendre son parti pour voir Madame, ou souvent, ou rarement. Il ne sçait comment s'y prendre pour contenter en ce point les caprices de sa Princesse. Se présente-t-il souvent? on refuse de l'admettre: l'admet-on? il ne sort pas quand il veut. Laisse-t-il Madame là? Elle se croit méprisée & devient furieuse. Prend-t-il congé après l'avoir vûe? Il va, dit-elle, voir quelque autre. Pour Madame, elle sort à son gré, & revient quand il lui plaît, quelquefois bien avant dans la nuit, quelquefois même au point du jour. Tantôt elle passe la nuit à joüer des instrumens: tantôt elle est tout le jour les bras croisez devant un Livre. Sa vie à proprement parler n'est qu'une suite de caprices. Nos Rits ne défendent point d'avoir quelques concubines. On n'est point censé par-là faire injure à son épouse. Si cette épouse est une Princesse, il ne faut pas y penser; elle se croiroit outragée, & ne le pourroit souffrir. Au moindre bruit, à la moindre apparence, au moindre soupçon, on voit sortir de l'appartement de Madame quelque jeune esclave effrontée, qui vient espionner le mari. S'il reçoit une visite, & que la conversation dure un peu de tems, les vieilles viennent écouter pour tout redire à Madame. Ce sont des soupçons étranges.

Enfin, ce qui rend encore plus insupportables ces Princesses mariées çà & là, c'est qu'elles se vont voir souvent. L'entretien dans ces visites roule toûjours sur les maris. Son extraction, ses manieres, sa conduite, tout y est mis sur le tapis. Elles se donnent mutuellement des leçons de fierté & de jalousie: & quand quelqu'une de son fonds seroit raisonnable, & auroit un bon naturel, elle devient bientôt semblable aux autres. Aussi ceux qui jusqu'ici ont épousé des Princesses, auroient bien voulu s'en dispenser. Ceux qui n'ont pû l'éviter, s'en sont presque tous fort mal trouvez. Le pauvre *Ouang tsao* sur-tout, en a été un triste exemple. Quoique ce fût un grand homme, également sçavant & brave, il fut pour une bagatelle indignement livré aux Tribunaux, & mourut honteusement. *Tón noan* mourut de pur chagrin & dans la fleur de l'âge. Tant d'autres ont eu à peu près le même sort, qu'il seroit trop long de les rapporter.

De plus, quand nous prenons une femme, ce que nous nous proposons principalement, c'est d'en avoir des enfans. Rien de plus contraire à cette fin, qu'une jalousie outrée: & l'on a vû par expérience, que ceux qui ont épousé des Princesses, outre tous leurs autres chagrins, ont eu la plûpart celui de mourir sans postérité. Qui suis-je moi, pour me flatter de pouvoir éviter toutes ces disgraces? Je n'ai donc garde d'y exposer & ma personne & ma famille. Ceux qui ont subi ce joug, y ont presque tous succombé. Si quelques-uns s'y sont soumis sans réplique, & l'ont souffert avec patience, c'est que vû les dispositions de la Cour, ils ne pouvoient & n'osoient y faire passer d'abord leurs excuses, ni ensuite y porter leurs plaintes. Pour moi, j'ai le bonheur de me trouver sous un Prince éclairé, juste, debonnaire, qui n'a point d'autre regle de ses actions, que la pure & droite raison, & qu'aucune affection ne préoccupe. Ainsi je lui décharge mon cœur.

Graces à V. M. ma famille est suffisamment élevée: mon principal soin

doit être de la soutenir dans l'état où elle est, & d'en prévenir la décadence. C'est ce que j'ose esperer de pouvoir faire sous un regne si heureux. Que si je puis esperer avec le tems de grands emplois & de plus hauts titres, je suis bien-aise d'y parvenir par mon désintéressement, par mes talens, par mon assiduité, & mes services: je vous avoue franchement, Grand Roy, qu'il seroit peu de mon goût de les devoir à l'alliance, dont vous pensiez m'honorer. Au reste, ma vûë, en vous exposant ma peine, n'est pas seulement de vous découvrir mes vrais sentimens, & de pourvoir à ma propre sûreté; c'est aussi de vous faire connoître les maux que de semblables alliances causent actuellement dans d'autres familles. Je supplie V. M. d'examiner ce qui en est, mais sur-tout de m'en dispenser. Laissez, je vous en conjure, laissez les petits oiseaux voltiger gayement avec leurs semblables. Laissez les vermisseaux multiplier en paix leur espece; & tout honorable que m'est votre choix, daignez, s'il vous plaît le revoquer. Que si V. M. refuse d'exaucer mon humble priere, je me couperai plûtôt les cheveux, je me mutilerai moi-même, ou m'enfuirai au-delà des mers.

L'Empereur ayant lû cet Ecrit, qui s'étoit fait par son ordre, s'en servit pour faire aux Princesses des réprimandes, & s'en divertit en particulier.

Des Eunuques, & autres, qui abusent de l'autorité, que leur donne la faveur du Prince.

DISCOURS DE *NGEOU YANG SIEOU* *célebre Auteur de la Dynastie* Song.

De tout tems les Eunuques en crédit ont été regardez comme une peste de l'Etat. Ils y sont encore un peu plus à craindre que les femmes, c'est beaucoup dire. Ils sont souples, artificieux, & patients. Ils sçavent donner adroitement certaines preuves de vertu en choses qui leur coûtent peu, pour se faire estimer du Prince. Ils profitent à propos de certaines occasions dans le fonds peu importantes, de témoigner à leur maître quelque attachement & quelque fidelité, pour s'attirer sa confiance. L'ont-ils une fois gagnée? ils se dédommagent: ils conduisent le Prince à leur gré, soit par de vaines terreurs, soit par de fausses espérances qu'ils lui inspirent. Le Prince a beau avoir à sa Cour des gens habiles, vertueux, zelez; il les regarde comme étrangers, en comparaison de ses Eunuques, qui sont toûjours prêts de sa Personne dans l'intérieur du Palais. *Sa confiance est en ses Eunuques: ils en sçavent profiter pour s'accréditer:* & bientôt les Officiers du dehors ne sont considerez, qu'autant que les Eunuques le veulent. Dès-lors les gens de mérite ou se retirent, ou se refroidissent; & le pauvre Prince demeure seul, abandonné à ses Eunuques, *ausquels il* s'est lui-même livré. Ces *malheureux* l'intimident à chaque moment; & se rendant nécessaires, ils établissent de plus en plus leur autorité, ou plûtôt leur tyrannie.

Que si le Prince ouvre enfin les yeux, & cherche à s'appuyer des Officiers du dehors, ceux-ci ne sçavent alors comment s'y prendre. Temporiser, & user de ménagemens, c'est laisser croître le mal: vouloir y remédier promptement & avec vigueur, c'est tout risquer, ou même tout perdre, le Prince étant lui-même comme en ôtage. Quand les cho-

ses en sont venuës là, les gens les plus éclairez trouvent leurs lumieres bien courtes : il ne leur vient aucune vuë qui ne leur paroisse dangereuse, &, pour ainsi dire, impraticable ; si à tout hazard ils tentent quelque entreprise, communément ils échouent, & perdent avec eux le Prince & l'Etat. Le moins qui puisse arriver, c'est qu'ils périssent, & donnent lieu par leur mort, à quelque ambitieux de profiter de ces conjonctures, pour former le dessein de se rendre le maître, d'envelopper le Souverain dans la cause des Eunuques, & de se gagner le cœur des peuples, en exterminant ces canailles. La passion pour les femmes dans un Prince est très-dangereuse. S'il ne s'en guérit, elle le perd & trouble l'Etat. Mais si le Prince se reconnoît, le mal n'est pas sans remede. Au contraire, si par une confiance outrée, il s'est imprudemment livré à ses Eunuques, en vain voudroit-il en revenir : il ne le peut plus sans se perdre. L'histoire des *Tang* le fait bien voir. C'est pour cela que j'ai dit d'abord, que les Eunuques accréditez sont encore plûs à craindre que les femmes. Peut-on être trop sur ses gardes ?

TANG KING TCHUEN rapporte encore cinq ou six autres discours sur ce sujet : mais ils disent à peu près la même chose. La conclusion d'un de ces discours est, que les Eunuques sont necessaires dans le Palais ; que dès les premiers tems il y en a eu ; qu'on ne peut s'en passer ; mais qu'il faut leur tenir la bride courte, punir exactement leurs fautes, donner inspection sur leur conduite à quelque Officier de poids, sur-tout ne leur donner aucune part dans le gouvernement de l'Etat, bien moins les mettre dans les emplois : c'est ce que l'Empereur qui regne aujourd'hui observe exactement.

Discours de Sou tché *qui vivoit sous la Dynastie* Song.

SÇAVOIR redresser le Prince, sans que la paix de l'Etat en souffre, c'est le chef d'œuvre d'un zele sage. Il est des tems malheureux, où le Prince sans lumieres s'attache à des gens sans vertu, & les fait depositaires de toute son autorité ; alors ce qu'il y a dans l'Etat d'Officiers vertueux & fideles, voyant que ces méchans renversent tout, voudroient par zele pour l'Etat & pour le Prince, les délivrer au plûtôt de cette peste. Mais ceux qu'ils souhaitteroient de détruire, ont eu soin de se précautionner : le Prince est à eux, & ils sont en sûreté, par le danger qu'il y a de les attaquer. Ceux qui sont assez hardis pour le faire, ou échouent, & ils sont perdus sans ressource ; ou ils réussissent, & en réussissant, ils offensent leur Souverain, & jettent l'Etat dans des troubles, qui le plus souvent causent sa ruine. Aussi, dans le *Tchun tsiou* ceux-là sont traittez de rebelles, qui faisoient mourir, sans l'aveu du Prince, des gens qui cependant méritoient la mort.

En effet, un homme sage, quelque douleur qu'il ait de voir l'autorité du Prince usurpée par d'indignes & de méchants sujets qui l'ont surpris ; & quelque zele qu'il se sente de remédier à un mal, qui en entraîne avec soi tant d'autres, doit cependant se retenir ; & avant que de rien entreprendre, mesurer si bien ses démarches, que le Prince & l'Etat lui en sçachent gré ; quel qu'en puisse être le succès, comment puis-je me le promettre, en exterminant ceux que le Prince chérit, qu'il ne juge point coupables, & ausquels il croit même devoir beaucoup ? N'est-ce point empietter moi-même sur les droits du Souverain ? Puis-je ne lui être pas odieux ? Puis-je me

présenter devant lui ? Recevra-t-il mes hommages ? Ecoutera-t-il mes excuses ? Ce seroit un prodige sans exemple.

Ces indignes favoris sont à peu près dans un Empire, ce que sont dans le corps humain certaines tumeurs malignes, qui viennent quelquefois à la gorge. Ces tumeurs, quoiqu'incommodes, sont trop voisines du gosier pour être coupées. Si quelqu'un par impatience les veut couper, la mort est inévitable. C'est une impatience semblable, qui fit périr les *Han* & les *Tang*. Depuis l'Empereur *Hoen ling* jusqu'à l'Empereur *Hien ti*, l'Empire se gouvernoit, ou plûtôt se bouleversoit au gré des eunuques. Il n'y avoit dans les emplois que des ames basses, leurs créatures ; heureux les gens de mérite & de vertu, qui pouvoient par la retraitte être à couvert de leurs coups ; on les persécutoit par tout. Tout l'Empire en gémissoit de douleur, & en frémissoit de dépit. Enfin, quelques gens délibérant sur les moyens de remédier à ces maux, conclurent que les Eunuques en étant les auteurs, il n'y avoit qu'à les exterminer ; que tout seroit fini. *Teou von* & *Ho tsin* l'entreprirent, mais sans y réussir : il leur en coûta la vie. *Yuen chao* l'entreprit ensuite, & en vint à bout : mais cela causa de si grands troubles, que l'Empire changea de maître : & ce fut là que finit la Dynastie *Han*.

Il est arrivé la même chose sous les *Tang*. Les derniers Empereurs de cette Dynastie s'étoient livrez à leurs Eunuques, qui bouleversoient l'Etat : il n'y avoit personne, pour peu qu'il eût de zéle, qui ne le sentît vivement : mais *Li chun*, *Tching tchin*, & quelques autres furent les plus impatiens & les plus hardis. Ils se liguerent ensemble pour exterminer les Eunuques. Ils échoüerent & périrent. Dans un autre tems *Tsoui tcheng* prit mieux ses mesures, & y réussit : mais son succès fit périr les *Tang*, & fut funeste à l'Etat. C'étoient des tumeurs malignes dans un endroit trop essentiel à la vie, pour être coupées sans danger. On les coupa. La mort s'ensuivit : ou, pour parler sans figure, en exterminant ces favoris sans l'aveu du Prince, on viola son autorité Souveraine : & tout ce que gagnerent les vainqueurs, fut de périr avec l'Etat, qu'ils se flattoient de sauver. Des sujets vraiment zélez & fidéles, ne doivent jamais en venir là. *Teou von* & *Ho tsin* ayant échoüé & perdu la vie, on plaignit leur malheur. Pour moi, j'en juge autrement. Ce fut un bonheur pour eux de succomber. En réussissant, ils se perdoient également, & nuisoient beaucoup plus à l'Etat. N'ai-je donc pas eu raison de dire que sçavoir redresser le Prince, sans que la paix de l'Etat en souffre, c'est le chef-d'œuvre d'un zéle sage ?

Autre Discours du même Auteur.

SUIVANT ce que j'ai déja exposé, quand des méchans qui sont en faveur se sont emparez de l'autorité, celui qui entreprend de les détruire, est sûr de périr si son dessein vient à échoüer, ou bien s'il réussit, il fait périr le Prince, & trouble l'Etat. A ce compte là, dira-t-on, ce désordre, quelque grand qu'il soit, est absolument sans reméde. Il faut donc laisser ces méchans joüir en paix de leur malice, ne point penser à les éloigner ou à les détruire, & voir froidement le Prince & l'Etat se perdre, de peur d'offenser l'un, & de troubler l'autre. C'est mal prendre ma pensée. Je l'explique. On dit communément qu'un homme en presse, est tout autrement habile, que quand il ne s'y trouve pas. C'est une maxime de guerre, qu'il ne faut pas tellement serrer un corps d'armée, qu'il n'ait aucune voie pour se débander ; & qu'il ne faut point que des trou-

pes

pes se hazarde à courir trop loin après des brigands. Cela est fondé sur ce qu'on craint que des gens réduits à l'extrémité ne fassent un dernier effort, & que leur désespoir ne l'emporte, ou que la perte ne soit égale. *Ou* & (a) *Yué* sur une barque en danger de périr par la tempête, s'aident mutuellement comme s'ils étoient bons amis. Ces indignes & & méchans sujets, qui abusent de leur crédit & de leur faveur, sçavent assez qu'ils sont haïs & détestez. Ils sentent bien, que si le Prince pouvoit être informé de l'abus qu'ils font de l'autorité qu'il leur donne, il n'y auroit point de pardon pour eux. C'est ce qui les rend sans cesse attentifs à prévenir un coup si funeste.

D'un autre côté, les gens de mérite haïssant à mort ces indignes favoris, sous lesquels cependant il faut plier, se lient ensemble contre eux, s'animent secrettement les uns les autres, & s'irritent jusques à en venir à un éclat. De sorte qu'il est vrai de dire que bien que les troubles de l'Etat viennent originairement des premiers, assez souvent les derniers en sont par leur préciptation la plus immédiate cause. Ceux-là sont au-dedans & auprès du Prince. Ceux-ci ne l'approchent guéres, & sont au-dehors. On peut donc comparer les uns au maître du logis; & les autres à un étranger. L'étranger doit suivre & ne pas prévenir les démarches de celui chez qui il est. Or c'est à quoi manquent les personnes zélées. Les premiers ont encore cet avantage, qu'agissant au nom du Prince, quand ils ordonnent quelque chose, ils parlent clairement & sans biaiser. Le commun du peuple respecte naturellement la volonté du Prince. Au contraire le zéle des derniers a je ne sçai quel air de révolte, & il ne leur est pas aisé de se faire obeir : aussi en a-t-on vû plusieurs en divers tems, qui s'etant déclarez mal à propos, étoient aussi-tôt abandonnez, & périssoient miserablement.

Ceux qui ont autant de sagesse que de zéle, suivent une meilleure méthode. Pour peu que leur mérite & le rang qu'ils tiennent, leur donne accès auprès du Prince, ils en profitent adroitement, pour s'insinuer dans ses bonnes graces, mais sans éclat & sans bruit. En même tems qu'ils s'étudient à gagner le Prince, ils évitent avec encore plus de soin de choquer les favoris. Ils paroissent ne pas voir ce qu'ils font de mal : ils ont pour eux de la complaisance dans l'occasion : ils les loüent même à propos, & donnent quelquefois dans des vûës qu'ils sçavent leur plaire, & qui n'ont rien en soi de mauvais. Enfin ils se ménagent tellement, qu'ils ne leur sont point suspects, & qu'ils évitent d'être en butte à leurs artifices & à leur colere. Ils continuent sur ce pied là, jusqu'à ce que ces méchans aveuglez par leur fortune, ou enyvrez par quelque passion, se placent eux-mêmes sur le bord du précipice ; & qu'il n'y ait, pour ainsi dire, qu'à les pousser tant soit peu, pour les y faire sûrement tomber. Autant qu'ils ont eu de patience à attendre cette occasion, autant sont-ils attentifs à en profiter. Ils le font sans aucun facheux retour, & ils doivent cet heureux succès à la moderation de leur zele, qui a sçû se réserver pour une favorable conjoncture.

On a coûtume de dire, que le sage sans empressement & sans colere ; sçait exécuter ce qu'il entreprend pour le repos de sa patrie ; & c'est en effet ainsi qu'il en faut user. Car attaquez ou pressez un peu les méchans, ils s'unissent pour se soutenir. Laissez-les tranquilles, ils se désunissent. Chacun d'eux ne pense qu'à soi, ou ils se trahissent mutuellement, ou ils se heurtent les uns les autres. C'est alors qu'il est aisé d'aider le Prince à s'en délivrer : le tenter autrement, c'est mal s'y prendre.

(a) Deux peuples toûjours ennemis. Le sens du proverbe, est que dans ce danger commun les ennemis mêmes s'entre-aident.

Parallele des deux courtes Dynasties Tsin & Souy.

L'ILLUSTRE Dynastie *Tcheou* étant tombée en décadence, vint ce triste & malheureux tems, qu'on appelle le tems des guerres. Il ne finit qu'à *Tsin chi hoang*, qui ayant subjugué les autres Princes, prit le titre d'Empereur, & commença la Dynastie nommée *Tsin*. De même, quoique dans des tems bien postérieurs, la Dynastie *Tsin* étant éteinte, il y eût comme deux Empires, l'un au midi, l'autre au Nord ; & cela dura jusqu'à *Souy ven ti*, qui sçut réunir les deux ; & alors commença la Dynastie *Souy*. *Tsin chi hoang*, & *Souy ven ti*, étoient des Princes qui avoient de la bravoure, de l'habileté, des talens, & de l'esprit, beaucoup au-dessus du commun. Leurs commencemens eurent quelque chose de plus éclatant, que ce qu'on a vû depuis. Il n'y a qu'à lire leurs expéditions militaires, on verra le soin qu'ils prirent de placer leur Cour dans un lieu avantageux, & les fortifications dont ils se munirent, pour pouvoir se défendre. On verra aussi qu'étant devenus maîtres de l'Empire, ils ne songerent à rien moins qu'à le perpétuer dans leurs familles. Il arriva qu'il en sortit à la seconde génération. D'où vient cela ? C'est qu'en tout ils s'éloignerent des regles de l'antiquité. Premierement, au lieu de se borner à une inspection générale seule digne du Souverain, ils voulurent tout gouverner immédiatement par eux-mêmes. En second lieu, ils fonderent leur Gouvernement sur la rigueur & les châtimens, & non sur les loix & sur la vertu. En troisiéme lieu, ils se priverent de ce qui pouvoit être leur plus ferme appui. Enfin ils confierent leur héritier à des gens mal choisis, qui n'étoient rien moins qu'attachez à leurs personnes & à leurs familles. Il n'est * que trop ordinaire aux Souverains de se décharger sur autrui de tout ce que le Gouvernement a de pénible, de manquer d'application, & de s'adonner à leurs plaisirs. Quand le Souverain qui est à la tête est de ce caractere, tout le corps de l'Etat s'en ressent ; & c'est par là communément qu'on voit tomber les plus grands Empires.

* Il reprend ces quatre points & les explique un peu plus au long.

Les deux Princes, dont je parle ici, sont une exception en ce genre : c'est par une voie toute contraire, qu'ils ont commencé de se perdre. Toûjours dans la crainte que quelqu'un à leur exemple ne pensât à devenir maître, ils voulurent, pour parer à ce malheur, regler & décider tout par eux-mêmes, jusqu'aux moindres bagatelles. Leurs Ministres & leurs autres Officiers n'avoient aucune autorité, ni aucune part au Gouvernement. Ils expédioient quelques dépêches, & c'étoit tout. Toûjours traittez avec fierté, s'ils venoient à déplaire au Prince, il étoient aussi-tôt punis d'une maniere honteuse & dure. Aussi s'embarrassoient-ils peu d'autre chose, que de leur propre sûreté. Ils touchoient leurs appointemens, se ménageoient de leur mieux, pour éviter de choquer le Prince, & lui laissoient ignorer les choses les plus importantes.

La maniere de gouverner de nos anciens, étoit fondée sur la vertu. Ceux-mêmes d'entr'eux, qui avoient employé la force des armes pour parvenir à l'Empire, le gouvernoient selon les loix & la justice, avec douceur & avec bonté. Cette belle maniere de gouverner leur attachoit tellement le cœur des peuples, qu'ils les trouvoient bien-tôt dociles à leurs instructions. Delà naissoient la paix, l'union, le zele, & la réformation des abus. C'est cette maniere de gouverner, qui conserva si long-tems l'Empire dans nos trois anciennes Dynasties.

Les deux Princes, dont je parle, s'écarterent de cette voie. Toûjours inquiets

par une crainte outrée de perdre ce qui leur avoit tant coûté, ils changerent les Loix ſelon leur génie. Ce ne fut que ſoupçons, que recherches, & que rigueur. *Chi hoang* ſur-tout fut ſi cruel, qu'il ſe rendit abominable. Auſſi au premier ſignal que donna certain *Tchin*, la révolte fut generale, & l'on vit finir bien-tôt la Dynaſtie *Tſin*.

Souy ven ti quoique moins cruel, ſuivit la méthode de *Chi hoang*, & perdit tout par la même voie. Si ces deux Princes devenus maîtres, chacun en ſon tems, avoient gouverné avec juſtice & bonté, ſuivant la méthode des anciens, ils ſe ſeroient attachez leurs ſujets : & quand leurs deſcendans auroient eu quelques gens contraires, ils auroient été ſoutenus par le grand nombre, & n'auroient pû tomber ſi ſubitement. Nous trouvons dans l'antiquité, qu'à peine le chef d'une famille étoit monté ſur le Trône, qu'il partageoit, pour ainſi parler, ſon Empire avec ſes parens. Il leur aſſignoit des Etats, dont il les faiſoit *Vang* ou *Heou*.* C'étoit comme autant de remparts qui fortifioient la maiſon regnante. C'eſt ce qui fit regner ſi long-tems les Dynaſties *Chang* & *Tcheou*. *Chi hoang* prit une autre route. La Dynaſtie *Tcheou* étant ſur ſon declin, & le beau Gouvernement des premiers Empereurs, n'y étant plus en vigueur, les Princes tributaires, ſans égard pour l'Empereur, s'étoient faits naturellement de frequentes guerres ; & c'eſt ce qui avoit achevé de perdre enfin cette Dynaſtie. *Chi hoang* devenu ſeul maître, ne fit attention qu'à leurs diviſions, de peur d'éprouver un pareil inconvenient, il ne fit ni *Vang*, ni *Heou*, & ſes parens les plus proches demeurerent ſimples particuliers : auſſi quand vinrent les revoltes, il ne ſe trouva perſonne qui s'intereſſât à le ſoutenir. C'eſt pourquoi cette Dynaſtie commencée avec tant d'éclat, perit en très-peu d'années. *Souy ven ti* fit en ſon tems comme *Chi hoang*. Sa maiſon eut auſſi le même ſort.

* Noms de dignité.

Enfin comme c'eſt une choſe capitale, que le choix de ceux à qui l'on confie l'héritier de la Couronne, on ne peut trop prendre garde à choiſir des gens qui ſoient bien ſains, *Vou vang* choiſit *Tcheou kong* pour ſon fils *Tching vang*; *Vou ti* choiſit *Ho kuang* pour *Tchao ti*. Ce choix fut ſage & réuſſit. Il n'en arriva pas de même à *Chi hoang*. Son fils aîné nommé *Fou ſou*, ayant pris un jour la liberté de lui faire une remontrance, quoiqu'elle fut reſpectueuſe & juſte, *Chi hoang* ſe mit en groſſe colere, & le relégua fort loin au Nord. Bien-tôt *Chi hoang* attaqué de toutes parts, & ſe voyant prêt de mourir, rappella ſon fils ; mais il le confia mal à propos à *Tchao kao*. Celui-ci ſujet infidele ne penſa qu'à ſes interêts particuliers. Il intrigua avec *Li ſe*. *Fou ſou* ne ſucceda point à ſon pere, ce fut ſon cadet nommé *Eul chi*, qui acheva de tout perdre. *Yong* fils aîné de *Souy venti* eut le même ſort que *Fou ſou*. Son pere, ſur quelques rapports qu'on lui fit, le tint long-tems en priſon. A la mort il l'en fit ſortir, & le confia au traître *Kuang*, qui garda à l'extérieur un peu plus de meſures avec *Yong* qu'on n'avoit fait avec *Fou ſou*, mais qui dans le fonds le livra auſſi au parti contraire. Il y a eu mille ans & plus entre les *Tſin* & les *Souy* : mais autant qu'ils ont été éloignez pour le tems, autant ont-ils eu de rapport dans tout le reſte. La Dynaſtie des *Han* ſucceda à celle des *Tſin*, elle eut plus de vingt Empereurs, & regna plus de 400. ans. La Dynaſtie des *Tang* ſuivit celle des *Souy*, elle eut vingt Empereurs, & regna plus de 289. ans ; de ſorte que l'on pourroit dire que les *Tſin* & les *Souy*, ne furent, à proprement parler, que comme les avant-coureurs de *Han* & de *Tang*, ceux-ci ayant duré fort long-tems, & ceux-là n'ayant duré que très-peu d'années.

Les proſperitez & les calamitez préſentes ont leurs cauſes dans les tems anterieurs. Quand je lis l'hiſtoire de *Tſi*, & que je vois fleurir cet Etat, pendant que

Koan tchong le gouverne sous *Hoen tsong*; je n'en donne point toute la gloire à *Koan tchong*: j'en attribuë une bonne partie à *Pao chou* (a) qui n'étoit plus. Quand je trouve peu après ce même Etat bouleversé par *Chio tao*, *Y yu*, & *Kai fang*; j'attribuë moins ces desordres à ces trois méchans Ministres, qu'à *Koan tchong* qui les avoit précédez. Comment cela? Le voici. *Chun* gouvernant l'Empire sous *Yao*, fit éloigner quatre méchans hommes, qui cherchoient à se produire. Confucius Ministre dans le Royaume de *Lou* délivra promptement l'Etat de *Tchao tching* homme dangereux. Si *Koan tchong* avoit imité *Chun* & *Confucius*, jamais *Hoen kong* n'auroit employé ces trois hommes, & ils n'auroient jamais pû nuire. Voilà déja une raison pour attribuer à *Koan tchong* en grande partie, les desordres qu'ils causerent. Mais il y a plus: car je trouve dans l'histoire, que *Koan tchong* étant malade, le Prince lui demanda qui il jugeoit propre à prendre sa place en cas de mort. La premiere fois que je lus ce trait d'histoire, je m'attendois que *Koan tchong* alloit indiquer au Prince l'homme le plus vertueux & le plus capable de ce tems-là. Point du tout. *Koan tchong* à la vérité dit au Prince, que *Kai fang*, *Y yu*, & *Chi tao*, étoient des gens très-incapables de tel emploi, & même indignes de l'approcher. Mais hélas! *Koan tchong*, qui avoit passé tant d'années auprès de *Hoen kong*, ne le connoissoit-il donc pas? Ne sçavoit-il pas quel penchant il avoit pour les plaisirs? Ne sçavoit-il pas que ces trois hommes étoient les Ministres de ses débauches? Ne sçavoit-il pas que depuis long-tems ils auroient été dans les grands emplois, si lui *Koan tchong* n'avoit toûjours tenu ferme à les rejetter? Ne devoit-il pas prévoir ce qui arriveroit après sa mort, s'il n'y mettoit les plus grands obstacles? Oüi, je ne crains point de le dire, c'est *Koan tchong* qui perdit *Tsi*, si ce ne fut pas faute d'avoir imité *Chun* (b) & *Confucius* pendant sa vie, ce fut du moins pour avoir manqué de lui nommer un fidele Ministre à sa mort.

En effet, le plus grand malheur de *Tsi* ne fut pas précisément d'avoir ces trois méchans hommes. Ce fut de n'avoir plus un *Koan tchong*. Tandis qu'il vécut, ils n'eurent aucune autorité malgré leur faveur. *Koan tchong* dit au Prince en mourant, qu'il ne devoit jamais les mettre en place. Ce n'étoit pas l'essentiel. Car supposons que *Hoen kong* ayant égard à ce témoignage, les eût en effet laissez sans emploi, étoient-ils les seuls de leur caractere? *Hoen kong* ne pouvoit-il pas encore faire un mauvais choix? Ce qu'il y avoit d'important, c'étoit de profiter de l'occasion que lui fournissoit le Prince, de présenter quelque homme capable; s'il avoit laissé à l'Etat un autre lui-même, c'étoit l'essentiel: & en ce cas là il auroit pû sans conséquence se taire touchant ce qu'il dit sans aucun fruit sur le compte de ces trois hommes.

Des cinq *Pa* (c) fameux dans l'histoire, les deux plus puissans sans contredit, ont été *Hoen kong* Prince de *Tsi*, & *Ouen kong* Prince de *Tsin*. Ce dernier n'avoit rien de supérieur au premier; & les Ministres qu'il avoit choisis, ne valoient assurément pas *Koan tchong*. *Tsi* à la vérité eut le malheur après *Hoen kong*, d'avoir *Ling kong* Prince cruel: mais *Ouen kong* eut aussi pour successeur *Hiao kong*, Prince excessivement doux, & dont l'extrême indulgence étoit du moins aussi dangereuse que la cruauté de *Lin kong*. Cependant, après la mort de *Ouen kong*, aucun des Princes tributaires n'osa branler. *Tsin* les tint encore dans le respect & la soumission plus de cent ans. *Tsi*

(a) C'est lui qui avoit produit & fait mettre en place *Koan tchong*.

(b) C'est à dire d'engager son Prince à se défaire de ces trois méchans hommes.

(c) On donne ce nom à certains Princes, qui, sans être Empereurs, se faisoient rendre certains devoirs de respect & de soumission par leur puissance, non par leur vertu.

au contraire déchut d'abord après la mort de *Hoen kong*. Qui fit cette différence? C'est que *Tsin* avoit encore, après la mort de *Hoen kong*, de sages Ministres, qui, malgré les défauts du Prince maintinrent les choses sur un bon pied: *Tsi* au contraire n'en avoit point. Est-ce donc que quand *Koan tchong* mourut, il n'y avoit pas dans tout l'état un homme capable de gouverner? Qui le croira? La faute fut donc de n'en pas produire. *Se tsiou* n'ayant pû pendant sa vie faire eloigner *Mi tse toan*, ni faire avancer *Kiu pe you*, trouve en mourant un moyen d'y réussir après sa mort. *Siao ho* prêt à mourir, présente *Tsao tsou* pour son successeur, quoi qu'il fut son ennemi. Voilà ce qui s'appelle des Ministres intelligens & zélez. Ils sçavoient que le bonheur ou le malheur d'un Etat dépend d'un homme qui le gouverne. Ils auroient eu regret de mourir, si l'Etat en eût dû souffrir. Leur soin étoit en mourant de le pourvoir d'un bon Ministre. *Koan tchong* mourut-il ainsi?

DISCOURS DE SOU TCHE.

QUAND il s'agit d'obliger quelqu'un, ou de recevoir un bienfait, le sage considere en même tems plus d'une chose. Dans le premier cas il ne se contente pas de dire: je puis rendre service à un tel, & je le veux. Il examine si la chose lui convient: & s'il voit que non, il s'arrête contre son inclination, & sans avoir égard à l'honneur qui lui en pourroit revenir. Je puis procurer tel emploi à un tel, dit un homme sage: ce tel en est très-capable, faisons-le donc. Je puis faire telle & telle chose pour un tel; mais ce tel feroit mal d'y consentir: n'y pensons plus. S'agit-il de recevoir, le sage en use aussi de même. Tel avantage me vient, dit-il: je ne m'en crois pas tout-à-fait indigne. De ma part, je ne vois rien qui doive m'empêcher de l'accepter: mais je vois d'ailleurs clairement que celui qui me le procure, fait mal de me le procurer. Je le refuse. En user d'une autre maniere, c'est coopérer en quelque sorte aux fautes d'autrui: du moins c'est se soucier peu que les autres fassent mal: vouloir, pour ainsi dire, être seul sage, dès-lors c'est cesser de l'être en effet. Il est aisé par ces maximes de décider lequel des deux fit le mieux, & fut le plus sage de *Lieou ki*, ou de *Tsing hong*. Du tems que les Empereurs de la Dynastie *Han* tenoient leur Cour à l'Orient, *Lieou ki* Prince tributaire céda son Etat à son cadet *Lieou king*. La cession en fut publiée, acceptée, & ratifiée: *Lieou ki* persista toûjours dans son dessein, malgré ce qui lui fut représenté sur le peu de capacité qu'avoit son frere *Lieou king*.

Ting hong autre Prince du même rang, forma aussi le dessein de faire une abdication semblable: & afin qu'elle se fit sans obstacles, il contrefit le fol. Mais *Pao sing* un de ses intimes amis, s'apperçut d'abord que sa folie n'étoit que feinte. Il fit à son ami des remontrances si raisonnables contre le projet de son abdication, que *Ting hong*, qui d'abord avoit cru faire une belle action, conçut qu'au contraire il feroit très-mal. Sur cela il reparut tel qu'il avoit toûjours été, & ne parla plus d'abdiquer. Sa promptitude & son courage à reculer, sont très-loüables, & sont de plus une preuve qu'auparavant il n'agissoit point par vanité; mais que réellement il croyoit bien faire. C'est ainsi que raisonne *Fan* Lettré de réputation, qui conclut de-là en faveur de *Ting hong*, & le préfere à *Lieou ki*.

Il s'objecte *Tai pé* & *Pe y*, qui sous la Dynastie *Tcheou* cederent leurs Etats à leurs cadets, & se rendirent celebres par

cette abdication. Il répond que *Tai pé* & *Pey* ayant donné les premiers ce bel exemple, il n'est pas surprenant qu'on en ait été frappé dans le tems; que *Tay pé* & *Pe y* étant d'ailleurs très-connus, on ne peut attribuer qu'à leur vertu la cession qu'ils firent; mais qu'on a vû depuis des gens sans vertu, par une sotte ambition de devenir fameux, comme ces deux grands hommes, prendre mal à propos cette fausse route. Tel fut *Lieou ki*, ajoûte *Fan* : par sa cessionil se fit un nom dans son tems; mais ce fut aux dépens de son Etat & de son frere, qui ne put gouverner sans troubles. *Ting hong* aucontraire, dit le même *Fan*, en voulant renoncer à son Etat, ne cherchoit point précisément à se faire un nom. Il croyoit faire une belle action, & procurer en même tems l'avantage de son frere & de son Etat. On lui fit voir que son abdication étoit contraire à l'un & à l'autre. Aussi-tôt il recula, & reprit le grand chemin. *Ting hong* sans contredit l'emporte : on ne peut sans injustice lui comparer *Lieou ki*. C'est ainsi que décide *Fan* : & à mon sens, il décide bien ; mais il pouvoit mieux faire sentir l'équité de sa décision : on trouvera bon que je le fasse.

Nos anciens Rois, en établissant la coûtume, & se faisant comme une Loi de faire succeder leur fils aîné, n'agissoient pas à la legère, ou par pure inclination : leur vûë étoit de faire en sorte que la tige de leur race fût toûjours bien distinguée, & de prévenir par là les troubles. Chaque Empereur, chaque Prince tributaire reconnoît un premier Prince de sa Race, dont il tient sa couronne. Un Empereur n'oseroit donner à son gré à celui-ci ou à celui-là l'Empire qu'il tient de ses ancêtres. Cette maxime est reçûë. Sans doute que *Lieou ki* & *Ting hong* ne s'étoient pas faits Princes eux-mêmes : ils étoient dans ce haut rang, & tenoient de leurs ancêtres les Etats qu'ils vouloient quitter. Or donner un Etat qu'on tient de ses peres, à celui qui ne doit pas le posseder ; c'est une faute. *Tay pé* & *Pe y* le firent, il est vrai ; mais ce fut dans des circonstances assez singulieres : ce n'est point un exemple à suivre ; & *Lieou ki* fit mal par plus d'un endroit. Il fit trop peu de cas d'un Etat qu'il avoit reçu de ses ancêtres. Il fut cause que son frere fit souffrir, & souffrit beaucoup. Enfin il donna atteinte aux Loix reçûes & très-sagement établies pour le repos des Etats.

A en juger donc sainement & selon les rits, la faute de *Lieou ki* fut grande. Ce qui pourroit la faire paroître un peu moindre, c'est que sous la Dynastie *Han* où il vivoit, bien des gens prenoient cette voie pour se faire un nom. Cette manie commença sous les *Han* Occidentaux. *Ouei hiuen tchin* en donna l'exemple. Ayant été fait *Heou*, il ceda cet honneur à un de ses freres. L'Empereur, qui regnoit alors, regarda cette action comme un trait d'une éminente vertu : & à l'exemple du Prince, tout l'Empire l'en estima, & en fit l'éloge. Cette idée peu à peu s'établit si bien, qu'un homme, fût-il d'ailleurs sage & vertueux, étoit assez peu estimé, s'il ne faisoit quelque coup semblable. Mais si cette idée, alors commune, peut diminuer la faute de *Lieou ki*, nous en devons d'autant plus estimer *Ting hong*, qui sans se laisser entraîner au torrent, sçut se maintenir dans le droit chemin. Pour moi, je n'y pense jamais, que je ne l'admire.

Il y avoit dans le Royaume de *Tsou* un homme d'un grand mérite, nommé *Chin min*. Dans la vuë de s'acquitter des devoirs d'un bon fils, il demeura particulier, & très-assidu auprès de son pere. Cela même le fit encore plus estimer. On le loua tellement au Prince, qu'il le voulut faire un de ses Ministres. *Chin min* voulant s'en excuser, son pere lui en demanda la raison. C'est, dit-il, que je craindrois de cesser d'être bon fils. Y penses-tu, dit le pere, tu toucheras les appointemens de Ministre, & je n'en serai que mieux : tu en rempliras les de-

voirs, & par là tu te feras honneur & à moi aussi. C'est ton avantage & le mien: accepte, je le veux ainsi. *Chin min* obéit, le voilà Ministre. Au bout de trois ans, *Pe kong* se révolte. *Se ma tse* qu'on lui opposa dabord, fut défait & perdit la vie. *Chin min* courut au secours. Son pere, pour l'arrêter, lui dit: quoi, vous m'abandonnez ainsi, pour aller chercher une mort certaine? Un homme en place, repondit *Chin min*, se doit soi-même à son Prince, & ne doit que ses appointemens à son pere & à sa mere. Je sers le Prince, vous l'avez voulu: je sacrifie ma vie pour lui. Après quoi, il marcha à la tête d'un corps de troupes, & serra de près les rebelles. *Pe kong*, qui connoissoit *Chin min*, dit à un de ses Officiers nommé *Ché ki*: nous voici dans une mauvaise situation. *Chin min* est habile & brave: il nous tient ici comme bloquez. Que faire? Voici un expédient, dit *Ché ki*, *Chin min* s'est rendu célebre, comme vous le sçavez, par la pieté envers son pere. Il faut se saisir du pere. Alors le fils pour le sauver, pourra écoûter des propositions avantageuses que vous lui ferez. *Pe kong* détache aussi-tôt des gens, qui par adresse saisirent le pere: Puis il envoya dire à *Chin min*: partageons *Tsou* entre nous deux, si vous le voulez, j'en suis très-content. Sinon, j'ai entre mes mains votre pere, il perdra la vie. *Chin min* répondit, fondant en larmes: J'ai été dabord bon fils: je suis maintenant Ministre [illegible]: puisque je ne puis en ce moment accorder les deux devoirs, je sers le Prince; & mon devoir exige de moi tout ce que je puis faire pour lui. Il charge aussi-tôt les rebelles, les défait, & tue *Pe kong*: mais on tua aussi son pere. Le Prince voulut récompenser son Ministre d'un présent de cent livres d'or. *Chin min* les refusa, & dit: ne pas s'exposer à tout pour son Prince, ce n'est pas être bon sujet, encore moins Ministre zelé. Mais en sauvant le Prince & l'Etat, causer la mort à son propre pere, ce n'est pas être assez bon fils. Puisque je n'ai pas sçû accorder ces deux devoirs ensemble, avec quel front paroîtrois-je encore parmi les hommes? En finissant ces paroles, il se donna lui-même la mort.

Tang king tchuen rapporte encore d'autres exemples de ces espéces de Héros, qui se sont ainsi donné la mort, pour ne pas survivre à un pretendu déshonneur; & il se contente de dire une fois: il me semble qu'un homme ne doit point se donner la mort, s'il n'a rien à se reprocher.

Il s'est trouvé de tout tems, dit *Song ki*, des gens qui ont pris le parti de la retraitte. Mais on en peut distinguer des especes bien differentes. Je les réduits toutes à quatre; trois bonnes & une mauvaise.

Les premiers sont ceux qui ayant toûjours vécu retirez, ont eu une vertu si fort au dessus du commun, qu'ils n'ont pû la tenir cachée. Oüi, l'on en a vû de ces hommes, qui enfoncez dans les montagnes ou dans les deserts, étoient cependant connus & respectez generalement de tout le monde à cause de leur vertu. L'honneur qu'ils fuyoient, les poursuivoit; & les plus puissans Princes de leur tems s'empressoient, pour ainsi dire, à leur témoigner de l'estime.

Les seconds sont ceux, qui, après avoir paru dans le monde, & même dans les emplois, sentant la difficulté de se maintenir & de s'avancer sans se démentir, & sans donner quelque chose aux abus & à la corruption du siécle, se sont démis de leur Charge, & se sont retirez de la vûë du Prince, mais en lui laissant & à tout le monde une si bonne opinion de leur mérite & de leur vertu, qu'ils ont toûjours été regrettez.

Les troisiémes sont ceux qui naturellement timides, ne se croyant pas les talens nécessaires pour réussir dans les emplois, vivent retirez à leur campagne, mais s'y comportent de maniere, que bien loin de se faire mépriser par leur retraitte, ils font juger qu'elle est l'effet

de leur sageſſe & de leur vertu. Le premier de ces trois ordres l'emporte de beaucoup ſur les deux autres ; & ce n'eſt que de celui là dont parle Confucius avec éloge.

Outre ces trois ordres, dont chacun a ſon mérite, il y a une quatriéme eſpéce de gens, qui, également artificieux & intéreſſez, cherchent à ſe faire paſſer pour gens de vertu, par une retraitte affectée ; ils ſeroient bien fâchez qu'on les y laiſsât. Leur vûë eſt de rendre tout le monde plus attentif à ce qu'ils peuvent avoir de talens, de ſe faire comme rechercher, & de s'abréger par là le chemin aux premiers emplois. Leur artifice a-t-il réuſſi ? Sont-ils en place ? Leur prétendu détachement diſparoît bien-tôt. J'expoſe ces différens caractéres, afin qu'on ne s'y trompe pas, & qu'on n'eſtime en ce genre, que ce qui eſt eſtimable.

Petit Diſcours (a) *ſur le ſilence, dont l'Auteur eſt* Ouang yong ming. *Il le rapporte lui-même, & raconte à quelle occaſion il le tint à* Leang tchong yong.

LEANG TCHONG YONG étoit un homme, qui joignoit à un eſprit au-deſſus du commun, des inclinations nobles & relevées. A peine fut-il *Tſeng ſſe*, qu'il ſe ſentit picqué d'une généreuſe ardeur de ſe ſignaler dans quelque importante Charge. Un jour qu'il rouloit ces penſées dans ſon eſprit, rentrant tout à coup en lui-même : j'ai tort, dit-il, c'eſt trop tôt vouloir gouverner les autres. Comment y pourrois-je réuſſir, n'ayant pas encore appris à me bien gouverner moi-même ? Après cette réflexion, il ne penſa plus qu'à ſe bien étudier lui-même. Il s'appliqua à rechercher ce qu'il pouvoit avoir de mauvais penchans ; & il commença à travailler à corriger un défaut qu'il reconnut en lui ; ſçavoir, d'être trop grand parleur. Nous nous rencontrâmes en ce tems-là dans une Bonzerie, qu'on avoit nommée la Bonzerie du ſilence.

* Nom de degré de Littérature.

Tchong yong prit de là occaſion de me demander quelque inſtruction ſur la maniere de ſe taire à propos. J'ai moi-même, lui répondis-je, le défaut de trop parler. Ainſi je ſuis aſſez peu propre à donner des leçons de ſilence aux autres. Je n'ai pas laiſſé de remarquer que ce défaut vient ordinairement ou de vanité, ou de diſſipation, & de légereté. J'appelle ici vanité certain empreſſement de briller au-dehors : j'entends par diſſipation & légereté, une trop grande facilité à laiſſer échapper ſon cœur au-delà du juſte milieu, *qui ſe doit garder en toute choſe. Voilà* ce que j'ai remarqué par ma propre expérience. Du reſte les anciens nous ont laiſſé de belles maximes ſur cette matiere, qu'on trouve répanduës dans nos Livres. Voici les principales en abrégé.

Ils commencent par réprouver quatre ſortes de ſilence, ou de taciturnité. Se taire quand on a des doutes de conſéquence, & ne pas conſulter pour les éclaircir ; ou bien, ce qui eſt encore pis, demeurer plûtôt volontairement dans une ignorance groſſiere, que de parler pour s'inſtruire, c'eſt bêtiſe & ſtupidité. Se taire par une lâche complaiſance, & préciſément pour gagner l'affection des Grands, c'eſt intérêt & flaterie. Se taire pour cacher ſes défauts, ſous les apparences de réſerve ; c'eſt orgüeil. Enfin cacher ſous un ſilence modeſte, & ſous un air

(a) Ce Diſcours & ce qui ſuit, eſt tiré, non de la Compilation de *Tang king tchuen*, mais des œuvres de *Ouang yang ming*, qui vivoit ſous la Dynaſtie *Ming*.

air simple, un cœur plein de venin & de malice, pour exécuter plus sûrement un mauvais dessein ; c'est hypocrisie. Tout cela n'est point silence, ou c'est un silence criminel : mais il y a un silence loüable, qui peut venir de divers bons motifs, & qui a aussi divers bons effets.

Le sage, dit Confucius, parle toûjours avec pudeur, & avec un air modeste, comme s'il reconnoissoit du défaut dans ses actions & dans ses paroles. Dès l'antiquité la plus reculée, un homme peu réservé dans ses paroles, a toûjours passé pour peu reglé dans le reste, & pour incapable de grands emplois. Ainsi la pudeur, la modestie, la réserve, sont comme les premieres leçons de ce qu'on appelle silence ou l'art de se taire. Le sage, dit encore Confucius, aime à se taire ; du moins il n'aime pas à parler beaucoup, parce qu'il est occupé du soin de bien faire, & l'amour qu'il a pour le silence, naît comme naturellement de son application constante à veiller sur ses actions.

Si donc les gens vertueux, communément parlent peu ; ce n'est pas qu'ils fassent consister la vertu dans le petit nombre de paroles, ni qu'ils se taisent precisément pour se taire ; ils ont une fin plus relevée : ils regardent le silence comme un excellent moyen de conserver la vertu, & de l'acquérir. Mediter assidument, dit Confucius, quelque importante vérité, c'est le moyen de devenir éclairé ; le moindre fruit qu'on en retire, c'est d'éviter les grosses fautes, où tombe à chaque pas le commun des hommes. Pour réüssir en quelque entreprise que ce soit, y penser long-tems en repos, c'est ce qu'on appelle avec raison sagesse & prudence. Mais sur-tout, pour découvrir nos mauvaises inclinations, & les artifices de l'amour propre, il n'y a pas de meilleur secret, que de nous examiner dans le silence & dans la retraite. *Yen tse* avança tellement par cette voye, que ne parlant presque à personne, il s'attira cependant par sa vertu l'estime & la confiance de tout le monde. Voilà jusqu'où l'homme peut pousser cette vertu : il en a le modele dans *Tien*. *Tien* ne dit pas une parole, & qu'est-il besoin qu'il parle ? Les quatre saisons se succedent avec ordre ; chaque chose pousse à tems ; qu'est-il besoin que *Tien* parle ? Son silence est éloquent. Aussi n'y a-t-il parmi les hommes, que les sages du premier Ordre, qui puissent imiter un si beau modele. *Leang tchong yong* comprit fort bien ce discours, & en profita.

Autre Discours (a) *du même sur la mort de* Hoang hien fou *pere d'un de ses Disciples.*

DAns le territoire de *Tchao*, vivoit un honnête Lettré, dont le nom de famille étoit *Hoang*, le nom propre étoit *Ong pao*, & la Seigneurie étoit *Hien fou*. Il avoit un fils nommé *Mong sing*. Ce fils avoit fait quelques centaines de lieuës, pour venir se faire mon Disciple. Au bout de quelques mois d'une grande assiduité, il prit congé pour quelque tems, afin d'aller voir son pere : & après deux ou trois mois d'absence, je le vis de retour plein d'une ardeur toute nouvelle. Après quelques autres mois, il voulut encore aller voir son pere, il s'en alla ainsi, & revint plusieurs fois dans l'espace de quelques années. *Mong sing* étoit un jeune homme qui avoit de très-bonnes qualitez. Il

(a) Dans les œuvres de *Ouang yang ming* ce discours se trouve sous le titre d'*Hiuarn*, composition pour la cérémonie *Tsi*. C'est une espece d'Eloge funebre.

joignoit à un cœur plein de droiture & de probité, des manieres honnêtes & polies. Sur tout il étoit bon fils. Mais il étoit d'une complexion très-delicate & peu capable de soutenir de grandes fatigues. C'est pourquoi moins il craignoit la peine de ces allées & venuës, plus je la craignois pour lui.

Je le pris donc un jour en particulier, & je luis dis: cher disciple, vous êtes désormais suffisamment instruit : il est trop penible pour vous de faire si souvent de si longs voyages. Vous pouvez vous en epargner la peine. Ce que vous devez à votre pere, est une raison légitime de rester chez vous : demeurez-y donc, si vous m'en croyez; &, suivant les occasions, mettez en pratique ce que vous avez appris à mon école.

Mong sing, aussi-tôt les genoux en terre, me répondit en ces termes: maître, dit-il, vous ne connoissez pas mon pere. Quoiqu'élevé sur le bord de la mer dans un pays assez sauvage, il a eu dès sa plus tendre jeunesse, un grand fonds d'estime pour la doctrine des anciens sages. Il a long-tems cherché quelqu'un qui pût lui servir de guide en cette étude, sans avoir eu le bonheur de trouver ce qu'il cherchoit: depuis quelque tems, par le moyen de *Siu*, de *Yong*, & de quelques autres, qui ont été vos Disciples, mon pere a connu votre doctrine, & en a pris quelque teinture. Je ne puis vous exprimer l'estime qu'il en fait. Vous en pourrez juger en quelque sorte par ce que je vais vous raconter.

Mon pere n'eût pas plûtôt eu connoissance de votre doctrine, que m'exhortant à la suivre, mon fils, me dit-il, vous me voyez vieux : je ne vous recommande point de travailler à acquérir des richesses, & à vous pousser dans les Charges. A quoi je vous exhorte, c'est à vous avancer dans la vertu, & à bien profiter sous un si bon maître, à l'exemple de ces sages qui sont sortis de son école. Je ne prétends point être un obstacle à votre avancement; ni que, pour avoir soin de ma vieillesse, vous renonciez à un si grand avantage. Quand votre absence me réduiroit à ne manger que du ris clair, & à n'avoir que de l'eau à boire; quand même elle m'exposeroit à demeurer sans sépulture après ma mort, je serois content de vivre & de mourir ainsi, pour vous procurer le moyen d'acquérir la vraye sagesse. C'est sur ces ordres de mon pere, que je suis venu d'abord me mettre au nombre de vos Disciples, & que j'ai fait pour cela quelques centaines de lieues. Toutes les fois que je m'en suis retourné pour voir mon pere, j'ai eu beau le prier de me permettre de demeurer du moins trois mois avec lui. Jamais il n'y a voulu consentir. Il n'a même jamais voulû m'accorder un mois de séjour. Il a toûjours eu soin au bout de quelques jours, que tout fût prêt pour mon voyage, pressant sur cela les Domestiques, & m'exhortant moi-même à partir. Quand la tendresse naturelle me tiroit les larmes des yeux, & qu'en cet état je me presentois à lui pour le conjurer de trouver bon que je le servisse plus long-tems; il répondoit à mes larmes, en recommençant ses exhortations, & en me reprochant quelquefois que j'avois un cœur de fille. Je vois pourtant bien, ajoûtoit-il, en s'attendrissant lui-même, que ton intention est bonne, & que tu cherches à me prouver que tu es un bon fils; mais ce n'est pas bien t'y prendre. Fais ce que je veux pour ton bien malgré ma tendresse, & n'aigris point ma douleur. Voilà dans la verité comment en use mon pere: & je vous avouë franchement, que malgré le desir que j'ai de profiter de vos instructions, il n'a jamais tenu à moi que je ne sois resté plus long-tems auprès de lui : & si je suis à chaque fois revenu si promptement, c'est que mon pere l'a voulu lui-même: le moyen de lui désobeïr.

A ce discours je ne puis m'empêcher de me récrier, quelle sagesse dans *Hong hien fou*! C'est là ce qui s'appelle être un

bon pere. Quelle tendresse, & quelle obeissance dans *Mong fong* ! C'est là ce qui s'appelle être un bon fils. Courage donc, ajoutois-je alors : efforcez-vous, cher Disciple, de répondre parfaitement au zele d'un si sage pere. Helas ! cette année, au commencement de la quatriéme Lune, un exprès nous a apporté la triste nouvelle de la mort de *Hoang hien fou*. Quelle perte ! La vraie sagesse est depuis long-tems négligée. Rien de plus rare, que des gens qui l'estiment veritablement, & qui s'y appliquent. Ceux qui font serieusement leur occupation de l'étude de la sagesse, sont si rares, qu'ils sont regardez du commun des hommes, comme des especes de prodiges. Le nom de sage est encore en vogue : le monde est plein de gens qui s'en parent ; mais le nom est tout ce qu'ils veulent : leurs desirs, leurs soins, leurs actions, leurs instructions mêmes à leurs enfans, tout n'est que vanité ou intérêt : & s'ils parlent de sagesse, ce n'est pas qu'ils y aspirent, c'est pure parade & ostentation : sur dix qui en parlent, il y en a huit ou neuf qui ne le font que du bout de lévres. Sur-tout c'est une chose aujourd'hui bien rare de trouver des peres assez sages, pour préferer à tout interêt & à toute inclination naturelle, le soin de faire avancer leurs enfans dans le chemin de la vraie sagesse. C'est ce que sçut faire, malgré le torrent, *Hoang hien fou*, dont j'apprens la mort. Quelle perte, helas ! Puisque l'éloignement des lieux ne me permet pas d'aller pleurer près de son cercüeil, & d'y témoigner combien sa mort m'afflige, je veux y suppléer en quelque sorte par cet écrit. Au reste, en faisant connoître le zele de *Hoang hien fou* pour l'avancement de son fils dans les voies de la sagesse, ma vûe n'est pas seulement de témoigner publiquement l'estime que ce zele m'avoit donné pour sa personne, & le regret que j'ai de sa mort, c'est aussi de proposer à tout l'Empire ce beau modele d'un amour vraiment paternel, & d'animer son fils mon disciple, à répondre parfaitement aux intentions d'un si sage pere.

Le même répond à une question que lui faisoit un ami de *Ouang yong ming* ; cet ami lui écrivit un jour en ces termes. Je vois des gens qui raisonnent fort sur ce que Confucius & *Yen tse* ont entendu par l'expression *Lo**. Oserois-je vous prier de m'en écrire votre pensée : Ce plaisir ou cette joie, dont parlent Confucius & *Yen tse*, est-ce la même chose que ce mouvement du cœur, qu'on compte pour une des sept affections dont il est capable, & qu'on appelle communément joie. Si Confucius n'entend que cela, il me semble que cette joie n'est pas un privilege du sage, & que les gens du commun en sont tous capables. S'il s'agit d'une joie toute autre, bien plus pure & plus solide, que le sage, dit-on, conserve au milieu des évenémens les plus tristes & les plus terribles ; il y a un autre embarras ; car Confucius dit aussi, & bien d'autres après lui, que le sage doit être incessamment sur ses gardes, & dans une espece de crainte & d'apprehension continuelle ; il semble que cela est bien plus propre à donner de la tristesse, qu'à causer du plaisir.

* *Lo* signifie joye, satisfaction, plaisir.

Voici quelle fut la réponse de *Ouang yong ming*.

Cette joie dont parle Confucius, c'est le cœur même jouissant du plaisir de se posseder. Ainsi quoique ce plaisir, dont parle Confucius, soit aussi compris sous ce genre de joie, qu'on compte pour une des sept affections ; il ne doit pas être confondu avec aucune autre espece de plaisir, comprise sous le même genre. De cette réponse suit encore l'éclaircissement de votre second embarras. Car quoiqu'il soit vrai en un sens, que cette joie est en quelque façon commune à tous les hommes ; il est cependant vrai de dire, qu'elle convient particulierement au sage.

Tous les hommes ont un cœur, il est vrai, mais tous ne le possedent pas ; il n'y a que le seul sage. Ce plaisir d'un

cœur qui se possede, n'est connu que de lui : les autres en sont tous capables; mais ils ne le connoissent ni ne le goûtent : ils courent volontairement à tout ce qui lui est contraire, ils s'aveuglent & se troublent de plus en plus. Ce n'est pas que tous les hommes ne puissent aspirer à cette joie. Qu'ils ferment les yeux à tout le reste, qu'ils les tournent sur eux-mêmes, qu'ils ayent soin de rappeller leur propre cœur à sa droiture naturelle; & dès lors ils auront part à cette joie solide & pure. Voilà ce que j'ai maintenant à vous répondre, mais permettez-moi de vous dire que je suis un peu surpris que vous me fassiez encore des questions sur cette matiere, puis qu'après les entretiens que nous avons eus, vous avez depuis du tems toutes les lumieres nécessaires : vous amuser encore à faire sur cela des recherches, c'est faire justement comme celui qui étant sur son âne, le cherchoit de tous cotez (a).

Kao chen fou étoit venu de *Hoang tcheou*, Ville de *Hou quang* (b), pour se faire disciple de *Ouang yong ming*. Au bout d'un an comme il vouloit s'en retourner, il vint trouver *Ouang yong ming* en particulier, & lui dit : Maître, j'ai eu le bonheur d'entendre votre importante doctrine sur ce qu'on appelle *résolution ferme* : je crois l'avoir bien comprise, & moyennant cela me pouvoir conduire. Cependant, prêt à m'éloigner de vous, je vous prie de vouloir bien me donner un mot d'instruction, dont je puisse jour & nuit conserver le souvenir. *Ouang yong ming* lui répondit :

Dans l'étude de la sagesse, il faut imiter ce que font les laboureurs dans l'agriculture. Ils commencent à la vérité par bien choisir la semence, & par la jetter à propos en terre; mais ils n'en demeurent pas là. Ils labourent ensuite la terre avec soin : ils en ôtent les insectes, ils en arrachent les mauvaises herbes : ils arrosent quand il le faut : ils travaillent tout le jour à la culture de leur champ, & la nuit même ils en ont souvent l'esprit occupé. Ce n'est que par ces soins & ces fatigues, qu'ils esperent que le peu qu'ils ont semé, quoique choisi & mis en terre à propos, sera d'un grand rapport en Automne. Vous devriez assez m'entendre. Mais si vous voulez que je m'explique encore davantage, je vous dirai que cette résolution ferme dont nous parlons tant, & que vous vous flattez d'avoir, est comme la semence du laboureur. Etudier, penser, raisonner, s'éprouver dans la pratique, sont choses aussi nécessaires en matiere de Philosophie, que le sont, labourer, fumer, herser, & arroser, en matiere d'agriculture. Un cœur, à qui cette résolution manque, est un champ où l'on n'a semé rien de bon, & où il ne croîtra conséquemment qu'yvraie toute pure. Un cœur qui a cette résolution, & qui s'en tient là, c'est un champ bien ensemencé, mais ensuite abandonné sans culture. Le bon grain qu'on y a semé sera suffoqué par l'yvraie. Je ne vous dissimule point que je crains beaucoup pour vous quelque chose de semblable.

(a) Le Chinois dit en quatre petits mots *Ki liu mi liu.* Monter âne, chercher âne. Voilà mot à mot notre proverbe, qui tout bas qu'il est, fait la conclusion d'une lettre de la morale la plus rafinée.

(b) Nom d'une des Provinces de la Chine.

Reponse de Ouang yong ming *à deux de ses Disciples.*

KOUEN KI est un homme qui a beaucoup de lumieres, & dans qui j'ai toûjours reconnu beaucoup d'ardeur pour la vraie sagesse : je suis ravi d'apprendre que vous ayez avec lui de fréquens entretiens : cela ne peut manquer de vous être utile. Sur ce que vous me proposez de sa part, voici ce que j'ai à répondre. Sans doute il est permis de se procurer quelque emploi, & quelques revenus, sur-tout quand d'ailleurs on n'a pas de bien, & qu'on ne peut sans cela pourvoir aux besoins de ses parens deja vieux. Consequemment il est permis de prendre ses degrez, de se produire au dehors, & de faire connoître ses talens. Car il est contre la raison, quand on aspire à quelque emploi, de l'attendre uniquement de *Tien*, sans prendre de son côté nul des moyens humains pour y parvenir. Mais voici à quoi il faut prendre garde. Premierement, ne jamais s'écarter du droit chemin de la raison, soit dans les vûës qu'on se propose, soit dans les moyens qu'on prend pour y réussir. En second lieu, ne point se laisser troubler par le bon ou par le mauvais succès. Celui qui se sent ferme sur ces deux points, peut, sans déroger à la qualité de sage, se procurer des emplois, & s'y occuper. Mais aussi ces deux points sont si essentiels, sur-tout le premier, que s'il manque, en vain renonceroit-on aux degrez, aux emplois, & à tout le reste ; en vain passeroit-on les jours entiers à parler de la vertu ; ce ne seroit que vanité. Aussi nos anciens ont-ils dit comme en proverbe : ce n'est pas un grand mal que de quitter l'occupation de philosopher ; le point est de ne point quitter l'amour de la vraie sagesse, & la résolution d'y tendre toûjours. Surquoi il est à remarquer, qu'on dit qu'il ne faut pas quitter cette résolution, cela suppose qu'on l'a déja. Il faut sur cela que chacun se sonde. Plus je pense aux bonnes qualitez que vous avez ; plus je me sens porté à vous presser de ne les pas rendre inutiles.

Faites attention, mes chers disciples, qu'autant qu'il est rare d'avoir un aussi heureux naturel que le vôtre, autant est-il facile de le corrompre & d'en abuser. Ce n'est pas un petit avantage de trouver quelqu'un qui nous instruise dans les voies de la vraie sagesse. Mais sçachez qu'autant qu'il est rare & malaisé de rencontrer un homme qui nous les fasse bien connoître, autant est-il facile & ordinaire de s'en écarter, lors même qu'on les a connuës. Ne parvient pas qui veut à cet âge mûr & plein de vigueur, dans lequel vous êtes aujourd'hui : mais comme il ne dépend pas de l'homme d'y parvenir, sçachez qu'il n'est pas non plus en son pouvoir, d'empêcher que ces belles années ne s'écoulent bien promptement. Enfin il est aussi facile de se laisser entrainer au torrent du siecle, que difficile d'y résister. Pesez tout ceci, mes chers disciples, & que ces considérations vous animent à faire de nouveaux efforts.

Le même exhorte ses Disciples, à tenir en son absence de fréquentes Conférences.

LES Plantes les plus faciles à élever, ne laissent pas de mourir, si, pour un jour de Soleil, elles en ont dix d'un grand froid. Quand je viens ici, vous vous empressez tous de vous assembler, aucun de vous ne manque à se trouver aux Conférences qui s'y font; & chacun dans ces Conférences témoigne une grande ardeur de profiter. Cela me fait un vrai plaisir : mais je ne viens ici que rarement : quand j'y viens, je n'y reste que peu de jours; & tout ce que je puis faire, c'est de vous assembler trois ou quatre fois. Aussi-tôt que je suis parti, voilà les Conférences finies. Chacun de vous se tient chez soi; & les journées se passent sans que vous vous voyiez les uns les autres. C'est bien plus de dix jours de froid contre un de chaud. Le moyen que la sagesse, Plante qui est si difficile à élever, puisse fleurir parmi vous.

Je vous exhorte donc à ne pas borner ainsi vos assemblées au tems que je puis rester ici. Tous les cinq jours, s'il est possible, ou du moins tous les huit jours, il faut, toute autre affaire à part, vous assembler une fois pour vous entretenir de la vertu, & vous animer à la pratiquer. C'est un excellent moyen pour achever de vous débarrasser de tous les amusemens du siecle, & d'avancer beaucoup en peu de tems dans la vraie doctrine, qui n'est autre chose pour le fonds, que la charité & la justice.

On le dit, & il est vrai, pour faire bien & promptement un achat, il faut aller au marché. S'agit-il d'un grand édifice, ou d'un autre ouvrage considérable? Il n'y a point de meilleur moyen d'y réussir, que d'en délibérer auparavant en commun. Assemblez-vous donc souvent, mais n'apportez à ces assemblées ni passion, ni préjugé. Témoignez-vous les uns aux autres de l'attachement & du respect; & sçachez que dans un commerce comme le vôtre, celui-là gagne le plus qui sçait le mieux céder aux autres. S'il arrive quelquefois, qu'on ne convienne pas sur quelque point, c'est alors que, sans s'échauffer, & sans donner aucune entrée à cette malheureuse envie que chacun a naturellement de l'emporter, il faut se recüeillir avec plus de soin, & chercher uniquement la vérité. Que si quelqu'un par vanité, ou par jalousie, se fait une affaire d'avoir le dessus, ces fréquentes conferences si avantageuses d'elles-mêmes, sont pour celui-là très-inutiles. Faites y de serieuses attentions.

UN jour que *Ouang yang ming* passoit par les halles avec quelques-uns de ses disciples. Deux crocheteurs je ne sçai pourquoi se querelloient l'un l'autre : Tu n'as ni raison, ni conscience, disoit l'un. C'est toi qui en es entierement dépourvû, répondoit l'autre. Tu es un trompeur, disoit le premier; tu as le cœur plein d'artifices, reprenoit le second; c'est toi, disoit l'autre, qui as banni du tien toute probité & toute droiture. *Ouang yong ming* s'addressant à ses disciples : entendez-vous ces crocheteurs, leur dit-il : ils parlent philosophie. Quelle philosophie, reprit un disciple? Je n'entens que crier & dire des injures. Quoi vous n'entendez pas, dit *Ouang yong ming*, que ce qu'ils répetent à chaque instant, sont ces paroles, *raison, conscience, cœur, droiture*? Si ce n'est pas philosophie, qu'est-ce donc? Philosophie, soit, dit le Disciple : mais pourquoi tant crier en philosophant, & se dire ainsi des injures? Pourquoi, répondit *Ouang yong ming*? C'est que chacun de ces deux hommes ne voit que les défauts de son adversaire, & ne fait aucun retour sur les siens. O qu'il

y a de gens qui leur ressemblent !

Le grand mal de l'homme, dit *Ouang yang ming*, c'est l'orgüeil. Un fils est-il orgueilleux ? Il manque au respect envers ses parens. Un sujet est-il orgüeilleux ? il cesse d'être bon sujet. Un pere a-t-il ce défaut ? Il oublie la bonté naturelle aux peres. Un ami, qui a ce vice, n'est point ami fidelle & constant. *Siang* frere de *Chun*, & *Tan tchu* fils de *Yao*, que l'histoire nous représente comme fort vicieux, l'étoient principalement par leur orgüeil. Les autres défauts qu'ils avoient, étoient des fruits de ce méchant arbre. Vous qui aspirez à être sages, si vous voulez l'être véritablement, il ne faut pas vous departir un seul moment de cette raison céleste, qui est naturelle à notre ame, & qui en fait comme l'essence. Cette raison d'elle-même est très-pure & très-claire. Il ne faut pas souffrir que la moindre chose en altere la pureté. Qu'y a-t-il à faire pour cela ? Point de *moi*, & cela suffit. Je dis point du tout, même au fonds du cœur ; car s'il en reste, il repoussera & reproduira l'orgüeil. Comment nos anciens sages se sont-ils rendus si vertueux & si recommandables ? C'est en detruisant le *moi*. En effet le *moi* detruit, l'humilité devient facile. Or l'humilité est le fondement de toutes les vertus, comme l'orgüeil qui lui est contraire, est la racine de tous les vices.

Dans un autre endroit, le même traittant ce sujet, & répétant un peu différemment les mêmes choses, dit : aujourd'hui la maladie la plus universelle & la plus dangereuse est l'orgüeil. Ce vice est comme la source empoisonnée, d'où sortent tous les desordres. Quelqu'un est-il sujet à l'orgüeil ? Il se croit au-dessus des autres ; il n'approuve que ce qu'il fait, il ne veut céder à personne. Est-on livré à ce dangereux vice ? on ne peut être ni bon fils, ni bon frere, ni bon sujet. La dureté inflexible de *Siang*, pour son frere *Chun* ; la licence incorrigible de *Tan tchu* fils de *Yao*, n'étoient que des rejettons de cette vicieuse racine. Puisque vous voulez entrer dans les voyes de la sagesse, commencez par arracher de votre cœur jusqu'à la moindre racine d'un vice si dangereux : sans cela vous n'avancerez jamais. Au reste il en est de l'orgüeil, comme des autres maladies : Il ne se guérit que par son contraire, c'est-à-dire, par l'humilité. Mais ne vous y trompez pas : l'humilité que je prescris contre l'orgüeil, ne consiste pas à prendre précisément à l'extérieur un air humble & réservé : elle doit être dans le cœur, & consiste à être intérieurement plein d'attention, de modération, de retenue, & d'envie de céder aux autres ; à faire peu de cas de ses propres vûës ; à profiter volontiers de celles d'autrui ; enfin à se dépoüiller de soi-même. Quiconque est humble de la sorte, sûrement il sera bon fils, bon frere, bon sujet. C'est cette vertu qui a fait *Yao* & *Chun* si parfaits. Ils la possedoient dans sa pureté & dans toute son étenduë. Dans les éloges de ces Princes, c'est toûjours cette vertu qu'on loue sous differens noms. Travaillez donc à l'acquérir, vous qui aspirez à être sages. Mais ne vous y trompez pas, ce n'est pas une chose aisée. Il vous en coûtera de grands efforts, & vous avez sur-tout besoin de beaucoup d'attention sur vous-même.

OUANG YONG MING étant à *Long tchang*, un grand nombre de Lettrez le firent ses Disciples. Pour repondre au désir qu'ils avoient de profiter sous sa direction, voici quatre leçons qu'il leur donna. Chacun de vous doit avoir, 1°. Une resolution sincere d'aspirer à la vraye sagesse. 2°. Une attention continuelle à prendre réellement & dans la pratique, les moyens de l'acquérir. 3°. Sur ses propres défauts, un zele ardent & courageux. 4°. Sur ceux des autres, un zele sage & moderé. Je dis qu'il faut avant toutes choses une resolution sincere. En effet, si sans une telle resolution, on ne peut réüssir en rien, pas même dans les Arts les plus méchani-

ques, peut-on espérer de réussir dans l'étude de la sagesse? Pourquoi voit-on tant de gens, qui malgré la profession qu'ils font d'aspirer à la vraye sagesse, passent cependant les années entieres, & quelquefois toute leur vie, sans faire aucun progrès? Il n'en faut point d'autre cause. C'est qu'ils n'ont jamais forme sur cela une résolution bien sincere. Car c'est une vérité certaine, que celui qui veut tout de bon devenir sage, en vient à bout peu à peu. Il n'est pas jusqu'au plus haut degré de la perfection, où l'on ne puisse enfin atteindre, quand on est bien résolu d'y travailler avec constance. Au contraire, ce qu'est une barque sans gouvernail, flottante au gré des vents, & emportée par le courant des eaux; ce qu'est un cheval fougueux abandonné à lui-même, & courant çà & là sans regle; tel est celui qui n'a pas la résolution que je demande.

Quelques-uns ont *fort bien dit:* si quand on veut embrasser la vertu, c'étoit en même tems s'exposer à encourir l'indignation de son pere & de sa mere, à essuyer les reproches de ses freres & de toute la parenté, à être haï & méprise de ses voisins; l'extrême difficulté rendroit un peu plus excusables ceux qui ne pourroient s'y résoudre. Mais si au contraire en s'adonnant au bien, c'est un moyen assuré de mériter & de s'attirer la tendresse d'un pere & d'une mere; la confiance de ses parens, l'estime & la bienveillance de ses voisins; quelle excuse peuvent avoir ceux qui craignent de s'y déterminer? Si en renonçant à la vertu, & prenant le parti du vice, on devenoit cher à son pere & à sa mere, agréable à ses parens, respecté de ses voisins; il seroit, ce semble, plus excusable de pancher du côté du vice. Mais si c'est le contraire, comme ce l'est en effet; pourquoi acheter à ce prix le malheur d'être méchant, & vouloir à toute force preferer le vice à la vertu? Pesez ce que je viens de vous dire, & vous comprendrez non-seulement, que quand on aspire à la sagesse, il faut avant toutes choses une résolution sincere; mais encore qu'il n'est pas si difficile de la prendre, & que rien n'est plus raisonnable.

Je demande en second lieu, une attention continuelle dans la pratique. C'est qu'en effet sans cela on se démentira bientôt; & la résolution qu'on avoit prise, quoique peut être fort sincere, ne sera pas ferme & constante. Aussi, dans le jugement que je fais de ceux qui me suivent, je donne le premier rang, non à ceux qui ont le plus d'esprit & de pénetration, mais à ceux qu'une attention continuelle sur eux-mêmes rend plus retenus & plus humbles. Il y a des gens qui vuides de sagesse & de vertu, s'enflent pour en paroître pleins; qui ne se sentant pas la force d'être solidement vertueux, portent une secrette envie à ceux qui le sont; qui ont autant d'orgueil, qu'ils ont peu de vertu; qui se préferent intérieurement aux autres, & qui par de vains discours tâchent d'imposer au monde, & de s'en faire estimer. S'il se trouvoit parmi vous quelqu'un de ce caractere, quand d'ailleurs il auroit de l'esprit beaucoup au-dessus du commun, ne seroit-il pas pour tous les autres un objet d'indignation & de mépris? Au contraire il se trouve des personnes pleines d'une modestie & d'une louable réserve, qui, dans la crainte de se démentir, soutiennent leur premiere résolution par une constante pratique de la vertu, par une grande attention, & par une égale application à s'instruire; qui reconnoissent avec sincerité leurs défauts, qui louent volontiers les vertus des autres, & qui tâchent de se corriger sur les bons exemples qu'on leur donne. Au-dedans ce n'est que respect & soumission pour leurs supérieurs, qu'affection & que droiture envers leurs egaux. Au-dehors, on les voit d'un commerce aisé, sans cependant jamais oublier une gravité modeste. Si quelqu'un parmi vous avoit ces qualitez, quand

d'ailleurs

d'ailleurs il seroit né avec peu d'esprit, qui se vous pourroit lui refuser son estime & son amitié? Sans doute que chacun l'exalteroit d'autant plus volontiers, qu'on le verroit sincerement s'humilier soi-même. Pesez ce que je viens de dire. Cela suffit pour vous faire connoître la nécessité & la pratique de cette attention que je demande.

Je dis en troisiéme lieu, qu'il faut avoir sur ses défauts propres un zéle ardent & courageux. Avoir des défauts & faire des fautes, sont choses dont les plus sages ne sont pas exempts. Mais parce qu'ils sçavent se corriger, ils ne cessent pas pour cela d'être sages. C'est donc à chacun d'examiner si dans toute sa conduite, il n'y a rien de contraire à la tempérance ou à la pudeur. S'il rend à ses supérieurs & à ses égaux tout ce qu'il leur doit, s'il remplit, par exemple, tous les devoirs d'un bon fils & d'un bon ami; s'il ne lui échappe rien qui se ressente de la corruption du siécle, qui fait regner aujourd'hui presque par-tout l'artifice & l'injustice. Car, quoique vous ne soyez pas gens à vous précipiter de plein gré dans ces désordres, il se pourroit faire que quelqu'un de vous destitué du secours qu'on tire d'une fréquente communication avec un bon maître & des amis vertueux, vint à tomber sans y prendre garde en des fautes de cette nature. Examinez vous sur cela avec la derniere exactitude, & repassant sur chacune de vos actions, si vous y trouvez quelque chose d'approchant, il faut promptement la rétracter par un repentir sincere; mais sans vous laisser abattre, & sans vous rallentir. Eussiez-vous été jusques ici un très-méchant homme, Eussiez-vous même fait long-tems le honteux métier de voleur, il ne tient qu'à vous dès aujourd'hui d'effacer entierement cette vieille tache, & de devenir sage & vertueux. Que si un homme ainsi changé venoit à faire cette réflexion: ayant vécu comme j'ai fait jusques ici, j'aurai désormais beau faire, on traitera mon changement d'artifice, & ma vertu d'hypocrisie; bien loin qu'on en ait meilleure opinion de moi, cela fera naître contre moi de plus grands soupçons, & m'attirera de nouveaux reproches. Si cet homme après cette réflexion, disoit courageusement en lui-même: qu'on pense ce qu'on voudra de mon changement, il est sincere, il sera constant; & je consens volontiers de vivre & de mourir dans l'humiliation. O que j'estimerois un semblable courage!

Je dis en quatriéme lieu, que sur les défauts des autres, il faut un zéle sage & moderé. Je ne prétens point par-là vous détourner d'aider le prochain à devenir vertueux. Si nous devons nos premiers soins à notre propre perfection, nous ne devons pas non plus negliger celle de nos amis, sans manquer à un des plus essentiels devoirs d'une veritable amitié. Mais quand il s'agit de reprendre les autres, il y a maniere de le faire utilement. Il faut que les avis que vous donnez, non-seulement partent toûjours d'un sincere attachement, mais qu'ils soient de plus exprimez en termes doux & honnêtes, qui temperent ce que la réprimande peut avoir de rebutant. C'est en ceci qu'il faut epuiser tout ce que l'amitié peut inspirer de tendresse, faire à propos les differens portraits des vertus pour les faire aimer, peindre les vices pour en donner de l'horreur, & faire tout cela d'une maniere, qui puisse toucher sans choquer. Si l'on en use autrement, l'on commence par toucher trop rudement l'endroit sensible, sans donner à un homme le tems de se préparer contre la peine d'une confusion subite. En vain tâchera-t-on dans la suite de rapprocher cet esprit aigri, on l'a d'abord trop eloigné, & par-là on l'a mis en danger de ne se corriger jamais.

C'est pourquoi ma pensée est que, quand il s'agit de corriger quelqu'un d'un défaut, la voye la plus efficace & la plus sûre n'est pas celle des paroles; & quoique nous puissions la prendre

entre nous, je ne voudrois pas trop la tenir à l'égard des autres. Je regarde comme mon maître quiconque attaque mes défauts : dans cette vuë, je reçois avec plaisir & avec reconnoissance les avis qu'on me donne. Je sens combien je suis peu avancé dans les voyes de la vraye sagesse. Helas! j'ai déja perdu plusieurs de mes dents, & je suis à demi sourd. Pour répondre à l'ardeur que je vous vois, je passe les nuits à méditer. Malgré mon âge & mon application, je ne me trouve point exempt de vice; comment pourrois-je être surpris qu'on ne me trouvât pas sans défauts? On dit qu'il est du devoir d'un disciple, de cacher les fautes de son maître, si l'on veut dire qu'il n'est jamais permis au disciple de corriger son maître, la maxime n'est pas vraye. Tout ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il ne faut en cela, ni une franchise trop libre, ni une lâche dissimulation; aidez-moi tous à perfectionner ce que je puis avoir de bon, & à déraciner entierement ce que vous trouverez à reprendre en moi, afin que nous nous aidions mutuellement à avancer; commençons par exercer entre nous, & les uns à l'égard des autres, le zéle que nous devons avoir pour la perfection du prochain.

Lettre d'exhortation du même Ouang yong ming *à ses Disciples.*

DANS toutes les Lettres que je reçois de vous, mes chers disciples, lesquelles sont assez fréquentes, vous témoignez tous beaucoup de repentir du passé, & beaucoup d'ardeur pour avancer dans la suite. C'est ce qui me donne une consolation & une joye que je ne sçaurois vous exprimer. J'en aurois encore davantage, si j'étois bien assuré que ce ne sont point des discours en l'air, & que chacun est en effet dans cette disposition. Ce que je souhaitte sur-tout, c'est que chacun de vous voye aussi clairement les plus secrets replis de son propre cœur, qu'on voit en plein jour les objets les plus sensibles. Cela est de la derniere importance. Car comment se corriger de ses fautes & de ses défauts, si on ne s'en apperçoit pas; au contraire, quand on est toûjours attentif sur ses propres fautes, pour les corriger sur le champ, bientôt on est maître de son cœur. Quel est l'homme qui ne fait point de fautes? Il n'y en a aucun, j'ose le dire, & le plus parfait est celui qui sçait le mieux les corriger. *Kiu pe you* passoit pour sage en son tems, cependant il arrivoit que son application alloit toute à tâcher de faire peu de fautes, & qu'encore il n'en étoit pas venu à bout. *Tching tang* & *Confucius* passent avec raison pour des sages du premier Ordre. Cependant leur principale maxime étoit de travailler sans relâche à se corriger, & ils jugeoient que cette attention étoit nécessaire pour éviter de tomber dans des fautes considérables. J'entens dire assez communément : le moyen de ne faire aucune faute! Il faudroit être un *Yao*, ou bien un *Chun* : mais il me semble, que quoique cela ait passé en proverbe, l'on ne parle pas selon l'exacte vérité. Ces paroles ne nous donnent pas l'idée de *Yao* & de *Chun*, tels qu'ils étoient en effet, & tels qu'ils se connoissoient eux-mêmes. Si ces deux sages Rois s'étoient donnez pour exemts de toute faute, dès-là même ils auroient été moins dignes du nom de sages. Aussi étoient-ils fort éloignez de ces sentimens. Il est facile d'en juger par cette maxime qui nous vient d'eux, & que nous lisons dans le *Chu king*. D'un côté le cœur de l'homme est plein de foiblesse & de penchant

pour le mal. D'un autre côté le vrai bien, qui fait comme le centre de la raison, consiste en un point comme indivisible. Il faut une intention bien pure & bien simple, pour tenir toûjours le vrai milieu.

On voit par cet endroit du *Chu king* ce que ces grands hommes pensoient d'eux-mêmes. Car ils se comptoient sans doute au nombre des hommes; ils prononcent cependant en général que le cœur de l'homme est plein de foiblesse; qu'il a peine à tenir le vrai milieu, qu'il a besoin de faire effort pour se conserver dans la pureté & la simplicité requise. Enfin nous voyons que tous les sages de l'antiquité, bien loin de se croire exempts de fautes, ont regardé comme un de leurs principaux devoirs le soin de se corriger. Si quelques-uns par ce moyen sont parvenus à n'en plus commettre, ce n'est pas qu'ils n'eussent un cœur fait comme les autres, & sujet aux mêmes foiblesses; c'est qu'à force de se réprimer eux-mêmes, à force de veiller avec une attention continuelle sur leurs plus secrets mouvemens, & sur-tout à force de se regarder comme pleins de défauts; ils sont enfin parvenus à n'en plus avoir. Je le vois clairement, mes chers disciples; c'est là le chemin qu'il faut tenir; mais je l'ai vû trop tard. Mes anciennes habitudes m'ont laissé dans le cœur la même foiblesse, que cause dans le corps humain une maladie invétérée.

C'est pour cela que je ne cesse de vous exhorter à y prendre garde de bonne heure, & à ne vous pas exposer aux mêmes difficultez que moi, en laissant vieillir vos défauts; tandis qu'on est encore jeune, que l'esprit a plus de vivacité & plus d'ardeur, que les soins du corps & d'une famille n'ont pas encore bien saisi le cœur; si l'on travaille tout de bon, l'on avance beaucoup sans tant de peine: au lieu que si l'on differe, outre que les embarras du siécle croissent tous les jours, l'esprit se rallentit avec l'âge, & l'on n'a plus la même vigueur. S'il s'en trouve quelques-uns, qui ayant ainsi differé, ne laissent pas de parvenir à la vraye sagesse, du moins ne le peuvent-ils point sans des efforts extraordinaires: sur-tout il ne faut pas différer au-delà de quarante à cinquante ans. Après ce terme les désirs qu'on forme, n'ont ordinairement gueres plus de succès, que ceux d'un homme, qui voyant le Soleil se coucher & prêt à nous dérober sa lumiere, voudroit l'arrêter sur notre horison. C'est donc ce que Confucius vouloit faire entendre, quand il disoit, qu'à quarante ou cinquante ans on n'entend plus. Paroles bien remarquables, & qui tenant de l'exaggération, renferment cependant une verité sensible, vérité que le même Confucius exprime ailleurs en termes plus simples. Ce n'est point sans bien des efforts, dit-il, qu'on parvient à la vraye sagesse: si l'on n'y travaille de bonne heure, le moyen que la vieillesse, dont la foiblesse est le partage, les puisse soutenir? Hélas! moi qui vous parle, & qui n'ai commencé que trop tard, je n'éprouve que trop la verité de ces paroles. C'est ce qui me porte à vous presser de bien profiter du tems, pour ne pas vous exposer à un repentir assez inutile.

Le même *Ouang yong ming* étant chez soi, dans la Province de *Tche kiang*, une année que l'Esté fut fort sec, le *Tchi* fou* du lieu lui écrivit, pour lui demander s'il n'avoit point le secret de faire tomber de la pluie, ou s'il ne sçauroit point quelqu'un qui l'eût. *Ouang yang ming* ne répondit que de vive voix à la premiere lettre. Le lendemain le *Tchi fou* lui écrivit encore avec plus d'empressement.

* C'est-à-dire le Gouverneur.

A cette seconde lettre, *Ouang yong ming* fit la réponse qui suit.

Hier deux de vos Officiers *Yang* & *Li* me rendirent une lettre (a) que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire. Je trouvai qu'elle se réduisoit à me demander un secret pour faire tomber de la

(a) Le Chinois dit mot à mot votre honorable Instruction.

pluie. Jamais je ne fus plus surpris & plus confus. Ma surprise & ma confusion ont beaucoup augmenté, quand j'ai reçû ce matin par *Chin tsie* votre seconde lettre, encore plus pressante que la premiere ; les voies de *Tien* sont obscures & bien au-dessus de notre portée. Qui suis-je moi, pour me piquer de les pénétrer & d'y voir clair ? Cependant vous témoignez tant de compassion pour les peuples, que je ne puis raisonnablement me dispenser de vous dire aussi ma pensée sur la matiere dont il s'agit. Je prie depuis long-tems, répondit Confucius, dans une occasion que vous sçavez. En effet, la priere du sage ne consiste pas precisément à réciter dans le besoin quelques formules de prieres, mais bien plus dans la conduite réguliere qu'il a soin de tenir. Il y a déja quelques années que vous êtes né dans le pays de *Yué (a)*, n'avez-vous pas eu soin de prier d'avance, en faisant ce qui a dépendu de vous, pour prévenir & adoucir les miséres du peuple, pour le rendre heureux & content ? Auriez-vous differé jusqu'ici ? Non, sansdoute. Cependant la pluie ne tombe point selon vos souhaits. Cela est vrai. Mais enfin quel autre meilleur moyen pour l'obtenir.

Anciennement dans les grandes sécheresses, les Princes retranchoient de leur table, & de leurs divertissemens, élargissoient (*b*) les prisonniers, diminuoient les tailles, régloient avec un nouveau soin les cérémonies, soulageoient par des largesses, ceux que la maladie & la pauvreté accabloient de douleur. Puis ils faisoient implorer par tout, & imploroient eux-mêmes en faveur des peuples, l'assistance de *Chan*, *Tchuen*, (*c*) *Chetsi*. Je trouve dans les anciens Livres la cérémonie *Tsi* en l'honneur de *Ti*, pour demander de la pluie. J'y trouve que les Princes faisant un sévere examen de leur conduite, s'attribuoient les calamitez publiques. J'y trouve que ces mêmes Princes en reconnoissant leurs fautes, demandoient le tems de s'en corriger. Le *Li ki*, le (*d*) *Tchun tsieou*, & les annales nommées *Se ki* ont grand nombre d'exemples en ce genre. Voilà ce que l'antiquité m'apprend. Je ne trouve point qu'on y ait cru que quelques caracteres bizarres, & quelques imprécations lancées sur l'eau, puissent obtenir de la pluie. Si dans les siecles postérieurs il s'étoit trouvé quelques *Tao sse* *, dont on pût bien assurer qu'ils faisoient pleuvoir au besoin ; on pourroit penser que c'étoient des hommes d'une vie pure & sans reproche, d'une vertu solide & constante ; que, sans s'être attachez exactement à la vraie pratique de l'Empire, ils ne laissoient pas d'être des hommes singuliers beaucoup au-dessus du commun ; & que peut-être par-là ils pouvoient obtenir de la pluie.

* Ministres de la Secte *Tao*.

Mais sur quel témoignage est appuyé ce qui se dit en ce genre ? Sur des histoires & des récits romanesques. Nos *King* & nos autres Livres autorisez, n'ont rien de semblable, & ce qu'il y a de gens sages, regardent tout ce qu'on en dit comme des contes faits à plaisir. Bien moins peut-on attribuer rien d'approchant aux *Tao sse* d'aujourd'hui. C'est une vile canaille qui n'est guéres moins méprisable que ces charlatans des foires, qui débitent dans les carrefours toutes sortes d'impertinences. Que des gens de cette sorte ayent en leur pouvoir le Tonnerre, les éclairs, les vents, la pluie, & les autres changemens de l'air

(*a*) Ancien nom du Pays, qui est aujourd'hui la Province de *Tche kiang*.

(*b*) *Song* élargit les innocens & les moins coupables.

(*c*) Mot à mot Montagnes, Rivieres, Territoires ou Domaine de chaque Prince, c'est-à-dire les Esprits tutelaires du Pays. Figure ordinaire en Chinois.

(*d*) Ces deux Livres font mention de la cérémonie nommée *Tsi*. C'étoit pour obtenir de la pluie : le *Li ki* dit qu'elle s'adressoit à *Ti*. Les anciens Livres mettent tantôt *Chang ti*, tantôt seulement *Ti*. C'est ainsi que nous disons indifféremment, offrir au Seigneur, ou bien offrir au souverain Seigneur.

pour

pour en disposer à leur gré ; qu'y a-t-il de plus incroyable ?

Ce que je vous conseille, c'est de remettre à un autre tems les affaires qui se peuvent differer, de vous bien examiner dans la retraitte, de vous interdire & aux autres toute dépense & tout luxe, de réparer exactement les torts que vous pourriez avoir faits ; puis avec des intentions droites & pures, dans des sentimens sinceres & de douleur, & de penitence, d'invoquer *Chan, Tchuen, Chê tsi*, au nom & en faveur des peuples de vos huit *Hien* (*a*). Pour ce qui est des prieres & des prétendus secrets des *Tao ssée*, si le peuple de lui-même les employe, contentez-vous de le laisser faire, & de ne pas le lui défendre : mais ne comptez point là dessus vous-mêmes, & ne témoignez jamais en faire aucun cas.

Sur quoi vous devez compter, c'est si dans votre conduite ordinaire vous n'avez rien à vous reprocher devant *Chin ming* (*b*) ; si dans l'occasion présente vous redoublez votre attention sur vous-même ; & si dans ces dispositions, à la tête de vos collegues & de vos subalternes, vous priez avec une attention droite & pure ; quoique la sécheresse me soit également funeste, quelque peu de vertu que j'aye, je ne distingue point mes intérêts de ceux du peuple. Si j'avois réellement quelque secret pour lui procurer la pluie qu'il souhaitte, aurois-je eu la dureté de le voir dans l'affliction, sans penser à le secourir ? Vous aurois-je donné la peine de m'en presser à deux reprises ? Ce ne seroit pas être homme. Enfin je vous promets que dans un jour ou deux, j'irai au Fauxbourg du Midi seconder par mes prieres votre compassion pour les peuples. Vous-même bornez-vous, si vous m'en croyez, à prier pour eux de tout votre cœur, sans donner dans ces erreurs, & sans avoir même en vûë de vous faire de la réputation (*c*) ; *Tien* tout élevé qu'il est au-dessus de nous, ne fût jamais insensible à une vertu sincere & parfaite.

Celui qui a fait imprimer le Livre, ajoûte en forme de notte. Dans les calamitez publiques, dans les sécheresses, ou les inondations, voilà comme il faut que nous en usions. C'est de cette sorte que nous devons faire tout ce qui dépend de nous. Compter sur les prétendus secrets des *Tao ssée*, ou témoigner qu'on en fait cas, c'est un grand aveuglement.

(*a*) La Ville du premier Ordre, dont ce Mandarin étoit premier Officier, avoit dans sa dépendance huit Villes du troisiéme Ordre.

(*b*) *Chin* signifie Esprit, spirituel, excellent, impénétrable. *Ming* signifie intelligence, connoissance, claire pénétration, &c. Je laisse au Lecteur à déterminer le sens de cette expression par ce qui a précédé & ce qui suit.

(*c*) C'est-à-dire de vous faire la réputation d'homme compatissant & tendre sur ce que souffrent les peuples.

LIÉ NIN (a)
OU
FEMMES ILLUSTRES.

MONG KO étant en âge d'étudier, sa mere l'envoya à l'école. Un jour qu'il en revenoit, elle lui demanda, en devidant son fil, où il en étoit de ses études, & ce qu'il avoit appris. L'enfant répondant ingénuëment qu'il n'avoit encore rien appris, elle prit sur le champ un coûteau, & coupa comme de dépit, une piéce qu'elle avoit sur le métier. L'enfant demanda en tremblant ce qu'elle prétendoit faire par là. Mon fils, dit-elle, en n'apprenant rien, vous faites ce que je viens de faire, & encore pis. Quand on veut devenir sage, & se rendre illustre, il faut s'appliquer tout de bon, & profiter de ce qu'on entend. C'est l'unique moyen de vivre tranquille en son domestique, & d'entrer dans les Charges sans aucun risque. Si vous négligez ainsi l'étude, vous ne serez qu'un malheureux, exposé à toutes les miseres des plus viles conditions. Si vous faites si peu de cas de la sagesse, que vous perdiez ainsi le tems destiné à l'acquérir, il vaut mieux dès à présent prendre le métier de crocheteur, ou bien quelque autre semblable qui vous assure dequoi vivre. Si une femme ne sçait rien faire, & si un homme dans sa jeunesse n'apprend *rien, il faut qu'ils volent ou qu'ils soient* esclaves. Voilà ce qu'on dit ordinairement, & rien n'est plus vrai.

Mong ko fut frappé de l'action & du discours de sa mere. Il prit *Tse se* pour son maître, & il profita si bien sous lui, qu'il devint un grand Philosophe, & l'homme le plus celébre de son tems. Sa mere le maria quand il fut en âge. Un jour entrant dans la chambre intérieure où étoit sa femme, il la trouva peu modestement vêtuë. Il en fut choqué, il sortit brusquement, & fut du tems sans la voir. Sa femme va trouver sa belle-mere, & comme prenant congé d'elle: on dit communément, lui dit-elle, qu'une femme étant retirée dans sa chambre, son mari même n'y entre pas pendant le jour, ou très-rarement. Dernierement j'étois dans ma chambre vêtuë assez négligemment, mon mari m'ayant surprise en cet état, en a témoigné beaucoup de chagrin. Je vo[is]

(a) *Lié* illustres. *Nin* femmes. On trouvera peut-être que ce qui est contenu dans ce recueil, ne répond pas à un titre si magnifique. Ce qu'on en doit conclure, c'est de deux choses l'une: ou que les Chinois ne s'embarrassent pas beaucoup qu'un titre soit juste, ou que certaines choses dans leur idée sont bien plus relevées que dans celle des Européans, ce qui est assez vrai.

qu'il me regarde comme une étrangere. Une femme ne peut avec bienséance demeurer du tems dans une maison étrangere. Je viens donc prendre congé de vous, pour retourner auprès de ma mere.

Aussi-tôt *Mong ko* fut appellé par sa mere. Mon fils, lui dit-elle, quand un homme entre dans une maison, il doit s'informer si l'on y est. Il faut faire avertir par un domestique, ou du moins hausser la voix pour être entendu avant que d'entrer. Vous sçavez que c'est la coûtume ; & c'est le moyen en effet qu'en entrant on trouve la salle en ordre. Pour ce qui est de tout autre appartement, quand on en ouvre la porte, on doit avoir la vûë baissée. Vous avez manqué à cela, mon fils, c'est ne pas sçavoir les Rits. Vous sied-il après cela d'être si rigide à l'égard d'autrui ? *Mong ko* (a) reçut la réprimande humblement & avec actions de grace, puis il se réconcilia avec sa femme.

Long-tems après *Mong tse* étant à la Cour de *Tsi*, parut un peu triste. Sa mere lui en demandant la cause, il evita de répondre nettement. Un autre jour qu'il étoit tout rêveur, il remuoit son bâton en soupirant. Sa mere s'en apperçut & lui dit : mon fils, dernierement vous me paroissiez triste, & vous m'en dissimulâtes la cause. Aujourd'hui vous soupirez en remuant votre bâton. Qu'y a-t-il donc ? Ma mere, répondit *Mong tse*, on m'a appris qu'un homme sage ne doit aspirer aux emplois & aux récompenses que par les bonnes voies ; que quand les Princes ne veulent pas nous écoûter, il ne faut pas leur prodiguer nos conseils ; & que quand ils écoûtent nos avis sans en profiter, il ne faut pas fréquenter leur Cour. Je vois qu'ici la vraie doctrine est négligée : je voudrois me retirer ; mais je vous vois déja sur l'âge. C'est ce qui fait mon embarras & le sujet de ma tristesse.

Le devoir d'une femme, reprit la mere, c'est d'accommoder à manger, de coudre, & de bien regler l'interieur de la maison. Le dehors n'est point de son ressort. Quand nous sommes encore filles, nous sommes soumises à un pere & à une mere. Quand nous sommes mariées, nous dépendons de nos maris, & nous devons les suivre où ils veulent. Enfin quand nous sommes veuves, & que nous avons des fils avancez en âge, nous devons aussi les suivre, comme nous faisions nos maris. C'est ce que prescrivent les rits à l'egard de notre sexe. Je suis âgée, cela est vrai ; mais n'importe. Faites votre devoir mon fils, que je n'y sois point un obstacle : je sçaurai faire aussi le mien.

King kiang fille de condition, fut mariée à *Mou pé*, qui avoit le rang de *Ta fou* à la Cour de *Lou*. Elle en eut un fils nommé *Ouen pé*. *Mou pé* etant mort, *King kiang* se trouva chargée de l'éducation de son fils. Elle eut soin de le faire bien étudier : & quand ses études furent finies, & qu'il revint à la maison, elle veilla avec soin sur sa conduite. Elle observa plus d'une fois que ceux qui venoient voir *Ouen pe*, le traittoient tous avec beaucoup de cérémonie ; elle conclut de-là que son fils n'avoit liaison qu'avec des gens au-dessous de lui pour l'âge & pour tout le reste ; & par consequent qu'il se regardoit comme n'ayant plus besoin d'instruction.

Un jour la compagnie s'étant retirée, elle l'appella pour lui faire une réprimande. Autrefois, lui dit-elle, *Vou* (b) *vang* sortant de la Salle d'Audience, une de ses jarretieres se détacha, & son bas tomboit ; regardant autour de soi, il n'y vit pas un seul homme, (c) auquel il crut pouvoir ordonner de lui remettre son bas. Il se baissa aussi tôt & le fit lui-même. *Hoen kong* avoit toûjours à ses cô-

(a) *Mong* étoit son nom de famille. *Ko* son nom distinctif, ou petit nom, disent le Chinois. *Tse*, maniere honorable de nommer quelqu'un.

(b) Il étoit Empereur.

(c) C'est qu'il n'avoit avec soi que gens d'un grand âge & d'un grand mérite qu'il respectoit.

tez trois bons amis. Il entretenoit cinq Officiers exprès pour observer ses fautes, & pour l'en reprendre : & il n'y avoit point de jour qu'il n'écoutât sur ses defauts trente personnes. *Tcheou kong* dans un repas présentoit jusqu'à trois fois des meilleurs mets aux vieillards. Il leur ajustoit les cheveux : & quand se chargeant du gouvernement il fit ses visites, on compta parmi ceux qu'il visita plus de 70. vieillards pauvres, & logez dans les plus petites rues. Ces trois grands hommes étoient Princes. Voilà cependant comme ils s'abaissoient. Au reste c'étoit à l'égard des gens plus âgez qu'eux; ils n'en admettoient pas d'autres pour l'ordinaire. Par-là il leur étoit plus facile d'oublier, pour ainsi dire, leur rang & leur dignité; & ils faisoient chaque jour des progrès sensibles dans la vertu. Pour vous, mon fils, vous prenez une route bien contraire, vous êtes jeune & sans emploi. Cependant je vois que ceux avec qui vous avez des liaisons, vous cedent en tout, & vous regardent comme leur supérieur. Ce sont sans doute des gens encore plus jeunes, & aussi peu avancez que vous. Quel avantage pouvez-vous tirer de ces liaisons?

Ouen pé reçut cette réprimande avec actions de graces. Il reconnut qu'il avoit tort, & il changea de conduite. Il fit liaison avec des gens graves qu'il regarda comme ses maîtres. On ne le voyoit ordinairement qu'avec de vénérables vieillards: il leur servoit de conducteur & d'appui quand ils marchoient, & les servoit même à table. *King kiang* en avoit une vraye joye. Voilà, disoit-elle alors, voilà mon fils qui se forme & qui devient homme.

Ouen pé commençant à entrer dans le gouvernement, *King kiang* lui fit un petit discours, dans lequel, par des comparaisons toutes tirées de l'art de faire des étoffes, ausquelles elle travailloit, elle lui exposa les qualitez de ceux qui devoient remplir les principaux emplois du Royaume. Quelque tems après, *Ouen pé* revenant du Palais, & allant saluer sa mere, la trouva devidant du fil. *Ouen pé* témoigna qu'il craignoit que cette occupation ne fit quelque deshonneur à sa famille, & qu'on ne le soupçonnât de ne la pas traitter assez bien. *King kiang*, jettant un grand soupir, ce sont ces fausses idées, s'écria-t-elle, qui ont perdu ce Royaume, autrefois si florissant. Quoi, mon fils, vous qui avez tant étudié, & qui maintenant êtes en Charge, est-il possible que vous l'ignoriez? J'ai sur cela bien des choses à vous dire, écoûtez avec attention. Les sages *Rois de l'antiquité* cherchoient exprès les terres les moins grasses, pour y placer leurs sujets. Un de leurs plus grands secrets dans l'art de regner, étoit d'entretenir les peuples dans le travail & même dans la fatigue: ils avoient certainement raison. La fatigue & le travail rendent l'homme attentif & vertueux; au lieu que l'oisiveté & les délices font naître le vice, & l'entretiennent. Les peuples qui habitent des pays gras & fertiles, sont ordinairement peu industrieux & fort voluptueux: au lieu que ceux dont le terroir est maigre, sont en même tems laborieux & gens de bien.

Ne vous imaginez pas au reste, que dans la sage antiquité l'occupation & le travail fussent uniquement pour le peuple. A quel travail ne se livroient pas nos Empereurs mêmes? Ils avoient à regler les finances, à examiner les Magistrats, & le rapport que les Magistrats leur faisoient. Il leur falloit veiller aux besoins des peuples, les pourvoir de bons Maîtres & de bons Pasteurs. Il falloit regler les supplices, & déterminer en dernier ressort les peines des criminels. Il falloit faire aux tems reglez les cerémonies publiques, & s'y préparer pendant plusieurs jours. Il n'étoit pas permis à un Empereur de se reposer ou de se divertir, que tout ne fût dans l'ordre. Il en étoit de même à proportion des Princes Tributaires. Ils passoient le matin à s'acquitter de ce qui regardoit le service de l'Empereur;

reur, suivant les ordres qu'ils en avoient. Le milieu du jour s'employoit à ce qui regardoit le gouvernement de leur Etat particulier. Sur le soir ils donnoient un tems déterminé à l'examen des causes criminelles. La nuit ils régloient ce qui regardoit les ouvriers & les gens de journée. Les Grands de l'Empire commençoient par vacquer le matin chacun à ce qui étoit de son ressort. Sur le haut du jour ils déliberoient ensemble sur le gouvernement de l'Etat. Le soir ils dressoient un mémoire des choses qui devoient se regler le lendemain ; il falloit qu'ils prissent sur la nuit le tems que pouvoit exiger le soin de leur domestique. Il en étoit de même à proportion de toutes les conditions qui étoient au-dessus du simple peuple.

Pour passer des hommes aux femmes, ignorez-vous que les Reines travailloient de leurs propres mains ces ornemens violets, qui pendoient au bonnet de l'Empereur ; que ces bordures rouges, qui distinguoient les Princes & les Ducs, étoient de la main de leurs femmes, que ces belles & larges ceintures dont usoient les Grands, & leurs habits de cerémonie, se travailloient par les femmes de ceux-là mêmes qui les portoient ? A plus forte raison les femmes d'une condition inferieure travailloient-elles de leurs mains les habits de leurs maris. Leur travail ne se bornoit pas là. On offroit de ces sortes d'étoffes ou d'ouvrages aux Princes, ou par redevance, quand on étoit dans leur domaine ; ou en présent, quand on n'en étoit pas. Enfin, pour les femmes comme pour les hommes, c'étoit un crime de mener une vie oisive. Voilà quelles étoient les coûtumes de nos ancêtres, & cette maxime de nos anciens Rois, qui a passé jusqu'à nous, suivant laquelle les Grands doivent travailler de l'esprit & du corps, se pratiquoit alors inviolablement. Il n'est pas permis de les oublier ces sages maximes & ces loüables coûtumes.

Faites réflexion, mon fils, que je suis veuve, & que pour vous, vous êtes tout récemment mis en place. La paresse & l'oisiveté nous conviennent-elles ? Pour moi, je tâche de n'avoir rien à me reprocher sur cela, & vous paroissez le trouver mauvais ? Que peut espérer le Prince, d'un homme qui est dans ces dispositions ? Je crains fort que mon mari ne m'ait laissé en vous un fils peu digne d'un tel pere, & que sa posterité ne finisse en votre personne. En effet, peu de tems après *Ouen pé* mourut sans enfans. *King kiang* dans le deüil pleuroit le matin son mari, & le soir son fils.

Ki kang frere de *Mou pé* & oncle de *Ouen pé*, se trouva chef de la famille, ainsi *King kiang* devoit passer chez lui, selon la coûtume. Il l'alla donc prendre & en l'invitant, il parla avec beaucoup de respect. *King kiang* le suivit en silence. Lorsqu'elle fut arrivée à la maison de *Ki kang*, elle entra de même, sans dire un seul mot, dans l'appartement qu'on lui avoit destiné. Depuis, quoique *Ki kang* la traitât comme sa mere, elle ne lui parla que très-rarement, toûjours de son appartement & d'assez loin. Confucius, à qui on fit part de cette conduite, loüa fort *King kiang* de ce qu'elle gardoit si bien les rits.

Tsou & Tsin étant en guerre l'un contre l'autre, le Roi de *Tsou* mit une Armée en campagne, dont il donna le Commandement à *Tse fa*. Ce Général manquant de vivres, dépêcha un Courier au Roy, pour lui en donner avis. Il profita aussi de cette occasion pour faire saluer sa mere. Le Courier étant donc allé chez elle, comment va l'Armée, demanda-t-elle ? Les pauvres Soldats sont-ils bien ? Madame, dit le Courier, les vivres manquent. Chaque Soldat a cependant eu jusqu'ici sa ration de pois, mais bien petite, & on les compte. Et votre Général, ajoûta-t-elle, comment vit-il ? Madame, répondit le Courier, il se sent aussi de la disette : il n'a soir & matin que des herbes, un peu de méchante viande, & du ris fort

noir. L'entretien n'alla pas plus loin. Quelque tems après, *Tse fa* revenant vainqueur, sa mere lui ferma la porte de sa maison.

Tse fa fort surpris de ce mauvais accüeil, pria des personnes de connoissance d'en demander la raison à sa mere. Mon fils ignore-t-il, dit-elle alors, ce que fit autrefois le Roy de *Yuë* dans la guerre qu'il eut contre *Ou*? Ne sçait-il pas que ce Prince ayant reçû sur sa route un présent de vin, il le fit boire à ses Soldats; que dans une autre rencontre, il en fit autant du sac de ris sec & rôti qu'on lui donna, & que du vin & du ris il ne se réserva rien pour lui-même? Comment mon fils a-t-il eu le cœur de manger soir & matin ce qui lui a été servi, sans le partager avec ses Soldats réduits à quelques pois par jour? *Tse fa* tout vainqueur qu'il est, est à mes yeux un pauvre Général; je ne le reconnois point pour mon fils. On rapporta le tout à *Tse fa*. Il reconnut qu'il avoit tort, il demanda pardon à sa mere, & la remercia de cette instruction. Alors la porte lui fut ouverte.

UNE VEUVE du Royaume de *Lou*, ayant tout preparé chez elle pour les Fêtes du nouvel an & du dernier jour, appella neuf fils qu'elle avoit, & leur dit: mes enfans, je sçai qu'une femme veuve doit se tenir dans la maison de feu son mari, & que les rits le prescrivent. Mais je considere que dans ma propre famille, il n'y a personne d'un âge mur; sans doute que dans ce tems solemnel, les cerémonies s'y négligent, ou s'y font bien mal. Je veux, si vous le trouvez bon, y faire un tour aujourd'hui. Comme il vous plaira, ma mere, dirent les neuf fils à genoux. Vous devez sçavoir, reprit-elle, que nous autres femmes, nous ne sommes point maîtresses de nous-mêmes. Dans la jeunesse nous sommes soumises à notre pere & à notre mere. Dans un âge plus avancé nous dépendons d'un mari. Dans la vieillesse & le veuvage, nous devons suivre nos enfans, & dépendre d'eux en bien des choses. Mes fils trouvent bon qu'aujourd'hui je fasse un tour à la maison de mon pere; c'est une petite liberté que je prens, qui n'est pas tout-à-fait selon la rigueur des rits. Mais je le fais pour mettre quelque ordre, où probablement il n'y en a point. Redoublez aujourd'hui votre vigilance, tenez la porte bien fermée; je ne reviendrai que sur le soir.

Elle part aussi-tôt accompagnée d'un vieux domestique qu'on avoit envoyé pour l'inviter. Elle se pressa de regler toutes choses; & le tems étant couvert, il lui parut qu'il étoit tard. Elle se met donc en chemin pour s'en retourner: mais avant qu'elle arrivât, le tems s'étant éclairci, elle vit que l'obscurité du Ciel l'avoit trompée, & qu'il étoit encore de bonne heure. Elle prit le parti d'attendre dans un endroit écarté audehors de l'habitation; & le soir venu elle entra. *Un Seigneur, qui de dessus* une terrasse l'avoit remarqué, trouva la chose extraordinaire, & eut la curiosité de la faire suivre, & de faire examiner sous quelque prétexte, ce qui se passoit chez elle. Ceux qui furent chargez de la commission, rapporterent que c'étoit une maison d'honneur; qu'il n'y avoit rien qui n'y fût dans l'ordre, & même dans l'exacte observation des rits.

Alors ce Seigneur fit venir la veuve, tel jour, lui dit-il, venant du côté du Nord, vous vous arrêtâtes un tems considérable en tel endroit hors des barrieres, & vous n'entrâtes chez vous qu'à nuit fermée? J'ai trouvé la chose extraordinaire, & je suis curieux de sçavoir ce qui vous a porté à en user de la sorte. Monsieur, répondit la veuve, j'ai perdu mon mari il y a long-tems, je demeure avec neuf fils qu'il m'a laissez. Sur la fin de l'année, ayant mis tout en ordre pour le nouvel an, avec l'agrément de mes fils, je fis un tour à ma maison paternelle. Je dis en partant à mes fils & à mes brus, que je ne reviendrois qu'à nuit clause. Partie erreur,

par le apprehension de rencontrer quelque yvrogne, il n'en manque pas, comme vous sçavez, en ce tems-ci; je partis trop tôt pour m'en revenir. Je m'en apperçus en chemin; & ne voulant pas prévenir le tems que j'avois marqué à mes brus pour mon retour, je me tins dans cet endroit écarté pour attendre (a) l'heure à laquelle j'avois promis de me rendre. Ce Seigneur la loüa beaucoup, & l'honora du titre de *Mou* (b)

MANG LOU homme du Royaume *Hoei*, épousa en secondes nôces la fille de *Mong yang* son compatriote. Il avoit eu cinq fils de sa premiere femme, & il en eut trois de celle-ci. Les cinq fils du premier lit ne pouvoient souffrir leur belle-mere : elle avoit beau les bien traitter & leur témoigner de l'affection, elle ne gagnoit rien. Craignant que ce ne fût la faute de ses propres fils, elle les sépara entierement : de sorte qu'ils n'avoient rien à démêler pour le logement, les habits, & le vivre : tout cela fut inutile. Ces cinq fils du premier lit continuerent à témoigner toûjours beaucoup d'aversion pour leur belle-mere. Il arriva que le troisiéme de ces cinq freres, pour avoir négligé un ordre du Prince, fût fait prisonnier, & il y alloit de sa tête. La belle-mere en parut inconsolable : elle n'omit rien de tout ce qui pouvoit lui adoucir sa prison ; & de plus elle se donna tous les mouvemens imaginables pour empêcher qu'il ne fût condamné. Bien des gens lui témoignerent leur surprise, de ce qu'elle se tourmentoit si fort pour un jeune homme, qui n'avoit pour elle que de l'aversion.

N'importe, leur disoit-elle, je le regarde comme s'il étoit mon propre fils. Je ferai jusqu'à la fin tout ce que je pourrai pour lui. Quelle vertu & quel mérite y a-t-il à aimer ses propres enfans? Quelle est la mere qui ne les aime? Je ne puis me borner là. Le pere de ces jeunes gens les voyant privez de leur mere, m'a épousée pour leur en tenir lieu. Je dois donc me regarder comme leur propre mere. Peut-on être mere sans tendresse? Si celle que j'ai pour mes propres enfans, me faisoit négliger ceux-ci, ce seroit manquer d'équité. Une mere qui n'a ni équité, ni tendresse, que fait-elle au monde? S'il n'a pour moi que de l'aversion, sa haine & ses mauvaises manieres ne me dispensent pas de faire mon devoir. Les réponses de cette femme devinrent publiques. Le Roi en eut connoissance : en considération d'une telle mere, il lui accorda la grace de son fils. Depuis ce tems-là, non seulement ce fils peu soumis, mais encore ses quatre freres, n'eurent pas moins de soumission & de respect pour leur belle-mere, qu'en avoient ses trois propres fils. Elle les instruisit si bien tous huit, qu'ils occuperent tous avec honneur les premiers emplois du Royaume.

TIEN TSI TSE Ministre dans le Royaume de *Tsi*, tira de ceux qui dépendoient de lui une somme assez modique, & la vint remettre à sa mere. Mon fils, lui dit-elle, il n'y a que trois ans que vous êtes en Place : je sçai à quoi se montent vos appointemens ; vous avez eu des dépenses à faire. D'où peut venir cette somme que vous m'apportez? Ma mere, répondit *Tsi tse*, je vous avouë que je l'ai reçûë des Officiers subalternes. Mon fils, reprit aussi-tôt la mere, un bon Ministre doit servir son Prince avec affection & sans intérêt ; du moins doit-il se conserver les mains nettes, & n'user point de mauvais artifices pour s'enrichir. Quand il lui en vient dans l'esprit, il doit au plûtôt les rejetter. Enfin il doit éviter jusqu'au soupçon d'être facile à recevoir un argent, qui ne vient point par les bonnes voies ;

(a) Elles auroient pû la soupçonner d'avoir voulu les tromper & les surprendre ; cela auroit pû diminuer leur confiance & leur attachement.

(b) *Mou* signifie mere. Il signifie maître ou maîtresse. Ainsi suivant la construction Chinoise cela peut signifier mere maîtresse, ou maîtresse des meres. Le premier est plus naturel.

être réellement aussi désintéressé qu'il souhaitte de le paroître au dehors, & donner par sa conduite de l'autorité à ses paroles. Le Prince vous a fait l'honneur de vous mettre en place : vos appointemens sont considérables : c'est par une conduite irréprochable qu'il faut répondre à ses bienfaits. Sçachez, mon fils, que les devoirs d'un sujet, & sur-tout du Ministre d'un Prince, ne sont pas moins inviolables, que ceux d'un fils à l'égard de son pere. Il doit au Prince qu'il sert, un attachement sincere, un zele ardent, une fidélité à toute épreuve. Il doit donner des preuves de toutes ces vertus, même au péril de sa vie, si l'occasion le demande. Et comme ces occasions si périlleuses sont peu fréquentes, il faut du moins qu'il se distingue par une constante droiture, & par un désintéressement parfait. Outre les autres avantages d'une telle conduite, elle seule peut mettre à couvert de ce qui s'appelle méchantes affaires. En prenant une autre route, vous devenez méchant Ministre, comment seriez-vous bon fils ? Allez, retirez vous de ma présence ; je ne vous reconnois point pour mon fils. Faites de cet argent ce qu'il vous plaira : jamais bien mal acquis n'entrera chez moi.

Tien tsi tse se retira plein de confusion & de repentir. Il rendit l'argent de ceux dont il l'avoit tiré, alla s'accuser lui-même aux pieds du Prince, & lui demander le châtiment qu'il méritoit. *Suen vang*, qui régnoit alors dans le Royaume de *Tsi*, fut charmé de la vertu de cette femme. Il lui fit donner de son trésor une grosse somme, pardonna à *Tien tsi tse*, & le conserva dans son emploi.

Kiang fille du Roi de *Tsi*, fut donnée pour femme à *Suen vang*, un des Empereurs de la Dynastie *Tcheou*. Cette Princesse étoit également spirituelle & vertueuse. Jamais on ne remarqua rien qu'on pût blâmer dans ses actions & dans ses paroles. Elle souffroit de voir dans le Prince une indolence & une paresse peu dignes de lui. Il se couchoit tous les jours de fort bonne heure, & se levoit à proportion encore plus tard. Voici l'expédient dont elle s'avisa pour le corriger.

Un jour elle quitta ses pendans d'oreilles, ses aiguilles, & ses autres ornemens de tête ; elle se mit à l'écart dans une ruelle en posture de criminelle, & par la bouche d'une suivante, elle parla au Prince en ces termes. Prince, j'ai l'honneur d'être votre servante : je sçai depuis long-tems que je ne le mérite par aucun endroit. Mais à quoi je n'avois pas fait attention jusqu'ici, c'est qu'apparemment je suis une voluptueuse. C'est sans doute moi qui suis cause que V. M. contre les Rits, paroît tous les jours si tard, & qu'on vous regarde comme un Prince qui préfere son plaisir à son devoir. Cette réputation vous fait d'autant plus de tort, que la volupté de tout tems a passé pour être la source d'une infinité de désordres. Le mal, tel qu'il puisse être, vient de moi sans doute. Mettez-y ordre promptement je vous en prie, & réparez votre réputation en punissant la coupable.

Alors *Suen vang* rentrant en lui-même : levez-vous, dit-il à son épouse ; reprenez vos ornemens & votre place. Il est vrai que ma vertu ne répond point à ma dignité : mais c'est uniquement ma faute, & vous n'y avez point de part. Depuis ce tems-là *Suen vang* s'appliqua sérieusement aux affaires de son état. Il donnoit audience depuis le grand matin jusqu'au soir, & il a eu la réputation d'un grand Prince.

Chin seng fils aîné de *Hien kong* Roi de *Tsin*, fut calomnié auprès de son pere par la concubine *Li ki* ; & n'étant point à l'épreuve d'une accusation si mal fondée, il se donna lui-même la mort. *Tchong eul* frere de *Chin seng*, & comme lui fils de la Reine, craignit qu'on ne lui jouât un tour semblable. Il sortit aussi-tôt du Royaume avec une

suite de gens choisis, dont le principal étoit *Kieou fan*. Ils se retirerent dans le Royaume de *Tsi*. *Hoen kong* qui y régnoit alors, reçut volontiers *Tchong eul* : il lui donna un équipage de vingt chariots, le traitta honorablement, & lui fit épouser *Tsi kiang* Princesse du Sang. *Tchong eul* content de son sort, ne pensoit qu'à passer ainsi le reste de sa vie, & renonçoit volontiers à son droit sur le Royaume de *Tsin*. *Kieou fan* ne pouvoit goûter cette indifférence de *Tchong eul* pour un Royaume dont il étoit l'héritier, d'autant plus que depuis sa retraitte, & la mort de *Hien kong* son pere, arrivée peu de tems après, ce Royaume avoit déja changé de maître plus d'une fois, & étoit actuellement en trouble. Un jour que *Kieou fan* & les autres de la suite de *Tchong eul* s'entretenoient sur cela dans un endroit à l'ecart, & concluoient qu'il falloit absolument que ce Prince quittât sa retraite, & s'en retournât dans son Royaume, pour en prendre possession ; une jeune esclave les entendit, & rapporta tout à *Tsi kiang*. Celle-ci fait aussi-tôt mourir l'esclave, & va trouver *Tchong eul* son mari. Prince, lui dit-elle, tous ceux qui vous sont attachez trouvent fort mauvais que vous vous borniez à vivre ici. Ils sont tous d'avis que vous quittiez *Tsi* pour aller regner en *Tsin* qui vous appartient. Hier ils déliberoient des moyens de vous engager à prendre enfin cette généreuse résolution. Une jeune esclave les entendit, & me vint tout rapporter. J'ai eu peur qu'elle n'en parlât à quelque autre, & qu'il ne survint quelque obstacle à ce dessein. J'y ai mis ordre, elle ne vit plus. Le secret vous est assûré, vous pouvez partir sans bruit. C'est l'avis de vos fidéles serviteurs, suivez-le au plûtôt. Retournez en *Tsin*. Depuis que vous en êtes sorti, il n'y a pas eu un moment de paix. Il vous appartient ce Royaume, mettez-vous en devoir de le recouvrer. Vous éprouverez sans doute le puissant secours de *Chang ti* (a).

Non, répondit le Prince, non, je ne sortirai point d'ici, je veux y vivre & y mourir. La Princesse redoubla ses instances, & s'efforça par divers exemples, de faire naître dans le cœur de son mari le désir de regner, & l'espérance de recouvrer son Royaume. Mais voyant que c'étoit inutilement, elle traitta l'affaire avec *Kieou fan*. Ils convinrent qu'elle trouveroit moyen d'enyvrer le Prince ; & que ses gens l'enlevant pendant son yvresse, prendroient incessamment la route de *Tsin*. La chose s'exécuta selon son projet. *Tchong eul* revenu de son yvresse, dans un premier mouvement de colere, prit une lance, & en voulut percer *Kieou fan* : mais celui-ci éluda le coup. Alors *Tchong eul* se voyant engagé, & d'ailleurs aimant *Kieou fan*, si l'entreprise réussit, dit-il, à la bonne heure, je te pardonne : mais si elle échoue, je te haïrai à mort (b). On marche, on avance, on arrive à *Tsin*, *Mou kong* donna des troupes aux Prince *Tchong eul*. Il entra sur les terres de *Tsin*. Dès qu'on sçût son arrivée, on se defit de *Hoai kong* qui s'étoit fait Roi, & on déféra la Couronne au Prince, qui prit le nom de *Ouen kong*. *Tsi kiang* fut en même tems déclaré Reine, & on l'envoya chercher dans les Etats de *Tsi*, avec les honneurs dûs à sa dignité.

Ta tse Ministre dans le Royaume de *Tao* pensoit beaucoup plus à s'enrichir, qu'à avancer les affaires de son Prince, ou qu'à se faire de la réputation. Sa femme eut beau lui faire sur cela des remontrances, il s'en mocqua. Il continua pendant cinq ans, au bout desquels s'étant bien engraissé du sang du peuple, il se démit de son emploi, pour aller joüir en repos de ses richesses. Elles étoient si grandes qu'il avoit en se retirant une suite de cent chariots. Pendant qu'il étoit encore en Charge, tous les gens de sa famille tuerent à l'envi des bœufs, pour le féliciter. Sa femme au

(a) *Chang* suprême. *Ti* Empereur, Seigneur.

(b) Mot à mot, j'aurai le cœur de manger ta chair.

milieu de ces conjoüiffances, pleuroit en embraffant tendrement fon fils. La mere de *Ta tſe* étoit indignée du procédé de fa bru. Quel contre-tems, difoit-elle ! Pourquoi troubler ainfi la fête ? Quel oifeau de mauvais augure?

J'ai raifon de pleurer, répondit la bru : tant de grandeur, & tant de richeffes fans mérite & fans vertu, menacent cet enfant des plus grands malheurs. *Tſu ouen* autrefois Miniftre dans le Royaume de *Tſou* enrichit l'Etat, & négligea de devenir riche. Il fut pendant fa vie honoré du Prince, & adoré du Peuple : fa poftérité fut comblée d'honneurs & de biens, & fa réputation fut toûjours la même. Hélas ! que mon mari lui reffemble peu ! L'éclat de fa grandeur préfente, & la paffion d'amaffer, l'occupent tout entier : l'avenir ne le touche point. Il y a, dit-on, dans les montagnes du Midi une efpece de Léopard, *qui tout féroce & tout vorace qu'il eft*, demeure plûtôt fept jours fans manger, que de fortir par un tems pluvieux, de peur que fa peau ne perde fon luftre. Plus les chiens & les cochons font gras; plus ils font proches de leur mort. Les miferes de l'Etat font encore plus grandes que les richeffes de mon mari. Il ne fçauroit avec ce qu'il a amaffé, acheter l'amour des peuples. Il me femble voir de près de grands malheurs. Je voudrois bien m'y fouftraire moi & ce cher enfant.

Ce difcours acheva d'irriter la mere de *Ta tſe* ; fa colere alla fi loin qu'elle chaffa fa bru. Celle-ci fe retira chez fa mere avec fon enfant : & cette année-là même *Ta tſe* s'étant démis de fon emploi, fut malheureufement affaffiné lui & fes gens, par une troupe de brigands qui enleverent toutes fes richeffes. Il n'y eut que la mere de *Ta tſe* à qui l'on négligea d'ôter la vie. Sa bru retourna inceffamment auprès d'elle, pour la fervir dans fa vieilleffe. Chacun loüoit la prévoyance de cette bru, & la fageffe qu'elle avoit fait paroître en préférant la vertu aux richeffes. L'on étoit ravi de voir, qu'après avoir fauvé fa vie & celle de fon fils, par fa réfolution & fa prevoyance, elle répara par fon affiduité à fervir fa belle-mere, ce qu'il y avoit eu de défectueux dans la maniere de fe retirer.

Yen tse premier Miniftre de *Tſi*, étoit un homme d'une fort petite taille, & avoit parmi fes domeftiques un géant de huit pieds de haut. La femme de ce domeftique, qui fervoit auffi chez *Yen tſe*, un jour que ce Miniftre fortit en cérémonie, fut curieufe de voir le train. Elle remarqua que fon mari faifoit caracoler fon cheval, fe dreffoit fur fes étriers, & enfin fe donnoit de grands airs, & paroiffoit tout fier de fa belle taille. Quand le train fut revenu, la femme de ce géant l'apoftrophant en particulier. Certainement, *lui dit*-elle, vous êtes un pauvre *homme, vous méritez bien de demeurer dans la baffeffe de votre rang.* Le mari furpris de ce compliment, auquel il ne s'attendoit pas, lui demanda ce qu'elle vouloit dire. *Voyez*, reprit la femme, *voyez le maître que vous fervez : à peine a-t-il trois pieds de haut:* cependant il a fçû parvenir à la premiere Charge de l'Empire, & il s'en acquitte de maniere, qu'il procure à fon Prince beaucoup de gloire ; malgré cela il ne s'en fait point accroire. Je le regardois ce matin fortir avec tout fon train, j'ai admiré fon air modefte, *humble*, rêveur & prefque timide. Au contraire j'ai pris garde que vous, qui, avec votre ftature de huit pieds, n'êtes après tout qu'un efclave, vous vous donniez des airs importans, & paroiffiez plein de vous-même. J'en ai eu honte pour vous, & je me fuis au plûtôt retirée. Cet homme reçut bien la réprimande, témoigna qu'il vouloit fe corriger, & demanda à fa femme comment elle croyoit qu'il dût s'y prendre. Imitez, répondit-elle, imitez *Yen tſe* votre maître. Heureux, fi vous pouvez renfermer fous votre ftature de huit pieds, autant de fageffe & de vertu, qu'il

en possede dans un petit corps, servez-le comme il sert son Prince. Si vous aimez à vous distinguer, c'est par là qu'il faut le faire. On le dit, & il est vrai, la vertu peut combler de gloire un homme jusques dans la condition la plus basse; & cette gloire est bien plus solide, que celle de ceux que l'éclat de leur condition rend fiers & orgüeilleux.

Le mari profita si bien de cette leçon, qu'il changea entiérement : on ne voyoit personne plus humble, plus modeste, plus assidu au service, plus zélé pour son maître, & plus exact à remplir ses devoirs. *Yen tse* fut frapé de ce changement. Il lui demanda qui l'avoit ainsi converti? Le domestique répondit que c'étoit sa femme, & lui raconta le moyen qu'elle avoit pris. *Yen tse* loüa la sagesse de la femme, & la docilité du mari. Il fit cas d'un homme capable de prendre si promptement une résolution ferme & constante. Il lui donna un emploi : & comme il s'en acquitta fort bien, il l'avança, & en fit enfin un grand Officier.

Tsie yu étoit un homme du Royaume de *Tsou*, qui vivoit du travail de ses mains, mais qui sous un extérieur simple & pauvre, cachoit une haute sagesse. Le Roi qui faisoit cas de la vertu, & qui connoissoit celle de son sujet, voulut l'employer. Il lui envoya un homme exprès, & deux chariots chargez de présens, avec ordre de lui dire que le Roi le prioit d'accepter avec ces présens, le Gouvernement & l'Intendance générale de cette partie de ses Etats, qui étoit au Midi du Fleuve *Hoai*. *Tsie yu* sourit à ce compliment, mais sans répondre un seul mot; & l'Envoyé fut obligé de s'en retourner avec les présens, sans avoir eu d'autre réponse.

La femme de *Tsie yu*, qui étoit alors absente, remarqua en retournant à sa maison, des vestiges de chariots, qui ne passoient pas plus loin que sa porte. Quoi, mon mari, dit-elle en entrant, vous oubliez vous de cette vertu & de ce desintéressement, qui ont fait jusqu'ici vos délices ? Il est venu des chariots à notre porte, & ils n'ont point passé outre. Ils étoient chargez sans doute ; car ils ont laissé de profonds vestiges. Qu'est-ce que cela, je vous prie ? C'est le Roi, dit *Tsie yu*, qui me connoît mal, & qui croit que je vaux quelque chose. Il veut me charger du Gouvernement d'une partie de ses Etats. Il a envoyé un homme exprès avec deux chariots chargez de présens, pour m'inviter à prendre cet emploi. Il falloit tout refuser, reprit la femme, présens & charge.

Tsie yu voulant voir si c'étoit sincerement que parloit sa femme; nous naissons tous, répondit-il, avec une inclination naturelle pour l'honneur & pour le bien. Pourquoi ne pas les accepter quand ils viennent? Pourquoi trouvez-vous à redire que j'aye été sensible aux bienfaits du Roy? Hélas! répondit la femme toute affligée, la justice, la droiture, l'innocence, en un mot la vertu est bien plus en sûreté dans une vie retirée, & dans une honnête pauvreté, que dans l'embarras des affaires, & dans l'opulence. Etoit-il de la sagesse de faire un si dangereux échange? Nous sommes ensemble il y a long-tems. Jusqu'ici votre travail nous a fourni de quoi vivre, & le mien de quoi nous vêtir; nous n'avons souffert ni faim, ni froid. Quoi de plus charmant qu'une pareille vie également innocente & tranquille ? Ne deviez-vous pas vous y tenir? Peut-être n'avez-vous pas fait attention à la dépendance & à la servitude que traînent après eux ces présens & ces emplois : ils ôtent à l'homme une partie de sa liberté, par rapport à la vertu. Ils engagent à des égards, qu'il est souvent difficile d'accorder avec une parfaite droiture & une exacte équité.

Alors *Tsie yu* content de sa femme: consolez-vous, lui dit-il, je n'ai accepté ni présent, ni emploi. Je vous en félicite, dit la femme; mais il reste encore une chose à faire : car être membre

d'un Etat, & refuser de servir le Prince, quand il le souhaitte, il y a là quelque chose à redire. Retirons-nous, allons vivre ailleurs. Ils plierent donc leur petit bagage: ils changerent de nom sur la route pour n'être pas reconnus, & ils passerent en un autre pays. Ceux qui furent instruits dans la suite du parti qu'avoit pris *Tsie yu*, louerent son désintéressement: mais ils donnerent sur-tout de grands éloges à sa femme, qui, sans céder à son mari dans le reste, avoit montré plus de prévoyance & de grandeur d'ame.

Lai tse s'étant retiré de bonne heure de tous les embarras du monde, menoit avec sa femme une vie paisible dans un endroit assez reculé. Des roseaüx faisoient les murailles de sa maison: le toît étoit de paille. Un lit de simples planches, & une natte de jonc étoient tous les meubles de sa chambre. Lui & sa femme s'habilloient d'une toile assez grossiere. Leurs mets ordinaires étoient des pois, qu'ils semoient & recüeilloient de leurs propres mains. Il arriva qu'à la Cour de *Tsou*, comme on s'entretenoit des anciens sages, quelqu'un parla de *Lai tse*, comme d'un homme qui les égaloit en vertu: il prit envie au Roy de l'apeller à sa Cour, & de lui envoyer des présens pour l'inviter. On laissa entendre au Roy, que, selon les apparences, *Lai tse*, ne viendroit pas. Sur quoi le Roy se détermina à l'aller trouver lui-même en personne. En arrivant à sa cabanne, il le trouva qui faisoit des panniers propres à porter de la terre. Je suis, lui dit humblement le Roi, un homme sans lumieres & sans sagesse. Cependant je suis chargé du poids d'un Etat que m'ont laissé mes ancêtres. Aidez-moi à le soutenir. Je viens pour vous y inviter. Non, Prince, répondit *Lai tse*, je suis un Villageois & un Montagnard tout à fait indigne de l'honneur, & encore plus incapable de l'emploi que V. M. daigne m'offrir. Je suis jeune & presque sans secours, lui dit le Roy, faisant de nouvelles instances; vous me formerez à la vertu: je veux sincerement profiter de vos lumieres & de vos exemples. *Laitse* parut se rendre, & le Roy se retira.

La femme de *Lai tse* revenant de ramasser un peu de bois à brûler: que veut dire ceci, dit-elle? Que sont venus faire ici ces chariots, dont je vois les traces? C'est le Roy lui-même en personne, dit *Lai tse*, qui est venu me presser de prendre sous lui le gouvernement de l'Etat: y avez-vous consenti, demanda la femme? Le moyen de refuser, répondit *Lai tse*? Pour moi, reprit la femme, je sçai le proverbe, qui dit: qui mange le pain d'un autre, se soumet à souffrir ses coups. Il peut très-bien s'appliquer à ceux qui sont auprès des Princes: aujourd'hui en crédit & dans l'opulence, demain dans l'ignominie & dans les supplices; & tout cela suivant le caprice de ceux qu'ils servent. Vous venez donc de vous mettre à la discrétion d'autrui? Je souhaitte que vous n'ayez pas lieu de vous en repentir, mais j'en doute; & je vous déclare que pour moi je n'en veux point courir les risques: ma liberté m'est trop chere pour la vendre ainsi: trouvez bon que je vous quitte; elle sort à l'instant, & se met en chemin. Son mari eut beau lui crier de revenir, & lui dire, qu'il vouloit encore délibérer; elle ne daigna pas même tourner la tête: mais allant tout d'une traitte jusqu'au Midi du fleuve *Kiang*, elle s'y arrêta. Alors sentant naître en son cœur quelque inquiétude sur la maniere dont elle pourroit vivre, elle se répondit par ces paroles: les oiseaux & les autres animaux laissent tomber tous les ans plus de plûmes & de poil, qu'il ne m'en faut pour me faire quelques habits: il se perd dans les campagnes plus de grains & plus de fruits qu'il ne m'en faut pour me nourrir.

Lai tse touché du discours & de l'exemple de sa femme, la suivit malgré son engagement, ils s'arrêterent tous deux

deux au. Midi du *Kiang* : bien des gens les y suivirent, & y transporterent leurs familles. En moins d'un an il se forma là un nouveau village, qui dans l'espace de trois ans devint une grosse Bourgade

Le Roy de *Tsou* ayant entendu beaucoup loüer la sagesse & la vertu de *Yu leng tse tchong*, en voulut faire son Ministre. Il lui dépêcha un homme de sa Cour avec des présens, pour lui en faire la proposition. *Yu leng tse tchong* l'ayant entenduë, pria l'Envoyé d'attendre un moment, & qu'il alloit lui rendre réponse. Il entre dans l'intérieur de sa maison, & s'adressant à sa femme: le Roy, lui dit-il, me veut faire un de ses Ministres: que vous en semble-t'il? Si je dis oüi, dès demain nous serons suivis d'un nombreux cortege, & nous aurons un pompeux équipage, nous aurons une table bien servie, & tout le reste à proportion. Encore une fois qu'en pensez-vous? Depuis bien des années, répondit la femme, nous gagnons notre vie dans un petit commerce, & rien ne nous a manqué. Vous avez encore le loisir de lire, & de joüer de tems en tems quelque bel air. Vous n'êtes, même en travaillant, jamais sans vos Livres d'un côté, sans votre *Kin* de l'autre, & sans une joye pure au milieu. Ce train dont vous me parlez, n'est qu'une vaine parade. Pour ce qui est de la Table, il est vrai qu'elle seroit garnie de viandes exquises, que vous n'avez pas à présent: mais cela vaut-il la peine de vous charger de tant de soins? Si vous acceptez ce qu'on vous offre, renoncez en même tems à cette joye pure que vous goûtez maintenant; car le moyen de la conserver au milieu de tant d'inquiétudes! Encore bien-heureux, dans l'état où sont les choses, si vous évitez une mort funeste.

Tse tchong sort, & dit à l'Envoyé, qu'il ne peut accepter l'honneur qu'on lui fait, qu'il prie le Roy d'honorer un autre de son choix. Aussi-tôt il plia bagage pour se retirer ailleurs avec sa femme, & pour être moins reconnu, il changea son premier métier en celui de jardinier.

Tchong eul second fils de *Hien kong* Roy de *Tsin*, sortit du Royaume, pour se soustraire aux artifices de la concubine *Li ki*, qui par ses calomnies avoit déja fait périr *Chin seng* son fils aîné. *Tchong eul* en se retirant dans le Royaume de *Tsi* passa par les Etats de *Tsao*. Le Prince de *Tsao*, bien-loin de lui faire honneur, se mit à l'écart dans un endroit caché, d'où il pouvoit au travers d'un rideau clair, voir passer *Tchong eul* & son train. Le Prince de *Tsao* ne fut pas le seul qui eut cette curiosité. Les Dames du lieu l'eurent aussi. Une d'entre elles, femme de *Hi fou ki* Grand du Royaume, ayant vû passer *Tchong eul*, & consideré les gens de sa suite, appella avec empressement son mari, & lui dit: ce Prince fugitif est si jeune, qu'à le voir, on ne pourroit pas juger de ce qu'il sera un jour: mais tous ceux qui l'accompagnent, sont gens d'élite. Il y en a sur-tout trois qui me paroissent avoir un rare mérite. Ce sont apparemment des Grands du Royaume: je suis fort trompée si ces gens-là ne trouvent moyen de rétablir ce Prince en ses Etats: s'il monte jamais sur le Trône, sans doute qu'il se souviendra des bons ou mauvais traittemens qu'il aura reçûs dans sa retraite. Notre Prince qui le traitte si cavalierement, sera le premier qui éprouvera son ressentiment: en ce cas là vous auriez part à la disgrace. Un de nos proverbes vulgaires, dit: si vous voulez sçavoir quel sera le fils, voyez son pere, ou celui qui tient sa place. Un autre proverbe, dit encore, qu'on peut connoître un Grand sans le voir, en voyant les gens de sa suite. Or à en juger sur ces regles, ce Prince aujourd'hui fugitif deviendra un puissant Roy, & sera en état de se venger des affronts qu'il aura reçûs. Croyez-moi, faites-lui civilité.

Fou ki crut sa femme; & n'ayant pas

le tems de préparer autre chose, il lui fit présent d'excellent vin ; & pour grossir le présent, il ajusta sur le vase un diamant de prix. *Tchong eul* reçut le vin, & fit rendre le diamant. Il fut ensuite rétabli sur le Trône de son pere ; & sa premiere entreprise fut d'aller ravager *Tsao*, pour se vanger du peu d'égard que le Prince de ce pays-là avoit eu pour sa personne. Mais il eut soin de donner à *Fou ki* une sauve-garde. Défense fut faite à quiconque, non-seulement d'entrer chez lui pour y faire aucune insulte, mais même de passer les barrieres de son enclos. Chacun s'empressa de mener dans sa maison l'un son pere, l'autre sa mere ; & tous ceux qui s'y réfugierent, y furent en sûreté. On observa si exactement ce que le Roy de *Tsin* avoit ordonné en faveur de *Fou ki*, qu'à la porte il y avoit un marché public, où l'on vendoit & l'on achetoit tranquillement, comme en tems de paix. *Fou ki* fit honneur à sa femme du bon conseil qu'elle lui avoit donné, & elle en reçut de grands éloges.

CHOU NGAO encore enfant rencontra un jour en se promenant un serpent à deux têtes : il le tua, & l'enterra. De retour à la maison, il va trouver sa mere en pleurant. Dequoi pleurez-vous, mon fils, dit la mere ? C'est, dit l'enfant, que j'ai oüi dire, que quiconque voit un serpent à deux têtes, en meurt : j'en ai trouvé un aujourd'hui en me promenant. Qu'est devenu ce serpent, demanda la mere ? Je l'ai tué, répondit l'enfant ; & de peur que quelque autre n'eût aussi le malheur de le voir, je l'ai enterré. Ne pleurez point, mon fils, dit alors la mere : la vûë de ce serpent ne vous fera point mourir : le motif qui vous l'a fait enterrer vaincra ce qu'il avoit de qualitez malignes. Il n'y a point de malheur, dont la charité ne mette à couvert. *Tien*, tout élevé qu'il est au-dessus de nous, voit & entend tout ce qui se passe ici bas. Le *Chu king* ne dit-il pas ? *Hoang tien* protege la vertu où elle se trouve, sans acception de personnes. Ne pleurez point, mon fils, soyez en repos ; vous vivrez, & vous serez grand dans l'Etat. En effet *Chou ngao* devint dans la suite un des premiers Officiers de *Tsou* sa patrie. Cette prédiction vérifiée par l'événement, fit grand honneur à sa mere, & on la regarda comme une personne fort éclairée dans les voyes de *Tien*.

PE TSONG par son esprit étoit parvenu de bonne heure aux premiers emplois de la Cour de *Tsin* : mais il y avoit apporté un défaut dangereux par tout, & encore plus dangereux à la Cour qu'ailleurs. Par un excès de droiture il refutoit tout ce qu'on avançoit, pour peu qu'il y entrevît la moindre apparence de fausseté ; & il le faisoit avec si peu de ménagement, qu'il couvroit souvent les gens de confusion. Sa femme qui lui connoissoit ce défaut, l'exhortoit sans cesse à s'en corriger. Mon mari, lui disoit-elle, on dit que les peuples ont naturellement de l'inclination pour leur Prince, avant même qu'il leur ait fait aucun bien. Mais on dit aussi qu'un voleur a naturellement de l'aversion pour celui qu'il a volé, quoiqu'il n'en ait point reçû de mal. C'est que les peuples attendent toûjours du bien de leur Prince, & le voleur craint toûjours d'un homme qu'il a volé. Appliquez-vous cette réflexion, je vous en conjure, & soyez persuadé que s'il y a des gens qui aiment la droiture par tout où ils la trouvent, il y en a encore bien plus qui la haïssent, parce qu'ils la craignent. La vôtre est redoutée du moins de tous ceux qui n'en ont pas. Vous sçavez qu'ils sont en grand nombre : ce sont autant d'ennemis que vous avez, & qui vous feront sentir tôt ou tard les effets de leur haine. Ménagez un peu plus les gens.

Malgré les sages avis de sa femme, *Pé tsong* alloit son train accoûtumé. Un jour revenant du Palais, il parut plus gai qu'à l'ordinaire. Il me semble, lui dit sa

femme, voir sur votre visage un air de gayeté & de satisfaction que je ne vous ai pas encore vû. Peut-on sçavoir quelle en est la cause? Aujourd'hui, répondit *Pé tsong* en s'applaudissant, je me suis trouvé au Palais avec plusieurs Officiers de mon rang. L'entretien a duré du tems, & j'y ai eu bonne part. Aussi tous d'une commune voix m'ont fait l'honneur de me comparer à *Yang tse* *.

* Nom d'un Philosophe.

Pour moi, dit la femme, j'ai oüi quelquefois comparer les personnes qui parlent peu, & qui le font d'une maniere simple, à certains arbres qui n'ont nulle beauté, mais dont les fruits sont excellens. J'aimerois beaucoup mieux pour vous une comparaison semblable, que celle dont vous vous applaudissez. Car comme on vous compare à *Yang tse*, on peut comparer *Yang tse* lui-même à un bel arbre qui ne porte point de fruit. *Yang tse*, dit-on, parloit beaucoup, mais sans trop prendre garde à ce qu'il disoit. C'est ce qui lui attira des affaires fâcheuses. Sur cet article la comparaison de vous à lui est assez juste; mais je ne vois pas pourquoi vous en applaudir.

N'est-ce pas là, dit *Pé tsong*, votre ancienne chanson que vous rebattez sans cesse? Vous tournez tout selon vos idées. Je veux vous en faire revenir une bonne fois: & voici le moyen qui me vient dans l'esprit. Je donnerai ici un repas à mes Collegues; nous ferons avant le repas une Conférence. Vous entendrez de l'intérieur de votre appartement ce qui se dira, & vous vous désabuserez enfin par vous-même. Volontiers, dit la femme, j'y consens. Le jour fut assigné pour cela. Il y eut une longue Conférence, qui fut suivie d'un plus long repas. *Pé tsong* plein de succès à son ordinaire, n'eut pas plûtôt reconduit la compagnie, qu'il alla trouver sa femme pour lui demander ce qu'elle en pensoit. La femme sentit la disposition de son mari: elle conçut qu'il étoit fort inutile de le détromper. Elle prit donc le parti de dissimuler; & faisant semblant de se rendre, je vois bien qu'en effet, dit-elle, vos Collegues vous estiment & vous cedent le pas avec plaisir. Cependant comme elle demeuroit très-persuadée, que son mari avoit tout à craindre des ennemis qu'il s'étoit faits, elle prit un autre tour pour l'engager, sans qu'il s'en apperçût, à se soustraire à leur vengeance, & profita pour cela de la bonne disposition où elle avoit mis le mari, en paroissant être de son sentiment.

Ces loüanges après tout qu'on vous donne, ajoûta-t'elle, quelque sinceres qu'elles puissent être, ne doivent pas vous aveugler sur l'état présent des choses. Le Royaume est menacé des plus grands troubles; prenez vos mesures pour n'y pas périr. Vous n'ignorez pas que la division est dans la maison Royale, & qu'elle ne fait que croître tous les jours. Dans de semblables conjonctures, le plus sûr seroit de nous retirer ailleurs sans bruit: mais cela n'est pas possible tandis que vous êtes en Charge. Ainsi, quelque grosse que paroisse la tempête qui nous menace, il faut l'attendre avec courage, (a) mais il ne faut pas s'endormir. La division est si grande entre nos Princes, que le plus méchant parti qu'on puisse prendre, c'est celui de n'en embrasser aucun. *Tcheou li* est un Prince d'un grand mérite: ou bien il aura le dessus, ou du moins il trouvera quelque ressource. Pour moi, si j'en étois cruë, vous lieriez avec ceux qui sont à la tête de son parti, & vous vous attacheriez à lui.

Pé tsong y ayant rêvé quelque tems; vous avez raison, dit-il à sa femme. En conséquence il s'unit étroitement avec *Pi yang*, Chef du parti de *Tcheou li*. Dans le même tems que les ennemis de *Pé tsong* l'alloient perdre par une calomnie, qui lui devoit faire couper la

(a) Elle jugeoit que ce Prince sortiroit du Royaume, comme il le fit en effet, & que son mari le suivant, seroit à couvert de la vengeance des ennemis qu'il s'étoit faits.

-tête, la division de la Maison Royale éclata. *Pi yang* conduisit *Tcheou li* hors du Royaume ; & *Pé tsong* se joignant à eux, évita le coup qu'on étoit sur le point de lui porter, sans qu'il le sçût. Ceux qui furent instruits de cette conduite ; louerent la sagesse & la prévoyance de la femme de *Pé tsong*.

LING KONG Roi de *Ouei*, s'entretenant un soir avec la Reine jusques bien avant dans la nuit, ils entendirent un grand bruit de chevaux & de chariots, qui venoient du côté de l'Orient. Quand ce train fut près du Palais, le bruit cessa tout-à-coup, & quelque tems après il recommença, mais à l'Occident. Qui vient de passer là, demanda le Roi, comme par maniere d'entretien ? C'est sans doute *Ti pe you*, répondit la Reine. Comment le sçavez-vous, dit le Roi, pour prononcer si affirmativement ? Je sçai, dit la Reine, que c'est le *Rit* de mettre pied à terre devant la porte du Palais ; & que ceux qui poussent le respect jusqu'où il peut aller, gouvernent tellement leur train, qu'il ne fait point de bruit, ou qu'il en fait très-peu, quand ils passent devant la porte. Je sçai encore qu'un bon sujet à l'égard de son Prince, comme un bon fils à l'égard de ses parens, ne sert point à vûe d'œil, & fait exactement son devoir, dans les ténebres comme en plein jour. Mais je ne connois que *Ti pe you* dans votre Royaume qui ait cette exactitude : c'est pourquoi j'assure que c'est lui qui passe. Le Roi fut curieux de sçavoir ce qui en étoit : il quitta la Reine pour un moment, il s'informa qui avoit passé, & sçut qu'en effet c'étoit *Ti pe you*.

Cependant rentrant dans la chambre où étoit la Reine, Madame, dit-il en souriant, j'en suis fâché ; mais vous n'avez pas bien rencontré. La Reine remplit une coupe, & la présentant au Roi : puisque j'ai mal deviné, lui dit-elle, je vous dois des conjoüissances, je vous les fais de tout mon cœur. A quel propos des conjoüissances, demanda *Ling kong* ? C'est, dit la Reine, que jusqu'ici il ne paroissoit dans votre Royaume qu'un *Ti pe you* ; vous en avez découvert un autre aussi exact que lui ; c'est de quoi je vous félicite. La chose en vaut bien la peine ; car de la vertu de vos Officiers dépend le bonheur de votre Etat. Cette réponse surprit le Roi, & lui fit plaisir. Il le témoigna à la Reine, & lui dit : il n'y a pas en effet deux *Ti pe you*. Vous aviez deviné juste. C'est lui qui vient de passer. la chose se divulgua, & fit honneur à la Reine.

LING KONG Roi de *Tsi*, avoit d'abord épousé *Ching ki* du Royaume de *Lou*. Il en avoit eu un fils nommé *Kuang*, qu'il avoit désigné son successeur. *Ching ki* étant morte, *Ling kong* prit les deux filles du Prince de *Song* ; l'aînée *Tchong tse* pour epouse, & la cadette *Yong tse* pour concubine. *Ling kong* eut un fils de *Tchong tse*, qu'on nomma *Yu*. *Yong tse* entreprit de faire ôter à *Kuang* le titre de successeur, & de le faire passer à *Yu*, fils de la Reine *Tchong tse* sa sœur. *Yong tse* vint réellement à bout de persuader à *Ling kong* ce changement. La Reine *Tchong tse* tâcha de l'en dissuader, en lui représentant que ce n'étoit pas la coûtume ; & que de semblables tentatives avoient ordinairement de funestes suites. *Kuang* est l'aîné, disoit-elle, & est déclaré successeur : pourquoi le dégrader sans raison ? C'est chercher des malheurs de sang froid. *Si je m'en repens*, dit *Ling kong*, c'est mon affaire. *Tchong tse* eu donc beau s'y opposer. On se mocqua d'elle de ce qu'elle résistoit ainsi à l'élevation de son propre fils ; & *Ling kong* poussé par l'intrigante *Yong tse*, déclara *Kuang* déchû de son rang, & designant *Yu* pour son héritier, il lui donna pour Gouverneur *Kao lieou*. Quelque tems après *Ling kong* tomba malade, & fut réduit à l'extrémité. *Kao lieou* fit quelques démarches pour préparer les esprits à l'élévation de *Yu*. Le succès ne fut pas tel qu'il se l'étoit promis. *Ling kong* n'eut pas plûtôt les yeux fermez,

que

que *Tsoui chu* égorgea *Kao lieou*, & plaça *Kuang* sur le Trône. On vit alors que la Reine *Tchong tse* avoit eu raison ; & chacun loüa hautement son equité & sa sagesse.

KONG CHING TSE PI, du Royaume de *Lou*, venant d'enterrer son frere aîné, fut touché & même fatigué des lamentations de sa belle-sœur ; s'étant présenté à la porte de l'appartement où etoit la veuve, dans le dessein de la consoler, son compliment fut, qu'elle devoit moderer sa douleur, & qu'il auroit soin de la bien remarier. Cependant il laissa passer plusieurs années, sans même y penser. Le Roi de *Sou* lui ayant fait offrir l'emploi de Ministre, il demanda à sa belle-sœur, s'il devoit l'accepter ou non. Non, répondit-elle, ne l'acceptez point. Mais encore pourquoi, demanda *Tse pi* ? Pourquoi, lui dit-elle ? Mon mari étant à peine enterré, vous vîntes me dire, comme pour me consoler, que vous me remarieriez : ce fut un contretems ridicule, & une faute énorme contre les Rits. Mon deüil est fini depuis bien des années, & vous ne m'avez jamais dit, ni fait dire un mot, pour me sonder sur ma disposition presente. Le procedé n'est pas d'un homme éclairé. Celui qui est capable de ces sortes de fautes, peut-il soutenir avec honneur l'emploi de Ministre ? Pour moi, il me paroit que non.

Si vous souhaitiez vous remarier, reprit *Tse pi*, que ne me le disiez vous ? Une femme ne doit jamais faire ces sortes d'avances, repondit la veuve ; c'est à ceux de qui elle dépend, d'y penser pour elle. Au reste, ce que j'en dis, ce n'est pas que j'aie jamais eu la moindre envie d'en venir à de nouvelles nôces ; j'en ai toûjours été fort éloignée. Ce n'est que pour vous faire sentir combien vous êtes peu capable de l'emploi qu'on vous presente. Celui qui voudroit à yeux clos juger des couleurs, se tromperoit sans doute. N'est-il pas vrai ? Or je prétens tout de même, qu'un homme comme vous, qui n'entend rien aux affaires du monde les plus communes, s'il se fait Ministre d'Etat, ne peut manquer d'attirer sur soi les malédictions des hommes, & les châtimens de *Tien*. Prenez-y garde, & croyez-moi, ne vous engagez point.

Tse pi ne crut point sa belle-sœur, qu'il n'avoit écoûtée que par maniere d'entretien. Il accepta l'emploi de Ministre, & l'année ne se passa pas qu'il mourut dans les supplices. Il rendit justice en mourant, au zele & à la sagesse de sa belle-sœur, dont il avoit pris le conseil pour une vengeance de femme.

NGAI VANG Roi de *Ouei* voyant son fils le Prince héritier en âge d'avoir des enfans, fit chercher des filles qui pussent être elevées au rang de ses epouses. Parmi celles qu'on amena, il s'en trouva une qui donna dans la vûë de *Ngai vang*. Il envoya les autres au Palais du Prince héritier, & fit entrer celle-là dans le sien. *Yu eul* Seigneur de la Cour, raconta le fait à sa mere. Cela n'est pas possible, s'écria-t-elle, c'est un étrange desordre ; vous deviez vous y opposer fortement. Helas ! le Royaume a des ennemis puissans, & n'a pas des forces egales aux leurs. Une parfaite vertu pouvoit suppleer au peu de forces ; elle l'a fait souvent. Mais le Roi n'ayant ni vertu, ni force, que va devenir l'Etat ? Il ne voit pas le pauvre Prince, car il n'a pas beaucoup de lumieres, il ne voit pas le tort qu'il se fait. C'est à vous & à vos collegues de le lui bien faire sentir. L'interêt de vos familles etant joint au bien commun de l'Etat, vous avez une double obligation de l'avertir, pour prevenir, autant qu'il dépend de vous, les suites d'un pareil desordre. Si d'autres sont trop lâches pour oser parler, vous, mon fils, ne manquez pas à votre devoir. Parlez, vous devez cela au Prince que vous servez, & à l'Etat dont vous êtes membre.

Yu eul animé par le discours de sa mere, cherchoit une occasion favorable pour

parler au Prince. Avant qu'il s'en présentât, il fut envoyé à la Cour de *Tsi* pour une négociation pressante. Sa mere voyant que son fils étoit parti sans avoir pû parler au Roi, se fit porter elle-même à la porte du Palais : là elle eleve en haut selon la coûtume, une supplique, dont le contenu étoit : la vieille veuve de *Kio io* a dans le cœur une chose qui l'inquiette. Elle souhaitte en donner connoissance à Sa Majesté. Le Roi ordonna qu'on la fit entrer. Elle ne fut pas plûtôt en présence du Roi, que lui adressant la parole, Prince, lui dit-elle, votre servante a toûjours oüi compter parmi les choses qui importent le plus au bien de l'Etat, l'exacte observation des Rits, & sur-tout de ceux qui sont d'hommes à femmes. Notre sexe a communément plus de tendresse que de fermeté. C'est sans doute pour cela, que les Rits ont prescrit qu'on marie les filles de bonne heure. L'âge de quinze ans est le tems ordinaire pour les fiançailles, l'âge de vingt ans pour les nôces. Mais suivant ces mêmes Rits, les presens ordinaires étant reçûs, la fille est censée l'epouse de celui qui les a faits. Il en est de même à proportion des secondes femmes : elles sont liées à celui pour qui on les a prises. Il y a pour tout cela des cérémonies qu'on doit observer. De tout tems les plus sages de nos Princes ont regardé comme un de leurs principaux devoirs, de donner l'exemple en ce point : & l'expérience a souvent fait voir que de-là dépend beaucoup le bonheur ou le malheur des Etats. Autant que *Ton chan* contribua à faire fleurir la Dynastie *Hia*, autant *Mo hi* en avança la ruine. On peut dire la même chose de *Sin* & de *Tan ki*, par rapport à la Dynastie *Chang* ; de *Tai se* & de *Pao se*, par rapport à la Dynastie *Tcheou*. Cependant, Prince, vous prenez pour vous contre les Rits, une femme destinée à votre héritier, & sans faire attention que votre Royaume est entouré de puissans voisins, & qu'il ne peut subsister, s'il y naît le moindre trouble, vous même y introduisez le désordre. Certainement votre Etat est en grand danger.

Le Roi ayant écouté attentivement cette remontrance, j'ai tort, dit-il ; & sur le champ il fit passer parmi les femmes du Prince héritier, celle qu'il avoit voulu retenir parmi les siennes. Il fit un présent considérable à cette veuve, qui seule avoit eu le courage de le reprendre : & quand *Yu cul* fut de retour de sa commission, il l'avança en considération de sa mere. Depuis ce tems-là *Ngai vang* fut beaucoup plus appliqué & plus exact à tous ses devoirs. Il mit un tel ordre dans sa maison & dans son Royaume, que ses voisins, quoique puissans & assez mal intentionnez, n'oserent jamais l'attaquer. Cette action fit beaucoup d'honneur à la vertueuse mere de *Yu cul*.

Une fille de *Chin* fut promise à un jeune homme de *Fong*. Quand ils furent tous deux dans un âge nubile, le jeune homme & ses parens vinrent demander la fille ; mais ce fut sans avoir fait les présens reglez, & sans observer les cérémonies. La fiancée répondit nettement qu'elle ne sortiroit point de la maison paternelle. Comme on la pressoit de passer par-dessus ces formalitez ; on dit communément, répondit-elle, qu'en toutes choses il est important de bien commencer ; & qu'une faute, qui d'abord paroît legere, a souvent de fâcheuses suites. Ce qui est vrai en tout le reste, est-il faux en fait de mariage? Les devoirs d'époux & d'épouses ne sont-ils pas les premiers qui ayent été entre les hommes ? Ne sont-ils pas le principe des autres devoirs de la vie civile ? D'ailleurs la fin du mariage est de soutenir les familles, & de perpétuer, autant qu'il se peut, les honneurs prescrits par les Rits à l'égard des ancêtres, en leur donnant une postérité. Or on dit, & il est vrai, que l'eau qui sort d'une source bourbeuse, ne peut former un ruisseau bien clair. Ainsi me marier contre les Rits, c'est ce que je ne ferai

jamais. On lui intenta procès, elle eut beaucoup à souffrir ; mais elle persista toûjours à dire, qu'on lui ôteroit plûtôt la vie, que d'obtenir son consentement. Ne voulant point se relâcher, elle passa ses jours dans le célibat.

Pe y fille de *Suen kong* Roy de *Lou* fut promise à *Kong koang* Prince de *Song*. Le tems des nôces étant venu, *Kong koang* ne vint pas lui-même prendre *Pey*. Il se contenta d'envoyer un Seigneur en sa place. *Pe y* ne vouloit point partir : mais elle se rendit enfin par obéissance à son pere & à sa mere. Au bout de trois mois le Prince de *Song*, ayant fait la cérémonie accoûtumée de voir sa nouvelle épouse dans la salle de ses ancêtres, voulut consommer le mariage. *Pe y* n'y voulut point consentir, parce qu'il n'avoit pas gardé le rit de l'aller prendre lui-même. Il fallut encore pour la flechir sur cela un ordre pressant du Roy son pere & de la Reine sa mere. Dix ans après elle devint veuve. En cet état comme auparavant elle eut toûjours un extrême attachement à ce que prescrivoient les rits.

Une nuit le feu prit à son Palais. Sortez, Madame, s'écria-t-on, sauvez-vous ; le feu vous gagne. Suivant les rits, répondit-elle, une femme de ma condition ne doit pas paroître, même dans une salle sans ses deux Dames d'honneur. Attendons-les, puis je sortirai. L'une étant venuë, l'autre ne paroissoit point. On pressa de nouveau la Princesse de se sauver, & ce ne fut qu'à l'extrémité qu'elle se rendit ; tous les Princes de son tems la louerent & admirerent sa constance.

Une fille de *Song* ayant été mariée à un homme de *Tsai*, le mari fut attaqué d'une maladie dangereuse. La mere de cette jeune femme voulut rappeller sa fille. Non, répondit la jeune femme, je regarde cet accident arrivé à mon mari, comme s'il m'étoit arrivé à moi-même. D'ailleurs la pratique est qu'une femme vive & meure dans la maison, où elle a une fois été placée. Je n'ai garde de m'en éloigner, pour une fâcheuse maladie, dont mon mari a eu le malheur d'être atteint. Quand nos parens sont malades, si les Médecins leur prescrivent l'herbe *Feou* & l'herbe *Y*, nous les allons aussitôt cüeillir. Quelque rebutante que soit l'odeur de ces herbes, nous les ramassons à pleines mains ; nous en remplissons notre sein, s'il est necessaire, puis nous en tirons le suc. Dois-je moins faire pour mon mari ? Chacun loüa cette jeune femme, & sa mere en particulier prit ce qu'elle avoit dit sur les herbes *Y* & *Feou*, pour en faire une Ode à sa louange.

Mong y fille de *Hoa* fut promise à *Hiao kong* Prince de *Tsi*. Ce Prince tenta souvent de faire venir sa fiancée sans tant de cérémonies. Jamais *Mong y* n'y consentit. Comme *Hiao kong* differoit toûjours de faire les présens de nôces & les cérémonies ordinaires, on lui donna par dérision le nom de chaste. Cela le pressa de faire enfin les frais des nôces. Il vint lui-même, selon les rits, prendre *Mong y* chez *Hoa* son pere. *Mong y*, après s'être informée jusqu'à trois fois, si *Hiao kong* étoit venu en personne, se laissa conduire chez son époux. Quand elle fut arrivée, tout s'y passa suivant les rits ; & sa délicatesse sur les cérémonies eut lieu d'être contente.

Mais quelques années après *Hiao kong* allant à *Leang sie*, voulut que *Mong y* fut du voyage. Le chariot qui la portoit, versa, & fut brisé, sans cependant que *Mong y* en fut blessée. *Hiao kong* detache aussitôt un des meilleurs chariots de sa suite, pour la reconduire à *Tsi*, de peur de quelque autre accident. Mais ce chariot n'étant point un chariot de femme, *Mong y* n'y voulut point monter, & parlant au travers d'un rideau qu'elle avoit dressé, à l'Officier venu de la part du Roy ; une femme de ma condition, lui dit-elle, ne paroît pas même dans une salle sans ses deux Dames d'honneur. Passe-t-elle d'un appar-

comment à un autre? Il faut qu'on entende le bruit qu'elle fait faire exprès aux ornemens de ses habits. Quoiqu'elle sorte rarement, les rits ont cependant prescrit quels doivent être alors ses vêtemens, quel doit être son équipage. Tout cela est sagement établi, tant pour la bienséance extérieure, que pour conserver l'esprit & le cœur dans la droiture. Or ce chariot qu'on m'amene, n'est point dans l'ordre; je ne puis pas m'en servir. Demeurer ici long-tems, c'est encore pis; mourir c'est le plus court, & je le ferai plûtôt que de rien faire contre les rits. L'Officier courut en poste rapporter ce discours au Roy. On fit équiper promptement un chariot tel qu'il convenoit, dans lequel *Mong* y revint à *Tsi*.

TCHAO VANG Roy de *Tsou* sortant pour un voyage de plaisir, y mena une de ses femmes, fille du Roy de *Tsi*. Un jour qu'il l'avoit laissée dans une petite Isle assez agréable, *sur le bord du* grand fleuve *Kiang*, il eût nouvelle d'une cruë d'eau fort subite. Aussi-tôt il dépêcha quelques Seigneurs de sa suite, avec ordre d'amener la Princesse où il etoit. Ces Seigneurs coururent en poste vers la Princesse, l'inviterent à sortir vite de cette Isle, & à se rendre auprès du Roy, où ils avoient ordre de la conduire. Quand le Prince nous appelle, répondit-elle, il donne son sçeau à ceux qu'il envoye. L'avez-vous? La crainte que les eaux ne vous surprissent, répondirent-ils, nous a fait partir à la hâte, & négliger cette precaution. Vous pouvez vous en retourner, repartit-elle; je ne vous suivrai point sans cela. Comme on lui représentoit que la cruë d'eau étoit fort subite, & paroissoit devoir être grande; que s'ils retournoient chercher le sceau, ils ne pourroient revenir à tems. Je vois bien, qu'en vous suivant, je sauve ma vie, répondit-elle, & qu'en demeurant je vais périr. Mais pour éviter la mort, passer par-dessus une condition de cette importance, c'est manquer en même tems de fidelité & de courage. Il vaut beaucoup mieux mourir. On court en poste chercher le sceau: mais quelque diligence qu'on fit, l'Isle étoit abimée, quand on revint, & la Princesse & ses suivantes, furent submergées; le Roy la regretta fort: mais il loua encore davantage sa fidelité & sa constance.

PE KONG Roy de *Tsou* étant mort, le Roy de *Ou*, qui fut instruit de la sagesse, de la vertu, & de la beauté de sa veuve, dépêcha vers elle un Seigneur avec une grosse somme, deux diamans d'un très-grand prix, & trente chariots bien équipez, la demandant pour épouse. Du vivant de mon mari, répondit la veuve, tandis qu'il agissoit au-dehors, je reglois le mieux qu'il m'etoit possible l'interieur de sa maison. Du reste je m'occupois avec toutes ses autres femmes aux ouvrages propres de notre sexe. Maintenant que j'ai perdu mon mari, je veux passer auprès de son tombeau le reste des années que *Tien* me donnera. Je sçai ce que vaut le rang que votre Maître veut bien m'offrir; ses présens pour m'y inviter, sont magnifiques: mais je ne puis accepter l'honneur qu'il me fait, sans m'en rendre indigne. Ce seroit oublier feu mon mari. Or je le veux honorer après sa mort, comme j'ai fait pendant sa vie. Le regret de l'avoir perdu auroit dû m'ôter la vie. C'est défaut de tendresse en moi, que d'avoir pû lui survivre. Je me le reproche souvent: mais je n'ai garde de l'oublier, jusqu'à prendre un second mari. Reportez au Roy ses présens, & retirez-vous. Le Roy de *Ou* loüa lui-même la résolution de cette Princesse, & l'honora du nom de *Tchin ki* (a)

LING VANG Roy de *Ouei* mourut sans avoir eu d'enfans de la Reine son epouse. Il en laissa un d'une autre de ses femmes du second Ordre, qui fut aussitôt declaré Roy. Cette élevation ne produisit aucun changement dans l'es-

(a) *Tchin* signifie chaste. *Ki* est le nom d'une Reine fameuse dans la premiere antiquité.

prit

prit de sa mere, elle sçut se tenir dans son rang. Elle honoroit & servoit la Reine doüairiere, sans se relâcher en rien de ses attentions; & le jeune Roy en faisoit autant à l'exemple de sa mere. Au bout de huit ans, la Reine prenant la mere de ce Prince en particulier, je suis charmée, lui dit-elle, & de la maniere dont vous en usez à mon égard, & du soin que vous avez eu d'inspirer au Prince votre fils les mêmes sentimens pour moi; j'ai peut-être eu tort d'admettre si long-tems vos bons offices, du moins est-il tems de vous en remercier. Votre fils regne, & il ne convient point que la mere du Roy serve encore en qualité de seconde femme. Je suis une veuve sans enfans. C'est assez pour moi qu'on me souffre ici passer tranquillement le reste de mes jours. Je veux absolument quitter cet appartement d'honneur, vous le céder, & n'y entrer désormais qu'à certain tems, pour avoir l'avantage de vous y voir.

Que me dites-vous là, Madame, reprit la mere du jeune Roy? Permettez-moi de vous dire que vous n'y avez pas bien pensé. Le Roy votre époux & mon maître a eu le malheur de mourir jeune; cela est dur pour un Prince: il n'a pas été assez heureux que d'avoir un fils de son épouse, il n'en a qu'un de moi, qui n'étois que sa servante. Autre sujet de tristesse qu'il a eu en mourant. Quoi! voudriez-vous lui en donner un troisiéme après sa mort, en dégradant son épouse pour honorer une servante? Y pensez-vous? On dit, & il est vrai, que le zele d'un bon sujet & la pieté d'un bon fils, ne doivent jamais se rallentir par le nombre des années. Il ne m'est pas plus permis de me lasser du rang que je tiens à votre égard. Vous honorer, & vous servir, c'est mon devoir. S'il y a quelque honneur d'avoir donné un successeur à votre époux, cet honneur ne me dispense pas de ce que je vous dois comme à son épouse.

Ne parlons plus, dit la Reine, de ce que nous étions vous & moi sous le feu Roy mon mari. Son fils regne. C'est aussi le vôtre. Ainsi, tous volontaires que sont de votre part les honneurs & les services que vous me rendez, je ne puis les accepter sans faire une espece d'injure au Prince en la personne de sa mere.

La concubine ne répliqua rien: mais allant trouver le Roy son fils. Prince, j'ai toûjours oüi dire que le sage ne doit faire, ni permettre rien contre l'ordre. Le bon ordre, ce me semble, consiste en partie, à maintenir les anciens rits, en sorte que chacun se tienne dans le rang qu'ils lui assignent. Cependant la Reine épouse de votre pere veut quitter son appartement, & me presse d'occuper le rang qu'elle tient à la Cour. C'est me presser d'aller contre le bon ordre. J'aime mieux mourir que de le faire: & comme je vois la Reine inflexible à mes remontrances, je la fléchirai par ma mort. En disant cela, elle se disposoit à se donner un coup mortel. On l'arrêta; & son fils fondant en larmes, s'efforça de l'appaiser, mais elle ne put consentir à vivre jusqu'à ce que la Reine étant avertie de sa résolution, lui promit quoiqu'à regret, de conserver son rang, & de se laisser honorer & servir comme auparavant. Tout le monde fut également surpris & charmé de voir cet empressement dans deux femmes à user de tant de déférences l'une pour l'autre. C'est là ce qui mérite le nom de sagesse, & de vertu dignes des éloges de tous les siécles.

Une jeune femme d'une beauté rare, & d'une vertu reconnuë, perdit son mari de fort bonne heure. Les plus riches du Royaume la recherchoient à l'envi, mais fort inutilement. Le Roy lui-même informé de sa vertu & de sa beauté, la rechercha dans les formes, & lui députa un grand Officier avec les présens ordinaires. Voici ce qu'elle répondit: mon mari m'a bientôt laissé veuve, il est vrai; mais je n'en aurai cependant ja-

mais d'autre. J'aurois souhaitté pouvoir le suivre, mais il m'a laissé un fils qu'il faut élever. Bien des gens m'ont recherchée, tous l'ont fait inutilement, & lorsque je me croyois délivrée de ces importunes recherches, le Roy lui-même les renouvelle. Est-il possible qu'on doute encore, si je ne pourrois point enfin oublier feu mon mari, pour me donner à un autre époux, & sacrifier mon devoir à une fortune éclatante ? Je veux prouver une bonne fois que je ne suis pas capable de cette lâcheté, & désabuser sur cela quiconque ne me connoit pas encore.

Après avoir parlé de la sorte, elle prend son miroir d'une main, un rasoir de l'autre, & se coupe le nez. Me voilà punie, dit-elle, d'avoir laissé tant de gens douter de ma fermeté. Allez rendre réponse au Roy, & dites-lui que si je ne me donne pas la mort, c'est que je n'ai pas le courage d'abandonner mon fils dans un si bas âge. Ce que je viens de faire suffit. C'est sans doute pour ma beauté, que le Roi me recherchoit. Dites-lui que mon visage n'est plus qu'un reste difforme & défiguré. Il se désistera sans peine. L'Officier rapporta au Roy ce qu'il avoit vu. Le Prince loua la résolution de la jeune veuve, lui donna le titre de *Kao king*, & lui décerna d'autres honneurs.

Un jeune Officier de *Tchin* venoit d'épouser une fille de seize ans, lorsqu'il s'éleva tout-à-coup une guerre, qui l'obligea d'aller servir. Avant que de quitter sa femme : on ne sçait, lui dit-il, qui meurt ni qui vit. Qui peut m'assurer que j'échapperai des dangers de cette guerre ? Je vous laisse ma bonne mere, qui n'a point d'autre enfant que moi. Au cas que je meure, que deviendra-t-elle ? Voulez-vous bien me promettre d'en avoir soin ? Oüi, dit sa femme, je vous le promets.

L'Officier étant effectivement mort à la guerre, la jeune veuve prit un très-grand soin de sa belle-mere, travaillant elle-même de ses propres mains le jour & la nuit, pour qu'elle ne manquât de rien. Les trois ans du deuil étant finis, comme elle étoit jeune & sans enfans, son pere & sa mere voulurent la rappeller auprès d'eux, pour la marier en secondes nôces. Mais la jeune veuve en rejetta vivement la proposition. La fidelité & la *justice*, leur dit-elle, sont nos principaux devoirs. Vous-même vous ne m'avez rien tant recommandé en me mariant, que l'attachement & l'obéïssance à mon mari. Or vous sçaurez que ce cher mari prêt à partir pour la guerre où il a perdu la vie, me témoigna l'inquiétude que sa pieté lui inspiroit, sur ce que deviendroit sa mere, au cas qu'il vînt à lui manquer, & me demanda si je voulois bien lui promettre d'en avoir soin. Je le lui promis. D'ailleurs c'est le devoir d'une bru de servir sa belle-mere. Bien loin que la mort de mon mari m'en dispense, elle m'impose plûtôt à cet égard une nouvelle obligation. Ne le pas faire, ce seroit me rendre coupable d'infidelité & d'injustice, feu mon mari passeroit pour un méchant fils, qui n'auroit pas sçû pourvoir efficacement à l'entretien de sa mere, & qui s'en seroit reposé légérement sur une épouse peu fidele. Plûtôt mourir que d'exposer mon mari, ou de m'exposer moi-même à de semblables reproches.

Le pere & la mere voyant la résolution de leur fille, ne lui parlerent plus de se remarier. La belle-mere vécut encore vingt-huit ans. La bru fournit toûjours à tous ses besoins, & la servit assidûment jusques au dernier soupir. Elle lui rendit après sa mort les derniers devoirs, & n'omit rien à son égard des cérémonies réglées. La constance, la fidelité, & l'assiduité de cette veuve à servir sa belle-mere, la firent beaucoup estimer. Le Magistrat de *Hoai yang* en fit son rapport à la Cour. L'Empereur, qui régnoit alors, lui envoya quarante livres d'or, lui donna le titre de *Hiao fou* (a), & lui décerna d'autres honneurs.

(a) *Hiao*. Piété filiale, pieux, pieuse. *Fou*. Femme mariée, ou qui l'a été.

VOU KONG Roi de *Lou*, étant allé rendre ses hommages à l'Empereur *Suen vang*, se fit accompagner de son fils aîné nommé *Ko*, & de son second fils nommé *Hi*. *Suen vang* ne goûtoit point l'aîné des deux freres, & trouvoit au contraire le cadet fort à son gré ; de sorte qu'il déclara que le cadet succederoit au Roi son pere. En effet, quand *Vou kong* mourut, *Hi* monta sur le Trône, & regna sous le nom de *Y kong*. Il eut un fils qui fut aussi Roi dans la suite, sous le nom de *Hiao kong*, mais qui dans son enfance fut nommé *Tching*. Cet enfant étant encore au berceau, *Pé yu* fils de *Kia*, forma un parti dans le Royaume, tua son oncle *Y kong* qui regnoit, se fit lui-même proclamer Roi par son parti, & fit faire irruption dans le Palais, pour se défaire du petit *Tching*.

Au premier bruit de l'irruption, la Gouvernante du petit Prince le dépoüilla de ses habits, en revêtit son propre enfant, & le coucha dans le berceau Royal. Les gens de *Pé yu* tuerent cet enfant ; & persuadez que c'étoit le Prince *Tching*, negligerent assez le reste ; de sorte que la Gouvernante se sauva tenant le petit Prince entre ses bras. A peine étoit-elle hors du Palais, qu'elle rencontra un des Grands Seigneurs du Royaume, oncle maternel du Prince. Gouvernante, lui dit ce Seigneur à l'écart, mon neveu *Tching* est-il mort ? Non, Monsieur, le voici, répondit-elle ; j'ai mis mon fils dans le berceau du Prince : on a égorgé l'un pour l'autre. Ce Seigneur donna moyen à la Gouvernante de fuir sûrement avec le Prince. Il demeura onze ans caché, au bout desquels tous les Grands de *Lou* s'adresserent d'un commun accord à l'Empereur qui regnoit alors, pour lui demander la mort de *Pé yu* & l'élevation du jeune Prince sur le Trône de son Pere. L'Empereur y consentit. *Tching* fut reconnu Roi de *Lou*. En célébrant son avénement au Trône, on n'oublia pas sa Gouvernante, qui aux dépens de son propre sang, lui avoit sauvé la vie.

TCHING VANG Roi de *Tsou* venant de monter sur le Trône, se plaça sur une éminence, pour voir passer toutes les femmes, destinées à loger dans son Palais. Chacune levoit les yeux les unes plus hardiment, les autres moins, pour voir en passant le Prince. Une seule nommée *Tse vou* tint toûjours les yeux baissez, & passa modestement, sans donner le moinde signe de curiosité ou d'inquiétude. *Tching vang* frappé de cette modestie, & voulant se divertir, jeune beauté qui passez, dit-il, une œillade, je vous en prie. *Tse vou* ne fit pas semblant d'entendre, & marcha son pas à l'ordinaire, tenant toûjours les yeux baissez. *Tching vang* n'en demeura pas là : une œillade, ajoûta-t-il, & je vous ferai mon épouse. *Tse vou* n'en leva pas plus les yeux. Le Prince ajoûta qu'il lui donneroit telle somme d'argent, & qu'il éleveroit sa famille. Ces promesses ne la toucherent point. *Tching vang* enfin descendit de cette éminence pour s'approcher d'elle, & lui parler plus commodément. Quoi ! lui dit-il, je vous offre le rang de Reine, j'y ajoûte encore d'autres promesses, pour vous engager à me regarder en passant ; vous vous obstinez à n'en rien faire ? Estimez-vous donc si fort un de vos regards ?

Grand Prince, répondit gravement *Tse vou*, la pudeur & la modestie font l'ornement de notre sexe. Il m'a paru qu'il étoit contre la bienséance & contre mon devoir, de lever les yeux pour vous regarder sur cette éminence, où vous vous étiez placé. Voilà ce qui m'a d'abord fait tenir les yeux baissez. Si je les avois levé ensuite, sur les magnifiques promesses qu'il vous a plû de me faire, c'étoit agir par ambition & par interêt, sacrifier mon devoir à ces deux passions, & par-là même devenir indigne de vous servir. Voilà mes excuses, & les raisons de ma conduite. *Tching vang* charmé de cette réponse, prit *Tse vou* pour son épouse.

TSI déclara la guerre à *Lou*. L'armée de *Tsi* campant sur les frontieres de *Lou*, les Sentinelles virent une femme, qui portant un enfant entre ses bras, & en traînant un autre par la main, s'enfuyoit vers les montagnes. Quelques Soldats coururent après elle : elle abandonna l'enfant qu'elle portoit, se chargea de l'autre, & doubla le pas. L'enfant qu'elle avoit laissé, la suivoit de loin, & pleuroit d'une maniere capable d'attendrir jusqu'à des Soldats. La femme cependant fuyoit, sans seulement tourner la tête. Le Géneral de l'armée de *Tsi*, qui se trouva proche, demanda à l'enfant qu'on avoit pris, si cette femme qui fuyoit étoit sa mere ? L'enfant répondit que oüi. On lui demanda encore si l'enfant que sa mere emportoit, étoit son cadet ou son aîné ; il dit que ce n'étoit pas son frere. La curiosité du Général fut picquée. Il ordonna à deux Cavaliers de suivre cette femme à toute bride, & de la lui amener, ce qui fut bien-tôt exécuté.

Dès qu'elle parut, quel est cet enfant, dit le Géneral, que tu tiens entre tes bras, & quel est celui que tu as laissé derriere toi en fuyant ? Celui que je tiens, répondit-elle, c'est le fils de mon frere aîné. Celui que j'ai laissé derriere, c'est mon propre fils. Me voyant poursuivie d'assez près, & désespérant de pouvoir sauver les deux, j'ai abandonné le mien. Quoi ! répliqua le Général, une mere a-t-elle rien de plus cher que son fils ? Comment abandonner le vôtre, pour sauver celui d'un frere ?

Seigneur, répondit la femme, il m'a paru qu'il étoit de mon devoir de sacrifier ma tendresse & mes intérêts particuliers, au bien commun de ma famille. Si prenant un autre parti, j'avois par hazard échappé à vos Soldats, & sauvé mon fils, en abandonnant celui de mon frere, je passerois pour intéressée ; dès-lors je serois perduë de réputation. Notre Prince, & tous ses sujets ont l'intérêt en exécration.

Sur cette réponse, le Général fit faire alte à son avant-garde qui marchoit déja, dit à cette femme de s'en retourner chez elle avec son fils & son neveu, & dépêcha sur le champ un Officier à la Cour de *Tsi*, avec ce billet pour son Prince. V. M. m'a chargé de la conquête de *Lou* : je prens la liberté de lui représenter, avant que de m'engager plus avant, qu'il n'est pas tems de l'entreprendre. Il n'y a pas jusques aux Villageoises de ce Royaume qui ne sçachent & ne gardent la maxime de sacrifier au bien commun tout intérêt particulier : que sera-ce des Grands du Royaume & des Officiers de guerre ? L'Officier que j'envoye à V. M. lui racontera une avanture qui prouve ce que j'ai l'honneur de lui écrire. Sur ce billet & sur le récit de l'avanture, l'ordre vint à l'armée de se retirer. Le Roi de *Lou* instruit de ce qui s'étoit passé, fit de beaux présens à cette femme, & la surnomma *Y nei* (a). Voilà, se récrie sur cela l'historien Chinois, quelle est la force du désintéressement parfait ? il sauve un Royaume entier par le moyen d'une Villageoise.

SOUS le regne de *Suen vang*, les Huissiers courant la campagne, trouverent un homme qu'on venoit de tuer, & à quelques pas deux freres qu'ils saisirent comme auteur du meurtre. L'affaire étant examinée, on trouva que le mort n'avoit qu'une plaie : d'où l'on conclut qu'un des deux freres n'avoit point frappé. Il étoit question de sçavoir lequel avoit donné le coup. On y fut fort embarrassé : car l'aîné disoit, c'est moi. Le cadet soutenoit au contraire que son aîné étoit innocent, que lui seul étoit le coupable. Les Tribunaux inférieurs porterent l'affaire au Ministre, qui en fit son rapport à l'Empereur.

Les élargir tous deux, dit le Prince,

(a) *Y*. Justice, désintéressement, désintéressée. *Nei*. Sœur cadette, comme qui diroit, la sœur désintéressée, ou la généreuse sœur.

c'est

c'eſt pardonner aux meurtriers, & autoriſer le crime. Les condamner tous deux à mort, c'eſt aller contre les Loix, puiſqu'il eſt certain qu'un ſeul a frappé : il me vient une penſée. Leur mere doit mieux les connoître que perſonne. Il faut que l'un des deux meure. Lequel des deux ? C'eſt ſur quoi il faut s'en rapporter à leur mere. Le Miniſtre l'ayant fait venir. Un de vos fils, dit-il, a tué un homme, & doit mourir pour expier ce crime. Chacun d'eux excuſe ſon frere, & ſe dit le coupable. L'affaire eſt allée juſqu'au Prince. Il a prononcé l'arrêt de mort contre l'un des deux, mais que du reſte on s'en rapportât à vous, pour le choix qu'on devoit faire.

La pauvre mere fondant en larmes : s'il faut, dit-elle, abſolument qu'il y en ait un des deux qui perde la vie, que ce ſoit plûtôt le cadet que l'autre. Le Miniſtre faiſant écrire ſa réponſe, ne laiſſa pas de lui témoigner qu'il étoit ſurpris qu'elle préférât ainſi l'aîné contre l'ordinaire des femmes, qui aiment plus tendrement leurs derniers enfans ; & il fut curieux de ſçavoir pourquoi elle en uſoit autrement.

Seigneur, dit-elle, de ces deux freres le cadet ſeul eſt mon propre fils. L'aîné eſt d'un premier lit. Mais j'ai promis à feu mon mari de le regarder comme mon fils, & je lui ai juſqu'ici tenu ma parole. Sauver le cadet au préjudice de l'aîné, ce feroit la violer, & n'écouter que les mouvemens d'une tendreſſe intereſſée. Le choix que j'ai fait me coûte ; mais je crois m'y devoir tenir. Ces dernieres paroles furent entrecoupées de gémiſſemens & de ſanglots. Le Miniſtre ayant de la peine lui-même à retenir ſes pleurs, ſe retira pour aller faire ſon rapport au Roi. Le Prince accorda la grace aux deux fils en conſidération de la mere, dont il loüa hautement la vertu, & le généreux deſintéreſſement.

Certain Lettré de Province ayant eu un emploi à la Cour, laiſſa ſa femme à la maiſon. Un homme du voiſinage profita de cette abſence pour entretenir avec elle un mauvais commerce, mais ayant ſçû que le mari devoit inceſſamment revenir, il parut craindre qu'à ſon retour il ne vînt à découvrir l'intrigue, & n'en témoignât ſon chagrin par quelque coup violent. J'y mettrai ordre, dit la femme ; je vais préparer un vin empoiſonné, dont je lui ferai boire. Peu de jours après le mari arrive. Vous avez bien fatigué, dit la femme, il faut un peu vous remettre. J'ai du vin qui vous attend. J'en ai peu, mais il eſt excellent. Apportez ce pot, dit-elle à ſa ſuivante, que mon mari goûte un peu ce vin. La ſuivante inſtruite du poiſon ſe trouve embarraſſée : elle n'avoit pas le courage d'empoiſonner ſon maître : elle ne vouloit pas non plus révéler le crime de ſa maîtreſſe. Voici l'expédient qu'elle imagina : ce fut de laiſſer tomber exprès le pot, de ſorte que tout le vin ſe répandit par terre. Son maître naturellement colere, ignorant le ſervice qu'elle lui rendoit, la maltraita fort. Les jours ſuivans la maîtreſſe qui craignoit qu'elle ne parlât, la battoit cruellement ſous divers pretextes, cherchant à la faire mourir ſous les coups.

Sur ces entre-faites le mari fut inſtruit par un de ſes freres de la conduite de ſa femme, & du poiſon qu'on diſoit qu'elle lui avoit préparé. Ce qui s'étoit paſſé dans la maiſon depuis ſon retour, étoit pour lui une confirmation aſſez ſenſible du rapport qu'on lui faiſoit. Il fit mourir ſa femme ſous les coups des mêmes verges dont elle maltraittoit ſa ſuivante. Enſuite il demanda à cette fille pourquoi elle n'avoit pas tout découvert, plûtôt que de ſe laiſſer ſi cruellement maltraitter. Je n'avois garde, répondit-elle ; c'étoit faire perdre en même tems la vie & la réputation à ma maîtreſſe : j'aimois mieux mourir moi-même. Son maître, partie par eſtime, partie par reconnoiſſance de ce qu'elle lui avoit ſauvé la vie, voulut la

prendre pour femme : mais elle n'y consentit point. Ma maîtresse est morte honteusement, dit-elle, je ne devrois pas lui survivre : comment oserois-je prendre sa place ? Non, je me tuerai plûtôt. Son maitre se contenta donc de lui faire des présens considérables, & de penser à la bien marier. Dès qu'on le sçut dans le voisinage, ce fut à qui l'épouseroit.

Un homme riche nommé *Tchu yai* ayant perdu sa femme, & n'ayant qu'une fille encore petite, se remaria. Il avoit d'assez belles perles ; il les donna à sa femme, qui s'en fit des bracelets. Six ans après *Tchu yai* mourut ; mais dans une terre étrangere. Sa femme dans le fort de sa douleur & de son deüil jetta les bracelets de perles. Un fils d'environ neuf ans qu'elle avoit eu du premier mari, ramassa ces bracelets qu'il trouva par terre ; & sans que personne en sçût rien, les mit dans la cassette où sa mere avoit son miroir, & d'autres petits meubles, dont elle n'usoit point pendant son deüil. Quand ses freres & ses autres parens furent avertis de sa mort, ils se rendirent auprès de la veuve, pour aller chercher le corps du défunt, & le conduire à la sépulture de ses ancêtres. Sur le chemin étoit une Doüane, & il y avoit peine de mort pour quiconque y seroit trouvé saisi de perles. La cassette visitée, on y en trouva. Le crime est clair, dit le Doüanier. Il ne s'agit plus que de sçavoir qui en est coupable. *Tsou* (c'étoit le nom de la jeune fille, qui avoit alors treize ans) craignit pour sa belle-mere, à qui appartenoit la cassette, & s'adressant au Doüanier : c'est moi, lui dit-elle, qu'on doit punir, ne cherchez point d'autre coupable. Comment cela, dit le Doüanier, car il faut faire un Procès verbal. A la mort de mon pere, dit *Tsou*, ma belle-mere a jetté les bracelets. J'ai trouvé que c'étoit dommage, je les ai ramassez, & mis dans cette cassette : ma belle-mere n'en a rien sçû. On vient dire à la belle-mere la déclaration de *Tsou*. Elle court aussitôt vers la jeune fille, pour sçavoir ce qui en étoit. Oüi, ma mere, continua *Tsou*, ces bracelets que vous jettâtes, c'est moi qui les ai ramassez à votre insçû, & mis dans cette cassette. On les a surpris à cette Doüane, & la Loi prescrit pour cela, dit-on, la peine de mort ; c'est moi qui la dois subir. *Tsou* parloit si affirmativement contre soi-même, que sa belle-mere croyoit presque qu'elle disoit vrai.

Cependant, par tendresse & par compassion, elle va interrompre le Doüanier, qui avoit la déposition de *Tsou*. Monsieur, lui dit-elle, attendez je vous en prie ; ma fille n'est point coupable ; ne vous en prenez point à elle. Ce sont mes bracelets & non les siens. A la mort de mon mari, je les pris & les mis dans cette cassette. La douleur, les soins, la fatigue, m'ont fait oublier qu'ils y étoient : c'est ma faute, qu'on me punisse. Non, reprit la fille avec fermeté, c'est moi qui ai ramassé ces bracelets. Non, dit la mere, c'est moi-même : ma fille ne parle ainsi que par tendresse pour moi, & pour me tirer du péril à ses dépens. Seigneur, disoit la fille, par compassion pour moi, ma mere se charge d'une faute qu'elle n'a pas faite, elle s'expose elle-même pour me sauver la vie. Enfin l'une ne pouvant l'emporter sur l'autre dans ce généreux combat, elles s'embrasserent toutes deux, tâchant de se vaincre mutuellement par leurs sanglots & par leurs larmes. Tous les parens etoient en pleurs à ce spectacle. Les gens les plus indifférens en étoient attendris, jusqu'à ne pouvoir retenir leurs larmes. Il n'y eut pas jusqu'au Commis de la Doüane à qui le procès tomba des mains.

Celui qui presidoit à ce Tribunal, pleurant lui-même ; voilà, dit-il, une aimable générosité dans la mere & dans la fille. C'est à qui mourra des deux. Pour moi, je mourrois plûtôt, s'il le falloit, que de condamner l'une ou l'autre. Il jetta par terre les perles, &

renvoya tout le monde, mettant cette faute au rang de celles dont on ne connoît point les coupables. Le convoi poursuivit sa route ; & l'on sçut bientôt après, que c'étoit l'enfant de neuf ans, qui avoit mis là ces perles, sans en dire mot à personne. On en estima d'autant plus la généreuse tendresse de *Tsou*, & de sa belle-mere.

Les exemples qu'on vient de rapporter, sont tirez d'un ancien Recüeil, dont l'Auteur vivoit il y a deux mille ans : on n'a fait que les traduire.

On eût pu en rapporter plusieurs autres, en feuilletant les histoires particulieres des différentes Villes : car comme je l'ai déja dit ailleurs, c'est un usage à la Chine, que chaque Ville imprime l'histoire & les annales de son district.

Ces histoires sont divisées en plusieurs chapitres, selon la différence des matieres. Le premier contient la Carte du lieu, & en expose bien ou mal la situation : un autre fait le détail des denrées que le pays produit : un troisiéme marque à quoi monte le tribut qui se paye à l'Empereur : le quatriéme déclare quel est le nombre des familles : le cinquiéme contient les monumens antiques, s'il y en a : enfin les derniers chapitres font l'éloge des hommes ou des femmes illustres, qui se sont distinguez par un mérite au-dessus du commun, ou par quelque action éclatante de vertu.

Le grand nombre de ces prétenduës héroïnes dont on parle, sont de jeunes veuves qui se sont procuré la mort, pour ne pas consentir à un second mariage, auquel on vouloit les contraindre.

On y voit aussi des exemples de plusieurs autres, qui se sont signalées par la piété filiale, par leur pudeur, & par la constance avec laquelle elles ont mieux aimé périr, même dans les flâmmes, que de courir le mondre risque d'être déshonorées.

Comme on ne s'est proposé en rapportant ces différentes histoires, que de donner la connoissance des mœurs, des coûtumes, & des idées de la Nation Chinoise, sur le héroïsme qu'elle attribue aux personnes du sexe, on a cru devoir se borner à ce petit nombre d'exemples, d'autant plus que ceux qu'on trouve dans les Registres dont je viens de parler, sont assez semblables, & que d'ailleurs ils y sont racontez d'une maniere séche & ennuyeuse.

Fin du second Volume.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Comme cet Ouvrage est à deux colomnes, ce qui se trouve à la seconde colomne est marqué par col. 2. *ce qui a rapport aux additions est distingué par* *. *& aux notes par* n.

A

A B C des Chinois, *ce que l'on appelle ainsi*, 251. *col.* 2. *& Page* 252
Abondance, à quoi attribuer celle qui regne à la Chine, 138
Abrégé de la Grammaire Chinoise, 233 *& suiv.*
Académie ou *Société* de Sçavans, Projet ou Réglemens pour en établir une, 279. *& suivantes.* Ce qu'on se propose dans le dessein de l'établissement d'une, 279. Qualitez nécessaires pour y être admis, 279. *col.* 2. *& p.* 280. *& col.* 2. Examen rigoureux qu'il faut faire de ceux qui demandent d'y être admis, 280. *col.* 2. *& p.* 281. Comment on doit en retrancher les membres gâtez, 281. Quelle doit être la construction de l'édifice des Assemblées, 281. *& col.* 2. Jours de ses Assemblées; Réglemens sur le rang des Assistans, 282. Matieres qu'on y doit traitter, 282. *& col.* 2. qu'il faut y remarquer avec soin, & y communiquer avec fidélité ses différentes vûes, 282. *col.* 2. *& p.* 283. les diverses regles de mœurs que doivent suivre ceux qui y sont admis, 283. *& col.* 2. comment doivent être indiquées les matieres qu'on devra traitter à la prochaine assemblée, 283. *col.* 2.
Adoption. Il est permis aux Chinois sans enfans d'adopter ceux de leurs freres, de leurs parens, ou des étrangers, 120
Adrachne, voyez *Arbousier.*
Adverbes, ceux de la Langue Chinoise, 236
Affaires criminelles passent à plusieurs Tribunaux, avant que d'être décidées définitivement, 131
Agraffes de ceintures différentes, selon les différens emplois, 29
Agriculture regardée comme la profession la plus utile à l'Etat, 64. en grande vénération chez les Chinois, 68
Alphabet Chinois composé d'un nombre de caracteres presque infini, 249. *col.* 2.
Alun, son effet à l'égard du papier, 239. *col.* 2.
Amavan oncle & tuteur de l'Empereur *Chun tchi*, Provinces qu'il soumet à ce Prince, 4.
Ambassadeurs des Puissances étrangeres défrayez aux dépens de l'Empereur, 17. ceux qui se rendent à la Chine, doivent se faire instruire des cérémonies Chinoises, 98. *col.* 2.
Amis, leurs devoirs entre eux, 370. *& col.* 2.
Amnisties, sujets pour lesquels on les publie, 446.
Ancêtres défunts, devoirs & honneurs qu'on leur rend dans chaque famille; tems de ces cérémonies, 129. *col.* 2. *& suiv.*
Annales de la Chine; leur antiquité, 285
Arabes, ce dont ils se servent pour écrire au lieu de plumes, 249
Arbousier, nommé *Adrachne*, quel est cet arbre, 243
Arbre singulier, qui tient du geniévre & du cyprès, sa description, 150. *col.* 2.
Arbrisseau qui porte le coton, sa description, 147. *col.* 2.
Argent (l') n'est point monnoyé; ce qui en fait

fait la valeur, 163. est coupé en morceaux gros ou petits, selon le besoin, qu'on pese avec de petites balances très-justes, 163. *col.* 2. n'est pas tout du même titre, 164

Argenter, voyez *Dorer*.

Armes Chinoises, 44. Il est permis aux seuls gens de guerre d'en porter, 51

Arrêts (les) n'ont point de force qu'ils ne soient ratifiez par l'Empereur; ceux émanez immédiatement de l'Empereur sont irrévocables, 136

Art de la guerre, contenu de ce Livre, 431. *& suiv.*

Artillerie Chinoise; peu en usage; ce qui a donné lieu à en faire fondre, 47. Par qui furent fonduës les premiers piéces, 47. *col.* 2. *& suiv.*

Artisans, leur adresse; leur industrie; vont travailler chez les particuliers, lorsqu'on en a besoin, 72

Astronomie voyez *Mathématique*.

Assiette de Porcelaine, où se trouve peint un Crucifix entre la sainte Vierge & saint Jean, 201

Auberges sont fréquentes sur les routes; malpropres; comment on y est servi; comment bâties, 52. *col.* 2.

Automne. Il y a un jour fixé dans cette saison pour exécuter à mort tous les criminels, 137

Autorité souveraine, comparaison qu'on en fait, 407. *col.* 2.

Azur, maniere de le connoître & de le préparer; lieux où il se trouve, 186. 187.

B.

BACHELIERS, leur nombre, 15. Voyez *Licentiez*.

Balance portative; son usage; sa description, 163. *col.* 2.

Bambou, description de cet Arbre, 239. *col.* 2. Ce qui en entre dans la composition du papier de la Chine, 239. *& col.* 2. 241. *col.* 2. Choix qu'on fait de ses jets, 241. *col.* 2. Comment on les prépare, 241. *col.* 2. *& p.* 242. Son tronc très-aisé à fendre de haut en bas, 421. *col.* 2.

Bannissement souvent perpetuel, toûjours précedé de la Bastonade, 135

Barbiers, leur maniere d'exercer leur profession, 72. *col.* 2. *& p.* 73.

Barques entretenues aux frais de l'Empereur; leur destination, 15. 158. sont de trois ordres differens; leur description, 89. 158. *col.* 2. Description de celles construites en forme de Galeres, 158

Bastonade pour quelles fautes; ce châtiment est ordinaire; ce qui en détermine le nombre de coups, 132. Quand ce châtiment n'a rien d'infamant, 132. *col.* 2. Posture de celui qui y est condamné; personnes qui peuvent la faire donner à ceux qui dépendent d'elles, 133

Bêtes fauves de toutes les especes à la Chine, excepté les Lions, 153

Bienséances observées dans les Villages, de même que dans les Villes, 102

Bierre Chinoise, voyez *Vin*.

Bled croît dans presque toutes les Provinces de la Chine, cependant peu d'usage; on en fait des petits pains cuits au bain marie, & une espece de galette, 118. *col.* 2.

Bleu, comment il s'applique sur la Porcelaine; précautions des Ouvriers en le soufflant, 188

Bonzes, quel peut être leur nombre, 15. Actes d'hospitalité qu'ils exercent, 52. fort méprisés, 95

Bonzesse, pourquoi condamnée à porter la *Cangue*; à quel prix délivrée de ce supplice, 134. *col.* 2.

Bouchers, leur embarras, lorsqu'ils portent de la chair de chien dans quelque lieu, ou quand ils sont chargez de chiens pour les tuer, 13. *col.* 2.

Bouvet (le Pere) Réception qu'on lui fait à *Nan tchang fou* dans son voyage en Europe par ordre de l'Empereur 108. *& suiv.* Description qu'il fait d'un grand repas à *Canton* auquel il avoit été invité, 113. *col.* 2. *& suiv.*

Braves, moyens dont les Princes doivent se servir pour se les attacher, 619

Buglio (le Pere de) magnificence de ses funerailles; son tombeau honoré d'une Epitaphe par ordre de l'Empereur, 128

C.

CADAVRES. Coutume de les garder à la Chine pendant plusieurs années par respect & par tendresse, 126. On ne sort point de la porte ordinaire de la prison les Cadavres de ceux qui y meurent, 132

Calendrier annuel, par ordre de qui & par qui composé; ce qu'on y insere principalement, 285

Campagnes, leur terrein est si ménagé à la Chine pour la culture du ris, qu'on y voit fort peu d'arbres, 144

Canal Royal, tems de sa construction; son étenduë, 156. Pourquoi bâti; lieux qu'il traverse; sa profondeur, 156. *col.* 2. Précautions prises contre les inondations, 157

Canards sauvages, maniere de les prendre, 158. *col.* 2. *& suiv.*

Canards & *Tortuës* de Porcelaine qui flottent sur l'eau, 200

Canaux, comment on les nettoye, 67. 91. 155.

Leur multitude, 91. *col.* 2. 155. *& suiv.* couverts de même que les Rivieres d'une infinité de barques, 91. *col.* 2. 155. 158. chargez de ponts d'espace en espace, 91. *col.* 2. 155. *& suiv.*

CANG HI, quand proclamé Empereur; hommages qu'il reçoit, 5. Son gouvernement; réünit en un seul état la Chine & les deux Tartaries; resserre les Tartares Occidentaux, 5. *col.* 2. Après avoir établi la paix dans ses Etats, il rappelle ses troupes, emploi qu'il en fait, 6. remplit les Tribunaux moitié de Chinois, moitié de Tartares; oblige ces derniers de s'appliquer de bonne heure à l'étude, 6. *col.* 2. Acte de séverité qu'il exerce contre un de ses fils & quelques-uns de ses Officiers, 11. *col.* 2. Son cortege en visitant les Provinces Meridionales, 21. & quand il alloit solemnellement sacrifier, 21. *& suiv.* Reception qu'on lui fit à *Nan king*, 41. à *Sou tcheou*, 41. *col.* 2. Ordre qu'il donne au Pere Verbiest, 48. Essais qu'il fait de Canons nouvellement fondus; sujet du festin qu'il donne à ses Généraux; marques d'estime qu'il fait paroître pour le Pere Verbiest, 48. *col.* 2. le fait Président du Tribunal des *Mathématiques*, 62. Sa bonté envers un Mandarin âgé de cent ans, 75. Ce qui le porte à examiner lui-même les premiers Docteurs; Jugement qu'il rendit; en quoi il s'applaudit dans cet examen extraordinaire, 258. *& col.* 2. défend la vente des livres contraires aux bonnes mœurs, 266. *col.* 2. ce qu'il dit sur l'Ordonnance publiée par l'Empereur *Ven ti*, 395. de l'ordre que *Tchao ti* avoit donné, 401. de la terre donnée par ce Prince à *Tan ouang*, 402. de l'Empereur *Suen ti*, 402. 403. Ses réflexions sur les Ordonnances & le Regne de *King ti*, 396. 397. sur celles de *Vou ti*, 400. *col.* 2. Son Jugement sur la lettre de *Yuen ti*, au Roi de *Tong ping*, 404. sur l'Ordonnance de *Tchang ti*, 405. sur celle de *Ngai ti*, 405. *col.* 2. Ses remarques sur le discours de *Kia chan* à l'Empereur *Ven ti*; sur le bon & le mauvais Gouvernement, 411. *col.* 2. sur les longs discours de *Kia y*, 426. *&* 428. sur la lettre de *Mei tching* au Roi de *Ou*, 430. Eloge qu'il fait du discours de *Quang heng* à *Yuen ti*, 447. *col.* 2. & des deux remontrances de *Ouang kia*, contre le favori de *Tong hien*, 463

Cang ho, ce que c'est; comment exécuté, 16. *col.* 2.

Cangue, espece de Carcan; infamie de ce supplice, 133. *col.* 2. Sa durée, 134

Canons fondus par ordre de l'Empereur, 47. Epreuves qu'on en fait, 48

CAO TSONG, vision de cet Empereur, son estime pour son *Colao Fou yué*, 296. *col.* 2. Son entretien avec ce *Colao*, 305. *& suiv.*

Cao yang tsieou, ou *Vin* d'agneau quelle est cette liqueur, 119

Cao yao, son éloge, son dialogue avec l'Empereur *Yu*, 299. *& suiv.*

Capitaine Anglois, friponnerie que lui fait un Marchand Chinois, 77

Caracteres Chinois, un même caractere a plusieurs significations, 225. 226. sont les mêmes que ceux de la *Cochinchine*, du *Tong king* & du *Japon*, 227. Ceux qui exprimoient la Lune & le Soleil, 227. *col.* 2. Leur difference des nôtres, 230. *col.* 2. Leur primitive institution, 227. 288. Ce dont on se servoit en leur place avant *Fo hi*; leur inventeur, 293

Censeurs ou *Inspecteurs publics*, leur Office; se font redouter des Princes & des Grands Seigneurs de l'Empire, 26

Cercueils, ceux des personnes aisées; comment les cadavres y sont placez, 125

Cérémonies, celle de l'inauguration de l'Empereur *Cang hi*, 5. pratiquées dans les calamitez publiques pour obtenir de la pluye ou du beau tems, 32. Celle du labourage, 70. *& col.* 2. *&* 71. 75. Celle de fermer les Sceaux, 95. Une remarquable entre les autres, 97. Celle observée le jour que l'Empereur déclare une de ses femmes Imperatrice, 100. 101. Celles pratiquées par l'Empereur à la mort de ses Ministres, 409. *col.* 2.

Cha & Lo cha, espece de gaze & de crêpe, 110

Chambres de la Chine, ce qu'est un des côtez; comment leurs murailles sont conservées blanches; leur platfond, 241. *col.* 2.

Chameaux extraordinaires; leur description, 153. *col.* 2.

Chang (le Roi de) ses questions à *Confucius* sur le Gouvernement de ses Peuples, 638. Réponses qu'il en reçoit, 639

Chang tien, signification de ces mots, 438. *col.* 2.

Chao chou tchi, discours qu'il présente à l'Empereur; ce qu'il dit dans l'exorde, 599

CHAO LIE, Empereur de la famille des *Han*: avis qu'il donne à son fils étant prêt de mourir, 375. *col.* 2.

Chao tso, son discours sur la guerre, 430. Autre sur les moyens d'assurer les frontieres de la Chine, 433. Mémoire qu'il présente à l'Empereur *King ti* auquel il avoit adressé ces deux discours, 435

Chao y tse, Ministre du Roi *Ou*: son stratagême pour représenter à ce Prince le danger qu'il couroit en faisant la guerre à *King*, 633

Chapelets ou *Engins* hydrauliques; description de cette machine, 66

Charges, maniere de les distribuer, 29
Chassis destiné à lever les feüilles de papier, different de celui d'Europe, 242. *col.* 2.
Chat, qui, peint au naturel épouvante les souris, 200
Châtiment ordinaire des enfans Chinois qui manquent à leurs leçons, 252. *col.* 2.
Châtimens dont on punit les coupables, 135. & *suivantes.*
Chaussures, des hommes, 83. & *col.* 2.
Che kiai, son discours, 535. & *suiv.*
Chemins sont bien entretenus; ce qu'ont fait les Chinois pour les rendre unis, 51. Leur commodité & leur agrément, 52. & *suiv.*
Che pei ou *Monumens* de pierre; à qui & pourquoi élevez, 55
Cheval singulier appellé *Celeste*, 469. *col.* 2.
Chevaux, nombre qu'en entretient l'Empereur, 17
Chevreuils odoriferans, voyez *Hiang tchang tse.*
Chi, signification de ce caractere, 308. 409.
CHI HOANG, Prince de *Tsin*, monté sur le trône; il accable le peuple de nouveaux impôts & de corvées, 406. & *col* 2. épuise par ses dépenses les Finances; changemens de Palais qu'il fait depuis *Kien yang* jusqu'à *Yong*, 406. *col.* 2 Chemins qu'il fait faire; sepulture qu'il se fait bâtir; usage qu'on en a fait, 407. Cause de sa défaite, & de la perte qu'il fit de la Couronne Imperiale, 408
Chi king, troisiéme Livre canonique du premier ordre; ce qu'il contient; son autorité dans l'Empire, 308. Son stile, 308. & *col.* 2. Division des Poësies de ce Livre, 308. *col.* 2. plein d'allegories; nom qu'il donne à l'épouse de l'Empereur *Ven vang*, 310. *n.* a, b. Ce qu'on y lit de cet Empereur, 335. *col.* 2.
Chin, ce qui est rapporté de cette jeune fille dans le *Siao hio*, 58. *col.* 2. & *p.* 82.
Chine (la) Son avantage sur les autres nations; 1. Preuve de l'ancienneté de cette Monarchie, 1. *col.* 2. Son étenduë, 6. Outre la multitude des Provinces qu'elle renferme, Royaumes qui lui sont tributaires, 7. Ce qui contribue au grand nombre des habitans, 7. *col.* 2. comment elle est fortifiée, 45. *col.* 2. Une des plus vastes & des plus fertiles portions de l'Univers, 138. est le plus riche & le plus florissant Royaume du monde; pourquoi cependant assez pauvre dans un sens, 145. *col.* 2. A quoi redevable de son abondance, 155. peut-être appellée le pays de la soye, dont elle est inepuisable, 226. Pourquoi on y voit un si grand nombre de Livres, 249. *col.* 2.
Ching mere de Confucius; son origine, 320
Ching, ce que ce Docteur disoit sur l'amitié, 378. *col.* 2.
Chin min, Ministre du Roi de *Tsou*; marques qu'il donne de sa fidelité à son Prince & de son affection filiale envers son pere, 652. & *suiv.*
Chinois, ce qui leur a donné lieu de se croire les Maîtres du monde, & de s'imaginer qu'ils en occupent la plus considérable partie, 2. Leur maniere de parler à l'Empereur & même à ses Officiers lorsqu'ils representent sa personne, 9. Leur respect pour son trône, son fauteuil, &c. titres magnifiques & pleins de vénération qu'ils leur donnent; blâment cependant leurs défauts, & condamnent leurs vices, 9. *col.* 2. Ce qu'ils font lorsque l'Empereur est malade, Comment ils le regardent; par quel endroit ils jugent de son mérite & de ses talens, 12. Cause de leur mépris pour lui, 12. *col.* 2. fort industrieux & laborieux, 72. Profit qu'ils font des choses les plus inutiles, 73. commerce ridicule qu'ils font, 73. *col.* 2. Caractere de leur esprit, 75. naturellement vindicatifs, 76. fort interessez & fourbes, 77. très-entêtez de leur prétenduë grandeur & de leur prééminence sur les autres Peuples, 78. Leur opinion sur l'Europe & les autres parties du Monde, 79. Leur amour pour la vertu; leur soin à cacher leurs vices, 79. *col* 2. Leur air & leur physionomie; leur idée de la beauté, 80. Leur physionomie n'a rien de rebutant, 80. *col.* 2. Quand ils ne boivent point du vin, 104. *col.* 2. Filles que les pauvres d'entr'eux donnent à leurs enfans, 119. *col.* 2. peuvent avoir des concubines, 120. *col.* 2. Comment ils vivent avec elles, 121. *col.* 2. ont soin de se pourvoir de bonne heure de cercueil, 124. *col.* 2. naviguent sur mer comme sur les rivieres; ont eu de tout tems de bons vaisseaux; ont parcouru les mers avant la naissance de JESUS-CHRIST, 159. *col.* 2. Leur commerce dans l'interieur du Royaume plus considérable que celui qu'on fait en Europe; depuis quel tems leurs ports sont ouverts aux Etrangers, 169. fourbes dans leur négoce, 170. Leurs anciens vêtemens; à qui redevables de l'invention des soyeries, 205. Leurs étoffes les plus ordinaires, 206. & *suiv.* ont deux sortes de langues, 224. *col.* 2. préferent un beau caractere à la peinture, 228. ne sçauroient écrire les Langues de l'Europe avec leurs caracteres ni même les prononcer, 230. Sur quoi ils écrivoient anciennement, 239. De quoi ils se servoient alors au lieu de plume ou de pinceau, 239. & *col.* 2. présentement, 249. *col.* 2. Leur sentiment sur le noir de fumée recueilli de l'huile de *Gergelin*, & sur celui qui se tire immédiatement de vieux Pins, 248. Leurs préparatifs quand ils veulent écrire; comment ils tiennent leur Pinceau; leur

maniere d'écrire, 149. *col.* 2. d'imprimer, 250. & *col.* 2. 251. & *col.* 2. sçavent la nôtre, 250. & *col.* 2. Difference de leurs caracteres des nôtres ; leur maniere de graver dans les affaires pressées ; ce dont ils se servent au lieu de nos presses, 250. *col.* 2. Pourquoi ils n'impriment que d'un côté ; leur maniere d'assembler les feuilles imprimées & de relier leurs Livres, 251. *col.* 2. Pourquoi ils n'ont point de méthode comme en Europe pour apprendre leurs lettres, 251. Comment ils y suppléent, 251. *col.* 2. & *p.* 252. Les plus aisez donnent des Precepteurs à leurs enfans, 253. *col.* 2. Leur maniere d'apprendre les Livres, 253. Comment ils sondent les inclinations de leurs enfans, 265. *col.* 2. Principe de leur respect filial, 271. Leur principale étude dès la fondation de l'Empire, 284. *col.* 2. Science à laquelle ils s'appliquent plus qu'à toute autre ; pourquoi fort ignorans sur la Cosmographie ; ont plus publié de Livres que tout autre peuple, 285. *col.* 2. Leur respect & estime pour le Livre *Y king*, 293. A quoi ils attribuent ce qui est parfait & ce qui est imparfait, 294. Leur coutume de garder le cercueil de leur pere dans leur maison, 345. & *col.* 2. *n.*

CHIN NONG & HOANG TI, Empereurs, inventent les caracteres Chinois, 293

Chin siang, voyez *Mencius*.

CHIN TSONG, Empereur, ce qui le porte à recommencer la guerre ; opposition de ses Ministres ; remontrances qu'ils lui adressent, 572. & *suiv.*

Cho leang he, pere de Confucius ; son origine ; son âge, lorsqu'il mourut, 320

Chou, lieu ainsi nommé, à quoi destiné, 259

Choué ouen, Auteur Chinois ; tems auquel il écrivoit ; secret qu'il assure en usage dès les premiers tems ; perdu ; sous quelle Dynastie recouvré, 241

Chou ngao, encore enfant, tue un serpent à deux têtes ; la prédiction de sa mere à ce sujet se verifie, 680. & *col.* 2.

Chrétiens, Cérémonies pratiquées à leurs funerailles, 128

Chu king, second Livre canonique du premier ordre ; autre nom qu'on lui donne ; sa division ; contenu des deux premieres parties, 295. de la troisiéme, 296. *col.* 2. & des trois dernieres, 297. & *col.* 2. a souffert bien des changemens, 299. *n.* Plusieurs endroits de ce Livre sont en vers libres & mêlez, 302

CHUN, Empereur, belle leçon qu'il fait à *Yu*, lui laissant le Gouvernement, 278. *col.* 2. voyez YAO. Ce qu'on loue en lui ; successeur qu'il se donne, 295. Réglement qu'il fait ; ses exemples & ses enseignemens ; comment regardez parmi les Chinois, 295. *col.* 2. voyez YU. Son éloge, 331. *col.* 2. Ce qui en est dit dans le *Meng tsée*, 340. *col.* 2. 343. 346. 349. *col.* 2. 350. 351. & *col.* 2. 356. *col.* 2. 358. 362. 363. fameux pour sa sagesse & sa vertu, 393. fait jouir l'Empire d'une paix profonde, 399

Chung kong, voyez *Men tsée kien*.

CHUN TCHI, Empereur, regne sous la tutelle de son Oncle *Amavan*, 4. Effet du talent qu'il avoit de gagner les cœurs de ses Sujets ; prêt de mourir, il se nomme un successeur, qu'il recommande aux soins de ses premiers Ministres, 5

Citadelles, voyez *Forteresses*.

Citrons, voyez *Limons*.

Civilitez Chinoises, quelles elles sont ; en quoi gênantes, 98. regardées par les Chinois comme très-importantes au bon ordre & au repos de l'Etat, 99

Cochi, Disciple de Confucius ; commente le *Tchun tsiou*, 318. *col.* 2.

Cochons, leur viande préferée à la Chine à toutes les autres viandes, 138

Coëffure, celle des hommes, 83. *col.* 2. des femmes, 81. & *suiv.*

Cœur, Regles pour le bien gouverner, 317. & *col.* 2.

Colao, premier ordre des Mandarins ; leur nombre n'est point fixé ; où ils tiennent leur Tribunal ; nom qu'ils portent comme un titre d'honneur, 22. *col.* 2. d'où on les tire, 27

Coli (le) pourquoi il accuse l'un des premiers Princes du Sang & les *Colao* devant l'Empereur, 99

Comédiens, où ils vont representer leurs piéces, 112. *col.* 2.

Commerce Chinois, jusqu'où il s'étend ordinairement 169. 171. & *suiv.* Depuis quel tems ouvert aux Etrangers, 169. Ce qui le rend facile & florissant, 170. De quelles Marchandises il se fait, 171. & *suiv.*

Commissaires, pourquoi envoyez par l'Empereur à Canton, 40. *col.* 2.

Concubine, ce nom n'a rien d'infamant chez les Chinois, 120. *col.* 2.

Confiscation, pourquoi elle n'a point lieu chez les Chinois, 15. *col.* 2.

Confucius, honneurs que lui doivent rendre les Lettrez, 105. Ce qu'il dit sur l'honneur qu'il faut rendre aux défunts, 130. Fondement des grands honneurs qu'on lui rend, 264. *col.* 2. regardé par les Chinois comme le premier de leurs Sages, 286. *col.* 2. 319. est le seul qui ait pû démêler les soixante-quatre figures de *Fo hi*, 291. Comment il en vint à bout, 291. *col.* 2. & *p.* 292. Commentaires qu'on lui donne, 292. 318. Voyez *Livre* classique, &c. a gouverné une partie de la Chine, 319. Sa mémoire est en très-grande

grande vénération ; la noblesse héréditaire ne se trouve que dans sa famille, qui subsiste encore, 319. *col.* 2. Lieu & tems de sa naissance, 319. Avantage qu'il eut sur Thales, Pythagore, & Socrate, 319. *col.* 1. *& p.* 320. Maximes répanduës dans ses ouvrages ; son âge lorsqu'il perdit son pere, 320. Ce qu'on remarqua en lui dans son âge le plus tendre, 320. *& col.* 2. Son étude a l'âge de quinze ans ; marié à dix-neuf ; fils qu'il eut ; travaille à reformer les mœurs, 320. *col.* 2. *& p.* 321. Preuves qu'il donne de son peu d'attache aux honneurs ; élevé à une des premieres charges du Royaume de *Lou* ; changement subit & heureux qui parut alors dans ce Royaume ; qui causa de la jalousie, 321. Pourquoi il se démet de sa charge ; quitte la Cour ; Royaumes qu'il parcourt ; reduit à la derniere indigence dans celui de *Ching*, 321. *col.* 2. Nombre de ses Disciples ; les partage en quatre classes, 322. But de sa doctrine ; ses actions ne démentoient point ses maximes ; toûjours égal à lui-même, 322. *col.* 1. Sa constance & sa fermeté, 322. *col.* 2. *& p.* 323. Occasion où il soutint dignement le caractere de sage, 323. Sa modestie, 323. *& col.* 2. Paroles qu'il repetoit souvent ; époque de sa mort ; son âge, 323. *col.* 2. Ce qu'il dit à ses Disciples quelques jours avant sa derniere maladie, 323. *col.* 2. *& p.* 324. Ses dernieres paroles ; tombe en létargie & meurt ; sepulchre qu'on lui bâtit ; regardé par les Chinois comme le maitre & le premier Docteur de l'Empire ; son portrait ; pourquoi appellé *Kieou* par son pere, 324. Ses ouvrages, 324. *col.* 2. Ce qui est dit de son Livre des Annales des Princes illustres du Royaume de *Lou* dans le *Meng tsée*, 350. *col.* 1. Ses paroles en examinant le *Chi king*, 454. Ce qu'il dit sur le tombeau de sa mere, 454. *col.* 2. sur les Jugemens criminels, 502. Ses sentimens sur le silence, 655. sur la sagesse, 665. *col.* 2.

Cong fou tsée, voyez *Confucius*.

Cong in ta, sa remarque sur l'*Y king*, 294. *& col.* 2.

Cong kong, hypocrite & flateur dont il est parlé dans le *Chu king*, 500

Cong pou, signification de ce nom ; sixiéme & derniere Cour souveraine de la Chine ; a de même que les autres des Tribunaux subalternes, 25. Chacun de ces Tribunaux a son Palais particulier & ses Salles, 25. *col.* 2.

Cong quan, ce que c'est, 53. *col.* 2.

Contancin (le Pere) ancien Missionnaire ; ce qu'il dit de la *Cangue* & des autres châtimens ausquels les Mandarins condamnent les coupables, 134. Recette qu'il a euë de Chinois habiles pour faire de la bonne encre, 247. *col.* 2. *& p.* 248.

Coquillages qui ont servi de Monnoye à la Chine, 163

Corée (le Roi de) offre environ l'an 620. à l'Empereur des pieces d'Encre ; leur composition ; éclat de cette Encre ; effet de ce présent, 246

Cosi, signification de ce mot, 267. *col.* 2.

Cotao, voyez *Censeurs*. Ce qui est arrivé à l'un d'eux, 26

Coton, arbrisseau, ce qu'on en employe pour faire du papier, 241. *col.* 2.

Couleurs. La jaune est la couleur Impériale, 10. *col.* 2. Toutes sortes ne sont pas permises à tout le monde, 82. Ce qu'il faut pour faire de la couleur blanche, 189. 191. Celle de deuil chez les Chinois, 296. 372. *col.* 2.

Coussin. Ceux qui ont droit d'en avoir ; ce qui le differencie, 99

Coutume extravagante des Tartares, abolie par ordre de l'Empereur, 128. *col.* 2.

Crimes pour lesquels on condamne à être marqué aux deux joues ; à tirer les Barques, ou au bannissement, 135

Criminels (les) ne sont point exécutez à mort que l'Empereur n'ait confirmé la sentence, 11. Ceux d'un rang un peu distingué sont portez en chaise au lieu du supplice, 351. *col.* 2.

Cuivre, voyez *Monnoye*. L'Empereur fit détruire les Temples de *Foe*, & fondre les Idoles de cuivre, lorsqu'il manqua de la Monnoye de ce métal, 167. *col.* 2.

D.

DECLARATION de l'Empereur *Ven ti* sur des prieres & des supplications que faisoient faire pour lui plusieurs de ses Officiers, 394. d'un des Empereurs de la Dynastie *Tang*, 495. *& suiv.* sur quelques phénomenes extraordinaires, 531

Dégrez qui distinguent à la Chine les Gens de Lettres ; en quoi leur comparaison avec les Bacheliers, Licentiez & les Docteurs de l'Europe, n'est pas tout-à-fait juste, 257. *col.* 2.

Demoiselles (quatre jeunes) de l'Imperatrice veulent l'accompagner à la mort & s'immoler devant son corps, 128. *col.* 2.

Denier, Monnoye de cuivre, qui a eu cours de tout tems à la Chine, 162. *col.* 2.

Deniers Imperiaux, moyens dont on se sert pour les percevoir, 15. A quoi ils sont employez, 16. *col.* 2.

Dentrecolles (le Pere) cherche inutilement l'Inventeur de la Porcelaine, 177. Ce qu'il en dit, 178. *& suiv.* Recherche qu'il a faite, 258. *col.* 2. *& suiv.* Ce qu'il rapporte de la

mémoire des Chinois, 265. *col.* 2. *& p.* 266

Dents des Chinois autrement disposées que les nôtres, 230

Dépêches des Mandarins pour la Cour; comment expediées, 111

Désordre étrange, 263. *col.* 2.

Deuil ordinaire, combien il dure; à quoi il oblige; quelle en est la couleur, 124. *col.* 2. Abstinences pratiquées pendant qu'il dure, 126. *col.* 2.

Différends, comment vuidez chez les Chinois, 51

[illegible] dont l'Empereur à présent regnant a revêtu ses freres, 59

Disciples de Confucius, leur nombre; partagez en quatre classes; occupation de ceux de chaque classe; les plus célèbres dans leur classe, 312

Discours, sujet de celui adressé à l'Empereur *Suen ti*, 445

Disette, effet qu'elle fait sur les Chinois, 146

Divorce, cas ausquels la Loi le permet, 123. *col.* 2.

Docteur, ce qu'il faut sçavoir pour avoir ce degré à la Chine, 284. *col.* 2.

Docteurs, de deux sortes à la Chine: les Lettrez, les Militaires, 43

Dorer ou *Argenter*, comment on dore ou argente la Porcelaine, 190. *col.* 2.

Douanes, celles de la Chine moins onereuses que celles des Indes, 57. *& col.* 2.

Dragon célèbre, devise de la Chine, & ornement des habits de l'Empereur, 194

Dragons, devise de l'Empereur, 10. *col.* 2.

E.

EAUX (les) Comment les Chinois les font passer d'une montagne à une autre, 67

Echecs, jeu des Chinois; ce qu'en dit un de leurs Auteurs, 613. Sentiment d'un autre sur leur acharnement à ce jeu, 614

Ecole de chaque jour, comment elle doit se terminer, 267. *col.* 2.

Ecoles de la Campagne, différentes de ce qu'étoient autrefois celles qu'on nommoit *Chou* ou *Tsiang*, 259. *col.* 2. Forme & ordre qu'on leur pourroit donner, suivant un Livre Chinois, 261. *& col.* 2.

Ecoles fondées, rares à la Chine, 263. *col.* 2.

Ecoliers, leur occupation dans les Ecoles publiques, 262. *& col.* 2. Ce qu'ils doivent faire en entrant ou en sortant de l'Ecole, de retour chez eux, 262. *col.* 2. *& p.* 236. Leur grande étude, 263. Examen qu'on doit faire de leur portée, 265. *col.* 2. Livres dont on doit leur interdire la lecture, 266. *col.* 2. But de leur étude, 266

Ecrivains (les) d'un Tribunal & du Bureau de la Poste, pourquoi condamnés à mort, 43

Education de la jeunesse, 366. *& suiv.* Exemples des anciens sur la bonne éducation, 373. *& suiv.* Ceux tirez des Modernes, 379. *& suiv.* Maximes sur cette éducation, 375. *& suivantes.* Celle des Princes d'une grande importance pour l'Etat, 422

Empereur, son autorité, 9. *& suivantes.* regardé comme une espece de divinité; respect qu'on a pour lui, 9. Sa maniere de datter ses Lettres & les Actes publics, 10. *col.* 2. seul arbitre souverain de la vie & de la fortune de ses Sujets; dispose de toutes les charges de l'Empire; établit les Viceroіs, 11. Successeur qu'il peut se choisir, 11. *col.* 2. Pourquoi il monte sur le trône, 12. Ses devoirs dans les tems de calamitez publiques, 12. *col.* 2. Marques de son autorité, 13. *& suiv.* Ses revenus, 14. *col.* 2. Dans quelles occasions il peut exempter des Provinces entieres de tous tributs, 15. *col.* 2. Ses dépenses ordinaires, 16. *col.* 2. *& suiv.* Son Palais, 17. *col.* 2. *& suiv.* Sa marche lorsqu'il en sort, 20. *col.* 2. *& suiv.* Assemblées qu'il convoque de tems en tems à *Peking*; leur cause, 330. *col.* 2. Pourquoi il envoye secrettement des Inspecteurs dans les Provinces, 40. va, accompagné de quelques Seigneurs de la Cour, labourer quelques sillons de terre, 70. 285. *col.* 2. Sa magnificence dans les audiences qu'il donne aux Ambassadeurs, 88. fait quelquefois donner la bastonnade à des personnes de considération, 132. *col.* 2. a ordonné qu'on ne feroit mourir personne que le procès ne lui eût été présenté trois fois, 136. *col.* 2. Ce que faisoient autrefois les anciens Empereurs pour faciliter les remontrances & se procurer de bons avis, 392. Visites qu'il rend à ses Ministres malades, 409. *col.* 2. comparé à une salle, 424

Empire (l') n'est composé que de deux Ordres, 9. D'où dépend sa tranquillité, 13. Ses forces, 45. Comment fortifié, 45. *col.* 2. *& suiv.* comparé à un beau & précieux vase, 424

Encre de la Chine, sa composition; figures qu'on imprime sur [illegible] forme qu'on lui donne; la plus estimée, 245. Comment sont regardez les Ouvriers qui la font; le tems de son invention [illegible] premiere en usage, 245. *col.* 2. Tems auquel on est parvenu à la [illegible] qu'elle est maintenant; sa matiere, 246. Recette pour en faire de bonne, 246. *col.* 2. Seconde recette, 247. *& col.* 2. Troisième recette, 247. *col.* 2. *& p.* 248. Ce qui la rend fine, la luisante, & la moindre, 247. *col.* 2. Où se fait celle qui a

le plus de réputation ; où s'en fait le débit, 248. Ce qu'il faut faire pour distinguer ses divers degrez de bonté, 248. *col.* 2. Moyen de la conserver & de l'empêcher de se gâter, 248. *col.* 2. & *p.* 249. de réunir, sans qu'il y paroisse, les bâtons, qui, chargez d'ornemens & de dorures, & conservez par curiosité, viendroient à se briser ; ce qu'il faut faire avant que de la broyer sur le marbre, lorsqu'on veut écrire & finir délicatement les traits de pinceau ; son usage, lorsqu'elle est fort ancienne, 249

Encre rouge, son usage à la Chine, 245. *col.* 2.

Encre Imperiale, quand trouvée ; sa matiere, 245

Encre d'Imprimerie, quelle elle est, 251. Comment on la prépare, 251. *col.* 2.

Enfans Chinois succedent aux biens de leurs peres, mais non pas à leurs dignitez, 58. Comment regardez ceux qui sont adoptez ; Droits de ceux-ci, 120. A quel âge ils commencent à étudier les Lettres, 251. Ce qu'ils doivent apprendre par jour, 252. Comment punis, lorsqu'ils manquent à leurs leçons, 252. *col.* 2. Livres qu'ils doivent sçavoir par cœur sans broncher, pendant l'étude desquels on leur interdit toute autre lecture ; quand & comment on leur apprend à former les Lettres, 252. *col* 2. Lorsqu'ils les sçavent, ce qu'on leur donne pour les perfectionner, 252. *col.* 2. & *p.* 253. Leur soin pour se former la main à l'écriture ; leur vûë à cet égard, 253. Regles qu'on leur donne à apprendre, lorsqu'ils sçavent assez de caracteres pour composer, 253. Ce qui se pratique pour juger s'ils profitent, 295. & *col.* 2. Tems auquel ils doivent composer tous ensemble devant le petit Mandarin des Lettrez ; autres examens qu'ils subissent, 253. *col.* 2. Voyez *Etudians*. Livre qu'on leur donnoit autrefois à lire à l'âge de huit ans, 259. *col.* 2. Autres Livres qu'on leur donnoit dans les basses classes ; ceux qu'on leur faisoit étudier à l'âge de quinze ans, 260. Voyez *Ecoliers*. Ce qu'on montre promptement à ceux des pauvres, 265 *col.* 2. A quel âge on les marioit autrefois, 366. *col.* 2. A quel âge présentement, 366. *col.* 2. *

Engins hydrauliques, voyez *Chapelets*.

Entremetteuses, femmes qui se mêlent de faire les mariages, 120

Epiceries (les) ne croissent point à la Chine, excepté une espece de poivre, 145. *col.* 2. D'où les Chinois les tirent, 173

Esclaves (les) sont d'une grande fidelité ; ce qui en fait le grand nombre, 74. Souvent un grand Mandarin qui a nombre d'esclaves, est lui-même esclave d'un Seigneur de la Cour, 74. *col.* 2.

Esprit tutelaire, formule de prieres que le Mandarin lui adresse en tems de calamité, 32. *col.* 2. & *suiv.*

Etoffes d'or, celles fabriquées à la Chine fort belles, mais de peu de durée, 206. *col.* 2.

Etrangers (les) ne peuvent s'établir dans l'Empire, 59. *col.* 2.

Etudes, leur vraie fin, 266. & *col.* 2.

Etudians, Examens qu'ils subissent avant celui des Mandarins ; leur nombre à composer, 255. & *col.* 2. Ce qui les distingue, 265. Ce qu'ils doivent éviter avec soin, 267. *col.* 2. Nombre de ceux qui aspirent aux Degrez, 285. *col.* 2. Ce qui les porta à souffler de tous côtez le feu de la revolte, 287

Eug conseille à l'Empereur *Tsin chi hoang* de faire brûler les Livres de la Chine, 391. *n.*

Eul, sa signification, 409 *

EUL CHI fils & successeur de *Chi hoang*, par son faste & ses cruelles exactions, il souleve ses Peuples contre lui ; perd en même tems l'Empire & la vie, 409

Eunuques, leur jalousie contre le Pere Verbiest, s'opposent à l'exécution des Ouvrages dont il avoit la direction, 48

Européans, leur principal commerce à la Chine, 173

Examen des enfans Chinois, qui se fait de trois en trois ans ; séverité de cet examen ; exemple de cette séverité à l'égard d'un Aspirant aux Degrez, 253. Comment se font les examens, 254. & *col.* 2. & *suiv.* Celui qu'on nomme Imperial, 257. *col.* 2. But de ces examens fréquens, 275. & *col.* 2. Ce qui se passe à l'examen particulier de chaque mois, 275. *col.* 2. & *suiv.*

Exécutions à mort de differentes manieres, 135. Quelles sont les plus honteuses, 135. *col.* 2.

Exemples étonnans de la hardiesse & de la fermeté des Censeurs Chinois, 26. Un de justice & de séverité rapporté de l'Empereur *Cang hi*, 41. *col.* 2. Autre surprenant de l'empressement d'une femme & d'une concubine à user d'une déférence extraordinaire l'une pour l'autre, 687. & *col.* 2.

Explication de la quinziéme figure des soixante-quatre de *Fo hi*, 292

Exterieur, Regles pour apprendre à le composer, 371. & *suiv.*

F.

FAMILLES Chinoises, nombre de celles qui se sont trouvées dans le dénombrement qu'en a fait faire l'Empereur *Cang hi*, 15. La plus noble & la plus ancienne de la Chine, 61

Fan, signification de ce mot, 239. *col.* 2. 243. *col.* 2.

Fan, furnommé *Tchung yen*, fage Mandarin : fon peu d'attache aux richeffes, 273

Fan ché, premier Miniftre ; inftruction qu'il donne à fon neveu, 376. *col.* 2. *& p.* 377.

Fan chun gin devenu grand Mandarin par fon travail ; comment après fa mort fa femme animoit fes enfans à l'étude, 271. *col.* 2.

Faner, opération exprimée par ce terme par les Europeans, 243. *col.* 2.

Fan fan, fon difcours fur le repentir, 600

Fan tchung fiuen, ce que difoit ce Philofophe à fes Difciples fur la droiture & la douceur, 272. *col.* 2. *& p.* 273. Inftruction qu'il faifoit à fes enfans & à fes freres, 378. *col.* 2. *& p.* 379

Fan tfou yu examine le projet préfenté à l'Empereur fur les moyens de foulager les Provinces ruinées par les Mandarins ; après l'avoir lû par ordre de ce Prince, il le lui rend cacheté & y joint le fien, 593

Faux monnoyeurs (les) feroient en grand nombre à la Chine, fi l'argent y étoit monnoyé, 168

Femmes. Leur taille la plus commune ; leur idée fur la beauté & les agrémens, 80. *col.* 2. Habillement & coëffure des jeunes ; celui des plus âgées, 81. *& fuiv.* Celles que les maris peuvent répudier, 369. *col.* 2. Jufte difcernement de celle d'un géant au fervice d'un premier Miniftre d'une fort petite taille, fur la grandeur du corps de fon mari & la petiteffe de fon efprit, & fur la fuperiorité du génie du Miniftre ; effet du jugement qu'elle porte là-deffus, 676. *col.* 2. *& fuiv.*

Femmes publiques ne font point fouffertes dans les enceintes des Villes, 51

Feou leang, fes Annales ne difent rien de l'inventeur de la Porcelaine, 177. Ce qu'elles rapportent de la compofition de fa matiere, 182

Feftins, cérémonies qu'on y pratique, 111. *& fuiv.*

Feftes. Defcription de celle qui fe célebre au Printems, 69. *col.* 2. de celles qu'on célebre folemnellement, 96

Feu d'artifice. Defcription de celui que fit tirer l'Empereur *Cang hi*, 97

Feuilles de papier marquées du Sceau Imperial ; pourquoi tant recherchées par ceux qui bâtiffent, 167. *col.* 2.

Fidelité d'une fervante, bien récompenfée, 68. ...

Figures fort en ufage chez les Chinois pour exprimer les penfées, 225. *col.* 2. Quelles font les figures radicales, 226. *col.* 1.

Filles Chinoifes n'ont point de dot, 119. Celles aufquelles on ne doit pas penfer pour le mariage, 369. *& col.* 1. Celle de *Chin*, promife à un jeune homme de *Fong*, refufe de quitter la maifon paternelle, 684. *col.* 1.

Quelles étoient fes raifons, 685

Fils, voyez *Pere.*

Fleuve jaune, voyez *Hoang ho.*

Fo, fignification de ce compliment, 101

Foë & Lao. Principe & fin des chofes que ces deux Sectes établiffent ; où conduit leur idolâtrie, 210

Foë infecte les Indes de fa doctrine, 323. *col.* 2. 496. *col.* 2. Où fe trouve fon Idole, 323. *col.* 2.

FO HI, fondateur de la Monarchie Chinoife ; le tems auquel il a commencé à regner eft fort incertain ; Ouvrage dont il eft Auteur ; fon deffein dans cet Ouvrage, 288. *& col.* 2. Premiers principes qu'il établit ; images qui naiffent de fes principes ; figures qui réfultent de ces images, 289. Auteur des figures, 292. invente les caracteres Chinois, 293. *& col.* 2. Ce qui lui apprit l'art des combinaifons : premier pere des Sciences & du bon Gouvernment, 293. *col.* 2. Crédit qu'il donnoit à fes figures, 294

Fong hoang, quel eft cet oifeau, 15. *col.* 1. 81. fert d'ornement à la coëffure des femmes, 81

Fong kai, ce que c'eft, 415. *n.*

Fontaney (le Pere de) ce qu'il dit fur la douceur des Chinois, 75

Formules de Sentences de mort aufquelles l'Empereur foufcrit, 137

Forterefles, *Places* d'armes & *Citadelles* en grand nombre à la Chine, & diftinguées en differens Ordres, 46

Fou, Villes du premier Ordre ; ce que c'eft, 408. *n.*

Fou ming, à qui on donne ce nom, 255

Fou min heou, fignification de ce titre d'honneur, 507. *n.*

Fou pi eft nommé *Tfing tché* ; refufe cet emploi ; fon difcours à l'Empereur *Yng tfong*, 536. *& fuiv.* Effets de ce difcours, 538

Fourneaux à cuire la Porcelaine, leur conftruction ; maniere de ranger les vafes peints dans ces fourneaux, 194. Leur defcription, 196. Maniere de les fabriquer, 197

Fou tfun, qui l'on nomme ainfi, 255

Fou yué, Colao de l'Empereur *Cao tfong*, 296. *col.* 2. Voyez CAO TSONG.

Fou yuen, qui on appelle ainfi, 255

Friponnerie, traits finguliers de celle des Chinois, 77. *col.* 2.

Fruits particuliers à la Chine, 144

Fuen (le) ce que c'eft, 189

G.

GAZETTE publique, manifefte les raifons qu'avoit eu l'Empereur *Cang hi* de dégrader fon fils héritier de la Couronne, 11. *col.* 2. s'imprime chaque jour à *Peking* ;

Peking ; ce qu'elle contient, 42. On n'y imprime rien, qu'il n'ait été présenté à l'Empereur, 43
Ge ki & *Ge kiang*, Commentaires ; comment ils s'expliquent sur un passage de l'entretien de *Cao tsong* avec son Colao : Il n'y a que le Ciel seul duquel on puisse dire qu'il voit, &c. 306. *col.* 2. *n.*
Ge kiang, Commentaire ; son Auteur, 306. *col.* 1. Voyez *Ge ki*.
Général ; sa principale attention, 431
Généraux ; pourquoi l'Empire en manque de bons, 619
Générosité admirable d'une mere & de sa fille, 69....
Gen pe mieou, voyez *Men tseë kien*.
Gens d'étude, voyez *Lettrez*.
Gen yeu & *Ki lou*, Disciples les plus célébres de la troisiéme classe de ceux de *Confucius*, 322
Gibier en grande quantité à la Chine, 132
Gin, signification de cette Lettre, 273. *col.* 2. 406. *col.* 2. 487. *n.*
Gingembre usage de son suc à la Chine, 246. *col* 2.
Gin seng, plante fort estimée & d'un grand prix ; comment regardée par les Médecins Chinois, 151. *col.* 2. Ses proprietez, 151. Sa préparation, 151. *col.* 2. Où elle croît, 152. Comment on la ceuille, 151. *col.* 2. *& suiv.* Explication de sa figure, 151. *bis.* tombe & renait tous les ans ; le nombre de ses années se connoît par celui de ses tiges, 152. *bis.* Nom que les Chinois lui donnent ; comment les Tartares la nomment ; ne croît pas dans la Province de *Pe tche li*, comme dit le Pere Martini, 153
Gin sin, explication de ce mot, 302. *n.*
GIN TSONG, Empereur, adopte un jeune homme de ses parens pour lui succeder, 536
Gouvernement politique de la Chine ; sa forme, 22. *& suiv.* Ce qui le rend heureux & tranquille, 637
Gouvernement militaire de la Chine, 43. *& suiv.*
Gouverneur de Ville, honneurs que lui rendent les Peuples, lorsqu'il a exercé sa charge avec approbation & lorsqu'il se retire dans une autre Province, 103. *col.* 1. Le jour de sa naissance, 104. *& col.* 1.
Graduez, seuls cas qui les dispensent de se présenter à l'examen triennal, 256. *col.* 1. Quand les vieux en sont dispensez, 256. *col.* 2. *& p.* 257.
Grains que produisent les différentes Provinces de la Chine, 65
Grands de l'Empire, jours ausquels ils doivent s'assembler en habits de cérémonie, pour rendre leurs hommages à l'Empereur, 10
Grands d'un Royaume ; comment autrefois respectez, 425. Voyez *Princes*.
Guei, quel est aujourd'hui ce Royaume ; Nom qu'on donna à un de ses Princes après sa mort, 335. Son dialogue avec Mencius, 335. *col.* 2. *& suivantes.*

H.

HABILLEMENT. Celui des hommes en Hiver & en Eté, 82. *& col.* 2.
Habitans Chinois ; capables de porter les armes ; leur nombre, 15
Haché en dix mille morceaux, quel est ce genre de supplice, 136
Hai pien ou Vocabulaire, 226
Han, voyez *Tsin*.
Han lin, qui l'on nomme ainsi, 157. *& col.* 1.
Han lin yuen membres de ce Tribunal particulier ; à quoi destinez ; craints & respectez, 27
Han yu, Ministre de l'Empereur *Hien tsong* dans le Tribunal des crimes ; sa remontrance à ce Prince, 515. *& suiv.* Effets & suites de cet Ecrit, 527
Hao (le) ce que c'est, 189
He, signification de ce caractere, 245. *col.* 1.
Heou quelle est cette dignité, 404.
Heou tsi, voyez Yu.
Hiang tchang tse, signification de ce nom ; description de cet animal, 154. Sa nourriture, 154. *col.* 2.
Hiao king, Livre de Confucius ; sa matiere, 314. *col.* 2. 463. Signification de ce mot ; cinquiéme Livre classique, 363. Précis du contenu de ce Livre, 363. *& suivantes.* Ce qui y est dit des Ministres, 463
HIAO KONG, Empereur ; à quoi redevable de l'aggrandissement de son Royaume, & de son heureux regne, 3 0
HIAO OUEN, Empereur ; ce qu'il dit en examinant le tombeau de *Kao tsou*, 454
HIAO VENTI, Empereur, déclaration qu'il fait publier, 477
HIAO VOU, Empereur de la Dynastie *Song*, moyen qu'il trouve pour remedier au trouble que causoient les Princesses qu'on marioit dans les familles où elles entroient, 641. *& suiv.*
Hien signification de ce terme, 255. 408. *n.*
Hien ming à qui l'on donne ce nom, 255. *col.* 2.
HIEN TSONG, Empereur ; défense qu'il fait à tous les grands Officiers des Provinces, 523. Sa déclaration sur les exactions faites par un de ses Officiers, 524. Joye que cause cette déclaration, 524. *col.* 1. Honneurs qu'il rend à un os de *Foë*, 527
Hien tsun, voyez *Tchi hien*.
Hing pou, cinquiéme Cour souveraine, & Chambre criminelle de l'Empire, 25

Hio ou Ecoles fort communes, 263. *col.* 2.
Hio kouan, qui on appelle ainsi, 253. *col.* 2.
Hiong nou, sa signification, 412. *n.*
Hio tao, Mandarin qu'on appelle ainsi ; ce qu'il fait arrivé dans un *Fou*, 255. *col.* 2. A quoi obligé par sa charge, 256. *col.* 2.
Histoire, son utilité ; antiquité de celle de la Chine, 285
Hiu (le fameux) demande qu'il fait à son maître, étant petit écolier ; réponse qu'il en reçoit, 266
Ho, voyez *Hoang* & *Ho*.
Hoai, fils de l'Empereur *Hoei* & désigné son successeur, comment dégradé, 629. *col.* 2.
Hoang & *Ho*, oiseaux aquatiques ; pronostics que l'on tire de leur vol dans les airs, 484. *col.* 2. & *p.* 485. *n.*
Hoang ho ou Fleuve jaune ; pourquoi ainsi nommé ; peu naviguable ; ravage les lieux où il passe ; ses innondations ; sa description, 157. & *suiv.*
Hoang hiang, jeune enfant ; recompensé de son attenion pleine de tendresse pour son pere, 269. & *col.* 2.
Hoa pei, ou *Peintres* de Porcelaine, pourquoi presque aussi gueux que les autres Ouvriers ; leur travail est partagé entre plusieurs ; occupation des uns & des autres, 185. & *suiv.*
Hoa teng, plante sarmenteuse ; où elle se trouve ; son fruit, ses tiges, son usage, 242
HOANG TI, voyez CHING NONG.
Hoei, signification de ce terme, 335
Hoei siang, Ministre de *Suen ti* ; sujet de sa Lettre à ce Prince, 445
Hoei tang, quel est ce titre, 281. *col.* 2.
Hoei tcheou, Ville de la Province de *Kiang nan*, où se travaille l'encre la plus estimée, 245. 248. Emploi que font ses Marchands de leur grand nombre de Chambres ; comment ils les distinguent, 248
Hoei tching, qui on nomme ainsi, 281. *col.* 2.
Hoei tsun, quel est ce titre, 281. *col.* 2.
Hoei vang, Roi de *Guei* ; ce qui en est dit dans le *Meng tsee*, 361. *col.* 2. & *p.* 363. A qui redevable de ses conquêtes, 390
Hoen kong, Roi de *Tsi*, consulte son Ministre sur le moyen de rendre son Gouvernement agréable ; réponse que lui fait ce Ministre, 637. Avanture qui lui arrive à la chasse, 638
Hoen teou, scelerat dont il est parlé dans le *Chu king*, 300
Ho hiang, usage de cette plante ; ses qualitez intrinseques, 246. *col.* 2.
Hollandois, marchandises qu'ils portent au Japon, 171
Honan, précautions prises pour empêcher la submersion de ses terres fort basses, 158
HONG VOU, Empereur ; de quelle maniere il ordonne le payement des troupes, 167. *col.* 2. Ce qui le porte à ordonner qu'on eût à bâtir des Ecoles publiques dans les principales Villes ; en fonde pour la campagne ; termes de son Ordonnance, 259. & *col.* 2. Conclusion qu'il tire sur les erreurs d'Horoscope, 275. & *col.* 2.
Hôtel du General des Tartares, l'un des plus beaux de la Chine, 86
HO TI, monté sur le trône ; déclaration que l'Imperatrice sa mere fait publier, 470
Ho tou & *Lo chu*, ce que les Chinois appellent ainsi, 293. Ce que porte la tradition sur ces deux figures, 293. *col.* 2.
Hou, ce qu'avoit coutume de dire ce Docteur sur le mariage, 373. *col.* 2.
Hou pou, seconde Cour souveraine ; ses Tribunaux subalternes, 24
Hou ven ting, comment ce Docteur s'explique sur un homme qui aspire à la veritable sagesse, 379. & *col.* 2.
Hou yuen, Mandarin, se plaint de ce que les jeunes gens qui s'appliquoient aux Sciences & aspiroient à la Magistrature, ne s'attachoient qu'à une vaine éloquence, 380. *col.* 2. Erige une école dans la Ville de *Hou tcheou*, 380. *col.* 2.
Huan tai, grand Officier de guerre ; excès où le porte sa haine contre Confucius, 322. *col.* 2. & *p.* 323.
Huen vu, à quoi il attribue l'élevation de sa maison ; ce qu'il rapporte de sa mere, 381. *col.* 2.
Humilité (l') recommandée dans les anciens Livres Chinois, 307. *col.* 2. *n.* 310. *col.* 2. *n.*

I.

JAMBONS de la Chine fort recherchez, 138. *col.* 2.
Iao tcheou, quel est le Lac qui touche à cette Ville ; vents qu'on y essuye ; cérémonies que pratiquent les Matelots quand ils approchent de l'endroit le plus périlleux, 155
Japon. Moyens dont se servoient les Chrétiens de ce Royaume pour avoir des images de nos Mysteres, 203
Jardins, quels sont ceux des Grands-Seigneurs, 85. Animaux qu'ils y nourrissent, 86
Jardins potagers, fournis de toutes sortes d'herbes, de racines & de légumes, 144. *col.* 2.
Jaune, composition de cette couleur, 189. 191.
Idées, maniere de se les communiquer les uns aux autres, 227
Idolâtres, ce qu'on leur représente, lorsqu'ils ont des difficultez sur le Mystere de l'Incar-

nation & fur la Paffion de Jefus-Chrift, 296. *col.* 2.

Idoles, comment elles font traittées pour obtenir de la pluye ou du beau tems, 32. Ce qu'on fit d'une qui n'avoit pas accordé la demande d'un Viceroi; de celle de *Kiang tcheou*, 32. *col.* 2.

Jeune homme, qui s'offre de recevoir la baftonnade pour fon pere, 133

Jeunes gens, leurs devoirs à l'égard des perfonnes âgées, 369. *& fuiv.*

Jeuneffe, éducation qu'on lui donne, 51. Ennemie de la contrainte; maniere de l'inftruire, 257

Impair (le) Symbole, ce qu'il eft chez les Chinois, 393. *& p.* 394.

Imperatrices. Cérémonies pratiquées à la mort d'une & durant le tems que fon corps fut mis en dépôt, 128. *col.* 2. Leur intention en nourriffant & élevant des Vers à foye, 205. Celles d'à-préfent ont abandonné cet exercice, 205. *col.* 2. Déclarations que fait publier l'Imperatrice mere de l'Empereur *Tchang ti*, 466. 467. Eloge de cette Imperatrice, 4 8

Imprimerie, très-ancienne à la Chine; différente de la nôtre, 249. *col.* 1. *& p.* 250. En quoi commode; propre aux Livres de toutes fortes de Langues; de quoi dépend la beauté du caractere, 250

Ingenieurs Chinois, leur maniere de fortifier les Villes, 46

Innocent Pape XI. Bref qu'il adreffe au Pere Verbieft, 49. *col.* 2.

Infectes (petits) foye qu'ils produifent, font fauvages, leur nourriture, 207

Infpecteurs publics, voyez *Cenfeurs.*

Inftrumens dont fe fervent les Chinois pour faire les plus belles étoffes, 206

Jouës marquées d'un fer chaud, châtiment; les Chinois fçavent en effacer les marques, 394. *n.*

Itineraire public; fon ufage, 52. *col.* 2.

Jugemens de crimes dignes de mort; comment ils doivent être decidez, 136. Procedures obfervées dans ces Jugemens, 136. *col.* 2.

Jumens fauvages; la viande en eft fort eftimée, 136. *col.* 2.

Juftice quoique lente, fevere à la Chine, 131

K.

KAN, fignification de ce terme, 247

KANG VANG, Empereur, fait mefurer & arpenter les terres; vifites fes Provinces; fait planter des bornes pour prevenir les conteftations des Laboureurs, 69

Kan fung, ufage de cette plante, 246. *col.* 2. Quelle elle eft; fes feüilles; en quoi falutaire, 247

Kao heou, Reine qui gouvernoit l'Empire, 430. *col.* 2.

KAO TI, Empereur de la Dynaftie de *Tfi*, invention dont on lui fait honneur, 240. *col.* 2. Après avoir délivré l'Empire des maux qui l'affligeoient, gens qu'il appelle à fa Cour, 395. Deffein dont il eft détourné, 6 8

Kao tfee, Difciple de Mencius; réponfe qu'il reçoit aux difficultez qu'il propofe à fon maître, 364. *& fuivantes.*

KAO TSONG, troifiéme Empereur de la Dynaftie des *Tang*; Papier qu'il fait faire, 240. *col.* 2. Va vifiter *Kang y*; réponfe qu'il en reçoit à la demande qu'il lui avoit faite, 273. *col.* 2. Ce qui en eft dit dans le *Meng tfee*, 358

Kao yao, ce qui en eft dit dans le *Meng tfee*, 363

Keou hai kang, fa reconnoiffance envers fa mere pour la correction qu'elle lui avoit faite, 271

Ki, (le Prince) titre qu'il avoit; avis qu'il donne à l'Empereur *Tcheou*, 3 4

Kia chan, eft le premier qui donne à l'Empereur des avis par écrit; fon difcours à l'Empereur *Ven ti*, eft fait *Heou*, 4 6

Kiang, fignification de ce terme, 482. *col.* 1.

Kiang, fille du Roi de *Tfi*, eft mariée à *Suen vang*, 674. Ce qu'elle fait pour tirer cet Empereur de fon indolence, 674. *col.* 1.

Kiang hio, ou modele que donne l'Auteur d'un difcours tel qu'il fe peut faire dans le *Hio*; traduction de ce chapitre, 17 . *& fuivantes.*

Kiang ke, pourquoi fait *Ta fou* par l'Empereur, 69

Kiang nan, étoffes qui fe fabriquent dans cette Province, 2 6. *col.* 2.

Kiao, frere cadet du Roi *Tfao*, ce qui en eft dit dans le *Meng tfee*, 356. *& col.* 2. *& p.* 357.

Kiao ke, ce qui en eft dit dans le *Meng tfee*, 358. *col.* 2.

Kiao yang, Miniftre de l'Empereur *Kien yen ti*; difcours de remerciement qu'il adreffe à ce Prince, 471. foumet *Ou* à l'Empire, 472

Kia tfe, ce que c'eft, 259. *col.* 2.

KIA TSING, Empereur; ce qu'il fit avant de commencer fes études; fon difcours devant le portrait de *Confucius*, 106

Kia tfing, efpece de Porcelaine; maniere de la peindre, 195

Kia ye, neveu de *Kia chan*, eft élevé au degré de *Ta fou* par l'Empereur *Ven ti*; pourquoi exilé; caufe de fa mort, 411. *col.* 2. Mémoire qu'il avoit préfenté à cet Empereur, 412. 427.

Ki çie, premier Miniftre; fa réponfe à fa fœur, 382.

KIE, Empereur; pourquoi en horreur, 295. *col.* 2. Dernier de la famille *Yu*; eft défait;

s'exile à *Nan chao*, où il meurt, 296. Usage que les Chinois font de son nom, 297. Ce qui en est dit dans le *Meng tsee*, 335. *col.* 2. 351. *col.* 2.

Kien, voyez *Fou*.

Kien & *Tse*, emploi ancien de ces caracteres; ce que confirme leur figure, 240

KIEN YUEN TI, Empereur, entreprend la conquête de *Ou*; comment il y réussit, 471

Kieou, signification de ce mot, 324

Kiling, quel est cet animal, 168. *col.* 2. 486. 556. *n.*

Kilou, voyez *Gen yeu*.

Kin ou *Livre* Chinoise, de combien d'onces composée, 189

Kin, espece d'instrument de Musique, 439. *col.* 2

Kin, signification de ce caractere, 240

King, signification de cette lettre, 286. 331.

King, Livres anciens, 405. *col.* 2.

King fang, Docteur Chinois, accusé d'avoir alteré le texte de l'*Y king*, 292. *col.* 2.

King kiang, instruction qu'elle donne à son fils, 669. & *suiv.*

King sang, description de ce Mûrier, 210

King sao, nom moderne de cette Ville, 382

King tching, sa proposition a l'*Empereur Suen ti*, 479. *Examinée au Conseil*, elle est rejettée, 480

King te ching (le Mandarin de) fait faire de la Porcelaine qui imite l'ancienne, 102. *col.* 2.

KING TI, Empereur, Ordonnance qu'il fait publier sur les Jugemens criminels, 396. Autre sur l'agriculture & sur la vigilance & le désinteressement recommandez aux Magistrats, 397

KING VANG, Empereur, tems de son regne; partage de nouveau les terres; loix qu'il renouvelle, 69

Kin kong, Roi de *Tsi*, ce qui lui arriva au sujet d'un cheval qu'il aimoit, 632. & *suiv.*

Kiou sin, Gouverneur de *Ping lo*, voyez *Mencius*.

Ki sing, sauve la vie à l'Empereur *Kao tsou* aux dépens de la sienne, 488. *n.*

Ki tan, quelle est cette souveraineté, 481. *n.*

Kiu, ce que c'est, 301. *n.*

Kiu gin, quel est ce degré, examen qu'il faut subir pour l'obtenir; habit de ceux qui l'ont, 257. Pour obtenir le Doctorat vont à *Peking*, examen qu'ils y subissent; s'en dispense qui veut, 257. & *col.* 2. sont capables de parvenir aux charges, quand ils renoncent au Doctorat, 275. Ceux qui se rendent à *Peking* à l'examen triennal; nombre de ceux-là qu'on éleve au Doctorat, 257. *col.* 2.

Kiun, ce que c'est, 407.

Kiu yuen, qualité de ses poëmes, 285

Koan tchong, premier Ministre de *Tchuang vang*, Roi de *Tsi*, 487

Kong tze, ce que disoit cet ancien Ministre du Royaume de *Tsin*, 420

Kong quang, Ministre de l'Empereur *Ngai ti*; pourquoi il propose de détruire les Palais des ancêtres de ce Prince, 464. *col.* 2.

Kong sun hong, Ministre d'Etat; pourquoi il propose de défendre l'usage de l'arc, 444

Kong yu, Mémoire qu'il présente à l'*Empereur Yuen ti*, 449. Fruit de son discours, 451

Ko tchu, voyez *Tchu*.

Ko teng, voyez *Hoa teng*.

Kouan in, Déesse célebre à la Chine; comment représentée & par qui invoquée, 200

Kou chu, quel est cet arbre; son usage, 148. voyez *Tchu kou*.

Koue yu, signification de ce titre du Commentaire de *Co chi*, 318. *col.* 2.

Kou tchi, Papier le plus en usage à la Chine; sa composition, 243

Kou tchin, sa signification, 412. *n.*

Kung kiang, ce qui est dit de cette Princesse dans le *Siao hio*, 375

Kung tung tcheou, voyez *Mencius*.

Kung y, endroit par lequel il se rendit fameux, 273. & *col.* 2.

L.

LABOUREURS Chinois fort estimez; préferez aux Artisans & aux Marchands, 64. Leur attention; ne laissent aucune terre inculte, 65. Leur maniere de cultiver la terre; leur industrie à arroser les campagnes, 66

Lacs les plus considérables de la Chine, 155

Lai tse refuse les présens & les dignitez que lui offre le Roi de *Tsou*, 678

Lames de sabre fort recherchées à la Chine, 171

La moé, description de cet arbre, 149

Langage Chinois, sa difference, 228

Lang ju çu, description de cet arbre; usage de son fruit, 148. *col.* 2.

Langue Mandarine, quelle elle est, 224. *col.* 2. a fort peu de mots; presque tous composez de monosyllables, 225

Langue Chinoise (la) n'a rien de commun avec les autres; a autant de caracteres & de figures differentes que de mots, sa conformité avec celles de l'Europe, 224. sans accens, 225. *col.* 2. La plus riche de toutes, 229. ne peut s'écrire en caracteres d'Europe, 230

Lanternes; (Fêtes des) quand elle commence; description de la cérémonie de cette Fête, 96. *col.* 2. & *p.* 97.

Lao, Secte voyez *Foé*.

Leang (le) ou *Taël*, ce que c'est, 189

Leang ke kia, Ministre d'Etat; tâche d'attirer

à

à la Cour *Tchu hi* ; réponse qu'il en reçoit, 606

Leao yung, beau trait de son union avec ses freres, rapporté dans le *Siao hio*, 383. *col.* 2.

Leçon (belle) que donne un Empereur au jeune Prince qu'il laissoit pour héritier, 266. *col.* 2. & *p.* 267.

Leçons & *Préceptes* anciens, pourquoi en vers & en forme de chansons, 267

Lettres Chinoises, chacune a sa signification, 227

Lettres, formalitez qu'il faut observer en les écrivant ; stile dont on doit se servir ; distance qu'il faut laisser entre les lignes, 110. Maniere de les envelopper, 111

Lettres (les) plus estimées à la Chine que les armes, 284

Lettrez (les) raison de leur affectation à laisser croître leurs ongles au petit doigt, 80. *col.* 2. Description des honneurs extraordinaires qu'ils doivent rendre aux Legislateurs, sur-tout à Confucius, 105. Ce qu'ils doivent sçavoir, 226. Leur attention pour l'écriture ; noms qu'ils donnent à ce qu'ils employent pour écrire, 249. *col.* 2. Emploi de ceux qui sont pauvres ; ce qui les peut tirer de la misere, 264. Comment ils parviennent aux Charges, 272

Li, Mont choisi pour la sepulture de l'Empereur *Chi hoang*, description de ce somptueux monument ; 407

Libelles publiez en Espagne contre le Pere Verbiest, 49

Licentiez & *Bacheliers* Chinois, jusqu'où va quelquefois leur nombre, 285. *col.* 2.

Li chi, ce qu'il rapporte sur l'*Y king*, 294. *col.* 2.

Lié niu, signification de ce mot, 668. *n.*

Lieou, modestie de ce Docteur, 348. *col.* 2.

Lieou Censeur, pourquoi mis à mort, 636. *n.*

Lieou ché, exposition qu'il fait des avantages de la vertu ; en quoi il la fait consister, 472. & *suiv.*

Lieou hiang, forte remontrance qu'il fait à l'Empereur *Tching ti* sur ses dépenses excessives, 453. Fruit de son discours sur l'esprit de ce Monarque, 457. Son autre discours au même, 457. *col.* 2. est élevé à un emploi considérable par ce Prince, 458

LIEOU PANG, surnommé *Kao ti* ou *Kao tsou*, ce qui en est dit dans le mémoire de *Kia y*, présenté au fils de ce Prince, 419. *col.* 2. & *n.* Recompense de celui qui le délivra du danger où il s'est trouvé, 636. *n.*

Lieu hia hoei, ce qui en est dit dans le *Meng tsee*, 360. *col.* 2.

Lieu pié, premier Ministre, instruction qu'il donnoit à ses enfans, 375. *col.* 2. & *p.* 376

Lieu quon, Mandarin, preuve de l'empire qu'il avoit sur lui-même, 384

Lieux de refuge ; quels ils sont ; leur usage ; comment fortifiez, 40. *col.* 2.

Li pou, premiere Cour souveraine ; ses Tribunaux ; ses fonctions, 23

Li ki, cinquiéme Livre canonique du premier ordre ; signification de ce titre ; Livres & Ouvrages qu'il contient ; son principal Auteur, 318. Sa matiere, 318. & *col.* 2. est un de ceux qui furent brûlez par ordre de l'Empereur *Tsin chi hoang* ; pourquoi il passe pour imparfait, 318. *col.* 2. & *p.* 319. doit être lû selon les Chinois avec beaucoup de circonspection, 319. *col.* 2.

Li ki, Concubine de *Kien kong* Roi de *Tsin*, fait par ses calomnies périr les Princes héritiers, & place son fils sur le trône, 630. 631

Li kiang, Mémoire qu'il présente à l'Empereur *Hien tsong*, de concert avec d'autres Ministres, 523. Effets de ce Mémoire, 524

Limons & *Citrons* fort communs à la Chine & de differentes especes, 143. *col.* 2.

Lingots, usage de ceux qui sont de l'argent le plus fin, 164

Li ouen tching, nombre des bouches de cette famille, comment elle vivoit, 273. *col.* 2.

Li pé. Ce qui l'engagea à s'appliquer avec plus d'attention à l'étude qu'il vouloit abandonner, 272. & *col.* 2.

Li pou, troisiéme Cour souveraine ; signification de ce mot ; ses Tribunaux subalternes, 24. *col.* 2. est le Tribunal des Rits ; sa réponse à la lettre du grand Duc de Moscovie écrite à l'Empereur, 98. *col.* 2.

Li ssée, Ministre de *Tsin chi hoang*, sçavant & poli, 287. Sa remontrance à cet Empereur, 389. *col.* 1. Son caractere, 391. *col.* 2.

Lit de cendres froides où l'on ensevelit l'encre nouvellement faite, son utilité, 247

Lits. Leurs ornemens & structure, 87

Li tsao pé & *Tou te moëi*, Poëtes ausquels ils peuvent être comparez, 285

Litterature Chinoise, 284. & *suivantes*,

Liu, lieu de la naissance de ce Lettré ; Loix de l'espece de societé qu'il avoit faite avec plusieurs de ses Concitoyens pour travailler à leur perfection, 377. & *col.* 2. & *p.* 378.

Liu, nom d'une famille, 415. *n.*

Li uen tçing, sa réponse sur ce qu'on lui dit que le vestibule de la maison qu'il faisoit bâtir n'étoit pas assez vaste, 384. *col.* 2.

Liu pou ouei, Précepteur de l'Empereur *Tsin chi hoang*, Auteur d'un excellent ouvrage ; amateur de l'Antiquité, 286. *col.* 2. & *p.* 287

Livre Chinoise, division de ses differens poids, 167. Voyez *Kin*.

Livre des sorts, voyez *Y king*.

Livre d'histoires qu'on a soin de lire aux enfans ; extrait de ce Livre, 269. *& suivantes.*

Livre des transmutations, appellé *Y king*, table de ses soixante-quatre figures, 290. *& suiv.*

Livre classique, composé par *Ven vang*, *Tcheou kong*, & *Confucius*, ce qu'il faut faire pour en sçavoir la doctrine, 293*

Livres qui traittent de la Philosophie naturelle, d'où viennent les erreurs qui s'y trouvent, 285. *col.* 2. Matieres des Livres Chinois ; ceux qui sont appellez *Livres sacrez*, 286. les plus autorisez dans l'Empire, 286. *col.* 2. Ceux de la premiere classe ; presque sur le point d'etre anéantis, 286. Comment ils furent préservez de l'incendie, 287. *col.* 2.

Liu yang, belles paroles de ce Docteur rapportées dans le *Siao hio*, 382

Lo cha, voyez *Cha.*

Lo chu, voyez *Ho tou.*

Loi qui défend de vendre une femme avant le tems de son deuil expiré, souvent négligée, 122. *col.* 1.

Loix contre les désordres & les injustices des Mandarins ; leur défendent de posseder cette charge dans la Province de leur famille, 38. 40. leur interdisent la plûpart des plaisirs ordinaires, 43. *col.* 2.

Long, quel est cet animal, 156. *n.*

Lo ouen tchi, espece de papier ; ses qualitez, 140. *col.* 1.

Lou, Royaume, patrie de *Confucius* ; ce qu'il est aujourd'hui, 317. *col.* 2.

Lou ko kiao, description de ce pont, 92

Lou tchi expose à l'Empereur les défauts du Gouvernement ; lui fournit les moyens d'y remedier, 517. *& suiv.* Sa remontrance à sa Majesté, 519

Lune, comment représentée par les Chinois, 252

Lun yu, troisiéme Livre de *Confucius* ; signification de ce titre, 324. *col.* 2. Sa matiere, 329. Précis du contenu de chaque article, 329. *& suivantes.*

Ly, poids ; sa valeur, 189

Ly, (la Dame) exemple qu'elle donne de l'autorité maternelle sur les enfans, 270. *col.* 2.

Ly ouen pé parvenu aux premieres Charges de la Cour, il y conduit sa mere ; remontrance qu'elle lui fait, 274. *col.* 2. *& p.* 275.

Lys, ce que c'est ; combien dix font, 53.*

M.

MA signification de ce caractere ; trait de raillerie donné au sujet de ce mot, 253

Macao, présent que cette Ville fait à l'Empereur, 47

Maisons, leur structure, leurs ornemens ; celles des Officiers & des Grands-Seigneurs, 87

Maitres d'école, point de Ville, de Bourg, ni de Village où il ne s'en trouve, 254. Voyez *Professeur.* Ce qu'ils font pour assurer leur subsistance, 264. *& col.* 2. Respect que les Chinois ont pour eux 264. *& col.* 2. Combien les Sçavans Chinois relevent leur occupation, 264. *col.* 2. *& p.* 265. Incommoditez ausquelles ils sont sujets ; pourquoi la plûpart ignorans ; à quoi utiles cependant, 265. Ce qu'ils doivent faire, lorsque les enfans recitent leurs leçons, 267

Mandarins Lettrez ont la liberté de représenter à l'Empereur les fautes qu'il commet, 12. *col.* 2. On en a vû que ni les supplices ni la mort n'ont pû retenir dans le silence, lorsque les Empereurs se sont écartez de leur devoirs, 13. On leur distribue tous les jours à *Peking* leur nécessaire ; en route on leur fournit ce qu'ils ont besoin, 16. *col.* 2. aident l'Empereur à soûtenir le poids du Gouvernement ; partagez en differens ordres ; subordination gardée entr'eux, 22. Leurs noms, 28. & leurs differentes fonctions, 282. infiniment jaloux des marques de leurs dignitez, 28. *col.* 1. Quelles sont ces marques, 28. *col.* 2. *& p.* 29. Leur facilité à gouverner les Provinces ; à quoi attribuer la prompte obéissance qu'on leur rend ; ce qui leur attire la vénération des peuples, 29. *col.* 2. Leur pompe en public, 29. *col.* 2. *& p.* 30. Ce qui se pratique lorsqu'on veut leur parler hors des heures d'audience, 33. *col.* 2. En quelque maniere responsables des vols & des assassinats qui se font dans leurs départemens, 37. *col.* 1. Voyez *Loix.* passent en revûë de tems en tems ; leur conduite est examinée ; comment se fait cet examen, 39. Ce qui les contient le plus dans leur devoir, 42. Ce qui est arrivé à un d'eux déposé, 76. Leur magnificence dans les voyages, 88. *col.* 1. Comment ils se saluent dans les ruës, 101. *col.* 2. Avec qui ils ne peuvent contracter mariage, 123. Ce que dit un d'entr'eux voyant la Bibliotheque du Pere Dentrecolles, 266. Pourquoi ils visitent les boutiques des Libraires, 266. *col.* 1.

Mandarins d'armes ou *Officiers* de guerre ; examens par lesquels ils doivent passer ; degrez où ils peuvent parvenir ; lieux où ils subissent l'examen, 43. Leurs Tribunaux, 43. *col.* 2. Leur ambition ; rang du premier d'entr'eux ; leur train, 44. font faire regulierement l'exercice à leurs soldats, dont ils font la revûë de tems en tems & visitent les armes, 44. *col.* 1.

Marbre, Province où il est fort commun, 86. Comment il faut préparer celui à broyer

l'Encre, lorsqu'on veut écrire, 249
Marchandises, celles que portent les Chinois au Japon, lorsqu'ils partent des Ports de la Chine, 171. & qu'ils en ramenent, 171. *col.* 2. à Batavie, à Manille, 172. & qu'ils en emportent, 172. *col.* 2.
Marchands de bois & de sel, comment ils voiturent leurs Marchandises, 159. Voyez *Radeau*.
Marcher vîte, lorsqu'on passe devant une personne de distinction, est une marque de respect, 10
Mari & Femme, leurs devoirs, 368. *& col.* 2. *& p.* 369.
Mariages, comment ils se contractent parmi le petit peuple; parmi les personnes de condition, 119. *col.* 2. *&* 120. *col.* 2. Seconds Mariages en usage, 122. Cas qui les rendent nuls, 123. interdits aux enfans dans le tems du deuil de leurs pere ou mere, 123. *col.* 2.
Marsouins, leur usage à la Chine, 207. *& col.* 2.
Martini, (le Pere) sa description du fruit d'*Ou kieou mou*, 146. *& suiv.*
Mathematiques & *Astronomie*, principale étude des Chinois dès la fondation de leur Empire, 284. *col.* 2. Ce qui a engagé ces peuples à s'y appliquer avec plus d'exactitude, 285
Maxime qui regarde les Princes, tirée d'*Y king*, 453
Maximes des Marchands Chinois, 170. Celles de leurs anciens Rois, 298. *& suivantes.*
Maximes en général, 465
Mé, signification de cette lettre, 245. *col.* 2.
Médecins Chinois, en quoi ils se distinguent davantage, 285
Mei fou, placet qu'il présente à l'Empereur *Tching ti*, 459. Succez de cette Requête, 460. *col.* 2.
Mei ho, nom d'un petit Etat, où situé, 481
Mei lin, Montagne, où située, 89
Mei tching, sujet de sa lettre au Roi de *Ou*, 436
Melons de differentes especes, leurs proprietez, 143. *col.* 2.
Mencius, voyez *Meng*; quitte le Royaume de *Guei*, & va dans celui de *Tsi*, 336. Son dialogue avec le Roi de *Guei*, 335. *& suivantes*. avec *Siuen vang*, 336. *& col.* 2. *& p.* 337. *& suivantes.* avec son Disciple *Kung sun tcheou*, 339. *& suivantes*, 361. *& suivantes*. avec *Kiou tsin*, Gouverneur de la Ville de *Ping lo*, 342. *col.* 1. avec *Yu*, un de ses Disciples, 342. *col.* 2. avec le Prince *Ven kung* 342. *& suivantes*. avec *Chin siang*, 344. *col.* 1. Ses instructions à *Chin tai* son Disciple, 345. *& suivantes*. Sa réponse au premier Ministre du Royaume de *Song*, 345. *& col.* 2. Ses réflexions sur la conduite de quelques Princes, qui dans le Gouvernement ne suivoient que leur caprice, & négligoient les anciennes Loix, 347. *& suivantes*. Sa réponse à un de ses Disciples, 348. *col.* 2. *& p.* 349. Ce qu'il fait voir dans le second Chapitre de la seconde Partie de son Ouvrage, 349. *& suivantes.* dans le troisiéme, 351. *& suiv.* dans le quatriéme, 352. *& suiv.* dans le sixiéme, 356. *& suivantes*. dans le septiéme, 359. *& suivantes*. Sa réponse à *Siu*, un de ses Disciples, 350. Ses réponses aux difficultez proposées par son Disciple *Kao tseë*, 354. *& suivantes*. Sa réponse à *Kiao* frere cadet du Roi de *Tsao*, 356. *& col.* 2. Son entretien avec le Docteur *Sung king*, 356. *col.* 2. *& p.* 357.
Meng, Livre dont il est Auteur; son origine, 334. Voyez
Meng tseë, quatriéme Livre de *Confucius*, publié par *Meng tse*; sa matiere, 324. *col.* 2. 334. *& col.* 2. Division de ce Livre, 334. *col.* 2. But de ce Livre, 334. *col.* 2. *& p.* 335. Contenu du premier Chapitre de la premiere Partie, 335. *& col.* 2. *& p.* 336. *& suiv.* du second, 337. *& suivantes.* du troisiéme, 339. *& suivantes*. du quatriéme, 341. *& suivantes*. du cinquiéme, 342. *& suivantes*. du sixiéme, 345. *& suivantes*. du premier Chapitre de la seconde Partie, 347. *& suivantes*. Voyez *Mencius*, du cinquiéme, 354. *& suivantes*. Voyez *Mencius*, du huitiéme, 361. *& suivantes.*
Men tsseë kien, Gen pe mieou, Chung kong & *Yen yuen*; Disciples les plus célebres de la premiere classe de ceux de *Confucius*; à quel âge est mort le dernier, 312
Meres (les) ne restent point à la Chine, 271. Vertu & généreux désintéressement d'une mere veuve qui sauve la vie à son fils, 690. *col.* 2. *& suiv.*
Miao, rebelle dont il est parlé dans le *Chu king*, 300
Mines de charbon de pierre, description & usage que l'on en fait, 144
Ming, signification de cette expression, 441. *& n.* 596. *n.*
Ming tang, ce que c'est, 411. *n.*
MING TI, Empereur; pourquoi & en quel tems il envoye deux Ambassadeurs en Occident; ordre dont il les charge, 323. *col.* 2. Sa réponse par écrit au Placet que lui avoit présenté son Ministre *Ouen yong*, 466. Emploi important qu'il offre à *Yu leang*, qui l'en remercie & le supplie d'en gratifier un autre, 476
Ministres, voyez *Roi*. Devoir d'un fidele & d'un sage Ministre, 406. Ce qui cause quelquefois sa perte, 407. très-necessaire à un Prince qui veut bien gouverner, 407. *col.* 2. Cause de la déposition d'un, 593
Ministres d'Etat, comment regardez dans les

premiers tems, & traittez par les Souverains, 616. dans la suite & à présent, 616. *col.* 2. Plusieurs d'eux mis à mort injustement par les Empereurs, 617. Exemples de leur devoir envers l'Etat, 618
Min lun tang, ce que c'est, 275 *col.* 2.
Min Yun, comment il s'acquit l'amitié de sa belle-mere, 267. *col.* 2.
Miroir d'or ou le *précieux Miroir*, ce que c'est, 483
Missionnaires, cérémonies qu'ils observerent dans l'audience qu'ils eurent de l'Empereur, 10. *col.* 2. parcourent les matins les ruës pour baptiser les enfans exposez, 74. Comment ils attirent les Infidéles à la Foi, 78. Leurs peines à apprendre la langue de tant de Provinces differentes, 233. *col.* 2.
Modeles, difficulté d'en exécuter quelques-uns en Porcelaine,
Moei, signification de ce mot, 307. *n.*
Mo lien, description de cet arbre & des fleurs qu'il produit, 149
Monarchie Chinoise, son ancienneté & son étenduë, 1. *& suivantes.*
Mong ko, son histoire, 668. *& suiv.*
Mong y fille de *Hoa* promise au Prince de *Tsi*, son extrême attachement à l'observation exacte des rits pratiquez dans les mariages, 685. *col.* 2. *& p.* 686.
Monosyllabes, leur assemblage forme des discours suivis; cet art est fort dificile sur-tout en écrivant, 225. *col.* 2.
Monnoye qui a cours à la Chine, 163. Usage de celle de cuivre, 164. De combien de sortes on en a vû dans cet Empire, 165. Leurs differentes formes, 165. *col.* 2. ne se bat pas comme en Europe, 168. Certaines ausquelles on a attaché des idées superstitieuses, 166. *col.* 2.
Montagne d'où sortent deux rivieres, 92
Montagnes, les unes couvertes d'arbres de toutes especes; les autres célébres par leurs mines, leurs fontaines minerales, leurs simples & leurs mineraux, 144
Monumens. En quoi consistent ceux élevez à la gloire des Princes & des sçavans, 92
Monumens de pierres, voyez *Che pei.*
Morts, comment ensevelis, 124. *col.* 2. Il est défendu de les ouvrir, d'en tirer les entrailles & le cœur pour les enterrer separément; & de les inhumer dans les Villes, 125
Mot, un même mot peut être nom & verbe, proposition & adverbe, 236
Mou, sa signification étant seul, 225. 263. *col.* 2. * 673. *n.* joint à d'autres mots, 225
Moulins. Comment est construit celui à moudre le bled, 118. *col* 2. differens à la Chine de ceux d'Europe & moins embarrassans, 206
Mé tié, principe de la Secte qu'il forme, 346. *col.* 2.
Muraille (la grande) quand & par qui bâtie, 45. *col.* 2. Cause de la durée de cet ouvrage jusqu'à présent; ce qu'il a de surprenant, 46
Murailles. Comment sont bâties celles qui forment l'enceinte des Villes, 8
Mûriers, terrains pour leur culture, 205. *col.* 2. de deux sortes, 208. Maniere de les élever & de les cultiver, 209. Leur bonne & mauvaise espece; comment on peut les rendre meilleurs; ceux qu'on doit rejetter; choix qu'il en faut faire; les meilleurs, 210. Qualités de ceux de *Lou*; art de les rajeunir, 210. *col.* 2. Comment on peut empêcher qu'ils ne languissent; maniere de les tailler, 211. Usage de leurs branchages, 212. On seme aussi de leur graine; comment on empêche leur trop grande croissance, 212 *col.* 2.
Musc, où il se forme; de deux sortes, 154
Mutilations pour crimes, 393. ne sont plus en usage, 394

N.

NAN KING, Ville, débit qui s'y fait d'Encre; d'où elle le tire, 248. Maniere dont on imprime en cette Ville, 250. *col.* 2.
Nation Chinoise, son caractere; son génie, 75. *& suiv.*
Nation, chacune a son génie & ses manieres, 398. regarde comme barbare celle qui la traitte de même; ce qu'elle estime est souvent méprisé dans une autre, 99
Nerfs de Cerfs, mets délicieux des Chinois; les plus en usage dans les festins des Grands, 118
Nez (couper le) supplice qui n'est plus en usage à la Chine, 394
Ngai cong, Roi de *Lou*; ce qu'il dit à la nouvelle de la mort de *Confucius*, 324
NGAI TI, Empereur; réforme la Musique; pourquoi, 405
Ngai vang, Roi de *Guei*, fait passer dans le Palais de ses femmes une fille destinée pour le Prince son fils, 683. *col.* 2. Ce qui l'oblige de la lui rendre, 684
Ngeou yang sieou, sujet de la remontrance qu'il présente à l'Empereur, 547. *& suiv.* Son mémoire sur la difficulté de bien regner, 551. Son discours sur la vanité de ce que le vulgaire appelle heureux augures; où est inseré ce discours, 556. *& suiv.* Ce qu'il dit sur le tems des cinq Dynasties, 558. Sujet d'un discours qu'il présente à l'Empereur, 559. *& suiv.* Son discours sur les Eunuques & autres qui abusent de la faveur du Prince, 644

Nids d'oiseaux, ragoût des Chinois; de quoi construits, 118
Nien ngan, sa remontrance à l'Empereur *Vou ti*, 442
Nieou kiao, usage de cette espece de colle, 247. *col.* 2.
Nobles, ceux qui ont ce rang, 60. 61
Noblesse (la) n'est point héreditaire; ce qui y donne rang, 58. Ses dégrez, 58. *col.* 1. A qui ils sont accordez, 59. Quelles en sont les principales marques; passe des enfans aux peres & aux ayeux, 61. *col.* 2.
Nôces, ce qu'on fait pour en déterminer le jour, 120. *col.* 2. Présent que le fiancé fait à sa fiancée; comment il la reçoit de ses parens, 121
Noël (le Pere) Missionnaire, a traduit en latin les Ouvrages de Confucius, 324. *col.* 1.
Noir & autres couleurs mêlangées; maniere de les faire, 189. *& suiv.*
Nombres Chinois, leurs particules, 237. *& suiv.*
Noms Chinois positifs, comparatifs, & superlatifs, 233
Notes qu'on donne aux Mandarins; comment sont conçuës, celles qui sont favorables ou desavantageuses, 39. *col.* 2. Effets de ces notes, 40
Nuit (la) à son entrée on ferme les portes des Villes & les barrieres des ruës, & on arrête ceux qu'on y trouve, 50. *col.* 2.
Nui yuen, Tribunal ainsi appellé; ses Officiers; leurs fonctions, 23

O.

OBSEQUES. Description des cérémonies qu'on y pratique, 127
Odes choisies du *Chi king*, traduction & titre de la premiere, & de la seconde, 309. *& col.* 2. de la troisiéme, 309. *& col.* 1. *& p.* 310. 311. de la quatriéme, 311. 312. de la cinquiéme, 313. *& col.* 2. de la sixiéme, 314. 315. *& col.* 2. de la septiéme, 315. 316. *& col.* 2. de la huitiéme, 316. 317. *& col.* 2. Pourquoi on ne voudroit pas garantir la traduction de la cinquiéme; stile de la sixiéme, 313. *n. a.*
Oei tching, Ministre de l'Empereur *Tai tsong*, sa remontrance à ce Prince, 497. *& suivantes.* Réponse qu'il en reçoit, 505. Sujet de sa seconde Lettre au même; Discours qu'il lui présente, 506
Officiers de guerre, voyez *Mandarins* d'armes.
Officiers Généraux, Gouverneurs dans les Provinces, ont d'autres Officiers sous eux; affaires qu'ils jugent; de qui ils reçoivent les ordres, 27. *col.* 2.
Oiseau semblable au Corbeau; instruit pour la pêche, 142
O kiao, usage de cette colle, 246. *col.* 2. Sa composition, 247
Or, son cours à la Chine; comment on l'achete, 163. Comment il s'y vend; tems ausquels il y est à bon compte, 173. Maniere de l'appliquer sur la Porcelaine, & de lui rendre son lustre lorsqu'il est terni, 192
Oranges excellentes, de plusieurs sortes, 143
Ordonnances des Empereurs, 33. servent de texte aux discours des Mandarins, 34. *& suiv.* Celle que fit publier un des Empereurs de la Dynastie *Tang*, 496. Ce qu'elle contenoit, 497. *col.* 2.
Ornemens des salles & des cabinets des maisons Chinoises, 86. *col.* 1.
Ossemens des morts ne s'entassent pas les uns sur les autres comme en Europe, 125
Ou, signification de ce mot, 435. *n.*
Ou Royaume, 471. Le Roi de ce Royaume envoye demander la veuve de *Pekong* Roi de *Tsou*; réponse qu'il reçoit de cette Princesse, 686. *col.* 1.
Ouan, signification de ce mot, 441. * 450. *col.* 2. *
Ouang kia, Ministre d'Etat; ce qu'il représente à l'Empereur *Ngai ti*; exemples qu'il apporte pour preuve de ce qu'il avance; seconde remontrance qu'il fait à ce Prince, 462. Effet de celle-ci, 463
Ouang ngan ché, Ministre de l'Empereur *Gin tsong*; extrait de sa dissertation, 564. *& suiv.* Sa remontrance à l'Empereur *Gin tsong*, 562. *& suiv.*
Ouang ouen, élevé aux premieres Charges; ce qu'il disoit lorsqu'il touchoit ses appointemens, 273. *col.* 1.
Ouang yng, Magistrat; ce qui est arrivé à sa veuve, 558. *col.* 1.
Ouang yong ming, à quelle occasion il avoit composé son discours sur le silence, 654. *& suiv.* Son discours sur la mort de *Hoang hien fou* pere d'un de ses Disciples, 655. *& suiv.* Sa réponse à deux de ses Disciples, 659. Son exhortation aux mêmes, 660. Sujet de la Lettre qu'il leur adresse, 664. *& suiv.* Sa réponse au *Tchi fou*, 665. *& suiv.*
Ouan ling, son discours contre les mauvais sens donnez à l'expression *Ming*, 596. *& suiv.*
Ouei, frere de l'Empereur *Tcheou*; ce qui en est rapporté dans le second Paragraphe du Chapitre quatriéme du *Siao hio*, 374. *col.* 2. *& p.* 375
Ouei, autrefois un petit Royaume, 405. *
Ouei pe yu, sa réponse, pleine de soumission & de tendresse à sa mere, 270. *col.* 2. *& p.* 271
Ouen kong, fameux Maître de la Province de *Se tchuen*; usage qu'il introduit, 261. *col.* 1.

Ouen yong, Ministre de l'Empereur *Ming ti*, pourquoi il demande la permission de se retirer de la Cour, 466
Ou kieou, sa réponse à l'Empereur sur ce qu'il vouloit défendre au peuple l'usage de l'arc, 444
Ou kieou mou, arbre singulier à la Chine; son fruit, 14[illegible]. & *suiv.* Maniere dont on tire le suif de son fruit, 147. *col.* 1.
Ou king, Livres qu'on appelle ainsi, 286
Ou ling, signification de ce terme, 507. *n.*
Ou muen, enfant de huit ans; grande marque de tendresse qu'il donne pour ses parens, 269. *col.* 2.
Ou tong chu, description de cet arbre semblable à nos Sycomores, 149. *col.* 2.
Ouvriers en Porcelaine, leur adresse à la manier & à la mettre en caisse, 196. Leurs difficultez à exécuter certains modeles d'Europe, 199. Leur talent extraordinaire à faire de Porcelaine des Instrumens de Musique & autres, 200
Ouvriers en soye, où se rendent les plus habiles; pourquoi ils ne fabriquent point des étoffes aussi riches qu'en Europe, 206. *col.* 2.
Ouvriers Chinois, leur talent à coller le Papier, 14[illegible]. *col.* 2. Occupation de ceux de la Manufacture du r'habillage du Papier; lieu qu'ils occupent; leurs maisons; ce qu'on y voit, 244. *col.* 2. Leur travail, 245

P.

PA, quel est ce nom & à qui on le donne, 650. *col.* 2. *n.*
Pagodes Où l'on en trouve en quantité; leur usage, 52
Pair, Symbole qu'est ce nombre chez les Chinois, 294
Palais, ce qui fait leur beauté & leur magnificence chez les Chinois, 86. Leurs principaux ornemens, 86. *col.* 2. Il y en a dans chaque Ville pour servir aux Assemblées des Sçavans; noms differens que leur donnent les Lettrez, 105. Celui destiné aux examens des Graduez; plus vastes dans les Capitales; description d'un de ces Palais, 254. & *col.* 2. Nombre & description de ceux depuis *Kien yeng* jusqu'à *Yong*, 406. *col.* 2.
Palais Imperial; il n'est permis à personne de passer devant sa grande porte à cheval ou en chaise, 10. Description de ce somptueux édifice, 17. & *suivantes.*
Pa lin, nom d'une Montagne, 454.
Pao, signification de ce terme, 434.
Pao hio so, Gouverneur de *King sao*; fait rapporté de lui dans le *Siao hio*, 382
Pao sse, quelle est cette femme, 315. *col.* 2. *n.*
Pao ta, structure de ces tours élevées dans presque toutes les Villes, 93. *col.* 2.
Papier, son invention fort ancienne à la Chine, 239. 240. Sa finesse, 239. Sa composition, 239. 241. *col.* 2. Longueur de ses feüilles, 239. *col.* 1. 240. *col.* 2. Ce qui l'empêche de boire, 239. *col.* 2. 243. *col.* 2. Son éclat; il est blanc, doux & uni; pourquoi plus facile à couper que celui d'Europe; ce qu'il faut faire pour empêcher que les vers ne s'y mettent, 239. *col.* 2. Son avantage sur celui d'Europe; sa grande consommation à la Chine, 241. A quels usages employé, 241. *col.* 2. Soin que l'on prend pour avoir des feüilles d'une grandeur extraordinaire; moyen de sécher les feüilles nouvellement levées, 242. *col.* 1. 243. *col.* 2. Arbres qu'on employe pour le faire, 242. *col.* 2. & *p.* 243. Ce qu'on prend de ces arbres; comment on le prépare; celui qui est le plus en usage, 243. Maniere de l'affermir; de le blanchir, & de lui donner de l'éclat, 243. *col.* 2. de l'argenter à peu de frais, 243. *col.* 2. & *p.* 244. Toute sorte de Papier peut s'argenter, 244
Papier fané, celui qu'on appelle ainsi, 239. *col.* 2.
Papier de coton, ses qualitez, 239. *col.* 2. & *p.* 240. plus propre à argenter que toute autre espece de Papier, 244
Papier de Chanvre, son Auteur, 240. *col.* 2.
Papier de filasse, sa composition; son auteur, 240. *col.* 2.
Papier de Bambou, sa durée, 241. Comment il se fait; sa qualité, 241. *col.* 2.
Papier de la Corée, sa composition; son usage dès le VII. siécle, 241
Parallele des deux courtes Dynasties *Tsin* & *Song*, 648. & *suiv.*
Parens punis en certains cas avec leurs enfans coupables, 37. *col.* 2.
Patois, chaque Province, chaque grande Ville, chaque *Hien* & même chaque gros Village a le sien particulier, 232
Pauvres (les) exposent souvent leurs enfans dans les ruës, 73. *col.* 2. engagent quelquefois les Sages-femmes à étouffer leurs enfans, 74
Paye des soldats, celle des Fantassins; celle des Cavaliers, 44. *col.* 2.
Paysans, il n'est pas permis de les inquieter pour leurs dettes, quand on commence à labourer les terres, 15
Pêcher, differentes manieres des Chinois pour pêcher, 142. & *col.* 2.
Pe fou pe kieou, signification de ce terme, 425. *n.*
Peines severes contre les maris qui vendent leurs femmes, 122. *col.* 2.
Peintres de Porcelaine, voyez *Hoa pei.*
Peking, ce qu'on voit d'extraordinaire dans les places publiques, 139. Pieces de bois

de Pins extraordinaires qu'on y voit employées, 248. *col.* 2. Maniere dont on y imprime, 250. *col.* 2.
Pe li hi, ce qui en est dit dans le *Meng tsëe*, 358. *col.* 2.
Pere & *fils*, leurs devoirs, 367. & *suiv.*
Peres de famille responsables de la conduite de leurs enfans & de leurs domestiques, 50. donnent des noms conformes à l'âge de leurs enfans, 103
Perles défenduës sous peine de la vie, 691
Pe tsong, un des premiers Ministres de la Cour de *Tsin*; ce qui le sauve du danger de périr où l'avoit conduit sa droiture, 620. & *suiv.*
Peuple. Nourriture ordinaire du peuple Chinois, 138. *col.* 2. imite ordinairement les vertus ou les vices du Souverain, 447
Pe y, fille de *Suen kong*, Roi de *Lou*, promise à *Kong koang*, pourquoi elle refuse de partir du Palais de son pere; & ne veut pas quitter son appartement où le feu avoit pris, 6[illegible]5
Pe yu, fils de Confucius; son âge quand il mourut; seul héritier qu'il laisse, 320. *col.* 2.
Philosophes Chinois, la plûpart Poëtes, 285. *col.* 2.
Pieds, leur petitesse d'un grand agrément parmi les Dames Chinoises, 81
Pi kan, oncle de l'Empereur *Tcheou*, ce qui en est dit dans le Paragraphe du Chapitre quatriéme du *Siao hio*, 374. & *col.* 2.
Pinceau en usage chez les Chinois pour écrire, 249. *col.* 2.
Ping pou, sa signification; quatriéme Cour souveraine; ses Tribunaux subalternes; de quoi elle connoît, 25
PING VANG, Empereur; suites de sa translation de l'Empire en Occident, 350. *col.* 2.
Pins en abondance dans la Chine; quelle est leur résine, 248. *col.* 2.
Places d'armes, leur nombre, 46. *col.* 2. Voyez *Forteresses*.
Placet, sujet de celui présenté à un Empereur de la Dynastie *Tang*, 529
Plaques de métal tracées de caracteres, conservées aujourd'hui par les curieux de la Chine, 239
Pleurs & cris usitez par les Chinois aux funerailles, 127
Po, ses differentes significations, 325
Poei, signification de ce caractere, 310. *n. b.*
Poësie Chinoise, son utilité; son excellence, 285. & *col.* 2.
Poinçon de fer, voyez *Stile*.
Poisson de farine, pourquoi ainsi nommé; quantité qu'on en pêche quand le tems est doux, 139. *col.* 2.
Poisson frais, celui des nôtres auquel il ressemble; son prix, 139. *col.* 2.
Poisson jaune ou *Hoang yu*, sa grosseur; son goût; tems de la pêche, 140
Poissons fort abondans dans les Rivieres, Lacs, Etangs, Canaux, & même dans les Fossez pratiquez au milieu des campagnes, 139. Quel est celui qu'on pêche à la quatriéme & cinquiéme Lune; leurs differentes especes, 139. *col.* 2. Quels sont les gros qui viennent de la Mer ou du Fleuve jaune, 140
Poissons d'or ou *Poissons* d'argent; leur description, 140. *col.* 2. & *suivantes*.
Police de la Chine soit dans les Villes soit dans les grands chemins, 50. & *suiv.*
Politique, de deux sortes, 623. Ses principes & maximes, 624. Ses ressorts differens, 625. & *suivantes*.
Ponts d'une seule arche; ceux qui n'ont ni arches ni voutes, 91. *col.* 2. Maniere dont les Chinois les construisent, 92
Populace peut parvenir aux premieres dignitez l'Empire, 85. Cas où elle ne peut épouser une seconde femme pendant la vie de la légitime, 120. *col.* 2.
Porcelaine, ce qu'ont écrit quelques Auteurs sur la maniere de la travailler; lieu où on la travaille, 177. Composition de sa matiere; experiences qu'on en a faites, 178. & *suiv.* Comment on en forme toute sorte de vases, & par combien de mains ils passent avant d'avoir leur perfection, 184. Comment se font les grandes pieces de Porcelaine; comment l'on y attache les pieces rapportées; & comment l'on y souffle les fleurs & les autres ornemens, 184. *col.* 2. Comment s'en font les moules; leur durée, 185. Peinture qu'on y applique, 185. *col.* 2. Le noir ne peut s'y peindre, 187. L'or & l'argent peuvent s'y souffler, 188. de plusieurs sortes, 119. & *suiv.* Précautions à prendre en la travaillant & en lui donnant les couleurs que l'on souhaitte, 193. & *suiv.* Degrez de chaleur qu'il faut lui donner, 198. Quantité de bois, que l'on consomme à cette fabrique, 199. Difference de la moderne & de l'ancienne, 201. Sentiment des Chinois là-dessus, 202. Ce que deviennent ses débris & ceux des fourneaux, 203
Po se, ce que c'est, 411.
Postes dirigées par un Mandarin; leur distance les unes des autres, 57. *col.* 2.
Poterie fort recherchée à la Chine, 202
Poudre à canon, son usage à la Chine, 47
Pou koang, sa signification, 537. *col.* 2.
Pou sa, Dieu de la Porcelaine; origine de son nom, 201
Poussiere (la) incommode fort les Voyageurs; précautions que l'on prend pour s'en garantir, 5[illegible]
Précautions prises par les Loix pour empêcher les differens Tribunaux d'affoiblir l'autorité Imperiale, 25. & *suiv.*
Préceptes, voyez *Leçons*.

Précepteurs Chinois, ce qu'ils doivent enseigner; pourquoi en grand nombre, 253. *col.* 2. Degré que doivent avoir ceux des maisons de qualité, 253. *col.* 2. *&* *p.* 254. & ceux des maisons ordinaires, 254

Précieux Miroir, voyez *Miroir d'or.*

Premare (le Pere de) ancien Missionnaire de la Chine; ses extraits du Livre *Chu king*, 298. *& suivantes.* Odes du *Chi king* qu'il a traduites, 308. *& suivantes.*

Prépositions, combien les Chinois en ont, 236

Présens que font les Viceroīs & Mandarins aux Envoyez de la Cour qui passent dans leurs Provinces, 109. Cérémonies à observer quand on en reçoit, 110. Tems ausquels on les fait, 110. *col.* 2. En quoi consistent & par qui portez ceux des nôces, 121

Prêtres Chrétiens, ceux qui vinrent à la Chine & qui y eurent des Eglises sous la Dynastie *Tang*, 497. *n.*

Prince souverain, quelles doivent être ses qualitez, 615. Régle la plus essentielle qu'il doit suivre, 615. *col.* 2. Instructions qui lui sont nécessaires, 616. Ce qui lui aliene ordinairement le cœur de ses Ministres & de ses Sujets, 617

Princes (les) comparaison de ceux qui éclairez reçoivent les avis sinceres de leurs fideles Sujets, 407. *col.* 2. anciennement avoient des Censeurs, & des personnes chargées de leur lire les pieces soit en prose, soit en vers qui se faisoient sur le Gouvernement; permettoient indifferemment de s'entretenir des affaires de l'Etat, & de leur conduite, 408. Fautes ordinaires qu'ils commettent dans le Gouvernement, 457

Princes du Sang Imperial n'ont ni puissance ni crédit, 11. n'en peuvent même porter le nom sans le consentement de l'Empereur, 11. *& col.* 2. Ce qui les multiplie & les avilit; la plûpart vivent dans une extrême pauvreté, 59. Femmes qu'ils peuvent avoir outre leur légitime; leurs domestiques, 60. Leur occupation, 60. *col.* 2.

Princes & Grands d'un Royaume, en quoi toute leur science doit consister, 325. *col.* 2. Ce qui doit leur être plus cher que l'or & les pierreries, 362. *col.* 2.

Prisons, leur description, 131

Prisonnieres, comment on peut leur parler, 132

Prisonniers, comment traittez; adoucissement que l'argent leur procure, 131. *col.* 2. Soin qu'on a de ceux qui tombent malades, 132. Ceux d'un certain rang en danger de mourir demandent en grace d'en sortir avant que d'expirer, 132. *col.* 2.

Prix, voyez *Récompenses.*

Procedures, leur lenteur favorable aux accusez, 131

Professeur des Ecoles de campagne; choix qu'on en doit faire; moyen de pourvoir à sa subsistance, 261. *col.* 2. Comment il doit se conduire dans ses leçons, 261. *col. & suivantes.* La pratique d'un est louée, 256. *col.* 2.

Professions, celles qui sont distinguées parmi le peuple, 72. Chacune a ses caracteres propres, 29

Pronoms, ceux des Chinois, 234

Prononciation Chinoise, ceux qui ne l'ont pas bonne ne se font entendre qu'à demi, 228. Pourquoi si difficile aux Européans, 230. Comment se prononcent l'*a* & l'*e* final, 230. *col.* 2. l'*i*, l'*o*, l'*u*, l'*n* final & autres, 231. *col.* 2. *& suiv.* particuliere à chaque Province, 232

Proportion & mesure des poids Chinois, 189

Provinces (les) ont la plûpart une grande riviere ou un large canal, 89. Quoiqu'abondantes en tout ce qui est nécessaire à la vie, elles ont toujours quelque chose de particulier ou en plus grande quantité, 145. *col.* 2. Chacune autrefois étoit un Royaume distingué, 320. *col.* 2.

Pudeur (la) releve beaucoup les graces naturelles des femmes Chinoises, 81. *col.* 2.

Pythagore contemporain de Confucius, 319. Pourquoi sa doctrine exposée à la censure, 320

Q.

QUANG HENG PO SE, sa réponse à la Déclaration de l'Empereur *Yuenti*, 446. Son discours à ce Prince, 448. à *Tchin su*, fils & successeur de cet Empereur, 449

QUANG VOU, Empereur; sa Déclaration en forme de réponse à ceux qui lui conseilloient de faire la guerre aux Barbares du Nord-Ouest, 465

Question, celle ordinaire à la Chine; comment elle se donne, 137. l'extraordinaire, 137. *col.* 2.

R.

RADEAU, comment construit, 159

Récompenses ou *Prix* donnez aux Ecoliers; en quoi consistent; quand on les donne, 267

Réglement fait en faveur de l'agriculture, 71

Réjoüissances, tems des grandes, 267. *& col.* 1.

Remedes, ceux qui diminuent & amortissent le sentiment de la douleur, 137. *col.* 2.

Remontrances; régles à observer dans celles qu'on

qu'on fait aux Souverains ; histoires à ce sujet, 632. Pourquoi haïes par les Princes ; comment il faut s'y prendre pour les faire ; traits d'histoire à ce sujet, 635. *n.*
Repas, Regles pour ceux des Chinois, 373. *& col.* 2.
Reposoirs dans les grands chemins par qui établis, 52
Resolution d'une jeune veuve pour se délivrer des importunes recherches des ses Amans, 687. *& suiv.*
Respect filial, quel il doit être, 102. 363. *& suivantes.* Celui qui est dû aux Maîtres, 102
Revenus de l'Empereur, quels ils sont ; à quoi ils se montent, 15. Moyens dont on se sert pour payer ceux qui sont en demeure, 15. *& col.* 2. *& p.* 16.
Riches (les) peuvent avoir plusieurs femmes ; ce qu'ils font lorsqu'ils n'ont point d'enfans mâles, 120. *col.* 2.
Ris, culture qu'il faut lui donner, 65. *col.* 2.
Rivieres, *Lacs* & *Etangs*, remplis de toute sorte de poissons, 142. *col.* 2. Les naviguables en fort grand nombre, 157
R'habillage de Papier, lieu de cette Manufacture ; son débit, 244. *col.* 2.
Roi & son *Ministre*, leurs devoirs, 368. *& col.* 2.
Rois à la Chine dépendoient de l'Empereur ; cependant chacun maître dans ses états, 320. *col.* 2.
Rouge, composition de cette couleur ; maniere de l'appliquer sur la Porcelaine, 187. *& suivantes.*

S.

SAGE, occupation d'un, 263. *& col.* 2. Quelle doit être son étude ? 278
Sagesse, ce qui est nécessaire pour profiter dans l'étude de cette vertu, 661. *& suiv.*
Salle des festins, comment parée ; cérémonies qu'observe celui qui donne le repas en y entrant, 111. *col.* 2.
Salut. En quoi consiste le salut ordinaire, 102
Sang ou *Ti sang*, Mûrier ainsi appellé, 208
Sang tsee king, Livre qu'on met entre les mains des petits Chinois, lorsqu'ils sçavent leurs lettres ; contenu dans ce Livre, 252
Sauterelles, d'où elles proviennent, 67. *col.* 2.
Sçavans, leurs opinions sur l'origine & le commencement de l'Empire de la Chine, 2
Sceau de l'Empereur, sa description, 13. *& col.* 2. Celui des Princes, des Vicerois, des Mandarins ou Magistrats inférieurs, 13. *col.* 2. porté devant aux jours de cérémonies, 14. *col.* 2.
Schaal (le Pere Adam) chargé du soin de faire fondre de l'Artillerie, 47. *col.* 2.
Science, en quoi elle consiste à la Chine, 265. *col.* 2. *& p.* 266.
Sciences des Chinois, à combien elles se reduisent, 248. Celle que ces Peuples recherchent le plus, 284. *col.* 2. 285. Science la plus propre de l'homme, 284. *col.* 2.
Se, signification de ce caractere, 240
Secheresse (la) à quoi attribuée par des donneurs d'avis, celle survenuë la seconde année du regne de *Tchang ti.* 466
Sel, maniere dont on tire & perfectionne celui de terre grise, 145
Se lien tchi, papier que l'on nomme ainsi, 244
Se ma kuang, son discours à l'Empereur *Yng tsong*, 539. Son second au même, 541. *& suiv.* Remontrance qu'il adresse à ce Prince, 545. *& suiv.*
Se ma yung, son attache pour les livres & l'étude, 271. *col.* 2. *& p.* 272
Semence de Poissons, comment on la transporte par tout le Royaume, 139
Sentinelles, comment punis ceux qu'on trouve endormis, 132. *col.* 2.
Sepulchres & *sepulture*, sont de differentes figures, 125. sont hors des Villes, & le plus souvent sur des hauteurs, 125. *col.* 2. Ceux des pauvres, des gens aisez, des Grands & des Mandarins, 126. Celui de *Confucius*, où bâti, 324. Description de celui de *Chi hoang*, 407. 455. *& col.* 2. Lieux de ceux de plusieurs fameux Empereurs, 454. *col.* 2.
Se reformer & *se perfectionner*, ce que c'est, 263
Serpens d'une grandeur énorme ; fort venimeux ; moyens de s'en garantir, 154. *col.* 1.
Se tchuen, Province d'où l'on tire le Talc, 244. Litterature de ses premieres Colonies, 293. *col.* 2.
Siamois, de quoi ils se servent pour écrire au lieu de plumes, 249
Siang, frere de l'Empereur *Yao*, ce qui en est dit dans le *Meng tsee*, 351
Siang, voyez *Toen.*
Siao hio, signification du titre de ce Livre, 324. *col.* 2. 365. Son auteur ; quel est ce Livre, 365. Sa matiere, 365. *col.* 2. Sa division, 365. *col.* 2. *& p.* 366. Précis du contenu du Chapitre premier de la premiere Partie, 366. *& suiv.* du premier Paragraphe du second Chapitre, 367. *& suiv.* du second, 368. *& col.* 2. du troisiéme, 368. *& col.* 2. du quatriéme, 373. *& col.* 2. *& p.* 369. *& suiv.* du cinquiéme, 370. *& col.* 2. du premier Paragraphe du Chapitre cinquiéme, 371. *& col.* 2. du second, 372. *& suiv.* du troisiéme, 373. *& col.* 2. du quatriéme, 373. *& col.* 2. du premier Paragraphe du Chapitre quatriéme, 373. *& suiv.* du second, 374. *& suiv.* du premier Paragraphe

du Chapitre premier de la seconde Partie, 375. & *suivantes.* du second, 377. & *suiv.* du troisiéme, 378. & *suiv.* du Paragraphe premier du second Chapitre, 379. & *suiv.* du deuxiéme, 380. & *suivantes.*

Siao hoang tchi, ses remontrances à l'Empereur *Suen ti*, 452. Leur succès, 453

Sien sing, à qui l'on donne ce nom, 254.

Sieou tsai, nom de ceux qui ont fait le premier pas dans les grades; leurs habits; de quoi exempts, 256. Examen qu'ils doivent subir pour monter au second degré, 257. Ce qu'ils font pour un gain sordide, 275. & *col.* 2. 277.

Sie pao, soin de ce jeune homme; trait de son histoire, 308. *col.* 2. & *p.* 381

Sie tchang, sa repartie à l'âge de huit ans, 271. & *col.* 2.

Si fang yeou ching gin, explication de ces paroles répetées souvent par *Confucius*, 323. *col.* 2.

Si han, où ils tinrent leur Cour, 240. *n.*

Silence, ses défauts, 654. *col.* 2. & *suiv.* Ses fruits, 655

Si ling, femme de l'Empereur *Hoang ti*, découverte qu'on lui attribue, 205. A quoi elle destinoit les plus belles pieces de soye qu'elle faisoit, 205. *col.* 2.

Silique Chinoise, sa forme, 247

Sing, signification de ce mot, 448. *n.* 596. *n.*

Siu, (Paul) Ministre d'Etat, protecteur de notre Religion; trait qu'il donne de son respect pour son maitre, 364 & *col.* 2.

Siu, réponse qu'il reçoit de *Mencius* son maître, 350

Siuen vang, Roi de *Tsi*, voyez *Mencius.*

Siu moei, marque qu'il donne de sa reconnoissance & de son amitié pour *Yang yu*, 274. *col.* 2.

Société des Sçavans, voyez *Academie.*

Socrate; quand il parut, 319. & *col.* 2.

Soldats, nombre de ceux que l'Empereur entretient 17145. Comment on les enrôle, 44. *col.* 2. Comment vêtus, armez & entretenus; leur courage, 75. Leur utilité à présent, 45. *col.* 2. Leur adresse à tirer les Poissons à l'arc, 142. *col.* 2.

Soleil, comment représenté par les Chinois, 252

Song. Motifs de sa fille pour ne point quitter son mari attaqué d'une dangereuse maladie, 685

Sou ché, son mémoire sur le Gouvernement, 578

Sou ho, huile que l'on tire de cette plante; usage qu'en font les Marchands de *Peking*, 245. *col.* 2. Ce que paroît cette huile, 247

Soumission envers les parens, exemple d'une parfaite, 269

Sou ngan hang obtient de l'Imperatrice *Vou heou* le rappel du Prince héritier; sa lettre à cette Princesse, 509. & *suiv.*

Sou quang, beau trait de son histoire, rapporté dans le *Siao hio*, 382. & *col.* 2. & *p.* 383

Sou siun fait le portait de *Ouang ngan ché*, & l'envoye secrettement à la Cour, 563. & *suiv.*

Sou tché, frere de *Sou ché*, mémoire qu'il présente à la Cour, 588. & *suiv.* Ses discours, 590. & *suiv.* 641. 646. & *suiv.* 651. & *suiv.*

Sou tcheou, voyez *Nan king.*

Sou y king tchi pou, matiere de ce Livre, 240. *col.* 2.

Soye, ses differentes espéces; comment l'on connoît la meilleure & la plus fine, 206. Comment se ramasse celle de la Province de *Chan tong*; ce qui la produit, 207. Son abondance dépend de la maniere d'élever les Vers à soye, 208. Quand on doit la tirer des coques, 223

Ssée, signification de cette lettre, 301. *n.*

Ssée chu, quels sont ces Livres qu'on donne aux enfans Chinois capables de les lire, 252. Livres classiques du second ordre, 319

Ssée pao, nom des quatre choses précieuses; à quoi le donnent les Lettrez, 249. *col.* 2.

Ssée tsée king ven, pourquoi ce Livre est ainsi appellé, 252

Stile dont les Chinois se servent en écrivant, different de celui de la conversation, 226. Celui de leurs compositions, 227. *col.* 2. y mêlent beaucoup de Sentences & de passages, 228

Stile ou *Poinçon* de fer, anciennement en usage à la Chine au lieu de plume ou de pinceau, 239

SUEN TI, Empereur; demande qu'on lui présente des personnes qui se soient distinguées par leur pieté filiale; sa déclaration sur les corvées, 402. sur la dispense du fils de déferer son pere, & de la femme son mari, 403. Proposition qu'on lui fait à l'égard des Criminels; pourquoi il la rejette, 452

Suen vang, Roi de *Tsin*, ce qui en est dit dans le *Meng tsée*, 355

SUEN VOU TI, ce que prognostiquoit le monstre qu'on lui présenta aussi-tôt qu'il fut monté sur le Trône, 477. & *suiv.* Sa déclaration sur le sel, 481

Sujets de gémir sur la négligence que l'on apporte à l'étude, détaillez, 367. *col.* 2. & *p.* 268. & *col.* 2.

Su ma, Livre dont il est Auteur; éloge qu'il y fait de l'ouvrage de *Mencius*, 334

Sung keng, voyez *Mencius.*

Superstitions que l'Idolâtrie a introduites à la Chine, 130. *col.* 2.

Supplices, leur horreur ne diminue pas le nombre des crimes, 400

Suye tirée des fourneaux des Verreries, son

usage le plus propre; ce que l'on pourroit faire pour en ôter l'odeur désagréable sans y employer du Musc, 248. col. 2.
Symboles, leur Inventeur difficile à découvrir, de même que leur valeur, 166. col. 2. Ce qu'il faut faire pour cela, 167

T.

TABLE, à la Chine chacun à la sienne dans les festins, 111. col. 2.
Taël, voyez *Leang* (le)
Ta fou, ce que c'est, 395. * Quelle est cette dignité, 469
Ta hio, premier Livre de Confucius; signification de ce titre, 324. col. 2. Sa matiere; son Commentateur, 325
Ta hoe, espece de Musique; par qui inventée; explication de ce mot, 296. col. 2.
Tai, Tours ou Châteaux remplis des Soldats & de Sentinelles, leur nombre, 46. col. 2.
Tai fou, quelle est cette charge, 411. col. 2.*
Tai hio, sa signification, 411. n. 440. n.
Tai tsou, non commun aux conquerans premiers Auteurs d'une Dynastie, 59
Tai tsong, signification de ce titre, 412. col. 2. n.
TAI TSONG, second Empereur de la Dynastie *Tang*; son memoire sur la difference du bon & du mauvais Gouvernement, 483. & suiv. Ordonnance qu'il fait publier, 490. & suiv. Sa réponse à la lettre de *Ta leang*, 491. & suiv. Auteur du Livre intitulé; *La Regle des Souverains*; sommaire des Chapitres de ce Livre, 493 y ajoûte une Préface qu'il adresse à son fils; jugement qu'on porta de cette Préface & de ce Livre, 494. col. 2. Ordre singulier qu'il donne, 495. Sa réponse à la remontrance de *Hoei tching*, 505. donne le titre de *Vang* à quatre de ses fils; discours qu'il leur adresse & rend public en forme de déclaration, 531. & suiv. marie sa fille au fils de *Ouang kouei*, 641. col. 2.
Ta kiang ou *grand fleuve*, ses differens noms, selon les Provinces qu'il traverse; son cours; retenu par le reflux de la Mer; fort tranquille à la nouvelle & à la pleine Lune, 157. Sa largeur; sa profondeur; fort poissonneux; ce qu'on en dit communément, 157. col. 2.
Talc, choix qu'il en faut faire pour argenter le papier; Province d'où on le tire; le meilleur; nom que lui donnent les Chinois, 244. Maniere de préparer sa poudre, 244. col. 2. Emploi de cette poudre, 244
Talens, leur difference regloit autrefois celle des Emplois, 440. col. 2.
Tang teou, trait de la vertu de ses filles rapporté dans le *Siao hio*, 383
Tan yu, Prince Tartare; demande à l'Empereur la permission de lui venir rendre hommage en personne; l'obtient, 463
Tao sin, explication de ce mot, 300. n.
Tao ssée, quels étoient ces Sectaires; ce qu'on doit penser de la pluye qu'ils faisoient tomber à propos, 666
Tartares (les) comment ils se sont emparez de l'Empire de la Chine, 3. 4. Voyez *Coûtume*.
Tartarie (la) son terroir; ce qu'elle fournit, 145. col. 2.
Ta tse, Ministre de *Tao*, enrichi aux dépens du peuple, se démet assassiné avec ses gens, 670
Ta tsing, quelle est cette Province, selon les Européans, 497. n.
Ta vang ye, frere de l'Empereur *Cang hi*; description de ses magnifiques funerailles, 118. col. 1. & p. 129
Taurina, colle forte, usage qu'on en peut faire, 247
Tcha hoa, utilité de cet arbre; de differentes sortes; sa description & celle de ses fleurs, 149. col. 2.
Tchang ché, déclare à l'Empereur *Hiao tsong* son sentiment sur la guerre qu'il vouloit entreprendre, 607
Tchang hiao & *Tchang li*, freres; preuves qu'ils donnent que la vertu force les cœurs les plus feroces à l'admirer & à l'aimer, 270
Tchang ko lao, Ouvrage de ce Sçavant; son utilité, 261. col. 2.
Tchang li, voyez *Tchang hiao*.
Tchang tche chi, sa réponse à l'Empereur *Hiao ouen*, 45
Tchang tchi pé, grand Mandarin, ce qu'il dit sur l'inconstance de la fortune, 274
TCHANG TI, Empereur, ses instances auprès de l'Imperatrice sa mere; après avoir lû & relû sa déclaration, 467. Réponse qu'il en reçoit, 467. col. 2. & p. 468. Sa lettre au *Vang* de *Tong ping*; présent qu'il lui fait, 469. Ordre qu'il donne en faveur de *Kiang ké*, 469. & col. 2.
Tchao, signification de ce nom, 415. col. 2.*
Tchao kong, où il rendoit justice aux Laboureurs dont il écoutoit les differends, 69
TCHAO TI, successeur & fils de l'Empereur *Vou ti*, Ordonnance qu'il fait publier; écrit à *Tang ouang*, Roi de *Yen*, 401
TCHAO VANG, Empereur, se sert utilement de *Tan hi*, pour affermir sa maison sur le trône; & reduire les Princes ses voisins à dépendre de lui, 390
Tchao vang, Roi de *Tsou*, exemple héroïque que la Reine sa femme donne pour l'exacte observance des Rits; 686. col. 2.
Tche ou *Se sang*, description de ce Mûrier sauvage, 208
Tché, signification de ce terme, 530. n.

Tché ing, son attache pour l'étude, 272
Tche kiang, soye que fournit cette Province, 206
TCHEOU, Empereur, tyran, 296. *col.* 2. Usage que les Chinois font de son nom; vaincu, 297. Ce qui en est dit dans le cinquiéme Chapitre de la premiere Partie du *Meng tsée*, 346. dans le premier Chapitre de la seconde Partie de cet Ouvrage, 348. *& col.* 2. dans le troisiéme, 351. *col.* 2. dans le Paragraphe second du quatriéme Chapitre du *Siao hio*, 374. *col.* 2.
Tcheou kong, frere de l'Empereur *Vou vang*, Ouvrage dont il est auteur, 291. *& col.* 2. *& p.* 292. 318. Voyez *Livre* classique, &c. ses égards pour les Ministres & les Sages, 617. *col.* 2. qu'il attiroit toûjours à la Cour, 618. ce qui l'a rendu recommandable; invention qu'on lui attribue; présent qu'il fait aux Ambassadeurs de *Tong king* & de la *Cochinchine*, 297. *col.* 2. Ce qui en est dit dans le sixiéme Chapitre de la premiere Partie du *Meng tsée*, 347. *& col.* 2.
Tcheou tse, taffetas; comment les Chinois leur donne le lustre, 207
Tchi, signification de cette Lettre; de quoi composée, 240
Tchi fou, qui on appelle ainsi, 255. Quelle est cette dignité; 665.*
Tchi heou, fameux rebelle sous l'Empereur *Hoang ti*, 573. *n.*
Tchi hien, à qui on donne ce titre, 255
Tchin, nom d'un petit Royaume, 404.*
Tchin, homme de néant, qui se révolte contre l'Empereur *Chi hoang*, 408. *n.*
Tching, délivré de la mort aux dépens de la vie du fils de sa Gouvernante, 689
TCHING TANG, chef de la seconde famille Imperiale, quand il est monté sur le Trône; déclare la guerre au Tyran *Kié*; le défait; l'oblige à s'exiler; en quoi il s'est distingué; ce qu'il fit dans un tems de sterilité générale, 296. Musique qu'il institue; durée du regne de ses descendans 296. *col.* 2. Harangue qui lui est faite, 302. *& suivantes.* Ce qui en est dit dans le *Meng tsée*, 305. *& col.* 2. 352. 362.
Tching te sieou, fameux Lettré de la Dynastie de *Song*; ce qu'il dit sur les déclarations de *Ven ti*, 395. Ses réfléxions sur les remontrances faites à cet Empereur, 410. *n.* Son jugement sur les discours de *Tchong chu* à l'Empereur *Vou ti*, 442. *col.* 2. Sa remontrance à *Hing tsong*, Empereur, 510. *& suiv.* Extrait de son discours à l'Empereur *Li tsong*, 611
TCHING TI, Empereur; son Ordonnance pour retrancher les dépenses inutiles & contre le luxe des habits & des meubles, 404
TCHING VANG, Empereur, de la Dynastie *Tcheou*, ses Gouverneurs, 411
Tching y, anciens Commentaires; ce qu'ils disent sur un endroit du Livre *Chu king*, 300. *n.* 301. *n.* sur le *Tien*, 302. *n.*
Tchin hao, son mémoire à l'Empereur *Chin tsong*, 561. *& suiv.*
Tchin huen, Lettré célébre, accusé d'avoir alteré le texte de l'*Y king*, 292. *col.* 2.
Tchin kié dépeint sur une carte l'extrême misere des Peuples des Provinces qu'il avoit visitées, & la fait passer à l'Empereur avec un discours qu'il y joint, 568. *& suiv.*
Tchin kieou obtient l'Emploi de *Kiu mi*, & fait tant par ses intrigues que toutes les affaires de l'Empire passent par ses mains; accusé par les Censeurs, 547. Son discours contre la secte *Foé*, 550. *& suiv.*
TCHIN TI, Empereur; sur quoi il consulte *Ouang kia*, 460
Tcho kia yu, poisson délicat; pourquoi ainsi nommé, 139. *col.* 2.
Tchong, signification de ce nom, 327. Quelle est cette vertu, 487.*
Tchong eul, fils de *Hien kong*, Roi de *Tsin*, ce qui l'oblige de sortir du Royaume; rentre en possession de ses Etats après la mort de son pere, 679
Tchong tse, seconde épouse de *Lin kong*, Roi de *Tsi*, s'oppose à ce Prince, qui vouloit élever son fils *Ya* sur le Trône au préjudice de son autre fils *Hoang*, 682. *col.* 2. Raisons de cette opposition, 683
Tchong yong, second Livre de *Confucius*; signification de ce titre, 324. *col.* 2. Par qui rendu public; sa matiere; partagé en trente-trois articles; extrait de ces articles, 327. *& suivantes.*
Tchou admirateur de *Confucius*, 322. *col.* 2.
Tchouen, vaisseaux Chinois, nommez par les Portugais *Somme*; en quoi différens des nôtres, 159. De quoi sont faites leurs voiles; nullement bons voiliers; ne sont point calfatez avec du gaudron comme en Europe, 160. De quoi sont les ancres; leur description par les Missionnaires, 160. *col.* 2. *& suiv.*
Tchu, ses diverses significations, 225
Tchu ou *Ko tchu*, usage de cet arbre, 240. *col.* 2.
Tchu fong tching, un des descendans de *Tchu hi*, comment il s'explique sur cet endroit de la sixiéme Ode du *Chi king*: Le peuple accablé de tant de maux regarde le Ciel, &c. 314. *& col.* 2. *n.* b. Ce qu'il dit sur *Pao ssée*, 315. *& col.* 2. *n.*
Tchu heou, à qui l'on donne ce nom, 410.*
Tchu hi, sujet & extrait du Traité de ce célébre Docteur Chinois; Dynastie sous laquelle il florissoit, 266. *& suivantes.* Grand ennemi des Sectes idolâtres, 267.* Comment il

il s'explique sur cet endroit de la quatriéme Ode de *Chi king* : Personne ne me voit, 312. & *col.* 2. *n.* sur cet autre de la cinquiéme : Il n'a plus ce qu'il possedoit avant sa chûte, &c. 313. & *col.* 2. *n.* b. Tems auquel il a vêcu ; sa famille ; extrait de son Livre, 365. & *suivantes.* Voyez *Siao hio* ; nommé à un emploi important dans la Province de *Tché kiang* ; avant son départ il laisse quelques mémoires à l'Empereur, 604. est appellé à la Cour ; y est honoré de l'emploi d'expliquer à l'Empereur les Livres appellez *King* ; fait son remerciement par écrit, & s'excuse sur son incapacité, 605. écrit au Ministre *Leang ke kia*, 606. & *suiv.*

Tchu hia tsao ko, usage de ces gousses, 246. *col.* 2.

Tchu ko kung, tems auquel il florissoit ; ce qui en est rapporté dans le *Siao hio*, 379. & *col.* 2.

Tchu kou, quel est cet arbre ; son usage ; son fruit ; lieux où il croît, 243. Maniere dont on doit l'élever, 243. & *col.* 2.

Tchung yn, Degrez où il est parvenu ; beau trait de son histoire rapporté dans le *Siao hio*, 384. *col.* 2.

Tchun tsiou, quatriéme Livre canonique du premier ordre, 317. 413. *col.* 2. * 438. *n.* 441. * Quand mis au rang des *King*, 317. Dispute touchant la matiere de ce Livre, 317. & *col.* 2. estimé des Chinois ; contenu de ce Livre, 318. Pourquoi intitulé, *Le Printems* & *l'Automne*, 318. & *col.* 2.

Tchu yu ki, succès de sa harangue au Roi *Tchuang vang*, 634. & *suiv.*

Tço yé, ce que l'on appelle ainsi, 362. *col.* 2.

Temple de la reconnoissance ; sa description, 93

Temples, usage qu'en font les Bonzes, 93. Ceux élevez dans les Montagnes à des Divinitez fabuleuses.

Termes, ceux utiles à instruire les Peuples des Mysteres de la Foi, recueillis par les Missionnaires, 227

Terre grise répanduë en divers cantons, ce qu'elle fournit, 144. *col.* 2.

Terres, fertilité de celles de la Chine, 64. & *suiv.* 143.

TETSONG, Empereur ; sa déclaration pour le soulagement des peuples, 510. Défait l'armée des rebelles ; reçoit favorablement les avis de ses Ministres, 517. fait publier la déclaration que *Lou tché* avoit dressée, 512. & *suiv.* accorde une amnistie aux rebelles, 514. ordonne d'enterrer honorablement les Soldats morts trouvez dans les campagnes, 515. diminue les impôts ; demande qu'on lui produise les gens de mérite, 515. *col.* 2. Joye que cette Ordonnance causa, 516. *col.* 2. s'attribue la cause des troubles qui agitoient l'Empire durant les premieres années de son regne, 517

Thales, un des sept Sages de la Grece ; tems de sa mort, 319. Pourquoi sa doctrine fut exposée à la censure, 320

Thé, boisson ordinaire des Chinois, 118. *col.* 2.

Ti, signification de ce mot, 298. *n.*

Tiao, cérémonie solemnelle qu'on rend aux défunts, 126. *col.* 2. 409. * Sa durée, 126. *col.* 2.

Tien gin kié, sa remontrance à l'Imperatrice *Vou leou*, 507

Tien nan fong, son discours à l'Empereur *Chin tsong*, 592

Tien tse, explication de ce titre, 443. *n.*

Tien tsée men seng, signification de ces termes, 157. *col.* 2.

Tien tsi tse, Ministre dans le Royaume de *Tsi*, instruit & corrigé par sa mere, 673. Fruit qu'il tire de ses instructions, 674

Ti mou, ce que l'on appelle ainsi, 253

Ti ou lun, Mandarin, sa réponse à cette question ; si depuis qu'il travailloit à acquerir la vertu, il étoit parvenu à se dépoüiller de toute attache & de toute affection particuliere, 383. & *col.* 2. & *p.* 384

Tirer de l'arc, maniere des Chinois dans cet exercice, 330. & *col.* 2. *n.*

Ti sang, voyez *Sang.*

Toën & *Siang*, ce que l'on appelle ainsi, 292

Tong fang so, Ministre de l'Empereur *Vou ti*, portrait qu'il fait de ce Prince, qu'il sollicite à reformer le luxe, & auquel il en découvre les moyens, 443

Tong han, où ils transporterent leur Cour, 240. *n.*

Tong hien, favori de l'Empereur *Ngai ti*, 462. fait périr *Ouang kia*, 463

Tong ngan yu, demande à *Kien lao* quelques leçons importantes sur le Gouvernement ; réponse qu'il en reçoit, 639

Tong seng, à qui l'on donne ce nom, 255. *col.* 2. Devant quels Mandarins ceux de guerre subissent l'examen ; sur quoi ceux-ci sont examinez, 256

Tong tchong chu, extrait de ses réponses à l'Empereur *Vou ti*, 410. & *suiv.*

Tonnerre, comment représenté par les Chinois, 252

Tons, ceux attachez à la même monosyllabe distinguez naturellement par les Chinois ; prononcez si finement qu'on ne peut s'en appercevoir, 225. *col.* 2.

Tortuë (la) de favorable augure chez les Chinois, 557. *col.* 2.

Tortuës de Porcelaine, voyez *Canards.*

Tou, signification de ce caractere, 245. *col.* 2.

Touan che, pierres les meilleures & les plus propres pour préparer l'encre, 249.

Touan tse, espece de satin, 207

Toui, ce que c'est, 262. *col.* 2

Tour de *Nan king*, sa description, 94. & *suiv.*
Tours, pourquoi bâties d'espace en espace sur les grands chemins, 53. Leur usage, 54
Toutenaque, quel est ce métal, 171
Tribunaux de la Chine de plusieurs sortes, 23. & *suiv.* Celui des Princes établi à *Peking*, pour traitter leurs affaires, 26. *col.* 2.
Tribut dû à l'Empereur; comment s'en fait la levée; en quoi il consiste; difficile à déterminer au juste à quoi il se monte, 14. *col.* 2.
Tsai, signification de ce mot, 263. *col.* 2. 301. *n.*
Tsai chin, Disciple de *Tchu hi*, est chargé de faire un Commentaire sur le *Chu king*; ce qu'il exécute; préface qu'il met qu'on a inserée aussi dans le recueil Imperial, 608. & *suiv.*
Tsai heou tchi, nom d'une espece de papier; 240
Tsai lun, Mandarin du Palais, forme du papier qu'il invente; composition de ce papier, 240. *col.* 2.
Tsai ngo & *Tsou kong*, Disciples les plus célebres de la seconde classe de ceux de *Confucius*, 322
Tsai tsing & *Tsin king*, Grands de l'Empire; sujet de leur Ambassade en Occident; comment ils s'en acquittent, 323. *col.* 2.
Tsai yang, Ministre fidele manque de périr sur de faux rapports contre lui, 629. *col.* 2.
Tsao, ce qu'est maintenant ce Royaume, 356.*
Tsao ko, signification de ces deux termes, ce que c'est, 247
Tsee, signification de ce mot, 334
Tseë chan, premier Ministre du Royaume de *Chin*, ce qui en est dit dans le second Chapitre de la seconde Partie du *Meng tseë*, 349. & *col.* 2.
Tseë lou, Disciple de *Confucius*, ce qui en est dit dans le troisiéme Chapitre de la premiere Partie du *Meng tsee*, 340. *col.* 2.
Tse fa, Général de l'Armée du Roi de *Tsou*, reçoit des instructions de sa mere, 672
Tseng, Disciple de *Confucius*, instructions qu'il en reçoit sur le respect filial, 363. & *suivantes.* Réponses aux questions qu'il fait à son maître, 364. & *col.* 2. & *p.* 365
Tseng nan fong, comparaison qu'on fait de ce Philosophe, 285. *col.* 2.
Tseng seë, Commentateur du Livre *Ta hio* de *Confucius* son maître, 325. Comment il donne plus d'étenduë à la doctrine de son Livre, 325. *col.* 2. & *p.* 326.
Tse pi, pourquoi il meurt dans les supplices, 683
Tse sseë publie le Livre de *Tchong yong*, de *Confucius* son grand-pere, 327
Tse tang, ce que c'est, 273
Tse vou, ce qui lui mérita d'être l'épouse de *Tching vang*, 689. *col.* 2.
Tsi (le Roi de) sa jalousie contre le Roi *Lou*; stratagême qui lui réussit, 321. & *col.* 2
Tsiang, lieu ainsi nommé; à quoi destiné, 259
Tsiang kiun, quelle est cette dignité, 428.*
Tsiao chin, Docteur Chinois, accusé d'avoir alteré l'*Y king*, 292. *col.* 2.
Tsien (le) ou le *Mas*, ce que c'est, 189
Tsie yu, pourquoi il refuse les présens & les dignitez que lui fait le Roi de *Tsou*, 677. sonde le sentiment de sa femme sur ce refus, 677. *col.* 2. & *suiv.*
Tsi kiang, fille du Roi *Tsi*, épouse de *Tchong eul* fils du Roi de *Tsin*, sollicite envain son époux de rentrer dans ses Etats; moyens dont elle use pour venir à bout de son dessein, 675
Tsin, ses differentes significations, 441*
Tsin & *Han*, sur quoi on écrivoit sous ces Dynasties, 240
Tsin, ce qu'est maintenant ce Royaume, 357.* 358. *col.* 2.
Tsin (le Roi de) ce qui en est dit dans le *Meng tseë*, 353. *col.* 2.
TSIN CHI HOANG, premier des Souverains qui veut seul être respecté; affecte d'humilier les Ministres le plus en vénération jusqu'alors, 616 *col.* 2. s'aliéne le cœur de ses Ministres, 617. En quoi il s'est rendu célebre; Livres qu'il ordonne de brûler; fait mourir plusieurs Docteurs, 286. *col.* 2. S'il fut ennemi des Sciences, 286. *col.* 2. & *p.* 287. Ce qui le porta à publier cette Ordonnance, 287. réünit sous une même Monarchie les divers Royaumes qui partageoient la Chine, 317. *col.* 2.
Tsing king, voyez *Tsai tsing*.
Tsin seë, Docteurs de la Chine, soit de lettres, soit de guerre ausquels on donne ce nom, 257. *col.* 2. peuvent parvenir aux plus importans emplois de l'Empire; honneurs qu'ils reçoivent, 257. *col.* & *p.* 258
Tsin tsin, signification de ce mot de compliment, 102
Tsin yu pou ouvre un College à *Pan yang*; son discours à la premiere ouverture des classes, 474. & *suiv.*
Tsiu, usage de cette couleur; sa préparation, 109
Tsong hoei, Colao de l'Empereur *Tching tang*, 296. *col.* 2. Son discours à cet Empereur, 302. & *suivantes.*
Tsong tou, à qui l'on donne ce nom, 30. Voyez *Vicerois.*
Tsou, ce qu'est maintenant ce Royaume, 357.*
Tsou, générosité de cette jeune fille, 68....
Tsouang kouang tsi, espece de vernis, 248. *col.* 2.
Tsou hia, voyez *Tsou yen.*

Tsoui quang, consulté par l'Empereur *Suen vou ti*, sur un monstre qui lui avoit été présenté ; interpretation qu'il en donne qui se trouve véritable, 477. & *suiv.*
Tsong kong, voyez *Tsai ngo.*
Tse tseë marche sur les traces de *Confucius* son grand-pere, 320. *col.* 2.
Tsou yen & *Tsou hia*, Disciples les plus célebres de la quatriéme classe de ceux de *Confucius*, 322
Tsu, signification de ce terme, 374
Tsu kung, Disciple de *Confucius*, personne que doit haïr, selon lui, tout homme sage, 333. *col.* 2.
Tsun king, Docteur, surnom qu'on lui donna ; son attache à l'étude, 272
Tsu uen, son éloge, 330. *col.* 2.
Tsu ya, pourquoi ainsi nommé, 247
Typhons, ce que c'est, 155

V.

VACANCES des études des enfans Chinois, 252. *col.* 2. 267. & *col.* 2. Durée des grandes ; ce qui les précede, 267. & *col.* 2.
Vang, signification de ce terme, 338
Vang mie, Lettré, voyez *Yang chin.*
Vang ngan che, Sçavant Chinois, veut dégrader le *Tchun tsiou*, 317. *col.* 2. & *p.* 318.
Van ho, salutation Chinoise ; sa signification, 101
Veille de la nuit ; quand commence la premiere, 50
Vengeance, celle que les Chinois tirent de leurs ennemis, 76
Ven kong, Roi de *Chin* ; sa pieté envers son pere, 124. *col.* 2.
Ven kung, ce qui est dit de ce Prince dans le *Meng tseë*, 357. *col.* 2. & *p.* 358. & *col.* 2. Voyez *Mencius.*
Ven tchang, quelle est cette composition ; sa matiere, 253
VEN TI, Empereur, cultive lui-même les terres de son Palais 69. a donné occasion à la fête qui se célebre au Printems, 69. *col.* 2. Déclaration qu'il fait publier sur une éclypse de Soleil, 391. le premier qui ait demandé qu'on l'avertît de ses défauts ; Loi qu'il abroge ; ordonne de déliberer sur l'abrogation d'une autre, 392. Ce qu'il dit sur cette derniere, qui enveloppoit les parens des criminels dans leurs crimes ; pourquoi il diminue la moitié des impositions sur les grains ; ordonne de déliberer sur le changement des mutilations en d'autres peines, 393. qu'on lui cherche & qu'on lui présente les personnes de mérite & d'une droiture à l'épreuve pour l'aider à bien gouverner, 395. Ordonnance qu'il fait publier, 396. écrit au Roi de *Hoai nan*, 428. Son portrait, 443. refuse de faire la cérémonie nommée *Tong* ; ordre qu'il fait publier à cette occasion, 481. écrit à *Tang* Roi de la Corée, 481. 482.
Ven vang, Auteur des textes de l'*Y king*, 292. Voyez *Livre* classique, &c. le premier qui renverse les Tables linéaires, & pourquoi, 293. *col.* 2. Son fils, 309. *n.* Signification de ce nom, 309. *col.* 2. *n.* Ce qui en est dit dans le *Meng tseë*, 337. & *col.* 2. 338. *col.* 2. & *p.* 339. 348. & *col.* 2. 360. 363. *col.* 2. dans le *Siao hio*, 375. *col.* 2.
VEN VANG, ce qui le rendit fameux ; jusqu'où il portoit ses soins pour le Gouvernement, 399. recevoit volontiers les avis de tout le monde & profitoit de ceux qui lui paroissoient bons,
Verbes Chinois, combien de tems ils ont ; comment on les connoît, 235. Comment se forment l'Optatif & le Préterit, 235. *col.* 2.
Verbiest, (le Pere Ferdinand) Pieces d'Artillerie qu'il fait fondre par ordre de l'Empereur ; ce qui lui attire de la jalousie, 48. Présens qu'il en reçoit, 48. *col.* 2. compose un Traité sur la fonte & l'usage des Canons, qu'il présente à l'Empereur ; titre d'honneur dont il est honoré, 49. fixe un jour pour faire la benediction solemnelle de ces Canons ; sa réponse aux libelles de ceux qui blâmoient sa conduite à cette occasion ; est approuvé du Pape, 49. *col.* 2. Teneur des Patentes qui l'établissent Président du Tribunal du premier ordre, 62
Verd, composition de cette couleur, 189. 191.
Verger, dans l'enceinte du Palais ; sa destination, 205
Vernis, pourquoi les Ouvrages de Vernis de *Canton* ne sont pas aussi beaux que ceux qu'on fait au Japon, au *Tong king*, & à *Nan king*, 173. Quand & comment on le tire des arbres ; maniere de le préparer, 174. Précaution qu'il faut prendre pour le recueillir, 175. Differentes manieres de l'appliquer, 17..
Verres & *Cristaux* autant estimez à la Chine que les Porcelaines en Europe, 203. Différences des unes & des autres, 203. *col.* 2.
Vers à soye, à qui attribuer la connoissance & la maniere de les élever, 205. 208. Il faut leur donner un logement convenable, 213. Comment il faut les traitter & les choisir, quand ils sont éclos, 214. & *suiv.* Maniere de les traitter dans leurs repas, dans leurs mues, dans leur vieillesse, dans leurs maladies, 218. & *suivantes.* Tems auquel on peut les faire éclorre, 221. & *suiv.*
Vertus, combien les Chinois en comptent, & quelles elles sont, 440. *col.* 2.
Vêtement. Regles pour celui des enfans, 372. *col.* 2.

Veuves, celles qui ont des enfans absolument maîtresses d'elles-mêmes, 222. Celles de condition mediocre demeurent sous la puissance de leurs parens, 222. *col.* 2. Histoire d'une du Royaume de *Lou*, 672. Récompense de la fidelité & pieté filiale d'une veuve d'un Officier de l'Empereur.

Viandes dont les peuples de la Chine s'accommodent fort, 138. *col.* 2.

Viceroïs ou *Tsong tou*, magnificence de leur marche quand ils paroissent en public pendant le jour, 30. pendant la nuit, 31. Leurs devoirs; leurs moyens de se conserver, 31. *col.* 2. Tems ausquels ils doivent affecter de marquer leur sensibilité pour le peuple, 31. 321

Vieillards de tout tems respectez par les Empereurs, 408. * servis même de leurs propres mains, 408. *col.* 2.

Vigilance, celle qu'on doit avoir sur soi-même, 371. *& suivantes.* Maximes des Auteurs modernes sur cette vigilance, 378. *& suiv.* Exemples de cette vigilance, 383. *& col.* 2. *& p.* 384

Villes bâties pour la plûpart sur des Rivieres navigables; les capitales sont très-grandes; se ressemblent fort, 8. ont de grandes tours aux endroits les plus frequentez, 8. *col.* 2. Celles de guerre ne sont pas mieux fortifiées que les communes; leur situation, 46. Chacune est divisée en quartiers, qui ont chacun leur chef; a une garde à ses portes, 50. & une grosse cloche ou un tambour d'une grandeur extraordinaire pour marquer les veilles de la nuit, 50. *col.* 2. Celles qui élevent un grand nombre de Concubines dont elles font commerce, 122. Chacune fait imprimer l'Histoire de son districť, 177. *col.* 2.

Vin, il n'en faut point boire, quand on va rendre visite à quelque personne de considération, 104. *col.* 2. de différentes sortes; diverses façons de le faire, 118. *col.* 2. *& suiv.*

Vin ou *Bierre* Chinoise, de quoi fait, 307. *n.*

Vin d'agneau, voyez *Cao yang tçieou.*

Violet, composition de cette couleur, 190. *& suiv.*

Visites, celles qui doivent se faire le matin ou l'après-midi, 104. *col.* 2. Jours qui leur sont destinez; doivent être accompagnées de quelques présens, 106. Ce qu'il faut pratiquer dans celles qu'on rend ou qu'on reçoit, 107

Visiteur des Provinces reçoit un sceau de l'Empereur; ce qui arriva à l'un d'eux qui avoit perdu le sien, 13. *col.* 2. *& p.* 14

Voisins obligez en certains cas de se prêter la main les uns aux autres, 50

Voleurs de grands chemins fort rares à la Chine; n'ôtent presque jamais la vie, 54. Leur secret pour endormir ceux qu'ils foüillent, 71

Volume, ce qui le formoit anciennement à la Chine, 240

Vossius, son jugement sur la Langue Chinoise, 219

Vou heou, Imperatrice, fatigue les peuples pour conserver & pousser plus loin certaines conquêtes, 507. conserve le gouvernement quoique le Prince héritier soit en état de gouverner, 508. le remet entre les mains de son fils; sa mort, 510

VOU TI, Empereur, demande qu'on lui donne des lumieres pour bien gouverner; qu'on lui parle avec liberté, 398. Sa déclaration à ce sujet, 400. demande à *Tong fang so* les moyens les plus propres à reformer le luxe, 443. recommande de nouveau qu'on lui donne des avis avec liberté, 470. fait élargir ceux qui lui avoient donné des avis outrez, 471

VOU VANG, tems auquel florissoit cet Empereur; moralité qu'il tiroit de la pierre *Mé*, 245. *col.* 2. Chef de la troisiéme Race des Empereurs; étoit Roi d'une partie de la Province de *Chen si*; défait l'Empereur *Tcheou*; son premier soin aussi-tôt qu'il fut proclamé Empereur; où s'étendit sa liberalité; à quoi très-attentif, 297. *col.* 2. Sage conseil qu'il donne au Roi son frere, 326. *col.* 2.

Voyageurs obligez de porter leurs lits ou de coucher sur une natte, 52. *col.* 2. se servent de chaises quand les chemins ne leur permettent pas de se servir de chevaux, 54. Précautions qu'ils prennent pour marcher en sûreté la nuit, 55. Commoditez qu'ils trouvent pour transporter leurs ballots, 55. *& col.* 2. souffrent beaucoup de la poussiere, 57

Urnes (grandes) de Porcelaine de pieces rapportées parfaitement bien réünies, 200. On en a vû autrefois d'un grand prix, 201. *col.* 2.

Y.

YANG CHIN, Mandarin; sa belle réponse au Lettré *Vang mié*, Gouverneur de la Ville de *Chang* qui lui témoignoit sa reconnoissance de son élevation, 384. *& col.* 2.

Yang chu, principe de la secte qu'il forme, 346. *col.* 2.

Yang quang sien, accusation qu'il forme contre les Missionnaires, 78

Yang sieou (le fameux) comment représenté dans le livre des histoires qu'on donne à lire aux enfans, 271. *col.* 2.

Yang tse kiang, voyez *Ta kiang.*

Yang yu perd sa charge, 274. *& col.* 2.

YAO

YAO, Empereur, successeur qu'il se donne, 68. 295. Ce qu'il dit à *Chun* lui remettant l'Empire, 278. *col.* 2. Comment regardé par les Chinois; ce qui l'a rendu célebre; à qui il donna sa fille en mariage, 295. Ce qui en est dit dans le *Meng tseë*, 343. 344. *col.* 2. 346. 351. *& col.* 2. 353. *col.* 2. 356. *col.* 2. 363.

Yé, Ministre de l'Empereur *Yu*, qui le nomme son successeur, 295. *col.* 2.

Yen, signification de ce mot, 307. *n.*

Yen, instruction qu'il donnoit à ses enfans, 378. *& col.* 2.

Yen hoei, éleve de *Confucius*, 271. *col.* 2. Son éloge, 310. *col.* 2.

Yen liu, perd son fils en allant au Royaume de *Tsi*; funerailles qu'il lui fait faire, 454. Ce qu'il dit en pleurant, 455

Yen yuen, son éloge, 331. *col.* 2.

Yen yuen, voyez *Meng tseë kien.*

Yeou vang, signification de ce nom, 315. *n.*

Y hio, signification de ce mot, 263. *col.* 2.

Yin, Colao de l'Empereur *Tching tang*, 296. *col.* 2.

Y king, quel est ce Livre, 263. 288. Ce qu'il dit sur l'étude d'un Sage, 278. Pourquoi il ne fut point brûlé comme les autres Livres, 287. Ce que c'est que cet Ouvrage, 288. *& col.* 2. Pourquoi appellé *Livre des sorts*, 292. *col.* 2. Ce qu'il faut faire pour l'étudier, 293. Ce qui lui donne une grande autorité, 294. *& col.* 2. Ce qui lui attire une grande veneration; ce qu'il contient, suivant quelques-uns; est le principe & la source de toutes les Sciences, 294. *col.* 2. *& p.* 295

Y li, ce qui est dit dans ce Livre sur la cérémonie qui se pratique, lorsqu'on donne le premier bonnet aux jeunes Chinois, 372. *& col.* 2.

Ynei, signification de ce mot, 690. *col.* 2. *n.*

YNG TSONG, monte sur le trône après la mort de *Gin tsong* qui l'avoit adopté; semble oublier son bienfaiteur; réproches qu'il reçoit de ses Ministres, 536. *& suiv.* 538.

Yu yu chan, Montagne d'agathe; fables débitées à son égard, 13. *col.* 2.

Yong, signification de ce mot, 327

YU tiré de la campagne pour monter sur le trône; fait écouler dans la mer les eaux qui inondoient les campagnes, 68. 295. *col.* 2. 301. *& col.* 2. & s'en sert ensuite pour les fertiliser, 68. *& suiv.* Voyez YAO. Ministre de l'Empereur *Chin* auquel il succede, 295. Réglemens qu'il fait; ce que sont chez les Chinois ses exemples & ses enseignemens; successeur qu'il veut se donner; opposition qu'il y trouve, 295. *col.* 2. Son dialogue avec *Pe y* & l'Empereur *Chun*, tiré du *Chu king*, 298. *& suivantes.* & avec *Cao yao*, 299. *& col.* 2. Son éloge, 299. *& col.* 2. 331. *col.* 2. apprend avec *Pe y* aux hommes à manger de la chair; & avec *Heou tsi* l'usage des grains & l'agriculture, 301. *col.* 2. Ce qui en est dit dans le *Meng tseë*, 340. *col.* 2. 347. 350. 363. Voyez *Mencius.*

Yu ché, pierre dont on fait le sceau de l'Empereur; d'où elle se tire, 13. *col.* 2.

Yuen tching, un des Censeurs par office présente à l'Empereur un discours, 527

YUEN TI, Empereur, écrit au Roi de *Tong ping*, puis à la mere de ce Prince, 403. Occasion de la déclaration qu'il fit publier, 446

Yu leang, Ministre de l'Empereur *Ming ti*, & frere de l'Imperatrice, remercie ce Prince de ses bienfaits, & lui expose ses raisons pour n'accepter aucune dignité, 476

Yu leng tse tchong, refuse constamment la charge de premier Ministre & les présens que lui offre le Roi de *Tsou*, 679

Yu mé, quelle est cette espece d'encre, 246

Yun leang, voyez *Canal Royal.*

Yun mou che, signification de ce nom, 244

Yun tchu, sa remontrance à l'Empereur, 532

Yu ssee, quel est cet Office, 593.

Yu tsing, son discours contre les Augures & les Historiens qui les ramassent & les font valoir, 566. *& suiv.*

Yyn, son éloge, 351. *col.* 2. Ce qui en est rapporté dans le *Meng tseë*, 360. *col.* 2. *& p.* 361. 363.

Y yun, son instruction au jeune *Tai kia*, 304. *& suiv.* Suivant quelques-uns, il aida *Tching tang* à détrôner *Kié*; fait hardi qu'on lui prête, 304. *n.*

Fin de la Table des Matieres de ce second Volume.

FAUTES A CORRIGER.

P*Age* 43. *ligne derniere* troupas, *lisez* troupes.
Pag. 55. *lig*. 43. *col* 2. falité, *lis*. facilité.
Pag. 57. *lig*. 31. exempte, *lis*. excepte.
Pag. 243. *lig*. 32. *col*. 2. sert, *lis*. serre.
Pag. 261. *lig*. 33. à la marge *Tang*, lis. *Teng*.
Pag. 476. *lig*. 2. *Yu long*, lis. *Yu leang*.
Pag. 518. *lig*. 2. *col*. 2. posterité, *lis*. prosperité.
Pag. 525. *lig*. 22. *Yn*, lis *Yu*.
Pag. 476. *lig*. 35. lieuës, *lis*. lys.
Pag. 447. *lig*. 1. se hasardent, *lis*. hasardent.
Pag. 668. dans le titre & dans la note *Lié nin*, lis. *Lié niu*.
Pag. 693. *col*. 2. *lig*. 16. mondre *lis*. moindre.

00085133

Digitized with financial assistance from
Observer Research Foundation
on 22 February, 2019